PR [Bd - Revue.]

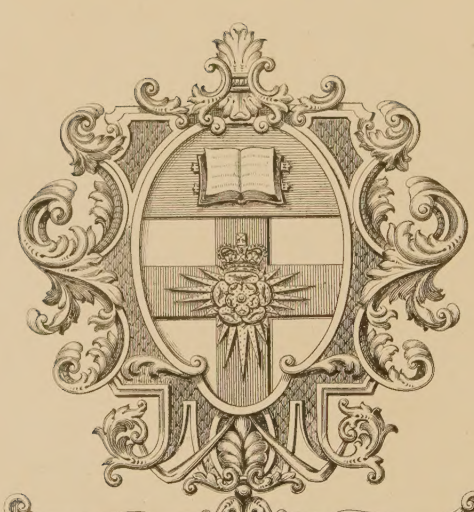

SHL
WITHDRAWN

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SHL
WITHDRAWN
BIBL.
LONDIN
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

POUR UNE « REVALUATION » LITTÉRAIRE DU XVII^e SIÈCLE CLASSIQUE

« Il n'y a pas de pays où la rai-
« son soit plus rare qu'elle est en
« France ; quand elle s'y trouve, il
« n'y en a pas de plus pure dans
« l'univers. »

SAINT-ÉVREMOND.

« Le succès des auteurs excel-
« lents consiste à rendre agréables
« à des goûts malades des ouvrages
« sains. »

JOUBERT.

Ne serait-ce point à deux ou trois simplifications un peu « scolaires » que notre grand siècle classique doit une bonne part de sa réputation « rationnelle » ? Et n'y eut-il point là un coup d'État opéré de bonne foi, mais destiné malgré tout à exiger des historiens littéraires futurs une *revaluation*, un redressement analogue à celui qu'il a fallu opérer pour le moyen âge et ses « valeurs » essentielles[1] ? Admirablement faites pour l'utilité éducative, de telles simplifications, étant *ad usum delphini*, laissent échapper une part de la réalité, laquelle, tôt ou tard, réclame ses droits, et se glisse de biais dans des structures qu'il serait plus loyal d'aérer et d'aménager à nouveau selon des vues d'ensemble.

La Querelle des Anciens et des Modernes avait laissé la balance indécise entre tendances qui s'affrontaient sur le plan traditionnel des mérites « classiques ». Puis, dès qu'il s'agit d'une « éducation nationale » remplaçant celle que donnaient les Jésuites[2], il va sans dire qu'un XVII^e siècle, propre à la formation d'enfants « jusqu'à dix ans » (avec La Fontaine fabuliste) ou « après dix ans », avec

1. Je songe, en particulier, à la polémique engagée par Gaston Paris contre Désiré Nisard, en 1862, dans le *Jahrb. für roman. und englische Literatur.*
2. Cf. J. Delvaille, *La Chalotais éducateur*, Paris, 1911.

les tragédies de Racine et la *Henriade* de Voltaire à l'appui de Boileau et de Batteux, fait partie du nouveau plan d'études ; et comme Port-Royal bénéficie d'une grande partie de la place laissée libre par l'adversaire, c'est un classicisme adapté à une pédagogie janséniste et rationnelle à la fois que vont pratiquer les nouvelles générations : La Harpe et Marmontel peuvent venir.

Autre élagage, dirait on, quand Fontanes est grand-maître de l'Université et qu'un plan d'études plus strict semble nécessaire après quelque abandon révolutionnaire des tutelles humanistes. Toute une délimitation ultra-rationnelle de l'âge de Louis XIV est entreprise, comme de juste, par l'âge de Napoléon, et l'étroite adaptation des programmes à la sagesse classique, ou de la sagesse classique aux programmes, donne à l'Université une sécurité d'ailleurs bien trompeuse. Enfin, on verra s'élaborer pour longtemps, vers la fin du second Empire, grâce à des constructions dont s'effrayait l'esprit plus nuancé de Sainte-Beuve, une doctrine rigide qui, pour un peu, ferait sortir le XVII^e^ siècle classique tout armé, non pas même du cerveau de Jupiter, mais de celui de Richelieu, de Boileau ou de Descartes.

Peu à peu, donc, le moule orthopédique s'est ajusté à un organisme qui, de son côté, devenait l'archétype de la toute-raison, de la toute-sagesse, d'un parfait *schema* exactement rempli. Les indices d'hérésie étaient plutôt rapportés au « romantisme des classiques », à la scandaleuse indépendance d' « ignorés et dédaignés », à un « envers du grand siècle » qu'à des conditions organiques de variété et de complexité. Quelques schismes futurs, plutôt que d'actuels dissentiments, étaient invoqués pour de déconcertantes, et, semblait-il, exceptionnelles singularités. On sait quel dommage résulta, pour le Français moyen un peu dégoûté de ses années de collège, pour l'étranger trop aisément triomphant de notre prétendue monotonie, de cette momification opérée par des vénérations de commande.

Sans aller jusqu'à opposer, à la « philosophie nouvelle » de Descartes, les survivances d'un autre ordre, sensualisme de Gassendi, libertinage des esprits forts allégués par le Père Garasse, mystique des « dévots » anxieux de leur salut, on imagine assez le temps qu'il pouvait falloir à la « méthode » pour s'implanter authentiquement dans le siècle. L'entrain des esprits, vers 1660, est vraiment d'une autre nature ; et comment en serait-il autrement, quand s'entrecroisent des prestiges si divers, venus d'un peu partout ? Le plus évident, c'est celui qui a inspiré l'*Astrée* et

enchanté ses lecteurs au point de justifier une « suite » et une réédition. Il se continue, avec des charmes nouveaux, dans cette veine fabuleuse qui traverse tout le siècle, s'autorise de M[lle] de Scudéry, vierge sage sous des dehors de folle romancière, de La Calprenède, gentilhomme d'expérience ; l'opéra porte à la scène, pour les délices d'un public insatiable :

Tout ce qu'on voit dans les romans
De pompeux et de magnifique...

Les contes de fées achèveront de faire une part à ce goût de l'irrationnel et du fantastique. Et, ainsi, la « folle du logis », bien loin d'être confinée dans une mansarde ou séquestrée en un arrière-logis, est parfaitement installée dans la ruelle des élégantes, dans les ronds-points des parcs, dans la salle de spectacle la plus sûre de son public surtout :

Le Français, pour lui seul contraignant sa nature,
N'a que pour l'Opéra de passion qui dure...

Héritière des grandes épopées italiennes en même temps que de l'incertaine « romance » française, cette fiction chère à plusieurs générations dites « classiques » ne saurait rebuter des lecteurs ni surtout des lectrices de loisir. Ses défauts d'insupportable longueur et d'improbabilité sont compensés par l'intérêt, l'allusion[1], le fouillis des aventures. La Mothe Le Vayer l'avait bien prédit, « les romans et les livres d'amour, pour être très mal faits comme ils sont assez souvent, ne laissent pas d'être plus recherchés que les meilleurs ». D'ailleurs, M[lle] de Scudéry a toujours défendu, non sans raison, l'intention morale de ses romans, et La Calprenède estime que les siens sont « des histoires, non des romans comme les *Amadis* et autres semblables ». Que sera-ce quand l'évêque d'Avranches, Huet, dans son *Traité de l'Origine des Romans*, fournira un flatteur *pedigree* à un genre réputé bâtard, en le rattachant au poème épique le plus vénérable ! Dès lors, pourquoi douter que, de nouveau, se scelle entre les héros et les aèdes la vieille alliance dont Achille et Énée ont bénéficié ?

Les faits des vieux Héros ne sont que de beaux songes,
Espèces d'Amadis qu'avait l'Antiquité...

La toile de fond que les Homérides fournissaient aux exploits antiques, les modernes exploits la retrouvent dans ces allégories romancées. Quelques années, *en beauté*, en exaltation même, suffisaient, en somme, pour donner le départ à tout un « âge » dont

1. A. Marni, *Allegory in the French heroic poem of the seventeenth century*. Princeton, 1936.

s'enchantent à la fois l'imagination et l'action : les débuts du règne personnel de Louis XIV.

Car l'entrain de cette France renouvelée est d'un singulier allant et d'un brillant vraiment contagieux. *Quo non ascendam ?* Devise présomptueuse pour qui n'est pas assuré de durer et de vaincre, délicieux élan s'il est soutenu par la jeunesse, encadré par l'autorité vers laquelle se tendent les forces constructives ; par les femmes, dispensatrices des faveurs qui vont de droit aux héros ; par les écrivains, dispensateurs d'une gloire moins viagère, et rédacteurs, à présent, de dédicaces flagorneuses, mais qu'une mutualité de bons offices pourrait excuser tout autant qu'une admiration convenue.

Ce romanesque brillant, qui n'est pas du romantisme, comme le pourrait faire croire son quasi-homonyme britannique du temps, *Romantick*, mais qui se garderait bien d'être la plate admission du quotidien, ou même la sage déférence à l'évident, — garde la plus grande part dans les déterminations du siècle et dans sa qualité dominante. La vraie préciosité lui doit beaucoup de son zèle, parfois indiscret ; les femmes de la Fronde, et puis celles de la meilleure société pacifiée, lui sont redevables d'une partie de leur inspiration et de leur activité. C'est lui surtout qui arrache au sombre espagnolisme ou à la simplicité de la vieille Cour les débuts de la nouvelle, qui assure un éclat de légende aux ballets, mascarades, joutes et défilés qui développent chez des guerriers l'instinct chevaleresque sous une forme élégante. Comme les jardins d'Armide et les terrasses italiennes ont malgré tout leur place dans le développement, si national, du jardin à la française [1], leur splendeur rend plausible ce qui n'est pas trop extravagant dans la pastorale dramatique, et, par là, dans un répertoire moins « bocager », sans doute, mais héritier de cette tradition italianisante [2]. Même une grande part de notre lyrisme, ce roucoulement à la Tirsis qui ne manque pas d'un charme ingénieux d'Arcadie, s'imaginerait malaisément sans cet artifice.

Faut-il rappeler que Racine, — le Racine d'Uzès, grand citateur d'Arioste, écouteur des cigales provençales, mais aussi le lecteur impénitent d'Héliodore, qui, à Port-Royal, apprend par cœur le roman dont il craignait d'être sevré, — doit à ces prestiges une initiation que d'autres influences ne lui auraient point donnée ? La Fontaine surtout est chez lui dans ce domaine délicieux

1. Voir ma communication : *Le jardin à la française, signe et symbole d'une civilisation* (*French Review*) et les chapitres de Lancaster.
2. Cf. J. Marsan, *La Pastorale dramatique*.

de l'exceptionnel et de l'improbable ; et des décors comme celui de Vaux-le-Vicomte ou de Versailles,

— Les merveilles de Vaux me tiendront lieu d'Aminte.

restituent à son gré la délicieuse évasion que ses lectures préférées suscitent de leur côté :

Je chéris l'Arioste et j'estime le Tasse...
Les pensers amusants, les vagues entretiens,
Vains enfants du loisir, délices chimériques,
Les romans...

Mme de Sévigné, enfin, est attachée « comme par de la glu » à des séductions qui ne font tort à aucune de ses autres qualités : quelle fidélité, chez elle, aux longueurs du Tasse, mais aussi de la *Cléopâtre* de La Calprenède ! Quel attachement, au moins par procuration, « à notre belle et ancienne chevalerie » ! Et comme, de ce point de vue, « notre vieux Corneille » prend le pas sur des concurrents plus réalistes qui lui plaisent moins ! Quel prompt recours, chez cet esprit si juste dans la pratique, aux « belles imaginations » fournies par le romanesque littéraire, aux allusions brillantes d'un monde fabuleux qu'elle est vraiment capable d'imaginer ! Elle chez qui, à travers son fils si peu équilibré, il n'est pas besoin de psychanalyse pour diagnostiquer une ardente féminité tout juste tournée en maternité passionnée (voir sa lettre du 17 avril 1671), elle a besoin de cette réaction chimérique pour trouver l'équilibre dont la féliciteront à l'envi tant de sages régents de collège. « La beauté des sentiments, — elle le confesse, — la violence des passions, la grandeur des événements, et le succès miraculeux de leur redoutable épée, tout cela m'entraîne comme une petite fille. » Boileau, enfin, avouera qu'il était grand lecteur, en sa jeunesse, des romans du jour, et Mme de La Fayette, en qui l'on verrait l'antagoniste née de Mlle de Scudéry, ne doutera jamais que l'auteur de *Clélie* « n'eût plus d'esprit que qui que ce soit en France ». (A Ménage, 5 septembre 1656.)

Nos voisins d'Angleterre et d'Allemagne, — avec qui, on le sait, la communication est étroite en ces temps de relations aristocratiques [1], — semblent gré à la France de pratiquer si abondamment une fiction *de base* sur laquelle bâtir, non seulement une apparence de morale mondaine et de féminisme distingué, mais de brillantes évocations chevaleresques capables de résister à la dépréciation don quichottesque. Traduits en de lourds *in-quarto*,

1. Cf., dans la *Revue de Littérature comparée* de janvier 1933, *Le Classicisme français et les Langues étrangères.*

les romans à la façon de France ne manquent pas de faire une partie de la mode courtoise, et il est constant, pour un lexicographe anglais de 1658, que les « romans » sont *la plus éloquente sorte de production française* : en conséquence, comment ne se jetterait-on pas, dans les milieux rivalisant avec Versailles et Paris, sur ces fictions que vont suivre les « nouvelles historiques », et puis les nouvelles « galantes », et puis les contes de fées, et que mettent sur la scène ou en Gobelins d'ingénieux adaptateurs? Les deux tiers de la fiction traduite en anglais proviennent de cette source, entre 1658 et 1680, et ce ne sera pas trop d'une réprobation morale jointe à d'autres oppositions pour endiguer ce flot.

Quelle commode base de départ pour des voyages imaginaires à la Cyrano ou à la Vairasse ! Il est rare que le romanesque du désir n'aboutisse pas à quelque romanesque dans l'action : témoin peut-être les Croisades, en tout cas l'exploration et la découverte consécutives à l'élargissement de la mappemonde médiévale. De telles échappées ont été glorifiées pour l'Angleterre d'Élisabeth et de Walter Raleigh : elles mériteraient de l'être presque autant pour la France de Louis XIV, qui donne à des entreprises mercantiles ou à des propagandes religieuses une si fière allure d'aventure de grand style. Si vraiment c'est la France « raisonnable » qui, d'accord avec Voltaire, doit se désintéresser des « arpents de neige » du Canada, ou s'imaginer avec les philosophes que nos missionnaires n'ont rien à enseigner, et tout à demander, aux Talapoins, il faut bien que ce soit un goût fort « déraisonnable » de l'aventure qui porte les fleurs-de-lys et la croix aux confins du monde, en y ajoutant, et pour longtemps, le rare agrément d'une sociabilité sûre d'elle. De fait, l'allégresse de conquistadors très humains ne se taira que vers la fin du siècle chez les missionnaires et les trafiquants, les voyageurs et les marins qu'on voit, aux années confiantes du règne, s'élancer sur toutes les routes du globe. La fierté de l'Occident vis-à-vis de l'Orient ou de l'extrême Ponant tiendrait plutôt des héros des *Lusiades* que des philosophies humanitaires, aussi longtemps que les Rennefort prennent contact avec Madagascar, les François Caron ou les De La Haye avec le Siam et les Pallu avec la Chine du Sud; aussi longtemps que les Tavernier refont l'itinéraire de Marco Polo et les Chardin celui d'Alexandre; aussi longtemps surtout que les propagateurs de la foi humanisent celle-ci au lieu de la durcir à l'espagnole, et tant que les marchands français font la stupeur de leurs concurrents hollandais par la gentillesse de

leurs rapports avec les Indiens, « qu'ils aiment comme leurs propres frères » et de qui « ils se font apprécier » dira H.-D. Moreau, « comme de vrais hommes ».

Ce brillant optimisme tient de la fable autant que d'une vue objective des races et des espèces humaines : qu'importe, s'il aide à établir sur un plan de confiance le blanc, le jaune et le rouge? De fait, qu'on ouvre la relation d'un voyageur improvisé comme l'abbé de Choisy, qui fait la traversée de Brest au Siam en 1685 et 1686 : un petit air désinvolte n'abandonne jamais un homme que peu de choses — en dehors du romanesque que l'on sait — préparaient à pareil voyage, et il ne se sent pas très différent, dit-il, de ce que serait un aventurier qui aurait « à traverser l'Allemagne, la Hongrie, les États du Grand Seigneur, la Perse, l'Empire de Bernier », ou qui aurait « vu le palais du roi de Golconde et les mines de diamant ». Bon pour les gens du commun de s'exclamer un jour de gros temps : « Qu'allais-je faire dans cette galère? » Pour un homme du bon ton, la crânerie est de mise :

Un mandarin vient de me demander si les Français avaient peur. Je lui ai dit que non : qu'à la vérité, le temps était mauvais, mais que notre vaisseau était bon. Puisque cela est, m'a-t-il dit, je n'ai donc pas peur.

N. Perrot reçoit, d'un chef indien du Wisconsin, le témoignage que « la terre est plus belle depuis que les Français sont venus ».

Si moroses enfin que doivent être les dernières années du règne, si engoncées qu'en deviennent les allures à la longue, ses débuts et sa maturité, on le sait, participent vraiment d'une magie, suscitent un émerveillement qu'ont su noter les observateurs les moins prévenus. Règne du bon plaisir au gré des pouvoirs dépossédés, ou « de vile bourgeoisie » selon Saint-Simon s'il s'agit de l'importance des « commis » et de leurs bureaux, c'est tout de même, pour le grand nombre des Français, un régime de sécurité renaissante, d'incomparable éclat, d'hiérarchies acceptables. La France de la moyenne noblesse s'exalte sur ses origines et ses mérites, aspire à être digne de celles-là et de démontrer la permanence de ceux-ci; elle entend se mesurer aux plus notoires, et faire accéder à son enviable dignité la bourgeoisie, défiante et soupçonneuse pour son compte, dès que sont alléguées des supériorités auxquelles elle-même en opposerait d'autres, si la mode venait à tourner. Mais pour l'heure, — pour des années qui vont de 1660 à 1685 environ, — un jeune roi « galant », organisateur de belles fêtes et y participant, créateur de paysages et de sites « enchantés » en plein Paris ou en ban-

lieue, courant à la bataille ou au plaisir et ouvrant le bal ou la tranchée, choisissant de plaisantes maîtresses et d'acceptables favoris : avant toute ingérence de *civisme* national et de soupçonneux « patriotisme », quels prestiges pour un pays monarchique !

Rien de compassé dans les élans initiaux de ces années les plus fortunées du règne : plutôt une sorte de « bien-aller » qui rappelle aux imaginations propices des modèles prestigieux et légendaires. Racine historiographe voit dans les exploits de 1678 « ce qu'on n'a jamais lu que dans les romans et dans des histoires données à plaisir ». Les dédicaces s'ingénient à multiplier de telles allusions, et, les souvenirs aidant de la Renaissance italienne et un peu de flagornerie se mettant de la partie, c'est bien un monde enchanté que les lettres prétendent évoquer, l'âge mythologique d'Astrée, les ères enchantées de Rhée. Heureux quand, pour avoir dansé avec M^me^ de Sévigné, Louis XIV sera simplement comparé à un Prince charmant plus abordable, sorti de l'épopée chevaleresque dont elle-même s'enchante !

Muse, changeons de style. Car Sancho Pança, comme de juste, surveille ces aventurées qui se tourneraient aisément, comme chez son maître, en rodomontades. Et puisque « la veuve à Scarron » aura charge d'amuser sur le tard, en Louis XIV vieilli, « un homme qui n'est plus amusable », n'y a-t-il point quelque justice immanente à trouver d'abord son premier mari, le cul-de-jatte, à la tête du domaine du *burlesque* ? Ce royaume de Barataria, comme en dérision des îles sonnantes de la sublimité, présente la contre-partie de tant de brillantes et flatteuses illusions. Tout y prend le contre-pied du guindé et du chimérique ; là se dégonflent les prétentions, et se font voir comme en flasque et en creux toutes les prétentions. Rabelaisiens de médecine et de basoche, avisés jusqu'à la goguenardise des faiblesses de la chair et des cupidités sordides, spécialistes du théâtre et des lettres connaissant mieux les coulisses que la scène, observateurs tournés vers l'envers du décor et n'en voulant tirer que de la gausserie, bourgeois toujours alertés quand un privilège aristocratique montre le bout de l'oreille, ou ruraux n'ignorant rien des réalités de la vie paysanne : tant qu'il y aura de francs regards et des langues bien pendues de par le monde, le romanesque sera tôt ou tard *ramené*, et ramené en deçà de la simple vérité, très en arrière de l'élan idéaliste et en dessous de la confiance personnelle. Le XVII^e^ siècle français, avant toute doctrine réaliste

cohérente, a opposé à l'inspiration romanesque un contre-poison énergique, mais qui risquait de tuer le malade en même temps que la maladie. Et peut-être, s'il faut attendre l'Angleterre bourgeoise pour avoir un réalisme authentique de fiction, une présentation sans caricature des troubles des classes moyennes, ce retard de la France fut-il dû à l'intention caricaturale de ses *anti-romanesques*. Bergers extravagants contraints de reconnaître que l'*Astrée* n'est pas une *Maison rustique* de bon conseil, « visionnaires » suivant le fil de leur fantaisie intérieure et « fâcheux » ne sachant pas adapter à la moyenne sociale des humeurs vagabondes que d'autres pays considéraient moins sévèrement, filles assottées par leurs lectures et négligeant le positif du mariage par incorrigible rêverie, précieuses qu'il faut convaincre d'absurdité par les plus dures démonstrations, — toute cette figuration épisodique se retrouvera peu ou prou, en face de la dure réalité, dans les littératures voisines, alarmées ou amusées comme la nôtre par tant de vagabondages que corrige mal la tutelle de la religion ou celle de la science. Mais les lettres françaises, avec *Francion*, le *Roman comique*, le *Roman bourgeois*, ont l'avantage d'avoir mis en forme une fiction antiromanesque, à laquelle ne manquerait qu'une estimation moins sarcastique des choses pour donner naissance à un réalisme authentique.

Encore n'échappait-on point, par là, à ce terrible *burlesque*, le vrai danger pour des clairvoyances trop avisées de l'envers ou du dessous des choses — valeur négative, en somme, sur laquelle il était difficile de rien édifier de durable, mais qui fournit à la gausserie un aliment savoureux. Comment les plus grands auraient-ils échappé à l'observation dénigrante? Ne sait-on pas que les belles âmes ne font que tomber de plus haut, quand leur chute a son heure marquée par le destin? Les chevaliers sont des hommes comme les autres, et leurs dames n'ont que plus d'artifice dans la coquetterie, sans être plus sûres que toutes les Javottes et les Fanchons des classes populaires d'une maîtrise alléguée des sentiments, — qui sont des sensations déguisées ou trahies. « Le roi, tout élevé qu'il était par-dessus les autres hommes, n'était pas d'une autre humeur ni d'un autre tempérament que les hommes du commun » : ainsi en décide l'*Histoire amoureuse des Gaules*; et si un gentilhomme tel que Bussy-Rabutin pousse aussi loin l'impertinence, on ne voit pas pourquoi se gênerait un bourgeois parisien. Tallemant et Guy Patin ont beau jeu.

Et ces modèles antiques, les *classiques* présentés, avec leurs

héros sempiternels, à l'admiration d'une niaise postérité, pourquoi ne point les ramener au niveau humain, — c'est-à-dire un peu plus bas que la sage moyenne, — pour leur faire expier leurs allures fanfaronnes? Une vraie rage de dérision opère sur les Homère et les Virgile, les Ovide et les Lucain, même les Juvénal et les Horace; et d'être « en belle humeur » donne à la sacrosainte antiquité, non pas la simplesse familière que les vrais amateurs de l'antique chériront dans ces modèles, mais une grimaçante et caricaturale déformation, que dégustent les initiés, mais qui, à l'usage des ignorants, est avant tout une dépréciation de la vénérable antiquité ou de ses zélateurs modernes.

Aussi voit-on de bonne heure s'inquiéter des autorités qui, semble-t-il, ne sont pas aussi hâtées dans leur dénonciation du romanesque. Le Père Levavasseur s'en prend, dès 1668, dans un traité latin qui eut grand retentissement dans les milieux savants, à la mode *De ludicra dictione*, laquelle lui semble une nouveauté fâcheuse des littératures modernes : à l'inverse de ceux qui découvrent au roman des lettres de noblesse antiques, il ne croit rien voir, chez les Grecs et les Latins, de cette gueuserie poétique, *le burlesque*, et même Ésope ne lui semble pas coupable, comme on pourrait croire, à cet égard : l'initiative des modernes, si détestable, est complète.

Mais que pouvait, en dehors des milieux pédagogiques, une telle dénonciation? Les trémoussements de Molière, le sac ridicule de Scapin avaient, bien ailleurs qu'en province, leurs appréciateurs, et Boileau, de son côté, ne viendra-t-il pas trop tard en ses réserves à l'égard d'une mode que d'ailleurs l'auteur du *Lutrin* ne devait pas abominer tout à fait? L'*antiromanesque*, l'antiprétentieux, la « belle humeur » et le « travesti » redressaient tant de choses ! Et un chef de chœur à la Scarron avait tant de prestiges à rebours !

> Burlesque en sa figure, en son air, son humeur,
> De tout il fit burlesque...

L'héroï-comique, le bouffon, le « sans fard », le « goguenard » font compagnie au grand siècle jusqu'à ses extrêmes limites; et si des villes comme Amsterdam et Paris avaient été chantées en vers burlesques, des incidents littéraires, des « requêtes » et des « arrêts » ne le seront pas moins que des hauts faits vus par le petit bout de la lorgnette. Et de cela aussi, qui est une initiative italienne reprise allègrement par la malicieuse France, d'autres pays

nous sauront une sorte de gré[1]. Mais on sent bien, en France comme au dehors, qu'il y a là une gausserie par ricochet, et que c'est plutôt la nature faussée qui reprend ses droits, et à l'excès, et non la nature telle quelle dont ces caricatures offriraient une image authentique.

Ces points de départ si peu « classiques » auraient plutôt mené à un désaccord redoutable les lettres contemporaines, auraient même écarté d'elles les esprits modérés, les âmes religieuses, les amis de Pascal comme les fidèles de Montaigne, et indisposé ceux des pouvoirs publics qui voulaient travailler dans le durable et le grand — n'eût été l'exigence surtout *sociale* que représente avec une force croissante l'idéal de l'*honnête homme*[2]. On ne saurait se lasser de dire l'importance de ce type d'humanité pour l'histoire de la civilisation en général, l'attrait exercé par lui sur d'autres formes de culture et de société, son succès avant l'apparition d'un idéal différent, et après la détérioration d'aristocraties désormais inactuelles.

C'est donc, semble-t-il, une civilisation que pouvaient blesser à mort les désaccords religieux, les écarts de pensée aboutissant à frondes, ligues et cabales, les prétentions particulières — à la Fouquet, et surtout les interventions étrangères, qui opèrent un incomparable redressement. Le sens social dont il est rare qu'on ne fasse pas hommage aux Français donne à leur littérature une valeur humaine, nationale d'abord, générale ensuite, qu'il faut ici constater comme la signalent tant d'observateurs étrangers. Le Français, qui est « franc », et qui sait vivre, et qui a de plus en plus les yeux sur cette élite indéfinie, la Cour et la Ville, crée une moyenne sociale dont l'effet s'exerce par comédies et satires, conversations et épigrammes, sermons et périodiques, mais ne manque pas de toucher des régions moins évidentes du Parnasse. Cette entente active, voulue, consciente des bienséances, très avisée de ses raisons d'être et de ses moyens, accessible à tout venant bien qu'éminemment adaptée au demi-loisir des classes de petite noblesse et de magistrature, semble assez impérieuse pour séduire un instant Pascal lui-même comme une « religion ». Elle

1. A.-H. West, *L'Influence française dans la Poésie burlesque en Angleterre entre 1660 et 1700*, Paris, 1930. Une étude semblable serait à faire pour l'Allemagne.

2. Cf. R. Bray, *La Formation de la Doctrine classique en France*, Paris, 1927 ; — E. Fidao-Justiniani, *Qu'est-ce qu'un classique ?* Paris, 1930 ; — M. Magendie, *La Politesse mondaine et les Théories de l'honnêteté*, Paris, 1925 ; — H. Peyre, *Qu'est-ce que le classicisme ?* Paris, 1933. — Ferd. Brunot, dans le volume de sa monumentale *Histoire de la Langue française*, a bien voulu se déclarer là-dessus d'accord avec les vues que j'avais exprimées dans mes *Études d'Histoire littéraire*, tome I.

fera en tout cas une sorte d'alliance avec la morale moyenne des catholiques — sinon des Jansénistes et des Huguenots, — et ne trouvera pas de raisons graves de désaccord, dans l'ordinaire de la vie, avec les préceptes religieux et philosophiques. Montaigne a beau lui léguer une part de sa tolérance, il entre moins de scepticisme que de volonté dans l'exercice de cette *honnêteté*, prônée à l'envi par chacun. Elle met un frein aux docilités romanesques des cœurs :

> Et que l'amour, souvent de remords combattu,
> Paraisse une faiblesse et non une vertu...

Nul doute que, pour les vertus de société, la France n'ait été redevable à cet idéal si agissant d'une bonne part de ses plus durables agréments. Pour l'équipement de sa littérature, c'est un peu moins sûr ; ou, du moins, il sera visible que telles indications suivies par la doctrine littéraire ayant été adaptées, non à un Code définitif de l'esthétique, mais à un état de la société, l'intangibilité définitive dont on se targuera sera des plus fragiles : et qu'est-ce qu'une esthétique obligée de reviser ses principes parce qu'un changement dans la société menace le recrutement de sa clientèle ? Le besoin évident d'un âge qui se discipline, c'est le *decorum*, la bienséance, le souci des convenances à ne pas froisser, des mots à ne point dire, des laideurs à ne pas évoquer, du *haïssable moi* à ne jamais étaler :

> Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose.

Ce précepte, important pour la représentation scénique d'une action, se transférant à la lecture en raison des théories courantes sur « poésie et peinture », il paraîtra également dangereux de laisser la littérature suivre toutes les impulsions de la vie. Un comique paisible, intellectuel plutôt que physique, dégagé de l'humour et du détraquement visible dont l'Angleterre et l'Italie ne se désaffectionnent pas si vite ; une tendance moralisatrice dans l'épître, le discours en vers, en un vocabulaire moyen, chargé de spiritualité plus que de sonorité, tendant vers la pureté « de l'eau claire » ; le désaveu du Sublime, ou, en tout cas, la défiance à l'égard de cette forme aisément vertigineuse du Beau, et, dès lors, une faible propension au lyrisme le plus authentique, suppléé ici par la grandeur oratoire : qui ne voit tout ce qu'un cartésianisme implicite fournissait d'arguments à des tendances que la dignité du siècle salue avec satisfaction à mesure que s'apaise en France l'individualisme de Renaissance et Réforme ? Boileau reconnaîtra sur le tard que « la philosophie de Descartes a coupé

la gorge à la poésie », et, le moment venu, la curée anti-classique ne manquera pas de courir sus à cette littérature étiolée — soi-disant — par ses tendances d'esprit.

Ce qui sera infiniment plus grave, ce sera le sens différent attribué de bonne heure à ce mot même de *raison* par les Français, de plus en plus attachés à l'*évidence*, ou par d'autres Occidentaux, les Italiens admettant une *ragione poetica* différente de l'exigence arithmétique, les Anglais défendant la *reasonableness* de leur christianisme, les Allemands opposant *Vernunft* à l'insuffisant *Verstand* dont ils nous accuseront d'être les usagers obstinés.

Par sa recherche instinctive des tutelles pédagogiques, ou tout au moins des intentions formatives de bienséance, des restrictions de bonne société, cette tendance du XVII^e siècle aboutira à l'une des plus dangereuses réductions d'un grand patrimoine : l'émasculation de l'Hellénisme, analogue à ce qu'avait pratiqué déjà la philologie prudente des couvents, aura pour la France « héritière de l'Antique » un effet plus pernicieux que l'escamotage du gothique et la simplification de l'Orient. Ces grands ensembles prendront leur revanche, la Grèce d'André Chénier en faisant valoir son dynanisme et en faisant dire à des « classiques » bientôt apeurés :

Nous, nous datons d'Homère, et vous, d'André Chénier ;

le gothique en liant partie avec le romantique, et l'Orient en venant tardivement, par delà le bon Galland des *Mille et une Nuits* et les chinoiseries du XVIII^e siècle, révéler des profondeurs vertigineuses dont on pouvait s'aviser plus tôt. Virulente et agressive réparation conférée à ces découvertes compensatrices, que différait une sagesse trop sûre de ses principes — et ces principes servaient admirablement la construction d'une société, moins bien la norme acceptable d'une littérature.

En tout cas, il suffirait de cette rationalisation d'une partie, et non de la moins noble, des lettres françaises, pour éloigner du XVII^e siècle français l'étiquette de *baroque*, dont des assimilations indiscrètes voudraient nous imposer l'usage. Si le burlesque se prête à cette systématisation, si même le romanesque s'y adapte en raison de quelque extravagance de forme, surtout dans ses épisodes pastoraux, il n'y a qu'absurdité à vouloir traiter la franche, droite et nette stylisation des formes tragiques, comiques et didactiques, de transaction « baroque » entre l'inspiration

antique et les exigences particulières de temps et de lieu, comme nous y invite une « périodisation » indiscrète.

Faisant sa jonction avec la tutelle « classique », l'élite française continuait à sa façon l'effort commencé par Richelieu et que lui avait suggéré pour une part l'*Argénis* de Barclay : le désaveu d'une « gauloiserie » savoureuse, mais nuisible à l'ordre, et d'une goguenardise primesautière assurément, mais trop indifférente aux responsabilités de qui vit dans une société déterminée. Celle qui se forme en France empêchera à sa façon la « liberté de l'art » de franchir les barrières de la bienséance, et elle favorisera les qualités si françaises et assez permanentes dans un pays latinisé puisque le romantisme ne saurait s'en départir, de l'ordre dans la composition, de la logique, même en fait d'imagination et de rêverie ; elle aura par contre le tort de faire, des mérites *sociaux* facile communication des esprits, souplesse préférée à la profondeur — quelques-unes des qualités de toute création littéraire ; et comme l'écrivait Dubos à Bayle dès 1696 :

> Quoique tout le monde lise, personne n'aime la fatigue en matière de lecture, et tout livre qui n'est pas divertissant pourrit chez le libraire...

Serions-nous revenus, malgré tout, au point de départ dont nous pensions devoir dénoncer l'erreur ? Notre circuit ne nous aurait-il dérouté que pour mieux nous conduire aux prémisses que nous contestions, comme ces labyrinthes des jardins à la française, où l'on était sûr de retrouver l'unique entrée, même au prix de quelques zigzags dans une campagne illusoire ? Et, dès lors, était-ce la peine d'attribuer de l'importance à des aspects secondaires et à des résultats inattendus, mais, somme toute, réprouvés par les représentants d'une époque complexe ?

Il faudrait, pour le croire, refuser d'admettre qu'un âge de création authentique est *dynamique* et point *statique* : qu'il est animé d'impulsions diverses dont la résultante peut être assimilée à une triomphante stabilité, mais que cette moyenne finale n'est point identique au faisceau des impulsions préalables que l'historien s'efforce de découvrir. Si le courant du siècle allait de droit fil à la sobriété classique, comment s'expliqueraient le faible succès de Racine auprès des admirateurs de Pradon, les réserves apportées à la *Princesse de Clèves* par la plupart des beaux-esprits, les rebuffades essuyées par Boileau au cours de sa carrière, les préférences accordées à Fléchier et à Bourdaloue sur Bossuet ? On pourrait continuer ce petit jeu, le pousser au paradoxe, démontrer

la persistance des ridicules ou des défauts dénoncés par la « saine » critique, et conclure avec Joubert que le XVIIe siècle n'échappe point à la loi qui fait de la littérature dominante une production assez pauvre, mais que le mérite des maîtres est de faire accepter leur supériorité à des habitudes disposées à se fournir ailleurs : n'est-ce pas, d'ailleurs, retrouver Fontenelle, observant en 1678 que le roman, « faubourg du poème épique, est plus grand que la ville », ou Bayle signalant que ces sortes de livres, pâture des grands publics, « introduisent cent lieux communs dans le langage ordinaire » et marquent décidément l'expression authentique d'une époque ?

Une littérature vraiment effervescente, faite pour plaire à des imaginations exaltées ou libertines, ou pour trouver chez des esprits goguenards les plus rudes compensations, est sollicitée vers le grand style par une minorité clairvoyante, par des efforts dont bénéficie une élite avide de bienséances : telle est, au gré de l'historien, la trame authentique de l'affaire. Outre qu'une vue ainsi élargie situe à leur place nombre d' « excentriques » soi-disant qui sont des auteurs normaux, et comme nécessaires en un temps d'humeurs panachées et de contrastes bien marqués, elle accroît, semble-t-il, le mérite des vrais classiques d'un coefficient notable : ceux qui se proposèrent, non une vaine ascension dans je ne sais quelle stratosphère de l'esprit, mais une purification, par le *style* et ses exigences, des goûts auxquels ils n'étaient point sans participer eux-mêmes. Gardons-nous de prendre les résultats pour les inspirations profondes ; admirons l'effort imposé à celles-ci pour atteindre ceux-là.

Le XVIIe siècle n'a pas ignoré que « la manière » et le « je ne sais quoi », — deux expressions qu'il a tenu à emprunter à l'espagnol, — la mise en forme et l'indéfinissable, la stylisation de la vie et le mystère sont inhérents à toute littérature de grand style. Faisons-lui la politesse de ne pas le croire figé d'avance dans une roideur péremptoire qui n'a été que trop l'attitude de certains qui devaient ensuite s'autoriser de lui.

Fernand Baldensperger.

Harvard University.

LAMARTINE « AUTEUR ROSSE »

Sur l'immortel auteur des *Méditations*, que reste-t-il à dire ? Apparemment, bien peu de choses ! Son œuvre, comme sa vie, n'ont-elles point, depuis un siècle, inspiré les recherches les plus ingénieuses, les commentaires les plus subtils, les travaux d'érudition les plus savants ? Après avoir magnifié en lui l'élégiaque, l'historien, l'orateur, le politique, le diplomate, le romancier, le journaliste, ses dévots se sont rabattus sur le fantaisiste[1], sur le vigneron[2], sur l'homme social[3] ; ils ont analysé son sens de l'harmonie[4], scruté ses horizons[5], fouillé ses dernières années[6], exhumé des archives familiales sa correspondance avec ses neveux et avec ses nièces[7], composé, des documents le concernant, un précieux reliquaire[8]. Et pourtant, de toutes ces études, laquelle, à l'exception de celle que lui a consacrée M. René Doumic[9], a mis en lumière son aptitude à saisir défauts et ridicules, sa verve impitoyable, son goût pour les portraits au vitriol ? Le moment semble donc venu de les compléter en découvrant, à notre tour, un *Lamartine inconnu*[10], en campant un peu derrière le « long poète élyséen à l'âme harmonieuse et légère[11] » une silhouette non moins attachante : celle du grand maître de l'ironie, en opposant à ses beaux vers, dont on ne saurait trop louer « le

1. Baronne Renée de Brimont, *L'Album de Saint-Point* ou *Lamartine fantaisiste. Lettres inédites en vers*, Paris, 1925, in-8°.

2. Claudius Grillet, *Un grand vigneron, Lamartine*, Lyon et Paris, 1933, in-18 235 p.

3. Paul Bert, *Lamartine homme social*, Paris, s. d., in-18, 258 p. ; Ethel Harris, *Lamartine et le peuple*, Paris, 1932, in-8°, 550 p.

4. Pierre Jouanne, *L'Harmonie lamartinienne*, Paris, 1927, in-8°, 420 p.

5. André Lebey, *Lamartine dans ses horizons*, Paris, 1929, in-8°, 459 p.

6. Camille Latreille, *Les dernières années de Lamartine*, Paris, 1925, in-18, 276 p., et Jean des Cognets, *Autour du vieux roi Lamartine. Le Correspondant*, 25 août 1927, p. 481-517.

7. Comte de Chastellier, *Lamartine et ses nièces. Correspondance inédite*, Paris, 1928, 7e édition, 223 p., et Senza, *En marge de la vie de Lamartine*, s. d., in-18, 311 p.

8. Léon Cerf, *Le Reliquaire de Lamartine*, s. d., in-4°, 152 p.

9. René Doumic, *Lamartine*, Les grands écrivains français, 6e édition, Paris, s. d., p. 196. Cf. aussi Émile Chasles, *Lamartine*, 1869, in-8°, p. 27 ; Charles Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*, Paris, 1885, 2e édition, in-18, p. 283; Jean des Cognets, *Autour du vieux roi Lamartine, Le Correspondant*, 25 août 1927, p. 491.

10. Baron de Chamborant de Perissat, *Lamartine inconnu*, Paris, 1891, in-8°, 388 p.

11. Jules Lemaître, *Les Contemporains*, 4e série, 22e édition, Paris, s. d., in-18, p. 154 et 156.

large et libre essor[1] », sa prose sarcastique et vengeresse, tout imprégnée de cette *splendida bilis* dont parle Horace.

*
* *

Commençons, pour nous mettre en goût, par quelques-uns de ses bons mots.

Au Parlement, vers 1840. Les orateurs défilent à la tribune. Penché vers son voisin, Lamartine les marque d'un trait. Propos en l'air ? Heureusement non, car ce voisin s'appelle Victor Hugo et, des choses entendues, il fera les *Choses vues*[2].

Jules Favre : « Un académicien de province ». De Cavaignac : « Il est heureux, il est brave, il est loyal, il est disert... et il est « bête ». Emmanuel Arago « aussi est bête. Il a de trop petits bras « pour les efforts qu'il fait. Il se jette volontiers dans les mêlées et « ne sait plus comment s'en tirer. La tempête le tente et le tue. »

Même exécution sommaire de Michel de Bourges : « Ce petit homme, je ne lui donnerais pas trois mouches à conduire[3] ». De Molé : « C'est une cariatide, ce n'est pas un homme[4] ». Sauzet ? « Une bête éloquente[5] ». Louis Blanc : « Un astre sur lequel il y a un nuage[6] ». De Victor Cousin, qui « a du mime, du comédien » : « Il y a du Bergamasque dans cet homme-là ». « Pas mal, observe Sainte-Beuve, pour quelqu'un à qui l'on a contesté tout sens critique[7] ».

Lors des journées de 1848, « une compagnie de femmes appelées les *Vésuviennes* (habillées en homme) se présente[8] : elles embrassent Crémieux et s'avancent vers le poète. Celui-ci s'éloigne d'un pas, et leur dit : Entre hommes, on se donne la main[9]. »

La jolie femme d'un fonctionnaire en mal d'avancement déploie-t-elle tous ses charmes pour le séduire ? Il l'adresse à Charles

1. Jules Lemaître, *Les Contemporains*, 4e série, 22e édition, Paris, s. d., in-18, p. 154 et 156.
2. Victor Hugo, *Choses vues*, Paris, 1913, in-8°, II, 71.
3. Ch. Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*, Paris, 1885, 2e édition, in 18, p. 286.
4. Émile Chasles, *Lamartine*, 1869, in-8°, p. 27.
5. Ch. Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*, Paris, 1885, 2e édition, in-18, p. 215.
6. Henri de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*, Paris, s. d., in-18, p. 159.
7. « Les Grands Écrivains français » par Sainte-Beuve. Études des *Lundis* et des *Portraits* classés selon un ordre nouveau et annotés par Maurice Allem : XIXe siècle, Les poètes, I. Lamartine, de Vigny; Paris, 1926, in-18, p. 151.
8. A l'Hôtel de Ville.
9. Émile Ollivier, *Journal intime*, II, 1859, *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1925, p. 594.

Alexandre avec le mot suivant : « C'est une beauté à l'heure. « Elle m'a invité à aller la voir. Allez-y pour moi[1]. »

Le peintre Delaroche lui montre ses toiles, représentant des scènes du *Nouveau Testament*, et ajoute, non sans fatuité : « Ce sont mes *Méditations*. — *Méditations?* Soit », dit en sortant Lamartine à H. de Lacretelle, « mais il y manque l'amour[2] ».

En 1858 paraissent les *Mémoires* de Brifaut. Il y est traité sans ménagements. « Brave M. Brifaut ! remarque-t-il. Lui qui faisait si peu de bruit en ce monde. Il a attendu, pour en faire, d'être au royaume des ombres ! »

Jeux de prince des lettres ? Délassements d'un poète ravi d'abandonner, pour un instant, le Parnasse ? Distraction d'un homme politique las de siéger au plafond ? Contemplez alors son portrait de Chateaubriand.

CHATEAUBRIAND

Oh ! sans doute, c'est « le grand peintre d'impressions et le grand musicien de phrases[3] » (*C. F.*, IV, 432), auquel nous devons *Atala*, « ce roman de l'espérance et de l'immortalité » (*C. F.*, XXVIII, 126) ; il « fut et restera le plus grand écrivain de la France dans un siècle où tout était muet » (*C. F.*, XXVIII, 190-191). Mais, sous les fleurs, que d'épines ! Mêlées à l'éloge, que de critiques !

Les unes concernent l'homme, dont le caractère n'éveille pas que des sympathies. Sa fidélité, dont il s'est tant vanté ? Un mythe ! En fait, « il n'avait jamais été fidèle qu'à lui-même ». (*C. F.*, XIV, 11). A ce sujet, quelques exemples concernant sa vie politique.

Il avait, pour commencer, été « jeté par le hasard de sa naissance plus que par ses opinions incertaines dans les camps errants de l'immigration » (*H. de la R.*, II, 192).

« Revenu d'Angleterre, il avait été l'ami intime de l'ami de César, Fontanes... Il s'était introduit sous les auspices très peu

1. Charles Alexandre, *loc. cit.*, p. 265.
2. Henri de Lacretelle, *loc. cit.*, p. 194.
3. *Correspondance*. Paris, 1873-1875, 5 volumes in-8°. *C. F. : Cours familier de Littérature*, Paris, 1858-1869, 28 volumes, in-8°. — *A. de Lamartine par lui-même*, 1790-1847, Paris, 1892, 2e édition. — *M. P. : Mémoires politiques*, Paris, 1863, in-8°, t. XXXVII-XL des *Œuvres complètes*. — *H. de la R. : Histoire de la Restauration*, Paris, 1863, in-8°, t. XVII-XXII des *Œuvres complètes*. — *Le Civil. : Le Civilisateur*, Paris, 1852-1853, 2 volumes in-8°. — *Raphaël*, Paris, 1948, in-18. — *Révolution de 1848*, Paris, 1852, 3 volumes in-8°, 3e édition. — *M. I. : Mémoires inédits de Lamartine*, Paris, 1909, in-18. — *Harmonies poétiques*, Paris, s. d., in-18.

bourbonniens du moderne Mécène dans la société très intime des sœurs de Bonaparte.

« Ce n'était pas sans doute pour servir les Bourbons qu'il était un des assidus de Joseph Bonaparte ; ce n'était pas non plus pour servir les Bourbons qu'il avait été nommé secrétaire d'ambassade à Rome pour y faire abandonner la légitimité proscrite, vieillie et impuissante, par la religion, en faveur du nouveau Charlemagne. » Relisez son discours de réception à l'Académie française : il y « loue en termes magnifiques le nouveau César et la nouvelle impératrice, femme, fille de Césars ». Son loyalisme envers les Bourbons « ne se révèle tout à coup qu'après la chute de Napoléon » (*C. F.*, XIV, 11-14). Sous la Restauration, « il changea de parti plusieurs fois par d'habiles transactions qui le menaient au but. Il se fit craindre et aimer, selon les temps » (*C. F.*, XIV, 18).

De même, lors de la chute de l'empereur, il n'a su préserver « ni sa conscience ni son génie de ce débordement d'injures et de calomnies jetées sur un grand nom qui s'écroulait. Il calomnia même la tyrannie. Il avait écrit dans l'intérêt des Bourbons un pamphlet cruel contre l'empereur. Il y traînait son nom dans le sang et dans la fange aux gémonies du temps. Il y suppliciait lui-même son règne. Il l'avait loué, dans un autre temps, jusqu'aux comparaisons sacrées avec les héros bibliques. Il l'avait servi dans les rangs subalternes encore de la diplomatie. Après l'assassinat du duc d'Enghien, l'enthousiasme de l'écrivain, changé en mépris, l'avait jeté dans une opposition sourde, mais non sans mesure. Il s'était dit proscrit et persécuté : il n'avait été proscrit que des faveurs impériales, et persécuté que par le dédain affecté de son maître. La proscription de M. de Chateaubriand n'était en réalité qu'une noble attitude » (*H. de la R.*, I, 189). « Caton se donnait un coup de poignard, mais Caton était cuirassé » (*C. F.*, XXVIII, 63). Son pamphlet était « le réquisitoire de l'humanité et de la liberté écrit par la main des Furies contre le grand coupable du siècle » (*H. de la R.*, I, 187). Tous ses autres pamphlets « sont de la même encre : des larmes, du fiel, de la fidélité ostentatoire et chevaleresque, délayés dans des phrases républicaines, pour sourire amèrement à tous les partis » (*C. F.*, IX, 213).

Infidèle en politique, « excellant à changer de parti quand la fortune changeait de héros » (*C. F.*, XXVIII, 63), Chateaubriand ne pouvait qu'être infidèle en amour. Elle en savait bien que dire, la belle M^me^ Récamier, avec qui, de Rome et de Londres, il entretient une correspondance qu'interrompent à chaque instant les

excuses et les défaites. N'en est-il pas réduit à lui écrire certain jour : « Je veux racheter par ma vie entière les peines que je vous ai données pendant deux ans » (*C. F.*, XXVIII, 106) ?

Son orgueil démesuré, qui le rendait insupportable, lui a joué de bien mauvais tours. En diverses circonstances, il eût dû savoir se taire, « mais sa nature lui interdisait le silence » (*C. F.*, XXVIII, 110). Il ne fallait le « voir que de loin, en perspective » (*C. F.*, XXI, 212). Pourquoi, en 1844, eut-il la faiblesse d'aller à Londres avec les légitimistes ? Il s'était proposé de « porter un défi impudent à la révolution en passant avec éclat une revue de leurs forces à Londres : c'était la revue des ombres ». Il y reçut « quelques puérils hommages; il en revint plus seul que jamais » (*C. F.*, XXVIII, 111-112). C'est qu'il avait « l'ennui immense » (*H. de la R.*, V, 459).

« Il fallait du bruit », dit-il ailleurs, « autour de cette manifestation en Europe; M. de Chateaubriand traînait le bruit où il portait ses pas. Il avait la fidélité bruyante; il y parut; il y parla et revint sans avoir produit autre chose qu'un effet poétique, des cheveux blancs sur une scène du passé » (*C. F.*, IX ?, 227).

Infidèle, orgueilleux, n'aimant M^me^ Récamier que parce qu'elle cherchait « à amuser cet homme inamusable avec les hochets de sa propre gloire » (*C. F.*, IX, 31), adorateur des vents (*C. F.*, XXVIII, 92), « grand par le mépris qu'il portait à la terre » (*C. F.*, XXVIII, 187), ne pensant qu' « à sa propre gloire, perpétuel objet de sa sollicitude » (*H. de la R.*, V, 359), et quoi encore ? Rancunier au plus haut point.

« Voyez, en effet, avec quelle animosité, indigne d'un si beau génie, dans ses *Mémoires*, il traîne complaisamment sur la claie le nom de M. de Talleyrand, souillé et marqué par des petites furies qui ne vivent que l'espace d'une petite colère ! » (*C. F.*, X, 302).

Orgueilleux, oui, démesurément. Mais presque aussi emporté : « Ennemi de tout ce qui l'entravait dans son ascension dans le pouvoir, son talent, plus politique que littéraire, le portait au sommet, ses boutades l'en précipitaient toujours ; la douleur de ses chutes lui causait des convulsions de mécontentement. C'est une pénible étude à faire que celle des amitiés intéressées, des ruptures, des affections et des haines de circonstances, des colères sans décence, des palinodies sans motif de cet homme d'humeur, qui caractérisaient sa conduite, jusqu'à la chute de ce trône sous les débris duquel il voulait s'ensevelir, tout en conspirant avec tout le monde pour le renverser » (*C. F.*, IX, 146). « Ayant joué

à son roi, à son président du conseil, à ses collègues du ministère, les pires tours, il tombe. Sa colère passe toutes les bornes, même de l'honnête; il se fait le tribun implacable, non de ses principes, mais de son ambition » (*C. F.*, IX, 155).

En somme, « esprit immense, cœur sec » (*C. F.*, XXI, 212), « mauvaise humeur chronique » (*C. F.*, IX, 204), « génie emprunté et solennel » (*H. de la R.*, I, 183), « tyran de l'amitié » (*C. F.*, IX, 207), il « avait une grande âme », une imagination splendide, un accent antique, une conscience d'apparat et un mauvais caractère » (*C. F.*, XIV, 15).

« Nul homme n'a plus soigné les couleurs de sa robe de chambre afin de se présenter à la mort comme un apôtre pour les chrétiens, comme un chevalier pour les royalistes, comme un tribun de l'avenir pour les républicains les plus avancés » (*C. F.*, IX, 33). C'était « un génie, mais c'était aussi un rôle plus qu'un homme; il lui fallait plusieurs costumes devant la postérité » (*C. F.*, IX, 33). Il « était un de ces hommes qu'on ne peut voir que vêtus ; la toilette était nécessaire à son génie » (*C. F.*, IX, 145). Son « déshabillé n'avait pas d'abandon, même en route » (*C. F.*, IX, 173). Il « semblait toujours avoir des planches sous les pieds ; « la nature pour lui était un théâtre » (*C. F.*, II, 255). Aussi Lamartine lui préfère-t-il M^me^ de Staël : « elle est plus homme[1] ».

Ménagera-t-il plus l'écrivain? Qu'on en juge par ces quelques citations !

L'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* ? « Un recueil de pages étincelantes d'érudition prétentieuse, de piété affectée, un trompe-l'œil » admirable pour les fidèles de l'Évangile.., un pot-pourri où Sparte, Argos, Athènes, le Calvaire, l'Hélicon débitent chacun son rôle » (*C. F.*, XXVIII, 56-57). Un contre-sens perpétuel, une réplique des *Lettres persanes*, car « ni Montesquieu, qui ricane, ni Chateaubriand, qui déclame, n'ont compris l'Orient, parce qu'ils ont voyagé d'imagination seulement, et qu'au lieu de voir et de raconter, ils ont imaginé d'éloquentes caricatures. Ces grands écrivains ont été de mauvais voyageurs ; ils ont pensé à faire admirer leur esprit et leur style. Leur glace ne réfléchissait rien parce qu'elle était pleine d'eux-mêmes » (*C. F.*, XXIV, 731).

Atala « ne dura pas autant que *Paul et Virginie*, qui dure encore et qui durera toujours. Ce n'était que le chef-d'œuvre de l'art. Virginie est le chef-d'œuvre de la nature » (*C. F.*, XXVII, 345).

1. Henri de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*, Paris, s. d., in-18, p. 158.

Le *Génie du Christianisme*? Une date dans la vie de l'auteur. « C'est de cette date, en effet, que la foi volontaire et imaginaire de M. de Chateaubriand prit sur lui un ascendant auquel il céda sans résistance, et qui, si elle ne gêna nullement sa vie, ne lui permit plus de vaciller dans ses théories religieuses » (*C. F.*, XXVIII, 100). Un livre auquel manquait la foi : « elle n'était pas remplacée par le luxe des expressions : c'était de l'admirable dorure, ce n'était pas de l'or » (*C. F.*, XXVIII, 131). Un livre où il « pouvait être créateur, il ne fut que « copiste » (*C. F.*, XXVIII, 140). Un livre où il n'a cherché « que la renommée du savant en débris de toutes les antiquités » (*C. F.*, XXVIII, 132), passant, au besoin, quelques jours dans un couvent, à Jérusalem, pour y copier « sur les monuments sacrés de cette ville de longs itinéraires » qui grossirent le nombre de ses pages et l'autorité de ses volumes » (*C. F.*, XXVIII, 133). Un livre où il se montra « l'éloquent corrupteur du bien même; il ne se borna pas à assurer la liberté des âmes, il voulut leur asservissement » (*C. F.*, XXVIII, 170). Il y a « chanté sans choix et sans critique ses dogmes et ses superstitions, sa foi et ses crédulités, ses vertus et ses vices. Il avait fait le poème de toutes ses vétustés populaires et de toutes ses institutions déchues, depuis la domination politique des consciences par le glaive jusqu'aux richesses temporelles de l'Église, depuis les aberrations de l'ascétisme monacal jusqu'à ses ignorances béatifiées, et jusqu'aux fraudes pieuses des prodiges populaires inventés par le zèle et perpétués par la routine du clergé rural pour séduire l'imagination au lieu de sanctifier l'esprit du peuple. M. de Chateaubriand avait tout divinisé. Son livre était le reliquaire de la crédulité humaine » (*H. de la R.*, II, 194).

Les *Martyrs*? « Effort avorté d'un esprit supérieur » (*C. F.*, XXVIII, 62). Travail où il « pouvait être créateur, il ne fut que copiste », où, « en copiant une copie en prose[1], il veut égaler Homère » (*C. F.*, XXVIII, 141).

Ses *Mémoires politiques*? Ils ont été « commencés, retouchés, polis, raturés, comme sa situation, pendant toute sa vie politique » (*C. F.*, XIV, 23).

Les *Mémoires d'outre-tombe*? Un livre qui a « une page pour un parti, un revers de page pour un autre : livre Janus qui louche à force de vouloir regarder trop d'horizons à la fois » (*C. F.*, IX, 34). Un ouvrage d'une prétention infinie, aux « correspondances rhétoriciennes » (*C. F.*, IX, 219), « l'homme y pose,

1. Télémaque.

l'homme s'y affiche, l'homme s'y étale » (*C. F.*, IX, 65), qui « montre sans cesse un personnage en attitude de pose devant le lecteur, pour se faire admirer », où la naïveté est toute « de commande », où l'affectation « se retrouve jusque dans la langue, qui est vieillie et étudiée jusqu'à la contorsion » (*C. F.*, XXVIII, 80), qui « a des pages admirables comme style et déplorables comme caractère », dont le style est « tellement figuré, tellement recherché, tellement ronsardisé... qu'on ne sait à quel siècle on vit en le lisant. Rien n'y coule, tout s'y cristallise pour briller : chaque phrase demande à être trois fois lue, mais relue deux, trois fois pour être comprise. C'est une énigme perpétuelle offerte par l'auteur à la malignité du lecteur... C'est mauvais en masse, souvent beau en détail » (*C. F.*, XIV, 25-26).

Les âmes candides penseront qu'il reste au moins à Chateaubriand son style. Erreur! Le « style d'une magnifique corruption » (*C. F.*, IV, 412), « mêle tous les genres... et recouvre le tout d'un vernis magique de paroles musicales sans faire illusion souvent sur le peu de solidité du fond » (*C. F.*, IV, 434), et fait de Chateaubriand « le Racine » (*C. F.*, IX, 40), « le grand génie de la décadence » (*C. F.*, IV, 435). Il « atteint quelquefois le double terme de la beauté suprême de l'expression et de la sensibilité de l'âme; mais il n'y reste pas. Il se traverse lui-même, il s'exagère, il se ment, il devient un rhéteur » (*C. F.*, XXIV, 642). Comment, à la lecture, ne pas être frappé « du défaut de raisonnement, de naturel et de simplicité qui caractérisait malheureusement ces belles œuvres » (*C. F.*, IV, 434)?

Si le prosateur prête tant à la critique, que penser du poète? « La faculté d'écrire des vers, Chateaubriand ne l'avait pas reçue plus que Voltaire... Le drame de *Moïse*... ne fut qu'une imitation impuissante de Racine; il fit admirer, comme le paon, les découpures et les couleurs savantes de ses ailes, mais il ne s'en servit pas » (*C. F.*, XXVIII, 166). Seule, « l'incomparable romance :

Combien j'ai douce souvenance...

est le seul passage de ses œuvres en vers où Chateaubriand a été poète; partout ailleurs, il ne fut que poétique... C'est la faiblesse de son génie, qui ne put s'élever jusqu'à la condensation du génie qui chante en vers.

« Qu'eût été Virgile, si l'*Énéide* avait marché en prose cadencée au lieu de planer en vers immortels? L'ébauche d'un impuissant n'est pas le génie d'un grand homme : cette vérité triste fut l'éternel roman de Chateaubriand. Il y eut entre Virgile et lui

l'éternelle distance qu'il y a entre *Télémaque* et l'*Iliade* : cela se ressemble, mais ne s'égale pas » (*C. F.*, XXVIII, 31). « Les vers étaient beaux, raciniens, bibliques... L'originalité seule leur manquait » (*C. F.*, IX, 60).

L'orateur, chez lui, était encore inférieur au poète. « C'était l'esprit le moins improvisateur qui ait jamais existé » (*C. F.*, IX, 145). « La nature, quoi qu'il en dise, ne l'avait pas créé éloquent : il avait besoin de cuver longtemps, sa plume à la main, des discours rares et lus ; ses foudres se forgeaient péniblement dans son cabinet, au feu soufflé de ses rancunes » (*C. F.*, XIV, 19).

Conclusions ?

« Il ne fut point assez honnête pour être offert en exemple à l'avenir.

« Il chercha à briller plus qu'à servir.

« Il eut l'idée juste et la conduite fausse.

« Il affecta des passions, des affectations et des haines qu'il n'avait pas.

« Il eut un rôle dans sa politique, au lieu d'une conviction, et il en changea souvent.

« Il fut à lui-même sa propre pensée : toutes les fois qu'il y eut à choisir entre sa patrie et lui, il ne songea qu'à lui-même » (*C. F.*, XXVIII, 189-190[1]).

Que manque-t-il au lecteur pour qu'il ait une idée exacte, sinon flatteuse, de Chateaubriand? Une caricature à la Daumier. La voici : « Petit homme... à fortes épaules, à jambes grêles, à noble tête » (*C. F.*, II, 244). Plus tard, à une soirée chez M^me^ Récamier, Lamartine remarque « la disgrâce de ses épaules inégales, de sa taille courte, de ses jambes grêles... Une bouche tantôt pincée par une contraction solennelle, tantôt déridée par un sourire de cour plus que de cœur, un faux air de modestie qui ressemblait

1. Cf. aussi ses confidences :

« Ce n'est qu'un bel écrivain, écrit-il à Aimé Martin, qui se pose noblement devant le siècle qui l'admire, un matamore de tragédie qui débite sa tirade imperturbable jusqu'au bout et sans réplique à un parterre qui applaudit parce qu'il ne croit pas à la réalité et au sérieux de la phrase. » (Saint-Point, 5 novembre 1831, *in* Louis Barthou, « Lamartine et Aimé Martin », *Revue de Paris*, octobre-novembre 1925, p. 756.)

D'autre part, il dit à de Lacretelle :

« Entre nous, Chateaubriand a fait plus de mal que de bien à son siècle. Les superstitions, les mômeries du catholicisme, asphyxiées par les grands souffles de la Révolution, et retombées dans la poussière, se sont relevées par la fantasmagorie des couleurs dans son *Génie du Christianisme*. Ces idoles redressées retarderont, en génuflexions, le pas de la raison publique, et la hauteur des idoles empêchera encore de voir Dieu.

« Et, en résumé, le style de Chateaubriand n'est qu'un procédé sublime. Pas une page qui ait la vraie lumière de l'inspiration. Les teintes sont fausses, de même que les lueurs qui tombent de plusieurs quinquets, le soir, dans la salle d'études, sur le cahier des écoliers. J'ai relu *Atala*. J'ai ri où j'avais pleuré à dix-huit ans. Je me reproche d'avoir séduit des femmes en imitant, malgré moi, dans mes déclarations, ce verbe emphatique. Chateaubriand n'a jamais été la nature. » (Henri de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*, Paris, s. d., in-18, p. 157.)

à la pudeur ou plutôt au fard de la gloire » (*C. F.*, IX, 58).

Si Lamartine n'accorde qu'une brève « citation » à M^me^ de Chateaubriand, « femme d'esprit, caractère épineux et difficile », « habituée à être négligée et même oubliée pendant vingt ans par lui dans leur jeunesse » (*C. F.*, IX, 208), et qui ne fut qu' « un hors-d'œuvre dans sa vie » (*C. F.*, XXVIII, 42), il se montre moins discret en ce qui concerne les amis du grand homme. Il ne les épargne guère, qu'il s'agisse de M. de Molé (cf. p. 27), de M. Joubert (cf. p. 23), de M. de Marcellus et, surtout, de M. de Fontanes, qu'il ne manque pas de déchirer à belles dents chaque fois qu'il a l'occasion de prononcer son nom.

Ici, il s'en prend à l'homme, « qui ne vit plus qu'un usurpateur dans son demi-dieu aussitôt que ce demi-dieu fut le vaincu de l'Europe » (*C. F.*, IV, 251); à celui dont les « harangues officielles » avaient longtemps rappelé « les prosternements d'éloquence de Cicéron courtisan devant César » (*C. F.*, I, 225), à cette « transition entre tous les régimes » (*C. F.*, XXVIII, 87), à celui qui, en 1814, « avait oublié l'infortune », sans s'apercevoir qu'il « avait trop adulé pour maudire » (*H. de la R.*, I, 297).

Là, il tourne en ridicule l'auteur, poète « qui ressemblait trop à un homme d'État » en qui « il n'y avait aucune grâce » (*C. F.*, XXVII, 357), « poète élégant et médiocre, orateur d'apparat, habile à draper de phrases antiques les rudes volontés de son maître » (*H. de la R.*, I, 35); « gros homme, carré comme un limousin », qui, dans une séance à l'Institut, tint à « réciter d'une voix universitaire » des strophes « qu'on applaudit, mais faiblement » (*C. F.*, XXVII, 353).

Nous objectera-t-on qu'il s'agit là d'un exemple isolé? Rien de plus aisé que d'en trouver d'autres.

LES POÈTES

Des poètes français, nombreux sont ceux qui n'échappent pas à la *morsure du cygne*, à commencer par « l'audacieux Ronsard, cette imagination attique, avortant dans l'enfantement d'une poésie nationale » (*C. F.*, II, 118), et par Malherbe, qui « imite Pindare sans en avoir les ailes » (*C. F.*, II, 120). Molière? Un versificateur parfait : il « n'est pas poète » (*C. F.*, XXV, 324). Son *Misanthrope* « n'est pas un caractère, c'est une manie » (*C. F.*, XXV, 365). L'invention comique n'en est pas forte et ne suffirait pas aujourd'hui. Quant à La Fontaine, son « caractère tout à fait gaulois lui a fait trouver grâce et faveur dans sa postérité gauloise

comme lui, malgré ses négligences, ses immoralités, ses imperfections et ses pauvretés d'invention. Celui-là est imitateur ou plutôt un traducteur sans scrupules... Il n'y a pas, d'après les commentateurs les plus fanatiques de ce plagiaire amnistié à si bon marché, une seule de ses fables et un seul de ses contes qui lui appartiennent » (*C. F.*, II, 126). On parle trop de son génie. « C'est le génie de l'incurie, de la puérilité et de la licence. A l'exception de quelques prologues courts et véritablement inimitables de ses fables, le style en est vulgaire, inharmonieux, disloqué, plein de constructions obscures, baroques, embarrassées, dont le sens se dégage avec effort et par circonlocutions prosaïques. Ce ne sont pas des vers, ce n'est pas de la prose, ce sont des limbes de la pensée. » Entre la plupart de ses contes et ceux de l'Arioste, il y a « la distance de la grâce à la corruption » (*C. F.*, 127). Il a « la main bien moins légère et bien moins délicate dans *Joconde* que l'Arioste : l'un est badin, l'autre est un lubrique... Il n'y a que de la jeunesse et de la gaieté dans l'Arioste, il y a de la vieillesse et du cynisme dans les *Contes* de la Fontaine » (*C. F.*, X, 126). On l'a appelé le vieil enfant du siècle. Soit, mais avouons que « c'est un enfant vicieux » (*C. F.*, II, 128). Corneille, grandiose et forcené (*C. F.*, XVI, 419), est un « Romain d'Ibérie : Romain exagéré, déclamatoire, qui donne à l'héroïsme l'attitude, le geste, l'accent du matamore. On peut admirer tout de lui, excepté le caractère naturel, vrai, proportionné et sobre de son pays. Corneille est tout ce qu'on voudra, excepté Français. C'est un poète enflé comme un Castillan, tendre comme un Latin, sublime comme un Africain, pompeux comme un Gascon, raisonneur comme un Anglais » (*C. F.*, II, 121). Boileau, « à qui la moindre originalité faisait peur », n'est qu'un esprit timide et étroit qui n'avait foi « que dans la routine » (*C. F.*, III, 62), un « homme de chuchotement ingénieux et à voix basse » (*Id.*, 257), un « habile aligneur de vers travaillés au marteau et à la lime » (*C. F.*, III, 266). Son « poème de l'*Art poétique*, froide et prosaïque imitation d'Horace... est certainement le plus faible de ses ouvrages. C'est le squelette de la poésie, décharné, décoloré, privé de vie et d'âme par un profane anatomiste de l'inspiration » (*C. F.*, III, 303). Dans ses *Odes*, il « chantait sans lyre, il brûlait sans feu, il palpitait sans souffle » (*C. F.*, III, 314). Il « n'excellait que dans le bon sens : le génie ne se laisse aborder que par un sublime délire » (*C. F.*, III, 314). Deux grandes qualités lui manquent : « la longue haleine et l'élévation. Il est court dans son vol, il rase la terre et il badine au lieu de toucher. Aussi est-il par excellence le

poète des esprits ingénieux, mais médiocres, qui n'ont pas d'ailes et qui jouent terre à terre à la poésie » (*Id.*, 303).

Comment prendre au sérieux les poètes du XVIIIe siècle, « versificateurs spirituels de l'école dégénérée de Boileau » (*C. F.*, IV, 426), sans en excepter Voltaire, si peu poète, « et surtout si peu lyrique, si peu éloquent, si peu enthousiaste » (*C. F.*, II, 163), qui écrivit *La Pucelle d'Orléans*, « crime d'imagination et de badinage » (*C. F.*, XXVIII, 221), « poète lyrique sans flamme, sans ailes, sans enthousiasme; poète dramatique... d'un style... de parterre, qu'on peut entendre avec plaisir, mais qu'on ne peut relire avec admiration; poète badin au-dessous d'Arioste » (*C. F.*, XXVIII, 270)? Passons donc à ceux du XIXe. L'ami Béranger? Un chansonnier de valeur dont le « talent, au commencement, prit le pli de la nappe » (*C. F.*, IV, 256); « le plus dépoétisant des hommes » (*C. F.*, XIII, 245). Alfred de Musset? Un écrivain auquel il a manqué les trois conditions « nécessaires pour former un grand poète sérieux dans tous les siècles,.. un amour, une foi, un caractère » (*C. F.*, III, 467). Aussi nombre de ses vers « font-ils de la poésie la flamme bleue d'un bol de punch, au lieu d'en faire la flamme inextinguible d'un autel » (*C. F.*, III, 468). « Son âme, qui n'était que grâce, flexibilité et souplesse... s'inclinait à tout vent de l'imagination. Il n'y avait en lui de solide que ce qu'on entend par l'honnête homme; tout le reste était d'un enfant » (*C. F.*, III, 471). Ses chansonnettes « appartiennent à une littérature trop débraillée pour que nous les citions dans un catalogue de choses immortelles : cela se chante entre deux vins, cela ne se lit pas » (*C. F.*, IV, 23). Qu'est-ce que *Don Paez*, sinon une « gaze sur laquelle étincellent déjà, çà et là, des paillettes de faux clinquant... du Pétrone en vers » (*C. F.*, VI, 4)? La *Ballade à la Lune*? Une « grotesque parodie de l'école romantique », un « insolent défi à l'école classique ». Les *Marrons du feu*? « Une débauche complète de poésie et de licence qui dépasse en talent et en scandale d'images *Don Paez* » (*C. F.*, IV, 13). *Mardoche*? « Une triste fantaisie » (*C. F.*, IV, 25). Le *Rhin allemand*? Quelques « strophes railleuses et prosaïques » qui parurent à Lamartine « au-dessous de la dignité comme du génie de la France » (*C. F.*, IV, 64), et qui le « confirmèrent malheureusement dans le préjugé qu'il avait de la « médiocrité lyrique de ce jeune homme » (*C. F.*, IV, 66)[1]. Quant à de Vigny, c'est assuré-

1. L'expression de « petite poupée du jour », qui se trouve dans une lettre de Lamartine à Aimé Martin, concerne sans doute Alfred de Musset. Cf. Louis Barthou, *Lettres de Lamartine à Aimé Martin* (*Revue de Paris*, 1er novembre 1925).

ment un grand poète, et qui ne « ressemble à personne » (*C. F.*, XVI, 242). Il faut bien reconnaître, toutefois, que la conception d'*Eloa* « sortait de l'esprit, cela n'était pas une explosion du cœur » (*C. F.*, XVI, 256). Elle péchait d'ailleurs par afféterie et mignardise (*Id.*). Les prétentions poétiques de Sainte-Beuve sont-elles justifiées? Sans doute, a-t-il publié *Volupté*. « Ce livre, dit Lamartine, ne me plut pas malgré les belles pages dont il était rempli. C'était, selon moi, un livre à deux fins. J'ai été homme de cheval, je n'ai jamais aimé ce qu'on appelle un cheval à deux fins. *Volupté* était pour moi un cheval à deux fins: amour sensuel et dévotion mystique. Lequel des deux? C'était trop d'un » (*C. F.*, XVII, 450). Critiques en prose? Mais aussi critiques en vers « amicalement articulées », lui écrit Lamartine :

> J'avais pourtant noté d'un doigt réprobateur
> Tes vers trop tôt ravis à l'amour de l'auteur,
> Tes vers où l'hyperbole, effort de la faiblesse,
> Enflait d'un sens forcé le vide ou la mollesse;
> Tes vers, fruits imparfaits d'un arbre trop hâté.

Il reconnaît toutefois que...

> Sous les mètres rompus qui boitent en marchant,
> Sous les fausses couleurs au contraste tranchant,
> Sous le vernis trop vif qui fatigue la vue,
> Sous cette vérité trop rampante ou trop nue
> On y sent ce qu'à l'art l'homme demande en vain :
> Ce foyer créateur où couve un feu divin...
> (*Harmonies poétiques : Épître à M. Sainte-Beuve.*)

Se montre-t-il plus favorable aux étrangers? Laissons de côté « Aristophane, vil adulateur des sottises et des superstitions chères à l'ignorance du vulgaire », le « Beaumarchais », le « Camille Desmoulins d'Athènes » (*Le Civil.*, II, 194-195). Pindare n'est qu'un « poète lauréat à la solde de toutes les villes grecques... On sent l'art partout sous l'inspiration » (*C. F.*, V, 275). Les grandes images qu'on trouve si souvent chez lui n'interrompent que par moments son enthousiasme de commande... On sent le génie sublime, mais le génie attelé au char olympique et soumis au frein de l'or ou de la vanité poétique. Quant à l'âme, on n'en voit pas la trace » (*C. F.*, V, 278-279). Virgile? « Un académicien accompli de Rome. » Horace? « Un voluptueux insouciant » (*C. F.*, II, 331), « dont un mâle égoïsme fut la seule loi » (*C. F.*, VIII, 368). Le Tasse est un « poète de fantaisie et d'aventures amoureuses » (*C. F.*, II, 332), l'Arioste, l'auteur « d'une délicieuse facétie, en vers inimi-

tés et inimitables » (*C. F.*, II, 88), « à l'intérêt constamment éveillé, constamment éteint » (*C. F.*, V, 82), où, malheureusement, en dépeignant la folie de son héros, il « paraît avoir commis une faute non seulement contre le sentiment, mais contre le goût », s'être livré à « une plaisanterie déplacée, plus propre à contrister le rire sur les lèvres qu'à le provoquer : ce qui dégoûte cesse de charmer » (*C. F.*, X, 118-119). On peut aussi lui reprocher d'être « trop long », d'engendrer la satiété. « S'il ne se fatigue pas lui-même, il fatigue le lecteur » (*C. F.*, X, 138). Camoëns et Milton? Des « échos », d'ailleurs magnifiques (*C. F.*, II, 332). Dante? « Le poète de la nuit et des ténèbres » (*C. F.*, II, 372), « un théologien populaire, en vers quelquefois triviaux, quelquefois sublimes, qu'on peut lire en le feuilletant, comme on cherche une perle dans un tas d'écailles » (*C. F.*, II, 332), avec la joie de trouver parfois « une oasis dans le désert de la scolastique » (*C. F.*, IV, 134); « son œuvre, jadis intelligible et populaire, résiste, comme le sphinx, aux interrogations des érudits » (*C. F.*, III, 369), « la confusion de l'imagination du poète jetant la confusion dans ses tableaux » (*C. F.*, IV, 91); c'est une chronique rimée de la place du *Vieux-Palais*, à Florence » (*C. F.*, III, 370), incompréhensible, malgré les efforts de ses commentateurs, « qui se succèdent de génération en génération, comme les ombres des hiéroglyphes sur les obélisques de Thèbes » (*C. F.*, III, 371), et dont les œuvres « ne sont que la nuit délayée dans les ténèbres » (*C. F.*, III, 408), en dépit de toutes les traductions, dont celle de Lamennais, « œuvre estimable, mais malheureuse, où la servitude détruit la fidélité » (*C. F.*, III, 386). Passons à Skakespeare. « Le goût... décide, comme Voltaire, qu'il est le génie inculte d'une époque barbare » (*C. F.*, XXV, 332). Souvent, il « ne semble s'être élevé si haut dans l'Empyrée de l'idéal que pour vous précipiter dans la boue » (*C. F.*, XXV, 325). La dernière place, parmi les poètes étrangers, revient à Alfieri, dont « les sonnets sont vides d'amour », les satires, de « fades imitations de Juvénal..., de l'antique réchauffé à froid par une méchanceté classique » (*C. F.*, XXVII, 96). Que dire de ses « traductions pénibles, sans originalité, sans grâce et sans sel », de ses tragédies, œuvres médiocres dont l'ennui est la sève? « Quand on les a lues, on sent qu'on s'est prodigieusement ennuyé à lire cette sorte d'algèbre en vers blancs » (*C. F.*, XVII, 98), ce « *pensum* dialogué en vers toscans ». Il suffit d'en avoir lu quelques-uns pour comprendre que « la véritable maladie dont il mourut à quarante ans était l'ennui qu'il éprouvait lui-même à ses œuvres » (*C. F.*, XXI, 229). Gœthe? Un « divin

génie », qui « n'aima jamais que d'imagination » (*C. F.*, IX, 361). Son *Werther* « était plein de puérilités qui tournaient en ridicule, de naïvetés qui touchaient à la niaiserie, de germanismes de mœurs qui touchaient à la caricature » (*C. F.*, VII, 107). De même, tel acte de *Faust* est une « puérilité savante et poétique intercalée hors de propos par le poète » (*C. F.*, VII, 167).

Lord Byron, « après avoir écrit les plus pathétiques et les plus orientales poésies qui aient jamais attendri ou enchanté l'Occident, écrivait maintenant[1] son poème burlesque de *Don Juan*, apostasie quelquefois ravissante, quelquefois grossière et plate de son âme et de son génie. *Don Juan,* précisément parce que c'était un scandale, avait un succès immense et très disproportionné à son mérite. On passait sur des chants interminables de divagations, d'obscénités et de platitudes, pour s'extasier avec raison sur des chants inouïs de passion naïve, de jeunesse, d'innocence et de félicité » (*C. F.*, IV, 452). Lord Byron avait « commencé cette décadence morale par *Don Juan* ; c'est un Allemand, le poète satirique Heine, qui a aggravé le sacrilège par une série de facéties en vers et en prose qui sont les libelles du génie contre le génie » (*C. F.*, VII, 385). « En fermant avec humeur le volume de *Don Juan* de Byron, les facéties presque toujours sacrilèges de Heine, et quelquefois les poésies trop juvéniles et trop rabelaisiennes de Musset, il m'est arrivé, dis-je, de comparer l'impression que j'avais reçue dans ces volumes léthifères à une Morgue de la pensée où l'on va, pour les reconnaître, contempler avec répugnance et dégoût les choses mortes et décomposées du cœur humain » (*C. F.*, III, 473-474). De Banville, sans être cité, n'en est pas moins visé dans ces lignes où il est question de poètes « oubliant le sens pour ne s'occuper que des mètres ou des rimes de leurs compositions, et finissant par se glorifier eux-mêmes du nom de funambules de la poésie » (*C. F.*, III, 483).

LES PROSATEURS

Est-ce par simple jalousie de métier que Lamartine crible les poètes de ses flèches les plus acérées ? Nullement, car il n'est guère plus tendre pour les prosateurs. Oyez plutôt !

Rabelais ? Le « grand boueux de l'humanité[2], le génie ordurier

1. Vers 1828.

2. *Les Grands Écrivains français,* par Sainte-Beuve. Études des *Lundis* et des *Portraits* classés selon un ordre nouveau et annotés par Maurice Allem : « XIXe siècle. Les poètes, I », Paris, 1926, in-18, p. 360.

du cynisme, le scandale de l'oreille, de l'esprit, du cœur et du goût, le champignon vénéneux et fétide, né du fumier du cloître du moyen âge, le pourceau des moines défroqués, se délectant dans sa bauge immonde et faisant rejaillir avec délices les éclaboussures de sa lie sur le visage, sur les mœurs et sur la langue de son siècle » (*C. F.*, III, 425). Un « infâme cynique », qui « créait une langue avec de la boue » (*C. F.*, II, 118). « Il ne représente pas le plaisir, mais l'ordure » (*C. F.*, III, 425). La philosophie de Montaigne fait pitié. « Ce n'est pas la philosophie du pourceau, car il pense. Ce n'est pas la philosophie de l'homme, car il ne conclut rien. Mais c'est la philosophie de l'enfant qui joue avec tout » (*Confidences*, 373). Passons à Pascal, qui « n'a jamais autant de génie d'expression que quand il délire », « fou qui raille spirituellement des fous comme lui » (*C. F.*, XXVIII, 116), « insensé quand il raisonne..., méchant quand il argumente » (*C. F.*, XXIV, 642), à qui la langue « doit en précision sentie tout ce qu'il fait perdre de droit et de bon sens à la raison humaine » (*C. F.*, II, 125), à Bossuet « né pontife » (*C. F.*, II, 145), « catéchiste éloquent » (*C. F.*, IX, 330), « architecte du sophisme » (*C. F.*, XXVIII, 115), « philosophe auquel manque la vraie grandeur » (*C. F.*, XXVIII, 115), « langue d'or, âme adulatrice rassemblant en lui dans sa conduite et dans son langage devant Louis XIV le despotisme d'un docteur et les complaisances d'un courtisan » (*Raphaël*, 153). « Son ambition élevée, qu'il se dissimulait à lui-même sous la sainteté du zèle lui faisait tenir une balance égale entre les exigences de la cour de Rome et l'orgueil de Louis XIV... Serviteur ardent, mais suspect, Bossuet s'imposait ainsi à Rome par ses services à l'Église, à Versailles par son ascendant à Rome, au monde par la sublimité de son génie » (*Le Civil.*, II, 59-60). Arrivons à Fénelon, « dont le seul vice dans ses utopies sociales était de ne pas croire au vice » (*C. F.*, I, 44), « poète des chimères » (*C. F.*, XXVIII, 115), qui « efféminе avec grâce cette langue trop durcie par la trempe de Bossuet » (*C. F.*, II, 224), doux, mais puéril (*C. F.*, XXVIII, 115), esprit « cosmopolite et imaginaire » (*C. F.*, VI, 231), dont la « ville de Salente est construite de fantasmagories qui se détruisent les unes les autres » (*C. F.*, XXIV, 642). Que penser du *Télémaque* ? « Le monde entier connaît ce poème. Chrétien d'inspiration, il est païen de forme. Il correspond parfaitement par ce défaut d'originalité au temps et à l'homme. Fénelon, comme son livre, avait le génie païen et l'âme chrétienne. Malgré ce vice de composition, c'est le plus beau traité d'éducation et de

politique qui existe dans les temps modernes. La mélodie des vers lui manque, il est vrai. Fénelon n'avait pas assez d'énergie dans l'imagination pour exercer dans ses pensées cette pression du style qui les incruste dans le rythme. »

« La véritable imperfection de ce beau livre, c'est d'être une création moderne. C'est un jeu de l'esprit, un déguisement de l'imagination moderne, sous des fictions et sous des vêtements mythologiques. On y sent l'imitation sublime, mais l'imitation à toutes les lignes » (*Le Civil.*, II, 81-82).

« Le *Télémaque* est à la fois la grande *révélation* et la grande *utopie* des sociétés. Quand on remonte avec attention, chaînon par chaînon, des tribuns les plus fanatisés de la Convention aux Girondins, des Girondins à Mirabeau, de Mirabeau à Bernardin de Saint-Pierre, on trouve, pour premier des révolutionnaires... *Fénelon*; on trouve, pour évangile des vérités et des erreurs de la révolution moderne, *Télémaque*. Or, Fénelon, en politique, était à la fois vertueux et chimérique. De là les sommets et les précipices sur lesquels cette révolution s'élève, ou dans lesquels elle trébuche tour à tour dans l'application : tout ce qui est principe est admirable dans le *Télémaque*, tout ce qui est gouvernement est absurde. Vérités, erreurs, utopies, inconséquences, contradictions, illusions, possible, impossible, grandes vues, courtes vues, rêves, vagues aspirations sans point de départ, sans but et sans moyen d'exécution, tout fait de la politique du *Télémaque* une sorte de *pastorale* des gouvernements. Tout s'y mêle ; on croit nager dans l'océan des imaginations humaines sans boussole pour se diriger, sans pôle pour y tendre, sans rivage pour aborder. Tout y est ombre, rien n'y a un corps » (*Le Civil.*, II, 84-86). De Fénelon, passons à Buffon, « qui ne pouvait écrire qu'à l'ombre de la tour de Montbard et qui rendait dans un cénacle[1] les oracles de l'emphase » (*C. F.*, XXIV, 585), « trop majestueux, trop ostentatoire, surtout trop peu sensible », qui « décrit et n'émeut jamais » (*C. F.*, II, 170); à Diderot, auquel Lamartine préfère J. Janin, « mille fois plus sensé, plus poète et plus improvisateur » (*C. F.*, II, 294); à Montesquieu, qui a « de la prétention dans ses aperçus » (*C. F.*, XX, 270), qui a « le pédantisme de l'ignorance » (*C. F.*, XXVII, 90), qui « masque par la profondeur de l'intention le peu de profondeur des idées », qui est « grave de forme, très léger de fond », qui « a marché à reculons sans voir l'avenir » (*Id.*), et qui « s'est trompé neuf fois sur dix dans ses prémisses et dans

1. Le salon de Mme Necker.

ses conclusions » (*C. F.*, XXVII, 92) ; à J.-J. Rousseau, « génie étrange dont l'âme contenait à la fois un sage, un amant, un philosophe, un législateur et un insensé » (*Raphaël*, 111), « plus passionné qu'inspiré, grand instinct plus que grande vérité » (*Raphaël*, 153), « fou de génie » (*M. I.*), dont on peut définir l'œuvre « un *ranz des vaches sublime*, chanté pendant trente ans à la France et à l'étranger par le fils de l'horloger des Alpes » (*C. F.*, II, 167), qui, si longtemps, « a inondé la France de sentiments vrais, d'idées fausses, de romans systématiques et de systèmes politiques plus romanesques que ses romans » (*C. F.*, II, 168), dont l'*Émile* est « d'un style admirable, d'une conception insensée » (*C. F.*, XI, 392), et qui, dans le *Contrat Social*, se montre « le plus inexpérimental des législateurs. Il n'y a pas une de ses lois qui se tienne debout sur des pieds véritablement humains ; il fait, dans le *Contrat Social*, la législation des fantômes, comme il fait dans l'*Émile* l'éducation des ombres, et, dans la *Nouvelle Héloïse*, il ne fait que l'amour des abstractions ayant pour passion des phrases. Son *Contrat Social* porte tout entier à faux sur un sophisme qu'un souffle d'enfant ferait évanouir » (*C. F.*, VI, 232) ; il a « reçu de la pratique et de la raison autant de démentis qu'il contient de chimères » (*C. F.*, I, 44) ; ce livre qu'il « écrivit mal éveillé fut capable de donner le fanatisme de l'absurde à toute la bourgeoisie lettrée de la France, jusqu'à ce que la rage de l'impossible, le *delirium tremens* de la nation, s'emparât du peuple et lui fît commettre des crimes, des meurtres et des suicides, qui remontent, comme l'effet à la cause, à de mauvais raisonnements » (*C. F.*, XIV, 307). Mieux doué, Voltaire « a tout », mais « n'a que l'onction, le résumé de tout » ; « c'est une grandeur à laquelle il ne manque qu'un caractère, le sérieux » (*C. F.*, II, 163), et qui « n'a fait naître que le sentiment du ridicule » (*C. F.*, XXIX, 642). Laharpe est « homme collège, qui n'apprit que les mots, quand Sainte-Beuve apprécie les choses » (*C. F.*, XVII, 323).

Nous voici arrivés au XIX^e^ siècle. Au moment de juger des auteurs qui, pour la plupart, ont été ses amis, Lamartine va-t-il atténuer ses critiques ? Hélas ! Jamais elles n'auront été plus mordantes. Madame de Staël était « capable de tout comprendre, mais non de tout faire » (*C. F.*, XXIV, 585) ; son livre sur l'*Influence des passions* « disserte au lieu d'émouvoir » (*C. F.*, XXVI, 137) ; son ouvrage intitulé *Considérations sur la Révolution française* fut bien plus populaire que les autres « parce qu'il condescendait à bien plus de faiblesse d'esprit et à bien plus de banalités de son

temps » (*C. F.*, XXVI, 249). Charles Nodier « était le plus délicieux des causeurs et le plus dangereux des modèles » (*C. F.*, III, 439). Lamennais, « dévoré de la fièvre intermittente des idées contradictoires, mais sincères » (*C. F.*, IX, 233), pouvait être considéré comme le « *jacobin noir* de la révolution posthume du XIX^e^ siècle » ; on retrouvait dans ses conversations « les diatribes des premiers jacobins et les incroyables absurdités qu'ils vociféraient dans les séances de 1791 contre la cour et l'aristocratie » (*C. F.*, XXIV, 807). Son *Livre du peuple*? Superbe, mais cela ne portait que sur l'imagination. « C'était du jacobinisme par versets bibliques ». Babeuf, « un *Ephod* hébraïque, Proudhon socialiste faisant un tremblement de terre pour égaliser tout le monde par la ruine de tout ce qu'on appelait société » (*C. F.*, XXIV, 816). Sainte-Beuve « écrit à la loupe » (*C. F.*, II, 292) ; ses ouvrages ne brillaient pas, au début, par la clarté ; aussi Lamartine lui écrit-il l'épître suivante : « Dans vos premiers volumes de vos conversations du *Lundi*, vous étiez trop riche, trop abondant, trop nuancé, trop fin. Cela nuisait à la clarté et à l'intelligence.

« L'écheveau si touffu de vos pensées était trop emmêlé pour le vulgaire. Les nuances prévalaient sur les couleurs. Tout cela s'est vidé et classifié peu à peu (*C. F.*, XVII, 456).

« Votre style (dans les *Soirées du Lundi*), souvent embarrassé de l'abondance de vues et de l'excès d'esprit de l'auteur, ressemblait dans le commencement à un fil d'or mal dévidé, qui se noue dans sa trame... On s'y retrouvait, mais il fallait chercher son chemin » (*C. F.*, XVII, 323). « Vous avez défini, continue-t-il, *Monsieur Jean*, *maître d'école*, un *Jocelyn civil* ! » « Il n'y avait ni assez d'amour, ni assez de religion, ni assez de sacrifice en lui pour prendre l'âme tout entière. Cela sentait l'*École normale* plus que le sanctuaire dans les hautes montagnes des Alpes » (*C. F.*, XVII, 452).

Les *Contes drôlatiques* de Balzac ? Un « ouvrage de mosaïque très habilement conçu et exécuté, qui lui firent une réputation de mauvais aloi et quelque argent » (*C. F.*, XVIII, 323). Victor Hugo, parfois, « laisse emporter son génie aux fautes de Platon, dans le style de Platon... en accusant la société, résumé de l'homme, fait de l'homme imaginaire l'antagoniste et la victime de la société » (*C. F.*, XIV, 305-306). Il en est ainsi dans les *Misérables*, qu'on pourrait plus justement intituler l'*Épopée de la canaille* (*C. F.*, XIV, 359), « chef-d'œuvre, oui, mais... chef-d'œuvre d'impossibilité » (*C. F.*, XIV, 364), où « toutes les fois que l'auteur a besoin d'un personnage, il l'appelle du néant »

(*C. F.*, XV, 84), où « le roman finit en mélodrame souterrain » (*C. F.*, XV, 153), histoire qui, « avec ses situations bizarres et ses tiroirs plus longs que le bras, ne se relève que par la magie du style » (*C. F.*, XV, 154), encore qu'on puisse « laisser en pâture aux échenilleurs de mots et de formes les impropriétés de termes, les exagérations de phrases, les mauvais jeux de l'esprit, les impuretés de la langue, les fautes lourdes et même les saletés de goût, flatterie indigne du génie élevé d'un grand poète, cynisme de la démagogie, cette plèbe du langage, qui l'abaisse pour qu'il soit à son niveau, et qui le souille pour l'approprier à ses vices » (*C. F.*, XIV, 309). Saluons encore au passage Alfred de Musset, de l'œuvre duquel on voudrait retrancher « d'abord toutes ses juvénilités en prose, idylles de mansardes, pastorales de tabagie » (*C. F.*, IV, 79), pour arriver, enfin, à Alfred de Vigny, dont *Cinq-Mars* est un roman historique. Or, « le roman historique est un mensonge, et le plus dangereux de tous, puisque l'histoire ne sert que de faux témoin à l'invention » (*C. F.*, XVI, 257); « en bonne police littéraire », il « devrait être interdit » (*Id.*, 258). *Stello* consiste en « quelque chose qui rappelait Sterne, inconséquent, décousu, fragmentaire » (*C. F.*, XVI, 269); *Chatterton* est « un dangereux chef-d'œuvre, un manifeste socialiste touchant, contre le sens commun et contre la société de droit et de devoir commun aussi » (*C. F.*, XVI, 293). Henri Heine est « tour à tour libéral, monarchiste, allemand, français, napoléoniste, orléaniste, républicain, communiste, blasphémant la société quand elle règne, sapant le trône quand il est debout, impréquant la république quand elle sort pour un jour de ses propres vœux, cynique d'impiété quand il s'amuse, dévôt quand il souffre, ambigu quand il meurt, indéchiffrable partout, ce n'est pas un homme, c'est une plume, ou plutôt c'est une griffe, mais c'est la griffe d'un aigle des ténèbres, d'un singe de l'enfer amuseur des mauvais esprits » (*C. F.*, III, 455-456).

Nous nous en voudrions d'oublier les écrivains socialistes qui ont procédé « avec de bonnes intentions et des têtes faibles », depuis « Saint-Simon, qui veut réhabiliter la chair et la boue, jusqu'à Fourier qui veut passionner l'instinct brutal et moraliser l'immoralité, pour que tout soit vertus et volupté sur terre » (*C. F.*, XIV, 307).

LES PHILOSOPHES

Échapperont-ils à ce jeu de massacre? Que non! Commençons par Socrate, dont « la sagesse n'est qu'intelligence, elle n'est pas assez amour... Il est sage, il n'est pas martyr... Il meurt bien, mais il meurt pour lui-même autant que pour la vérité. » Il « ne fut ni le plus sage, ni le plus vertueux, ni le plus religieux surtout des philosophes de l'antiquité, mais il fut le plus spirituel et le plus aimable des honnêtes gens d'Athènes; il sait bien penser, bien parler, bien mourir; en un mot, il y eut, selon nous, trop de prudence dans sa sagesse et trop d'habileté dans sa vertu » (*Le Civil.*, II, 226-228). Platon est « beaucoup plus lettré, beaucoup moins inspiré que son maître, élégant, éloquent, poétique, épilogueur, rêveur, dissertateur, nuageux en philosophie, utopiste en politique »; on peut le définir une « espèce de J.-J. Rousseau d'Athènes, mais n'ayant pas la moindre connaissance des hommes, ni le moindre tact des réalités, et donnant à sa république idéale des lois en perpétuelle contradiction avec la nature humaine et avec la fondation, la conservation et le but des sociétés » (*C. F.*, XIV, 160). Il « n'a fait qu'une utopie politique n'ayant pour base que des songes dorés et incohérents » (*C. F.*, VI, 229). A ses dialogues, où « les choses sublimes et simples sont de Socrate, et les choses sophistiques et alambiquées sont de Platon » (*C. F.*, XIV, 301), on peut reprocher « leur forme même, qui embarrasse, distrait, interrompt, ralentit sans cesse l'argumentation » (*C. F.*, XIV, 159), leur « argutie métaphysique » (*C. F.*, XIV, 161), leur procédé « lent, verbeux, diffus » (*C. F.*, XIV, 163). Quand on en a lu deux ou trois, « on a l'esprit véritablement assourdi par ce roulis d'un océan de paroles » (*C. F.*, XIV, 164)... Et voilà « pourquoi, dans Platon, la sagesse ressemble tant au sophisme » (*C. F.*, XIV, 165). D'ailleurs, « la métaphysique amaigrit l'esprit et lasse le lecteur » (*C. F.*, XI, 487). Quant à sa *République*, « cette énorme chimère en dix livres se résume dans cinq ou six énormités aussi paradoxales qu'impraticables : c'est le contre-pied de la nature, de l'expérience et de l'histoire : un monde renversé » (*C. F.*, XIV, 269). Il « mêle à la sublime doctrine de son maître tant de sophismes, tant de puérilités, tant de chimères et tant de dépravation d'idées, de lois et de mœurs, que cette pure philosophie socratique en fut viciée presque dans sa source, et qu'en se sanctifiant avec Socrate, on craint toujours de se corrompre avec Platon » (*C. F.*, XIV, 303). De celui-ci, « construisant des républiques

comme des nuées suspendues sur le vide » (*C. F.*, I, 44), passons à Aristote, « ce Montesquieu de l'antiquité cherchant des exemples plus que des règles en faisant l'anatomie des gouvernements et des lois » (*C. F.*, I, 44). L'insuffisance du raisonnement purement humain se révèle dans sa *Métaphysique*. « Il veut se passer du mot « mystère », qui seul donne la clef des deux mondes, et il reste à la porte de l'un et de l'autre... Quand on vient de lire attentivement la *Psychologie*, on s'attriste au lieu d'admirer » (*C. F.*, XVIII, 133-134). « L'observation attentive des faits s'élève contre Aristote et c'est la vérité qui dépose contre lui. » Son ouvrage contient « d'immenses erreurs et des lacunes non moins immenses » (*C. F.*, XVIII, 176-177).

Thomas Moore? « Un Platon britannique rêvant dans le brouillard » (*C. F.*, VI, 231); MM. de Bonald et de Maistre? Des « hommes de réactions et non d'idées » (*C. F.*, VI, 233), celui-là employant « un grand esprit et un bon style du XVII^e^ siècle à se peindre lui-même dans ses propres sophismes » (*C. F.*, II, 273); celui-ci, grand amateur de « phrases malsonnantes », d' « expressions risquées jusqu'au grotesque napolitain », de « constructions russes ou savoyardes » (*C. F.*, VII, 416), de « sauvageries de style » qui « étaient des appas tendus à la curiosité » (*C. F.*, VII, 416). Ses *Considérations sur la France* firent sensation, bien qu'en somme il s'agît d'un « livre nul comme prophétie, violent comme philosophie, désordonné comme politique » (*C. F.*, VII, 424); les *Soirées de Pétersbourg*, « sorte de dialogues de Platon chrétien écrits à la cour d'un roi des Scythes », sont l'ouvrage où il a développé le plus de talent, d'audace, d'esprit et d'originalité souvent étrange de style » (*C. F.*, VII, 5) et où il a le plus abondé en sophismes : « Quand il est dans la vérité, nul écrivain ne s'y enfonce plus avant... malheureusement, il s'enfonce avec la même force et avec le même goût de l'excès dans l'erreur » (*C. F.*, VIII, 30); le *Pape*, « œuvre très savante, quoique très décousue », n'est plus guère lu aujourd'hui que par les légistes sacrés ou par les érudits du sanctuaire » (*C. F.*, VII, 52). Pour caractériser son style, « il faut trois noms : Bossuet, Voltaire, Pascal : Bossuet pour l'élévation, Voltaire pour le sarcasme, Pascal pour la profondeur. Malheureusement, une inégalité continuelle, un goût plus allobroge que français, des saccades fréquentes du sublime au quolibet déparent cette belle nature » (*C. F.*, VIII, 74). En somme, auteur dans lequel « il a trop de sophiste » (*C. F.*, VIII, 66), « publiciste très contestable et très variable, qui, pour conserver sa réputation d'infaillibilité,

corrigeait après coup ses oracles quand la fortune démentait ses prévisions; et qui savait être toujours de l'avis des événements » (*C. F.*, VII, 472), « se retourner quand la roue tournait » (*C. F.*, VII, 434). Ajoutons que « le dialogue n'allait pas à son caractère; sa conversation était un inépuisable monologue » (*C. F.*, VII, 413). Aussi, quand il eut fatigué la cour de Sardaigne... des secousses de son imagination, « on l'envoya pérorer ailleurs » (*C. F.*, VII, 428). Prophète infatigable, il « mourut en prophétisant encore » (*C. F.*, VIII, 65). Passons sur Joubert, « qui n'a laissé que des *Pensées*, et qui aurait pu laisser des œuvres » (*C. F.*, XXVIII, 33), pour arriver à Lamennais, « Rousseau sans onction et sans pathétique » (*C. F.*, II, 271), qui « raisonnait avec une logique aussi savamment membrée qu'une charpente de fer, il déclamait avec une majesté de voix, une vigueur de gestes, une insolence de conviction, une audace d'apostrophes qui imitaient admirablement l'éloquence... L'âme manquant « aux mots, ce n'était que la draperie du génie » (*C. F.*, II, 271), et à Victor Cousin qui, vers 1820, « importait en France la philosophie de l'enthousiasme; il ressemblait plus à un prophète tourmenté par l'inspiration qu'à un disciple de Platon. Nous croyions qu'il allait dire enfin le mot de Dieu retenu sur ses lèvres. Hélas! Il ne nous dit que des demi-mots, mais il les disait dans une langue de feu » (*C. F.*, II, 280). « Une éloquence grave, mystique, confidentielle et à demi-voix, comme les secrets de l'autre monde, presse autour de lui les esprits avides de croire après avoir tant douté. Sa parole promettant toujours, c'était l'éternel crépuscule d'une éminente vérité! On espérait sans cesse la voir éclore plus visible et plus complète de ses discours ou de ses pages ». De ses cours, on ne « sortait pas éclairé, mais enivré » (*H. de la R.*, II, 205).

LES HOMMES POLITIQUES

La liste complète des hommes politiques « égratignés » par Lamartine remplirait, à elle seule, un numéro complet de la *Revue*. Ici encore contentons-nous de glaner.

Comment définir Sieyès? L'auteur d'une Constitution qu'il est inutile d'analyser : « on n'analyse pas le néant » (*C. F.*, VIII, 125). Danton « prit le crime pour du génie » (*C. F.*, XIII, 52). M. Necker « était un de ces hommes de bruit et de vent que l'engouement de leur époque enfle jusqu'aux proportions d'un grand homme, qui passent la moitié de leur vie à surexciter les

espérances de leurs contemporains et l'autre moitié à les détromper de leur fausse supériorité; routinier en finances; banquier plutôt qu'administrateur du trésor public, novateur en paroles, stérile en mesures, pompeux en éloquence, vide en idées, boursouflé en style, obscur en chiffres, nul en politique » (*C. F.*, XXVI, 94).

Autrement intelligent a été M. de Talleyrand, l'un des premiers diplomates de l'époque. Mais il n'a guère brillé par la fidélité. Cette « puissance d'esprit... laissait passer l'orage en Amérique pour revenir au premier vent maniable dans sa patrie » (*C. F.*, II, 222). Les hommes de goût seraient bien fâchés de n'avoir pas connu ce grand homme d'esprit. Mais « il y a une lumière qui vient de l'esprit et une lumière qui vient de la conscience. Il n'avait que l'une des deux, et ce n'était pas la meilleure » (*C. F.*, II, 388). Commit-il des malversations? Jamais. Eut-il des scrupules? « Pas davantage » (*C. F.*, X, 331). C'était un « homme à deux faces dont aucune ne trahissait l'autre » (*H. de la R.*, I). A soixante-deux ans, « le dédain sans hauteur qu'il « montrait pour les préjugés du vulgaire l'empêchait de rougir des contradictions que l'opinion pouvait noter ou flétrir dans sa pensée » (*H. de la R.*, III, 16).

Cambacérès est pris au sérieux par Thiers. En réalité, c'était un « homme en qui le ridicule du caractère s'associait par égale portion avec la sagacité de l'esprit » (*C. F.*, VIII, 126), « excellent à un rang secondaire, dans l'ombre, mais qui n'aurait jamais existé s'il n'avait été le second d'un grand homme » (*C. F.*, VIII, 126). Son seul mérite, c'est d'avoir été l'une des oreilles de l'empereur » (*H. de la R.*, I, 36), qui « estimait sa capacité et ne redoutait rien de son courage » (*H. de la R.*, I, 38). Ayant figuré parmi les « muets de la Convention pendant la Terreur » (*H. de la R.*, I, 37), cet étrange archichancelier « semblait rechercher les ridicules. Il se promenait tous les soirs en costume de la vieille cour, accompagné de deux chambellans grotesques, la tête découverte, coiffée et poudrée comme nos pères, dans la galerie du Palais-Royal. Les filles perdues, les enfants et les étrangers suivaient ce groupe de leurs regards et de leurs huées » (*H. de la R.*, I, 39).

Aussi peu intéressant, Benjamin Constant, « cet Allemand léger, la pire espèce des légèretés » (*C. F.*, IX, 110), « demi-lettré, demi-politique, demi-orateur, demi-royaliste, demi-républicain, ancien tribun sous le Consulat, célébrité de demi-jour, mais que l'ombre même rendait plus imposante » (*H. de la R.*, II, 313), qui, tant

de fois, eut ses réserves et ses retours par lesquels les transfuges desservent à la fois la cause qu'ils ont embrassée et celle qu'ils ont trahie » (*H. de la R.*, II, 414), « courtisan alternatif de la popularité et de la faveur de la cour » (*H. de la R.*, III, 381), homme politique « investi par l'esprit de parti d'une réputation qui dépassait ses talents, dogmatique et ténébreux dans les théories, lucide et souple dans les faits, aristocrate avec les nobles, populaire avec les démocrates » (*H. de la R.*, V, 440-441). « Les versatilités effrontées de Rome sous le Bas-Empire n'ont rien dans Tacite qui égale l'apostasie de soi-même en quelques heures par Benjamin Constant » (*C. F.*, XXVI, 267), « Caton appelé d'un signe aux Tuileries et vite mué en courtisan de César, devenu en vingt-quatre heures le conseiller intime et salarié du tyran », qui « devint trois mois après un des *bienvenus* de la seconde restauration des Bourbons, puis, quelques années plus tard, la voix, l'oracle et le modèle des puritains de la liberté ; puis le complice rémunéré de la révolution de 1830; puis une renommée de secte; puis une mémoire apprenant à tout mépriser dans ce temps de partis, même l'estime des hommes » (*C. F.*, XXVI, 268).

Fouché ne mérite pas moins une place d'honneur dans le *Dictionnaire des Girouettes* ; Fouché, « terroriste assoupli » (*C. F.*, XXVI, 267), « le génie même de l'insolence et de l'intrigue » (*H. de la R.*, IV, 144), « proconsul sous la Convention, ministre sous le destructeur des républiques,... mauvais génie de Napoléon... restaurateur de ces Bourbons qu'il avait dédaignés et proscrits, qui avait voulu être le ministre des Bourbons sans transition d'époque et de circonstances; Fouché du lendemain rejetant insolemment son costume révolutionnaire et se tournant dans le costume de cour contre le Fouché de la veille » (*C. F.*, IV, 144); Fouché qui, « en se précipitant dans le ministère du roi après sa rentrée, avait eu une étourderie d'ambition qui attestait en lui plus de manie d'importance que de vrai génie des situations » (*H. de la R.*, V, 143); Fouché qui, « n'ayant point de conscience, n'avait point de remords » (*H. de la R.*, IV, 124); Fouché, « acteur consommé sous les deux visages de l'homme de ruse et de l'homme d'audace; il ne lui manque rien en habileté, peu en bon sens, tout en vertus. Ce mot le définit, mais ce mot le juge. On le regardera éternellement, on l'admirera quelquefois, on ne l'estimera jamais » (*H. de la R.*, IV, 290).

Lally-Tollendal? Un « orateur verbeux et déclamatoire qui aimait à flatter les opinions nombreuses et à servir les ministres »

(*H. de la R.*, V, 107). Un « vieillard qui avait les étourderies de la jeunesse » (*H. de la R.*, V, 211). Un « homme de tribune plus bruyant qu'éloquent » (*H. de la R.*, III, 123).

D'autres royalistes notoires sont aussi maltraités : M. de Blacas, sans un passeport de qui la vérité ne pouvait arriver jusqu'au roi (*H. de la R.*, II, 108), « l'homme le plus propre à dépopulariser même l'infortune et l'exil du roi... d'une intelligence mûrie dans les doctrines étroites... infatué du passé, rebelle au présent, fermé à l'avenir » (*H. de la R.*, III, 116), « présentant le sceptre à un peuple nouveau comme on présente le joug à un peuple vaincu », au reste, d'une fidélité irréprochable : « Tel était ce favori si agréable à Louis XVIII dans sa retraite d'Hartwell, mais si funeste dans son palais » (*H. de la R.*, I, 388). Le marquis de Maisonfort? Un de ces débris de « l'émigration qui avaient passé leur vie dans les vicissitudes, dans les aventures des cours et des conspirations » (*H. de la R.*, 111-119); M. de Vitrolles? « L'entrepreneur et l'entremetteur multiple à lui seul de trois ou quatre conjurations » (*H. de la R.*, II, 44), « homme d'action plutôt que de réflexion » (*H. de la R.*, II, 66), « plus propre aux conspirations qu'au gouvernement » (*H. de la R.*, II, 373). M. Hyde de Neuville « prenait toujours ses sentiments pour de la politique » (*H. de la R.*, VI, 241). Citons encore M. de Jaucourt que « l'amitié liait à M. de Talleyrand, la naissance à l'aristocratie, le souvenir à la constitution, les faveurs reçues à l'Empire », si bien que « tout répondait de lui à tous » (*H. de la R.*, I, 197); M. de Bonald, « vieillard d'idées » (*Raphaël*, 92), qui « croyait à la révélation politique comme à la révélation chrétienne » (*H. de la R.*, II, 200); l'abbé de Montesquiou, « ministre confidentiel du roi Louis XVIII » (*H. de la R.*, II, 71), « louvoyant entre deux idées et deux époques sans en satisfaire et sans en irriter aucune » (*H. de la R.*, II, 105). M. d'Ambray, ancien avocat général au Parlement de Paris, qui « s'y était distingué avant la révolution dans l'exercice de ses fonctions par un talent que le souvenir et la longue retraite avaient exagéré » (*H. de la R.*, II, 103), « chancelier inactif de 1814 » (*H. de la R.*, IV, 173); M. de Vaublanc, « connu pour une éloquence emphatique », qui « croyait à son éloquence et à son aptitude au gouvernement », négligé par de Blacas, dédaigné et raillé par les amis de Talleyrand, « considéré par les hommes nouveaux comme une faible tête pleine du vent de sa propre importance » (*H. de la R.*, III, 126); M. Roux-Laborie, « l'esprit le plus entremetteur de cette époque » (*H. de la R.*, III, 123); M. Ferrand, « incapacité

surannée » (*H. de la R.*, II, 314), « un de ces théoriciens les plus impérieux et les plus inintelligents » (*H. de la R.*, II, 143); M. Beugnot, « un de ces hommes de circonstance et de ressources que tous les temps retrouvent sous leurs mains » (*H. de la R.*, I, 214); le comte de Molé, que Lamartine a connu « très jeune encore, mais déjà mûr d'idées et souple de caractère » (*C. F.*, XXVIII, 37), « d'une opinion adaptée au temps,... osant beaucoup pour plaire, tout pour servir » (*H. de la R.*, I, 29), « né grave..., éminemment propre au gouvernement représentatif, moins l'éloquence... »; M. Pasquier, « esprit le plus habile aux transitions qui pût glisser avec grâce d'un gouvernement à l'autre, pourvu que ce fût un gouvernement » (*C. F.*, II, 278), qui « prêta (depuis son passage aux Affaires étrangères, en 1820) au gouvernement orléaniste triomphant, sous le nom de chancelier, un appui trop complaisant à tout ce qui s'appelait pouvoir », un « de ces hommes qu'on ne saurait louer sans réserve, parce qu'en soutenant les gouvernements, ils soutiennent les fortunes et les honneurs dont ces régimes soldent généreusement leurs services » (*M. P.*, XXVII, 153); Royer-Collard, « philosophe par nature, orateur par réflexion, homme d'État par désœuvrement,... le mépris étant sa puissance, il le portait jusqu'au sublime » (*C. F.*, II, 285); « il y avait beaucoup de secrètes complaisances pour la popularité dans son orgueil; il blessait souvent, mais il ne blessait jamais tout le monde à la fois ». Porté, par son tempérament, à la critique, il « trouvait des inconvénients à tout..., ne prenait l'initiative ni la responsabilité de rien, et... servant ainsi tous les mécontentements et toutes les négations, il échappait lui-même à la critique par l'indécision souveraine de son esprit » (*H. de la R.*, V, 199); Auguste Périer, « jaloux de ce qui était en haut, superbe pour ce qui était en bas » (*C. F.*, IX, 142); M. de Polignac, dont Lamartine écrit : « J'aimais sa personne,... je plaignais ses hallucinations » (*C. F.*, IV, 296); Laffitte, « homme dans lequel l'inconséquence et la gloriole se mêlaient, dit-on, à des qualités réelles » (*C. F.*, IV, 316); Lafayette, « dont le cœur ne fléchissait jamais devant aucune témérité, comme son esprit ne reculait devant aucune chimère » (*H. de la R.*, VI, 380), « homme étrange, toujours à contre-temps dans les événements, qui, après avoir conspiré sans cesse contre toutes les royautés, conspirait encore contre lui-même » (*H. de la R.*, VI, 403); tel orateur de 1848, qui « part légitimiste de Lyon pour arriver orléaniste à Paris » (*Rév. de 1848*, Paris, 1852, 3e édition, t. I, p. 439); M. Duvergier de Hauranne, « plus fier de remuer que de

régner » (*Rév. de 1848*, I, 27); Ledru-Rollin, « popularité sonore » (*Rév. de 1848*, I, 45). Quant à « M. de Semonville, il faudrait remonter aux temps de Rome et d'Athènes pour trouver en un seul nom tant de souplesse à revêtir et à dépouiller tous les rôles, tant de banalité dans les dévouements, tant de promptitude aux défections, tant d'audace dans les revirements, tant de prostration dans la flatterie, tant d'à-propos dans l'insolence », dont le nom « s'était aplati dans la considération publique », et qui était « parvenu, en serpentant, jusqu'aux plus hautes dignités » (*H. de la R.*, VI, 358), « acteur consommé qui aimait les scènes théâtrales et qui avait des larmes dans le rôle même quand il n'en avait pas dans le cœur » (*H. de la R.*, VI, 360); Thiers, qui, alors qu'il commençait sa « carrière politique, s'était rallié au parti de la guerre extérieure par le manque de réflexion, cause habituelle alors de ses fautes », et qui, quelques jours après, avait « combattu le même parti avec l'énergie novice de sa parole et la diffusion habituelle de son langage » (*M. P.*, I, 283), qui, quelques années plus tard, nommé président du conseil, fut, au pouvoir, « hésitant et très faible... » (*M. P.*, I, 356), « homme dont le talent prêt à tout est capable des évolutions les plus inattendues » (*M. P.*, II, 96); Guizot, enfin, qu'on connaissait depuis 1814, « confident d'abord inaperçu de l'abbé de Montesquiou sous un ministère royaliste; agent avoué des négociations des légitimistes à Gand, rentré de cette courte émigration politique pour prêter sa plume au ministère Richelieu...; conseiller intime et publiciste confidentiel de M. Decazes, qu'il appuyait avec ses amis... partisans de ses théories empruntées à l'histoire des Stuarts et mal adaptées à son pays, adepte de M. Royer-Collard, dont il s'était fait le disciple avant d'en devenir le rival; servant avec lui la secte des *doctrinaires*, ce schisme tour à tour austère et remuant du royalisme; s'avançant de plus en plus dans le libéralisme à mesure que l'esprit représentatif assurait plus de victoires et plus d'honneurs à ses organes », d'ailleurs « écrivain laborieux, professeur éloquent, publiciste infatigable », mais aussi « jeune homme superbe qui n'avait sur le visage ni la modestie ni la timidité, grâces de la jeunesse », que, vers 1830, le patronage de l'opposition révolutionnaire venait de porter « au pied de la tribune où il devait monter, dominer et tomber avec tant d'éclat et tant de ruine » (*H. de la R.*, VI, 266); homme politique « d'une confiance imperturbable dans la puissance de sa volonté et dans l'infaillibilité de ses desseins » (*M. P.*, II, 115), « ministre également impopulaire par la paix et par la guerre » (*M. P.*, II,

84); « homme d'État de la monarchie stationnaire », rassuré contre les mouvements d'opinion « par la confiance en lui-même et par le dédain du vulgaire qui faisaient le fond de sa nature » (*M. P.*, II, 64).

LES ORATEURS

Pour être bref, le jugement de Lamartine sur les orateurs français n'en est guère plus favorable.

Mirabeau? « Un vicieux : le vice chez lui a servi l'éloquence..., il a vicié et stérilisé le génie » (*C. F.*, VI, 233); Berryer, « éloquent, mais impolitique » (*M. P.*, I, 257), est « un de ces orateurs à grande voix que la providence réserve comme une consolation aux grandes causes perdues » (*M. P.*, II, 44); Odilon Barrot, très « honnête homme, très studieux, très éloquent, méritant de l'être..., n'avait d'autres défauts que d'être avocat, c'est-à-dire parlant pour parler et non pour conclure » (*M. P.*, I, 320); quant à Royer-Collard, ses discours « n'étaient pas des discours, mais des oracles rédigés dans une sorte d'algèbre éloquente. On ne les comprenait qu'à la deuxième ou à la troisième lecture » (*C. F.*, II, 286).

Et les orateurs anglais? Lamartine les a assez fréquentés pour s'être fait, au sujet de chacun, une opinion, qu'il s'agisse de Chatam, dont « malheureusement, il ne reste, comme de Phidias au Parthénon, que des débris, des têtes, des bras, des torses mutilés » (*Raphaël*, 52), ou de Fox, qu'il trouve « déclamateur, quoique prosaïque, un de ces génies chicaneurs nés pour contredire et non pour dire, avocats sans toge, qui n'ont de conscience que dans la voix et qui plaident avant tout pour leur popularité » (*Raphaël*, 52).

(*A suivre.*) L. Babonneix.

SAINTE-BEUVE LATINISTE

Au début de 1855, une nouvelle vie semblait s'annoncer pour le critique des *Lundis* : le ministre Fortoul venait de lui donner la succession de Tissot au Collège de France ; il allait quitter ces sujets où le travail de chaque semaine le ramenait sans répit, ces livres pleins de rumeurs de la vie présente ; il allait se reposer dans le calme des âges classiques, « trop heureux d'échapper désormais à des voisinages trop modernes ». Il dirait sa joie à ses auditeurs, et les convierait à venir partager ses loisirs au milieu de « cette moyenne antiquité dans laquelle, leur déclarerait-il, nous allons désormais habiter et vivre » : « Nous autres, Gaulois, à qui il a été donné de bonne heure de savoir le chemin du Capitole » : cette parole martiale qui jetterait opportunément, au passage, l'éclair de l'épée de Brennus, serait un adieu à la France en même temps qu'un dernier salut à sa gloire.... La houleuse jeunesse des écoles, à qui le Sainte-Beuve de l'Empire était odieux, disposa autrement de son sort : « Quand je ne songeais qu'à bien faire dans cette carrière nouvelle, d'autres ne songeaient qu'à m'entraver dès le seuil et à m'ôter la parole[1] ». A regret, il dut quitter le chemin du Capitole. Mais il venait de céder, un moment à une longue nostalgie, et à des rêves, à des images anciennes, à un Sainte-Beuve latiniste mal assoupi au fond de lui-même[2]....

*
* *

Une première image, d'abord, une image d'enfance : Boulogne. Dans la maison de l'orphelin, le souvenir du père est encore présent. On se rappelle cet homme cultivé, qui trouvait si aisément, à l'occasion, une citation de Lucrèce, qui aimait les livres, et couvrait de commentaires les marges de son Virgile :

> Sans oublier jamais son Virgile-*elzévir*,
> Il sortait[3]....

Tout un passé d'aimable humanisme enveloppe l'enfant de Bou-

1. *Lundis*, XI, p. 288.
2. Cf. Abel Lefranc, *Sainte-Beuve au Collège de France*, dans le *Livre d'Or de Sainte-Beuve*, 1905 ; et *ibid.* : Gaston Boissier, *L'Étude sur Virgile de Sainte-Beuve*.
3. *Pensées d'Août, A M. Patin* ; et cf. *Nouveaux Lundis*, t. XIII, p. 42.

logne, qui grandit au temps où Fontanes règne sur les professeurs et Chateaubriand sur les élèves : « Appartenant plus qu'on ne croirait, par mes études premières, par mes prédilections secrètes, — dira-t-il à ses auditeurs du Collège de France, — à cette école française admiratrice de l'antiquité dans le sens de Fontanes, de Chateaubriand, de Delille lui-même.... » Delille : toute la fleur de ce XVIII^e^ siècle délicat et futile qui rejoint Ausone. N'en doutons pas : l'enfance de Sainte-Beuve a été bercée dans cet esprit charmant et suranné ; il ne médira jamais sans réserve de La Harpe ; il a connu plus d'un de ces hommes d'autrefois qui avaient toujours, au coin de leur phrase, un petit lambeau de citation latine, et, comme il dit, un bout de la toge romaine, — de ceux, comme il dit encore, qui ne pouvaient avoir une pensée sans en demander la permission aux Anciens. Et puis, les Romains de la Révolution n'étaient pas si loin, quand il entrait au pensionnat de M. Blériot, dans la classe de M. Clouët. Il parlera en connaisseur de ces âmes romaines de la fin du XVIII^e^ siècle, de leur morne sagesse, de leur mélancolie épicurienne. Il aurait, lui aussi, rencontré sa juste place et son vrai climat dans cette génération indécise de Joubert et du *Génie du Christianisme*, qui avait recouvré le sens et le goût de la paix virgilienne. Il n'eût pas été choqué à l'excès de quelque fausse noblesse, dans l'art de traduire Horace ou Cicéron : il pardonnera à Daru d'avoir mis le ton de l'*Almanach des Muses* dans ses traductions d'auteurs latins. Il a entendu parler, il a parlé lui-même, avec une liberté railleuse et affectueuse, des universitaires de ce temps, comme Noël, comme Boissonade[1] : honnêtes gens qui goûtaient les bagatelles et scandaient des hendécasyllabes. Parfois, pourtant, une inquiétude lui vient, une tentation : cette génération savait-elle le latin? Certes, elle lui vouait un superstitieux respect : Sainte-Beuve a connu l'un de ces hommes qui ne cheminaient jamais sans un vers d'Horace ou de Virgile, — M. Biot; et une fois, il avait entendu M. Biot commenter avec émerveillement un passage des *Géorgiques*; mais, une autre fois, le savant enthousiaste, en citant le passage d'Horace : *tecto vicinus jugis aquae fons*, avait laissé voir, imprudemment, qu'il prenait *jugis* pour des sommets de colline. Peut-être Sainte-Beuve assistait-il au cours de Népomucène Lemercier, le jour où le bouillant classique avait traduit le *nitique cothurno* d'Horace par : briller de l'éclat du cothurne. Enfin, n'était-ce pas lui-même, l'écolier dont il nous parle quelque part : cet écolier de 1818, admis à la

1. Voir cinq lettres de Sainte-Beuve à Boissonade publiées par Chambon, *Revue d'Histoire Littéraire*, 1901.

table de son chef d'institution, y avait rencontré Picard, qui lui avait fait ce compliment : « Jeune homme, vous êtes *empereur* (on appelait ainsi les premiers de la classe dans l'ancienne université); pour moi, je n'ai jamais été que le trente-sixième ». Picard, Lemercier, Biot, — une génération qui connaissait mal sa grammaire latine, une génération sacrifiée[1] !

Pour lui, il retrouve, une à une, ses reliques d'ancien « empereur » : voici l'*Horace* (édition de Rouen, publiée par Josephus Juvencius, S. J., 1736) sur la garde duquel sont inscrits, avec des pensées littéraires de son professeur, des vers de Gresset, de Voltaire, à la gloire d'Horace; voici un autre *Horace* de 1760, en deux volumes, avec quelques lignes, d'une jeune écriture, où le futur critique résumait la vie du poète; et encore un petit exemplaire des *Commentaires*, où il jetait, en 1818, un court jugement de collège sur ce « grand capitaine et grand littérateur »; et voici ce *Virgile* en quatre volumes (Burmann, 1746), qu'il reçut comme prix du Concours général. Quelle laborieuse jeunesse ! Pareille, il le suppose, à la jeunesse de Virgile même, dans l'attente de la visite silencieuse de la Muse[2]; toute tournée vers Rome et les vers latins : « On vous élève ou l'on vous élevait en ce temps-là au collège, dira-t-il en 1864, à ne rien tant admirer que Virgile, Horace, Ovide, Térence, à faire des vers à leur exemple, à ne voir la belle et pure gloire que de ce côté. De mon temps, c'était encore ainsi. » Il compose des devoirs d'histoire où passent l'ombre de Caton, et du Sénat, et du Peuple; et en quel beau style latin : « ... il lui enleva la couronne et la vie[3] » ! Il a des accessits de version, de thème, de vers latins, un prix de discours latin au Collège Bourbon, un accessit de Discours latin au Concours général[4]. Au même concours, il triomphe en vers latins[5]. S'il écrit à son camarade de Boulogne, Eustache Barbe, il invoque les Thraseas, les Helvidius; il rencontre, au Collège Charlemagne, un ami latiniste, Loudierre, qui restera le conseiller de ses études latines[6]. Dans les carnets de sa dix-septième année, il se plaît à inscrire les vers

1. Sainte-Beuve dénoncera aussi dans la fin du XVIII[e] siècle « le point minimum » de l'hellénisme en France, en la personne de Suard (lettre à Egger, 22 juin 1868).

2. *Lundis*, t. XIII, p. 8.

3. Voir M[me] Paul de Samie, « Premières cristallisations d'un esprit critique », *Revue d'Histoire Littéraire*, juillet-septembre 1931.

4. Cf. M[me] de Samie, *loc. cit.*; Léon Séché, « Sainte-Beuve étudiant », *Revue de Belgique*, 1905; Louis de la Ville de Mirmont, « Sainte-Beuve élève de rhétorique au Collège Bourbon », *Censeur politique et littéraire*, 22 février 1908.

5. *Annales des Concours généraux* de Belin et Roches, t. I, Rhétorique, p. 115-117; et Ch. Baudelaire, *Vers latins.... suivis de compositions latines de Sainte-Beuve et A. de Musset*, p. p. Jules Mouquet, 1933.

6. Cf. Jules Troubat, *Souvenirs et Indiscrétions*, p. 137-138 et 156.

latins d'un hymne à l'hyménée ; et, s'il a quelque grief contre la pension Landry, il exhale sa plainte en latin : « tyrrannidem quamdam et nostram servitudinem ego tolerandi impatiens ». Et il ajoute, en une imprécatoire formule : « Et ipse quotidiana supra dictorum recitatione odium vovebo....[1] »

Mais tous les jours ne sont pas moroses, à la pension Landry. Le jeune « matou » Sainte-Beuve fait parfois patte de velours. Il adresse des vers à Mme Landry pour le jour de sa fête[2]. Et d'autres vers encore pour la fête de M. Landry[3]. Auprès de lui, un camarade du même âge, Jules Oudot, élève comme lui du Collège Charlemagne (que sa petite sœur est charmante, *questa gentilissima* Nathalie, si pensive, si sérieuse[4] !), cet Oudot que ses collègues de la Faculté de droit appelleront un jour « le chef de l'école philosophique », travaille et se classe en bon rang : « Jules Oudot, dit un de ses biographes, s'est livré avec une persévérante ardeur à ses études[5] » ; et Sainte-Beuve l'en félicite en latin : *Ad studiosissimum J. Oudot*, — c'est sous cette dédicace qu'il griffonne les vers inédits que nous publions, et où, peut-être, il faut chercher quelque symbole[6] : conseils de « matou » à « matou », sur l'art d'attirer la bienveillance du maître, et d'envelopper de caressantes chatteries quelque puissante amitié ; conseils d'une âme frôleuse qui sait s'insinuer et circonvenir :

Sub casulae tecto, vetus est jam fabula[7], vitae
Tempora felina gemini de stirpe sodales
Inclyta degebant, tali quos pectore dudum
Non orbi natura dedit, par nobile fratrûm
Quos genuit pulchro Rodilardus sanguine, gentis
Immortale decus, fatis dum vita maneret.
Quos patriam laudem docuit magnosque labores
Atque exempla sequi ; nec te, Rodilarde, puderet
Dicere posse tuos, nisi te mors atra tulisset.
Ambobus bene partus honos, ambobus et idem
Sanguis erat venis, eadem non mensa ; cibusque

1. M. L. Pailleron, *Sainte-Beuve à seize ans*, Le Divan, 1927.
2. Voir Introduction du *Journal* de Ferdinand Denis, 1932, p. 35.
3. Voir *Correspondance générale* de Saint-Beuve, publiée par Jean Bonnerot, t. I, p. 38. Sans doute faut-il modifier la note sur un point : il ne s'agit pas dans cette lettre à Adam des vers à Mme Landry ; et ces derniers avaient sans doute été composés deux mois auparavant, le jour où l'on avait acheté un porte-huilier à la maîtresse de pension.....
4. Henri Lalou, *Charles Vertel, Nathalie Oudot et Sainte-Beuve*, Champion, 1913.
5. Vieux, *La Franche-Comté*, 22 septembre 1865.
6. Le manuscrit de Sainte-Beuve se trouve parmi les papiers de Ferdinand Denis, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.
7. *Fetus* biffé.

Absimilis formam absimilem faciebat utrique.
Alter enim nitida florens pinguedine, tanquam
Qui sacra Junonis ferret vultumque sacerdos[1]
Alterno gravis incedit pede : flamma refulget
Plurima luminibus; patulo vestitur amictu,
Attente curata cutis[2] sinuosaque flexu
Molliter incurvo vocat aspectumque manumque.
Ingens cauda micat ; cristamque imitata volantem
Largos, ludibrium ventis, expandit honores,
Luxuriansque comis succosum corpus obumbrat.
Alter sed gracilis, strigoso corpore foedus,
Ut mustela, fluit : pronâ cervice recumbit
Demissum ad terram caput, ipsâ et mole gravatur.
Ignis nullus adesse oculis; atque arida curvi
Exhorret macie tabes, exstantiaque ossa
Enumerare queas : palpantibus hirta resistit[3]
Ac rugis contracta cutis, plausumque recusat.
Pulvere cauda jacet squalens, et, inutile pondus,
Verrit humum atque pedes incommoda tundit euntis[4].

. . . . . .

Tum longo defixa operi si lumina forte
Tristibus avertit libris, frontemque severam
Deponens, calamum, sua, languidus, arma, remittit!
Tempora corripio velox et sede relicta
Immiscens, revolutus humi, centum orbibus orbes,
Leniter accedo : Phoebi sublimis Alumnus,
Oblitus Phoebumque patrem doctasque sorores,
Lusibus arridet, posita gravitate Minervae.
Saltu abacum rapidus magnique theatra laboris
Occupo, et ingenti sinuata volumine dorsa
Molliter attollens, passuque ingressus inerti
Inter doctorum spatior monumenta virorum
Quos seu Roma tulit claro, seu Graecia, partu.
Nec non cauda manum blandissima palpat herilem.
Inde mihi tanta assiduo pluit imbre voluptas ;
Ut dominus mensae dapibusque accumbit opimis
Assideo gratus domino conviva jubenti,
Nonnunquam injussus : vultum mentitus honestum,
Exiguam capto per fercula lauta modestus
Particulam, aut avidas si quando fraude maligna

1. *Sacra Junonis ferre* : expression proverbiale. Cf. Horace, *Sat.*, I, III, 11.
2. *Curata cutis* : Cf. Horace, *Ep.*, I, 4, 15.
3. Cf. Virgile, *Géorgiques*, III, 502.
4. Le fragment qui suit nous paraît se rattacher à celui qui précède. Entre les deux, il faut imaginer des plaintes du chat déshérité, provoquant une réponse de son camarade, qui lui décrit son propre manège auprès de leur maître.

Spes fallit vanamque famem atque illudit hianti,
Semesam pulli, ventris non immemor, alam
Subripio, et furi bene largit praeda putatum[1].
Nec gravis immerito dominus stomachatur : amico
Quid fureret? Paucos adeo numerabis amicos[2]!
Inde mihi curata cutis, tibi pallida tabes.
Sic, frater, poteris fraternum aequare nitorem.

SAINTE-BEUVE.

Entre ces deux fragments, le manuscrit en contient un troisième, qui semble leur être étranger : une vingtaine de vers où l'âme de Sainte-Beuve se trahit déjà tout entière, amie des beautés discrètes, des lumières nuancées, des printemps encore hésitants. Il écrira un jour, en 1835, pour Élisa Mercœur : « Les grands hommes, les grands écrivains et poètes, arrivés à un certain point de leur carrière, sont comme ces fleuves démesurément larges à leur embouchure et trop aisément navigables. Tous les connaissent et ils connaissent tout. C'est une banalité que leur gloire. Oh! que je les aime bien mieux plus haut, plus proche de leur origine, presque infréquentés, quand leur cours est si mystérieux, si voilé encore, que deux vieux saules penchés sur chaque rive peuvent se toucher du front et leur servir de berceau! » C'est déjà le même Sainte-Beuve, qui écrivait pour Jules Oudot, au temps de la pension Landry :

Nescio qua[3] tacitâ captat dulcedine[4] quisquis
Prima tenellus adhuc ad vitae limina surgit :
Hoc voluit natura potens, hâc lege tenemur :
Frondes umbriferas ulmus vastamque comarum
Luxuriem et late procera cacumina pandat,
Quam magis arridet viridi sub gramine nascens
Flosculus, ignotos oculis non ausus honores
Credere adhuc, Zephyrumque vocans solesque benignos[5]!
Quam magis arridet patrio de stipite mollis
Surculus extollens timidum caput : ille paternas
Forsan et aequabit frondes, lenique susurro
Et teneris almam praebebit amantibus umbram.
Sol mihi grata magis pandit spectacula, lumen
Cûm tumulo roseo redivivus ab aequore tollit,

1. Ce vers est d'une lecture et d'une interprétation malaisées. Nous conjecturons que Sainte-Beuve emploie *largit*, bas-latin pour *largitur*, et qu'il veut dire que sa proie offre largement au voleur le plaisir qu'il en escomptait.
2. Peut-être réminiscence du vers célèbre d'Ovide : « Donec eris felix, multos numerabis amicos ».
3. *Muta* biffé.
4. Cf. Lucrèce, *Nat. Rer.*, III, 884.
5. Cf. *Géorgiques*, IV, 138, — et, peut-être, III, 322.

Quam medius, cûm jam summa[1] sublimis in arce
Flammantes instigat equos, et fervet Olympus[2].
Aestas laeta suam messem, sua munera dives
Jactet, et auratas campis ostentet aristas;
Nectarea autumnus de pleno flumina cornu
Fundat, et innumeris cumulet cellaria pomis;
Nil mihi vere prius, ver dulce ante omnia, tantum
Spes quod florigeras promit fructusque futuros.

Vers charmants et révélateurs : plus tard, « sur le versant des coteaux modérés », on verra « cette âme modique » s'éloigner de la lumière blessante de Hugo. Alors, il se répétera sans doute les murmures de son enfance : « Le soleil étale à mes yeux de plus agréables spectacles lorsque, ressuscitant, il élève hors du tombeau, au-dessus de la mer couleur de rose, sa lumière, que lorsque, au milieu de sa route, déjà au sommet, il pousse ses chevaux de flamme et que le ciel est en feu; que l'été joyeux de sa moisson, riche de ses présents, s'enorgueillisse et étale dans la plaine ses épis dorés; que l'automne répande des fleuves de nectar de sa corne pleine et comble les celliers de fruits sans nombre; pour moi rien ne passe avant le printemps, le printemps est plus doux que toute chose, pour cela seul qu'il offre des espérances en fleur et des fruits à venir. » Jamais il n'aimera les étés trop heureux, les automnes trop fécondes, ni le soleil cru de midi : il est du parti de ces « esprits délicats nés sublimes », — les Joubert, les Doudan, — « à qui la forme seule et la patience d'exécution ont manqué[3] ».

Mais, à la pension Landry, Sainte-Beuve ne songe encore qu'à développer quelque lieu commun, en sertissant dans sa mosaïque telle expression de Lucrèce, de Virgile ou d'Horace. Il n'a d'autre ambition que de rivaliser d'élégance avec son camarade; et il jette au verso de ces vers quelques lignes qui s'adressent à lui :

A Oudot :
Tu quodcumque canas carmen, dilecte poeta,
Despicis, et versus tollis ad astra meos.
Tanta ut perficiam laudum certamina justus :
Utraque pulchra quidem, sed meliora tua.

1. *Summa*, au-dessus de *media*, biffé.
2. Il est permis de rapprocher ces vers de ceux par lesquels commence la copie de Sainte-Beuve au Concours général de 1822 :

Qualis in immenso sol indefessus Olympo
Uni dimidium semper sibi dividit orbem,
Atque vices mutans, nunquam mutabilis ipse,
Occidit hâc, illâ mox parte resurgit....

3. *Lundis*, XI, p. 45.

C'est pourquoi je te prie *de me copier les tiens* lorsque tu en auras le temps.

Jeu futile, peut-être; mais jeu cher aux délicats. L'exercice du vers latin est de ceux pour qui ce délicat gardera de secrètes complaisances; qu'il en trouve sous la plume de Fraguier, de Santeul ou du Hollandais Cats, il les recueille[1]. Le lauréat du Concours général n'abdiquera jamais.

*
* *

D'autres souvenirs encore sollicitent Sainte-Beuve, au seuil du Collège de France. C'est là que, dans sa jeunesse, il venait écouter ce Tissot à qui il succède. Avec chaleur, en phrases admiratives, d'un bel organe qui ne se refusait pas un peu de solennité, le professeur de 1820 commentait Virgile. Sainte-Beuve lui reconnaissait l'amour de son sujet et celui de sa profession. En 1826, dans le *Globe*, il signale les services rendus « à la poésie et aux lettres » par « le respectable historien », le professeur libéral à qui le jeune Jacobite Victor Hugo, vers le même temps, était moins complaisant. C'est qu'il était si respectueux, ce latiniste apprenti, pour tous les maîtres de latin, du savant critique M. Le Clerc au digne et fin M. Boissonade, de M. Alfred de Wailly, — « un nom cher aux lettres latines et qui est lié aux meilleurs souvenirs classiques de bien des générations[2] », — à M. Mablin, si « délicat d'oreille et de goût ». C'est le temps où Burnouf traduit Tacite, et où Sainte-Beuve disserte au *Globe* sur le Tacite de Burnouf, en tissant autour de son sujet d'élégantes digressions sur des questions voisines : quelle a été la destinée de Tacite en France? peut-on traduire les Anciens en français? et, si on le peut, quoi qu'en pense Dussault, quelle manière convient à une traduction de Tacite, quelle autre manière à une traduction de Lucrèce ou de Virgile? C'est aussi le temps où ses voisins du *Globe*, comme Charles de Rémusat, collaborent à la collection latine de Victor Le Clerc; le temps où l'on ne parle de Virgile qu'avec respect, où Charles de Rosoy, traduisant Macrobe (1827), doit s'excuser auprès de Michaud, le traducteur de l'*Énéide*, de s'occuper d'un tel impertinent qui a osé « attenter à la gloire du

1. Voir l'article sur la poésie latine sous Louis XIV, *Lundis*, t. XII. Voir aussi *Lundis*, IX, p. 493, note, et *Notes inédites* de Sainte-Beuve, publiées par Charly Guyot, *Revue d'Histoire Littéraire*, 1934, fragm. 136.

2 Alfred-Barthélemi de Wailly, auteur du *Nouveau Dictionnaire français-latin* (1829), suppléera Tissot au Collège de France. Sainte-Beuve connaissait son cousin, Léon de Wailly.

prince des poètes latins[1] ». Dans le même temps, il est vrai, Sainte-Beuve s'attarde à une excursion dans le Cénacle romantique, et dans le XVIe siècle de son *Tableau de la Poésie*... Mais, dans ce XVIe siècle, il peut encore retrouver la trace de Catulle, de Tibulle, converser avec de bons latinistes comme Jean Passerat; au service du Cénacle, il peut encore invoquer Tacite, et le dresser contre Racine. Et sans doute est-ce le même zèle pour le romantisme qui l'anime au *Globe* contre M. de Pongerville, le traducteur de Lucrèce que l'Académie accueille en 1830. Trente-trois ans plus tard, il l'appellera « le traducteur harmonieux de Lucrèce, notre cher confrère M. de Pongerville, le représentant le plus accrédité du genre sur la fin de la Restauration »; mais, ce 13 avril 1830, il ne veut voir dans le *Lucrèce* du nouvel académicien qu' « un *faux sens* perpétuel, promené sur un alexandrin symétrique et bercé d'épithètes sonores »; il accable, sous la « poésie étincelante » du *De Natura Rerum*, la veine « pâle et fade », la « plate et monotone élégance » des classiques dégénérés; comme, deux mois après, le 16 juin, il saluera du nom de Prudence et du souvenir de ses hymnes latines la naissance des *Harmonies*.

16 juin 1830 : la révolution ne va pas tarder à déranger les charmilles de Sainte-Beuve. L'humaniste en désarroi ne sait dans quelle route s'engager, au milieu de tout ce désordre. La route de la politique est envahie par d'autres, qui n'ouvrent pas leurs rangs à leur ancien compagnon du *Globe*. La route de la gloire est prise aussi par de plus hardis, mais peut-être y a-t-il place encore pour un nouveau poète, un nouveau romancier. L'impénitent Joseph Delorme se réveille, mais en donnant la main à Virgile :

> L'effort seul initie à la forme durable,
> Secret du bien parler, que d'un Virgile apprend
> Même un Dante...

S'il annote ses propres vers, il glisse un peu de latin dans ses références, et il est charmé que telle de ses images ait Apulée pour garant. Ce genre moyen, cette poésie familière et idyllique

1. Le nom de Villemain, le souvenir de sa *République de Cicéron* (1823), de sa notice sur *Florus* (1826) pourraient aussi illustrer ce moment des études latines; mais il semble que Sainte-Beuve ait assez tôt fait bon marché de l'érudition latine de ce maître disert qui ne sut jamais « regarder au delà du Rhin ». De même, il désavouera (1836) « cette tradition factice de Nicolas-Éloy Lemaire », dont la philologie a trop d'arbitraire à son gré. — Notons encore que Sainte-Beuve citera l'*Histoire de la Littérature romaine* de Dunlop (*History of roman literature its earliest periode to the Augustan age... by Dunlop...* Londres, Longman, 1823-1828).

dont il voudrait donner le modèle à la France, il sait qu'*Hermann et Dorothée*, Cowper et les lakistes en sont les pères; mais il laisse entendre que Virgile en est l'aïeul[1]. Heure d'incertitude: est-il avec Gœthe et les Anglais, ou avec ses chers Latins? Et de toutes parts de pareilles questions se pressent; est-il encore du *Globe* ou est-il du *National*? Est-il saint-simonien, mennaisien? Est-il fidèle ou infidèle au romantisme?

Fidèle, — du moins il le croit. Il n'admet pas que Nisard mobilise les Latins contre les Romantiques, les amis de son enfance contre ceux de sa jeunesse. Il n'est pas le dernier à crier au scandale devant *Les Poètes latins de la décadence*. Quel est ce « pont-aux-ânes » où l'on nous donne le choix entre Virgile et Lucain? De quel droit proscrire ces *minores*, dont la grâce alexandrine est une des fleurs de l'antiquité? Malicieusement il pastiche Perse, pour médire du critique Papirius Enisus, — lisez: Nisard. Ils ont eu leurs romantiques, ces Anciens que l'on prétend nous faire adorer, et ces romantiques ne comptent pas parmi les moindres d'entre eux. Virgile a fait figure de novateur, et les puristes lui ont reproché son *cujum pecus*, son *tegmine fagi*[2]; écoutez-le, nous dit Sainte-Beuve (1847), dans certains accents passionnés de son Gallus, dans certains accents religieux de son Pollion; écoutez-le comme Dante touché du mystique rayon, comme saint Augustin à travers ses larmes. Et Horace lui-même, dans un éclair fugitif, n'a-t-il pas notre goût de solitude et notre oubli mélancolique du monde (1846)? Nous avons nos précieux de la pensée et du style; mais les Latins avaient leur Sénèque (1836). Nous rêvons, nous fuyons la société des hommes; mais, après le vieil Homère, Ausone rêvait aussi (1835). Sainte-Beuve trouve un charme étrange aux raffinements et aux incertitudes de goût de ces *minores* décriés par les pédants: il est homme à manger des roses avec Apulée, à compter les trésors d'Aulu-Gelle, à citer Calpurnius, à nommer Martial à propos de Soumet. A d'autres la vaine gloire d'opposer des Latins aux nouveaux poètes: il place les nouveaux poètes sous le patronage des Latins. Son *Victor Hugo en 1831* est nourri de « la moelle des lions », — entendez: de Juvénal et de Tacite. Dans son ondoyante amitié, il va des Anciens aux Modernes, sans penser trahir; et il défend toutes ses richesses latines et françaises. A Béranger, qui « ne sait pas le latin assurément », il reproche son irrévérence envers « cet honnête latin » (1832); à Louis Noël, qui lui demande conseil, il dit:

1. Voir, dans les *Portraits littéraires*, t. II, ses pages sur « le genre idyllique ».
2. *Notes inédites* de Sainte-Beuve, *loc. cit.*, fragm. 170.

lisez les Anciens, philosophes et poètes (1835). N'ayant pu vivre ni à Juilly auprès de Lamennais, ni auprès de Victor Hugo, ni auprès de Carrel, il reprendrait volontiers à son compte le mot nostalgique de Cicéron, qu'il se plaît à citer : « Rome, Rome, c'est là qu'il fait bon vivre... *Urbem, urbem, mi Rufe, cole...* »

Dans la France de 1830, ils sont nombreux ceux qui regardent vers la Ville et demandent des leçons à son histoire ou à ses lettres. En 1831, les *Études historiques* de Chateaubriand racontent le drame des derniers siècles romains et, sans doute, par delà Chateaubriand, Sainte-Beuve remonte-t-il à ce Gibbon dont il parlera avec tant de nuances en 1853. En 1831 aussi, voici l'*Histoire romaine* de Michelet, qui ouvre au critique de nouveaux horizons : il n'avait encore lu que deux volumes de Niebuhr, et pressentait à peine ce qu'il lui faudrait effacer de son Tite-Live; mais il se résigne : à regret, il efface. Il en veut à Michelet de lui « désidéaliser » ses Scipion, de trancher d'un mot brutal le caractère de Cicéron ou d'Atticus; mais il se résigne encore et il est charmé en échange de rencontrer un visage qui, peu à peu, s'emparera de son imagination, ce César « admirablement saisi et posé », l' « homme de l'humanité[1] ». Plus tard, il se ressaisira : il ne permettra pas à Taine de donner l'avantage à Michelet sur Tite-Live (1857); en 1831, Michelet l'a entraîné dans son « mouvement majestueux et vrai ». Libéral encore, et peut-être « pompéien », il a demandé à l'histoire romaine ses figures de vertu républicaine, ses Brutus et ses Caton[2]. Il a cherché sur ses voies impériales cette évasion qu'il trouvait vers le même temps à Port-Royal. A Port-Royal même, du reste, il n'oublie pas Rome. Parmi les hellénistes de la maison des Granges, il relève avec reconnaissance des classiques latins; il cite avec intérêt des considérations de Lancelot sur l'étude du latin, des conseils de Guyot pour la version latine. Il va, il chemine à petits pas dans l'étroite vallée de Port-Royal, avec son Horace, son Lucrèce, qui lui gonflent les poches, et d'où parfois s'échappent un vers furtif, une image riante, un conseil épicurien. Nous sentons bien que tout son cœur n'est pas dans le pieux vallon ni à Lausanne, et qu'il a d'autres amis.

Quels amis, — et aussi quels maîtres? Voici un sujet qu'en vérité l'on voudrait pouvoir traiter longuement : Sainte-Beuve et les latinistes de son temps. Il les aimait, ces Walckenaër riches en ressources sur Horace, ces Patin dont les cours de poésie latine

1. *Correspondance générale*, édit. Bonnerot, t. I, p. 247-248.
2. *Notes inédites* de Sainte-Beuve, publiées par Charly Guyot, Neuchâtel, 1931, frag. 404, 540, 542.

éclairaient le rôle d'Horace par celui d'André Chénier (1844), ces P.-J. Rossignol dont la modestie s'enfermait dans d'étroits sujets. Il respectait les philologues comme Letronne, les travaux de Joseph-Victor Le Clerc sur les *Journaux chez les Romains*; et déjà peut-être, hésitant entre Niebuhr et Le Clerc, entre l'Allemagne érudite et la France, remarquait-il les *excursus* de Dübner dans la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire ancienne*. Son ami Jean-Jacques Ampère lui faisait suivre ses voyages à travers l'Italie virgilienne, rattachait notre histoire littéraire à ses origines gallo-romaines. Son ami Charles Labitte, « enlevé par la mort au seuil d'une carrière brillante », offrait des modèles de cette érudition moyenne, qui révèle aux gens du monde et aux gens de goût les derniers travaux sur Lucile ou sur Varron. Dans son journal inédit, Xavier Marmier, relatant les vicissitudes de l'amitié de Sainte-Beuve, notera : « Un beau matin, tout-à-coup, il s'est éloigné de moi, sans que jamais j'aie pu savoir la cause de cet éloignement. Il est devenu alors l'intime de Ch. Labitte, rare coquin, et qui, pour mieux le capter, n'aura pas craint de le détacher de moi par je ne sais quelle fourberie. » Fourberie à part, cette victoire de Charles Labitte sur Xavier Marmier, n'est-ce pas, dans le destin intellectuel du critique, celle des Latins sur les curiosités étrangères?

Il eût bien voulu être philologue lui-même. Du moins, il s'entourait avec prudence des avis des philologues. Pour riposter à Nisard (1836), il prenait conseil d' « un de *ses* amis, fort bon latiniste », qui regardait de près aux textes, et confirmait « *son* propre instinct de simple amateur ». Il se fait exigeant, vétilleux. Il ne répondrait plus aussi péremptoirement que naguère à la question : Peut-on traduire les Anciens? Il voudrait bien qu'on traduisît Martial; mais Martial est-il traduisible[1]? — Virgile; mais que reste-t-il des *Bucoliques* dans une traduction (1847)?

Il devient, aussi, difficile ou hargneux à certaines heures. Hier il faisait grief à Nisard d'opposer les Latins aux Modernes; aujourd'hui, il serait tenté de reprendre à son compte cette opposition. S'il revient avec tant de prédilection à Virgile, n'est-ce pas qu'il s'éloigne de Hugo? Il va se consoler auprès du doux poète humain des avanies subies auprès du Cyclope, de ce Titan qui tient à la fois « du divin et de la bête », de « ce Polyphème qui, dans sa jeunesse, pourtant, jouait si habilement de la flûte[2] ». Il fait grâce

1. *Notes inédites*, Neuchâtel, frag. 74.

2. Il nous semble que ces mots de l'*Étude sur Virgile* (p. 104) sur le Titan « que Jupiter foudroya » font allusion à l'exilé de Guernesey, que Sainte-Beuve compare plus d'une fois au Cyclope (*Mes Poisons*, p. 38, 39, 54).

encore à Béranger qui a le bonheur de ressembler parfois à Horace; il accorde que l'on appelle Béranger l'Horace français, — mais non pas Horace « le Béranger romain »; il consent que l'on voie en Méry un « fils de Stace », mais non pas un « fils de Virgile » (1839)! Point de ces dérisoires confusions entre modernes et latins! Ceux-ci avaient le sens de la nature, ce sens rude et franc qui fait les Cincinnatus aussi bien que les Virgile (1846); ils avaient aussi le sens de l'humain, et ils pouvaient dire avec Martial : « Nos pages, à nous, sentent l'homme[1] ». Ils connaissaient aussi le charme de la société; ils avaient de ces âmes d'urbanité que notre XVII[e] siècle pouvait aimer. Pline eût été l'ami de Méré, Pétrone de Ninon[2]. Ils avaient leurs Wordsworth aussi et leurs Southey. Et, dans les dégoûts d'un âge indécis, où tant d'illusions sont déjà mortes et où la satiété commence à venir, c'est Lucrèce qui est l'ami, le dernier ami peut-être (1846).

*
* *

Chaque révolution rend à l'histoire romaine une pathétique actualité : après celle de 1830, celle de 1848. A ceux qui lisaient naguère les destins du peuple-roi chez Chateaubriand, ou Michelet, ou Mérimée peut-être, ou encore dans les premiers livres de Duruy, succèdent ceux qui les demandent à Troplong, à Jean-Jacques Ampère ou aux *Entretiens sur l'histoire* de Zeller, avant de les demander de nouveau à Duruy. Il est si aisé de servir la politique du Prince-Président ou de l'Empereur, en évoquant Virgile, sa poésie officielle, son art d'adoucir « de féroces courages » pour les plier au nouvel ordre impérial (1853). Le dégoût des guerres civiles, voilà ce qu'enseigne Virgile, et ce que Sainte-Beuve compte enseigner à la faveur de Virgile, au Collège de France. Sans doute oublie-t-il qu'il a jeté parmi ses notes une ligne sur « la flatterie impure de Virgile[3] ». Habile à se faire des amis chez Cicéron comme chez César, dans le voisinage de M. de Sacy comme dans celui de Mérimée, il n'a garde de sacrifier tout le Forum ni tout le Sénat (1853); mais il sacrifie Tacite délibérément. Le temps n'est plus où il l'accueillait avec honneur dans la traduction de Burnouf. Tacite lui paraît maintenant bien pessimiste et bien morose (1856), bien tendu et bien fatigant

1. 1846, *Portraits littéraires*, t. III, p. 415. — Cf. *Mes Poisons*, p. 27.
2. 1848, *Portraits littéraires*, t. III, p. 106. — Cf. *Lundis*, t. III, p. 68.
3. *Notes inédites*, Neuchâtel, frag. 650.

(1849). Il souscrirait volontiers à « cette idée de Napoléon, que Tacite dans ses tableaux a peut-être un peu forcé les couleurs, et qu'il n'était pas assez simple pour être tout-à-fait vrai[1] ». Il laisse à Lamartine l'ambition imprudente de jouer les Tacite[2]; aux parlementaires et aux frondeurs qui rêvent du destin de Brutus[3], il laisse l'âpre douceur de relire Tacite dans leur exil[4]. Pour lui, fils de Brennus, il est un mot qu'il ne prononcera pas: *Gloire aux vaincus* (1856); et il réserve, avec M. Troplong, toutes ses sévérités pour les ennemis de César[5].

Un diptyque se forme, s'impose, devient classique : César et Napoléon ; un triptyque parfois : César, Frédéric II, Napoléon. Le style même de Sainte-Beuve se met au pas de marche, à leur école. « Style militaire », *imperatoria brevitas*, « brièveté nette et lumineuse », ces expressions prétoriennes mettent une fière allure guerrière dans sa prose pacifique. A la suite de Dion Cassius et de M. Zeller, il félicite les empereurs d'être venus si opportunément confisquer la République : « Tout appelle un chef, un maître, un dictateur ». La cruauté même de Tibère « sent sa puissance romaine ». Certes, dès 1847, le critique avait, en comparant Théocrite aux *Géorgiques*, remarqué dans celles-ci un génie plus pratique, plus solide ; mais il le regrettait presque, et trouvait, dans « le rêve sicilien », « je ne sais quel horizon plus céleste ». Dès 1847 aussi, il avait fait honneur à M. de Rémusat de « sa connaissance approfondie de la plus belle et de la plus étendue des langues politiques » ; mais, à l'approche du second Empire, il se sent de la « religion toute politique » des Romains (1850) ; il relie son propre effort à celui des génies laborieux qui ont maintenu le trésor fragile de la civilisation (1849) ; il affirme la persistance du sang latin dans le sang français.

Il n'a pas oublié le rêve sicilien. La Grèce est bien la patrie de son goût. Mais il ne verra plus guère cette Grèce qu'à travers Rome. C'est Rome qui nous transmet le feu de Prométhée, et qui le place sur notre foyer. En exposant, à ses élèves de l'Ecole Normale, la tradition en littérature, il leur montre ce rameau d'or de la Grèce enté, pour notre propre usage, sur le tronc romain[6].

1. *Lundis*, t. I, p. 152. — 2. *Lundis*, t. IV, p. 303 ; cf. t. I, p. 31. — 3. *Lundis*, t. VIII. p. 127. — 4. *Lundis*, t. III, p. 423.

5. Plus tard, il est vrai, Sainte-Beuve s'émancipera. On le verra bien encore, en 1868, sourire avec ironie de cette allusion de J.-J. Ampère : « L'aimable Tibulle est le seul des poètes de ce temps auquel je n'aie pas à reprocher un vers en l'honneur d'Auguste » ; mais il s'aventurera jusqu'à faire l'éloge de Tacite (1865, *Nouveaux Lundis*, t. X, p. 263).

6. *Lundis*, t. XV. Cf. *Notes inédites...*, Neuchâtel, fragm. 238 (et les *Cahiers* de Sainte-Beuve, p. 166).

Dans l'éternel débat de la Grèce et de Rome, d'Homère et de Virgile, il laisse percer sa préférence secrète pour Homère, mais il choisit Virgile pour compagnon. Il cède encore, parfois, à la tentation d'esquisser un Virgile romantique, un Horace chrétien ; mais ce sont surtout des leçons et des défenses contre le goût moderne, qu'il va demander au siècle d'Auguste. Maîtres de critique ou maîtres d'histoire ; orateurs et même rhéteurs, mais sachant garder jusque dans leur ampleur « la popularité de l'expression » ; esprits universels comme Cicéron ; esprits modérés et moyens comme Térence ; raffinés comme Tibulle ; honnêtes gens, humains et polis, comme Pline le Jeune ; même, voluptueux, ingénieux et pervers, baudelairiens déjà, comme Ovide ; mais surtout soulevés par le souffle des champs et la force profonde de la nature : ces Latins forment, dans le paysage classique, le groupe de Virgile et d'Horace, assemblé sur leurs collines aux pentes douces, dans la lumière nuancée de l'air latin[1].

Des maîtres, sans doute ; mais plus encore des amis. Avec eux, ce sont de perpétuels entretiens, « une amitié qui ne peut manquer » (1850) ; des voisins à l'abord facile qui viennent à nous en se donnant la main (1850) ; des conseillers familiers de vie morale. Leur dilettantisme, celui d'Horace, est à notre mesure comme celui de Montaigne. Et Sainte-Beuve, sans doute, n'ignore pas, — il n'en fait pas mystère, — ce que leur âme eut d'incomplet : il est des accents, chez les Chrétiens, qu'un Pline ne peut comprendre ; il en est, chez Cowper, ou chez Firdousi, dont ces prudents et ces sages ne connaissent pas la profondeur délicate ou la force poignante ; ils ne sont pas toujours d'infaillibles guides : à leur suite, on peut devenir un Sainte-Beuve, mais on peut aussi devenir un Jules Janin. Il est aisé de s'égarer dans les parages de Martial ou d'Apulée. Pourtant, même en s'égarant, qu'il fait bon vivre dans leur pays !

Au seuil des sujets de littérature latine, Sainte-Beuve hésite, attiré, à demi craintif. « Il y a longtemps, dit-il en 1850, que j'ai envie, ne fût-ce que par variété, de parler une fois d'un ancien, et je n'ose... Pour aborder convenablement les anciens, il faut des préparations singulières. Machiavel, en des années de disgrâce où il se voyait forcément mêlé à une vie vulgaire, ne les lisait qu'à une certaine heure du jour, et après avoir fait sa toilette pour se rendre digne de les approcher. Et puis, ce n'est

1. Voir *Lundis*, *passim*, et surtout, au t. III, l'article : « Qu'est-ce qu'un classique ? »

pas tout de les approcher ; si l'on veut encore les présenter et les faire agréer aux autres, à quel degré de familiarité ne faut-il pas les posséder ? » En ces « années de disgrâce », qui se soucierait de ces sujets ? « Pour y rendre attentifs les hommes de notre temps, si occupés à bon droit de leurs affaires, de leurs craintes, et qui, dans leurs courtes distractions, ne veulent pas du moindre effort, je ne sais si tout l'art même suffirait. Les hommes pris en masse ne s'intéressent qu'à ce qui les touche, aux choses d'hier, à celles qui retentissent encore, aux grands noms qu'une gloire favorable n'a pas cessé de rendre présents. Le reste est matière de curiosité solitaire, de projet lointain pour les années de la retraite et du repos, pour ces années qu'on ajourne toujours et qui ne viendront jamais... » Il serait si doux, pourtant, d'entrer dans la postérité avec un commentaire de Virgile, comme Caro, et de pouvoir s'appliquer le mot de Leopardi : « Oh ! la belle destinée de ne pouvoir plus mourir sinon avec un immortel ! » (1851).

Du moins, abeille diligente, — selon une image qui lui est familière, — il recueille du latin partout où il en trouve, charmé, — s'il parle de Joseph de Maistre, — de voir de Maistre citer Catulle, ou, — s'il parle de Montesquieu, — de déceler des vers latins fondus dans la pensée de son auteur. Son propre style porte la marque et la frappe romaines. Il a bien pu, dans *Port-Royal*, inviter le français à secouer le joug du latinisme oratoire, imposé par la Renaissance ; il voudrait, maintenant, remettre les artistes de son temps à l'école du vrai latin. Ce style artiste des Goncourt, truffé d'adjectifs recherchés, que n'apprend-il, par l'exemple du latin, la force nue et nerveuse des noms, des verbes (1866) ? Sainte-Beuve sait gré à Montesquieu d'avoir retrouvé, dans sa langue expressive et concise, la fermeté romaine ; et il se prend, comme par mégarde, à écrire lui-même en langue de Montesquieu (1852). Il connaît aussi, d'ailleurs, une autre leçon latine, toute contraire et qui ne lui est pas moins chère : un certain vague, une certaine indétermination de sens, l'obscurité des bois sacrés, cette sorte de liberté de choix que la phrase latine nous laisse, par exemple, par l'absence de l'article ou par l'oubli du possessif[1].

Ainsi, le latiniste vieillissant trouve encore profit à consulter ses vieux maîtres ; et il ne se lasse pas de se tourner vers ceux qui ont le rameau d'or : modestes professeurs, comme M. Sedillot qui lui trace l'histoire de la chaire de poésie latine du Collège de

1. *Cahiers de Sainte-Beuve*, p. 176.

France, comme M. Delzons[1] qui voudrait ouvrir l'université de France à la science d'outre-Rhin, nouveaux philologues, nouveaux historiens, comme Pierron, Benoist, Chassang, Bétolaud, hellénistes même, comme Dehèque et Émile Egger, qui ne dédaignent pas les excursions en terre latine[2]. Il se sent plus proche de Nisard qu'autrefois, et parle comme lui de Cicéron (1861). Il cède encore à la séduction de ce *cicerone* « charmant, mais peu sûr », J.-J. Ampère, tout en accordant de préférence sa confiance à « ses vrais contradicteurs en notre temps, les Mommsen, les Léon Renier » (1868). Il est curieux surtout de cette érudition germanique qui nous envoie tels de ses représentants, un Hase, un Dübner. Et qu'importe si nos Burnouf et nos Le Clerc pâtissent un peu du voisinage ! Il ne veut pas, à coup sûr, sacrifier notre goût français, même en matière d'érudition latine : « Des choses exactes, mais trop sèches, ne nous satisfont pas, et la justesse la plus scrupuleuse ne saurait faire bannir l'agrément ni en tenir lieu » ; pourtant, quel dommage que ce goût français nous oblige à la routine ! « Nos études grammaticales latines pécheraient-elles donc par les fondements ? Est-il donc vrai qu'en enseignant les éléments on se soit laissé si fort arriérer par rapport à la science ? » (1867). Voyez : il faut que le gros bataillon régulier des Forbiger, des Paldam, des Haupt, des Ladewig, des Dübner, des Ribbeck ait déjà passé hors de chez nous pour que M. Benoist « aspire à nous en tenir lieu et à les résumer tous à notre usage » (1867). C'est Otto Iahn, ce n'est pas un des nôtres, Berger ou Havet, qui a soumis Florus à une implacable critique philologique : « Les meilleurs et les plus fins jugements du monde ne sont pas la même chose qu'un recours aux manuscrits et que l'établissement définitif d'un texte[3] » (1865).

Ainsi s'affirme, auprès de l'humaniste et du bibliophile, un philologue. Le bibliophile a ses heures et ses plaisirs ; il caresse amoureusement, en 1855, un « bijou d'édition d'Horace » (*Quinti Horatii Flacci opera*, avec des dessins représentant des sujets antiques et des vues d'Italie), qui vient de sortir des presses de

1. Charles-Octave Delzons, professeur au lycée impérial Saint-Louis, semble, d'ailleurs, s'être surtout consacré à des travaux d'helléniste.

2. Voir en particulier *Premiers Lundis*, t. III, p. 92 ; et : Max Egger, « Correspondance de Sainte-Beuve avec les hellénistes Dehèque et Egger », *Revue d'Histoire Littéraire*, 1905.

3. Parmi ces scrupules de philologue, notons que Sainte-Beuve, pour critiquer l'*Essai sur Tite-Live*, de Taine, se procure, auprès d'Émile Egger, le *De fontibus Titi Livii* de Lachmann. — Pour la crise de l'humanisme français en présence de l'érudition allemande sous le Second Empire, cf. G. Boissier, *Livre d'Or*, etc., p. 6.

Firmin-Didot. Mais Sainte-Beuve n'oublie pas qu'il est, maintenant, professeur à l'École Normale, qu'il doit former son petit bataillon à l'esprit critique. L'esprit critique, c'est celui qui résiste aux explications toutes faites ; c'est celui qui réplique aux pédants, quand ils admirent, par convenance et de confiance, tels vers de Virgile, que les Anciens taxaient ces vers de mauvais goût[1] ; l'esprit critique est celui qui ne se contente pas, pour interpréter un passage d'Horace, du sens simple et commun des esprits distraits, mais qui cherche la nuance précise, celle qu'il tient de sa source et de son cadre, la satire sous l'idylle, l'ironie sous l'éloge[2] ; et l'esprit critique, enfin, est celui qui sait se défendre contre l'esprit critique même. Par exemple, dans ce vers de l'*Énéide* que les éditions anciennes coupent avant *Danaum* et Peerlkamp et Ribbeck après, Sainte-Beuve se refuse « de toutes *ses* forces » à la ponctuation de Ribbeck et de Peerlkamp : « En suivant le texte traditionnel, je crois obéir au sens le plus naturel et au courant le plus virgilien[3] ». Surtout, l'esprit critique est celui qui, pour comprendre les Anciens, se place dans l'esprit des Anciens : « La vraie et juste disposition à leur égard est un premier fonds de respect, et tout au moins beaucoup de sérieux, de circonspection, d'attention, une patiente et longue étude de la société, de la langue, un grand compte à tenir des jugements des Anciens les uns sur les autres, ce qui nous est un avertissement de ne pas aller à l'étourdie, de ne pas procéder à leur égard avec un esprit tout neuf en partant de nos idées d'aujourd'hui[4] ».

*
* *

Mais le siècle a-t-il encore le loisir de ces laborieuses préparations ? Les Latins ne sont-ils pas menacés de mort ? Époque positiviste, époque brutale. Sait-elle encore goûter, à petits traits, la saveur de l'humanisme ? Considérez Taine : dès les premières lignes de son *Essai sur Tite-Live*, il fait peser de tout leur poids, sur l'historien antique, le nom et la méthode de Spinoza, qui jurent et crient à ce voisinage (1857). « Le moment commence à devenir mauvais pour Horace » (1861) ; les magistrats mêmes ne le traduisent plus : ils se sont mis à traduire Dante (1854).

1. *Notes inédites*, etc. Neuchâtel, fragm. 183.
2. *Lundis*, t. VIII.
3. *Nouveaux Lundis*, t. XI, p. 202.
4. Article sur Perrault, *Nouveaux Lundis*, t. I, p. 305.

« Serions-nous devenus moins délicats en devenant plus savants ? Je sais que tout a changé ; nous n'en sommes plus à Horace en fait de goût, nous en sommes à Dante. Il nous faut du difficile, il nous faut du compliqué. Le critique, et même le lecteur français, ne s'inquiète plus de ce qui lui plaît, de ce qu'il aimerait naturellement, sincèrement ; il s'inquiète de paraître aimer ce qui lui fera le plus d'honneur aux yeux du prochain » (1861).

Lui-même, est-il exempt de reproche et de trahison ? N'a-t-il pas sa part dans cet abandon ? Aux premiers jours de l'Empire, il avait cru devoir se ranger (par loyalisme, en vérité : le nouveau souverain n'avait-il pas pris parti pour les études modernes[1] ?) dans la croisade contre les humanités. Avec réserve, mesure, prudence, assurément, en se gardant d'aller aussi loin dans la barbarie que le bonhomme Franklin, — mais, enfin, en citant Franklin. Avec componction, contrition, en versant quelques larmes sur les études de sa jeunesse, sur son Rollin, sur ses bons maîtres, — mais, enfin, en désavouant ses bons maîtres et Rollin. Il avait dit bien haut son estime pour le plan d'études de Fortoul, tout en ajoutant, plus bas, que « la beauté latine », « la grandeur romaine » devaient demeurer dans notre sang et dans notre veine nationale. « Quoi ? à quinze ans ou à dix-huit vous comprendriez Virgile, Homère et Tacite, et vous ne sauriez point ces choses qui, de toutes parts, viennent piquer votre curiosité et tenter vos yeux ! » (1855). Il craignait trop de perdre de vue la jeunesse et de n'en être plus écouté, pour ne pas l'écouter ou la suivre lui-même. Elle allait aux sciences : il y retournerait donc lui-même, en se souvenant qu'après tout il en venait. Elle allait aux littératures étrangères : il relirait donc son Cowper et son Gœthe. Il sauverait du naufrage ce qui pouvait en être préservé, ce qu'un âge de science positive pouvait en agréer encore : Pline le Naturaliste que traduisait Littré lui-même ; Lucrèce auprès de qui l'on peut se réfugier, quand un P. Gratry vous assiège d'un zèle trop apostolique.

Et puis, peu à peu, il reprit courage. De ces chers Anciens, l'on peut, à bien voir les choses, sauver mieux que des débris. Ce Gœthe même, dont notre temps fait un dieu, était un peu des leurs. A les prendre dans leurs exemplaires de décadence, ces Latins sont-ils si loin de Théophile Gautier ou de MM. de Goncourt (1863-1866) ? On lit encore Horace, même à l'armée d'Afrique, puisque deux officiers en campagne écrivent, du bivouac, au cri-

1. *Œuvres de Louis-Napoléon Bonaparte*, t. III, p. 13.

tique des *Lundis*, pour discuter son jugement sur le *Voyage à Brindes* (1854). Ce jeune M. Edmond About, qui représente si bien la nouvelle génération, est-il si différent du Sainte-Beuve de la jeunesse, et ses vers latins d'agrégation valent-ils moins que ceux des anciens concours généraux ? Le critique en remarque quelques-uns dans le *Journal général de l'Instruction publique* (15 octobre 1851) :

... Bis sacra templa, deorum
Numine et artificum ; bis relligiosa voluptas
Cernere Phidiaco spirantes marmore Divos !

Il les citera en note de son *Port-Royal*[1]. Et voici que, dans les bureaux et dans les boutiques, dans l'enregistrement, parmi les généraux en retraite, on se reprend, avec plus de ferveur que jamais, à traduire les odes ou les épîtres d'Horace pour conquérir des prix d'Académie (1864).

Aussi le « matou » revient-il, rasséréné, à ses chers livres[2] : Il se repose auprès d'eux de la prose violente ou contournée de son temps ; il se console avec eux d'une époque qui, à dire le vrai, n'est pas la sienne : « Oh ! qu'il est bon de relire quelquefois les anciens dans leurs grandes sources ! » (1866). Il retrouve son inoubliable Virgile, et compte bien mériter, à son service, cette action de grâces latine que lui adresse Dehèque en modifiant un vers de Virgile lui-même :

Quas dicere grates
Quasve referre queam ?

Et sa vieillesse pourra réaliser en paix le rêve que sa jeunesse ébauchait à la pension Landry :

Inter doctorum spatior monumenta virorum,
Quos seu tulit claro, seu Graecia, partu.

Pierre Moreau.

1. Voir Max Egger, *loc. cit.* M. Collet, inspecteur d'Académie à Beauvais, consultera, sur cette citation anonyme, Émile Egger, qui, lui-même, devra demander la référence à Sainte-Beuve.

2. Vers la fin de sa vie, il s'attacha à rassembler les éditions récentes de Virgile, en particulier celles qui paraissaient à l'étranger. Aussi Jules Troubat pourra-t-il écrire au directeur du *Journal de Genève* en l'invitant à venir voir la bibliothèque de Sainte-Beuve : « L'antiquité y est très bien représentée par les meilleures éditions qui ne sont pas françaises ».

SUR LE « DON JUAN AUX ENFERS » DE BAUDELAIRE

Sit mihi fas,... numine vestro,
Pandere res alta terra et caligine mersas.
(L'Énéide.)

N'est-il pas surprenant que le romantique et catholique Baudelaire ait accueilli dans les profondeurs du classique Érèbe, *imas Erebi ad umbras*, le libertin que Dieu avait précipité tout vif dans les feux de sa Géhenne? En vérité, Don Juan doit se sentir là assez déplacé. D'autre part, ses victimes n'ont-elles pas lieu d'être déçues? N'avaient-elles pas fait fond, non sans raison, sur le courroux d'un Dieu vengeur des outrages dont le « grand seigneur méchant homme » s'était rendu coupable? La légende de Don Juan est foncièrement catholique, et, au XIX^e^ siècle, malgré les divers avatars qu'elle avait subis, il paraissait définitivement établi, grâce au génie de Molière, que le Don Juan latin personnifiait le pécheur endurci. Aussi, était-ce prendre une liberté singulière avec un thème logiquement achevé que de recevoir le séducteur impie ailleurs que dans l'Enfer authentique. C'était en plus violer la mode[1]. C'est pourtant ce que Baudelaire a fait. Essayons de voir pourquoi.

Rappelons la scène. *L'Impénitent*[2] passe l'Achéron. Dupes et victimes l'accompagnent. « Le Pauvre » manie la rame. Les femmes abandonnées exhalent leurs plaintes. Sganarelle réclame encore ses gages. Don Luis dénonce aux ombres le fils dénaturé. Elvire sollicite un suprême signe d'amour. La statue conduit la barque, tandis que le « héros », indifférent à tout, suit des yeux l'eau qui fuit. On a reconnu des personnages de Molière, chacun avec son trait marquant. Sauf deux[3], ces traits s'adressent à l'œil.

On s'est longtemps contenté d'attribuer l'inspiration de *Don Juan*

1. Voir, cependant, pour des formes mythologiques de la descente de Don Juan aux enfers, Gendarme de Bévotte, *La Légende de Don Juan*, 1906, p. 102, et *Le Festin de Pierre avant Molière*, p. 423.

2. C'est sous ce titre que la pièce parut d'abord, dans *L'Artiste*, le 6 septembre 1846. La composition en est sans doute antérieure à la fin de 1843. Voir E. Crépet, *Ch. Baudelaire*, étude biographique, 1928, p. 42.

3. « Mugissement » des « victimes » et rire de Sganarelle.

aux Enfers au tableau de Delacroix, *Le Naufrage de Don Juan*[1]. En vérité, le jeune écrivain n'avait pas besoin de cela[2] pour se tourner vers Don Juan. Il possédait sur le sujet un bagage d'images et d'idées antérieures. Peu satisfait lui-même de cette origine, un érudit[3] suppose que ce tableau en a rappelé un autre du même artiste, *Le Dante et Virgile aux Enfers*[4]. Baudelaire, grand admirateur de Delacroix, connaissait bien ces deux œuvres. Néanmoins, deux passages de Byron ont une portée plus franche. Le premier se rapporte précisément à la scène maritime retracée par Delacroix. Après plusieurs jours de souffrance, la plupart des naufragés étaient morts : « En voyant ces spectres pâles et décharnés, on eût pris la chaloupe pour la barque de Charon[5] ». Le second est plus direct encore. Byron dit de Childe Harold : « Rassasié de plaisirs, il soupirait presque après le malheur : pour changer de théâtre, il serait volontiers descendu dans le séjour des ombres[6] ». Or, Childe Harold, c'est Byron, et Byron, dans le romantisme, c'est le donjuanisme fait homme.

Ainsi, sans insister sur les origines diffuses de l'inspiration première, considérons d'abord l'idée d'entourer Don Juan de témoins dans les enfers. Ils s'attachent à ses pas. Cette poursuite a commencé en ce monde. Don Juan a sans cesse après lui le nombre croissant de ceux qu'il a lésés[7]. Cette chasse, continuée dans l'autre monde, se trouve avoir un précédent anglais. Thomas Shadwell, dans *The Libertine* (1676), introduit, sous forme de fantômes, toutes les victimes de Don

1. Exposé en 1841, la même année, paraît-il, qu'une représentation du *Festin de Pierre* de Molière. Bien que le naufrage ait été employé à maintes reprises depuis Tirso, le peintre s'est inspiré du poème de Byron où cette aventure tient une place hors de proportion avec son objet primitif. Delacroix a traité le sujet avec une telle insouciance de l'exactitude objective que, en l'absence du titre, on serait fort embarrassé d'identifier ces naufragés. Le titre aurait tout fait, car on ne trouve rien du tableau qui ait passé dans les vers.

2. Le sujet était dans l'air et il le rencontrait dans ses lectures, entre autres : *Namouna* (1832-1833), *La Mort dans la Vie* (1837), *Les Cariatides* (1842). En plus, la vogue de Byron, de nouveau traduit récemment (Laroche, 1836-1837). Baudelaire reviendra à Don Juan, dans un projet de drame : *La Fin de Don Juan* (*Œuvres posthumes*).

3. J. Pommier, *Baudelaire et les Lettres françaises* (*Revue des Cours et Conférences*, 15 février 1930).

4. Exposé en 1822. « Baudelaire, dit-il, dut avoir l'idée de transférer... Don Juan d'une barque dans l'autre. Mais, par un retour à la tradition classique, il évoqua le péager Charon. » Revenant là-dessus dans une note parue dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, n° 3, 1934, p. 446, M. J. Pommier constate que, avant Baudelaire, un artiste, S. Guérin, a eu cette idée. Suit une description de la lithographie *Don Juan aux Enfers*, empruntée à *L'Artiste* de 1841. M. J. Pommier relève d'ailleurs des différences « dans le choix et l'attitude des personnages, surtout dans la *moralité* ». Celle-ci, à laquelle est dû le principal mérite du morceau de Baudelaire, est d'une inspiration tout autre, comme on le verra plus loin, p. 74.

5. *Like Charon's bark of spectres, dull and pale* (*Don Juan*, II, str. CI). Je cite la traduction Pichot (1822-1825). *Inerte* rendrait plus exactement *dull*.

6. *With pleasure drugg'd, he almost long'd for woe, And e'en for change of scene would seek the shades below* (*Childe Harold*, I, str. VI).

7. Dans Tirso, quand Don Juan tombe embrasé, déjà « la clameur des victimes retentit encore... réclamant justice du roi. (*Légende*, p. 19.)

John qui l'accablent de reproches et de menaces[1]. L'imagination de Shadwell, étant encline aux violences et extravagances, avait chance de ne pas laisser Baudelaire indifférent. Mais le Français savait-il que l'Anglais existât? Source moins éloignée : des œuvres françaises, beaucoup plus récentes, donnaient à ces revenants, à l'instar du spectre et de la statue dans Molière, la mission d'amener le pécheur à la repentance[2] : intention, certes, fort différente!

Comment la scène se présente-t-elle?

> Quand Don Juan descendit vers l'onde souterraine[3]
> Et lorsqu'il eut donné son obole à Charon[4].

Examinons d'abord témoins et accessoires. Dans le premier et le dernier quatrains figure la barque funèbre. Dans *La Barque du Dante* de Delacroix, ce n'est pas celle du péager, frêle, mais spacieuse[5], qui porte le Florentin et son guide; c'est le très petit bateau de Phlégyas[6]. Les trois personnages qu'il contient peuvent trouver leurs pendants dans trois des passagers de la barque de Charon : Don Juan, emporté comme Dante; la statue, guide comme Virgile; le mendiant ramant comme Phlégyas. Si l'on se demande pourquoi Baudelaire a substitué ce « mendiant » (le « pauvre » de Molière) à Charon-Phlégyas, c'est sans doute pour humilier le grand seigneur en donnant à un manant qu'il a bafoué la satisfaction de pousser la barque fatale[7]. A cela pourraient s'ajouter certaines influences. Entre Charon et le « pauvre », il y a attirance, ressemblance extérieure. Charon n'a-t-il pas l'air d'un gueux avec sa « barbe épaisse et inculte » et son « sale vêtement[8] »? En plus, sans que rien dans le « pauvre » autorise à supposer qu'il soit « sombre » (Molière, III, sc. 2), cette épithète lui est appliquée. Or, c'est l'une des trois que Virgile donne, en effet, à

1. *Légende*, p. 241.

2. Hans Werner (Bleze de Bury), *Le Souper chez le Commandeur*; Mérimée, *Les Ames du Purgatoire* (tous deux *Revue des Deux Mondes*, 1834); Dumas père, *Don Juan de Marana* (1836).

3. *Æneas... imas Erebi « descendit » ad umbras* (*L'Énéide*, VI[e] l., v. 404, doublé de : *Hinc via Tartarei quae fert Acherontis « ad undas »* (v. 295). « *Subterranea* » *regna* est dans Juvénal (*Satires*, II, v. 295). Rappelons le cliché classique : « Sombres bords ». Baudelaire dit ailleurs : « Un damné *descendant* au bord d'un gouffre dont l'odeur trahit l'humide profondeur (*L'Irrémédiable*, *Fleurs du Mal*) ». Souvenir du *Cocyti stagna alta* (VI, v. 323).

4. Charon acceptant l'obole de Don Juan, l'ombre de celui qui ne reçut pas de sépulture (Molière, V, sc. 6) a dû passer cent ans au moins à errer sur la rive (*L'Énéide*, VI, v. 323-330). Ses victimes ont donc eu le temps de devenir ombres à leur tour, à la suite du commandeur dont la statue, malgré ses proportions, doit être évidemment regardée comme l'ombre. Toutes peuvent donc être admises dans la barque du scrupuleux nocher.

5. *Cymba sutilis* (*Énéide*, VI, v. 413-414); *juga longa* (v. 411).

6. *Nave piccioletta* (*Inferno*, VIII, v. 15). Le peintre en a respecté l'exiguïté.

7. Un autre y aurait peut-être autant, sinon plus de droit, Pierrot, le *batelier*, lui qui a sauvé la vie à Don Juan et qui « a été payé de sa charité » on sait comme!

8. *Cui plurima mento... inculta jacet... Sordidus ex humeris nodo dependet amictus* (*Énéide*, VI, v. 299-301).

Charon, *navita tristis*[1]. Que « le mendiant » ait « l'œil fier[2] » et qu'il manie l'aviron d'un « bras vengeur[3] », cela se conçoit, mais que la force soit l'attribut d'un crève-la-faim, voilà qui est moins acceptable[4]. Des divers traits du « mendiant », la fierté est le seul qui appartienne franchement au « pauvre ».

Dans le début du second quatrain,

> Montrant leurs seins pendants et leurs robes ouvertes[5],
> Des vierges[6] se tordaient sous le noir firmament,

on a cru voir également l'influence de la toile sensationnelle de 1822. Pour la pose, et rien de plus, ce serait « l'une au moins de ces figures damnées qui se pressent près de la barque[7] ». Entre quatre hommes, convulsés par la colère[8], est, en effet, une femme vue de profil, dont le corps entièrement nu affecte une pose qui n'est pas très différente de celle de *La Nuit* de Michel-Ange[9]. Mais ceci ne suffit pas. Toutes les femmes abandonnées sont ici groupées[10], et c'est à l'opéra de Mozart qu'elles doivent leur existence comme un ensemble et leur popularité[11]. C'est la musique qui a répandu la locution des *Mille e tre*. Le rassem-

1. *Énéide*, VI, v. 315.

2. Qui préfère le salut de son âme à une pièce d'or a droit d'être fier (Molière, III, sc. 2), mais c'est confondre la fierté avec l'orgueil que de prendre, comme objet de comparaison, le stoïcien Antisthène dont la vanité perçait les guenilles.

3. Il n'est pas invraisemblable que le « pauvre » soit devenu nocher grâce un peu à Phlégyas. Le caractère irascible et vindicatif de cet incendiaire lui valut une place dans les enfers et de Virgile (*Énéide*, VI, v. 618-620) et de Dante (*Inferno*, VIII, v. 20-21). On peut même voir dans les paroles que lui adresse ici Virgile : « Cette fois-ci, tu ne nous auras en ton pouvoir que seulement le temps de passer la fange du Styx », l'idée qu'une victime de Don Juan trouvera un dédommagement à lui faire passer l'Achéron.

4. Le « mendiant » doit déjà assez à Charon-Phlégyas pour ne pas leur être également redevable de la force. Remarquer la musculature de celui-ci dans la toile de Delacroix (Th. Gautier, *Beaux-Arts en Europe*, I, p. 173) et se rappeler le *jam senior, sed cruda deo viridisque senectus* de Virgile (v. 304) à l'égard de celui-là. Cf. « les bras forts des marins » (*A une Malabaraise, Fleurs du Mal*, pièce contemporaine).

5. Pour montrer la gorge, il va de soi que les robes doivent être ouvertes. Il faut comprendre qu'elles le sont aussi plus bas.

6. Ces « vierges » sont finalement devenues « femmes » — constatation tardive — après l'année 1846.

7. J. Pommier, art. cité.

8. *Inferno*, VIII, v. 31-64.

9. Dans la pièce XVIII des *Fleurs du Mal, l'Idéal* (1851), le poète, en quête de satisfaire son « rouge idéal », arrête son choix sur lady Macbeth et cette « géante » de Michel-Ange laquelle « tord paisiblement ses appas dans une pose étrange ». Mais c'est de souffrance et de jouissance à la fois physique et morale que « se tordent » les « victimes » de Don Juan.

10. Molière fait allusion à leur nombre (I, sc. 1), mais les entreprises de séduction dont le spectateur est témoin se bornent dans sa pièce à celles des deux paysannes.

11. Grâce à l'aria de Leporello à Elvira : « Madamina il catalogo, etc. (I, sc. 5) ». Pour l'histoire de la fameuse liste, voir *Joconde* de La Fontaine (*Grands Ecrivains de la France*, IV), à propos du « livre blanc », ainsi que Gendarme de Bévotte, *Légende*, p. 99 et 104, et *Le Festin de Pierre avant Molière*, p. 386. Je complète avec Musset, *Une Matinée de Don Juan* (1833) ; Th. Gautier, *La Mort dans la Vie* (1837) ; Mérimée, *Les Ames du Purgatoire* (1834). *Don Giovanni* eut un grand succès à Paris en 1825 et 1829.

blement en *troupeau* fut peut-être soufflé par Th. Gautier[1]. Quant à l'idée de tourner leur chute et griefs en souffrances ou délices persistantes et la traduction de celles-ci en une montre expressive, elle pourrait fort bien remonter à ce groupe des âmes de l'*Énéide* qu'un « amour malheureux ronge de son cruel poison et que les soucis n'abandonnent pas dans la mort même[2] ». Non seulement ce sont également des femmes qui sont nommées[3], mais deux d'entres elles *montrent* (ostendere) les blessures dont elles son mortes[4]. A cela ont pu se greffer d'autres souvenirs tels que cette évocation du *Songe d'Hiver* de Banville : « O don Juans... Bourreaux charmants et doux,... Au-dessus de vos fronts des spectres convulsifs Avaient gémi toujours comme le vent qui brame[5] », ou ce spectacle du sabbat d'*Albertus* : « Les femmes tordaient leurs membres nus en postures infâmes[6] ». Baudelaire n'était que trop prompt à saisir des spectacles de ce genre[7]. Le délabrement de la poitrine est la suite de « l'holocauste des premières roses[8] » :

> Et comme un long troupeau de victimes offertes
> Derrière lui traînaient un grand mugissement[9].

Ici point le souvenir évident d'un des cercles les plus connus de Dante. Avant de s'adresser à Françoise, le Florentin voit les luxurieux emportés par la trombe infernale. Nous citons ce passage dans le texte qui l'a répandu, l'épigraphe des *Djinns* : « Et comme les grues qui font dans l'air de longues files vont chantant leur plainte, ainsi je vis venir traînant des gémissements les ombres emportées par cette tempête[10] ». On remarquera l'identité des termes : *long* troupeau,

1. « Tout mon troupeau charmant », dit Don Juan (*Comédie de la Mort*, VII, str. 5) et plus tard, en 1841, le même poète, après avoir comparé ses rêves palpitants à « une troupe de grues » (Cf. *infra*, n. 10), compare à leur tour sa vie et ses pensées à « un groupe plaintif d'amantes délaissées » (*Départ*, dans *España*). *Poésies complètes*, éd. R. Jasinski, II, p. 37 et 252-253.

2. L. VI : *Durus amor crudeli tabe peredit* (v. 442), — *curae non ipsa in morte reliquunt* (v. 444).

3. *Phaedram Procrinque, moestamque Eriphylen... Evadnenque et Pasiphaen... Laodamia... Juvenis quondam, nunc femina, Caenis... Dido* (v. 445-450).

4. Eriphyle et Didon. *Crudelis nati monstrantem vulnera* (v. 446), — *recens a vulnere Dido* (v. 450).

5. *Cariatides*, L. II, section VIII, str. 5.

6. *Poésies complètes* de Th. Gautier. Edit. R. Jasinski, I, p. 186, str., CXIX. Voir aussi *Namouna* de Musset, III, strophe X.

7. Cet esprit tourmenté s'est ingénié à discerner ce que peut offrir de sadisme le rapport des sexes. Pour sa pensée « mise à nu », voir ses *Journaux intimes* (*Œuvres posthumes*, p. 77, 87, 111); aussi *La Destruction* (*Fleurs du Mal*).

8. Expression du poète. Il souligne à plusieurs reprises cet état de la gorge. Voir là-dessus : préface des *Fleurs du Mal* et dans ce recueil *L'affreuse Juive* (1843), *Bohémiens en voyage* (1852), *J'aime le souvenir...* (1857).

9. Après 1846, *grand* et *long* ont été intervertis. A propos de vocabulaire, on compte quatre cas de répétition de mots dans ces vingt vers : deux fois *noir* et *grand*, *montrer* et *réclamer*. Curieuse inattention de la part d'une plume si méticuleuse!

10. *Les Orientales*, XXVIII. *Inferno*, chant V, v. 46-49. Les expressions de l'original « longa riga » et « traendo guai » sont traduites littéralement. Dans la traduction

longues files, *traînaient* un grand mugissement, *traînant* des gémissements. Ce *mugissement* de la part de jeunes femmes n'est pas sans étonner. Pourquoi pas *gémissement*, à coup sûr plus approprié[1] ?

Quant à cette conception qui des dupes du débauché fait des « victimes offertes » sur l'autel de la volupté, elle sort tout armée du récit de Th. Hoffmann, inventeur du Don Juan germanique. Le Don Juan latin, le libertin de Mozart, est changé, par l'imagination fantastique du musicien écrivain, en un amant fatal qui se fait « un jeu cruel des douces et plaintives créatures et perd sans pitié tout ce dont il se raille[2] ». Dans *Namouna*, de même, Don Juan n'est rien moins qu'un « prêtre désespéré qui fouille le cœur d'une hécatombe humaine pour y chercher son dieu[3] ! » Ce quatrain dantesque est aussi romantique.

Le valet et le père font contraste dans le troisième quatrain. Le premier poursuit la réclamation de ses gages, mais « en riant ». Cette gaieté sort des dernières paroles de Sganarelle : « tout le monde est content ; il n'y a que moi seul de malheureux[4] ». A présent qu'il est à l'abri de cette « terrible chose » qu'est « un grand seigneur méchant homme », le valet se moque du maître égoïste et brutal. Sa joie éclate dans un rire moqueur, il est content, lui aussi.

Par contre, le père, par le geste, « avec un doigt tremblant »,

> Montrait à tous les morts errant sur les rivages[5]
> Le fils audacieux qui railla son front blanc.

Seule la première entrevue du père et du fils inspire le geste. Don Juan hypocrite ne transparaît pas dans ces vers. A noter que Banville, fort lu par le jeune Baudelaire, retraçant la scène en deux vers, dit que Don Juan « *raille*... Son père en *cheveux blancs*[6] ». Rencontre ? Il se peut.

> Tristement, sous son deuil, la chaste et maigre Elvire,
> Près de l'époux perfide et qui fut son amant,
> Semblait lui réclamer un suprême sourire
> Où brillât la douceur de son premier serment.

On n'a pas ici l'épouse offensée de Molière et de Mozart ou l'amante que le repentir a retirée du monde. Pas plus que le ressentiment, la charité ne l'anime. Cette Elvire ne s'est pas jointe aux autres accusateurs. C'est une veuve chérissant, en dépit de tout, le souvenir de son

en vers par Antony Deschamps (1829), on lit même « traînant de longs gémissements ».

1. Baudelaire se serait-il rappelé un précédent tercet : « Je vins, dit Dante, dans un lieu muet de toute lumière, qui mugit (mugghia) comme fait la mer par la tempête (v. 28-29) » où se trouvent joints, par antithèse, l'obscurité et le bruit, lesquels on retrouve accolés par la rime dans le quatrain français : « noir firmament » et « grand mugissement ».

2. E.-Th.-A. Hoffmann, *Don Juan* (1814), traduction X. Marmier (1843). Si ce n'est la lettre, c'est bien le sens. Pour les traductions des contes de Hoffmann, voir *infra*, p. 71, n. 4. Aussi *Légende*, chap. X.

3. II, st. XLIV.

4. La scène finale a subi des altérations (*Légende*, 2e édition, I, p. 150).

5. *En.*, VI : *errant.., haec litora circum* (v. 329).

6. *La Voie lactée* (*Cariatides*, 1842).

amour et qui se tient « près » de celui-là seul qui peut en faire revivre l'émotion première au moment où il va disparaître à jamais [1].

Ce vêtement de deuil fait évidemment contraste avec les frissons qu'il recouvre[2] et on ne peut faire autrement que se rappeler la perverse sensation de Don Juan à la vue des habits de son épouse[3].

Et que fait-elle? Elle paraît solliciter de l'infidèle un signe qui fasse revivre, ne fût-ce qu'un instant, l'amant de la première heure. Or, il n'y a nulle trace d'un pareil retour dans l'Elvire de Molière ni de Mozart, tandis qu'on lit dans le *Don Juan* de Hoffmann ces quatre lignes : « La longue[4], maigre Elvira... traite le perfide Don Juan de *nido d'inganni* », et plus loin : « Pendant qu'Elvira rappelait à l'infidèle tous ses serments[5]... » où l'on repère plus d'un trait verbal et autre qui a passé dans le texte de Baudelaire. Le rappel des serments du perfide est là, en toutes lettres. Cela appartient en propre à Hoffmann qui, commentant à sa manière l'opéra de Mozart, s'est mépris sur les intentions d'Elvira[6]. Cela dit, Elvire n'obtient pas ce qu'elle « réclame ». Dans cette prière et l'accueil qu'elle reçoit, doit-on retrouver le résultat de la première entrevue? Peut-être. Toutefois, l'*Énéide* renferme un tableau dont il faut bien tenir compte. La froideur d'un amant, les supplications de l'autre, lorsque leurs ombres se rencontrent dans l'Érèbe, n'est-ce pas précisément la situation? Comme Énée, Elvire peut dire : « C'est la dernière fois que le destin me permet de vous parler[7] » et, comme Didon, Don Juan, « Les yeux fixés ailleurs, reste aussi insensible à ces paroles que le plus dur rocher[8] ». Les rôles sont renversés et l'abandon a une autre cause. N'importe. La

1. Après 1846, *frisonnant* a remplacé *tristement*. Libre au lecteur de comprendre qu'Elvire frissonne d'amour autant que de douleur. Son attitude autorise cette supposition. Énumérant à ses envieux les voluptés cueillies, le Don Juan de *La Mort dans la Vie* rappelle les « adorables frissons de l'amoureuse fièvre » (*Don Juan*, str. 9). Th. Gautier a fourni plus d'une image à notre poète. Voir R. Vivier, *L'Originalité de Baudelaire*.

2. Il a pu être amorcé par « le voile » qui recouvre Elvire, dans Molière, à l'entrevue du quatrième acte, et par « le spectre de femme voilé » dont la voix est reconnue par Don Juan (V, sc. 4). Voir l'article cité de M. J. Pommier.

3. I, sc. 2, et IV, sc. 7. Baudelaire, pour sa part, était fort sensible à la mise de la femme.

4. Remplacé par « chaste » dans nos vers. Cf. Molière (I, sc. 1), où l'abandon de Don Juan est une injure faite « aux chastes feux de Done Elvire ». Baudelaire semble s'être souvenu de la formule de Hoffmann dans « longue, mince, en grand deuil (*A une Passante, Fleurs du Mal*, 15 octobre 1860) ». Il prisait la maigreur dans la femme (voir *Danse macabre*, str. 5, et *Œuvres posthumes*, p. 80, et 156-157).

5. *Don Giovanni*, I, sc. 5, et II, sc. 14. Ne sachant de quelle traduction de Hoffmann Baudelaire s'est servi, je traduis littéralement. Ce conte parut d'abord en français dans une traduction des *Contes* par Henry Egmont (1836). Loève-Veimars et X. Marmier comprirent ce récit dans les leurs, parues toutes deux en 1843. Je dois le texte des versions Egmont et Loève-Veimars, qui m'étaient inaccessibles, à l'inépuisable obligeance de M. René Jasinski.

6. Lorsqu'une erreur passe d'un texte dans un autre, il y a bien des chances pour qu'il y ait emprunt.

7. *Extremum fato, quod te alloquor, hoc est* (v. 465).

8. *Illa solo fixos oculos aversa tenebat, Nunc magis incepto vultum sermone movetur, Quam si dura silex aut stet Marpesia cautes* (v. 469-471).

fierté outragée et l'égoïsme féroce ont commune apparence, et le cœur qui les veut attendrir se brise sur l'un comme sur l'autre.

Au dernier quatrain, nous sommes en présence du commandeur et de son meurtrier :

> Tout droit dans son armure, un grand homme de pierre
> Se tenait à la barre et coupait le flot noir.

Le premier vers traduit bien la sévérité du rigide justicier. L'armure, la haute taille[1] sentent le romantisme. Puisque, dans Molière, la statue prend Don Juan par la main pour le conduire au châtiment terrestre, il est naturel qu'elle l'escorte jusqu'au seuil du Tartare. Elle va jusqu'à prendre en main le gouvernail, fonction qui n'est remplie par personne dans l'art ni les textes, Charon, ou Phlégyas, suffisant à tout avec sa rame. Cette innovation donne l'éveil. Parmi les ombres, Énée reconnaît le bon pilote Palinure qui, précipité à la mer, tenait la barre si ferme qu'il entraîna avec lui le gouvernail[2]. Le poète s'empara d'un « accessoire », devenu symbole de fidélité à un poste de confiance, pour traduire aux yeux la détermination du commandeur. « En coupant le flot noir[3] », celui-ci conduira directement et promptement la barque à bon port! On peut y compter.

Nous arrivons au principal. *Don Juan aux Enfers* a joui, dès qu'il parut, d'une certaine popularité[4]. Elle fut due au sujet et au trait final d'une touche franche, vigoureuse et relevée qui campe le « héros » dans une attitude saisissante, inoubliable et, encore qu'un peu théâtrale, définitive :

> Mais le calme héros, courbé sur sa rapière,
> Regardait le sillage et ne daignait rien voir.

Cette pose interprète en beauté l'égoïsme fondamental du personnage. Sa sécheresse de cœur n'empêche pas le Don Juan de Molière d'être vif, enjoué, insouciant, communicatif, désinvolte et plein d'entrain. Son vice a de la grâce. Son sang-froid, son courage physique et moral a le bel air de l'homme de cour. Méchant, il réussit à plaire par sa séduisante manière de l'être. En somme, il est assez artiste pour que la forme soit bien près de sauver le fond. Or, ce n'est point sous cette face que Baudelaire a posé le brillant seigneur.

1. « L'habit d'empereur romain » dans lequel son monument représente le commandeur, chez Molière, n'exclut pas l'armure, mais ne l'implique pas non plus (III, sc. 5). Ce personnage parle de son « armure de pierre » dans *Le Souper chez le Commandeur* de Blaze de Bury (p. 511, 512 et 528, *Revue des Deux Mondes*, 1834, II). Dans Hoffmann, la statue a de grandes proportions. Banville fait allusion au « raide commandeur » (*Cariatides, Les Baisers de pierre*, p. 58, 1841).

2. *Namque gubernaclum multa vi forte revulsum, Cui datus haerebam custos, Praecipitans traxi mecum* (v. 349-351).

3. *Illae remis vada livida verrunt* (v. 320). *Lividus* signifie exactement *plombé, bleuâtre*, mais est souvent rendu par *noir*. Baudelaire dira plus tard : « Un Styx bourbeux et plombé » (*L'Irrémédiable*, 1857). Cette pièce contient également un souvenir du vers 296. Voir *supra*, p. 67, n. 2. Il a consulté *L'Énéide*, et avec fruit. Voir R. Vivier, *ouv. cité*, p. 175.

4. C'est, oserai-je dire, *Le Vase brisé*... des *Fleurs du Mal*.

A ce moment suprême, entouré de ses victimes, dans ce lieu d'épouvante, sur le point d'endurer de cruels tourments, Don Juan reste indifférent à tout, sauf au jeu des eaux. Nous ne reconnaissons plus « le pèlerin ». Ce cavalier si prompt à l'attaque est à présent sur la défensive. S'il étonne encore, c'est par la froide correction de sa parade, non par l'élan hardi de sa botte. Pourquoi ce changement? Cet esprit positif, qui rejetait le surnaturel[1], se découvre-t-il un peu sot maintenant qu'il ne peut nier l'évidence? Son maraud de valet disait vrai: il y a une justice distributive. Alors Don Juan est-il résigné? Fait-il contre mauvaise fortune bon cœur? Nous allons voir. Quoi qu'il en soit, le courage, la seule qualité qu'il ait eue, n'a pas abandonné son ombre.

Laissons de côté, pour l'instant, le ressort moral qui soutient « le calme héros ». Considérons seule la pose pittoresque. Nous croyons qu'elle n'est pas de l'invention du poète. C'est encore un souvenir. Dans *Le dernier Chant de Childe Harold*, Lamartine montre le voyageur quittant le lit d'une courtisane pour le champ de bataille. Aux approches de la nuit,

> Harold s'est élancé sur son léger navire;
> On lève l'ancre; il fuit; le flot qu'il a fendu
> Sur sa trace un moment demeure suspendu,
> Et, retombant bientôt en vapeur qui surnage,
> De blancs flocons d'écume inonde au loin la plage.
> Voilà tout ce qu'Harold a laissé dans ces lieux!

Sur le pont, vacarme, confusion, bref, « le terrible appareil » de la guerre.

> Mais Harold, que fait-il? Seul, au bout du vaisseau,
> Enveloppé des plis de son large manteau,
> Sombre comme la nuit dont son cœur est l'image,
> D'un œil insouciant il voit fuir le rivage[2].

Or, les deux héros, Harold et Don Juan, qu'unit pour le moins l'individualisme impatient de Byron, sont sur l'eau, en chemin pour des aventures pleines de périls ou d'épouvante. Harold, d'un œil insouciant, voit fuir le rivage », le rivage « qu'inonde bientôt l'écume du flot, » soit *le sillage*. « Voilà tout ce qu'il a laissé dans ces lieux », pas même le spasme du plaisir! De son côté, Don Juan « regarde le sillage et ne daigne rien voir » d'autre! L'aspect de ces deux hommes pareillement *occupés* et leur attitude bien *romantique* sont complaisamment indiqués, la cape d'une part, l'épée de l'autre[3]! Celui-ci « calme », celui-là « sombre ». Tous deux ignorent la peur et ne se

1. Molière, IV, sc. 7; V, sc. 2 et 5.
2. Section IX.
3. On aime à se figurer Don Juan « courbé sur sa rapière » tel que ces cavaliers raffinés si fièrement campés par Callot dans ses rapides esquisses, ou ressemblant comme un frère au Don Juan de *La Mort dans la Vie*, VI, st. 11, lequel porte aussi la rapière.

soucient guère du bruit et des funestes présages qui les entourent. Seul, un rien les absorbe[1] !

La ressemblance n'est pas seulement extérieure, Harold et Don Juan sont des révoltés, des athées. Leur attitude traduit clairement cet affranchissement de la règle commune. A l'endroit de Don Juan, les deux dernières scènes de Molière et le premier titre *L'Impénitent* mettent sur la voie. De même que « le spectre en femme voilée change de figure et représente le Temps », le libertin bifrons[2] se dédouble, le débauché s'évanouit et il reste seulement l'esprit fort. C'est bien moins l'infidèle et le fourbe, coureur de femmes, dont la statue vient prendre la main, que l'incrédule insolent[3]. Placé entre ses crimes et leur rétribution, frappé dans son ombre après l'avoir été dans son corps, Don Juan demeure *cette fois-ci* en possession d'un calme parfait et n'a que dédain pour l'adversaire. Cette fière et stoïque indifférence à l'endroit de la main cachée qui l'accable, en rappelle une semblable :

> Il nous regarde encore, ensuite il se recouche...
> Et, *sans daigner savoir* comment il a péri,
> Refermant ses grands yeux, meurt sans jeter un cri[4].

De part et d'autre, courage calme et muet, en face du mystère fatal[5], et dédain marqué dans le regard pour les témoins hostiles. Que le loup mourant de Vigny ait aidé Baudelaire à *saisir* son « héros », à ce moment précis, quoi de plus naturel? Il y a bien des *harmonies* entre cette sorte d'homme et le « sauvage voyageur[6] » !

En définitive, le Don Juan de Baudelaire a sa grandeur. Son indifférence, son silence sont même plus dignes et de meilleur ton que le cri et l'orgueil réfractaire du : « Non, non, il ne sera pas dit, quoi qu'il arrive, que je sois capable de me repentir[7] ». C'est moins le

1. Le dédain aristocratique que respire la scène peinte par Lamartine est trop du goût de Baudelaire pour être oublié de lui, d'autant moins qu'elle se passe sur un navire. On a constaté combien de fois les bateaux et les images qu'ils évoquent reviennent sous sa plume. (H. Peyre, *L'Image du navire chez Baudelaire*, *Modern Language Notes*, novembre 1929, p. 447.)

2. Sur les acceptions successives du mot « libertin », voir P. Hazard, « Les Rationaux », *R. L. C.*, octobre-décembre 1932.

3. « L'endurcissement au péché traîne une mort funeste, et les grâces du Ciel que l'on renvoie ouvrent un chemin à sa foudre » (V, sc. 6).

4. *La Mort du Loup* parut dans la *Revue des Deux Mondes* le 1er février 1843, soit au début de l'année avant la fin de laquelle fut, dit-on, écrit *L'Impénitent*. Cette date étant la plus reculée, il y a de la marge.

5. Voir *Le Couvercle*, *Fleurs du Mal*.

6. Le passage de *Childe Harold* : « le loup sait mourir en silence » (*And the wolf dies in silence*, IV, str. XXI), sources du poème de Vigny, aurait pu, au besoin, diriger l'attention de Baudelaire de ce côté.

7. Le Don Juan de Molière ne meurt pas « sans parler », la souffrance lui arrache des plaintes : « Oh ciel!... je n'en puis plus, etc. » (V, sc. 6). De l'autre côté de la Manche, à moins d'un lustre d'intervalle, Milton faisait dire à Satan, plongé dans un lac de feu : « Malgré tout ce que le vainqueur dans sa rage peut encore m'infliger, je ne me repens point, je ne change point », version de Chateaubriand de : *Nor what the potent victor in his rage Can else inflict do I repent, or change* (*Paradise Lost*, I). Cf. « Mais le damné répond toujours : Je ne veux pas » (*Le*

Titan révolté que l'homme de bonne compagnie. Si le Don Juan de Molière cède à la souffrance physique, chose d'ailleurs nécessaire à un édifiant dénouement, celui de Baudelaire ne faiblit pas dans la marche au supplice, car, devant l'inexorable, « seul le silence est grand ». A ce propos, le poète a bien vu le pathétique du passage dans la barque funèbre. Au lieu de représenter le coupable, à la façon de Virgile ou de Dante, effectivement en proie aux tourments infernaux, il a préféré le montrer en chemin pour le lieu où il doit les subir. L'effet et l'art y gagnent, comme toujours, là où sont l'attente et l'inconnu[1].

Arrivé au terme de cette étude, constatons que le jeune écrivain s'est beaucoup souvenu qu'il a largement emprunté ; mais tout cela vient d'œuvres sur le sujet même ou y tenant de près. S'il est coupable de manque d'invention il a, par contre, le mérite d'avoir su féconder sa matière. Les divers éléments, classiques et romantiques, ont été assez bien fondus.

Quant à savoir pourquoi cet « impénitent » va subir sa peine dans les enfers païens, nous croyons être à présent en mesure d'en deviner la raison. Le héros n'est pas là de propos délibéré. S'il s'y trouve de trop, en intrus, il n'en doit accuser que la popularité dont il jouit, dans les lettres, depuis plus de deux siècles. Des écrivains de bien des couleurs l'ont tiré chacun à soi et l'ont gratuitement doué de mentalités dont le *Burlador de Sevilla* n'eût pas été peu surpris. De plusieurs de ces Don Juans, Baudelaire avait gardé, on l'a vu, des souvenirs assez précis. C'était une collection d'esquisses et de tableaux à laquelle il puisa, de très légitime façon, sans souci de critique. Il prit ce qui flattait son imagination, convenait à son art et fit bon marché de la logique et de la vraisemblance. Dans un sujet en dehors de l'humanité, autant que celui de Don Juan l'est devenu avec le temps, on aurait mauvaise grâce de lui en faire un reproche. Nous sommes donc enclin à croire que l'attitude de Harold sur son navire a suggéré Don Juan dans la barque funèbre et la pose qu'il y prend. Le reste aura suivi, choisi un peu de ci, de là, sans aucune prétention de réconcilier les contradictoires[2]. Bref, le procédé de composition est tout sensoriel, l'art seul préside. Et si l'on goûte une saveur romantique à cette pièce de résistance classique, elle est due également aux images[3]. Sur plus d'un point, *Don Juan aux Enfers* est

Rebelle, Fleurs du Mal, pièce qui serait aussi antérieure à la fin de 1843). Les damnés de Dante persistent de même dans leurs péchés.

1. C'est ici le lieu de remarquer que, dans la pièce placée immédiatement après *Don Juan aux Enfers*, bien que faite plus tard (1850), mais accusant la même préoccupation, *Châtiment de l'Orgueil*, il a inventé une punition découlant de la faute et lui convenant, selon la loi du talion.

2. Ils viennent du mélange du christianisme et de la mythologie, du romantisme et du classicisme.

3. Dans l'*Hadès romanticisé*, le mendiant remplace Charon, le commandeur est devenu pilote, les femmes dupées sont enrôlées comme dans Mozart, s'exhibent comme les amoureuses de Virgile, secondé du divin marquis, et crient comme les

une énigme. Il le reste encore, en dépit des éclaircissements que cette étude apporte. Tant mieux. Aux lecteurs, nés malins, qui concluront de cela que Don Juan n'est pas sur l'Achéron, mais sur la route de Thèbes, nous dirons tout bonnement qu'il est en voie de subir des tourments expiatoires dont il n'ignore pas la rigueur et qu'il a bien mérités, si la Justice n'est pas un vain mot. Néanmoins, cette bravade finale fait honneur à l'esprit d'indépendance que le progrès des idées lui a fait incarner. Elle est élégante, elle a de la forme. A cette séduction souveraine, laissons-nous prendre et admirons... comme monsieur Dimanche.

HENRI DAVID.

luxurieux de Dante. Elvire, grâce à Hoffmann, devient femme incomprise ; elle et son époux sont costumés comme Bocage et Dorval.

MÉLANGES

UN PRÉTENDU SUPPLÉMENT DU « GIL BLAS » DE LESAGE : L'HISTOIRE DE DON RODRIGUEZ VEXILLARIO

La Bibliothèque Nationale possède, sous la cote Y^2, 48717, un ouvrage au nom de Lesage (Alain-René) dont le titre est : « *Histoire de Don Rodriguez Vexillario*; *nouvelle posthume et inédite publiée d'après dix chapitres du roman de Gil Blas de Santillane de Lesage entièrement écrits de sa propre main et retrouvée à Boulogne-sur-Mer en octobre 1842. Première édition soigneusement collationnée sur le manuscrit original qui est resté un mois entre les mains de l'éditeur, avant d'avoir été acquis par M. Halisan Lofyaldec, ancien juge de paix à Cléguerec* ... — Cambrai, impr. de P. Lévêque, novembre 1842, in-8°, 94 pages. »

C'est l'histoire d'un misérable barbouilleur d'enseignes, ancien broyeur de couleurs et mauvais peintre en bâtiment qui se fait passer pour un artiste de valeur et un portraitiste de talent auprès de l'archevêque de Grenade. A force de flatteries, il réussit à se faire bien voir du prélat et à se présenter comme envoyé par la cour pour fixer en un grand tableau la belle cérémonie du baisement de l'anneau qui se prépare pour fêter le retour à la santé de Monseigneur, heureusement guéri d'une grave maladie. Vexillario demande à faire d'abord les portraits de l'archevêque et des principaux personnages de la ville devant participer à la cérémonie et, par conséquent, figurer dans le tableau. Le prélat accepte les propositions de Vexillario, pose devant lui et fait poser divers personnages qui, peu à peu, s'aperçoivent de l'absolue incapacité du pseudo-artiste. La mystification pourtant dure, grâce à la complète incompétence artistique du bon archevêque, jusqu'au moment où un hasard fait découvrir l'imposture et la véritable identité de Vexillario, qui finit par être honteusement chassé.

Cette histoire, contée avec beaucoup de détails et même de longueurs, se développe en dix chapitres qui, d'après l'éditeur, doivent prendre place après le chapitre III du Livre VII[e], dans le temps où Gil Blas était en faveur auprès de l'archevêque de Grenade. L'éditeur

prévient le lecteur que ce manuscrit, incontestablement de la main de Lesage, semble avoir été écrit dans sa vieillesse; il ne croit pas que ce soit un supplément à ajouter au célèbre roman, mais plutôt des coupures qu'il y aurait faites lui-même pour alléger le récit, s'étant sans doute aperçu de l'intérêt insuffisant et de la longueur exagérée de l'incident.

Le bibliothécaire de la Nationale qui a rédigé la notice de l'ouvrage en question a pu s'appuyer sur une note inscrite à la fin de l'article Lesage dans la *Biographie universelle* de Michaud. Le rédacteur de cette note pouvait s'appuyer lui-même sur *La Littérature française contemporaine*, 1827-1849 : *continuation de La France littéraire*, *Dictionnaire bibliographique* de Bourquelot et Maury, qui porte également, au nom de Lesage, l'Histoire de Vexillario. Bourquelot et Maury, enfin, ont sans doute pris leur renseignement à la source première, c'est-à-dire la *Bibliographie de la France*, *journal de la librairie*, n° 17, du 29 avril 1843 (n° d'ordre 1917), qui n'avait fait qu'enregistrer le dépôt légal effectué par M. Lévêque, éditeur du susdit ouvrage et directeur du journal local *La Gazette de Cambrai*. C'est en effet dans ce journal que les dix chapitres supplémentaires dont nous nous occupons avaient été publiés en feuilleton. La publication terminée, M. Lévêque en avait fait un tirage de 80 exemplaires, en réimpression ou en tirage à part (nous ne saurions dire lequel des deux, la collection de la *Gazette de Cambrai* étant incomplète pour cette époque à la Bibliothèque Nationale).

Les ouvrages bibliographiques que nous venons de citer ont donc porté, sans observations et sans contestation, au nom de Lesage l'*Histoire de Don Rodriguez Vexillario*. Mais, en 1890, l'authenticité de cette attribution avait pourtant été mise en question par Léo Claretie, auteur d'une thèse sur Lesage parue depuis sous le titre : « *Le Roman en France au début du XVIII^e siècle. Lesage, romancier, d'après de nouveaux documents.* — Paris, A. Colin, 1890, in-8°, VII-447 pages. »

Léo Claretie flaire la supercherie littéraire; il se méfie; il accumule les arguments, dissèque la phrase et le style, découvre même un anachronisme accusateur, l'emploi du terme « électriser » dans le sens d'animer et d'entraîner son auditoire et dont l'emploi ne se constaterait que beaucoup plus tard. Il conclut en déclarant apocryphe le *Vexillario*; mais il ne donne, somme toute, pas de preuve matérielle.

Un manuscrit tombé par hasard en notre possession et qui nous vient de famille, après avoir passé par plusieurs mains, nous permet d'affirmer en connaissance de cause la vérité : Léo Claretie a vu juste; l'*Histoire de Don Rodriguez Vexillario* est une supercherie littéraire dont l'auteur fut M. Emmanuel-Jean Failly, inspecteur des douanes à Cambrai.

Voici ce qui s'était passé : en 1841, Mgr Belmas, évêque[1] de Cam-

1. Mgr Belmas ne fut jamais archevêque, mais seulement évêque de Cambrai, alors

brai, était mort et avait été remplacé par Mgr Giraud, évêque de Rodez, qui était arrivé précédé de son frère, l'abbé Giraud, son vicaire général. On sut que le nouveau prélat, alors qu'il était à Rodez, avait fait compléter, autant que possible, la collection des portraits de ses prédécesseurs et qu'il chercherait probablement à en faire autant à Cambrai. Un mauvais peintre, nommé Ficatié, qui courait les sous-préfectures de la région en quête de portraits, connut le propos, en profita pour se faire présenter à Mgr Giraud et, par je ne sais quel artifice, réussit à se faire passer pour un peintre recommandé par le ministre des Cultes. Et alors commença la mystification qu'a racontée Failly sous forme des dix chapitres supplémentaires du *Gil Blas*.

Sans doute il a ajouté, fardé, arrangé, mais le fond de l'histoire est identique. Peut-être y eut-il de sa part quelque malignité à tourner un peu en ridicule la naïveté et l'incompétence artistique du nouvel archevêque. Tout le monde reconnut Ficatié dans Vexillario. On en rit un moment, on acheta les 80 exemplaires de ce petit tirage; puis on parla d'autre chose, on l'oublia, on vécut, on mourut et personne n'en parla plus.

Mais les 80 exemplaires étaient toujours sur les rayons de 80 bibliothèques. Ceux d'une autre génération qui, beaucoup d'années après, ouvrirent par hasard le *Vexillario*, avec son introduction affirmant l'authenticité, purent se laisser tromper. Cependant, beaucoup d'éditions de *Gil Blas* ont paru depuis 1843 et aucune, à notre connaissance, n'a inséré le prétendu supplément qui est probablement demeuré inconnu aux éditeurs.

Pour donner plus de vraisemblance à sa supercherie, M. Failly a fait suivre son texte de « *Quelques réflexions de l'éditeur de l'Histoire de don Rodriguez Vexillario...* » où il réfute les doutes qu'on pourrait élever sur l'authenticité des susdits chapitres. Il dit qu'on les a attribués à diverses personnes de Cambrai qu'il désigne par leurs caractéristiques, sans vouloir les nommer : un homme d'esprit et de savoir, publiciste, une femme de lettres, un ecclésiastique connu, un poète local, un antiquaire, M. Lévêque lui-même, directeur de la *Gazette de Cambrai*, un amateur d'art, un polémiste de questions religieuses, un professeur. Il termine cette énumération par de nouvelles affirmations et de nouveaux arguments qu'il donne comme péremptoires et ne permettant aucun doute sur l'authenticité du *Vexillario*.

Mais, à la fin du manuscrit que nous avons entre les mains, se trouve un supplément qui n'a jamais été imprimé et ne figure pas, par conséquent, dans le volume de la Bibliothèque Nationale. Il est intitulé : *Clef de l'Histoire de Vexillario*, lève franchement le masque, avoue la supercherie et nous donne des détails et les noms des personnes à

que ses prédécesseurs et successeurs furent archevêques. Le pape, lui aurait, dit-on, toujours tenu rigueur d'avoir été prêtre assermenté pendant la Révolution.

qui le *Vexillario* avait été attribué. C'est une courte contribution à la chronique locale de Cambrai. C'est la confession écrite du mystificateur, avec quantité de corrections de sa propre main. Nous y voyons figurer les principales personnalités de la ville, et, notamment, le futur maréchal Magnan. M. Failly y donne libre cours à sa verve caustique et, comme cette « Clef » n'est pas destinée à être publiée, il n'hésite pas, en citant des noms, à les faire suivre de commentaires et d'appréciations sévères ou de nature à les ridiculiser.

En voici, du reste, le texte intégral :

CLEF DE L'HISTOIRE DE VEXILLARIO.

« Mgr P. Giraud, archevêque de Cambrai, ancien évêque de Rhodez, fit son entrée le 24 février 1843 dans sa ville archiépiscopale. Il s'était fait précéder par son frère, l'abbé Giraud, nommé l'un de ses vicaires généraux. En attendant la venue de l'archevêque, il fit préparer le palais et s'entretint souvent, avec les prêtres du chapitre, des habitudes et des goûts de son frère. Il dit, entre autres choses, que, pendant le séjour de son frère à Rhodez, il avait réuni, autant qu'il l'avait pu, les portraits des anciens évêques de ce siège, et que probablement il ferait en sorte de réunir à Cambrai les portraits des anciens évêques et archevêques de cette ville. Il paraît que cette intention fut bientôt connue dans Cambrai et qu'elle le fut dans les villes voisines, où elle arriva jusqu'aux oreilles d'un mauvais peintre qui courait alors dans le département du Nord.

« Ce peintre se nommait Ficatié. Il arriva bien vite à Cambrai et s'abattit sur le palais archiépiscopal.

« Il se fit présenter à l'abbé Giraud, à qui il donna à entendre qu'il était envoyé par le ministre des Cultes pour peindre la première entrée de l'archevêque dans sa métropole. Ce bruit prit de la consistance et il n'était bientôt plus question, à Cambrai, que des grands talents de Ficatié. L'archevêque arriva à Cambrai et le peintre se fit donner une place dans le chœur, où il fit semblant de prendre ses mesures pour peindre la cérémonie de l'intronisation de l'archevêque.

« Le lendemain de cette cérémonie, Ficatié alla chez tous les chanoines et chez toutes les autorités. Il leur dit que, devant faire le tableau de l'intronisation, il y peindrait tous les ecclésiastiques et toutes les notabilités civiles et militaires qui y assisteraient. Il pria chaque personne de permettre qu'il la peignît séparément, afin de pouvoir reporter facilement ses traits sur la grande composition. C'était le moyen de se faire payer beaucoup de portraits qu'il n'aurait certainement pas faits sans le conte qu'il débitait à tous ses modèles.

« Comme il avait besoin de prôneurs, il s'arrangea d'abord par flatter M. de Baralle, architecte de Cambrai, de la gloire de paraître dans le tableau, non loin de l'archevêque. Le glorieux architecte fut pris au piège. Il fit faire son portrait, celui de sa femme et publia dans la ville et les environs que Cambrai était assez heureux pour

posséder un peintre distingué envoyé par le Ministère pour faire un tableau de la cérémonie de l'intronisation. Cet architecte savait passablement dessiner ; il voulut bien parler à l'archevêque, qui avait vu de ses dessins d'architecture, des grands talents de Ficatié. L'archevêque, qui ne s'y connaissait pas en peinture, crut l'architecte sur parole, fit faire son portrait et je ne sais combien de copies de ceux des anciens archevêques de Cambrai. Il voulait orner de ces tableaux le grand salon de l'Archevêché.

« Le nouvel évêque de Rhodez, qui était venu à Cambrai avec Mgr Giraud, demanda aussi son portrait à Ficatié, qui fit ensuite tant de démarches, qu'il fut admis près du procureur général et près du général commandant le département, lesquels firent peindre leurs portraits sur des toiles séparées. Ces toiles devaient servir à composer le grand tableau, mais elles durent, bien entendu, être payées à Ficatié.

« A Cambrai, le président du Tribunal de commerce, le commandant de place et d'autres personnes mirent Ficatié à la porte de chez eux quand ils eurent vu les ridicules barbouillages de sa composition.

« Le sous-préfet, M. Fresneau avait, sous l'Empire, servi dans les gardes d'honneur. Il possédait chez lui un très beau portrait de la main de Debret, qui le peignait en officier de hussards. Le sous-préfet crut aux talents de Ficatié et il pensa que ce peintre pourrait faire le portrait de M^me^ Fresneau. Cette dame fut si mécontente du talent de Ficatié, qui l'avait défigurée ridiculement, qu'elle congédia assez lestement le peintre qui ne termina pas son portrait.

« Vers le 15 août 1842, la ville de Cambrai ouvrit le salon de sa bibliothèque à une exposition de tableaux et d'objets d'art. Ficatié profita d'un malentendu de la Commission de réception à l'exposition pour y porter plusieurs portraits, entre autres ceux de Mgr Giraud, de son frère le vicaire général, du maître de chapelle Detry, de l'architecte de Baralle, du général Magnan et du procureur général. Le livret[1] de l'exposition promettait en outre le grand tableau de l'intronisation de l'archevêque[2], mais le tableau ne parut pas.

« Il n'y a pas d'expression qui puisse rendre les quolibets qui se dirent devant ces ridicules et dégoûtantes croûtes. Elles restèrent exposées à la risée publique jusqu'au 10 octobre. Mgr Giraud ne pouvait qu'avec peine se persuader que ce prétendu artiste eût abusé aussi indignement de son inexpérience en beaux-arts. La vérité, quoiqu'un peu tard, arriva pourtant jusqu'à lui, et il finit par congédier Ficatié, qui s'était bravement installé dans une des salles du palais épiscopal dont il avait fait son atelier.

« L'archevêque croyait fermement que ce drôle-là était envoyé par

1. Voyez page 29 du livret de l'Exposition de 1842.

2. Aux pages 13 et 14 d'un rapport sur l'Exposition, il est dit un mot du mauvais effet produit par ces portraits. C'est par égard pour l'archevêque qu'on n'en a pas dit davantage.

le gouvernement et il en concluait que ce devait être un homme de talent. Il l'admit un jour à sa table, mais Ficatié, qui ne portait que des guenilles, fut obligé, pour paraître à la table de l'archevêque, d'emprunter un habit de rencontre chez le sieur Dupont, tailleur à Cambrai.

« On sut alors que ce Ficatié venait de courir les petites villes des arrondissements d'Avesne et de Cambrai et qu'il les avait quittées piteusement, aussitôt que ses grands talents y avaient été connus.

« L'archevêque agissait légèrement en admettant près de lui un intrigant qui l'avait dupé et qui avait dupé d'autres personnes considérables de Cambrai ; mais le digne prélat paya sa maladresse en beaux écus : on ne pouvait donc qu'en rire. La leçon devait lui servir. Ficatié ne reparut plus et son grand tableau resta dans le domaine des promesses non réalisées.

« Cette histoire se présentait sous un côté plaisant. On pensa qu'il était possible d'amuser le public aux dépens de l'intrigant qui n'avait pas craint de le tromper. On s'amusa donc à coudre cette aventure à celle de l'archevêque de Grenade et, pour qu'on ne pût pas reconnaître l'archevêque de Cambrai, on chargea le roman de détails qui ne pouvaient, en aucune façon, lui être appliqués. On essaya de continuer *Gil Blas* par un pastiche qui égaya Cambrai pendant quelque temps, avec les aventures d'un *Don Rodriguez Vexillario* dans lequel tout le monde reconnut Ficatié. Il n'y a pourtant que son ignorance de vraie ; tout le reste est roman, pur roman.

« Comme cette plaisanterie a été attribuée à une dizaine de personnes, l'auteur les a dépeintes dans ses réflexions finales en se moquant d'elles toutes, c'est-à-dire en les indiquant par des traits forcés, par des talents exagérés et des réputations qu'elles sont loin de posséder.

« Je citerai leurs noms dans l'ordre qu'occupent leurs portraits dans les réflexions finales de l'éditeur :

1° Bouilli [pour Bouly], auteur d'une histoire de Cambrai qui n'est pas un chef-d'œuvre, tant s'en faut.

2° M^me^ Clément-Hémery, femme de lettres, auteur d'un livre intitulé *Les Fêtes de la Flandre*.

3° L'abbé Filhol, chanoine assez peu régulier et assez peu soumis.

4° Fidèle Delcroix, poète juré du pays, auteur du *Mousse*, de *La Vallée des Géraniums*, des *Fleurs d'Outre-Rhin* et de je ne sais combien de toutes petites poésies.

5° Failly, inspecteur des Douanes à Cambrai, propriétaire d'un cabinet d'objets d'arts assez variés, auteur de rien du tout.

6° Alcibiade Wilbert, de l'Académie de Cambrai, auteur d'un gros volume de plates compilations qui n'apprennent rien à personne; ledit Alcibiade encore romantique en 1843, quand le romantisme était enterré partout.

7° P. Lévêque, directeur gérant de la *Gazette de Cambrai*.

8° Daunier, directeur de l'Hôpital militaire de Cambrai, marié en Espagne où il a longtemps résidé.

9° Boucher, professeur au Collège de Cambrai. On lui a attribué assez justement des articles de controverse religieuse un peu lourds.

10° Lefranc, professeur de rhétorique au Collège de Cambrai. Il a aussi coopéré à la rédaction d'articles politico-religieux qui ont mis en émoi la gazette légitimiste, *L'Émancipateur*, dont il a fait condamner deux fois par les tribunaux le gérant, comme calomniateur.

« Il faut pourtant bien que l'*Histoire de Don Rodriguez Vexillario* ait un père. En cherchant bien, on trouvera qu'il a caché son nom et celui de son pays dans le pseudonyme Halisan Lofyaldec[1].

« Du reste, cette folie a été commencée le 12 octobre 1842 et terminée le 19 du même mois. Elle divertit quelques amis de l'auteur qui l'engagèrent à la publier, pour amuser par sa lecture tous ceux qui avaient ri au nez des portraits de Ficatié. M. Lévêque, imprimeur à Cambrai, et rédacteur de la *Gazette* de cette ville, l'a d'abord donnée dans le feuilleton de son journal. Il l'a ensuite publiée dans la présente brochure tirée à quatre-vingts exemplaires, dont six sur grand papier de Hollande. Ils ont tous été enlevés le jour même de leur publication.

« C'est bien de l'honneur qu'on a fait à cette petite histoire et à son auteur, qui ne pourra plus dire qu'il n'est l'auteur de rien du tout.

« Cambrai, le 6 février 1843. »

Ici se termine le manuscrit que nous avons entre les mains. Il est admirablement calligraphié par un copiste, mais copieusement corrigé de la main même de M. Failly et porte sur la couverture la mention : PROJET CORRIGÉ.

L'exemplaire personnel de M. Failly, que possède un autre membre de sa famille, contient aussi, reliée à la suite du texte imprimé, une copie manuscrite de la *Clef du Vexillario*. Mais ce que cette copie a de particulièrement intéressant c'est, au-dessous de la date finale du 6 février 1843, la signature autographe : *Failly de Chaalons*.

LÉO MOUTON.

1. Ce nom bizarre n'est, en effet, que l'anagramme du nom de l'auteur et de sa ville natale, Failly de Chaalons, qu'il écrit avec deux *a*, comme nous le verrons à sa signature finale.

AUTOGRAPHES DE VOLTAIRE
A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TARTU

La bibliothèque universitaire de Tartu (Estonie) possède quatre autographes de Voltaire. Trois de ces autographes font partie de la collection (Autographen) donnée en 1852 à la bibliothèque par le chevalier Friedrich Ludwig von Schardius, conservateur des médailles de la collection impériale de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg. Le premier (3050 *a*) est une lettre en latin qui se trouve dans les œuvres complètes de Voltaire, Paris, Garnier, 1880, t. 36 (*Correspondance*, t. 4), p. 456-458 (voir aussi t. 16, p. 374). L'éditeur donne dans une note une traduction française de cette lettre ; il a omis la suscription : « celeberrimo Gerardo friderico Muller salutem plurimam dat franciscus Voltaire ». Les deux autres autographes, appartenant à la même collection, sont des fragments de lettres qui ne comportent que la formule finale. 3050 *b* est signé : Voltaire; 3059 *c* : De Voltaire gentilhomme ord^e^ de la chambre du roy de france, chambellan actuel du roy de prusse.

Le quatrième autographe provient de la collection de Karl Morgenstern, directeur de la bibliothèque universitaire de Tartu au siècle dernier (*Morg. Ep. phil.*, I, 179). C'est un pli adressé : « A Monsieur Monsieur Roques Pasteur de l'église a Hameln pays d'Hanover ». Il apparaît bien clairement que cette lettre n'est pas de la main de Voltaire, qui n'a fait que signer. En voici le contenu :

a Prangin 15 janvier 1755.

J'ai reçu, Monsieur, dans votre ancienne Patrie, la lettre que vous m'aviez écrite à Colmar. Ma mauvaise santé, et les conseils des médecins m'avaient déterminé à aller prendre les bains d'Aix en Savoye; mais la saison étant devenue trop rigoureuse, j'ai été obligé de m'arrêter dans le château d'un de mes amis, où je passerai probablement l'hiver. Si vous voulez avoir la bonté de m'envoïer les feuilles dont vous me parlez, je vous serai très-obligé. J'ai vu dans votre pays plusieurs personnes d'un rare mérite ; elles m'ont inspiré le désir de m'y fixer, et d'y achêver ma vie. Ce desir serait bien plus fort, si vous étiez sur les bords du Lac de Genêve. Je suis du meilleur de mon cœur, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

Le correspondant de Voltaire est le pasteur Jacques-Emmanuel Roques, qui fut desservant de plusieurs églises d'Allemagne, entre autres Hameln, Celle et Friedrichsdorf, et conseiller ecclésiastique du landgrave de Hesse-Hombourg. Son frère, Jean-Christophe, fut également pasteur de Friedrichsdorf, qui, on le sait, est cette colonie française protestante du Taunus, qui est restée francophone jusqu'à la

fin du siècle dernier. A partir de 1752 Voltaire a entretenu une correspondance assez suivie avec le pasteur Roques [1] (voir *Œuvres complètes*, 37-38; *Correspondance*, 4-5). La plus grande partie en est consacrée aux démêlés de Voltaire avec La Beaumelle et Maupertuis. (Dans *Morg. Ep. phil.*, 1-12, se trouve également une lettre non datée de La Beaumelle au pasteur Roques, alors à Friedrichsdorf). En 1755, J.-E. Roques a publié des *Lettres sur la part qu'il a eue aux démêlés de MM. Voltaire et La Beaumelle.*

Quant aux feuilles auxquelles Voltaire fait ici allusion, il se peut qu'il s'agisse de la *Gazette de Brunswick* ou de la *Bibliothèque Raisonnée*, dont il est question dans des lettres des 6 février et 3 mai 1754 (voir *Correspondance générale*).

Sur les circonstances dans lesquelles Voltaire écrivit cette lettre au pasteur Roques, on trouve tous les éclaircissements nécessaires dans sa correspondance à partir du 14 décembre 1754.

L.-J. Vaganay.

1. C'est à lui qu'il dédia le *Supplément du Siècle de Louis XIV.*

CHRONOLOGIE DES « HARMONIES POÉTIQUES ET RELIGIEUSES »

Une étude attentive, mais incomplète et parfois inexacte, de la chronologie des *Harmonies* a été faite, autrefois (1911 et 1913), par M. Gustave Allais dans ses deux petits ouvrages : *Lamartine en Toscane* et *Les Harmonies ; nouvelles études*. M. Gustave Allais s'était reporté, pour son travail, aux albums de Lamartine conservés à la Bibliothèque Nationale, ainsi qu'au manuscrit des *Harmonies* conservé à la Bibliothèque d'Angers.

Des éléments supplémentaires d'information nous ont été apportés : d'une part, M. Henri Bernès a publié ici même, en 1931, la très minutieuse analyse d'un album d'*Harmonies Sacrées* contenant le texte manuscrit de vingt Harmonies ; Mme Gabriel Thomas, par ailleurs, a bien voulu m'autoriser à prendre connaissance d'un précieux petit album rouge sur les pages duquel Lamartine a transcrit quatre *Pseaumes* (sic) *modernes* : l'*Hymne de la Nuit*, l'*Hymne du Soir dans le Temple*, l'*Hymne du Matin* et le *Désir de Dieu* ; je dois, en outre, à Louis Barthou d'avoir pu examiner l'album qu'il possédait et où se lisent trois Harmonies également : *Tolérance*, l'*Hymne pour le premier jour de l'An* et *Milly*. Enfin, les archives de Saint-Point renferment les manuscrits de quatre autres Harmonies : l'*Hymne du Solitaire*, *Le Golfe de Gênes*, la *Prière du matin d'un enfant* et *La Perte de l'Anio*.

Il est donc possible, aujourd'hui, de présenter de la chronologie des *Harmonies* un tableau rectifié et plus complet.

Nous ne nous occuperons ici que des Harmonies publiées par Lamartine en 1830. Pour son édition dite « des souscripteurs », en 1849-1850, il ajouta à son recueil un assez grand nombre de pièces nouvelles ; mais il n'entre pas dans notre dessein d'examiner à présent la date de ces vers de surcroît.

L'ordre que nous suivons est celui de la première édition des *Harmonies* ; il resta d'ailleurs inchangé à travers toutes les éditions successives jusqu'à 1850.

LIVRE PREMIER

I. — *Invocation.*

Le Commentaire (1849) de cette pièce la donne pour écrite à Florence en 1822 ; malheureusement Lamartine n'alla point à Florence en 1822, et l'on peut tenir, en outre, pour assuré que si cette *Invoca-*

tion eût été déjà écrite lorsque Lamartine préparait, en 1823, son volume de *Nouvelles Méditations*, il aurait eu bien soin de la joindre à ce recueil qu'il éprouvait tant de mal à constituer. M. Gustave Allais propose de situer en mars 1826 la composition de ce texte ; mais cette conjecture est si faiblement appuyée que nous n'osons la retenir. Les *Harmonies Sacrées* ne comportent que des pièces écrites en 1826 et 1827 ; et l'*Invocation* est au nombre de ces pièces. Une liste d'Harmonies dressée par Lamartine sur un feuillet d'album, aujourd'hui conservé à Saint-Point, présente également l'*Invocation* ; toutes les autres pièces de la liste sont de 1826 ou de 1827.

Dans l'état actuel de notre information, il n'est pas possible de préciser davantage ; disons donc seulement que l'*Invocation* a été, fort probablement, écrite par Lamartine à Florence en 1826 ou 1827.

II. — *Hymne de la Nuit.*

Le Commentaire prétend que cette pièce fut composée sur le Montenero, près de Livourne, en 1824. Mais à aucun moment de l'année 1824 Lamartine n'alla en Italie.

Dans l'album des *Harmonies sacrées* la pièce est datée : *Florence 1826.*

Le manuscrit qui figure dans l'album Gabriel Thomas nous révèle la date exacte de ce texte : *Florence, 9 mars 1826.*

III. — *Hymne du Matin.*

Le Commentaire affirme que ce texte fut rédigé au même lieu et à la même époque que le précédent.

Le manuscrit Thomas apporte la date précise : *Florence, 3 avril 1826.*

IV. — *La Lampe du Temple.*

D'après le Commentaire, ces vers furent écrits près de Livourne, à une date indéterminée.

Le manuscrit d'Angers porte la date : *Saint-Point, 1^er^ août 1829.*

Rien ne permet cependant d'affirmer que nous avons bien ainsi la date réelle de la composition de cette pièce. C'est ainsi que les vers *A l'Abbaye de Vallombreuse* datés, dans l'album de la Bibliothèque Nationale, du 2 avril 1829, avaient été improvisés en 1826. La date du 1^er^ août 1829 est, en tous cas, celle de l'achèvement définitif d'une Harmonie ébauchée probablement en Italie.

V. — *Bénédiction de Dieu dans la Solitude.*

Le Commentaire indique que ces vers furent écrits dans le Mâconnais, pendant l'été de 1829.

Effectivement, le manuscrit d'Angers porte la date du 30 juillet 1829.

VI. — *Aux Chrétiens dans les temps d'épreuve.*

La pièce n'est suivie d'aucun commentaire ; mais les vers, dans l'édition, sont précédés de l'indication : Août 1826.

L'album des *Harmonies sacrées* offre un manuscrit de cette pièce, avec la date : *Livourne, 1826*. Le titre primitif était : *Tolérance*. C'est aussi sous ce titre que figure cette Harmonie dans l'album Louis Barthou, avec une date complète : *Livourne, 2 septembre 1826*.

VII. — *Hymne de l'Enfant à son réveil.*

D'après le Commentaire, cet Hymne daterait du printemps 1829.

Dans l'album des *Harmonies Sacrées* la pièce est suivie de l'indication : *Florence, 1826*. Un manuscrit de cet Hymne figure dans les archives du château de Saint-Point. Il s'intitule : *Prière du matin d'un enfant* et s'accompagne d'une date complète : *22 octobre 1826*.

VIII. — *Hymne du Soir dans les Temples.*

Le Commentaire déclare seulement que ces vers furent écrits à Florence ; *Florence, 1826*, précise l'album des *Harmonies Sacrées*. Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (B. N., 4, p. 37) et le manuscrit Gabriel Thomas s'accordent à nous révéler que cet hymne date du 27 mars 1826. (Le titre du manuscrit Thomas porte, au singulier : *Hymne du Soir dans le Temple*).

IX. — *Une Larme ou Consolation.*

Lamartine n'a fait suivre cette pièce d'aucun commentaire. Et nous ne savons véritablement rien sur la date de composition de ce texte. M. Gustave Allais voudrait croire que cette pièce est de novembre 1826, à cause d'une phrase qu'on peut lire dans la lettre que Lamartine envoie à Virieu le 9 novembre : « Voici un mot inclus pour M^me^ Yéménitz [...] c'est un mot de compassion pour son affreux malheur ». Mais il ne s'agit certainement pas d'une Harmonie que Lamartine chargeait Virieu de remettre à M^me^ Yéménitz. Il est vrai que, le 18 janvier 1827, le poète déclare, au même correspondant : « Je pense [...] souvent à cette pauvre M^me^ Yéménitz. Je lui enverrai quelque harmonie consolatrice quand elle sera déjà consolée par le temps et par la main divine. » (*Correspondance*, T. II, p. 356, et T. III, p. 3.) Si l'on admet que cette Harmonie a été écrite à l'intention de M^me^ Yéménitz, il faut alors lui assigner une date postérieure au 18 janvier 1827. Notons, en tout cas, que ces vers ne figurent ni dans la liste de Saint-Point, ni dans l'album des *Harmonies Sacrées*, ce qui laisserait assez bien supposer qu'ils ne sont ni de 1826 ni de 1827, au moins dans leur forme définitive.

X. — *Poésie ou Paysage dans le Golfe de Gênes.*

Le Commentaire nous donne la date de 1826. Elle n'est pas inexacte. Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (B. N., Lamartine, 10, p. 3) est daté : *Livourne, 1^er^ août 1826*. Dans une lettre de Lamartine à Virieu, du 1^er^ août 1826, figure un long fragment de cette pièce. Mais les archives de Saint-Point renferment un premier manuscrit de cette Harmonie (*Le Golfe de Gênes*) avec la date du 19 juillet 1826. Dans sa

lettre du 1er août à Virieu, Lamartine déclarait du reste : « [...] *en longeant la côte de Gênes*, j'ai fait une Harmonie sacrée, intitulée *Poésie* [...]. (*Correspondance*, T. II, p. 342.)

XI. — *L'Abbaye de Vallombreuse.*

Aucune date n'est indiquée par le Commentaire. Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (B. N., Lamartine, 6, p. 33) porte en titre : *Improvisé à l'Abbaye de Vallombreuse en Italie, le 5 août 1826*, et, à la fin du texte, la date suivante : *2 avril 1829.*

Notons l'absence de cette Harmonie et dans la liste de Saint-Point et dans l'album des *Harmonies Sacrées*. Il est vraisemblable qu'à Vallombreuse Lamartine n'avait jeté de ces vers qu'une ébauche ; il les reprit et les termina le 2 avril 1829.

LIVRE DEUXIÈME

I. — *Pensée des Morts.*

Le Commentaire nous fait savoir que cette Harmonie fut écrite à Lucques, pendant l'automne de 1825. Mais le manuscrit contenu dans l'album des *Harmonies Sacrées*, et qui s'intitule : *De Profundis ou Pensée des Morts*, est accompagné de l'indication : *Livourne, 1826.* Sur l'album de la Bibliothèque Nationale qui contient le texte de cette pièce (B. N., Lamartine, 8, p. 8) une date très complète s'inscrit : *Lucques, 17 septembre 1826, villa Buonvisi.*

Dès le 13 septembre 1826, Lamartine avait envoyé à Virieu « le commencement de ce *De Profundis* » (la lettre a été placée, par erreur, dans l'édition de la *Correspondance*, en 1827; cf. t. III, p. 51).

II. — *L'Occident.*

De cette Harmonie qui ne s'accompagne d'aucun commentaire, qui ne figure pas sur l'album des *Harmonies Sacrées* et dont il n'est point question dans la Correspondance, résignons-nous à ne rien savoir, pour le moment, quant à la date de sa composition. Le contenu des vers permet seulement de supposer que *L'Occident* fut écrit (ébauché, du moins) en Italie, à Livourne probablement.

III. — *La Perte de l'Anio.*

Le Commentaire n'indique aucune date ; mais l'éboulement qui fit disparaître la fameuse chute de l'Anio se produisit le 16 novembre 1826. Nous sommes donc assurés que la pièce est postérieure à cette date. M. Camille Latreille[1] avait vu, en 1921, au château de Saint-Point, un manuscrit de cette pièce, daté du 12 décembre 1826; par ailleurs, un autre manuscrit de *La Perte de l'Anio* passa en vente, à Paris, il y a quelques années ; ce texte portait la date du 10 décembre 1826[2].

1. J'ai trouvé cette indication dans les papiers de Camille Latreille, qui m'ont été généreusement communiqués par Mme Camille Latreille.
2. C'est un renseignement que je dois à l'extrême obligeance de Mme Charavay.

IV. — *L'Infini dans les Cieux.*

Aucune date n'est fournie par le Commentaire. Aucun manuscrit daté. La seule indication dont nous disposions pour cette pièce provient de la *Correspondance* du poète. Le 12 juin 1828, Lamartine écrit à Virieu : « Je t'enverrai ces jours-ci une Harmonie que j'écris, intitulée *L'Infini* ou *Que ta volonté soit faite* ». (*Corr.*, t. II, p. 98.)

V. — *La Source dans les bois d'***.*

D'après le Commentaire, ces vers furent écrits à Montculot en 1826; le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (B. N., 6, p. 3) confirme bien qu'ils furent composés à Urcy-Montculot non pas en 1826, mais le 20 novembre 1828. Leur titre, sur le manuscrit, est le suivant : *La Source dans les bois d'Urcy.*

VI. — *Impressions du Matin et du Soir.*

Le Commentaire ne donne pas de date, mais rapporte que cette pièce fut écrite à Florence. Sur l'album des *Harmonies Sacrées*, la pièce qui s'intitule *Matin et Soir* est accompagnée de l'indication : *Florence, 1827.* Là se bornent, présentement, nos informations sur la date de ce texte.

VII. — *Hymne à la Douleur.*

Aucune date précise ne nous est livrée par le Commentaire. Mais cette pièce est née du contre-coup, dans l'âme du poète, de la grande douleur qu'il avait connue par la mort de sa mère (16 décembre 1829). Il ne serait pas impossible que ces vers aient été écrits à Saint-Point, pendant ces « quatre ou cinq jours » où Lamartine resta, « absolument seul », au château, près de la tombe de sa mère, du 20 au 25 décembre 1829.

VIII, IX, X, XI. — *Jéhovah*, *Le Chêne*, *L'Humanité*, *L'Idée de Dieu.*

La première de ces Harmonies n'a pas de Commentaire; les trois autres nous sont données comme écrites à Florence en 1826. Ces quatre textes n'en font qu'un dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale; mais nous n'avons guère là sous les yeux que la reprise, l'achèvement et la mise au net (terminée le 1er janvier 1829 à Saint-Point)[1] d'ébauches et de fragments jetés vraisemblablement sur le papier deux ou trois ans plus tôt, en Italie.

XII. — *Souvenir d'enfance ou La Vie cachée.* (A. M. P. G. de B***.)

Point de date dans le Commentaire; pas de manuscrit daté. Mais, de Florence, le 22 mars 1828, Lamartine écrit à Virieu : « Je viens de recevoir une lettre, de qui? De Guichard de Bienassis, notre vieil

1. B. N., Lamartine, 6, p. 23 : « Fin, Saint-Point, 1er janvier 1829 ».

ami [...] Son nom a ranimé ma verve, et je lui réponds ce matin même en mètres ». — De cette pièce Lamartine donna lecture, à l'Académie de Mâcon, une première fois, en séance privée, le 12 février 1829; une seconde fois, en séance publique, le 1er septembre de la même année. (Cf. : *Compte rendu des travaux de l'Académie de Mâcon, 1829-1832.*)

XIII. — *Désir.*

Le Commentaire affirme que *Désir* fut écrit à Florence en 1828. Dans l'album des *Harmonies Sacrées*, *Désir* s'accompagne de l'indication : *Florence, 1827.*

LIVRE TROISIÈME

I. — *Encore un hymne.*

D'après le Commentaire, cette pièce date de 1828 et fut composée à Florence; *Florence, 1827*, dit la note qui suit le titre de ces vers dans l'album des *Harmonies Sacrées*; mais, sous le titre : *Désir de Dieu* (*harmonie treizième*), cette pièce apparaît dans l'album G. Thomas, accompagnée d'une date très précise : *Florence, 29 décembre 1826.* — A la fin du texte, Lamartine avait noté : « *Elle finira le 1er volume, 2e livre.* ».

II. — *Milly ou La Terre natale.*

Le Commentaire se contente de déclarer que cette Harmonie fut écrite en Italie. Dans l'album des *Harmonies Sacrées*, *Milly* est la quatorzième pièce et s'accompagne de l'indication : *Florence, 1827.* Louis Barthou possédait un manuscrit de ce texte (*Milly, dix-septième harmonie*) où deux dates apparaissaient : la mise au net était du 26 janvier 1827; des retouches avaient été opérées le 29 janvier. Un autre manuscrit de *Milly* est conservé au château de Saint-Point; il est daté de *Florence*, le *25 janvier 1827*; il porte en sous-titre : *dix-neuvième harmonie.*

III. — *Le Cri de l'Ame.*

Il n'est pas d'Harmonie pour laquelle notre ignorance soit plus parfaite quant à la date de sa composition. La pièce n'est suivie d'aucun commentaire; nous ne possédons de ce texte aucun manuscrit daté; la *Correspondance* est muette sur ces vers. Comme ils ne figurent pas dans l'album des *Harmonies Sacrées*, où se rassemblent toutes les pièces achevées (je ne dis point ébauchées) en 1826 et 1827, il nous est seulement possible de croire que le *Cri de l'Ame*, au moins dans sa rédaction définitive, est une pièce postérieure à l'année 1827.

IV. — *Le Retour* (au comte Xavier de Maistre).

Le Commentaire n'apporte aucune date. L'album des *Harmonies Sacrées* nous permet de savoir que ces vers datent de 1826 et qu'ils

furent écrits à Livourne. Enfin, une lettre de Lamartine à Virieu, le 13 septembre 1826[1], renferme les mots suivants : « J'ai écrit une petite épître au Comte Xavier de Maistre ». *Le Retour* date donc du début du mois de septembre 1826.

V. — *Hymne au Christ.*

Le Commentaire situe la rédaction de cet Hymne en 1829. Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, après le dernier vers, porte l'indication : *Fin*; *Saint-Point, 1er mai 1829*; mais, dès le 23 avril 1829, Lamartine écrivait à Virieu : « Je viens d'ébaucher une nouvelle et capitale Harmonie poétique intitulée : *Hymne au Christ* [...] c'est écrit avec foi et amour. Quand je l'aurai enregistrée dans un album, je te l'enverrai [...] cela a 350 vers en tout ». (*Corresp.*, t. III, p. 144.)

VI. — *Épître à M. de Sainte-Beuve.*

Épître qui date de 1829, dit le Commentaire. M. Chesnier du Chesne a publié, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1933, la lettre dont Lamartine accompagna le texte de cette Épître lorsqu'il l'envoya à Sainte-Beuve. Le billet est daté de Saint-Point, 24 août 1829, et commence ainsi : « Voici les vers que je suis parvenu à vous griffonner en trois jours sur les idées que votre épître délicieuse m'avait inspirées quand je la reçus [...] » (La lettre par laquelle Lamartine annonçait à Sainte-Beuve qu'il avait bien reçu les vers que ce dernier lui adressait est datée du 19 août 1829.) — *Le Correspondant* du 30 mars 1830 publia le texte de cette *Épître à M. de Sainte-Beuve.* Sur plusieurs points, Lamartine retoucha son texte, pour l'édition des *Harmonies*, en juin.

VII. — *Le Tombeau d'une Mère.*

Nous ne savons rien de plus sur la date précise de cette pièce, que sur la date de l'*Hymne à la Douleur*, qui doit être tout à fait contemporain.

VIII. — *Le Génie dans l'Obscurité* (A. M. Reboul, à Nîmes).

Le Commentaire ne nous apporte aucune date; et nous ne possédons pas, pour cette pièce, de manuscrit daté. Une seule chose paraît certaine, c'est que ces vers sont postérieurs à la publication de la pièce de Reboul, *L'Ange et l'Enfant*, qui assura, d'un coup, sa célébrité[2]; or *L'Ange et l'Enfant* parut dans *La Quotidienne* du 24 janvier 1829. Il ne serait pas impossible que *Le Génie dans l'Obscurite* n'ait été écrit par Lamartine qu'assez peu de temps avant l'impression des *Harmonies*, car il semble bien que Reboul ne connut cette pièce,

1. Cette lettre, nous l'avons dit, a été placée par erreur en 1827. Il faut aller la chercher au tome III de la *Correspondance* (p. 51).

2. Cependant, dès le 15 janvier 1829, Lamartine écrivait déjà une lettre à Reboul. Cf. C. Pitollet : *Lamartine et Dumas père parrains littéraires de Jean Reboul, de Nimes.* Berlin, 1913, p. 17.

qui lui était destinée, que par les volumes de Lamartine. Toujours est-il qu'il ne répondit — en vers — à Lamartine qu'au mois de juillet 1830 (les *Harmonies* avaient paru le 15 juin)[1].

IX. — *Pourquoi mon âme est-elle triste ?*

Le Commentaire (deux lignes sans intérêt) ne nous apprend rien sur la date de ce texte. Dans l'album des *Harmonies Sacrées*, le manuscrit est daté de *Florence, 1827*. (La pièce s'intitule : *Quare tristis est anima mea ?*). Une strophe de cette Harmonie me paraît bien faire allusion à Léna de Larche (c'est la strophe onzième) dont nous savons, par le *Cours Familier de Littérature* (T. XXI, p. 269), qu'à Florence elle avait tenté de « renouer un attachement passionné » avec Lamartine ; c'est le 6 juin 1827 que le poète écrit à Virieu : « Je pourrais encore être amoureux, si je voulais [...] » (*Corresp.*, T. III, p. 29). Or, dans la même lettre, Lamartine déclare aussi : « Je suis fatigué, malade, ennuyé; je suis triste comme quand on est tout cela [...] Je suis les tristes phases de l'existence qui vont toujours en se rembrunissant. » Il y a là de quoi nous induire à supposer, sans trop de témérité peut-être, que l'Harmonie *Quare tristis* doit dater de juin 1827.

X. — *La Retraite.* (Réponse à M. Victor Hugo.)

Aucun renseignement sur la date de composition dans le Commentaire. Mais le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (B. N., Lamartine, 6, p. 37) s'accompagne d'une date très complète : *28 novembre 1828, Saint-Point.*

XI. — *Cantate pour les Enfants d'une Maison de Charité.*

La *Cantate* n'est suivie d'aucun commentaire. Le manuscrit d'Angers porte la date du *10 août 1829* (*Saint-Point*). Cette pièce parut en plaquette à la fin de 1829 sous le titre suivant : *Cantate pour les établissements de Saint-Joseph et de Saint-Nicolas, dirigés par M. l'abbé de Bervanger. Le Correspondant* en donna le texte, également, dans son numéro du 10 novembre 1829. La pièce comportait alors un important « Épilogue » que Lamartine fit disparaître pour l'édition des *Harmonies*.

Dans une lettre de la mère de Lamartine à M^me^ de Vaux — lettre du 15 septembre 1829, publiée dans la *Revue Bleue* du 7 août 1926 — on trouve les lignes suivantes qui concernent très certainement la *Cantate* : « Je suis bien contente, chère sœur, que les vers d'Alphonse aient rempli le but que désirait Alexandre [le fils de Madame de Vaux]. Ils m'ont paru beaux et j'espère qu'on en aura été content aussi dans les maisons pour lesquelles ils sont faits. »

1. Les *Harmonies Poétiques et Religieuses* sont annoncées dans le fascicule du 19 juin 1830 de la *Bibliographie de la France*. *Le Génie dans l'Obscurité* fut publié le 13 juin 1830 dans *La Quotidienne*.

LIVRE QUATRIÈME

I. — *Hymne de la Mort.*

« Cette Harmonie — déclare le Commentaire — a été écrite à Paris, en 1830, quelques mois avant la révolution de juillet. « J'étais en congé ». Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (B. N., Lamartine, 6, p. 27) s'accompagne d'une date très complète : *Mâcon, 22 février 1829.*

II. — *Invocation pour les Grecs.*

La pièce, dans l'édition, porte une date : 1826. M. Jules Marsan possède un manuscrit de cette *Invocation*, avec le sous-titre suivant : « *Psaume 7e* ». Dans l'album des *Harmonies Sacrées*, le texte est daté de *Florence 1826*. Il existe une lettre de Lamartine (lettre datée de Florence, 2 août 1826) à un M. Grandperret, auteur d'un opuscule poétique : *Les Grecs*. Lamartine déclare dans cette lettre qu'il a mis dans son *Dernir chant d'Harold* tout ce qu'il pouvait dire des Grecs. Il semble néanmoins que le grand poète, tout en se défendant de songer à le faire, ait discrètement obéi à la sollicitation de l'obscur Grandperret, et qu'après le 2 août 1826, il se soit appliqué de son mieux à composer cette *Invocation*.

III. — *La Voix humaine.*

Le Commentaire ne nous apprend rien sur la date de cette pièce. Mais, dans l'album des *Harmonies Sacrées*, ce texte, qui figure sous le titre *A une belle voix*, est accompagné de l'indication suivante : *Mâcon, 1826*. En 1826, Lamartine passa les mois de mai et de juillet à Mâcon (en juin, il séjourna à Paris).

IV. — *Pour le Premier Jour de l'Année.*

Pas de commentaire à cette pièce. Mais nous nous heurtons à deux indications contradictoires : dans l'album des *Harmonies Sacrées*, la pièce, qui s'intitule *Le Premier Jour de l'Année*, est datée du 1er janvier 1826 (Florence) ; dans l'album que possédait Louis Barthou, l'*Hymne pour le Premier Jour de l'An* est daté de Florence, 12 janvier 1827. Nous ne pouvons, hélas ! qu'enregistrer cet inexplicable désaccord.

V. — *La Tristesse.*

Le manuscrit de *La Tristesse* n'est pas distinct de celui de *La Retraite*. D'une seule pièce, Lamartine en a fait deux, pour les *Harmonies*. Les vers intitulés *La Tristesse* datent donc du 28 novembre 1828.

VI. — *Au Rossignol.*

Le Commentaire donne ces vers pour écrits à Saint-Point. Aucun manuscrit daté ne nous est parvenu de cette pièce. On peut sup-

poser — conjecture vraisemblable, sans plus, — que ce texte date de l'été 1829.

VII. — *Hymne de l'Ange de la Terre après la destruction du Globe.*

Aucune date n'est indiquée dans le Commentaire. Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (B. N., Lamartine, S., p. 33), donne la date du 1er avril 1829 (Saint-Point). Mais M. Jules Marsan possède un autre manuscrit où les vers de l'album Bibliothèque Nationale (qui sont aussi ceux de l'édition s'encadrent dans un développement beaucoup plus ample. (En 1834, Lamartine publiera, pour la nouvelle édition des *Harmonies* dans ses œuvres complètes, un préambule descriptif tiré de ce manuscrit plus complet.)

L'Hymne de l'Ange de la Terre est un fragment d'une nouvelle version du grand poème des *Visions*, entreprise à Montculot au mois de mars 1829[1].

VIII. — *Le Solitaire.*

Pas de commentaire. Dans l'album des *Harmonies Sacrées*, cette pièce porte en titre : *Hymne du Solitaire, fragment* : elle est datée de *Vallombrosa, 1827*. Le 20 août 1827 Lamartine écrit à Virieu : « *Vado* demain à Vallombrosa » (*Corr.*, t. II, p. 47). Ces vers seraient-ils donc du 21 ou 22 août 1827 ? Mais il se peut qu'au printemps de la même année Lamartine soit allé déjà à Vallombreuse. Le 24 mars 1827, parlant de la célèbre abbaye, le poète disait à Virieu : « Voilà où j'irai souvent [...] passer des journées au printemps ». (*Corr.*, t. III, p. 18.)

IX. — *Éternité de la Nature, Brièveté de l'Homme.*

Le Commentaire affirme que ces vers furent écrits à Florence en 1828. Nous n'en avons aucun manuscrit daté, mais rien n'interdit de croire que le Commentaire, sur ce point, dit vrai. L'absence de ce texte dans l'album des *Harmonies Sacrées* permet, en effet, de supposer assez bien que cette Harmonie-là n'était pas encore composée à la fin de l'année 1827.

X. — *Le premier Regret.*

« C'était — dit le Commentaire — deux mois avant la Révolution de Juillet, au printemps; j'étais en congé à Paris. » Or, effectivement, Boulay-Paty, dans son *Journal* (cf. *Bulletin de la Société Académique de Nantes*, 1900), déclare que, le 29 mai 1830, Lamartine lut devant lui cette pièce, composée l'avant-veille. Cette Harmonie daterait donc du 27 mai 1830. Le titre primitif était *Le Premier Amour* ; ainsi était intitulée la pièce lorsqu'elle fut publiée dans *La Mode*, onzième livraison (t. III, p. 289). L'édition Tarlier (Bruxelles), des *Harmonies*

1. Cf. Henri Guillemin, *Les Visions de Lamartine*, édition critique (1936), p. 235-239.

au tome II, p. 207, donne *Le Premier Amour* comme sous-titre du *Premier Regret*.

XI. — « *Novissima Verba.* »

Le Commentaire s'exprime ainsi : « J'ai écrit cette longue Harmonie en seize heures, le 3 novembre 1829, à Montculot ». Dans l'album 33 (p. 5), du fonds Lamartine, à la Bibliothèque Nationale, cette pièce porte en titre *Notes. Dithyrambe. Le Chant du Cygne ou Job. Montculot, octobre 1829.* Après le dernier vers, on lit : *Fin, Montculot, 3 novembre 1829.* Mais, dès le 19 octobre 1829, Lamartine écrivait à Aimé-Martin : « Je vous lirai un petit morceau de six cents vers que je viens de faire [...], cela s'appelle *Job* » (*Corr.*, t. III, p. 167). Le nombre des vers, dans *Novissima verba,* est exactement de 636.

XII. — *A l'Esprit Saint.*

Aucun commentaire n'accompagne cette Harmonie, et nous n'en possédons aucun manuscrit daté. Le contenu du texte, avec ce qui s'y manifeste de millénarisme et de messianisme vague, paraît bien indiquer que nous sommes en présence d'un morceau qui date de la fin de 1829 ou du début de 1830.

* * *

Nous pouvons maintenant dresser comme suit le tableau chronologique des *Harmonies Poétiques et Religieuses.*

1826. — 9 mars.....	*Hymne de la Nuit.*
27 mars.....	*Hymne du Soir dans les Temples.*
3 avril.....	*Hymne du Matin.*
En mai (juin ?) ou juillet.....	*La Voix humaine.*
19 juillet-1er août..	*Poésie ou Paysage dans le Golfe de Gênes.*
5 août (Terminée le 2 avril 1829)	*L'Abbaye de Vallombreuse.*
2 septembre.....	*Aux Chrétiens dans les temps d'épreuve.*
Début de septembre.....	*Le Retour.*
17 septembre.....	*Pensée des Morts.*
22 octobre.....	*Hymne de l'Enfant à son réveil.*
10-12 décembre....	*La Perte de l'Anio.*
29 décembre.....	*Encore un Hymne.*

En 1826, également, et sans doute après le 2 août : *Invocation pour les Grecs.*

1827. — 25-29 janvier..... *Milly ou la Terre natale.*

En 1827, également : *Impressions du Matin et du Soir, Désir, Le Solitaire, Pourquoi mon âme est-elle triste ?*

1828. — 22 mars.....	*Souvenir d'enfance ou La Vie cachée.*
Juin.....	*L'Infini dans les Cieux.*
20 novembre.....	*La Source dans les bois d***.*
28 novembre.....	*La Retraite* et *La Tristesse.*

En 1828, vraisemblablement aussi : *Éternité de la Nature, Brièveté de l'Homme.*

1829. — 1er janvier.....	Achèvement de *Jéhovah*, *Le Chêne*, *L'Humanité*, *L'Idée de Dieu*.
22 février.....	*Hymne de la Mort.*
Mars.....	*Hymne de l'Ange de la Terre après la destruction du Globe.*
Fin avril-1er mai...	*Hymne au Christ.*
30 juillet.....	*Bénédiction de Dieu dans la solitude.*
1er août.....	Achèvement de *La Lampe du Temple.*
10 août.....	*Cantate pour les enfants d'une maison de charité.*
20-23 août.....	*Épître à M. de Sainte-Beuve.*
Octobre-novembre..	*Novissima verba.*
Été 1829 (?).....	*Au Rossignol.*
Fin 1829 ou début 1830.....	*Hymne à la Douleur*, *Le Tombeau d'une Mère*, *A l'Esprit-Saint.*
1830. — Vers le 27 mai.....	*Le Premier Regret.*

L'Invocation date vraisemblablement de 1826 ou de 1827 ; *L'Occident* date peut-être de 1828 (Florence) ; *Le Génie dans l'Obscurité* doit être de 1829. Sur *Une Larme* et sur *Le Cri de l'Ame* nous ne savons rien. L'Harmonie *Pour le Premier Jour de l'Année* comporte, assez inexplicablement, deux dates : 1er janvier 1826, 12 janvier 1827.

* * *

Voici enfin trois listes d'Harmonies, listes antérieures au classement définitif, et qui nous sont, jusqu'ici, parvenues.

Sur l'album Gabriel Thomas on lit l'énumération suivante : *Désir de Dieu*, *L'Enfant*, *Matin*, *Nuit*, *Temple*, *Gênes*, *Tolérance*, *Grecs*, *Lyre*, *Épître à de Mestre* (sic), *De profundis*, *Invocation tirée du premier chant*, *Prière tirée du deuxième chant*.

Sur une page d'album, conservée au château de Saint-Point, on lit :

PREMIER VOLUME.

1. *Quare tristis*.....		320
2. *Nuit*.....		140
3. *Enfant*.....		100
4. *Tolérance*.....		140
5. *Matin*.....		400
6. *Temple*.....		340
7. *Encore un Hymne*.....		200
8. *De profundis*.....		300
9. *Poésie*.....		420
10. *Invocation*.....		140
11. *Consécration*.....		140
12. *L'Anio*.....		150
Les Grecs.....	*Milly*	310
	Jour de l'An	140
		2810 vers !
Pris au Poème.....		100
Épître à Mestre.....		120
		3030
Cascade du Rhin.....		140
		3170

Sur l'album des *Harmonies Sacrées*, l'ordre des pièces est le suivant : *Invocation*, *Hymne de la Nuit*, *Hymne du Soir dans le Temple*, *Hymne du Matin*, *Invocation pour les Grecs*, *Hymne de l'Enfant à son réveil*, *Le Retour*, *Matin et Soir*, *Le De profundis ou Pensée des Morts*, *A une belle voix*, *Tolérance*, *Encore un Hymne*, *Le Premier Jour de l'Année*, *Milly*, *Hymne du Solitaire*, *Poésie*, *Perte de l'Anio*, *Quare tristis*, *Fragment d'une prière du soir*, *Désir*; suit un titre, tout seul, et que rien n'accompagne : *Aux Camalduli* (*17 septembre 1827*).

Ces listes appellent un certain nombre de remarques :

On notera d'abord que Lamartine a songé à emprunter plusieurs textes, pour ses *Harmonies*, à son grand poème des *Visions* : *L'Invocation*, écrite le 25 décembre 1823 et qu'il publiera, en 1850, dans son *Édition des Souscripteurs* (elle constituera la pièce III du premier livre des *Secondes Harmonies*), la *Prière tirée du deuxième chant*, c'est-à-dire la prière qu'adresse à Dieu Énoch au deuxième chant des *Visions* (vers 321-352 de ce deuxième chant) ; *La Cascade du Rhin*, qui devait originairement prendre place dans le quinzième chant des *Visions* et que le poète publiera sous le titre de *Paysage*, *la Chute du Rhin à Laufen*, dans l'édition de ses *Œuvres complètes* en 1834 ; ces vers avaient été écrits à Schinznach au mois de juillet 1824.

La pièce : *Consécration*, prévue, d'après le feuillet de Saint-Point, pour faire partie du premier volume des *Harmonies*, a dû simplement changer de titre. (Serait-ce le *Cri de l'Ame*?)

Quant aux vers qui s'intitulent *Lyre* dans la liste qui figure sur l'album G. Thomas, il semble que ce soit les deux strophes qu'on trouve dans la lettre qu'adressait Lamartine au comte Édouard de la Grange, le 8 octobre 1826 (*Corr.*, t. II, p. 351) :

De la lyre les doux accents
Sont un parfum qui s'évapore ;
Il faut respirer cet encens
Au moment qui le voit éclore.

Je voudrais, sur l'aile des vents,
T'adresser un son de ma lyre ;
Mais toi qui demandes des chants,
Peux-tu m'envoyer un sourire ?

Dans la lettre à Édouard de la Grange, ces strophes sont intitulées : *Vers pour Madame la Comtesse O'Donnel qui me demandait de mon écriture*. Il est assez amusant de découvrir, dans un album appartenant aujourd'hui à M. Jules Marsan, les mêmes vers, intitulés, cette fois : *A Madame de Villeneuve qui me demandait de lui envoyer des vers*. Le premier vers se présente sous la forme suivante :

Des poètes les doux accents...

La pièce comporte trois strophes ; voici la seconde strophe :

En vain, par un effet de l'art,
Une froide image est tracée;
On ne peut fixer le regard,
On ne peut peindre la pensée.

Au début de la troisième strophe, on lit :

Oui, j'allais sur l'aile des vents
T'envoyer un son de ma lyre...

Ces vers sont datés de Mâcon, le 17 février 1824.

Henri Guillemin.

NOTES SUR LE ROMANTISME EN PÉRIGORD (1825-1839).

Dans le XVI^e^ et le XVII^e^ siècles, le Périgord a vu naître deux écrivains qui comptent parmi les plus grands de notre histoire : Montaigne et Fénelon; sans avoir l'importance de ceux-là, quelques autres tiennent encore une place honorable, La Boëtie, Brantôme, La Calprenède, Lagrange-Chancel, et l'on en citerait plusieurs qui mériteraient mieux que l'oubli dans lequel ils sont tombés. Pendant les trois siècles qui précèdent la Révolution, une vie intellectuelle intense[1] ne cesse d'animer une province, étroite sans doute, mais dont le rôle historique fut toujours considérable. Au moment même de la Révolution et dans les premières années du XIX^e^ siècle, Jacques de Maleville, Joubert, Maine de Biran, pour ne citer que les principaux, maintiennent assez brillamment la tradition. Toutefois, et quelque soit leur mérite, ils appartiennent au passé, ils ne font que prolonger dans le XIX^e^ siècle les préoccupations et les idées du XVIII^e^. Le mouvement romantique n'a pas suscité en Périgord d'écrivains comparables à ceux que nous venons de nommer. Sans doute, le Périgord a-t-il, comme les autres provinces françaises, sa place dans cette préparation essentiellement provinciale du Romantisme, dans cette élaboration d'un état d'esprit, d'une forme de la sensibilité, dont la Révolution rendra possible le triomphe officiel; sans doute Fénelon fut-il l'un des ouvriers les plus efficaces de ce Romantisme; sans doute Joubert, Maine de Biran, Gabriel Bouquier, d'autres encore, sont-ils d'excellents témoins de ce mouvement; mais, parmi la génération que l'on est convenu d'appeler « Romantique », ou, du moins, parmi les chefs de cette génération, nous ne trouvons pas de Périgourdins : tout au plus Émile et Antoine Deschamps sont-ils d'origine périgourdine, c'est peu de chose. Peu de chose aussi les rapports directs du Périgord avec les grands Romantiques. Balzac emprunte au Périgord des noms et peut-être des faits-divers, mais sans que cela ait la moindre répercussion sur le pays; Hugo cite dans les *Misérables* un village périgourdin, les Brunies, commune de La Chapelle-Gonaguet, près duquel séjourna de 1813 à 1818 une tante du poète; son oncle, le général Hugo, vint plusieurs fois à Périgueux et y déclama en 1820 l'*Ode sur la naissance du duc de Bordeaux*. George Sand traversa Périgueux avec son mari en 1822

1. Nous nous sommes efforcé de la faire apparaître dans : *La Vie intellectuelle en Périgord de 1550 à 1800*, un vol. de 587 p. in-8°, Bordeaux, Delmas, 1936.

et y fit un assez long séjour en 1829 chez son amie Félicie Mollier. Et c'est à peu près tout.

Le Périgord n'est pourtant pas resté complètement étranger à cette espèce de fièvre sentimentale qui secoua les esprits entre 1815 et 1840. Elle n'a même pas été sans y exercer quelques ravages, et l'on en pourrait trouver un remarquable témoignage dans un roman de mœurs locales écrit en 1839 par un Périgourdin dont nous aurons à reparler, *La Folle Vie* d'Albert de Calvimont. L'on y trouve, avec une brutalité peut-être plus campagnarde, les mêmes désordres que peint Balzac dans ses tableaux du Romantisme provincial, *Illusions Perdues*, *Modeste Mignon*, *La Muse du Département*. L'œuvre est intéressante en elle-même, vivante et bien construite ; mais elle l'est encore plus du fait qu'elle est un roman à clef et un roman autobiographique. L'auteur s'y met lui-même en scène sous les traits de R. de Blanzay ; il y représente ses amis, en particulier Louis Veuillot, alors journaliste à Périgueux, ainsi que toute la société locale avec des traits tout à fait reconnaissables : de là le scandale que provoqua ce roman, que l'on ne pardonna jamais à l'auteur dans son milieu. Tous les lieux communs et thèmes romantiques s'y trouvent rassemblés : le personnage fatal et byronien, Harry de Morselles, les orgies sataniques, la passion mortelle, les élégances à la Mardoche ; aux thèmes passionnels se mêlent les thèmes littéraires, la nature, les Alpes, l'Italie, le Moyen Age, les aventures espagnoles,... etc. L'un des personnages féminins pourrait être comme le prototype de l'Allegria de Pierre Benoît (*Pour don Carlos*). Dans une lettre du 18 décembre 1835 à un compatriote, Morteyrol-Soulelie, Calvimont témoigne en quelque sorte de la véracité de son roman :

> Quant à la possibilité, écrit-il, de faire une histoire du Périgord, ce n'est pas à moi qu'est réservée cette grande tâche. Ma vie a été trop brûlée pour cela... J'en ai tant jeté par la fenêtre dans les folies de toute sorte, qu'aujourd'hui je suis calme et brisé de fatigue, je me trouve vieillard à trente-deux ans.

Ce sont là, sans doute, mœurs romantiques, mais qui n'ont peut-être point dépassé un cercle fort étroit. En tout cas, il ne s'ensuit point nécessairement que les théories littéraires romantiques aient trouvé en Périgord un terrain favorable. C'est ce que nous allons examiner. Nous n'avons point l'intention pour le moment de tracer un tableau complet du Romantisme périgourdin, nous nous contenterons d'en donner quelques aperçus aux alentours de 1830.

I. — La formation intellectuelle d'un étudiant périgourdin.

1. Lectures. — Les papiers légués à la Bibliothèque municipale de Périgueux par Léon Lapeyre, qui en fut, à partir de 1839, et pendant de longues années, le conservateur, nous permettent de comprendre

assez bien la formation intellectuelle d'un jeune provincial à cette époque. Lapeyre avait, en effet, dès le collège, pris l'habitude de noter au fur et à mesure toutes ses lectures et d'en faire des extraits : ses cahiers nous livrent ainsi pendant plusieurs années l'histoire de sa pensée. En 1825-1826, il suivit au collège de Périgueux la classe de Philosophie sous la direction de Ladevi-Roche. Celui-ci naquit à Périgueux, et, en 1817, il y dirigeait une institution qu'il quitta parce que la femme du préfet lui fit préférer un élève du Grand Séminaire pour la chaire de Cinquième du Collège; il passa au Collège de Montluçon, puis se rendit à Paris. Burnouf le dirigea vers l'Ecole Normale, mais l'influence de Laromiguière lui fit abandonner pour la philosophie le grec qu'il avait appris tout seul. Il fut reçu au concours d'agrégation de 1821, et revint enseigner la philosophie dans sa ville natale. Plus tard, il passa au Lycée et à la Faculté de Bordeaux. En 1838, il publia une *Réfutation du Matérialisme et Démonstration du Spiritualisme par la Physiologie et la Psychologie*; dans celui-ci comme dans ses ouvrages postérieurs, où il se fait l'adversaire du positivisme, il ne cesse de s'appuyer sur les doctrines physiologistes, et nous apparaît ainsi comme le disciple des Rey-Régis, Cabanis, Maine de Biran.

Ladevi-Roche fit lire au jeune Lapeyre Helvétius, Hobbes, Mme de Staël (*Corinne*), Lamartine, la *Revue Médicale* de 1824 contenant des articles sur les sensations et sur Cabanis, le *Pimandre* et les jugements de Marsile Ficin sur cet ouvrage.

Après sa classe de philosophie, Lapeyre se rend à Paris comme étudiant en droit. Pendant l'année 1827 il lit et extrait : Jouy (*L'Hermite en liberté*), Arnault (*La Feuille morte*), Millevoye (*Le Poète mourant*), Masson (*Les Helvétiens*), un poème : *Ialème* (chœur des vierges et des prêtres), le P. Céruty, Bourdaloue, Laharpe (*Coriolan*), Churchill, Shakespeare, Vieillard (*Les Amours*), Joseph (*Mort de Lantara*), Du Cerceau (*Les Princesses*., De Kérivalent (*Infortunes de la Pucelle d'Orléans*), Vincent Daruty (*Veillée funèbre*), Fontanes (*Le Jour des Morts*, *l'Étranger et le Proscrit*), Chateaubriand (*Atala* et une adaptation en vers des adieux d'Atala), Du Cange, Moore. On le voit, aucun des grands romantiques n'est cité là, le goût de l'Empire règne encore en maître.

Nous n'avons pas retrouvé le cahier de 1828. Les lectures vont se faire beaucoup plus nombreuses et plus modernes à partir de 1829, mais pas plus que précédemment, ni Lamartine, ni Hugo, ni Vigny ne semblent beaucoup intéresser Lapeyre. Il est surtout attentif au mouvement des idées, philosophiques et sociales.

Le cahier de novembre 1829 à octobre 1831 témoigne d'une prédilection marquée pour Nodier, dont le nom revient seize fois (*De l'Amour*, *R. de P.*, 1831; *Promenades de Dieppe aux montagnes d'Écosse; De quelques phénomènes du sommeil*, *R. de P.*, t. 23, 1; *De la perfectibilité de l'homme*; traduction de *la Luciole* de Giorgi; *Le peintre de Sales; Sur la superstition*; *Rapports de l'homme et de la Société*, *R. de P.*; *Éducation des enfants*, *Temps*, 1831; *Les Carbonari; Les*

Prisons de Paris; *Du fantastique dans la Littérature*; *La Gironde*, voisinant avec des citations de Vergniaud et de Robespierre; précédemment, il avait cité deux fois Barnave; *Souvenirs; Histoire du roi de Bohême...*). — Pour le nombre des citations viennent ensuite : Chateaubriand, six fois (*Voyage en Italie; Génie; Du vague des Passions* voisinant avec un article du *Globe : Sur la Crise entre l'adolescence et la jeunesse; De Bonaparte et des Bourbons; Lettre à M. de Fontanes; Natchez; Voyage en Amérique*). — Senancour, quatre fois (*Obermann;* article sur Rousseau dans la *Minerve Littéraire*). — J.-P. Richter; trois fois (*La Mort d'un Ange* voisinant avec *l'Ange et l'Enfant* de Reboul; *Siebenkase; L'Éclipse de Lune*, *R. de P.*, 1831). — M^me^ de Staël, deux fois. — Ballanche, deux fois (*L'Homme sans nom; Vision d'Hebal*). — Gœthe, deux fois (*Wilhelm Meister*, *Mémoires* à propos de *Werther*), plus cinq citations d'études le concernant (*R. Brit.*, 1830, sur *W. Meister; National*, 1831, sur *Faust;* Fr. Schlegel, *Gœthe et le Romantisme;* M^me^ de Staël, *De l'Allemagne*, sur *Werther*; *Des Types en littérature*, sur Werther, René, Ch. More des *Brigands*). Sainte-Beuve est cité une fois (*Consolations*) ainsi qu'un texte de Philarète Chasles sur *Joseph Delorme*.

Parmi les écrivains cités une fois, nous trouvons :

A. Boulanger (1722-1759); J. Newton (1725-1807); Mérimée (*Le Vase Étrusque*); L'Inconnu; A. Richard (*Botanique*) voisinant avec Broussais, Cuvier, Halle, Alibert (*Physiologie des Passions*); Montaigne, Raynal, La Touche (*Fragoletta*); Bonaparte (lettre du 6 avril 1796 sur la mort de Chauvet, très curieuse comme expression du mal du siècle); Lherminier; Leibnitz; Fichte; Marchangy; Necker; Hoffmann; J. d'Ortiguer (sur la musique, *Avenir*, 1831) voisinant avec Diderot, *Neveu de Rameau*; X. de Maistre (*Voyage autour de ma chambre*); Balzac (*Sœur Thérèse*, sur la musique); Mirabeau (Lettres à Sophie); d'Arlincourt (*L'Étranger*, sur la beauté, l'amour...); Damiron (*Le Mysticisme*) voisinant avec *La Superstition* de Nodier; Mercier (*L'An 2240*); Montalembert (*Avenir*, 1831, sur *Notre-Dame de Paris* et l'architecture religieuse); J.-V. Leclerc (*Les Débats*, sur l'Eclectisme); Barthélemy (*Le Poète et l'Émeute*); article sur les *Lettres de Jacopo Ortis*; Lamartine (*Harmonies*); Maxime Odin, Kératry (*Le Paradis et l'Enfer*); Boucher de Perthes (*La Petite Mendiante*); Malitourne (article sur Ch. Bonnet); Barbier; A. Carrel (*Une mort volontaire*); Thomas (*Éloge de Descartes*).

La littérature proprement dite ne tient là-dedans qu'une place restreinte, et encore a-t-on l'impression qu'elle n'intéresse pas tellement Lapeyre en elle-même que dans ses rapports avec la sociologie ou la psychologie; l'on aperçoit des recherches sur la nature du génie, de l'art,... etc. Le problème du « Mal du Siècle » et de la « Mélancolie moderne » semble le préoccuper. L'on trouve également une série de notes intéressantes concernant l'épopée : ainsi cet extrait du *Globe* (25 février 1831) : « Chaque poème est un fragment, un chant de cette

épopée sublime qu'est la vie de l'humanité et du globe qu'elle habite » voisine avec une analyse de *Sacountala* également tirée du *Globe*, et avec cet extrait de Saint-Marc Girardin (*Débats*, 9 octobre 1831) : « L'Épopée est l'œuvre du génie d'un peuple ». L'on trouve là cette conception de l'épopée comprise comme la poésie de l'humanité qui conduira Hugo à la *Légende des Siècles*. Les préoccupations littéraires semblent tenir plus de place dans le cahier qui va de décembre 1832 à juillet 1834. Mais même alors, Lapeyre s'intéresse moins à l'art qu'aux idées et surtout à celles qui se rapportent à l'homme et à la société.

Nodier est encore cité trois fois (*Rêveries psychologiques de la monomanie réflective; — De la palingénésie humaine et de la résurrection*), ainsi qu'un article d'E. Cazales sur Nodier (*R. Europ.*, 1854). Chateaubriand est cité une fois (*L'Avenir du Monde, R. des Deux M.*, 1834), ainsi que trois articles le concernant (Sainte-Beuve, sur les *Mémoires*; *la France Littéraire* ; Scipion Marin : *Histoire de la vie et des ouvrages de Chateaubriand*). Balzac, deux fois (*Louis Lambert*, la Pensée; *Ferragus*). G. Sand, trois fois (*Lelia, Leone Leoni*). Quinet, une fois (*Ahasverus*) ainsi qu'un article de Ch. Magnin sur le même ouvrage (*R. des Deux M.*). Outre l'article déjà mentionné, Sainte-Beuve est représenté par une citation de *Joseph Delorme* et un article sur Jouffroy. L'on trouve une fois : Cousin; Michelet (Discours d'ouverture de son cours en Sorbone, 1834); Saint-Marc Girardin; Fichte (*Sur la destination de l'homme*); Silvio Pellico (*Mes Prisons*); Hoffmann (*Contemplation du Chat Murr*); Senancour; le journal *Le Polonais* (1833); Schiller; *L'Europe Littéraire* (Hugo, G. Olivier); Nisard; Lhuillier de l'Étang (*Des Machines et de leurs résultats*, traduction); Restif de la Bretonne (*Le Pornographe*); *Le National; La Gazette des Tribunaux; Les Débats* (entre autres sur *la Correspondance d'Orient*, de Michaud et Poujoulat, 1833); Daniel de Foë (*La Plainte du pauvre homme*); P. Leroux (*De la philosophie et du christianisme*, *R. Encycl.*, 1832); Champollion (*Les Hiéroglyphes*); Lherminier; Jean Reynaud (*R. Encycl.*, 1832); La Mothe Le Vayer (*Prose chagrine*); Mistress Lee (sur Cuvier, *National*, 1833); Turgot; Golberg (sur la statue de Memnon); *La Bible*; Philarète Chasles ; Ampère (*Le Bouddhisme*).

L'on ne dirait évidemment pas que cette époque a vu la bataille d'*Hernani* et tant d'autres illustres manifestations romantiques. De telles constatations ne sont peut-être pas inutiles pour remettre les choses en leur juste place et en tout cas pour se rendre compte des différences qui peuvent subsister entre Paris et la province.

2. Correspondances. — Soit pendant son séjour à Paris, soit lorsqu'il est à Périgueux, Lapeyre entretient avec quelques amis une correspondance qui complète les documents précédents et nous renseigne sur la vie intellectuelle de son milieu. Le 12 janvier 1829, A. Nadaud et Grancher lui écrivent de Périgueux :

Nous te remercions des détails fort curieux que tu nous donnes sur MM. Guizot, Villemain et Cousin. Nous regrettons bien vivement de n'être pas comme toi à portée d'entendre ces savants professeurs, surtout les deux premiers, car, pour M. Cousin, il ne nous serait pas donné de le comprendre. Sa Triplicité phénoménale nous le représente comme un homme tout à fait à part, comme un homme dont la profondeur est un véritable abîme sans fond. Heureux ceux qui peuvent y pénétrer sans s'y perdre... Tandis que Paris vient de perdre deux académiciens en peu de jours, toutes nos notabilités littéraires se portent bien; il est vrai que leurs veilles ne doivent pas altérer leur chère santé, si l'on en juge par leur production. Croirais-tu qu'il n'a pas été mis au jour un seul vers depuis ton départ? Pitoyable stérilité! O Périgueux! O ma Patrie! Après cela oserai-je te parler de la Société des Amis des Arts? Je te dirai cependant qu'elle est toujours la même et qu'elle paraît devoir durer aussi longtemps que le Périgord produira des marrons et du vin blanc.

Peu après, le 25 février 1829 P. Magne, étudiant à Toulouse, revient à son tour sur l'obscurité de Cousin qui « a trouvé l'art incroyable de plaire, sans se faire comprendre »; il annonce que Nadaud et Grancher devaient envoyer des vers aux Jeux Floraux, mais ne l'ont pas fait.

Le principal correspondant de Lapeyre est Laservolle, d'Azerat, d'une famille qui compte au XVIII[e] siècle plusieurs générations de médecins et d'avocats poètes ou savants. Ses lettres éclairent assez curieusement la physionomie littéraire de ce petit groupe provincial.

Azerat, 13 septembre 1834.

Mon cher ami, je m'embête considérablement, pardonnez-moi, passez-moi cette expression circumextravago-superflabulatoirement triviale: elle vous donnera une idée exacte de ma situation. D'un côté, le dégoût, l'atonie de la curiosité; de l'autre, un ennui voisin du sommeil, qui se manifeste par des baillements

incommensurables,
inévitables,
intolérables,
ineffables,
effroyables

même. Je m'arrête. Je vous prie de croire que si je voulais m'en donner la peine, je remplirais sept à huit pages de ma liste rabelaisienne. Je savais que vous en étiez friand. Contentez-vous de cette tranche, et si elle vous met en appétit, prenez le gros in-8° intitulé : *Les Sept Châteaux du Roi de Bohême*, suivez le vagabond Breloque à l'Académie de Tombouctou, et vous serez rassasié. Le prince régnant, pour récompenser l'inventeur des têtes à perruque, fait le dénombrement des insectes de ses états qu'il soumet à son inspection, et certes, la liste est longue; rien n'y manque depuis le plus grand des scarabées jusqu'aux Asphèles (?) et aux Psyles microscopiques. Mais ce n'est pas là que j'en voulais venir. M'y voici. Je vais vous soumettre mon cas, et comme j'ai tourné la feuille, permettez-moi d'écrire plus fin. Je m'ennuie, je deviens John-Bull, j'ai le spleen, je tombe en léthargie comme si j'avais été asphyxié par des bouquins in-4°; c'est une espèce de béatitude céleste. Voilà de graves symptômes, assurément. Vous allez penser que j'ai pris une forte dose d'opium, ou deux gouttes de la liqueur anodine de M. de Balzac, quelque extrait somnifère des *Contes Drôlatiques* colligés ès Abbayes de Touraine et mis en lumière, etc..., etc... Vous n'y êtes pas. Vous

avez pu voir, quand nous étions assis côte à côte, dans le restaurant littéraire de M. Bertrand, avec quelle avidité je compulsais le catalogue menteur d'Eugène Renduel, avec quelle impatience je comptais les jours qui devaient s'écouler entre deux publications d'E. Sue : Eh bien ! je prenais de mauvaises habitudes. J'aurais dû prévoir que, tôt ou tard, dans notre Béotie, je serais privé des œufs frais de la littérature, et que, l'Ille n'étant pas encore naviguable, la précieuse cargaison des jurons maritimes du Capitaine Basill-Hall, Corbière, Cooper et C^ie^, ne viendrait pas caresser mon tympan. Par le feu Saint-Elme ça me tourmente ! Quand verrai-je le *Pêcheur d'Ouessant* et les *Cadets d'Othon* ? Venez à mon secours. Donnez-moi de l'espérance. Vous qui êtes au courant, vous qui m'avez souvent annoncé des ouvrages auxquels l'auteur lui-même n'avait pas encore pensé, apprenez-moi du nouveau. *M. Cazotte* est-il sous presse ? Si vous l'ignorez, ça m'est égal ; dites toujours approximativement. Je n'irai pas vous quereller pour une erreur de cinq à six mois. Voyons *Médianoche* ? *Le Choc des Ames* ? et les *Contes du froc et de la cagoule* ? Et, mieux que tout cela, le poème de M. de Lamartine ? *Le Curé de Campagne* !... Oh ! Oh ! Oh ! Diable ! — Cet homme ne sortira donc jamais du giron de l'Église Catholique, Apostolique et Romaine ? Nous allons avoir la traduction des sept psaumes de la pénitence en vers ronflants

... comme la pédale
De l'orgue d'une cathédrale.

Des cantiques innocents pour les enfants de chœur sur la Nativité de la Vierge immaculée ; puis le beffroi, la nef, le sanctuaire *impénétrable*, les cierges, le tabernacle, l'étole, l'aube, la chasuble, le calice, le saint-ciboire. Voyez-vous, messieurs, mesdames, l'agneau paschal qui vient de briser les sept sceaux du livre de l'Apocalypse (...). Lanterne magique que tout cela ! *Dominus vobiscum !* Je suis rassasié de *Gloria patri*. En fait de poèmes religieux et édifiants, celui que je préfère est le *Lutrin* de Boileau (...). Quoi qu'il en soit, je suis impatient de lire ce prône rimé, cette philosophie théologique. J'aimerais mieux un poème intime, une investigation métaphysique sur l'âme et sur Dieu, des conjectures consciencieuses sur la palingénésie humaine, titre d'une rêverie de Charles Nodier, qui n'a pas osé déduire les conséquences des principes incontestables qu'il a posés çà et là. Oui, pour mon goût, j'aimerais mieux cela. Mais l'auteur, avec son talent que nous reconnaissons et que nous aimons, peut nous dorer la pilule : nous nous souvenons de ses *Méditations Poétiques*. A propos de bottes, dites-moi ce que c'est que *Cynodie*. *Le Chant du Chien*, langage cynique ou de chien, je ne puis me figurer la mystification cachée sous ce titre bizarre. Deux ou trois questions encore : *La Quiquengrogne* et *le Fils de la Bossue*, à quelle époque ? Et toi que j'oubliais, féroce lycanthrope ? ô Pétrus Borel ! ô loup cervier ! Champavert immortel ! Trinité carnivore, triangle original, toi que j'adore, comme la lune, sous trois pseudonymes mystérieux, es-tu mort une seconde fois pour renaître sous un autre nom composé d'ineffables syllabes ? Ton *Rossignol I^er^* chantera-t-il bientôt ? Vous qui le savez, de grâce, mon cher ami, répondez-moi. C'est peut-être l'autopsie musicale de Tamburini, ou un conte fantastique à la manière d'Hoffmann comme *Dancus Carota I^er^, roi des Légumes*, ou... ma foi, prenez des informations. Les trois pièces reçues au Théâtre-Français ont-elles été jouées ? Vous savez de V. Hugo, d'Alfred de Vigny et de Scribe. Savez-vous leurs noms de baptême ? Ne m'avez-vous pas dit qu'on recevrait la *Revue des Deux Mondes* à la Bibliothèque ? Eh bien ? J'ai trouvé une occasion pour vous faire parvenir cette lettre ainsi qu'*Éloa*, je ne pouvais pas mettre ce livre à la poste, il n'aurait pu passer par le trou de la boîte aux lettres (...). Que vous êtes heureux de pouvoir m'apprendre du neuf et même du futurum ! Et vous avez la *Colombiade*, admirable poème qui commence d'une manière si originale : je chante. Avouez que vous jouissez ! las ! moi je

suis force de lire de petits livres in-32, qui ont 4 pouces d'épaisseur, et dont les majuscules sont rouges et les V faits comme des U, et réciproquement, ce qui ne m'amuse guère. Je possède les œuvres complètes de Scaliger. Je viens de trouver Ramus, le champion des quamquam contre les kankan, qui fut victime du fanatisme scientifique; vous savez tout cela, mais ce que vous ignorez peut-être, c'est qu'il a composé des vers françois, assez mal tournés, comme vous allez voir. Je vous en envoie un fragment qui a rapport à une de nos discussions sur le hasard. Me blâmez-vous d'opposer à votre panthéisme *intelligent* un système de fatalité *aveugle*, de forces *nécessaires*, négatives émanées du temps qui vieillit les choses et les décompose et les recompose au hasard? Le mouvement existe donc nécessairement, ses effets sont fatals. Est-il étonnant que nous qui sommes aussi des créatures du hasard, qui avons une essence d'existence, une manière d'être quelconque, nous comprenions ce qui est, et que nous l'admirions comme une chose naturelle, logique, symétrique, ignorants que nous sommes de la puissance du temps qui multiplie le hasard, et du mieux qui n'est pas présent, qui peut-être a été, et qui sera peut-être encore. Ramus pensait comme moi. Ses vers sont mauvais, peu logiques, mais il était difficile de faire entrer ces termes géologiques dans des alexandrins qui semblent vouloir prendre une allure lyrique en certains endroits.

24 septembre 1834.

La lettre débute par des plaisanteries sur le goût de Lapeyre pour le fantastique à la manière d'Hoffmann.

Je suis impatient de lire la *Recherche de l'Absolu* par le citoyen de Chinon, car je me figure que c'est le contre-poison des *Contes Drôlatiques*. Je suis de l'avis de Nisard touchant le style de Sainte-Beuve, parce que, et voilà que je suis d'accord avec vous, un style ne peut faire fortune qui ment à la date du siècle, qui ne porte pas le cachet moral et intellectuel de ce siècle, et qui n'a pas distincts de l'idée générale son caractère propre et son individualité dominante. Sainte-Beuve a eu tort de rétrograder vers le XVI^e^ siècle. D'ailleurs, son style est lourd, chargé qu'il est de détails analytiques volatilisés en nuances impalpables. Ça fatigue, nous ne pouvons toujours être dans les brouillards de la rêverie.

Suit une longue dissertation sur le hasard.

4 octobre 1834.

J'allais vous répondre lorsque m'arriva de Périgueux un paquet de livres, la céleste manne du désert; peu substantielle, il est vrai; jugez-en : *Un Remords*, par Jenny Bastide, et la *Cabane de Polus*, par Jenny Bastide aussi, le tout contenu dans un volume in-8° bien mince. Ce sont deux contes, deux contes que je ne lirai pas. *Le Salmigondis*, *Le Conteur*, le *Livre des Conteurs*, le *Livre des Cent et Un*, pouah! il y a là de quoi dégoûter à tout jamais des contes. Ça donne des nausées, ça vous affadit l'estomac comme un breuvage tiède et glaireux, comme une tisane gluante de graine de lin. Vous pensez bien que les deux contes dont je vous parle ne m'ont pas empêché de vous répondre sur-le-champ. Mais, dans le paquet sus-dit, il y avait la *Vigie de Koat-Ker* par Eugène Süe, quatre volumes in-8°. Roman extraordinaire, bariolé d'intrigues sans façon, roman fou, cynique, haineux, aristocratique, libéral, dédaigneux, faisant de la religion une nécessité exceptionnelle pour les malheureux, de la vertu un vêtement pour la misère. Il y avait aussi dans le sus-dit paquet un volume de poésies, *Les Pleurs*, par M^me^ Desbordes-Valmore. Ah! ma foi, c'est cela qui a retardé ma réponse. Deux ou trois pièces contenues dans ce volume m'étaient déjà connues. Le Cabinet de Lecture, je crois, avait publié le *Crieur de Nuit*, qui est bien la plus gracieuse ballade que

je connaisse. La forme en est tout à fait originale, les pensées neuves et délicates, et le plus attrayant c'est cette demi-obscurité, ce demi-mot voilé, quelque chose, enfin, d'ineffable (...) Dans ses poésies de longue haleine qui ne dépassent guère deux cents vers, Mme Desbordes-Valmore n'est plus elle, l'alexandrin ne lui sied pas, mais la stance, mais la strophe, mais l'original refrain! et les jolis petits vers de cinq syllabes, comme c'est facile!

Le 20 octobre 1837, Laservolle, qui est à Paris, tandis que Lapeyre est à Périgueux, lui annonce la mort de Fourier et il lui donne des détails sur les projets de l'école (constructions, restaurant phalanstérien..., etc.). La lettre prouve, ce que laissent deviner les cahiers analysés plus haut, que Lapeyre était assez intimement mêlé au mouvement fouriériste. Sainte-Beuve, ajoute Laservolle :

va publier sous forme de roman la *Vie de Marcie* et les *Lettres sociales de Marcie à George Sand*. Il développera le système poétique dans un troisième ouvrage adressé aux artistes.

II. — Journaux et Revues.

1. L'Écho de Vésone. — Au début de 1828 le Prospectus annonçant la publication du journal périgourdin, *L'Écho de Vésone*, contenait ce programme littéraire :

Notre époque se distingue par l'empressement qu'on met à reproduire les ouvrages immortels des écrivains qui ont fait la gloire du XVIIe et du XVIIIe siècles. Un article sera consacré à rendre compte des publications de ce genre et des ouvrages nouveaux qui pourront intéresser ou enrichir le domaine de la science... La littérature, la poésie, la peinture de mœurs; des articles sur le théâtre et des variétés amusantes viendront rompre la monotonie des sujets sérieux en prêtant à notre tableau leurs couleurs riantes et variées dont en France aucune production littéraire ne saurait se passer.

Le journal était d'esprit libéral et voltairien, aussi ne montra-t-il pour le Romantisme qu'une ardeur assez froide. Un an plus tard fut fondé *Le Recueil Littéraire* qui, malgré quelques déclarations antiromantiques, s'ouvrit plus vite au goût nouveau. Une polémique mit aux prises les deux feuilles au sujet d'une jeune muse locale, Mlle Victorine Germillan, dont les œuvres sentimentales et harmonieuses à la manière de Lamartine et des « romances » à la mode provoquaient l'enthousiasme du *Recueil* et l'ironie de l'*Écho*.

Dès son n° 3 (8 avril 1828), l'*Écho* s'élève contre les excès de la critique littéraire, exercée par de tout jeunes gens sans expérience et sans respect pour leurs aînés. Après des études sur le *Mariage de Figaro* et *Tartuffe* (nos 9 et 10), le n° 12 affirme la supériorité des écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècles sur les modernes en général, et particulièrement Bonald, Lamennais, De Maistre, d'Arlincourt : « Il nous faudrait, écrit « L'Ermite de la Tour de Vésone », un Homère et nous n'avons qu'un Baour-Lormian ». A quoi, dans le n° 15, « le Solitaire de Vésone » répond par une défense de l'esprit moderne et une définition du classicisme et du romantisme :

Le classique vous élève dans un monde où tout se règle sur des proportions exactement belles; il ne vous permet pas un écart. Le romantique, au contraire, vous ramène sur la terre, vous suit dans des sentiers peu frayés et vous fait arriver à une beauté neuve par un passage aride. Je suis de mon siècle et j'applaudis le *Cid* en suivant dans ses nobles écarts l'auteur de *Childe Harold*... La lumière et les ténèbres sont également utiles.

Buffon et Rousseau

sont les chefs de l'école romantique, quant au style du moins; ils ont pour disciples Bernardin, M^me^ de Staël et l'auteur d'*Atala*. Rousseau près du vicomte d'Arlincourt, quel blasphème ! L'arc-en-ciel et un habit d'Arlequin ne sont-ils pas nuancés des mêmes couleurs.

L'Ermite riposte par une nouvelle apologie du classique qui est :

le genre positif, mathématique de la littérature tandis que le romantique ne se composant que d'éléments et d'images outrés et souvent ridicules en est la fable, planant sans cesse dans les régions célestes, son essence tout aérienne s'écarte des routes de l'utile et du vrai.

Buffon et Rousseau ne sont pas les chefs du Romantisme, et, en fait de romans, exception faite pour *Paul et Virginie*, il faut s'en tenir aux romans de mœurs.

Le n° 34 donne un compte rendu enthousiaste du cours de Villemain à la Sorbonne; il félicite Villemain de sa largeur d'esprit qui le met souvent d'accord avec les doctrines romantiques et lui fait admirer Shakespeare : le point de vue officiel du journal semble donc être un romantisme très mitigé. Le grand poète moderne est pour lui Béranger:

Simple comme La Fontaine, gracieux comme Parny, spirituel comme Voltaire, tendre comme Jean-Jacques, pathétique comme Vergniaud, plus lyrique que Lebrun.

C'est lui qui doit mettre un terme aux « vaines disputes » entre classiques et romantiques :

Entre les tragédies brillantes de M. Delavigne et le poème épique sévère de M. Grandmaison, entre les vers classiques de M. Viennet et les inspirations romantiques de M. Hugo; entre les méditations vaporeuses de M. Lamartine et les poèmes énergiquement satiriques de MM. Barthélemy et Méry, la première place serait encore vide si Béranger ne s'était présenté pour la remplir (n^os^ 70-71).

L'on reproche (n° 75) au *Napoléon en Égypte* de Barthélemy une excessive fidélité à l'histoire, le poème épique veut du merveilleux. Au théâtre, le *Marino Faliero* de C. Delavigne (1829, n° 63) « trace définitivement la saine ligne à suivre entre le classique et le romantique. L'un et l'autre ont des beautés. » Par contre, le journal (n° 109) cite des vers emprnntés à l'*Othello* de Vigny pour en montrer la médiocrité.

La même année voit se développer la polémique autour de M^lle^ Germillan : on commence par lui donner des éloges très modérés, puis la critique se fait plus ironique; on se moque des éloges emphatiques qui lui sont attribués dans le Prospectus de son volume *Les Lettres à Elmire sur les Fleurs* et dans le *Recueil littéraire*; un peu plus tard,

on lui consacre un long article moins acerbe, où on l'accuse seulement de banalité ; une autre fois on lui conseille — en vers — d'abandonner les fleurs et de chanter les guerriers de l'Empire ou les orateurs politiques en marchant sur les traces de Delphine Gay, Delavigne et Béranger. L'année suivante, le journal lui deviendra de plus en plus favorable et la défendra contre les attaques du journal absolutiste *La Gazette*. Ces revirements ont vraisemblablement des causes politiques.

En 1830, la réception à l'Académie d'Arnaud et d'Étienne leur vaut de grands éloges, ainsi qu'à leurs prédécesseurs Picart et Auger. Il en est de même pour la réception de Lamartine, l'un de ceux qui méritent le mieux le nom de poète et que les *Méditations* ont mis au premier rang des élégiaques. Par contre, le n° 40 lance une violente attaque contre les vrais romantiques :

> Dans un moment où une nouvelle école, qui aurait dû s'en tenir aux brillantes innovations des Delavigne et des Soumet, voit altérer la pureté de sa source par les monstrueuses et triviales compositions des Victor Hugo, des Alfred de Vigny et des Émile Deschamps....

Au XVII^e^ siècle, l'éclat de la littérature fait oublier le despotisme politique ; au XVIII^e^ siècle, l'art des vers se perd de plus en plus ; au XIX^e^ siècle, ce sont « MM. Delavigne et Béranger, surtout », qui les restaurent ; sur leurs traces marche un nouveau poète périgourdin, M. de Gageac, qui, dans une *Épître à la Société d'Agriculture*, suit la tradition de Voltaire et de Boileau, et répond victorieusement à De Jouy, qui, dans son *Ermite*, avait mal parlé des capacités intellectuelles du Périgord.

On le voit, le goût poétique de l'*Écho* reste des plus timorés, et les poèmes qu'il accueille ne peuvent point démentir cette impression : ce sont des romances dans le genre troubadour, des épîtres, des satires dans la manière du XVIII^e^ siècle ; l'on ne pourrait s'imaginer que Lamartine, Hugo, Vigny aient publié déjà une bonne partie de leur œuvre. La prose semblerait plus hardie ; quelques nouvelles ou extraits empruntés le plus souvent à d'autres journaux ont un air de nouveauté : Histoire d'un homme enterré vif, déterré par des voleurs de cadavres, réveillé par le scalpel du médecin qui le dissèque et racontant lui-même ses impressions (*Journal du Pas-de-Calais*). — Une Bohémienne qui prédit à une jeune fille sa mort prochaine (*Le Fashionable*). — Lettre écrite de Périgueux par un Espagnol exilé qui raconte un drame de passion avec assassinat manqué, dont il a été l'auteur ; le dernier paragraphe surtout est remarquable :

> Minuit sonne... La nouvelle période commence !... Cinq ans se sont écoulés depuis que j'ai quitté la patrie que je ne dois plus revoir, les amis qui peut-être ne me donnent plus une pensée... Adieu, Lorenzo !...

Mais tout ceci nous ramène plutôt vers le XVIII^e^ siècle et le roman populaire que vers le Romantisme.

Les annonces elles-mêmes et prospectus littéraires du journal ne font guère plus de part à l'école nouvelle. Si l'on trouve une annonce de la *Chronique de Charles IX* de Mérimée, des œuvres de Walter Scott ou de Fenimore Cooper (trad. Defauconpret), on en trouve bien plus des œuvres de Voltaire. Il est certain que le milieu n'est pas des plus favorables : il y a bien, par exemple, des représentations théâtrales, mais sans éclat ; est-ce la faute des troupes dont le programme est, il faut l'avouer, bien usé, bien banal, à qui l'on réclame en vain des nouveautés, ou est-ce la faute du public qui abandonne le théâtre pour courir à une exhibition d'Indiens Osages : « On sera curieux, dit le journal, de voir ces Indiens qu'ont chantés Cooper et Chateaubriand. Les modèles des portraits tracés dans *Atala*, *Les Natchez*, *Le Dernier des Mohicans*, *La Prairie* », — à une troupe d'acrobates ou au *Cabinet nomade des illusions et des curiosités amusantes*, dans lequel on voit le cheval sauvage au corps sans poils, à la queue de rhinocéros ? Cependant, lassé de tant de mélodrames et de vaudevilles, parmi lesquels les pièces de Scribe font figure de chefs-d'œuvre, certains spectateurs réclament *Tartuffe*, médiocrement représenté, *Le Misanthrope*, *Le Mariage de Figaro*, des pièces à grand spectacle comme *Paoli*, *La Mort de Calas* et même *Marino Faliero*, *Henri III*. Mais le public se fait de plus en plus rare aux représentations.

La lecture de *L'Écho* nous donne l'impression d'une vie intellectuelle véritablement stagnante et arriérée, et, cependant, ce n'est pas faute de bonne volonté chez ses rédacteurs : ceux-ci s'efforcent jusque dans les entre-filets et les annonces à une bonne tenue littéraire ; les articles témoignent d'une pompe quelque peu prudhommesque, mais d'une solide culture : les souvenirs et les citations d'auteurs classiques abondent ; dans un seul numéro (2 juillet 1831) nous relevons quatre citations latines, deux de Molière, une de Piron et une allusion au *Barbier de Séville*. Les gens de cette époque sont véritablement imprégnés de culture classique : on sait, par exemple, le nombre prodigieux et le rôle capital des citations dans le Roman de Balzac. Il y a là un phénomène aussi remarquable que celui offert par Montaigne. Sans doute avons-nous là l'une des raisons essentielles de la résistance au Romantisme.

2. Le Recueil Littéraire. — *Le Recueil Littéraire* n'est pas, comme *L'Écho*, un journal d'information politique ; il est consacré presque exclusivement à la poésie. Son existence est, du reste, assez éphémère : débutant le 1er avril 1829, il s'éteint, après quarante-quatre numéros, en janvier 1832, faute d'abonnés, mais aussi de matière. Ses principaux collaborateurs sont Auguste Nadaud, Lachambaudie, Mlle Germillan, Romieu, futur préfet de la Dordogne, et quelques autres d'une renommée plus restreinte encore. Les œuvres n'y sont signées que d'initiales ; la plupart continuent la tradition narrative et didactique du XVIIIe siècle, tout au plus le genre romance et trou-

badour. Telle pièce sur un sujet à la mode, *La Grèce secourue*, n'est qu'une amplification sans aucun essai de couleur locale. L'on y trouve les inévitables attaques contre le Romantisme, cette « école éphémère », « qui meurt dans son obscurité » :

> Ce n'est plus sur ce ton que, tristement rêveurs,
> Chantent leurs tristes vers nos modernes rimeurs ;
> De leurs sombres tableaux je goûte peu les charmes ;
> Vainement à mes yeux ils demandent des larmes.
> Toujours gesticulant, de fureur excédé,
> Leur Apollon hagard est un vrai possédé ;
> Leur Muse échevelée a l'air d'une sorcière,
> Et le Pinde pour eux est dans un cimetière.
> De ce genre pleureur la sauvage beauté
> Convient mal au Français, ami de la gaîté ;
> Le bon goût détruira son éphémère empire,
> Et je ne le crains plus dès que l'on peut te lire !
>
> (N° 4, *Épitre à Andrieux.*)

L'*Othello* de Vigny reçoit là aussi sa bonne part d'injures et il est curieux que l'on parle de lui plutôt que d'*Hernani*.

Malgré tout, l'esprit nouveau pénètre peu à peu : M^lle^ Germillan, le grand poète de l'heure, subit manifestement l'influence de Lamartine. Si les œuvres qu'elle prodigue dans le *Recueil* sont le plus souvent d'une désespérante banalité, elles ont du moins une certaine grâce musicale et émue, qui lui vient surtout, il est vrai, des romances de l'Empire. Elle imite *Le Lac* dans un *Fragment d'une Méditation poétique* ; le souvenir de Lamartine est également très visible dans la *Méditation poétique* d'un certain M. D. C..., dans les *Pensées chrétiennes sur l'Immortalité de l'Ame*, dans *A l'Espérance* de Soubiac de Lacrosse.

L'influence de Chateaubriand et d'Ossian se fait sentir dans *Unal et Malvina*, *L'Ode à Chateaubriand* de M^lle^ Germillan, *Le Dernier Abencérage* de Lorenzo Teulié. Une citation de Byron sert d'épigraphe à des *Stances sur le Ciel d'Italie*, par S. P...

Lachambaudie introduit l'inspiration du Moyen Age avec quelque affectation d'archaïsme linguistique dont se moque l'auteur d'une *Correspondance littéraire* ; il donne pour épigraphe à un poème : *Nina et le Gondolier ou le Bal de Venise*, le vers de Hugo :

> La lune était sereine et jouait sur les flots ;

il élargit l'horizon habituel du journal avec une imitation de Pétrarque et un *Chant Madécasse*. Comme dans *L'Écho*, la prose est peut-être plus romantique que les vers : des *Méditations philosophiques* sont d'un romantisme assez funèbre dans la manière d'Young, et une nouvelle, *Effet singulier de la Superstition*, s'efforce à la couleur locale espagnole.

3. Le Montaigne. — Pour trouver en Périgord une publication nettement romantique, il nous faut descendre encore de quelques années, jusqu'en 1836, où paraît *Le Montaigne*, revue littéraire et

artistique dirigée par Albert de Calvimont. Du reste, elle s'acheva trois ans plus tard dans l'indifférence générale, après 12 livraisons, 12 planches et 194 pages de texte.

Calvimont (1804-1858), qui fut sous-préfet de Nontron et de Bergerac sous Louis-Philippe, préfet de la Dordogne le 7 mars 1851, appartenait au milieu légitimiste, et c'est dans les journaux du parti, à *La Quotidienne* notamment, qu'il fit ses premières armes littéraires. A Paris, vers 1827, il se fit le défenseur de Hugo dans un milieu particulièrement hostile à celui-ci, le milieu des Larochejacquelein, des Genoude, etc., pour qui le métier d'écrivain était une dérogation, et qui tenaient rigueur même à Lamartine et à Chateaubriand. Genoude surtout était intransigeant et ce fut un peu l'esprit de contradiction qui poussa Calvimont vers la littérature. Ses années parisiennes le ruinèrent presque complètement ; il revint à Périgueux et l'entreprise du *Montaigne* acheva le délabrement de sa fortune. Il se vit préférer Lapeyre comme conservateur de la bibliothèque, et repartit pour Paris, jusqu'au jour où son ralliement à la branche cadette lui valut un poste dans l'administration. Il collabora à une foule de journaux : *La Gazette de France*, *La Quotidienne*, *L'Europe Monarchique*, *L'Écho de Vésone*, *Les Annales littéraires et agricoles de la Dordogne*, *Le Chroniqueur du Périgord*, *L'Union Nationale de Périgueux*, *Le Saphir*,... etc. Il publia des romans et des nouvelles : *Les Veillées Écossaises*, *L'Amarante*, *Les Veillées Vendéennes* (1832), *Le Dernier des Condé*, *Un Mariage de la main gauche*, *L'Honnête Homme* (1833), *Souvenirs de Fidélité* (1834), *Au mois de mai* (1835), *La Folle Vie* (1839), *A l'Ombre du Clocher* (1842), *Cinq Octaves* (1846). Il a laissé de très importants et intéressants mémoires dont la publication serait des plus souhaitables. Outre leur valeur politique, ils ont une très grande valeur littéraire du fait qu'il a été en relations suivies avec tous les écrivains et artistes de son temps. Il consacre de fort curieuses pages à ses conversations avec Chateaubriand, Balzac, Dumas, etc. Son tableau de la vie misérable des journalistes est à comparer avec ceux que trace Balzac, en particulier dans *Illusions perdues*. Ces rapports avec le milieu parisien contribuent à faire l'intérêt du *Montaigne* ; plusieurs amis de Calvimont lui serviront de collaborateurs. Toutefois, de ce fait même, *Le Montaigne* perd son caractère purement provincial : il est surtout un témoignage des efforts faits par le Romantisme parisien pour conquérir la province et s'y acclimater.

Le Montaigne contient des *Chroniques et Légendes* sur des monuments, des faits ou des hommes du Périgord, par A. de Calvimont, l'abbé Audierne et quelques autres érudits locaux. Certaines de ces pages pourraient tout aussi bien être empruntées à des romans historiques. Elles en ont la couleur violemment enluminée : citons surtout *La Main de cire du Château de Lerm*, par A. de Calvimont. L'on y trouve également des *Chroniques* sur les nouvelles concernant les

lettres et les arts, et spécialement les découvertes archéologiques ; — un poème d'A. Caley, de Limours, sur un chapelet rapporté de Terre Sainte par Lamartine à Mme de Genoude et donné après la mort de celle-ci à l'auteur du poème ; — des fragments empruntés aux écrivains modernes français et étrangers ; — enfin des *Bulletins littéraires*. Ce sont ces deux derniers éléments qui nous intéressent le plus et que nous allons analyser ici.

I. Fragments. — *1° Écrivains étrangers.* — F. Windaw, *Un lit de marbre* (traduit de l'allemand spécialement pour *Le Montaigne*). Chantant un air funèbre avec son père, une jeune fille tombe en catalepsie ; dans la maison voisine un jeune officier est grièvement blessé ; l'un et l'autre subissent un phénomène de télépathie, l'officier voyant la jeune fille et la jeune fille l'officier. Ils meurent en même temps et le père les suit dans la tombe.

Töpffer, *Le Col d'Anterne.*

Capitaine Marryat, *Japhet à la recherche d'un père* (traduction Defauconpret, prise sur les premières épreuves d'imprimerie). Scène humoristique à la manière de *Gil Blas.*

Goldsmith, *Histoire d'un Invalide* (conte posthume inédit).

J.-P. Richter, *La Nuit du Nouvel An d'un Malheureux.*

Klopstock, *La Fête du Printemps.*

Comment Maître Renard faisait sa cour (traduction de l'anglais). Histoire d'animaux modernisée et de caractère humoristique.

2° Écrivains français. — Maynard de Queilhe, *Saint-Pierre, Esquisses d'outre-mer* (scènes de la Martinique).

Louis Veuillot (sous divers pseudonymes), *Le Secret de Thérèse* ; *Marivaux amoureux* ; *La Vie Prosaïque* : étude sur l'influence funeste de Byron sur la jeunesse qui est devenue incapable de supporter la vie réelle ; c'est une apologie du « prosaïsme » à rapprocher de celles que l'on trouve dans certains romans de Balzac (*Modeste Mignon*) et suivie de l'histoire heureuse d'un mariage « prosaïque », du reste en réalité fort romanesque.

A. de Calvimont, *L'Ami d'une femme*, drame très romantique de l'amitié entre homme et femme ; les noms sont empruntés à la toponymie périgourdine ; *La Marchesina*, passion mortelle d'un marin de Dieppe pour une marquise italienne, femme fatale. Ces deux études de passion, d'un romantisme violent, rappellent elles aussi certaines nouvelles de Balzac. Celui-ci a certainement exercé une grande influence dans le milieu qui nous occupe, les mémoires de Calvimont en font foi.

Léon Gozlan, *Un Spectacle aux Colonies*, histoire héroï-comique d'un théâtre colonial.

A. Karr, *Le Déshérité*, fin misérable d'un maniaque qui se ruine à acheter de faux tableaux, encore un type balzacien.

Th. Briffaut, *Le Blagueur, esquisse de mœurs.*

Lavallée, *La Fille du boucher*, fragment de roman historique, Paris, 1841.

Ed. Briau, *Deux bagues à un seul doigt*, drame de la jalousie.

Balzac, *Étude de Femme*. La présence de cette nouvelle fortifie ce qui a été dit plus haut sur l'influence du romancier.

II. Critique littéraire, Bulletins. — *La Vie Prosaïque* de Veuillot pourrait être aussi bien classée parmi les essais littéraires que parmi les nouvelles ; elle est, nous l'avons dit, une vive attaque contre le Byronisme, contre Byron et ses disciples : « Ce que les beaux vers de l'un, les paradoxes assez médiocrement parés des autres ont gâté de caractères heureux et compromis d'existences qui s'annonçaient paisibles est incroyable ». Les disciples surtout, ces jeunes gens très ordinaires dévoyés par une folie d'imitation, « parvinrent à se rendre très ridicules d'abord, puis, et ici nous ne pouvons plus rire, très malheureux ». Ils sont désespérés parce qu'ils sont à la fois incapables des humbles devoirs de la vie et humiliés de la faillite de leur rêve. Certains préfèrent la mort à l'aveu de leur erreur. D'autres guérissent ; mais, rentrés chez eux, devenus médecins, notaires, avocats, ils n'en gardent pas moins un levain pernicieux qui est le mépris pour les choses ordinaires. La critique du Romantisme, mais cette fois sur le mode ironique, se retrouve dans une *Chronique Parisienne* d'A. Pourchel : il se moque des poncifs de l'Andalouse et de la Gondole vénitienne. Il y est question de « M. Crevel de Charlemagne », poète ridicule, et de « la maison du passage Hulot » dans laquelle serait mort Molière. Balzac reprendra ces deux noms dans la *Cousine Bette* : le rapprochement est peut-être fortuit ; il n'en est pas moins curieux. Dans des *Études Contemporaines*, Calvimont fait un tableau du salon de M^me^ Récamier à l'Abbaye-aux-Bois, qui renouvelle ceux du XVIII^e^ siècle. L'article contient un éloge enthousiaste de M^me^ Récamier.

Çà et là apparaissent sur la littérature contemporaine des jugements de caractère général. On veut vivre trop vite, par suite la littérature est « légère, vide, inachevée, étrange, véritable course au clocher » ; les auteurs sont trop jeunes et la réclame excessive. Les œuvres ne se préoccupent pas d'être utiles, elles devraient au moins avoir du bon sens et de l'agrément, respecter le beau sinon la morale. Le roman historique est un genre absurde ; Walter Scott évite le défaut inhérent au genre en donnant nettement la prédominance à l'histoire. « Si les romanciers de France pouvaient se soumettre à décrire la vie intime avec autant de respect pour les convenances, autant de pudeur dans les tableaux, l'école anglaise, si froide et si empesée, resterait sous ses brouillards et ne franchirait le détroit que pour quelques anglomanes quand même. » Le théâtre est nul, absolument vide. Les écrivains médiocres ne font que plagier et les plus grands eux-mêmes se copient au lieu de progresser : « ils n'ont développé de leurs manières que les défauts et les erreurs. Le meilleur drame de Victor Hugo est *Hernani*. Depuis *Henri III* et *Antony*, Dumas n'est plus que le copiste vulgaire de ses

plus condamnables créations. » (L. Veuillot.) A côté de ces appréciations générales nous trouvons un grand nombre de jugements, plutôt sévères, sur des écrivains particuliers. E. Souvestre, A. Houssaye, Casimir Bonjour, Th. Gautier, J. Janin, Brucker, Brot, Fouinet, Servan, Deligny, Mlle Bertin (*La Esmeralda*), Gaillardet, F. Soulié sont exécutés plus ou moins lestement. Mérimée, de Maynard, Lœwe-Weymars, Dumas, D'Arlincourt, Th. Muret sont simplement nommés. Quelques éloges sont accordés à Sophie Gay, Mme de Girardin (*La Canne de M. de Balzac*), G. Olivier, R. de Beauvoir, M. Masson, Marryat, Montalembert, Arnaud. A. Karr a de l'esprit, un mélange de bon et de mauvais ; il est étrange, mais le plus pur et le plus correct des jeunes romanciers. Casimir Delavigne fait « un prêche luthérien », mais il a du génie. Gozlan a de l'observation, de la vérité, un style rapide, chaud, et des caractères bien dessinés. La *Picciola* de Saintine est un poème en prose qui rappelle *Le Dernier Jour d'un Condamné*. Lamennais (*Les Affaires de Rome*) est pittoresque, mais ne traite pas le sujet : « quel dommage qu'un pareil génie soit tout simplement devenu Jeune France ! » Le critique est plein d'enthousiasme pour Jasmin ; il se moque des démêlés conjugaux de G. Sand, de son engouement pour Liszt. Le *Chatterton* de Vigny est « l'erreur d'une haute capacité », quant à *Servitude et Grandeur*, c'est « noble et bien ». De Balzac, *Le Lys dans la Vallée* est fort et naïf mais n'est point parfait ; *Jane la Pâle* est un « ouvrage lâchement écrit, mollement conçu, pâteusement digéré » pour lequel la critique « a été moins sévère que pour le *Père Goriot* ou le *Lys* » ; *La Dernière Fée* est « une ridicule mascarade, un livre ennuyeux ».

On le voit, si l'aspect général du *Montaigne* est assez romantique, la doctrine en reste très froide vis-à-vis de la nouvelle école, même lorsqu'il s'agit d'écrivains accueillis dans les colonnes de la Revue. Il y a là une opposition entre les œuvres et les idées dont il faut tenir compte même pour des écrivains plus importants que ceux qui nous occupent, pour Balzac, par exemple.

III. — Un poète : l'Abbé Combrouse.

Le Périgord a connu, pendant la période que nous étudions, plusieurs poètes, ou du moins plusieurs versificateurs; nous en avons déjà cité quelques-uns. Nommons à côté de Mlle Germillan le fabuliste Lachambaudie (*Essais poétiques*, Sarlat, 1829 ; *Chansons nationales*, 1831...), le chansonnier A. Nadaud (*Mes Goûts, poésies*, 1827...), Marvaud (*Messéniennes*, 1825), Larouverade (*Ode aux Grecs modernes*, 1825...), J.-B. Lacoste (*Les Eymétines*, 1829), le patoisant Morteyrol-Soulelie, etc. Tout ceci, sans grande originalité, révèle surtout l'influence déjà constatée de C. Delavigne. Parmi ces poètes et quelques autres plus oubliés encore, un seul mérite quelque attention, l'Abbé

Combrouse (1806-1882), curé de Carlux, qui fait paraître en 1846 (Périgueux, Dupont, 260 p. in-8°) *Les Chants d'une Muse du Périgord*, écrits de 1829 à 1846. Ce fut un esprit et un caractère assez bizarres, indépendants tout au moins, qui eut quelques difficultés avec l'autorité préfectorale et diocésaine. Sa liberté de langage se manifeste en particulier dans ses rapports avec Lamartine. Celui-ci avait dédié à l'abbé Combrouse *La Réponse à un Curé de Campagne* des *Recueillements* (13 novembre 1836). L'abbé lui répondit d'un ton bourru qu'une première expérience lui avait fait connaître le peu de mémoire ou de sincérité des poètes, plus prompts à promettre qu'à tenir: toutefois, il voulait bien croire Lamartine et aller le voir à Saint-Point, « pour achever de le connaître ». Là, dit-il :

> Nous déplorerons l'œuvre étrange,
> L'œuvre étrange de Jocelyn
> Et la double chute d'un ange...

Bizarre compliment, dont on ne sait s'il dut beaucoup plaire à Lamartine ! En tout cas, celui-ci est quelque peu égratigné dans la Préface de l'abbé pour une promesse non tenue. La verve satirique d'un Lagrange-Chancel n'est point tout à fait éteinte en Périgord ! Le péché mignon de notre poète fut sans doute l'orgueil : il se croyait l'égal des plus grands :

> Sachant ce que je vaux, je sais ce que je peux !

écrit-il dans une *Ode à un illustre poète qui, dans une épître trop obligeante, m'appelle son frère en poésie*, et seule sa fonction, en le fixant dans sa province, pouvait l'empêcher d'atteindre la gloire ! Les prétentions de l'auteur ne suffisent point à tirer son œuvre d'une honnête médiocrité ; toutefois, malgré une rhétorique banale, des lieux communs mythologiques ou abstraits, l'abbé Combrouse possède une véritable aptitude au rythme et à l'image. Il ne manque point de force et, plus qu'à Lamartine, c'est peut-être à Hugo que feraient penser certains vers :

> Bandits qui quelque jour, sans doute, pour drapeau
> Iront redemander son suaire au tombeau...

ou encore :

> C'est le vol des âmes qui tremblent
> Comme la feuille au vent brûlant,
> Dont les légions se rassemblent
> Sous le nuage étincelant ;
> C'est la voix du juge suprême
> Roulant l'éternel anathème
> Au-dessus du gouffre maudit ;
> C'est le bruit du sceau formidable
> Dont Dieu, de son doigt redoutable,
> Ferme l'abîme, et tout est dit.

Nous sommes assez loin des mièvreries sentimentales de M^lle^ Ger-

millan ! Et pourtant, malgré tout, l'abbé Combrouse reste de volonté purement classique, son admiration va tout droit aux maîtres du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles, à Corneille, à Racine, à Molière, à La Fontaine, à Boileau, et surtout à J.-B. Rousseau :

> Toi de Pindare au moins digne rival,
> Aussi hardi, d'un vol moins inégal,
> Rousseau, Rousseau, grand homme, grand poète,
> Que de lauriers réunis sur ta tête !

Certes, il connaît les écrivains de son temps, mais il est las de leur gloire trop bruyante et de voir que partout

> Les Hugo, les Balzac envahissent l'annonce.

Ce qu'il leur reproche, c'est d'abord leur style :

> Vos grands mots me font peur ; vos phrases furibondes,
> Vos anges, vos démons, vos héros d'autres mondes,
> Vos rêves inouïs, vos idéalités,
> Tout cela touche-t-il à nos réalités ?
> Vous montez dans les cieux pour parler de la terre ;
> Et puis, dans un langage obscur et tout mystère,
> Qui pour nous sent trop l'air des hautes régions,
> Vous nous venez ici conter vos visions !
> Comment comprendrions-nous, enfants de la matière,
> Le langage si pur des fils de la lumière ?
> Chez vous, Messieurs, tout change et de sens et de nom :
> Un chat n'est plus un chat, ni Rolet un fripon.
> Les choses vont s'usant, et les noms, c'est tout comme :
> La femme n'est plus femme, et l'homme n'est plus l'homme,
> Vous en faites un ange, un être aérien,
> Un lion ; à la fin vous n'en ferez plus rien...

C'est ensuite leur immoralité :

> Mais quand la trahison, l'adultère, l'inceste,
> Le poison, le poignard, le meurtre et tout le reste
> Triomphent à nos yeux sur la scène applaudis,
> Vous voulez que je rie ? Oh ! non, je vous maudis,
> Vous, vos vers, vos romans, vos poèmes, vos drames,
> Et vos acteurs montés sur leurs tréteaux infâmes...

Certains de ces vers pourraient être du bon Chrysale, mais les idées exprimées sont bien celles que nous n'avons cessé de rencontrer depuis le début de cette étude, celles même, répétons-le, de Balzac. A ce point de vue, l'abbé Combrouse, tout aigri de jalousie qu'on puisse le supposer, reste bien un témoin de l'esprit provincial et de sa résistance au Romantisme. Et l'exemple est d'autant plus caractéristique que nous avons là, ce qui est assez rare, un authentique tempérament de poète, tout enivré de la gloire des vers et, par conséquent, un homme qui, plus que quiconque, aurait dû se laisser entraîner sur les pas des maîtres. Or, il ne l'a pas fait.

Le Romantisme a donc eu de la peine à pénétrer les milieux provinciaux ; il ne l'a fait que très tard et d'une façon très incomplète.

En tout cas, la résistance fut ardente et pleinement consciente, aussi bien chez les poètes et les romanciers que dans la bourgeoisie moyenne. Or, la fin du XVIII^e^ siècle nous permettrait de constater un phénomène exactement inverse : tandis que Paris s'attarde dans un classicisme stérile, la province est largement ouverte au romantisme; poésie du cœur, sentiment de la nature, pittoresque, mélancolie, sur tous les points elle semble en avance, et maintenant voici que sur ces mêmes points son retard est manifeste. Sans doute le romantisme de 1830 n'est plus celui de 1780 et la province pouvait accepter l'un et s'effrayer de l'autre, d'autant que le problème n'est pas seulement d'ordre littéraire, mais politique et moral. Il y a cependant autre chose, un phénomène qui pourrait fort bien n'être spécial ni au romantisme ni au XIX^e^ siècle.

Les éléments principaux du romantisme sont essentiellement provinciaux ; pendant le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle, ils se développent dans les campagnes, les châteaux, les petites villes, les sociétés littéraires, cependant que la discipline classique leur supprime à Paris toute existence officielle. Au moment de la Révolution, la société parisienne se trouve décimée ou dispersée ; elle est remplacée par une foule de provinciaux qu'ont amenés les assemblées révolutionnaires : ceux-ci vont imposer leurs goûts et leurs habitudes, et ce sera le triomphe de l'esprit romantique. Par contre, c'est à ce moment qu'avec le retard inévitable, la province subit réellement l'influence des écrivains parisiens du XVIII^e^ siècle; c'est le moment aussi où arrivent à l'âge d'hommes les enfants élevés dans les collèges selon la stricte tradition classique. La province entre donc dans une phase de régression et devient classique lorsque Paris est romantique. Un peu plus tard, les jeunes romantiques de 1830 vont rentrer chez eux et y ramener leurs théories littéraires; on va se mettre enfin à lire les œuvres des poètes et des romanciers. La province va devenir romantique au moment même où Paris cessera de l'être et connaîtra la réaction réaliste et parnassienne. Flaubert pourra faire la caricature du romantisme attardé dans *Madame Bovary* comme Molière a fait celle de la préciosité attardée dans ses « pecques provinciales » Cathos et Madelon, après son tour de province.

Il semble bien que si l'on considère les divers courants de notre existence littéraire, le même phénomène de va-et-vient puisse être constaté plus ou moins net suivant les conditions historiques, qu'il s'agisse de Ronsard, de la préciosité, du classicisme, de la philosophie pré-révolutionnaire. Seule une étude minutieuse de la vie intellectuelle en province pourrait résoudre nettement le problème.

P. Barrière.

A PROPOS DE TROIS VERS DE « BOOZ ENDORMI »

La terre, où l'homme errait sous la tente, inquiet
Des empreintes de pieds de géants qu'il voyait,
Était encor mouillée et molle du déluge.

Je ne sais trop pourquoi seul le dernier de ces vers a excité la curiosité des sourciers littéraires. M. Berret, dans son édition de la *Légende*, faite sur le modèle quasiment inimitable, — mais ici très bien imité, — de l'édition des *Méditations* par Lanson, se contente de nous renvoyer à Bossuet, qui « évoqua le premier le monde encore nouveau et encore, pour ainsi dire, tout trempé des eaux du déluge » (*Discours sur l'Histoire Universelle*, II, 2)[1]. Plus récemment[2], dans une note succincte, M. Antonin Duraffour a, ici même, assuré que

La terre...
Était encor mouillée et molle du déluge...

vient d'Ovide :

Diluvio tellus lutulenta recenti.
(*Métam.*, I, 434[3].)

Il faut reconnaître que les deux vers, français et latin, semblent vibrer de sympathie à une oreille de phonéticien et, s'il n'est pas absolument démontrable que ce soit la poésie d'Ovide plutôt que la prose de Bossuet qui ait déclenché l'image de V. Hugo, le rapprochement s'impose pour qui s'intéresse au mystère (ou à la technique) de l'allitération. Observons néanmoins que, dans le passage d'Ovide, il n'est pas question de l'inquiétude de l'homme devant les empreintes de pieds des géants : il faut remonter au commencement du livre pour entendre parler des Titans, et ceux-ci, au surplus, non pas submergés par l'inondation universelle, mais ensevelis sous l'Olympe et l'Ossa foudroyés. Le déluge semble avoir été réservé à punir uniquement les hommes nés du sang des géants « aux pieds de serpent » (*anguipedes*). On ne parle pas de leurs empreintes, et le Noé antique, Deucalion, n'est inquiet que des nuages encore menaçants : il pense tout de suite à créer, aidé de Pyrrha, avec des pierres une race d'hommes nouveaux qui craindront comme eux non pas les géants depuis longtemps oubliés, mais les Dieux éternels. Le poète ne paraît pas avoir pensé à la mollesse plastique, mais à la faculté créatrice du sol humide fécondé par les rayons éthérés Hugo, lui, semble faire, de l'homme du temps

1. *La Légende des Siècles*, édition Paul Berret, I, p. 83. n. 31.
2. L'édition Berret est de 1920.
3. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1929, p. 439.

(assez imprécis) de Booz, le contemporain des géants dont la rencontre encore possible l'inquiète. Et, d'autre part, le déluge est, pour cet homme, moins récent que pour le témoin Deucalion, Booz, même dans la chronologie de Bossuet, ne sortant pas précisément de l'arche.

Peut-être qu'un de ceux qui ont retrouvé « l'élève Hugo » chez Larivière, ou ailleurs, saurait nous dire quel enseignement il a reçu de ses maîtres en histoire naturelle. Cet élément a pu se combiner, en effet, avec les théories en cours au moment où il élaborait le poème. Dans quelle mesure acceptait-il, poétiquement parlant, la légende biblique; dans quelle mesure faisait-il naïf pour rendre l'époque qu'il ressuscitait dans sa couleur locale, historique et métaphysique, dans quelle encore combinait-il la poésie et ses connaissances? Nous laisserons de plus grands clercs nous le dire; mais ce qui est certain c'est que, pendant longtemps, les traces retrouvées des fossiles, grands ou moyens, ont été associées à la théorie du déluge — soit universel de la Bible, soit partiel de ceux qui, niant le premier, ont voulu rester dans l'hypothèse que c'est à l'inondation des terres qu'on doit la plupart des résultats sur lesquels se fonde la paléontologie. C'est après 1845 que la science se renouvelle, après 1847 que les découvertes dans le diluvium de la Somme remettent en question l'homme fossile, en 1857 que l'on découvre le crâne de Néanderthal. V. Hugo devait croire à l'homme antédiluvien, à ce préadamite que l'on a cru retrouver dans le paléotriton d'Œningen dont la représentation est accompagnée sur une vieille gravure de la légende : *Homo diluvii testis* et que Scheuchzer, en 1716, a affublé d'une éphitète : *Homo diluvii tristis testis*[1].

Tristis : Il n'y a pas loin de là à l'Inquiet de Hugo. Cette tristesse de l'homme antique, contemporain du déluge ou récemment échappé aux divers cataclysmes du globe encore mal consolidé, Buffon en fait de l'angoisse :

« Les premiers hommes, témoins (*testes*) des mouvements convulsifs de la terre, encore récents et très fréquents, n'ayant que les montagnes pour asiles contre les inondations, chassés souvent de ces mêmes asiles par le feu des volcans, tremblants sur une terre qui tremblait sous leurs pieds, nus d'esprit et de corps, exposés aux injures de tous les éléments, victimes de la fureur des animaux féroces, dont ils ne pouvaient éviter de devenir la proie : tous également pénétrés du sentiment commun d'une terreur funeste[2]...

Ces hommes, profondément affectés des calamités de leur premier état, et ayant encore sous leurs yeux les ravages des inondations, les incendies des volcans, les gouffres ouverts par lesquels les secousses de la terre ont conservé un souvenir durable et presque éternel de ces

1. Voir Abel, *Die Tiere der Vorwelt* (Teubner, 1914), p. 50 sqq.
2. Époques de la Nature : *Époque à laquelle la puissance de l'homme a secondé celle de la nature* (début).

malheurs du monde : l'idée qu'il doit périr par un déluge universel, ou par un embrasement général ; le respect pour certaines montagnes sur lesquelles ils s'étaient sauvés des inondations, l'horreur pour ces autres montagnes qui lançaient des feux plus terribles que ceux du tonnerre ; la vue de ces combats de la terre contre le ciel, fondement de la fable des Titans et de leurs assauts contre les dieux ; l'opinion de l'existence réelle d'un être malfaisant, la crainte et la superstition qui en sont le premier produit : tous ces sentiments fondés sur la terreur se sont dès lors emparés à jamais du cœur et de l'esprit de l'homme[1]. »

N'est-ce pas dans ces théories et dans ces souvenirs ambiants qu'il convient de chercher l'origine des pieds de géants[2] imprimés sur la terre encore molle du déluge et de l'anxiété complexe de l' « homme errant sous la tente » du poète de la *Légende*?

H. Jacoubet.

1. Ouvrage cité, passage cité.

2. La même ignorance du squelette humain chez les premiers naturalistes — qui leur fit prendre le Triton pour un représentant de notre espèce (erreur utile, peut-être, au titre de celles dont Pascal conseille de s'accommoder en attendant mieux et qui un jour éveillent le doute constructif) — la même ignorance a fait voir l'origine de la légende de Polyphème dans la découverte des crânes d'éléphants fossiles, dont l'immense trou olfactif a été pris pour l'œil unique du géant, les orbites réelles de la bête se dissimulant de chaque côté tandis que la caverne centrale était fort apparente (Voir Abel, *ouvrage cité*, p. 33). V. Bérard voyait l'origine de la légende dans les *yeux* des volcans de Grande Grèce. Peut-être ce géographe ne s'est-il pas demandé si les navigateurs phéniciens voyaient ces yeux comme il nous les montre dans ses photographies de cartes en relief. Mais son explication si ingénieuse par son développement doit pouvoir se concilier avec celle-ci. Quant aux *anguipedes* d'Ovide (je ne sais trop comment traduire) on serait tenté de songer à une sorte de pressentiment du passage du géant fossile supposé au grand reptile fossile. Le dragon Fafner a d'abord été un géant dans la légende germanique magnifiée par Wagner. Mais que nous voilà loin du vers de Hugo (le plus suggesteur des poètes) !

UNE SOURCE POSSIBLE DE « QAÏN ».

« Voilà bien des sources pour un seul poème », écrivait M. Vianey à propos des origines de *Qaïn*, « et de tous les éléments qui y sont combinés, je n'en vois pas un qui, en 1869, fût tout à fait nouveau [1]. » On a peut-être le droit d'en ajouter un à ceux qu'il indique.

Racontant son voyage en Orient, G. de Nerval [2] avait fait une large place aux conteurs populaires arabes qu'il avait entendus, dans les cafés du Caire, narrer des histoires merveilleuses. Il rapporte tout au long l'une de celles qu'il avait écoutées : l'aventure de Salomon et de la Reine de Saba. Parmi les spectacles grandioses dont il avait voulu honorer la souveraine, Salomon comptait l'inauguration de la mer d'airain, œuvre de l'architecte Adoniram. La jalousie de ses sous-ordres fait de cette solennité un fiasco. Adoniram, épuisé d'émotion, s'endort et il a un rêve. Tubal-Kaïn lui apparaît, l'entraîne sous terre dans le « sanctuaire du feu » et développe devant lui une théorie qui oppose à Adonaï, créateur de « l'homme de boue », les génies du feu, les vrais dieux, en guerre avec lui. Adoniram et Tubal-Kaïn, cheminant sous terre, passent devant la tombe d'Adam et celle de Kaïn, leur « père commun ».

« Kaïn, écrit G. de Nerval, était accroupi dans une posture pénible ; il se souleva. Sa beauté est surhumaine, son œil triste, et sa lèvre pâle. Il est nu... » — et il parle. Or ses paroles ne laissent pas de faire penser à celles que Leconte de Lisle devait, quelques années plus tard, prêter à son tour à son Qaïn :

« Héva fut ma mère..., s'écrie-t-il ; Adam m'a nourri... J'ai... bercé l'enfance d'Habel... qu'ils appelaient mon frère. Hélas ! Hélas ! Avant d'enseigner le meurtre à la terre, j'avais connu l'ingratitude, l'injustice et les amertumes qui corrompent le cœur. Travaillant sans cesse, arrachant notre nourriture au sol avare, inventant, pour le bonheur des hommes, ces charrues qui contraignent la terre à produire, faisant renaître pour eux, au sein de l'abondance, cet Éden qu'ils avaient perdu, j'avais fait de ma vie un sacrifice. O comble d'iniquité ! Adam ne m'aimait pas. Héva se souvenait d'avoir été bannie du paradis pour m'avoir mis au monde, et son cœur, fermé par l'intérêt, était tout à son Habel. Lui, dédaigneux et choyé, me considérait comme le serviteur de chacun. Adonaï était avec lui... » Et tandis que Kaïn se tue de travail, Habel se repose : « Je me plains, reprend Kaïn ; nos parents invoquent l'équité de Dieu ; nous lui offrons nos sacrifices, et le mien, des gerbes de blé que j'avais fait éclore, les prémices de l'été ! le mien est rejeté avec mépris... C'est ainsi que ce Dieu jaloux a toujours repoussé le génie inventif et fécond, et donné la puissance avec le droit d'oppression aux génies

1. *Les sources de Leconte de Lisle*, Montpellier, 1907, pp. 296-297.

2. *Voyage en Orient*, Paris, Calmann-Lévy, 1883, t. 2, pp. 130-137. Le *Voyage* a paru pour la première fois en 1848-1850, *Qaïn* en 1869.

vulgaires. Tu sais le reste... J'éteignis le flambeau d'Habel...; pour effacer mon crime, je me suis fait bienfaiteur des enfants d'Adam. C'est à notre race, supérieure à la leur, qu'ils doivent tous les arts... En les instruisant, nous les rendions libres. Adonaï ne m'a jamais pardonné, et c'est pourquoi il me fait un crime sans pardon d'avoir brisé un vase d'argile, lui qui, dans les eaux du déluge, a noyé tant de milliers d'hommes...

Ici s'élève la voix d'Adam :

Habel ! mon fils, Habel, Habel ! qu'as tu fait de ton frère Habel !

*
* *

Autant que dans le *Caïn* de Byron, il y a dans ce développement les éléments du *Qaïn* des *Poèmes Barbares*. Sans doute est-ce « dans la bouche du Caïn anglais que l'on retrouvera le thème des plus éloquentes récriminations du Qaïn français [1] ». Mais celui de Gérard de Nerval prononce déjà certaines des paroles qui jaillissent, impétueuses, des lèvres du héros décrit par Leconte de Lisle, et le schéma des deux discours est à peu près identique. Telle phrase du *Voyage en Orient* semble avoir inspiré tel vers du poème : « Adam ne m'aimait pas... », écrit l'auteur de *Sylvie*, et le poète transpose :

Celui qui m'engendra m'a reproché de vivre,
Celle qui m'a conçu ne m'a jamais souri...

« J'avais connu l'ingratitude, l'injustice et les amertumes... » poursuit G. de Nerval, et Leconte de Lisle résume le développement en un vers :

La soif de la justice, ô Khéroub, me dévore...

L'apostrophe à son frère,

O préféré d'Héva, faible enfant que j'aimais...

reprend et développe une indication de Nerval : « J'ai bercé l'enfance d'Habel... »

Plus encore, l'idée de reprocher à Jéhovah le déluge pourrait bien avoir été inspirée au chef du Parnasse par le rapprochement que faisait le Kaïn de Nerval entre son crime et l'extermination du genre humain voulue par Dieu, — comme celle du génie inventif de son Qaïn.

Je parle et fais jaillir de la source divine
Aussi bien qu'Elohim d'autres mondes au jour,

pourrait découler de la prose de Nerval : « ...ce Dieu jaloux a toujours repoussé le génie inventif et fécond... », — comme, enfin, le « Je me suis fait bienfaiteur des enfants d'Adam... » pourrait avoir inspiré la dernière partie de l'apostrophe de Qaïn au Khéroub :

J'effondrerai des cieux la voûte dérisoire...

1. Vianey, *op. cit.*, p. 295.

*
* *

S'agit-il là d'une simple rencontre[1] ? On n'oubliera pas que Nerval ne prend pas à son compte les paroles de son Kaïn : il les rapporte telles qu'il les entendit prononcer au Caire... Mais on a le droit de penser que, curieux comme il l'était des civilisations de l'Orient, Leconte de Lisle a dû lire le *Voyage* dès qu'il parut, — que, curieux des légendes barbares, il a dû savourer l'histoire de Salomon et de la reine de Saba : inconsciemment peut-être, l'épisode que j'ai cité plus haut est venu renforcer, réveiller dans son esprit des tendances, des idées latentes, — et qu'en définitive, à l'heure où il rédigeait les cadences somptueuses, les tableaux colorés, les âpres apostrophes de son *Qaïn*, il n'utilisait peut-être pas au sens strict du mot, mais se rappelait — ou retrouvait — telles indications qui n'avaient pu ne pas le frapper.

P. Jourda.

1. On notera également que l'Adoniram de Nerval rêve comme rêve le Thogorma de Leconte de Lisle.

COMPTES RENDUS

Frantz Calot et Georges Thomas, **Guide pratique de Bibliographie**. Un vol. in-12 de 230 p. Paris, Delagrave, 1936.

Je n'ai pas qualité pour discuter l'ensemble de cet ouvrage. Mais, à en juger par les parties consacrées à la littérature française, il est certainement fort bien fait. Comme il embrasse l'ensemble des connaissances humaines, il ne signale que les répertoires généraux. Il n'apprendra donc rien aux érudits déjà vieillis sous le harnais. Mais il rendra les plus grands services aux débutants qui auront, par surcroît, grand profit à lire le guide pratique des principales bibliothèques. Il arrive aussi bien que les érudits chargés d'expérience deviennent des débutants; un jour ou l'autre ils ont à entreprendre des recherches dans un domaine qui n'est pas le leur. Un historien de la littérature devra, pour résoudre tel problème, s'occuper d'histoire pure, d'histoire de l'art, d'histoire des sciences. Pour se guider dans des terres plus ou moins inconnues, il aura grand profit à choisir MM. Calot et Thomas.

D. Mornet.

Georges Doutrepont, **Jean Lemaire de Belges et la Renaissance** (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, classe des lettres, XXXII). Un vol. in-8° de L-442 p. Bruxelles, Hayez, 1934.

Parmi les grands rhétoriqueurs aucun n'a été aussi souvent étudié que Lemaire de Belges. Ses œuvres ont été rééditées. Entre le livre de Philippe-Auguste Becker (1893) et celui de G. Doutrepont, il a paru bien des travaux relatifs à sa vie, à ses œuvres, à sa langue,... etc. M. D., dont les productions récentes sont si nombreuses et si variées[1], a consacré un gros livre au principal problème qui se pose pour lui, comme pour les écrivains du début du XVI^e^ siècle : dans quelle mesure est-il un homme de la Renaissance?

Il ressort de son enquête que l'érudition dont le fameux ouvrage de Lemaire est rempli est généralement de seconde main : un grand nombre des autorités citées et alléguées, dont la quantité a émerveillé les contemporains et les critiques modernes, furent cueillies dans des compilations ou des ouvrages pseudo-historiques. Cette mise au point n'avait pas été faite, et il faudra s'en souvenir quand on examinera l'érudition des autres rhétoriqueurs.

Après avoir dressé un tableau des éditions princeps des auteurs anciens

1. Citons *Les acteurs masqués et enfarinés du XV^e^ au XVIII^e^ siècle en France* (1928), *Les prénoms français à sens péjoratif* (1929), *La condamnation de Banquet de Nicole de la Chesnaye* (1931), *La littérature et les médecins en France* (1933), l'édition critique des *Chroniques* de Jean Molinet (1935).

et des humanistes italiens (p. 131), M. D. constate que Lemaire ne cite les auteurs grecs que d'après des traductions latines, et qu'il semble peu au courant de la littérature médiévale au langue vulgaire, exception faite du *Roman de la Rose* et des œuvres du xv^e^ siècle. Ensuite, il analyse les défauts et les qualités de l'historien. Comme les autres historiens de l'époque, il ne sait pas composer, il aime moraliser, et il se montre crédule à l'égard de ses sources historiques, des traditions, des présages, des prodiges. Mais M. D. signale son désir de recueillir beaucoup d'informations, son souci d'appuyer ses affirmations sur des autorités, sur des textes, et de respecter dans ses conjectures la vraisemblance, et enfin son goût pour les descriptions géographiques. Quelquefois il critique les historiens dont il utilise les ouvrages, et compare deux opinions différentes. Il sait animer, dramatiser leurs récits. Puis M. D. examine ses anachronismes. L'anachronisme, chez les auteurs du Moyen-Age[1], a été pour certains critiques modernes un thème à plaisanteries faciles. M. D. fait une distinction entre les anachronismes de costume et de langage, qui sont véniels, et les anachronismes de mœurs; Lemaire se représente la vie et les mœurs des Troyens d'après les cours princières de son époque. Le succès de ses *Illustrations* s'explique par leur charme littéraire et par la précision et l'abondance des faits dont se compose son récit des origines troyennes.

Les derniers chapitres sont consacrés à l'homme de la Renaissance. D'abord ses contacts avec l'Italie et avec ses œuvres littéraires : il a fait de nombreux emprunts à ses humanistes, il célèbre Pétrarque, il compose la *Concorde des deux langages*, il se vante d'avoir introduit la rime tiercée dans la poésie française,... etc. Son goût de la beauté physique et du luxe, son attitude à l'égard de la femme ont pu être influencés par les idées qui régnaient en Italie. Puis M. D. précise l'opinion de Lemaire à l'égard d'Homère, de Virgile et d'Ovide et les emprunts qu'il a faits à leurs œuvres. Précurseur de la Renaissance, il « porte en lui des complaisances d'artiste pour la beauté païenne et il en a l'esthétique compréhension » (p. 315); il aime la nature et la peuple de divinités.

Enfin, M. D. étudie dans les *Illustrations* le roman d'analyse et l'art du style ; le chapitre consacré au style est très important et abonde en exemples et en rapprochements avec les autres écrivains qui ont cultivé, aux xv^e^ et xvi^e^ siècles, la prose artistique et poétique. Une conclusion nuancée résume les traits par lesquels Lemaire s'apparente aux hommes de la Renaissance.

On trouvera aussi dans ces volumes des considérations fort instructives pour les lecteurs français sur la littérature belge et sur les caractères communs que l'on attribue aux écrivains belges (p. xvi-l et 393-398), la liste des sources des *Illustrations* et des auteurs allégués par Lemaire, et çà et là d'utiles renseignements sur la légende de l'origine troyenne, la vogue de la Mythologie de Boccace et des histoires de Darès et de Dictys, la légende du Chevalier au cygne, le succès et l'influence du *Roman de la Rose*, le thème de la mort inexorable (p. 173), l'interprétation morale des mythes de l'Antiquité (p. 183), les projets de croisade contre les Turcs (p. 199), la diffusion de la littérature italienne en France au xv^e^ siècle (p. 282), les diminutifs employés par Lemaire (p. 295), la poésie champêtre au xv^e^ siècle (p. 319), les œuvres composées de vers et de prose (p. 355), le style redondant (p. 359). Cette enquête, conduite avec beaucoup de précision, de prudence et d'érudition, pourra servir à des travaux analogues.

R. Lebègue.

1. Et aussi chez ceux de la Renaissance : on a critiqué assez sottement les soi-disant anachronismes d'Amyot. Et peut-être, en l'an 2000, les critiques taxeront Victor Bérard d'ignorance et d'anachronisme pour ses *doges*, ses *barons phéaciens* et ses *croiseurs* !

Morris Bishop, **Pascal, the life of genius**. Un vol. in. 8° de 398 p. New-York, Raynal and Hitchcock, 1936.

L'auteur n'a prétendu faire qu'une exacte synthèse des nombreux travaux récents grâce auxquels se sont précisés les traits du génie de Pascal. La synthèse est en effet exacte, complète, et témoigne d'une connaissance approfondie de toutes les controverses instituées autour du nom de Pascal. Elle est encore agréable par la fluidité du style, la clarté de l'exposition et l'impartialité du ton. Ce livre sera donc un guide précieux pour tous ceux qui désirent avoir une mise au point intelligente des études pascaliennes. Il est encore à nos yeux le témoignage émouvant de la ferveur que Pascal suscite au cœur de ses admirateurs d'au delà de l'Océan.

En treize chapitres, l'auteur nous décrit la jeunesse prodigieuse de Pascal, sa première conversion, ses découvertes en physique et mathématiques, sa vie mondaine et son roman d'amour, sa nuit d'extase suivie d'une vie mystique et pénitente, la polémique des *Provinciales*, la préparation de l'*Apologie*, ses dernières années enfin toutes remplies de sa « sainteté ».

Les diverses étapes de la vie et de la pensée de Pascal sont ainsi bien établies, mais c'est sur la méthode employée que je soumettrai quelques observations. Sans doute présente-t-elle de réels avantages. Ces divisions en « tranches de vie » permettent d'épuiser les questions qui s'y rapportent et de voir d'ensemble tout ce qui concerne le savant, le mondain, le pénitent, le polémiste, le philosophe, le saint. Néanmoins, cette commodité ne paraît pas compensée par les réels dangers de cette méthode d'exposition. Il n'y eut pas en Pascal un savant, *puis* un mondain, *puis* un pénitent. Ces séparations par époques et par caractères sont factices, et brisent l'unité d'une existence qui, jusque vers 1660, continua le déroulement logique de premières et profondes convictions. Par exemple, il ne semble pas que l'on suive la réalité, si l'on envisage d'abord en Pascal tous les aspects du savant, pour étudier, après la nuit du 23 novembre 1654, le mystique et le pénitent, car c'est en pleine période mystique et pénitente que le savant réalisa de fécondes découvertes et lança d'orgueilleux défis aux géomètres de l'univers. De même, n'est-ce pas un procédé factice de ne voir en Pascal un « homme du monde » que pendant les années 1649-1654? Blaise fut certainement à Rouen un mondain, reçu dans la haute société, fréquentant la noblesse d'épée et celle de robe, et les grands dignitaires ecclésiastiques qui, tous, lui prodiguent des marques étranges de considération, et, non moins certainement, Pascal continua de rester « homme du monde », même après novembre 1654, et jusque vers 1660 où, vraiment, il se détache de tout, s'isole, vit en ascète et peut-être en anachorète. Et que dire du polémiste? Il ne le fut pas seulement à l'occasion des *Provinciales*; il l'avait été à Rouen, et continua de montrer son ardeur polémique et sa puissance d'ironie après 1658 (le jésuite Lalouère en sut quelque chose) et jusque dans la période consacrée à la préparation de l'*Apologie*.

La méthode suivie par M. B., commode et même agréable, ne permet cependant pas de conserver cette complexité qui ne cessa de remplir la vie de Pascal. On ne divise pas cette âme profonde et impétueuse; il vaut mieux la dépeindre dans son tumulte et montrer, par exemple, qu'au moment précis où sa fureur polémiste atteignait le paroxysme, envahie par l'âpreté du combat, Pascal devenait le plus tendre mystique, éperdu de reconnaissance devant le miracle de la Sainte-Épine.

Simple question de méthode — mais qui peut être grave, si du choix que l'on fait d'une apparente clarté ou d'une apparente complexité dépend la vérité même du portrait. Certains préfèrent à de factices découpages la réelle multiplicité, qui ne sera pas pour autant un fouillis, si l'art seconde la science.

Voici maintenant quelques remarques de détails. L'auteur montre Pascal, en 1646, se convertissant au jansénisme avec d'autant plus de facilité « que le système des jansénistes était réellement approprié à son esprit » (p. 41). C'est là beaucoup dire. Constatons d'abord qu'à cette date on ne parle pas de « système janséniste », ni d'école janséniste. Les directions de Saint-Cyran apparaissent seulement comme un appel à une piété plus rigoureuse, ascétique. Lui-même faisait figure de réformateur, comme ses amis Vincent de Paul, Bérulle et Condren. Car ces trois hommes étaient, à cette date, liés d'une profonde amité. Blaise se convertit à cette piété rigoureuse, non à une doctrine encore informe. Aussi me paraît-il inexact de parler de « conversion intellectuelle » de Pascal, par opposition à « la conversion du cœur » de la nuit de 1654. Je crois même que c'est le contraire qui fut le vrai : en 1646, Blaise accepte de devenir, par le cœur, plus pieux, plus attentif à sa vie religieuse, et en 1654, il se reprochera de n'avoir pas été fidèle à ce premier mouvement. « Je m'en suis séparé ; je l'ai fui, renoncé, crucifié. » Blaise n'est pas, en 1646, doctrinalement janséniste, car ce corps de doctrine ne sera développé que plus tard, et moins encore imagine-t-il un monde « governed by the God of Jansenism » (p. 102).

Devenu « mondain » vers 1649, Pascal s'est-il insensiblement détaché de Jacqueline en prenant dès 1648, M^lle^ Perriquet comme secrétaire ; en fréquentant en 1649 les belles précieuses d'Auvergne et celle que l'on appelait « la Sapho du pays » ; en suivant le duc de Roannez au Poitou en 1651, en la compagnie de Miton et de Méré qui lui aurait à ce moment révélé sa théorie du style, son idéal de l'*honnête homme* et sa découverte de l'*esprit de finesse* ? Sur chacun de ces incidents, nous ne possédons que des probabilités, et ce serait un sérieux apport aux études pascaliennes si les raisons de M. B. en faveur de la date 1651 pour le voyage en Poitou, et de la présence de Pascal à ce voyage avec Méré pouvaient être acceptées définitivement (p. 361). Essentielle serait cette contribution, si le chapitre consacré au roman d'amour de Pascal reposait sur des fondements assurés ; M. B. semble l'avoir écrit avec une particulière attention, en réponse à l'article du regretté M. Boudhors ; contre celui-ci, on affirme que Pascal fut amoureux de M^lle^ de Roannez jusqu'au point de la jeter, par désespoir, au couvent, et qu'il est l'auteur du *Discours sur les passions de l'amour*, que l'on appelle « the confession of Pascal in love » (p. 166). En tout cela, je ne vois qu'hypothèses, un roman sans preuves, un discours qui paraît être un pastiche réussi, écrit on ne sait par qui, ni à quelle date. Si Cousin s'écriait plaisamment : « Je *sens* là Pascal », loin d'y voir une preuve d'authenticité, je me défie, car on sait comment ce Cousin *sentait* le scepticisme de Pascal. Ses deux impressions se valent. L'histoire littéraire exige d'autres garanties.

M. B. croit que Pascal attaqua, dans les *Provinciales*, la doctrine moliniste de la liberté humaine, parce que, savant, et comme tel, partisan du déterminisme, il espérait ruiner une erreur aussi bien philosophique que théologique (p. 221). Cette interprétation de l'attitude de Pascal me paraît se heurter à des textes formels. Pascal a toujours cru à la liberté humaine ; il écrit même que Dieu permet à l'homme, par la prière, de participer à la dignité de la causalité, de devancer l'action de la grâce et d'être, en un sens, cause et origine de cette force divine (fragment 513). Sous cette réserve, le chapitre consacré aux *Provinciales* mérite tous éloges ; il est précis, et d'une réelle indépendance de pensée.

On lira avec intérêt l'essai de reconstitution de l'*Apologie* de Pascal. Il est intelligent et sympathique, mais qui le déclarera définitif ? J'aime mieux l'analyse de la méthode apologétique de Pascal, de sa philosophie, de sa théologie. Il y a là des pages pleines de remarques suggestives, et l'on saura gré à l'auteur d'avoir rappelé, contre la plupart des interprètes des *Pensées*, que si Pascal faisait consister son apologie dans la méthode de l'immanence,

il l'aurait complétée par « la méthode historique », en laquelle seule il trouvait des « preuves convaincantes ». L'auteur me permettra de moins goûter sa conclusion ainsi qu'une longue note (p. 381) où l'on affirme que les *Pensées* sont jansénistes « in conception and argument » (p. 285).

On l'affirme, en montrant la faiblesse des arguments adverses tirés de raisons de convenances, de considérations philosophiques et de comparaisons générales entre les thèses essentielles du jansénisme et du catholicisme. La controverse ne se présente plus, aujourd'hui, sous cet aspect philosophique et général : ces positions sont dépassées. C'est à l'histoire que l'on demande la solution du problème, et c'est par l'histoire de l'apologétique catholique au début du XVII[e] siècle que l'on établit que, dans leur *totalité*, les fragments de l'*Apologie* déclarés jansénistes ne sont que le reflet fidèle de thèses soutenues déjà par des apologistes certainement orthodoxes. Aussi conviendrait-il de corriger en ce sens les notes 23, 27, 28 (p. 381 et 388).

On examinera avec intérêt l'explication du nom Louis de Montalte, où jusqu'ici on retrouvait une allusion à la ville de Clermont, mais où M. B. voit l'anagramme de *Talentum Deo soli* (p. 222), et la découverte de la véritable identité du portrait, par Philippe de Champaigne, conservé au Louvre, que l'on disait être celui du duc de Roannez et qui est celui du duc de Luynes (p. 360). Malgré ces légères réserves, il reste que ce livre est un bel essai, digne de la plus haute estime.

JOSEPH DEDIEU.

ARTHUR TILLEY, fellow of King's College, Cambridge, **Madame de Sévigné**. Un vol. in-8° de XI-160 p. Cambridge, at the University Press, 1936.

M. Tilley n'a pas cherché à nous donner dans cet ouvrage ni une biographie ni une étude complètes de M[me] de Sévigné. Il a voulu seulement dégager, préciser, éclairer un certain nombre des aspects de cette vie et de cette œuvre : M[me] de Sévigné et les informations qu'elle nous donne, — M[me] de Sévigné et ses amis, — M[me] de Sévigné à Livry et aux Rochers, — M[me] de Sévigné et ses lectures. Certes, on trouve des informations abondantes sur tous ces points dans les meilleures études publiées sur M[me] de Sévigné; mais elles sont dispersées, d'ailleurs incomplètes, insuffisamment méthodiques. Les chapitres de M. Tilley sont donc, plus ou moins, des chapitres neufs et qui seront fort utiles. On y retrouve, par surcroît, le talent de M. Tilley, celui que nous connaissions déjà par ses études sur Racine, Marivaux, Musset, *le Déclin du siècle de Louis XIV*, Molière..., etc. Point d'érudition originale, de longues et minutieuses recherches dans les documents ignorés et oubliés, mais un vif scrupule d'information dans les textes essentiels et dans les ouvrages de seconde main, un esprit clair, net, alerte qui dégage avec finesse et fermeté tout ce qui est essentiel et qui l'exprime avec un réel agrément. Ainsi l'on trouvera dans cet ouvrage plus d'exactitude que dans les études sur M[me] de Sévigné qui veulent être « agréables » et beaucoup plus de clarté et d'agrément que dans les travaux compacts et confus de Mesnard et de Walckenaer. Je signale particulièremeni le chapitre sur lesl ectures de M[me] de Sévigné, qui est un modèle de discernement, de pénétration et de juste mesure.

J'aurais sans doute quelques réserves à faire. Je crois, comme M. Tilley, que les informations de M[me] de Sévigné ont une grande valeur historique et qu'avec son bon sens et sa finesse ordinaires elle a su discerner ce qui était sûr ou à peu près et ce qui n'était que racontars. Mais, pour en apporter la démonstration, il faudrait des comparaisons plus étendues et plus minutieuses et toujours avec les contemporains plutôt qu'avec Macaulay, quelle que soit la valeur de Macaulay. Il y a des centaines de Mémoires et Correspondances concernant la deuxième moitié du XVII[e] siècle (voir la Bibliographie

de MM. Bourgeois et André); c'est là qu'il faudrait faire des recherches précises pour fixer exactement la valeur des lettres de Mme de Sévigné en tant que document historique. Il faudrait aussi bien des comparaisons étendues avec le milieu contemporain pour juger avec sûreté l'originalité de Mme de Sévigné. Dans son chapitre sur les lectures, M. Tilley, avec ce souci de précision qui est malgré tout le sien, note que Mme de Sévigné cite plus souvent des farces de Molière que *l'Avare*, *Tartuffe* ou *l'École des Femmes* et beaucoup plus souvent que *le Misanthrope* et *les Femmes Savantes*; il a tout à fait raison de remarquer qu'en cela Mme de Sévigné n'est pas d'accord avec Boileau, La Bruyère ou Fénelon, mais qu'elle juge Molière comme le commun des spectateurs ainsi que le prouve le nombre des représentations au XVIIe siècle de chaque pièce. Or il serait possible de multiplier ces comparaisons. Il y a chez Mme de Sévigné, au moins jusqu'à sa vieillesse, une précieuse impénitente; cela n'a rien d'étonnant pour la bonne raison que la préciosité survit, et même avec intensité, jusqu'à la fin du siècle. De même, et pour ne pas multiplier ces exemples, je ne vois rien d'original, sinon par le talent de l'expression, dans ce « sentiment de la nature » de Mme de Sévigné qu'on a si souvent commenté. Je ne crois pas, comme le dit M. Tilley après bien d'autres, que peu d'écrivains du siècle de Louis XIV aient aimé la nature. On a beaucoup aimé la nature, le séjour à la campagne. M. Marcel, poète, en a donné des preuves dans sa *Promenade à Paris au XVIIe siècle*. Et beaucoup d'écrivains on ont parlé. J'ai réuni à ce sujet de nombreux documents. Seulement, ce sentiment de la nature avait ses caractères ou ses conditions : il n'était pas matière de littérature, du moins dans les grands sujets ; il ne pouvait s'exprimer que dans les petits genres, ou surtout hors des genres classés dans les poétiques, dans les lettres en vers et en prose, voyages, badinages,... etc. — Il s'attachait à une nature qui était une sorte de compromis entre les jardins trop arrangés et la nature « sauvage »; on aimait la campagne ou les jardins où soit le hasard, soit un art discret mettaient une certaine composition, une certaine « propreté » — et, enfin, point essentiel, on aimait la nature pour y rêver, *mais non pas pour rêver à la nature*; et c'est le cas de Mme de Sévigné. On y cherche le calme, le silence, une certaine harmonie suggestive qui permettent de penser aux siens, à soi-même, à de grandes vérités morales; et c'est le thème des deux douzaines de *Solitudes* qui ont été écrites en vers ou en prose. On ne prête ni une âme ni son âme à la nature; on lui demande seulement de mettre chacun en possession de son âme à lui.

Je regrette enfin quelque peu qu'il n'y ait pas dans le livre de M. Tilley un chapitre supplémentaire. Nous y trouvons une Mme de Sévigné vraie, mais un peu incomplète. Je veux dire que Mme de Sévigné nous y apparaît comme une grande dame vertueuse, pieuse, instruite, tendre, spirituelle, vivante, alerte..., etc.; tout ce qu'elle était. Mais il y a aussi une autre Mme de Sévigné, qui n'est pas elle, qui est son siècle, mais qu'il faut connaître pour bien connaître et son siècle et elle. Elle se faisait de la politesse, de la décence, de la pudeur une idée qui n'était ni celle des précieuses prudes ni celle où le XVIIIe siècle apprendra à voiler l'inconvenance des choses sous la convenance des termes. Le siècle est encore souvent mal dégrossi; la « politesse » y est un idéal, plus encore qu'une réalité. Je renvoie sur ce point au très curieux et très judicieux ouvrage de M. Gérard-Gailly, que M. Tilley ne cite pas : *Les sept couches de Mme de Grignan*, *Les sept fiancées de Charles de Sévigné*. Encore ne connaissons-nous Mme de Sévigné que par ses textes qui, malgré leur prétention à être authentiques, sont en réalité expurgés. M. Gérard-Gailly a commencé une vérification, dont il nous donnera quelque jour, je l'espère, les résultats, mais qui, dès maintenant, dit-il, est concluante; on a assagi et certains sentiments et certaines verdeurs de Mme de Sévigné. On en a pourtant laissé assez pour qu'on puisse mettre à son portrait quelques touches plus vigoureuses et plus crues.

DANIEL MORNET.

MAURICE LEVAILLANT, maître de conférences à la Sorbonne, **Chateaubriand, Mme Récamier et les « Mémoires d'Outre-Tombe », d'après des documents inédits.** Un vol. grand in-8° de 498 p. Paris, Delagrave, 1936.

Il est rare qu'un livre soit écrit par un homme qui soit à la fois un poète de talent et un érudit capable de toutes les patiences, de tous les scrupules, de tous les discernements critiques nécessaires pour atteindre la vérité historique. M. Levaillant a su réaliser cette collaboration. Le résultat en est un ouvrage tout à fait remarquable.

En apparence, la tâche était assez simple. Il s'agissait de faire l'histoire non pas même d'une œuvre, mais d'une partie d'une œuvre et de ce qu'elle reflète des amours de deux vieillards. Seulement il se trouve que cette histoire est d'une extrême complexité. Rien de commun à cet égard entre les *Mémoires* et les *Confessions* de Rousseau. Les *Confessions* ont été du premier coup à peu près ce qu'elles devaient rester; et la légère évolution qu'on peut discerner à travers les manuscrits est en somme peu de chose. Les *Mémoires* ont été, au contraire, une œuvre dix fois faite et refaite. Les manuscrits qui nous restent, bien qu'ils soient incomplets, sont le témoignage de cette tâche acharnée et sans cesse mouvante. Il a d'abord fallu débrouiller tout cela et les deux volumes où M. Levaillant a publié une édition critique de deux livres, modèle d'érudition minutieuse, judicieuse, clairvoyante, suffiraient à montrer l'étendue et la complexité de sa tâche. Par surcroît on a publié de très nombreux documents; il y en avait beaucoup d'inédits que M. Levaillant a su découvrir; on a écrit une bonne centaine d'ouvrages ou d'articles de valeur sur Chateaubriand et Mme Récamier. Il fallait aussi bien s'y débrouiller, en tirer des certitudes, en rejeter ce qui était aventureux ou contraire aux faits. Enfin, en elles-mêmes, ni la vie ni l'âme de Chateaubriand et de Mme Récamier n'étaient simples. La destinée même d'un Rousseau ou d'un Lamartine sont la rectitude même auprès des mille détours des voies intérieures qu'ont suivies Mme Récamier et surtout Chateaubriand. Il fallait, pour s'y retrouver, bien plus que de la science, de l'esprit critique. Il y fallait constamment une vive pénétration psychologique et même cette communion poétique, cette résonance harmonique sans lesquelles on décrit les apparences des poètes et non pas les réalités intérieures dont ils ont vécu.

Le résultat de ce concours de qualités généralement contradictoires est — comme pour le *Jocelyn* de M. Guillemin — un livre à la fois merveilleusement précis et merveilleusement vivant. Sans cesse le lecteur le plus défiant a l'impression de toucher les faits certains, les explications définitives, les probabilités les plus grandes, et, en même temps, de n'avoir plus besoin de sa raison, de sa curiosité du vrai, mais de vivre, *dans cette vérité*, en même temps que les deux amants. Pour nous donner cette impression, il fallait, dans un pareil sujet, des dons d'écrivain. M. Levaillant les possède; sans jamais sacrifier la clarté, la justesse, il sait trouver les images, les rythmes qui, au delà des preuves données pour la raison, émeuvent l'imagination, la sensibilité.

Remarquablement solide, exceptionnellement pittoresque et vivant, l'ouvrage nous donne de Chateaubriand vieilli et de Mme Récamier une image qui est constamment neuve. Je ne dis pas qu'elle soit toujours indiscutable et j'en dirai tout à l'heure la raison. Mais si on ne tient compte que de ces certitudes qui résultent immédiatement des faits, il est certain que les faits révélés nous obligent constamment à corriger ce que nous croyions savoir des *Mémoires* et de tels aspects de la vie de Chateaubriand ou de Mme Récamier. Il est impossible, par exemple, à mon avis, d'accepter telle quelle l'image des *Mémoires* que M. V. Giraud nous présente dans les excellents extraits qu'il en a donnés, ou la Mme Récamier d'Herriot. Cette nouveauté tient aux raisons les moins discutables, à la masse considérable d'inédits et de

faits nouveaux ou mal connus que M. Levaillant a su réunir, préciser et enchaîner.

Je n'ai, à vrai dire, aucune réserve à apporter à ces éloges. Ce que je vais dire, qui ne touche d'ailleurs jamais à rien d'important du livre de M. Levaillant, n'est donc que la confrontation de deux manières de voir qui ont « chacune sa vérité ». M. Levaillant, à travers toutes les patiences érudites, toutes les minuties de l'historien, a le don de garder intacts la ferveur et même l'enthousiasme. Il aime, il adore ses personnages. Certes, jamais cet amour ne l'aveugle; mais, dans certains cas, on a l'impression que les mêmes faits, les mêmes textes pourraient nous donner de Lui et d'Elle des aspects moins enchanteurs. Par exemple, je n'aime pas beaucoup que M. Levaillant prodigue l'épithète de virginale en parlant de Mme Récamier. De même, il est de ceux qui, malgré tout, font confiance à la « sincérité » de Chateaubriand. Sans doute M. Levaillant connaît les difficultés ; mais il les escamote un peu vite. « On n'est point encore parvenu à démontrer qu'il ait visité en Amérique toutes les régions qu'il a magnifiquement décrites .» Disons, plus directement, qu'on a démontré, pour tout esprit de bonne foi, qu'il ne les avait pas toutes visitées. Et l'on a démontré, par les textes et les faits les plus précis, que Chateaubriand nous avait délibérément trompés dans l'histoire, dont M. Levaillant ne dit rien, de ses amours avec Charlotte Ives. Enfin, à force de vivre avec ses personnages, il arrive à M. Levaillant de voir surgir, au delà des faits et des textes, ce qui n'est ni dans les faits ni dans les textes. Chateaubriand « dut réciter » telle prière; on « l'imagine prosterné » ; « sans doute, il se retourna pour un gémissement ou pour un soupir » ; ou bien c'est la sylphide qui le visite qui a dû le visiter (p. 66 et suiv.) dans des lieux, à une heure où nous pouvons seulement supposer qu'elle est venue le consoler. Bien entendu, rien dans tout cela qui rappelle jamais les vies romancées, rien n'est prêté à Chateaubriand qui n'ait vraiment été de lui, à lui quelque part, à quelque moment plus ou moins proche. Et ces prolongements de la vérité historique, qui n'en sont jamais l'altération, sont non pas l'habitude chez M. Levaillant, mais l'exception.

J'ai dit combien il fallait louer le style de M. Levaillant, qui sait unir la justesse, la clarté et la poésie. Me permettra-t-il une petite chicane. Le style de Chateaubriand, dans les *Mémoires*, est admirable. Mais le goût du néologisme ou de l'archaïsme n'y est pas toujours très sûr; du moins Chateaubriand n'a pas su les imposer à la langue et ils peuvent même paraître parfois maladroits ou obscurs. Il n'était peut-être pas indispensable de suivre Chateaubriand et de hasarder, outre les expressions que M. Levaillant lui emprunte, des mots ou constructions tels que « étendu aux plis de sa cape », « errant aux parcs », « au los de l'hirondelle », « accoisé », « elle a féru les cœurs », etc. Mais on pourra me répondre que ce tout petit défaut, si c'en est un, est la minuscule rançon du talent de M. Levaillant.

D. Mornet.

Gustave Michaut, professeur à la Sorbonne, **La Bruyère**. Un vol. in-12 de 256 p. Paris, Boivin.

M. Michaut remarque justement que, depuis plus de vingt ans, on n'a pas publié d'ouvrage d'ensemble sur La Bruyère. Il aurait pu ajouter qu'aucun des ouvrages qui lui ont été consacrés n'était pleinement satisfaisant. Beaucoup manquaient de mesure et, sur les points qui sont obscurs, se jetaient dans des thèses ou des antithèses qui faisaient honneur à l'ingéniosité plus qu'au souci du bon sens, de la prudente vérité et du doute nécessaire. L'ouvrage de M. Michaut a ces qualités et beaucoup d'autres et il devra être

désormais le « livre de base » de tous les étudiants et de tous les hommes cultivés curieux de bien comprendre *les Caractères*.

Bon sens d'abord, juste discernement de ce qui peut être prouvé, de la portée et de la signification des preuves. Dans tous ses ouvrages, M. Michaut a montré ce même sens critique, alerte et perspicace. Nul n'aura plus fait que lui pour désencombrer l'histoire de la littérature classique de tous les *on-dit* et de toutes les légendes qui avaient fini, dans l'enseignement scolaire et la tradition mondaine, par en former le plus clair. Peu de ces légendes dans l'histoire de La Bruyère, mais tout de même quelques discussions où le plaisir inconscient d'étonner, la soumission maladroite à des idées préconçues faussaient la valeur des preuves et des conclusions. Dans tous ces problèmes, celui de l'authenticité des *Dialogues sur le quiétisme*, celui de la valeur et des intentions de la traduction de Théophraste, celui de la composition dans *les Caractères*, celui de la religion de La Bruyère, etc., il me semble bien que M. Michaut met tout au point avec une information très exacte et un discernement plein à la fois de bon sens et de délicatesse.

Et puis l'ouvrage suit la bonne méthode. Écrit avec aisance et sûreté il renonce aux tableaux brillants, aux commentaires d'ensemble éloquents ou spirituels pour procéder, avant tout, par analyses complètes et précises du contenu de l'ouvrage. Bien entendu, ces analyses ne sont pas du tout de simples énumérations. Elles s'ordonnent parfaitement pour nous conduire des problèmes qui se posent à la solution que les faits, c'est-à-dire les textes nous imposent. Pour un ouvrage comme celui de La Bruyère, fait de plus de mille fragments le plus souvent sans lien, cette analyse ordonnée qui groupe tout ce qui touche à un même sujet, tout ce qui est animé d'un même esprit m'apparaît, à la lecture du livre de M. Michaut, comme le seul moyen sûr de ne pas s'égarer. Et je crois bien que les conclusions auxquelles l'ouvrage nous conduit, par ce chemin patient, sont presque toujours celles qui sont la vérité. Et c'est pour cela que l'ouvrage me semble aussi solide qu'il sera commode et aisé.

Je dis *presque toujours* parce que tout de même quelque chose me semble manquer à cette étude. Je demande pardon de revenir une fois de plus sur une méthode dont on pourra dire que je suis entêté, mais où chacun sera libre de prendre ce qui lui paraîtra une part de vérité. Il est parfaitement légitime d'étudier *les Caractères* comme un chef-d'œuvre et de les étudier comme s'ils étaient ou en dehors du temps ou en la compagnie des autres chefs-d'œuvre plus ou moins contemporains. Et l'on dira ainsi sur eux tout l'essentiel. Mais si l'on veut aborder le problème de l'originalité et celui de l'influence des *Caractères*, c'est en historien strict qu'il faut poursuivre l'enquête, c'est-à-dire par une comparaison non pas avec quelques-uns, mais avec l'ensemble de la vie intellectuelle contemporaine. Prenons en exemple cette phrase de M. Morillot : « En 1688, moins qu'à aucune autre époque, un ouvrage ne pouvait se passer d'être sévèrement composé ». M. Michaut a tout à fait raison de ne pas prendre la phrase à son compte, car je crois bien que c'est le contraire qui est vrai. Si l'on met à part le théâtre (où le mot *composition* a un autre sens) et l'éloquence proprement dite, je crois bien qu'on trouverait plus d'ouvrages sans composition et même qui sont, de parti pris, sans composition que d'ouvrages méthodiquement ordonnés. Nicole lui-même déclare que, pour ne pas ennuyer, il évitera d'être méthodique. Que d'ouvrages s'intitulent *Entretiens*, *Conversations*, *Dialogues*, c'est-à-dire s'obligent à avoir, au moins quelque peu, le cours libre et vagabond de la conversation. Bien des problèmes me semblent ainsi appeler une enquête étendue que M. Michaut n'a d'ailleurs pas prétendu entreprendre. Le livre de M. Lange, malgré toutes ses qualités, nous renseigne insuffisamment sur ces deux points : la hardiesse (c'est-à-dire la nouveauté) et la justesse de la satire sociale chez La Bruyère. On trouverait bien d'autres choses dans le

remarquable ouvrage de M. Hazard sur la crise de la conscience européenne de 1680 à 1715. Et il y en aurait bien d'autres à élucider. La Bruyère se fait une piètre idée de la vie et de la noblesse provinciales. Et il n'est pas le seul. La raillerie de la province est un thème fréquent des auteurs comiques et même des romanciers *parisiens*. Mais ces caricatures peuvent avoir autant de valeur historique que l'Anglais à favoris rouges et à complets à carreaux de nos vaudevilles des environs de 1800. Que de témoignages directs et de valeur contraire on pourrait rassembler! Par exemple, pour ne parler que des plus récents : le voyage en France d'un étudiant écossais, publié par M. Plattard; les voyages de Huyghens, publiés par M. Brugmans. Il m'est impossible d'aborder dans ce compte-rendu toutes les curiosités que j'ai et que le livre de M. Michaut ne satisfait pas. Je m'en tiendrai à un seul exemple et qui est, d'ailleurs, le seul où ce que je sais (ou crois savoir) me met en opposition avec M. Michaut.

Pour M. Michaut les principes de la critique littéraire de La Bruyère sont « franchement classiques ». M. Michaut, qui lit toujours complètement et avec exactitude, relève d'ailleurs tout ce qui chez La Bruyère est plutôt la contradiction même de la doctrine classique : l'admiration pour des chefs-d'œuvre « irréguliers », la revendication, malgré toutes sortes de formules embarrassées, du droit qu'a l'artiste d'écrire non pas seulement pour instruire et pour être compris, mais pour plaire; de chercher non pas seulement ce qui est « naturel », mais ce qui est « délicat ». La contradiction de La Bruyère n'a rien d'original ; et elle est facile à expliquer. Elle est, j'espère le montrer quelque jour, celle de tout son temps. Il n'y a pas de doctrine classique, pour la bonne raison qu'on ne la trouve, sous forme de doctrine méthodique, nulle part, si ce n'est au seul point de vue du poème épique, dans le *Traité* du P. Le Bossu. Partout ailleurs on est tiraillé, en réalité, entre des aspirations contradictoires. *Raison, nature, bon sens*, sans doute, et des *règles* qui interprètent cette raison. Mais, en même temps, ou veut, on exige les *agréments*, les *délicatesses* et l'on soupçonne, ou l'on sait, ou l'on dit que si la raison peut les surveiller, les trier, elle ne les crée pas. M. Michaut parle quelque part des critiques professionnels. Mais, outre que leur crédit est souvent mince, ce sont eux qui, à l'occasion, célèbrent les bienfaits, la nécessité de l'irrégularité, Huet, par exemple, ou Baillet. Le P. Bouhours écrit les *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*; et c'est sans doute pour discriminer celles qui sont de mauvais goût et celles qui sont de bon goût, voire *naturelles*. Mais c'est par un abus du mot naturel ; et la nature qu'il invoque est celle de gens d'esprit et de gens du monde, c'est-à-dire de ceux qui mettent sinon l'artifice, du moins l'art à la place de la nature. On pourrait opposer à tous les textes où l'on invoque non pas les règles (mot vague et élastique), mais l'autorité de la raison légiférante tout autant de réclamations contre le despotisme de cette raison. M. Michaut parle quelque part d'une *renaissance* de la préciosité vers 1688. En réalité il n'y a pas de renaissance, parce que cette préciosité se continue sans aucune interruption — et même avec les mêmes ridicules (cartes, voyages allégoriques, bouts-rimés, madrigaux quintessenciés) — jusqu'au delà du XVIIe siècle. Et il y aurait toute une étude à faire pour montrer comment peu à peu à l'idéal et à l'expression de l'*honnête homme* se substituent et l'idéal et l'expression de l'*homme galant*. Sans doute La Bruyère déteste les tarabiscotages des *Lettres galantes du chevalier d'Her*** de Fontenelle et le *Mercure galant*. Mais c'est que Fontenelle et le *Mercure* sont ses ennemis. Et nuls n'ont plus parlé de raison que Perrault, Fontenelle et les ennemis de La Bruyère, les *modernes*. Nuls n'ont avoué plus volontiers les droits de l'art de plaire — la règle des règles — et même ceux du *Je ne sais quoi* que ses amis, défenseurs des anciens.

La doctrine littéraire de La Bruyère est complexe, confuse, voire quelque

peu contradictoire parce que toutes les doctrines du temps l'étaient plus ou moins.

Je ne conteste d'ailleurs dans cette partie de l'étude de M. Michaut que le problème de l'originalité de la critique littéraire de La Bruyère. L'analyse n'en reste pas moins, comme l'ensemble de l'ouvrage, excellente.

DANIEL MORNET.

RENÉ GUIET, A. M., licencié ès lettres, **L'évolution d'un genre. Le livret d'opéra en France de Gluck à la Révolution (1774-1793)**. Un vol. in-8° de 169 p. The College Press, Nebraska (Wisconsin), 1936.

Cette thèse pour le doctorat d'université est excellente. Elle est très sérieusement et très intelligemment documentée. Et elle sait conduire les documents vers des conclusions intéressantes et neuves. Elle rattache, très judicieusement, l'opéra à l'histoire générale de la pensée et du goût; ainsi l'histoire de la musique et celle des idées et tendances littéraires s'éclairent l'une par l'autre.

Bien que l'essentiel de l'étude porte sur la période 1773-1793, c'est en réalité l'histoire du livret d'opéra depuis ses origines qui nous est donnée; et elle est pleine d'enseignements. Je ne crois pas qu'on ait marqué nettement avant M. Guiet que l'histoire de l'opéra du XVII^e^ siècle est un des témoignages prouvant que l'époque dite classique marque non pas la domination d'un esprit classique, « raisonnable », mais une sorte d'équilibre entre ce goût de la raison et le goût tout contraire des « agréments », du romanesque, du merveilleux. A côté de la tragédie abstraite et nue, du roman de psychologie abstraite et nue, il y a justement le goût de ces livrets, de ces actions foisonnantes de merveilles et de prodiges. Que de choses M. Guiet aurait pu ajouter pour expliquer, confirmer ce goût non pas du « vraisemblable » et du « naturel », mais du surnaturel! Avant l'opéra, c'est l'extraordinaire succès des coûteuses « pièces à machines » qui attirent plus de monde que les plus belles tragédies. Avant lui comme après lui, ce sont tous ces ballets, toutes ces « galanteries », tous ces « cadeaux », toutes ces fêtes où l'on prodigue, en province comme à Paris, les costumes, défilés, mythologies, feux d'artifice. A côté du roman de M^me^ de Lafayette, c'est la survivance des romans précieux, des « histoires secrètes », des « anecdotes galantes ». Puis tout cela évolue — et je n'ai plus maintenant qu'à suivre M. Guiet. Le rationalisme tend à triompher, mais seulement au XVIII^e^ siècle. Les livrets d'opéra par leur simplicité logique s'accommodent au goût des « géomètres », jusqu'au moment où cette belle unité « philosophique », « rationaliste » fait place à la curieuse complexité des années 1760-1789. Tour à tour ou simultanément, le livret d'opéra est écrit pour les « âmes sensibles », pour celles qui aiment le « sombre » des drames, ou la morale de la « bienfaisance » et de l' « humanité », ou les revendications philosophiques de tolérance, de justice, l'esprit « citoyen ». Le succès considérable de ces opéras, dont le livret est non pas un prétexte dérisoire, mais un élément essentiel, permet très justement à M. Guiet de réclamer pour son étude une place importante dans l'histoire littéraire des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

A traverser une si vaste période et tant de questions diverses, il était inévitable que l'information de M. Guiet fût parfois un peu courte. Mais ses ignorances (ou ses oublis) sont rares et ils ne sont jamais graves. Pour expliquer les origines de l'opéra français, musique ou livret, il aurait fallu rappeler ce que M. Prunières nous a dit de l'opéra italien. Il n'est pas possible de dire (p. 5) que l'on a condamné au nom de la même morale les romans de M^lle^ de Scudéry et la « morale lubrique » des opéras. M^lle^ de Scudéry (à part quelques exceptions dont sont responsables des gens d'Église) a toujours été

considérée comme une sorte de professeur de morale. En parlant (p. 75) du préjugé des situations et du style « nobles », il faudrait rappeler qu'à partir de 1760 (et même plus tôt) ces préjugés sont âprement, et dans la théorie victorieusement, combattus. Il est très vrai qu'après 1760 certains livrets d'opéra tournent à l'érudition pédante; mais c'est un défaut commun alors à tous les poètes. On trouve dans *les Fastes* de Lemierre, *les Saisons* de Saint-Lambert, *les Mois* de Roucher les mêmes notes « historiques » que dans certains livrets. Il aurait été nécessaire de rappeler (p. 155 et suiv.) que les « lieux communs patriotiques » des opéras ne sont que l'écho de ceux qu'on trouve partout, non seulement dans les drames, mais dans les tragédies, les contes moraux, les poèmes,... etc.

D. Mornet.

Baron de Nanteuil, **Les portraits d'Elvire. Le masque arraché. La vraie figure de l'amie de Lamartine.** Un vol. in-12 de VIII-226 p. Paris, Presses Universitaires de France.

Je n'ai connu qu'assez récemment cet ouvrage, mais je tiens à en signaler, dans cette revue, l'intérêt. Historiquement le problème résolu n'a pas, si l'on veut, grande importance. Car il ne s'agit que de la figure matérielle de Mme Charles. Qu'elle ait été blonde ou brune, belle ou médiocre, cela ne change rien au génie des *Méditations*. Mais *poétiquement*, pour ceux qui aiment Lamartine, il semble essentiel de ne pas imaginer une Elvire qui n'était pas Elvire; il est capital de savoir si la miniature publiée par Léon Séché est authentique ou non. Par surcroît il est toujours intéressant de voir mener une enquête historique avec méthode, dès qu'elle est difficile, et quel qu'en soit l'objet. Or celle du baron de Nanteuil a été poursuivie avec une patience, une précision, une prudence, un discernement qui en font un véritable modèle. Supposons qu'au lieu d'une miniature il s'agisse du portrait d'une femme impliquée dans une affaire criminelle, et le récit du baron de Nanteuil pourrait être lu comme celui d'une excellente affaire policière où il jouerait, à son honneur, le rôle d'un Sherlock Holmes.

La conclusion, éclatante d'évidence, est que Léon Séché s'est trompé et même plus ou moins consciemment nous a trompés. La miniature donnée pour le portrait d'Elvire, n'est pas celui d'Elvire. Le baron de Nanteuil aurait pu ajouter que nous avons d'autres raisons de lire avec prudence, ou défiance, les ouvrages de Léon Séché. Il a certes rendu à l'histoire littéraire les plus grands services. Il avait la curiosité, l'enthousiasme et il ne ménageait pas sa peine dans la chasse aux documents. Mais il avait en lui deux ennemis : il était collectionneur et il était homme de lettres. Le désir de posséder une pièce rare lui faisait illusion sur les preuves de sa rareté. Le désir d'avoir un succès de librairie le poussait à imaginer ce qu'il ne savait pas, à fausser le sens de ce qu'il savait. Par surcroît, hanté par le souci de la découverte et de l'inédit il s'inquiétait trop peu des recherches d'histoire générale qui seules donnent leur sens vrai à maints documents. Si j'insiste sur ces points c'est que ces défauts sont de tous les temps. M. Albéric Cahuet, défenseur de l'histoire romancée qu'il écrit d'ailleurs avec un grand talent, ne s'élevait-il pas, lors de la célébration, à Mâcon, du centenaire de *Jocelyn*, contre le livre de M. H. Guillemin sur *Jocelyn*, qui est un modèle à la fois d'information scrupuleuse et d'interprétation pénétrante et vivante! Le malheur était, et M. Guillemin n'eut pas de peine à le montrer, que les assertions de M. Cahuet étaient démenties par les faits les plus clairs et les plus irrécusables. On n'a chance de ne pas déformer la vérité que si l'on a renoncé, en la poursuivant, à toute préoccupation de succès et de vanité.

D. Mornet.

VISTA CLAYTON. **The Prose Poem in French Literature of the Eighteen Century**, Un vol. in-8° de 248 p., Columbia University, New York, 1936.

Qui a, dans son existence, écrit une thèse, est marqué *in aeternum*. A toute question qu'il touche il est forcé d'appliquer une méthode rigoureuse, fureteuse, méticuleuse, — et lente. Le sujet en apparence le plus mince prend des proportions d'Himalaya et l'in-12 projeté se métamorphose monstrueusement en folio. C'est ainsi que je me trouve engagée dans une enquête dont je ne vois pas encore la fin sur le *Poème en prose* chez nous, et que rien ne devait plus exciter ma curiosité que l'ouvrage — excellent — de V. Clayton.

Je ne m'amuserai pas, devant un livre écrit à l'étranger par une plume étrangère, et qui fait preuve d'une si réelle compréhension de notre littérature et de notre langue, à relever les inévitables fautes d'orthographe ou d'impression[1]. Je m'en voudrais aussi, devant un livre où la documentation la plus sérieuse a été réunie, de chercher les omissions à la loupe[2]. Tout ce que je pourrais dire en ce sens ne proviendrait que d'une érudition myope.

On part du *Télémaque* (car les indications par où l'auteur essaye de remonter plus haut dans notre littérature sont pratiquement inexistantes), puis *du Temple de Gnide*, qui en est issu, et de leur influence. On s'arrête à la prose épique, aboutissant au *Numa Pompilius* de Florian et à l'*Arcadie* inachevée de Bernardin de Saint-Pierre. Quelques mots sur des poèmes en prose parodique, héroïco-burlesques. Est montrée ensuite l'action que Gessner, très vite, Ossian et les littératures du Nord, plus lentement mais plus profondément, ont exercée sur le développement du genre naissant. On passe à des poèmes plus brefs que les grandes compositions précédentes, hymnes au soleil et aux saisons, invocations et chants, ou bien formant un tout (comme chez Reyrac), ou enchâssés dans des ensembles (cf. *Les Incas*), — et précisément l'influence ossianique n'est pas étrangère à cet écourtement. Poèmes philosophiques en prose, des *Ruines* de Volney à l'*Ahasvérus* de Quinet. Poèmes en prose essentiellement descriptifs, des *Natchez* à *Gaspard de la Nuit* par le truchement de Charles Nodier et de *Smarra*, dont l'importance est fort bien mise en valeur. Enfin, tout un ensemble de poèmes en prose, très différents les uns des autres, méditations, essais, monologues plus particulièrement lyriques, du *Pygmalion* de Jean-Jacques au *Centaure*.

Dans une seconde partie l'auteur étudie les controverses qui pullulèrent au XVIII[e] siècle sur la valeur respective de la prose et du vers, sur ce qui les sépare ou les peut unir ; les théories concernant la prose poétique et le rythme de la prose. L'analyse ayant fait ressortir que les éléments constitutifs du poème en prose sont une langue poétique (vocabulaire, figures, etc.), la prédominance des descriptions, enfin un rythme, trois chapitres sont consacrés chacun à l'une de ces trois caractéristiques, avant qu'une conclusion résume l'ensemble du volume.

En tout cela une qualité domine : la clarté. Comment un genre pointe et s'affirme, par quels apports étrangers il prend droit de cité national, cela

1. Par exemple : Divine Apollon (p. 78), Chateaubraind (p. 111), De le campagne (p. 128), J.-P. Longue (pour de Longue, p. 154), le propreté (p. 210), rigeurs (p. 217), Barber (pour Barbier, p. 247), *etc.*

2. De nombreux exemples non mentionnés ici se trouvent dans dans Kurt Wai, *Das antiphilosophische Weltbild das französischen Sturm und Drang* (Berlin, 1934). — Ne pas ignorer l'article de Ranscelot (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1926) sur les manifestations du déclin poétique du XVIII[e] siècle, qui contenait d'utiles indications : *La tragédie en prose ou... tragédie extravagante* de Du Castre d'Auvigny, mauvaise et pourtant fort drôle ; le mémoire de Mablin : « *Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rimes ?...* » ; les véritables poèmes en prose de Lucile de Chateaubriand,... etc., etc.

même qui paraît si complexe lorsqu'on regarde la broussailleuse réalité, l'amalgame, en restes morts, de ce qui fut autrefois vivante tentative, est ici désentortillé, et restitué avec une netteté presque linéaire.

Mais cette clarté a sa rançon. La complexité, précisément, du réel y disparaît trop souvent au profit de la commodité d'un schéma. La vérité n'est pas toujours dans des successions chronologiques, mais plus souvent dans des simultanéités, entrecroisements, voire enchevêtrements. — Il est bon aussi d'exprimer en phrases nettes une pensée qui ne l'est pas moins, de la répéter s'il le faut, mais c'est un procédé simpliste que celui qui consiste à reprendre en un monotone C. Q. F. D. aux fins de chapitres la substance des annonces qui ouvraient lesdits chapitres, et de reprendre encore les mêmes idées dans des conclusions de conclusions.

Il n'est pas jusqu'au plan du livre qui ne me paraisse contestable. Je n'entre pas dans le détail des retours en arrière et répétitions. Mais pourquoi étudier dans une première partie les œuvres, dans une seconde les systèmes, quand le contraire serait plus logique? Parce que l'auteur considère que la pratique a donné naissance aux théories? Ce serait inexact. Parce que les faits sont plus frappants que les discussions abstraites? Ce serait puéril. — Pourquoi, sinon encore par le même désir d'une artificielle clarté, consacrer un chapitre distinct à la *fortune du poème en prose* et, par là, s'obliger à revenir sur les œuvres dûment étudiées, dont, par surcroît, l'importance en soi et les unes par rapport aux autres eût été bien mieux montrée si leur plus ou moins de diffusion eût été étudiée pendant qu'il était traité d'elle? — Pourquoi, sinon toujours pour le même motif, parler dans toute la première partie des poèmes en prose sans se préoccuper de ce qui leur est essentiel : le rythme, et ne s'attacher à celui-ci qu'en fin de livre?

Critiques, à mon sens, plus importantes. Je trouverai toujours incomplète l'étude d'un genre séparée de celle des hommes, l'analyse des œuvres négligeant celle des tempéraments. Il y a une psychologie qui est, pour moi, presque inséparable de l'appréciation littéraire. C'est là une question de méthode, et sur laquelle je n'ignore pas qu'on peut discuter. Mais lorsque se dévide la kyrielle des noms d'auteurs peu ou point connus et le défilé de leurs obscures productions, le seul moyen de vivifier ce néant est de ressusciter les individus, quand ils en valent la peine et qu'ils sont, par exemple, plus originaux que leurs écrits.

Je ne pense pas non plus que l'étude des influences et des sources, ni même l'analyse des œuvres puissent remplacer leur appréciation littéraire. Sans doute influences et sources devaient-elles tenir ici une place particulière, car la communauté des emprunts permettait d'établir des familles d'ouvrages, de classer par catégories une matière touffue. Mais la finesse dont l'auteur a fait preuve en jugeant de temps à autre tel ou tel poème me fait regretter d'autant plus que les passages de cet ordre ne soient pas en beaucoup plus grand nombre. Son ouvrage y eût gagné en saveur et, d'autre part, des perspectives plus satisfaisantes pour l'esprit y eussent été tracées. Si la mention d'une production secondaire, — ou moins, — a sa valeur, si même l'importance historique d'un méchant opuscule est parfois très grande, il ne faut pas hésiter pourtant à nous déclarer que ceci est long et lourd, cela ennuyeux, ceci une plate imitation, cela une nullité, et il faut se complaire, au contraire, à déceler, à définir les nuances de sensibilité, ou de fantaisie, ou d'harmonie, que sais-je encore? qui entreluisent à travers mainte page oubliée ou s'épanouissent en œuvres de beauté.

Il ressort d'ailleurs du livre de V. Clayton une conclusion qui n'y est pas formulée. Quand on considère la diversité de ce qui s'exprime dans les œuvres étudiées on arrive à cette conviction : le poème en prose est une forme. Une forme apte à tout contenir, la description et l'amour et l'élo-

quence, la mélancolie et la pseudo-simplicité, et même, le cas échéant, la simplicité réelle; le christianisme et l'athéisme, tel ou tel *credo* philosophique et le je ne sais quoi, le pittoresque et le lyrisme. Mais cette forme, qui ne saurait être définie par son contenu, a cela de particulier qu'à peine peut-elle l'être par sa forme même. De l'interminable poème épique en prose à la ballade d'un Aloysius Bertrand, par exemple, ou de la molle et longue période à la strophe comme saccadée, quel est le lien? Peut-être la seule chose juste serait-elle de reconnaître que tant d'œuvres si différentes et presque si contradictoires dans leurs tendances et dans leurs moyens comme dans la sensation qu'elles produisent sur le lecteur n'ont en commun qu'un même désir d'évasion hors des langages connus, un souhait d'inventer une parole inédite où puisse enfin s'exprimer ce que jamais peut-être hommes ne parviendront à exprimer par le moyen des mots : proprement l'ineffable.

J'ai réservé, — moi aussi ! — pour la fin la question la plus délicate : celle du rythme. Je sais bien que là-dessus je suis en désaccord non seulement avec V. Clayton, mais avec ceux qui, de notre temps, ont écrit les pages les plus remarquables sur le rythme de la prose; j'hésite presque à l'avouer, tant je trouve leurs travaux suggestifs, efficaces et riches. Je sais aussi que je me prive, par là, d'un des moyens en apparence les plus sûrs pour discerner dans le mouvant chaos de la prose ce qui est poétique et ce qui ne l'est pas. C'est cette idée que, à l'insu même des écrivains, bien plus qu'un rythme arithmétique (des décomptes, par « pieds », des découpages, parmi les phrases, d'alexandrins, octosyllabes, etc.), un « rythme tonique » a été le principe organisateur du poème en prose. Étant donnée la règle théorique que l'accent porte, en français, sur la pénultième, ce rythme tonique est un rythme à base iambique (anapestique, etc.). Étant convenu que les signes ˘ n'indiquent pas des syllabes brèves, mais des atones, les signes - non pas des longues mais des accentuées, V. Clayton notera ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, ces mots célèbres de Chateaubriand :

Oŏn eŭt dīt quĕ l'âmĕ dĕ lă sŏlĭtūde
Soŭpĭrāĭt dans toutĕ l'ĕtendūe dŭ dĕsert.

Or, pour mon oreille, il serait tout aussi loisible de scander :

Oŏn eŭt dĭt quĕ l'âm(e) dĕ lă sŏlĭtūde
Soūpĭrāĭt dans toŭt(e) l'ĕtendūe dŭ dĕsert.

Lisant à haute voix, une autre fois, j'accentuais, et avec une force égale, quatre syllabes consécutives : toūt(e) l'ĕtendūe, et la phrase s'amplifiait, elle aussi dans l'étendue. Dans certains cas les combinaisons valables sont presque innombrables. Je veux dire que selon le lecteur, ou, pour un même lecteur, selon la disposition de l'instant, ou selon l'importance momentanée qu'il donne à telle ou telle particule logique, à telle ou telle touche sensible, l'accent se déplace, l'accentuation de la prose varie. C'est un des points sur lesquels je reviendrai tout au long.

Il est une parole de Joubert, décourageante pour ceux qui veulent étudier le poème en prose, car elle dit tout, divinement, et avec le vague nécessaire. V. Clayton la cite incidemment, mais elle est à mettre en exergue, en épigraphe, en épitaphe : « Naturellement l'âme se chante à elle-même tout ce qu'il y a de beau, ou tout ce qui semble tel. Elle ne se le chante pas toujours avec des vers ou des paroles mesurées, mais avec des expressions et des images où il y a un certain sens, un certain sentiment, une certaine forme et une certaine couleur, qui ont une certaine harmonie l'une avec l'autre, et chacune en soi. »

Marie-Jeanne Durry.

Joseph de Maistre, **Considérations sur la France**, publiées d'après les éditions de 1797, 1821 et le manuscrit original avec une introduction et des notes par René Johannet et François Vermale. Un vol. in-8° de xxxvi-185 p. Paris, Vrin, 1936.

MM. Johannet et Vermale s'étaient déjà taillé une part importante dans les études maistriennes : le premier, dans un ouvrage sur Joseph de Maistre et dans ses essais de philosophie politique ; le second, dans son *Joseph de Maistre inconnu*, son *Joseph de Maistre émigré*, ses livres sur la Révolution en Savoie, son article publié ici en octobre-décembre 1926 sur *Les Origines des Considérations sur la France*. Ils apportent une décisive contribution au dossier qu'ont enrichi des érudits qu'ils citent, — un Albert Blanc, un Descotes, un Ernest Daudet, un Georges Goyau, un Dermenghem, un Georges Doublet, un Auguste Viatte, un André Monglond, un Baldensperger[1], — et où il convient de mettre aussi les pièces recueillies par un Camille Latreille.

La préface et les notes s'attachent à reconstituer l'atmosphère, à désigner les influences livresques ou biographiques qui ont présidé à la genèse de ce traité. MM. Johannet et Vermale ont cherché avec raison dans les essais antérieurs de leur auteur, dans son Discours à la Comtesse Costa, dans son projet de traité de *La Souveraineté*, les premières esquisses d'où sortiront les *Considérations*[2]. Des rapprochements précis de textes prouvent l'étroite filiation, la continuité de la pensée. Par delà les *Considérations* mêmes, les éditeurs se plaisent à suivre le prolongement de cette incessante méditation dans toute l'œuvre du grand Savoisien, et ils retrouvent dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* les idées, les phrases du livre de 1797. Surtout, ils prennent soin de placer, au bas de chaque page, les textes dont elle s'inspire et ceux auxquels elle réplique. La plupart de ces derniers sont de Benjamin Constant, on le devine, puisque c'est son libellé *De la force du gouvernement actuel* qui a provoqué l'apologie légitimiste du sénateur de Chambéry. Les autres, ceux qui lui fournissent des armes et des thèmes, sont de la main de ces Anglais, — les Burke, les Hume, — parmi lesquels la contre-révolution, par un retour imprévu des influences historiques, découvrait ses meilleurs alliés. Ils sont aussi des théologiens comme Origène, des illuminés comme Saint-Martin, Lavater ou Bonnet, dont Maistre a si longtemps partagé la foi, et qu'il n'a jamais cessé d'aimer. Ils sont, enfin, de cette littérature de l'émigration, si vivante et si passionnée, où se forgent les idées qui serviront plus d'un siècle, et qui rajeunissent la pensée fatiguée de la vieille France : que la Réforme est la mère de la Révolution ; que la vie religieuse est inséparable de la vie de la société ; qu'il y a, dans l'ancien régime, sous la façade de la monarchie absolue, une Constitution intime et invisible, venue du fond des âges ; que l'histoire est l'expérience des peuples, leur maître de politique...

Peut-être, au cours de cette solide édition, souhaiterait-on de voir se dessiner plus nettement d'autres traditions intellectuelles auxquelles Maistre se relie aussi. Son « providentialisme » n'est pas seulement un rêve des illuminés : il est la doctrine de Bossuet ; et il ne serait pas malaisé de saisir, à tra-

1. Dont le nom est altéré, p. xviii, note 2, par une faute d'impression.

2. Dans ces dettes de Maistre envers lui-même, une part plus grande ne devrait-elle pas être faite aux *Lettres d'un royaliste savoisien*? Dans son article de 1926 (p. 522), M. Vermale avait rappelé qu'après ces quatre *Lettres*, son auteur en avait composé une cinquième et que l'évêque de Sisteron, François Bovet, émigré à Fribourg (signalons, à cette occasion, le récent ouvrage de M. de Raemy sur *l'Émigration française dans le canton de Fribourg* [Fribourg, Fragnière, 1935], dont les éditeurs des *Considérations* ne paraissent pas avoir pu tirer parti), avait examiné le brouillon de cette cinquième lettre inachevée, consacrée au génie et au caractère de la nation française. Le fait ne se trouve pas mentionné dans son édition nouvelle. Et, pourtant, ne contient-il pas l'essentielle clef de la genèse de ces *Considérations*?

vers les *Considérations*, le reflet du *Discours sur l'Histoire universelle*. Le relativisme maistrien n'est pas une trouvaille sans passé, dont Jean-Jacques aurait eu, un jour, par hasard, le pressentiment : il se trouve chez Montesquieu, et ce serait tout un chapitre à écrire que celui-ci : *Joseph de Maistre et l'Esprit des Lois*. Le nom de Vico, une citation de la *Scienza Nuova*, se rencontrent dans les *Considérations*; et aussitôt cette question nous obsède : quelle est la dette de celles-ci envers celle-là?

D'autres curiosités du lecteur ne seront pas non plus entièrement satisfaites. En particulier, je crois qu'il souhaitera de plus amples perspectives sur la fortune de cet ouvrage, sur la destinée des idées-forces qu'il a lancées sur l'Europe. Non point que MM. Johannet et Vermale n'apportent les faits les plus suggestifs sur son retentissement immédiat, sur le regain d'influence qu'il connut en 1814. Même, les termes de certaines notes accordent à Maistre des titres que l'on pourra, non pas contester, mais nuancer : fondateur de la sociologie, créateur de la politique expérimentale. Et je ne sais si son apologétique est aussi neuve, aussi entièrement personnelle que le déclarent ses commentateurs (p. 71, note 2) : ce n'est pas toujours la nouveauté qui fait le prix essentiel de ces idées, c'est leur opportunité. Mais quand nous rencontrons au passage le germe du dogme mennaisien du Consentement Universel (p. 46), quand toute une lignée illustre se profile dans l'arrière-plan de certains chapitres, et que les noms de Chateaubriand, de Bonald, d'Auguste Comte, de Bourget, de Maurras s'imposent avec insistance à notre mémoire, nous sommes tentés de faire grief aux notes de leur réserve, de leur sobriété même.

Du moins, n'omettons pas de rendre grâces au méthodique labeur qui a établi le texte d'après l'édition de 1821 : celle de 1797 (dont on eût souhaité que MM. Johannet et Vermale eussent conservé l'avertissement et l'épigraphe) est trop fautive pour servir de base à une réédition. En outre, les nouveaux éditeurs ont eu la bonne fortune de tirer parti du manuscrit original qui confirme si utilement des points douteux, — la date, le lieu de publication, — et qui offre quelques développements curieux biffés par l'auteur. Ces passages inédits ont-ils été toujours parfaitement déchiffrés? J'avoue que l'on ne peut se poser une telle question sans outrecuidance, quand on n'a pas tenu soi-même entre ses mains ces pages précieuses. On nous pardonnera toutefois de suggérer quelques lectures qui nous paraissent vraisemblables :

Page 6, ligne 2 du passage biffé : *ses coupables* au lieu de *les coupables*.

Page 23, ligne 6 du passage biffé : *ce plan* au lieu de *le plan*.

Page 33, ligne 6 du passage biffé : ... *à l'homme. Mais sans raisonner plus longuement on peut...*, etc., au lieu de ... *à l'homme mais sans raisonner plus longuement. On peut...*, etc.

Page 60, ligne 1 du passage biffé : *Vaincre la nature des choses ainsi, cela...*, etc., au lieu de *Vaincre la nature des choses, ainsi cela...*, etc.

Enfin, page 33, dans la note biffée, les éditeurs ont imprimé : « cette force de hunter », par une lecture désespérée, sans doute, qui les a obligés à créer un mot dont le sens nous échappe. Il nous semble que les analogies de graphie doivent permettre de lire ici : « cette force de la nature », que le contexte paraît exiger.

Mais il serait injuste d'achever cette notice sur ces chicanes de lecture ou sur l'aride répertoire des fautes d'impression[1], et non sur les remerciements

1. Signalons cependant les plus apparents de ces lapsus : p. 3, note 1 : *temporal* pour *temporel*; p. 5, cette note étrange : « Fait prisonnier le 23 mars 1796, il fut exécuté le 21 » ; p. 35, J. de Maistre date de 1782 et la note des éditeurs de 1787 le traité de Versailles qui est de 1783; p. 41, note 1 : *Il constate*, sans doute pour : *Il conste* (Cf. p. 76, note 8). Des accidents matériels ont bouleversé l'ordre des mots ou des lignes p. 39, ligne 13, et p. 148, ligne 16.

que les admirateurs du puissant et fougueux génie doivent à ses diligents éditeurs.

PIERRE MOREAU.

ANNA-ELSA SHUMWAY, **A study of the « Minerve française » (February 1818-March 1820)**. Thèse de doctorat de l'Université de Pennsylvania, Philadelphia, 1934. In-8° de 126 p.

CATHRYN-L. WOOD, **Criticism of french romantic literature in the « Gazette de France »** (1830-1848). Thèse de doctorat de la Faculté de Bryn Mawr College, Philadelphia, 1934. In-8° de XI-139 p.

Nous sommes plusieurs à répéter, depuis quelques années, qu'il serait fort utile de multiplier des recensions de la presse littéraire française du XIX^e^ siècle; il y a là une excellente matière pour le diplôme d'études supérieures ou pour le doctorat ès lettres, sous forme de thèse secondaire. Le mouvement s'est amorcé, mais il se développe mal, et, en tout cas, jusqu'à présent, le principal effort est fait non en France, mais dans les consciencieuses Universités d'Amérique. Leurs riches bibliothèques ou leurs bourses de voyage leur permettent d'encourager et de soutenir ces enquêtes, qui ne sont pas toujours possibles aux étudiants de nos Facultés de province. Voici deux études qui viennent de Pennsylvanie; elles témoignent d'une recherche fort appliquée et sont utiles; on les sent faites un peu rapidement, et pour l'histoire des périodiques eux-mêmes elles n'ajoutent guère aux renseignements que donnaient Hatin et Ch.-Marc Desgranges. On voudrait être sûr qu'il n'a pas été possible de dénicher des documents nouveaux et plus intimes sur la destinée de la *Minerve française* et de la *Gazette de France*. Mais la lecture a été faite avec scrupule et le dépouillement de façon assez complète; on peut, grâce à ce travail simplificateur, rechercher et trouver vite l'attitude qu'ont eue, dans le grand débat romantique, les rédacteurs de ces deux publications.

La *Minerve française* est bien connue de tous ceux qui ont tenté quelques recherches sur l'époque romantique; elle est caractéristique des années où, grâce à une liberté relative de la presse, la littérature put se mettre au service de la politique et masquer, en particulier, des campagnes de propagande libérale. Il est typique que la *Minerve* ait succombé, après un peu plus de deux ans d'existence, à la crise d'autorité qui suivit l'assassinat du duc de Berry et qui permit le rétablissement de la censure. Son succès fut, comme on le sait, considérable : la plupart de ses numéros furent tirés à plusieurs éditions; on trouve assez facilement aujourd'hui la collection chez les vendeurs de livres d'occasion.

Cette collection comprend neuf volumes; et peut-être est-ce faciliter les recherches que de compléter les indications données par Anna-Elsa Shumway (p. 124). *Tome I* : 1^re^ à 13^e^ livraison, parues de février à mai 1818. — *Tome II*: 14^e^ à 26^e^, de mai à août. — *Tome III* : 27^e^ à 39^e^ d'août à octobre. — *Tome IV* : 40^e^ à 52^e^, de novembre 1818 à février 1819. — *Tome V* : 53^e^ à 65^e^, de février à avril 1919. — *Tome VI* : 66^e^ à 78^e^, de mai à août. — *Tome VII* : 79^e^ à 91^e^, d'août à novembre. *Tome VIII* : 92^e^ à 104^e^ de novembre 1819 à février 1820. — *Tome IX*, 105^e^ à 113^e^, de février à avril 1820. Ce tome IX, qui ne contient que huit livraisons, est incomplet; la dernière est annoncée le 8 avril dans le même numéro de la *Bibliographie de la France* qui reproduit la loi du 31 mars, les ordonnances sur les journaux et la censure du 1^er^ avril 1820.

Le chapitre I, qui examine la situation en France de 1818 à 1820, est bien sommaire; on ne sent point la connaissance intime de l'époque qu'eût donnée le dépouillement des principaux journaux contemporains. L'histoire de la *Minerve* que présente le chapitre II, faite avec les livres de Hatin, d'Avenel, de Viel-Castel, n'apporte rien de nouveau. Au chapitre IV on nous présente en douze pages) l'état-major de la *Minerve*, le groupe dirigeant et quelques-

uns des principaux collaborateurs. J'aurais bien aimé voir élucider ici une question qui n'est posée qu'ailleurs, à la rencontre (p. 62) et sans solution : « la plus grande partie des éditeurs devaient être protestants ». C'est à propos des articles relatifs à la religion que l'auteur se permet cette supposition ; mais il semble bien que les influences étrangères, et, en même temps qu'elles, l'influence protestante soit prépondérante à la *Minerve* ; les rédacteurs qui s'occupent des questions de littérature ne voient guère qu'à travers les jugements et par les yeux de Mme de Staël : nous sommes encore en pleine période de romantisme débutant. En place de recherches de ce genre, Anna-Elsa Shumway nous présente un certain nombre de biographies rapides et incertaines. Je ne parle pas de P.-F. Tissot, qu'on fait naître (p. 38) en 1786 : ce n'est qu'une faute d'impression pour 1768 ; mais partout ailleurs l'information a été capricieuse et des faits essentiels pour bien comprendre la physionomie de ces hommes sont omis : rien sur le rôle qu'Aignan joua pendant la Révolution et l'Empire ; rien sur l'activité de Jay pendant les Cent Jours ; silence sur la biographie pittoresque et suspecte d'Étienne Jouy... L'unité de tendance du groupe n'apparaît pas.

Du chapitre VI au chapitre VIII, pendant 65 pages, l'auteur a groupé sous quatre rubriques ses fiches de lecture : doctrines politiques, religion, tendances littéraires, publication d'œuvres originales dans la revue. C'est la partie la plus utile de la thèse et elle est reprise de façon extrêmement pratique par la table méthodique des matières de la *Minerve française* ; la publication, restée inachevée, n'en avait jamais eu. Ce travail a été fait avec beaucoup de conscience et de méthode : il y a là un excellent instrument de travail et d'enquête.

La thèse de Kathryn-L. Wood présente un autre périodique, la vieille *Gazette de France*, et une autre période : 1830-1848. On peut discuter ce double choix. La *Gazette* est violemment partiale, et Stendhal n'exagère que peu en la jugeant sommairement : « journal des jésuites » ; l'auteur de la thèse reconnaît lui-même que ses jugements sont « short sighted and often ridiculous » (p. 25). Quant à la date 1830-1848, on est bien obligé de constater que le débat romantique est alors pratiquement terminé ; on ne produit point d'arguments nouveaux, et la *Gazette* moins que tout autre journal ; elle en est restée aux aspects que le débat avait sous la Restauration, à une époque où les opinions politiques des auteurs et leur plus ou moins d'attachement au régime paraissaient beaucoup plus importants aux lecteurs et à eux-mêmes que des ambitions de renouvellement littéraire. Toutes les questions d'esthétique que le romantisme a fait surgir, toute la philosophie libérale qu'il a fini par formuler sont lettre morte pour les rédacteurs de la *Gazette*, ou bien le chiffon rouge sur lequel se précipitent les taureaux de la rédaction. Le grand homme du groupe est Alfred Nettement, dont l'œuvre entière est dressée contre toutes les idées modernes, sous quelque forme qu'elles apparaissent.

Deux chapitres : une introduction de dix-huit pages : les jugements sur notre romantisme avant 1830, — et le développement principal, la période de 1830 à 1848. A l'intérieur de chaque chapitre l'appareil des divisions est la succession des noms des principaux écrivains. Plan dont la simplicité et l'absence d'ambition désarment la critique ; là encore, on se trouve en présence de fiche de lecture à peine ouvrées. Bien entendu, les jugements sont beaucoup plus favorables pour la période antérieure à 1830 que pour celle qui suit ; la plupart des grands écrivains n'ont pas commencé ou pas achevé leur évolution libérale ; on accepte le V. Hugo des *Odes et Ballades*, le Lamartine des *Méditations* ; on accepte Nodier, qui a donné tant de gages de loyalisme ; il est, entre parenthèses, beaucoup moins conformiste littérairement que ne le croit l'auteur de la thèse ; ou du moins Nodier a changé plusieurs fois d'opinion sur la question romantique. Je soupçonne d'ailleurs

Kathryn-L. Wood de n'avoir pas toujours une idée très nette des antinomies politiques d'alors; ne donne-t-elle pas, à la p. 11, la formule : « Le roi et la charte » comme la devise des ultras !

Mais ce chapitre n'est qu'une introduction, et tout change à partir de 1830: l'hostilité à V. Hugo n'a point de trêve; Lamartine, après *Jocelyn*, perd tout crédit; George Sand fait horreur. De Vigny il n'est rien dit. Toute l'indulgence va aux amuseurs, à Balzac et à Dumas, qui tiennent dans les préoccupations de la *Gazette de France* et dans celles de l'auteur de la thèse une place proportionnellement bien plus considérable qu'ils ne l'ont eue alors. Au total, à partir de 1830, la *Gazette* oppose au romantisme la question préalable ou bien un refus de comprendre absolu. Ce n'est pas très intéressant.

L'appendice bibliographique contient : 1° un index des collaborateurs où la plupart des initiales ne sont pas complétées; — 2° une liste chronologique des principaux articles littéraires parus dans la *Gazette de France* de 1830 à 1848.

Pierre Martino.

Jean Thomas. **Sainte-Beuve et l'École Normale (1834-1867)**. Un vol. in-12 de 293 p. Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », s. d. (1936).

Voici un excellent ouvrage. Il est documenté avec la plus grande précision; l'exposé est fait avec cette netteté élégante, avec cette simplicité aisée qui valent mieux, dans de pareils sujets, que les effets d'éloquence et les recherches ingénieuses de style. On y trouve enfin cette impartialité, cette mesure, ce sens de la justice historique qui manquent trop souvent dans les récits qui, comme celui-ci, semblent sans cesse se confondre avec les polémiques actuelles. Tel quel, l'exposé de M. Thomas est riche d'enseignements. Sainte-Beuve a été candidat au professorat à l'École Normale en 1834; il y a enseigné pendant quatre ans, de 1857 à 1861; il a été le prétexte et le héros d'une retentissante affaire qui, en 1867, amena le licenciement de l'École. Comme candidat, comme professeur, comme prétexte ou héros il se trouva en rivalité avec Nisard, en contact ou en opposition avec des écrivains, professeurs dont le nom n'est pas oublié, et avec Pasteur lui-même. L'histoire des contacts, conflits, polémiques soit entre les hommes, soit avec les élèves de l'École ou les administrations nous font entrer dans des coulisses où nous voyons mieux, très souvent, les personnes, les idées et les mœurs que sur le grand théâtre de la grande histoire.

Rappelons seulement ce que fut, en 1867, l'affaire Sainte-Beuve. Au Sénat, en 1867, Sainte-Beuve prononça un discours pour défendre la liberté de pensée. Il eut pour lui les élèves de l'École. La publication d'une lettre, d'ailleurs privée, attira les foudres administratives sur l'élève qui l'avait signée. Maintes maladresses, dont les plus graves furent celles de Pasteur, firent éclater une violente polémique. Tout finit par s'arranger; mais Nisard et Pasteur cessèrent d'être directeur et administrateur de l'École.

D. Mornet.

G.-C.-L. Sismondi, **Epistolario raccolto con introduzione e note a cura di C. Pellegrini**. Volume terzo, 1824-1835. Un vol. in-8° s. d. [1936] de 316 p. Firenze, La Nuova Italia.

Ce troisième volume de la correspondance de Sismondi comprend les lettres écrites de 1824 à 1835. Édité par M. Carlo Pellegrini avec la méthode scrupuleuse que nous avons déjà louée, il présente le même intérêt que ses devanciers. Il permet d'étudier dans le détail le plus précis l'activité de l'historien, ses recherches, ses travaux, ses préoccupations morales ou

matérielles, de suivre, en une période agitée, l'évolution de ses idées. Il fournit un document très sûr et très suggestif sur les événements politiques de la fin du règne de Charles X, et des débuts de Louis-Philippe : l'expédition d'Alger, les ordonnances, la révolution de Juillet, les émeutes de 1834 sont contés ou jugés par un étranger au jugement très averti dont l'opinion est celle des amis de Mme de Staël, c'est-à-dire d'un groupe important de doctrinaires, — les Broglie pour ne citer qu'un nom. Sur la situation politique en France, sur Lamennais et le libéralisme, sur l'Italie et l'idée de l'unité nationale (cf. *Lettres à Mazzini*, nos 458-459), ce volume contient de très justes observations de Sismondi : elles seront utiles à l'historien qui étudiera l'évolution des idées durant le premier tiers du XIXe siècle. On ne laisse pas de s'étonner un peu que Sismondi fasse dans ses lettres durant cette période si peu de place au mouvement romantique : de rares allusions à B. Constant ou à Mme de Staël (cf. p. 108, par exemple) prouvent que Sismondi restait fidèle à ses amitiés; mais il ne dit rien de la bataille littéraire qui se déroule à partir de 1825. Faut-il attribuer ce silence à l'indifférence de Sismondi? Je ne le pense pas : il n'est pas sûr que l'érudit éditeur ait pu, malgré son zèle, retrouver toutes ses lettres, et rien ne dit que l'historien n'ait pas, ailleurs, parlé de la révolution du goût qui s'opérait alors. On regrette cependant ce mutisme, en s'étonnant un peu qu'il n'ait pas trouvé bon de confier à tel de ses correspondants ce qu'il pensait des publications nouvelles et des événements littéraires[1].

P. Jourda.

1. Le Jean Pract dont il est question p. 49 ne serait-il pas le bibliothécaire Van Praet, de la Nationale, dont il est parlé sous le nom de Von Praest, p. 51?

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES XIXe ET XXe SIÈCLES (*Suite.*)

Labiche (Eug.). — Lettre autog. sig., à Porel, directeur de l'Odéon, Souvigny, novembre 1886. — Il lui recommande un jeune homme auquel il s'intéresse vivement « parce qu'il a du talent ». « M. Augé n'est pas tout à fait un nouveau venu au théâtre, il a déjà fait représenter deux levers de rideau à l'Opéra-Comique et un acte en vers au Théâtre français : *Racine à Port-Royal*. M. Augé désire vous soumettre un acte en vers qu'il vient de terminer pour l'Odéon, je vous serai très reconnaissant de l'accueillir avec la bonne grâce que vous mettez toujours à encourager les jeunes... »

On y a joint une lettre de Mme Labiche félicitant Porel pour la représentation du *Voyage de M. Perrichon*. — (Catalogue Degrange, 37.)

Lacordaire (Le Père). — Lettre autog. sig. à son oncle l'abbé Matéchard, à Dijon, Paris, 6 mai 1832. — Lettre dans laquelle il parle de l'épidémie de choléra qui vient de ravager Paris. Sa mère, son frère Léon et lui-même ont été préservés. — (Catalogue Degrange, 35.)

— Six lettres autog. sig., datées des 13 février 1844, 17 décembre 1845 (au comte A. de Custine), 28 avril 1847 (à M. Eshder), 18 octobre 1851 (à M. Eveillard), 1er août 1857. — La sixième, non datée, porte sur les devoirs des fonctionnaires. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettres autog. sig., à M. de La Charonnière. Paris, 23 février 1845. — « Je ne puis vous donner aucun renseignement sur la traduction des Pères par M. de Genserde, parce que je ne l'ai pas lue, ni sur aucune autre... — (Catalogue Cornuau, 207.)

— Lettre autog. sig. à M. Rayneval. Rome, 20 septembre 1850. — « Je me rendrais bien volontiers à votre aimable invitation, n'était l'obligation où nous sommes d'être rentrés à l'Ave Maria, lequel est aujourd'hui à 6 h. 1/2 du soir... » — (Catalogue Cornuau, 208.)

— Dossier de vingt-et-une lettres autog. (1823-1861). — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

Lamartine (Alphonse de). — Lettre autog. sig. à Capmas. Mâcon, 29 juillet 1839, relative à une affaire de vente de vins provenant des propriétés de Lamartine Il veut passer un contrat avec une Société pour l'achat de ses crus de Monceaux et de Milly, Capmas servit d'intermédiaire dans l'affaire. — « J'envoie à la Compagnie par le roulage deux bariques, l'une de Monceaux, 1838 (c'est la meilleure qualité des deux vignobles), l'autre de Milly, 1838. Elle les goûtera, jugera, jaugera. Si elles lui conviennent, elle les gardera. Si elles ne lui conviennent pas, elle me les

réservera à Paris... Je ne m'engage pas à attendre pour vendre l'arrivée de l'agent de la compagnie... D'un moment à l'autre je pourrai avoir des offres et j'en ai déjà de plus avantageuses pour 1839... » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Lamartine (Alphonse de). — Lettre autog. sig. à Capmas. Saint-Point, 9 août 1839. L'affaire qu'il avait envisagée pour la vente de ses vins n'a pas réussi : « ... Les conditions de la Compagnie ne sont plus les mêmes. Il ne peut pas me convenir de donner les vins aux prix arbitrés par des courtiers à Paris... Je ne pourrais non plus faire des envois et marchés pour moins de cent pièces à la fois, autrement ce serait du détail qui me prendrait tout mon temps... »

Il donne ses derniers prix pour ses crus de Monceaux et de Milly :

« ... Pour l'argent à emprunter sur les vins cela serait emprunter sur gage et sentirait ma détresse qui me discréditerait et déconsidérerait financièrement... » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettre autog. sig., Mâcon, 16 octobre 1842. — Lettre écrite après la mort de sa fille... « La douleur vous explique mon silence. Vous avez lu par les journaux notre irréparable perte. D'autres nous menacent, plaignez-nous! Je n'ai rien lu en effet depuis plusieurs mois... Sachez que mon cœur ne participe plus aux choses d'ici-bas que par la reconnaissance. Heureux le jour où je pourrai vous la témoigner comme je la sens... » — (Catalogue Degrange, 36.)

— 1° Lettre autog. non sig., relative à ses *Confidences*. « Vous pourriez insinuer à Girardin que si mon procès était fini et mon marché résilié sans obstacle de sa part, je pourrais m'engager avec lui pour la publication des *Confidences*... Cela n'a pas de rapport avec des œuvres sérieuses et historiques comme les *Girondins* »,... etc.

— 2° Lettre autog. sig. à un ami, Saint-Point, 8 juillet 1843, relative à une question politique... Il lui donne rendez-vous à Cormatin ou à Mâcon. « Tout s'éclairera en deux mots, car je n'ai aucune prétention de m'imposer à qui que ce soit. Je confonds ancienne et nouvelle opposition dans une même doctrine. C'est là sa force. Unité, mais volonté! » — (Catalogue Degrange, 39.)

— Lettre autog. sig., probablement à Villemain, Saint-Point, 29 juillet 1844. — Lamartine recommande d'abord M. d'Argaud, à qui on a promis une mission de 800 francs pour les monuments philologiques de Saône-et-Loire; il attend avec anxiété. « Sa santé est perdue et son pain est dans vos mains; ouvrez-les, vous qui avez un cœur d'ami sous un habit de ministre... » Il fait un très bel éloge de son protégé, qui a une mère et une sœur à sa charge et qu'il faut aider à vivre « avec cet or qui fait vivre tant d'inutiles ». Quant à Lamartine, il se reposera un mois à Marseille : « Il faut revoir les flots bleus d'Homère et le ciel de Platon quand on a des brouillards de Paris dans les yeux et dans le cœur depuis sept mois. Je viens de faire un arrangement de librairie, qui me donne dans quelques années l'otium d'Horace. Vive le travail! C'est la gloire et le pouvoir pour vous; c'est la liberté pour moi. » — (Catalogue Degrange, 37.)

— 1° Lettre autog. sig. à M. le Maréchal. Mâcon, novembre 1844. Recommandation en faveur de *Melchior Ventre*, de Marseille, qui a été exproprié en Algérie.

— 2° Lettre autog. sig., à un ami. 4 août, Saint-Point. Lettre de félicitations. Il est heureux de le retrouver et meilleur de jour en jour. Il envoie son programme au journal. « Je suis dans ma Montagne. Je ne vais pas à Paris avant février. Il faut travailler pour vivre et vivre pour combattre. » — (Catalogue Degrange, 39.)

Lamartine (Alphonse de). — 1° Pièce autog. sig., 1848. — « M. Lamartine sera heureux de recevoir le général Favier demain à 11 heures aux Affaires étrangères. Les combats incessants de ces derniers jours avec le Peuple et pour le Peuple ne lui ont pas laissé une minute pour lire ses lettres. Mais le nom du général Favier attire l'œil et attache le cœur. Je serais fier de l'offrir à la République. »

— 2° Lettre autog. sig. à un ami, 31 mars 1843. — « ... J'ai là sur ma table, seule et attendant une heure d'amitié libre, votre longue et belle lettre politique. Mais l'heure ne vient pas. Je suis accablé d'audiences et de billets. Je vous écrit donc pour vous dire que je ne vous l'écrirai pas sérieusement avant le printems et le repos de Monceaux. Votre démocratie ressemble à la démagogie d'Athènes. Son patriotisme consiste surtout à bien haïr ce qui la dépasse, que voulez-vous, c'est comme chez nous, tyrannie si le pouvoir est en haut, envie s'il est en bas, voilà la condition humaine et cependant il faut lutter à la fois contre ces deux vices, c'est ce que nous faisons... », etc. — (Vente Cornuau, 12 mai 1836.)

— Lettre autog. sig. Paris. 11 juillet 1851. — Pour qu'on recherche M. Jules Delorme, commandant pour la république bolivienne dans le château Saint-Haire, près d'Aréquipa, dont la famille est sans nouvelle depuis deux ans. — (Catalogue Degrange, 35.)

— Lettre autog. sig., à la Princesse...; Château de Saint-Point près de Mâcon, 26 août 1855. — Il regrette qu'elle doive quitter Paris à la veille du jour qui lui promettait le bonheur de la voir. Si elle va en Allemagne par les Alpes, qu'elle daigne se souvenir « que sa retraite est en face du Mont-Blanc, au bord de la Saône », et qu'il serait fier qu'elle accepte son hospitalité. — Il joint à sa lettre un mot pour remercier Liszt. — (Catalogue Degrange, 37.)

— Lettre sig. Paris, 1er décembre 1856. — Circulaire manuscrite pour solliciter un réabonnement. « Mes abonnés ne sont pas pour moi un public; ils sont une famille d'amis... » Le poète sait que la bienveillance personnelle a eu plus de part que la curiosité littéraire à la souscription. « Je ne m'en humilie pas, je m'en glorifie. J'aime mieux la cordialité que la gloire. » Et il termine par ces mots : « Croyez que votre nom inscrit sur mes livres restera à jamais aussi gravé par la reconnaissance dans mon cœur ». — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre autog. sig. à « son cher collègue et ami », 6 juillet 1858. — Le poète est aux prises avec les difficultés pécuniaires qui assombrirent ses dernières années. « ... A quoi croyez-vous que je pense si ce n'est à me liquider? » Il énumère les moyens qui, combinés, peuvent le sauver : former une société et vendre Monceau ou Milly, ou tous les deux, ou Saint-Louis, s'il le faut, faire en deux ans 800000 fr. de sa plume. (Il en a gagné 400000 en quelques mois). « Chauffer la souscription nationale et la porter au moins à 600000... Ne vous arrêtez pas aux répulsions, refus de Lyon. Montez à la bayonete (*sic*)... Laprade fera les manifestes après la récolte... » (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre aut. sig. à un journaliste. Saint-Point, 29 octobre 1858. — Lamartine y proteste contre la résolution qu'on lui attribue d'abandonner ses biens à ses créanciers et de quitter la France. (Catalogue Cornuau, 207.)

— 1° Sept lettres autog. sig. à M. de Suin (1858-1861).

— 2° Lettre sig. Paris, 1er février 1862. — Lettres adressées à son voisin. On y joint six lettres autog. sig. de Mme de Lamartine. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

Lamartine (Alphonse de). — Lettre autog. sig. à son « cher Collègue »; Paris, 29 mars 1859. — Il lui demande de faire quelques modifications à un acte relatif à un héritage. « J'ai lu votre chef-d'œuvre à Mme de Lamartine qui l'approuve et l'admire comme moi... » Pourtant elle exige que dans la détermination des deux tiers de bienfaisance, ils ne soient pas tenus de s'entendre avec les héritiers du sang, ce qui amènerait un enchevêtrement pénible. Ils signeront alors « avec joie et reconnaissance ». — (Catalogue Degrange, 38.)

— Lettre autog. sig. à Mademoiselle... Mâcon, 16 janvier 1861. — Réponse à une jeune fille de seize ans qui lui avait adressé une lettre d'amour : « Je serais orgueilleux si je vous croyais, je serais ingrat si je laissais une si charmante lettre sans réponse. Cette lettre a seize ans, la mienne en a soixante... — (Catalogue Cornuau, 206.)

— 1° Lettre autog. sig. à Mathieu. Mâcon, 5 août. — Il l'invite à Saint-Point.

2° Lettre autog. sig. Saint-Point, 7 août 1864. — « Madame, j'apprends par une lettre de La Haye que Votre Majesté m'a accusé de négligence ou d'ingratitude pour n'avoir pas répondu à une lettre de condoléance qu'elle m'avait écrite au mois de mai de l'année dernière à l'occasion douloureuse de la mort de Mme de Lamartine. Voici le fait : au moment où je fus frappé par le malheur, j'étais atteint moi-même d'un rhumatisme qui m'a privé de tout mouvement pendant plus de deux mois... »

3° Quatre lettres sig., 1856-1863.

4° Deux lettres écrites par Mme de Lamartine, 1845-1846. On y joint une pensée autog. sig. de Lamartine. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettre autog. sig. — Il donne l'ordre à son éditeur d'envoyer à son correspondant les volumes de son *Histoire de la Restauration* qu'il veut bien apprécier. Il les recommande à son indulgence et à celle des critiques qui vont s'en occuper. — (Catalogue Cornuau, 203.)

— Lettre autog. sig. — M. de Lamartine, député du Nord, a l'honneur de prier M. le directeur du bureau des passeports de vouloir bien sur son attestation délivrer les passeports et les viser pour trois de ses domestiques : le nommé Charles Ravel; Achille Mercier, cocher, et Pierre-Joseph, chevalier, cuisinier.... tous allant à Mâcon... » — (Catalogue Cornuau, 205.)

— Manuscrit autog. sig. d'un article portant en titre : 27e *Conseil au Peuple* et en sous-titre : « La République est en danger ». Ce manuscrit doit dater de 1851 et est signé par Lamartine en tant que « représentant du Peuple ». Il montre le péril que font courir à la République ses chefs actuels, dont il dénonce avec sa véhémente éloquence les menées inquiétantes : « Si la faction continue la coalition contre le Pouvoir exécutif que se produira-t-il? Le Pouvoir exécutif s'impatientera-t-il? Dira-t-il en lui-même : on me fournit un triste prétexte, un terrible grief de révolte contre l'Assemblée. J'ai un peuple mécontent de n'être pas gouverné derrière moi. Je vais lui montrer l'obstacle et lui dire : Débarrassez la route de la République? Mais non, il ne fera pas ce crime!... etc. » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Lamennais (Félicité de). — Manusc. autog. — Notes relatives à la Morale, « la plus complète de toutes les sciences quant aux vérités qui en sont les principes et quant à l'enchaînement de ces vérités ». Il en trouve le principe dans « le besoin mutuel que les hommes ont les uns des autres » et assure que toutes les questions morales ont une solution toujours prête dans notre cœur : « Les ténèbres ne sont point ici, comme en métaphysique, répandues sur les confins du jour ». Il s'agit de savoir ce qu'il faut comprendre par « notre intérêt bien entendu ».... — (Catalogue Degrange, 36.)

Lamennais (Félicité de). — 1° Manusc. autog. institué « Grammaire arabe ».

— 2° Notes autog. sur la nécessité de l'autorité. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Leconte de Lisle. — Édit. originale des Poèmes antiques.

On y joint : un poème autog. sig. et deux lettres autog., dont une relative à Alph. Daudet et au « Petit Chose ». — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

Lemercier (Népomucène). — Trois manusc. autographes.

1° Premier jet de la tragédie de Philippe-Auguste.

2° L'Hercule gaulois et Druide Hérologue.

3° Le Capitole sauvé. — (Vente Cornuau, 25 février 1935.)

Loti (Pierre). — Lettre autog. sig. à (Gyp), 1893. — « ... J'avais depuis bien longtemps envie de savoir comment tournait l'impayable petit ménage de Monsieur Fred. Aussi ai-je eu une joyeuse surprise, dans mon courrier l'autre jour, rien qu'en apercevant ce titre : « Madame la duchesse » sur l'une de ces couvertures grises qui sont spéciales à vos livres... » — (Catalogue Cornuau, 206.)

— Lettre autog. sig. Paquebot *Le Calédonien*, 24 novembre 1899.

« ... Miss Donnelly a laissé dans l'Inde une œuvre considérable et c'est grâce à ses relations que je vais être introduit auprès du rajah de Travancore et de quantité d'autres personnages; c'est grâce à elle que je verrai des choses encore inconnues et que je pourrai vous les raconter... » — (Catalogue Cornuau, 203.)

— 1° Lettre autog. à Réchid-ben-Aïad. (Rochefort, 23 avril 1906). — Lettre relative aux Désanchantées.

2° Lettre autog. sig. à sa « Sœur ». — Lettre intime. — (Catalogue Degrange, 36).

— Lettre autog. sig. à S. A. I. la Grande-Duchesse Marie de Russie.

Le Cte de Montesquiou lui avait dit que S. A. daignait permettre qu'il fût présenté. Or, des circonstances pénibles le retiennent à Rochefort. « Déjà, l'année dernière, j'avais perdu une occasion semblable chez la duchesse de Rohan... » Il l'assure que son portrait est toujours au-dessus de sa table de travail. — (Catalogue Degrange, 35.)

— 1° Lettre autog. sig. au rédacteur du *Figaro*. De Rochefort. — Il s'étonne, malgré les promesses qu'on lui a faites, de ne pas voir son article paraître au *Figaro*. Il désirerait savoir par dépêche si on l'a bien reçu.

— 2° Lettre autog. sig. à un rédacteur du *Figaro*. — Il attend depuis plusieurs jours la réponse du directeur du journal au sujet de sa collaboration. « ... Je reste avec l'affront de ces « Musiques » annoncées par vous à la Marquise de Courcy, par moi à plusieurs de mes amis de Madrid et de Paris ». Il insiste pour être fixé à ce sujet. — (Catalogue Degrange, 38.)

— Lettre autog. sig. demandant au *Figaro* une place pour un article intitulé « Musique d'Espagne ».

Lettre autog. sig. à S. M. la Reine de Serbie.

Lettre autog. sig. à un ami. Confidences sur les difficultés entre lui et la rédaction du *Figaro*.

— Trois lettres intimes, en outre, dont l'une à sa sœur, l'autre à son père et un manuscrit autog. sig. : « Les deux déesses des Boxers ». — (Cat. Degrange, 37.)

— 1° Lettre autog. sig. Javelot, 2 mai. — Il remercie son correspondant pour sa lettre. Les critiques de la presse ne l'ont guère troublé. « ... J'ai un

dédain de fakir pour toutes les clabauderies du boulevard... La seule chose qui m'ait atteint, c'est l'accusation si injuste d'avoir attaqué mon ami Bourget... »

2° Lettre autog. sig. — Il est tout à la joie de rentrer dans la marine.

3° Lettre autog. sig. à Robert Scheffer. — « Votre visite annoncée me fait un vrai plaisir. Il faut vous arranger pour rester au moins deux ou trois jours; j'espère que la reine (Carmen Sylva) vous le permettra. Vous trouverez ici vos manuscrits et je vous dirai mon appréciation complète. J'ai reçu ce matin même les épreuves à corriger des Pensées d'une Reine et je me sens tout à coup bien effrayé de la responsabilité que j'ai prise... Je voudrais voir disparaître çà et là quelques pensées qui, en français, ne sont pas assez claires. Mais si j'allais gâter une œuvre originale ? — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Loti (Pierre). — 1° Trente lettres ou cartes-lettres autog. sig. à la comtesse Diane. — Correspondance intime.

2° Huit lettres autog. sig. — Dans une de ces lettres il informe sa correspondante que la traduction de *Pêcheur d'Islande* en anglais est déjà faite par Miss Clara Cadiot. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

— Manuscrit autog. sig. — Article sur le roman de : mon enfance et de ma jeunesse, de M^me^ Juliette Adam. Manuscrit qui a servi à l'impression. — (Catalogue Cornuau, 207.)

Louys (Pierre). — Trois lettres autog. paraphées à son frère, 7, 8 et 27 décembre 1916. — Correspondance qui comprend sur quatre pages son poème *Pervigilium mortis* entièrement autographe. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Trois lettres autog. sig., dont l'une à Miss C. N. B. [l'amazone de Rémy de Gourmont]. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Pièce de vers autog., se composant de 14 vers, intitulée : *Épithalame pour la cousine Aimée.*

« Nyménéale et plus que toute
S'il est vrai qu'o tu issiras
Emmi l'orange et pour le bras
De l'advenu devers te route. »
. . . . . .
Humaine ! hymen ! limen ! lumen !
Numen ! nomen ! omen ! amen !

(Vente Cornuau, 15 février 1935.)

— 1° L'homme de Pourpre. — Manuscrit autog. sig. Le Caire, mars 1901. — On y a joint 13 feuillets de notes, dates et concordances relatives à la nouvelle, 36 feuillets pour un premier jet de l'ouvrage incomplet et différant du texte définitif et un premier texte du chapitre IV.

2° Pièce autog. — Ébauche avec variantes d'un conte lyrique intitulé : *Cendrelune.*

3° Manuscrit autog. d'une analyse de Daphnis et Chloé. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— 1° Manuscrit autog. portant de nombreuses ratures, intitulé : *Une Ascension au Venusberg*, ayant servi à l'impression de ce récit : « Au mois d'août 1891, comme je venais d'entendre à Bayreuth Tannhauser, Tristan et pour la neuvième fois Parsifal, je vécus une quinzaine de jours dans le verdoyant Marienthal près de la vieille cité d'Eisenach... »

— 2° Notes autog. — Passages extraits de différents auteurs anciens relatifs aux Mythes érotiques de la Grèce ancienne. Ces notes ont été classées sous

forme de dictionnaire et ont servi vraisemblablement de documentation pour *Aphrodite* et pour les *Chansons de Bilitis*. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Louys (Pierre). — 1° Notes autog. « Aphrodisiaques et secrets des femmes ».

— 2° Manusc. autog. — Les catalogues des courtisanes. Essai de bibliographie Isthi.

— 3° Épreuves avec nombreuses corrections de « La femme et le pantin ». — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— 1° Notes autog. pour *Aphrodite* et les *Chansons de Bilitis*. Passages extraits de différents auteurs anciens relatifs aux Mythes érotiques de la Grèce: ainsi que de nombreuses explications de phrases, citations, maximes, pensées, jugements. Ces notes sont classées sous forme de dictionnaire.

— 2° Notes autog. prises pour la composition d'*Aphrodite*. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

Maistre (Joseph de). — Lettre autog. sig. au prince Czartoriski. Saint-Pétersbourg, 20 mars 1805. — « Le renouvellement des hostilités entre la France et l'Angleterre, et la médiation offerte par la Russie motivent de la part du soussigné la note, qu'il eut l'honneur de présenter le 26 juillet (7 août) 1803 à S. E. M. le Chancelier de l'Empire par laquelle il mit dans le jour convenable l'extrême importance pour S. M. le Roi de Sardaigne d'être informée des négociations qui pourraient la concerner et d'être entendu sur ce point. Les circonstances actuelles mettent le soussigné dans le cas de renouveller les mesmes instances avec plus de fondement encore. La lettre que Buonaparte a écrite à S. M. le Roi d'Angleterre et la réponse faite par le Ministre de ce souverain sont connues de tout le monde... Or, quoique le but principal de l'heureux Usurpateur soit certainement d'amuser les puissances étrangères tandis qu'il affermit et agrandit la sienne... néanmoins on doit malheureusement lui supposer trop de talents pour croire qu'il se détermine à tirer l'épée avant d'avoir mis en avant quelques propositions moins déraisonnables que celles qu'il a avancées jusqu'ici. Il est trop important pour lui d'appeler Frères les premiers souverains du Monde pour qu'il n'essaye pas d'acheter cet honneur au prix qu'on aura la bonté d'y mettre avant de courir les chances d'une guerre dont personne ne peut prévoir la durée ni le résultat... A cette époque qui peut être décisive et qui doit être envisagée au moins comme très importante, le Ministre soussigné recommande de nouveau le Roi, son maître, à la puissante amitié de S. M. I. Il espère fermement que l'Auguste Maison de Savoie lui devra son rétablissement... » — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

— Lettre aut. sig. à Mlle Mac-Arty. — (Catalogue Cornuau, 203.)

Mallarmé (Stéphane). — Lettre autog. sign. à son « cher Dujardin »; Valvins, 3 juin 1888. — « ...C'est une musique d'eau, de lumière et de verdure que Valoins à cette saison, et je regrette de n'en détacher pour vous que ces deux poèmes en prose... » Après de minutieuses recommandations pour leur envoi à la Revue, il demande des nouvelles. « ...J'espère... que vous sortirez riant et clair du labyrinthe. Quelles nouvelles aussi des épées?... Soyez un des premiers à serrer de ma part la main à Ajalbert. » — (Catalogue Degrange, 34.)

— Lettre autog. sign. à Catulle Mendès. — Mallarmé retourne à Catulle Mendès les épreuves corrigées du « treizain de poèmes » [destinés au *Parnasse Contemporain* de Lemerre dont Mendès assume la publication]. Mallarmé

insiste sur la minutie de ce travail de revision : « Vous savez combien je tiens à la justesse de l'impression, et que, par conséquent, le changement d'un vers entraîne un remaniement... Songez donc ! pour évoquer les étés,... — (Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)

Mallarmé (Stéphane). — Lettre autog. sig. à Mademoiselle... ; Valins, près Fontainebleau. — Le voyage lui est impossible. « ...que ne peut tout l'honneur que vous me proposez, j'y songeai d'accepter par procuration mon nom, du moins, reconnaîtrait le vôtre glorieux, comme de pensée je demeure présent à la chère cérémonie. » Il la charge de ses compliments à sa mère et à Berrichon. — (Catalogue Degrange, 37.)

— Lettre autog. sig. à son « cher Berrichon ». — Elle a trait à l'édition de Rimbaud. « Le voici, l'incomparable livre, l'aérolithe chu de quels espaces et recueilli dans vos mains ; quelle émotion devant ! Il vous faut remercier, au nom des temps et au mien humble qui vais donner à cette lecture toujours mes premières heures d'ici... Vous y avez infusé... la vie qui reste le lien sacré de ces chefs-d'œuvre ». — (Catalogue Degrange, 38.)

— Collection de pièces autog. adressées au poète Jean Lahor et comprenant :
1° Trois pièces de vers : « Sonnet allégorique de lui-même », Sonnet intitulé « Vere novo » et « Prose pour Casalis ».
2° Quarante-six lettres intimes, datées de 1862 à 1891. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

— 1° Pièce autog. sig. Quatrain intitulé : *Vendeur de journaux* :

« Toujours, n'importe le titre
Sans même s'enrhumer au
Dégel, ce gai siffle-litre
Crie un premier numéro ».

2° Carte de corr. autog. sig. à Berrichon. Valvins, juin 1898, lettre relative à des œuvres de Rimbaud, annotées par Paterne Berrichon. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

Maupassant (Guy de). — Correspondance autog. sig. adressée à Jean Lahor comprenant :
1° Quarante-sept lettres ou cartes, datées de 1888 à 1891.
2° Quelques documents relatifs à Maupassant (télégramme, lettres, lettre de décès,... etc.). — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

— Lettre autog. sig. à Gustave Flaubert, 26 septembre 1878. — Guy de Maupassant est allé trouver Agénor Bardoux, ministre de l'Instruction publique, qui à cette époque a promis de s'employer pour faire offrir un poste honorable à Flaubert, et de faire accepter la féerie *Le Château des Cœurs* par un théâtre parisien. Le fuyant Bardoux se dérobe une fois de plus. La lettre de Maupassant nous le montre se rétractant, disant « qu'il avait pris sans doute son désir pour une réalité ». — « Là-dessus je n'avais qu'à me retirer... On l'appelle maintenant dans le public « le ministre qui promet ». — Maupassant est alors allé reprendre *Le Château des Cœurs* à la Gaieté : « Je le remettrai demain... au bureau de la revue ». — (Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)

— Lettre autog. sig. à Sardou, 8 juillet 1887. — « Monsieur et cher grand confrère, vous allez dire que je suis assommant et que je ne viens chez vous qu'avez des femmes. Je sais combien ces présentations doivent vous ennuyer, mais les femmes ont une manière d'insister si particulière et si tenace que toutes les résistances en demeurent paralysées. Mlle Rosa Bruck me demande depuis plusieurs mois de la présenter à vous... C'est pour moi un très grand

plaisir de vous voir et de causer avec vous... » — (Catalogue Cornuau, 206.)

Maupassant (Guy de). — 1° Carte autog. sig. à son ami, à son chiffre. — Il ne peut le recevoir chez lui. Son logis étant plein de tapisseries. Il devait faire la connaissance de Mme Valtesse. « Un dîner de garçons au restaurant comme ça, sans raison, ne lui paraîtrait-il pas singulier? ».

— 2° Carte pneumatique autog. sig. à Mme Valtesse de la Bigne, 4 avril 1885. — Il regrette de ne pouvoir lui dire adieu et lui baiser la main. Il est retenu chez son éditeur par des corrections d'épreuves. — (Catalogue Degrange, 39.)

— Lettre autog. sig. — Son correspondant — un éditeur — lui avait promis de venir, l'été, passer un jour avec lui, à la campagne. « C'est dimanche prochain la fête de... et je crois qu'on y verra des choses farces, tous les habitants du pays, qui ont pour moi une horreur profonde, étant, à mon avis, très comiques... » Il y aura là plusieurs de ses amis — des écrivains qu'il nomme — « plus quelques canotiers des deux sexes dont les uns ne sont pas trop bêtes et les autres pas trop laides... ». « Je n'ai pas de roman à vous proposer, aucun de mes amis non plus, par conséquent vous n'avez rien à craindre... » Il espère que son correspondant acceptera l'invitation, et il lui indique, avec précision, l'itinéaire à suivre. Maupassant ajoute : « Tâchez de venir dès le matin... nous canoterons un peu et nous esbahirons les bourgeois... etc. » — (Catalogue Fabius, 1936.)

— Lettre autog. sig. à M. Etter, mars 1891. — Relative à la représentation d'une de ses œuvres écrite en collaboration avec Jacques Normand. « La pièce appartient déjà au Théâtre Michel et le rôle de *Musotte* à Mlle Legault... » — (Catalogue Degrange, 35.)

Mercœur (Élisa). — 1° Lettre autog. sig. à (M. E. Boulay-Paty). Nantes, 9 juillet 1828. — « Eh bien! oui, j'aurai plus de courage, le roseau que l'aquilon incline relèvera sa tête penchée. Je veux désormais garder toute mon âme; je ne l'épuiserai plus pour des souffrances vulgaires. J'ai besoin d'oublier, j'ai besoin de renouveler ma vie. Cette gloire qui est notre idole : eh bien! je me consacrerai tout entière à son culte... On dit que sa couronne cache les rides du malheur... Le premier courrier qui aura, de moi, quelque chose pour vous, vous portera ma gloire. Je ne charge celui-ci que de mes vers à la Princesse. Ils ne sont pas bien bons, j'avais si peu de temps!... »

— 2° Lettre autog. sig. au même, 30 août 1828. — Lettre intime. — (Vente Cornuau, 4 février 1936.)

Mérimée (Prosper). — Lettre autog. sig. [à Jules Mareschal]. — Piquant remerciement pour les vers qu'il en avait reçus. « Bien que je ne sois pas un bon juge en matière de poésie, car je n'ai jamais fait que de la vile prose, je crois pouvoir prédire un véritable succès à votre épître... » — (Vente Andrieux, 2 février 1935.)

— Lettre autog. sig., Paris, 5 août 1853. — Il a renvoyé à l'Institut les livres présents du Baron de Korff et il en a traduit les titres pour montrer l'importance du don. Il le prie de transmettre ses remerciements personnels au baron avant que la Compagnie ne lui adresse officiellement les siens. — (Catalogue Degrange, 35.)

— Lettre autog. sig. Paris, 5 février 1855. — (Catalogue Cornuau, 203.)

— Lettre autog. sig. Paris, 3 septembre, relative à l'affaire Libri, à l'Angleterre et à l'Italie. — « Ne vous étonnez pas de ce papier, c'est celui qu'emploient les belles dames à Londres. Permettez-moi de troubler votre villégiature pour vous demander conseil... Il s'agit de M. Libri. Je vous ai parlé plus

d'une fois de cette triste affaire,... etc. ». — Il parle ensuite de l'Angleterre. « Je n'ai pu deviner si nous sommes plus détestés que craints ou plus craints que détestés en Angleterre. Lord Palmerston ne pardonnera jamais à l'Empereur de lui avoir fait perdre un portefeuille. Il travaille et travaillera à refaire une coalition, on la dit faite; je n'en crois rien. L'organisation des volontaires marche bon train en Angleterre et surtout en Écosse... Quel horrible gâchis que celui de Naples, quelle année, quel peuple ! Je crois que Lamoricière battra Garibaldi s'il n'est pas assassiné. S'il est battu, la Vénétie est attaquée, et tout sera fini par une contre-révolution... » — (Vente Cornuau 18 mai, 1935.)

Mérimée (Prosper). — Lettre autog. sig. Dimanche soir, 23 septembre. — « Je vous aurais remercié plutôt de votre aimable lettre si je n'avais été très tristement occupé. J'ai passé presque tout mon temps auprès de la pauvre comtesse de Montijo qui est la plus malheureuse personne du monde. Elle ne se doutait pas de l'état de sa fille et sa mort est venue comme un coup de foudre... ». Il parle ensuite de l'affaire Libri puis passe à la situation italienne. « ... Nous sommes en plein Moyen-âge, au temps de la chevalerie errante, et Garibaldi est le prototype du chevalier errant. M. de Cavour est jaloux de sa gloire. Bien que tout cela me semble un peu fou et un peu abominable, je n'ai pu m'empêcher de rire dans ma barbe de la déconfiture du grand général des Orléanistes et des Républicains. Je me souviens que lors de la guerre de Crimée, puis lors de la campagne d'Italie, j'ai entendu mes amis regretter cet illustre capitaine qui m'a toujours fait l'effet d'un blagueur... On se demande si le Pape partira et si c'est pour lui faire peur qu'on lui a envoyé un général aussi peu rassurant que M. de Gayon. Les ministres sont amusants en ce moment... Grande conspiration contre notre ami M. F. Tous les gens de bon appétit qui voudraient avoir part à la liste civile sont conjurés contre lui. Une belle dame qui fait valoir ce qui lui reste de gorge voudrait colloquer son mari dans les appartements que M. F. a fait arranger au Louvre. Puis un certain nombre d'aides de camp, chambellans poussent à la roue. Je ne sais ce qui arrivera. Rien, j'espère. Cependant on est un peu préoccupé. S. M. qui doit revenir les poches vides sentira peut-être le besoin de garder un financier économe... », etc. — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

— 1° Lettre autog. sig., 1er octobre. — Il commence sa lettre en parlant de l'affaire Libri puis passe aux affaires d'Italie. — « ... Il fait bon vivre en ce temps-ci. Je ne connais pas de roman plus amusant que les dernières nouvelles dans la Patrie, la prise de Lamoricière, la déroute des Garibaldiens, l'héroïsme tardif des Napolitains, les proclamations d'Alexandre Dumas me charment et m'intéressent au dernier point. Je trouve que l'espèce humaine s'y montre de plus en plus drôle et ma conclusion est que l'homme est toujours plus sot et plus coquin qu'on ne croît... »

— 2° Sept lettres autog. sig. — Dans celle de vendredi (juin 1857), il écrit : « Veuillez me dire sincèrement s'il faut aller jeter de l'eau bénite au Prince Jérôme? Je suis président d'une commission pour les échanges des Bibliothèques. Demain j'ai séance et séance très intéressante... Voici un livre d'un de mes amis poitevins, antiquaire, carliste, auteur d'un nobiliaire du Poitou et très rageur. Il dit que les Procureurs Impériaux leur font des misères... ». etc.

Dans une autre lettre il mande : « Hier j'ai vu M. Walewski qui a commencé par être très absolu, au nom de la politique. Il disait qu'il importait de ne pas méconter l'Espagne. J'ai répondu qu'en contentant l'Espagne, c'est-à-dire une demi-douzaine d'antiquaires, on indignerait tous les bourgeois de Paris qui se sont divertis et comptent se divertir à voir les couronnes wisigothiques... », etc.

Mérimée (Prosper). — 3° Six lettres autog. sig. — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

— 1° Lettre autog. sig. à Lady Holland ; Dimanche.
« ... J'aurais bien voulu vous dire adieu ce soir et prendre vos ordres pour Lord Brougham. Je pars demain. J'espère vous retrouver à Paris à mon retour... »

— 2° Lettre autog. sig. à M. Panizzi, mardi 30 août.

— 3° Lettre autog. sig. à Mademoiselle... British Museum, 10 juin (1862).
« Je ne pense pas être à Londres le 20 juin. On me réclame à Paris où j'ai bien des affaires qui m'attendent... », etc.

— 4° Lettre autog. sig. à la 3e personne en anglais, Dimanche matin. — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

Michelet (Jules). — Lettre autog. sig. à une dame, 25 février 1835. — « Vous seule, ou presque seule, vous avez senti que mon livre était pour la femme, non contre elle, comme mes ennemis voudraient le faire croire... ». S'il n'était souffrant, il lui eût porté lui-même l'ouvrage. Il demande des nouvelles de « cet aimable enfant ». — (Catalogue Degrange, 35.)

— Lettre autog. sig. à M. Genevay (juillet 1836). — « ... La philosophie de l'histoire, l'histoire proprement dite, la biographie, ce sont trois points de vue d'une même science que j'ai toujours étudiés simultanément... »
Il parle ensuite de l'histoire romaine, de l'histoire de France, de Luther et dit que les idées qu'il émet sur la symbolique religieuse ne peuvent être saisies qu'après la publication d'un essai symbolique juridique qu'il placera dans les troisième et quatrième volumes de son histoire de France. — (Catalogue Cornuau, 203.)

— Lettre autog. sig., 31 mai 1840, relative aux recherches historiques qu'il a faites pour l'auteur des *Reines d'Angleterre*. Il a communiqué, par l'intermédiaire de M. de Montalembert, la liste des pièces archives relatives à Marguerite d'Anjou : « ...ces pièces me paraissent être purement diplomatiques et n'avoir rien d'original ni de personnel... ». Il a réclamé à un ami de Rouen quelques lettres de M. de Brézé, sénéchal de Normandie. Aucun des actes « où cet homme remarquable intervient » n'intéresse les affaires d'Angleterre. Il serait heureux enfin de faire des recherches ou de donner des renseignements sur le XVe siècle qui fait précisément, cette année, l'objet de ses études. » — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre autog. sig. au comte d'Hauterive ; Saint-Jean-de-Luz, 26 octobre 1863. — Il lui demande des nouvelles de M. Lejean, savant, consul à Massouah, envoyé dans les derniers temps près du roi d'Abyssinie, et, « je ne sais par quelle intrigue, on l'a fait arrêter et jeter aux fers. » — (Catalogue Charavay, 59.)

Mirbeau (Octave). — Lettre autog. à Laurent Tailhade, 1901. — « ... Il n'était point dans ma pensée que vous puissiez désavouer n'importe quoi. Je vous aurais détesté de le faire. Ce que je voulais vous dire, c'était de rester ce que vous êtes, un admirable poète et un grand prosateur et de ne point prendre l'attitude d'un homme d'action.... — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Lettre autog. sig. — Il parle d'une vente de tableaux. — (Catalogue Cornuau, 208.)

— Manuscrit autog. sig. — Article intitulé : *Choses parisiennes*. Manuscrit ayant servi à l'impression de cet article. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Mistral (Frédéric). — Correspondance autog. adressée à Jean Lahor et comprenant :

— 1° Vingt-cinq letttres et cartes autog. sig. datées de 1865 à 1910.

— 2° Une lettre autog. sig. à E. des Essarts, 3 juillet 1866. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

— 1° Lettre autog. sig. Maillane, 5 octobre 1868, adressée à un ami qu'il a choisi comme messager de ses amours.

— 2° Huit pièces autog. sig., passages extraits de Mireille et destinés sans doute à une Anthologie. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Lettre autog. sig. Maillane, 23 juin 1886. — Il félicite son correspondant de son excellente édition de la *Memaïda* qui couronne la vaillante et savante campagne entreprise en faveur de la langue provençale, à laquelle il a rattaché le dialecte Niçard. « ... Grace à vous, le charmant poème de Rancher est compréhensible à tous les Provençaux et à tous ceux qui s'occupent de la langue d'Oc. Je souhaite d'avoir, dans quelques siècles, le bonheur que Rancher a rencontré par vous, je veux dire une réédition parfaite. » Il lui demande enfin, si, à Nice, dans les Alpes-Maritimes ou dans les pays du Var, il ne connaît pas quelque vieux château ou quelque ruine qui porte le nom de la Reine Jeanne. « Je voudrais recueillir tout ce qui se rattache à la légende populaire de notre célèbre comtesse. » — (Catalogue Degrange, 38.)

— Lettre autog. sig. Maillane, 12 août 1896. — Il remercie un compatriote de l'envoi de son excellent livre « *La Synergie sociale* » qu'il a eu plaisir à lire et où tout est puissance d'observations et de visées larges. — (Catalogue Cornuau, 208.)

— Lettre autog. sig. à Henry Mazel. Maillane, 19 janvier 1910, au sujet d'une préface que Mistral devait écrire pour les « *Lettres de mon Moulin* » d'Alphonse Daudet. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Monnier (Henry). — Lettre autog. sig. Prudhomme à son « cher frère en Apollon »; 12 thermidor, an 74, lettre écrite dans le style du personnage qu'il créa. Il l'informe qu'il est libre « non de propos, mais de fait », et qu'à « trois heures de relevée il sera son homme. Estime, hommage et amitié », telle est la formule. — (Catalogue Degrange, 35.)

Montalembert (Charles, comte de). — Lettre aut. sig. à « son cher Collègue ». Maîche (Doubs), 31 juillet 1851, lettre confidentielle relative aux candidats à la succession de Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun. On a une peur terrible de l'abbé Bautain et de l'abbé Coquereau; on n'aime pas M. Lyonnet. L'abbé Landriot, très aimé, peut faire l'objet d'un choix ultérieur. M. de Betot fait l'objet d'une note, « émanant d'une personne fort respectable ». La nomination de l'abbé Coquereau désolerait l'évêque du Mans et contristerait tout le diocèse. Mais le choix qu'on ferait de l'abbé Gerbet « consolerait ceux qui désirent voir l'esprit et le cœur compter pour quelque chose dans les promotions à l'épiscopat... » Suivent plusieurs recommandations en faveur d'universitaires. — (Catalogue Degrange, 39.)

— Lettre autog. sig. de ses initiales à un ami. Maîche (Doubs), 3 août 1851. — Après avoir estimé la valeur des principaux candidats à l'évêché d'Autun : l'abbé Bernard, Mgr de Saint-Flour, l'abbé Gerbet qui se verra sacrifié à l'intrigant M. Lyonnet, il se félicite du choix de la Commission « si toutefois Cavaignac n'en est pas ». Il pense que la défaveur que l'Union a inspirée en ce qui touche au Président ne rejaillit pas sur lui. Il a été bien reçu partout. Un post-scriptum insiste vivement sur l'affaire de la nomination de l'évêque d'Autun. — (Catalogue Degrange, 39.)

Montalembert (Charles, comte de). — Lettre autog. sig. à « son cher Ministre ». Maîche (Doubs), 16 août 1851. Plaidoyer pour les frères de Nuits (Côte-d'Or). Ceux qui les soutenaient sont à bout. Le Conseil municipal est du rouge le plus foncé comme presque partout dans cette malheureuse Côte-d'Or. Il faut sauver les âmes de ces pauvres enfants « livrés en vertu de l'esprit progressif et patriotique... à la propagande du mal ». Il rappelle certaines affaires pour lesquelles il a intercédé : celle d'Autun et de la succession de Mgr d'Héricourt, celle de Mgr Thibaut de Montpellier, enfin celle de Mgr de Carcassonne « qui demande tant à quitter son épouse... » — (Catalogue Degrange, 39.)

Montesquiou (Robert de). — 1° Lettre autog. sig. à Émile Berr. Palais Rose, 9 janvier 1910. — Il regrette de n'avoir pas reçu son joli livre. Il attribue cette omission à des froideurs marquées par la direction, dues à des malentendus, obtenues par des potins médiocres. Pourtant le don de son livre devait mettre un terme à ce malentendu. La carte qu'il reçoit le rend heureux. Il l'invite à venir l'écouter. « Le sujet porte et prête. Ce sera peut-être amusant. »

— 2° Lettre autog. sig. à Émile Berr. 11 juillet 1919. — Lettre dans laquelle il parle de leur amitié, « après tant d'eau passée sous les ponts (tant de larmes !) et tant de sang ! Il a été surpris et peiné jadis qu'il n'accuse pas réception de l'envoi de ses Sabliers. Est-ce d'une boutade qu'il s'est fâché avec M. de Flers. Le silence et la distance n'ont fait qu'augmenter entre eux. Il lui envoie pourtant le troisième et dernier livre de sa série inspirée par la guerre. Hermant en parlera.

— 3° Lettre autog. sig. à Émile Berr. Juillet 1919. — Il est heureux de revoir son écriture et évoque les paroles qui l'ont ému, le jour « du pauvre chancelier ». Il parle de Pierre Mille, d'Hermant, mais il est ménager de ces sortes de démarches « les voulant portées par l'amitié seule ». Il regrette qu'une lettre égarée soit cause de l'interruption de leurs relations... — (Catalogue Degrange, 39.)

Moréas (Jean). — Manuscrit autog. sig., intitulé : « De propos en propos », relatif à Victor Hugo. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Murger (Henry). — Lettre autog. sig., 18 mai 1842, à Léon Noël, membre de la société « Les Buveurs d'Eau ». — « Je m'empresse de t'écrire pour te tirer de l'inquiétude où tu parais être. Quant à la dernière lettre adressée à Christ (surnom de Joseph Desbrosses), il l'a parfaitement reçue et si l'on ne t'a pas répondu c'est qu'on attendait d'un moment à l'autre la terminaison des aquarelles, dessins et autres ouvrages dont on s'occupe à ton intention et qui te parviendront à temps avec ta chemise que je n'ai pas mise, pensant bien que ta mère ne serait pas contente si je l'envoyais avec quelque altération ; tu recevras serviette, ton peigne, l'Age d'or et une foule de choses en même temps. Quant à ce qui touche la société (Les Buveurs d'Eau) une foule de circonstances nous ont réellemenont empêché de mener à fin sa destruction, chose qui demande beaucoup de prudence pour être bien faite... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

Musset (Alfred de). — Lettre autog. sig. à Buloz, avril 1833. — « Mon cher Buloz, vous m'obligeriez beaucoup de vouloir bien m'envoyer encore cent francs si cela ne vous gêne pas. Je suis fâché de vous tourmenter ainsi, et vous promets de vous laisser tranquille jusqu'à la remise de mon dernier manuscrit. Je n'ai pas pu vous rejoindre hier soir, parcequ'il était beaucoup plus tard que je ne le croyais, et que j'avais promis à la Muse de la patrie (Delphine Gay) d'aller prendre du thé chez elle. N'oubliez pas de m'excuser auprès de Mme Sand... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

Musset (Alfred de). — Lettre autog. sig. Paris, 2 juillet 1851. — Il remercie d'une marque de bienveillance qu'il vient de recevoir. — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

— Lettre autog. sig. à un ami (Arsène Houssaye). — Il voudrait avoir les épreuves d'un livre le lendemain ou le dimanche matin, en vue d'un article qui sera très bon pour eux... « A propos, je suis décidé à mettre le vers :

J'ai fait mon chant du sacre et je peux me relire.

Faites-le corriger, je vous prie... »
(Catalogue Degrange, 35.)

— Lettre autog. sig. « Alf. de Mt. » — « Mon ami, je n'ai pas la Nuit Vénitienne, je l'ai envoyée dans le temps à Renduel pour Sainte-Beuve lorsqu'il s'est agi d'un article sur moi dans *La Revue*. J'en ai le manuscrit mais je crois qu'il vaudrait mieux tâcher de l'avoir imprimé, comment, je n'en sais rien... » — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

— Pièce de vers aut. sig. — Sonnet intitulé *Le Rideau de ma voisine* (imité de Gœthe).

Le rideau de ma voisine
Se soulève doucement.
Elle veut, je l'imagine,
Prendre l'air un moment....

(Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Manuscrit autog. d'un discours philosophique sur la controverse pélagienne. — « Le premier fait moral, celui qui fait le fond de toute la querelle, c'est le libre arbitre, la volonté humaine. Pour connaître exactement ce fait, il faut le dégager de tout élément étranger, le réduire strictement à lui-même. C'est, je crois, faute de ce soin qu'on l'a si souvent mal compris, on ne s'est point placé en face du fait de la liberté, et de celui-là seul, on l'a vu et décrit, pour ainsi dire, pêle-mêle avec d'autres faits qui lui tiennent de très près dans la vie morale, mais qui n'en diffèrent pas moins essentiellement... » (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

48-37. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LAMARTINE « AUTEUR ROSSE »

(Suite et fin[1].)

LES SOUVERAINS

Leur grandeur ne les met pas à l'abri. Henri IV ? « Dupeur de Dieu et des hommes » (*C. F.*, III, 14). Louis XIII ? Un « roi imbécile » (*C. F.*, III, 16). Ce qui élevait le cœur de Louis XIV, « ce n'était pas la grandeur d'âme, c'était l'orgueil. Son idolâtrie envers lui-même servait d'exemple à l'idolâtrie qu'il commandait et qu'il respirait dans sa cour... Quant à la religion, il en avait deux : une toute politique, qui consistait à remplir littéralement, et au besoin par la violence, son rôle de roi très chrétien... L'autre, toute privée... scrupuleuse de conscience, littérale de pratique, superstitieuse de foi... Cette piété-là... n'avait ni véritable élévation, ni indépendance d'âme, ni grande vue de Dieu. C'était plutôt la piété d'un esclave qui tremble que celle d'un roi qui prie. Il l'accommodait à toutes ses passions, il la profanait par toutes ses faiblesses » (*Le Civil.*, II, 66-67). Le comte de Provence ? Un « grand lettré », citant volontiers Horace, un diplomate, un souverain pénétré de ses devoirs. Mais « la véracité manquait à son âme comme à son corps » (*H. de la R.*, I, 344). « Son intelligence était à la hauteur des circonstances, si son caractère était inférieur à son œuvre. Il aurait fondé, s'il avait su maintenir » (*H. de la R.*, I, 344). « Plus politique qu'intrépide, son courage était moins aventureux que son esprit. » En 1792, alors que Louis XVI était arrêté à Varennes, il réussissait à s'évader, grâce aux mesures prises par son ami, le comte d'Avaray. Il

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, n° 1, 1937, p. 16.

avait « écrit lui-même avec une curieuse puérilité d'artiste plus qu'avec une dignité de roi cette page de son évasion. C'est le commentaire un peu grotesque de la fuite et de la peur » (*H. de la R.*, I, 351). Une fois, à Mons, où l'attendait sa favorite, madame de Balbi, « femme dont il aimait l'esprit plus que les charmes » (*H. de la R.*, I, 352), « les anxiétés sur le sort de sa famille ne lui laissèrent oublier dans cette reconnaissance ni les soins de la table ni les délicatesses du vin » (*H. de la R.*, I, 353). Le voilà en exil, d'abord régent, puis roi, se costumant sans relâche pour le trône, « peu recherché, moins aimé, mais commandant aux autres « le respect qu'il affectait pour lui-même » (*H. de la R.*, I, 362), et pour les talents qu'il s'attribuait. Il était le roi de la correspondance. Ses innombrables lettres, « il les écrivait seul avec le double talent de son rôle devant la postérité et de son talent de lettré devant lui-même » (*H. de la R.*, I, 366). A Hartwell, M. de Blacas remplaça le comte d'Avaray, tombé malade. « Le prince avait besoin d'un favori... non parce qu'il était né sensible, mais parce qu'il était né théâtral » (*H. de la R.*, I, 386).

Le comte d'Artois « était plus jeune d'années que son frère Louis XVIII, mais il aurait vécu un siècle qu'il eût été toujours plus jeune d'esprit. Le prince était une de ces natures qui ne mûrissent jamais parce qu'elles n'ont que les qualités et les défauts du premier âge... Conservateur obstiné des vices et des vétustés du gouvernement », il s'était toujours opposé à toute concession. « Aucune des idées qui remplissaient l'air n'était entrée dans son âme. Ces idées supposaient, en effet, de l'intelligence ; il ne réfléchissait jamais » (*H. de la R.*, I, 398). La révolution, « qui avait mesuré de loin l'impuissance de cette étourderie sénile dans ce jeune prince... ne le craignait pas assez pour le haïr beaucoup ». Il se plaisait dans les « jactances d'opinion » (*H. de la R.*, I, 399). Lorsqu'il succéda à Louis XVIII, il était resté jeune : « C'est la pensée qui mûrit les hommes, le comte d'Artois avait peu pensé dans sa vie ». (*H. de la R.*, VI, 123). Son aspect était séduisant ; dans sa physionomie se lisaient de royales dispositions : noblesse, franchise, majesté, bonté, honnêteté, candeur. « La profondeur et la solidité manquaient seules à ce visage ; en le regardant, on se sentait attiré vers l'homme, on doutait du roi » (*H. de la R.*, VI, 124). Ses défauts n'étaient pas dans son caractère, ils étaient dans son intelligence » (*H. de la R.*, VI, 128).

Jadis, il avait juré à Madame de Polastron mourante qu'elle

serait son dernier amour sur cette terre. Il tint serment. « Mais cette probité du cœur qu'il trouva dans l'amour et cette piété qu'il puisa dans la mort ne firent que changer de nature à ses faiblesses. Ses nouvelles vertus... rétrécirent son intelligence sans élever son courage. Elles le livrèrent tout entier à des influences ecclésiastiques qui exploitèrent pieusement sa conscience, comme d'autres avaient exploité sa légèreté... Il crut que la protection divine, que la sincérité de sa foi et la sainteté de ses desseins le dispensaient de toute sagesse humaine » (*H. de la R.*, VI, 409). Il « vieillit et mourut dans l'exil. Il entraîna son petit-fils, puni dans son berceau de la vétusté d'idées et de la légèreté d'esprit de son aïeul » (*M. P.*, II, 36).

De ses deux fils, l'un, le duc d'Angoulème, « était un de ces hommes médiocres d'esprit, excellents de cœur, modestes de prétentions, braves de sang-froid, dont on n'aurait jamais remarqué que les vertus s'ils n'étaient pas mis en scène par leur naissance dans des rôles trop élevés pour leurs qualités obscures. Il n'avait jamais eu de jeunesse ». Son extérieur ne plaidait guère en sa faveur : « Il portait dans les traits du visage et dans la contenance du corps je ne sais quelle empreinte de ces natures ébauchées et inintelligentes qu'on rencontre dans les hautes vallées des Alpes... Ses yeux clignotaient en regardant, comme un regard qui craint la lumière. Sa bouche avait des sourires convulsifs et à contresens de ses pensées. Sa tête branlait comme mal attachée sur le buste. Il marchait en se dandinant et en fixant ses yeux sur la pointe de ses pieds. Il balbutiait en parlant, il s'intimidait de tout hors d'une épée, car il était brave comme un soldat de naissance. Il aimait les camps, mais les hommes ne pouvaient l'aimer qu'à force de le connaître et de l'estimer » (*H. de la R.*, VI, 411). L'autre, le duc de Berry, brave, généreux, « aimait à manier les armes, les chevaux, les troupes, sans savoir les séduire... On le disait doué d'un esprit inculte » (*H. de la R.*, VI, 412).

Le duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe, avait « séparé sa cause et sa vie des Bourbons et de la branche aînée » (*H. de la R.*, I, 529). « Tantôt prince, tantôt citoyen, selon l'heure et le pays, il s'était rendu aussi acceptable à la liberté qu'à la couronne... Ses opinions voilées comme son âme et son origine ambiguë le rendaient aussi propre à servir qu'à rivaliser une restauration » (*H. de la R.*, I, 410). En attendant les événements, « il avait toujours une déférence pour le roi régnant et un sourire d'intelligence pour les oppositions » (*M. P.*, II, 37). La nature et l'art l'avaient doué de toutes les qualités qui « font un roi populaire, à

l'exception d'une seule, la grandeur » (*M. P.*, II, 38). Il était « d'une élocution facile, intarissable, qui ressemblait à l'éloquence autant que la conversation peut ressembler au discours » (*Rév. de 1848*, I, 10). Lors des « trois glorieuses », vint le moment où « il ne restait plus qu'à le proclamer. La chambre était prête, il n'y fallait plus... pour le prince, que la bienséance de l'ingratitude envers son souverain et son parent. » Et Lamartine d'ajouter : « Nous n'entrerons pas dans les détails de cet empiétement successif des marches du trône pendant les cinq jours qui précédèrent l'élection d'un faux titulaire par un faux parlement à une fausse royauté » (*H. de la R.*, VI, 408). Ailleurs, il blâme encore « la royauté pseudo-républicaine et pseudo-dynastique et la famille d'Orléans » (*C. F.*, XII, 239).

Dans la plus connue, peut-être, de ses *Nouvelles Méditations poétiques*, il impose silence aux « foibles mortels » qui oseraient s'attaquer à la mémoire de Bonaparte. Bonaparte ? Soit ! Mais pas Napoléon ! Sur celui-ci, la critique a le droit de s'exercer. Croyez bien qu'elle ne s'en privera pas.

Lorsque, interprète de ses compagnons d'armes, le maréchal Ney lui déclare, à Fontainebleau, que « pas une épée ne sortirait du fourreau pour servir une pensée qui serait le crime inutile et insensé d'une ambition désespérée contre la patrie », Napoléon fut foudroyé « et déconcerté... Il fallait à cet homme une armée entre la vérité et lui. Il ne combattait pas l'audace corps à corps » (*H. de la R.*, I, 241). Si Marie-Louise n'éprouvait pour lui qu'une affection tempérée, n'est-ce point parce qu'il « ne l'avait pas rassurée par ses premiers empressements ? Il y avait quelque chose d'irrespectueux et de violent jusque dans sa tendresse. Il blessait même ce qu'il caressait » (*H. de la R.*, I, 308). Il ne daignait pas lui écrire lui-même. Les lettres qu'elle recevait de lui étaient rédigées par « ses secrétaires intimes à qui il en inspirait négligemment le texte » (*H. de la R.*, I, 302). Il n'était pas plus tendre pour ses maîtresses. N'avait-il pas laissé, certaine fois, la comtesse Waleska se morfondre toute une nuit dans l'attente ? « Le désespoir même qui attendrit les autres hommes était rude et glacial chez lui » (*H. de la R.*, I, 317). Que restera-t-il de lui ? Un nom, et qui « ne signifie rien pour l'humanité que par lui-même ».

« Faux en institutions, car il remonte ; faux en politique, car il avilit ; faux en morale, car il corrompt ; faux en civilisation, car il opprime ; faux en diplomatie, car il isole ; il n'est vrai qu'en guerre, car il verse bien le sang humain... Son génie individuel est grand, mais c'est le génie du matérialisme. Son intelligence

est vaste et claire, mais c'est l'intelligence du calcul. Il compte, il pèse, il mesure, il ne sent pas, il n'aime pas, il ne compatit pas : il est statue plus qu'il n'est homme... Peu d'hommes ont été aussi pétris, mais pétris à froid. Tout est solide, rien ne bouillonne, rien ne s'émeut dans cette pensée. On sent cette nature métallique jusque dans son style... La France lui avait demandé de la renommée, il lui en a donné. Mais ce qu'elle lui doit, c'est surtout un grand bruit » (*H. de la R.*, I, 338-339).

Passons aux souverains étrangers.

Alexandre de Médicis « n'était pas méchant, mais ses mœurs étaient dépravées par l'amour; il fit de Florence le sérail de ses plaisirs; il corrompait ou séduisait les hommes ou les filles des plus illustres maisons de la capitale. Le vice le perdit » (*C. F.*, XXV, 277). Catherine et Marie de Médicis « régnèrent en France... leur règne fut le règne de quelques vices et de beaucoup de génie (*C. F.*, XXV, 286).

Charles-Albert avait un caractère « hésitant, repentant, puis récidivant, *extemporané*, enfin, pour me servir du mot latin » (*C. F.*, II, 39). Il fut « tour à tour complice ou proscripteur des révolutionnaires piémontais ». Il venait, vers 1822, de faire défection à la « cause italienne à Novare et de se réfugier à Paris... pour obtenir l'honneur de combattre en Espagne les carbonari qu'il venait de déserter à Turin, son pardon était au prix de cette palinodie; il le mérita bien pendant vingt ans d'un gouvernement asservi aux jésuites. En 1848, il se repentit de son repentir et alla mourir vaincu, on ne sait dans quel parti, en Portugal » (*C. F.*, XIII, 355). N'oublions point, enfin, le grand Frédéric (de Prusse), « ce Denys héroïque et pédantesque de la Prusse » (*C. F.*, II, 184).

LES HISTORIENS

Lamartine n'est pas plus tendre pour eux.

Hérodote « est le père du bon sens dans l'histoire, mais, de l'histoire, non » (*C. F.*, XVIII, 248). Plutarque « fit des portraits et non des tableaux; aucun lien ne groupe entre elles ses figures; tout est grand, mais tout est isolé. Il enseigne l'homme; l'histoire, nullement » (*Le Civil.*, I, 13). Suétone « excelle dans le récit des obscénités » (*C. F.*, XII, 67). Salluste? « Un historien admirable, mais un homme justement méprisé » (*C. F.*, VIII, 171). Saint-Simon, « Tacite inculte » (*C. F.*, II, 129), est « historien par hasard, moraliste par explosion, philosophe par colère, satirique

par humeur, vertueux par dégoût » (*C. F.*, II, 130). Bossuet « imite les prophètes hébraïques. Le français se moule au besoin, rude, âpre, disproportionné, colossal, fruste, sur le génie incorrect et démesuré de ce Michel-Ange de notre langue » (*C. F.*, II, 122). Montesquieu n'est, à tout prendre, qu' « un dissertateur érudit, ingénieux et systématique » (*Raphaël*, 153). Machiavel, cet « artiste en succès » (*C. F.*, IX, 283), « peut être considéré comme le créateur d'une histoire où les crimes politiques sont admirés et justifiés » (*C. F.*, XII, 67). Le style de Voltaire historien « ne dépasse jamais l'agrément et ne s'élève pas au sublime... Un livre de Thucydide poétise plus les événements et les hommes, une page de Tacite reflète plus d'éclairs sur l'abîme des caractères. On feuillette Voltaire, on grave Thucydide et Tacite dans sa mémoire » (*C. F.*, XXVIII, 225). Il est « sans profondeur dans les jugements, sans pathétique dans les sentiments, sans couleur et sans chaleur dans le récit » (*C. F.*, XXVIII, 270). Arrivons au XIX^e^ siècle, si riche en historiens de valeur : Macaulay « rédige plutôt qu'il ne grave les histoires de son pays... discute plus qu'il ne raconte, et instruit plus qu'il n'émeut ; il fait des systèmes dans l'histoire au lieu de faire des drames ; il s'adresse à l'esprit plutôt qu'au cœur ; il veut prouver au lieu de témoigner. Cette histoire raisonneuse et systématique n'aura que le second rang dans le récit des choses humaines : elle passera avec les systèmes, les sectes, les théories qu'elle représente » (*C. F.*, II, 21). Michelet, ce « Shakespeare du récit, introduit la comédie dans l'histoire » (*C. F.*, II, 298). Guizot excelle aux considérations théoriques qui plient les événements aux théories (*H. de la R.*, II, 206). Quant à Thiers, son histoire « est aussi remarquable par ce qu'elle contient que par ce qui lui manque. Ce qu'elle contient, c'est le sens commun transcendant des multitudes compris et rendu avec le génie de la clarté. Ce qui lui manque, c'est la philosophie, c'est la conscience, c'est la grande politique, c'est le génie de la morale publique... L'homme est dans cette histoire, Dieu n'y est pas. L'histoire de M. Thiers est un paysage sans ciel » (*C. F.*, VIII, 83). L'*Histoire de la Révolution* ? Une œuvre « dont le mérite était précisément d'être fausse » (*C. F.*, XII, 225) ; un livre « superficiel et jeune où rien n'est pesé, où rien n'est approfondi, où rien n'est senti, où rien n'est peint ». En maint endroit, il est « peintre de paysage plutôt que peintre d'histoire » (*C. F.*, VIII, 138). « Il écrit l'histoire nationale avec une plume arrachée au plumet d'un grenadier » (*C. F.*, VIII, 110). Il est prolixe. Là où « Tacite n'a qu'un mot, M. Thiers a cent pages » (*C. F.*,

VIII, 230). Son style n'est pas toujours à la hauteur des événements (*C. F.*, VIII, 27). Cet homme « tant doué par la nature sous le rapport de l'intelligence, de la justesse, de la délicatesse du coup d'œil, de l'aptitude à tout, de l'esprit, n'a pas été doué au même degré de la faculté d'exprimer, en écrivant, sa pensée » (*C. F.*, VIII, 315). Quand on vient de lire une page de Thucydide, de Tacite, de Bossuet, de Machiavel, de Montesquieu, « on croit descendre un peu trop l'échelle de l'art d'écrire en lisant les pages de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* » (*Id.*). Il n'a, en réalité, qu'un style : « Son style, c'est le nu. Nudité d'expression, nudité d'ornement, nudité de son, nudité de forme, nudité de prétention, nudité de couleurs, hélas ! et, trop souvent, nudité de grandiose dans la pensée » (*C. F.*, VIII, 319). Ajoutons que ses conceptions ne sont pas à l'abri de toute critique. Il ne professe qu'une religion : celle de l'homme d'État, « avec un esprit plus hautain que juste » (*C. F.*, VIII, 185). Sous l'apparente justesse des paroles, que de contradictions dans ses sophismes historiques ! (*Id.*) Il a des réflexions qui « sont au commencement d'un révolutionnaire, au milieu d'un royaliste, à la fin d'un philosophe : « Mais, ni au commencement, ni au milieu, ni à la fin, elles ne sont d'un homme d'État » (*C. F.*, VIII, 227). On peut noter chez lui bien des « faiblesses de situation ou de jugement » (*C. F.*, VII, 271). Il « a le culte du sabre plus que le culte de l'esprit » (*C. F.*, X, 344). Finissons par Carlyle, « esprit sectaire... et qui se complaît à marcher seul » (*Le Civil.*, II, 467).

LES FEMMES

Elles ont beaucoup aimé Lamartine. Le leur a-t-il rendu ? Rien n'est moins sûr ! Écoutez ce qu'il dit de quelques-unes d'entre elles.

Après avoir sévèrement jugé « Cornélie, cette mère des Gracques, qui élevait des conspirateurs contre le Sénat de Rome et qui les formait à la sédition, vertu des ambitions populaires » (*C. F.*, XIII, 8), il décoche, au passage, une impertinence à M^me^ de Maintenon, qui « avait l'amitié agréable, mais périlleuse » (*C. F.*, III, 149). « Sa destinée était moins un jeu du hasard qu'un chef-d'œuvre de calcul. A ce titre, les femmes vertueuses, mais insinuantes, qui se font de la considération même un moyen d'intrigue, en ont fait la sainte et la patronne de l'ambition. Les hommes n'ont pas de sympathie pour elle, car la passion ne fut pour rien dans sa capitulation avec le roi ; et si elle négocia si

longtemps, ce fut pour se rendre à plus haut prix aux désirs de celui qu'elle n'aima jamais » (*Le Civil.*, II, 68). « Son habile humilité assurait son empire » (*Id.*, p. 71). Il s'arrête un peu plus longtemps à Marie Stuart, « la plus belle, la plus faible, la plus entraînante et la plus entraînée des femmes ; créant sans cesse, par une irrésistible attraction autour d'elle, un tourbillon d'amour, d'ambition, de jalousie, où chacun de ses amants est tour à tour le motif, l'instrument, la victime d'un crime ; passant, comme l'Hélène grecque, des bras d'un époux assassiné dans les bras d'un époux assassin ; semant la guerre intestine, la guerre religieuse, la guerre étrangère sous tous ses pas et finissant par mourir en sainte, après avoir vécu en Clytemnestre, puis laissant une mémoire indécise » (*C. F.*, XXVI, 358). Les mêmes critiques deviennent plus acerbes encore quand il arrive à M^me^ Roland, « qui enflait un mari vulgaire du souffle de sa colère de femme contre une cour odieuse parce qu'elle ne s'ouvrait pas à sa vanité de parvenue... Son rôle n'a que la parodie de la véritable grandeur d'âme. Elle dicte à son mari de noires trahisons contre le roi qui l'a admis dans son ministère ; elle anime les Girondins, ses familiers, d'une haine implacable pour la reine, déjà si humiliée et menacée ; elle n'a nul respect pour cette victime, elle la désigne du doigt à la multitude des émeutes. Elle n'est plus ni femme, ni mère, ni Française. Elle se pose en Némésis à la porte des tours du Temple, après que la reine y gémit sur son époux, sur ses enfants, sur elle-même, entre le trône et l'échafaud. Le stoïcisme ostentatoire de l'implacabilité tue, à mes yeux, une femme dans ce tribun de femme » (*C. F.*, XIII, 9). Mêmes restrictions en ce qui concerne Charlotte Corday, « cette héroïque et cependant sinistre figure » (*C. F.*, IX, 98), aussi antipathique que possible, car « le cœur manque à ce buste de femme politique » (*C. F.*, IX, 9). M^me^ de Warens « était une idole adorable, mais cette idole avait été souillée. Elle révélait elle-même le culte qu'une âme neuve et amoureuse lui rendait. Les amours de ce jeune homme et de cette femme sont une page de *Daphnis et Chloé* arrachée du livre et retrouvée tachée et salie sur le lit d'une courtisane » (*Raphaël*, III).

Quant à M^me^ de Genlis, « jamais femme ne confondit si bien en elle l'intrigue et la vertu, et n'associa une situation plus suspecte à des préceptes plus austères. Odieuse à la mère, favorite du père, mentor des enfants, à la fois démocrate et amie du prince, ses élèves sortirent de ses leçons pétris de la double argile du prince et du citoyen. Elle façonna leur âme sur la sienne. Elle leur

donna beaucoup de lumières, beaucoup de principes, beaucoup de calcul » (*C. F.*, XIII, 35). Ailleurs, il la définit une « femme qui savait recouvrir du vernis de la bienséance et de la vertu les astuces d'ambition et les hypocrisies du cœur » (*H. de la R.*, VI, 392).

M^me^ de Staël « n'était pas belle » (*C. F.*, IX, 110). Sa figure, « à quatorze ans, inspirait déjà plus d'étonnement que d'attrait... Ses yeux... supportaient le regard avec trop de fermeté pour une jeune fille... Son front était large, carré, un peu trop haut..., son nez, régulier, mais large comme celui des fils de l'Helvétie, où la grasse fécondité du sol donne à la charpente du visage humain, comme à celle des bœufs de ses pâturages, un peu plus de matière et de solidité qu'il ne convient à la délicatesse des traits..., le contour des lèvres épaisses était éloquent..., le menton était trop accentué et trop lourd pour un visage de femme, le cou, gros et court... Des bras arrondis, charnus, rappelaient la vigueur paysannesque des montagnards de sa patrie ; la gorge était riche ; la taille massive, sans flexibilité, sans affaissement, avait trop d'aplomb pour le poids d'une femme ; sa stature courte et virile ne donnait ni élégance ni noblesse de race à sa personne » (*C. F.*, XXVI, 98-99). Somme toute, « génie à deux sexes, un pour penser, un pour aimer » (*N. C.*, 270).

Sophie Gay, qui « semblait défier la bienséance comme elle avait défié l'échafaud » (*C. F.*, I, 114), « n'avait qu'une imperfection : elle riait trop » (*C. F.*, I, 111). Devenue M^me^ de Girardin, elle regrettait, en 1848, la Restauration : « On est toujours du gouvernement où l'on fut belle » (*C. F.*, I, 148). Au demeurant, réservant ses fureurs à ceux qu'elle aimait : « On était plus sûr de sa sincérité en éprouvant ses douces colères » (*C. F.*, I, 153).

La comtesse d'Albany était, vers 1820, « une petite femme dont la taille, un peu affaissée sous son poids, avait perdu toute légèreté et toute élégance. Les traits de son visage, trop arrondi et trop obtus aussi, ne conservaient aucunes lignes pures de beauté idéale » (*C. F.*, II, 79). « Par son extérieur, elle attristait, mais n'étonnait pas » (*C. F.*, XXVII, 143).

« Languissante, dégoûtée, capricieuse comme une malade, M^me^ de Montcalm recherchait plutôt les hommes politiques que les esprits « littéraires, ou plutôt elle ne recherchait, en réalité, personne... » (*C. F.*, IX, 44).

La duchesse de Dino était « belle et morne comme une étoile du ciel d'Ossian » (*H. de la R.*, II, 217).

M^me^ George Sand ? « Une femme qui a perdu son sexe dans le

métier du génie, comme les héroïnes du Tasse » (*C. F.*, I, 153).

Par une sienne parente, il avait beaucoup entendu parler de M^me^ Récamier avant qu'il ait eu l'honneur de lui être présenté à l'Abbaye-aux-Bois. Déjà, il connaissait « tous les détails de l'intérieur de Clichy, cette Paphos de cette divinité, ce sanctuaire où toute l'Europe élégante de 1800 allait s'enivrer de la vue de Juliette; son visage, ses expressions, ses formes, ses costumes, ses poses, ses langueurs, ses évanouissements pittoresques à une certaine heure de la soirée, où elle défaillait entre les bras de ses femmes, où on l'emportait toute vêtue sur son lit antique, où elle revenait à elle au parfum des eaux de senteur ruisselant sur ses blonds cheveux dénoués, et où les convives de la soirée défilaient ravis devant tant de charmes, attendris par tant de défaillances, mignardises de l'adolescence, de l'amour et de la mort » (*C. F.*, IX, 11). Il sait qu'elle ne pardonnait pas à Bonaparte « l'indifférence de l'homme qui décernait alors d'un coup d'œil la célébrité ou la faveur... : le défaut d'attention est une négligence que la beauté pardonne difficilement au pouvoir » (*C. F.*, IX, 101). Il n'ignore rien de « la liaison mystérieuse et platonique » qui l'unissait à Chateaubriand, sans la mettre à l'abri de « légèretés épisodiques » (*C. F.*, XXVIII, 81). Il se plaît à évoquer « ces rencontres concertées ou accidentelles... Pendant la messe, dans l'église aristocratique de Saint-Thomas-d'Aquin. M. de Chateaubriand se plaçait derrière le prie-Dieu de M^me^ de Récamier, et, dans le moment où le prêtre, élevant l'hostie, fait courber le front des fidèles devant le symbole du sacrifice, il adressait à mi-voix à sa belle voisine les plus ardentes déclarations de son admiration et de son amour » (*C. F.*, XXVIII, 81). Elle avait inspiré bien des passions, depuis Mathieu de Montmorency, « trop amant pour être pieux, trop pieux pour être amant,... un pied dans la sacristie, un pied dans le boudoir » (*C. F.*, IX, 91), à M. de Barante, « jeune homme alors très distingué par M^me^ de Staël » (*C. F.*, IX, 109), au duc de Rohan, « dévotion élégante » (*C. F.*, IX, 131), à Ballanche, qui « n'avait rien reçu de la nature pour séduire et pour attacher... d'extérieur disgracieux, d'un visage difforme, d'un langage embarrassé, d'une timidité enfantine, d'une simplicité d'esprit qui allait jusqu'à la naïveté » (*C. F.*, IX, 122). « Sa beauté était remarquable », mais « son esprit, ordinaire » (*C. F.*, IX, 68), « son âme, platonique » (*C. F.*, IX, 138). « Elle ne fut ni un événement, ni un personnage, ni un grand fait, ni une grande idée, ni même un grand talent » (*C. F*, IX, 7). « Pas assez femme et trop déesse... elle fut statue et jamais amante » (*C. F.*).

QUELQUES PORTRAITS

Combien de portraits qui n'entrent pas dans les cadres précédents et que nous nous garderions bien d'oublier! Voici « M. M(ounier), un de ces esprits qui n'ont point de jeunesse, qui naissent mûrs et qui meurent jeunes » (*Raphaël*, 156); M. de Champagny, « ombre d'administration dans une ombre d'empire » (*H. de la R.*, I, 304); les princes de la maison de Condé, « ou surannés ou nuls, relégués avec quelques vieillards et quelques femmes dans leur cour posthume » (*H. de la R.*, IV, 170); le comte J. de Thiard, « ayant tour à tour combattu la république comme émigré, servi le despotisme comme courtisan de l'empereur, salué et abandonné la Restauration à son retour, et servant maintenant la conspiration contre les Bourbons » (*H. de la R.*, V, 308); M. D(idot), « homme d'une figure précise et commerciale » (*Raphaël*, 179); M. de Staël, le fils, « honnête homme de l'école un peu empesée de son grand-père M. Necker » (*M. P.*, I, 94); le général Neiperg et les « enfants innommés » qui s'ébattaient autour de lui (*M. P.*, I, 193); ce vieux militaire pour qui « toute la gloire humaine se résumait dans une baïonnette » (*M. P.*, I, 96); M^me^ de Villars, qui était « d'un caractère plus viril qu'un homme et plus énergique qu'un héros, mais aussi plus actif, plus dominateur et plus impétueux qu'une bourrasque » (*N. C.*, 81); le marquis de Saint-Huruge, « agité et agitateur. Du mouvement pour du mouvement, du bruit pour du bruit, voilà tout » (*N. C.*, 71); l'abbé Sigorgne, qui « avait été toujours du monde le soir, tout en étant de la science et de l'Église le matin » (*N. C.*, 97); Cromwell, dont la « figure sans distinction dans les traits tenait à la fois du paysan, du soldat et du prêtre... Sa taille était moyenne, son buste carré, ses membres robustes, sa démarche pesante et mal assurée, son front large et bombé, ses yeux bleus, son nez proéminent, partageant irrégulièrement son visage, incliné irrégulièrement à gauche, gros et coloré vers les narines, de ces rougeurs suspectes qu'on reproche aux buveurs, mais qui ne révélaient chez Cromwell que l'âcreté d'un sang trop échauffé par le fanatisme, ses lèvres trop fendues, trop épaisses et grossièrement modelées, n'indiquaient ni la finesse d'intelligence, ni la délicatesse de sentiment, ni la volubilité de paroles nécessaire à l'éloquence... » (*Le Civil.*, II, 510); M. de Lamennais : « un petit homme presque imperceptible, ou plutôt une flamme que le vent de sa propre inquiétude chassait d'un point de sa

chambre à l'autre, comme un de ces feux phosphoriques qui flottent sur l'herbe des cimetières et que les paysans prennent pour l'âme des trépassés. Il était non pas vêtu, mais couvert d'une redingote sordide, dont les basques étirées de vétusté battaient ses pantoufles; il regardait obliquement, il ricanait sans cesse, il parlait avec une volubilité intarissable » (*C. F.*, II, 270). Son « extérieur était celui d'un séminariste enragé de théologie, plutôt que d'un saint nourri d'une piété tolérante. Il paraissait plus haineux que sensible. Son costume de prêtre étriqué ne relevait pas son extérieur. Ses gros souliers, ses bas de laine noire mal étirés sur ses jambes grêles, sa redingote étroite et râpée suivait et dessinait la charpente de ses côtes. Sa tête, constamment penchée en avant et un peu de côté, s'harmonisait bien avec son regard mobile et indirect. Il était de la taille d'un enfant de chœur, petit, maigre, chancelant sur ses pieds. Une ébauche d'homme » (*C. F.*, XXIV, 806). « L'inconstance et la versatilité étaient le caractère de M. de Lamennais, toujours prêt à maudire ce qu'il avait adoré, à adorer ce qu'il avait maudit » (*L. par lui-même*, 264).

Voici, après Ballanche, le « dieu Terme » de son salon, Balzac, dont « l'extérieur était aussi inculte que son génie. C'était la figure d'un élément : grosse tête, cheveux épars sur son collet et sur ses joues comme une crinière que le ciseau n'émondait jamais, traits obtus, lèvres épaisses, œil doux, mais de flamme, costume qui jurait avec toute élégance, habit étriqué sur un corps colossal, gilet débraillé, linge de gros chanvre, bas bleus, souliers qui creusaient le tapis, apparence d'un écolier en vacances qui a grandi pendant l'année et dont la taille fait éclater les vêtements » (*C. F.*, II, 297). Il était « gros, épais, carré par la base et les épaules; le cou, la poitrine, le corps, les cuisses, les membres puissants... Ses bras courts gesticulaient avec aisance... sa voix était retentissante de l'énergie un peu sauvage de ses poumons... ses jambes, sur lesquelles il se dandinait un peu, portaient lestement son buste; ses mains grasses et larges exprimaient en s'agitant toute sa pensée » (*C. F.*, XVIII, 282). Voici M. Thiers, « petit homme taillé en force par la nature, dispos, d'aplomb sur tous ses membres... Peut-être, comme homme du Midi, avait-il seulement un sentiment un peu trop ensoleillé de ses forces. La modestie est une vertu du Nord ou un fruit exquis de l'éducation. Il parlait le premier, il parlait le dernier, et n'écoutait pas les répliques » (*C. F.*, II, 301). Voici Béranger, « un petit vieillard sans distinction au premier coup d'œil... Il portait le costume d'un

Alcinoüs rustique... des souliers noués par un fil de cuir, à fortes semelles sonores dont j'aimais tant le bruit sourd... des bas gris ou bleus de filosèle, souvent mouchetés d'une tache entre le soulier et le pantalon... un gilet d'indienne propre, mais commun, un peu débraillé sur sa large poitrine, et laissant voir un linge blanc, mais grossier... une redingote de drap grisâtre, dont le tissu râpé montrait le fil sur les coudes et dont les basques inégalement pendantes battaient très bas ses jambes à chaque pas sur le pavé. Enfin, un chapeau de feutre gris laissant passer quelques boucles de cheveux incultes, complétait ce costume » (*C. F.*, IV, 166).

Voici Alfieri : « Sa taille était gigantesque comme sa prétention. Ses traits correspondaient à cette majesté du corps... un tour de visage maigre et dur; des cheveux touffus et longs, couleur de feu... Sa physionomie avait quelque chose de sauvage, qui étonnait, mais n'attirait pas... » Il « n'avait ni charme, ni grâce, ni douceur; on l'aimait par surprise, on continuait de l'aimer par crainte; on se figurait que la force de ses traits était une marque de la force de son génie, et que ce génie était démesuré comme son corps... Ce génie n'était qu'imaginaire; on n'osait pas en douter tout haut, on se résignait tout bas à son erreur » (*C. F.*, XVII, 146). Voici Humboldt et « sa figure éminemment prussienne » (*C. F.*, XIX, 259). Voici M. de Narbonne, « homme modeste, timide, ayant peur du son de sa propre voix » (*C. F.*, XXI, 193). Voici « M. Sainte-Beuve... qui aurait été le plus agréable des amis s'il n'avait pas eu les humeurs et les susceptibilités d'une sensitive » (*C. F.*, IX, 143); « le sauvage Sainte-Beuve » qui, en 1860, « écrit, dans une retraite de faubourg qu'il a refermée jeune sur lui, des critiques » où « il étudie l'envers des événements et des hommes, en se moquant souvent de *l'endroit* » (*C. F.*, IX, 238). Voici « M. Droz, auteur d'ouvrages bien intentionnés et d'un talent secondaire » (*A. de Lamartine par lui-même*, p. 273). Voici Brifaut, « esprit gâté par des succès précoces et par des femmes de cour, qui était devenu morose et grondeur contre le siècle » (*C. F.*, IX, 236).

POUR LES JOURS OU « LA FRANCE S'ENNUIE »

Continuons notre promenade dans ces Champs-Élysées de la littérature que représente le *Cours familier*, flanqué des *Mémoires politiques* et de l'*Histoire de la Restauration*.

LES AMIS

L. de Vignet avait « un feu terne et un peu oblique dans l'œil » (*C. F.*, II, 237). Il « y avait toujours une certaine demi-ombre sur son âme; c'était un homme nocturne, si l'on peut ainsi parler : nous étions des hommes de lumière » (*C. F.*, II, 298), qui le croyaient « appelé à quelque sinistre vocation » (*N. C.*, 382), et ne goûtaient guère son « caractère acide alors et sauvage » (*N. C.*, 388). « Il changea beaucoup et souvent à son avantage » (*M. I.*, 89). Quant à de Virieu, « c'était une tête blonde et bouclée du Nord avec un front proéminent et sculpté à grandes bosses comme par le pouce de Michel-Ange. On y lisait plus de puissances diverses que de régularité et d'harmonie dans ces nombreuses facultés... Son esprit était si vaste, si plein, si disponible, qu'il était pour ainsi dire débordant et embarrassé d'un trop grand nombre de ses aptitudes, stérilisé par l'excès même de fécondité... Il balbutiait et bégayait dans son enfance... Son esprit était rarement où un voulait le conduire... Il épousa... une jeune personne dont la grâce modeste, la vertu et l'attachement passionné ensevelirent pour jamais sa vie dans l'obscurité d'une félicité domestique. Son esprit si supérieur ne faiblit pas, mais il s'abattit du nuage sur le le sol » (*Les Confidences*, 371-375). M. de Marcellus, dans ses dernières années, traduisait le poème de décadence de Nonnos, le poète égyptien du IVe siècle,... « débauche d'érudition dont il s'excuse avec raison, et dont rien ne peut l'excuser que son loisir, ce beau et pénible travail ne pouvant servir que quelques curieux de l'Académie des Inscriptions » (*C. F.*, XIII, 372), « travail obstiné, mais malheureux » (*C. F.*, XIV, 51). M. de Genoude « avait l'infaillibilité de la menace contre tous et contre tout... Ce n'était plus un homme, c'était un système » (*Révol. de 1848*, I, 22).

LES ANCIENS MAITRES

Lamartine ne les oublie pas non plus.

La pension Pupier était « beaucoup plus semblable à une maison de commerce qu'à une institution d'éducation » (*M. I.*, 51). Mlle Pupier n'était ni jolie ni laide, elle n'avait l'air ni méchant ni bon. On voyait que la soupe était son affaire et l'économie sa vertu » (*Id.*). Des associés, l'un, M. Philippe, « en sa qualité de propriétaire, venait de temps en temps punir et même battre les

élèves récalcitrants » (*M. I.*, 52). Un jour que l'un d'eux lui avait tenu tête, un cri terrible appela... les domestiques de la cuisine au secours du maître. Trois ou quatre cuisiniers ou marmitons, armés comme des bourreaux antiques... le jetèrent dans la rue, où il devint ce que la pluie et le soleil voulurent. La maison retentit des cris des femmes prenant parti pour le féroce pédagogue contre l'audacieux martyr, et soignant ses blessures » (*M. I.*, 55).

A cette triste école, où les « divertissements étaient sans joie, sans délicatesse et sans humanité » (*M. I.*, 56), succéda le collège de Belley. Le supérieur ? « Ce n'était point un homme de premier mérite, mais de première vertu. » Les professeurs ? Le père Wrintz « se nourrissait d'illusions tendres et féminines. Notre imagination l'aimait, mais elle avait un peu pitié. Il est resté tel dans sa maturité... Il est monté depuis au paradis des innocents où nous le retrouverons enfant encore » (*M. I.*, 79). Un autre père « était certainement un brave homme, mais le plus désagréable des honnêtes gens... Sa figure était repoussante... Sa bouche, qui ne riait jamais, n'avait qu'un sourire sardonique, amer... il ne nous parlait qu'avec aigreur » (*M. I.*, 81) ; le père Varlet « avait l'austérité de foi et la physionomie de son pays[1]... Sa conscience, sans cesse et scrupuleusement examinée, était « son seul horizon ; le monde extérieur n'existait pas pour lui ; sa piété toute littérale n'avait ni épanchement, ni onction, ni jouissance (*C. F.*, IV, 397). Dans ses promenades estivales, « on voyait sa tête découverte, prématurément chauve, fumer de zèle plus que de chaleur au soleil » (*C. F.*, IV., 398). Quant au père Riquet, il « n'était nullement, comme le père Varlet, un « cénobite pétrifié dans sa cellule par son austère piété ou comme le limaçon fossile dans sa coquille ». Un seul défaut, d'ordre littéraire : « il y avait un peu d'efféminations dans son goût et de fleurs dans son style. Il y a un genre d'ornementation gothique qu'on appelle le gothique fleuri : le style du père Riquet était du français fleuri » (*C. F.*, IV, 412).

LES ARTISTES

Ils ont peu retenu l'attention de Lamartine. Assez, toutefois, pour qu'il parle d'eux avec une honnête liberté.

Des peintres, il retient les Carrache « décorateurs indifférents

1. Le pays de Calvin.

de l'Olympe ou du Paradis » (*C. F.*, VI, 420) ; « Vélasquez et Murillo, faisant leurs tableaux à l'image de leur pays, avec des chevaliers et des moines sur la terre et des houris célestes dans leur paradis chrétien » ; « Rubens, moins peintre que décorateur sublime, Michel-Ange flamand, romancier historique qui fait de l'histoire avec de la fable, et qui descend de l'Empyrée des dieux à la cour des princes et de la cour des princes au Calvaire de la descente de Croix, avec la souplesse et l'indifférence d'un génie indifférent, mais universel » (*C. F.*, VI, 421). A un autre endroit, il revient sur David et sur ses « tableaux froids et automatiques », qui « avait un pinceau » et « qui n'avait pas d'âme » (*C. F.*, VI., 422).

La peinture devint :

« Fastueuse et vide avec Lebrun, ce décorateur de l'orgueil de Louis XIV...

« Correcte, romaine et guindée comme un squelette en attitude avec David, sous la République...

« Militaire, triomphale, éclatante et monotone, alignée comme les uniformes d'une armée en revue, sous l'Empire » (*C. F.*, VI, 422).

Il veut bien, parmi les sculpteurs, accorder du génie à « Michel-Ange, plus païen que chrétien dans ses œuvres » (*C. F.*, VI, 420), et dont il déclare que ce « n'est qu'un prodige de la nature : il n'est pas une école » (*C. F.*, VI, 415). Moins heureux, David « avait confondu dans ses œuvres la matière avec l'âme. Il cherchait dans la masse corporelle le symptôme et l'indice de l'intelligence. Il grossissait l'homme au lieu de le grandir... Chateaubriand, Hugo, Balzac devenaient », sous son ciseau, « des éléphants humains dignes de l'Inde, la finesse et la délicatesse des lignes disparaissaient sous cette exagération colossale. Chaque ride de la figure était un abîme creusé par la pensée. Ce matérialisme des lignes nuisait à la vérité et à la ressemblance. Les têtes de taureaux ne sont pas des têtes d'aigles » (*C. F.*, XVIII, 288).

LES CORPS CONSTITUÉS

Considérons d'abord les sénateurs nommés par Napoléon; rappelons-nous leurs discussions avec le représentant des Bourbons, « puérilités dogmatiques d'un corps qui ne représentait rien et d'un ministère qui ne représentait que des ombres » (*H. de la R.*, II, 57); n'étaient-ils pas « accoutumés à suivre les obsèques de tant

de gouvernements, et à se tourner les premiers au soleil levant de toutes les faveurs et de toutes les servilités »? (*H. de la R.*, IV, 121).

Qu'étaient les doctrinaires? Un parti « imperceptible par le nombre, puissant par le talent, incapable de supporter longtemps la retraite ou l'inaction, bonapartiste avant 1814, royaliste en 1814, libéral sous M. Decazes, mécontent de sa chute, se prêtant à tout sans se livrer à rien, et s'offrant aux deux partis avec une réserve habile pour les dominer l'un par l'autre et pour grandir de leurs divisions « (*H. de la R.*, V, 195), ayant pour organe le Courrier, qui participait déjà de la gravité dogmatique, de la hauteur et du dédain, caractères de cette école » (*H. de la R.*, V, 114).

LES SALONS

Citons, entre autres, celui de la duchesse de Trémoille, « un peu âpre et revêche d'ancienne cour de Versailles » (*C. F.*, IX, 44); le salon compassé de M^me^ Récamier offrait un peu au regard la symétrie et la froideur d'une Académie qui tiendrait séance dans un monastère » (*C. F.*, IX, 56).

LES INSTITUTIONS

Elles sont représentées par « l'École polytechnique qui produit d'excellents outils et peu d'hommes complets » (*C. F.*, X, 234); rappelons-nous, d'ailleurs, que nous nous acharnons... à attendre des « légions de grands hommes par l'instruction obligatoire. J'attends plutôt les grands hommes par nécessité. Ce n'est pas la politique qui enfante le génie, c'est la nature » (*C. F.*, XXVI, 6).

« Je n'aime pas l'institut des Jésuites. Élevé dans leur sein, je savais discerner, dès cette époque, l'esprit de séduction, d'orgueil et de domination qui se cache ou qui se révèle à propos dans leur politique, et qui, en immolant chaque membre au corps et en confondant ce corps avec la religion, se substitue habilement à Dieu même et aspire à donner à une secte surannée le gouvernement des consciences et la monarchie universelle de la conscience humaine » (*Les Confidences*, p. 133).

LES PEUPLES

Lamartine n'éprouve qu'une sympathie modérée pour les Américains du Nord : « Leur éloquence est le débat de leur assemblée publique, où ils portent la rudesse de leurs mœurs violentes et où les brutalités du geste et du poing fermé suppléent à ces belles violences morales que les grands orateurs de l'Europe... exercent à l'aide de la persuasion. Leurs journaux ne sont que des recueils d'annonces, de charlatanismes recommandés par les *Barnums* de la presse... leurs salons se tiennent dans les hôtelleries ; leurs cercles d'hommes... ne sont que des clubs de trafiquants acharnés... L'art d'être désagréable est leur seconde nature... L'histoire ne présente pas une physionomie de peuple pareil à celui-là : fierté, froideur, correction des traits, mécanisme des gestes, tabac mâché dans la bouche, crachoir sous les pieds, jambes étendues contre les jambages de la cheminée ou repliées sur la cuisse sans souci des bienséances,... accent bref, monotone, impérieux, personnalité dédaigneuse empreinte dans tous les traits : voilà un de ces autocrates de l'or... Voilà l'Américain du Nord, voilà l'air du pays : l'orgueil de ce qui lui manque ! » (*C. F.*, XX, 111). Comment pourrait-il y avoir une littérature « dans un tel pays, exclusivement adonné aux intérêts matériels... où il n'y a ni spiritualisme, ni philosophie, ni histoire, ni poésie, ni éducation nationale ? » (*C. F.*, V, 112.)

QUELQUES CHANSONS

Des commentateurs du poète, lequel fait allusion à son talent de chansonnier ? A notre connaissance, un seul, Émile Chasles[1]. Après avoir évoqué le souvenir de l'oncle bavard, de l'oncle abbé, « qui portait le costume laïque, qui avait pour mobilier une panoplie, pour amis intimes des chiens de chasse et pour bréviaire habituel un Voltaire », de « quelques hommes revenus de Paris, rompus au monde, riches de souvenirs et d'anecdotes », notre auteur d'ajouter : « Aucun de ces hommes... ne peut avoir de prise sur le génie indépendant de l'héritier de la famille. La seule action que la société de la fin du XVIII^e^ siècle exerça un jour sur sa pensée fut de lui inspirer quelques vers aimables, que nous appellerions aujourd'hui des vers gaulois ».

1. Émile Chasles, *Lamartine*, p. 11, in-8°, Paris, 1869.

« Le fait est demeuré presque secret, parce que Lamartine a voulu l'oublier, mais il est exact. »

Au XVIII[e] siècle, on trouvait dans toutes les bibliothèques les œuvres de Sénecé, « poète du pays... Conteur charmant que Laharpe a signalé comme un modèle dans un genre secondaire ». Il avait de nombreux disciples en Bourgogne, entre autres « M. Trambly, qui saisissait habilement la forme et le rythme de son maître.

« Un jour, Lamartine adresse à M. Trambly un dizain écrit de même style. Il avait remarqué que l'ancienne demeure de Sénecé était occupée par un homme fort étranger à la poésie. Ce fut l'occasion de la petite pièce suivante :

M. TRAMBLY.

De Sénecé, l'ombre aimable et gentille
Dans ce château, par sa lyre ennobli,
Revient un jour des rives de l'oubli :
Le sombre ennui la reçut à la grille.
Lors il s'enfuit... Puis se tournant devers
L'humble ermitage où, malgré cent hivers,
Dans tes chansons, sa verve encor pétille,
Avec surprise, il écoute tes vers.
— Holà ! dit-il, reconnaissant ces vers,
Mon héritier n'est pas de ma famille.

« Quand on rappelait à Lamartine qu'il avait écrit deux ou trois cahiers de vers semblables, il souriait et ne regrettait pas de les avoir brûlés. »

Comme toujours, quelques-uns ont échappé à l'autodafé. Tels ceux sur le duc de Rohan, futur cardinal, qui, entre deux oraisons, soignait sa chevelure :

Bon royaliste et bon chrétien,
Fidèle au roi comme à l'Église,
Je demande au Ciel pour tout bien
Que jamais rien ne le défrise[1].

De même, dans l'*Album de Saint-Point*[2], que de vers à l'emporte-pièce, depuis ceux sur Auger :

Dût le pédant Auger en faire la grimace !
. . . . . .
Alors qu'aux yeux d'Auger c'était chose divine
Que de chanter en vers *virus*, *bubon*, *vaccine*[3] !

1. Ch. Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*, p. 285, in-18, Paris, 1885.
2. Renée de Brimont, *L'Album de Saint-Point* ou *Lamartine fantaisiste*, in-8°, Paris, 1923.
3. Epître I, p. 13-14. La première fois que Lamartine s'était présenté à l'Académie,

jusqu'à ceux sur un certain M. de Labouïsse[1] :

M. de Labouïsse est un sujet cynique,
Ses amours conjugaux m'ont toujours réjoui.
Aussi comme à Lyon vous l'avez accueilli !
Couronnes de lauriers et couronnes de roses
Se disputaient son front couvert d'apothéoses.
Couronnes de chardon auraient fait encor mieux.
. . . . . .
... Dans votre pays il est force confrères
Qui chantent leurs papas, leurs oncles ou leurs mères,
Et sitôt qu'un couplet avec effort rimé
A couru, chanté faux dans le cercle charmé,
Messieurs les rédacteurs de vos plates gazettes
Couronnent l'écolier du laurier des poètes...

en passant par Berchoux,

Qui prend l'accent des dieux pour célébrer les choux[2]...

et par

... ce grand M. Deloy
Qui dans ses feuilletons s'occupait tant de moi ?
Il allait à la gloire en remontant le Rhône,
Se serait-il noyé dans les eaux de la Saône ?
Je n'entends plus parler de ces jours immortels
Que ses vers embrions promettaient tels et tels,
Son journal est défunt ; sa muse est-elle feue ?
Il tirait joliment la rime par la queue[3] !...

Auger avait fait campagne contre lui. Cf., à ce sujet : L. Barthou, *L'Election de Lamartine à l'Académie française*, (documents inédits), *Revue de Paris*, 15 septembre 1916, p 300-323 ; A. Chesnier du Chesne, *La Candidature de Lamartine à l'Académie en 1824*, *Mercure de France*, p. 287-304, t. CCC, 1er mars 1934 ; R. Doumic, *Lamartine intime de 1820 à 1830* (lettres inédites), *Revue des deux Mondes*, 15 septembre 1907. On peut se demander s'ils ne sont pas de Lamartine, ces vers, cités par M. A. Chesnier du Chesne, qu'à la même époque un auteur anonyme publie chez Urbain Canel, l'éditeur des *Nouvelles Méditations* :

Le jour où tout à coup Droz fut mis en lumière,
Où lui-même étonné de ses honneurs si prompts,
Il eut, en déjeunant, gagné ses éperons,
Dieu sait que de propos, de satires amères
Lui firent expier ses lauriers éphémères.

Auger, académicien, membre de la société *La Fourchette* « dont tous les convives ont promis de s'aider pour passer de la table de leurs repas aux fauteuils du Palais Mazarin » (A. Chesnier du Chesne), est un des « trois ou quatre intrigans actifs et rusés » dont se plaint le plus Lamartine dans ses lettres à sa mère.

1. Épitre II, p. 23.

2. Épitre III, p. 31.

3. *Épitre* V, p. 57. D'après M. E. Vial, conservateur du musée Gadagne, à Lyon, qui a eu la bonté de nous envoyer une note à ce sujet, ce personnage n'est autre qu'Aimé de Loy (1798-1834).

« Cet écrivain, à la fois juriste, journaliste, poète et romancier, habita Strasbourg, Paris, Toulouse, le Brésil, revint à Paris en 1824 et se fixa à Lyon en 1825 ou 1826. Il y fut rédacteur à l'*Indépendant*, le journal de Jérôme Morin, publia ses *Préludes*

pour finir par Xavier de Maistre :

> ... l'auteur du *Lépreux* et du joli *Voyage*
> Pour qui son seul fauteuil fut le seul équipage.
> C'est un fort bon enfant, enfant à cheveux gris,
> Qui n'a rien oublié, mais qui n'a rien appris,
> Son esprit est toujours à la première page [1].

Péché de jeunesse, dira-t-on peut-être en faisant observer que l'*Album poétique* date de 1826-1827. Mais alors comment expliquer la rechute de 1862 ? Prié à dîner, pour le même soir, par Lamartine et par la princesse Mathilde, le chansonnier Nadaud n'hésite pas. Il vole au secours du succès. A l'homme politique dont s'était détournée la faveur populaire, il préfère la cousine de l'empereur. Il s'imagine que le vieux « lion couché » ne saurait plus rugir. Il avait compté sans son hôte. Le lendemain, ces vers vengeurs couraient dans tout Paris :

> Ce soir, le vaincu de Pharsale
> M'offrait un dîner d'un écu,
> Le vin est bleu, la nappe est sale,
> Je n'irai pas chez le vaincu.
> Mais que la cousine d'Auguste
> M'invite en sa noble maison,
> J'accours, j'arrive à l'heure juste !
> Chansonnier, vous avez raison [2] !

* * *

Dans ces citations, que de sujets de « méditations » !

Les causes de certaines exécutions sommaires n'apparaissent que trop clairement. Lamartine n'avait jamais digéré l'affront que Louis-Philippe, alors duc d'Orléans, lui avait jadis infligé,

poétiques en 1827 et quitta Lyon pour y revenir en 1830. Il ouvrit ensuite un Cours de Droit à Douai, rédigea le *Mercure Ségusien* à Saint-Étienne, le *Mémorial de la Scarpe* à Douai, vint reprendre son journal à Saint-Étienne et y fonda la *Revue de Saint-Étienne*. C'était un ami de Coignet (ami lui-même de Marceline Desbordes-Valmore), lequel Coignet l'avait introduit dans la presse stéphanoise. Après une existence agitée et désordonnée de bohème, il mourut d'une fièvre cérébrale. »

Cette notice est extraite du volume que M. E. Vial a publié sur *Marceline Desbordes-Valmore et ses amis* (Paris, 1923, *La Connaissance*, p. 105) et où l'on trouve encore quelques références lyonnaises, d'une part, et, de l'autre, l'indication d'un ouvrage de Boyer d'Agen : *Les amitiés littéraires de Marceline Desbordes-Valmore*, Paris, 1922.

1. *Épitre* VI, p. 63.

2. Cette cruelle parodie des *Deux Gendarmes* fut reproduite, en novembre 1862, par le *Figaro*. « Nadaud en fut bouleversé. La lettre qu'il implore de Lamartine parut dans les journaux de Paris. Le *Journal de Saône-et-Loire* la reproduit dans son numéro du 12 novembre. » (Alphonse de Lamartine, *Lettres inédites. Revue de Paris*, p. 80, n° 9, 1er mai 1934).

lors d'une fête donnée aux Tuileries en l'honneur de Charles X [1]. Il nourrissait encore contre lui deux griefs : le premier, d'avoir refusé, certain jour, de lui ouvrir sa bourse [2]; le second, d'avoir inspiré, de l'exil, un « atroce pamphlet » où se trouvaient dénaturées les mesures que, comme Président de la République, il avait été amené à prendre pour protéger la vie et les biens de la famille royale [3]. Il ne pouvait pardonner à « Chateau » ni ses manières distantes [4], ni les malicieuses allusions des *Mémoires d'Outre-Tombe* [5], ni le sobriquet décoché par *René* à l'auteur de *Jocelyn* [6]. Lally-Tollendal et Fontanes avaient osé faire la cour, avant lui, à la dolente Elvire [7]. Mme de Genlis, l'éter-

1. Cf. A. de Lamartine, *A. de Lamartine par lui-même*. Paris, 1892, 2e édition, in-18, p. 293, et *Correspondance*, III, 345. Le ressentiment de Louis-Philippe avait pour origine, comme on sait, le vers du *Chant du Sacre* :

Le fils a racheté l'iniquité du père,

où il avait vu, non sans raison, une allusion au rôle joué par Philippe-Égalité pendant la Révolution. (Cf. *Correspondance de Lamartine*, Lettre à Virieu, Paris, 1874, t. III, p. 345.)

2. « Si l'on ne fait pas droit à ma requête, aurait dit Lamartine, je publie les *Girondins*. Or la royauté de Juillet n'était pas prêteuse. Elle avait, chacun le sait, une grande famille. Cette année-là, précisément, les récoltes avaient manqué par toute la France, le blé était cher. Avant de songer aux autres, il fallait songer aux siens.

Louis-Philippe fit la sourde oreille, et les *Girondins* parurent. (Eugène de Mirecourt, *Lamartine, Les Contemporains*, Paris, 1860, in-18, p. 76.)

3. Cf. *Le Conseiller du peuple*, 1850, 4e partie, p. 133-163. Il s'agit de l'article d'un nommé Croker, paru en anglais dans le *Quarterly Review* et en français dans la *Revue britannique*. D'après Lamartine, Louis-Philippe aurait communiqué à Croker son propre journal. — (*Correspondance*, VI, p. 374.)

4. « Il a toujours été cérémonieux, contraint, muet ou affecté avec moi » (*C. F.*, II, 255); — Chateaubriand, « qui m'a toujours manifesté plus tard un éloignement sans motif » (*M. P.*, XXXVII, 1863-1886); — (A Londres) « il ne daigna même pas m'inviter à dîner, politesse banale » (*M. P.*, XXXVII, 183); — « Le grand homme de style qui régnait dans ce cœur et dans ce salon (de Mme Récamier) ne m'était pas favorable » (*C. F.*, IX, 29); — « M. Chateaubriand avait je ne sais quelle prévention fort injuste, mais fort tenace contre moi » (*C. F.*, IX, 35).

5. Elles avaient l'air de concerner Lally-Tollendal. En réalité, elles visaient Elvire, « dame accourue de Paris par enthousiasme pour son génie », avec laquelle « il se délassait le soir des larmes versées au conseil »; tandis qu'il « cherchait vertueusement à la guérir, son éloquence triomphait de sa vertu et enfonçait le dard plus avant ». (Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, 1860, in-8°, t. III, p. 442-413.) Les Lamartiniens ne s'y sont pas trompés : « le portrait satyrique de M. de Lally-Tollendal ne pouvait se lire qu'après la mort du peintre et de son modèle. L'allusion qui le termine n'est pas encore assez ténébreuse et aurait dû ne se comprendre jamais. » (De Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, Paris, 1859, in-8°, p. 394. — Cf. L. Babonneix, *Julie Bouchaud des Hérettes à Gand pendant les Cent-Jours*, Paris, 1923, in-8°, p. 13, et *Mme Charles pendant les Cent-Jours, Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet 1927.)

6. « Chateaubriand, impatienté un jour de ses propos sur *Jocelyn* et des éloges qu'il s'en faisait, ne put s'empêcher de dire, quand il fut sorti : Le grand dadais ». (Sainte-Beuve, *Mes poisons*, p. 79.)

7. « Je dirais bien pourquoi M. de Fontanes me fut contraire :

« Premièrement, il écrivait en vers, et moi aussi : de là une involontaire rivalité.

« Secondement, il avait été lié avant moi avec la personne que j'idolâtrais. Il dut le savoir et conserva quelque amertume. » (*C. F.*, XXVII, 349.)

nelle ennemie[1], s'était permis de critiquer ses vers[2]. Tout l'éloignait de Guizot, auquel, s'il l'eût osé, il aurait reproché d'être né parmi les pasteurs. Il n'éprouvait qu'une sympathie modérée pour Thiers, avec qui il avait failli se battre en duel[3]. Il trouvait étrange que Sainte-Beuve n'éprouvât pas, pour sa poésie, une admiration intégrale[4]. Certaine expression dont s'était servi à son égard Alfred de Musset semblait « équivoque[5] ». Vignet avait profité de son absence pour tenter de lui ravir sa fiancée[6]. Royer-Collard confiait aux roseaux que notre

1. « En 1773, à la naissance du duc de Valois, qui deviendra Louis-Philippe, Mme des Roys (grand-mère maternelle de Lamartine) avait été nommée sa gouvernante, sous le contrôle de la vieille marquise de Rochambeau, et cette faveur fut l'origine de la rancune tenace que lui voua la vindicative Mme de Genlis. » (Pierre de Lacretelle, *Les origines et la jeunesse de Lamartine*, 1790-1812, Paris, 1911, in-18, p. 49-52.)

2. Le titre des *Méditations* paraît impropre, car « la méditation doit être paisible et profonde; » or, l'*Enthousiasme* et la *Gloire* sont d'une inspiration soudaine, d'une exaltation remplie de désordre et de feu; les souvenirs d'amour sont des *rêveries* et non des *méditations;* le *Désespoir*, « impulsion coupable et forcenée », ne saurait, d'aucune manière, être considéré comme une méditation. Le mélange continuel d'amour profane et de scènes religieuses est tout à fait déplacé, « car il n'est ni vraisemblable ni d'un goût sévère de passer sans transition de l'exaltation de la piété au souvenir de sa maîtresse ». *Reste d'âme* choque. *Dieux nouveaux?* Expression d'athée! *Fenêtre?* Mot familier et « déplacé dans le genre noble ». Même réflexion pour le mot *herbes*, « parce que, au pluriel, il rappelle l'usage journalier qu'on en fait dans la cuisine ». (*L'Intrépide*, Revue par Mme de Genlis, Paris, 2 volumes, 1820, I, pp. 81-110, cité par Pierre de Lacretelle, p. 52-53.)

3. Cf. Ch. Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*, Paris, 1885, 2e édition, in-18, p. 53.

4. Cf. les passages suivants, choisis entre tant d'autres : « De là aussi plusieurs défauts qui sautent aux yeux des moins habiles : trop de lumière, des ombres vagues, des contours quelquefois indécis, du débordement et de l'exubérance; une expansion en tous sens, qui laisse se glisser, dans les intervalles des choses sublimes, quelques idées trop faciles, trop promptes, écloses avant terme ». (Maurice Allem, *Les grands écrivains français par Sainte-Beuve, XIXe siècle : les poètes*, I, Paris, 1926, in-18, p. 21.) Les *Nouvelles Méditations* sont « moins bien composées (que les *Premières*) et un peu indécises dans leur ensemble. La roman n'a pas disparu, la nacelle flotte toujours; mais nous sommes à Ischia; mais ce n'est plus le nom d'Elvire que la brise murmure. » (*Id.*, p. 44.) Dans *Jocelyn*, on peut trouver certaines incorrections grammaticales, quelques négligences de rime et de langue (p. 61). Les *Recueillements* affichent de plus en plus « ces dissipations d'un beau génie : il est temps de le dire : au troisième chant du coq, on a droit de s'écrier et d'avertir le poète le plus aimé qu'il renie sa gloire » (p. 95). Conçoit-on que « la femme soit décrite avec des traits et des mots qui semblent réservés aux alcôves de nos romans modernes », que figure un mot qui, « en français, offense partout », que, trop souvent, « la faute crie, que, de ci, de là, on trouve de « ces mots singuliers et ces crudités matérielles qui jurent pour le fond avec la région épurée du poète spiritualiste »? (p. 105-106). Quant aux *Harmonies*, on y trouve des « moments d'ineffable ébriété » (p. 76).

5. Il s'agit du vers fameux :

Lamartine vieilli qui me traite en enfant...

« vers équivoque où l'on ne devine pas bien s'il me reproche mon âge ou s'il s'accuse du sien ». (*C. F.*, III, 442.)

6. Cf. Jean des Cognets, *La vie intime de Lamartine* (Paris, 1913, in-18, p. 111). C'est à cet incident que fait allusion le vers du *Vallon* :

L'amitié te trahit, la pitié t'abandonne.

poète se prenait pour le Messie, revenu sur terre pour y accomplir une grande œuvre de rénovation sociale[1]. Briffaut le connaissait aussi bien[2] que s'il eût été son père[3]). Bonald avait eu le tort d'interrompre les épanchements de deux amoureux.

Il avait, enfin, trop compté sur le concours financier des Américains, au moment où il lançait son *Cours familier*, pour oublier que la campagne, aux États-Unis, de son compatriote et ami Desplaces ne lui rapportait que vingt-huit souscriptions[4].

La plupart des condamnations prononcées par Lamartine ne constituent donc que de simples représailles, qui pourraient, elles aussi, prendre pour titre : *Les Châtiments*. Sur les raisons qui les ont dictées, aucune hésitation. Dans leurs motifs secrets, aucun effet de surprise. Il n'en va plus de même lorsqu'on prête attention à la forme qu'elles revêtent. Eh quoi! C'est l'auteur des *Harmonies* qui manie avec tant d'aisance le fouet de la satire? C'est l'élégiaque du *Soir* et du *Vallon*, c'est celui à qui nous devons les « stances célestes » d'Ischia qui use, avec tant de bonheur, des figures de rhétorique les plus hardies?

Ici, il recourt à l'antithèse, qui, comme on sait, « oppose les mots aux mots et les pensées aux pensées : elle fait agir ou vivre ensemble les êtres ou les idées qui se repoussent[5] », qu'il s'agisse des poèmes de Dante, « pleins de tant de splendeurs de style et de tant de ténèbres d'idées » (*C. F.*, III, 376), des « poètes antipoétiques du XVIII^e^ siècle » (*C. F.*, IV, 436), de Boileau, « janséniste de la religion comme du style, dont toutes les grâces et tous les amours n'étaient que des contrefaçons de légèretés lourdes et de voluptés pénibles, par un érudit » (*C. F.*, III, 266), « calqueur patient des choses incalquables de l'antiquité » (*Id.*),

1. Comte de Saint-Aulaire, *Souvenirs. Lamartine et la politique, Revue de Paris*, 1925, p. 249.

2. « Homme de tous les partis, porteur de toutes les cocardes, armé de tous les langages, pirouettant avec une rapidité effrayante pour embrasser tous les nuages qui passent devant lui, criant vivat aux monarchies et aux républiques, aux conservateurs et aux destructeurs; ami de tout le monde et ne tenant à personne; jouant sa destinée avec celle de son pays sur la première carte et s'étonnant ensuite d'être taxé de légèreté, incapable d'amour et de haine, d'enthousiasme et de dénigrement, prêt à tendre la main à qui l'a offensé, comme à oublier qui le sert, mais, par-dessus tout, séduisant au plus haut point. » (Ch. Briffaut, *Œuvres complètes*, Paris, 1858, t. II, p. 493.)

3. « Mon pauvre Alphonse, disait le chevalier, est tellement girouette qu'il tourne même quand il ne fait pas de vent. » (Ernest Louet, *Le Figaro et M. de Lamartine*, Paris, in-18, 1856, p. 50.)

4. G. Charlier, *Une campagne publicitaire de Lamartine en Amérique (1856). Lamartine. Lettres inédites. La Revue de France, 15 août 1934*, p. 654-673, et 1^er^ septembre, p. 48-64.

5. Ch. Roblot, *Clé et corrigé des leçons et exercices gradués de littérature*, Paris, 1853, in-18, 196 p.

de Fontanes, « poète pour les politiques, politique pour les poètes » (*H. de la R.*, II, 201), de Sainte-Beuve qui, pour se consoler de l'échec des *Consolations*, « se jeta... dans la critique, puissance des impuissants » (*Épître à M. Sainte-Beuve*, *Harmonies poétiques*), d'Edgar Quinet, « nature allemande dans un talent français » (*C. F.*, VII, 101), de Lamennais, « intolérant au nom du ciel » (*C. F.*, VIII, 417), de Casimir Perier, « recommandant avec colère la patience et la longanimité » (*H. de la R.*, VI, 324), et de ses frères, « plébéiens aussi superbes et aussi impérieux que lui » (*H. de la R.*, VI, 379), de Cambacérès, « favori épouvanté de sa faveur » (*H. de la R.*, VI, 121), de la femme de son ami Virieu, qui lui était peu favorable, et qu'il ne manquait jamais d'appeler son « *ennemie intime* », ou des utopistes de l'école de J.-J. Rousseau, « ces Attilas de la Providence » (*C. F.*, XI, 486).

Là, il use avec bonheur des ressources que lui fournit l'harmonie imitative, n'épargnant ni Dante, dont l'œuvre est toute parsemée de vers qui grincent » (*C. F.*, IV, 106), avec, dans le *Paradis*, « des soleils qui chantent, des roues qui argumentent, des allusions toutes claustrales » (*C. F.*, IV, 147), ni ses traducteurs, dont L. Ratisbonne, dont le vers « roule avec un bruit latin, dans la langue française, les blocs, les rochers et jusqu'au limon de cet Apennin toscan » (*C. F.*, III, 387). Voici Alfieri, à la « prose concassée en fragments égaux, âpres, durs et secs » (*C. F.*, XVII, 98). Voici Sainte-Beuve, qui a donné à la prose des inflexions, des contours, des inattendus d'expression, des finesses et des souplesses qui rendent son style semblable à des chuchotements inarticulés entre des êtres dont la seule langue serait le tact » (*C. F.*, II, 292). Voici Victor Hugo, dont la monographie sur Shakespeare peut être définie « une consciencieuse et pénible étude » (*C. F.*, XXIII, 8), au style « souvent taillé en blocs... jetés avec profusion et souvent sans symétrie et sans choix les uns sur les autres » (*C. F.*, XXVI, 75). Voici les *Dialogues* de Platon. Quand on en a lu deux ou trois, « on a l'esprit véritablement assourdi par le roulis d'un océan de paroles » (*C. F.*, XIV, 164).

Après avoir, toute sa vie, fait profession de haïr cette figure « tantôt amère, véhémente, incisive, impitoyable, tantôt simple, enjouée, spirituelle » (Ch. Roblot), qu'on appelle l'ironie, il lui sacrifie journellement dans ses dernières œuvres. Il adore ce qu'il avait brûlé. « Avec son frère et les princes, il (Louis XVIII) encourageait de loin les tentatives de ses partisans... Toujours prêts à

descendre sur les champs de bataille de la Vendée où l'on mourait pour eux, ils n'y combattaient que de leurs manifestes et de leurs proclamations. Louis XVIII excellait à ce talent de la paix... Aucune restauration ne peut se faire par les armes qu'à condition d'avoir un héros pour chef. Les Bourbons n'étaient que des rois » (*H. de la R.*, I, 366). Après la bataille de Waterloo, le soulèvement de l'opinion contre Napoléon, « la révolte des cœurs dans les Chambres, l'âpreté de Lafayette, de Sébastiani et de ses amis à presser l'abdication ou à imposer la déchéance, n'avaient pas tardé à ébranler Benjamin Constant lui-même et à le faire en quelques heures passer de la dictature à la résignation » (*H. de la R.*, III, 382). M. Metternich « était sincère car il était intéressé » (*H. de la R.*, I, 33). Chateaubriand, à certain moment de sa carrière, « poussait son enthousiasme jusqu'à l'injure pour les vaincus et jusqu'aux hymnes pour les vainqueurs » (*H. de de la R.*, V, 6). Louis-Philippe « était conseillé par sa cassette, et M. Guizot par son portefeuille » (*Corresp.*, VI, 134). Guizot, Molé, Thiers, Passy, Dufaure, cinq manières de dire le « même mot » (*Corresp.*, VI, 29).

Des hommes politiques, passons aux écrivains. La philosophie de Socrate ? « Elle pense bien, elle ne se dévoue pas assez » (*Le Civil.*, II, 229-227). *L'Histoire* de M. Thiers ? « Une espèce d'estampe mal « coloriée, semblable à un portrait de fantaisie qu'on colporte à la foule sur nos places publiques » (*C. F.*, VIII, 138). Le style de nos grands prédicateurs? « Élégant, succulent et onctueux » (*C. F.*, XV, 155). Chez Victor Hugo, « le cauchemar même a du génie » (*C. F.*, XV, 155). Et Lamartine d'ajouter, non sans perfidie : « Nous avons fait tous deux d'illustres naufrages : l'un a échoué sur un bel écueil... » (*C. F.*, XIV, 319). Apprenant l'aventure de son rival et ami, pris en flagrant délit d'adultère, il écrit au comte de Circourt : « J'en suis fâché, mais ces fautes s'oublient vite. La France est élastique, on se relève même d'un canapé » (*Corresp.*, VI, 168). Alfieri « était né vieux » (*C. F.*, XVII, 147); son « génie n'était qu'imaginaire » (*C. F.*, XVII, 146). Lamennais « mourut martyr du doute pour avoir trop affirmé dans tous les sens » (*C. F.*, XXIV, 831). Lacordaire est assurément un grand acteur, qui, pourtant, n'a pas toujours le beau rôle dans les comédies qu'il joue (*Corresp.*, VI, 171). Villemain « est moins qu'un homme et moins qu'un roseau : on ne peut ni le plier ni l'appuyer » (*Corresp.*, VI, 565). Lamartine n'oublie pas les « Baours de tribune » (*Corresp.*, V, 126), parmi lesquels Sauzet, prodigieux de ton, « mais il n'y a nul sens dans cette tête :

avocat sublime, puis rien » (*Corresp.*, V, 64), et son « antipathie bavarde, l'illustre M. Odilon Barrot » (*Corresp.*, V, 322).

Il sait se servir de la litote : M. de Molé « venait dans le salon de Madame Saint-Aulaire, faire sa cour par réticence à la royauté des Bourbons, qu'il avait trop oubliés pendant l'Empire » (*M. P.*, XXXVII, 90). Benjamin Constant? Un nécessiteux « nourri dans le sein de quelques femmes politiques du temps » (*C. F.*, IX, 112), autrement, un *Bel Ami* avant la lettre.

Relisez ses premières œuvres. Dans ses poésies, de magnifiques effusions lyriques. Dans sa prose, surtout représentée par sa *Correspondance*, de la vigueur, des « visions » prophétiques, de l'esprit, de la tendresse. Dans celle-ci comme dans celle-là, aucune « pointe ». Il a fallu que notre auteur vieillît, qu'il eût éprouvé, tant avec les éditeurs et les gens d'affaires qu'avec les hommes politiques, des désillusions répétées pour que sa verve s'éveillât et que, pour lui emprunter une de ses expressions, « la littérature du sarcasme », chez lui, « remplaçât la littérature du génie » (*C. F.*, VII, 384). Ne pensait-il pas à lui, le critique des *Lundis*, lorsqu'il écrivait : Il vient « un âge critique pour les hommes après l'âge de la création et de l'invention féconde passée. Ils tournent à l'aigre et au sur, au chagrin envieux et mécontent des choses[1]. »

*
* *

Que, pour expliquer ces citations, on croie devoir incriminer les passions politiques du poète, comme si, lui aussi, avait voulu

> ... Pour fouetter et mordre, excitant sa colère,
> Changer sa muse en Némésis[2],

qu'on rende justice à l'art du styliste, devenu aussi maître de sa prose que de ses vers, ou qu'on fasse entrer en ligne de compte la tendance naturelle à tout homme de perdre, avec les années, confiance en l'humanité, peu importe? L'essentiel est de se rappeler qu'il n'a pas été seulement une lyre, mais, à l'occasion, « une griffe qui égratigne jusqu'au sang tout ce qu'elle a touché »... et qui « brûle tout ce qu'elle a égratigné » (*C. F.*, III, 455-456)[3], un *auteur rosse*, comme on dirait aujourd'hui. L'expression peut paraître hardie. Et pourtant, que d'arguments militent en sa faveur!

1. Ch. Guyot. « Notes inédites de Sainte-Beuve », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, Paris, oct.-déc. 1933, p. 586.
2. A. de Lamartine, « Némésis », *Recueillements poétiques*.
3. L'expression s'applique à Henri Heine.

Elle figure au *Dictionnaire de l'Académie*[1]. Familière, elle convient à des citations empruntées, pour la plupart, au *Cours familier*. Elle s'impose à l'esprit quand on songe à certaine phrase sur Guizot, jeune et obscur en 1815, « grandi depuis par les lettres, par la tribune et par les catastrophes publiques » (*H. de la R.*, III, 123). Elle montre combien ils sont dans le vrai, ceux qui prêtent à Lamartine « du génie, du talent et même de la facilité ». Elle permet de le considérer comme le successeur de Juvénal, comme le rival d'Henri Heine, et même, si l'on veut, comme l'ancêtre des chansonniers du Chat-Noir. Constatation imprévue autant qu'amusante ! Elle nous change de l'opinion de ceux qui ne veulent voir en lui, avec Sainte-Beuve : qu'un « ignorant qui ne sait que son âme »[2], avec A. de Musset : qu'un de

> ... ces pleurards, ces rêveurs à nacelles,
> Ces amants de la nuit, des lacs, des cascatelles[3]...,

avec P. Loti : qu' « un grand profil pompeux[4] », ou, avec les malicieux auteurs de *A la manière de...* : qu'une urne lacrymatoire[5].

L. Babonneix.

1. *Rosse*, n. f, Cheval sans force, sans vigueur. *Une vieille rosse. Une méchante rosse. Ce cheval est une vraie rosse.*
Il se dit spécialement et populairement d'une personne maligne, dure, méchante. *Méfiez-vous de cet individu, c'est une rosse.* (*Dictionnaire de l'Académie*, 8e édition, p. 540, fascicule VII.)
2. M. Allem, *Les grands écrivains français*, Paris, 1926, in-18, t. I, p. 156.
3. A. de Musset, *Un spectacle dans un fauteuil.*
4. P. Loti, *Prime jeunesse*, Paris, s. d., in-18, 35e édition, p. 19.
5. P. Reboux et Ch. Muller, *A la manière de...* Paris, 1910, in-18, p. 49-55.

LA FAMILLE MATERNELLE DE STENDHAL : LES GAGNON

I. — LES GAGNON DU COMTAT

Bien que ni sa biographie ni son ascendance ne puissent expliquer, — ou si peu, — le génie d'un écrivain, n'est-il pas toutefois intéressant, même à titre de simple curiosité, de retrouver les origines de cet écrivain de génie que fut Stendhal?

Sa mère Henriette, qu'il aima tant, était fille du docteur Henri Gagnon. Cette famille Gagnon est fort mal connue. M. Paul Arbelet a donné sur elle quelques renseignements dans son livre *La Jeunesse de Stendhal*[1], mais ces renseignements sont peu précis et fort incomplets.

Et pourtant Stendhal n'a-t-il pas écrit lui-même: « Je me « regardais comme Gagnon et je ne pensais jamais aux Beyle « qu'avec une répugnance qui dure encore en 1835[2] ». Aveu précieux d'un homme en pleine maturité. Mais qu'avaient donc été ces Gagnon si chers au cœur de leur descendant, qui se sentait ainsi, et presque exclusivement, de leur âme et de leur chair?

L'écrivain, qui considéra toujours l'Italie comme la terre d'élection, la patrie même de son esprit et de sa sensibilité, pensait — certainement avec quelque complaisance — que les Gagnon étaient venus d'Italie en Avignon, vers 1650, à la suite de circonstances romanesques, « stendhaliennes[3] ».

Placé aux sources du problème, j'ai essayé de tirer au clair cette histoire de la famille Gagnon, et c'est le résultat de mon enquête, fondée sur les documents d'archives, — actes d'état civil et notariés, contrats de mariage, testaments, reconnaissances féodales, — que je vais exposer.

*
* *

J'ai trouvé, tout d'abord, des Gagnon Italiens installés en Avignon vers la fin du xv[e] siècle...

Le 20 décembre 1483, Flour (*Florus*) Gagnon (*Ganhoni, de Ganhonis*), marchand, originaire de Carmagnola, — petit bourg

1. Paris, Champion, 1919, 2 vol. in-8°, t. I, p. 41-45, et t. II, p. 201-203.
2. Cité par M. Paul Arbelet, t. I, p. 38, d'après *La Vie de Henri Brulard*, I, p. 90.
3. P. Arbelet, *La Jeunesse de Stendhal*, t. I, p. 40.

situé à une trentaine de kilomètres de Turin, — louait une maison en Avignon[1]. Il s'installa dans la cité papale, où le rejoignirent ses trois frères, Philippe, Vasquin et Georges. C'étaient de riches marchands; une transaction passée entre les quatre frères, à Avignon, le 23 avril 1504, décèle une fortune de plusieurs milliers d'écus[2]; ils avaient des maisons et des terres à Avignon, à Sorgues[3], à Entraigues[4], à Carpentras[5].

Georges Gagnon était en 1505 marchand à Carpentras[6]. Antoine Gagnon, marchand, fils de feu Flour, habitait Avignon en 1519[7].

Mais il m'a fallu très vite renoncer à rattacher Stendhal à cette souche piémontaise, — non sans quelque regret peut-être : quelles belles pages aurait-on pu écrire sur Stendhal retrouvant la terre de ses ancêtres, sa vraie patrie d'origine!

En suivant la descendance, j'ai vu ces Gagnon devenir nobles dès le deuxième tiers du XVI^e^ siècle, porter des armes[8], s'allier avec les nobles familles de Beau, de L'Église[9], puis disparaître vers le milieu du XVII^e^.

Comme on le verra plus loin, la confusion n'était pas possible avec les ancêtres authentiques de Stendhal.

*
* *

M. Paul Arbelet insiste sur la présence à Courthézon[10], en 1478[11], d'un Jean *Gaignoni*, qu'il croit Italien, et Courthézon est à quelques kilomètres de Bédarrides[12], localité où M. Paul Arbelet

1. Archives départementales de Vaucluse, étude notariale Martin, d'Avignon, n° 767, fol. 600 v°.
2. *Ibid.*, même étude, n° 1138, fol. 301 v°.
3. Commune du département de Vaucluse, arrondissement d'Avignon, canton de Bédarrides.
4. Commune de Vaucluse, arrondissement et canton sud de Carpentras.
5. Arch. dép. de Vaucluse, Investitures de la Chambre Apostolique du Comtat : B 72, fol. 114 v°, 179 (1500); B 73, fol. 58 v° (1501); B 76, fol. 92 (1504); B 77, fol. 107 v° (1505); B 81, fol. 163 (1509); B 89, fol. 23 (1521); B 93, fol. 132 v° (1525).
6. *Ibid.*, B 77, fol. 107 v° (15 avril 1505).
7. *Ibid.*, étude Vincenti, n° 1634 (2 juillet 1519).
8. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comté-Venaissin...*, Paris, 1743-1750, 4 vol. in-4°, t. I, p. 70; t. II, p. 77; t. IV, p. 377. Les de Gagnon portaient : *d'argent à la bande échiquetée (ou lozangée) d'or et de sable, et une bordure componée de même, au chef d'argent chargé d'une aigle de sable.*
9. Mariage de noble Pierre Beau avec Sibylle de Gagnon, 30 juin 1588; testament de Fabrette de Gagnon, veuve de M. de L'Église, 1635. (Arch. dép. de Vaucluse, F, notes de l'abbé Requin.)
10. Commune de Vaucluse, arrondissement d'Avignon, canton de Bédarrides.
11. La référence exacte doit être : Arch. dép. de Vaucluse, G I, 168, fol. 283 (13 avril 1478).
12. Commune de Vaucluse, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avignon.

pense retrouver, — et à juste titre, — les ascendants de Stendhal au XVII[e] siècle.

Ce Jean Gaignon (*Gaignoni*) ou Gagnon (*Ganhoni*), fils de probe homme Jourdan *Ganhoni* mentionné en 1446[1], s'était marié, en 1460[2], avec Bitrone Vole, dont le grand-père était venu à Courthézon de Valdrôme[3] au diocèse de Die. Jean Gagnon fut syndic, — premier magistrat municipal, — de Courthézon en 1476[4]; il possédait un certain nombre de terres autour de ce bourg et du village voisin de Bédarrides[5].

D'autres Gagnon ont habité Courthézon au XV[e] et au XVI[e] siècles : Pierre Gagnon, boucher en 1486[6], Antoine et Jean Gagnon (peut-être les fils du premier Jean connu de 1470 à 1478), entre 1490 et 1539[7]..., etc.

J'ai pu suivre cette famille jusque vers la fin du XVI[e] siècle. Elle ne se confond pas non plus avec les ancêtres authentiques de Stendhal; elle est éteinte depuis longtemps à Courthézon.

D'ailleurs, il n'y a aucune raison apparente pour qu'elle ait été italienne. La forme *Ganhoni* n'est que la forme prise dans les actes écrits en latin par le nom français, ou plutôt provençal, Gagnon.

Gagnon est un nom de famille méridional bien connu, assez répandu, et qui, comme tant d'autres, a sans doute pour origine un sobriquet : *Gagnoun*, en provençal, c'est le petit d'un animal quelconque; en Limousin, c'est un porcelet[8].

* * *

C'est à Monteux[9], localité voisine de Carpentras, gros bourg au centre d'une campagne fertile, que j'ai trouvé le berceau des Gagnon.

1. Arch. dép. de Vaucluse, E, Principauté d'Orange, II, n° 2, fol. 117 v°.
2. *Ibid.*, E, notaires, n° 157, fol. 10 (contrat de mariage du 26 octobre 1460).
3. Commune de la Drôme, canton de La Motte-Chalançon, arrondissement de Die.
4. Arch. dép. de Vaucluse, Étude Faurès, de Courthézon, n° 6, fol. 100 (14 décembre 1476).
5. *Ibid.*, G. I, 168, fol. 283; E, notaires, n° 155, fol. 119 (25 juillet 1467) et 314 (23 janvier 1464); E, Principauté d'Orange, II, n° 2, fol. 11, 13, 16 (1478).
6. *Ibid.*, étude de Beaulieu, d'Avignon, n° 1017, fol. 111 (2 mai 1486).
7. *Ibid.*, E, Principauté d'Orange, II, n° 3, fol. 173 v°, 554, 560,... etc.; n° 4, fol. 435, 471 v°..., etc.
8. F. Mistral, *Lou Tresor doù Felibrige*, au mot GAGNOUN.
9. Commune de Vaucluse, arrondissement et canton de Carpentras.
Monteux était du domaine direct de la Chambre Apostolique du Comtat; bourg autrefois purement agricole, qui a compté jusqu'à près de cinq mille habitants, et qui en a encore plus de quatre mille; population en général aisée, très catholique et conservatrice d'opinion.

A vrai dire, je n'ai pu remonter dans mes recherches au delà de 1513. Avant cette date, absence totale de documents authentiques : il n'y a plus, pour Monteux, ni état-civil, ni registres de notaires, ni reconnaissances féodales, ni documents communaux.

Gabriel Gagnon (Ganhoni) était chef de famille à Monteux, à la date du 1er mai 1513, où il figure dans une liste d'habitants chefs de famille[1]. Nous le voyons, le 9 octobre 1527, acheter une terre confrontant une autre terre franche qui lui appartenait[2]. Mais ses propriétés devaient être modestes, puisqu'il prenait à ferme, le 29 décembre 1542, une terre que possédaient à Monteux Jérôme et Louis de Merulis d'Avignon[3].

Gabriel Gagnon était un ménager, c'est-à-dire un petit propriétaire agriculteur.

Gabriel Gagnon mourut après 1545. Il était encore vivant lors du contrat de mariage, le 15 décembre de cette année, d'un de ses fils, Étienne, avec Toinette Chabert, fille de feu Antoine Chabert, originaire de Mirabel[4], au diocèse de Vaison.

Cette Toinette Chabert était servante à Monteux chez noble homme Gabriel Girard, d'Avignon : humble servante, sans doute, pauvre orpheline, puisque son maître, ses gages payés, lui faisait présent de cinq florins pour acheter une robe de noces, et que son frère, Pierre Chabert, la gratifiait de dix florins. La robe de noces devait revenir au survivant des époux. Les donations mutuelles des futurs, en cas de prédécès, étaient respectivement de dix et cinq florins, un *minimum*[5] !

Tous ces détails nous révèlent un milieu bien modeste. Étienne Gagnon et son frère Pierre, le 4 novembre 1549, prenaient à ferme pour sept ans, à mi-fruits, la bastide et les soixante saumées de terre que possédait au terroir de Monteux l'avignonais Théode Beau[6].

Étienne Gagnon mourut entre 1566 et 1573[7]. Son fils Charles paraît avoir été un peu plus aisé. Il mourut le 4 avril 1609[8], après avoir été trésorier de la communauté de Monteux en 1596, et même consul, — l'ancêtre du maire, — en 1600 et en 1605[9].

1. Arch. dép. de Vaucluse, étude Grimaud, de Monteux, n° 6, fol. 398.
2. *Ibid.*, *id.*, n° 8, fol. 99 v°.
3. *Ibid.*, *id.*, n° 18, fol. 4 v°.
4. Mirabel-aux-Baronnies, commune de la Drôme, arrondissement et canton de Nyons.
5. Arch. dép. de Vaucluse, étude Grimaud, de Monteux, n° 20, fol. 262 v°.
6. *Ibid.*, *id.*, n° 23, fol. 359 v°.
7. Il était vivant le 10 novembre 1566 (*Ibid.*, *id.*, n° 39, fol. 276); il mourut avant le 6 novembre 1573 (*Ibid.*, *id.*, n° 45, fol. 284).
8. Arch. communales de Monteux, état civil.
9. Liste des officiers municipaux en tête de l'inventaire des archives communales de Monteux par Chauvet.

Dans son testament du 22 juillet 1604[1], où il est qualifié de « sire »[2] Charles Gagnon, ménager, mais qu'il ne signe pas, faute, déclare-t-il, de savoir écrire, il laisse à sa femme, Anne Boyer, toute sa fortune; si elle vient à se remarier, elle n'aura que cent écus, et devra remettre tout l'héritage à leurs six fils, Antoine, Bernardin, Antoine le jeune, Elzéar, Jean et Jérôme.

Antoine le jeune, baptisé à Monteux le 14 juin 1582[3], ménager, épousa, le 8 septembre 1605[4], Anne Aufant, fille de Pierre Aufant, de Monteux, et de feue demoiselle Jeanne-Isabelle de Saint-Roman, qui avait plus de cent écus de dot, et était fille elle-même de noble Charles de Saint-Roman, docteur en médecine d'Aix-en-Provence, et de noble Marie-Raymonde de Bourredon[5].

Un des frères d'Antoine le jeune, Elzéar Gagnon, ménager, se maria en 1609 avec Claude Artillan, fille d'un ménager de Monteux, qui reçut mille florins de dot, dont trois cents comptant, deux cents payables en 1610, deux cents en 1611, et trois cents après la mort de sa mère[6].

* * *

C'est cet Antoine Gagnon le jeune qui a quitté Monteux pour aller à Bédarrides, en 1632.

Antoine Gagnon le jeune, époux d'Anne Aufant, n'ayant sans doute pas suffisamment de quoi vivre sur la part qui lui revenait d'un héritage divisé en six, était en 1612 fermier à l'Isle-sur-Sorgue[7], où il fit baptiser, le 25 novembre[8], un fils Elzéar, qui eut pour parrain un de ses oncles.

En 1631, Antoine Gagnon le jeune devint à Bédarrides le fermier des biens qu'y possédait la chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon[9],

1. Arch. dép. de Vaucluse, étude Grimaud, de Monteux, n° 128, fol. 301 v°.
2. Ce titre est une politesse du notaire, une petite satisfaction d'amour-propre, qui indique seulement une situation aisée et considérée.
3. Arch. comm. de Monteux, état-civil.
4. *Ibid., id.* Le contrat de mariage est du 21 septembre 1605 (arch. dép. de Vaucluse, étude Grimaud de Monteux, n° 96, fol. 290).
5. Arch. dép. de Vaucluse, étude Grimaud de Monteux, n° 82, fol. 2 (contrat de mariage de Pierre Aufant, fils de feu Poncet et Honorade Gille, de Monteux, avec demoiselle Jeanne-Isabelle de Saint-Roman, fille de feu noble Charles de Saint-Roman docteur en médecine d'Aix en-Provence, et de noble Marie-Raymonde de Bourredon).
6. *Ibid., id.*, n° 133, fol. 144 v° (contrat de mariage du 18 juin 1609).
7. Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avignon.
8. « Alziarius filius Antioni Gagnon et Annae Alphante fuit eodem die quo supra « vicesima quinta novembris [1612] baptisatus; ejus patrinus fuit Alziarius Gagnon, « matrina vero Catharina Lartilhane (*sic*). » (Arch. comm. de L'Isle-sur-Sorgue, G G, fol. 263.)
9. Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Uzès (Gard).

maison, terres, prés, vergers, le tout affermé à mi-fruits, pour quatre ans, à partir de la Toussaint de 1632[1]; les chartreux prêtèrent à Gagnon neuf cents livres remboursables en fin de bail, pour acheter du bétail[2].

C'est ainsi que le représentant de la famille Gagnon qui nous intéresse passa de Monteux à Bédarrides.

Antoine Gagnon le jeune mourut après 1650. Un de ses fils, Charles, s'était marié à Monteux en 1632[3].

Le fils d'Antoine Gagnon le jeune, né à L'Isle-sur-Sorgue en 1612, Elzéar (ce prénom se rencontre aussi sous les formes provençales : Elzias, Auzias, Aurias, Ourias), fit un beau mariage pour sa situation : il épousa en 1633 Madeleine Lartissut, fille d'un assez riche propriétaire de Bédarrides, souvent qualifié de noble Étienne Lartissut. Madeleine Lartissut reçut en dot la nue-propriété de la moitié des biens de son père : celui-ci s'engageait à loger, habiller et nourrir le jeune couple et leurs futurs enfants; s'il les obligeait à quitter sa maison, il leur donnerait neuf cents livres tournois (trois cents comptant et six cents payables en un an). Elzéar Gagnon eut de ses parents mille huit cents livres tournois, payables en six annuités[4].

La famille Lartissut est connue en Avignon dès le XIV^e^ siècle. Un membre de cette famille, Géraud Lartissut, tisserand, vint s'installer à Bédarrides dans la seconde moitié du XV^e^. Plusieurs Lartissut furent consuls ou trésoriers de la communauté de Bédarrides au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles; Louis Lartissut était notaire à Bédarrides en 1545.

Étienne Lartissut, fils de feu Étienne, avait épousé en 1611 une avignonaise, honnête fille Françoise Mauzar, à laquelle son père, Pierre, cordonnier, avait donné deux cents écus de dot[5]. Il possédait en 1622, à Bédarrides, une maison grande rue, quartier de l'Ouvèze, et trente- six éminées (environ trois hectares) de terres, vignes, prés, vergers et jardin[6].

Noble Étienne Lartissut mourut à Bédarrides le 27 novem-

1. Étude notariale Guiraud, à Villeneuve-lez-Avignon; registre du notaire André Dupuy pour 1630-1631, fol. 304 v° (21 octobre 1631).

2. *Ibid.*, *id.*, fol. 310 (même date).

3. Arch. dép. de Vaucluse, B, 2505, fol. 14 (donation sous réserve d'usufruit de la moitié de leurs biens par sire Antoine Gagnon, ménager, et sa femme, Anne Aufant, à leur fils Charles, qui va épouser Jeanne Faulque; Monteux, 23 septembre 1632).

4. *Ibid.*, étude notariale Grimaud, de Bédarrides, n° 54, fol. 312 (contrat de mariage du 26 juin 1633).

5. *Ibid.*, étude de Beaulieu, d'Avignon, n° 1355, fol. 148 v° (contrat de mariage du 26 avril 1611).

6. *Ibid.*, G I 178, fol. 682 v° (reconnaissances à l'archevêché d'Avignon du 15 mars 1622).

bre 1642, étant lieutenant du viguier[1]. Par son testament en date du 14 mai précédent, il avait institué héritière universelle sa fille Madeleine, épouse d'Elzéar Gagnon[2]. C'est ainsi que ce dernier recueillit tous les biens d'Étienne Lartissut à Bédarrides[3].

J'avais pensé un moment que ces Lartissut pouvaient être originaires de la Péninsule, ce qui aurait tout de même donné à Stendhal une lointaine ascendance italienne; mais aucun document ne m'a apporté le moindre commencement de preuve. Le nom de famille vient sans doute d'un sobriquet provençal (*lart eissuc*, lard sec)[4].

Ainsi, la situation des Gagnon s'était encore sensiblement améliorée. Elzéar, qui fut consul de Bédarrides en 1650, puis en 1663, maria en 1659 sa fille Domergue à un ménager de Bédarrides, sire François-Vidal Gounet, avec une dot de huit cent cinquante livres tournois plus une terre d'une salmée; le futur devait hériter de deux mille quatre cents livres après la mort de son père[5].

Sire Elzéar Gagnon, ménager, testa à Bédarrides le 26 septembre 1668. Il léguait l'usufruit de ses biens à sa femme Madeleine Lartissut, et désignait pour son héritier universel son fils aîné Jean-Baptiste. Sa fille mariée, Domergue, déjà dotée, ne recevait que trente livres; son autre fille, Antoinette, quatre cents livres tournois.

A son fils cadet Jean, baptisé à Bédarrides le 22 septembre 1653[6], il laissait six cents livres tournois, payables moitié quand il aurait atteint l'âge de vingt-cinq ans, et le reste un an après; si toutefois Jean Gagnon voulait « lever son mestier de moulinier à soye et travailler à son propre avec ledit testateur », il recevrait les mêmes sommes, mais respectivement à vingt et vingt-cinq ans[7].

Elzéar Gagnon mourut à Bédarrides le 20 avril 1676[8]. Son fils

1. État civil de Bédarrides.
2. Arch. départ. de Vaucluse, étude notariale Grimaud, de Bédarrides, n° 63, fol. 174 v°.
3. *Ibid.*, G I 180, fol. 204, 252 v°, 337 v°, 344 (reconnaissances à l'archevêché d'Avignon par Elzéar Gagnon, de 1667 à 1673). — Ces biens sont les mêmes que ceux reconnus en 1622 par Etienne Lartissut.
4. On trouve, pour ce nom de famille, les formes : *Larteysuch* en 1420, *Lartessuch* en 1427; puis *Lartessuchi, Lartessuti, Lartissuti, Lartessut, Lartissut.*
5. *Ibid.*, étude Grimaud, de Bédarrides, n° 80, fol. 83 (contrat de mariage du 16 novembre 1659); mariage célébré le même jour.
6. « Anno quo supra [1653] et die vigesima secunda septembris fuit baptizatus Joannes Gagnon filius Elzearis et Magdalenae Lartissude conjugum; patrinus fuit Joannes Barbasin, matrina vero Xausa (*sic*) Tranquiere. Ita est subscribo B. Maro, vicarius. » (État-civil de Bédarrides.)
7. Arch. départ. de Vaucluse, étude de Beaulieu, d'Avignon, n° 563, fol. 313.
8. Arch. comm. de Bédarrides, état-civil.

aîné, Jean-Baptiste, baptisé au même lieu le 29 septembre 1643[1], fut encore ménager à Bédarrides, et aussi arpenteur[2]; noble Jean-Joseph de Gualteri, viguier de Bédarrides, lui délégua ses pouvoirs pendant son absence, le 4 novembre 1686, et le nomma lieutenant de viguier[3].

Jean-Baptiste Gagnon avait épousé, en 1663, Catherine Crouzet, de Villeneuve-lez-Avignon (un mariage fait peut-être par les chartreux de Villeneuve), et avait alors reçu de ses parents deux mille sept cents livres[4]. Mais il fit de mauvaises affaires, et ses biens, saisis en 1712, furent vendus à l'encan, de 1713 à 1715, pour désintéresser ses créanciers[5].

*
* *

Quant au fils cadet d'Elzéar, Jean, qui nous intéresse plus particulièrement, — c'est l'arrière-grand-père de la mère de Stendhal; il mourra en 1733 à Grenoble; — il avait été le premier des Gagnon à abandonner la terre.

En effet, le 6 juillet 1666, à moins de treize ans, autorisé d'ailleurs par son père, présent au contrat, — qui s'engageait à vêtir son fils et à payer les soixante livres que coûtait l'apprentissage, — il était devenu pour quatre ans l'apprenti d'Henry Albert, « maître fileur à soie » d'Avignon. L'apprentissage prit fin le 22 août 1670[6]. Le 21 juillet 1676, sans doute après avoir travaillé plusieurs années comme compagnon, Jean Gagnon fit son chef-d'œuvre, paya dix écus pour le droit de maîtrise, et fut reçu en qualité de maître « dans la confrérie et art juré des maîtres mouliniers fileurs à soie d'Avignon[7] ». Son père était mort le 20 avril précédent

Peu de jours après avoir été reçu maître, Jean Gagnon épousait

1. Archives comm. de Bédarrides, état-civil, *id.*
2. Arch. départ. de Vaucluse, G I 180, fol. 295 (12 décembre 1670).
3. *Ibid.*, B 1282, fol. 660.
4. *Ibid.*, E familles, n° 58 (8 juillet 1663).
5. *Ibid.*, B 1288; E familles, n°s 58 et 59; étude Grimaud, de Bédarrides, n° 137, fol. 676 v° (décembre 1715).

Jean-Baptiste Gagnon eut deux fils; Elzéar, mort en 1762, ménager à Bédarrides, et Esprit, qui fut notaire à Sainte-Cécile (Vaucluse); et six filles, qui se marièrent toutes, la plupart avec des ménagers de Bédarrides, l'une avec un cordonnier.

Esprit Gagnon, le notaire, eut à son tour neuf enfants. Il n'y a plus aujourd'hui de Gagnon à Sainte-Cécile, devenu Sainte-Cécile-les-Vignes.

6. *Ibid.*, étude Martin, d'Avignon, n° 590, fol. 207.
7. *Ibid.*, étude Vincenti, d'Avignon, n° 1227, fol. 362 v°.
8. Le 26 août 1681, Jean Gagnon reconnut avoir reçu de son frère aîné Jean-Baptiste, la somme à lui léguée par leur père Elzéar dans son testament du 26 septembre 1668 (*ibid.*, étude Grimaud, de Bédarrides, n° 96, fol. 189).

à Bédarrides, le 30 août 1676[1], honnête fille Françoise Gleize[2], fille de feu Jean Gleize, ménager de Bédarrides, et de Catherine Donzel ; elle avait six cents livres de dot comptant, plus deux cent vingt-cinq livres payables deux ans après, et trois cent soixante-quinze au décès de sa mère. Madeleine Lartissut donnait à son fils, sous réserve d'usufruit sa vie durant, trois cents livres et une vigne de sept éminées[3].

Jean Gleize était un ménager aisé, décédé le 6 juillet 1651, qui avait laissé neuf cents livres à chacun de ses quatre fils et six cents à sa fille, tout en faisant de sa femme son héritière universelle[4].

Jean Gagnon s'installa en Avignon, où il exerça son métier de « maître fileur à soie » ou « maître moulinier à soie ». Il demeurait sur la paroisse de Saint-Genest. Le 14 décembre 1677 était baptisé son fils, Antoine, — le futur chirurgien, qui ira plus tard demeurer et se marier à Grenoble[5].

Très vite les affaires de Jean Gagnon devinrent mauvaises. Il quitta Avignon pour Sorgues, localité située entre la cité papale et Bédarrides, sans doute en 1682: il y était encore en 1685[6].

Le 22 mars 1683, il reconnaissait devoir à Bernard Febvrier, marchand de laine de Camaret[7], 567 écus de trois livres pour soie livrée, et s'engageait à éteindre sa dette en payant vingt-cinq écus chaque semestre[8]. Or cette dette n'était pas encore soldée en 1712-1713, époque à laquelle Jean Gagnon sera déclaré insolvable[9].

Puis Jean Gagnon revint en Avignon[10], mais sa situation ne

1. « Anno quo supra [1676] et die trigesima augusti, Joannes Gagnon et Francisca Gleise presentis loci, a duabus publicationibus dispensatis (*sic*), tertia autem facta, contraxerunt matrimonium per verba de presenti vis volo, coram me et duobus testibus mihi notis scilicet domino Spiritu Robert presbitero et Joanne Barbarin, acciperuntque benedictionem nuptialem in missa a me subsignato B. Maro, vicarius. » (État-civil de Bédarrides.)

2. Baptisée à Bédarrides le 1er décembre 1647 (état-civil de Bédarrides).

3. Arch. départ. de Vaucluse, étude Grimaud, de Bédarrides, n° 91, fol. 307 v° (contrat de mariage du 31 août 1676).

4. *Ibid.*, *id*, n° 70, fol. 101 (testament de Jean Gleize, 12 juin 1651) ; n° 55, fol. 64 v° (contrat de son mariage avec Catherine Donzel, 4 février 1634 ; elle a en dot une terre de onze éminées et cent écus).

5. (14 décembre 1677.) « Antonius, filius naturalis et legitimus Joannis Gaignon et Franciscae Gleize conjugum, baptizatus fuit suscipientibus reverendo domino Gleize sacerdote et Magdalena Lartissute. » (Arch. com. d'Avignon, baptêmes de la paroisse de Saint-Genest.) Une fille, Catherine, est baptisée le 28 janvier 1680 ; une autre, Marie, qui mourut vite, le 26 février 1682 (même paroisse).

6. Ses filles Louise et Marie naquirent à Sorgues le 29 janvier 1683 et le 27 mars 1685 (état-civil de Sorgues).

7. Camaret, commune de Vaucluse, arrondissement et canton est d'Orange.

8. Arch. départ. de Vaucluse, étude Grimaud, de Bédarrides, n° 98, fol. 58.

9. *Ibid.*, E familles, n° 58 (classement des créanciers Gagnon du 16 mars 1713).

10. Il prend deux apprentis, le 6 et le 22 février 1688 (*ibid.*, étude Vincenti, n° 1554, fol. 17 v°, et 21 v°). Il demeurait sur la paroisse Saint-Pierre, où lui

s'améliora pas, loin de là. Le 12 août 1688, il reconnaissait devoir à Joseph Canonicy, d'Avignon, 853 livres 4 sous monnaie courante pour livraison d'un quintal et huit livres de soie fine vendue en flotte, et promettait de s'acquitter le 15 mai 1689[1]. Il ne put payer au terme fixé, et son créancier le menaça d'emprisonnement ; il s'en tira en signant, le 11 juin 1689, avec la garantie de sa femme, une nouvelle reconnaissance de dette liquidable en sept annuités ; s'il ne payait pas, il irait en prison[2].

A cette date déjà, Jean Gagnon paraît être en froid avec ses parents de Bédarrides. Son beau-frère, le parrain de son fils Antoine né en 1677, Antoine Gleize, prêtre, avait refusé d'assister sa sœur à la passation de l'acte du 11 juin 1689.

En 1692, le marchand avignonais Thomas Anduze lui avait intenté un procès pour non-payement de soie livrée[3]. Je le rencontre en Avignon pour la dernière fois, à la date du 17 novembre 1693[4]. Je le perds de vue ensuite. En 1712-1713, la justice avignonaise déclarera finalement Jean Gagnon insolvable[5].

Sa femme, Françoise Gleize, se retira à Bédarrides, où elle mourut le 1er avril 1723[6]. Dans ses divers testaments, elle laissait tous ses biens à ses filles, sauf 150 livres à son fils Antoine ; son mari n'est pas nommé[7].

Le 13 avril 1718, le frère de Françoise Gleize, Antoine, prêtre, avait légué à sa sœur 200 livres, à condition que le mari, Jean Gagnon, n'ait aucun droit sur cette somme[8].

Tout cela concourt à indiquer que Jean Gagnon fut forcé de quitter Avignon, — en 1694 ou peu après[9], — parce qu'il n'y pouvait faire honneur à ses engagements, et sans doute aussi pour ne pas aller en prison... Sa femme et les membres de sa famille demeurés à Bédarrides rompirent toutes relations avec lui ; il n'y revint jamais, même pour le mariage de ses filles[10].

naissent deux filles, Elzéare-Barbe, le 9 août 1689, et Marie, le 12 février 1692. (Arch. comm. d'Avignon, état-civil de la paroisse de Saint-Pierre.)

1. *Ibid.*, étude Pradon, n° 394, fol. 332.

2. *Ibid.*, H hôpital Sainte-Marthe, supplément, B 23, fol. 127. Le créancier cherchait sans doute une garantie de payement sur les biens immeubles de la femme de Gagnon.

3. *Ibid* , étude Vincenti, n° 2020, fol. 289 v° (il y eut un arrangement provisoire, avec, comme toujours, promesse de payement).

4. *Ibid.*, étude Vincenti, n° 769, fol. 238 ; il apparaît comme témoin à un acte notarié.

5. *Ibid.*, E familles, n° 58.

6. État-civil de Bédarrides.

7. Arch. dép. de Vaucluse, G I, 203, fol. 289 (12 avril 1715) ; étude Grimaud, de Bédarrides, n° 139, fol. 10 (6 janvier 1717) ; fol. 511 (16 novembre 1717).

8. *Ibid.*, étude Grimaud, de Bédarrides, n° 140, fol. 220.

9. Il n'apparaît pas au contrat d'apprentissage de son fils Antoine, passé le 16 avril 1698.

10. Il enverra alors sa procuration.

Que devint-il après son départ d'Avignon, vers 1694 ? Alla-t-il essayer de vivre ailleurs de son métier de maître fileur de soie ? Changea-t-il de profession ? Et où ?

Le seul indice que je possède est une procuration qu'il avait envoyée à sa femme, pour le mariage d'une de leurs filles, le 18 août 1700, par acte passé chez Claude Barthellot[1], notaire à Abriès[2], vallée du Queyras, en Briançonnais[3] ; il prend dans cet acte la qualité de « coallisseur » ou « coalliseur ». Ainsi est du moins écrit ce mot dans les copies de la procuration. Le registre original des actes du notaire Barthellot pour 1700 est perdu. Je ne sais quelle était cette profession, ni si elle avait quelque rapport avec les métiers de la soie[4].

Peut-être Jean Gagnon avait-il rejoint son fils Antoine, avec qui il alla par la suite demeurer à Grenoble ?

Toujours est-il que Jean Gagnon mourut en cette dernière ville, le 30 janvier 1733, presque octogénaire, ayant institué son fils, Antoine, légataire universel[5].

Tout cela, — raisons du départ d'Avignon de Jean Gagnon, relations rompues avec sa femme et ses parents de Bédarrides — permettrait d'expliquer que Stendhal lui-même ait ignoré les vraies origines des Gagnon. La cause de leur venue à Grenoble constituait sans doute un secret de famille vite étouffé avant lui : je préfère croire qu'il ne le connaissait pas...

Ce fils Antoine, baptisé en Avignon le 14 décembre 1677, était entré en apprentissage, — ou plutôt en complément d'apprentissage, — pour seize mois et demi, le 16 avril 1698, chez Claude-Gaspard Bastide, maître-chirurgien d'Avignon, « pour se perfec-« tionner en l'art de chirurgie et de barbier, en ayant déjà des « bons principes[6] ». Les Pères chartreux de Villeneuve-les-Avignon l'avaient aidé en lui payant les deux tiers du prix de son apprentissage, 60 livres monnaie de roi sur 90. Jean Gagnon n'apparaît pas et n'est pas même nommé. Peut-être les religieux avaient-ils voulu obliger l'arrière-petit-fils de leur fermier à Bédarrides ? En tout cas, les chartreux de Villeneuve, par tradition,

1. Il faut sans doute corriger : Berthelot.
2. Abriès, commune des Hautes-Alpes, arrondissement de Briançon, canton d'Aiguilles.
3. Arch. dép. de Vaucluse, étude Grimaud, de Bédarrides, n° 114, fol. 518 (19 décembre 1700), et n° 125, fol. 404 (20 septembre 1711).
4. Nous n'avons pas l'original de cette procuration. La lecture du mot « coallisseur » est certaine. Peut-être faut-il lire : ovaliseur, nom de métier connu et se rapportant à l'art de la soie.
5. *Ibid.*, *id.*, n° 145, fol. 328 v° (dans une procuration du 28 mars 1724, Antoine Gagnon se dit fils et donataire universel de Jean Gagnon).
6. *Ibid.*, étude Pradon, n° 203, fol. 51 v°.

facilitaient souvent les études de jeunes gens doués pour les arts, la peinture en particulier, les sciences, ou même de plus humbles carrières[1]. Ce fut seulement le 10 janvier 1718, — pour une raison que j'ignore, — que Claude-Gaspard Bastide délivra à Antoine Gagnon un certificat élogieux de son apprentissage, avec quittance des 90 livres[2].

A cette date, Antoine Gagnon, — l'arrière-grand-père de Stendhal, était maître-chirurgien juré à Grenoble, où il habitait sans doute depuis 1707; Antoine y épousait, en cette même année 1718, Élisabeth Senterre. Il paraît avoir quitté Avignon dès la fin de son apprentissage. Le 28 mars 1724, Antoine Gagnon constituait son procureur Jean-Joseph Turc, marchand droguiste d'Avignon, par acte passé devant Maîtres Duser et Laurens, notaires à Grenoble. Le 29 avril suivant, Jean-Joseph Turc, — en son nom, — et Marie Gagnon, épouse Allègre, vendaient les deux tiers d'une terre à leur sœur, épouse Brulard[3].

Désormais, les Gagnon vivront à Grenoble, et je les perds de vue.

La femme de Jean Gagnon, Françoise Gleize, qui mourut à Bédarrides le 1er avril 1723, établit ses trois filles survivantes, avec de modestes dots : l'aînée, Louise, née en 1683, se maria en 1700 avec Valentin Vaute, ménager à Bédarrides, et reçut 240 livres de dot[4] ; la dernière, Marie, épousa en 1711 François Allègre, marchand de Bédarrides, et eut 450 livres de dot[5] ; la cadette, Elzéare-Barbe, devint en 1714 la femme de Joseph Brulard[6], assez riche marchand d'Avignon, qui avait des biens à Bédarrides et qui s'y retira[7].

Joseph Brulard eut deux fils et deux filles. Est-il possible de signaler, sans trop penser d'ailleurs à la *Vie de Henri Brulard*, qu'un de ces fils, Joseph-Toussaint Brulard, notaire à Bédarrides de 1743 à 1771, avait le verbe haut et se montrait volontiers mauvaise tête? A cause de ses « discours hardis et impertinents... et pour autres bonnes raisons connues », le vice-légat l'exila de Bédarrides, par ordonnance en date du 8 mai 1747, avec

1. F. Benoît, *Villeneuve-lez-Avignon*, Paris, Henri Laurens, 1930, in-8°, p. 106.
2. Arch. dép. de Vaucluse, étude Pradon, n° 213, fol. 130. Peut-être, pour une raison quelconque, Antoine Gagnon avait-il eu besoin à cette date du certificat?
3. *Ibid.*, étude Grimaud, de Bédarrides, n° 145, fol. 328 v°.
4. *Ibid.*, *id.*, n° 114, fol. 518 (contrat du 19 décembre 1700).
5. *Ibid.*, *id.*, n° 125, fol. 404 (contrat du 20 septembre 1711).
6. Mariage célébré à Bédarrides le 26 décembre 1714.
7. *Ibid.*, *id.*, n° 157, fol. 349 v° (testament de Joseph Brulard, bourgeois, du 16 avril 1736). Il fait sa femme héritière universelle et laisse deux mille livres à chacun de ses quatre enfants.

défense d'y rentrer sous peine de 500 livres d'amende. Il fut absous le 17 août suivant, mais sous condition de ne pouvoir exercer à Bédarrides aucune charge municipale[1].

*
* *

A l'heure actuelle, il n'existe plus de Gagnon à Bédarrides. Mais il y a encore quatre Gagnon électeurs à Monteux, propriétaires-agriculteurs, et trois Gagnon y figurent sur la liste des morts de la guerre de 1914-1918.

Je suis entré en rapports avec les Gagnon de Monteux pour savoir s'ils ne détenaient pas de papiers de famille. Ils n'avaient rien qui pût m'intéresser, aucun de leurs documents n'était antérieur à 1737 ; ces Gagnon appartenaient tous aux branches de la famille qui n'ont pas quitté Monteux.

Chose qui n'est pas pour étonner : aucun d'eux ne connaissait même le nom de Stendhal...

*
* *

Ainsi, bien que nous n'ayons pu remonter plus haut que 1513, rien n'indique que Stendhal ait eu par ces Gagnon des origines italiennes ; rien ne permet en effet de penser que ces Gagnon de Monteux aient été d'origine italienne plus lointaine.

Nous avons simplement retrouvé, avant les Gagnon de Grenoble, cinq générations de bons ménagers, petits propriétaires-agriculteurs arrivés à une modeste aisance à la fin du XVII[e] siècle. Aucune conclusion à en tirer sans doute pour expliquer le génie de Stendhal, mais celui-ci est maintenant relié fortement, par sa ligne maternelle, à la bonne et fertile terre provençale et française du Comtat.

H. Chobaut.

II. — LES GAGNON DE GRENOBLE

On conçoit aisément, d'après les lignes précédentes, que les motifs véritables de l'émigration de Jean Gagnon et de son fils aient assez rapidement disparu de la mémoire de leurs descendants et qu'une légende se soit créée sur l'origine de la famille. Cependant, si les relations furent désormais rompues entre les Gagnon du Comtat et ceux de Grenoble, il ne serait pas impos-

1. Arch. dép. de Vaucluse, B 1297, fol. 57 et 131.

sible que le docteur Henri Gagnon ait gardé quelques rapports avec son honorable cousin Brulard, le notaire de Bédarrides, et qu'il ait quelquefois prononcé son nom devant son petit-fils. En le prenant comme pseudonyme, celui-ci affirmait une fois de plus sa prédilection pour ses parents de la lignée maternelle, qu'il n'a cessé de proclamer. Non sans raison, d'ailleurs, car c'est dans l'ascendance Gagnon que se rencontreront quelques-uns des personnages qui ont le plus influé sur ses débuts dans la vie.

Que pouvait faire Jean Gagnon, en août 1700, dans le fond de la vallée du Queyras? S'était-il mis à l'abri de ses créanciers dans un lieu fort difficile d'accès et voisin de la frontière piémontaise, qu'il pouvait, au besoin, aisément franchir? Accompagnait-il son fils Antoine, sorti d'apprentissage et qui serait venu chercher fortune dans ce coin perdu des Alpes? On serait tenté de penser que le jeune chirurgien aurait pu offrir ses services à l'armée. A cette époque, la guerre n'était pas encore déclarée; mais, au cours des opérations qui eurent lieu par la suite à la frontière du Briançonnais, Antoine Gagnon fut peut-être employé aux armées et ses services auraient constitué un titre au brevet de chirurgien de l'Arsenal de Grenoble qu'il obtint quelques années plus tard. Ceci expliquerait également qu'on ne le rencontre à Grenoble qu'une fois la paix signée, en 1715.

Il est, à cette date, associé au chirurgien Fayolle et demeure avec lui place Grenette, en plein centre de la ville[1]. Un an après, il est établi à son compte, mais on ignore l'époque précise de son agrégation au collège des chirurgiens de Grenoble. Antoine Gagnon était pourvu d'une situation stable, il avait dépassé la quarantaine : il lui parut donc convenable de se marier.

Il prit alliance dans une famille de marchands d'étoffes et de soieries avec laquelle son père avait pu être naguère en relations, la famille Senterre. Procédant de l'avis et conseil de sieur Georges Izoard, prieur de Risset, de Me Joseph Meney, avocat consistorial au Parlement, et de sieur Pierre Fayolle, chirurgien, il promet, par contrat du 9 octobre 1718[2], d'épouser demoiselle Élisabeth Senterre, veuve en premières noces d'un sieur Aubin et fille d'Ennemond Senterre, marchand, et de défunte Jeanne Didier. Pour dot, la fiancée se constituait une somme de 6000 livres, dont 1700 livres tant en meubles qu'en argent, intégralement payées, à laquelle le fiancé ajoutait en augment

1. Arch. de la ville de Grenoble, CC 277, fol. 57. Rôle de la capitation pour 1715 : le sieur Gagnon, associé du sieur Fayolle, est taxé à 8 livres. En 1716 (CC 280, fol. 66 v°), il est seul et taxé à 2 livres; en 1717 (CC 282, fol. 46), à 5 livres, etc.

2. Arch. de l'Isère, minutes de Balthazar Dou, III E 1182[33] et suiv., fol. 147.

3000 livres plus 500 livres pour bagues et joyaux. Le mariage fut célébré le même jour à la paroisse Saint-Louis de Grenoble[1]. Le chirurgien comtadin entrait ainsi dans une importante famille de la bourgeoisie marchande de Grenoble. Comme c'est d'elle que sont sortis les parents qui interviennent le plus souvent dans les souvenirs d'enfance d'Henri Beyle et qui ont le plus influé sur sa destinée, il convient de s'y arrêter quelques instants.

*
* *

Jacques Senterre, marchand et bourgeois de Grenoble, époux de Benoîte Borel, était mort dans cette ville le 2 mai 1702, âgé de cent ans environ[2]. Il avait eu au moins deux fils : Ennemond et François. Nous laisserons de côté ce dernier, tige d'une branche qui ne paraît pas avoir conservé de relations avec les Gagnon et, dans la nombreuse postérité d'Ennemond, nous ne retiendrons que les descendants dont les noms se retrouvent dans les souvenirs autobiographiques de Stendhal.

Ennemond, qui continua d'exercer le métier de marchand drapier, se maria successivement trois fois :

1° Le 16 novembre 1680[3] avec Denise Félix, fille de feu François, marchand, et de demoiselle Madeleine Ravier, dont il eut, entre autres, François, né le 4 octobre 1682[4] ;

2° Le 14 juillet 1685[5], avec Jeanne Didier, fille de maître Jean Didier, huissier au Parlement, et de Louise Daru, qui donna naissance à Isabeau ou Élisabeth, née le 29 octobre 1687[6], épouse du chirurgien Antoine Gagnon, décédée le 5 décembre 1755[7].

Jeanne Didier avait un frère, Jean, commis au greffe de la Cour de Parlement, qui avait épousé Antoinette Domengin et qui fut le père de Marie, née le 15 janvier 1701[8]. Restée vieille fille, Marie Didier habitait au n° 35 de la rue Saint-Laurent, où elle mourut, le 19 août 1786[9]. Le jeune Beyle se rappelait — et c'est sans

1. Arch. de Grenoble, GG 180, fol. 133 v°. L'acte est signé : Gagnon, chanoine et vicaire. Ce personnage, issu de Claude Gagnon, huissier au Parlement, et de demoiselle Jeanne Félix, n'avait aucune parenté avec le chirurgien comtadin.
2. Arch. de Grenoble, GG 98.
3. *Ibid.*, GG 84.
4. *Ibid.*, GG 85.
5. *Ibid.*, GG 168.
6. *Ibid.*, GG 88.
7. *Ibid.*, GG 184.
8. *Ibid*, GG 170. Jean Didier assiste au mariage de sa sœur Jeanne avec Ennemond Senterre (GG 168, fol. 136).
9. *Ibid.*, GG 176, fol. 284 v°. Elle était la marraine de Séraphie Gagnon. Voir *Vie de Henri Brulard*, éd. Debraye, II, 352.

doute un des tout premiers souvenirs de son enfance — être allé en visite chez sa vieille parente qui lui offrait de ces pains au safran que l'on fabriquait dans sa paroisse le jour de la fête de saint Laurent[1]. Elle avait fait ses héritiers le docteur Gagnon et sa sœur Élisabeth, ses cousins au cinquième degré, et la petite maison du Chevalon venait d'elle.

La grand-mère d'Élisabeth Senterre était une Daru. Elle était fille de Benoît Daru, mort en 1686[2], qui se trouvait être ainsi l'ancêtre commun de Pierre Daru et d'Henri Beyle. De ce côté, ils étaient parents au dixième degré.

3° Enfin Ennemond Senterre contracta, à une date inconnue, une dernière alliance avec Dorothée Monier. De ce mariage il eut encore :

Marie, née vers 1693, qui épousa, le 31 janvier 1709[3], François Daru, fils de feu Mathieu et de Catherine Rey. Cette nouvelle union avec la famille Daru rapprocha leur parenté avec les Gagnon. François Daru étant le propre grand-père du comte Daru, Henri Beyle se trouvait de nouveau cousin de ce dernier, cette fois-ci au septième degré.

C'est également par François Daru et Marie Senterre que Stendhal était parent des Rebuffel. Marie-Thérèse Daru, leur fille, épousa, le 10 janvier 1735, André Rebuffel, de La Terrasse[4]. De ce mariage naquit, le 10 juin 1738[5], Jean-Baptiste Rebuffel, qui alla se fixer à Marseille où il épousa demoiselle Magdeleine Paul. On connaît le tendre accueil que devait réserver cette bonne parente au jeune Henri Beyle à son arrivée à Paris et l'amour que témoignait celui-ci à sa fille Baptistine-Adélaïde, — sa cousine au huitième degré, — dont il avait peut-être un peu l'espoir de faire sa femme[6].

Jean-Baptiste Rebuffel avait une sœur, Claire, qui épousa Lau-

1. *Vie de Henri Brulard*, I, 56 : « Ce jour (10 août), écrit Pilot de Thorey, on crie dans les rues, à Grenoble, des petits pains jaunes, safranés, appelés *pains de Saint-Laurent*, usage déjà mentionné dans les actes des xv^e^ et xvi^e^ siècles et où ces pains sont désignés sous le nom de *panes cum croco...* ». (*Usages, fêtes et coutumes en Dauphiné*, t. I, p. 79.)

2. Bibl. de Grenoble, R 9011, fol. 121.

3. Arch. de Grenoble, GG, 99.

4. *Ibid.*, GG 105.

5. Arch. de l'Isère, reg. par. de La Terrasse, Stendhal dit justement que J.-B. Rebuffel était le neveu de Noël Daru ; mais il n'avait que neuf ans de moins que lui, celui-ci étant né le 21 juin 1729 (*Vie de Henri Brulard*, II, 127).

6. Elle était née à Marseille le 23 octobre 1788 et fut baptisée le 6 novembre suivant à la paroisse Notre-Dame des Accoules. (Renseignement aimablement communiqué par M. Isnard, archiviste de Marseille.) Elle épousa, le 15 février 1808, par contrat passé devant M^es^ Culhat-Coreil et Hua, notaires à Paris, Pierre-François-Charles-Alexandre-Claude Petiet, inspecteur général de la comptabilité et du mobilier de la Couronne. Cf. Arch. de l'Isère, notaire Rivier, III E 3580, n° 343.

rent Doyat, chirurgien à La Terrasse, et qui eut un fils, marié à Mlle Cochet, que Stendhal avait tant admirée lors de son voyage aux Échelles[1]. De cette union naquit un fils qui fut élève de l'École Polytechnique et inspecteur des Ponts et Chaussées de 1853 à 1861[2].

Par Françoise Daru, sœur de Noël et épouse de Jean-Pierre Mure, Beyle était encore parent au septième degré de Jean-Baptiste Mure, qui fut consul à Alexandrie de 1774 à 1790 et qu'il rencontrait, sous l'Empire, chez le comte Daru[3].

Une autre fille issue du dernier mariage d'Ennemond Senterre, Marie-Thérèse, née le 31 août 1694[4], épousa Nicolas Bourquis et fut la bisaïeule de François-Régis Clet, pharmacien à Grenoble, dont la laideur était tempérée, aux yeux de la famille Gagnon, par son cousinage avec le « premier médecin de la ville[5] ».

Le second enfant du premier mariage d'Ennemond Senterre, François, né à Grenoble le 4 octobre 1682, mort le 17 avril 1747[6], marchand drapier dans la rue du Grand-Puits[7], troisième consul de la ville le 11 janvier 1739[8], épousa, le 25 octobre 1712[9], Anne Ricard, fille de sieur Just-Pastour Ricard et de demoiselle Marthe Vins, de Marseille. Des sept enfants qu'il eut, nous retiendrons d'abord Françoise-Justine, née le 4 octobre 1717[10], mariée en premières noces à Joseph Rochas, marchand à Grenoble, dont elle eut, entre autres, Anne-Jeanne-Françoise, née le 24 décembre 1745[11], qui épousa Jean Colomb, négociant, et fut la mère de Romain Colomb, l'ami et le fidèle exécuteur testamentaire de Stendhal[12]. Romain Colomb et Henri Beyle étaient cousins au huitième degré. De ce mariage, Françoise-Justine eut encore Antoine-

1. *Vie de Henri Brulard*, I, 160.
2. *Almanach impérial*. Il fut nommé inspecteur divisionnaire par décret du 11 juin 1853 (*Moniteur*).
3. J.-B. Mure (1748-1824) épousa, le 11 décembre 1779, Anne-Adélaïde Ratton, de Mâcon. C'est par l'entremise de J.-B. Mure que le docteur Gagnon avait pu acquérir une momie pour la bibliothèque de Grenoble (*Vie de Henri Brulard*, I, 170). Voir aussi *Journal* de Stendhal, éd. Debraye-Royer, I, 49, 51 ; III, 24, 147, 190, 456.
4. Arch. de Grenoble, GG 94.
5. *Vie de Henri Brulard*, I, 309. Sur la famille Clet, voir : Mgr Ch. Bellet, *Vie du vénérable serviteur de Dieu François-Régis Clet*, Paris, 1891, in-8°, p. just. n° 1.
6. Arch. de Grenoble, GG 183.
7. Actuellement la Grand-Rue.
8. *Ibid.*, BB 122.
9. *Ibid.*, GG 179, fol. 305.
10. GG 102.
11. GG 183.
12. Romain Colomb est né le 15 août 1784, à Lyon, et fut baptisé le 19 à la paroisse Saint-Nizier par son oncle, l'abbé Rochas, vicaire d'Irigny (Arch. de Lyon, reg. par. de Saint-Nizier, n° 131, fol. 128). Colomb épousa à Paris, le 2 octobre 1823, Mlle Félicie Thibout (née à Rouen en 1801, morte à Paris le 6 novembre 1858). Il est mort à Paris le 29 mai 1858.

Jacques Rochas, né et baptisé le 13 décembre 1747[1], plus tard prêtre et vicaire de la paroisse d'Irigny en Lyonnais.

Joseph Rochas étant mort le 15 juillet 1750[2], Françoise-Justine épousa en secondes noces, le 3 juillet 1752, Claude Blanchet, de Voiron[3], et eut de lui une fille, Antoinette-Victoire, baptisée à Voiron le 27 février 1755[4] et mariée à Louis-Eymard Romagnier[5]. Anne Colomb et Victoire Romagnier étaient demi-sœurs, et ces deux cousines, tendrement aimées du jeune Beyle, habitaient, au temps de son adolescence, la Grande-Rue, où leurs maris étaient associés dans un commerce de draperie, toilerie et quincaillerie[6].

Un autre des enfants de François Senterre et d'Anne Ricard fut Romain Senterre, baptisé le 19 mai 1721[7], négociant à Grenoble, puis à Lyon[8], et enfin contrôleur des postes à Grenoble par commission du 1er mai 1775[9], décédé le 11 avril 1796. C'est ce pauvre diable, dépeint dans la *Vie de Henri Brulard*, qui, en raison de sa profession, apportait à son cousin, le médecin Gagnon, les gazettes de Paris, avant de les remettre à leurs destinataires[10].

Un de ses neveux, Claude, fils de son frère François et de Jeanne Allemand, baptisé à Grenoble le 19 novembre 1747[11], devint inspecteur des postes à Lyon et fut condamné à mort le 17 novembre 1793 pour avoir livré la correspondance du gouvernement aux révoltés[12].

On le voit, l'alliance du chirurgien Antoine Gagnon avec la famille Senterre procura à son arrière-petit-fils des parents qui marquèrent profondément dans sa vie, depuis son protecteur Pierre Daru jusqu'au fidèle serviteur de sa mémoire Romain Colomb, en passant par son maître en séduction le beau Martial Daru.

1. Arch. de Grenoble, GG 183. Stendhal avait rencontré une fois l'abbé Rochas, *Journal*, III, 130.
2. Arch. de Grenoble, GG 184.
3. *Ibid.*
4. Arch. de l'Isère, reg. par. de Voiron.
5. Né à Méaudre en 1757, mort à Grenoble le 25 mars 1827. Sa femme est décédée à Grenoble le 7 août 1832.
6. *Vie de Henri Brulard*, I, 138, 178, 261, 262. Le contrat de société commerciale entre Louis Romagnier, Jean Colomb et Étienne Pellat fut signé le 23 août 1788. La société fut dissoute le 13 février 1793 (Arch. particulières de la famille Chabannes). Le magasin était situé au n° 19 actuel de la Grande-Rue (ancien n° 55 révolutionnaire).
7. Arch. de Grenoble, GG 180, fol. 269.
8. C'est en cette qualité qu'il figure comme parrain de Romain Gagnon le 17 décembre 1758 (*Vie de Henri Brulard*, II, 349). Il le fut également de Romain Colomb auquel il transmit son prénom. (Acte cité plus haut.)
9. Bibl. de Grenoble, N, 90.
10. *Vie de Henri Brulard*, I, 149-151.
11. Arch. de Grenoble, GG 183, fol. 388.
12. Fayard, *Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs*, Paris, 1888, p. 110 et 264; Ballaguy, *Stendhal et sa famille sous la Terreur*, « Revue de Paris », 15 mai 1923, p. 286.

Cette famille de bourgeoisie marchande, de négociants actifs et avisés, avec çà et là des traditions de galanterie, trouva son complet épanouissement dans des hommes comme le comte Daru ou comme ce Jean-Baptiste Rebuffel, gros brasseur d'affaires de Marseille. Il n'est pas interdit de supposer que ce fut sous l'impulsion secrète de cette hérédité que le jeune Beyle songea, à un moment de sa vie, à faire du commerce.

(A suivre.)

L. Royer.

CHATEAUBRIAND ET LA MARQUISE DE CUSTINE

(d'après les archives du Coisel et les manuscrits de la collection Spoëlberch de Lovenjoul [1]).

La physionomie de Mme de Custine nous est déjà familière. Plusieurs ouvrages [2] ont fait revivre les divers épisodes de sa vie tourmentée, dramatique même.

Nous connaissons sa frivole jeunesse près de son frère Elzéar [3], son précoce mariage avec le Marquis de Custine, les heures tragiques qu'elle vécut pendant la Révolution, enfin ses liaisons galantes assez nombreuses. Elle s'éprit tour à tour d'Alexandre de Beauharnais à la prison des Carmes, de Boissy d'Anglas, de M. de Grouchy, d'A. de Lévis, de Louis de Ségur, de Fouché qu'elle surnommait « Chéché », du Général Miranda et du Dr Koreff : liste imposante, sans doute, mais incomplète, dont les noms pâlissent devant celui de Chateaubriand et la passion qu'il eut le don de lui inspirer.

Les documents que j'apporte ici, *Correspondance de Mme de Custine* avec Chênedollé et *Fragments du Journal* de ce poète,

1. Ces documents proviennent d'une double source :

a. *Les lettres adressées par Mme de Custine à Chênedollé*, m'ont été libéralement communiquées par la petite-fille du poète virois, la comtesse d'Annoville. Retrouvées par le Vicomte Michel d'Annoville, son fils, attaché d'ambassade en Luxembourg, dans un coin inexploré des Archives du Coisel, elles devaient être publiées par ses soins. Mais le jeune diplomate fut tué au cours de la dernière guerre, en 1918, et c'est plusieurs années après la mort de son fils unique, que la comtesse d'Annoville consentit à rouvrir de nouveau ses Archives de famille et qu'elle me confia la correspondance de la Marquise.

b. *Les fragments du Journal de Chênedollé* proviennent, pour la plupart, de la Collection Spoëlberch de Lovenjoul, propriété de l'Institut de France. Ils firent partie des documents prêtés jadis par le fils de Chênedollé à Sainte-Beuve, et que celui-ci ne restitua jamais à la famille. A la mort du critique, son légataire universel, M. Troubat, en disposa. Ils furent acquis ensuite par le comte de Lovenjoul, qui en fit don, avec toutes ses collections, à l'Institut de France, Bibliothèque de Chantilly (Dossier D, 544).

2. Cf. A. Bardoux, *Mme de Custine d'après des documents inédits*. Calmann-Lévy, 1888. — Chédieu de Robethon, *Chateaubriand et Mme de Custine*. Plon, 1898. — G. Maugras et baron P. de Croze Lemercier, *Delphine de Sabran, marquise de Custine*. Plon, 1912.

C. Para Perez, *Delphine de Custine*. Editions Excelsior, 1927.

3. Fille d'un marin très distingué et d'une femme charmante, qui épousa en secondes noces le trop célèbre chevalier de Boufflers, Delphine de Sabran, plus tard marquise de Custine, avait hérité de son père, l'audace et le courage, de sa mère, le plus ravissant visage du monde. Son plus jeune frère, Elzéar de Sabran, devait être plus tard l'un des admirateurs passionnés de Mme de Staël.

complètent les inédits déjà utilisés par Sainte-Beuve dans son étude sur *Chateaubriand et son groupe sous l'empire*[1]. Ils ajoutent quelques pages assez piquantes et instructives à l'histoire des relations intimes de la Marquise avec l'auteur d'*Atala*.

A. *Les lettres de Mme de Custine au poète Chênedollé*, confident de sa passion pour Chateaubriand entre 1804 et 1808, constituent une sorte de confession, dont on ne saurait mettre en doute la sincérité. Son âme mobile et tendre, qui joint à l'inquiétude romantique l'insouciante légèreté du XVIIIe siècle finissant, s'y reflète avec toutes ses grâces, comme dans un miroir fidèle. Nous assistons à ses coquettes résistances, à ses débats intérieurs, à ses regrets, enfin à tous les tourments d'une passion jalouse, qu'elle ne put jamais surmonter.

La lettre de Chênedollé à Mme de Custine (1804) marque le début de son rôle de confident auprès de la Châtelaine de Fervacques.

Celle de Benjamin Constant au poète (1813) confirme l'éloignement progressif de Delphine et de René.

B. Enfin, les *Fragments du Journal de Chênedollé*, ami de « l'Enchanteur » et consolateur de ses « belles affligées[2] », nous permettent de pénétrer plus avant, peut-être, les capricieuses amours de la Marquise et du grand écrivain.

*
* *

Il est assez difficile de préciser l'instant et le lieu où Delphine de Sabran, marquise de Custine, et Chateaubriand, se rencontrèrent pour la première fois. Il semble avoir remarqué la jeune femme parmi les premières lectrices du *Génie du Christianisme* qui venaient lui apporter de doux hommages. Si l'on s'en rapporte aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, n'est-ce pas elle qui ramassa une enveloppe inscrite par lui, et, rougissante, la dissimula sous le voile tombant de sa longue chevelure? Ce ne fut certes qu'une impression fugitive, mais assez forte cependant, puisque Chateaubriand s'en est souvenu, et l'a notée à l'automne de sa vie.

En 1802, Mme de Custine, alors âgée de trente-deux ans, était dans tout l'éclat de sa beauté. « C'était, — dit la duchesse d'Abrantès, — une de ces ravissantes créatures, que le ciel donne au

1. T. II, *Appendice sur Chênedollé*, p. 322-326.
2. Chênedollé avait été chargé par Chateaubriand de jouer auprès de Mme de Beaumont le même rôle de confident et de consolateur.

monde dans un jour de munificence [1] ». Elle avait hérité des longs cheveux de Marguerite de Provence. Ses yeux vifs, son teint exquis de blonde, justifiaient bien le gracieux salut que lui adressait le chevalier de Boufflers : « Adieu !... Reine des Roses [2] ! »

Chateaubriand revit plusieurs fois la Marquise, rue de Bondy, chez Mme de Rosambo, alliée à son frère aîné. Il subit son charme et le prestige qui s'attachait à sa personne, depuis qu'elle avait manifesté, pendant la Révolution, le plus stoïque courage [3].

D'avril à mai 1803, il entretient avec elle une correspondance très passionnée. Sur le point de partir à Rome, comme secrétaire d'ambassade, il écrit à Mme de Custine : « Je suis, je vous assure, à moitié fou, et je crois que je finirai par donner ma démission. L'idée de vous quitter me tue [4] ».

Delphine était à la veille de se rendre, avec son fils Astolphe, au château de Fervacques, qu'elle venait d'acquérir à quelques kilomètres de Lisieux. Au reçu de cette lettre, elle ne partit pas. Chateaubriand devenait de jour en jour plus pressant : « Ah ! promettez-moi le château d'Henri IV ! » implorait-il [5]...

Il usait de l'annonce de son brusque départ pour Rome, auprès de la jeune femme, simulant l'affolement d'un amour intensif. Peut-être rêve-t-elle, dans sa vanité, de voir commettre à René quelque acte de folie, même simulée, comme celui d'enfreindre l'ordre de départ en Italie ou de démissionner. Il partit cependant. Sans doute rêva-t-il un moment de faire venir Delphine auprès de lui. Il écrit, le 19 prairial an XI, de Lyon, à l'un de ses amis [6] : « Je crois que vous pouvez faire vos préparatifs pour accompagner nos amis, cet automne ». Entendez par là la Marquise et son fils [7].

Chateaubriand parvint à Rome, le 25 juin 1803 [8]. Il correspondit

1. Cf. Maugras et Baron P. de Croze Lemercier, *Delphine de Sabran, marquise de Custine*, p. 372.

2. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe sous l'Empire*, t. II, p. 272.

3. Pendant tout le procès du général de Custine, son beau-père, Delphine assiste aux séances, bravant par son attitude et son assiduité le redoutable Fouquier-Tinville. Mme de Rosambo avait été l'une des compagnes de captivité de la marquise de Custine, à la prison des Carmes.

4. A. Bardoux, *Mme de Custine, d'après des documents inédits*, p. 136-137.

5 Le château de Fervacques, édifié au xve siècle par Guillaume de Hautemer, existe encore. Ses vieilles tours, ses fenêtres basses en ogive rappellent Combourg. Henri IV y avait séjourné. Chateaubriand, qui devait se vanter dans ses *Mémoires* d'avoir occupé le lit de la Reine Christine, ne s'estimait pas moins heureux de succéder au Béarnais, symbole des amours faciles.

6. Cet ami n'est autre que le poète Chênedollé.

7. André Beaunier, *Trois amies de Chateaubriand*, p. 86. Charpentier, 1910.

8. Tandis que Chateaubriand hésitait encore à faire venir près de lui la marquise de Custine, Mme de Beaumont se disposait à le rejoindre. Mme de Chateaubriand, qui vivait en Bretagne, chez ses belles-sœurs, s'avisa que son mari occupait une situation très décorative près du Saint-Siège. En sorte que l'imprudent René fut menacé

avec Mme de Custine, mais les impressions passagères et un peu affectées de son amour s'atténuèrent sous l'influence des manifestations d'art toujours nouvelles, qui captivaient sans cesse son imagination : il vit la voie Appienne, le Colisée. Il aima la solitude désolée de la campagne romaine, avec ses ifs, ses arcs de triomphe, ses aqueducs étincelants de blancheur sous la voûte d'un ciel métallique, qui lui parlaient si éloquemment du passé. Son génie semblait avoir découvert sa patrie d'élection : le séjour des Dieux et des Muses.

Sans doute, la mort de Pauline de Beaumont le rapprocha, à son insu, de Delphine un instant oubliée. Le souvenir enjoué de la Marquise dut faire une heureuse diversion à ses funèbres pensées. Peut-être eût-il souhaité trouver en Italie l'amante susceptible de comprendre son incurable tristesse, devant les ruines romaines.

Cependant, l'heure du retour en France approchait [1]. Déjà Chateaubriand éprouvait le besoin d'une liaison nouvelle.

*
* *

A Paris. Chateaubriand reprit son amoureuse intimité avec Mme de Custine, et lui fit de fréquentes visites.

Un jour, ils se rendirent ensemble, en chaise de poste, à Fervacques.

Il eut le double bonheur d'occuper enfin la chambre d'Henri IV !...

Delphine, au comble de l'amour, mit tout en œuvre pour s'attacher son génial ami. Elle comptait, pour retenir l'infidèle, sur sa folle tendresse et sur la poésie souriante de Fervacques.

Mais la nature toujours remuante de René l'empêcha de s'attarder longtemps aux délices de cette nouvelle passion... Il s'en fut vers Paris...

La correspondance qu'ils échangèrent alors diffère singulièrement de celle qu'ils entretenaient au début de l'année 1803. Ce n'est plus lui qui implore, c'est elle, qui désormais supplie. René a déjà oublié ses excessives protestations à Mme de Custine. Il feint d'ignorer l'amour, qui maintenant l'envahit tout entière...

Au mois d'août 1804, l'heure chaude de son caprice pour la jolie marquise est passée. Alors qu'il se rend à Fervacques, il en

en même temps à Rome de la visite de trois femmes qui avaient toutes les meilleures raisons de le retrouver.

1. Le 15 mars 1804, Chateaubriand, selon l'ultime promesse qu'il avait faite à Mme de Beaumont, rejoignit sa femme à Paris. Il l'avait quittée depuis plus de dix ans.

est arrivé à craindre un peu le tête-à-tête. Il invite donc son ami Chênedollé[1] à venir l'y rejoindre. Il avait fait la connaissance du poète à son retour d'exil; il s'était lié avec lui de la plus vive amitié, et lui avait confié ses sentiments pour Delphine :

Je vais passer quelques jours chez Mme de Custine, au château de Fervacques — lui écrit-il de Mantes. — J'y serai aujourd'hui en huit, c'est-à-dire le 22 août. La Dame du logis vous recevra avec plaisir[2].

Cette convocation adressée à un tiers, la veille de se rendre à un rendez-vous d'amour, ne laisse pas de surprendre. Mais Chateaubriand règne désormais en maître absolu sur le cœur de la Marquise, et il ne lui déplaît point de mesurer son pouvoir aux sacrifices qu'il lui impose.

Me voilà à Mantes... — écrit-il à sa belle amie, par le même courrier qui emporte sa lettre à Chênedollé —... c'est-à-dire à quinze lieues plus près de vous. Je serai à Fervacques lundi prochain. Trouvez-vous mauvais que j'y ai donné rendez-vous à un de nos voisins, mon ami intime, M. de Chênedollé, avec qui j'ai affaire? C'est un homme d'esprit, poète, etc... Vous voyez que voilà un horrible démenti à vos prophéties, Ah! mon Dieu! quand voudrez-vous me croire et quand aurez-vous le sens commun? J'aime à vous aimer; c'est Mme de Sévigné qui a dit cela[3].

Hélas! Depuis que Delphine avait appris le roman de Chateaubriand avec Mme de Beaumont, dans le même temps qu'il lui faisait une cour si pressante, elle avait lieu d'être sceptique! Mais elle attendait trop fiévreusement la visite du cruel René, pour ne pas accepter d'avance avec joie la présence de son intime ami.

Ils se rencontrèrent donc tous trois, dans le cadre poétique et grandiose de Fervacques. Delphine, pour complaire à son idole, fit bon accueil au poète. Son amabilité, sa séduction, apprivoisèrent l'humeur sauvage de Chênedollé, et lui firent un peu oublier sa récente rupture avec Lucile de Chateaubriand. Près de la gracieuse Delphine, les heures s'écoulèrent légères pour les deux amis.

Cependant, Mme de Custine souffrait de l'inconstance de René. Chênedollé vit la passion assez méconnue de la jeune femme. Il pressentit les affres de cette âme qui s'était donnée toute, et ne devait point être payée de retour.

Chateaubriand rentra à Paris, abandonnant la Marquise aux

1. A. Bardoux, *Madame de Custine*, d'après des documents inédits, p. 155. Calmann-Lévy, 1888.
2. Mme Paul de Samie, *A l'Aube du Romantisme : Chênedollé*. Plon, 1922.
3. Chédieu de Robethon, *Chateaubriand et Madame de Custine*, p. 97. Plon, 1893.

bons soins de Chênedollé. Ne rêva-t-il pas de laisser près d'elle un consolateur ?...

Après son départ, le poète resta quelques jours à Fervacques, avec la pauvre Delphine.

Votre ami est encore ici, écrit-elle à René, mais il part demain. J'en suis plus triste que je ne puis vous dire. Je ne verrai plus rien de ce que vous aurez aimé[1].

L'amant volage écrivit à la châtelaine une lettre qui était bien de nature à l'énerver :

Je regrette Fervacques, les carpes, Chênedollé et même Madame Auguste. Je voudrais bien retrouver tout cela en octobre; je le désire vivement. Avez-vous autant envie de me revoir ? Tâchez donc de faire niveler le billard, d'arracher l'herbe pour qu'on voit les brochets, d'avertir les gardes de sommer le voisin de Vire et la voisine de Caen, de se rendre au rendez-vous, d'engraisser les veaux, de faire pondre aux poules des œufs moins gris et plus frais, etc.[2]...

L'humiliation de Delphine perce dans sa réponse :

J'ai reçu votre lettre : J'ai été pénétrée, je vous laisse à penser de quels sentiments... J'ai dû être surprise qu'au milieu de votre nombreuse énumération, il n'y ait pas eu le plus petit mot pour la grotte et pour le petit cabinet orné de deux myrthes superbes. Il me semble que cela ne devait pas s'oublier si vite[3]... »

La Marquise prit le poète pour confident intime :

Je ne suis bonne qu'à être Margot... gémissait-elle —... Actuellement, je ne fais plus le thé, c'était bon quand il était là. Quel plaisir d'être sa servante, de faire sa couche, de lui préparer à manger et d'habiter une cabane avec lui[4].

Elle lui montra « le petit cabinet orné de deux myrthes superbes ».

« Voilà l'endroit où je le recevais !... soupira-t-elle.

— C'est ici qu'il a été à vos genoux ?... demanda le poète.

— C'était peut-être moi qui étais aux siens !... » répondit-elle confuse[5].

1. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe sous l'empire*, t. II, p. 321, 322. Michel-Lévy.

2. Chédieu de Robethon, *Chateaubriand et Madame de Custine*, p. 102. Plon, 1893.

3. Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. II, p. 321.

4. Collection Spoëlberch de Lovenjoul, Manuscrit D, 544, f° 368.

En 1796, éprise du général Miranda qui se cache et veut l'éloigner, Delphine se sert des mêmes humbles expressions pour le persuader : «... Je m'arrangerais comme vous voudriez, je serais la sœur de Françoise (la bonne), ne me refusez pas cela. Je serai cuisinière, je serai tout ce qu'il faudra être, pour vous voir, il n'est rien que je ne fasse ! »

5. Sainte Beuve, *op. cit.*, t. II, p. 326.

Du rôle de confident, Chênedollé, insensiblement, se laissa glisser à celui de consolateur.

« Je n'ai pas eu les honneurs de la grotte et du petit cabinet... — disait-il en se comparant à René —... et je n'ai rien oublié... »

Puis, s'enhardissant :

« Je vous ai regardée deux heures pendant que vous jouiez de la guitare, sans pouvoir me rassasier de votre figure. J'étais ivre de votre regard et de votre sourire. Je croyais que cela n'était connu que de moi et que M. de Chateaubriand seul pouvait l'inspirer[1]. »

Lorsque Delphine était en proie à ses idées noires, le poète, insidieusement, lui arrachait d'intimes aveux :

« J'ai été désespérée... — reprenait-elle —... quand il a dit qu'il n'aimait pas les petites bouches...

— Croyez-vous... — insinuait Chênedollé —... que dans le petit cabinet, il n'aimait pas celle-là ?... Ses baisers vous ont-ils indiqué qu'il la trouvât trop petite ?... »

Alors, raconte le poète dans son journal intime, elle sourit d'une manière fine et charmante, où l'on devinait tout le plaisir qu'elle avait éprouvé[2]...

« Chat... — soupirait un autre jour la Marquise —... ce nom est plus doux pour moi que la musique la plus ravissante.

— Écrivez-moi... — implorait Chênedollé —... si le fantôme (c'est ainsi qu'elle appelait le poète) ne fait pas trop de peur à la colombe effarouchée[3]. »

Elle avoua tout à l'ami de Chateaubriand : ses méfiances à l'égard de la passion simulée par René, sa résistance, ses manèges de coquette, puis son amour naissant exaspéré par l'absence du volage en Italie et la présence de Pauline de Beaumont près de lui.

M^me^ de Custine confia encore au poète, parlant de Chateaubriand :

« J'ai été tentée vingt fois de lui dire : « Revenez et je vous accorderai tout ». Je le lui aurais dit avec intention de le faire, mais j'imagine qu'à la réflexion, tout aurait changé. Je n'ai pas été toute à lui et je m'en repens !... — Voilà un repentir bien placé !... » repartit en riant Chênedollé[4].

Cet étrange aveu permet d'établir que si René, avant son

1. Collection Spoëlberch de Lovenjoul, Manuscrit D. 544, f° 262.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*

départ pour Rome, obtint de Mme de Custine certaines privautés, alors qu'il se montrait pressant, leurs relations intimes en restèrent là, jusqu'à son retour.

La Marquise se déchaîna tardivement amoureuse.

L'absence de Chateaubriand en Italie, et la jalousie bien féminine qu'elle ressentit de la présence d'une autre femme près de lui, contribuèrent à la jeter dans les bras de René.

Chênedollé emporta dans sa retraite du Coisel le souvenir enchanteur de la « Dame de Fervacques ». Cela fit diversion à son amour malheureux pour Lucile de Chateaubriand.

Nouvel Antiochus, il soupira pour sa Bérénice, qui, de son côté, se consumait dans une passion devenue sans espoir.

De retour à Vire, il écrit à Delphine sur le ton fervent de l'amitié amoureuse, et lui rappelle le souvenir d'une soirée où elle chanta pour les deux amis :

22 septembre 1804.

« J'étais à la campagne au moment où j'ai reçu votre dernière lettre. Je m'y livrais seul à toute la mélancolie dont un phantôme (*sic*) est susceptible. La chute des premières feuilles, le bruit du vent dans les feuilles d'automne qui commencent à tomber, l'année sur son déclin, et, plus que tout cela, votre silence, car il y avait quelques jours que je n'avais reçu de vos nouvelles et je commençais à craindre d'être oublié, tout m'avait plongé dans une noire tristesse plutôt voisine du désespoir que de la rêverie. Votre lettre comme un doux rayon est venue m'arracher à mes sombres pensées. Je l'ai reçue avec transport et serrée contre mon cœur avec un mouvement de joie inexprimable. Quelle est douce et bonne! J'en suis touché jusqu'aux larmes. Je la baise et la relis sans cesse. J'y vois mille choses qui assurément n'y sont pas; n'importe, je veux les y voir. Pardonnez-moi mes folies, et laissez-moi mes illusions. Vous savez que la douleur s'attache à tout, et que rien ne paraît méprisable à l'espérance.

Vous me demandez si j'ai oublié la musique de Fervacques? Vous savez bien qu'il n'est pas possible de l'oublier. Je me rappellerai toujours cette soirée où vous chantâtes pour la première fois. Je n'oublierai jamais le son de cette voix, ces regards si doux, si mélancoliques qui daignaient quelquefois se reposer sur moi. Je restai deux heures apuyé (*sic*) sur le dos du canapé, les yeux constamment fixés sur cette charmante figure qui devenait céleste en répétant les mots de sa romance favorite. *Mais comment vivre, hélas! et l'oublier.* J'étais immobile d'enchantement à peu près comme lorsque la blanche colombe[1] contemple la physionomie ravissante du Génie[2].

Je vais lui écrire par ce même ceurrier à ce bon et aimable génie et

1. Mme de Custine.
2. C'est ainsi que Delphine se plaisait à surnommer Chateaubriand.

le presser d'arranger son voyage. Vous devez être contente de lui. Il écrit souvent et il paraît que ses lettres sont très aimables. Il témoigne un désir très vif de revenir, et cela est d'un grand prix, quoique au fond on ne doive pas lui en savoir beaucoup de gré. Vous voulez donc aussi que je revienne à Fervacques .. Il m'est bien doux de vous le promettre, mais je crains fort que ma promesse ne vous semble une menace. Quoi qu'il en soit, j'accepte avec transport et j'y serai en temps convenu. Vous aurez la romance. Elle sera ainsi que vous l'exigez triste comme vous, mais cela sera peut-être difficile, car lorsque nos mélancolies nous prennent, Young serait un bouffon à côté de nous. Je suis aussi désespéré que vous, que Mme des Boulets[1] n'arrive point cela est contrariant au delà de tout ce qu'on peut dire. La souris[2] vous écrit-elle souvent ? Mon Dieu, que je suis fâché qu'elle ne soit plus auprès de vous et que je sens vivement combien elle doit vous manquer. Sa gaieté imperturbable était nécessaire pour distraire un peu la dame sans espoir[3] de ses noires rêveries... mais j'espère qu'elle vous reviendra bientôt. Adieu, gardez-moi une petite place dans votre souvenir et rappelez-moi à celui du pauvre malade (Astolphe, fils de Mme de Custine). Je suis ravi que la fièvre ait tout à fait cessé. M'écrirez-vous un petit mot ? Vous me rendriez bien heureux et je serais bien reconnaissant[4].

Quelques tendres billets de René venaient de temps en temps adoucir la solitude de la châtelaine et lui témoigner son très vif désir de revenir à Fervacques.

En octobre, deux mois après sa dernière visite, il annonça son arrivée.

Il convia à nouveau son ami Chênedollé. Ce dernier ayant fait une malencontreuse chute de cheval, ne put se trouver au rendez-vous.

Chateaubriand, réduit à la société et aux colloques amphigouriques de quelques provinciales du voisinage, fit éclater sa méchante humeur.

Longtemps il se moqua de leurs propos oiseux :

« Oh !... ma chère !... je crois qu'il va faire de l'orage !...

— Est-ce possible ?... Mais non, c'est une comète !...

— Voilà qui est fort gai [5]!... »

René abrégea son séjour et rentra à Paris.

1. Une amie de Mme de Custine.

2. Mme de Cauvigny, belle-sœur de Mme de Custine.

3. Chateaubriand plaisantait Mme de Custine : « Notre ami a été très pitoyable pour moi, il a été parfait. Il m'appelle la dame sans espoir. Il dit que je vois tout en noir. »

4. Archives du Coisel. Communication de la comtesse d'Annoville, petite-fille du poète Chênedollé.

5. Collection Spoëlberch de Lovenjoul, manuscrit D, 544, folio 262 verso.

Dans sa précipitation d'esquiver ces précieux raouts, il avait oublié à Fervacques la clef de sa chambre.

Dès son arrivée, il adressa à Delphine un court billet :

« J'ai oublié la clef de ma chambre... Rapportez-la moi... A vous pour la vie[1]... »

Chateaubriand commençait à être blasé sur les ambiances du château d'Henri IV.

Quelques jours plus tard, il écrivit encore à la marquise :

« Vous, éternelle grondeuse, quand revenez-vous à Paris ?... Embrassez Chênedollé trois fois pour moi, mais, pourtant, en mon intention[2]. »

Delphine, toujours coquette, s'était vantée, auprès de Chateaubriand, du sentiment qu'elle inspirait au poète, croyant sans doute réveiller son amour avec sa jalousie. Mais elle faisait fausse route.

René avait cessé d'avoir pour la marquise une réelle passion.

*
* *

Durant l'hiver de 1805, Chateaubriand s'installe à Paris, rue de Miromesnil. M^me^ de Custine le voit tous les jours. Leur intimité se resserre. Cependant, elle n'a pas recouvré la quiétude du cœur. L'amour de René brûle et dévore, mais n'apporte pas le bonheur.

« Je suis plus folle que jamais... — écrit-elle à Chênedollé — ...je *l'aime* plus que jamais... et je suis plus *malheureuse* que je ne peux dire[3]... »

Au début de l'été, la Marquise se rend à Fervacques.

Chateaubriand doit partir pour la Suisse. Madame de Custine confie ses appréhensions à Chênedollé.

Fervacques, le 5 juillet 1805.

J'ai enfin de vos nouvelles, je vous croyais perdu, ou pour le moins hermite (*sic*) dans quelque coin du monde, ayant renoncé au genre humain et même à moi !... J'ai enfin des nouvelles de Colo (ce nom lui va bien en *absence* pour ne pas le lui conserver). Le voyage est toujours incertain. Ce qui est certain, c'est la maussaderie de Colo dans ses lettres. Pour mon malheur, j'ai été relire ses lettres d'Italie que j'ai trouvées tendres et aimables. Il ne m'aime donc plus ! ou moins ? non, du tout... il est Colo à présent, et il était *lui* alors. Allons, il faut regretter ce bon temps et pleurer celui-ci !... Voilà le monde ! voilà ce qu'il entraîne, voilà ce qu'il faudra supporter toujours ! il ne dit pas ce qu'il fera si le voyage[4] n'a pas lieu ! Il trouvera

1. Chédieu de Robethon, *op. cit.*, p. 117.
2. *Id., ibid., op. cit.*, p. 120.
3. Sainte-Beuve, *op. cit.*, tome II, p. 323.
4. Le voyage en Suisse.

peut-être le moyen de me le faire regretter, il en est capable. Mais ce qui sera loin de sa puissance, c'est de me le faire oublier! car s'il manque ce ne sera pas moi qui en serai cause... ainsi je ne pourrai en savoir aucun gré. Oh! j'ai ce voyage et toutes les duretés qu'il a occasionné (*sic*) terriblement sur le cœur! mais ce qui est bien plus fâcheux, c'est que Colo est encore plus que tout cela au fond du cœur... Le houx est mort, les sapins sont morts, les arbres nouveaux aussi! tout est mort. Il n'y a que le souvenir qui est aussi vif qu'il peut être[1].

René avait surnommé Delphine : sa colombe. En retour, celle-ci l'appelait, dans l'intimité, Colo... Ce diminutif masculin de colombe, exprimait d'une manière, hélas! trop exacte, l'humeur vagabonde du pigeon voyageur...

Tout le caractère enjoué et aimant de la marquise apparaît dans la tendresse puérile de cette lettre.

Sans doute, Delphine manifesta un tel désespoir à René de son départ, qu'il se laissa apitoyer. Il renonça au voyage en Suisse, et partit quinze jours à Fervacques. Chênedollé fut de nouveau convié par la marquise triomphante.

Tout se passa donc le mieux du monde, mais un incident faillit tout gâter.

Un jour, en revenant d'une promenade en calèche, où il avait été assez maussade pour elle, Delphine aperçut un fusil avec lequel Chateaubriand et son ami avaient chassé le matin; elle fut saisie d'un mouvement de joie et de fureur, et fut près de s'envoyer une balle au travers du cœur[2].

Elle avait espéré le retenir encore. L'annonce de son prochain voyage différé fut la cause de cette mise en scène dramatique, qui manqua son effet.

Il partit en Suisse quelques jours plus tard.

Alors recommence pour elle une vie d'inquiétude et de fébrile attente... Tous les jours, elle guette la poste...

Chênedollé rentre dans son habituel silence...

Reproches de Delphine :

Fervacques, 26 août 1805.

Je vous trouve d'une maussaderie rare! Pour ne pas dire plus. Pourquoi réservez-vous pour moi seule toute cette ourserie quand vous êtes tout miel et toute grâce ailleurs. Comment, je n'ai pu vous inspirer le plus pauvre petit couplet? Oh! tout cela n'est pas conséquent (avec) tout ce que vous prétendiez sentir pour moi, il faut convenir que c'est ainsi par trop aimer les gens que d'en être aussi bête!

1. Archives du Coisel.
2. Sainte-Beuve, *op. cit.*, tome II, p. 322, en note.

On m'a remis votre lettre qui ne pouvait m'échapper ; car en ouvrant la fameuse boîte, j'ai reconnu votre écriture. J'ai souvent des nouvelles de notre ami. Il sera bientôt chez M. Joubert. En attendant, il est à Genève, car il lui fallait un peu d'air de Suisse. Il compte toujours venir en automne. Puis-je espérer que je vous inspirerai au moins le désir de vous réunir à nous ? Vous l'avez bien promis, mais nous savons que cela ne suffit pas pour vous[1].

René, repris par la nature et les merveilleux paysages des Alpes, ne songe plus aux prairies de Fervacques.

La pauvre abandonnée envoie ses doléances à son intime confident.

Fervacques ce 7 septembre 1805.

Je vous pardonne et je ne boude plus, d'abord je ne suis pas fière aujourd'hui je suis presque aussi triste que le temps, ce qui n'est pas peu dire, car je crois que le monde se bouleverse à son tour, mais c'est bien autre chose qui me tourmente. Il a été à Lyon, avec sa moitié et de là a voulu faire seul le voyage en Suisse, voir Genève, le Mont Blanc, il devait être de retour à Lyon les premiers jours de septembre. Au lieu de tout cela, il me mande qu'il n'a pas fait son voyage seul comme il l'espérait, que des scènes auxquelles il ne sait pas résister l'ont fait consentir à ce qu'on a voulu. Il n'a donc rien vu ni rien fait de ce qu'il désirait. Il est de retour à Lyon, M. Joubert lui mande qu'il ne sera à Villeneuve qu'à la fin de septembre, mais que son frère part pour l'y attendre, il l'engage à y aller, il ne sait que faire, il paraît que tout cela le contrarie ; il n'a encore pris aucun parti ; il m'écrira à quoi il se décide. Il paraît malheureux, enchaîné. Je suis désolée, que va-t-il faire ? Comment pourra-t-il venir cet automne, et comment travailler au milieu de tant de contrariétés ; tout devient monstrueux dans ma pauvre tête ! Je me décourage, je vois qu'il n'y a aucun bonheur à espérer, je ne me sens plus la force ni la volonté de vivre. Tout cela se complique et lorsqu'en sus de mille chagrins on a encore pour rivale l'opinion publique, on a plus qu'il n'en faut pour passer sa vie misérablement et même pour y renoncer. La tristesse dévore mon cœur, je la cache, je prends sur moi, je me bourre d'occupations, mais rien ne calme cette maladie du cœur qui empire chaque jour et qui décolore le peu de bien être dont je pourrais encore jouir. Adieu, sera-t-il vrai dites-moi que vous viendrez à la fin d'octobre ; dites-moi que je vous fais pitié ; dites-moi si vous croyez qu'il[2] aura été à Villeneuve et qu'il viendra ensuite ici comme il l'a promis.

Adieu, je suis seule, triste et malheureuse ; que n'êtes-vous ici ! Que de noirs nous ferions[3].

1. Archives du Coisel.
2. Chateaubriand.
3. Archives du Coisel.

Le dépit et la jalousie de la Marquise à l'égard de Mme de Chateaubriand sont évidents. Ces sentiments ne sont pas ceux qu'éprouve ordinairement une amante vis-à-vis de la femme légitime. Elle est, en général, plus tolérante. Il est vrai qu'après une séparation de dix années, la réunion inattendue des deux époux pouvait fort bien ressembler à une nouvelle lune de miel.

Delphine furieuse, n'y tenant plus, écrit à René une lettre véhémente pleine de désolation. Elle a soin d'en envoyer une copie à Chênedollé avec le diagnostic de son cœur.

Je ne puis être généreuse à demi, lorsque surtout vous en appelez à ma générosité. Je consens donc à tout ce qui peut vous convenir et s'accorder le mieux avec toutes les convenances que vous avez tant d'intérêt à ménager. J'oublierai cet accent qui n'était pas le véritable, mais qui pourtant m'avait persuadée que vous reviendriez même plus tôt que vous ne promettiez. Toutes vos paroles d'alors tenaient à la situation présente, je le crois maintenant : mais votre accent n'avait pas persuadé que moi seule, car ma confiance s'était communiquée à tout ce qui vous avait entendu et personne ne mettait en doute votre prochain retour. N'en parlons plus, avertissez-moi dorénavant de ce que je pourrai croire. Lorsqu'à Paris vous promettiez deux mois de suite à Fervacques, lorsqu'à Fervacques vous juriez de revenir au mois d'octobre, et de passer au moins un mois, lorsque vous promettiez de voyager seul,... tout cela n'était pas de l'accent qu'on peut croire : c'était celui de circonstance ; me voici avertie, je vous jure de ne plus me méprendre; je reviens à votre proposition. Pour retourner à Paris, pour vous voir peut-être un jour ou deux, après lesquels mille convenances vous obligeront à mille devoirs, je crois que cela n'en vaut pas la peine. Je resterai donc ici, jusqu'au mois de décembre, mais je trouve que lorsqu'on vient de faire un voyage aussi cher que celui que vous avez fait accompagné de votre femme, ce serait folie bien plus grande encore de venir ici dans la mauvaise saison pour se voir quinze jours plus tôt. Vous n'en êtes pas, je crois, à cela près. Vous avez assez voyagé. Restez paisiblement et maritalement à Villeneuve. Restez-y même une partie de l'hiver, avancez votre ouvrage, consolidez votre réputation, elle vous est chère et doit l'être : laissez tout le reste avec la pauvre guitare dans le premier coin, et comme votre exemple doit entraîner, on fera aussi ce qu'il vous est si facile de faire. Adieu, j'avais reçu, il y a plusieurs jours, cette lettre de ma tante. Je vous l'envoie. Que voulez-vous que je lui réponde sur sa proposition. Les lettres que je vous ai écrites à Villeneuve y ont été adressées poste restante. Je crois que vous avez dû en trouver trois ou quatre. Veuillez me dire si elles vous sont parvenues[1].

1. Archives du Coisel.

Chateaubriand oppose la force d'inertie aux reproches véhéments de Mme de Custine. Elle écrit à Chênedollé :

22 septembre 1805.

... Tout cela[1] ne me distrait point de Colo. Je pense à lui plus que jamais et je suis tous les jours un peu plus malheureuse. Il a voyagé avec sa femme, il est à présent à Villeneuve, mais il m'écrit qu'il craint de ne pouvoir venir que le 15 novembre. Je suis furieuse, j'en ai pleuré trois jours de suite. J'ai écrit une lettre de désolation, de bouderie. J'ignore l'effet qu'elle aura produit, j'attends la réponse comme un vrai patient. Que de tristesse! Quel bien puis-je espérer? Vous viendrez en octobre comme vous l'avez promis et j'y compte. Je lui ai écrit depuis la lettre fulminante que s'il voulait faire la paix, il viendrait le 20 octobre. Je compte donc sur vous pour ce temps[2].

Ne recevant pas de réponse de René, la pauvre Delphine, de plus en plus inquiète, revient vers le poète :

Ce 1er octobre 1805.

Je suis désolée, malheureuse, comme si je l'étais pour la première fois de ma vie! Écoutez-moi, plaignez-moi, et dites-moi ce qu'il faut que je fasse. Il y a trois semaines que notre ami en quittant Lyon m'écrivit une lettre qui me fit un mal affreux. Il disait qu'il ne viendrait ici que les derniers quinze jours de novembre, qu'il ne me l'avait pas promis avec l'accent qu'il met lorsqu'il sait qu'il tiendra parole, que si je veux venir à Paris le 1er novembre il me promet d'y être aussi, ou si j'aime mieux l'attendre à Fervacques, que nous reviendrions ensemble à Paris. Sa lettre était charmante à cela près, je l'avoue, mais je crus y voir le projet de ne pas venir, je crus qu'il n'était aimable que pour me faire passer ce qu'il y avait de dur. Il me parlait de la guitare et disait avoir été obligé de la laisser à Paris en partant d'ici. Il disait aussi avoir traîné sa femme en Suisse et ce voyage si redouté s'était pourtant exécuté dans un autre temps il est vrai, mais ne pouvait qu'être aussi triste pour moi. Enfin cette lettre me fit tant de peine, que je lui ai répondu celle[3] dont je vous envoie la copie et j'ai passé trois jours dans les larmes et dans un tel état d'angoisse que je n'ai pu m'en tirer qu'en lui écrivant de nouveau mais une lettre plus tendre, un commentaire de celle-ci, adouci par le regret de l'avoir affligé, lui demandant de venir ici le 20 octobre,... enfin me repentant entièrement dans l'intervalle de ma seconde, j'en reçois une seconde de lui à son arrivée à Villeneuve, celle-ci très aimable, répétant qu'il viendrait en automne, et qu'il était heureux de se sentir plus près de moi! ma seconde était partie je m'en réjouis, et ne pus tenir à lui en écrire une nouvelle encore plus aimable. A tout cela point de réponse. Je n'y tiens plus et le 26 novembre je lui écris

1. Des visiteurs venus à Fervacques.
2. Archives du Coisel.
3. Voir lettre page 220.

le chagrin où me jette son silence mais j'adresse la lettre à Paris. J'y fais mettre l'adresse par une autre main et je charge quelqu'un à Paris de la mettre à la poste! Voilà où j'en suis. Chaque jour je griffonne à l'arrivée de la boîte et chaque jour je sens mes forces, ma patience, mon courage m'abandonner. Avec cela, je vous ai mandé que j'avais du monde. Depuis, ma mère et M. de Boufflers[1] sont ici, les deux musiciens, la Souris, M. de Quitry. Je ne peux donc me livrer à la douleur qui me dévore. Je ne sais que croire! S'il est fâché, comment le reste-t-il au bout de trois autres lettres? Peut-être soustrait-on nos lettres? Peut-être est-il malade? Que faire? Que croire? Jugez de ce que je dois souffrir. Ayez pitié de moi. Dites-moi franchement ce que vous croyez. Dites-moi si vous avez de ses nouvelles! Est-ce qu'il serait capable de s'être fâché tout de bon? de n'avoir pas vu le dépit, la jalousie, le chagrin qui avait dicté cette maudite lettre! mais s'il était malade? comment le savoir? Que faire? Quelle inquiétude! Vous voyez que je cause avec vous comme si vous étiez ici. Gardez-moi ma copie, vous me la rapporterez lorsque vous viendrez. Adieu. Je vous ai laissé lire dans mon cœur, vous voyez qu'il est digne de pitié. L'incertitude me soutient encore, mais la contrainte où je suis me tue. Adieu, ne tardez pas à me répondre[2].

Enfin, Mme de Custine reçut une lette de Chateaubriand. Elle fit part immédiatement de cette heureuse nouvelle au poète Chênedollé.

Lisieux, ce 8 octobre 1805.

J'ai reçu une lettre charmante, il était malade. Des coliques violentes l'ont fait souffrir extrêmement et ne sont même pas encore passées, mais il n'est pas changé pour moi. C'était le plus grand des maux. Il ne sait pas encore quand il viendra ni s'il viendra... Ma mère est toujours ici. Je ne peux vous écrire qu'un mot. La Souris viendra aussi les premiers jours de novembre. J'espère que vous serez des nôtres. Adieu, je suis moins malheureuse mais je suis bien souffrante, car l'inquiétude et le chagrin laissent des traces difficiles à guérir[3].

René protestait de la fidélité de ses sentiments, mais n'annonçait pas sa visite.

Est-ce que vous ne viendrez pas bientôt? — mande-t-elle le 23 octobre à Chênedollé — ... je compte sur vous les premiers jours de novembre pour Colo, je le désire plus que je n'y compte. Je vous conterai tout cela. Venez, broyons du noir ensemble, que pouvons-nous faire de mieux? Le temps et nos amis nous sont contraires. Réunissons nous au moins pour pleurer! Mais je vous en préviens, sans

1. Mme de Sabran, mère de la marquise de Custine, avait épousé, en secondes noces, le chevalier de Boufflers.
2. Archives du Coisel.
3. *Ibid.*

doute nous serons seuls. Voyez si vous vous sentez le courage d'affronter et la solitude et la tristesse et les vents des grands corridors de Fervacques! j'attends avec impatience de vos nouvelles. M. Julien est venu me voir, vous saurez tout cela[1].

René vint voir Delphine en juin 1806. Il resta quinze jonrs avec elle. C'est pendant ce séjour qu'il composa plusieurs passages des *Martyrs*. On voit encore à Fervacques la table sur laquelle il esquissa l'ébauche de sa délicieuse Cymodocée.

Il donna lecture à Delphine et au petit groupe de ses intimes, des pages qu'il venait d'écrire. On imagine René sur la terrasse du château, lisant de sa voix harmonieuse, la description enchanteresse d'une nuit en Grèce.

Il approche de la quarantaine et ressemble déjà au célèbre portrait de Girodet: habit marron, pantalon gris, cravate noire, ne laissant passer que les pointes du col de la chemise qu'elle entoure deux fois. Une brise légère soulève les boucles de sa chevelure brune. Le regard de ses yeux bleus verts se perd au loin comme dans une vision de rêve. Sa bouche est dédaigneuse, un peu amère, et sa physionomie reflète le désenchantement intérieur.

Delphine regarde amoureusement « son Génie », comme elle l'appelle, et semble suspendue à ses lèvres.

Autour d'eux, le parc de Fervacques déploie la majesté de ses ombrages séculaires. Chaque arbre apporte la nuance de ses feuilles: vert émeraude, vert de Chine, vert ardent qui tourne à l'indigo, véritable symphonie en vert où éclatent deux adorables dissonances: dans l'azur, la blancheur veloutée des fleurs de magnolias; en bas, sur l'étang endormi, la blancheur neigeuse des plumes des cygnes.

Hélas!... un autre voyage se préparait, qui allait éloigner Chateaubriand pour longtemps de M^me^ de Custine.

Cette chimère de Grèce est enfin réalisée... — écrit la malheureuse Delphine à son ami de Vire ... — Tout a été parfait depuis quinze jours... mais aussi tout est fini![2]...

René partit directement de Fervacques pour l'Orient. Son rêve se réalisait enfin. Le 13 juillet 1806, il quittait la France, impatient « d'aller mêler ses délaissements aux ruines d'Athènes, ses pleurs aux larmes de Madeleine » et surtout impatient de retrouver la spirituelle M^me^ de Mouchy en Espagne.

Tandis que l'amant volage prenait sa course vers la Grèce et

1. Archives du Croisel.
2. Sainte-Beuve, *op. cit.*, tome II, p. 323.

Jérusalem, faisait le grand tour par Carthage et s'acheminait vers sa nouvelle idole, avec laquelle il passa trois jours[1] à Grenade, Chênedollé vint consoler l'abandon de la Marquise.

L'impénitent voyageur revint à Paris en mai 1807, rapportant de son odyssée, pour achever *Les Martyrs*, une palette toute chargée des plus étincelantes couleurs.

La même année, Chateaubriand acquit près de Sceaux l'ermitage de « la Vallée aux Loups », où il acheva son poème préféré, qu'il avait commencé sous les ombrages de Fervacques.

Très affairé par la publication des *Martyrs* et surtout par le rôle politique qu'il aspire à jouer, il s'oriente de plus en plus vers le salon de la duchesse de Duras, dont la fastueuse existence et l'influence prépondérante doivent le servir très utilement.

Delphine, incapable de lutter contre une telle rivale, dut se résigner. Elle demeura, jusqu'à la fin, l'amie désintéressée au cœur blessé et ne se plaignant plus qu'au poète virois, son fidèle confident, dont elle gourmande la froideur.

Fervacques, le 16 juin 1807.

Que devenez-vous donc? — lui écrit-elle. Vous ne m'avez pas trouvée lorsque vous êtes parti, et vous n'imaginez pas de m'écrire pour m'en témoigner quelque regret. Vraiment, vous êtes incroyable! On ne sait plus ce que vous devenez ni ce que vous aimez. Vous êtes l'ami le moins aimable qu'on puisse trouver. Après ce torrent d'injures, je vous dirai que je suis inquiète et triste de votre silence, que me voici à Fervaques (*sic*) que j'ai besoin de savoir que vous y viendrai (*sic*) comme vous me l'avez promi (*sic*) que j'ai besoin de vous dire que je suis plus triste que jamais, que je sens le tems (*sic*) qui s'écoule, qu'il emporte tout, et dans ce torrent bien fort qui peut espérer quelques secondes de bonheur! Je n'espère rien, ne désire rien, je suis triste, je végète et laisse le tems se charger de tout le reste. Il est expéditif lorsqu'il s'en mêle, vous savez que c'est là ce que j'aime le mieux. Adieu, écrivez-moi, si vous ne voulez pas que je vous maudisse comme tant d'autres choses[2].

René, cependant, n'abandonna jamais complètement Mme de Custine. Mais leurs relations se bornèrent désormais à des services mutuellement rendus.

A l'automne de 1808, Chateaubriand vint encore à Fervacques, chez la belle Delphine, car le mois d'août était réservé à un autre visiteur. La Marquise cherchait à oublier l'infidèle, auprès d'un certain docteur Koreff[3], étranger très érudit, qui avait su conquérir son affection.

1. Ce court séjour est même contesté par quelques biographes.
2. Archives du Coisel.
3. David-Frédéric Koreff, célèbre médecin allemand. Il naquit à Breslau en 1783,

Comme par le passé, la Marquise écrit au poète témoin de ses anciennes amours. Sans le moindre embarras, elle lui fait part de ses projets et le convie à partager ses nouveaux espoirs.

19 juillet 1808.

Le Génie ne viendra qu'au mois de novembre, annonce-t-elle à Chênedollé, Koreff au mois d'août. Arrangez votre marche comme vous l'entendrez et comme cela vous conviendra le mieux. Vous serez toujours le bienvenu. Dès que je saurai que Koreff va venir, je vous le manderai si vous voulez. Maintenant, nous sommes dans la plus profonde solitude. Cela n'est ni gai, ni fait pour distraire le sombre Virois. Je lui conseille de choisir un meilleur moment.

Avez-vous des nouvelles de votre petite dame de Paris? Je lui ai écrit et elle ne m'a pas répondu voilà trois semaines! cela ressemble un peu au Virois! Qu'en pensez-vous? Adieu, je dis comme vous, que sans doute vous n'aimez pas les longues lettres! Où donc avez-vous imaginé cela! c'est bien normand! eh bien! voilà ce qui vous trompe. J'aime extrêmement les longues lettres qu'on m'écrit, mais nullement à en écrire. Bon soir (*sic*) donc!

Mon fils et son ami vous remercient de votre bon souvenir. Ils ont été charmés d'apprendre que vous viendriez ici. Ils me chargent de vous dire combien ils seront contents de vous revoir.

Monsieur de Chênedollé. Rue de la Douve, à Vire, Département du Calvados [1].

Koreff après l'Enchanteur, n'est-ce pas un peu Neipperg succédant à Napoléon dans le cœur volage de Marie-Louise? Quoi qu'il en fût, le savant allemand entraîna la futile marquise dans son sillage. Nous retrouvons en Suisse, quelques années plus tard, les deux amants, qui voyagent ensemble, ainsi que l'atteste cette lettre de Benjamin Constant à Chênedollé :

Gottingue, 10 juillet 1813.

Je ne sais malheureusement rien de M^me^ de Staël depuis son départ de Suisse il y a un an et demi. Toutes les communications avec le pays qu'elle a habité sont fermées depuis longtemps. *J'ai rencontré Koreff à Bâle il y a précisément deux ans. Il accompagnait M^me^ de Custine en Italie. Je sais qu'il a été à Genève ensuite, mais j'ignore s'il est de retour à Paris.* Je ne le crois point disposé à s'établir ailleurs, et tant que la paix ne sera pas faite, Berlin n'offre rien de séduisant pour un homme qui veut briller et qui doit vivre de son travail.

B. Constant [2].

fut secrétaire du ministre Hardenberg, à Berlin, et se fixa à Paris où il mourut en 1851, célèbre par sa science et son altruisme.

1. Archives du Coisel.
2. *Id.* (Communication de la Comtesse d'Annoville).

Et Chateaubriand?... Il avait lui aussi oublié la « dame de Fervacques »! Alors que le fougueux artiste s'élevait rapidement aux plus hautes dignités, tour à tour ambassadeur à Berlin, à Londres, représentant de la France au congrès de Vérone et ministre des Affaires étrangères dans le Cabinet Villèle, il semblait oublier ses amis d'autrefois, au milieu des enivrements du pouvoir.

En octobre 1821, il écrit à Mme de Custine sur le ton affectueux d'un souvenir déjà lointain :

« Mille tendresses aux amis et même au vieux château. J'aime ses murs, ses eaux et son antique chambre Henri IV[1]... »

Alors que les années s'écoulent, les billets de René devenu ministre, à Delphine désabusée, sont de plus en plus brefs et guindés.

« Nous vous sommes indifférents... lui reprochait-elle en 1823.

— Voilà vos injustices... — répondait-il — ... vous savez dans quel misérable esclavage je vis. J'espère vous voir cet automne... Le temps qui console de tout ne me console pas de vous quitter; mais vous verrez qu'on me fuit en vain et qu'on me retrouve toujours[2]... »

Le souvenir de Chênedollé lié à l'amour d'autrefois, demeura longtemps au cœur de la Marquise. En ses dernières années, tandis qu'elle voyageait avec son fils Astolphe en Italie et en Suisse, elle gardait une pensée attendrie à son ancien confident.

Le 4 juillet 1825, elle lui écrivit de Genève :

J'espère que vous vous souvenez encore de moi. C'est pourquoi je m'adresse à vous avec confiance, pour vous demander un petit service.

Le Maire et l'adjoint de la commune de Gacé, département de l'Orne, ont écrit à M. le Grand-Maître de l'Université Impériale, pour le prier d'autoriser le S[ieu]r Noulley, Instituteur primaire dans cette commune, à continuer d'enseigner les premiers principes de la langue latine, sans opposition.

M. de Chateaubriand qui s'intéresse aussi à M. Noulley a remis la lettre en question au grand-maître, qui a fait espérer une réponse favorable. Mais j'ai appris depuis que cela dépendait de vous puisque vous étiez Inspecteur de l'Education dans le département de l'Orne et du Calvados, je m'adresse donc à vous, pour vous prier de faire accorder cette faculté au sieur Noulley.

Je m'intéresse beaucoup à lui et à sa famille, ce sont les plus honnêtes gens qu'on puisse trouver! je vous saurai un gré infin de

1. Chédieu de Robethon, *op. cit.*
2. Bardoux, *op. cit.*, p. 370-371.

tout ce que vous pourrez faire pour lui. Je regrette bien sincèrement de ne pas aller à Fervacques puisque vous en êtes si près. Voilà deux ans que je voyage avec mon fils. Nous avons été en Suisse, en Italie, et nous comptons passer encore cet été en Suisse. J'espère que lorsque nous reviendrons dans notre vieux château, vous viendrez nous y voir, ce sera un grand plaisir de vous revoir et de nous rappeller (*sic*) le tems (*sic*) passé. Croyez que je n'ai pas oublié les jours où vous étiez de bonne humeur qui pouvoit (*sic*) se nommer de bons jours.

Je serois très heureuse d'en retrouver de pareils! Croyez bien au souvenir sincère que je vous conserve ainsi qu'à ma bien constante amitié.

S[abran] Ve Custine.

Répondez-moi sous enveloppe à l'adresse de Mme Gibelin à Fervaques (*sic*) près Lisieux[1].

Les jours heureux que regrettait la Marquise vieillie étaient ceux qui ramenaient autrefois Chateaubriand à Fervacques, au temps de sa jeunesse et de son amour.

Jusqu'à la fin, le poète dut s'y résigner, ce fut l'âme mobile et insaisissable de René, que Delphine poursuivit en son cœur.

*
* *

Chateaubriand devait, après Pauline de Beaumont, voir mourir Delphine de Custine, à Bex, en Suisse, le 15 juillet 1826.

Il s'est complu, dans ses *Mémoires*, à rappeler ce funèbre souvenir. Mais dans cet ouvrage, celui « où il a le plus sacrifié à l'amour-propre des autres », selon la spirituelle et mordante expression d'Astolphe de Custine, le fils de la Marquise, il parle un peu froidement peut-être de la femme charmante qui pendant vingt ans l'a aimé, avec toute la sincérité de son cœur.

C'est ainsi qu'il écrit :

J'ai vu celle qui affronta l'échafaud d'un si grand courage, je l'ai vue, plus blanche qu'une Parque, vêtue de noir, la taille amincie par la mort, la tête ornée de sa seule chevelure de soie, je l'ai vue me sourire de ses lèvres pâles et de ses belles dents, lorsqu'elle quittait Sècherons, près Genève, pour expirer à Bex, à l'entrée du Valais; j'ai entendu son cercueil passer la nuit dans les rues solitaires de Lausanne, pour aller prendre sa place éternelle à Fervacques; elle se hâtait de se cacher dans une terre qu'elle n'avait possédée qu'un moment, comme sa vie[2].

1. Archives du Coisel.
2. *Mémoires d'Outre-Tombe*, p. 298, 299. Edition Biré.

Vraiment elle méritait mieux!... N'avait-elle pas occupé une très grande place dans son existence?...

C'est à elle qu'il lut, avant de l'envoyer, sa démission à Bonaparte, au lendemain de la mort tragique du duc d'Enghien...

C'est à elle encore qu'il apporta, au retour de la plaine de Grenelle, un mouchoir trempé dans le sang de son cousin Armand de Chateaubriand, fusillé sur l'ordre de l'Empereur...

L'imagination prodigieuse de René, tout imprégnée d'un ferment redoutable, « La rêverie de la Mort », semble avoir oublié, dans les notes consacrées à M^me^ de Custine, tous les souvenirs voluptueux de Fervacques et la gracieuse et lointaine évocation de cette petite Marquise, qui avait dansé sous Louis XVI, en robes à grands ramages et à paniers, les menuets galants sur l'air d'une fantaisie poudrée.

M^me^ Paul de Samie.

MÉLANGES

UNE DEMI-PAGE DE LA NOUVELLE « INSTITUTION CHRESTIENNE »

Sous le patronage ou les auspices de l'Association Guillaume Budé, et avec le concours financier de la Société du Musée historique de la Réformation à Genève, la Société *Les Belles-Lettres* a entrepris, pour sa collection *Les Textes français*, une réédition de l' « Institution » de 1541. Le tome premier vient de paraître, achevé d'imprimer le 15 février 1936. Le texte a été établi, présenté et annoté par M. Jacques Pannier, pasteur, docteur ès lettres, bibliothécaire de la Société de l'Histoire du protestantisme français et vice-président de la Société calviniste de France. Le président de cette dernière Société, M. le Pasteur Lecerf, a collaboré au commentaire en rédigeant les notes théologiques. Enfin, la Commission technique de l'Association Guillaume Budé a chargé M. Jean Plattard de revoir le volume soumis à son approbation et d'en surveiller la correction en collaboration avec M. Jacques Pannier. Si l'on veut bien se rappeler que M. Pannier, dès 1911, avait donné ses soins à une reproduction « diplomatique » du texte de 1541, et que, dès la fin de 1929, il avait bien voulu annoncer la présente réimpression de l' « Institution » comme devant offrir aux simples lettrés, aux honnêtes gens, un texte à la fois *lisible* et *sûr*, on ne doutera pas d'abord que l'édition de 1936 ne doive satisfaire aux désirs exprimés par M. Lanson il y a quarante ans. Mais il n'est que de lire.

Des trois chapitres de l'*Institution* qui viennent d'être réédités, le premier traite de la connaissance de Dieu ; le troisième est un copieux commentaire des dix commandements de Dieu ; le second, qui a pour titre courant « De la congnoissance de l'homme », attire davantage le profane parce qu'il semble lui promettre plus de psychologie que de catéchèse et plus d' « humanités » que de Saintes Écritures ou de patristique. Vers le milieu de ce chapitre II, Calvin, poursuivant sa démonstration de l'incapacité de la raison humaine, vient justement de citer Ovide : *Video meliora...* et d'analyser une distinction d'Aris-

tote entre *intempérance* et *incontinence*; il reprend la parole en ce début de paragraphe (p. 127, lignes 10 à 26) :

Or quand nous voyons qu'il y a un jugement universel en l'homme à discerner le bien et le mal, il nous fault estimer qu'il soit du tout sain et entier. Car si leur entendement ha la discrétion de bien et de mal seulement à ce qu'ilz ne puissent prétendre excuse d'ignorance, il n'est ja nécessité que la verité leur soit notoire en chacun point, mais il suffit qu'ilz la congnoissent jusques là de ne pouvoir tergiverser sans estre convaincuz du tesmoignage de leur conscience. Et de faict si nous voulons examiner quelle intelligence de justice nous avons selon la Loy de Dieu, laquelle est un patron[1] de parfaicte justice, nous trouverons en combien de façons elle est aveugle. Certes, elle ne congnoist nullement ce qui est principal en la première Table[2], comme de mettre nostre fiance en Dieu, et luy donner la vertu de louange et justice, d'invocquer son Nom, et observer son repos[3].

1. ***Exemplar***.
2. C'est-à-dire la première partie du décalogue (expliquée ci-après, chap. III).
3. ***Exode***, 20.

Cette troisième note seule est de Calvin. La seconde, des éditeurs de 1936, semble vouloir dire que le lecteur se reportera au commentaire calvinien du décalogue plus profitablement qu'au texte même du chapitre XX de l'*Exode*. La première note nous donne l'assurance que pour ce début de paragraphe les éditeurs de 1936 ont consulté le texte original, c'est-à-dire le texte latin de l'*Institution*; ils y ont trouvé un détail remarquable, le mot latin « exemplar » traduit en français par « patron ». Le lecteur veut-il bien relire la demi-page ainsi commentée et éclaircie ?

1° Que signifient donc ces mots de la quatrième et dernière phrase : l'homme réduit à ses propres forces est incapable de connaître les premiers de ses devoirs, celui, par exemple, de donner à Dieu « *la vertu de louange* et justice » ? Dans le chapitre III de l'*Institution* auquel nous renvoient les éditeurs de 1936, nous lisons (p. 217, lignes 20 et 25-26) que l'homme doit à Dieu, d'une part, « *la louange de* tous biens », et doit, d'autre part, lui attribuer « toute sagesse, *justice*, bonté, *vertu*, vérité ». Et comme un catéchisme répète volontiers, nous avions déjà lu page 61, lignes 22-23, « *la louange de justice*, sagesse, bonté, puissance », et pages 85 (ligne 25) et 86 (ligne 28), nous avions déjà vu la *vertu*, et non pas la *louange*, mise sur le plan grammatical de la *justice*. Enfin, l'original latin de notre passage, dans une édition de 1554 du moins, est « de virtutis et justitiae laude illi (Deo) tribuenda ». Il y a donc apparence que le traducteur de l'*Institution* voulait et devait écrire que l'homme doit donner à Dieu « *la louange de vertu* et (de) justice ».

2° et 3° « Quand nous voyons qu'il y a un jugement universel en l'homme à discerner le bien et le mal, il nous faut estimer qu'il soit du tout sain et entier », cette première phrase semble d'abord être proprement énigmatique : un subjonctif *soit* y peut choquer des préjugés de grammairien, et *voyons*, s'il ne doit pas être pris au sens de

lisons (mais où ?), semble prêter à Calvin l'intention ou d'accorder à l'homme un discernement parfait ou de récuser le témoignage des yeux, de l'expérience personnelle. Ici surtout il y a lieu de consulter le texte original, latin : « Cum judicium universale *audis* in boni et mali discrimine, *ne* sanum ubique et integrum esse putes », ce qui semble vouloir dire à peu près : quand, à propos du discernement du bien et du mal, tu entends parler d'un jugement qui joue en toutes circonstances, ne va pas croire que ce jugement soit toujours sain et entier. Ce ne serait donc pas se hasarder trop que de supposer que le subjonctif *soit* devait être amené, correctement, par une principale négative, et que Calvin voulait déconseiller la confiance aux on-dit. Désireuse de sauvegarder à la fois la pensée de Calvin et la clarté française, la nouvelle *Institution* eût pu porter : « Quand nous *oyons* qu'il y a un jugement universel en l'homme..., il *ne* nous faut estimer qu'il (ce jugement) soit du tout sain et entier ».

4° Ce dernier *il* n'avait aucun besoin d'être expliqué. Pareillement dans les troisième et quatrième phrases, le pronom *elle* a été employé de façon claire et assez correcte : « si nous voulons examiner quelle intelligence de justice nous avons selon la loi de Dieu..., nous trouverons en combien de façons *elle* est aveugle. Certes, *elle* ne connaît nullement.... » Ces deux *elle* désignent nettement, puisque forcément, *l'*intelligence que nous avons de la justice, et il serait hors de propos de citer ici l'original latin qui dit peut-être plus droitement : « si nous voulons examiner *notre raison* par rapport à la Loi de Dieu... » Mais la seconde de nos phrases, la plus longue de nos quatre phrases ne provoque pas chez le lecteur une hésitation, elle fait éclater un scandale. Cette seconde phrase entretient des rapports intimes non pas avec la suivante, mais avec la précédente, à telle enseigne que dans le latin de 1554 c'est la phrase 3 qui constitue le début d'un paragraphe, les phrases 1 et 2 constituant la fin du paragraphe précédent. Or, entre ces deux phrases solidement liées l'une à l'autre, la traduction française fait apparaître un désaccord intéressant la logique non moins que la grammaire : « quand nous oyons qu'il y a un jugement en l'homme, il ne nous faut estimer qu'il soit entier. Car si *leur* entendement... *ils* ne *puissent... leur* soit notoire... *ils* la *connaissent...* sans être *convaincus* du témoignage de *leur* conscience. » Même dépouillée de ses *s* agressifs, cette soudaine invasion de pluriels a de quoi choquer un lecteur français, et je voudrais bien pouvoir, sinon l'excuser, du moins l'expliquer. Voici les deux explications possibles que j'ai su entrevoir : ou bien le traducteur abordant la seconde phrase a laissé se confondre dans son esprit les deux nombres et personnes, l'*homme* et *nous*, introduits par lui dans la première phrase française (le latin a été cité plus haut) ; ou bien le traducteur ne se souvenait plus du tout de sa première phrase française quand il a abordé la traduction de la seconde phrase latine qui présente comme premier sujet le pluriel *corda hominum*. Je ne pré-

tends nullement qu'aucune de ces explications doive être la bonne, ni même que l'une d'elles puisse paraître satisfaisante ou suffisante.

Quatre phrases, quatre fautes choquantes : l'occasion est-elle mal choisie de redire la trop longue inquiétude des lettrés qui viennent d'entreprendre une fois de plus la lecture de l'*Institution chrestienne*? Le premier fait troublant, c'est que ces quatre fautes se trouvent déjà dans l'édition primitive, originale, authentique de 1541 : nous pouvons nous en assurer en recourant à la réimpression diplomatique de 1911 où notre demi-page occupe les lignes 30 à 39 de la page 62 et 1 à 5 de la page 63. Les pièces liminaires de 1541 affirment que l'*Institution* a été translatée en français par Jean Calvin « lui-même », et les historiens prétendent qu'en 1541 Calvin n'était ni malade ni surchargé de besogne comme il devait l'être vingt ans plus tard. Soit ! Il reste que le texte de 1541 est très fautif[1], et que notre *libido sciendi* réclame une explication des faits, apparemment au moins, anormaux. En 1921, dans une thèse de doctorat de l'Université de Paris, M. Marmelstein a soutenu l'opinion que la traduction française de 1541, comme celle de 1560, contenait des fautes imputables à peu près exclusivement au typographe, compositeur ou correcteur. On peut, en effet, attribuer au compositeur des fautes telles que l'addition superflue de la lettre *v* au mot *oyons*, l'omission de la particule *ne*, la transposition des deux noms *louange* et *justice*. Encore demanderais-je la permission de supposer que le manuscrit avait pu être établi trop peu nettement dans une langue peut-être trop peu familière au typographe, et la permission de constater que le correcteur n'a rien corrigé. Le manuscrit n'était-il pas déjà fautif? J'en suis persuadé parce que notre quatrième faute ne me paraît pouvoir être mise à la charge que du traducteur lui-même. J'ai peut-être tort de faire appel à l'expérience d'un professeur dont quelques élèves, hélas ! étaient assez peu forts en français pour s'embrouiller dans le jeu des pronoms et assez peu forts en latin pour croire que l'art de la version consistait à traduire un texte phrase à phrase et à assurer la suite des idées en rendant fortement les liaisons grammaticales de l'original : *or*, *car*, *et*, *certes*... Mais je considère les résultats, je considère notre demi-page dans son état officiel, actuel, et quatre fois centenaire : je ne puis me résoudre ni à la présenter comme un extrait d'un chef-d'œuvre de la langue et de la littérature françaises, ni à l'attribuer à Calvin, que je n'ai aucune raison de ne pas respecter.

Le second fait troublant, c'est que ces quatre fautes de 1541 ont été maintenues telles quelles, non seulement dans l'édition diplomatique et corrigée de 1911, mais encore dans l'édition littéraire de 1936. Mais ici encore je crois qu'il convient de distinguer. Nos trois premières fautes devaient d'autant plus être corrigées qu'elles pouvaient

1. Me sera-t-il permis de rappeler une note que M. Lanson voulut bien faire insérer ici même (1915, p. 402-407), et un petit article dans le *Mercure de France* du 15 novembre 1929, p. 83-97 ?

l'être sans entraîner de grands frais ni de typographie, ni de recherches, ni de réflexion : les éditeurs de 1936 ont, en effet, consulté l'original latin de cette demi-page, et M. Pannier connaît bien, puisqu'il l'a déclaré publiquement, soit la thèse de M. Marmelstein qui a signalé, avec les références les plus précises à notre passage, la faute *voyons* (p. 7, ligne 9) et la faute *vertu de louange* (même page, lignes 34-39), soit d'autres études où étaient dénoncées les conséquences désastreuses, pour le sens d'une phrase, d'un *ne* omis. Et, cependant, l'édition de 1936 n'a corrigé aucune de ces trois fautes. J'avoue ignorer pourquoi, et je n'ai aucune autorité pour exprimer le regret que l'Association Guillaume Budé, acceptant de patronner une édition des « œuvres complètes de Calvin », n'ait pas fait réimprimer d'abord le *Traité des Reliques*. Quant à notre quatrième faute, elle n'a pas été corrigée parce qu'elle ne peut pas être corrigée : elle est à la fois trop étendue et trop profonde ; on ne pourrait la faire disparaître qu'en faisant de toute une phrase une traduction nouvelle, qu'en se substituant à Calvin ou au secrétaire de Calvin. A cause de fautes de ce genre, il m'est arrivé de dire que donner de l'*Institution* française un texte en même temps *lisible* et *sûr*, ce serait avoir trouvé la quadrature du cercle. Aussitôt me fut annoncé le démenti que constitue cette nouvelle édition dans la collection des *Textes français*. Ai-je tort de penser que le texte de notre demi-page n'est ni sûr ni lisible ? Que l'ensemble du texte de l'*Institution* ne puisse pas être édité comme s'éditent tous les autres textes de la littérature française, voici qui tendrait à le faire croire fortement. Page XXXII de l'exemplaire qui m'est échu, j'ai lu cette note :

> L'orthographe du texte original a été, en principe, conservée. Toutefois, on a ajouté dans certains mots... des accents graves et, dans d'autres mots, des accents aigus ; on a mis des cédilles... — Quelques graphies (très rares) étaient manifestement fautives ; on a placé les corrections entre crochets carrés. — La ponctuation moderne a remplacé celle du temps...

Et mon exemplaire contenait un prospectus formulant les « principes » de la *Collection des Universités de France* où prend place la nouvelle *Institution* :

> Jusqu'à l'apparition des *Textes français* — et ceci est proprement paradoxal — les œuvres n'avaient pas été éditées dans la langue authentique de leurs auteurs. On rajeunissait l'orthographe, on modernisait la ponctuation, on allait jusqu'à « améliorer » certaines formes grammaticales. Et nous ne parlons pas ici des erreurs innombrables, sans cesse multipliées, des contresens qui se sont transmis à travers les éditions successives... Nous parlons encore moins des libertés et des tripatouillages volontaires dont tant d'écrits ont été l'objet de la part de tiers...

Sous le coup de cette dernière phrase ne saurait tomber aucune édition de l'*Institution chrestienne*. Mais les phrases précédentes, comment peuvent-elles servir à recommander l'édition de 1936 ? Quelle que soit la question qu'on étudie à propos de la traduction française de l'*Institution*, on se heurte au mystère.

Il est évidemment loisible au lecteur de supposer que j'ai découvert une demi-page fautive au prix de longues et laborieuses recherches parmi les deux mille trois cents demi-pages que doit compter la nouvelle *Institution*. Qu'il me permette, en revanche, d'attirer son attention sur les quatre lignes qui, même page 127, précèdent immédiatement notre passage. Il y a un *obstinément* qui, en 1911, était écrit *obstinéement*, avec un *e* muet en plus ; ce détail pourrait intéresser l'histoire de la langue française. Des curiosités plus ou moins superficielles ou profondes sont piquées par une autre variante. Calvin, citant Aristote textuellement, s'il faut croire les guillemets de 1936, distinguait de l' « intempérance » qui serait la malignité consciente et entêtée, l' « incontinence », égarement passager ; sous l'empire de l'incontinence, disait Calvin, « l'homme ne reconnaît point en son péché le mal qu'il condamne généralement en tous autres ; mais, après que sa cupidité ne l'aveugle plus, la pénitence (le remords) *vient au lieu qui luy faict congnoistre* ». Ces derniers mots étaient ainsi imprimés dans l'édition de 1911 qui reproduisait le texte de 1541 ; l'édition de 1936, qui reproduit aussi le texte de 1541 et qui use par ailleurs d'une ponctuation moderne et de crochets carrés, l'édition de 1936 porte : « ... *au lieu qu'il luy faict congnoistre* ». Et je dois avouer que la leçon de 1936 ne me paraît pas moins obscure que celle de 1911. Réduit à ne plus savoir quelle était la leçon de 1541, je pourrais bien me croire autorisé, moi aussi, à écrire ma leçon : « la pénitence vient au lieu, (virgule) *qui le lui fait connaître* », où *qui* représenterait la pénitence et *le*, le mal. Mais j'ai trop vif le sentiment que je puis me tromper et sur le détail et sur le tout. N'ai-je pas commis une erreur primordiale, une sorte de péché contre l'esprit, en cherchant à comprendre où je n'avais qu'à admirer ?

JEAN DEMEURE.

SUR UN SONNET ATTRIBUÉ A RACINE

Dans une lettre du 1er juillet 1748 à son cousin Ch.-C. Loppin de Gemeaux, le président de Brosses, parlant des Mémoires de Louis Racine sur la vie de son père, reproche à l'auteur de ces Mémoires d'avoir, par esprit de famille, « dissimulé fort souvent les faits ». « Il ne dit mot, ajoute-t-il, du fameux et terrible sonnet fait contre Mme de Maintenon, sa bienfaitrice. » Ce sonnet a été publié, je crois, pour la première fois, par Mlle Yvonne Bezard dans une note de son très intéressant recueil [1]. Le voici :

Dieu, quels sont tes desseins, et que ta main puissante
Fait succéder de gloire à de faibles travaux !
Je naquis demoiselle et je devins servante,
J'écurai la vaisselle et frottai les carreaux.

Je me fis des amants et ne fus point ingrate,
Je me livrai souvent à leurs ardents transports,
J'épousai de leur main le fameux cul-de-jatte
Qui vivait de ses vers comme moi de mon corps.

Mais le bonhomme mort, et vieille devenue,
Mes amants sans pitié me laissaient toute nue,
Lorsque mon roi me crut encor propre aux plaisirs.

Il me parla d'amour, je fis la Magdelaine,
Je lui parlai du diable au fort de ses désirs ;
Il eut peur de l'enfer, le lâche, et je fus reine.

Ce sonnet plutôt vif, et même un peu ordurier, est-il bien de Racine? Dans son édition d'*Andromaque*, des *Plaideurs* et de *Britannicus*, M. Mornet n'en doute guère. « C'est ce Racine fiévreux et impitoyable, dit-il, qui écrit les épigrammes cinglantes contre ses rivaux et tel sonnet féroce contre Mme de Maintenon *qui est à peu près sûrement de lui* [2]. » Je ne puis partager l'opinion de M. Mornet. Et voici mes raisons.

Tout d'abord, laissons Mlle Bezard nous indiquer la provenance du texte qu'elle publie : « Ce sonnet, écrit-elle, se trouve dans un recueil formé par Févret de Fontette, cousin du président de Brosses, qui passa dans la bibliothèque du marquis de Paulmy, et qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal (Manuscrit 3128, folio 289). Févret de Fontette attribue le sonnet à Racine ; les deux cousins avaient sans doute recueilli les mêmes propos ; de Brosses avait

1. *Lettres du Président de Brosses à Ch.-C. Loppin de Gemeaux*, publiées pour la première fois, avec une introduction et des notes, par Yvonne Bezard, 1 vol. in-16. Paris, Firmin-Didot, 1929, p. 187.

2. Racine, *Andromaque, Les Plaideurs, Britannicus*, introduction, notes et commentaires par Daniel Mornet, 1 vol. in-16 ; Paris, Mellottée, s. d., p. 64.

peut-être communiqué à Fontette les racontars vrais ou faux qu'il tenait de Passionei [cardinal, conservateur de la Bibliothèque du Vatican] ou de quelque autre personnage. » Voilà déjà, n'est-il pas vrai? bien des conjectures, et qui ne sont pas pour nous garantir l'authenticité de l'attribution du fameux sonnet.

En second lieu, voyez-vous Racine, *après sa conversion*, troussant un sonnet de ce genre? Si ce sonnet était de lui, son cas serait, moralement, assez grave. Qu'on ne dise pas qu'il est bien l'auteur de deux lettres fort spirituelles, mais plus méchantes encore que spirituelles, contre ses anciens maîtres de Port-Royal, et qu'il est donc coutumier de l'ingratitude. Les deux cas ne sont point comparables. En 1666, Racine était jeune, ardent, non converti; il s'était cru attaqué; il ripostait. Et, du reste, il devait, par la suite, témoigner, comme l'on sait, d'un « repentir » assez vif pour ce péché de jeunesse. Au contraire, aux yeux du chrétien scrupuleux qu'il était devenu, une diatribe de fort mauvais goût contre M^me^ de Maintenon ne pouvait avoir aucune excuse : M^lle^ était « sa bienfaitrice » en titre; elle lui avait fait écrire *Esther* et *Athalie*. Lui décocher la venimeuse flèche de Parthe qu'on attribue au poète d'*Andromaque*, c'eût été, de la part de ce dernier, une pure et simple goujaterie dont je ne puis le croire capable.

Admettons, d'autre part, qu'il se soit laissé aller à se faire l'écho des bruits ou des calomnies que les ennemis de la toute-puissante épouse de Louis XIV avaient mis en circulation. Quelle imprudence pour le parfait courtisan qu'était Racine! Une imprudence qui pouvait lui coûter très cher et le conduire au moins à la Bastille. Et ces vers incendiaires n'auraient pas été mis par lui sous triple verrou? Il les aurait fait lire, ou on les lui aurait dérobés? Mais où, quand, comment, dans quelles conditions? Que tout cela est donc peu vraisemblable! Observons enfin que l'auteur, quel qu'il soit, de la pièce qui nous occupe n'a pas respecté la règle générale qui veut que dans tout bon sonnet, les rimes du second quatrain reproduisent les rimes du premier. Or, nous ne connaissons que deux sonnets authentiques de Racine : l'un *sur la Troade de Pradon*; l'autre *sur la tragédie de Genséric de M^me^ Deshoulières*. Dans aucun d'eux, il ne s'est affranchi de la règle que nous venons de rappeler. Devons-nous croire qu'il ait dérogé à la tradition classique en l'honneur de M^me^ de Maintenon? Et quand je dis en l'honneur....

Je conclus. Toutes les vraisemblances sont pour que ce « fameux » sonnet soit l'œuvre de quelque obscur folliculaire qui aura jugé fort élégant de faire coup double en daubant sur M^me^ de Maintenon et en mettant son factum au compte de Racine. Jusqu'à plus ample informé, nous pouvons nous dispenser de joindre ce chef-d'œuvre à la collection des œuvres complètes de notre grand poète.

Victor Giraud.

VAUVENARGUES ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE EN L'AN XI

(D'après des documents inédits.)

L'auteur des *Réflexions et Maximes* ne fut pas des Quarante, on le sait. Rien même ne fait croire que la pensée lui fût venue jamais de compter dans la docte Compagnie. Rien surtout n'autorise à dire qu'il eut à repousser son propre dessein, ou quelque conseil amical d'y poser sa candidature, comme on l'a prétendu[1]. Mais on sait diverses dates dont chacune marque une rencontre significative de Vauvenargues — l'homme ou l'œuvre, s'entend — avec l'Académie. Ainsi 1745, 1746, 1856[2] donneraient matière à certains développements. Une autre circonstance encore, venue entre temps, mérite qu'on la retienne ici.

Dans l'Avertissement de l'édition de 1857 des *Œuvres de Vauvenargues* (t. I, p. II, n. 1), on peut lire :

1. « Avait-il une audace présomptueuse ou une hardiesse coupable, celui qui refusa de se mettre sur les rangs des candidats à l'Académie française, sous le motif qu'il n'avait pas assez de titres ni assez de talent pour cela ? » (J.-B.-A. Grange, *Éloge de Vauvenargues*, in *Essais littéraires*, Paris, 1824, t. II, p. 162.) C'est pure fantaisie. De son côté, Arsène Houssaye retint Vauvenargues dans son *Histoire du 41e Fauteuil*, Paris, 1855, pp. 201-204.

2. Pour le Prix d'éloquence de 1745, l'Académie avait proposé le sujet : « La sagesse de Dieu dans la distribution inégale des richesses suivant ces paroles : *Dives et pauper obviaverunt sibi, utriusque operator est Dominus.* (Prov., XXII, 2). » Vauvenargues prit part au concours. Son discours, qui ne fut pas couronné (un avocat du nom de Doillot l'emporta sur lui), est, depuis l'édition de 1797 par Fortia d'Urban, donné avec ses *Œuvres*.

Le 9 mai 1746, prenant séance à l'Académie, Voltaire, « non sans étonnement de la part du plus grand nombre de l'auditoire » (selon Desnoiresterres, *Voltaire à la Cour*, p. 103), disait dans son discours : « ... Jamais nous n'avons eu de traducteurs plus élégans et plus fideles. De vrais Philosophes ont enfin écrit l'histoire. Un homme éloquent et profond s'est formé dans le tumulte des armes. Il est plus d'un de ces esprits aimables que Tibulle et Ovide eussent regardés comme leurs disciples, et dont ils eussent voulu être les amis. » Réimprimant ce discours dans la plus prochaine édition de ses *Œuvres* (Dresde, Walther, 1748, t. VIII, pp. 109-128), Voltaire mettait quelques notes à son texte. « Le marquis de Vauvenargues, — confirmait-il ici, après avoir écrit les noms du président Hénault et du président de Montesquieu, — jeune homme de la plus grande esperance, mort à vingt-sept [*lire* : trente-deux] ans. »

1856 : dernière rencontre, à ce jour, de Vauvenargues avec l'Académie, et qui eut les plus heureuses conséquences. Son propre éloge, mis au concours pour le Prix d'éloquence, fut écrit de quarante-deux façons. Plusieurs manuscrits se distinguèrent : ceux d'Ed. Blanc, Théag. Cerfbeer, D.-L. Gilbert, Poitou, notamment, et, si l'on veut, celui de Prévost-Paradol (Rapport de Villemain à la Séance publique annuelle du 28 août 1856). Entre tous prima Gilbert qui, l'année suivante, allait donner des *Œuvres* du moraliste une édition bien meilleure, bien plus riche que ses devancières, et que l'incendie, en mai 1871, de la Bibliothèque du Louvre et de ses manuscrits, rendit doublement précieuse.

Quelques années [avant l'édition Suard, de 1806], l'Académie française avait chargé de l'examen des œuvres de Vauvenargues, au point de vue de la *langue* et du *goût*, une commission dont faisaient partie Garat, Destutt-Tracy, Suard et Morellet. Il est probable que les notes de ces deux derniers, dans l'édition dont il s'agit, sont le résultat de cet examen, qui ne fut jamais achevé, mais qui, certainement, avait été commencé.

Qu'en fut-il vraiment de ce qu'évoque ici Gilbert? et quelles traces en peut-on retrouver? Pour le savoir, il fallait être à même de consulter des documents conservés à l'Institut, et particulièrement, dans les archives de l'Académie française, les *Registres* de l'ancienne Académie, encore inconnus pour cette époque[1]. Je suis très obligé et reconnaissant à M. le Secrétaire perpétuel René Doumic de m'y avoir libéralement admis, si imparfait que doive paraître le résultat de mes recherches.

* * *

C'est à la séance du mercredi 23 germinal an XI (13 avril 1803) de la Classe de la Langue et de la Littérature françaises, que la question fut précisément posée.

On avait lu, trois semaines auparavant, en séance, une lettre de Chaptal, ministre de l'Intérieur, au citoyen président de l'Académie, Lucien Bonaparte, rappelant à la Classe que l'Arrêté consulaire du 3 pluviôse précédent[2], qui l'avait constituée, la chargeait, en son article 3, non seulement d'établir le « Dictionnaire de la Langue française », mais encore de faire, « sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences ». Le recueil de ces « observations critiques » devait être « publié au moins quatre fois par an[3] ». L'observation du ministre motivait un Règlement supplémentaire, le Règlement de la Classe, soumis déjà au Premier Consul et approuvé par lui, étant muet sur la question soulevée. Une commission de sept membres élus séance tenante[4] reçut un mandat bien net. Elle se mit à l'œuvre aussitôt, répondit favorablement au ministre par la voix de son président, puis établit un programme de travail. Et le procès-verbal de la séance du 23 germinal suivant pouvait mentionner ce que voici :

L'un des Commissaires nommés pour préparer un plan de travail a lu un rapport sur cet objet. La Commission propose de s'occuper d'abord du choix

1. La publication des *Registres de l'Académie française* (*1672-1793*), Paris, 1895-1906, en quatre volumes, n'a en effet pas été menée encore au delà de la période indiquée ; il est seulement question de la reprendre. Toute l'information particulière du présent travail lui vient donc des *Registres* inédits.

2. Publié au *Moniteur* du 4.

3. La lettre de Chaptal avait traduit que la Classe était tenue « de rendre public son jugement sur les ouvrages qui paraissent » (Séance du 2 germinal an XI).

4. Morellet, Andrieux, Fontanes, Boufflers, Rœderer, Suard et Ségur. Suard avait été élu secrétaire perpétuel de la Classe à la Séance extraordinaire du 13 pluviôse. Morellet était vice-président.

des auteurs sur lesquels il serait plus utile de rédiger des observations critiques, dans [*sic*] le rapport de la langue et du goût; elle a cru que les Écrivains du 17e siècle avaient déjà été suffisamment analysés et très bien jugés, et qu'il y aurait plus d'utilité à examiner les bons écrivains du 18e siècle. En conséquence, elle a proposé de choisir pour le sujet des premiers examens les œuvres de Gresset pour la poésie, et celles de Vauvenargues pour la prose. Elle a été déterminée à se fixer sur ce choix non seulement par le mérite de ces deux auteurs, mais encore par la raison que leurs écrits étant peu volumineux, l'examen en demanderait moins de tems, et que par conséquent il pourrait en résulter un travail utile dont le public jouirait plutot [*sic*], et qui prouverait au gouvernement l'empressement de l'Académie à remplir l'objet de son institution.

La discussion s'étant ouverte sur le rapport de la Commission, le choix des deux écrivains qu'elle propose de soumettre à un examen critique a été adopté. Il a été arrêté qu'on nommerait deux commissions de cinq membres, l'une pour rédiger les observations sur Gresset, l'autre pour faire le même travail sur Vauvenargues. On a procédé par scrutin à cette nomination, et à la pluralité des suffrages les CC. Bouffler, Collin-Harleville, Ségur, Fontanes et Andrieux ont été nommés membres de la Commission pour Gresset, et les CC. Morellet, Garat, Suard, Rœderer et Sieyès membres de la Commission pour Vauvenargues[1].

La nouvelle ne manquait pas d'intérêt; et le *Publiciste* du 28 germinal la portait à la connaissance du public lettré. Tel autre journal encore, vers le 17 floréal, publia même, sur le sujet, un certain Rapport, lequel ne saurait être que celui qu'on vient d'évoquer, lu à la séance du 23 germinal. Comme on l'eût prédit, ce Rapport, suivant un témoignage contemporain non contredit[2], serait justement de Suard, membre de la Commission des sept, secrétaire perpétuel, et, qui mieux est, futur éditeur de Vauvenargues.

Bref, on fut bientôt prêts au travail, et de toutes manières, même du point de vue des commodités matérielles, sans doute, Morellet, homme pratique, ayant fait adopter (séance du 21 floréal) le vœu que la Classe « ait un local particulier afin de laisser son travail en

1. La composition réelle de la commission pour Vauvenargues diffère un peu de ce qu'en dit Gilbert. Accessoirement, on notera que l'orthographe fidèlement reproduite de ce texte de 1803 apparaît toute moderne ; c'est qu'en séance du 29 messidor an IX, la Commission du *Dictionnaire* avait arrêté d'écrire « par *ai* et non [plus] par *oi* les terminaisons des imparfaits des verbes et les mots dans lesquels Voltaire a[vait] fait usage de cette orthographe » ; et l'Académie se devait de suivre sa propre décision.

2. Au *Journal de l'Empire* du 8 juillet 1806, une lettre de Delance, libraire ayant publié l'édition des *Œuvres de Vauvenargues* de 1797, protestera contre la publication récente de Suard, et dira : « Vers le 17 floréal an XI (7 mai 1803), je lis dans un journal un rapport fait à l'Institut, par M. Suard, dans lequel il annonce que la Classe prépare un travail sur Vauvenargues ». Suard répondit dans le même *Journal de l'Empire*, le 10 juillet, sans rien contester de l'affirmation. Mais le journal allégué par Delance a jusqu'ici échappé à mes recherches, tout comme m'a échappé le rapport même de Suard que je n'ai retrouvé dans aucun des ouvrages de l'auteur, ni dans ceux de ses papiers que possèdent diverses bibliothèques.

Ce qui précède évoque implicitement la polémique et le procès qui suivirent l'édition des *Œuvres de Vauvenargues* de 1806, édition bel et bien préparée et procurée par Suard quoique celui-ci s'en défendît, comme on le verra, mais sans trop de raisons, et pour cause. Il existe là-dessus une série de pièces inédites que nous donnerons prochainement ; quelques-unes, en attendant, sont utilisées ci-après.

chantier, sans avoir à replacer les livres utiles » après chaque séance. De fait, du 10 messidor au 20 fructidor de l'an XI, au procès-verbal de onze séances consécutives, on allait régulièrement trouver l'une ou l'autre de ces mentions :

... La séance a été terminée par des observations critiques sur les écrits de Vauvenargues, par le C^en^ Morellet.

... Le Président[1] a continué la lecture de ses notes critiques sur Vauvenargues, dont la discussion a occupé le reste de la séance.

... La discussion des notes critiques sur Vauvenargues remplit le reste de la séance.

Les *Registres* manuscrits n'ont pas retenu le nom de ceux des membres présents qui, possiblement, se mêlèrent aux discussions. A la séance du 17 messidor (6 juillet 1803), toutefois, en marge et à propos de l'exposé de Morellet, on voit le C. Naigeon faire « lecture d'une note inédite de Voltaire sur le caractère et les écrits de Vauvenargues ». Cette note est aujourd'hui bien connue. Il s'agit, sans aucun doute possible, de la page où Voltaire compare Vauvenargues avec Pascal, — seulement, Pascal, l'intolérance du « Singe de Diderot » (comme disait La Harpe) n'a pas permis qu'on le nommât au procès-verbal[2].

Et puis un jour, brusquement, tout cesse. Les « discussions » s'arrêtent net. Passé ces onze séances, nul écho, nulle trace aux *Registres*, nul indice que l'examen si activement entrepris et mené ait au moins été dûment clos. Un peu plus tard, Suard sera amené à dire que l'Académie avait « abandonné son travail sur Vauvenargues pour se livrer entièrement à un travail plus important et plus urgent[3] ». S'agit-il de la publication de *Mémoires* de la Classe (question laborieusement étudiée alors); du travail du *Dictionnaire de la langue* (tâche permanente); de l'examen de « points de grammaire » (séance du 27 fructidor), pouvant acheminer à la recherche de « la meilleure méthode de procéder à la composition d'une nouvelle grammaire française » (séance du 1^er^ messidor an XII, déjà); de l'établissement de l' « État général et des progrès des sciences, des lettres et des arts depuis 1789 » (en chantier depuis prairial an XI)? On n'en sait rien de plus que ce que dit Suard. Il faut s'en tenir aux conjectures.

Tout au moins, des procès-verbaux académiques de messidor à fructidor an XI ressort-il, avec une bien grande probabilité, que Morellet fut le seul auteur du travail sur Vauvenargues. Il semble

1. C'est encore Morellet, élu président en séance du 3 messidor.

2. La célèbre collection du regretté Louis Barthou possédait le brouillon autographe de cette note; j'ai pu l'y étudier, jadis, et en donner le texte critique qui s'imposait (cf. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1931, pp. 593 et suiv.). En 1806, Suard inséra la « Note inédite » dans son édition des *Œuvres de Vauvenargues*; et l'édition Renouard de 1819-1822 la comprit dans les *Œuvres de Voltaire*.

3. Lettre adressée : « Aux auteurs du *Journal de l'Empire* », dans ledit journal, numéro du 10 juillet 1806.

encore qu'en séance Morellet dut, à lui seul, à peu près tout fournir aux discussions mêmes[1], et c'est-à-dire une formule critique, un texte, dont le fond et même la forme durent ne pas être grandement changés par ses confrères. Au reste, il s'en fallut de peu que tout cela ne fût exactement connu, officiellement publié. Dans un ensemble de propositions soumises à la Classe de la Langue et de la Littérature françaises par la Commission du Dictionnaire et la Commission « de l'impression des ouvrages de la Classe », on voit cette dernière retenir entre autres objets, pour les imprimer, avec l'examen que MM. de Fontanes et Andrieux avaient fait des poésies de Gresset, les remarques de M. Morellet sur Vauvenargues[2], — c'est-à-dire le travail même dont il vient d'être parlé. Mais le projet n'eut pas de suite; et il faut rechercher ailleurs les notes sur Vauvenargues.

* * *

Suard, a-t-on dit, s'intéressait à Vauvenargues. A peu près certainement déjà auteur du Rapport académique de germinal, nous le voyons ensuite tout exact aux séances en question. Puis il se fait communiquer par Pavée de Villevieille, fils d'un contemporain et ami de Vauvenargues[3], des manuscrits inédits du moraliste; puis encore, Naigeon lui remet cette « Note inédite de Voltaire » lue devant l'Académie. Tout cela suffit bien vraiment à dire son propos de donner une édition nouvelle, pour laquelle il ne manquera pas d'écrire la notice liminaire d'usage. Ce furent les deux volumes in-8° que le libraire Dentu mit en vente au printemps de 1806. Plus précisément, l'ouvrage se présentait comme une « Nouvelle édition augmentée de plusieurs Ouvrages inédits, et de Notes critiques et grammaticales ». Et quant à ces dernières, l'Avertissement du tome I informait ainsi le lecteur (p. iij) :

1. Au chapitre XXXIII de ses *Mémoires inédits* (Paris, Ladvocat, 1822, 2e édit., t. II, p. 126), Morellet écrit, à l'année 1803 : « *Remarques sur Vauvenargues*, à l'aide desquelles je donne de l'occupation à nos assemblées ».

La bibliothèque de Morellet (4718 numéros) fut vendue « en l'une des salles de M. Silvestre », au cours de trente-sept vacations, du 18 octobre au 1er décembre 1819. Le catalogue (Paris, Verdière, 1819, in-8°, x-374 p.) — dont je consulte un exemplaire agrémenté des prix d'adjudication — montre de Vauvenargues l'édition de Fortia de 1797, et celle de 1806. C'est donc sur la première que Morellet prépara ses observations critiques; et l'on relèvera qu'il n'étendit son examen à aucun des morceaux inédits dont Suard allait augmenter l'édition suivante.

2. Bibliothèque de l'Institut : *Questions sur le Cahier des charges auxquelles devra s'obliger l'Imprimeur-Libraire qui sera choisi par la Classe* (dans le recueil : AA 34, *Institut de France, 2e classe*, t. 13), p. 2. On ne peut exactement indiquer la date de ces *Questions*; mais elles sont très vraisemblablement du temps où la Classe (séance du 6 germinal an XIII) nomma pour le *Dictionnaire* son imprimeur, qui fut Demonville. (Un lapsus, en ces mêmes *Questions*, fait couramment dater du « 11 pluviôse » l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI réorganisant l'Institut national.)

3. Cf. mes *Quelques notes sur Vauvenargues*, Paris, 1931, p. 17, n. 2.

Un membre très-distingué de la Classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut avait commencé un travail sur Vauvenargues, consistant en remarques critiques tant sur le fonds des pensées que sur le style. Il [= l'académicien] a bien voulu communiquer ses remarques à l'éditeur [= Suard ou Dentu?[1]] qui s'est empressé d'en profiter, et y a ajouté les siennes. Il [= l' « éditeur »] y a joint aussi quelques notes écrites de la main de Voltaire, à la marge d'un exemplaire de la seconde édition des *Œuvres de Vauvenargues*. Ces notes sont distinguées par un *V*, comme celles de l'académicien que nous avons désigné par un *M*.

Ce que nous savons déjà permet de reconnaître ici des notes venues de Morellet. On n'en peut douter. Elles sont au nombre de cinquante-cinq : trente-sept pour le tome I, et dix-huit pour l'autre. Mais pouvons-nous et allons-nous conclure que ce sont, pour autant, celles aussi des séances de 1803? Voyons un peu.

C'est que Suard paraît vouloir laisser dans le vague et comme estomper tout ce qu'à l'occasion il pourra ne lui plaire d'accorder, et qu'une pareille attitude complique fort les choses. Ainsi le voit-on, pendant que le nom de Morellet était naturellement sur bien des lèvres déjà[2], et tout en désignant l'homme dans une périphrase assez claire, se contenter quelques lignes plus bas d'une simple et insuffisante initiale, comme pour offrir une occasion de polémique ou de chicane[3], une possibilité de dénégation. Ainsi va-t-il encore, faisant un pas de plus, et sans que nous ayons aucune preuve de ce que peut valoir son démenti, faire écrire, au lendemain, par Dentu, son libraire :

> [M. Delance] suppose que les *notes critiques et grammaticales* insérées dans mon édition sont le travail de la Classe de la langue et de la littérature françaises, et cela est sans aucun fondement[4].

Même, on peut dire que l'intention, la volonté d'équivoque ne jouent pas là seulement, mais en chaque ligne du passage de l'Avertissement reproduit tout à l'heure. Suard, décidément, ne tient à rien de moins qu'à pouvoir, en cas de besoin, aller jusqu'à prétendre qu'il n'est pour rien, ou autant dire, dans l'édition nouvelle. Dans tels documents[5], on a beau l'avoir vu s'activer de toutes manières pour

1. Alternative qui s'impose, du fait que Suard, comme on va voir, prétendra et fera prétendre par Dentu qu'il n'est, à aucun titre, l' « éditeur ».

2. Voir notamment le début d'un article de Fiévée au *Journal de l'Empire*, 16-17 août 1806.

3. N'allait-on pas voir, très peu après, Morellet violemment pris à partie au sujet d'un article (dont le sujet n'importe pas ici) signé même de la double initiale A. M., et qui, cependant, n'était pas de lui A[ndré] M[orellet], mais d'AM[able Barante]! (Cf. *Le Publiciste* et le *Journal de l'Empire*, 3 juillet au 16-17 août 1806.)

4. Extrait d'un « Projet — rédigé par Suard — de lettre à écrire par M. Dentu aux rédacteurs du *Journal de l'Empire* ».

5. Ceux mêmes auxquels j'ai fait allusion déjà. On y peut voir au moins, en *une* occasion, Suard, peut-être distrait, écrire à Dentu (le 13 juin 1813) de : « *notre* édition » ! Et par ailleurs Garat, qui n'avait pas les mêmes raisons que Suard de nier les faits, écrira dans les *Mémoires historiques sur le XVIII^e siècle et sur M. Suard* (Paris, Belin, 1821, 2^e édit., t. I, p. 169) : « M. Suard... préféra toujours le petit livre de Vauvenargues, *dont il a même fait une édition* ».

cette édition, l'enrichir non seulement de textes nouveaux comme il a été dit, mais aussi de commentaires signés du sigle « Edit. » (et qui, parfois contestant, parfois reprenant et complétant la remarque, l'expression de l' « académicien », ne peuvent tout de même être du libraire Dentu) ; en un mot, donner l'impression et davantage que lui, Suard, et l'éditeur ne font qu'un ; n'importe. Venue l'heure de plaider, — puisqu'il fallut en venir là sur la plainte, fondée ou non, de Delance, l'imprimeur de l'édition de 1797, — il n'a plus rien fait, hors la notice annoncée en vedette ; il ne sait plus rien ; surtout il n'est plus, il n'a jamais été à aucun titre l'« éditeur[1] ». Il se retire et s'éclipse, il laisse Dentu seul sur la scène, tout en lui passant, de la coulisse, arguments ou brouillons de lettres pour revendiquer plus efficacement le droit au soleil de « leur édition » : *leur* édition, demi-aveu échappé à sa plume ! Cette très petite bonne foi de Suard en cette occasion devait être dite pour faire estimer à leur juste valeur ses prétentions diverses, celles qui viennent d'être produites ou évoquées, autant que d'autres qu'il sera conduit à exprimer ou faire exprimer à Dentu, ici ou là, et dont celle-ci paraîtra le comble :

[L'Académie] n'a eu aucune connoissance de la nouvelle édition de Vauvenargues que M. Dentu vient de publier[2]...

Ce n'est pas tout. Car, d'autre part, faut-il en croire Morellet qui, de son côté, mettant ou laissant mettre à jour, et jusqu'à l'année 1808 incluse, la liste de ses « ouvrages imprimés », n'y comprendra pas les *Remarques sur Vauvenargues* insérées deux ans plus tôt dans l'édition des *Œuvres* du moraliste, soit intégralement, soit dans une mesure que c'était bien l'occasion de déterminer ! Tout au contraire, il fera ou laissera faire mention desdites *Remarques* parmi ses « Ouvrages [demeurés] manuscrits[3] ». Tellement qu'on viendrait à se demander ce que ce sont donc, en définitive, que les « Notes critiques et grammaticales » produites par Suard sous la signature *M...*

On croit pouvoir répondre que ces quelques incidents ne laissent certes pas de nous instruire et édifier, mais non dans le sens attendu des intéressés. De ceux-ci, en effet, — Suard, l'homme très avisé, très prudent, et même ici un peu retors, puis Morellet, autant dire octogénaire en 1806, mort à quatre-vingt-douze ans, et dont les *Mémoires* sont posthumes, — l'autorité apparaît bien frêle. Cela n'entame

1. « ... et l'*avertissement* qui se trouve à la tête de l'ouvrage prouve que je n'en suis point l'*éditeur*. » (Lettre de Suard publiée au *Journal de l'Empire*, 10 juillet 1806.) Naturellement, cet Avertissement ne prouve rien de tel, mais l'argument que voilà prouve assez l'esprit particulier, voulu, du morceau.

2. Cf. la même lettre de Suard au *Journal de l'Empire*, plus de deux mois après la publication même.

3. *Mémoires inédits de l'abbé Morellet*, édit. cit., t. II, p. 515. Précisons que rien qui rappelle les *Remarques sur Vauvenargues* ne se trouve parmi les quelque quatre-vingt-dix cartons (nos 2491-2580) des papiers Morellet conservés à la Bibliothèque de Lyon. M. Henry Joly, conservateur en chef, et, pour une part, M. D. Delafarge, professeur à la Faculté des Lettres, ont bien voulu, pour moi, y faire de minutieuses recherches, mais tout en vain.

guère, cela n'entame vraiment point les conclusions suggérées et même tenues, plus haut, pour à peu près acquises. Très probablement donc connaissons-nous depuis l'édition de 1806, et du fait de cette édition, le texte de notes et remarques, peut-être de toutes les notes et remarques sorties à la fois et de la plume de Morellet et des séances de l'an XI.

Mais l'Académie d'aujourd'hui envisage, comme on sait, de poursuivre la publication des *Registres* postérieurs à la Révolution. Une subvention de l'Institut lui en aurait, lors d'une séance encore récente (3 juillet 1935), fourni les premiers moyens. La partie réservée de ses Archives[1] sera sans doute mise à contribution pour illustrer de documents annexes, de commentaires inédits, de pièces justificatives (rapports, mémoires, etc.), les procès-verbaux, parfois insuffisants, des séances d'alors. Souhaitons-le vivement, au moins, et que maints papiers inconnus et insoupçonnés soient ainsi mis au jour, — entre autres, avec le Rapport de Suard, quelque copie authentique, indiscutable, des « Observations au point de vue de la langue et du goût », sur Vauvenargues, par l'Académie de 1803.

G. Saintville.

1. Que je n'ai pas, celle-là, été admis à consulter, parce qu'elle n'est pas classée, et que les plus qualifiés m'ont paru assez mal informés encore de ce qu'elle peut comprendre.

VOLTAIRE ÉDITEUR DE ROUSSEAU

On sait que Voltaire fit publier en 1766, avec le millésime de 1765 (*Leipsik*), un volume in-8° de IV-318 pages, intitulé *Recueil nécessaire*[1]. Ce Recueil, que Bengesco ne décrit pas et auquel il fait seulement allusion à propos de chacun des opuscules qu'il contient, comprend neuf morceaux : en tête, l'*Analyse de la Religion chrétienne, par Du Marsais*, et *Le Vicaire savoyard, tiré de l'* « *Émile* » *de Rousseau* ; puis sept libelles de Voltaire, déjà parus séparément les années précédentes : le *Catéchisme de l'Honnête Homme*, le *Sermon des Cinquante*, l'*Examen important, par Milord Bolingbroke*, la *Traduction d'une lettre de Milord Bolingbroke à Milord Cornsbury*, le *Dialogue du Douteur et de l'Adorateur*, les *Dernières paroles d'Épictète à son fils* et, enfin, les *Idées de La Mothe Le Vayer*.

Examinons de près ce *Vicaire savoyard* ainsi réédité par Voltaire. P.-M. Masson, le signalant au début de son édition critique[2], indique les limites de l'extrait et une correction de Voltaire au premier mot ; il ne semble pas avoir poursuivi la lecture et n'a pas rapproché de cet extrait les notes dont Voltaire a émaillé la *Profession de foi* sur l'exemplaire conservé aux Archives de la Société J.-J. Rousseau, à Genève[3].

L'extrait édité par Voltaire représente, à peu près dans son entier, la discussion de l'idée de révélation et la critique des religions révélées[4] ; il a pour centre le dialogue de l'Inspiré et du Raisonneur, et son étendue est d'environ un cinquième de l'ensemble. Le texte de Jean-Jacques est-il respecté? Oui, sauf pour trois corrections légères; au cours de cette longue démonstration, rien n'est retranché, même pas la phrase imprudente sur le miracle : « ... J'ordonne au soleil de changer sa course... A ces merveilles, qui ne reconnaîtra pas à l'instant le maître de la Nature? » phrase en face de laquelle Voltaire avait déclaré : « Et moi, je reconnaîtrais le mauvais principe, l'Arimane, qui viendrait gâter l'ouvrage d'Oromaze[5] ».

Voltaire laisse donc subsister le développement de Rousseau dans toute sa continuité. Des trois corrections, l'une est purement gram-

1. Bibl. Nat., Z 62892.
2. *Introduction*, p. XCVI.
3. Ces notes, reproduites par P.-M. Masson à leur place exacte dans le texte, avaient été publiées d'abord en partie par Gaberel dans son livre *Voltaire et les Genevois*, 1856, puis intégralement par B. Bouvier, dans le premier tome des *Annales J.-J. Rousseau* (1905, pp. 272-284).
4. Éd. Masson, de la page 319 (« Ou toutes les religions sont bonnes ») à la page 387 (« pour vous écouter avant ce temps-là »).
5. Ed. Masson, p. 331.

maticale[1] ; les deux autres sont amenées par la nécessité de donner au début de l'extrait une valeur complète, sans avoir besoin de renvoyer aux pages qui devraient normalement précéder. Mais cette nécessité d'éditeur a conduit Voltaire à rectifier le sens même du texte sur ces deux points de détail, si bien que, malgré l'extrême discrétion de sa main, on peut y discerner quelles idées il aurait voulu voir plus accentuées dans le plaidoyer de Jean-Jacques.

C'est d'abord la toute première phrase qui, par le changement d'un seul mot, est entièrement transformée. Rousseau écrit : « Ou toutes les religions sont bonnes et agréables à Dieu, ou, s'il en est une qu'il prescrive aux hommes... il lui a donné des signes certains[2]... ». L'alternative ne marque aucune préférence, et si les pages qui suivent paraissent démontrer que toutes les religions sont bonnes, on sait que la fin de la *Profession de foi* exaltera singulièrement le christianisme et reconnaîtra la divinité de Jésus. Voltaire, désireux de trouver un début plus vif et plus clair, fait imprimer : « *Oui*, toutes les religions sont bonnes..., ou, s'il en est une... ». Dès lors, il prend position, avant même d'avoir présenté les arguments ; une telle affirmation conviendrait plutôt pour conclure que pour annoncer, et la suite de la phrase, restée intacte, n'est plus très logique. Qu'importe ! L'essentiel est dit.

Un peu plus loin[3], Rousseau écrivait : « Toute la théologie que je puis acquérir de moi-même par l'inspection de l'univers et par le bon usage de mes facultés, se borne à ce que je vous ai ci-devant expliqué ». La correction était ici indispensable ; l'allusion à la première partie de la *Profession de foi* ne pouvait être comprise dans un extrait qui commençait à la deuxième. Que va écrire Voltaire ? Cette fois, il s'enhardit : « Toute la théologie que je puis acquérir de moi-même... se borne *ou plutôt s'étend à l'adoration de l'Être suprême* ». La rectification est cousue de fil blanc, car, aussitôt après, le texte dit : « Pour en savoir davantage, il faut recourir à des moyens extraordinaires... ». Ce *davantage* ne peut faire suite qu'à *se borne*, et non à *s'étend* ; la correction de Voltaire introduit de force un élément contradictoire. Mais elle évite à la Religion naturelle le désagrément d'être abaissée au rang d'une théologie « bornée »[4].

Voltaire éditeur de Rousseau apparaît donc comme un faiseur d'extraits évidemment tendancieux, quoique dans l'ensemble très res-

1. Voltaire corrige le mot *éventives* par *éventuelles*, dans l'expression *probabilités éventives* (*ibid.*, p. 327). Il a été choqué par ce néologisme unique, souligné d'ailleurs par Masson. Mais il semble en avoir déformé le sens en lui substituant un mot seulement voisin par la sonorité.

2. *Ibid.*, p. 319.

3. P. 321.

4. Ce n'est pas que Voltaire se soit dissimulé ces *bornes* (voir, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article *Bornes de l'Esprit humain*) ; mais quand il les montre, c'est pour interdire tout passage au delà, ce n'est pas pour donner l'envie de les franchir.

pectueux à l'égard du texte choisi. Tendancieux, il l'est par deux corrections imperceptibles, mais significatives, où il donne malicieusement le « coup de pouce » ; il l'est surtout par le choix du passage, découpé avec précision pour ne donner de Rousseau que les pages voltairiennes. C'est juste après la fin de l'extrait que Voltaire note sur son exemplaire complet : « Tout ce discours se trouve mot à mot dans le poème de la *Religion naturelle* et dans l'*Épître à Uranie*[1] ». Ainsi il n'appréciait dans Jean-Jacques que les échos de ses propres œuvres. Cependant, il est probable qu'à lire une discussion si éloquente et si nerveuse, il en venait à l'admirer sincèrement et à s'en enrichir à son tour ; et l'on pourrait trouver dans son œuvre postérieure mainte réminiscence de ce fragment voltairien du *Vicaire savoyard*[2].

Raymond Naves.

1. Éd. Masson, p. 387. « Mot à mot » est une exagération coutumière.

2. Par exemple, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, à l'article *Matière*, le dialogue entre l'*Énergumène* et le *Philosophe* ; le début de l'*Ingénu* est l'amplification romanesque des arguments de Rousseau à propos des sauvages et de la Révélation, etc. Dès 1763, Voltaire faisait paraître le *Catéchisme de l'Honnête Homme*, en l'attribuant d'ailleurs à Jean-Jacques, et, si la matière en est assez personnelle, la forme est certainement issue du même fragment du Vicaire : c'est un *dialogue entre un caloyer et un homme de bien*, autre démarcation du dialogue-type entre l'*Inspiré* et le *Raisonneur*.

LA DIFFUSION DES IDÉES MATÉRIALISTES ET ANTI-RELIGIEUSES AU DÉBUT DU XVIII[e] SIÈCLE : LE « THEOPHRASTUS REDIVIVUS »

Les bibliothèques de Paris et des provinces possèdent un grand nombre de manuscrits d'écrits athées ou matérialistes, dont beaucoup, publiés seulement au cours du dernier tiers du XVIII[e] siècle, avaient circulé longtemps sous le manteau avant d'être imprimés. Certains d'entre eux ont déjà fait l'ohjet d'une étude de Gustave Lanson dans la *R. H. L. F.* de 1912 (pp. 1-29 et 293-317) : je traiterai ici d'un groupe d'opuscules se disant traduits d'un manuscrit latin ayant pour titre *Theophrastus redivivus*. Dans son *Dictionnaire historique* (1758), à l'article *De Tribus Impostoribus*, Prosper Marchand dit avoir vu une copie de ce *Theophrastus redivivus* dans la bibliothèque (vaste et admirable à en juger par le catalogue publié en 1722 après la mort du propriétaire) du commandant des gardes du prince Eugène, Georges-Guillaume, baron de Hohendorf. Marchand n'avait pas examiné ce manuscrit, semble-t-il; mais, d'après le titre, qu'il cite *in extenso* (t. I, p. 52, col. 2), il conclut que cet ouvrage doit être le même que le petit écrit, célèbre au début du XVIII[e] siècle, intitulé l'*Esprit de Spinoza* ou le *Traité des Trois Imposteurs*. J'ai recherché ce manuscrit dans la *Bibliotheca hohendorfiana* (La Haye, 1722, in-8°), où il figure à la page 234 du tome III. C'est, dit-on, un manuscrit fort rare, relié en deux volumes in-folio, dorés et marbrés sur tranche. Je trouve une troisième allusion à cet ouvrage dans l'avertissement de l'édition de 1775 de l'écrit intitulé *La fausseté des miracles des deux testaments*, l'un du groupe d'opuscules qui se disent traduits du *Theophrastus redivivus* :

> On ignore absolument son nom, sa patrie, écrit l'éditeur au sujet de son auteur, mais on croit assez communément qu'il a vécu dans le dernier siècle. Il a écrit en latin sous le titre de *Theophrastus redivivus*. Son manuscrit, qui étoit un très gros *in-folio*, étoit divisé en chapitres : De Natura, De Deo, De Mundo,... etc. Il y traitoit du Paradis, de l'Enfer, de l'Ame, des Corps,... etc. Un grand prince en fit l'acquisition, le paya, dit-on, très cher, et le fit mettre dans le lieu le plus secret de sa bibliothèque. Cette précaution n'empêcha pas qu'on n'en traduisît quelques chapitres à la dérobée : du moins c'est ce qu'on peut inférer de la précipitation avec laquelle on voit que notre manuscrit a été rédigé... Il seroit inutile de tenter la recherche de l'original; on sçait qu'un zèle, peut-être poussé trop loin, a forcé l'Héritier du prince dont nous avons parlé à faire brûler le *Theophrastus redivivus* sur l'avis de ses docteurs. C'est ce qui arrive plus souvent qu'on ne pense; ainsi nous présumons qu'on doit avoir quelques obligations à ceux qui nous préservent ces précieux monuments de la raison.

Rien ne permet de décider si ce sont là des renseignements exacts ou tout simplement des inventions pittoresques de l'éditeur. Quoi qu'il en soit, le *Theophrastus redivivus* n'est pas perdu. Il en existe une copie, sinon l'original, à la Bibliothèque Nationale (fonds latin 9324). C'est un gros in-folio latin de 1500 pages environ, composé vers 1659.

Cette date est clairement indiquée à la page 351. Le titre complet est ainsi conçu : *Theophrastus redivivus sive historia de iis quae dicuntur de Deis, de Mundo, de Religone, de Anima, Inferis, et Daemonibus, de contemnenda morte, de vita secundum naturam. Opus ex philosophorum opinionibus constructum et doctissimis Theologis ad dirvendum propositum.*

L'ouvrage est divisé en six traités dont le premîer porte comme titre : *De Deis*. Il est d'abord question de la première notion que les hommes ont eue des dieux et de la façon dont cette notion leur est venue. Ensuite l'auteur expose les diverses raisons pour lesquelles le vulgaire croit à l'existence « des dieux ». Il n'y a au monde aucune Providence par laquelle cette existence puisse être démontrée. Ce ne sont pas « les dieux » qui gouvernent le monde, mais plutôt les corps célestes. Le deuxième traité (*De Mundo*) réfute la théorie de la création du monde et établit son éternité par la considération du « mouvement éternel des cieux et des éléments et des vicissitudes perpétuelles des choses ». L'histoire des Chaldéens et des Égyptiens suffit seule pour prouver la grande antiquité du monde et permet même de supposer son éternité. Cette opinion enfin est celle de nombreux philosophes illustres. Le troisième traité (*De Religione*) s'efforce de réduire la religion à la politique. C'est dans la politique qu'il faut chercher la raison de la propagation de toutes les religions : il y a de même des raisons politiques à la base de toutes les histoires de sibylles, d'oracles, de prophéties, de miracles. Si l'on considère les quatre principales religions, « l'Éthnique », la Judaïque, la Chrétienne et la Mahométane, leurs auteurs, leurs superstitions, leurs impostures, on voit facilement que la religion est un « art politique ». Toutes les religions sont également bonnes; toutes ont été instituées par les hommes, aucune par Dieu comme le peuple en est persuadé. Le quatrième traité (*De Anima et Inferis*) débute par l'affirmation que la doctrine de l'immortalité de l'âme a été inventée à cause de son utilité. Quant aux opinions contradictoires qu'on a émises au sujet de l'essence de l'âme, de sa substance, de son siège, il est impossible d'en tirer aucune explication; la doctrine de l'immortalité de l'âme est une pure chimère, ce qui est également vrai des spectres, des apparitions et des résurrections tant particulières que générales. Le cinquième traité (*De contemnenda morte*) maintient que la mort n'est nullement à craindre puisqu'elle ne nous réserve rien de nouveau ni en bien ni en mal. Le sixième et dernier (*De vita secundum naturam*) renferme la thèse que l'homme ne diffère point des autres animaux, sinon par l'espèce, et n'a par nature aucune souveraineté

sur eux en vertu de ses qualités et de sa raison; par nature, il est leur égal, nonobstant que, par ses lois, par ses arts et par ses sciences il ait détruit cette égalité et se soit élevé au-dessus d'eux.

Cette brève analyse, qui n'indique nécessairement que quelques-unes des théories qui sont développées dans le *Theophrastus redivivus*, est pourtant suffisante pour montrer que les pages de ce gros compendium contiennent déjà les principales idées et opinions de toute la « gauche » du mouvement philosophique — attaques contre les religions établies, refus de considérer le Christianisme comme supérieur aux autres religions, négation de la spiritualité de l'âme, assimilation de l'homme aux bêtes — et constituent un ample réservoir de propagande anti-religieuse où les auteurs incrédules pouvaient puiser à volonté.

Il y a trois ouvrages qui passent pour des traductions partielles du *Theophrastus redivivus*: un de ces trois est reproduit dans un quatrième ouvrage, dont il constitue un chapitre:

I. — *Des Miracles, traduction d'un chapitre du manuscrit intitulé « Theophrastus redivivus*[1] ».

Cet ouvrage fut publié sous le titre suivant : *La fausseté des miracles des deux testamens prouvée par le parallèle avec de semblables prodiges operés dans diverses sectes* (Londres, 1775, in-12, 168 p.). Dans cet imprimé on a ajouté de nombreuses notes explicatives et des références à quantité d'ouvrages publiés au XVIII[e] siècle et antérieurement. L'ouvrage pourtant me semble être du début du siècle. Dans les deux manuscrits de la Mazarine que j'ai examinés, ainsi que dans le corps de l'imprimé, à l'exclusion des notes, l'ouvrage le plus récent auquel l'auteur fasse allusion est le tome XIII de la *Bibliothèque choisie* publié en 1707[2].

Le texte de l'imprimé est celui du manuscrit de la Mazarine n° 1195. Le texte du n° 1 194 présente des différences qui feraient penser que l'ouvrage est une traduction, comme le titre l'affirme. L'ordre des phrases, la suite des idées sont les mêmes dans les deux cas, mais il n'y a guère de construction grammaticale, guère de tournures qui soient identiques dans les deux rédactions. Ce fait n'est pourtant pas concluant, car il est toujours possible que l'écrit ait été remanié sans autre but que celui d'en améliorer le style. En effet, j'ai remarqué que, dans les différentes copies des écrits de ce genre que j'ai examinés, les variantes sont toujours extrêmement nombreuses; ces écrits, augmentés, revus, retouchés, semblent avoir été considérés

1. Mazarine 1195[1]; Mazarine 1104[4] (*Des Miracles*); Bibl. de l'Université de Lille-n° 219 (« Preuves de la fausseté des Miracles avec des réflexions sur les oracles et les démons; ouvrage traduit du *Theophrastus redivivus* », ms. du XVII[e] siècle selon le catalogue).

2. Il y a une autre édition sans date (172 p., in-12); celle-ci ne peut être antérieure à 1761 à cause d'une allusion (dans les notes, p. 61) au *Despotisme oriental* de Boulanger.

comme des ouvrages collectifs, héritage commun à tous ceux qui mettaient la main à la propagande anti-religieuse.

II. — *Theophrastus redivivus. Traduction des quatre premiers chapitres du « Theophrastus redivivus »* (Mazarine 1195[3], ms. in-4° de 2 f. + 176 p.).

C'est une histoire critique du peuple juif qui vise à démontrer premièrement que ce peuple a toujours été l'objet du mépris des autres peuples, et, en second lieu, qu'il n'est pas vrai qu'à l'époque de la naissance de Jésus-Christ la venue d'un messie ait été particulièrement attendue. Une autre copie, considérablement augmentée, se trouve à la Bibliothèque Nationale sous ce titre : *Opinions des Anciens sur les Juifs*. Il y en a d'autres à l'Arsenal (2091), à Blois (1246), à Rouen (1575), à Reims (651), à Tours (971), à Vire (152). La première partie de cet écrit fut publiée dès 1740 dans les *Dissertations mêlées sur divers sujets importans et curieux* (Amst., 2 vol. in-12), sous le titre suivant : *Lettre où l'on prouve que le mépris dans lequel les Juifs sont tombés depuis plusieurs siècles est antérieur à la malédiction de Jésus-Christ*, et le traité complet en 1769, par Naigeon, sous le nom de J.-B. de Mirabaud[1]. Cet ouvrage, qui doit être antérieur à 1740, date de sa publication partielle, ne peut être antérieur à 1707, à cause d'une allusion à l'*Histoire des Juifs* de Basnage (1707-1708). L'auteur y cite aussi Dom Calmet; si cette référence est tirée, comme je le pense, de l'*Histoire de la Vie et des Miracles de Jésus-Christ* de celui-ci, il faut porter à 1720 au plus tôt la composition de l'ouvrage. L'auteur parle aussi de *Monsieur* Basnage; cette façon de le nommer n'a pu vraisemblablement être employée que du vivant de Basnage ou après sa mort survenue en 1723.

III. — *L'âme mortelle ou réponse aux objections que font les partisans de son immortalité, ouvrage traduit du manuscrit qui a pour titre : « Theophrastus redivivus*[2] *»*.

Cet ouvrage ne peut être postérieur à 1706 puisqu'il se trouve en résumé au chapitre *de l'Ame* de l'*Esprit de Spinoza* qui existait certainement dès cette date. Il a dû être composé quelques années seulement auparavant, comme le prouvent diverses allusions[3], et le manuscrit de l'Arsenal, qui diffère à bien des égards de celui de la Mazarine, doit même être postérieur à 1708 puisqu'il contient une allusion au troisième *Voyage sur les Alpes* de Scheuchzer, publié pour la première fois en 1708. C'est toutefois l'ouvrage le plus récent auquel on fasse allusion, ce qui permet de penser, dans un écrit où

1. Naigeon a ajouté des *Réflexions impartiales sur l'Évangile* attribuées également à Mirabaud, et qui font partie, avec l'écrit *des Juifs*, des recueils de la B. N. (nouv. acq. fr. 4369) et de la Mazarine (1195).

2. Mazarine 1189[4]; Arsenal 2239 (« L'âme matérielle, ou nouveau système sur les faux principes des philosophes anciens et modernes et des nouveaux docteurs qui soutiennent son immortalité »).

3. Au mystique Pierre Poiret, par exemple, dont tous les ouvrages furent publiés après 1692. Poiret, dit-on, a renouvelé « de nos jours » une certaine conception de l'âme universelle.

les références sont nombreuses, que cette copie a dû être exécutée peu après 1708.

La première partie du traité résume les doctrines des Pythagoriciens, Platoniciens, Péripatéticiens sur la nature de l'âme, et réfute la théorie des animaux-machines de Descartes. Les sensations, chez les animaux, se produisent de la même façon que chez l'homme. Lorsqu'un homme se place trop près du feu, il se fait un ébranlement des fibres de son corps. Cet ébranlement se communique au cerveau, et détermine les esprits animaux à se répandre dans les parties extérieures du corps d'une façon propre à le faire reculer. Cet ébranlement de fibres est accompagné du sentiment de la chaleur, et le cours des esprits vers le cœur est suivi de la passion de la haine et de l'aversion. Pourquoi recourir à l'hypothèse d'une âme spirituelle pour expliquer la sensation chez l'homme, alors que la même chose exactement arrive chez les animaux auxquels les chrétiens ne reconnaissent pas d'âme spirituelle?

La *matière*, en général, est une substance étendue et solide. Dieu a pu y joindre la puissance de se mouvoir et la « propriété de la végétation ». Rien n'empêche qu'il n'ait pu y ajouter aussi le sentiment, la pensée, la raison. Il n'y a donc rien de contradictoire à ce que l'étendue et la pensée soient toutes les deux attributs d'une même substance. Mieux vaut tirer la pensée de la matière que de tirer l'âme du néant !

La *pensée* est « une parole intérieure avec laquelle on s'entretient soi-même ». Pour produire la parole « extérieure », de petits corps s'insinuent dans les nerfs et dans les muscles destinés à parler. De petits corps plus subtils, plus déliés encore, heurtent des ressorts plus délicats, se glissent par des tuyaux plus étroits, et c'est la pensée.

Dans l'univers, il y a une matière très déliée, toujours en mouvement, dont la source est le soleil, et qui est répandue dans tous les corps selon leur nature : c'est l'âme du monde. Le « feu visible » et l'air en ont beaucoup : la terre en a moins et les minéraux peu. Mais c'est dans les plantes et les animaux qu'il y en a le plus. C'est l'âme des hommes et des animaux et elle est distribuée dans toutes les parties de leur corps, moins dans les os qu'ailleurs, car les os ressemblent aux minéraux. Elle se dissipe après la mort. C'est une substance très ténue, très déliée; c'est pour ainsi dire la fleur de la matière, faite de corpuscules très mobiles, très subtils, comme ceux du feu et de la chaleur.

Les *inclinations* sont des impressions du mouvement des esprits animaux ; la volonté n'y est pour rien.

Les *passions* ne sont ni bonnes ni mauvaises. Les vibrations reçues du dehors entrent par les organes des sens, sur lesquels nous n'avons nul empire, et se rendent par de petits filets au cerveau. De là elles se répandent dans tout le corps et aboutissent aux parties extérieures.

Les petits filets par lesquels elles passent sont creux et remplis d'esprits animaux. L'âme est logée particulièrement dans cette partie du cerveau où aboutissent tous les petits filets. Elle s'aperçoit des vibrations et les juge *extérieures* si elles arrivent par des filets qui mènent du dehors ; sinon, elle les juge *intérieures*. La première de ces opérations s'appelle *sentir* ; la seconde, *imaginer*. Quand les impulsions conviennent aux tuyaux, c'est le *plaisir* qui est provoqué ; si elles sont trop violentes, c'est la *douleur*. L'état des esprits dépend des différents aliments, des différentes manières de vivre, des différents emplois.

A la fin du traité, on trouve un résumé où sont énoncés les principes suivants :

La *pensée* n'est qu'une trace ou image que les objets et le mouvement des esprits animaux créent dans le cerveau ;

Le *raisonnement* ne consiste que dans les différentes situations des petits corps qui s'arrangent diversement dans la tête ;

La *folie* vient de la trop grande agitation des esprits, qui fait que les images qu'ils créent sont trop vives pour que les vraies puissent être distinguées des fausses ;

Les *désirs* sont des ébranlements des fibres causés par le mouvement des esprits.

L'ouvrage se termine par une déclaration de matérialisme des plus catégoriques : c'est, affirme-t-on, la matière qui sent, qui pense, qui raisonne et qui veut.

Ce traité ne fut jamais imprimé et je n'en ai trouvé que deux copies manuscrites. Il n'a pu, par conséquent, avoir une grande diffusion sous forme d'ouvrage indépendant ; au contraire, il fut très répandu sous une autre forme, car ce ne sont ni plus ni moins que des extraits de *L'Ame mortelle* qui constituent le chapitre *de l'Ame* du fameux petit traité *Des Trois Imposteurs* ou *l'Esprit de Spinoza*. De cet opuscule, il n'existe pas moins de dix-neuf copies manuscrites dans les bibliothèques publiques. On en trouve dans les bibliothèques suivantes :

Aix, n° 81613 ; Avignon, n° 549 ; Carpentras, n° 1275 ; Châlons-sur-Marne, n° 200 ; Chaumont, n° 195 ; Grenoble, n° 919 ; Lyon [1], B. du Palais des Arts, n° 72 ; Nantes, n° 204 ; Orléans, n° 1115 ; Paris, B. N., nouv. acq. fr., 10978 et mss. fr. 12234 ; Arsenal, n° 2236 ; Mazarine, n° 1193 ; Sainte-Geneviève [1], n° 2932 ; Sorbonne, n° 761 ; Périgueux, n° 56 ; Reims, n° 651 ; Rouen, n° 1569 ; Strasbourg, n° 413.

Le British Museum possède une traduction manuscrite en anglais [2]. Prosper Marchand dit dans son *Dictionnaire historique*, à l'article *De*

1. Le chapitre *de l'Ame* ne figure pas dans ce manuscrit.

2. Ms. Stowe 47. C'est une traduction basée sur l'édition de 1775. Les « Observations upon the report of the horrid blasphemy of the three grand impostors », auxquelles Marchand fait allusion d'après le catalogue de manuscrits anglais de Bertrand, et dont il existe deux copies au British Museum (Harley 1604 et Sloan 1024) sont du XVIIe siècle et ne font aucune allusion à l'écrit en question.

Tribus Impostoribus, qu'il en a vu trois copies dont la première appartenait au prince Eugène ou bien au baron de Hohendorf, une autre à un certain Hulst, ancien bourgmestre de La Haye, et la troisième à un ministre de l'église wallonne dans la même ville. L'auteur d'une lettre datée de Leyde le 1er janvier 1716 affirme qu'il en a vu un manuscrit en 1706[1]. En outre, on en fit une édition dès 1719 en Hollande[2], et une autre en 1721 à Rotterdam[3]; mais ces éditions n'ont pu avoir une grande diffusion, car je n'en ai trouvé aucun exemplaire et Marchand disait déjà en 1758 qu'elles étaient très rares. Dans l'édition de 1719, on avait ajouté une *Vie de Spinoza* attribuée à Lucas. Plusieurs des manuscrits sont probablement des copies de cette édition puisqu'ils présentent le texte de l'un et de l'autre de ces deux écrits. Marchand dit avoir brûlé trois cents exemplaires de l'édition de 1719, conservant toutefois la première partie, c'est-à-dire la *Vie de Spinoza*, qu'on republia en 1735 sous un autre titre[4]. Le traité lui-même fut réimprimé en 1775 et en 1776[5], avec divers documents qui s'y rapportent. Dans plusieurs figurent déjà ces documents, publiés tous dès le début du siècle. L'édition de 1775 est sans doute basée sur une de ces copies.

En comparant les divers manuscrits entre eux et avec l'imprimé, on voit que de copiste en copiste l'écrit avait subi une élaboration progressive, surtout au point de vue du style. Le texte de la copie de la Mazarine donne tout à fait l'impression de notes basées sur d'autres ouvrages. Dans le manuscrit de l'Arsenal et surtout dans l'édition de 1775, les phrases disjointes des rédactions antérieures ont été fondues en de longues périodes aisées et coulantes. Toutefois, le texte de la copie de la Mazarine ne saurait être le plus ancien, car le chapitre *de l'Ame* y figure déjà. Ce chapitre est encore absent de la copie décrite par B.-G. Struve en 1706 dans sa *Dissertation de doctis Impostoribus*[6], et des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève et de la bibliothèque de Lyon.

1. *Réponse à la dissertation de Monsieur de la Monnoye sur le Traité des Trois Imposteurs*, signée I. L. R. L., La Haye, 1716, in-12, 21 p. L'auteur affirme que ce manuscrit (en latin) fut volé dans la bibliothèque de l'Électeur lors de la prise de Munich en 1704. Les copies de la Mazarine et de Lyon sont précédées d'une lettre en latin signée *Frédéric* (*i. e.* l'Empereur Frédéric II). C'est un faux, bien entendu. L'auteur de la *Réponse à Monnoye* a dû voir un manuscrit semblable, et c'est pour cette raison, me semble-t-il, qu'il dit avoir vu un manuscrit *en latin*. La description qu'il en donne ne laisse aucun doute qu'il s'agit bien de l'*Esprit de Spinoza*, y compris le chapitre *de l'Ame*.

2. *La Vie et l'Esprit de M. B. de Spinoza*, s. l., 1719, in-8°, 208 p. (d'après Marchand).

3. *De Tribus Impostoribus. Des Trois Imposteurs. A Francfort sur le Mein, aux dépens du Traducteur*, Rotterdam, 1721, in-4°, 60 p., tiré à cent exemplaires par les soins d'un libraire nommé Michel Böhm et d'un médecin nommé Ferber (d'après Marchand).

4. Ce nouveau titre est ainsi conçu : *La Vie de Spinoza par un de ses disciples*, Hambourg, chez Kunrath, M.DCC.XXXV.

5. *Traité des Trois Imposteurs*, 1775, in-8°, 152 p.; *Traité des Trois Imposteurs*, Amsterdam, 1776, in-8°, 140 p.

6. Cf. La Monnoye, *Dissertation*, etc. (*Traité des Trois Imposteurs*, 1775, p. 107,

Ce chapitre *de l'Ame*, qui forme la troisième partie du traité, est, comme je l'ai dit, tiré de *l'Ame mortelle*. La première partie semble être tirée des ouvrages de Spinoza, surtout du *Traité théologico-politique*, mais nous pouvons noter que les idées qui y sont développées ressemblent d'une manière frappante à celles du *Theophrastus redivivus*. Dans cette partie, l'auteur rejette les notions populaires de la divinité, fruit de la crainte naturelle des hommes à la vue de mille accidents terribles dont ils ignorent les causes physiques et entretenues par ceux qui ont intérêt à ce qu'on y croie. Ces notions sont remplacées par une conception panthéiste de Dieu, substance étendue, éternelle, infinie. La quatrième et dernière partie nie l'existence des démons. Reste la deuxième partie, qui seule justifie le titre des *Trois Imposteurs*, et dont la thèse est la suivante : toutes les religions, et particulièrement celles de Moïse, de Jésus-Christ et de Mahomet, ont eu leur source dans la politique et ont été propagées au moyen de la fourberie et de l'imposture.

. . . . . .

A comparer les analyses que nous venons de faire de ces quatre ouvrages avec celle du *Theophrastus redivivus*, on est d'abord tenté de croire que tous les quatre sont tirés du gros ouvrage latin. Toutefois, malgré le titre qu'ils affichent, et malgré la grande ressemblance des doctrines qu'ils exposent, j'ai constaté, après avoir comparé les divers textes, qu'aucun des quatre n'est une traduction partielle du *Theophrastus redivivus*. Ne faut-il donc pas voir dans ce titre une allusion à un ouvrage notoire, mais mal connu, dont on se serait prévalu pour allécher l'esprit du lecteur et exciter sa curiosité ? Cela s'est produit dans d'autres cas, témoin ce même *Traité des Trois Imposteurs*, ouvrage imaginaire et pourtant célèbre, sous le titre duquel avaient couru de nombreux écrits, y compris celui que nous venons de décrire. C'est, me semble-t-il, la solution à laquelle il faut s'arrêter, sans pourtant exclure la possibilité qu'un ou plusieurs de ces raisonneurs obscurs aient connu le *Theophrastus redivivus* et y aient puisé des idées et des renseignements.

JOHN STEPHENSON SPINK.

127) ; *Réponse*, etc. (*ibid.*, p. 132) ; Marchand, *Dictionnaire historique*, p. 314, coll. 2 (v), p. 323, n. 74. Struve décrit ce manuscrit d'après Tentzel (1659-1707). Il semble donc certain que le traité, sans le chapitre ***de l'Ame***, existait ***avant*** 1706.

AUTOUR DE « RENÉ »

(A propos d'une édition récente[1].

C'est un texte classique assurément que *René*, et même scolaire en partie : aussi son exégèse a-t-elle été très poussée. Pour ne parler ici que des bonnes éditions des vingt dernières années, j'indiquerai celle de 1917, avec une préface d'Ad. van Bever, chez Crès ; celle de 1926, New-York, Oxford University Press, par Caroline Stewart ; celle enfin de G. Chinard (Éditions Fernand Roches, Paris, 1930). Ce dernier avait pu consulter les notes de M. Duchemin, dont les lecteurs de cette Revue ont apprécié les travaux.

Elles ont été mises à profit par le dernier éditeur, M. Armand Weil. Le petit livre qu'il a donné à la Société des Textes français modernes utilise en outre ce qu'il y a de meilleur dans les études de W. Wright Roberts, de H. Miller et de M. M. Cameron sur l'influence de la littérature anglaise, et dans celles qui ont montré le développement du thème de l'amour incestueux. Peut-être M. Weil a-t-il un peu négligé ce qui regarde Lucile : la note 2 de la p. xxxiii pourrait être enrichie, surtout, il est vrai à l'aide de publications presque contemporaines de l'édition[2].

Du reste, ce regret s'efface devant les mérites de ce travail, très soigné typographiquement[3], illustré des premières gravures de *René*, et qui, enfin, apporte un nombre considérable de variantes. Le texte de base est, comme dans l'édition Crès, celui de 1805 (M. Chinard a reproduit, lui, le texte de 1826, qui n'offre avec le précédent que des différences insignifiantes) ; en outre, M. Weil a mis sous les yeux du lecteur le *René* original de 1802. Pour le bon choix, la précision et la commodité, on ne saurait rien désirer de mieux.

M. Weil attire l'attention (p. xi) sur la 4e édition du *Génie* (Lyon, Ballanche, 1804), en 9 vol. in-18, « très importante et trop négligée des bibliographes » ; encore qu'il n'y ait pas à en tirer grand'chose pour *René*. A ce sujet, peut-on dire (p. xiii, n. 1) que Chateaubriand ait rectifié une particularité orthographique de cette édition en vue de la suivante ? D'après la façon dont cette édition lyonnaise suit, quant à *René*, la véritable 2e édition du *Génie* jusque dans ses fautes (cf.,

1. *Chateaubriand. René. Édition critique avec une introduction, des notes et des appendices*, par Armand Weil. Paris, Librairie E. Droz, 1935.

2. L'ouvrage de Mme M.-L. Pailleron (*La Vicomtesse de Chateaubriand*, éd. des Portiques) a paru, je crois, au début de 1935 ; la *Lucile de Chateaubriand* d'A. Cahuet (chez Fasquelle) est de cette même année. On y tient compte des travaux de M. Et. Aubrée.

3. Je signale seulement, p. xxxvii, la faute si commune « excluerait », comme si le verbe était « excluer » ; et à la p. 137, dans l'extrait de la *Défense du Génie*, « sait » au lieu de « sent ».

par exemple, éd. Weil, p. 14, l. 16-17), on se demande si elle ne constitue pas plutôt une publication latérale faite sur G², et à laquelle Chateaubriand ne se serait pas référé pour corriger son roman.

Dans un article qu'on a pu lire ici même[1], M. Duchemin a bien mis en lumière, en rassemblant des citations caractéristiques, la docilité littéraire de l'orgueilleux René : « Il dépend presque du premier venu de me faire changer ou supprimer tout un passage... ». M. Weil a eu raison d'expliquer certaines corrections (ainsi p. 20) par les critiques que le style de l'épisode avait suscitées. Ajoutons toutefois que Chateaubriand sait résister, sinon à Fontanes, du moins à Ginguené. La phrase : « Notre cœur est un instrument incomplet... » (p. 44) a survécu, heureusement, aux traits de la *Décade philosophique*.

Les rapprochements indiqués dans le Commentaire sont en général probants (sauf, peut-être, p. 43, n. 2) et ils font la juste part aux sources précises et au fonds commun de sensibilité, aux impressions personnelles et aux réminiscences littéraires. L'Introduction aurait pu être raccourcie par des renvois opportuns au Commentaire, de manière à éviter la répétition des citations. La partie relative aux sources est assez complète. Pour la France, Jean-Jacques, Bernardin de Saint-Pierre, des tragiques du XVIII[e] siècle, Volney[2] et... Montaigne (p. 49), Montaigne qui sera si souvent cité dans les *Mémoires*. Pour l'Allemagne, à côté de *Werther*, n'y a-t-il eu aucun canal par où certaines parties de l'œuvre de Schiller soient venues à la connaissance de l'émigré ? En mentionnant l'analyse sommaire que la *Bibliothèque germanique* donnait dès 1800 du poème de *La Cloche*, M. Eggli se demande si Chateaubriand ne s'en est pas souvenu pour les morceaux correspondants de *René* et du *Génie*[3]. Il faudrait savoir dans quel état se présentait antérieurement le passage sur le clocher dont le correspondant de Fontanes parle en août 1799. En tout cas, M. Weil a une note très curieuse, p. 20, sur un rapport de C. Jordan qui plaide, en 1797, la cause des cloches. J'ajouterai que C. Jordan avait précédemment vécu en Angleterre, et qu'il y avait connu des émigrés français. Son plaidoyer de 1797 eut un énorme retentissement ; on l'appela *Jordan-cloche*, on écrivit des chansons sur lui : « Tu vas donc pour ta récompense, Jordan-bourdon..., etc. » Or, après le 18 fructidor, il s'enfuit en Suisse, puis à Tubingue. Il est à Weimar en 1799, et il y voit Schiller. Le poème de *La Cloche* publié cette année-là sera traduit en français, comme l'a démontré M. Baldensperger, par un neveu de C. Jordan, lequel aura sans doute utilisé les

1. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, avril-juin 1935, p. 225 et n. 2. *L'Avis des Editeurs* dont il va être parlé plus loin loue aussi le courage avec lequel « l'auteur consciencieux a sacrifié souvent de belles images et de grandes beautés d'expression pour se montrer docile à la douce autorité de ses amis ». (*Œuvres complètes de Chateaubriand*, t. VIII, p. 526, Garnier frères.)

2. P. 25, n. 2. Bien insister sur l'épigraphe des *Ruines* : « J'irai vivre dans la solitude parmi les ruines ; j'interrogerai les monuments anciens sur la sagesse des temps passés ». (Paris, août 1791 ; avec la gravure de la page précédente).

3. *Schiller et le romantisme français*, t. I, p. 199, et n. 2. J. Gamber, 1927.

papiers de l'oncle. Quant aux Anglais, l'influence d'Ossian avait un peu fait oublier celle, non moins directe, de Thomson et surtout du *Minstrel* de Beattie. Quand on songe que l'une des études de Chateaubriand au *Mercure* (10 juillet 1802) est consacrée à ce dernier poète dont il contient de larges citations, on ne peut que souscrire à cette remarque de M. Weil : « Les rapports sont, en vérité, si étroits, que l'on s'étonne qu'aucun critique du temps, mis en éveil [par ces articles du *Mercure*], n'ait songé à relever cette évidente imitation » (p. XXIX-XXX).

La meilleure partie de l'édition Weil est le chapitre « *René* » *dans l'œuvre de Chateaubriand* (p. XL), je veux dire dans l'œuvre contemporaine, celle d'avant 1802. L'évolution du jeune René, qui se dérobe d'une façon si irritante à notre curiosité, ne peut guère s'éclairer, dans l'état actuel de la documentation, qu'à l'aide de comparaisons comme celles que M. Weil institue.

Et tout d'abord (c'est classique) avec l'*Essai* de 1797. Sur ce point l'auteur lui-même, par certaines notes plus ou moins expresses qu'il a mises à la réédition de cet ouvrage (1826), a préparé la besogne de ses futurs éditeurs (éd. Weil, p. XLII-XLIII). Non moins importants sont à cet égard les *Fragments* du *Génie* dits « *de l'édition de Londres* », qui prirent place dans l'édition Pourrat de 1836 (t. XXXI, 1838) : c'était, à en croire un *Avis des éditeurs*, un reste des épreuves imprimées à Londres[1] : Chateaubriand les avait rapportées avec lui d'Angleterre en mai 1800. Or, M. Chinard l'avait déjà signalé, l'inquiétude de René dans son exil champêtre présente plusieurs traits communs avec le Fragment intitulé *L'Amour*, lequel est devenu, après remaniement, le chapitre « Amour passionné. Didon » du *Génie*. De même, il avait rapproché le passage sur les oiseaux migrateurs d'un Fragment intitulé *Histoire naturelle*, et le coucher de soleil vu des ponts de la grande ville avec un tableau qui se trouve, comme le signale une note de l'édition Pourrat, dans *Fragment d'un Episode*[2].

Chacun de ces faits appelle une remarque. Je signale, dans le chapitre de *Didon*, cette citation de *La Pécheresse* : « Aimer, c'est... vouloir trouver dans l'objet aimé tout ce qui manque à notre cœur ; c'est l'appeler au secours de ce vide affreux que nous sentons en nous-mêmes et nous flatter qu'il sera capable de le remplir ». N'est-ce pas le principe de la phrase de *René* : « Il me manquait quelque chose pour remplir l'abîme de mon existence », et surtout de celle de l'*Essai* : « Est-ce... un vide intérieur que nous ne saurions remplir, qui nous tourmente ? » On sait par une page des *Mémoires*, dont celle du *Génie* a pu, il est vrai, influencer la rédaction, que le jeune René, quand vint la puberté, trouva de singulières douceurs à la lecture de ce sermon de Massillon[3]. On ne pourra plus désormais commenter la

1. *Œuvres complètes*, t. VIII, *loc. cit.*
2. *Atala-René*, p. 188, éd. G. Chinard, et p. XLI-XLIII, p. 189.
3. *Œuvres complètes*. t. II, p. 197 ; *René*, éd. Weil, p. 42, p. XLII ; *Mémoires*, t. I, p. 93. Ed. Biré.

fameuse apostrophe : « Homme, la saison »,... etc., sans se rappeler qu'elle a été primitivement, non pas la « voix du ciel » descendant sur l'auteur, mais une sorte d'avertissement moral de l'auteur au personnage du Fragment (un pâtre). Celui-ci suit des yeux la file des canards sauvages[1], près de son feu de broussailles, entre deux rochers : il ne marche pas, le vent ne siffle pas dans sa chevelure. L'impatience de René, qui s'écrie ensuite : « Levez-vous vite,... etc. » met en mouvement la figure arrêtée et transpose le plastique en musical. Magnifique désinvolture du génie ! il prête au berger de Combourg le mal du siècle dans une page qu'on dirait écrite par Buffon ; puis le décor à peine changé, pour un plus noble interprète, fait pourtant une scène toute nouvelle.

Quant au *Fragment d'un Épisode*, que M. Weil n'a point négligé (p. 35, n. 1 ; p. 39, n. 1 ; p. xv, n. 3), il me paraît d'une autre origine que les *reliquiae* du *Génie*. « Ce morceau », dit une note de l'édition Pourrat, « rappelle quelques pages des *Natchez* et d'*Atala*[2] ». Effectivement. Et il est même assez curieux que le narrateur, après avoir mis face à face « l'étranger » et le « vieux sauvage son hôte », c'est-à-dire, suivant l'un de ses projets les plus anciens, « l'homme des forêts et l'homme des cités », adopte tout à coup, trois lignes avant la fin, la première personne : « J'admirai,.... etc. », comme si Chactas racontait l'une de ses promenades nocturnes. Chactas, pourtant, n'est pas nommé dans ce texte primitif, où l'Indien s'appelle Outalissi, comme le *père* de Chactas dans *Atala*. Le Fragment doit provenir non d'une épreuve du *Génie*, mais du manuscrit des *Natchez*. On y voit d'ailleurs une ou deux légères applications de vernis chrétien, qui ne remontent pas sans doute à la plus ancienne rédaction.

Quant à la composition dernière de *René*, M. Weil a une tendance que je crois juste à la rajeunir, à la situer en deçà de la période d'émigration, après le retour de Chateaubriand (mai 1800) [p. xx][3]. La publication d'*Atala* (avril 1801), la préparation du *Génie* n'ont pas absorbé toute l'activité littéraire de l'auteur dans ces années où il collabore au *Mercure de France*. Ces articles contiennent des passages que l'on trouve aussi dans *René*, avec plus ou moins de variantes (p. XLV-XLVII). Empruntés au *Génie* ou même à l'esquisse du roman rapportée de Londres, ils ont dû, à leur tour, servir pour la mise au point définitive.

A en croire la Préface de 1802, il y aurait eu une édition parisienne

1. Ne pas oublier le témoignage des *Mémoires* (I, 139) : « Mon père me menait quand à lui à la chasse. Le goût de la chasse me saisit et je le portai jusqu'à la fureur... Il m'est arrivé, en automne, de demeurer quatre ou cinq heures dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour attendre au bord d'un étang des canards sauvages. »

2. *Œuvres compl.*, t. VIII, p. 597, n. 1.

3. Si la visite au château paternel a été inspirée par un voyage dont parle une lettre à Mme de Staël (contrairement à ce que laisserait croire une page des *Mémoires*), ce morceau de *René* n'a pu être écrit qu'après le 24 juin 1801 (édit. Weil, p. xx, n. 3 ; p. 60 n. 1). L'observation ne vaut, bien entendu, que pour ce seul passage.

du *Génie* restée incomplète comme celle de Londres, et où *Atala* rentrait dans le t. II, à la place occupée maintenant par *René*. *René* y figurait-il aussi, et où ? Y aurait-il eu permutation des deux épisodes, en ce sens que le nôtre au premier moment aurait couronné l'actuelle troisième partie? « On trouvera dans cet épisode quelques harmonies des monuments chrétiens et de la vie religieuse avec les passions du cœur et les tableaux de la nature » : cette phrase qui annonce *René*, à la fin du chapitre précédent, et qui marque, selon M. Wei (p. XLVIII-XLIX), « le point de contact », serait-elle le signe subsistant d'un plan abandonné? Toujours est-il que, si *René* s'est fixé, c'est après avoir longtemps flotté : sort commun à ces Délos littéraires que l'on rencontre en s'avançant, chez certains écrivains, dans le secret de leur travail.

Or, d'où venait *René*? Selon les *Mémoires* (éd. Weil, p. XXI, n. 1), il était à l'état d' « esquisse » quand Chateaubriand l'emporta de Londres. Qu'il y ait travaillé durant son exil, il l'a dit lui-même plus d'une fois; mais certains de ces témoignages (p. XVIII-XIX) peuvent se rapporter, plutôt qu'à notre roman, aux *Natchez*, qui s'appelaient, en janvier 1798, *René et Céluta* [1]. Chateaubriand s'en occupe encore en mai, quand il écrit à Du Theil. Fontanes, qui va le quitter en juin, en est enthousiaste. Avant cette séparation, l'auteur a mis deux livres au net, puisqu'il écrit à son ami, le 15 août : « Le courage m'a abandonné depuis votre départ : tout ce que j'ai pu faire a été de mettre au net un troisième livre ». Cependant, le 7 novembre, il mande à Baudus : « Il n'y a, dans mon ouvrage, que 7 livres sur 24, de mis au net; et les 7 livres m'ont déjà coûté quatre ans ». Poussa-t-il alors ce travail jusqu'au XII[e] livre inclus? On le dirait, d'après la forme où parurent les *Natchez* en 1826, et les déclarations de leur Préface. Mais, d'un autre côté, une pétition de Peltier, datée de l'année suivante (8 juin 1799) ne parle encore que de « 7 à 8 chants d'achevés [2] ». Quoi qu'il en soit, si le plan n'a pas changé, l'épisode de *René*, à la différence d'*Atala*, ne rentrait pas dans la partie mise au net (le souci de prolonger la curiosité du lecteur devant retarder le moment où le beau ténébreux révélerait son secret [3]). Comme, d'autre part, la transition des *Natchez* au *Génie* (mentionnée dans une lettre à Baudus du 5 avril 1799) a dû se faire fin 1798, début 1799, par suite du scandale de *La Guerre des Dieux*, de Parny, on voit sous quelles réserves on peut dire, avec M. Weil, que « *René* a été composé... dans les dernières années de l'exil de Chateaubriand » (p. XX).

1. Voir la lettre très curieuse du 6 janvier 1798 à Buisson, signalée dans la *Chronique* de cette Revue (avril-juin 1935, p. 297) et dont un important extrait a paru dans le *Bulletin* de 1935 *de la Société Chateaubriand*, p. 95.

2. Voir ce même *Bulletin*, 1931, n° 2, p. 45. Peut-être Chateaubriand s'arrêta-t-il alors après le livre VIII, qui marque la fin du récit de Chactas.

3. C'est une des considérations qui me retiennent d'adhérer à l'hypothèse de M. Chinard, dans sa magistrale édition des *Natchez* (Libr. E. Droz, 1932, p. 16) : les deux premiers livres de cet ouvrage, que Chateaubriand appelle en août 1798 les « livres du récit », seraient une rédaction d'*Atala* et de *René*.

L'épisode ou plutôt le récit de *René* se situe assez avant dans la moitié non épique des *Natchez*. N'y eût-il que cette raison, et nonobstant tel autre passage, comme la Préface de 1826, où Chateaubriand classe ensemble, sous ce rapport, *Atala* et *René*, il faudrait encore dire avec la Préface de 1805 : *René* « fait suite naturelle à l'épisode d'*Atala*, dont il diffère néanmoins par le style et par le ton » (Ed. Weil, p. 3).

« Commencés avant l'*Essai sur les Révolutions*, continués en même temps que l'*Essai*, repris et retravaillés entre l'*Essai* et la publication du *Génie* de Londres... », dit très justement M. Chinard des *Natchez* [1]. Je ne serais pas même surpris que Chateaubriand y eût fait entrer, comme dans son *Essai*, des parties écrites *avant* son départ pour l'Amérique. A quel moment de cette rédaction si longue, et sous quelle forme première apparut le scénario de *René*? Je suis obligé de le redire ici, je ne puis admettre l'importance, fort exagérée selon moi, que la critique accorde, à la suite du livre d'A. Le Braz, à l'idylle de Bungay. Certes, elle n'a pas été sans influencer tels détails des *Natchez*. Mais il n'en est pas moins certain que *Céluta*, c'est avant tout *Céleste* (les deux noms sont bien voisins l'un de l'autre), la propre femme de Chateaubriand. Pourquoi agrandir de gaîté de cœur, à cause de Charlotte Ives (qui n'aurait peut-être pas tenu une si grande place dans les *Mémoires* si Chateaubriand ne l'avait pas revue à l'époque où il les écrivait), l'écart si petit qui sépare la fiction de la vérité? Dans l'aventure de Céluta et de René son époux, ce qui se retrouve principalement, c'est le malentendu conjugal de Chateaubriand et de M^lle^ de La Vigne.

L'idylle de Bungay semble s'être terminée au début de 1796; l'*Essai sur les Révolutions* parut en mars 1797, sans contenir, même dans ses passages les plus autobiographiques, la moindre allusion à une infortune d'amour. Le René qui s'exprime là [2] souffre, il est bien vrai, de la « soif vague de quelque chose »; son cœur est « miné d'un désir inconnu »; un « vide fatal » risque de le conduire à sa perte. Mais cette condition humaine s'aggrave des circonstances de l'émigration : il est un « enfant de malheur », — d'un malheur réel, la pauvreté voisine de la détresse. Le René du roman, au contraire, « ne peut guère se plaindre que des maux qu'il se fait à lui-même » (p. 15-16); quand il surprend le secret d'Amélie, ses larmes ont quelque douceur, parce qu'il les verse pour un mal qui n'est point imaginaire (p. 69). — C'est ici le lieu de se rappeler que le Fragment sur l'Amour attribue le vague des passions à l' « oisiveté » des hautes classes. Stendhal l'a noté quelque part, les femmes de l'aristocratie n'ont vu leur ennui dispa-

1. M. Chinard, *Les Natchez*, p. 98.

2. Je ne devrais pas dire : le René. Dans une note de l'exemplaire confidentiel au chapitre des *Infortunés*, on lit : « Ici j'ai peint toute ma vie en Angleterre. J'avais d'abord parlé à la première personne, mais il me semble que la troisième fait plus d'effet ». (*Œuvres compl.*, I, 308.) — Il n'a pas voulu user du pseudonyme (qui n'en était même pas un pour lui), comme l'a fait Renan dans le portrait d'Hermann de *l'Avenir de la Science* (p. 467-468).

raître que par le drame révolutionnaire. *Le « mal du siècle » serait ainsi celui de l'autre siècle*, que la bourgeoisie du nouveau, pourtant plus affairée, aurait affecté de contracter.

Or, ce René-là est presque le contraire d'un héros épique. Il y a loin de ses expériences spéculatives, comme celles qui ouvrent le livre du Cohélet, aux « aventures » obligées d'un Télémaque, d'un Chactas, de René lui-même dans *Les Natchez*, d'Eudore dans *Les Martyrs*[1]. Avec ce dernier ouvrage, le genre, transporté au Nouveau Monde par l'audace de la jeunesse, revient à son berceau méditerranéen, et comme le traître Onduré s'éprenait de Céluta, le traître Hiéroclès s'éprend de Cymodocée. Celui qu'on appelait à Londres *le Sauvage* a cédé à l'ascendant de Fontanes. *Les Martyrs* marquent la défaite de l'exotisme américain. Le Celte s'est laissé subjuguer à la tradition latine, et Rome triomphe de la Bretagne une nouvelle fois.

L'inquiétude du René de l'*Essai* ne va pas jusqu'à faire de lui l'homme fatal, autour duquel s'étend la contagion du malheur. Mais, vers 1796, il lit *Odérahi*. On n'utilise en général ce roman que pour expliquer la genèse d'*Atala*. Nous allons voir qu'elle éclaire aussi celle de *René*.

Le héros d'*Odérahi* a eu, pour quitter la France, une raison moins raffinée que celle du frère d'Amélie : il aime Eugénie, que son père lui a défendu d'épouser parce qu'elle est pauvre. Cette Eugénie est, elle aussi, une amie d'enfance : « Mes pieds », s'écrie le jeune homme, « ne fouleront plus l'herbe de la prairie que je parcourais avec toi dans les premières lunes de ma vie ». C'est avec douleur qu'il s'entend dire : « Ton Eugénie..., qui brûle toujours pour toi de cet amour qui fit le bonheur de tes jeunes ans, et le malheur de toute sa vie, périra ». N'est-ce pas à peu près l'horoscope d'Amélie?

Et voici le thème de la fatalité non plus dans le sens de l'*Essai*, mais dans celui des *Natchez*. « Pourquoi », demande Ontérée à Odérahi, « veux-tu prendre pour époux un guerrier dont le cœur est dévoré par le chagrin?... Je craindrais de te faire partager mon malheureux sort ; un mauvais génie s'est attaché à moi. »

C'est que le jeune Français répugne à consommer l'hymen avec la sauvagesse. S'il pense l'épouser, c'est en jurant dans son âme « de ne la regarder que comme (sa) sœur » : « Mon cœur », dit-il quand elle est morte, « s'était accoutumé à la chérir comme ma sœur, et des sentiments plus tendres m'auraient paru criminels; cette vierge touchante avait quelque chose de *céleste* que j'aurais cru souiller par un amour incestueux[2] ».

1. L'auteur le souligne : *René* est « la peinture du vague des passions, sans aucun mélange d'*aventures*... » (Edit. Weil, p. 127). Cf., au t. I des *Natchez*, la réponse de René à Chactas qui l'a invité à raconter son histoire : « Indien, ma vie est sans .. *aventures* » ; au l. V, c'est au tour de l'Européen à demander au sauvage « le récit de ses *aventures* ». Au livre IV des *Martyrs*, l'évêque de Lacédémone assure Eudore que ses « hôtes de Messénie n'écouteront point... sans intérêt le récit de ses *aventures* ».

2. *Odérahi*, 2e éd., pp. 39-40, 1, 161, 184, 169, 168.

Ainsi se forme une atmosphère morale propice aux transferts et aux substitutions. Je ferai intervenir également un autre ouvrage, que Chateaubriand a certainement lu, et sans doute avant *Odérahi* : *Les Incas*[1]. Cora est une prêtresse du Soleil, qui s'éprend du Castillan Alonzo. Lui, « il allait nourrir sa profonde mélancolie autour de l'enceinte sacrée des murs qui renfermaient Cora ». Ainsi René errait sans cesse autour du monastère d'Amélie (p. 70)[2].

Il faut toujours en revenir au passage des *Mémoires* : « Le hasard fit tomber entre mes mains deux livres bien divers, un *Horace* non châtié et une histoire des *Confessions mal faites*. D'un côté, je soupçonnai des... plaisirs au delà de mes jeux...; d'un autre côté des spectres... m'annonçaient les supplices éternels pour un seul péché dissimulé... Si j'ai, dans la suite, peint avec quelque vérité les entraînements du cœur mêlés aux syndérèses (remords de conscience) chrétiennes, je suis persuadé que j'ai dû ce succès au hasard qui me fit connaître au même moment deux empires ennemis. » Que ce pli de l'imagination soit ou non seul en cause, et d'où que soit venue, dans sa propre vie, l'inhibition[3], il est constant que les héros de Chateaubriand possèdent rarement la femme qui les aime. De même que ses parents avaient dévoué Cora aux autels, Atala a fait vœu de virginité, la sœur Amélie de la Miséricorde est doublement séparée de son frère, l'honneur et la religion empêchent l'union d'Aben-Hamet et de Blanca. Seule la druidesse Velleda passe outre, mais elle en meurt.

Cette idée d'une consécration de l'héroïne dut être d'autant mieux reçue de Chateaubriand qu'elle lui permettait la mise en œuvre romanesque d'un morceau très propre à entrer dans le *Génie*. J'ai parlé tout à l'heure de Délos flottante. C'est qu'en effet les matériaux descriptifs préexistaient, parfois de longue date, tels que les a devinés, par une analyse d'une rare pénétration, M. Martino dans son ancien article sur les *Natchez*. Mais la « fabulation » restait à inventer. Pour la prise de voile d'Amélie, nonobstant le souvenir personnel et les précédents littéraires rapportés par M. Weil (p. 63, n. 1), l'extrême exactitude dans le narré de la cérémonie semble supposer la consultation d'un Rituel. On croirait presque être en présence d'une

1. Par Marmontel, 1777. On y trouve ce nom propre : *Atal*(ib)*a*, roi de Quito, t. I, p. 1. Voir t. II, p. 23.

2. Pour le détail de la p. 71 : « Une petite lumière paraissait à la fenêtre grillée », Chateaubriand n'a-t-il pas songé à une autre de ses sœurs, Julie? Dans le récit de l'abbé Carron (*Mém.*, 1850, t. XII), les détenues, à la maison du Bon Pasteur de Rennes, aperçoivent un soir « au haut de la maison la faible lueur d'une lampe » : c'est celle de Mme de Farcy, qui « passe la plus grande partie de la nuit en prières » (p. 14-15).

3. La puissance verbale, en revanche, ne connaît pas de *fiasco*. Ici encore, on doit remonter à l'adolescence : « Je m'endormais en balbutiant des phrases incohérentes » (*Mém.*, I, p. 93). Un peu plus tard : « Les paroles que j'adressais à cette femme [imaginaire] auraient rendu des sens à la vieillesse » (*Ib.*, p. 156). A l'autre bout de la carrière : « Souviens-toi... des accents passionnés que je te fis entendre, et quand tu aimeras un jour un beau jeune homme, demande-toi s'il te parle comme je te parlais. » (*Amour et Vieillesse*, p. 11. Champion.)

page détachée de la quatrième partie du *Génie* sur le culte, de même que le missionnaire par qui Atala et Chactas sont recueillis pourrait être loué, sous les traits d'un de ses « frères des Alpes », dans le chapitre sur les Hôpitaux[1].

Celui qui représente la religion dans *René*, le P. Souël, se charge de la moralité du roman. Elle n'est pas proprement chrétienne, mais reprend plutôt l'avis de la lettre d'Amélie : « Sortez au plus vite de la solitude... ; cherchez quelque occupation » (Amélie, comme Lucile, avait même conseillé le mariage). Plus fortement encore le missionnaire : « Quiconque a reçu des forces », prononce-t-il, « doit les consacrer au service de ses semblables ». C'est l'écho de la sagesse indienne : un vieux sauvage déclare à Ontérée, après l'avoir détourné du suicide (ainsi que René en est détourné par Amélie) : « Travailler pour le bonheur des hommes est le seul palliatif de nos maux ». L'esprit du XVIII[e] siècle dicte également le détail de ses conseils : une occupation souveraine contre l'ennui, c'est d'étudier les propriétés des plantes, afin de savoir panser les plaies des guerriers. La botanique est de même (mais dans un esprit plus spéculatif) recommandée à deux reprises par l'auteur de l'*Essai*, qui se souvient de Jean-Jacques et de Malesherbes[2].

Odérahi, enfin, a renforcé d'autres influences, en faisant entendre au héros l'appel de l'au-delà. Écoutez ces exclamations : « Ah! qu'il me tarde de quitter la dépouille de l'homme! » « Quand entendrai-je à travers le souffle des orages la voix du grand Être m'appeler auprès de lui? » Plus loin : « Tu as une âme : tu n'es qu'en voyage » et, à deux reprises, cette phrase : « *Le vent de la mort* va me (le) renverser ». Nous sommes ici encore plus près de *René* qu'il ne l'est d'Ossian[3]. Et la branche de saule que René effeuille sur un ruisseau rappelle peut-être moins les fleurs de Werther que la « branche entraînée par les torrents » qu'Ontérée « se plaît à poursuivre[4] ».

L'introduction de M. Weil se termine par un chapitre sur *René et la Critique*. Il est de la nature de ces historiques de pouvoir toujours être enrichis. Une thèse est en cours, je crois, sur « l'influence de *René* pendant les premières années du XIX[e] siècle » (M[lle] Kestenberg). M. Weil n'a guère parlé de la fortune de *René* à l'étranger. Des

1. *Œuvr. compl.*, t. II, p. 491. On y remarquera ce début de paragraphe : « Si la religion nous a attendus sur le sommet des montagnes », qui est sans lien avec ce qui précède.

2. *René*, éd. Weil, p. 55, p. 78; *Odérahi*, p. 259; *Essai sur les Révolutions*, p. 466, p. 509-510.

3. *Odérahi*, pp. 36-37, 250, 260 (et 255 : « j'entends toujours le bruit des ailes de la mort »), 257. Du reste, l'apostrophe de René procède aussi, me semble-t-il, d'un verset du *Cantique des Cantiques* (IV, 16) [malgré la couleur différente du contexte] : « Surge, Aquilo, et veni, Auster » (le mot d' « aquilon » vient aussitôt après chez Chateaubriand). Puisque je parle ici de l'influence biblique, l'expression de la p. 23 : « Les Européens... sont obligés de se bâtir des solitudes » est traduite de *Job* (III, 14) : « Cum regibus... qui aedificant sibi solitudines ».

4. *Odérahi*, p. 67. C'est sous un « sassafras » que René se raconte à ses deux amis. Cette sorte d'arbre est mentionnée jusqu'à cinq fois dans *Odérahi*.

études comme celle de T. Napione (1928) pour l'Italie, de G. Chinard pour l'Anglais John Davis, de M. Markovitch pour la Russie[1], auraient grossi ce que V. Giraud appelait, dans ses *Nouvelles Études* (1912), le *Sillage de Chateaubriand*.

« Oh! Que n'ai-je des ailes pour m'enlever du sol... Chacun laisse, par un instinct inné, son âme prendre son vol au loin, quand... par-dessus les plaines, par-dessus les mers, la grue s'en va vers le pays natal... S'il est dans les airs des Esprits... oh!... emmenez-moi bien loin vers une vie nouvelle ». Ainsi parle Faust (vers 1074 et suiv.) dans une scène où Gœthe renouvelle un thème de *Werther*. S'il l'a, comme on le croit, écrite au début de 1801, s'il ne l'a pas retouchée ensuite (après une lecture de *René*?), il faut donc aussi tenir compte des parallélismes dus à ces grands courants de sensibilité qui ne connaissent pas les frontières.

Pour la France, je ne m'arrêterai qu'à l'effet produit par *René* sur... Chateaubriand lui-même et Lucile. On sait, et M. Weil le dit très justement, que l'auteur des *Mémoires* a « cédé au désir de s'identifier avec son héros de prédilection » (p. LII); l'autobiographie de Chateaubriand a donc été, dans une certaine mesure, fixée dès 1802, et il a dû, sur plus d'un point, faire en sorte de rester fidèle à René. Quant à Lucile, même si l'on nie que rien dans ses rapports avec son frère ait correspondu à ce qu'on voit dans le roman (p. XXXVIII), il est un autre point qui demeure délicat. Le P. Souël paraît avoir bien lu dans la conscience de René, quand il lui dit : « Je crains que, par une épouvantable justice, un aveu sorti du sein de la tombe n'ait troublé votre âme à son tour » (p. 77). Mais cette contagion n'a-t-elle pas pu s'exercer autrement, et sur Lucile elle-même? On veut, et j'y consens, qu'Amélie n'ait pas été Lucile; mais Lucile n'est-elle point, dans une certaine mesure, devenue Amélie? Elle aimait, nous le savons, la prose de son « illustre frère ». « Pour me faire illusion sur ton éloignement, il ne se passe pas de jour », lui écrit-elle en 1803, « où je ne lise quelques feuilles de ton ouvrage; je fais tous mes efforts pour croire t'entendre ». Quoi! cette imagination si facile à impressionner a lu *René*, le *René* de 1802, plus impudique que le nôtre[2], et elle n'en aurait pas été troublée? Autour d'elle, Mme de Beaumont, Joubert, appellent son frère René. Tout lui parle de la gloire de celui qui la néglige. Elle l'attend souvent en vain; mais quand elle « entend le son de sa voix dans l'escalier[3] », quel plaisir! aussi grand sans doute que le « tressaillement de joie et de bonheur »

1. Ces deux dernières dans les *Mélanges Baldensperger*, t. I, p. 131; t. II, p. 103. Voir également pour la Pologne, *Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre 1935, p. 599.

2. Voir notamment p. 68, où le texte original développe les tourments d'Amélie. « En relisant la lettre de l'infortunée », ajoute le narrateur, « je m'aperçus que ses lèvres humides y avaient laissé d'autres traces que celles de ses pleurs. »

3. « Mon ami, jamais le son de ta voix ne m'a fait tant de plaisir que lorsque je l'entendis hier dans mon escalier. »

éprouvé par René à la voix d'Amélie (p. 51). Le lendemain de la visite, elle lui écrit pour l'en remercier : elle parle un langage de spiritualité, comme pour l'approche d'un époux mystique : « Je fus saisie d'aise de te tenir si près de moi; tu parus et tout mon « intérieur » rentra dans l'ordre... ». Mais Chateaubriand veut l'éloigner, du moins, elle le croit. Eh bien! elle lui fera le sacrifice de son bonheur : et c'est elle, toutefois, qui demande pardon à ce « trop cher ami[1] ». Notez qu'elle écrit ces lignes deux heures avant d'aller chez son frère recevoir son arrêt, « certaine qu'elle n'aurait pas le courage de lui dire un seul mot de ce que contient cette lettre ». Quelques semaines se passent et elle descend, emportant cette fois son secret, dans la fosse commune où la laissa son « trop cher ami[2] ».

Jean Pommier.

1. Cf. *René*, p. 57, dans la lettre d'Amélie : « cher et trop cher René ».
2. Voir, pour les citations, le livre d'A. Cahuet, pp. 217, 230, 241-242.

LES SOURCES DES VERS PYRÉNÉENS DU « TRAPISTE », DE VIGNY

Vigny n'a jamais écrit vers plus « pyrénéens », d'une couleur locale plus vraie, qu'avant de connaître les Pyrénées, en 1822, dans le premier paragraphe du *Trapiste*. Sa description du monastère de Montserrat, près de Barcelone, est tout entière inspirée d'Alexandre de Laborde et de Chateaubriand.

Vigny parvient tout d'abord à *localiser* son décor en s'inspirant du *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne* d'Alexandre de Laborde. Le premier volume de cet ouvrage, qui contient les gravures et le texte relatifs à Montserrat, est publié chez Didot en 1806. On sait que l'imagination de Vigny a parfois été mise en mouvement par des tableaux, de Girodet ou de Mantegna, par exemple. Il n'est donc pas imprudent de supposer que notre jeune officier, rêvant de cette Espagne dont on parle tant autour de lui, ait feuilleté cet ouvrage de grand luxe, et se soit arrêté tout d'abord sur une gravure en pleine page représentant le paysage de Montserrat[1].

Mais il a lu aussi le texte avec la plus grande attention.

De Laborde recommande de faire l'excursion à la tombée de la nuit, et décrit le paysage, comme Vigny, au clair de lune. Les ermitages lui paraissent « argentés » (p. 18), comme le lac à Vigny. Ce qui le frappe surtout c'est la forme des montagnes : « cônes cylindriques », « pains de sucre semblables à des pyramides » (p. 13), qui deviennent les « pitons noirs » de Vigny. Ces rochers, « qui présentent l'aspect singulier de *tours*, d'obélisques et de tuyaux d'orgues » (commentaires de la planche XXVII, p. 21), sont décrits par Vigny :

> Comme une forteresse au milieu de ses *tours*.

« Le cœur se serre, ajoute de Laborde, en voyant les larges fentes des rochers, *leurs dos arrondis* et glissants... »

Et Vigny :

> Quand les nuages blancs *sur son dos arrondi*
> Roulaient...

Les « berceaux de verdure » qui se « balancent » sur la tête du voyageur deviennent dans *Le Trapiste* des « dômes en fleurs ». De Laborde analyse avec précision l'effet produit par le brouillard : « De temps en temps, le brouillard, qui volait rapidement autour de nous, laissait apercevoir, comme derrière un voile, d'immenses cônes qui, par l'effet du mouvement de la vapeur, semblaient s'avancer eux-

1. Gravure intitulée : « Pont de Monistrole et montagne du Montserrat ».

mêmes sur nos têtes ». (Commentaire de la gravure XXVII, p. 21.) Vigny décrit la même illusion, et compare le pic à un nageur qui semble fuir dans la brume.

Enfin, c'est dans Alexandre de Laborde que Vigny a trouvé ces cavernes,

> ... ces antres sacrés
> Où Pélage appela les Goths désespérés.

Ces grottes pyrénéennes sont en vérité bien loin du Covadonga cantabrique où Pélage résista aux Arabes. Mais, pour un poète, une hérésie historique n'a pas grande importance. De Laborde présentait d'ailleurs ce prince sous un aspect si sympathique ! « Sous l'étendard de la Croix », il avait « rassemblé tous les nobles des Asturies... » (p. VI). Il était vraiment un ancêtre du glorieux Trapiste qui luttait pour la cause sainte, si chère à notre poète.

Le Montserrat du *Trapiste* est donc bien, dans l'ensemble, celui qu'a décrit de Laborde. C'est grâce au récit du voyageur que Vigny donne une couleur vraie à ce décor de montagne : ces « tours », ces « dos arrondis », ces pitons si caractéristiques imposent au lecteur qui les a vus l'impression que Vigny les a vus lui-même.

Mais l'influence de Chateaubriand, qui apparaissait parfois dans la description de Laborde, s'étale sans discrétion dans celle de Vigny.

Estève, dans son édition des *Poèmes antiques et modernes*, a déjà remarqué que « le manteau bleuâtre et velouté » dont le Montserrat se revêt au clair de lune vient en droite ligne de la célèbre *Nuit en Amérique* du *Génie du Christianisme*. Mais les emprunts à Chateaubriand sont beaucoup plus importants.

Le premier livre des *Martyrs* (1809) contenait une *Nuit en Arcadie* qui avait charmé les délicats :

> *C'était une de ces nuits dont les ombres transparentes* semblent craindre de cacher le beau ciel de la Grèce... Les sommets du Taygète... la mer de Messénie *brillaient* de la plus tendre lumière... Ses yeux erraient avec ravissement sur ces retraites *enchantées... Et le vent de la nuit* apportait à Cymodocée les parfums du dictame...

Le début du *Trapiste* n'est que l'adaptation au climat espagnol de cette nuit arcadienne :

> *C'était une des nuits* qui des feux de l'Espagne
> Par des froids bienfaisants consolent la campagne.
> *L'ombre était transparente,* et le lac argenté
> *Brillait* à l'horizon sous un voile *enchanté...*
> ... Il (le pic) semblait à ses plaines
> *Des vents frais de la nuit* partager les haleines...

Cette *Nuit* de Chateaubriand devait être particulièrement admirée par les jeunes romantiques : Émile Deschamps l'a traduite en vers, comme il eût fait pour un texte étranger, dans *Une page des Martyrs*, publiée en 1828 dans ses *Études françaises et étrangères*. Certains détails, qui se trouvent dans Vigny et dans Deschamps, mais non

dans Chateaubriand, laissent supposer que Deschamps, en traduisant Chateaubriand, avait sous les yeux le poème de Vigny[1].

Mais le récit de Laborde, en particulier le passage où il montre les pics qui, dans la brume, semblent s'avancer vers le spectateur, rappelle à Vigny une autre page de Chateaubriand. Le grand amoureux de la mer avait lancé naguère contre la montagne ses malédictions. Vigny retrouve parmi ses brochures ce court *Voyage au Mont Blanc*, paru en 1806, qui ne sera réimprimé qu'en 1826. Comme nous avons vu que faisait Deschamps (mais Deschamps indiquait son modèle), il va traduire en vers français un passage de ce pamphlet contre la montagne : « *Quand les nues sont chassées par le vent, les monts semblent fuir derrière ce rideau mobile*; ils se cachent et se découvrent tour à tour; *tantôt* un bouquet de verdure se montre subitement à l'ouverture d'un nuage, *comme une île suspendue dans le ciel; tantôt un rocher se dévoile avec lenteur*, et perce peu à peu la vapeur profonde, *comme un fantôme...* »

Quand les nuages blancs, sur son dos arrondi
Roulaient leurs flots chassés par le vent du midi,
Les brisant de son front, comme un nageur habile,
Le géant semblait fuir sous ce rideau mobile;
Tantôt un piton noir, seul dans le firmament,
Tel un fantôme énorme arrivait lentement;
Tantôt un bois riant, sur une roche agreste,
S'éclairait, *suspendu comme une île céleste...*

C'est le même mouvement de la phrase : *Quand les nues...*, *tantôt...*, *tantôt...* Ce sont les mêmes comparaisons, les mêmes mots.

De tels rapprochements nous montrent comment Vigny, dont l'imagination restera toujours assez pauvre, s'appuie, au début de sa carrière, sur ses lectures; à quels excès l'admiration de Chateaubriand a pu le conduire; enfin, comment il parvient, malgré ces emprunts, à donner une impression *vraie*, grâce à de Laborde, et une impression *forte*, grâce à Chateaubriand.

Jean Fourcassié.

1. Cf. Deschamps : *Études françaises et étrangères*, éd. 1836, p. 231.

C'était une des nuits dont l'ombre transparente
De la Grèce ose à peine effacer le beau ciel...
... Tous ces caps enchantés
Brillaient à l'horizon des plus tendres clartés...

Vigny imitera encore une *Nuit* de Chateaubriand (récit d'Eudore, au livre VI des *Martyrs*), dans *Cinq-Mars*, chap. XI, « Le jour était entièrement tombé... »

SUR UN PASSAGE DE « LA NOUVELLE IDOLE »

Il existe, dans la *Nouvelle Idole*, de François de Curel, une scène qui produit toujours une profonde impression, que ce soit à la lecture ou à la représentation.

C'est la scène où le savant Albert Donnat, principal personnage de la pièce, expose à son ami, le psychologue Maurice, l'obsession qu'exerce sur son esprit l'idée de Dieu, considéré comme une vérité unique et absolue, vers laquelle tendent obscurément les efforts de tous les chercheurs, de tous les savants :

Albert. — Trouvez-vous que sans Dieu l'énigme du monde soit simplifiée? Moi pas. Et alors le problème vient m'assaillir de tant de manières!

Ainsi, au mois de mai dernier, pendant le séjour que j'ai fait dans ma propriété du Dauphiné, j'allais souvent m'asseoir au bord d'un étang ordinairement couvert de superbes nénuphars blancs. Cette année, à cause de la fonte des neiges qui a été tardive, le niveau d'eau est resté longtemps très élevé et les nénuphars, dont la tige est relativement courte et qui ne poussent que sur les bas-fonds, ne parvenaient pas à percer. On voyait, sous une mince couche d'eau, des centaines de boutons à couture blanche, pareils à de petites têtes au bout de longs cous tendus, oh! mais tendus à se rompre! Tous les jours, les tiges s'allongeaient, mais s'effilaient en même temps. Je voyais mes plantes à la limite de l'effort. Leur désir de vivre avait quelque chose d'héroïque. Je disais au soleil qui les attirait : « Soleil, triompheras-tu?... » Et puis je voyais l'eau qui ne diminuait pas assez vite et je tremblais : — Ils n'arriveront pas! Demain, je les verrai morts sur la vase.... A la fin le soleil a triomphé. Avant mon départ, toutes les belles fleurs de cire s'étalaient sur l'eau. Voyez-vous, mon petit, devant cela, je n'ai pu me défendre de réfléchir. Vous, moi, tous les chercheurs, nous sommes de petites têtes noyées sous un lac d'ignorance et nous tendons le cou avec une touchante unanimité vers une lumière passionnément voulue. Sous quel soleil s'épanouiront nos intelligences lorsqu'elles arriveront au jour?... Il faut qu'il y ait un soleil!

Maurice. — Comment donc!.... Il y en a plus d'un!.... Autant de soleil que de sciences!..

Albert. — Mais s'il y avait une vérité unique synthétisant toutes les autres! Mes petites têtes de nénuphars visaient toutes le même astre.

Cette page est profondément émouvante, tant à cause de la justesse du symbole que du naturel parfait avec lequel il est amené et présenté. On se représente fort bien François de Curel concevant et mûrissant cette comparaison, au cours de quelqu'une de ces rêveries solitaires que lui permettaient ses longues parties de chasse ou de pêche, dans les forêts de l'Ardenne ou au bord de l'étang de Nidange où il capturait de si belles truites. Lui-même, dans une passionnante interview donnée à M. Frédéric Lefèvre et publiée dans les *Nouvelles Littéraires* au lendemain de la représentation de sa dernière pièce :

Orage Mystique, nous a conté comment les personnages de ses pièces venaient le retrouver au cours de ces méditations en pleine nature et comment il apprenait à les mieux connaître en conversant avec eux....

Et cependant, quelque souvenir littéraire ne serait-il pas venu s'interposer entre la vision de nature et le symbole élaboré?

On trouve, en effet, dans un recueil paru en 1890, soit cinq ans seulement avant la pièce, une poésie dont le sujet ressemble passablement à celui de cette page :

LES NÉNUPHARS

L'étang dont le soleil chauffe la somnolence
Est fleuri, ce matin, de beaux nénuphars blancs;
Les uns, sortis de l'eau, se dressent tout tremblants,
Et dans l'air parfumé leur tige se balance.

D'autres n'ont encor pu fièrement émerger :
Mais leur fleur vient sourire à la surface lisse.
On les voit remuer doucement et nager :
L'eau frissonnante affleure au bord de leur calice.

D'autres, plus loin encor du moment de surgir
Au soleil, ont leur fleur entière recouverte...
On peut les voir, bercés d'un remous sous l'eau verte :
Écrasés par son poids, ils semblent s'élargir.

Ainsi sont mes pensers dans leur floraison lente.
Il en est d'achevés, sans plus rien d'hésitant,
Complètement éclos, comme sur cet étang,
Les nénuphars bercés par la brise indolente.

D'autres n'ont encor pu dépasser le niveau;
Ce sont ceux-là surtout que, poète, on caresse,
Qu'on laisse à fleur d'esprit flotter avec paresse,
Comme les nénuphars qui bâillent à fleur d'eau.

Mais je sens la poussée en moi vivace et sourde
D'autres pensers germés mystérieusement,
Qui s'achèvent encor dans l'assoupissement,
Comme les nénuphars qui dorment sous l'eau lourde.

C'est dans *Les Musardises*, d'Edmond Rostand. François de Curel, à la vérité, n'aimait pas beaucoup le théâtre de Rostand, dont le style, trop haché, lui déplaisait. Mais cela ne veut pas dire que cette pièce, d'ailleurs bien venue, ne l'ait pas frappé en quelque façon, soit dans le recueil, soit dans une revue où elle aurait paru antérieurement.

Les différences, d'ailleurs, ne manquent pas. Le troisième groupe seul des nénuphars de Rostand peut être rapproché de ceux de Curel; le symbole du poète apparaît de bien modeste envergure à côté de celui du dramaturge; et l'on y chercherait en vain cet accent pathétique et angoissé qui fait vibrer si tragiquement la page de la *Nouvelle Idole*.

Le spectacle y est bien cependant et l'intention symbolique.

Rien n'empêche, d'ailleurs, de penser qu une autre page, où l'on

retrouve, cette fois, l'accent et la pensée, sinon le spectacle de nature, soit venue s'ajouter à la première pour concourir à l'épanouissement final du magnifique couplet de François de Curel :

La Terre dit au Germe : « Que sert de t'agiter ainsi dans l'obscurité? Pourquoi tant d'inquiétudes? Que cherches-tu? Je suis ta fin dernière, je t'enveloppe, je t'étouffe ; toute lutte est bien inutile. Il n'y a rien au-dessus de moi. Ne serait-il pas plus sage de t'oublier dans un repos divin, au lieu de t'épuiser en vaines fatigues?... Sommeille en moi pour toujours. » Mais le Germe pressent la lumière. Il a le mouvement, qui est la volonté de sa foi. Certain qu'il y a quelque chose au delà, le Germe n'écoute pas les tentations de la Terre ; il se débat dans l'ombre, il meurt ; mais sa foi victorieuse lui survit ! Elle transfigure son cadavre, réalise la forme parfaite de sa nature, qu'il rêvait peut-être obscurément ; il monte avec l'aide de la mort et, à travers les angoisses, enfin, le voilà qui s'épanouit au soleil !...

... Tout *s'efforce* autour de nous ! Le grain de blé qui pourrit dans la terre et dans la nuit, voit-il donc le soleil? Non, mais il a la foi. C'est pourquoi il monte, par et à travers la mort, vers la lumière....

Ces deux passages sont empruntés à l'œuvre d'un même auteur que François de Curel connaissait bien, et pour laquelle même — j'en tiens l'aveu de lui-même — il professait une particulière estime : celle du Comte Villiers de l'Isle-Adam, l'un à son premier, l'autre à son dernier drame. (*Elen*, éd. Chamuel, p. 54 ; *Axel*, Mercure, p. 41.)

Ces rapprochements, évidemment, ne constituent pas des preuves ; tels quels, il m'a paru intéressant de les noter pour tous ceux qu'intéresse la genèse des grandes œuvres.

L'accent, cette fois, est bien le même, et aussi l'idée essentielle : la preuve de l'existence de l'absolue Vérité, cherchée dans l'effort pathétique, indomptable des êtres vers elle, à travers tous les obstacles.

E. Drougard.

COMPTES RENDUS

F. Varillon et H. Holstein, **Bibliographie élémentaire de littérature française. Choix méthodique d'éditions et d'études critiques.** Un vol. in-16 de 300 p. Paris, de Gigord, s. d. [1936].

L'idée est heureuse de condenser, à l'usage des étudiants — et surtout de ceux qui débutent, — les grands répertoires de bibliographie littéraire : les auteurs de ce petit livre ont voulu présenter un « choix de textes et d'études » utiles à consulter par ceux qui font leurs premiers pas dans les études supérieures. L'ouvrage est clair, bien présenté typographiquement, facile à consulter : après quelques pages de généralités sur les collections de textes et d'études critiques, la bibliographie et les manuels de bibliographie générale, l'histoire de la langue et la grammaire historique, la littérature générale enfin, il se divise en cinq parties : moyen âge, XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^, XIX^e^ siècles, et se clôt sur quelques pages consacrées au XX^e^ siècle. Sauf pour le moyen âge, où les textes et ouvrages à consulter sont classés par genre, les auteurs ont adopté l'ordre alphabétique, moins scientifique, sans doute, que l'ordre logique choisi par Lanson, mais plus accessible, sans aucun doute, aux néophytes. Dans chaque rubrique sont présentés deux paragraphes, — textes, études, — subdivisés eux-mêmes en trois parties : ouvrages d'érudition rares, ouvrages particulièrement utiles aux étudiants qui préparent la licence, ouvrages scolaires. Ce classement, précisent les bibliographes, n'implique aucun jugement de valeur : il est simplement utilitaire. Une table alphabétique facilite le maniement de ce petit volume.

Le dessein est excellent et l'on ne saurait trop le louer : les ignorances bibliographiques des étudiants justifient amplement la publication de ce petit livre. La division et l'ordre choisis sont acceptables. La réalisation, — j'entends le choix des textes et des ouvrages signalés, — appelle quelques critiques. Dans la méthode de choix, d'abord. En second lieu, du fait de quelques lacunes ou de choix discutables.

Le choix, dit-on, est « volontairement limité aux ouvrages écrits en langue française ». Pourquoi, dès lors, écarter le livre de M. Ashton sur M^me^ de La Fayette *écrit en français*[1]? Et pourquoi se limiter aux ouvrages écrits en langue française? Il serait bon : 1° d'indiquer aux étudiants que, trop souvent, nous avons laissé aux étrangers le soin de défricher le terrain; — 2° que, trop souvent aussi, nous n'avons sur tel ou tel auteur que des études étrangères. Pour m'en tenir au XVI^e^ siècle, je ne puis pas ne pas m'étonner qu'à côté des travaux de Chenevière sur B. des Périers, et de Molinier sur Saint-Gelais (et ce dernier travail est bien superficiel), on ne signale pas les récentes études de Ph.-A. Beeker, autrement solides, et bien plus récentes. Le *Marot's Leben* du même historien valait d'être mentionné aux côtés des études de M. Villey et de M. Vianey qui visent un but différent. Il était bien

1. Ou tout d'études de littérature comparée écrites en français par des étrangers; cf. les publications de la *Bibliothèque de la Revue de Littérature comparée*.

de faire confiance aux capacités linguistiques des débutants et de mentionner, lorsque la chose était importante, des travaux étrangers de valeur : peut-on étudier l'histoire du théâtre sans recourir à M. H. Carrington Lancaster? Sans tomber dans l'excès, on aurait pu, ici et là, réserver à de solides travaux la place qu'ils méritent.

Même remarque en ce qui concerne les articles de revue : « Nous n'avons retenu que les livres, laissant de côté tous articles de revue ». On sacrifie, de la sorte, plus d'une étude essentielle; tel article de Lanson ou de M. Bédier reste indispensable; et comment s'aventurer dans une étude un peu sérieuse de la Pléiade si l'on ne recourt pas, d'abord, à la bibliographie soigneusement établie ici même par M. H. Chamard? Comment connaître la genèse de la *Chartreuse de Parme* si l'on ne lit pas, avant tout, les articles publiés par M. P. Arbelet dans la *Revue de Paris*, puisque la reproduction phototypique du roman de Stendhal est hors de prix? Ici encore il convenait, la règle posée pour ne pas grossir le livre, d'admettre des exceptions.

Telle qu'elle nous est présentée enfin, cette *Bibliographie* ne laisse pas de présenter des lacunes ou des erreurs. J'en note, cursivement, quelques-unes. 1° Lacunes. Théâtre du moyen-âge, pp. 45-47. On pouvait signaler utilement l'édition du *Mystère d'Adam* par M. Chamard, les éditions du *Miracle de Théophile* par M. Cohen, le *Recueil Trefferel* publié par Mlle Droz. Littérature générale, p. 20 : on ne s'explique pas l'absence de l'anthologie Van Bever et Léautaud, du Mercure de France, capitale pour l'étude du symbolisme. L. Labbé, p. 63 : la thèse de Miss P. O'Connor. Marguerite de Navarre, p. 63, il convenait de signaler l'édition des *Dernières Poésies* par M. Abel Lefranc, et celle des *Comédies spirituelles* par M. Schneegans. B. de Montluc, p. 69 : l'étude de Courteault est omise. Ouvrages généraux sur le XVIIe siècle, omissions : p. 77, les travaux de M. Mélèze sur le théâtre au XVIIe siècle. Pascal, p. 108, le livre de M. Giraud, résumé de son cours de Fribourg[1]; XIXe siècle : Mérimée, p. 225 : la bibliographie établie par MM. P. Trahard et P. Josserand, et la suite des travaux de M. Trahard sur la biographie de Mérimée; XXe siècle : p. 264, on pouvait mentionner plus d'une anthologie nécessaire pour l'étude des courants contemporains de la poésie (Anthologie des poètes du Divan, Anthologie Kra, etc.) et quelques ouvrages généraux (celui, par exemple, de R. Lalou); M. Barrès, p. 267, le livre d'H. Gouhier sur *Notre Barrès*; A. France, p. 271, celui de L. Carrias[2]. Sans grossir démesurément l'ouvrage on aurait pu y mentionner une cinquantaine de travaux de valeur qui risquent de demeurer inconnus aux débutants.

2° Erreurs : On pouvait, p. 12, ne pas signaler la collection des classiques populaires (Lecène et Oudin) dès longtemps dépassée, et porter un jugement différent sur celle des Maîtres des littératures (Rieder), intéressante pour d'autres raisons que son illustration documentaire : le *Montaigne*, le *Hugo*, le *France*, le *Stendhal* en sont excellents. Le N. B. de la p. 15 demanderait à être modifié : sur les trois ouvrages qu'il signale un seul, le dernier, « contient un choix méthodique de textes... ». Montaigne, p. 67 : il conviendrait de modifier la note relative au *Montaigne devant la Postérité* de P. Villey et de dire : « L'ouvrage constitue une somme de ce qu'on a pensé de Montaigne » *aux XVIe et XVIIe siècles*; p. 68 : on pouvait se dispenser de mentionner le médiocre ouvrage de F. Tavera. De même, p. 81, pour l'étude de M. Albalat sur l'*Art poétique de Boileau* (malgré la note de la p. 13), p. 209 pour celle de

1. De même, p. 97, il convenait de signaler les deux livres d'A. Beaunier sur Mme de la Fayette.

2. Je regrette l'absence d'un paragraphe consacré à Verhaeren, qui méritait de n'être pas oublié, non plus que Samain, Ch. Guérin ou F. Jammes. Par contre, la place faite à Léon Bloy paraît un peu exagérée.

M. Constans sur *V. Hugo poète de l'amour*, ou enfin, pp. 251-252, pour celles de M. P. Sabatier et d'A. Le Breton sur *l'Esthétique de Stendhal* et sur *le Rouge et le Noir*. P. 71, les auteurs donnent comme parue une étude de M. A. Lefranc sur *Gargantua* qui est encore à paraître.

Je ne crois pas qu'il s'agisse dans ces critiques d'opinions personnelles : les lacunes sont indéniables, et les erreurs me paraissent difficilement discutables. Les unes et les autres sont regrettables dans un petit livre appelé à rendre, malgré ces défauts, les plus grands services et qu'on ne saurait trop recommander comme un manuel d'initiation.

P. Jourda.

Helen Trudgian, docteur ès lettres, **L'Esthétique de J.-K. Huysmans**. Un vol. in-8° de 389 p. Paris, Louis Conard, 1934.

Le titre de ce livre est assez trompeur. L'auteur nous avise dès les premières lignes qu'il n'entend pas le mot *esthétique* au sens ordinaire. « L'esthétique d'un artiste n'est pas celle d'un esthéticien... Elle est l'expression d'une personnalité vivante... Mêlée à tous les mouvements de son existence, son esthétique déborde naturellement dans ses livres,... etc. ». Et le vrai but est précisé un peu plus loin : « A la suite de beaucoup d'autres, nous nous sommes imposé le devoir de suivre l'évolution du sens esthétique du grand écrivain » ; quant à l'étude proprement esthétique, « la palette d'Huysmans, le rythme de son œuvre », etc., elle est renvoyée délibérément à un livre futur. Ce que nous donne Helen Trudgian, c'est donc tout simplement, après L. Descaves, le chanoine Mugnier, Léon Deffoux, René Dumesnil, E. Seillière, une biographie intellectuelle et morale d'Huysmans, une étude sur son activité littéraire et artistique.

Cette étude est fort intéressante, animée d'un bon mouvement et généralement bien informée ; elle n'apporte pas de grande nouveauté, ni comme document, ni comme point de vue ; mais elle est parfaitement équilibrée et ne laisse rien dans l'ombre, du moins d'important. La mise au point est très réussie. Les périodes successives de la production d'Huysmans sont exactement décrites et ingénieusement reliées les unes aux autres. Huysmans entre dans la carrière des lettres « par des transpositions d'art », qui révèlent en lui de vraies aptitudes de peintre ; le métier qu'il acquiert ainsi, il trouve facilement à l'utiliser dans la pratique de la doctrine naturaliste. Mais il se dégoûte vite, et, au temps de *A rebours*, il cherche à tromper son ennui et son insatisfaction « dans les plus extravagants artifices » du dilettantisme. « Le Diable le mène à Dieu ; il s'agenouille » ; peu à peu l'Église, le monastère, les vieux livres de piété confirment sa volonté de foi et lui donnent des règles de vie... L'étude des années pieuses est particulièrement poussée.

Un appendice bibliographique très abondant termine cette étude consciencieuse et adroite ; je m'étonne de ne pas voir figurer sous le nom de Myriam Harry : *Le tendre cantique de Siona*, 1922, et *Trois Ombres*, 1932.

Pierre Martino.

Dorothy Margaret Eastwood, **The revival of Pascal, a study of his relation to modern french thought**. Un vol. in-8° de 212 p. Oxford, University Press, 1936.

L'auteur de cette thèse de doctorat, qu'elle écrivit au milieu de cruelles souffrances, est morte en 1934, laissant à ses amis et à ses maîtres le soin pieux d'assurer l'impression de ce long travail. Il méritait en effet cette

preuve d'estime, par la connaissance peu commune qu'il révèle de la pensée française entre 1880 et 1923 et par la fermeté d'une réflexion prudente et perspicace.

L'influence du pascalisme en France à la fin du XIX^e^ siècle était assurément connue, mais personne ne l'avait décrite avec une telle précision. Vers 1880, une brusque évolution s'accomplit dans la philosophie française, qui ruine l'idéal dont s'était nourrie notre pensée entre 1850 et 1890 environ. C'était l'époque « du règne de la science », et, comme on l'a dit, du scientisme, qui exaltait les destinées de la science. Renan affirmait sa foi en l'avenir de la science. Sceptiques, éclectiques ou déterministes en philosophie, dilettantes en morale, tous ne s'intéressaient alors à Pascal que pour mieux constater sa ruine. Cousin, Vinet, Droz, Havet, Scherer étaient unanimes : « L'Apologie de Pascal a vieilli, vieilli tout entière ». A cette parole de Scherer, M^lle^ E. aurait pu ajouter l'étrange prédiction de Sainte-Beuve, écrivant vers 1860 : « L'Apologie de Pascal ne saurait plus avoir aucun effet d'édification sur le public... On peut dire qu'elle a fait son temps ». Telles étaient les dispositions de la critique à l'égard de Pascal, quand parut, en 1889, l'ouvrage essentiel de Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*. M^lle^ E. met en pleine lumière l'influence de ce grand livre. En fait, c'était le début — un début triomphant — de la réaction contre l'intellectualisme excessif et le rationalisme outrancier du siècle. Bergson blessait à mort le déterminisme et le dogmatisme scientifique. L'action de ce livre apparut si grande que Taine s'écria : « Notre génération est finie ». Il est regrettable que parmi les précurseurs de cette réaction qui aboutit à la phrase fameuse sur « la faillite de la science » (1895), M^lle^ E. ait oublié ou laissé de côté d'une façon tout à fait injuste quelques grands noms, dont l'action fut elle aussi décisive : Lachelier et son illustre thèse (1871) qui rejetait l'empirisme comme insuffisant et réhabilitait un certain intuitionisme qui nous fait pénétrer dans l'organisation intime de l'univers; — Boutroux et son illustre thèse (1874) qui portait un coup mortel au déterminisme scientifique; — Paul Desjardins qui, de 1880 à 1891, s'attaqua résolument au dilettantisme moral et contribua à rénover le sens de l'obligation, de la grandeur de l'âme humaine; — Ollé-Laprune, enfin, dont l'ouvrage sur la *Certitude morale* (1880) eut un si grand retentissement et réhabilita le rôle du cœur et de la volonté dans la croyance. Ce furent là des œuvres essentielles et fécondes : or Lachelier était un pascalisant fervent, Boutroux, l'auteur d'un admirable *Pascal*, Desjardins et Ollé-Laprune, pleins de la pensée de Pascal, à tel point que l'ouvrage de ce dernier peut passer pour un commentaire des *Pensées*. L'absence de ces noms est bien fâcheuse dans un livre qui veut suivre les destinées du pascalisme à la fin du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle.

Vinrent alors les pascalisants qui achevèrent la ruine du scientisme : à l'étranger, Mach et Oswald; en France, le physicien Duhem, avec MM. Le Roy, Wilbois, Milhaud et le plus important de tous, Henri Poincaré. M^lle^ E. a fort bien analysé les idées de Poincaré qui ramenait essentiellement notre connaissance du monde à une demi-certitude, et nos prétendues lois de la nature à des formules commodes, mais incomplètes et transitoires, en quoi il réhabilitait les thèses pascaliennes sur notre « impuissance de connaître » et sur la disproportion de l'homme. Il est remarquable de constater que l'attitude de ces savants à l'égard de la science rappelait celle même de Pascal. Ils réagissaient contre les outrances de certains savants ou de certains philosophes du commencement du siècle, de la même façon dont avait réagi Pascal contre les excès du rationalisme scientifique de Descartes.

A côté de cette critique de la science, des philosophes instituaient la critique du rationalisme cartésien et du dogmatisme intransigeant. Avec eux apparaît « la philosophie nouvelle » qui instaure ou restaure la primauté de

l'intuition, de la volonté, des forces obscures qui inclinent l'intelligence à recevoir la vérité. Intuitionisme et pragmatisme moral s'organisent sous les efforts de MM. Bergson, Duhem, Maurice Blondel et Le Roy. Tous mettent en relief l'impuissance de la raison, et la force de facultés que l'on tenait jusqu'à eux en un souverain mépris. Mlle E. a parfaitement montré comment ces diverses tendances s'accordaient — et non pas obscurément, mais de propos délibéré et avec un recours constant aux ouvrages de Pascal — avec la philosophie pascalienne. Or, tandis qu'en philosophie on battait en brèche le culte exagéré de la raison et l'appareil soi-disant scientifique de systèmes prétendant posséder la vérité en elle-même, en littérature le mouvement symboliste tendait à une fin identique en ridiculisant les prétentions scientifiques du roman naturaliste et de la poésie parnassienne auxquels il substituait le libre mouvement de la personnalité qui se rit des lois du monde extérieur.

Dans le mouvement de la réaction morale, qui aboutit à un véritable pragmatisme, par lequel la raison pure, convaincue d'impuissance à définir le bien et le devoir, est dépassée par le rôle bienfaisant du cœur, de l'instinct, de la tradition, de l'ordre social, Mlle E. a rappelé avec raison qu'à côté des influences étrangères, et de William James avant toute autre, s'est exercée celle de Brunetière dont les discours de combat ne cessaient de ramener à l'idéalisme, dans un incessant appel aux idées de Pascal et de James.

Cette offensive générale contre la superstition des « idées claires » et de « l'évidence » devait avoir sa répercussion sur les idées religieuses et l'apologétique chrétienne. Celle-ci, croyant l'heure venue de s'adapter à la philosophie nouvelle, et se pénétrant du pascalisme qui en faisait le fonds, demanda à Pascal le secours de sa méthode de défense chrétienne. Mlle E. croit que le P. Laberthonnière fut l'instigateur et le plus autorisé théoricien de « l'apologétique nouvelle ».

Il me semble que le premier ébranlement vint, non pas du prêtre, mais du philosophe Maurice Blondel. C'est lui qui, par sa célèbre thèse *L'Action* (1893), a déclenché le mouvement, qu'il a dirigé et précisé dans sa *Lettre sur les exigenees de la Pensée contemporaine en matière d'apologétique* (1896), et dont il a montré la nécessité dans le *Procès de l'Intelligence* (1921).

Quand parurent ces livres, on eut l'impression qu'un disciple fervent de Pascal s'attachait à rénover la philosophie et l'apologétique en l'imprégnant de la pensée pascalienne. Le P. Laberthonnière fut un des premiers à suivre cette orientation et à pousser sur la voie nouvelle les rédacteurs et les lecteurs de sa revue intitulée *Les Annales de Philosophie chrétienne*. Mlle E. analyse longuement deux ouvrages du célèbre oratorien : *Essais de philosophie religieuse* (1903) et *Le Réalisme chrétien* (1904). Sans aucun doute, le pascalisme en fait la trame. Mais il me semble que la diffusion de l'apologétique nouvelle fut moins le résultat de ces livres, assez obscurs, que de l'action continue de la revue, dont il aurait été utile d'étudier l'influence, que je sais être grande. Mlle E. note « le charme singulier, la gracieuse lucidité » du style du P. Laberthonnière. L'éloge est surprenant; s'il est un caractère qui m'ait frappé dans le commerce de cet homme charmant, c'était, à travers l'emploi de formules hermétiques, un indéfinissable assemblage d'affirmations péremptoires et d'imprécises notations. Ses livres conservent les caractères de sa conversation.

Il aurait été de grand intérêt d'étudier si l'interprétation moderniste de Pascal est exacte, soit dans les ouvrages de ce prêtre, soit dans l'école de la nouvelle apologétique. Mlle E. n'a pas entrepris cette critique, qui semble cependant essentielle. Je dois dire qu'elle me paraît n'être pas correcte, mais ceci demanderait des développements, étrangers à un compte rendu.

Après avoir étudié ces divers aspects de l'influence de Pascal sur la pensée française contemporaine, Mlle E. raconte en trois chapitres les controverses

qui se sont élevées sur le jansénisme, le mysticisme et la valeur littéraire des *Pensées*. Ces controverses d'ordre historique et littéraire n'ont eu aucune influence sur le mouvement de la pensée française : peut-être la présence de ces trois chapitres nuit-elle à l'unité de l'ouvrage. D'autre part, ces études semblent n'apporter aucun fait nouveau, aucune solution nouvelle. Celle, en particulier, sur le jansénisme des *Pensées*, n'est déjà plus au point : elle résume les thèses générales de MM. Laporte, Souriau, Strowski,... etc. Ce ne sont plus des thèses générales qui peuvent résoudre un problème de textes. C'est à l'histoire seule qu'il appartient d'établir l'origine et le sens des fragments que se disputent les pascalisants jansénistes et orthodoxes.

Il faut signaler l'excellente bibliographie qui termine l'ouvrage : on devrait cependant y faire figurer deux livres caractéristiques : Le Roy, *Le Problème de Dieu* (1930), et G. Turquet-Milnes, *From Pascal to Proust*, New-York, 1928.

Joseph Dedieu.

Jacques Arnavon, **L'Interprétation de la Comédie classique, « L'École des Femmes » de Molière**. Un vol. in-12 de 350 p. avec 30 croquis schématiques. Paris, Plon, 1936.

On se sent un peu embarrassé devant ce livre : c'est, avant tout, une édition *technique* du texte de Molière, et notre Revue ne s'adresse pas aux interprètes, ni aux metteurs en scène; c'est une revue d'histoire, et M. Arnavon fait peu de cas des historiens : il leur déclare tout net qu'ils n'ont pas voix au chapitre. En vain objecteraient-ils qu'ils n'ont point l'outrecuidante prétention d'établir par raison démonstrative « ce qu'a voulu Molière » et que M. A. lui-même entend qu'on respecte « les faits, les dates et les textes », ce qui est, semble-t-il, position d'historien. Il leur serait répondu que tout cela est sur un autre plan, qu'on ne saurait confondre avec « celui de l'art, sans attenter à la liberté de celui-ci ». Les historiens n'ont plus qu'à s'incliner.

Cela ne les empêchera pas de rendre pleine justice à l'intérêt historique de l'ouvrage. Très ingénieusement ce commentaire suivi conserve certaines données essentielles de l'interprétation : à côté de l'enregistrement sur disque et sur film, qui transmettront un souvenir des résultats obtenus, le livre que voici montrera par quelles voies, par quelles réflexions et combinaisons, cette exécution d'ensemble a été cherchée, mise au point, harmonisée. Il y a quelque soixante ans que Léon Ricquier, dans un admirable petit livre scolaire trop oublié, avait appliqué semblable méthode à de courts exercices de lecture expressive : remercions M. A. de l'appliquer à des œuvres de longue haleine. Grâce à lui nos petits neveux pourront se représenter avec une approximation à peu près suffisante notre manière d'interpréter les chefs-d'œuvre. Au regret que nous cause, touchant le passé, notre ignorance en pareille matière, on peut mesurer l'importance du service rendu.

Sans doute M. A. n'en souhaite pas davantage. Il est de ceux pour qui « c'est le changement seul qui est éternel, l'œuvre ne vivant, ne se perpétuant que grâce aux êtres qui la jouent, qui l'écoutent, et qui, eux, changent indéfiniment ». Ainsi une interprétation donnée de l'œuvre correspond à un certain moment; celle qui nous est proposée ici pour *L'École des Femmes* semble déjà d'hier, au moins. Aussi bien l'auteur ne « dissimule pas ses préférences » pour « la formule ancienne, qui s'efforce d'obtenir l'illusion du réel en soignant le détail », et qui exige « une scène du type habituel, avec rampe, herse, souffleur, éloignement du public,... etc. ». Mais c'est un fait que, pour le moment, « a prévalu... une théorie tout opposée ».

Elle aurait prévalu, précise-t-on, « au premier tiers du xx[e] siècle »; ici l'incorrigible historien ne peut s'empêcher d'observer que le mouvement

« Vieux Colombier » est bien antérieur à 1930, et que les origines de sa doctrine remontent, pour le moins, au milieu du siècle précédent. Peut-être même en pourrait-on apercevoir les premiers linéaments au chapitre XI de *Mademoiselle de Maupin* (1834). Rien ne sert d'ironiser sur les « évocations éthérées » de la « mise en scène janséniste » : le retour au décor stylisé, voire schématique, n'est pas un pur caprice de la mode; c'est une réaction sérieuse, profonde, ancienne, moins contre les excès du décor trop orné et du plateau surchargé que contre leur impuissance.

De cette impuissance, je ne veux d'autre preuve que le témoignage de M. A. lui-même. On voit revenir trop souvent, au cours de son introduction, des expressions fort inquiétantes : il y est parlé de certaines « invraisemblances qui sont de moins en moins tolérées », de « propos qu'on s'explique mal », de décor qui doit « atténuer une invraisemblance »; il faut « retrouver un semblant de réalité et rester dans le plausible », obtenir que des « bizarreries » — nombreuses — « s'aperçoivent à peine »... La mission du metteur en scène serait donc uniquement de trouver des palliatifs? C'est à craindre lorsqu'on croit le spectateur « inapte à rien deviner », lorsqu'on examine à la loupe les moindres détails du texte et qu'on se croit tenu de les traduire en toiles peintes et en accessoires. Pourtant M. A. reconnaît que, pour Molière, le décor compte peu; il dit même : « ne compte pas ». Alors, s'il est « bien probable » que certaines indications « n'aient point de signification précise », pourquoi prendre d'autres indications au pied de la lettre?

Que la scène ne puisse se passer de « certains facteurs concrets », c'est incontestable; mais il en est précisément un dont il ne faudrait pas méconnaître ni réduire l'importance : c'est le mouvement. Non pas la savante combinaison de passages qui font évoluer correctement des acteurs parmi des portants, des praticables et des meubles, mais l'espèce d'allégresse corporelle grâce à laquelle un artiste de cirque ou de music-hall peuple à lui seul, ou presque, une piste, un plateau vide. C'était déjà le grand art des comédiens italiens dont Molière fut le disciple. Ce mouvement-là n'est pas subordonné à l'ambiance : il la crée; mais il a besoin pour cela du maximum de liberté : la complication et l'encombrement du décor lui sont des ennemis mortels. Toute l'ingéniosité du dispositif imaginé par M. A. n'arrive qu'à découper le plateau en un certain nombre de cantons étroits, j'en compte cinq, où les acteurs sont emprisonnés.

La vraisemblance, du moins, est-elle sauve? C'est douteux. Pour nous permettre de voir dans le jardin Arnolphe et sa captive, il faut admettre que, sur une grande longueur — toute la moitié Cour, d'après le schéma — ce jardin « forme une espèce de terre-plein » nullement clos, mais seulement limité par une sorte de « remblai maçonné dépassant à peine le sol ». Se peut-il que le jaloux ait laissé une pareille brèche ouverte à l'ennemi? Elle est longée par un « petit chemin vieux et peu fréquenté »? L'endroit n'en serait que plus propice aux galants. Et lorsque les valets font attendre leur maître à la porte (soit dit en passant, je ne comprends ni la présence ni le fonctionnement, p. 86, d'un heurtoir après une grille), comment Arnolphe ne pense-t-il pas à faire le tour par le passage en question pour aller corriger les deux nigauds? Pourquoi même ne rentre-t-il pas à l'improviste chez lui par ce moyen-là?

Ne serait-il pas plus simple, et plus conforme à la vérité historique, de reconnaître que la comédie de Molière, comme celle de Shakespeare, n'a que faire d'une certaine forme d'exactitude matérielle? Conçue, elle aussi, pour une très large part, sur le plan de l'irréel, comme une image de la vie, sans doute, mais comme une *évasion* en même temps, elle perd bien plus qu'elle ne gagne à redescendre sur notre sol. Il est terrestrement vrai qu'Arnolphe apparaisse au premier acte en bottes de cheval et vêtements poussiéreux; qu'Enrique et Oronte, la cravache à la main, soient « encore crottés »; mais

voilà bien du gris sale dans le tableau. Pourquoi donc accentuer par la mélancolie de la couleur ce qu'a de mélancolique en soi l'histoire de ce barbon tourmenté par le démon de midi? L'ingéniosité subtile de M. A. s'efforce à nous faire croire « que c'est arrivé »; mais ce qui est arrivé, c'est une aventure affreusement triste. Ne vaut-il pas mieux que l'œuvre demeure au pays de la chimère et du conte bleu? Là seulement elle peut perdre son amertume en conservant son humaine et profonde vérité.

M. Fuchs.

Gustave Dumas, M. A., docteur de l'Université de Paris, **Histoire du Journal de Trévoux, depuis 1701 jusqu'en 1762.** Un vol. in-8° de 240 p. Paris, Boivin, 1936.

M. G. Dumas nous dit avoir consacré dix années à l'étude du *Journal de Trévoux*. Le délai n'aurait rien d'excessif s'il nous apportait une étude complète de ces soixante années. Mais il ne publie que ce qu'il appelle l'histoire « purement extérieure » du *Journal*. Sans doute cette histoire extérieure est le point de départ nécessaire d'une histoire complète. Seulement nous ne voyons pas comment on pouvait la séparer de l'histoire même des idées. Comment faire, par exemple, l'histoire purement extérieure de la querelle entre Voltaire et le P. Berthier. Les faits ne s'expliquent, ne prennent leur signification que si l'on connaît exactement les sentiments et les idées. La même remarque s'applique à presque tout l'ouvrage. C'est un défilé de faits et d'anecdotes dont il est impossible de deviner l'intérêt — ou l'absence d'intérêt si l'on n'est pas soi-même très familier avec l'histoire littéraire des années 1700-1760. Voici la querelle Boileau-Buffier (p. 58). C'est une polémique sans importance si l'on ne rappelle pas d'autres polémiques où les ennemis de Boileau lui avaient fait le même reproche de plagier chez les anciens ce qu'il avait fait de meilleur, ou de moins mauvais. En parlant (p. 83) de l'*Histoire romaine* des PP. Catrou et Rouille, il faudrait montrer comment sa méthode purement oratoire et académique fait brutalement contraste avec celle de Montesquieu. La querelle du « néologisme » reproché aux rédacteurs du *Journal* (p. 118) ne prend tout son sens que si on la replace dans l'histoire de la grande bataille entre puristes et néologues dont M. Alexis François nous a donné l'histoire. Les remarques sur le *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy (p. 133) demanderaient qu'on nous fît connaître les caractères de cette traduction qui fut célèbre pendant cent ans, curieux mélange d'exactitude, d'intelligence et des timidités et sottises du « style noble ». Comment nous intéresser aux critiques lancées par le *Journal* contre l'*Encyclopédie* dont il fut le plus redoutable adversaire et, momentanément, le vainqueur, si l'on ne cherche pas si ces critiques étaient fondées ou non; il s'agit, en effet (c'est ce qui fit leur force), non pas seulement de jugements, de goût et d'un procès d'opinion, mais surtout de faits: plagiats et polémique irréligieuse cachée dans des articles sur des mots d'apparence inoffensive,... etc. Dans la bibliographie il n'aurait pas fallu donner comme anonymes des ouvrages (*Observations sur les Écrits modernes, Observations sur les trois siècles de la littérature française...*, etc.) dont les auteurs sont connus et incontestables.

L'ouvrage ne peut donc être que la préface, d'ailleurs très convenablement informée, de la véritable étude sur le *Journal de Trévoux* que M. Dumas se doit de ne pas trop différer.

D. Mornet.

Jean Torlais, **Un esprit encyclopédique en dehors de l'Encyclopédie : Réaumur.** D'après des documents inédits. Un vol. in-8° de 448 p. Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1936.

L'ouvrage intéressera surtout les historiens de la science. Mais il est également important pour tous ceux qu'intéresse l'histoire générale de la pensée au XVIIIe siècle. J'ai étudié, il y a déjà près de trente ans, les courants généraux et la diffusion de la pensée scientifique. Mais cet ouvrage court (en partie parce que l'éditeur n'a voulu accepter qu'un ouvrage court) pouvait être précisé, comme il l'a été, sur bien des points. Et il laissait à peu près de côté non la philosophie des sciences, mais l'histoire technique des sciences et l'histoire précise des milieux scientifiques. On trouvera une partie de cette histoire dans le *Réaumur* de M. Torlais, qui pourrait aussi bien s'intituler : *Réaumur, ses amis et ses ennemis*. Cette histoire me semble faite d'une façon tout à fait remarquable. La documentation est considérable, à la fois en profondeur par un constant souci d'exactitude minutieuse, et en étendue par la variété des informations. En même temps, l'exposé, sans jamais sacrifier au désir de l'agrément et du pittoresque à tout prix, reste parfaitement clair et aisé et sait toujours dégager ce qui présente l'intérêt le plus général.

M. Torlais s'en tient, pour l'essentiel, à une méthode biographique et analytique sans jamais chercher, sinon dans de courts passages, à faire l'histoire générale de toute la philosophie encyclopédique ou non. Mais il a très judicieusement étudié, avec le plus grand soin, l'œuvre de tous les amis, élèves, disciples, voire adversaires directs de Réaumur. Il nous a ainsi donné une histoire non plus à vol d'oiseau, mais détaillée, exacte, des plus importants milieux scientifiques. Et cette histoire est tout à fait significative. Elle illustre, avec toutes sortes de preuves rigoureuses, ce que j'ai essayé, à plusieurs reprises, d'opposer à la conception traditionnelle du XVIIIe siècle philosophique : la puissance, la rigueur et presque, si l'on peut dire, l'intransigeance de l'esprit expérimental dont les méthodes, les scrupules sont exactement ceux de la science moderne. En même temps, par de nombreux exemples, M. Torlais met en lumière cette ardeur de recherches, cette fièvre de savoir, qui est un autre caractère du XVIIIe siècle.

Enfin, cet ouvrage jette une nouvelle lumière sur l'histoire de la philosophie encyclopédique. J'ai dit que cette philosophie n'était pas purement rationaliste et spéculative et qu'elle était toute pénétrée de l'esprit d'observation; j'ai fait, ou plutôt esquissé l'histoire de ceux qui opposaient les observations et les expériences aux systèmes et qui, par exemple, n'accordaient à l'œuvre de Buffon qu'une valeur scientifique médiocre; et j'ai rangé Diderot parmi les adversaires des systémateurs, ce qui n'est pas faux, à condition de ne pas oublier l'homme double qui est toujours chez Diderot, celui qui aime la précision et celui que son imagination entraîne vers les « grandes vues ». Mais le livre de M. Torlais me persuade qu'il faut diminuer, chez les encyclopédistes, la part de l'esprit expérimental pour accroître celle de l'esprit spéculatif. Ils ont mal compris assez souvent l'intérêt, la valeur de l'œuvre scientifique de Réaumur. Par défiance de ce qu'il y avait en eux de confiance dans leur religion traditionnelle ils ont tenu à l'écart de l'*Encyclopédie* certains de ceux qui auraient pu en être les meilleurs collaborateurs scientifiques. En somme, les plus notoires des Encyclopédistes comprennent la valeur de la science expérimentale; ils ne sont pas ses serviteurs. Cette science et son esprit se développent, plus que je ne l'ai dit, à côté d'eux. Il faudrait ajouter, d'ailleurs, qu'il y a aussi bien, chez beaucoup des expérimentateurs étudiés par M. Torlais, un esprit métaphysique impénitent qui n'apparaît pas dans son livre. Bonnet n'a pas seulement prouvé avec rigueur la parthénogénèse des pucerons : il a construit un système du monde où la poésie est tout et la science à peu près rien. C'est la lutte, sans

doute éternelle, entre le besoin d'absolu, d'infini et les bornes où butte inévitablement l'expérience.

D. Mornet.

Georges de Froidcourt, **François-Charles, comte de Velbruck, prince-évêque de Liége, franc-maçon. Contribution à l'histoire du XVIII[e] siècle au pays de Liége.** Un vol. in-4° de 295 p. Liége, Protin et Vuidar, 1936.

Je n'ai aucune compétence dans l'histoire du pays de Liége; mais je connais suffisamment l'histoire du XVIII[e] siècle et celle de la Franc-Maçonnerie pour être certain de la qualité de cet ouvrage. Il est fondé sur une documentation abondante, précise, neuve, utilisée avec beaucoup de prudence et de sagacité. L'exposé est aisé et élégant. Je me permettrai cependant de contester une des conclusions, importante en elle-même, mais qu'on peut mettre en doute sans compromettre l'intérêt et la solidité du livre.

Je rappelle comment se pose, en gros, le problème de l'influence de la Maçonnerie sur la Révolution française : 1° La Révolution a-t-elle été préparée consciemment par la Maçonnerie en général — ou par des chefs francs-maçons dissimulant plus ou moins leurs desseins? Les documents si nombreux réunis par M. de Froidcourt s'ajoutent à cent autres, à tous les autres pour prouver qu'il n'en est rien. Lui et moi sommes sur ce point parfaitement d'accord.

2° Mais, sans s'en rendre compte, la Maçonnerie a élaboré vigoureusement, et puissamment diffusé les idées sans lesquelles la Révolution aurait été impossible. Elle a créé, même sans le vouloir, l'aspiration et l'idéal qui devaient nécessairement devenir révolutionnaires. Aux nombreux textes déjà connus M. de Froidcourt en ajoute d'assez nombreux, discours ou brochures maçonniques où il est en effet sans cesse question de raison, de tolérance, de liberté, d'égalité, de tout ce que la Révolution allait faire ses principes.

Mais, à tout cela, j'ai toujours deux choses à objecter :

1° Il n'y a pas que les discours et les principes; il y a les réalités de la vie. Or, j'ai montré dans mes *Origines intellectuelles de la Révolution française* combien, dans la pratique, cet esprit d'égalité était demeuré respectueux de toutes les préséances, de toute la hiérarchie sociale. M. de Froidcourt nous en donne une nouvelle preuve (p. 56) en montrant l'hostilité de la loge aristocratique de Liége contre une nouvelle loge bourgeoise.

2° Et surtout : il ne suffit pas de montrer que de telles idées existent dans la Maçonnerie. Il faut prouver, pour lui donner un rôle exclusif ou prépondérant, que ces idées n'existent que chez elle, ou qu'elles existent surtout chez elle et sont chez elle plus nettes, plus hardies. Or il n'en est rien. Dès qu'on étudie de près toutes les sociétés qui se fondent à partir de 1760 et qui n'ont rien de maçonnique, les innombrables ouvrages ou brochures écrits par des gens qui n'étaient pas francs-maçons, on y retrouve toutes les idées chères aux francs-maçons et souvent plus hardies, plus révolutionnaires. Les documents réunis par M. de Froidcourt auraient pu apporter des textes plus vigoureux, plus pénétrés d'inconsciente révolution que les textes déjà connus; il n'en est rien. C'est la même rhétorique, ce sont les mêmes clichés. Jusqu'à preuve du contraire (et je ne prétends pas qu'on ne trouvera pas un jour dans les Archives du Grand-Orient, quand elles seront accessibles, la preuve du contraire), je n'entends rien dans les textes maçonniques, je ne vois rien dans l'activité maçonnique, que je n'entende et ne voie partout autour d'eux et hors d'eux. Et c'est sans doute pour cela que, dès que la Révolution éclate, on ne parle plus de la Franc-Maçonnerie. La Maçonnerie m'apparaît donc comme un effet plutôt que comme une cause. Elle n'est

qu'une voix dans un chœur qui chante l'idéal nouveau. Je conviens d'ailleurs qu'elle est l'une de celles qu'on entend le plus; par son extrême diffusion, par son succès (dû autant à la curiosité qu'à la « raison ») la Maçonnerie a exercé incontestablement une action profonde. Mais rien ne prouve (toujours jusqu'à preuve du contraire) que sans elle la Révolution aurait été impossible. Tout prouve que, sans elle, rien d'essentiel n'aurait été changé.

D. Mornet.

Laurence Mayer Levin, **The Political doctrine of Montesquieu's « Esprit des Lois » : its classical bakground.** Publication of the Institute of French Studies, inc. Columbia University, New-York, 1936.

M. Levin a vaillamment entrepris de rechercher ce que la doctrine politique de Montesquieu doit à l'influence de l'antiquité classique. S'il suffit de feuilleter l'*Esprit des Lois* pour sentir un auteur tout plein des souvenirs de Rome et de la Grèce, l'importance exacte de ses emprunts restait encore à déterminer. M. Levin s'attache à en faire un dénombrement minutieux; il ne se borne pas à dresser la liste des citations de Montesquieu; il a voulu reconnaître tous les points de contact possibles, lors même qu'aucune référence ne les signale à l'attention. De l'*Iliade* aux derniers écrits de la décadence latine, sa diligence a tout scruté; il n'a omis ni Jornandès, ni Ammien Marcellin, ni Lampride, et son livre fait grand honneur à l'étendue de son savoir. Qui ne voit d'ailleurs ce que notre connaissance de Montesquieu peut gagner à cet inventaire? Nous voici munis d'un bon instrument pour discerner dans l'*Esprit des Lois*, non seulement les leçons de la sagesse antique et les faits pris aux historiens, mais encore la trace d'influences plus difficiles à saisir, les impressions que la poésie et l'éloquence laissent sur l'imagination et le cœur, et qui colorent la pensée. Il faut donc remercier M. Levin, et si quelque regret se mêle à notre reconnaissance, il est encore à son éloge : nous sommes tentés de le trouver trop modéré dans ses ambitions, et de lui reprocher la délicatesse extrême qui l'empêche de prévenir nos jugements... M. Levin n'a gardé d'oublier qu'un rapprochement n'est pas la preuve d'une influence, et, plus volontiers, que de *sources*, il parle de *parallélismes* entre la pensée antique et celle de Montesquieu; rien de plus sage que cette réserve, mais, comme l'intérêt d'un parallélisme est de déceler une source possible, M. Levin nous propose à vrai dire une liste de conjectures à examiner. Son ouvrage se termine par une « récapitulation »; puisqu'il entendait, — je traduis ses termes, — « indiquer de façon adéquate le rôle de l'antiquité dans la formation des idées de Montesquieu », nous pouvions attendre autre chose, tout au moins l'approche d'une conclusion. Sur la vraisemblance, le degré, la nature, des appropriations effectives qu'il nous invite à supposer, nous le voudrions moins avare de commentaires. Nul mieux que lui ne pouvait classer ces rapprochements qui font ressortir tantôt des analogies profondes, tantôt des ressemblances verbales; nul n'était plus qualifié pour porter un jugement d'ensemble sur la valeur de l'érudition classique de Montesquieu. M. Levin n'ignore pas les querelles que le fermier général Dupin fit à ce sujet au Président; mais il ne s'agit pas seulement de discussions littérales; c'est la vision du monde antique, telle qu'elle se dégage peu à peu de tant de pages de l'*Esprit des Lois*, qu'on voudrait reconstituer dans son ensemble pour en apprécier l'exactitude et aussi l'originalité. Qu'est-ce que Montesquieu ajoute, ou retranche, aux conceptions d'un Fénelon, d'un Fleury, d'un Rollin? A-t-il su bannir la légende d'une antiquité poétique et vertueuse, ou la laisse-t-il encore illuminer de ses mirages l'aridité des faits et des chiffres accumulés? M. Levin

n'a pas méconnu l'opportunité de ces questions, mais, en général, il s'y arrête peu; il salue la difficulté au passage; il pose Montesquieu en face des anciens, négligeant beaucoup d'intermédiaires; il n'a pas toujours « réalisé », au sens américain du terme, les aspirations nationales et contemporaines qu'on couvrait de l'autorité d'Aristote ou de Cicéron. Nous n'oublions pas que son sujet se limite aux sources antiques de Montesquieu; mais ces sources se déversaient dans des canaux modernes. A propos de l'interdiction du commerce pour les gentilshommes, M. Levin cite Platon, Tite-Live et le Code Justinien; c'est à bon droit, puisque Montesquieu invoque de telles autorités; mais, pour préciser l'importance de ces rapprochements, serait-il vain d'ajouter que la question de la « noblesse commerçante » occupait d'assez longue date en France le gouvernement et l'opinion? L'abbé Coyer devait bientôt, pour seconder les vues d'un ministre, s'attaquer sans grand succès au préjugé féodal. Nous n'apprendrons pas à M. Levin que l'auteur des *Lettres Persanes* n'a cherché parfois dans l'antiquité que des artifices d'exposition : il le sait, et le dit en principe, mais il ne le voit pas toujours; s'il s'était plus attaché à distinguer entre l'essentiel et l'accessoire, il eût pu abréger son livre, tout en le rendant plus instructif.

Avouons-le, ce qui lui a manqué pour ces discriminations délicates, c'est une pénétration plus intime de l'économie de l'*Esprit des lois*. Il n'a pas assez deviné, sous les formes un peu pompeuses du magistrat provincial, la vie profonde d'une pensée singulièrement avertie et active. La « doctrine » apparaît trop dans son livre comme un assemblage de pièces rapportées; l'exposé critique qu'il en donne, en une quinzaine de pages, est surtout un essai de reclassement. Affligé, comme tant d'universitaires, de ne pas trouver dans l'*Esprit des Lois* un « plan » avec compartiments et accolades, M. Levin se console en refaisant ce livre mal fait. Il se flatte d'y introduire l'ordre qui y manquait, il divise, il aligne, il retranche, il porte allègrement la cognée dans le feuillage du chêne antique, sans penser au danger de tailler dans le vif. On éprouve quelque malaise a le voir rejeter, comme des surcroissances évidemment parasites, l'analyse de la constitution britannique et les livres relatifs à l'histoire du gouvernement français. Les « évidences » de M. Levin ne sont quelquefois que des apparences : il ne songe pas assez aux sous-entendus que la prudence conseillait vers 1748, sans faire grand tort à la clarté pour les lecteurs de cette époque. Si M. Levin avait contrôlé sa logique au moyen de l'histoire, et consulté, par exemple, un Augustin Thierry, il aurait saisi toute l'importance politique des pages où Montesquieu se fait juge entre Boulainvilliers et Dubos; il aurait trouvé la clé d'un mystère qui l'a laissé perplexe : l'affinité du système anglais avec celui des « corps intermédiaires » tel que la monarchie française le pratiquait. L'équivalence relative que Montesquieu admet entre ces régimes si différents s'explique mieux si on les reporte à leur commune origine : tous deux ont été « trouvés dans les bois »; ils se rattachent à la tradition de la « liberté germanique », et, à des degrés divers, en perpétuent l'esprit. C'était l'occasion d'ajouter aux « sources antiques » de Montesquieu les passages célèbres de Tacite que les Cours souveraines alléguaient pour preuves de leurs droits : *de minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes.* Par malheur, le « plan » de M. Levin l'oblige à ignorer le bref, mais illuminant commentaire, que Montesquieu fait de la *Germanie*.

Voilà bien des regrets. Ils seraient moins vifs, à propos d'un ouvrage si utile, si l'on ne sentait chez M. Levin toutes les qualités requises pour les discussions qu'il a cru devoir s'interdire. Nous nous serions mal expliqué, si nous avions l'air de borner ses mérites à ceux d'un patient compilateur. Dans bien des endroits de sa thèse, il effleure au moins les problèmes qu'il n'a pas abordés de front, et son sens critique se révèle, très pénétrant et vigoureux. Qu'il consente seulement à prolonger ses doutes, et à assouplir

ses certitudes. Après son grand effort d'analyse, il apparaît tout désigné pour l'œuvre de choix et de synthèse qui en serait le couronnement. Il a réuni les matériaux d'un très bon livre sur l'*Esprit des Lois*; nous souhaitons, pour notre profit, qu'il ait l'ambition de l'écrire.

E. Carcassonne.

Johannes Tielrooy, **Chateaubriand**. Un vol. in-8° de 200 pages avec frontispice et quatre planches hors texte. H.-D. Tjeenk Willink et fils, Harlem.

Après tant d'excellentes études sur la vie et l'œuvre de Chateaubriand, études assez récentes pour la plupart, et qui semblent témoigner d'un véritable regain de faveur après une longue disgrâce, il y a peut-être quelque hardiesse à signaler à l'attention des lecteurs l'ouvrage d'un critique hollandais, écrit en langue néerlandaise.

Il y en aurait en effet, si M. Tielrooy n'avait déjà à son actif deux volumes de remarquables études sur les grandes vedettes de la littérature française moderne, un *Panorama de la Littérature néerlandaise contemporaine*, qui paraîtra incessamment aux « Éditions du Sagittaire », et plusieurs articles et comptes-rendus dans divers journaux et revues, esquisses littéraires qui se recommandent par l'étendue de l'information, par la sûreté et la profondeur de son sens critique. Ancien élève de M. Gustave Cohen, chargé de cours de littérature française moderne à l'Université de Leyde, M. Tielrooy s'est fait remarquer en outre dans le groupe de Pontigny, où il compte plusieurs amis. Humaniste, au sens le plus large du terme, il s'attache surtout à découvrir l'homme derrière l'œuvre des grandes figures du passé. Certes, M. Tielrooy ne croit pas qu'il y ait toujours identité absolue entre l'œuvre et l'écrivain, et qu'il suffise d'étudier tous les menus faits journaliers de l'existence d'un grand homme, de connaître ses habitudes, ses petits travers et ses vices pour tenir la clef de son œuvre. L'auteur s'en défend expressément dans l'avant-propos de son livre. Bien au contraire, il est d'avis que la méthode de Sainte-Beuve, pour excellente qu'elle soit comme instrument de travail, comporte un peu moins de rigueur dans la pratique. « Entrer en son auteur, s'y installer, le produire sous ses aspects divers, le faire vivre, se mouvoir et parler » (Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, vol. I, p. 29), assurément, M. Tielrooy n'y a pas manqué. Bien plus qu'un grand nom de l'histoire, Chateaubriand est pour lui surtout un grand vivant. Aussi s'efforce-t-il de suivre pas à pas la genèse de l'œuvre, d'en mesurer la portée morale ou esthétique, d'en saisir les multiples résonances à travers la glorieuse carrière du poète ambassadeur. Ainsi, les pages qu'il consacre au *Génie du Christianisme* (chap. VIII et IX), toutes d'une belle venue, celles non moins fortes du chapitre XXI, aperçu lumineux du rôle politique, joué par Chateaubriand pendant ses « années de puissance », comptent parmi les plus probantes et les plus pertinentes de son livre.

M. Tielrooy a fort bien remarqué qu'avant d'avoir l'imagination catholique, Chateaubriand a surtout la tradition catholique, — différence capitale, dont il importe de tenir le plus grand compte. L'auteur se trouve ici, peut-être à son insu, d'accord avec l'opinion émise par Albert Thibaudet dans son livre posthume, paru ultérieurement : « La fidélité aux femmes de sa famille l'a fait chrétien, comme la fidélité aux hommes de sa race l'a fait émigré et royaliste » (*Histoire de la Littérature française de 1789 à nos jours*, Librairie Stock, Paris, p. 27). Fidélité, honneur..., il faut toujours en revenir là, selon l'auteur, si l'on tient à être juste envers sa mémoire. Il y a dans la vie de Chateaubriand, notamment dans sa carrière diplomatique, certaines rétractations, voire même certaines défections peu avouables, — M. Tielrooy ne nous les cache pas; — en revanche, il y a aussi les aveux d'un homme très

clairvoyant à ses heures, et qui se juge sans faiblesse. On sait que l'apologiste de la religion n'est pas tendre pour le jeune auteur de l'*Essai sur les Révolutions*.

Le livre de M. Tielrooy s'adressant non pas aux seuls initiés, mais d'une manière générale aux lecteurs quelque peu lettrés, l'auteur à pris soin de leur masquer tout l'attirail des renvois et des notes bibliographiques, indispensables dans une thèse, mais qui auraient pu nuire à la clarté de son exposé. Cependant, si le livre y gagne en concision, il convient d'ajouter que l'auteur, en se refusant certaines digressions, se prive du même coup de quelques détails pittoresques qui n'auraient pas manqué, à notre avis, de donner plus de relief à telle ou telle situation. Ainsi, pourquoi M. Tielrooy, à propos de l'*Itinéraire*, ne reproduit-il pas en entier la fameuse page supprimée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, page que nous devons à l'indiscrétion de Sainte-Beuve, et se borne-t-il à constater un peu sèchement que, dans son pèlerinage en Terre Sainte, Chateaubriand chercha « de la gloire pour se faire aimer » de Natalie de Laborde? Si l'allusion suffit au lecteur averti, elle ne saurait satisfaire la curiosité du lecteur moyen, toujours un peu à l'affût de couleur locale. C'est à se demander si, par endroits, le spectre railleur de Sainte-Beuve n'aurait pas un peu glacé son style. Pourtant, une certaine ironie de bon aloi n'est pas absente de son livre, et nous ne saurions lui savoir mauvais gré de ne pas toujours écrire sur le poète d'*Atala* avec « la plume échappée au cygne ». Et cela d'autant moins que son ironie, loin d'être voulue ou préméditée, jaillit tout naturellement du dialogue intérieur que Chateaubriand est censé poursuivre avec son moi dans les moments où il ne pose ni ne s'observe, mais où il se place devant lui-même en spectateur désintéressé.

Comme nous l'avons dit plus haut, il s'est produit ces dernières années un véritable renouveau d'études chateaubrianesques, que, chez nous, M. Tielrooy a été le premier à signaler (*Mélanges*-Salverda de Grave, J.-B. Wolters, Groningue, pp. 324-334). Pour ce qui est de certains points obscurs, insuffisamment élucidés jusqu'ici, la plupart de ces études offrent une source d'information riche et sûre, que l'auteur, sans qu'il y paraisse, a mise largement à profit. Si la vraie originalité consiste souvent à montrer des choses anciennes dans un jour nouveau, nous n'hésiterons pas à affirmer que sa belle synthèse est une œuvre vraiment originale. Son livre franc et ferme, extrêmement vivant, écrit d'un style alerte, à l'emporte-pièce — style d'un homme qui veut avoir ses coudées franches, — sobre et clair à la fois, abonde en aperçus suggestifs. L'agencement en est des plus heureux, puisque l'homme et l'œuvre n'y font qu'un, et ne cessent d'un bout à l'autre de s'éclairer mutuellement.

En somme, le livre de M. Tielrooy ne laisse qu'un regret : celui d'avoir été écrit en langue néerlandaise. Rédigé en français, son Chateaubriand ne pâlirait pas auprès de certaines « Vies des Hommes illustres», signées de noms connus, et dont les mérites ne se discutent pas.

S. Braak.

S.-J. Turcotte, **Les gens d'affaires sur la scène française de 1870 à 1914.** Un vol. in-8° de 226 p. Paris, Ninet et Bastard, 1936.

Le livre de M. Turcotte compte 50 p. de bibliographie et d'index, 11 p. blanches, 6 p. de sommaires en tête des chapitres ; restent à peine 160 p., d'un texte fort aéré, pour traiter une des questions les plus complexes et les plus épineuses de l'histoire théâtrale contemporaine. Était-il possible d'enfermer dans un aussi petit cadre tout l'essentiel ? Il aurait fallu au moins, pour cela, choisir entre deux principes d'organisation inconciliables ; l'ordre chronologique et l'ordre méthodique. M. Turcotte s'est refusé à ce

choix : il a d'abord réparti sa matière en quatre périodes : 1870 à 1882 (*Les Corbeaux*); 1882 à 1892 (*Le Prince d'Aurec*); 1891 à 1903 (*Les affaires sont les affaires*); 1903 à 1914 ; après quoi, dans chacun de ces chapitres, il a étudié, sans plus tenir compte de l'ordre chronologique, « huit » catégories d'hommes d'affaires ; sauf erreur, j'en ai compté neuf : Négociants, Industriels, Banquiers honnêtes, Agioteurs et Faiseurs, Parvenus, Femmes d'affaires, Agents d'affaires louches, Députés financiers, Parvenus de la race israélite. M. Turcotte reconnaît que cette division « peut sembler arbitraire » ; que les quatre « étapes » distinguées par lui sont « assez arbitraires » aussi. Quel aveu !

Il faut bien ajouter que le choix des pièces paraît également fort arbitraire. Par une disposition étrange, une première liste énumère, en tête du volume, les quarante-huit pièces étudiées ; une seconde liste, placée à la fin, comprend quatre-vingt-cinq pièces laissées de côté « comme n'apportant rien de nouveau » : si ces deux listes avaient été confondues en une seule, comme il se devait en bonne méthode, sauf à distinguer par un caractère spécial les pièces retenues, l'auteur aurait été frappé davantage de certaines anomalies. Que *La Femme seule*, que *Les Polichinelles* (dont la place était avant 1899, et non en 1910), que tous les étrangers, Björnson, Hauptmann, Ibsen, aient été exclus, alors qu'on retient *Tricoche et Cacolet* et *Un Fils d'Amérique*, et un mélodrame comme *Christiane*, et trois vaudevilles de M. Capus, voilà qui déconcerte.

En pareille matière l'importance de la tradition est énorme, et M. Turcotte l'a quelque peu méconnue. Puisqu'il étudiait les transformations d'un type théâtral, il aurait dû, ce me semble, remonter aux sources et suivre le plus longtemps possible les divers courants qui finissent par se rejoindre. Le plus ancien, par Scapin et les comédiens à transformation de chez Nicolet et autres, aboutit à Tricoche et à son compère ; personnages de grosse farce, d'intérêt médiocre. Un autre va de M. Jourdain à M. Poirier et à M. Perrichon, parvenus retirés des affaires, n'agissant nulle part en hommes d'affaires, ce qui devait les reléguer aussi à l'arrière-plan. Un troisième, depuis Diderot, Mercier, Beaumarchais, le drame bourgeois en général, nous mène au banquier Fourchambault, à Mme Desvarennes, terrible médecin de son honneur, qui exécute froidement le piètre Serge Panine, à tous ces féodaux véritables, en qui reparaît l'orgueil de caste : Boussard, dans *Le Repas du Lion*, Hargand, des *Mauvais Bergers*, jusqu'à l'autoritaire et vaudevillesque veuve Morisset de *La Rue du Sentier*.

Un quatrième et dernier courant peut être suivi de Turcaret à Isidore Lechat et à Brochart, le « Samson » de M. Bernstein, en passant par Mercadet. C'est la lignée des manieurs de finances, des vendeurs ou pipeurs de crédit, des prometteurs de dividendes. Pour ceux-là rien ne compte que le succès, c'est-à-dire le bénéfice ; une canaillerie fructueuse est légitime ; le seul crime est de se faire prendre. On sait, du reste, quel rôle a joué dans nos luttes intérieures cette catégorie de pirates. L'importance de ce rôle n'apparaît pas avec un relief suffisant dans l'exposé de M. Turcotte, d'abord parce qu'il est trop fragmentaire, mais surtout parce qu'il fait trop complètement abstraction des événements politiques. Eux seuls pourtant, à mon avis du moins, pouvaient nous fournir des étapes moins arbitraires.

Pourquoi ne pas prendre comme point de départ la loi de 1867 sur les sociétés anonymes, au lieu de l'année 1870, qui ne représente rien ? M. Turcotte a bien vu cependant l'importance et la malfaisance de ce texte ; que n'a-t-il signalé aussi la campagne de l'opposition républicaine contre les puissances financières nouvellement nées, contre les « Comptes fantastiques d'Haussmann », contre les « fortunes vite faites et mal faites » dénoncées par Jules Simon ? Or, c'est l'époque du *Coup de Bourse*, première escarmouche, sans lendemain, et pour cause. En 1876 seulement, *L'Affaire Fauconnier*; en 1879, *Les Tapageurs* remettent à la scène les aventuriers de la finance et les

dupes derrière lesquelles ils s'abritent. Est-ce pur hasard si cette reprise d'hostilité coïncide avec la guerre ouverte de la Chambre républicaine contre le gouvernement personnel de Mac-Mahon ?

Une seconde période irait du krach de l'Union Générale à la déconfiture de la Compagnie de Panama, sans omettre celle du Comptoir d'Escompte, que M. Turcotte n'a pas mentionnée. Cette époque de catastrophes boursières (1883-1889) est celle où le théâtre montre quel réseau de complicités, conscientes ou non, permettent le développement des entreprises véreuses : complicité des volés eux-mêmes, qui veulent enrayer la dégringolade de leurs propres titres (*Les Affolés*, 1883) ; complicité des aigrefins qui se placent mutuellement leur papier (*La Banque de l'Univers*, 1886), et qui se coalisent pour exécuter l'honnête homme trop bien renseigné (*L'Échéance*, 1889).

Les onze dernières années du siècle formeraient une troisième période, la plus troublée de toutes : scandale politique du Panama, attentats anarchistes, mouvement antisémite, affaire Dreyfus, tout contribue à créer une atmosphère de fièvre, qui règne au théâtre comme partout. C'est l'époque de ce qu'on pourrait appeler les pamphlets scéniques (*L'Argent d'Autrui*, 1893 ; *Une Journée Parlementaire*, 1894 ; *Le Cuivre*, 1895), dénonçant la collusion perpétuelle des hommes d'affaires et des hommes politiques ; l'époque des pièces antisémites (*Le Prince d'Aurec*, 1892 ; *Viveurs*, 1895 ; des drames inspirés par les conflits sociaux (*L'Automne*, *Les Tisserands*, 1893, *Les Bienfaiteurs*, 1896 ; *Au delà des Forces*, *Les Mauvais Bergers*, *Le Repas du Lion*, 1897, *La Clairière*, 1900). Et c'est aussi l'époque des pièces symboliques et de propagande (*La Pâque Socialiste*, 1899 ; *Mais quelqu'un troubla la Fête*, 1900).

Après 1900, la fièvre tombe, les polémiques s'éteignent. Le théâtre militant, la pièce de combat fait place à la satire féroce, impitoyable, totale. Sa fille exceptée, l'entourage d'Isidore Lechat est parfaitement odieux ; mais dans *Décadence* (1904), dans *Les Ventres dorés*, dans *L'Armature* (1905), dans *Samson*, dans *Le Baptême* (1907), il n'y a même plus une seule exception. Et si l'on nous présente, un peu plus tard, quelques personnages estimables, c'est pour nous montrer aussitôt leur impuissance : l'abbé Gosselin, des *Mages sans Étoile* (1911), sera brisé par son évêque, comme le christianisme social du Sillon vient d'être brisé par Rome.

Tout cela finit dans une espèce de nihilisme moral désespéré. M. Turcotte l'a justement signalé dans sa conclusion, mais je crois qu'il aurait pu montrer de façon plus nette comment le théâtre en était venu là sous la pression des événements extérieurs. Cela, je pense, l'eût amené à constater la médiocrité de cette littérature, à la remorque de l'actualité. Si l'on met à part une ou deux figures, largement burinées par un Becque, un Mirbeau, que restera-t-il de cette imagerie ? Fort peu de chose, à mon avis, et il me semble que M. Turcotte en tomberait d'accord aussi. Mais pourquoi ne l'avoir pas dit ? Pourquoi surtout avoir présenté sur le même plan toutes ces figures de qualités si diverses ? En pareille matière la composition, l'organisation du livre est d'une importance capitale. M. Turcotte s'est borné à un recueil d'observations : c'est dommage.

M. Fuchs.

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES
XIXe et XXe SIÈCLES

Nerval (Gérard Labrunie, dit Gérard de). — Lettre autog. sig. à un ami (15 juin 1850). — « On a dû remettre à l'Odéon deux exemplaires pour vous... Vous avez droit à un troisième, encore attendu qu'on en donne dix. Sauf autant pour les journaux, on tâchera de donner le onzième à quelqu'un d'utile pour réclame. Je vais mieux. J'irai vous voir un de ces matins. » — (Catalogue Cornuau, 207.)

— Manuscrit autog. sig. — Récit sous forme de lettre. « Voici le fait : Si votre ami a été outragé par un ami, doit-il se battre? Je n'ai consulté encore ni Dumas, ni d'Alembert, ni Bazancourt, amis que je crois un peu vifs sur le comment... Pour ce qui est du premier, il réside à Bruxelles et puisqu'il doit me mettre un jour dans ses mémoires je puis bien vous révéler une scène de notre vie privée qui me mettait en défiance contre son avis. Vers 1835... Alexandre Dumas avait une maîtresse dont les beaux yeux me faisaient mourir d'amour. J'ai toujours respecté les épouses de mes amis; mais ce n'était pas une épouse. Le charme sous lequel je vivais irrésistiblement ne m'ôtait pas la conscience de ma trahison. J'hésitais à me déclarer..., un jour, montant chez Dumas, je me croisai avec lui dans l'escalier. Il me dit : « Venez donc avec moi au tir, nous reviendrons déjeuner après ». Je n'ai pas la vue longue, mais j'ai le coup d'œil juste : nous touchions des mouches, nous cassions des poupées. Dumas me faisait des complimens... » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

François de Neufchâteau (Comte Nicolas-Louis). — Lettre autog. sig. Paris, 9 octobre 1815. — Il offre un tiers de sa pension de sénateur. « Un père de famille, infirme, qui compte cinquante ans de travaux et de services publics et qui, après avoir rempli les premières places, se trouve sur ses vieux jours dans un état voisin de la misère, sent pourtant vivement la nécessité d'imiter en ce moment les sacrifices dont Votre Majesté donne l'exemple... Je dépose aux piés du Trône l'offrande du tiers de cette Pension... » — (Catalogue Cornuau, 207.)

Nisard (Désiré). — Lettre autog. sig.; 19 août 1839. — Lettre d'éloges et de reconnaissance à son « cher patron ». Au sortir de la cérémonie qu'il l'a vu présider « avec tant d'émotion vraie et de dignité » il lui fait hommage de la joie que lui ont donnée les succès de son frère, « votre ouvrage comme moi... Le triomphe du Collège Bourbon a été inouï après tant d'années de demi prospérité. » Une part des succès revient à son frère et à Auguste Lemaire, et les discours de ceux-ci eussent fait oublier à son correspondant les attaques dont il vient d'être l'objet. Nisard essaie d'excuser sa réserve pendant ces dernières luttes. — (Catalogue Degrange, 34.)

Nisard (Désiré). — Cinq lettres autog. sig. à un sénateur de ses amis ; 14 février 1864, et 1880-1881. — La plus ancienne de ces lettres fait allusion à des événements intimes. Les quatre autres, fort postérieures, sont relatives à divers sujets : affaires académiques, nouvelles judiciaires, « l'article 7 », alors en discussion devant le Parlement, enfin un ouvrage sur André Chénier, à propos duquel il s'excuse de ne point faire d'article : il en est empêché par sa mauvaise vue, son esprit fatigué, et une autre raison encore, qu'il indique non sans finesse. — (Catalogue Fabius, 1936.)

Nodier (Charles). — Lettre autog. sig.; 19 juillet 1820. — La lettre d'avis du paiement de son indemnité de logement s'est égarée ; il en demande un duplicata et indique l'adresse à laquelle, dans l'avenir, de semblables lettres d'avis devront lui être envoyées. Il parle de l'entreprise des Voyages Pittoresques, qui l'oblige à de fréquents voyages. — (Catalogue Fabius, 1936.)

— Lettre autog. sig. Paris, 16 août 1829. — « ... Après quatre ans de travaux obstinés, et près d'en recueillir le fruit, je venois de perdre neuf mille francs aux désastreux événements de la librairie. Je ne me connoissois plus de ressources, mais je m'adressai à lui. Je vous suppliai de m'avancer encore et pour la dernière fois cinq mille francs qui me suffiroient pour faire face à mes affaires et à la faveur desquels je pourrois renouer le fil presque brisé de mon existence... Daignez m'écouter, mon cher bienfaiteur. Je vous dois tout ce que je suis, et si cette lettre est la dernière chose que je doive écrire, je veux qu'elle en porte le témoignage. Il y a douze ans que je me trouvois fort malheureux, je n'étois rien en littérature. Toutes mes recommandations auprès de vous étoient négatives. Aigri par dix ans de persécutions et surtout par la mort de mon père, je m'étois livré aux déceptions du temps. Mon nom étoit pour vous un nom presque ennemi, quoiqu'il n'ait jamais reparu dans un journal le lendemain du jour où vous y avez été attaqué. Vous me donnâtes la vie et l'avenir. Sans vous je mourois. J'ai vécu, j'ai prospéré dans mon nom, dans mes travaux... » — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

— Lettre autog. sig. à son « cher Maître ». — Il a bien des obligations à M. Merlin « de son long et pénible travail ». Quant à la question du patois qu'il lui a soumise, il estime que « tout ce qui n'est pas espagnol est en patois catalan »,... etc. — (Catalogue Degrange, 35.)

— Lettre autog. sig. à M. Nogend Saint-Laurens. — Il l'assure de ses excuses et de sa reconnaissance. Son gendre portera à M. Rossignol 20 bons de 50 francs signés de lui. « Si Eymery, avec lequel la pudeur de mon nom me défend d'éviter tout contact, insiste sur 400 francs, comptant, que je ne puis absolument payer, j'attendrai la décision des tribunaux qui me sera probablement plus favorable ». — (Catalogue Degrange, 36.)

— Manuscrit autog. sig. — Article intitulé : *De l'alphabet typographique.* En conclusion l'auteur dit : « ... On ne sauroit terminer cette revue rapide et superficielle de l'alphabet typographique sans dire un mot des nouvelles capitales qu'a depuis quelque temps introduites le charlatanisme effronté des annonces, lettres figurées, lettres fleuries, lettres étroites, grêles, passées à la filière, lettres gonflées, hydropiques, rabougries, lettres cerclées, canuclées, denticulées, torses, obliques, anguleuses, lettres de toutes les formes et de toutes les couleurs, il y en a pour tous les goûts et tout cela est si difficile à lire qu'on s'en plaindroit, si tout cela valoit la peine d'être lu... » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— **(et Marie Nodier).** — Lettre écrite en son nom à M. Pompée, 1840. Il reccommande Mlle Grand-Devaux, institutrice de sa petite-fille. Lettre écrite par sa fille Marie. — (Catalogue Cornuau, 205.)

Nodier (Marie). — Lettre autog. sig. à Paul de Musset, Pont-Audemer, 1er août. — Elle s'élève contre la façon dont on règle la succession d'Alfred de Musset et dans laquelle semble triompher l'astuce de l'huissier Charpentier. « Je viens de lire avec le bouillonnement de l'indignation le récit des tortures imposées par ce libraire à votre illustre et regretté frère. » C'est que les héritiers de Nodier sont dans une situation semblable, et elle a porté la question devant Paul Féval et la commission de la Société des Gens de Lettres. Elle est peu empressée « de remettre le soin de la réputation de son grand-père aux mains de M. Georges Charpentier, quoiqu'il ait été l'objet des plus tendres préférences d'Alfred de Musset... » — (Catalogue Degrange, 38.)

Ponsard (François). — Lettre autog. sig. à un confrère. Vienne, 12 mars. — « Je reçois sur la montagne de fraîches poésies en robe couleur d'aurore, signées d'un nom ami. J'y trouve une gracieuse dédicace... » Et le poète promet chaudement son appui à la candidature de l'auteur et loue le charme de ces vers « éclos sous le sourire des bonnes Muses, au souffle des amitiés poétiques dont vous vous honorez. Les siècles où florissait la littérature vous avoueraient pour un de leur fils... ». — (Catalogue Degrange, 34.)

— Lettre autog. sig. à « son cher Henri ». Mont-Salmon, 28 août. — Lettre relative à sa santé et à son travail. Il évoque la table rustique et le jardinet où s'assemblait sa famille. Il dit le progrès de son régime et les inconvénients qu'il ressent à cause de la ciguë qu'il doit prendre. Il a dû demander à Jules Janin un délai de six semaines et voir Thierry, le directeur du *Français*, à ce sujet. Pour ne pas laisser le théâtre vide, on fera passer une pièce quelconque. Il ne faut pas que le *Lion amoureux* soit indéfiniment retardé. Il craint que « le sujet soit un peu nu, un peu aride, qu'il n'en sorte pas ces scènes émouvantes qui naissent toutes seules, d'un sujet très fécond... Je me suis cassé la tête là-dessus. Hélas! Hélas! Je vois bien tout ce qui manque ; les défauts me sautent à l'œil ; souvent j'ai eu de gros découragements. Je les ai surmontés en me disant qu'il fallait toujours faire quelque chose, quelle qu'elle fût... » — (Catalogue Degrange, 39.)

— (Lettres adressées à). — 1° Désiré Nisard (22 juillet 1863), Molé, A. Dumas fils, J. Cousin, Camille Doucet ; 2° Émile Augier à Mme Ponsard ; 3° Adèle Janin ; Adèle et Jules Janin à Mme Ponsard. — Ensemble, 10 lettres. — Réunion en partie relative à l'œuvre du poète dramatique. Molé lui annonce le prix de 10000 francs accordé par l'Académie à la meilleure tragédie ; Cousin veut applaudir au nouveau triomphe de Charlotte Corday. Dumas a écouté Galilée d'une troisième loge, « ce qui est tout naturel, la poésie venant du ciel ! » ; Doucet, qui a applaudi le même monologue à l'Institut, lui signale la critique qu'on fait du mot « vastement ». — (Catalogue Degrange, 34.)

Proust (Marcel). — Lettre autog. sig. samedi. — « Vous ne recevrez ce soir... que la lettre d'un épicier fatigué. » En effet, il est occupé à emballer, à couper de la ficelle. Son électricité ne marchant pas, il souffre des yeux. Et comme pour contredire cette introduction il lui parle en termes émus « du sublime souvenir de Madame sa mère, de la copie de cette phrase immuable et immortelle, de cette lettre, la plus gentille, la plus belle et la plus admirable qu'il ait reçue de lui.... Vous êtes de ceux, ajoute-t-il, que la gentillesse inspire, qu'elle élève.... Toujours est-il que votre lettre était merveilleuse et la phrase sur l'impossible frôlement entre les choses trop opposées... était vraiment admirable. » Il loue encore cette phrase sur le changement d'appartement. « L'image douloureuse et pourtant apaisée. (Sois sage, ô ma douleur, et tiens-toi plus tranquille.) » Mais il s'avoue embarrassé à parler de cette seconde lettre, « flot, flux plutôt, d'évocation et d'inspiration ». Il le

remercie de cette gentillesse à parler de lui. Il est heureux que ne se soit point produit « ce choc » entre son correspondant et un « moi » assez peu agréable. — Il lui confie : « ... Je n'ai écrit que sous l'impérieuse dictée d'une vérité qui m'apparaissait ; mais je me rends si bien compte que les chemins, qui m'ont conduit en face d'elle, sont si différents de ceux que suivent les esprits, mes contemporains, que je n'osais penser qu'un si jeune homme pourrait même savoir de quoi je parlais, aurait assez approfondi sa pauvre âme pour y trouver une réalité à confronter avec celle que j'essaye de peindre.... » — (Catalogue Degrange, 39.)

Proust (Marcel). — 1° Lettre autog. sig. 1909. — Lettre de condoléances.
— 2° Lettre autog. sig. ce mardi 23 septembre. — Lettre intime écrite alors qu'il était soldat, dans laquelle il parle de Maupassant.
— 3° Lettre autog. sig. — Il le remercie du précieux élixir de sagesse et de beauté qu'il est fier de tenir de ses mains...
— 4° Lettre autog. sig. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

Récamier (Juliette). — Lettre autog. sig. de ses initiales au baron Taylor (20 janvier 1829). — « J'ai reçu une lettre de M. de Chateaubriand que je voudrais communiquer à Monsieur le baron Taylor, je le prie de vouloir bien me donner un moment le plutôt possible. Je serai demain depuis deux heures jusqu'à six.... » — (Catalogue Cornuau, 209.)

— Lettre autog. à la comtesse de Boigne (10 septembre 1841). — « Je vous écris ce mot, encore émue d'une visite que je viens de faire à M. Pasquier. Je lui ai dit votre projet pour dimanche, vous savez que c'est le jour de la triste cérémonie, il lui serait impossible de vous voir et j'ai vu que cette idée lui était pénible, je me hâte de vous le dire, vous le verrez dimanche à Châtenay, il est bien malheureux.... J'espère vous voir lundi ou mardi.... » — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

— Lettre autog. sig. Juliette R. — « Je ne puis vous dire, ma chère Annette, combien je suis contente de voir les intérêts de mon oncle prendre une bonne direction. Et combien je jouis de le devoir à votre amitié. Je compte sur l'obligeance de M. de Gérando pour hâter la conclusion, dites-moi s'il a parlé hier à M. Corvetto.... » — (Catalogue Cornuau, 203.)

— Lettre autog. sig. au duc de Noailles, lundi matin. — « Je désire, Monsieur le duc, vous consulter sur une chose qui m'intéresse vivement.... » — (Documents Cornuau, 1er Empire, 1935.)

Renan (Ernest). — Lettre autog. sig. à un ami (d'Arenberg) ; Rome, 4 février 1850. — Relative à leurs travaux communs, à ses recherches personnelles en Italie, à la publication de différents manuscrits parmi lesquels *Le Mystère d'Orléans* et l'*Averroès* qu'il pense faire copier ou copier lui-même. Il voudrait qu'on fît venir en France le manuscrit de cette dernière œuvre et obtenir de M. Cousin la prolongation de son séjour. Il termine par des réflexions philosophiques sur l'état politique et social de la France à cette époque. « Je ne voudrais pour ma part ni propager ni combattre le socialisme, l'un me paraît aussi peu digne d'un esprit critique que l'autre ; mais ce serait de grand cœur qu'après son triomphe, je réagirais contre ses excès ; j'en appellerais à la liberté individuelle, à la légitime aristocratie du mérite,... etc. » — (Catatogue Degrange, 36.)

— Lettre autog. sig. Paris, 8 décembre 1852. — Lettre où il déplore les mesures qui enlèvent toute liberté à l'instruction. Renan n'espère aucune amélioration, aucun changement n'étant à espérer dans les dispositions du pouvoir. « Car tout cela, croyez-le, tient à la volonté et aux dispositions personnelles d'un seul homme. Quelques-uns croient que les mesures prises

dans ce sens n'ont été qu'un calcul, une politique transitoire pour arriver à un but et que, ce but atteint, la politique pourrait changer. Je ne partage pas cette opinion. Je crois que l'antipathie contre l'intelligence, sous quelque forme que ce soit, est l'un des traits essentiels du caractère de cet homme, que cette antipathie persistera à travers toutes ses variations de politique, que cela est son essence même et le fond de sa pensée. En effet, que représente-t-il si ce n'est le triomphe de la partie aveugle et grossière de la société sur la partie intelligente ? » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Renan (Ernest). — Lettre autog. sig. à Lockroy ; Paris, 2 janvier 1879. — Il sait qu'il a figuré comme candidat à la séance électorale du dimanche précédent ; des ouvertures, flatteuses pour lui, lui ayant été faites de Marseille. « J'y ai répondu... que les mandats parlementaires, dans les temps difficiles où nous sommes, ne doivent être ni recherchés, ni déclinés.... » Il expose ensuite les scrupules qui l'ont poussé à s'abstenir de paraître aux séances électorales. « Rien ne m'eût été plus doux que de m'entretenir avec MM. les électeurs sur ce qui importe le plus en ce moment à notre cher pays.... Mais j'ai craint de commettre un acte d'ingérence indiscrète..., etc. » — (Catalogue Degrange, 36.)

Renard (Jules). — 1° Manuscrit autog. sig. ayant servi à l'impression de deux fantaisies (*La Gerbe* et *La Loupe*) extraites de *La Lanterne Sourde.*

— 2° Manuscrit autog. sig. intitulé : *Propos de Table d'Enfants.* — Ce manuscrit a été publié avec quelques variantes dans *Bucoliques.* — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Rochefort (Henri). — Pièce autog. sig. — Déclaration publiée dans le premier numéro de *La Lanterne* du 31 mai 1868. « La France contient, dit l'*Almanach Impérial,* trente-six millions de sujets sans compter les sujets de mécontentement.... » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Rostand (Edmond). — Lettre autog. sig. à Roger ; Paris, 20 décembre 1898. — Il soutient qu' « il serait extrêmement dangereux et éminemment injuste de décider de la mise en scène d'une pièce qui n'appartient pas à l'auteur ». Il analyse le travail de création... — (Catalogue Degrange, 36.)

— 1° Lettre autog. sig. à un poète ; Paris, 20 avril 1912. — Il lui exprime son admiration pour ses vers. « Ils sont très beaux, très ardents, très éloquents, pleins de grandes idées généreuses et de souffle. La forme en est vivante, apprise, d'ailleurs, il me semble, à la meilleure des écoles, celle de Hugo. Et vous avez, en particulier, un magnifique sentiment de la période lyrique. Sans avoir de préférence spéciale à exprimer, je crois cependant que de ces quatre poèmes, *L'Envolée* est celui où vous vous manifestez avec le plus d'ampleur et d'éclat. »

— 2° Lettre autog. sig. à un poète, 10 avril 1913. — Il le remercie de ses vers. « Je me ferai un plaisir de les lire, et je suis certain que j'y retrouverai toutes les qualités précieuses de sensibilité et d'émotion qui sont dans votre lettre. » — (Catalogue Charavay, 59.)

Sainte-Beuve. — Lettre autog. sig. à Juste Olivier (15 juin 1843). — Publiée dans la *Revue Suisse,* puis dans les *Chroniques parisiennes* (Michel Lévy, 1876). Il y est question de Lamartine, de la Lucrèce de Ponsard, etc. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Lettre autog. sig. de ses initiales à Juste Olivier, le 5 septembre 1844. — Manuscrit publié dans la *Revue Suisse* et ensuite dans les *Chroniques parisiennes* (Michel Lévy, 1876). Il débute par les *Vacances de l'Académie.* « La littérature est plus en vacances que jamais. L'Académie vient de prendre les

siennes en donnant sa séance solennelle où elle distribue prix de vertus et prix d'éloquence. L'un et l'autre genre sont, quoi qu'on fasse, toujours un peu faux à l'Académie. Être vertueux pour être récompensé et surtout pour être préconisé en public, c'est drôle. Être éloquent sur des sujets difficiles et sérieux, de manière à plaire à la majorité de quarante membres qui pensent différemment sur toute chose et qui particulièrement ne sauraient être d'accord en matière de goût, c'est à peu près impossible. Les vrais talents s'y risquent peu d'ordinaire ; ils y préludaient volontiers autrefois. » Puis il parle du lauréat, M. Harel, qui a fait un livre sur Voltaire. Critique serrée du livre, documents sur l'homme.... — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Sainte-Beuve. — Lettre autog. sig. à Mme Olivier, ce vendredi 9 mai (1845). — Lettre publiée dans les *Chroniques parisiennes* (Michel Lévy, 1876). Relative à l'élection d'Alfred de Vigny et de Vitet à l'Académie française : « Il n'y a pas eu de combat bien vif à l'Académie ce jour-là; malgré la présence de tous ces grands rivaux on paraissait s'être entendu pour porter d'abord M. Alfred de Vigny, qui a passé au premier tour de scrutin, dédommagement bien dû après une si longue attente. M. Vitet a été nommé ensuite presque aussi aisément. La poésie et les arts ont en eux deux représentants de plus ; décidément c'est l'heure de ce qu'on a longtemps appelé les jeunes générations ; elles arrivent, elles se casent, elles s'assoient. On aimerait à les voir suivies d'autres générations empressées et ardentes. Mais jusqu'à présent on cherche en vain et l'espace se fait plus vaste chaque jour et plus vide.... » Quelques lignes personnelles au commencement et à la fin de la lettre qui n'ont pas été imprimées dans le texte. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettre autog. sig., 27 septembre 1850. — « ... Vos communications sur Charles d'Orléans et sur Alain Chartier ont de quoi faire venir l'eau à la bouche. Autrefois je vous aurais demandé maintes autres indications à ce sujet. Aujourd'hui je me trouve par suite de mes occupations et de mes obligations de journaliste dans un tel enchevêtrement de travaux commandés... que j'ai dû renoncer aux douces recherches d'érudition et ajourner mes plus chères fantaisies.... » Il envie son correspondant d'être dans un pays (l'Angleterre) où les trésors du passé s'ajoutent aux connaissances du présent, où l'on peut creuser ou bâtir sans être à tout instant sujet aux éboulements. Il parle longuement et avec enthousiasme de la littérature anglaise. « ... Je sens qu'il n'y a là que des choses que j'aime, des auteurs qui sont (si j'ose dire) de ma famille, des poètes dont j'eusse voulu retrouver à ma manière le génie et faire goûter la nouveauté à la France. Que de biographies riches, copieuses, naturelles ! que de correspondances qui initient à la vie domestique et intime des hommes qu'on admire ! que de romans à la fois vrais et d'une émotion.... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Lettre autog. sig. à Gustave Flaubert (1862). — Lettre pour saluer Flaubert à son retour du voyage en Tunisie pour la documentation de *Salammbô* : « Vous revenez donc, et avec le titre de *Punique*, j'espère ; Carthage est prise et rendue, n'est-ce pas ? » — (Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)

— Lettre sig. à M. Napoléon Peyrat, 27 mars 1865. — « J'ai à vous remercier de votre souvenir et de votre renseignement. J'en profiterai en réimprimant et peut-être que les descendants de Mme de Verdelin, piqués d'honneur, se décideront à parler et à dire ce qu'ils savent de leur aïeule. J'aurais aimé à avoir votre avis sur Jean Bon Saint-André. Vous en avez parlé dans vos *Pasteurs du Désert*, mais rien qu'incidemment, s'il m'en souvient. J'ai recueilli sur lui bien des documents complémentaires qui trouveront leur place quand je réimprimerai. Vous avez bien raison de dire que la vie est dévorée et qu'on est emporté dans son courant. Qui le sent mieux que moi dans cette

vie de nécessité et de travail commandé où je puis me retourner à peine, où chaque jour m'impose son sujet?... » — (Catalogue Cornuau, 203.)

Sainte-Beuve. — Lettre autog. sig., juillet. — Il n'a pas encore reçu la seconde édition que lui annonçait son correspondant. « ... Il y a toujours un public choisi qui aime les choses poétiques et délicates ; ... ce qui est bien... filtre jusqu'à lui.... » — (Catalogue Fabius, 1936.)

Samain (Albert). — Article autographe signé (A. S.), sur les poésies de Catulle Mendès. « ... Il y a perdu de nous toucher, dit-il, mais, en revanche, il nous a donné, dans le domaine de l'imagination pure, de somptueuses fêtes, de luxueuses orgies et dans une splendeur de marbres polychromes, de velours pompeux, de soies fleuries et bruissantes, une sorte de banquet à la Véronèse, étincelant et théâtral où lui-même siégeait avec la grâce ouvragée d'un Florentin blond... » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Sand (George). — Lettre autog. sig. à Paul de Saint-Victor. Nohant, 18 août 1855. — Lettre de remerciements pour l'article consacré à son fils absent « au fond des chênes-lièges où il la fait soupirer après son retour ». Le critique a su comprendre la jeune individualité de l'artiste. Pourquoi n'écrirait-il pas, avec ses beaux et bons articles, un livre d'histoire? « On voudrait la lire à travers votre imagination si vive et votre raison si saine et droite. Rappelez-moi... au bon souvenir de « Théo ». J'espère que lui aussi pensera à encourager mon jeune peintre... », etc. — (Catalogue Degrange, 39.)

— Lettre autog. sig. à un ami, 2 août 1856. — « ... Merci d'abord des bonnes nouvelles que vous me donnez de notre chère amie. Elle est donc guérie pour de vrai !... Je vous prie de dire à M. de Céséna que je prends note de sa demande et que je ferai tout mon possible pour le satisfaire... Vous ne me dites pas ce que vous faites, si vous savez où vous êtes engagé... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Lettre autog. sig. Nohant, 7 décembre 1862. — « ... Quant au prince, c'est très délicat, parce qu'il y a des personnes auxquelles il ne veut rien demander. Le mieux est que vous alliez le trouver de ma part et que vous lui disiez vous-même de quoi il s'agit. Il vous répondra très franchement... » — (Catalogue Cornuau, 207.)

— Lettre autog. sig. à Gustave Flaubert. Nohant, 10 février 1863. — Relative à ses portraits, qui sont rares, bien qu'on en vende quantité qui ne sont pas faits d'après elle. Elle choisira elle-même ce qu'il y aura de plus présentable lorsqu'elle ira à Paris. « Merci de l'accueil que vous voulez bien faire à ma figure insignifiante en elle-même, comme vous savez bien. Ce qu'il y a de meilleur est dans la tête pour comprendre et dans le cœur pour apprécier. » — (Catalogue Degrange, 35.)

— Lettre autog. sig. à Paul de Saint-Victor ; Valancau, 29 janvier 1865. — Elle sollicite pour son fils « trop modeste pour jamais rien espérer » le grand honneur d'être cité dans les articles du critique. « Vous ne dédaignerez pas ce travail d'étude, consciencieux sous sa forme enjouée... accordez-moi cette grâce de rendre compte de Robert de la Châtre... » — (Catalogue Degrange, 37.)

— Lettre autog. sig. à Paul de Saint-Victor, 27 septembre 1869. — A son retour des Ardennes, elle lit l'article de son correspondant sur *La Petite Fadette*. « Être louée par vous est un grand honneur, avoir votre amitié avec votre approbation vaut mieux encore... Je ne veux pas retourner à Nohant sans vous voir. » — (Catalogue Degrange, 38.)

— Lettre autog. sig. à Paul de Saint-Victor. — Elle le remercie des charmantes choses qu'il a dites sur le *Drac*. « Si c'était à refaire, je ferais bien

mon profit de votre aimable et complète érudition sur les génies et espèces de ce monde fantastique... » Elle voudrait qu'il revît le troisième acte de *Villemer*.... — (Catalogue Degrange, 39.)

Sand (George). — Lettre autog. sig. de recommandation, auprès de Paul de Saint-Victor, pour Larrey, « un gros garçon excellent qui jouait naguère le maréchal Lasnes ou le général Kléber au cirque, c'est-à-dire des rôles à cheval ou de cheval, et qui, engagé à l'Odéon, a montré... de la franchise, de la sensibilité et du naturel. Il a été très bon dans le *Champi*... Il s'est essayé dans *Mauprat*, rôle réputé difficile... à l'Odéon! » Elle voudrait donc que ce pauvre apprenti dramatique fût nommé à propos de *La Florentine* ou de *Mauprat*. « Ceci n'est pas une réclame pour ma pièce... c'est une bonne action. » — (Catalogue Degrange, 39.)

Scribe (Eugène). — 1° Lettre autog. sig., s. d., à un confrère qui lui a soumis le manuscrit d'une pièce. Il formule son avis et indique ses critiques.

— 2° Lettre autog. sig. Paris, 9-10 août 1855. — N'ayant pu se rendre chez son correspondant, il l'invite à venir le voir à Séricourt où il est obligé de repartir le soir même. « Vous nous rendrez tous bien heureux, et moi surtout, Monsieur, qui tiens plus que personne à vous voir et à vous exprimer de vive voix toute ma reconnaissance... »

— 3° Lettre autog. sig. à un ami. Billancourt, 1er juin 1827, relative à une pièce qu'il doit donner en collaboration avec deux autres confrères. « ... J'ai trouvé Mélesville et notre Jean de Verd ; la pièce m'a beaucoup amusé... c'est le milieu que je n'aime pas, je supprimerai un des talismans : celui du gros sou. Cela embrouille et même ôte de l'intérêt parce qu'un homme qui a de l'or à volonté n'a pas besoin de se donner tant de peine, ni même d'épouser des filles d'empereur,... etc. » — (Catalogue Degrange, 38.)

Sénancour (Étienne de). — Lettre autog. sig. — « ... Vous n'avez pas été mercredi au Constitutier où j'espérais que vous feriez apparition. Je ne voulais alors que vous remercier de la part que vous avez bien voulu prendre à ce qui me concerne relativement à l'Académie des sciences morales... Au nombre des personnes qui veulent bien y prendre un fort intérêt, je compte des premiers M. de Schonen. Non qu'il soit de l'Institut, mais il m'est si agréable de le nommer... Quant aux membres de l'Institut, sans vous et M. Jay dont l'amicale et extrême complaisance ne s'épuise pas, je serais (en l'absence de M. Walckenaer) peu connu d'eux à peu d'exception près. Je compte me rendre chez M. Dupin (le président)... Je dois savoir beaucoup de gré à M. de Gerando de son aimable accueil. J'ai lieu de le croire dans des dispositions favorables... » — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

Mme de Staël-Holstein. — Lettre autog. sig. au citoyen Baudin des Ardennes, 5 fructidor an VII. — Elle lui offre l'hommage d'un livre de sa mère dont son père est l'éditeur. Ce dernier (Necker) a obtenu sa radiation de la liste des émigrés. « Je me plais à croire, citoyen, que la justice que vous « n'avez jamais cessé de rendre à M. Necker a hâté l'opinion publique des « patriotes à son égard. Si vous étiez libre, je vous proposerais de venir pas- « ser un jour à ma campagne, il m'est au moins permis de le désirer. » — (Catalogue Cornuau, 208.)

— Lettre autog. sig. à Maselet, datée du 16 août 1800, relative à son ouvrage *De la Littérature*. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettre autog. sig. à Alborghetti. Bologne, Coppet, 10 septembre (1805). — « ... Je vous remercie de vous souvenir de moi, cher Alborghetti, et surtout à la veille de devenir amoureux... ». Elle parle de la « belle Italie » pour laquelle elle a pris un goût tout semblable à celui qu'on a pris pour

une personne et, « de plus, dit-elle, j'y aime des personnes mêmes, ce qui achève de m'y attirer, mais la guerre ne me flatte encore qu'elle n'est pas décidée. Si elle a lieu, il paraît certain que l'empereur commandera en Allemagne et que vous aurez Masséna en Italie... Dom Pedre ne m'a point écrit depuis qu'il m'a annoncé son arrivée, mais je crois que sa belle ou peu belle amie le retient encore, il fallait ma présence pour qu'il partageât son tems entre elle et moi... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

Mme de Staël-Holstein. — Lettre autog. Coppet, 30 juillet (1806 ?). — (Catalogue Cornuau, 203.)

— 1° Lettre autog. sig. à M. Hentsch, 27 octobre 1811.

— 2° Lettre autog. sig. au duc de Devonshire. Londres (4 août 1813). — « ... Si vous n'étiez pas parti demain soir, Mylord, voudriez-vous vous reposer de vos palais dans ma petite demeure ?... »

— 3° Lettre autog. au docteur Marcet. Coppet, 9 septembre 1815. — « ... Murray est un libraire assez peu spirituel, ce qui fait que je n'aime pas les rapports avec lui, je lui écris pourtant qu'il devrait donner vingt-cinq louis pour l'expédition d'œuvres et cette idée l'a mis hors de lui. Nous y renonçons très facilement M. Rocca et moi, l'écrit étant trop court pour être payé, mais ce à quoi nous tenons c'est à ce qu'il soit publié tout de suite... Murray s'offre à l'imprimer, mais depuis qu'il s'est frotté à l'esprit français ses lettres sont ridicules... »

— 4° Lettre autog. au comte de Beugnot, jeudi. — « M. L'Auré et le duc de Richelieu me font dire qu'ils dînent demain chez moi, venez-y mon cher comte. Je prendrai votre silence pour oui. » On y joint trois lettres d'Adèle de Staël. — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

— 1° Lettre autog. sig. Londres, 25 juillet 1813. — « Je ne me console pas de votre absence, My dear Lady, et la première place dans mes affections reste vacante par votre départ et celle de sir Humphry. Si vous allez sur le Continent, je ferai ce que je pourrai pour vous oublier, jusques-là je vous attends et j'aime mieux vous regretter que me consoler par des objets nouveaux... J'ai vu lord Wellesley et Mackintosh et M. Tierney, etc. Je connais toute l'Angleterre célèbre, mais ce qui manque toujours ici, il me semble, c'est l'intimité; il y a de la famille, mais pas d'amitié de choix telle que nous l'entendons en France..., on croit depuis deux jours à la guerre, mais je crois que le mouvement en est manqué et qu'il faut de nouveaux forfaits de cet homme (Napoléon Ier) pour réveiller l'espèce allemande... L'impression de mon livre (de l'Allemagne) avance toujours. »

— 2° Lettre autog. sig. Necker-Staël de Holstein à M. Villetard. Meulan, 8 février 1807. — Elle le remercie pour l'envoi qui lui a été fait d'une tragédie.

« Dans le plus triste exil du monde, en vérité, je ne me suis pas doutée qu'Auxerre eût jamais été la demeure d'un esprit aussi distingué que le vôtre. » — (Cornuau, Documents 1er empire, 1935.)

— Lettre autog. sig. (à Camille Jordan). — Elle a probablement été écrite en 1802. Lettre ayant rapport à la littérature allemande. Elle lui parle d'un de ses écrits (vraisemblablement la brochure intitulée : *Vrai sens du vote national sur le Consulat à vie*). Elle lui demande le numéro du Défenseur qui en parle... Elle lui témoigne son vif attachement : « ... Vous n'avez pas encore compris ce que je suis pour vous en tous temps, mais plus encore depuis un temps... ». Elle parle de son père, de sa propriété de Saint-Ouen qu'il va falloir vendre, ce qui va priver Gerando de ce séjour, de Matthieu de Montmorency. Elle a reçu des lettres superbes de Villers Le Rantiste, de Jacobi, de Meyners, recteur de Gœttinge. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

Mme de Staël-Holstein. — Une lettre autog. sig. « N. de Staël » et trois lettres autog. à R. de Saint-Albin. — (Catalogue Degrange, 39.)

Stendhal (Henry). — Lettre autog. sig. « H. » à Mme Pauline Périer, 18 février (1811). — On lui a fait espérer une mission de deux qui sont à donner, la première pour Lubeck, la seconde pour Rome. Il désire plus vivement la seconde. Il passera deux mois dans la belle Italie. Une seule chose le chagrine, c'est le manque d'argent, car il sera réduit à emprunter à 9 p. 100. Il a écrit avec toute la franchise possible à son père et à son grand-père qu'il n'y avait qu'un parti à prendre, celui d'emprunter à 5 p. 100, 6 000 francs tous les ans pendant cinq ans. « Tous ces raisonnements attristants parce qu'ils me montrent que mon père n'a pas pour moi la tendresse ou du moins la tendresse éclairée que je souhaiterais, ne m'empêchent pas de songer avec délices au printemps de la belle Italie. » — (Catalogue Cornuau, 208.)

— 1° Pièce autog. sig. Paris, 7 avril 1814. — Pièce par laquelle il déclare se rallier aux Bourbons en 1814.

— 2° Pièce autog. — Page d'un brouillon de manuscrit de *Le Rouge et le Noir*. « ... Une persienne à moitié fermée ou la jalousie à demi-descendue me disait que je puis monter.... » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettre autog. sig. à M. François Périer. Milan, 23 février 1815. — « On sait calculer à Grenoble. C'est même là le côté brillant de cette ville. Comment les gens de bon sens pourront-ils croire que je ruine ou décrédite un père par ma conduite actuelle quand depuis 1807 il ne m'a pas donné un centime. A cause de moi, il vend pour payer une partie de ces dettes, de plus il me donne une légitime de 20 à 25 000 fr. J'ai quitté le nid paternel en octobre 1799. J'ai repris du service à la bataille d'Iéna en octobre 1806. Pendant ces 7 ans il m'a fait d'abord une pension de 120 fr. par mois (par Louis...), ensuite 1 800, ensuite 2 400, enfin une année à mille écus, en tout 18 ou 20 000 fr. Si comme tu le dis il peut être exposé à donner son bilan, ce que je ne crois nullement pour peu qu'il ait le courage de vendre, je me présenterai hardiment avec ces faits que je crois vrais et qu'on peut prouver par les Registres des Banquiers. M. Bidon, par exemple, n'a-t-il pas dépensé davantage pour son fils ? Il est vrai avec un meilleur succès, mais aussi le cœur de cet excellent père était digne d'un meilleur succès. Ton père n'a jamais passé pour se ruiner pour toi, cependant ne lui as-tu pas coûté 8 ou 10 000 fr.... » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Sully-Prudhomme. — Collection de pièces autog. adressées à Jean Lahor. Elle comprend : 1° trente-trois lettres autog. sig. et trente-six lettres autog. paraphées datées de 1877 à 1907 ; 2° dix poésies autog. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

— Lettre autog. sig. Paris, 26 avril 1890. — « Je vous félicite de tout mon cœur de l'heureux événement que vous m'annoncez. Il y a bien des garanties de bonheur dans les conditions d'une pareille union.

« Il sied à la jeunesse d'affronter courageusement le combat pour l'existence, et, à vrai dire, cette lutte n'est redoutable que pour les cœurs solitaires et les esprits que l'instruction n'a pas suffisamment armés. Vos enfants ne sont pas en péril,... etc. » — (Catalogue Cornuau, 208.)

— Lettre autog. sig. à un ami, Châtenay, 17 juillet 1891. — Relative à l'inauguration du monument La Fontaine au Ranelagh. « M. Alphand désire que l'Institut soit invité, mais il n'a pas spécifié quelles Académies y devraient être conviées. Ce genre de cérémonies a des précédents que vous connaissez mieux que personne. Je vous serais infiniment obligé de vouloir bien m'indiquer si, en pareil cas, il suffit d'inviter l'Académie Française, celle des Inscriptions et celle des Beaux-Arts.... » — (Catalogue Degrange, 37.)

Sully-Prudhomme. — Lettre autog. sig. à un ami. Paris, 23 janvier 1897. — Une grippe l'empêche de se rendre à l'Académie depuis trois semaines. Il demande des billets pour la séance de réception du jeudi suivant, où il voudrait s'asseoir à côté du récipiendaire qui l'a choisi pour parrain. — (Catalogue Degrange, 34.)

— 1° Sonnet autog. sig.; Aulnay, 1er novembre 1901; 2° deux sonnets autog. — Réunion de trois sonnets, l'un dédié à sa bien chère cousine Renée de la Pérelle, les autres à Jeanne Lemerre et à Cécile Guiffrey pour leur mariage. Le premier glorifie :

Sully, l'ami féal, le simple et grand Béthune,

leur ancêtre, et chante « l'innocence d'un front orné du lys ». Galant est celui qu'il dédie à la fille de l'éditeur Lemerre qui fit, en créant sa fille, « un poème heureux » que « l'amour, rimeur parfait », perpétuera. Enfin le poète assure à Cécile Guiffrey que la secrète harmonie de leur cœur n'est pas l'œuvre du hasard et que :

... C'est Dieu même au pénétrant regard
Qui décide le choix de l'âme à l'âme unie.

(Catalogue Degrange, 34.)

— Deux sonnets autog., l'un à Jeanne Géruzez pour ses fiançailles, l'autre sur le château de Vaux à la baronne Marochetti. — Vers émus à la jeune fiancée. Vers romantiques sur le château, repaire sinistre d'Olivier le Daim, que hante encore l'âme de Louis XI, mais à qui des nonnes « ont appris la douceur des toits hospitaliers ». — (Catalogue Degrange, 35.)

Tailhade (Laurent). — Cent neuf lettres autog. sig. à sa mère (quelques-unes à ses parents), 1865-1909. — Collection qui permet de suivre, année par année, les rapports que Laurent Tailhade eut avec sa mère. La première de ces lettres n'est pas datée; mais le cachet postal de l'enveloppe porte 1865; le poète avait alors un peu plus de six ans. « Je viens de finir mes devoirs qui ont duré deux heures juste. J'avais une fade analyse et une insipide version. La lettre d'avis n'est pas venue; M. Eugène Leccompte se fiche de toi, mon cher papa, comme tu me le disais très élégamment samedi. J'ai été au catéchisme et j'ai répondu d'une manière parfaite... Votre enfan (*sic*) chéri vous envoie un million de baisers. » — 1867 : « Quoique j'ai eu de bien bonnes notes, je m'ennuie toujours de plus en plus au collège. » — 1868 : « J'espère qu'à partir de maintenant je ne mériterai plus de reproches : j'étudierai bien mes leçons. Je suis tout changé depuis hier; ce qu'auparavant je trouvais injuste et mauvais, me paraît juste et bon. » — 1874. Demande de conseils pour des vers : « Je ne trouve guère d'autre mot que le verbe « quitter » dans la phrase en question; aussi l'ai-je encore remaniée et changée pour le quatrain que voici :

Car ma dernière nuit a sonné sur la terre.
Comme un soldat bleui qui dort loin du combat
Mon vieux corps, consacré pour le dernier mystère,
Va s'étendre à jamais le long du dur grabat.

« Ce n'est pas fort, si tu veux, mais décidément la veine est tarie en moi et je crois que plus rien ne pourra la rouvrir. » — 1898 : « Pour ne pas augmenter, même d'une bagatele, tes déplaisirs actuels, je n'écrirai pas l'article sur Zola. Au fond, cela m'est bien égal, et je me tamponne le coquillard de ce romancier éléphantesque. As-tu reçu ma dernière chronique sur Verlaine? Je crains, malgré la sincérité de mon enthousiasme, n'avoir pas dit tout ce qu'il faut; je crois cependant que la chose a plu aux gens qui s'amusent à lire ces calembredaines-là. Au fond, je tâtonne encore et ne suis pas sûr de

moi dans ce nouveau métier de chroniqueur. Cela me met dans une grande et sincère détresse. » — « Mon entrée à la *Dépêche* (de Toulouse) est chose faite ; je pense aux conditions suivantes : trois articles par mois (les 1er, 10 et 20) pour 300 fr. Je suis ce soir en smocking et t'écris après une assomante représentation de *Don Juan* (quel mufle, ce Mozart !). » — « Hier, c'était le dernier samedi de Heredia qui m'a reçu tout à fait en ami. Ledrain, vu ce matin, a fait passer comme une lettre à la poste ma *Terre Latine* chez Lemerre. Il me fait une préface (pas Lemerre, Ledrain) qui, à elle seule, assure la vente. » — 1902 : « La stupidité des gens est admirable, toujours debout, toujours bien au delà des plus farouches prévisions. Catholiques, juifs, maçons, anarchistes, protestants, c'est le troupeau des mufles qui passe avec une odeur plus nauséabonde que celle des chèvres en été. » — (Catalogue Degrange, 36.)

Tailhade (Laurent). — Trente-cinq lettres autog. sig. à sa femme, 1904-1907. — Lettres contenant beaucoup de détails sur la littérature en général et sur les œuvres du poète. « Ma chronique me houspille cruellement. Tu es vraiment trop indulgente de trouver cela bien. Il est certain que si le mérite se mesure à l'effort, je n'écris pour Jaurès que des chefs-d'œuvre ! Mais il est insupportable d'avoir tout un catalogue de choses que l'on ne peut dire. Comment va le Tigre ? sa diarrhée a-t-elle disparu ? » — « Ma situation à l'*Humanité* ne me semble pas brillante. Jaurès, d'ailleurs, vaniteux comme un ténor ou comme une jolie femme, ne me pardonnera pas les insultes de Fernand. J'écrirai tout de suite mon Balzac, mon poème, et la préface des *Roseaux*. Puis je retournerai en septembre écrire à tes côtés ma sainte Thérèse, que je vois assez magnifique, pour peu que je ne rate pas ce que je brûle de réaliser, et je pense bien que Fasquelle, à qui j'écris ce soir un amour de billet, m'aura, dès mercredi matin, fait tenir quelques sous. » — « Aujourd'hui mon Balzac n'a pas marché ; j'en ai fait neuf pages et demie, or, il m'en faut de 16 à 18. Ce travail me pue au nez. Il y a des choses très bien dans mon papier, une phrase tendre à la mémoire de Zola, puis un couplet sur les hernaniens qui plaira sans doute à la tribu de Lemerre. Je suis exactement au passage le plus dur, le tableau de la littérature au moment où Balzac s'est fait connaître. » — « Comment trouves-tu l'historiette des Caillaux ? Cela me paraît tout à fait rafraîchissant. Mais on aurait dû les écharper. » — « Je parle décidément après-demain à l'hôtel Ruhl. Je ne sens pas mon discours et crains un horrible fiasco. J'ai cependant une fin assez jolie : la reine des Belges, artiste et bonne, jouant du violon pour le peintre aveugle Laermann. Et je la montre jouant toujours du violon sur les ruines du pays qu'elle a fait sien jusqu'au jour où se lèvera un jour nouveau. » — (Catalogue Degrange, 36.)

Taine (Hippolyte). — Lettre autog. sig., 30 janvier 1869. — Il fait l'éloge de la *Velléda* que l'auteur, une femme, vient de lui adresser. Il en a goûté « la vérité locale, le sentiment du paysage et de la vie des choses naturelles ». Il rappelle ses voyages en Bretagne et note en quelques belles phrases l'impression qu'il en a gardée. Il note que Gœthe, dans son *Iphigénie en Tauride*, et Tennyson dans les *Idylles du Roi* n'ont pas su égaler les poèmes dont ils s'étaient inspirés alors que la *Velléda* de sa correspondante « transcrit sur une toile plus grande, avec d'autres couleurs et bien des accessoires nouveaux, le chef-d'œuvre de Chateaubriand. Pour lui, le chef-d'œuvre de la poésie anglaise est *Aurora Leigh* d'Élisabeth Browning, et il est persuadé « qu'une femme... élevée loin des tracasseries parisiennes, lorsqu'elle voudra se chercher elle-même, oublier toutes ses admirations, tout tirer de son cœur, nous donnera la vraie poésie dont nous manquons. » — (Catalogue Degrange, 39.)

Taine (Hippolyte). — Carte de corr. autog., Genève, 25 août, relative à l'impression d'un de ses ouvrages. — (Catalogue Cornuau, 205.)

Thiers (Adolphe). — Lettre autog. sig. au général Pelet. Cauterets, 28 juin 1839. Relative à ses travaux sur *L'Histoire du Consulat et de l'Empire.* — (Vente Cornuau, 4 février 1936.)

Verhaeren (Émile). — 1° Lettre autog. sig. 22 juin 1915. Il vient de publier un livre où toutes ses idées actuelles sur la Belgique sont exposées. — 2° Lettre autog. sig. 29 septembre 1916. Il serait tout disposé à céder le droit d'imprimer sa conférence sur les lettres belges s'il ne prévoyait pas la faire soit en Suisse, soit en Scandinavie et même à Paris. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

Verlaine (Paul). — Pièces autog. adressées à Jean Lahor :
— 1° Quatre lettres autog. sig. (1889).
— 2° Quatre pièces de vers autog. : sonnet à Villiers de l'Isle-Adam, deux sonnets dédiés à Jules Tellier. Ballade pour honorer les Parnassiens. — (Vente Lahor, 24 juin 1935).

— Lettre autog. sig. à M. Milot. Paris, 26 octobre 1886. — Il est par suite d'un très fort rhumatisme dans l'impossibilité de sortir et ne peut lui présenter en personne M. Auguste Cazals, jeune homme instruit, rangé, qui désire obtenir une place dans les bureaux de la ville. — (Catalogue Cornuau, 207.)

— Lettre autog. sig. P. V. à Salis. Paris, 8 novembre 1898. — Lettre écrite sur une demi-feuille de registre. « Ci-joint deux sonnets. Je constate dans le *Chat noir* d'aujourd'hui une coupure en tête de ma chronique de l'Hôpital. C'est dommage : il y avait là une « vieille tante » que je remettrai ailleurs. Parterne Berrichon en Belgique pour le moment, me prie de vous demander si vous accepteriez une correspondance chatnoiresque payée un peu. « Toujours ici donc vous enverrai peut-être encore quelques chroniques locales. Je peux publier en Belgique *Mes Hôpitaux* et chez Savine *Dédicaces*, édition nouvelle très augmentée... » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettres autog. sig., 18 avril 1892. — Il prie de remettre à son intention une somme à M. Thomas. «... Pourriez-vous en même temps lui donner un numéro du *Chat noir* où est mon dernier article de la série : *Mes Prisons...* — (Catalogue Cornuau, 206.)

— Carte-lettre autog. sig. Mars 1895. — Verlaine attend les épreuves de son article sur la Belgique. Il souffre d'un pied : « Je suis plus infirme que jamais », et demande que le prix de l'article ne soit remis qu'à une personne sûre, qui se présentera munie d'un « papier rose ». — Demande les n°s de la Revue contenant l'article de Maurras sur Rimbaud, etc. — (Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)
— 1° Lettre autog. sig. à Marcel Schwob. — Il a envoyé d'après le couseil de Schwob un article à Rosati « Un article rupin titled « Le Diable » trouvé très bien par lui, mais le voici le diable, le vrai ! Pas le sou d'après Darzens. Il. Simond disposé à me payer comptant, des H. et V. Simond absent et caisse dépendre d'eux... Finalement il demande à Schwob de lui prêter « cent francs, ou moitié, ou quart; dès ceci lu, grimpez mes six étages, donnez-les, si moi pas là, à dame digne de toute confiance... »
— 2° Carte postale autog. sig., mars 1895. — « J'attends toujours les épreuves et les modifications à apporter sur mon article sur la Belgique. » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettre autog. sig. à Salis, samedi 20 septembre. — « Voici la quatrième

chronique de l'Hôpital. Elle est un peu pro Domo mea, mais je la crois d'un bon exemple. Vous devez me devoir encore quelque chose sur la copie précédente. Voyez à voir. Je vous serai obligé de m'envoyer, y compris le montant de la présente chronique, le plus que vous pourrez par mandat adressé ici, hôpital Broussais, lit 28, salle Lasègue, 96, rue Didot, Paris, Plaisance où je suis encore ! pour quelque temps. Excusez ma rapacité, suis dans des embarras, par suite de retards des débiteurs, souscripteurs, etc. Je ne suis pas un homme d'argent quoique clame Vanier (!!!). Vous savez que dans le temps jadis je vous ai donné moult copie, vers et prose sans réclamer un sol. Hélas ! je ne suis plus riche du tout ! Jadis et Naguère, toujours pour vous (de 1 à 2 ou de 5 à 6, un Secrétariat du Théâtre) au Théâtre-Français. » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Verlaine (Paul). — Billet autog. sig. à Signoret. — Verlaine s'y déclare « absolument pressé d'argent » et prie Signoret de remettre « quelque or ès mains » de Cazalis qui veut bien « aller toucher » de sa part. — (Catalogue Fabius, 1936.)

— 1° Billet autog. sig.

— 2° Pièce de vers autog. sig.

« O toi chaude comme l'enfer... »

— 3° Manuscrit autog. sig. — Onze jours en Belgique. — (Vente Cornuau, 12 mai 1926.)

— 1° Pièce autog. sig. Paris, 1er mars 1892. — « Reçu de Monsieur Salis de la part de Monsieur le Baron de Rothschild, la somme de soixante-quinze francs. Paul Verlaine. »

— 2° Manuscrit autog. (1895). — Manuscrit d'un conte pour enfants qui commence ainsi : « Il y avait une fois — quelle fois ? — » (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Dix pièces de vers autog. — Sonnet à Villiers de l'Isle-Adam ; « Quand je cause avec toi... » ; sonnet à Louis et Jean Jullien ; Quelques amis, à Maurice Bouchor ; quelques amis, à Rodolphe Salis ; quelques amis, à Mlle A. Rom.... ; A propos du centenaire de Calderon ; A la seule ; quelques amis. à Ch de Sivry ; « Quand tu me racontes les frasques »... — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Sonnet pour larmoyer. Autog. sig. — (Catalogue Degrange, 38.)

— Fragment d'un poème autog. non signé. — (Catalogue Degrange, 37.)

— *Les Fêtes galantes.* — Dossier de vingt pièces : 1° trois lettres de Georges Verlaine. 2° Deux lettres d'A. Remacle, auteur de la musique pour *Les Fêtes galantes*, relatives au sujet du ballet *Les Fêtes galantes*, de Debussy (1914). 3° Lettre d'A Vallette, directeur du *Mercure de France*, adressée à Remacle, lui annonçant qu'il lui retourne le manuscrit des Fêtes galantes. 4° Trois lettres d'A Messein à A. Remacle au sujet du différend entre A. Remacle et Morice. 5° Prospectus manuscrit du Théâtre Mixte de la main de Louise Read annonçant les Fêtes galantes, drame lyrique en deux actes, de M. Paul Verlaine, musique de M. Adrien Remacle. 6° Contrat entre A. Remacle et Hachette pour la cession de six mélodies écrites sur les poèmes du recueil de Fêtes galantes, de P. Verlaine. 7° Exploit d'huissier à la requête d'A. Remacle portant défense de jouer aucune pièce qui porterait le titre de Fêtes galantes et qui serait tirée du recueil de poèmes de Paul Verlaine. 8° Programme d'une manifestation littéraire au 25e anniversaire de la mort de P. Verlaine (1921). — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

Vigny (Alfred de). — Correspondance adressée au baron de Crou-

seilhes. Onze lettres autog. sig., datées de 1827 à 1860. — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

Vigny (Alfred de). — Lettre autog. sig. à M. Delbos. — « Recevez, Monsieur, mes remerciemens de ces livres que je ne veux pas vous enlever plus longtems, et mes regrets de ne pas vous les porter moi-même. Je suis un peu souffrant et retenu dans ma chambre... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

Villemain (Abel-François). — Lettre autog. sig. à M. Depping. — Il lui annonce qu'il aura le plaisir de lui remettre les insignes de la Légion d'honneur. — (Catalogue Fabius, 1936.)

Villiers de l'Isle-Adam. — Lettre autog. sig. à son ami Cazalis (le poète Jean Lahor);... février 1889. — Le docteur Robin (le célèbre professeur Alfred Robin, 1847-1928) vient de lui rendre visite et lui a laissé une lettre pour Cazalis. Il prie ce dernier de venir la chercher, etc. — (Catalogue Fabius, 1936.)

Zola (Émile). — Neuf lettres autog. sig. (1883-1888). — Deux manuscrits autog.: Un homme à vendre, Sur l'affaire Dreyfus. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Lettre autog. sig. à « son cher Directeur ». Bordeaux, 13 février 1871. — La première des « Lettres de Bordeaux ». Il donne le compte rendu de la première séance de l'Assemblée Nationale au Grand Théâtre de Bordeaux. Il décrit cette salle où va se jouer le sort de la France. Garibaldi, en casaque rouge, est présent. Esquiros est assis à sa gauche. Benoist d'Azy préside. « ... La droite est formidable. Ces messieurs sont venus en toute hâte pour la curée du pouvoir ». — L'auteur narre dans le détail les péripéties de cette séance historique au cours de laquelle Jules Favre remet à l'Assemblée, avec dignité et fierté, les pouvoirs du Gouvernement de la Défense nationale. Le président lit en balbutiant la lettre par laquelle Garibaldi, nommé par plusieurs départements, donne sa démission. Le héros demande la parole pour déclarer que, venu pour aider la France républicaine, il ne peut siéger dans une Assemblée réactionnaire. « Le Président a levé la séance avec une habileté de prestidigitateur. » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— 1° Lettre autog. sig. à un poète; Paris, 10 février 1879. — Il le remercie de son article sur l'*Assommoir*, paru dans le *Littoral*. « Votre critique est en même temps pleine de sympathie et pleine de justesse. Merci donc, et du fond du cœur. »

— 2° Lettre autog. sig. à un ami; Médan, 25 mai 1895. — Il quitte Paris où il ne pouvait plus vivre, et il est un peu calmé de se retrouver ici, pour s'absorber dans le travail.

« Votre lettre nous a un peu rassurés, je ne puis croire à une issue fatale. Les médecins ne savent pas, ne peuvent pas savoir. Il faut quand même espérer, car la vie est la plus forte. On a, dans ces moments terribles, un sentiment si net de son impuissance. » — (Catalogue Charavay, 59.)

— Lettre autog. sig. à Jules Troubat. Médan, 5 novembre 1881. « ... Je suis rentré ici, où je vais m'enfermer tout l'hiver pour terminer un roman (*Pot-Bouille*). J'ai quitté la presse et j'espère n'y point rentrer. Dans les derniers temps, j'ai senti que je m'encanaillais. En somme, je me suis assez battu, que d'autres me remplacent. Moi, je vais tâcher de crier. Vous remarquerez que j'ai enlevé l'histoire contée par M^me^ Collet. » (Histoire imaginée par M^me^ Collet dans un article médisant sur Sainte-Beuve.)

On y joint une carte de visite avec sept lignes autog. sig. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

Zola (Émile). — Lettre autog. sig. à une dame. Médan, 1er mai 1883. — « ... Je ferai donc les recherches dont je vous ai parlé. Je doute de trouver des lettres qu'il y ait intérêt à donner au public ; mais je vous soumettrai pourtant ce qu'il y aura de possible et vous jugerez... » — (Catalogue Cornuau, 208.)

— 1° Lettre autog. sig. à un confrère. Médan, 18 juillet 1883. — Il le remercie de l'envoi de son roman. « ... Il y a d'excellentes choses dans votre roman. Comme il arrive toujours, la partie vécue est de beaucoup supérieure à la partie inventée. Ainsi autant j'aime vos ouvriers et vos petits bourgeois, autant j'aime peu votre monde théâtral... Marchez droit devant vous, le succès est aux longs efforts. Soyez certain que pas un gramme de force n'est perdu en ce monde... »

— 2° Lettre autog. sig. à Ernest Ziegler, Paris, 22 mai 1887. — Il lui explique la raison de son silence : il vient de livrer toute une bataille dramatique, au Vaudeville, avec une pièce de lui : *Renée*. Il l'informe ensuite que *la Terre* ne paraîtra dans le *Gil Blas* que le 28 mai, date irrévocable. « ... Vous pourrez donc paraître le 29 mai... Vous aurez certainement le temps de soigner votre traduction. J'écris au *Pesti Hirlay* pour approuver votre traité... » — (Catalogue Degrange, 38.)

— 1° Lettre autog. sig., datée de Médan, août 1895, à un ami, concernant en partie leurs amis communs, l'éditeur Gustave Charpentier et sa femme frappés d'un grand deuil. « Comme vous le dites très bien, leur douleur a dû grandir dans le repos et dans la réflexion. Tout cela est affreux. »

Émile Zola pratique la bicyclette ; — il se montre un fervent de ce sport, ne tient plus compte du temps et sort sous les averses : « Je rentre trempé, couvert de boue. N'importe, ça me fait grand bien. »

— 2° Deux lettres. — Zola ne se rendra pas au banquet qui fête la Légion d'honneur d'un ami : « Ma présence jetterait tout au moins un froid, et je crains de vous nuire ». — Lettre pour prier une dame de renvoyer un paquet de frange d'or oublié chez elle par Mme Zola, etc.

Joint une carte de visite portant douze lignes autog. sig. de Mme Alexandrine Zola, « relative au grand hommage et à l'acte de justice que vient de faire voter Clemenceau » à la mémoire d'Émile Zola. — (Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

175-37. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UN POÈTE OUBLIÉ DU XVII[e] SIÈCLE : CLAUDE QUILLET

(*Vers inédits.*)

La Callipédie, ou l'art d'avoir de beaux enfants : mais voilà un sujet qui, habilement traité, pourrait joindre l'utile à l'agréable. Aux temps troublés de la Fronde, il tenta un curieux esprit de ce temps, Claude Quillet, qui en fit un « poème didactique » en quatre chants et, comme s'il cherchait à aggraver son cas, en hexamètres latins. Cette laborieuse, quoiqu'élégante composition, remporta un durable succès qui nous incita à faire plus ample connaissance avec ce poète néo-latin[1].

Nous avons donc lu les quelque quinze cents vers de la *Callipédie* qui, durant deux siècles, assurèrent à Quillet une honorable renommée. Disons tout de suite que nous avons retrouvé de lui d'autres pièces beaucoup plus agréables. Dépouillée de son appareil mythologique, indispensable dans un poème didactique de ce genre, la *Callipédie* ne nous apporte rien de nouveau, en vérité, sur l'art d'avoir de beaux enfants.

1. La *Callipédie* parut à Leyde en 1655, in-4°, sous le pseudonyme de Calvidius Laetus; elle fut réimprimée l'année suivante à Paris, chez Thomas Joly, avec de très curieuses modifications dont nous parlerons plus loin. Une nouvelle édition parut à Londres, chez Bowyer, en 1708; elle fut réimprimée en 1709 (Bib. de l'Arsenal), avec le traité de *l'Éducation des enfants* de Scévole de Sainte-Marthe. La *Callipédie* fut traduite en anglais dès 1712 (Londres, Sauger) par N. Rowe, puis en français par Monhenault d'Egly, membre de l'Académie des Inscriptions (Paris, Durand et Pissot, 1749; c'est la traduction, la plus fidèle, en prose, que nous utiliserons). Une nouvelle traduction en vers, incomplète et infidèle, de Lancelin de Laval, parut à Amsterdam en 1774; une autre, en prose, de J.-M. Caillau, parut à Bordeaux, 1799, avec une notice fort incomplète sur Quillet; enfin, un extrait des deux premiers livres, traduit en vers, fut publié chez Roret en 1827; une dernière traduction de Camus-Daras vit le jour en 1832. Brunet, *Manuel du Libraire*, IV, 1018, cite, d'après le *Dictionnaire* de Bayle, une édition portant l'indication de Paris, Thomas Joly, 1709, qui aurait été imprimée en réalité à Leipzig, chez Th. Fritsch, et que nous n'avons pas rencontrée. Toutes les autres éditions, sauf celle de Londres, sont à la Bibliothèque Nationale.

Après une dissertation sur les différents types de beauté, qui permet surtout à Quillet de chanter la gloire de ses compatriotes tourangelles, aux cheveux blonds et à la carnation si fraîche, viennent des considérations assez banales sur la nécessité de n'unir que des couples sains, que la débauche n'a point gâtés; de même, Quillet réprouve les mariages d'argent, ceux qui étaient cependant le plus souvent pratiqués de son temps dans la bourgeoisie; par une vue assez hardie, ce disciple d'Épicure et de Gassendi prêche même l'union libre :

Je voudrais, si la sainteté de la religion ne le défendait, qu'on s'associât par un consentement mutuel (*communes coitus*) et que les mariages se fissent sans convention : la nature, par le moyen du penchant qu'elle nous a donné, apparierait du moins des amants assortis; elle n'unirait point des malades à des gens sains, ni des corps mourants à des corps pleins de vie.

Après un éloge du jeune Louis XIV, à qui notre poète conseille de choisir lui-même une femme belle, à qui il pourra conserver son amour, sans tomber dans les liaisons défendues, Quillet aborde les lois de la conception. Toute cette partie n'est guère qu'une longue dissertation assez fastidieuse sur l'astrologie; nous y apprenons des choses fort étonnantes, à savoir, par exemple, que les plus beaux enfants se font sous le signe des Gémeaux et de la Balance, mais que ceux qui sont conçus sous le signe du Bélier « auront les cuisses mal proportionnées, la tête courbée et les yeux tournés vers la terre » !

Viennent ensuite, mêlés, on ne sait trop pourquoi, à un éloge d'Épicure et de Gassendi, des conseils aux femmes enceintes sur le régime à suivre et les précautions à prendre, puis des conseils généraux sur l'éducation des jeunes enfants, la nécessité de leur inculquer le culte de la vertu et de leur faire connaître les mœurs des différents pays : d'où une longue digression sur les caractères généraux des Romains, des Espagnols, des Français, des Anglais, des Hollandais et des Allemands. Et le poème s'achève ainsi, sans que le lecteur ait appris quoi que ce soit de nouveau sur l'art de faire de beaux enfants.

Je ne cacherai pas que la *Callipédie*, en dépit de l'élégante facilité de sa versification, m'a déçu. J'avoue, d'ailleurs, que les contemporains de Quillet en faisaient grand cas. Par exemple Costar, le gourmand chanoine du Mans, qui a lu et relu la *Callipédie* « toujours avec un extrême plaisir », affirme, dans une lettre à son auteur, qu'il en est « tellement épris qu'il ne saurait vivre

un moment sans elle », ce qui paraît vraiment excessif[1]. Et il ne croit pouvoir mieux faire que de remercier Quillet, grand amateur de bonne chère, par un envoi de ces succulentes gelinottes du Mans.

Le sévère critique Baillet le prit sur un ton narquois et ne voulut voir dans les éloges de Costar que politesses flatteuses :

Quoiqu'il (Quillet) n'eût point dit au public où il avoit appris tant de raretez, on ne laisse pas de remarquer que, pour un Abbé, il en sçavoit plus que les plus experimentez d'entre les Laïcs, et qu'il estoit capable de donner des leçons à la nature mesme... On dit qu'il y a des endroits bien touchez, mais que l'on y trouve aussi des descriptions sur le sujet de la génération qui sont tout à fait infâmes et indignes d'un homme qui a quelque sentiment d'honnêteté; et qu'il semble partout s'estre fait honneur de la lecture de Pétrone. C'est pourquoi il faut prendre pour de simples complimens de civilité les éloges que M. Costar fait de la *Callipédie*, dans une lettre qu'il a escrite à l'auteur.

Toutefois, citant ce jugement, Bayle, qui n'était point dénué d'esprit critique, rétorque dans son *Dictionnaire* :

... Cet ouvrage est très beau à l'égard de la versification; la lecture de Lucrèce y éclate beaucoup plus que la lecture de Pétrone : on ne se trompa pas quand on dit à M. Baillet que l'auteur y parle bien naïvement sur le chapitre de la génération; mais il est faux que cela ne soit point digne d'un homme qui a quelques sentiments d'honnêteté, car l'abbé Quillet ne dit rien qui ne se trouve dans plusieurs livres de médecine composez par des auteurs graves.

Laissons ces divers critiques aux prises, sans nous mêler de les départager, car le moment nous paraît venu de présenter Quillet au lecteur et de lui faire connaître ses poésies françaises, galantes ou burlesques, encore inconnues pour la plupart, et qui servent mieux sa mémoire, à notre gré, que les hexamètres de sa *Callipédie*.

*
* *

Né en 1602 à Chinon, Claude Quillet semble avoir voulu renouveler l'exemple donné par son compatriote Rabelais d'un médecin humaniste qui savait allier les qualités du savant et de l'érudit à celles du franc compagnon. C'était un petit homme, amateur de bonne chère, gros, sanguin, au col court, au visage couperosé[2]. Il

1. *Lettres de M. Costar*. Paris, 1658, p. 859-866.
2. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. G. Mongrédien, II, 42-43; Guy Patin, *Lettres*, éd. Réveillé-Parise, Paris, 1846, II, 235.

avait l'esprit positif, peu enclin aux chimères; ce raisonneur, qui fut lié d'une solide amitié avec Gassendi, était fort sceptique et, pour tout dire, assez « libertin », au sens philosophique que l'on donnait à ce mot au XVII^e siècle. Il était médecin, mais il ne faudrait pas se le représenter comme un de ces lourdauds ignorants, tout farcis de latin, que Molière a ridiculisés. Ce bon vivant cherchait surtout à épuiser toutes les joies terrestres, sans en oublier aucune.

Il n'avait pas trente ans qu'il fréquentait déjà les lieux de plaisir de Paris. Il était un des familiers de la belle Marion de Lorme. La courtisane appréciait la gaieté de ce joyeux garçon, débordant de vie, et récompensait ses assiduités par de menues faveurs qui ne dépassaient pas les bagatelles de la porte, mais qui permirent cependant à Quillet de dire d'elle « que c'estoit le plus beau corps qu'on pust voir ». Notre galant n'avait ni la beauté de Cinq-Mars, ni le nom de Brissac, ni la fortune d'Emery. Il lui fallait donc se contenter des miettes du festin d'amour. Il attendait patiemment son heure en disant à Marion :

« Comme il vous vient des visions en desbauche de manger des ordures, de mesme il pourra vous venir quelque envie en ma faveur[1]. »

Cette envie n'étant point venue à Marion, le petit Quillet, comme l'appelaient ses amis, allait se consoler dans les cabarets. Il en était un, installé rue Saint-Denis, qui l'attirait tout particulièrement. Le propriétaire, fournisseur attitré de la Cour, était un joueur impénitent. Avec ce M. Voiture — c'était son nom — il faisait d'interminables parties de piquet. Les filles de la maison servaient sans doute à boire aux clients. Elles étaient quatre, Barbe, Jeanne, Marguerite et Marie, sans compter un frère, qui n'était autre que le futur héros de l'Hôtel de Rambouillet, le poète Voiture. A laquelle des quatre filles Quillet fit-il les doux yeux? Nous l'ignorons; mais il estimait sans doute à la fois plaisant et commode de trouver réunis, sous le même toit, Vénus et Bacchus. Ragaillardi par une bonne pinte de vin clairet, il composa, en l'honneur de M^lle Voiture, ces vers bachiques :

Enfans de Bacchus et d'Amour,
Baisons la nuit, buvons le jour;
Reprenons des vigueurs nouvelles.
Je brusle d'un amour divin,
J'ayme une fille des plus belles,
Et fille d'un marchand de vin.

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. G. Mongrédien, IV, 44.

Son visage est remply d'appas,
Son père fournit aux repas
Les douceurs les plus naturelles.
Ah! que mon amour est divin!
J'ayme une fille des plus belles,
Et fille d'un marchand de vin.

Ceux qui, pour toute volupté,
Ne recherchent que la beauté,
Cessent bientôt d'estre fidelles,
Mais mon amour sera sans fin,
Car ma maistresse est des plus belles,
Et fille d'un marchand de vin[1].

Mais bientôt le docteur Quillet allait être arraché à la joyeuse vie de Paris; on l'avait appelé, avec quelques autres confrères, à Loudun, où la population était en émoi, à cause de la prétendue possession des Ursulines, attribuée au malheureux prêtre Urbain Grandier. On sait aujourd'hui que les pauvres filles, victimes sans doute d'une crise collective d'hystérie, n'étaient que les inconscients instruments de vieilles haines et de querelles d'intérêts auxquelles elles étaient tout à fait étrangères.

Le terrible Laubardemont, disciple de Laffemas, fut chargé par Richelieu d'abattre Urbain Grandier et de monter en grand cette histoire de sorcellerie. On put assister à des scènes d'exorcisme inimaginables. On possède encore les procès-verbaux de certaines séances, signés des diables eux-mêmes, Asmodée et Belzébuth!

Afin de donner quelque créance à cette mômerie, Laubardemont convoqua des médecins pour constater la réalité des stigmates et la sincérité de ces diableries. La plupart des médecins, fidèles serviteurs de l'Éminentissime, comme La Mesnardière, abondèrent dans le sens de Laubardemont et certifièrent tout ce qu'on voulut. D'autres, comme Marc Duncan, de Saumur, plus indépendants, refusèrent de s'associer à cette ridicule et criminelle comédie et parlèrent tout haut de supercherie. Quillet, qui n'était point au service de Richelieu, se moqua du diable et le défia.

Pendant qu'en ce païs-là M. Laubardemont informoit de la possession des Religieuses de Loudun, où il avoit été envoyé par la Cour, le

1. Bib. Nat., ms. fonds franç. 12722, p. 469; 12723, p. 292; 19142, p. 144; Bib. de l'Ars., ms. 4115, p 1276; E. Magne, *Voiture et l'Hôtel de Rambouillet*, Paris, 1929, I, 136. Nous avons lieu de penser que toutes les poésies anonymes qui occupent les pages 1227 à 1345 du tome X du *Recueil Conrart* in-4° (Bib. de l'Ars., ms. 4115) sont de Quillet. M is nous ne ferons état que de celles qui sont signées de lui dans d'autres recueils.

Diable prétendu menaça d'élever le lendemain jusqu'à la voûte de l'Église quelque incrédule, s'il s'en présentoit aucun, lorsqu'il reviendroit tourmenter la Religieuse par la bouche de laquelle il parloit. Quillet, qui entendit cela, ne dit mot ; mais le lendemain, à l'heure prise, il se présenta dans l'Église, et en présence de Laubardemont et d'une grande assemblée, défia le diable de tenir sa parole, et protesta qu'il se moqueroit de lui. De sorte que le pauvre Diable se trouva bien penaut, et toute la diablerie fut fort interdite [1].

Puis, satisfait de sa démonstration, il s'en fut composer une satire latine pour railler ces diables peu soucieux de se mesurer avec un esprit fort.

Mais, si Quillet était sorti victorieux de l'épreuve, il apprit bien vite à ses dépens qu'il ne faisait pas toujours bon d'avoir raison contre Richelieu. Laubardemont était un diable plus dangereux que Belzébuth. Bautru, autre curieux personnage, qui avait la confiance de l'Éminentissime et qui cumulait les fonctions officielles d'ambassadeur extraordinaire et de bouffon de cour, s'occupa de tirer son ami Quillet de ce mauvais pas. Pour éviter les effets terribles de la colère du cardinal et la vengeance possible de Laubardemont, il fallait trouver un protecteur et s'éloigner un moment. Bautru présenta Quillet au maréchal d'Estrées, avec qui le bouffon-diplomate avait son franc parler. Le maréchal était sans doute un piètre soldat, mais c'était un très bon homme ; il aimait les artistes et les gens de lettres ; jadis il avait contribué à faire obtenir une pension au poète Mathurin Régnier ; l'allure franche et enjouée de Quillet lui plut. Quillet devenait le médecin et le secrétaire du frère de la belle Gabrielle.

Une opportune mission diplomatique à Rome confiée au maréchal entraîna le petit Quillet hors de France. Au mois de mars 1636, il partit avec son nouveau maître pour la Ville Éternelle [2].

Au palais Farnèse, où résidait l'ambassadeur, Quillet avait peu d'obligations professionnelles et beaucoup de loisirs. C'était très bien ainsi à son gré. Le maréchal, qui pratiquait assidûment le piquet et la blanque, trouva en son secrétaire un fidèle partenaire. Autour de la table vinrent s'asseoir d'autres joyeux lurons. En 1638, on eût dit que tous les gens d'esprit de Paris s'étaient donné rendez-vous à Rome. Le jeune Tallemant des Réaux, à peine âgé de vingt ans, y était en voyage d'agrément avec son frère et l'abbé de Retz, alors âgé de vingt-cinq ans, le futur car-

1. *Sorbierana*, Toulouse, 1691, p. 201. Cf. aussi Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. G. Mongrédien, II, 90.

2. Cf. Maréchal d'Estrées, *Mémoires*, éd. P. Bonnefon, Paris, 1910. Le maréchal ne parle pas de Quillet dans ses *Mémoires*.

dinal de la Fronde ; de son côté, le poète Voiture, que Quillet avait sans doute rencontré à Paris dans l'échoppe paternelle, rue Saint-Denis, avait cru prudent aussi de prendre l'air de par delà les monts, pour s'être un peu trop compromis avec Gaston d'Orléans, l'irréconciliable ennemi de Richelieu.

Tallemant des Réaux a laissé quelques détails piquants sur la passion du jeu et les colères du maréchal d'Estrées :

Il a tousjours joué désordonnément. Quelquefois son train estoit magnifique ; quelquefois ses gens n'avoient pas de souliers. Comme il a l'honneur d'avoir tousjours esté brutal, il vouloit tout tuer quand il avoit perdu, et, encore à cette heure, il luy arrive de rompre les vitres. On dit qu'un jour qu'il avoit perdu cent mille livres, il fit esteindre chez luy une chandelle, et cria fort contre son sommelier, de n'estre pas meilleur mesnager que cela ; que cette chandelle estoit de trop et qu'il ne s'estonnoit pas si on le ruinoit [1].

Ces jeunes gens, qui fréquentaient chez le maréchal, écrivaient tous plus ou moins ; Voiture rimait et envoyait à Paris des épistoles qui faisaient pâmer les précieuses de l'Hôtel de Rambouillet ; des Réaux prenait déjà des notes pour ses futures Historiettes ; Retz avait traduit la *Conjuration de Fiesque* de Mascardi ; Quillet faisait déjà courir quelques vers galants. Cette joyeuse bande animait d'une gaieté jamais lasse les luxueux salons du palais Farnèse ; tous furent conviés aux fêtes magnifiques, avec comédie, bal et mascarade, offertes par le maréchal d'Estrées, le 21 novembre 1638, à l'occasion de la naissance, si longtemps espérée, de Louis XIV.

Le maréchal d'Estrées resta cinq ans à Rome ; il faut croire que Quillet revint, peut-être chargé de mission par son maître, avant lui, puisque, en 1640, accompagné de son ami Bautru, il était à la Cour à Amiens, pour le siège d'Arras [2].

Quillet, revenu en France, pardonné par Richelieu, admis à la Cour, donnait libre carrière à son joyeux naturel. C'est alors qu'il jeta les yeux sur une jolie huguenote, qui ne nous est connue que sous son nom poétique de Clymène, et qui opposa à ses assiduités les devoirs de la religion. Goguenard, son galant, qui n'aimait pas longtemps souffrir des rigueurs d'une maîtresse, lui proposa la transaction suivante :

Clymène, je ne puis souffrir
L'excès d'une peine éternelle ;
Je veux sçavoir pour me guérir

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. G. Mongrédien, I, 235-241.
2. *Ibid.*, II, 42-43.

Si vous estes douce ou cruelle ;
Je n'ay pas assez de vigueur
Pour combattre tant de rigueur ;
Mon amour est un peu cholère,
Je crains mesme que la raison
Ne se hasarde à vous déplaire
En me tirant de ma prison.

Je croy qu'Amour porte un flambeau ;
Mon cœur est bruslé de sa flamme,
Mais je me ris de son bandeau :
Jamais il n'aveugla mon âme.
Je sçay modérer mes fureurs
Et conserver dans mes erreurs
Toujours quelque peu de lumière ;
Ne pensez pas, chère beauté,
Que j'aille dans un cimetière
Enterrer ma fidélité.

Faittes plustost que vos faveurs
Me retiennent dans la constance ;
Je conserveray mes ferveurs
Encore après la jouissance.
C'est une foible invention
D'alléguer la religion
Pour excuser vostre injustice.
Ce démon qui sait tout dompter
Joignit bien sans autre artifice
Une nonne avecque Luther.

Cette amoureuse déité
Se rit des sentiments de l'homme
Et peut avec facilité
Joindre Genève avecque Rome.
Pour bien vivre dessous sa loy,
Il est vray qu'il faut une foy,
Mais ce n'est qu'une foy sincère,
Et dont l'humaine affection
Ne retienne pour tout mystère
Que la seule Incarnation.

Ma chère Clymène, en un mot,
Je ne puis vous estre contraire.
Je veux bien estre huguenot,
Mais voicy comme je veux faire :
Jurez de vivre avecque moy ;
Il ne faut qu'avoir vostre foy
Pour devenir bon calviniste ;

Prenez la mienne en mesme temps :
Vous serez fort bonne papiste
Et nous serons tous deux contens [1].

Peu de jours après, le petit Quillet, sentant bien que le refus de sa belle était définitif, tint à lui signifier qu'il n'était pas de ces pâles Céladons qu'une maîtresse cruelle fait consumer de langueur. Plus volontiers, se mêlant à la cohorte des goinfres et des biberons que dirigeait le bon gros Saint-Amant, il cherchait au fond de son verre l'oubli de ses disgrâces amoureuses. Ayant donc fait ripaille pour se mettre en train, il rima, mis en verve par quelques gobelets, ces stances gaillardes et bachiques pour la trop sévère Clymène :

Clymène, mon amour est mort,
Il s'est noyé dedans mon verre ;
Vos yeux qui me blessoyent si fort
Cessent de me faire la guerre ;
Je me moque de vos rigueurs,
Je ne vis plus dans les langueurs
D'une ridicule souffrance ;
Le vin m'a tiré du trépas :
Ce nectar a plus de puissance
Que n'eurent jamais vos appas.

J'estois bien fou de vous aymer
Avecque tant de violence ;
Bacchus qui sçait si bien charmer
Rioit bien de ma patience ;
J'avois le goust bien dépravé ;
Cupidon m'avoit bien trouvé
Dans une humeur prompte à le suivre.
Quand il me mit en sa prison,
Je ne sçais pas si j'estois yvre,
Mais je n'avois point de raison.

Dieu mercy, me voilà guéry
D'une passion si fantasque.
Ce beau front que j'ay tant chéry
Me semble aussi noir que son masque.
L'Amour pour moy n'a plus de loix;
Je veux ch... dans son carquois,
Et pour luy faire honte entière,
Esteindre en pissant son flambeau,
Et, sans chercher d'autre matière,
Torcher mon c... de son bandeau.

1. Vers *inédits*, Bib. Nat., ms. fonds franç. 19142, f° 143; Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1247.

Adieu, Clymène, pour jamais.
Rends-moy, si tu veux, la pareille.
Je ne puis t'aimer désormais
Si Dieu ne te change en bouteille.
Ton corps me sembleroit divin,
Si tu pissois d'aussi bon vin
Que ce grand flacon que j'admire.
Je te courtiserois toujours,
Et jamais on n'entendroit dire
Que je fisse d'autres amours.

A boire! c'est assez rimé,
Nargue de l'amoureuse flamme!
Si j'en suis jamais allumé,
Portez-moy dans l'eau rendre l'âme.
Si j'ay plus cette passion,
A la première occasion
Qu'il faudra décharger ma panse,
Je vous prie, mes bons amis,
De me laisser sans assistance
Noyer dans mon dégobillis[1].

Pour se débarrasser de cet amant importun, et qui fleurait plutôt le pétun que le musc, Clymène l'avait présenté à une de ses amies, sûr que le libertin ne tarderait pas à en tomber amoureux. La dame avait bien calculé; Quillet lui fit savoir qu'il brûlait désormais pour son amie :

Que je souffre un sort rigoureux!
Et que mes jours sont malheureux,
Depuis que l'amour me tourmente!
Ah! Clymène, que ta bonté
M'a fait de mal, me faisant voir Orante :
Il m'en couste la liberté.

Devant que de voir ses beaux yeux,
J'estois content, j'estois joyeux,
Dans une humeur indifférente.
Ah! Clymène,... etc.

Tous les passe-temps de la Cour,
Tout ce qui peut guérir l'amour
Irrite le mien et l'augmente.
Ah! Clymène,... etc.

1. Vers *inédits*, Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1250. Le même manuscrit, p. 1293, contient un sonnet assez ordurier, non signé, et qui est presque certainement de Quillet.

Mais dans cet estat rigoureux,
Je me tiens encor trop heureux,
Pourvu que je revoye Orante.
Clymène, use de ta bonté.
Allons revoir cette beauté charmante :
Je renonce à ma liberté[1].

Voilà donc Quillet amoureux d'Orante; comme c'est alors la mode des bouts-rimés, il chante ses charmes en un sonnet fait uniquement sur des rimes mythologiques, empruntées à un autre sonnet de M. de Verderonne :

Orante a plus d'attraits que n'eut jamais... Latone,
Pour elle les Amours abandonnent... Cypris;
Et les yeux si vantez de la bergère... Iris,
Paroistroient près des siens des yeux de... Tisiphone.

Si Vertumne l'eût veüe, il eût quitté... Pomone,
Céphale, pour l'aimer, eût méprisé... Procris;
Et l'amoureux Zéphyre, ennuyé de... Cloris,
L'estimeroit près d'elle une horrible... Bellone.

Mais, hélas! en amour plus dure qu'... Alecton,
Elle fait plus de morts que la main de... Cloton;
J'ay beau, pour l'adoucir, la nommer mon... Aurore,

J'ai beau dire qu'elle est plus aimable qu'... Hébé,
Je meurs plus malheureux que l'amant de... Thisbé,
Sa rigueur est pour moy la boîte de... Pandore[2].

Mais, comme Marion de Lorme et comme Clymène, Orante ne put se décider à céder aux sollicitations de ce petit homme rougeaud et disgracieux, qui n'était au surplus qu'un pilier de cabaret. En vain le poète lui donna-t-il cet avertissement :

Vous aurez du regret un jour
D'avoir tant mesprisé l'Amour;
Son pouvoir est estrange;
Orante, tôt ou tard, ce petit Dieu se venge.

Quand vous n'aurez plus de beauté,
Vous aurez beaucoup de bonté;
Il rira de ce change :
Orante, tôt au tard, ce petit Dieu se venge.

Vous ne verrez plus tant d'Amans
Vous traiter de ces mots charmans :

1. Vers *inédits*, Bib. Nat., ms. fonds franç. 19142, f° 148; Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1271.
2. Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1292; *Recueil de Sercy*, Paris, 1658, IV, 192. Dans ce dernier recueil, où la pièce est signée, elle porte pour titre : *A la belle Mlle de B...*

Ma Déesse, mon ange;
Orante, tôt ou tard, ce petit Dieu se venge[1].

Une fois de plus, l'amoureux était évincé; mais cet incorrigible égoïste, pour qui la vie avait tant de ressources, ne prétendait pas plus mourir du regret d'Orante que de celui de Clymène; il le lui notifia même dans ces deux stances :

Cruelle, ne prétendez pas
Que vos rigueurs avancent mon trépas;
Mon amour a trop de courage
Pour succomber sous leur effort.
Orante, je vous aime fort,
Mais je m'aime encor davantage.

Je me ris de tous ces amans
Qui, pour finir leurs rigoureux tourmens
Invoquent d'un triste langage
Le cruel secours de la mort.
Orante, je vous aime fort,
Mais je m'aime encor davantage[2].

Cependant, Mlle de B... goûtait l'esprit et la verve de celui dont elle ne voulait point faire un galant; ils restèrent donc bons amis. Un jour même, Quillet, sur sa demande, lui prêta un lit, ce qui lui fournit l'occasion de ce spirituel madrigal :

A Orante sur un lit qu'il luy avoit presté.

Orante, enfin j'ay fait serment
Pour guérir mon inquiétude
Et vous faire passer pour prude,
De vous visiter rarement.
Je rendray partout tesmoignage
Que vous estes pudique et sage.
Mais quoy? tout le monde sçait bien
Que depuis la dernière année,
Grâce à la douce destinée,
Vous n'avez de lit que le mien[3].

Mlle de B..., confiante dans son amitié, alla même plus loin; elle lui remit son portrait, en le priant de lui chercher un mari. Tout d'abord Quillet feignit de prendre cette mission pour une avance à son adresse :

1. Bib. Nat., ms. fonds franç. 19142, f° 149; Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1274. *Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant*, Paris, 1661, p. 521.
2. Vers *inédits*, Bib. Nat., ms. fonds franç. 19142, f° 148 v°; Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1273.
3. Vers *inédits*, Bib. Nat., ms., fonds franç. 19142, f° 149 v°; Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1330.

Orante, enfin, dans vostre cœur
Vous plaignez le mal que j'endure,
Puisque, pour flatter ma langueur,
Vous m'accordez vostre peinture.

Si j'estois homme conjugal
Ou si j'avois l'âme insensée,
Je prétendrois l'original,
Mais je bannis cette pensée.

Vostre portrait ravit mes sens
Et, quoiqu'il n'ait esprit ni vie,
Dans mes mouvemens innocens
Il borne toute mon envie.

Je le baise cent fois le jour
Sans qu'aucun rival m'en empesche,
Et, pour contenter mon amour,
Il n'est point d'une humeur revesche.

Le temps ne lui ravira point
Cette belle fleur de jeunesse;
Son éclat et son embonpoint
Ne redoutent point la vieillesse.

De tous les galands d'aujourd'huy
Il mesprise l'afféterie :
Soyez en cela comme luy,
Si vous voulez qu'on vous marie[1].

Quand il comprit que ce n'était plus un jeu galant, mais qu'Orante voulait absolument trouver un mari, Quillet crut le moment venu de donner à la cruelle une sévère leçon, en démasquant sa fausse vertu; il le fit dans ces stances satiriques, où son humeur libertine se divertit une fois de plus et qui devaient amener la rupture définitive :

Fanfaronne de chasteté,
Chétive nymphe de province,
Dont la noblesse seiche et mince
N'est insigne qu'en pauvreté,
Orante, pleine de chimères,
Vraiment, tu ne me connois guères;
Ridicule, à quoy penses-tu?
Crois-tu que mon esprit s'occupe
A t'aller chercher une dupe
Qui couvre ta fausse vertu?

1. Vers *inédits*, Bib. Nat., fonds franç. 19142, f° 149; Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1337.

Crois-tu que je veuille passer
Pour ton maquereau d'hyménée?
Et que ta dure destinée
Doive si fort m'embarrasser?
Je veux bien par quelque assistance
Diminuer ton indigence,
Mais je ne sçaurois m'amuser
A fureter toute la ville
Pour te trouver un imbécile
Qui t'aime jusqu'à t'épouser.

Je confesse que tes attraits
Ne t'ont pas encor délaissée,
Qu'une âme peut estre blessée
De ce qui te reste de traits;
J'estime fort ta belle taille,
Ton esprit me plaît quand il raille,
Ton air doux, tes charmans desdains
Avec ta grâce peu commune
Auroient pu faire ta fortune
Dans le siècle des paladins.

Mais qu'à Paris ou qu'à la Cour
Un homme riche se réduise
A perdre pour toy sa franchise
Par un mariage d'amour,
C'est une frivole espérance;
Tu rôderois toute la France
Sans rencontrer un tel amant;
Apprends, et ne fay plus la fière,
Qu'un badaut comme Bazinière[1]
Ne se trouve que rarement.

Et puis l'heureuse affection
De cet Intendant de Justice
Qui t'a rendu tant de service
Nuit fort à ta prétention :
Quand tu ne boirois qu'eaux bénites,
Après avoir fait tant de gîtes
Avec cet amant si chéry,
Ton pucelage se conteste,
Et l'on doute fort qu'il t'en reste
De quoy contenter un mary.

Croy moy, quitte ce sot désir
Qui t'inspire le mariage,

1. C'était un riche trésorier de l'Épargne qui avait épousé Mlle Chémerault, fille d'honneur de la reine, sans fortune.

Et ne prétends pas davantage
A ce populaire plaisir.
Embrasse la douce licence
Qui régnoit au temps d'innocence ;
Si les cagots en sont esmus,
Dy leur d'une dévote mine
Que tu suis la bonne doctrine
Du révérend prieur Camus[1].

En effet, si tu prends la loy
De ce directeur d'importance,
Nous verrons bientôt l'abondance
Et les plaisirs pleuvoir chez toy.
Ta pauvreté sera bannie ;
L'horreur de la chambre garnie
Ne chassera plus tes amans,
Et tes beautés si révérées
Ne seront plus déshonorées
Par de vilains ameublemens.

Le gros linge et les plats d'estain
Ne seront plus à ton usage ;
On te fera ton équipage
Avec un revenu certain :
Si tu veux aimer à la mode,
Une subsistance commode
Sera le fruit de tes amours.
Tout le monde te fera feste
Et ce lit de camp qu'on te preste
Fera place au lit de velours.

Si tu te résous tout de bon
A quitter ton humeur féroce,
Tu feras rouler le carrosse
Aux despens de quelque barbon.
On ne sentira dans ta chambre
Que des sachets de musc et d'ambre ;
Tu reluiras de diamans,
Et les tentures les plus belles
De la fabrique de Bruxelles
Orneront tes appartemens.

Tout ce que les plus délicats
Ont inventé de friandises,
Bisques et compotes exquises,
Feront tes plus fréquens repas ;

1. « Maquereau de feu M. le Prince. » (Note du manuscrit.)

On ne verra plus sur ta table
L'aloyau de bœuf misérable ;
Tu ne vivras que de perdrix.
Enfin ne sois point scrupuleuse,
Et tu seras la plus heureuse
Qui suive les lois de Cypris[1].

*
* *

Cependant, grâce sans doute à la protection du maréchal d'Estrées, Quillet était agréé à la cour ; peut-être même y exerçait-il les fonctions de médecin d'Anne d'Autriche. En 1648, quelques semaines avant la bataille de Lens, il est à Compiègne avec la reine ; de là, il envoie à Mme de Motteville, femme de chambre d'Anne d'Autriche, une longue gazette burlesque, du genre de celles qu'a laissées Scarron, sur les occupations et les distractions de la cour[2].

Mais Quillet n'avait pas de chance avec les cardinaux-ministres ; l'affaire de Loudun l'avait jadis brouillé avec Richelieu ; sa fidélité au maréchal d'Estrées et quelque déception qu'il éprouva dans ses affaires personnelles le jetèrent, au temps de la Fronde, avec Manicamp, Saint-Maigrin, son maître le maréchal d'Estrées et son ancien compagnon de voyage à Rome, le cardinal de Retz, dans la troupe turbulente et brouillonne des anti-mazarins[3].

Il exhala sa rancœur contre un ministre, oublieux de leurs anciennes relations romaines, et contre une cour ingrate, qui n'avait pas su reconnaître et pensionner ses mérites, dans ces stances vengeresses :

Faut-il que je suive la Cour,
Moy que cette vie importune,
Et qui n'ay pas plus de fortune
Auprès du roy que dans l'amour ?

Moy ? qui ne prétens gouverner
Ni le petit roy ni la reine ?
Et qui ne prendrois pas la peine
Seulement de les voir disner ?

1. Vers *inédits*, Bib. Nat., ms. fonds franç. 19142, f° 140-142 ; Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1266-1270.

2. Cette gazette *inédite*, trop longue pour être reproduite ici, est conservée à la Bib. Nat., ms. fonds franç. 19142, f° 144 v°-146, et à la Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1227-1242.

3. Dès 1649, Goulas, *Mémoires*, éd. Ch. Constant, Paris, 1882, III, 128, le qualifie d' « homme d'esprit et ennemy de Son Éminence ».

Moy ? que Monsieur le Cardinal
Ne reconnoist plus depuis Rome ?
Et qu'il prend pour un petit homme
Qui ne peut faire bien ni mal ?

Moy ? pour qui Monsieur le Tellier
Et les Intendans de finance
N'ont jamais fait une ordonnance
Qui me pust valoir un denier ?

Moy ? qui ne suis ny maquereau
Ny diseur de bonne aventure
Et qui, par art ny par nature,
Ne suis ni doucereux ni beau ?

Moy ? qui ne sçais pas me courber
Pour bien faire une révérence,
Et qui déteste la science
De bien feindre et de bien fourber ?

Moy ? qui ne suis point curieux
D'apprendre et dire une nouvelle,
Qui ne sçais si Neuillan est belle,
Ou si Tiembrune a de beaux yeux[1] ?

Moy ? qui pour voir cercle ou Balet
Ne voudrois remuer la langue,
Ny faire la moindre harangue
A Monsieur de Carnavalet[2] ?

Moy ? qui pour flatter un huissier
Ne sçaurois user d'artifice,
Ny supplier du moindre office
Gesvres, Charrost ou Chandenier[3] ?

Moy ? de qui l'esprit libertin
Et sans aucune complaisance
N'a pas mesme assez de constance
Pour piquer le coffre un matin[4] ?

Moy ? qui, quand j'ay bon appétit,
Enrage et peste dans mon âme
D'attendre Monsieur et Madame
Qui sont encore dans le lit ?

Moy ? qui maudis tous les repas
Où règne la cérémonie,

1. Filles d'honneur de la reine.
2. Lieutenant des Gardes du Corps.
3. Capitaines des Gardes du Corps.
4. C'est-à-dire : faire longtemps antichambre chez le roi.

Qui croy que c'est une manie
D'estre au haut bout ou bien au bas?

Moy? dont le cœur est attristé
Si, dans un souper délectable,
Je n'ay les coudes sur la table
Pour goinfrer avec liberté?

Moy? qui ne suis ni fanfaron
Ny parfait en gladiature,
Qui ne puis tenir la posture
Ny de comte ny de baron?

Moy? qui ne suis point fou d'Estat,
Qui n'agis, ni ne négotie,
Qui ne suis d'aucune partie
De cabale, ni d'attentat?

Moy? qui ne fus jamais chéry
Ny de princes ny de princesses,
Qui ne connois point les caresses
D'un ministre ou d'un favory?

Enfin moy qui, maudit du sort,
Vogue contre vent et marée
Avec le mareschal d'Estrée,
Oncle de Monsieur de Beaufort?

Je confesse d'estre privé
De raison et d'expérience,
De me piquer de patience,
Où je passe pour réprouvé.

Mais je proteste à cette fois
De quitter cette sotte vie,
Pour n'avoir plus l'âme asservie
Que sous les amoureuses loix.

Philis, agréez mon amour,
Car, bien que vous soyez cruelle,
Je vous tiens pourtant plus fidelle
Que ne sera jamais la Cour[1].

En pleine Fronde, il se divertit à composer deux ballades, sur les mêmes rimes, données à l'avance et, comme de coutume, aussi baroques que possible; dans la première, il stigmatisait la faiblesse du Parlement, incapable de se débarrasser du Mazarin honni; dans la seconde, il s'attaquait directement au ministre :

1. Vers *inédits*, Bib. Nat., ms. fonds franç. 19142, f° 146 v°; Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1243.

CONTRE LE CARDINAL.

Depuis que Mazarin tient nostre... gouvernail,
Nous sommes plus chagrins que des jours sans... soleil;
Tous les pauvres français en gros et en... détail,
De ce lasche faquin maudissent le... conseil;
Nous ne voyons partout que misère et... travail
Et les plus enjouez ont perdu leur... babil.
La révolte partout va battant le... fusil;
Nostre argent transporté dans l'Italique... sol
A fait à nos banquiers oublier le... calcul,
Et dans Rome l'on chante en B carre et B... mol :
Cette France invincible en a bien dans le... c...

La Cour ne marche plus avec tant d'... attirail,
La pauvreté la suit en piteux... appareil,
Et nostre petit roy, pris comme en un... tramail,
Pourroit bien se réduire à Compiègne ou... Corbeil.
Sa puissance n'est plus qu'un vain... espouvantail;
Elle fait moins de peur qu'une peau de... conil;
On ne la craint pas plus en juillet qu'en... avril;
Le celer désormais, c'est un très mauvais... dol,
Car j'ose soustenir que tout remède est... nul,
Et que si l'on ne chasse un Ministre aussi... mol,
Cette France invincible en a bien dans le... c...

Mais pourquoi n'usons-nous un peu de ce... métail
Qui cause en un moment un éternel... sommeil?
Un petit pistolet moins long qu'un... esventail
Lui ferait aisément perdre son teint... vermeil;
Quelques balles de plomb sortant d'un... soupirail
Et plus grosses un peu que ne sont grains de... mil,
Ne l'auroient pas plutost percé dans le... sourcil
Qu'encor qu'il fust plus fier qu'un Rodrigue... espagnol
Et plus déterminé que Brutus le... Consul,
Nous dirions, le voyant tomber d'un si grand... vol :
Il en a, mais ailleurs que dans son large... c...

ENVOY.

Gaston, Condé, et vous, beau Gobin... torticol[1],
Grands princes qui pourriez pour moins d'un escu... sol
Faire taillader ce fat, bien qu'il n'ait le... calcul,
Ou bien sur Montfaucon en faire un... girasol,
Employez promptement le fer ou le... licol,
Sinon la France et vous en aurez dans le... c...[2]

1. Allusion au prince de Conti, frère de Condé, qui était contrefait.
2. Vers *inédits*. Papiers de Tallemant des Réaux, Bib. de La Rochelle, ms. 673. Cf. aussi Bib. de l'Ars., ms. 4115, p. 1301-1302. Le texte de cette ballade nous a été

Pour oublier les désillusions que lui réserva une cour servile, où les libres esprits comme lui n'avaient point de place, Quillet s'enferma dans sa librairie et reprit ses chères études, depuis longtemps abandonnées. Il travailla à une traduction en vers des *Satires* de Juvénal, dont plus d'un trait pouvait encore s'adresser valablement à ses contemporains[1]. C'est à cette époque aussi que, pour se délasser des violences de Juvénal, il entreprit son poème latin de la *Callipédie*. Mais, en dépit de la sérénité que semblait lui imposer le sujet, il ne pouvait oublier ses rancœurs. Aussi prit-il un malin plaisir à glisser dans ce « poème didactique », prudemment publié à Leyde, sous un pseudonyme, quelques attaques contre Mazarin, sorti définitivement vainqueur des luttes de la Fronde.

Il y parlait d'abord en général du peuple italien, né pour l'esclavage, fourbe, flatteur, servile, puis il s'indignait plus précisément que la France eût accueilli le Sicilien et accepté de se soumettre à cet étranger :

Gallia in externos nimia bonitate redundat,

concluait-il : La France est trop accueillante aux étrangers[2].

Cette fois, l'offense était publique; Mazarin, qui avait pu ignorer ou dédaigner les vers satiriques que Quillet faisait courir sous le manteau, se fâcha. Le 26 février 1656, Guy Patin écrit à Spon, parlant de Quillet : « On l'a cherché pour le mettre prisonnier, mais il s'est finement et heureusement sauvé; même le Mazarin a fait courir après lui, mais on ne l'a su attraper, et je crois qu'il fera bien de ne pas se laisser prendre. On dit qu'il s'est sauvé en Hollande. Ce M. Quillet est un gros garçon rougeaud et à col court, d'environ cinquante-quatre ans. Je l'ai souvent entretenu; il était fort ami de M. Gassendi; il a bon esprit et est fort savant[3]. »

N'ayant pu mettre la main au collet du poète subversif, l'Italien retors se ravisa et chercha à se le concilier. Ayant appris qui

aimablement communiqué par M. le Conservateur de la Bibliothèque de La Rochelle, que nous tenons à remercier de son obligeance.

1. Cette traduction ne parut jamais, mais elle est donnée comme « déjà fort avancée » dans la préface de Michel de Marolles à sa propre traduction en prose des *Satires de Juvénal*, Paris, 1653, Bib. Nat., Yc, 7224.

2. Voir la *Callipédie*, Leyde, 1655, p. 48, 50, 56, notamment ce passage :

Quid loquar ut blande Gallia excipiatur in aula
Advena, Trinacriis etiam devectus ab oris?
Gallia in externos nimia bonitate redundat.
Imo alienigenis prava ratione regendam
Se tradit plerumque, suumque in gloria robur
Subjicit hospitibus longinquo e littore fusis.

3. Guy Patin, *Lettres*, éd. Réveillé-Parise, Paris, 1846, II, 235.

cachait le pseudonyme de Calvidius Laetus, Mazarin fit venir l'auteur de la *Callipédie*. Voici comment les choses se passèrent, au dire de Ménage, ami et familier de Quillet :

Au lieu de lui témoigner du ressentiment, le cardinal se plaignit seulement avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu ménagé dans le poème.

« — Vous savez, ajouta-t-il, qu'il y a longtemps que je vous estime, et que si je ne vous ai pas fait du bien, c'est que des importuns m'obsèdent et m'arrachent les grâces; mais je vous promets que la première abbaye qui vaquera sera pour vous. »

M. Quillet, touché de tant de bonté, se jetta aux genoux du cardinal, lui demanda pardon et promit de corriger son poème de telle manière qu'il en seroit content, le suppliant dès lors de vouloir bien souffrir qu'il le lui dédiât; ce que le cardinal lui permit[1].

La palinodie était assez dans les mœurs littéraires de l'époque; Mazarin ayant offert à Quillet le bénéfice, si longtemps et vainement convoité — l'abbaye de Doudeauville, dans le diocèse de Boulogne, — n'eut pas désormais de plus chaud partisan.

Pour effacer le souvenir de ses attaques, Quillet donna dès 1656, à Paris cette fois, une nouvelle édition de la *Callipédie* précédée d'une pompeuse dédicace à Mazarin[2]. Les vers que nous avons cités étaient supprimés et remplacés, après un éloge de la Rome antique et moderne, par ce passage dithyrambique sur Mazarin :

Tel est le grand Jules qui éclaire aujourd'hui nos climats; brillant soleil de l'Ausonie, rejeton de l'ancienne Rome, il a seul le courage invincible que montrèrent autrefois les Scipions et les Fabius. Il n'est point étonné de la rage du belliqueux Ibère (l'Espagnol), ni de sa fureur nourrie par la haine. Le souffle infernal ou la fureur qui agite les Français les anime à des guerres civiles ne l'effraie point; et la noire envie avec ses couleuvres n'a pu abattre cet homme intrépide. Et ce que vous admirez davantage, quoiqu'il puisse de sa main vengeresse écraser ses ennemis, plein de bonté, il se plaît à leur pardonner et à joindre ainsi à l'illustre nom de Jules, descendant d'Énée, l'esprit de clémence et de douceur[3].

Quillet avait payé son abbaye. Le procédé peut paraître assez indigne aujourd'hui; mais, pour le juger équitablement, il faut se souvenir qu'au XVII[e] siècle tout poète vivait aux dépens d'un

1. *Menagiana*, Paris, 1715, III, 232.

2. Quillet ne perdit pas de temps, car l'achevé d'imprimer est du 24 avril 1656. A cette nouvelle édition étaient joints une épître latine, *Ad Eudoxum*, et un chant funèbre sur la mort de son ami Gassendi, survenue le 24 octobre 1655.

3. Voir la traduction précitée de 1749, p. 166-168.

mécène; Quillet avait trouvé le sien sur son chemin de Damas. L'abbé frais émoulu oubliait les péchés de jeunesse du poète libertin[1].

Le succès de sa *Callipédie* l'avait classé officiellement parmi la gent des poètes. Il fréquentait chez Chapelain, l'académicien sordide et crasseux, chez Montmor le Grec, chez Ménage, qui tenait tous les mercredis au cloître Notre-Dame des réunions littéraires connues sous le non de *Mercuriales* au cours desquelles on discutait les récentes productions. Sorbières n'hésitait pas, écrivant à Quillet, à le classer parmi « les Grands du Parnasse[2] ».

Il lui fallait maintenir cette réputation; qui sait si un jour son ami Chapelain ne parviendrait pas à faire figurer son nom sur la liste des pensions royales? Dans l'espoir de retenir l'attention du roi, Quillet entreprit, courageusement, un nouveau poème latin à la gloire de Henri IV. A Costar, qui avait jadis jugé favorablement sa *Callipédie*, il envoya donc les premiers vers de son *Henriciados*. Le chanoine du Mans, amateur de poésie latine, se montra curieux de connaître la suite de ce « divin poème ».

Si le reste est de la même force, lui écrit-il pompeusement, il est aussi loin au-dessus de la belle *Callipédie* que la belle *Callipédie* est au-dessus de tous les ouvrages de cette nature que nostre siècle a produits. Quel régal pour moy, Monsieur, si vous me tenez vostre parole et si vous m'apportez ici quatre mille vers du mérite de ceux que je viens de lire.

Puis, s'étant délecté à la lecture de la suite de l'*Henriciados*, Costar encourageait son ami à mettre ses talents au service de la gloire de Mazarin :

J'ay lu et relu vostre excellent poème, et tousjours avec un extrême plaisir. C'est à vous, Monsieur, qu'il appartient de célébrer les actions héroïques de nostre grand Cardinal, vous qui savez si bien parler le langage des Dieux et qui vous exprimez si noblement en une langue immortelle[3].

1. C'est vers cette époque qu'il adressa au Pape Alexandre VII une supplique latine en faveur de la paix, qui n'a jamais été signalée parmi ses œuvres. Cet in-4° de six pages, conservé à la Bib. Nat., Yc 1660, est signé Claudius Quilletius, A(bbas) D(udavillaeus). A cette date, les *Mémoires du jeune Brienne*, éd. P. Bonnefon, Paris, 1916, citent Quillet, avec Silhon et Ménage, parmi les « pensionnaires du cardinal ».

2. *Relations, lettres et discours de M. Sorbières*, Paris, 1660, p. 276-282, lettre du 12 novembre 1659. Loret qui, le 23 novembre 1652, signale sa présence chez Montmor, avec Ménage et Chapelain, qualifie ses vers de « forts et piquants » (*Muze historique*, 4 janvier 1653). On a vu qu'il collabora à plusieurs recueils de vers, en particulier le fameux *Recueil de Sercy*, florilège de la production précieuse. Cf. F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésie du XVII^e siècle*, Paris, 1901, III, 428.

3. *Lettres de M. Costar*, Paris, 1658, p. 860. Marolles, *Mémoires*, Paris, 1755, III.

Ménage aussi suivait l'élaboration du poème avec attention ; c'était l'époque où l'on parlait longtemps des œuvres avant qu'elles parussent. Vingt ans durant, Chapelain avait rebattu les oreilles de ses contemporains avec sa *Pucelle*. *Ridiculus mus*...

Mais en dépit de leur amitié, Quillet, qui restait un joyeux luron, se moquait volontiers de la vanité insupportable de son ami Ménage. Tallemant des Réaux nous a conservé cette savoureuse anecdote :

Un jour Ménage estoit dans le carrosse de M. de Laon, filz du mareschal d'Estrées ; Quillet y estoit aussy. M. de Laon luy dit : « Il « faut que j'aille chez M. de Senneterre (Ménage ne le connoissoit « pas), après nous irons nous promener ». M. de Senneterre n'y estoit point. « Dittes, dit M. de Laon, que c'est l'évesque de Laon qui « estoit venu pour avoir..., etc. — Dittes, dit Ménage ensuite, qu'un « nommé Ménage estoit aussy venu pour avoir l'honneur de le voir. » Quillet, quelques jours après, alla chez la comtesse de Charraut avec M. de Laon ; elle n'y estoit pas : « Dittes, dit-il, que c'est l'évesque de « Laon... — Dittes, adjousta Quillet, que c'est aussy M. Ménage « qui..., etc.[1] ».

Quillet, toujours bon vivant, gai, railleur, ne croyait point devoir, sous prétexte qu'il écrivait en vers latins, siéger en permanence sur le Parnasse et invoquer à tout instant Minerve et Apollon. Il eût même volontiers continué à chanter les doux yeux de Clymène ou d'Orante ; mais la qualité de pensionnaire du cardinal comportait des obligations impérieuses...

Précisément, le 12 novembre 1660, Ménage écrivait à son ami Huet, le maître de M^me^ de Lafayette, l'érudit évêque d'Avranches :

M. le Cardinal a dessein de faire faire un recueil de vers qui ont esté faits pour luy depuis qu'il est en France ; et, pour les examiner, il m'a fait l'honneur de me nommer avec MM. Quillet et La Mesnardière. Si dans cet employ je puis vous rendre quelque service auprès de Son Éminence, vous pouvez croire que je n'en laisserai pas perdre l'occasion[2].

Quillet se mit donc en devoir, avec La Mesnardière et Ménage, de colliger les poésies latines, italiennes et françaises que mille rimailleurs faméliques avaient consacrées à la gloire du cardinal. Trois mois plus tard, le 9 mars 1661, Mazarin mourait à Vincennes. Mais l'entreprise ne fut pas abandonnée pour cela. Quillet s'empressa de composer une églogue latine, intitulée *Pan*, dans

344, précise que l'*Henriciados* était un « grand poème latin de douze livres ».
1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. G. Mongrédien, V, 157-158.
2. Bib. Nat., ms. fonds franç. 15189, f° 47.

laquelle, après avoir déploré la perte du ministre, son bienfaiteur, il chantait un hymne au règne personnel de Louis XIV, prenant désormais en mains les rênes du pouvoir, *nullis credens sua regna ministris*. C'était peut-être la flèche du Parthe[1]....

Quillet ne devait pas voir paraître ce monumental in-folio érigé à la gloire du cardinal. Presque en même temps que La Mesnardière, il mourait, « à la peine », précise Chapelain[2]. Ménage dut continuer et mener à bien seul l'œuvre commencée en commun. Ce grand vaniteux, persuadé que lui seul avait du talent, se montra fort ingrat envers la mémoire de son ami. Le 1er octobre 1661, il écrivait à Huet :

Pour la mort de M. de Brébeuf que vous m'avez apprise, je vous diray celle de M. Quillet. Je pense vous avoir desjà escrit qu'il m'avoit laissé tous ses papiers par son testament, avec cinq cents escus pour faire imprimer son poème : *Moritur doctus ut indoctus*[3].

Assez vilainement, Ménage empocha les cinq cents écus et se garda bien de faire imprimer le poème presque achevé d'*Henriciados*. Pour se justifier, il répandit partout le bruit que ce poème, qui avait fait l'admiration de Costar, était « peu de chose ». Huet ne put s'empêcher de lui en faire la réflexion :

Vous m'estonnez de me dire que le poème de M. Quillet soit si peu de chose. J'en avois ouï parler avec estime à des maistres du mestier[4].

Ainsi, c'est par la faute de Ménage que nous ignorerons toujours si Quillet, agréable poète bachique, élégant poète didactique, fut un bon poète épique. Pour nous consoler de cette perte, disons-nous bien que l'*Henriciados* eût peut-être été rejoindre rapidement, sur le rayon des livres célèbres, mais illisibles, sa fille française, la *Henriade*.

C'est plutôt le mauvais procédé de Ménage envers un ami qui nous attriste. Ainsi donc, déjà au XVIIe siècle, les gens de lettres enterraient aussi vite que possible leurs confrères... Les lauriers de l'auteur de la *Callipédie* auraient-ils donc empêché de dormir celui des *Poemata*?

Peu de mois après son protecteur — son ancienne victime — le

1. Cf. *Elogia Mazarini cardinalis*, Paris, 1666, in-folio, p. 232. Cette églogue latine est également conservée à la Bib. Nat., ms. Mélanges Colbert, 37, f° 139.

2. *Lettres de Chapelain*, éd. Tamizey de Larroque, Paris, 1880, II, 360, lettre à Heinsius du 29 mars 1664. Cette lettre nous apprend qu'une partie de l'ouvrage, publié seulement en 1666, était déjà imprimée à cette époque.

3. Bib. Nat., ms. fonds franç., 15189, f° 49 v°.

4. Lettre de Huet à Ménage du 17 octobre 1661, Bib. Nat., ms. nouv. acq. franç. 1341, f° 57. Dans une autre lettre du 19 septembre précédent (*ibid.*, f° 51), Huet précisait que le poème était très avancé.

petit Quillet avait quitté ce monde où, en dépit de quelques déboires, il avait su, grâce à son scepticisme et à sa bonne humeur, vivre des jours heureux. Mieux que Ménage, un de ses autres amis, Tallemant des Réaux, conserva son souvenir. Dans ses *Historiettes*, il parle toujours favorablement de lui, comme d'un ami intime et sûr[1]. Cependant, on peut dire que sa mort serait passée inaperçue si le gazetier Loret, toujours à l'affût des dernières nouvelles, n'avait signalé dans sa *Muze historique* du 15 octobre 1661 la disparition du poète libertin, converti tardivement, du disciple de Gassendi qui, revenu à résipiscence, fit, paraît-il, une fin édifiante :

Quillet, bel esprit, qui jadis
Affectoit peu le paradis,
Par erreur ou par contenance,
Mais qui, touché de repentance
D'en avoir de la sorte uzé,
D'un feu divin fut embrazé,
Après avoir fait maint bon livre,
A depuis peu cessé de vivre,
Plaint et regretté dans Paris
De la plus-part des Beaux-esprits
Qui faisoient cas de sa science
Et qui, par sa résipiscence,
Avoient augmenté de moitié
Envers luy leur grande amitié.
. . . . . .
Ainsi, dans son heure dernière,
Quillet, plein de sainte lumière,
Raizonna si chrestiennement
Et fit un si beau testament
Que quantité de personnages,
Bons, vertueux, doctes et sages,
Et mesmement qualifiez,
En furent très-édifiez.

GEORGES MONGRÉDIEN.

1. Cf. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. G. Mongrédien, *loc. cit.*, et VI, 202, 232.

UN DISCIPLE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET SA FAMILLE LES SÉGUIER DE SAINT-BRISSON

Parmi les correspondants de Rousseau, Sidoine Séguier de Saint-Brisson, s'il n'est pas des plus connus, n'en est pas moins une très curieuse et représentative figure. Visiteur de Jean-Jacques à Montmorency et à Môtiers-Travers, on peut le mettre au nombre des officiers et des jeunes aristocrates français dont Rousseau excitait au plus haut degré la curiosité et l'enthousiasme paradoxal. Séguier, le plus sincère d'entre eux, voulut appliquer dans la vie pratique les théories de son maître; il suivit les principes de l'*Émile* jusqu'à prendre le métier de menuisier. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer un autre jeune noble utopiste, aussi follement enthousiaste de Jean-Jacques : Charles-Élisabeth de Preigney d'une *Famille bourguignonne*[1], qui chantait sur un mode grandiloquent la vertu des amours ancillaires. Tous deux peuvent servir de point de repère si l'on veut mesurer l'influence de Rousseau sur la jeunesse.

L'œuvre littéraire de Sidoine Séguier, en partie imprimée, en partie inédite, offre de curieux exemples du genre idyllique et philanthropique. Ses aperçus et ses saillies sont amusants et pittoresques. Son intérêt augmente lorsqu'on sait qu'elle fut revue presque en entier par Rousseau.

Les papiers et la correspondance de Séguier de Saint-Brisson sont conservés à la Bibliothèque et aux Archives de Neuchâtel. Nous avons pu les consulter grâce à l'obligeance de M. André Bovet et de M. Thévenaz, auxquels nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance. D'autres recherches nous ont permis de reconstituer le milieu auquel appartenait le jeune utopiste : la famille de robe illustre dont il était issu, le dévot et fanatique Orléanais où il vivait, centre de culture janséniste et moliniste, l'entourage de la Pompadour et de sa cousine, l'intrigante comtesse d'Estrades, belle-sœur de Sidoine Séguier. Ici nous devons adresser notre gratitude au marquis de Ranst de Saint-Brisson, qui nous a permis de voir son château et ses portraits de famille, au baron de Gemeaux, au baron Henri de Bontin, à M. Soyer, archiviste du Loiret, à M. Béreux, archiviste de l'Oise, qui ont mis à notre disposition les documents de leurs archives. Enfin,

1. Albin Michel.

nous avons trouvé le meilleur accueil aux Archives du Ministère de la Guerre.

I. — Les Parents.

Les parents de Sidoine Séguier, Maximilien Séguier de Saint-Brisson et Sidonie Berthelot de Jouy, représentants de la robe et de la finance, signèrent leur contrat de mariage devant le notaire Mouette, le 6 juillet 1732[1]. Les Séguier sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les présenter. Ils ont donné à la France un chancelier, cinq présidents à mortier, treize conseillers, trois avocats généraux, sept maîtres des requêtes, un ambassadeur à Venise. Le futur époux n'était pas un descendant du chancelier, mais l'héritier d'une autre branche, celle des seigneurs de Saint-Cyr et de Saint-Brisson. Le grand-père du marié, Nicolas Séguier (1614-1679), avait reçu en héritage, de son cousin Pierre Séguier, le marquisat de Saint-Brisson dans l'Orléanais[2], au mois d'août 1669. Jean-Baptiste Séguier (1656-1734), fils de Nicolas et père de Maximilien, avait vendu, en 1685, à Louis XIV, sa terre de Saint-Cyr, près Versailles. Le futur beau-père de Sidonie Berthelot ne parut pas au contrat de mariage. Sa famille avait été obligée de réclamer des mesures rigoureuses contre lui et contre son fils aîné, Nicolas, ancien page de la duchesse de Bourgogne, à cause de leurs débauches et de leurs dissipations. Elle avait obtenu leur interdiction par sentence du Châtelet du 12 décembre 1695, afin de sauvegarder les intérêts des autres enfants encore mineurs. Cette interdiction n'avait pas été jugée suffisante pour brider ces incorrigibles dépensiers, et la famille avait demandé au roi des lettres de cachet contre eux en 1714[3].

En 1732, Jean-Baptiste Séguier, enfermé au Château de Saumur depuis dix-huit ans, se trouvait donc fort empêché d'aller

1. Archives nationales, Y 51, fol. 266.

2. La seigneurie de Saint-Brisson avait appartenu successivement, depuis le XIIe siècle, aux comtes de Champagne, aux Courtenay, aux familles des Ursins, de Beaujeu, de Clèves, de Gonzague. Ludovic de Gonzague avait vendu la baronnie de Saint-Brisson, le 8 avril 1567, à Pierre Séguier, président au Parlement de Paris. Celui-ci l'avait laissée à son fils Pierre II. Pierre Séguier, fils de Pierre II et prévôt de Paris, en avait hérité, à son tour, en 1662. Il la transmit à son cousin issu de germain Pierre V. Louis XIV érigea, en 1653, la baronnie en marquisat en faveur de ce dernier baron, qui, n'ayant pas de postérité, la légua par testament à Nicolas Séguier, issu de la branche des Séguier de Saint-Cyr. Le marquisat de Saint-Brisson comprenait les paroisses de Saint-Brisson, de Saint-Martin-sur-Ocre, de Saint-Firmin, une partie de Poilly, d'Autry et de Cernoy. Cf. Marchand (L.-U.), *Notices historiques sur le château et l'ancienne ville de Saint-Brisson-sur-Loire*, Gien, Clément, 1844, in-12. Archives du Loiret, E, Substitution de la terre de Saint-Brisson en 1653 ; prise de possession du marquisat de Saint-Brisson par Nicolas Séguier, seigneur de Saint-Cyr, 19 août 1669.

3. Archives du Loiret, E, Expédition d'un arrêt du Conseil du 8 janvier 1724.

signer au contrat de son dernier fils. Cette fâcheuse circonstance affaiblissait quelque peu l'éclat de ce brillant mariage. En revanche, les créanciers n'avaient pas dévoré la majorité de son avoir. Ses deux fils aînés étaient morts; le fiancé, Maximilien Séguier, mestre de camp d'infanterie réformé, restait seul héritier des biens avec une sœur non mariée, Anne-Jacqueline-Charlotte, née en 1696, qui devait plus tard, comme son jeune neveu, entrer en relations avec Jean-Jacques Rousseau. Maximilien Séguier était de seize ans plus âgé que sa future et se montrait assez peu économe, mais ses dépenses n'avaient pas de causes plus blâmables que le désir du faste et d'un train de maison somptueux; sa conduite ne laissait rien à désirer, on pouvait espérer qu'il ferait un bon mari; il est possible, cependant, qu'il ait transmis un certain déséquilibre au fils qui trouva en Rousseau un père spirituel.

La future épouse, Sidonie Berthelot de Jouy, que nous verrons plus tard dévote passionnée pour les controverses théologiques et mère au douloureux déclin, fut d'abord une jeune personne au coquet badinage et aux sérieux principes. Largillière l'a représentée grande, blonde, poudrée, vêtue d'une casaque en velours bleu. Elle porte un toquet du même velours où une boucle de diamants retient une aigrette de héron. D'un geste gracieux — le geste répété par Largillière dans presque tous ses portraits, qui fait bien valoir la main et la courbe du bras, — elle enlève son masque de velours noir. Ses ascendants s'étaient beaucoup occupé d'argent pour en gagner ou pour en perdre. Son grand-père paternel, François Berthelot, avait dirigé les cinq grosses fermes et la gabelle. C'était, dit Dangeau, « l'homme d'affaire le plus capable de faire des recouvrements sans tourmenter les peuples[1] ». Il sut établir ses neuf enfants. Son aîné, le père de Sidonie, Nicolas Berthelot de Jouy (1661-1742), avocat général des requêtes de l'Hôtel, s'entendit surtout à mener vie joyeuse. A quatre-vingts ans, il aimait encore les petits soupers clandestins dont on ignorait l' « héroïne », et sa santé demeurait parfaite[2].

Le second fils du vieux François, Étienne Berthelot de Pléneuf, n'imita pas la modération de son père; il s'enrichit dans les vivres et les hôpitaux des armées, économisant sur les fournitures et les remèdes. Ce prévaricateur fut le père d'une intrigante. La petite Sidonie, née en 1714, n'avait encore qu'une dizaine d'années, quand sa cousine germaine, de seize ans plus âgée qu'elle, se mit

1. Dangeau, *Journal*, Paris, Firmin-Didot, 1854, p. 36.
2. Archives du château de Gemeaux. Lettre de M. de Saint-Brisson à Charles-Catherine Loppin de Gemeaux du 4 janvier 1742.

à régenter la France par l'intermédiaire du duc de Bourbon. L'enfant ne soupçonna pas, sans doute, le rôle joué par Agnès Berthelot, marquise de Prie ; mais elle vit toute la famille adresser sa reconnaissance à celle qui distribuait les faveurs et réparait les malheurs des siens.

Du côté de sa mère, Sidonie avait pu voir la fin de spéculateurs plus malchanceux. Son grand-père, Michel Bégon de Montfermeil, qui avait aussi participé aux fermes et aux traites, mourait à demi ruiné en 1728. Les parents de Sidonie offrirent encore à leur enfant une existence confortable. Les apports de la jeune fille n'étaient pas négligeables. Ils s'élevaient à 112147 francs de principal, y compris 6610 livres de meubles et bijoux et 6717 livres de deniers comptants. Les capitaux placés produisaient 2055 livres de rente. M^lle^ de Jouy avait déjà hérité de sa mère, morte deux ans plus tôt. Le décor où Sidonie vécut jeune fille et jeune femme peut se retrouver encore dans les rues étroites qui dégringolent vers le boulevard Bonne-Nouvelle. Un monde de financiers et de fermiers généraux habitait le quartier Saint-Denis, aujourd'hui si déchu. Le tracé des rues étroites qui se terminent en degrés sur le boulevard et, de temps en temps, un fronton écussonné, un vieux balcon forgé, une mansarde à poulie, une vieille enseigne rappellent le passé. Sur les montants des portes, les plaques de marbre indiquent la destination des logements actuels : *Modes*, *Robes et Manteaux*, *Apprêts pour fleurs*, *Placement pour blanchisseries*. Berthelot de Pléneuf habitait un bel hôtel, rue de Cléry ; c'est là que vint au monde sa fille, M^me^ de Prie. M^me^ de Pompadour naquit aussi rue de Cléry. La maison des Poisson communiquait avec celle que posséda Lenormant d'Étioles, rue du Sentier, et qui subsiste encore. Avec peine on imagine derrière cette façade morne et noire, la fête des plafonds peints par Fragonard et les roses trumeaux inventés par Boucher. Rue de Cléry aussi habitaient les Séguier de Saint-Brisson. Rue du Gros-Chenet, à l'angle de la rue des Jeûneurs, mourut dans son hôtel Michel Bégon de Montfermeil[1].

Sidonie passa son enfance non loin de ses grands-parents et de son futur mari. Berthelot de Jouy demeurait dans la courte rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. L'église, aux dimensions toutes réduites alors, et le cimetière la bordaient d'un côté, entre la rue Beauregard et la rue de la Lune. Rue de la Lune, c'est là que logeait la jeune dame de Saint-Brisson après son mariage, pen-

1. Cf. Archives nationales, Q^1^ 1099, Terrier de Paris et Rochegude (marquis de), *Promenades dans toutes les rues de Paris par arrondissements*, Paris, Hachette, 1910.

dant ses séjours à Paris. En 1742, elle écrit, en effet, qu'elle habite rue de la Lune, au coin du Rempart, sans doute dans cette pointe avancée comme une proue sur le boulevard où l'on vend, en boutique ouverte, des brioches à cinq sous. Comme aujourd'hui, les yeux s'arrêtaient sur la noble architecture de la porte triomphale, sur les trophées et les drapeaux aux longs plis qui ornent ses montants. Au delà du boulevard, au lieu des maisons couvertes d'affiches criardes, on apercevait les champs et les vergers; ils ne figurent plus que sur les vieux plans, en réseau de pointillé.

Un peu plus tard, le ménage Saint-Brisson demeura rue Poissonnière, dans une maison qui faisait le coin de la rue de la Lune et qu'il quitta en 1750. Sidonie se fâchait fort quand ses correspondants continuaient à lui écrire à son ancienne adresse, car désormais son appartement était habité « par des demoiselles d'une conduite si atroce » qu'elle ne voulait plus voir paraître son nom en ce lieu[1]. De 1750 à 1757, elle eut un appartement rue Sainte-Apolline. Les installations parisiennes des Saint-Brisson n'étaient guère, du reste, que des pied-à-terre. Ils passaient la plus grande partie de l'année au château de Saint-Brisson, près de Gien. Le voyageur qui arrive, un beau jour de juin, sur ces rives de la Loire, ne peut plaindre M. et Mme de Saint-Brisson d'avoir séjourné souvent dans leurs terres. Gien, la petite capitale où la marquise allait chercher des ressources de société, garde toujours son aspect ancien, ses rues sinueuses et montantes, ses maisons aux cadres de bois ou de pierre finement sculptés, remplis par des hourdages de brique. Un puits à deux étages, les hauts degrés qui montent vers le château, le marché où accourent les paysannes en bonnets plats montées dans des charrettes, les paysans en blouse noire qui tiennent des chevreaux par les pattes, le vieux décor et le remue-ménage d'aspect rustique, tout attire le regard. Mais rien ne vaut le bord du fleuve. De la rive méridionale, Gien apparaît dominé par son château de brique sombre. Le grand pont d'Anne de Beaujeu dessine un dos d'âne très accentué. Les proues aiguës des piles émergent, inutiles et fières, au-dessus des basses eaux. Les filets encore profonds coulent très bleus, les autres passent plus clairs, étalés sur le transparent rose des bancs de sable. Une plage blanche et moutonneuse mord sur le fleuve. En aval, la Loire descend vers les énormes tours de Sully et vers les clochers de Saint-Benoît; elle se replie et se

1. Archives du château de Gemeaux. Lettre de Mme de Saint-Brisson à Loppin de Gemeaux, 14 octobre 1742.

divise autour des îles de sable et de roseaux. Si nous remontons son cours, nous voyons une falaise se dresser en arrière de la rive méridionale, à six kilomètres de Gien ; au milieu des arbres, une vieille forteresse y émerge, en pierre restée blanche. C'est le château de Saint-Brisson, construit au XIIIe et au XVe siècle, celui qui succéda au *castrum* assiégé par Louis VI le Gros. Il garde fière allure, mais son apparition devait être plus saisissante encore au temps de Sidonie Berthelot. Les trois tours prismatiques et les trois tours rondes ont été abaissées au niveau des toits sous la Révolution et la Restauration ; elles s'élevaient alors très hautes sur la colline. La tour de l'Est conservait son échauguette ; le donjon, sa cloche d'alarme. Les appartements étaient accommodés à la moderne et l'ameublement approprié pour une installation campagnarde dans un style rustique déjà en vogue. De belles tapisseries garnissaient les sièges et les murs, mais, aux fenêtres et aux baldaquins des lits, pendaient des rideaux d'indienne. Seul le cabinet d'assemblée paraissait somptueux et rutilant avec ses meubles et ses rideaux en damas cramoisis[1]. Dans la bibliothèque, la Bible de Sacy voisinait avec le Code des Chasses. Mme de Saint-Brisson cultivait Mme de Sévigné, et elle se procurait les nouveautés, même un « Voltaire très défendu », avant de s'être assujettie à une piété de plus en plus rigoureuse[2].

Le château de Gien vit grandir les trois fils de Maximilien et de Sidonie : Nicolas-Maximilien, Sidoine-Charles et Noël-Augustin, le comte, le marquis et le baron de Saint-Brisson, nés en 1736, 1738 et 1740. Ils y passèrent la plus grande partie de leurs jeunes années sous la direction d'un précepteur fourni par Mgr Bégon, évêque de Toul. Sidoine n'oublia jamais le pays de son enfance. La vie des laboureurs observée par lui très tôt, lui fournira plus d'un exemple lorsqu'il écrira plus tard des idylles et des ouvrages de philanthropie. Les rives de Loire serviront de décor au roman d'Ariste, l'œuvre principale du jeune élégiaque.

II. — Les Frères.

C'était un joli bataillon de vingt-quatre enfants, divisés six par six. Chacun des quatre groupes habitait chez un des quatre premiers gentilshommes, les très nobles ducs de Gesvres, d'Aumont, de Fleury et de Richelieu. Tous portaient un petit habit de drap rouge chamarré d'un large passement d'or entre deux galons plus

1. Archives du Loiret, E, Scellés après la mort de M. de Saint-Brisson, du 16 septembre 1768.
2. Archives du château de Gemeaux. Lettre du 25 février 1740.

étroits d'argent et, les jours de plus grand apparat, un vêtement de velours, rouge aussi, brodé en or sur toutes les tailles, un chapeau garni d'un plumet et d'un large point d'Espagne. On les distinguait des pages des Écuries habillés en bleu. On les nommait pages de la Chambre. M. et Mme de Saint-Brisson, qui destinaient l'aîné et le troisième de leurs fils à l'état militaire, les firent entrer aux pages de la Chambre comme première préparation. Ils possédaient les deux cents ans de noblesse directe exigés; le duc de Gesvres, ami des Pléneuf, offrait son appui. Les parents étaient résolus à se priver, s'il le fallait, pour fournir la pension nécessaire.

Quand Nicolas-Maximilien Séguier de Saint-Brisson entra aux pages de la Chambre, en 1750, il avait déjà quatorze ans; mais, pour le service intérieur assez doux qui leur était dévolu, on prenait quelquefois des petits garçons de neuf ans. A la Chambre du Roi, comme première fonction, ils assistaient au grand lever et au grand coucher. On les voit, les deux enfants écarlates, agenouillés aux pieds du Roi, le matin, pour lui retirer ses pantoufles et le soir pour les lui mettre, quelquefois après une veillée tardive. A chaque retour de chasse, les pages venaient au débotté royal. Quand le Roi circulait à la nuit tombée, l'huissier de la Chambre portait deux bougies carrées allumées en des flambeaux de vermeil; deux pages de la Chambre et un page des Écuries s'avançaient, tenant au poing un grand flambeau de cire blanche. Les pages de la Chambre défilaient aux processions, de la Chandeleur à la mi-août; ils montaient devant le carrosse du Roi; ils précédaient la chaise de Sa Majesté.

Ces pages ne passaient pas tout le jour à la parade; on se souvenait qu'il les fallait instruire. Quatre gouverneurs et quatre sous-gouverneurs dirigeaient leur éducation. Un maître de mathématiques, un maître d'armes et un maître à danser leur donnaient des leçons. Ils allaient à la grande Écurie pour apprendre à monter à cheval[1].

Bien qu'ils eussent des gouverneurs et sous-gouverneurs et qu'ils fussent moins turbulents que les pages des Écuries, terreur des Versaillais, les pages de la Chambre n'étaient pas assez surveillés, au gré de Mme de Saint-Brisson. Elle connaissait le caractère difficile de son fils aîné et elle craignait pour lui la contagion d'un milieu indiscipliné. Elle en gémit en annonçant à son cousin M. de Gemeaux, l'arrivée de son fils à Versailles :

1. *État de la France*, t. I, p. 238-244, Paris, David, 1749, et France d'Hézecques (Félix), *Souvenirs d'un page à la cour de Louis XVI*, Paris, Perrin, 1873, in-16.

Il y a eu assez de succès. Son peu de timidité lui a fait croire plus d'esprit qu'il n'en a... L'éducation est plus négligée qu'anciennement. Le gouverneur ne s'en occupe que peu ou point. Les pages sortent seuls, et, le plus souvent, sans permission. Nulle discipline pour les exercices. On est seul avec les maîtres. On en profite si on veut. On s'habille ou on ne s'habille pas pour dîner. Mon fils est maître de s'évaltonner comme un fou, les jours qu'ils ne sont point de service. Les gouverneurs ne soufflent pas, et bien d'autres détails qui m'ont donné du noir. mais c'est chose faite. Il faut tirer le rideau. Si la Providence daigne le garder, il le sera, sans quoi il peut tout ce qu'il voudra[1].

Pour se consoler un peu, M^me^ de Saint-Brisson constate que ses deux autres enfants, Sidoine et Noël-Augustin, sont beaucoup plus faciles à conduire depuis que l'aîné, rebelle, n'est plus avec eux. Quelques mois plus tard, elle sent ses inquiétudes renaître :

Mon fils est bien livré à lui-même et a bien peu de maturité pour se conduire par ses lumières. Si cela n'était pas sans remède, j'en serais encore plus tourmentée, mais toutes ces réflexions et mes noirceurs m'ont menée à sentir qu'il faut en passer par là, l'aider de mes conseils par écrit et demander à Dieu de le garder. L'éducation d'un garçon dont le père et la mère habitent la province est la même partout. Les mousquetaires, l'académie, les pensions que j'aurais pu trouver pour lui faire faire des exercices indispensables auraient eu les mêmes inconvénients. L'éducation à la cour me plaît encore davantage que les deux autres. Dieu veuille que cela ait une bonne fin! Les deux autres ne me causent nul chagrin[2].

Autant que ces effrontés de pages qui cassaient les carreaux des boutiques, M^me^ de Saint-Brisson aurait pu craindre les personnes que son fils rencontrait tous les jours dans l'intimité du Roi. La parenté mettait le petit page en relations avec deux cousines par alliance, la comtesse d'Estrades et la marquise de Pompadour elle-même. Elisabeth-Catherine Huguet de Sémonville était veuve de Jean-Charles, comte d'Estrades, mort à Dettingen, fils de Charlotte Lenormant. Cette Charlotte Lenormant était elle-même sœur de Lenormant de Tournehem et tante de Lenormant d'Étioles, mari d'Antoinette Poisson. Une grand-tante de Lenormant d'Étioles et du comte d'Estrades s'était mariée en 1654 avec Hervé Guymont, père de Catherine Guymont, femme de Michel Bégon de Montfermeil et grand-mère de Sidonie. La marquise de Pompadour, en pleine faveur, régnait, et la comtesse d'Estrades la suivait partout, comme une amie inséparable et fidèle en appa-

1. Archives du château de Gemeaux.
2. *Ibid.* Lettre du 3 août 1750.

rence, aux soupers des petits appartements et dans les carrosses du Roi. Mme de Pompadour témoignait ainsi sa reconnaissance à la cousine qui l'avait accompagnée au moment de sa présentation à la cour, cinq ans plus tôt. Ce jour-là, parmi la foule pressée et malveillante des curieux, la marquise s'était sentie assez seule et intimidée. Devant la sérénité gracieuse de la Reine, elle n'avait pu s'empêcher de rougir et de se troubler. La princesse de Conti avait consenti à la présenter; deux autres dames seulement avaient bien voulu l'accompagner, Mme de Lachau-Montauban et Mme d'Estrades[1]. Mme d'Estrades, née Huguet de Sémonville, veuve d'un officier mort au service du Roi, descendant lui-même d'un maréchal de France, faisait honneur à Antoinette Poisson.

En retour, la favorite se montra généreuse. Grâce à son intervention, Mme d'Estrades devint dame d'atours de Mesdames en 1749. On força Mme de la Lande à lui céder la place. Cette vieille sous-gouvernante du Roi se cramponnait; le baron de Montmorency se chargea de lui faire peur et lui dit que, si elle restait, on empêcherait son petit-fils de se marier avantageusement. Le baron de Montmorency eut un cordon bleu en récompense; Mme d'Estrades obtint la place convoitée et elle commença d'exercer son influence sur l'esprit de Mme Henriette[2].

Les succès de toutes sortes ne manquaient pas à Mme d'Estrades. Ce n'était pas sa beauté qui les lui attirait. Les contemporains s'accordent pour la trouver laide et la dépeignent comme une petite femme grasse avec une figure plate et de grosses joues[3]. L'intelligence, l'esprit et l'intrigue suppléaient à la médiocrité du visage. Mme d'Estrades eut bien des amants. Le marquis d'Argenson lui attribue M. de Saulx, fils du comte de Tavannes et menin du Dauphin. Elle était aussi en étroite liaison avec le frère dudit marquis, le comte d'Argenson, ministre de la Guerre et grand ennemi de la Pompadour. Le ministre avait alors cinquante-deux ans et l'aspect fatigué; la goutte le tracassait violemment; il se traînait sur des béquilles. Le comte d'Argenson, marié avec une femme charmante, tenait à Mme d'Estrades, surtout à cause des renseignements qu'il tirait d'elle. Il parvint à la détacher secrètement de Mme de Pompadour et il s'en servit comme espionne pour savoir tout ce que disait et faisait la favorite, son ennemie. La comtesse d'Estrades, dont la fortune était médiocre, se faisait

1. Luynes (duc de), *Mémoires*, VII, p. 59 (14 septembre 1745); p. 60 (15 septembre 1745). Sur Mme d'Estrades, voir Argenson (marquis d'), *Autour d'un ministre de Louis XV*, Paris, Meissein, 1923.
2. Argenson (marquis d'), *Journal et Mémoires*, VI, p. 60 (27 octobre 1749).
3. Luynes (duc de), *Mémoires*, VII, p. 59 (14 septembre 1745).

payer largement, en faveurs et en places par la marquise, en bel argent comptant par le ministre. La dame aux grosses joues ne manquait pas de toupet. Si nous en croyons Mme du Hausset, elle essaya, toute laide qu'elle était, d'enlever à la belle marquise son royal amant. Une fois, qui n'était pas coutume, le Roi s'enivra en son château de Choisy, puis il voulut faire une promenade en barque. Justement, la marquise avait une indigestion ce jour-là. Mme d'Estrades, qui guettait l'occasion, sauta dans la barque et se promena sur l'eau, en tête-à-tête avec Louis XV, jusqu'à la nuit tombée. Au retour, elle accompagna, dans un cabinet secret, le Roi à qui l'ivresse avait enlevé sa raison. Elle fit des avances au monarque et celui-ci y répondit, si nous en croyons la cancanière femme de chambre[1]. Louis XV, du reste, se montrait souvent aimable en public avec Mme d'Estrades, afin de faire enrager Mme de Pompadour[2], et dans Paris circulaient des couplets méchants :

Chacun juge le Roi fou, fou, fou.
Ce n'est pas que, pour lui plaire,
Le beau soit bien nécessaire :
Vintimille sut lui faire
Trouver son minois joli, li, li;
On dit même que d'Estrades,
Si vilaine et si maussade,
Aura bientôt la passade,
Elle en a l'air tout bouffi, fi, fi[3].

C'est au moment où la marquise commençait à soupçonner la perfidie de sa cousine, que le petit page Séguier arriva à la cour. Pendant les trois ans qu'il y séjourna, il y eut de grandes brouilleries entre la marquise et la comtesse. Le public en faisait des contes. L'hiver de 1752, Mme d'Estrades fut en grand danger de mourir; elle eut une fièvre avec de gros redoublements et cracha des tubercules. Quelques diseurs de fariboles racontèrent que Mme de Pompadour avait voulu l'empoisonner pour s'en défaire[4].

Mme d'Estrades paraissait menaçante aussi à cause de l'ascendant qu'elle prenait sur Mme Henriette. Par l'intermédiaire de la jeune princesse que son père chérissait, la comtesse se flattait de gouverner l'esprit du Roi. Mme Henriette mourut brusquement après une maladie de six jours. On la transporta à Paris en carrosse, assise sur son séant, les bras soutenus par un suspensoir, vêtue

1. Du Hausset (Mme), *Madame de Pompadour, d'après le journal de sa femme de chambre*, Paris, Tallandier, 1910, in-8°, p. 54.
2. Hénault, *Mémoires*, Nouvelle édition, IV, p. 266.
3. Maurepas, *Mémoires*, Paris, Buisson, 1792.
4. Argenson, *ibid.*, VII, p. 65 (10 janvier 1752) ; p. 72 (18 janvier 1752).

d'un manteau de lit, coiffée en négligé, avec du rouge aux joues. Dans un autre carrosse, Mme d'Estrades suivait, menant le deuil de la jeune morte et de son influence[1]. Après la disparition de la princesse, dont un portrait de Nattier nous a gardé les doux yeux noirs, les joues trop fardées, la robe en broché couleur de feu et les beaux bras croisés sur une basse de viole, Mme d'Estrades conserva sa situation officielle; mais elle ne s'entendit pas avec l'autoritaire Mme Adélaïde, qui la trouva intrigante et ennuyeuse.

La comtesse faillit déjà connaître la disgrâce en 1752. Elle fut accusée d'avoir reçu, par l'intermédiaire de M. Maillebois, un pot de vin des États d'Artois auxquels elle avait procuré une faveur[2]. L'accusation fut reconnue injustifiée, mais on faisait à Mme d'Estrades la réputation d'amasser une fortune immense en négociant toutes sortes d'affaires et même en rognant sur les atours de Mesdames.

Telle était la situation de Mme d'Estrades quand Nicolas-Maximilien Séguier quitta les pages de la Chambre pour le régiment, le 1er janvier 1753. Il avait vécu suffisamment dans cette atmosphère démoralisante pour négliger les rigides principes que lui avait inculqués sa mère. Il ne devait pas oublier, dans la suite, l'intrigante qu'il avait connue en sa belle époque, lorsqu'elle était presque rivale de la toute puissante favorite.

Le 1er janvier 1755, le plus jeune Séguier de Saint-Brisson, Noël-Augustin, vint prendre à la Chambre du Roi la place que son frère avait laissée libre. M. et Mme de Saint-Brisson continuaient à s'imposer des sacrifices pécuniaires. Leur fils aîné leur avait coûté très cher. En plus de la pension de 600 livres, il y avait les « extraordinaires » qui tuaient et qui montaient à plus de trente pistoles en six mois. Les parents trouvaient leurs revenus bien médiocres pour faire face aux dépenses de leurs trois garçons qui devenaient des hommes. En 1757, ils durent renoncer à leur installation de Paris et se résigner à vivre à la campagne toute l'année[3].

Au moins, le petit Noël-Augustin ne donnait à sa mère aucune des inquiétudes qu'elle avait éprouvées pour l'aîné. On l'appelait du surnom tapageur de « Bacchanal », mais il avait le caractère facile malgré son exubérance. Le milieu corrompu de la favorite ne devait pas avoir la même influence sur lui que sur son aîné.

1. Barbier, *Journal*, Paris, Renouard, 1851, III, p. 849.
2. Argenson, *ibid.*, p. 99 (24 septembre 1755).
3. Archives du château de Gemeaux. Lettre de Mme de Saint-Brisson, du 17 janvier 1757.

Mme d'Estrades, du reste, ne tarda pas à être disgraciée. Mme de Pompadour la redoutait de plus en plus; elle l'accusait d'avoir aidé la jeune comtesse de Choiseul-Beaupré qui voulait gagner les faveur de Louis XV. Mme d'Estrades fut aussi soupçonnée d'avoir dérobé une lettre du Roi adressée à la marquise et placée sur une petite table près de son lit[1]. La disgrâce vint, brutale. Mme d'Estrades voulait aller de la Muette à Paris; elle demanda à Mme de Pompadour : « A quelle heure faut-il revenir pour souper? » On lui répondit : « A l'heure ordinaire, comtesse ». Mme d'Estrades, sans méfiance, partit; un courrier la rejoignit en route et lui remit une lettre où le ministre Saint-Florentin lui enjoignait, de la part du Roi, de renoncer à sa charge et de ne plus reparaître à la cour[2]. Mme d'Estrades n'alla pas loin; elle s'installa à Chaillot, où le comte d'Argenson continua à la voir fréquemment.

Un souvenir émouvant et tragique devait marquer à jamais le temps de page du jeune Bacchanal. Le 5 janvier 1757, à six heures du soir, le Roi, qui venait de faire visite à Mesdames, se préparait à monter en carrosse pour retourner à Trianon. Le jeune Saint-Brisson, en service commandé, tenait près de la portière le flambeau de cire allumé, quand Damiens se glissa près du Roi et lui donna un coup de couteau. Le petit page fut bouleversé à tel point qu'il en pleura. Tous ceux qui approchaient Louis XV n'avaient pas le cœur aussi sensible. Un des assistants, remarquant les larmes du jeune garçon, lui dit: « Pourquoi pleurez-vous, mon enfant? Ce n'est pas votre père[3]. »

L'année 1757 continua dans l'agitation. La haine de Mme de Pompadour contre le comte d'Argenson finit par l'emporter. Disgracié, exilé, il se retira dans sa terre des Ormes, où l'accompagna Mme d'Estrades. Bacchanal s'en alla à son tour pour entrer au régiment de Royal-Champagne, le 27 janvier 1758.

Nicolas-Maximilien et Noël-Augustin parcoururent tous deux les étapes de la carrière militaire jusqu'au grade de capitaine. L'aîné fut lieutenant réformé à la suite du régiment d'Estars le 1er janvier 1753, cornette du régiment de Sainte-Aldegonde et aide de camp du maréchal de Richelieu le 1er octobre 1757, lieutenant le 24 juin 1759, capitaine dans le régiment de la Reine-Cavalerie le 27 avril 1761, réformé en 1763, retiré en 1770, chevalier de Saint-Louis le 21 avril 1776. Le plus jeune était lieutenant

1. Du Hausset (Mme), *ibid.*, p. 53, 60.
2. Luynes, *ibid.*, XIV, p. 222 (7 août 1755).
3. Souvenirs inédits d'Adrien de Boutin.

réformé au régiment de Royal-Champagne-Cavalerie le 27 janvier 1758, cornette le 1er septembre 1758, lieutenant le 19 avril 1761, sous-aide-major le 1er mars 1763, aide-major le 27 novembre, capitaine le 4 mars 1769, chevalier de Saint-Louis le 5 avril 1780. Réformé le 16 juin 1776, il figura encore comme officier attaché au régiment de Royal-Champagne jusqu'en 1788[1].

Nicolas-Maximilien a laissé des lettres de guerre adressées à Loppin de Gemeaux, fort alertes et amusantes. Le bougonnement du militaire mécontent s'y change facilement en plaisanterie. En septembre 1760, l'aîné des Saint-Brisson guerroie en Allemagne, à l'armée de Broglie. Il porte toutes les nuits « quelque confidence au général ». Cela le fatigue beaucoup. Il a mal aux dents, mal à la gorge et de l'humeur.

Le jeune officier, après un congé, retourne à l'armée en 1761 « dans le temps précisément qu'on se disposait à jouer des couteaux ». Il assiste au siège infructueux de Lipstadt et raconte ses déboires :

> J'ai passé quinze jours sans lit, sans tente et sans nourriture autre que viande salée. Nos généraux passaient la journée à clignoter dans des lunettes aussi longues que leurs idées sont courtes; ils me faisaient mourir de faim et nos ennemis de rire.

Le comte de Saint-Brisson tombe malade; il a une violente douleur dans la cuisse; il est obligé de s'arrêter dans une Charité, d'abord, ensuite chez un certain docteur Putz, libraire, qui manque de le faire mourir de froid et d'ennui. L'Allemand et sa femme s'adressaient des sourires gauches et des clignements d'yeux qui s'efforçaient d'être malins, en parlant de la maladie de leur hôte qu'ils prétendaient de nature secrète. Saint-Brisson se remit à peu près pour finir, et, dès son retour à Paris, courant à toutes jambes avec ses béquilles, il se précipita chez ses belles amies, n'ayant d'autre crainte que de boiter en arrivant à Saint-Brisson et de donner du nez en terre chez la fille du seigneur de Gien, Mlle de Marville[2].

III. — Jansénistes et Molinistes d'Orléanais.

La distance morale est grande entre le monde que fréquentaient à Versailles et à Paris les jeunes Saint-Brisson et l'Orléanais où leur mère vivait presque constamment. Dans cette province, et dans la ville de Gien en particulier, les luttes religieuses intéres-

1. Archives administratives du Ministère de la Guerre.
2. Archives du château de Gemeaux. Lettres du 30 juillet et du 20 septembre 1761.

saient avant toute autre chose la société et les petites gens; avec un jansénisme passionné s'y faufilaient l'hérésie, la frénésie, les supercheries peut-être, mais la vitalité religieuse au moins s'y attestait. Cet aspect théologique et âpre du XVIII^e siècle est aussi vrai que sa figure sceptique et frivole.

M^me de Saint-Brisson avait vu dans sa famille des exemples de piété très fervente. Son mari était lui-même d'une grande dévotion. Atteint d'une maladie grave en juin 1737, Maximilien Séguier implora l'intercession de la Vierge Marie et fit vœu, aussitôt après son rétablissement, d'aller pieds nus à la Croix de la Maladrerie élevée par ses soins. Un tableau placé en *ex-voto* dans l'église retraça cet acte de piété. Le marquis y est représenté vêtu d'un habit de velours rouge bordé d'or, agenouillé au pied de l'autel. Il porte une perruque avec un catogan à trois queues. Son profil apparaît maigre, un peu coupé au couteau. La Vierge surgit dans un nuage. Sur la nappe d'autel on lit : « Vœu de Maximilien Séguier, 1^er du nom, marquis de Saint-Brisson, et action de grâce pour la délivrance d'une maladie très dangereuse, en juin 1737 ».

A cette date, M^me de Saint-Brisson, encore toute jeune, caustique et même « salée », ne paraît pas tout à fait au même diapason que son époux; il est de la même époque que son donjon et il écorche ses pieds nus aux cailloux de la route; elle est plus de son siècle et garde son ton un peu plaisant quand elle parle de religion avec son cousin Loppin de Gemeaux :

A propos de fêtes, j'ai perdu mon confesseur. Voulez-vous bien écrire à l'évêque de Toul? Je ne sais où donner de la tête. Vous aviez quelque envie de vous faire prêtre. Finissez donc; je vous promets ma pratique. Je vous écrirai mes fredaines; au moyen de quoi j'en serai quitte et je vous ferai bien donner l'absolution[1].

On entend éclater le rire honnête et jeune; puis le timbre change. L'année suivante, Sidonie connaît une heure de mélancolie dans l'isolement de son château :

Dans des jours comme cela, je serais folle du prophète Jérémie s'il vivait et qu'il fût jeune et sans barbe et qu'il ne sentît pas le patriarche, car c'est mon aversion pour ces vieux patriarches qui allaient tout droit leur chemin sans raffinement[2].

Cependant les années passent; le temps des petites coquetteries ne saurait durer toujours. Quand la quarantaine arrive, M^me de Saint-Brisson veut tout donner à Dieu; elle prie et soigne les

1. Archives du château de Gemeaux. Lettre du 31 janvier 1742.
2. *Ibid.* Lettre du 3 août 1750.

malades, mais constate à regret qu'elle n'avance guère dans la voie du perfectionnement. Elle se laisse influencer alors par l'atmosphère agitée de la région et se passionne pour la théologie.

La Bulle *Unigenitus*, les billets de confession, ce furent l'affaire Dreyfus et l'*Action française* de nos aïeux. Bien des femmes vieillissantes y dépensèrent une activité que les plaisirs mondains n'occupaient plus. Les plus acharnées étaient généralement jansénistes. Mme de Saint-Brisson, elle, se sentait enragée moliniste. Quelques jésuites faisaient sa passion. La lecture de l'*Histoire de la Constitution Unigenitus*, par le R. P. Lafitau, la rendait toute de feu. Avec le bon père, devenu évêque de Sisteron, elle maudissait en même temps les jansénistes et les philosophes impies que Lafitau déclarait alliés ensemble dans un affreux concert [1].

Son humeur frondeuse, osait goûter le Père Pichon, quoique ce facile auteur eût été condamné à la fois par les partisans et les adversaires de la Bulle *Unigenitus*. Dans son livre consacré à l'*Esprit de J.-C. et de l'Église sur la communion fréquente*, le Père Pichon adoucissait jusqu'à l'extrême à l'usage des gens du monde les dispositions nécessaires pour communier dignement fréquemment. La marquise, retrouvant toute sa gaîté d'autrefois, se fit peindre par un petit peintre moliniste, la croix au cou, en modeste « saquillon », lisant le Père Pichon. Sur son visage on voyait « cette paix que répand la sainte Bulle ». L'enthousiasme lui rendait la jeunesse. « Adieu les rides, la maigreur, les marques de petite vérole et les années. Là-dessous il se trouve un fort joli printemps [2]. »

Sidonie fait partager à son mari sa ferveur. M. de Saint-Brisson veut se brouiller avec tous ceux qui s'opposent aux billets de confession. Elle-même est prête à conduire ses enfants sur les échafauds comme Mme Machabée. Que M. de Gemeaux, soupçonné de jansénisme, se dépêche de faire soumission [3]!

Mme de Saint-Brisson eut mainte occasion d'exercer son humeur combative dans la région où, depuis l'épiscopat de Mgr de Caylus, tant de prêtres et de fidèles se montraient de fanatiques jansénistes. Les gens du peuple eux-mêmes se passionnaient pour ces controverses, au moins pour les miracles qu'ils croyaient voir éclater autour d'eux. Dans la ville de Gien se prolongea l'esprit du cimetière Saint-Médard. Anticipant sur le cours des années,

1. Augustin Gazier dit que Lafitau a beaucoup contribué à accréditer cette prétendue alliance des philosophes et des jansénistes. Gazier (Augustin), *Histoire générale du mouvement janséniste*, Paris, Champion, 1922, II, p. 42, 56.
2. *Ibid.* Lettre du 28 novembre 1751.
3. *Ibid.* Lettre du 24 octobre 1753.

nous conterons un épisode qui révolutionna la petite ville, en 1770, et nous verrons comment la marquise contribua de tout son pouvoir à étouffer l'effervescence qui s'y manifesta.

Dans la paroisse Saint-Louis demeurait une fille couturière nommée Jeanne Caillot, qui était attaquée de maladie depuis le mois d'avril 1761. Étant alors âgée de vingt-cinq ans, elle s'était plongée les pieds dans l'eau froide à un moment critique. De cette fâcheuse aventure elle avait gardé un violent hoquet, des douleurs dans la tête et une difficulté de respirer. Un engourdissement paralytique lui était venu dans le côté droit, ses jambes tremblaient, on ne pouvait la toucher sans provoquer des convulsions. Sa famille renonçait à la lever, les médecins avaient essayé en vain les bains froids et l'électrisation. Désespérant de la science humaine, Jeanne Caillot demanda à Dieu sa guérison et elle confia son secret à M. Berthelot, curé de Saint-Louis, ardent janséniste dont beaucoup de paroissiens s'éloignaient. Le 9 juin 1770, elle commença une neuvaine. Le jour de la Fête-Dieu, elle se fit lever. On eut beaucoup de peine à l'habiller à cause de son tremblement de jambes. Un compagnon bonnetier la descendit et la mit dans un fauteuil sur le seuil de sa porte. La procession passait alors devant sa maison. Jeanne Caillot tomba sur les genoux en disant : « Seigneur, ayez pitié de moi, guérissez-moi si c'est votre sainte volonté ». Le curé de Saint-Louis lui donna sa bénédiction, posa le Saint-Sacrement sur sa tête en récitant à voix basse : *Fiat tibi sicut vis.* Aussitôt, suivant le récit des *Nouvelles ecclésiastiques*, les douleurs de Jeanne Caillot cessèrent. Elle se leva, suivit le Saint-Sacrement, soutenue sous les bras par ses compagnes, monta les degrés de l'église Saint-Louis, ce joli édifice du XVII[e] siècle, aux grilles charmantes, ornées de volutes et de fleurons dorés, trop gracieuses pour un curé janséniste. Dès que le Saint-Sacrement fut remis dans le tabernacle, un bruit sourd s'éleva sous les voûtes ornées comme les plafonds de Versailles d'architectures en trompe-l'œil qui s'ouvrent sur des ciels nuageux. Peu à peu le bruit se transforma en clameurs. L'enthousiasme de la foule éclatait. Le lieutenant général du bailliage et le maire essayèrent de calmer ce délire et reconduisirent la miraculée chez elle. Aussitôt il se passa ce que l'on retrouve toujours après les événements qui ont une apparence surnaturelle : les curieux affluèrent, les visiteurs défilèrent sans arrêt dans le pauvre logis. Jeanne Caillot marchait devant eux, rendant grâce au Seigneur.

Ce miracle paraissait venir juste à point pour fortifier l'autorité du curé de Saint-Louis. Les ennemis du jansénisme s'en émurent

vivement. Ils avaient trois principaux centres de résistance : l'Hôtel-Dieu de Gien, la paroisse Saint-Laurent, et, aux environs, le château de Saint-Brisson. L'Hôtel-Dieu était desservi par des religieuses très révoltées contre le curé de Saint-Louis qu'elles considéraient comme un hérétique. Mme de Saint-Brisson entretenait des relations amicales avec ces bonnes sœurs et avec les administrateurs de l'Hôtel-Dieu. Tous ils communiaient dans la même haine du jansénisme.

La marquise de Saint-Brisson apprit avec un violent déplaisir l'impression que l'événement d'apparence prodigieuse avait produite à Gien. Elle refusa de croire au miracle et, avec son ardeur combative, elle mit tout en œuvre pour démasquer ce qu'elle croyait être une hypocrite fourberie. Nous avons le récit des jansénistes *Nouvelles Ecclésiastiques* qui, naturellement, ne présentent pas le rôle de la marquise sous un aspect favorable. « Mme la marquise de Saint-Brisson se hâta de prêter main-forte [aux auteurs du schisme]. Comme tout ce qui peut favoriser le ministère du curé de Saint-Louis et lui ramener ses brebis est une sorte d'hérésie dans l'esprit de cette ardente bulliste et un tourment dans son cœur, elle fit coup sur coup plusieurs voyages à Gien pour affermir les bons catholiques contre la séduction à laquelle ils étaient exposés. Elle s'adressa d'abord à un cordonnier, fameux par son fanatisme, et lui demanda ce que c'était que ce miracle dont on parlait tant : « Bon miracle! répondit d'un ton décisif le docteur Roullet (c'est ainsi qu'on l'appelle). La fille dont il s'agit était guérie depuis un certain temps et elle marchait dans sa chambre. » A cette autorité très grave pour Mme de Saint-Brisson se joignit celle de Mme Dubois, sa principale confidente ou plutôt sa disciple chérie. Celle-ci, à qui ses liaisons avec la marquise ont donné une partie de ses manières de femme de condition et la totalité de son faux zèle, se montra dès le premier jour décidée à ne point croire l'œuvre de Dieu, quelque chose qu'on pût lui en dire. »

Mme de Saint-Brisson réunit autour d'elle, chez Mme Dubois, un certain nombre de personnes hostiles aux jansénistes. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* parlent des « conventicules » tenus par la marquise. Mme de Saint-Brisson exerça surtout son influence sur l'esprit de M. Paultre, avocat du roi au bailliage de Gien. Celui-ci avait été voir Jeanne Caillot le jour de sa guérison et il avait voulu faire une information pour constater la vérité du fait miraculeux. Mme de Saint-Brisson le détourna de ce projet. Paultre retourna chez Jeanne Caillot pour la persuader que sa guérison était naturelle et incomplète, du reste, puisqu'elle était incapable de danser

une contredanse. La fille répondit fort ingénieusement qu'elle se garderait bien d'employer à cet usage les jambes que Dieu lui avait rendues.

Jeanne Caillot, bien rétablie, reprit ses occupations de couturière en habits et en meubles. Les partisans du miracle trouvèrent un défenseur dans la personne de M. Brigot, évêque de Tabraca, dans les Indes Orientales, qui avait été chassé de son diocèse par les infidèles et qui était venu se réfugier à Gien chez une nièce.

Mais M. de Cicé, l'évêque d'Auxerre, dont relevait alors la ville de Gien, n'était pas dans les mêmes dispositions que M. Brigot. Il avait été nommé pour extirper le jansénisme du diocèse et se trouvait en luttes perpétuelles avec son chapitre et une partie de son clergé toujours adversaire de la Bulle. M. de Cicé laissa deux mois sans nouvelles le curé de Saint-Louis qui lui avait adressé, le 6 juillet 1770, un récit du miracle. En septembre seulement, l'évêque envoya un grand-vicaire à Gien avec sa réponse formellement décourageante qu'il terminait en ces termes : « Je crois même très intéressant pour le respect dû aux miracles constants sur lesquels réside la certitude de notre sainte religion de ne pas prodiguer légèrement ce titre sacré à des faits d'un genre fort différent[1] ».

M^me^ de Saint-Brisson put se faire gloire d'avoir deviné et défendu à l'avance les décisions de l'autorité légitime.

IV. — De Montmorency au Val de Travers.

Dans les familles d'autrefois, quand un garçon était chétif, on le mettait d'Église. Le second fils des Saint-Brisson, Sidoine-Charles-François, que l'on appelait Séguier, naquit très délicat et inapte, croyait on, à l'état militaire. M^me^ de Saint-Brisson s'attacha d'autant plus à lui qu'elle s'épuisa à le soigner pendant ses longues périodes de fièvre. La pieuse femme se réjouissait d'offrir à Dieu ce fils ssnsible et frêle, incapable, pensait-elle, de supporter les duretés et les fatigues du monde. Elle se plaisait à retrouver chez son enfant la passion pour les idées abstraites et la vie spirituelle qu'elle possédait elle-même à un très haut degré. Elle croyait voir son ardeur théologienne renaître en lui plus forte et plus savante et ne se doutait pas des transpositions possibles que le changement des générations amène en des âmes parentes.

M^me^ de Saint-Brisson désirait faire tonsurer Séguier, âgé de

1. Le récit du miracle est tiré des *Nouvelles Ecclésiastiques* des 22 et 29 mai 1771. (Un autre récit manuscrit est conservé aux Archives du Loiret : « Jansénisme », supplément, I, 21.)

treize ans, par son cousin Mgr Bégon, évêque de Toul; mais ce prélat scrupuleux voulait que l'archevêque de Bourges déclarât lui-même, dans son démissoire, l'enfant digne de la tonsure. Mme de Saint-Brisson répondit que l'archevêque ne connaissait pas son fils; il fallait seulement lui demander de passer son autorité à l'évêque de Toul; Mgr Bégon pouvait bien par lui-même contrôler les dispositions du jeune Séguier... M. de Toul ne transigea pas. Voulait-il rester fidèle à la règle ou bien craignait-il d'encourager une vocation qu'il jugeait peu sûre? Finalement, Mme de Saint-Brisson conduisit son fils à Paris; il y fut tonsuré par l'archevêque. Dans son enthousiasme pour Christophe de Beaumont, la marquise déclare qu'elle aurait volontiers offert ses trois fils à ce prélat qu'elle adore[1].

Pour que Séguier fasse les études préparatoires à l'état ecclésiastique, Mme de Saint-Brisson le met à Paris, en 1754, au collège de Lisieux. Il sera là sous la direction de l'archevêque et sa doctrine s'y conservera pure[2]. Mme de Saint-Brisson, que la maturité rend plus triste et plus grave, qui souffre de sa jeunesse perdue, rêve au moins d'une vieillesse consolée par son fils prêtre. Mais, bientôt, elle reconnaît qu'elle s'est trompée sur la vocation illusoire de son enfant. Séguier s'est révolté; les échos brillants de Versailles ont troublé sa tête; comme ses frères, il veut entrer dans le militaire. Mme de Saint-Brisson pleure sur elle-même et sur son fils, pauvre petit maladif et susceptible qui ne sait pas ce qu'il va souffrir dans un milieu brutal! Elle voit avec douleur se dissiper son rêve!

La Providence, dit-elle, me demande un autre sacrifice qui est le changement d'état de l'abbé Séguier qui va partir le printemps pour joindre le régiment de Limousin. J'avais appuyé trop d'idées douces à le voir prêtre; je comptais d'en tirer la consolation de la fin de ma destinée. Si Dieu prolonge la mienne, je le trouvais heureux. Dieu a renversé toutes mes espérances; apparemment qu'elles n'étaient pas assez pures. Mon fils est d'une mauvaise santé, réduit à porter un emplâtre sur la joue, souvent deux, pour un mal dans le sang que les médecins n'ont pu guérir et sur lequel ils ne se flattent pas pour l'avenir. Voilà avec quoi il s'embarque, ne pouvant soutenir la plus légère plaisanterie. Puisque la Providence l'appelle de ce côté-là, il faut espérer qu'elle le couvrira de ses ailes[3].

Sidoine Séguier n'avait pas, comme ses frères, une préparation suffisante pour aller dans la cavalerie. Il entra au régiment de Li-

1. Archives du château de Gemeaux. Lettre de Mme de Saint-Brisson à Charles-Catherine de Gemeaux du 17 janvier 1751.
2. *Ibid.* Lettre du 18 mai 1752.
3. Archives du château de Gemeaux. Lettre du 5 février 1757.

mousin-infanterie où avait servi son père. Nous l'y voyons lieutenant le 24 février 1757, aide-major le 17 juin 1763, capitaine le 16 août 1767. Non seulement le jeune homme renonça à l'état ecclésiastique, mais, au grand désespoir de M^me^ de Saint-Brisson, il se mit à verser dans la philosophie. Il eut pour Rousseau et pour l'*Émile* l'enthousiasme délirant que sa mère avait éprouvé pour la Bulle *Unigenitus* et pour Christophe de Beaumont.

Chez la marquise et chez le jeune officier, même amour pour les idées abstraites et pour les héros qui les incarnent, mais en des domaines combien différents ! C'est la lutte de deux générations, l'opposition de cette mère et de ce fils.

Sidoine Séguier put aller voir son idole à Montmorency pendant l'hiver de 1762. Rousseau apprécia l'aspect simple et honnête de son jeune disciple et la « vivacité de sentiments » qu'il manifesta.

Séguier exprima son reconnaissant enthousiasme dans une lettre qui suivit la première rencontre :

A Monsieur, monsieur Rousseau à Montmorency.

Monsieur,

Je passe ma vie à lire vos ouvrages. Ainsi je ne puis ni ne veux me refuser à l'envie que j'ai de vous voir encore une fois, vous qui en êtes l'âme. Vous avez une chaleur dans le discours qui me pénètre. Ce n'est pas de l'esprit que je vous trouve, c'est mieux que cela. Je me figure que nos âmes se touchent de partout, mais savez-vous que vous pourriez faire de moi un honnête homme? Je donne à cette expression tout autant d'étendue que vous, mais tenez, je sens que l'on ne peut parler vertu quand on mène la vie de Paris. Je finis ma lettre parce que je ne finirais pas de rougir si j'en parlais violemment. Permettez-moi donc de mener celle de Montmorency encore un après-midi.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Séguier de Saint-Brisson.

A Paris, le 11 mars [1762] [1].

La persécution, la fuite en Suisse mirent un terme à ces entrevues où l'inquiet jeune homme demandait à son maître : « Qu'est-ce que la vérité? », où Jean-Jacques récitait pour lui la Profession de foi du Vicaire savoyard.

Réfugié à Môtiers-Travers, après la condamnation de l'*Émile* par le Parlement de Paris, Rousseau reçut de nouvelles lettres de Séguier alors aux armées et qui lisait le dernier livre de son maître dans le tumulte des camps. Le jeune homme y exprime son admiration pour l'œuvre nouvelle; il croit entendre la voix

1. Bibliothèque de Neuchâtel. Lettres à Jean-Jacques Rousseau. Correspondants français.

ressuscitée du philosophe qui lui lit son livre, et qui lève les mains vers le ciel dans les passages de religieuse élévation; pour nous, il fait ainsi revivre la façon dont Rousseau déclamait ses œuvres en les mimant. Séguier dit aussi son regret de ne pas trouver chez l'auteur de l'*Emile* une vision plus optimiste du monde où la vertu serait forcément récompensée, où le ciel commencerait sur la terre :

A Monsieur, Monsieur Rousseau, en la principauté de Neuchâtel, proche de Genève, frontières de Suisse, au Val Travers.

Je crois que j'aurais mieux fait, Monsieur, de vous envoyer la feuille blanche que d'hasarder ces lignes mal digérées, images réelles du désordre de mes idées. Oui vraiment, j'aurais mieux fait si je pouvais espérer qu'elle me fût revenue avec quelque chose de vous. C'est au milieu du fracas, du cliquetis des armes que j'ai lu votre bon ouvrage sur l'éducation. Le style m'a séduit, enivré. Les pensées, la morale m'ont bien semblé merveilleuses mais il est un autre effet que j'en attendais et que le critique de ma situation m'a fait échapper, c'est d'élever mon âme dans la retraite, dans le recueillement de moi-même. Effet sublime que j'en attends et dont les lettres de la douce Julie me sont le gage, de me rendre enfin aussi heureux que si j'étais mort!

Me permettez-vous de vous écrire, moi qui suis de cette nation qui vous admire et vous persécute ? Me permettez-vous de vous appeler mon maître, nom précieux à mon cœur, dont je sens toute l'étendue et dont je m'approprierais tous les avantages ? Ne pourrais-je pas tirer une induction favorable de ma jeunesse qu'il vous a plu de me reprocher quelquefois ? Dans le siècle de Louis quinze, est-ce un tort d'avoir peu vécu et si le livre de l'*Esprit*[1] n'avait pas paru dans le même temps que le *Discours à d'Alembert*, les *Lettres à Julie*, les *Idylles* de Gessner, le *Traité de l'Éducation*, ne pourrais-je pas affirmer que c'est dans ce temps qu'il faut naître à la lecture ?

Je ramasse de tous côtés des mémoires sur vous et votre situation présente. J'apprends que vous êtes tranquille à Neuchâtel et cela s'arrange assez avec la connaissance que j'ai de vous, connaissance précieuse qui me fait de tous vos ouvrages des êtres vivants, qui me parlent avec vos gestes, vos yeux qui subjuguent, votre bouche qui persuade. Je vous vois levant les mains au ciel dans ces passages de morale qui honorent le tout-puissant et la créature et je les lève aussi. Je connais votre attitude de bonté, de bienveillance lorsque vous exhortez les hommes à la bonté, à la bienveillance et je prends cette même attitude. Vous ne sauriez croire combien cela anime les lettres, mais vous sentez bien que pour jouir de cette expression, il faut que tout se taise autour de moi et que, semblable à la douce harmonie des

1. Helvétius, *De l'Esprit*, Paris, Durand, 1758, in-4°.

astres, elle est étouffée par le tourbillon de bruit qui m'environne. Je suis au milieu de la guerre, esprit de vertige qui non seulement arme un corps contre un autre corps, mais aussi qui pénètre la substance de ce corps et divise tous ses membres. C'est du conflit de l'intérêt particulier et individuel, de la jalousie, de la rage qui donne aux méchants le mal être et les disgrâces que s'élèvent le blasphème et le désespoir. *In inferno autem quis confitebitur tibi ?* me dis-je souvent, lorsque je m'indigne de ma froideur et du peu de sensibilité de mon âme aux belles choses que j'ai devant les yeux, lorsque je les élève au ciel ou que je les baisse sur vos ouvrages. J'attends une lettre de vous, mon cher maître, ne fusse que pour en prendre droit d'exécuter le projet formel que j'ai pris d'aller voir les bords riants du lac de Genève que vous avez choisis à propos pour être les avenues de votre riante et sereine personne.

Séguier de Saint-Brisson,
Off. au R^t^ de Limousin, armée du Bas-Rhin.

(*A suivre.*) Yvonne Bezard.

LA FAMILLE MATERNELLE DE STENDHAL : LES GAGNON[1]

Les affaires du chirurgien Gagnon prospéraient. Sept ans après son mariage, par brevet du 1er mars 1725, Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, grand-maître et capitaine général de l'artillerie de France, lui conférait le titre de chirurgien major de l'Arsenal de Grenoble[2]. Il continuait d'habiter à Grenoble, dans la treizième maison des Jacobins, avec deux garçons chirurgiens qu'il avait chez lui en apprentissage[3].

Moins de trois ans plus tard, le 10 janvier 1728, il acquérait de noble Alphonse de Calignon, major des Trois Têtes et Randouillet, à Briançon, une maison sur la place Grenette « faisant face tant sur ladite place que sur la rue Porte-Traine, dite du Grand-Puits », au prix de 14200 livres et trois cents livres d'étrennes, dont deux mille livres payées comptant et le surplus formant une rente constituée de six cents livres[4]. C'est cette maison qu'habitait encore son fils le médecin jusqu'au jour où il fit l'acquisition d'un immeuble voisin pour y demeurer.

Du mariage d'Antoine Gagnon et d'Élisabeth Senterre naquirent successivement :

1° Jean-Joseph, baptisé le 11 février 1720[5], qui dut mourir en bas âge ;

2° Élisabeth, baptisée le 30 octobre 1721[6], la grand-tante d'Henri Beyle, celle qui avait ce caractère teinté d'*espagnolisme* dont il pensait avoir hérité ; morte à Grenoble le 6 avril 1808 ;

3° Marie-Angélique, baptisée le 14 avril 1723[7] ;

4° Louis-Joseph, baptisé le 26 août 1725[8]. Il fit ses études de médecine et passait, en février 1745, sa thèse devant la Faculté

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire*, avril-juin 1937, p. 189.
2. Arch. de Grenoble, EE, 17, fol. 120.
3. *Ibid.*, CC, 471, fol. 225 v°-226. J'ai rencontré ça et là dans les minutes de notaires quelques contrats d'apprentissage de jeunes gens placés chez le chirurgien Gagnon ; le 12 juillet 1745, François Triolle, bourgeois de Tullins, met en apprentissage Adrien, son fils, âgé de seize ans, pour lui apprendre le métier de chirurgien, le nourrir et loger pendant deux ans, moyennant trois cents livres et vingt-quatre livres d'étrennes. (Arch. de l'Isère, III E, 1108 [16], fol. 377 v° [minutes de Me Marchand].)
4. Arch. de l'Isère, III E, 1169[6], fol. 10 (minutes de Laurent) et Arch. de Grenoble, DD, 3.
5. Né le 9. Arch. de Grenoble, GG, 180, fol. 213 v°.
6. *Vie de Henri Brulard*, II, 345.
7. GG, 180.
8. Né le 25. GG, 181.

de Montpellier[1]. C'était le frère préféré d'Élisabeth ; elle en parlait encore avec une tendresse admirative à son petit neveu : « Quel caractère ! quelle activité ! » disait-elle. Ce frère serait mort, à vingt-trois ans, à Paris[2].

5° Jean-Antoine, baptisé le 7 octobre 1727, mort le 21 octobre 1730[3] ;

6° Henri, baptisé le 6 octobre 1728[4], le grand-père de Stendhal.

Le 30 janvier 1733 mourait à Grenoble le père du chirurgien, l'ancien fabricant de soieries qui s'était retiré auprès de son fils[5]. Par deux fois, le 5 juin 1745 et le 23 octobre 1747[6], les consuls de Grenoble avaient inscrit Antoine Gagnon en tête de la liste des trois candidats présentés par la municipalité pour l'office de lieutenant de chirurgien du roi à Grenoble ; mais cette demande honorable n'avait pas été couronnée de succès.

Le 8 juin 1749, Antoine Gagnon faisait son testament[7]. Il demandait à être enterré dans l'église Saint-Louis sans aucune pompe funèbre, léguait 20 livres au curé de sa paroisse et 18 à chacun des couvents de Carmes, Cordeliers, Augustins et Capucins de Grenoble. A sa fille Élisabeth, il laissait une somme de 3000 livres à payer comptant le jour de son mariage, voulant qu'elle soit nourrie et entretenue jusque-là aux dépens de son hoirie, ce legs fait « outre la garde-robe de ladite demoiselle sa fille où sont renfermés les linges et habits et l'ameublement en tapisserie qu'elle a commencé[8] » ; à Élisabeth Senterre, sa femme, la jouissance des fruits et revenus de tous ses biens et effets jusqu'à ce que Henri Gagnon, son fils, étudiant actuellement la médecine, ait atteint l'âge de trente ans, à la charge de s'acquitter de ce que pouvait devoir son hoirie. Enfin, il instituait héritier son fils Henri, mais en spécifiant qu'il ne jouirait de son héritage qu'à trente ans et serait entretenu par sa mère jusqu'à cette époque.

Antoine Gagnon décédait quelques jours après, le 17 juin 1749[9].

1. *Dissertatio de febre maligna quam propugnabit* L.-J. Gagnon *Gratianopolitanus in augustissima Monspeliensis Apollinis fano die... mensis februarii 1745 ad primam apollinarem lauream conquirendum...* Monspelii, J. Martet, 1745, in-12, 36 p. Un exemplaire de cette thèse existe à la Bibliothèque Nationale et à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier.
2. *Vie de Henri Brulard*, I, 86.
3. Arch. de Grenoble, GG, 181.
4. *Vie de Henri Brulard*, II, p. 346.
5. Arch. de Grenoble, GG, 181. Il fut inhumé aux Cordeliers de la Madeleine.
6. *Ibid.*, EE, 17, fol. 254.
7. Arch. de l'Isère, III E, 1432[7], fol. 193 (notaire Girard).
8. Cet art de la tapisserie était une tradition de famille. On se rappelle que la mère de Stendhal avait brodé les fauteuils de son salon. (*Vie de Henri Brulard*, I, 268.)
9. Arch. de Grenoble, GG, 183.

Il laissait dans la famille le souvenir d'un « homme ferme, plein d'énergie et d'honneur ». Quand les Anglais s'approchaient de Toulon, en 1744[1], le vieux chirurgien militaire, qui avait peut-être assisté aux dures campagnes des dernières années du règne de Louis XIV, eût voulu que, dans un élan de patriotisme, on levât les milices. Sa fille Élisabeth entretenait son culte. La figure rébarbative et sévère de cet aïeul, dont le portrait trônait dans la maison de famille et qui faisait peur à son descendant, lui devint chère et sacrée du jour où il apprit la générosité et le courage de ses sentiments[2]. Formé jeune aux difficultés de l'existence, il avait réussi, en s'expatriant, à fonder une nouvelle lignée sur un autre sol. Antoine Gagnon représente l'énergie qui fait partie intégrante du beylisme, tout au moins à l'état de culte.

*
* *

Henri Gagnon, au dire de son petit-fils, n'avait pas hérité de ce caractère. Aussi, pour tenter de l'aguerrir, son père l'avait-il envoyé à l'armée, tout comme il l'avait été lui-même. Le jeune étudiant en médecine avait assisté au terrible combat de l'Assiette (17 juillet 1747)[3], où les troupes françaises, commandées par le chevalier de Belle-Isle, avaient essuyé un sanglant échec de la part des Austro-Piémontais qui défendaient ces retranchements entre Exilles et Fénestrelles. Les Français avaient laissé plus de 4500 tués ou blessés et les hôpitaux de Briançon regorgeaient de monde[4]. Nanti de cette douloureuse expérience, Henri Gagnon retourna à Montpellier terminer ses études. La mort de son frère aîné, celle de son père le ramenèrent dans sa ville natale, aussitôt conquis ses grades, et, le 5 décembre 1752, à vingt-quatre ans, il était, après enquête et examen probatoire, agrégé au collège des médecins de Grenoble[5].

Quatre ans d'exercice lui ayant sans doute acquis une clientèle honorable, et la mort de sa mère, survenue le 5 décembre 1755[6],

1. C'est le 22 février 1744 que se livra devant Toulon un combat entre une flotte anglaise et une flotte franco-espagnole.
2. *Vie de Henri Brulard*, I, 44, 85-87.
3. *Ibid.*, I, 36-37.
4. Dr. Chabrand, *Combat de l'Assiette près d'Exilles*, Bull. Soc. Études des Hautes-Alpes, t. IX, 1890.
5. Enquête et examen durèrent du 6 novembre au 5 décembre. (Arch. de l'Isère, B, 2504, fol. 556 v° et suiv.) Je n'ai pas trouvé trace d'une thèse imprimée du docteur Henri Gagnon.
6. Arch. de Grenoble, GG, 184.

lui assurant la disposition de son héritage, Henri Gagnon songea à s'établir. Il fit choix d'une jeune orpheline, fille unique d'un bourgeois de campagne richement renté, Thérèse-Félise Rey[1]. Sa mère, Françoise Pupin, restée veuve de bonne heure[2], s'était remariée le 31 décembre 1742 avec Me Jean Mallein, procureur au bailliage de Grésivaudan[3]. De ce mariage naquirent six enfants dont l'aîné, Jean-Baptiste-Abraham[4], époux de Julie Pascal, fut le père d'Alexandre Mallein qui devait plus tard devenir le mari de Caroline-Zénaïde Beyle, dont il était parent au cinquième degré[5]. Une fille du procureur, Jeanne-Julie, épousa Jacques Pellat et fut mère de François Pellat, dont Stendhal a parlé çà et là dans ses souvenirs[6]. Enfin Claude-Isaac, né le 9 mai 1747[7], prit le nom de Mallein-La-Rivoire.

Ce dernier mérite qu'on s'arrête quelques instants sur sa destinée : ayant épousé en 1774 Anne-Marie Bonnet, fille d'un procureur au bailliage du Grésivaudan, il prit la succession de son beau-père et exerçait son métier avec conscience et talent, entretenant de bonnes relations avec ses cousins Gagnon[8]. On le voit figurer comme témoin au mariage de Chérubin Beyle et au baptême de son fils Henri[9]. Il eût sans doute achevé sa vie dans la chicane, si la Révolution n'était survenue. Nommé major de la garde nationale de Grenoble en 1790[10], il sentit soudain

1. Elle était la petite-fille d'Ennemond Rey, notaire à Montbonnot, mort en 1713 (Arch. de l'Isère, III E, 1183ter, fol. 289; notaire Revol : transaction du 11 décembre 1750.)

2. Elle était fille d'Abraham Pupin, bourgeois de Meylan, qui fit son testament le 4 septembre 1750, lui laissant des immeubles à Grenoble. (*Ibid.*, III E, 1109⁴, fol. 140 v°; notaire Ogier.) Ennemond Rey, bourgeois de Montbonnot, testait le 23 juin 1739, donnant l'usufruit de ses biens à sa mère Félise Péronnard et à son épouse Françoise Pupin, à condition qu'elle vécût viduellement. Il faisait ses héritières Thérèse-Felise et Angélique-Justine, ses filles. (Arch. de l'Isère, III E, 1183¹³, fol. 126.) Angélique-Justine mourut en bas âge et l'épouse du docteur Gagnon recueillit tout l'héritage de son père. Le docteur Gagnon, du chef de sa femme, possédait de nombreux immeubles et fermes à Montbonnot. (*Ibid.*, III E, 1183¹⁰, fol. 126, notaire Revol, et III E, 1113, notaire Second, *passim*.)

3. Arch. de Grenoble, GG, 183, fol. 112 v°.

4. Né le 12 août 1743. (*Ibid.*). Il fut député au Conseil des Anciens (22 germinal an V), puis au Corps législatif, conseiller à la Cour de Grenoble, et mourut le 19 décembre 1815.

5. *Vie de Henri Brulard*, II, 342-343.

6. *Ibid.*, II, 14; c'est Pellat et non Pelot qu'il faut lire, et Arch. de Grenoble, GG, 186, 18 janvier 1775.

7. *Ibid.*, GG, 183.

8. Voir *Mémoire pour les citoyens Pellat père et fils, le père en qualité d'administrateur de ses enfants, héritiers sous le bénéfice de la loi de Claude-Isaac Mallein-La-Rivoire contre la citoyenne Anne-Marie Bonnet, veuve dudit Mallein-La-Rivoire*, Grenoble, s. d., in-4°, Bibl. de Grenoble, V, 7995.

9. *Vie de Henri Brulard*, II, 336 et 338 : c'est Mallein-La-Rivoire et non Mallein Louis qu'il faut lire dans ce dernier acte.

10. Arch. de Grenoble, LL, 1 (18 mars 1790) et 2 (28 mars).

s'éveiller en lui sa véritable vocation. Placé à la tête du bataillon de volontaires levé dans le district de Grenoble sur la réquisition du général Montesquiou (octobre 1792), il prit part au siège de Toulon et aux campagnes d'Italie, se conduisit héroïquement à l'attaque de Saorge (26-27 avril 1794) et fut tué dans l'affaire des redoutes du col San Bernardo sur le Garessio, l'année suivante (23 novembre 1795), en qualité de commandant de la 46e demi-brigade[1]. Comment Stendhal n'aurait-il pas retenu l'histoire de ce parent qui fut celle de tant de soldats de la République et de l'Empire? Il l'introduira, un peu embellie, dans *Le Rose et le Vert* : le général Malin-la-Rivoire, ancien avocat, devient « l'un des plus illustres compagnons de Napoléon dans son immortelle campagne de 1796 en Italie », que l'Empereur récompense plus tard en le nommant maréchal et duc de Montenotte[2].

Du mariage de Henri Gagnon et de Thérèse-Félise Rey[3] naquirent successivement :

Henriette-Adélaïde-Charlotte (2 octobre 1757), la mère de Stendhal ;

Félix-Romain (17 décembre 1758) ;

Marie-Françoise-Séraphie (21 septembre 1760)[4].

La femme du docteur Gagnon mourait le 12 septembre 1762, à vingt-sept ans[5], et son mari restait veuf, à trente-quatre, après six ans de mariage, avec trois enfants dont l'aînée avait à peine cinq ans. Cette situation familiale explique pourquoi Élisabeth Gagnon ne se soit pas mariée et qu'elle se soit constituée à la fois l'éducatrice des enfants de son frère et la gardienne des traditions de la famille Gagnon dont elle avait tendance à surestimer les origines. Elle avait enfoui au fond de son cœur un amour malheureux et sa nature cornélienne l'avait aidée à supporter ce sacrifice[6].

Très frappé par la mort de sa femme et, dans la crainte qu'un sort analogue ne l'atteignît, le docteur Gagnon prenait le soin, dès le 3 novembre 1762[7], de régler ses affaires au cas où il viendrait

1. Bibl. de Grenoble, R, 8676 (au nom Mallein-La-Rivoire) ; *Courrier patriotique* de Grenoble, 19 mai 1794 ; Archives administratives de la guerre, dossier personnel de Mallein-La-Rivoire.

2. *Romans et Nouvelles*, éd. du Divan, II, 90, 99, 124, etc.

3. Célébré à l'église Saint-Louis de Grenoble le 9 décembre 1756 (*Vie de Henri Brulard*, II, 346-347). Je n'ai pu retrouver le contrat de mariage du docteur Gagnon.

4. Voir ces actes dans *Vie de Henri Brulard*, II, 348-351.

5. Arch. de Grenoble, GG, 185. Elle avait fait son testament le 1er septembre 1762, léguant à ses trois enfants leur légitime sur ses biens et instituant son mari héritier universel. Arch. de l'Isère, III E, 1183[9], fol. 292, (nre Revol.)

6. *Vie de Henri Brulard*, I, 78, 85,... etc., et P. Arbelet, *La Jeunesse de Stendhal*, Paris, 1919, p. 59-63.

7. Arch. de l'Isère, III E, 1183[9], fol. 308 vo (notaire Revol).

à disparaître. Il laissait à chacune de ses filles 6000 livres, y compris leur légitime du chef de leur mère, et 9000 à son fils. Ces parts ne devaient être délivrées qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Jusque-là ils devaient être entretenus par son héritière universelle, sa sœur Élisabeth Gagnon : elle administrera les biens de la famille avec le conseil de MM. Chièze et Lemaistre[1], avocats au Parlement, « dans lesquels le testateur a une confiance entière » ; et s'il fallait donner un tuteur à ses enfants, le testateur veut néanmoins qu'ils soient nourris et élevés par son héritière. On sait par les souvenirs de son petit-neveu combien cette digne fille avait mérité la confiance de son frère et combien, au contraire, sa nièce Séraphie remplit mal auprès de ses neveux Beyle un rôle analogue, que la mort prématurée de leur mère lui avait dévolu.

Nous n'avons pas à retracer ici la carrière ni la vie du docteur Gagnon[2]. Nous nous bornerons à mentionner les actes qui intéressent sa famille.

Deux jours après avoir marié sa fille Henriette à Chérubin Beyle[3], Henri Gagnon faisait un nouveau testament[4] qui fait ressortir les avantages assez sérieux qu'il avait consentis à cette fille qu'il aimait, dans son contrat de mariage[5]. Il lui léguait encore une somme de 100 livres outre ce qu'il lui avait constitué en dot ; à son autre fille, Séraphie, il laissait 20 000 livres, dont 4 000 payables le jour où elle se marierait et le reste d'année en année. Il constituait enfin son héritier universel son fils Romain; mais, reprenant une clause qui figurait déjà dans le testament de son père, il stipulait qu'il ne pourrait entrer en possession de la succession que lorsqu'il aurait atteint l'âge de trente ans. Jusqu'à ce terme, sa sœur Élisabeth administrera son héritage avec les conseils de MM. Chièze et Lemaistre. Romain Gagnon, outre son logement et sa nourriture, recevra une somme annuelle de 500 livres[6].

Un autre événement important dans la vie familiale fut l'achat

1. Jean-Pierre Chièze, avocat au Parlement, nommé conseiller lors de la réforme de Maupeou, le 22 janvier 1772; Joseph-Antoine Lemaistre, également avocat, président du tribunal criminel de l'Isère en 1790, mort le 1er mars 1800.

2. Il mériterait à lui seul une étude. Voir les pages que lui a consacrées P. Arbelet, *La Jeunesse de Stendhal*, I, p. 45-59.

3. Le 20 février 1781 (*Vie de Henri Brulard*, II, 336).

4. 22 février 1781. Arch. de l'Isère, III E, 1113[6], notaire Second.

5. Analysé dans M. Rouget, *La Vie grenobloise du père de Stendhal*, Paris, Le Divan, 1930, p. 58. Le docteur Gagnon assurait à sa fille 20 000 livres dont 10 000 payées comptant ; sa sœur Élisabeth y ajoutait 3 000 livres payables sur sa succession.

6. C'était dans cet état, ou à peu près, que le jeune Beyle avait connu son oncle Romain : « Mon grand-père donnait le logement et la table à son fils, plus une pension de cent francs par mois... ». (*Vie de Henri Brulard*, I, 73.)

réalisé par le docteur Gagnon, le 28 décembre 1786, des héritiers de François-Sébastien de Marnais, capitaine au régiment Royal-Lorrain, de la maison qu'ils possédaient dans la Grande-Rue « avec la galerie attenante qui est établie sur l'ancien mur du vintain[1] », pour le prix de 46 200 livres[2]. Le docteur s'y installait peu de temps après et c'est là que le jeune Henri Beyle passera une partie de sa jeunesse.

*
* *

Bien des événements politiques ou intimes s'étaient écoulés depuis le premier testament du docteur Gagnon : ses filles Henriette et Séraphie étaient mortes[3] ; sa sœur Élisabeth, son aînée, l'avait précédé dans la tombe[4] ; il restait seul de sa génération maintenant. Le 21 février 1810, il faisait un nouveau testament[5]. Il laissait 500 francs aux pauvres de l'hôpital général ; à Antoine Charlot, son domestique qui le servait depuis longtemps et qui, peut-être, avait remplacé le pauvre Lambert mort si tragiquement en tombant de son mûrier[6], 300 francs en plus des gages qui lui étaient dus. Réalisant les intentions de sa sœur qui, à plusieurs reprises, lui avait manifesté le désir de laisser 5 000 francs à chacun de ses petits-neveux Beyle et 3 000 à ses petites-nièces, enfants de Romain Gagnon, il prescrit que 24 000 francs seront ainsi répartis : 5 000 à Zénaïde, Henri et Pauline-Éléonore Beyle, et 3 000 à Félicie, Lucie-Amélie et Henriette Gagnon.

Il lègue, en outre, à titre d'institution héréditaire et particulière, à Marie-Henri, Pauline-Éléonore et Charlotte-Zénaïde Beyle, 48 000 francs divisibles entre eux par égales portions ; en cette somme se trouvait comprise celle de 3 000 francs que le testateur restait devoir de la constitution dotale qu'il avait faite à Henriette Gagnon, leur mère, ainsi que leurs portions cohéréditaires dans la succession de feue dame Thérèse-Félise Rey, sa femme, dans celle de Marie-Françoise-Séraphie Gagnon, sa fille, et dans celle de

1. On appelait ainsi les anciennes fortifications de Grenoble.
2. Arch. de l'Isère, III E, 1113[9], fol. 279, notaire Second. Cette acquisition eut peut-être lieu à la suite de l'héritage de la cousine Marie Didier. Voir plus haut, p. 204.
3. La première, le 23 novembre 1790 ; la seconde, le 9 janvier 1797. (*Vie de Henri Brulard*, II, p. 349 et 352.)
4. Le 6 avril 1808. (*Ibid.*, II, 345.)
5. Arch. de l'Isère, III E, 3590, n° 419, notaire Rivier.
6. *Vie de Henri Brulard*, chap. XIV. C'est sans doute ce vieux domestique, « sorte de La Rancune, fidèle exécuteur des ordres des parents », dont Stendhal parle plus loin. (*Ibid.*, p. 177.)

Mme Mallein, leur bisaïeule. Chacun des enfants Beyle devait donc recevoir 16 000 francs, mais la part de Pauline était amputée de 10 000 francs constitués du chef de son grand-père dans son contrat de mariage [1]. Enfin, le docteur instituait son légataire universel Félix-Romain, son fils.

Deux ans plus tard, le 12 février 1812 [2], le testateur ajoutait une clause à son précédent écrit en spécifiant que les 17000 francs payés sur la dot de sa fille Henriette seraient imputés sur le legs fait aux enfants de celle-ci. Henri et Zénaïde devaient ainsi recevoir le tiers de 48 000 francs diminués des 17 000 francs de la dot de leur mère et augmentés des 5 000 francs donnés au nom de leur grande-tante, soit 15 333 francs. Pauline ayant effectivement touché, au moment de son mariage, la somme de 4 000 francs sur les 15 000 que son grand-père lui avait constitués en augment de dot, ne devait recevoir que 11 333 francs.

Henri Gagnon mourait le 20 septembre 1813 [3], à la veille de la chute de l'Empire qui, du même coup, allait entraîner la ruine des ambitions de son petit-fils. Au moment où celui-ci, ayant perdu tout espoir d'être employé par le gouvernement des Bourbons, s'apprêtait à gagner l'Italie, il n'avait pas encore touché un sol de la succession de son grand-père qui, cependant, allait constituer le plus clair de ses ressources [4].

Romain Gagnon, sommé par Ennemond Hélie, procureur des héritiers Beyle, d'avoir à liquider sans retard la succession de son père [5], dut vendre une portion de la maison de la Grande-Rue [6], et, finalement, versa, le 2 janvier 1815, entre les mains du procureur, la somme de 44 642 francs 50 centimes, représentant le total des legs faits par le docteur Gagnon à ses petits-enfants, grossi des intérêts échus depuis sa mort [7].

Stendhal retirait ainsi un peu plus de 16000 francs, qu'il s'empressa de placer en une rente viagère à 10 p. 100 constituée par le sieur Joseph Fuzier, propriétaire et maire de la commune de

1. Le contrat de mariage de Pauline Beyle avec François Périer-Lagrange fut passé, le 23 mai 1808, devant Me Hébert, notaire à Grenoble (Arch. de l'Isère, III E, 3275, n° 171). Chérubin Beyle constituait à sa fille 45000 francs de dot auxquels Henri Gagnon ajoutait 15000 francs, 10000 francs payables après son décès, sans intérêts, et 5000 qu'il est chargé par feue Élisabeth Gagnon, sa sœur, de remettre à sa petite-fille.

2. Arch. de l'Isère, notaire Rivier, registre cité plus haut.

3. *Vie de Henri Brulard*, II, 347.

4. Voir *Lettres à Pauline*, Paris, 1921, p. 157, 163, 165.

5. Arch. de l'Isère, III E, 3593, n° 2, notaire Rivier. Procuration passée par les héritiers Beyle à Ennemond Hélie, avoué à Grenoble, en date du 28 juillet 1814.

6. Le 2 janvier 1815. (*Ibid.*)

7. *Ibid.*

GÉNÉALOGI

G

ménager à M

ÉTIENNE,
ménager à Monteux,
† entre 1566 et 1573,
épouse, en 1545, Toinette Chabe

CHARLES,
ménager à Monteux,
† 1609,
épouse Anne Boyer vers 158

ANTOINE — BERNARDIN — ANTOINE LE JEUNI
né en 1582, † après 165
ménager à Monteux puis à Bédarr
épouse en 1605 Anne Aufa

CHARLES,
ménager à Monteux,
épouse, en 1632, Jeanne Faulque.

ELZÉAR
(1612-1676),
ménager à Bédarrides
épouse, en 1633, Madeleine Lartissut

JEAN-BAPTISTE
(1643-....),
ménager à Bédarrides,
épouse, en 1663, Catherine Crozet.

ANTOINETTE

DO
épou
Franç

ELZÉAR,
† 1762,
ménager à Bédarrides.

ESPRIT,
notaire à
Sainte-Cécile.

Six filles mariées.

JEAN-LOUIS,
né en 1719.

Neuf enfants.

ON DU COMTAT

ON,

près 1545.

PIERRE,
ménager à Monteux.

ELZÉAR,
ménager à Monteux,
se, en 1609, Claude Artilhan.

JEAN

JÉROME

JEAN
(1653-1733),
maître-fileur à soie,
épouse, en 1676, Françoise Gleize (1647-1723).

ANTOINE
1677-1749),
tre-chirurgien,
se à Grenoble,
en 1718,
abeth Senterre.

LOUISE,
née en 1683,
épouse, en 1700,
Valentin Vaute,
ménager
à Bédarrides.

ELZÉARE-BARBE,
née en 1689,
épouse, en 1714,
Joseph Brulard,
bourgeois.

MARIE,
née en 1692,
épouse, en 1711,
François Allègre,
marchand
de Bédarrides.

HENRI GAGNON
(1728-1813).

JEAN-JACQUES

JOSEPH-TOUSSAINT,
notaire à Bédarrides
de 1743 à 1771.

IETTE GAGNON
(1757-1790).

ENDHAL,
né en 1783.

GÉNÉALOGIE DES FA

JACQUES SENTERRE,
† le 2 mai 1702,
épouse BENOÎTE BOREL.

ENNEMOND SENTERRE
épouse
I — en 1680, DENISE FÉLIX ; II — en 1685, JEANN

FRANÇOIS SENTERRE
(1682-1747)
épouse en 1712,
ANNE RICARD.

ÉLISABETH SE
(1687-175
épouse ANTOINE
(1677-17

FRANÇOIS
(1715-....)
épouse
JEANNE
ALLEMAN.

JUSTINE-FRANÇOISE
(1717-1755)
épouse
I — JOSEPH ROCHAS ; (1700-1750).
II — CLAUDE BLANCHET.

ROMAIN
(1721-1796),
contrôleur
des Postes
à Grenoble,
épouse
THÉRÈSE ROYER.

ÉLISABETH
(1721-1808).

CLAUDE
(1747-....),
guillotiné
à Lyon le
17-11-1793.

ANNE
(1745-....)
épouse
JEAN
COLOMB
(1736-1806).

ANTOINE
JACQUES
(1747-....),
prêtre.

VICTOIRE
(1755-1832)
épouse
LOUIS-EYMARD
ROMAGNIER
(1757-1827).

ROMAIN
(1758-1830)
épouse
CAMILLE
PONCET.

HE

ROMAIN COLOMB
(1784-1858)
épouse FÉLICIE THIBOUT
(1801-1858).

HENR
(17

RRE, DIDIER, DARU

BENOIT DARU,
† 1686,
épouse JEANNE MARTIN.

IISE DARU
e JEAN DIDIER,
nissier.

MATHIEU DARU
(....-1690)
épouse CATHERINE REY.

N DIDIER
épouse
ETTE DOMENGIN.

III — en ...., DOROTHÉE MONIER.

FRANÇOIS DARU
(1672-1754)
épouse MARIE SENTERRE.

E DIDIER
1-1786).

MARIE SENTERRE
(1693-1753)
épouse FRANÇOIS DARU
(1672-1754).

MARIE-THÉRÈSE
SENTERRE
(1694-1776)
épouse NICOLAS BOURQUIS.

THÉRÈSE
11-1781)
pouse
E REBUFFEL.

FRANÇOISE
(1723-....)
épouse
J.-P. MURE
(1713-1780).

NOEL DARU
(1729-1807)
épouse
SUZANNE PERIÈS
(....-1813).

CLAUDINE
BOURQUIS
épouse
CÉSAIRE CLET
(1702-1783).

EBUFFEL
3-1804)
ouse
INE PAUL.

CLAIRE
épouse
LAURENT
DOYAT.

J.-B. MURE
(1748-1824).

PIERRE
DARU
(1768-1829).

MARTIAL D.
(1774-1824).

FRANÇOISE-
JULIE
épouse
ALEXIS CLET.

AIDE R.
3-1861)
use
RE PETIET
-1835).

N. DOYAT
épouse
N. COCHET.

FRANÇOIS-
RÉGIS CLET,
pharmacien
(1773-....).

N. DOYAT,
inspecteur des
Ponts et Chaussées
de 1853 à 1861.

GÉNÉALOGIE DES FAMILLES PUPIN, REY, MALLEIN

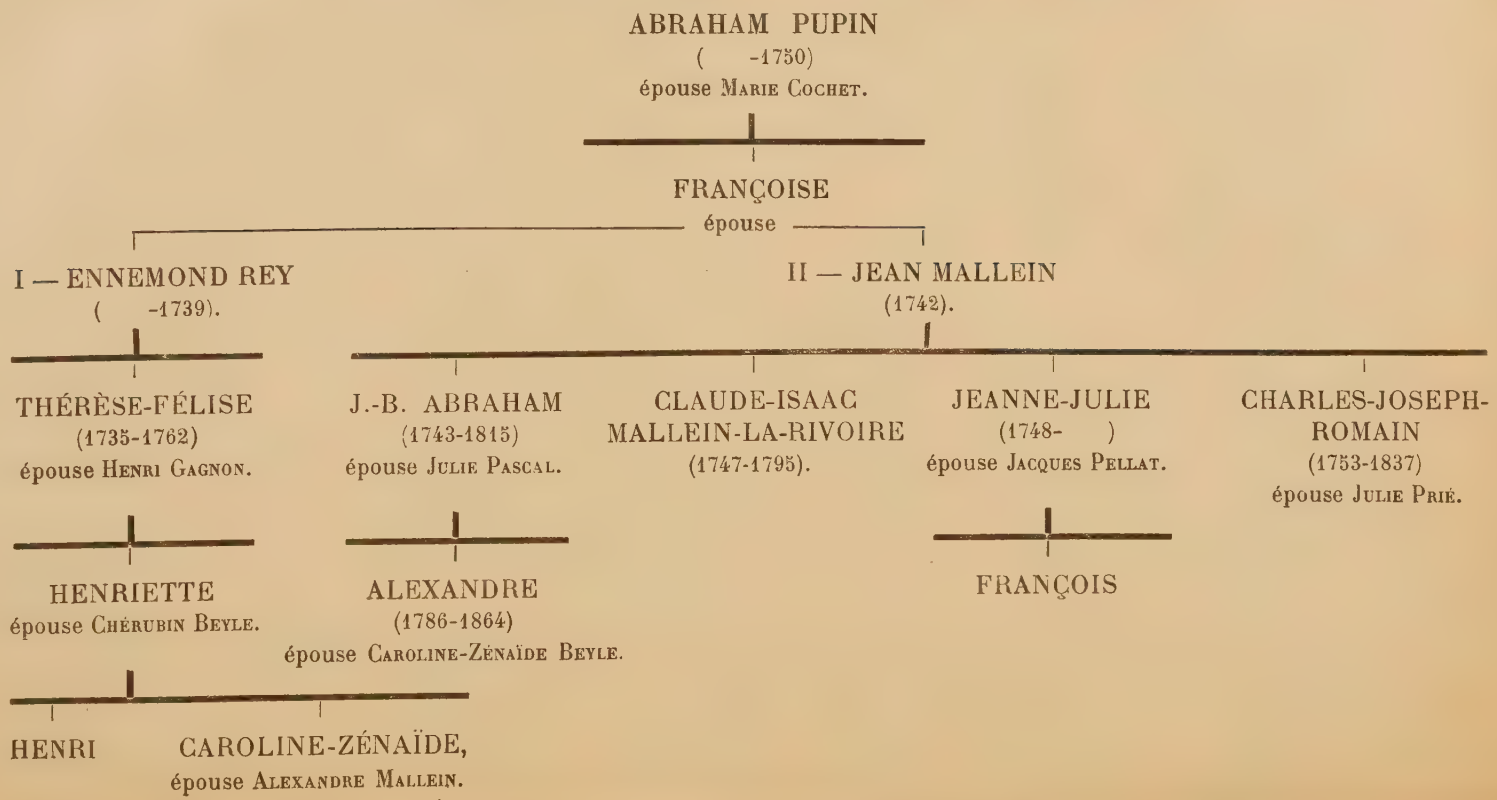

Saint-Ondras (Isère), sous la réserve que le débiteur pouvait cesser le paiement de la rente au bout de cinq ans, à condition d'en restituer purement et simplement le capital en espèces métalliques [1].

Ainsi se trouvait liquidé matériellement le passé qui rattachait Stendhal à sa famille maternelle. En gagnant l'Italie en 1814, il avait pris congé du même coup de tous ces parents dont il avait, pendant plus de dix ans, sollicité l'appui. Cette année marque la rupture à peu près complète de tous les liens qui pouvaient encore l'unir aux siens. Désormais, ce passé appartiendra au monde du roman ; ces personnages qui ont entouré son enfance ne seront plus qu'une galerie de physionomies tour à tour sympathiques ou haïssables dont il meublera ses souvenirs. Seul, un de ses parents du côté maternel, Romain Colomb, deviendra, par une sorte d'hommage tacite rendu aux vertus bourgeoises des ancêtres, le gardien de ses intérêts temporels et l'exécuteur de ses ultimes volontés.

Le nom de Gagnon, qui se perpétue humblement dans le Comtat, pays de ses origines, a maintenant disparu de Grenoble [2]. Le rameau fortement planté par Antoine Gagnon dans la terre dauphinoise s'est épuisé en quatre générations, moins de deux cents ans, mais il avait eu le temps de produire cette fleur rare qui devait le sauver de l'obscurité et de l'oubli : Stendhal.

Louis Royer.

1. Acte en date du 27 avril 1815 conclu par Me Ennemond Hélie, avoué, procureur d'Henri Beyle. (*Ibid.*, III E, 3593, no 186.) Cette rente viagère était encore servie à Stendhal au moment de son décès.

2. Sur la descendance de Romain Gagnon, voir les actes publiés par H. Debraye dans la *Vie de Henri Brulard*, II, 350, 353 et suiv.

LUCRÈCE ET LA PENSÉE FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE[1]

I

Lucrèce dans la première moitié du XIXe siècle. La traduction de Pongerville. L'opinion et Lucrèce. Les poètes romantiques.

Tout en essayant de restaurer le matérialisme les philosophes du XVIIIe siècle n'ont pas su mettre Lucrèce à la place qui lui était due. De 1800 à 1830, quinze ans de domination militaire et quinze ans de restauration religieuse et monarchique, les esprits en général ne sont guère favorables à Lucrèce; et ceux qu'il intéresse travaillent à le travestir. M. de Pongerville, personnage considérable, le traduit en des vers assez souvent graves et larges[2]. Mais le *Prospectus* et les *Réflexions sur le poème et le système de Lucrèce* provoquent en nous une assez grosse surprise : Lucrèce est un grand calomnié! Le traducteur Lagrange lui a donné un air d'athéisme opposé à l'esprit de son ouvrage; loin de détruire les dieux, Lucrèce n'en parle que dans les termes les plus respectueux; et, reprenant à la suite de Bayle la *vis abdita quaedam*, de Pongerville n'hésite pas à écrire que « Lucrèce est le premier poète qui ait chanté l'unité de Dieu et que chez lui Nature veut dire Dieu ».

Excès de zèle, peut-être? Mais déjà Chateaubriand n'avait pas cru qu'il fallût demander au poète moraliste un compte sévère pour avoir nié les dieux de son époque : « Le culte de tant de divinités infâmes pouvait-il maintenir des mœurs que les lois ne soutenaient plus? » De l'essence du système il ne souffle mot[3].

Villemain pense comme Chateaubriand; car s'il est dur pour la physique de Lucrèce, « système très logiquement absurde », il est

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, 1925, p. 135-161 : « La renaissance de Lucrèce au XVIe siècle en France », p. 265-281 : « Montaigne et Lucrèce ».
Revue de l'Histoire littéraire de la France, avril-juin 1928 : « Lucrèce et les Philosophes du XVIIIe siècle », p. 194-210; avril-juin 1930 : « Lucrèce et les littératures, poètes et artistes au XVIIIe siècle ».

2. *De la Nature des choses*, traduction en vers français, texte en regard. Paris, 1828. Deux vol. in-8. Il a donné aussi une traduction en prose, avec une notice par Ajasson de Gransagne, très intéressante. Paris, 1829. Deux vol. in-8°. Quelques-uns des pressentiments de Lucrèce y sont indiqués.

3. *Génie du Christianisme*, IV, VI, 13.

très indulgent pour son athéisme : « Ce qu'il attaque, c'est pour ainsi dire cette sorcellerie mythologique dont l'univers était alors infatué[1] ». Excuser ainsi Lucrèce, c'est rabaisser son athéisme scientifique et intégral.

Les plus obscurs raisonnent comme les plus grands. J.-P. Charpentier de Saint-Pol, professeur de rhétorique au collège Louis-le-Grand, travaille de la même façon à expliquer l'athéisme de Lucrèce par le milieu où il vécut et à raccourcir la portée de son œuvre.

On pourrait croire à une conspiration pour barbouiller la figure du matérialiste athée, au point de la rendre méconnaissable. Mais non ; il semble plutôt que, sans machiavélisme, ceux-là aient rapetissé Lucrèce parce qu'ils ne le comprenaient pas ; ils écrivaient à une époque où le spiritualisme chrétien ou philosophique possédait les esprits au point que l'athéisme paraissait une monstruosité intellectuelle : si violente était la réaction contre le matérialisme du XVIIIe siècle.

Vers 1830, il n'est guère que Stendhal qui sache lire encore un peu Lucrèce, à en juger par la note suivante : Albano, sept. 1834, au revers d'une feuille de garde de Montaigne : « La morale est comme *la physique* : que de sottises ont dit les anciens ! De même en morale Platon n'est qu'un sot éloquent ou un hypocrite éloquent, le plus souvent il ne se comprend pas soi-même. De même Socrate. Lucrèce a commencé, enfin Helvétius a montré l'utile, augmenter le bonheur qui existe ici-bas, ne jamais faire de mal inutile ; de la sottise des carêmes, des sacrifices, etc. Il a fallu 1800[2] depuis César pour en arriver là. » Nous reconnaissons ici l'adepte des philosophes, qui s'est contenté, comme eux, d'un athéisme utilitaire.

Nous devons aller jusqu'en 1838 pour trouver une édition complète de Lucrèce, celle de P.-A. Lemerre (2 vol. in-8°), enrichie des commentaires de Lambin, Creech, Wakefield, Forbiger et Orelli. Elle peut encore rendre des services.

Cependant, si mal comprise que soit la pensée de Lucrèce, l'admiration pour sa poésie ne cesse de monter. De Pongerville est enthousiaste : « Il semble, dit-il, que la Nature l'ait choisi pour peindre les premières scènes de l'univers naissant... Le cinquième chant est peut-être la plus belle création du génie. » Villemain dit sa surprise : « Un grand poète athée, voilà sans doute un singulier phénomène... Il paraît grand de tous les appuis

1. *Nouveaux Mélanges historiques et littéraires*, 1826, in-8°.
2. *Sic.*

qu'il refuse, et semble s'élever par la seule force d'une verve intérieure et d'un génie qui s'inspire de lui-même. » Finalement il compare Lucrèce à Buffon et chez les deux il trouve la même force d'imagination pour remonter au delà de toutes les traditions et de toutes les fables.

Nous sommes en assez belle voie. Mais les poètes, eux, n'en sont encore qu'à des paraphrases accidentelles et maladroites. Legouvé, Casimir Delavigne ont traduit l'*Invocation à Vénus*. Baour-Lormian paraphrase le début du IIe livre du poème *De la Nature*, en des vers qui sont une trahison. La même aventure arrive à Chênedollé; il travaillait pourtant dans le didactique; mais quand il en vient à imiter Lucrèce, c'est un désastre :

> L'homme, tel qu'un rocher rejeté par l'orage
> De la vie à regret aborde le rivage....
> Étranger, sans appui sur cette terre aride,
> Il implore à grands cris une main qui le guide....

Ces fades paraphrases nous ramènent au XVIIIe siècle. Il ne s'agissait plus de traduire Lucrèce à la bonne aventure; il fallait retrouver son sens cosmique, sa foi et son verbe pour chanter les forces et les beautés de la Nature et de l'Homme.

Cette réhabilitation qui s'essaye de 1800 à 1830, est-ce le lyrisme romantique qui va l'achever? Le grand poète archaïque, à l'inspiration puissante et variée, en qui soufflent les quatre vents de l'esprit, didactique, lyrique, épique et satirique, ce philosophe enthousiaste et humain, ce mage, les poètes romantiques ne sont-ils pas nés pour le comprendre, l'admirer et l'élire pour maître? C'est tout le contraire : le lyrisme romantique va retarder d'une trentaine d'années la gloire de Lucrèce.

Lamartine ne semble rien devoir à Lucrèce. Qu'il adore ou qu'il blasphème, il est créationniste, c'est en Dieu qu'il se meut, *in sinu Dei*. Quelques accents pessimistes dans les *Méditations* ont fait dire à Patin qu'on y trouve une admirable paraphrase du sombre tableau retracé par le poète latin dans la première partie du cinquième livre :

> *Nequaquam nobis divinitus esse paratam*
> *Naturam rerum; tanta stat praedita culpa !*

La rencontre pourrait être fortuite; rien ne décèle l'inspiration directe, ni même un souvenir un peu précis (v. *Le Désespoir*, *La Providence à l'Homme*, *La Foi*). A ce compte, lorsque Lamartine se représente sur les ruines du monde, espérant encore et

attendant son Dieu, il faudrait croire que, pour brosser cet horrible tableau, il avait lu d'abord les vers de Lucrèce :

Haud igitur lethi praeclusa est janua caelo
Nec soli terraeque nec altis aequoris undis,
Sed patet immani et vasto respectat hiatu.

Voici encore, croyons-nous, une rencontre plutôt qu'une imitation, dans le poème *Les Étoiles* :

D'autres sur l'horizon se levant à demi
Semblent des yeux ouverts sur le monde endormi.

C'est de la poésie lamartinienne toute pure ; et pourtant Lucrèce avait déjà écrit :

Cum quasi connivent et aperto lumine rursum
Omnia convisunt clara loca candida luce. (V, 1778-1779.)

C'était plutôt après 1830 que l'influence de Lucrèce aurait pu s'exercer sur Lamartine : il a renoncé à la poésie personnelle pour songer à l'humanité et il conçoit l'idée et le plan de son *grand poème*. En particulier, dans *La Chute d'un Ange*, à lire les *Fragments du livre primitif*, nous songeons au Ve livre de Lucrèce. Lamartine, en effet, s'est souvenu du poète latin ; mais c'est pour opposer son œuvre au *De Natura rerum* : « La nature morale en est le sujet, dit-il, comme la nature physique fait le sujet du poète Lucrèce ». Ici encore, rien ne révèle une influence certaine ; et même la phrase que nous venons de citer indiquerait plutôt que Lamartine ne pratiquait guère ce poème. S'il en avait été autrement aurait-il oublié que la nature morale s'y révèle aussi bien que la nature physique? Aurait-il oublié la deuxième partie du Ve chant? Son inspiration est biblique, orientale ; elle lui vient aussi de son âme généreuse et utopiste ; elle n'est pas lucrétienne.

Le pessimisme de Vigny, son amour pour la majesté des souffrances humaines, ses révoltes contre une divinité sourde et peut-être absente, son goût pour les sommets de la pensée, son culte de l'esprit pur, tout l'apparente d'abord à Lucrèce. Or Vigny ne cite pas Lucrèce comme un de ses maîtres ; et pourtant son stoïcisme s'ajustait assez bien à l'épicurisme hautain du vieux poète. Vigny, en dépit de ses révoltes, est un esprit théologique, comme Pascal. Vigny, c'est un janséniste qui n'a pas la foi. Vigny, Pascal, Lucrèce, nous aurions désiré voir ces trois esprits liés étroitement ; or Pascal ni Vigny n'ont avoué Lucrèce comme un des leurs.

De 1836 à 1837, Alfred de Musset était dans une ardeur incroyable de lire les philosophes, les anglais, les allemands, Pla-

ton, Épictète, Spinoza, de La Romiguière, nous dit Paul de Musset. De ces lectures le résultat fut *L'Espoir en Dieu*, qui parut dans la *Revue des Deux Mondes* le 15 février 1838. Mais le poème est contre l'épicurisme et contre le naturalisme ; Musset est alors possédé par un immense désir de croire et d'espérer :

> Je voudrais m'en tenir à l'antique sagesse
> Qui du sage Épicure a fait un demi-dieu :
> Je ne puis ; malgré moi l'infini me tourmente....
> Quand Horace, Lucrèce et le vieil Épictète,
> Assis à mes côtés m'appelleraient heureux
> Et quand ces grands amants de l'antique nature
> Me chanteraient la joie et le mépris des dieux,
> Je leur dirais à tous : quoi que nous puissions faire,
> Je souffre, il est trop tard ; le monde s'est fait vieux;
> Une immense espérance a traversé la terre ;
> Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux.

Le désaveu est formel ; jamais d'ailleurs Musset n'a subi l'influence littéraire de Lucrèce ; il s'est contenté de traduire à sa manière le *nescio quid amari* :

> Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide
> Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir.

Entre ces deux esprits il n'était pas de commune mesure.

Pour être l'auteur du *Satyre*, poème volontairement énorme et touffu, où le grotesque et le sublime se coudoient et se heurtent, où le verbe débridé se livre à toutes les acrobaties et à toutes les audaces, Victor Hugo a été comparé à Lucrèce. C'est bien à tort; car le *Satyre*, dans sa forme, ne rappelle en rien le *De Natura rerum*, si sévère et si logique. Et, dans son fond, cette épopée est mythique, panthéiste, apocalyptique et tout inondée d'optimisme. Elle souffre six ou sept interprétations enchevêtrées les unes dans les autres, elle n'a rien de lucrétien. Parfois, il est vrai, quelques vers surgissent, simples et grands comme du Lucrèce :

> Place à l'atome saint qui brûle ou qui ruisselle!...
> Elle fait son travail d'accouchement sans fin...
> La palpitation sauvage du printemps...
> Toute la force obscure et vague de la terre...

Mais ils sont roulés et emportés par les lames et les ouragans d'une rhétorique tempêtueuse.

Dans son *William Shakespeare* (1864) V. Hugo a écrit des pages grandiloquentes où Lucrèce est mis au rang des génies, dans la région des Égaux. Il y faut faire une large place au

romantisme flamboyant. Sans en être sûr, V. Hugo imagine que Lucrèce ait pu accomplir « l'étrange itinéraire antique recommandé, selon les uns, aux philosophes par Empédocle, le magicien d'Agrigente, et, selon les autres, aux rabbis par ce grand-prêtre Éléazar, qui correspondait avec Ptolémée Philadelphe. Cet itinéraire aurait servi plus tard de patron aux voyages des Apôtres. » Suit une débauche géographique où nous avons peine à nous reconnaître : Lucrèce a vu l'Arabie, Balbeck, l'Oronte, la Syrie, Ophir, « contrée d'orient où les flottes de Salomon allaient chercher l'or... Peut-être a-t-il parlé dans les roseaux à Oannès, l'homme-poisson de la Chaldée, qui avait deux têtes, en haut une tête d'homme, en bas une tête d'hydre, et qui, buvant le Chaos par sa bouche inférieure, le revomissait par sa bouche supérieure en science terrible. Lucrèce a cette science. Isaïe confine aux archanges, Lucrèce aux larves... » Oui, Lucrèce a voyagé, mais il semble bien qu'il n'ait connu l'Égypte et l'Asie que par ouï-dire et qu'il chante d'imagination Cybèle et son cortège oriental. Voici quelques notes plus justes : « Jupiter est dans Homère, Jéhovah dans Job, dans Lucrèce Pan apparaît... Lucrèce a voyagé et il a songé;... il a été à Athènes, il a hanté les philosophes, il a étudié la Grèce et deviné l'Inde. Démocrite l'a fait rêver sur *la molécule* et Anaximandre sur l'espace. Sa rêverie est devenue doctrine. Nul ne connaît ses aventures. » Enfin Hugo consacre au poète ces lignes magnifiques : « L'illimité est dans Lucrèce; par moment passe un puissant vers spondaïque, presque monstrueux et plein d'ombre : *circum se foliïs ac frondibus involventes*. Çà et là une vaste image de l'accouplement s'ébauche dans la forêt : *tum Venus in sylvis jungebat corpora amantum*; et la forêt, c'est la Nature. Ces vers-là sont impossibles à Virgile. Lucrèce tourne le dos à l'humanité(?) et regarde fixement l'énigme. Lucrèce, esprit qui cherche le fond, est placé entre cette réalité, l'atome, et cette impossibilité, le vide; de là ses deux aspects également profonds, soit qu'il nie, soit qu'il affirme. Un jour ce voyageur se tue. C'est là son dernier départ. Il se met en marche vers la Mort. Il va voir. » Nous savons bien qu'en ces pages V. Hugo ne songe pas moins à l'auteur du *Satyre* qu'à celui du *De Natura rerum*. Cependant Lucrèce y trouve son compte. Notons aussi qu'elles ont paru en 1864, et que V. Hugo a forcément été influencé par le scientisme triomphant. Mais personnellement il se rattachait au groupe des visionnaires, Swedenborg, Bonnet, Fourier, Toussenel. *Ce que dit la Bouche d'Ombre* n'a rien de commun avec le *De Natura rerum*;

et Lucrèce, sans doute, n'aurait prêté attention aux tables tournantes, aux esprits frappeurs ni aux échanges d'âmes interastrales.

C'est ainsi que les poètes romantiques, trop appliqués à leur douleur d'aimer ou à l'orgueil stoïcien, à des lieux communs sonores sur la gloire ou la mort, à des idées générales sur la nature, sur l'âme et sur Dieu, ont délaissé Lucrèce, qui était un grand poète réaliste, travaillant à construire un monde matériel et tangible, dont la connaissance pût chasser les superstitions et guérir les douleurs métaphysiques. Pendant trois siècles le *De Natura rerum*, c'est le calcul savant enclos dans la bouteille à la mer, ballotté par des courants contraires, plusieurs fois sur le point d'être recueilli et toujours repris par la tourmente, jusqu'au jour, enfin, où il est sauvé par les filets de l'heureux pêcheur.

II

Lucrèce dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle. Editions et traductions en prose et en vers. Lucrèce et l'Université.

Les temps sont venus où Lucrèce va triompher; nous sommes après 1850, et jamais l'atmosphère ne fut plus favorable à la doctrine et à la poésie du *De Natura rerum*. Astronomie, physique, géologie, chimie organique, histoire naturelle, médecine, ensemble elles apportent leurs révélations. La science règne en maîtresse unique et souveraine; elle tient en mains un évangile nouveau; à sa voix s'ouvrent les perspectives les plus enchanteresses et fleurissent les rêves les plus audacieux. Elle proclame l'ère voisine où l'homme *saura*. Devant sa divinité les autres dieux se taisent. C'est le scientisme dans toute sa présomption, mais généreuse et poétique; et Renan écrit *L'Avenir de la Science*, 1848.

Le positivisme est très modéré en apparence, puisqu'il écarte les grands débats métaphysiques pour laisser comme domaine à l'esprit humain uniquement ce qui relève de l'observation et de l'expérience. Tout obéit à des lois certaines, qu'il s'agit de découvrir de plus en plus nombreuses. Le positivisme prétend expulser la Foi, qui toujours rôde autour des humains. Le mystère n'est pas : « Nous fermons l'inconnu », s'écrient les professions de foi positivistes. « L'Univers est revendiqué par la science », déclare Berthelot en tête des *Origines de l'Alchimie*; et Renan : « Notre

audacieuse, mais légitime ambition est d'expliquer et d'organiser le monde scientifiquement ». Or, cet état d'esprit fut celui de Lucrèce. Les causes finales — ce principe qui, d'après les positivistes, fausse tout et conduit à l'absurde — sont absentes du *De Natura rerum*; et même Lucrèce, comme Auguste Comte, en arrive à penser que certaines recherches extra-scientifiques sont inutiles.

Le transformisme affirme qu'il n'y a rien de stable, que tout est dans un perpétuel mouvement, dans un inlassable devenir, que les nébuleuses se transforment en soleils et systèmes planétaires dont les débris féconds deviendront un jour de nouvelles nébuleuses, que les espèces glissent les unes dans les autres; et c'était déjà la pensée de Lucrèce, qui nous faisait assister à la naissance et à la ruine des mondes, comme aussi aux ébauches de la nature agissant sur la matière vivante et plastique.

Ainsi qu'aux plus beaux jours des philosophes ioniens, Héraclite, Thalès, Anaximandre, Anaximène, Démocrite, qui, à l'aide d'un principe, le feu, l'air, l'eau, les atomes, s'essayaient à construire le monde, voici que des savants intempérants risquent une explication intégrale de l'Univers; ce sont les *monistes*, qui, partis de l'indestructible éther, veulent tout expliquer, l'atome et les soleils, la vie et la conscience humaine : « De l'éther et du mouvement, voilà ce qu'est le monde », prétend James Maxwell. « Le monisme, affirme Haeckel, doit aboutir à réduire tous les phénomènes sans exception à une mécanique atomique ». Lucrèce n'avait pas dit autre chose.

Enfin tous, positivistes, transformistes, monistes, la même ardeur de propagande les possède, la même foi nouvelle; ils ont leurs cathéchismes, leurs pontifes et leurs dieux, qui sont les grands hommes; leur passion est celle de Lucrèce harcelant Memmius et chantant Épicure :

Deus, ille fuit, deus, inclyte Memmî...

Que Lucrèce triomphe dans les esprits, que les traductions du *De Natura rerum* se multiplient, en prose comme en vers, qu'il force les portes de l'Université et que les poètes renouvellent sa tentative, qu'il soit un animateur, un maître, désormais il n'y a plus rien d'étonnant. Comme autrefois, la Bérécynthienne :

Horrifice fertur divinae matris imago...

son char va passer dans les villes opulentes, traîné par des lions, aux applaudissements des Corybantes et des foules accou-

rues, c'est ce triomple de Lucrèce que nous allons essayer de peindre :

Tympana tanta tenent palmis et cymbala circum
Concava raucisonoque minantur cornua cantu...

Comme éditions savantes nous n'avons rien à opposer à celles de Lachmann, de Bernays et de Munro. A partir de 1890 l'édition Munro avec commentaire critique et explicatif traduit par A. Raymond est communément employée.

Deux éditions partielles sont à signaler : *De Natura rerum liber V*, sur les travaux les plus récents... par Georges Lyon (Alcan, 1886, in-12), et *De Natura rerum liber V*, analyse littéraire par M. Patin, texte établi... par Benoist et Lantoine (Hachette, 1884, in-8). Cette dernière fait partie des éditions savantes, en attendant un Lucrèce entier qui n'est pas encore venu.

La traduction A. Ernout (collection Budé, 1920, 2 vol. in-8°) peut compter parmi les éditions savantes; le texte latin qui l'accompagne comporte un excellent apparat critique. Nous la retrouverons.

En revanche, les traductions abondent, aussi bien en vers qu'en prose, et jamais Virgile, même à la belle époque du XVIII^e^ siècle, n'a joui d'une pareille fortune. Totales ou partielles, nous avons relevé onze traductions en prose, y compris une traduction Lagrange revue par Blanchet, et sept traductions en vers, sans omettre les nombreuses pages traduites en vers par Martha dans son livre *Le Poème de Lucrèce*[1]. Cet effort ne doit pas nous surprendre : il est le témoignage de l'admiration qui s'attache à

1. **En prose** : Chaniot, *Lucrèce : La Nature des choses*, p. 1843, deux vol. in-8°. Coll. Nisard. — Eug. Magne, *Lucrèce : Poème de la Nature* : Livre V : « Les Premiers Hommes ». P. Hachette, 1861, in-12. — Lagrange, revu par Blanchet, *Lucrèce, Œuvres complètes*. P. Garnier, 1865, in-12. — J. Helleu, *Extraits de Lucrèce*, avec la traduction française. P. Delalain, 1867, in-12. — Parnajon. *Morceaux choisis de Lucrèce*, traduction en français. P. Hachette, in-8°. — E. Lavigne, *Lucrèce, Œuvres complètes*, avec une introduction sur la physique de Lucrèce par Frédéric André. Hachette, 1870, in-8°. — L. Crouslé : *Lucrèce : De la Nature*, traduction avec texte revu. P. Charpentier, 1871, in-8°. — Patin, *Lucrèce : De la Nature des choses*. P. Hachette, 1876, in-12. — E. Talbot, *Lucrèce : De la Nature*, livre V, avec le texte. P. Delalain 1887, in-8°. — A. Pichon, *Lucrèce, Morceaux choisis*, avec la traduction. P. Hachette, 1906, in-12. — A. Ernout, *Lucrèce, livre IV*. Paris, Klincksieck, 1916, in-8°. — *Traduction complète*, collection Budé, 1920, deux vol. in-8°.

En vers : Teulon, *Lucrèce, fragments traduits en vers*. Nîmes, 1855, in-12. — Sully-Prudhomme, *Lucrèce : De la Nature des choses*, livre I, P. Lemerre, 1859, in-16. — Martha, *Le Poème de Lucrèce*, Paris, 1869, in-8°. — L. Fagot, *Lucrèce, fragments*, Toulouse, 1875, in-8°. — A. Lefèvre, *De la Nature des choses*. P. Sandoz et Fischbacher, 1876, in-8°. — P. Larombière, *Lucrèce, Œuvres*, Durand, 1878, gr. in-8. — H. Villard : *Lucrèce, l. I*. P. libr. des Bibliophiles, 1889, in-12. — Miélet, *Lucrèce : De la Nature des choses*, préf. de Georges Renard. P. Périn, 1889, in-12.

la poésie de Lucrèce; c'est lui qui désormais passe au premier rang des poètes latins.

Les traductions en prose, plus voisines du texte, sont des instruments de travail; elles facilitent la lecture du texte et elles étendent la renommée du poète. Elles sont moins intéressantes pour nous que les traductions en vers. Toutefois, nous nous arrêterons à celle d'Ernest Lavigne, avec une introduction sur la physique d'Épicure par Frédéric André (1870), parce qu'elle représente au mieux l'état d'esprit dans lequel on lit le *De Natura rerum*. Cette traduction s'affirme positiviste nettement et même violemment. Œuvre de combat, elle est dédiée à Littré et à la mémoire d'Auguste Comte. L'auteur de la traduction est un élève de l'École Normale; il vise un double but : conserver à Lucrèce ce qu'il y a de neuf et de brut, et favoriser le retour au matérialisme; « la lecture de Lucrèce, dit-il, est fortifiante, elle élève, elle console ». C'est une protestation contre les partis, une invitation à la tolérance ou, mieux, un plaidoyer en faveur de la liberté de penser. La notice de Frédéric André, ancien élève de Polytechnique, mérite surtout d'attirer l'attention. Pour lui, Lucrèce n'est pas un esprit divinatoire, mais c'est un positiviste avant l'heure, qui veut affranchir la raison, combattre les préjugés, tout analyser, tout expliquer, et qui chasse de la physique la notion de miracle. Le poème *De la Nature* a été la première pierre de l'édifice scientifique que les générations suivantes ont lentement élevé; « après lui, il ne restait qu'à persévérer, qu'à féconder ».

L'originalité de Lucrèce est dans l'ensemble de ses théories sur la nature et la matière. Son atome reste simple, non parce qu'il est indivisible, mais bien parce que les forces moléculaires qui en sollicitent les parties sont supérieures aux forces extérieures qui tendraient à les briser. Lucrèce a raison de donner aux atomes des formes différentes en nombre illimité, puisque l'étude de la cristallographie nous a montré que chaque système de cristaux a sa forme type, la molécule intégrante. Lucrèce est contre les quatre éléments qui ne sont pas indestructibles, mais qui sont le va-et-vient d'éléments constitutifs; un corps ne peut différer d'un autre corps que par les qualités ou les proportions des atomes qui le composent. Le feu lui-même n'est pas un principe à part (Héraclite), ni un composé de molécules ignées (Anaxagore); il est le résultat du mouvement des mêmes molécules qui constituent les corps. Ramener les phénomènes au mouvement, c'est un grand effort vers les principes généraux.

Frédéric André va plus loin quand il affirme que Lucrèce a introduit en physique la méthode des sciences exactes, qu'il use de l'induction ; comme si Lucrèce, après avoir posé en principe les atomes et le vide, ne cherchait pas à y plier tous les phénomènes : méthode déductive.

En dépit ou, mieux, en vertu de son allure polémique, la traduction d'Émile Lavigne est une date dans l'histoire de Lucrèce en France. C'est ainsi que le positivisme triomphe dans les esprits, et il revendique le *De Natura rerum* comme son bien propre. Du point de vue strictement positiviste, c'est un accaparement ; car le positivisme est une limitation du terrain scientifique et il interdit à l'esprit humain les débats sur les questions d'origine et de finalité. Le *De Natura rerum* est un poème moniste ; mais le positivisme a tôt versé dans le matérialisme moniste ; voilà ce que met bien en évidence la traduction du positiviste Ernest Lavigne. Elle vaut aussi pour prouver que l'étude de Lucrèce est inséparable de l'étude de la pensée française de 1850 à nos jours.

Des raisons philologiques et littéraires recommandent la traduction d'Alfred Ernout ; elle est d'une grande précision ; on lui demanderait un peu plus de vigueur, un respect plus rigoureux de l'ordre des mots latins ; elle ne rend pas toujours le son du texte lui-même. Ce texte repose sur une revision et collation minutieuses de l'*Oblongus* et du *Quadratus* faites sur les fac-similés édités par M. Chatelain [1], et chaque page est accompagnée d'un appareil critique très sûr.

L'abondance des traductions en vers de Lucrèce est une preuve que la poésie, comme aussi toute la littérature d'imagination, est tournée vers la science, qu'elle s'en nourrit, qu'elle en forme sa substance. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Nous n'avons pas ici à discuter la question. Chose remarquable et qui fortifie notre dire, un certain nombre de ces traducteurs, en luttant avec le texte latin, s'entraînent eux-mêmes à la poésie philosophique.

La première traduction en vers de la deuxième moitié du XIX^e^ siècle est une traduction partielle, six fragments, donnée par E. Teulon en 1855. La date est à souligner, puisqu'elle marque

1. On y trouve la réfutation de la fameuse reconstitution du manuscrit archétype, par Lachmann, « qui, pendant tout le XIX^e^ siècle, fut un article de foi en matière philologique ». Le premier doute fut exprimé par un Français, L. Duvau, dans un article de la *Revue philologigue*, en 1888. M. Châtelain à son tour signale la vanité du travail de Lachmann, « problème sans objet » (*Lucretius, Codex Vossianus, Oblongus, Praefatio*). Voir aussi : *Bulletin de l'A. Guillaume Budé*, n° 4, juillet 1924, *Lucretiana*, par A. Ernout.

assez bien le début du naturalisme dans notre littérature. L'essai est intéressant, mais l'exécution est médiocre; voici les nuits que passaient les premiers hommes :

Éveillés par un tigre, un lion rugissant,
A ces hôtes affreux qui glaçaient leur courage
Ils cédaient leur demeure et leur lit de feuillage;
Ils s'échappaient dans l'ombre, et, prêts à se cacher,
Ils se réfugiaient sous un toit de rocher.

Rapprochons de cet essai les fragments de Lucrèce traduits par L. Fagot, notaire à Villefranche-de-Lauraguais, et le premier chant, traduit par Henri Villard. Fagot a traduit, comme Teulon, la méditation sur la mort, le sommeil et les songes, les premiers hommes et la formation des sociétés, la peste d'Athènes; mais ni l'un ni l'autre ne s'en sont jamais pris à une page didactique du *De Natura rerum*. La traduction de Fagot contient des maladresses et des oripeaux fanés; quand même elle marque un effort vers la précision : nous reconnaissons assez bien les premiers hommes de Lucrèce :

... Fournissant en pâture
Leurs membres déchirés, vivante nourriture
Qu'ils voyaient s'engloutir dans un tombeau vivant.

L'amateur a raison : s'essayer ainsi à traduire Lucrèce, « cela vaut bien la marotte des chevaux ou des chiens ».

Henri Villard, maître ès Jeux Floraux, entreprit de mettre tout Lucrèce en vers français; mais, dit-il, « arrivé au tiers du premier livre du poème, je m'arrêtai ». Cette velléité a pourtant sa valeur documentaire et l'invocation à Vénus, comme aussi l'éloge d'Épicure traduits par Villard, ne pâliraient guère à côté des vers de Hesnault.

Parmi ces efforts partiels se hausse la traduction du premier livre de Lucrèce, par Sully-Prudhomme. Disciple à la fois de Pascal et de Lucrèce, il éprouve, comme celui-là, le tourment de l'infini et du mystère, plus douloureusement encore, puisqu'il n'a plus la foi où reposer sa tête, et il aime, comme celui-ci, la poésie philosophique dans sa fierté abrupte et sereine : « Notre traduction, dit-il, est un simple exercice pour demander au plus robuste et au plus précis des poètes le secret d'assujettir le vers à l'idée. Nous avons laissé et repris souvent notre travail, retournant au poème *De la Nature* comme au meilleur gymnase, toutes les fois que nous éprouvions le besoin de retremper nos forces ». Mais la fatigue lui ôta tout espoir de traduire le poème en entier.

Science et patience ! Sully-Prudhomme a suivi le texte de Ber-

nays ; il s'est assujetti à ne pas excéder dans sa traduction le nombre de vers de l'original : même les rejets sont respectés, et, vraiment, d'un bout à l'autre, la sensation du texte nous est conservée. Sans doute quelques images, le plus souvent celles qui sont enfermées dans les mots, ou bien sont un peu altérées, ou même sont négligées, mais l'essentiel y est ; et qui ne sait pas le latin, veut-il se donner une idée de la poésie lucrétienne, doit lire la traduction de Sully-Prudhomme. Épinglons ici un ou deux exemples.

Undique materies quoniam stipata fuisset,

avait dit Lucrèce dans un style admirablement synthétique ; et Sully-Prudhomme traduit :

La matière eût dormi dans sa solidité,

et il continue en ces termes :

Il n'est pas un objet de ceux qu'on croit solides
Qui n'offre aux corps subtils un vide à pénétrer.
Vois suinter la pierre et les grottes humides
Par des secrets canaux goutte à goutte pleurer.
Dans nos membres partout filtre la nourriture.
Si l'arbre pousse et donne au temps marqué ses fruits,
C'est que les sucs, du bout des racines conduits,
Circulent par le tronc dans toute la ramure ;
La voix perce une enceinte et par les huis bien clos
Vole et passe ; un froid vif se glisse jusqu'aux os :
Ce que tu ne verrais nullement se produire
Sans des vides par où le corps pût s'introduire.

Qu'on lise la suite de ces pages et l'on admirera le soin de Sully-Prudhomme à conserver les répétitions autoritaires, les appels à Memmius, la ténacité et la violence de la foi, la force synthétique du style. Comme le disciple a bien compris son maître ! Et comme ce chercheur hésitant et subtil est heureux de se cramponner un temps à la pensée robuste et intransigeante d'un Lucrèce !

A cette traduction Sully-Prudhomme mit une longue préface sur l'avenir de la philosophie ; il s'y demande « où en sont les deux systèmes radicaux, le matérialisme et le spiritualisme touchant l'être et la raison des choses ». La *Revue philosophique* la prit en considération, à cause du nom de l'auteur ; mais elle est monotone et pénible à lire. Du moins la traduction du premier livre de Lucrèce est solide et mérite d'être classique [1].

1. E. Caro, en accordant à cette traduction une industrie et une patience rares,

Toujours modeste, Sully-Prudhomme se consolait de n'avoir pu mener sa tâche à bout en la voyant reprise et terminée par André Lefèvre. Celui-ci était un maître écrivain et un poète en même temps qu'un savant anthropologiste ; et sa traduction en vers est une œuvre importante, comme la traduction en prose d'Ernest Lavigne.

Non seulement A. Lefèvre veut conserver au texte sa passion ardente et péremptoire, mais il prend la doctrine à son propre compte, il s'en nourrit, il en est sursaturé. Qu'importent les erreurs de Lucrèce ! L'épicurisme a rendu la nature à ses lois, l'homme à soi-même, l'esprit à la raison, c'est-à-dire à l'expérience. Tout est matière et force, ou plutôt substance et mouvement : voilà ce que Lucrèce a su voir. Mais, ici encore, affirmer que l'épicurisme a ramené l'esprit à l'expérience, c'est aller loin ; et quand Lucrèce donne plusieurs hypothèses pour expliquer un phénomène, voir une preuve de probité scientifique où il n'y a que faiblesse et ignorance, c'est pécher par indulgence [1].

André Lefèvre devient au besoin railleur, querelleur, batailleur et enfin sectaire. Qui ne veut croire à la science de Lucrèce est fort malmené et les spiritualistes passent un mauvais quart d'heure : « Quand l'âme s'introduit-elle dans le corps? Lors de la conception sous peine d'avorter? Idée bouffonne. Après la naissance? (Quatre-vingts jours pour les personnes du sexe, à ce que dit un évêque.) Au baptême? à la première communion?... » Ce ton est déplaisant, Homais n'est pas loin, mais il n'était pas mauvais pour le traducteur d'apporter à son travail un peu de la haine partisane qui avait animé Lucrèce.

En vérité, cette traduction est d'une forme rigide, sévère, hautaine. Les vers d'André Lefèvre donnent une grande idée du texte de Lucrèce. Voulons-nous un échantillon de cette traduction? Il va de soi que nous l'empruntions aux pages qui disent l'âme mortelle, ou le mépris des dieux, issus de l'infirmité humaine :

> Ainsi la mort n'est rien dès que l'âme est mortelle.
> De même qu'en ce jour où la grande querelle
> Fit régner la terreur sous la voûte des cieux,
> Quand des Carthaginois le choc tumultueux

l'accuse d'obscurité : « Il est presque nécessaire d'avoir le texte latin ouvert à côté, ce n'est qu'une gymnastique... » *Poètes et Romanciers*. Hachette, 1888, in-12.

1. La *Revue philosophique* (I, p. 107) a bien marqué la partialité du traducteur : « Il y a dans l'épicurisme un tel souci de la paix que la science y est à peu près sacrifiée. Le mysticisme particulier, qui peu à peu émane de l'ataraxie épicurienne, s'accorde assez bien avec l'abdication de tout savoir précis et sûr... Dans toute doctrine où vient à prédominer l'influence morale, la science y perd d'autant. »

Ébranla tout au loin sur la terre et sur l'onde,
Quand Rome put douter de l'Empire du monde,
Nous n'avons point souffert, nous qui n'existions point;
De même après la mort lorsque sera disjoint
Ce nœud d'âme et de chair où tout homme réside,
Rien n'atteindra nos sens ou notre être, mot vide,
Car nous ne serons plus! Rien! Dût avec la mer
La terre se confondre et l'onde avec l'éther!...

Ces vers sont implacables comme ceux de Lucrèce; ils ont le goût du néant.

Venue la dernière, la traduction de L. Larombière est inférieure aux deux précédentes; il a besogné pour être précis, mais son style est difficile, sans harmonie ni couleur. Ce n'est guère que de la paraphrase. La *vis abdita quaedam* (V, 1233) est ainsi rendue :

Tant il est évident qu'en ses fatales chaînes
Une force secrète a les choses humaines
Et qu'elle prend plaisir sous ses pieds à fouler
La hache et les faisceaux qu'elle semble railler.

Donicum eos vita privarant vermina saeva devient : « Les vers rongeaient leur destinée ». Après cela, lisez Lucrèce.

La traduction d'Édouard Miélet, préfacée et publiée par Georges Renard, « est un monument funéraire élevé à la mémoire d'un ami... Il y avait mis dix ans de sa vie » (1849-1886). Figure de Christ, il était d'une grande bonté, méprisait le bas et le vil. Professeur, il s'écriait : « Malheur à ceux qui veulent mener de front le métier et l'art, l'enseignement et la vie d'écrivain ».

Miélet voyait en Lucrèce, en dépit de ses erreurs, « presque un poète de notre temps par la hardiesse de ses conceptions, par la sévérité de sa méthode, par la profondeur de sa mélancolie, par la sagacité qui lui a permis de deviner la rude histoire de l'humanité commençante sous le voile de la légende ». Sa traduction, le seul ouvrage qu'il a laissé, est élégante et exacte. On lit avec plaisir l'invocation à Vénus; l'éloge d'Épicure ne manque pas d'énergie :

Son regard mesura l'immensité de l'Être;
Vainqueur, il est venu montrer ce qui peut naître,
Ce qui ne le peut pas, comment tout a sa loi.
Ses pouvoirs définis et sa limite en soi,
Et la religion, à son tour foudroyée,
Reste, sous son talon victorieux, broyée :
Triomphe qui nous a grandis jusques aux cieux.

La prose ne saurait être plus juste. A lire cette traduction on sent qu'elle était une œuvre de foi, de foi négative, peut-on dire, et du même coup une œuvre d'art.

Tout ce travail de traduction en vers serait-il vain? Est-ce la survivance d'un temps où, dans les classes de rhétorique, on maniait avec la même facilité hexamètres et alexandrins? Oui, la tradition des Oratoriens et des Jésuites subsistait dans l'Université; tous ces traducteurs, sur les bancs du collège, avaient reçu une élégante culture littéraire que nous avons vu disparaître. Mais ces traductions ne révèlent pas seulement des humanistes; elles répondent au besoin qu'ont les esprits d'une poésie documentée, grave, philosophique et scientifique. Le poète vanté désormais, ce n'est plus seulement Virgile, que personne ne songe à rabaisser, mais c'est aussi Lucrèce, plus savant, plus âpre, plus sévère, Lucrèce plus grand que Virgile.

*
* *

Entre temps Lucrèce remporte une haute victoire; plus de trois cent cinquante ans après l'édition de Jean Petit et de Bade Ascensius, le décret du 13 juillet 1866 introduit les Extraits de Lucrèce dans l'enseignement classique des lycées. Il est à remarquer qu'ils ont été l'objet d'un décret particulier, la liste des auteurs ayant été fixée par le décret du 25 mars de la même année. Il y eut sans doute des résistances au sein du Conseil supérieur. Tel qu'il était constitué par un décret du 2 juillet 1864, d'une manière très large, il faut le reconnaître, le Conseil comprenait des sénateurs, des membres des Académies, des hauts fonctionnaires de l'Instruction publique, des chefs d'institutions libres et cinq archevêques et évêques. Les objections n'ont pas dû manquer. Lucrèce ne figurait alors nulle part au programme des études classiques. En 1884, l'abbé Ragon pourra encore constater que les Allemands eux-mêmes ne l'expliquent pas dans leurs classes. La clairvoyance et la ténacité de Victor Duruy, ici comme ailleurs, étaient nécessaires pour vaincre et au besoin forcer toutes les résistances.

Il ne faut pas sous-estimer les forces de l'Université; sans être éclatantes ni bruyantes, elles sont considérables. Quand les jeunes hommes de vingt ans trouvent des professeurs de valeur, ceux-ci creusent dans la pensée de ceux-là des sillons profonds et féconds. Les disciples, plus tard, au besoin, se sépareront des maîtres, ils retrouveront quand même et toujours, au tréfonds de

leur sensibilité et de leur intelligence, les traces des anciennes leçons. Dans le domaine littéraire surtout, ceux qui furent les disciples de Patin, de Martha ou de Pichon, se sont toujours souvenus des explications du *De Natura rerum*; la sévère doctrine de Lucrèce a marqué leur âme, et ils ont travaillé à leur tour, sinon par l'enseignement, du moins par la force irradiante de la pensée, à communiquer la joie des idées sévères alliées aux belles images. Disciples et maîtres, ils ont créé une atmosphère intellectuelle, celle que nous tâchons à reconstituer.

« Tout écrivain en France traitant de Lucrèce relève à son insu de M. Patin », a déclaré Martha, son élève. A l'École Normale et à la Sorbonne, où il remplaça Villemain, Patin (1793-1876) fit de nombreuses leçons sur Lucrèce; nous en avons les échos dans les *Études sur la Poésie latine* (1869), où quatre articles traitent du *De Natura rerum*.

Patin apporte des réserves sur la philosophie de Lucrèce, sur sa croyance au hasard et sur son athéisme, des réserves sur son art encore rude; mais il signale de Lucrèce la vive sympathie pour les maux de l'humanité, le prosélytisme, l'argumentation pressante, les accents pathétiques, les emportements sublimes, l'éblouissant coloris; et il a, pour caractériser la poésie de Lucrèce, cette alliance de mots : « le pathétique philosophique ». S'il n'ose pas mettre ouvertement Lucrèce au-dessus de Virgile, tout ce qu'il dit de sa « divine poésie » nous invite à le placer au premier rang. On peut lire aussi, dans ces *Études*, le chapitre *l'Anti-Lucrèce dans Lucrèce*, déjà ébauché par plusieurs critiques et qu'il a mis au point.

Sa traduction de Lucrèce (1876) est un modèle d'élégance; elle ne conserve pas assez la rudesse et la force du texte. Patin, à sa mort, a légué à E. Benoist de nombreuses notes sur Lucrèce[1]. La réfutation du *De Natura rerum* tenait une grande place dans sa pensée; et il souligne, non sans complaisance, plusieurs contradictions de Lucrèce : le monde s'est arrangé sans les dieux, qui n'auraient eu ni l'intelligence nécessaire ni la force pour le créer; et ce monde est trop imparfait pour être l'œuvre des dieux. — Le monde est jeune, de création toute neuve; et il est déjà tout décrépit. — La nature est une marâtre pour l'homme; et elle a fait de lui le protecteur des autres animaux. — Lucrèce prétend connaître la structure du monde entier; et il ignore l'expli-

1. Relevons ce programme : « Histoire du poème de Lucrèce suivie chez les modernes ; travaux dont il a été l'objet, éditions, commentaires, réfutations, *Anti-Lucrèce* du Cardinal de Polignac ».

cation exacte des phénomènes particuliers. — Lucrèce conclut tour à tour de la naissance du monde à sa mort, et de sa mort à sa naissance : cercle vicieux. — La deuxième moitié du cinquième livre est une épopée du progrès; mais, d'autre part, Lucrèce oppose la civilisation aux mœurs primitives et simples.

Benjamin-Constant Martha (1820-1895) supplée et remplace Martha dans la chaire d'éloquence latine à la Sorbonne. Il est l'auteur d'un des plus beaux livres de la critique universitaire au XIXe siècle, *Le Poème de Lucrèce* (1869, in-8°; 1873, in-12), où il utilisa plusieurs articles publiés dans la *Revue Contemporaine*, la *Revue Européenne* et la *Revue des Deux Mondes*. Tout en rejetant lui aussi la philosophie de Lucrèce « réfutée depuis des siècles », Martha écrit des pages chaudes et sympathiques en faveur du poète; mieux encore, il traduit en vers heureux de nombreuses pages du *De Natura rerum*. Il a bien dit ce que Lucrèce a mis de lui dans son poème, son âme ardente et passionnée, son horreur de l'ambition et de l'amour, son ressentiment contre la religion, son triple enthousiasme, irréligieux, scientifique, moral. Les meilleurs chapitres du livre sont le cinquième, *Crainte de la Mort*, et le neuvième, *Tristesse du Poème*. On peut regretter que le septième, *La Science de Lucrèce*, soit resté l'œuvre d'un lettré et n'ait pas une armature scientifique assez solide. Cependant quelques-uns des pressentiments de Lucrèce y sont indiqués, sur les premiers essais de la création et sur les animaux dits antédiluviens.

Sans égaler Patin ni Martha, Crouslé fut aussi un bon artisan de la fortune de Lucrèce. Professeur assez peu éloquent d'éloquence française à la Sorbonne, auteur d'éditions classiques et grammairien, il donna en 1871, avant Patin, une traduction de Lucrèce qui a rendu des services aux étudiants et aux lettrés.

A l'occasion du décret du 13 juillet 1866, les principaux libraires éditèrent des morceaux choisis du *De Natura rerum*. Crouslé prit les devants et publia chez Belin des *Extraits* de Lucrèce; dans la préface, il affirme que sa publication donna lieu au décret. Nous croyons plutôt qu'il avait été habile et bien renseigné. La même année, J. Helleu chez Delalain, l'année suivante, Poyard chez Hachette, firent paraître eux aussi des *Extraits*, et dans les trois librairies ces petits in-12 ou in-16 ont eu de nombreuses éditions[1].

François-Léon Crouslé cherche à résoudre un problème

1. *Extraits* Crouslé, Belin, 1866, 1871, 1873, 1878, 1880, à la B. N. Yc, 11309-11327.

difficile : Lucrèce est un auteur « suspect », dit-il, mais qu'on ne peut pas ignorer. Il faut dans son poème faire un choix qui puisse familiariser nos jeunes gens avec ses beautés sans troubler les germes de leur éducation morale et religieuse. Dans une longue introduction Crouslé discute et réfute la doctrine d'Épicure, et l'édition « est tronquée, mais non falsifiée ». En 1895, il publie une édition du cinquième livre de Lucrèce, en consultant les travaux de Lachmann, de Bernays, de Munro, de Benoist et Lantoine. Son inquiétude ne l'a pas quitté. Sans insister sur les motifs qui ont fait mettre Lucrèce au programme « et qu'il n'est pas indispensable de connaître », il proclame, comme Lambin il y a trois siècles, que l'amour que lui inspire Lucrèce n'implique nullement son adhésion à ses doctrines; et il a cette phrase admirable : « Le remède d'Épicure et de Lucrèce est composé en vue d'*esprits pusillanimes et de personnes sans instruction*! » — L'athéisme est aristocratique, avait dit Voltaire. En vérité, précautions et camouflage n'étaient plus de saison; Lucrèce allait son chemin dans l'atmosphère scientifique de l'époque.

J. Helleu, professeur au lycée Bonaparte, dans sa notice sur Lucrèce, est aussi sévère que Crouslé : « La doctrine du philosophe dont le poète se fait l'interprète mérite d'être hautement flétrie... Ce sont aberrations capitales sur la morale et la théodicée. Quant à la physique, « elle est formée de grossières hypothèses; mais sa poésie est d'un attrait irrésistible. »

Crouslé est timoré, Helleu est rude, Poyard est belliqueux. « Une éducation virile ne doit pas voiler le péril, mais nous enseigner à le combattre. Lisons donc Lucrèce dans nos classes de rhétorique pour renverser les arguments du philosophe. » Poyard n'essaie pas d'affaiblir la pensée de Lucrèce : « Ne lui faisons pas honneur d'être un défenseur de la liberté de penser en déclarant la guerre à un fanatisme qui n'existait pas de son temps. Non, Lucrèce s'attaque plus haut; il en veut à ces vérités qui sont l'honneur et la consolation de l'humanité. » Mais il reconnaît dans Lucrèce une profonde sympathie pour les hommes; la lecture du *De Natura rerum*, en fin de compte, est plus salutaire que périlleuse[1].

Nous appesantir sur les *Extraits* de Lucrèce à l'usage des classes serait fastidieux; mais deux ou trois éditions ne sauraient être laissées de côté, parce qu'elles dépassent ce qu'on est en droit d'attendre de publications scolaires.

1. Helleu, Delalain, 1866, 1868, 1872, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880. — Poyard, Hachette, 1867, 1873, 1875, 1876, 1879, 1881.

L'édition de l'abbé Ragon (Poussielgue, 1884, in-12) est intéressante; elle tend à ne pas défigurer Lucrèce; elle donne place à des pages où est exposée la doctrine atomistique; l'atomisme est un système admissible; mais Lucrèce s'en tient à des combinaisons mécaniques, il ne soupçonne pas les affinités chimiques que la science constate entre les diverses molécules de la matière. En physique, il faut se garder de croire, « sur la foi de certains admirateurs, que Lucrèce ait fait faire à la physique un progrès réel, et préparé, pour ainsi dire, la voie aux découvertes modernes ». Mais il a entrevu quelques vérités, la pluralité des mondes, la nature corporelle de l'air, le caractère purement matériel de la foudre, la rapidité de la lumière. Ce sont là « d'heureuses rencontres plutôt que le résultat d'une saine méthode... mais on ne peut, sans injustice, refuser d'accorder quelque estime au livre de Lucrèce du point de vue scientifique ». L'abbé Ragon met très haut le poète qui cherche les sujets graves; et le cinquième livre de Lucrèce est à ses yeux une sorte d'épopée cosmologique. Son édition était faite pour les collèges libres; elle est moins timide que celles des laïcs et plus révélatrice : si impétueux était le mouvement scientiste, qui avait tant d'affinités avec l'antique épicurisme.

La préface de M. Henri Bergson à ses *Extraits de Lucrèce* (Delagrave, 1884) est d'une haute tenue littéraire et philosophique. Qu'il nous dise la mélancolie profonde de Lucrèce, qui trouve en elle-même de quoi se consoler, son immense pitié pour les hommes, ou encore la poésie qui est au fond de l'atomisme, « conception poétique de l'univers », il nous communique invinciblement son amour pour le grand poète. Tous les littérateurs jusqu'ici n'avaient pas manqué d'affirmer la sécheresse de l'atomisme; et c'est M. Bergson qui a raison : l'infiniment petit créateur de l'infiniment grand, la danse des atomes dans le vide immense, ces constructions successives, à la fois magnifiques et périssables, toutes ces visions sont propres à donner le vertige à l'intelligence humaine, si faible et pourtant si audacieuse. La force intuitive de l'atomisme ne pouvait qu'enchanter M. Bergson. Aussi bien s'est-il longuement arrêté à l'atomisme, en a-t-il expliqué le principe, à une date où justement en chimie la méthode des équivalents était remplacée par la notation atomique. Bien que Lucrèce, des trois procédés : l'observation, l'hypothèse et l'expérimentation, n'ait connu que les deux premiers et qu'il ait commis bien des erreurs, il a cependant deviné, entrevu plusieurs des grandes vérités aujourd'hui consacrées par la science, sur les atomes et leurs combinaisons, sur l'origine des espèces et sur le transformisme.

C'est aux pressentiments de Lucrèce que s'attache René Pichon dans ses *Extraits* (Hachette, 1908). Épicure avait adopté l'atomisme de Démocrite parce qu'il s'ajustait à la morale du plaisir. Mais Lucrèce, à la grande différence du maître, se préoccupe davantage de la physique que de la morale; il apporte à l'atomisme sa foi et son ardente propagande. C'est ainsi qu'il est conduit à substituer au Hasard d'Épicure, système paresseux et trop facile, le déterminisme des lois de la Nature; *fors* et *necessitas* sont deux conceptions toutes contraires, aussi opposées que *certum* et *incertum*. Lucrèce lui-même, quoi qu'en dise R. Pichon, n'a pas toujours observé cette distinction fondamentale; on ne voit pas dans son poème comment se concilient le Hasard et la Nécessité. Mais, en dépit d'une certaine hésitation, il est sûr que le déterminisme s'y affirme partout.

R. Pichon reconnaît que Lucrèce ignore l'expérimentation, mais il nous le montre qui atteint, par l'observation directe des phénomènes et par l'analogie, aux principes essentiels de la physique : indestructibilité de la matière, réduction des phénomènes à des mouvements d'atomes, lois universelles et immuables, infinité de l'univers dont nous ne sommes qu'une fraction infime. Et encore : Lucrèce distingue l'inorganique de l'organique; il est le précurseur des psycho-physiologistes, n'admettant qu'un libre arbitre limité, qui ne peut aller contre le tempérament et l'atavisme. Le cinquième livre est « un résumé anticipé de l'évolutionnisme darwinien ». Enfin Lucrèce, foncièrement irreligieux, ne vise pas seulement le paganisme, mais la religion elle-même; il nie le miracle au nom du déterminisme, la Providence au nom du pessimisme, la création au nom de l'athéisme : « il expulse le divin du monde ».

Tout l'arsenal de la pensée humaine est dans Lucrèce. Voilà Bayle et ses attaques contre l'union de la religion et de la morale. (V. *Pensées sur la Comète*), Voltaire et sa spirituelle indignation contre le fanatisme; et voici Renan et son action contre le créationnisme mesquin. L'œuvre de Lucrèce prend ainsi une importance capitale : « comme celle de Pascal, elle résume une des grandes tendances entre lesquelles se partage l'humanité ». Le style même de Lucrèce n'est pas sans ressembler à celui de Pascal; « géométrie et passion, c'est toute son éloquence ». Ainsi que Pascal, Lucrèce a bénéficié du romantisme, qui aime la beauté rude, un peu gauche, audacieuse et tumultueuse, et vous pensez si les étudiants de 1890 se passionnaient pour un Lucrèce qui leur ressemblait comme un frère.

Les littératures écrites pour les classes et les Facultés, à part celle de Pichon, où nous retrouvons son admiration pour Lucrèce, sont moins intéressantes que les éditions classiques. Nous nous arrêterons seulement à deux ou trois opinions marquées au coin de l'originalité.

Édgar Goumy, dans *Les Latins* (1892, in-12), voit en Lucrèce un caractère peu ordinaire. Science et Foi, « la nature humaine n'est pas de force à soutenir ce double poids. Il faut choisir. Lucrèce n'a pas choisi ; il a tout pris. Il est, ou il croit être au moins autant savant qu'apôtre. Et je dirai même que s'il veut être apôtre, c'est qu'il se croit savant. Or, comment serait-il ce qu'il croit être, n'ayant pas même l'idée de ce qu'est le véritable esprit scientifique ? » Sa science est naïve ; c'est une mixture avidement ingurgitée, et sa poésie va souffrir de cette science. Qu'en résulte-t-il ? Sur 7 400 vers combien sont poétiques ? En bonne mesure, quelque chose comme 1 800 vers, que l'on a le droit d'appeler poésie, pas tout à fait le quart. Ceux qui veulent faire de Lucrèce le plus grand poète de l'antiquité pèchent par excès : « La vérité est que, de toutes les œuvres poétiques célèbres, celle de Lucrèce a tous les droits à être mise au premier rang comme la plus rebutante ». C'est un immense et inextricable fourré d'épines : « auprès, le *Jardin des Racines grecques* aurait des chances de passer pour un Eden ». C'est le didactisme dans toute son horreur ; or la poésie ne vit que de sentiment ». La forme aussi, chez Lucrèce, est imparfaite et rude ; il a ignoré cette règle qui veut qu'une forme achevée soit la condition vigoureuse de toute œuvre d'art. Cependant le sévère critique veut bien reconnaître en Lucrèce un grand poète incomplet. Il voit en lui un Schopenhauer versifiant, un Lamartine ou un V. Hugo. Lucrèce est un phénomène dans les Lettres ; ailleurs que dans la Rome du premier siècle avant notre ère il n'est plus possible.

Frédéric Plessis, un autre délicat et un poète aimable, dans *La Poésie latine* (1909, in-8) semble renchérir sur l'opinion précédente Des dix-huit cents vers de Goumy « il y en a quelques centaines qui sont vraiment beaux, et cette mesure suffit pour faire un vrai poète... Et, après tout, nous n'avons qu'à ne pas lire le reste s'il nous ennuie. » Plessis reproche à Lucrèce son intransigeance, sa violence. C'est un lutteur et non un contemplatif, « un cœur dur, une âme sans bonté ». Le début du deuxième livre est une profession d'égoïsme. Au contraire Virgile. Si Lucrèce n'a pas été fou, « il a passé du moins par la folie de l'orgueil ». Est-ce pour avoir trop souvent entendu les poètes de son temps contemner les

dieux que Fr. Plessis en veut à Lucrèce d'avoir regardé le ciel en prenant des grands airs?

MM. Verdunoy et Thierry, licenciés ès lettres, dans leur *Histoire de la Littérature latine* (1902, in-12), nous peignent un Lucrèce ardent, passionné, qui se jette à corps perdu dans les plaisirs et qui bien vite en reconnaît l'amertume. Nature foncièrement religieuse, il secoue le joug des superstitions antiques, « mais son âme reste meurtrie du rude combat; de temps à autre il est repris par le doute, il s'efforce, vaine tentative, de concilier sa passion du beau et son besoin du vrai ». Voilà donc Lucrèce transformé ne une sorte de Pascal à rebours et très romantique; devant son œuvre riche, tourmentée, émouvante, toutes les hypothèses sont permises.

Enfin, Lucrèce a fourni aux universitaires plusieurs sujets de thèse de doctorat. Pierre Montée présente à la Faculté de Douai, en 1860, une *Étude sur Lucrèce considéré comme moraliste* (Paris, 1860, in-8°). C'est une condamnation non seulement de la morale du plaisir, mais de l'épicurisme de Lucrèce, hautain et aristocratique, qui ne fuit pas le vice, mais le fardeau des passions, et qui ne consiste qu'en froids calculs, sans chercher le bien pour lui-même; « et c'est dans ce sens qu'il faut interpréter ces mots qui pourraient être sublimes :

... medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid quod in ipsis floribus angat.

Celui qui vit dans le plaisir et dans l'iniquité est l'ennemi de lui-même, dit le livre saint (*Tobie*, XII, 10); est l'ennemi de son repos, dit Lucrèce. L'auteur établit la différence entre Épicure et Lucrèce, le maître plus doux, plus aimable, regardant la vie comme un bien, le disciple plus âpre, plus sombre, aspirant au néant.

H. Hignard, *De philosophici poematis conditione apud Lucretium* (Paris, 1864, in-8°), vante la poésie de Lucrèce, tout en lui reprochant d'avoir trop souvent traduit ou paraphrasé Épicure, de s'être arrêté à des idées trop naïves comme le *clinamen*, et il conclut en faveur du poème philosophique.

L'Anti-Lucrèce, thèse présentée à la Faculté de Nancy par Édouard Patry (Auch, 1872, in-8°), peut aussi rendre quelques services. L'auteur a pour but d'étudier la lutte entre le cardinal de Polignac et Lucrèce, donnant tort ou raison à l'un ou à l'autre, selon le mérite de chacun. Pour lui, Lucrèce « veut purifier le cœur sans avoir de base bien solide »; quand même il a été pour

le christianisme futur, sinon un allié, du moins un précurseur précieux. Ces thèses, en somme, ne sont guère reluisantes.

Tel est le travail de l'Université en faveur de Lucrèce ; elle a le droit d'en être fière, si elle se compare à la critique extra-universitaire. Sainte-Beuve, par exemple, nomme assez souvent Lucrèce dans *Les Causeries du Lundi*, mais c'est en courant, à propos de Pline l'Ancien, de Chapelle, de Frédéric II ou de Buffon ; et il nous est difficile de connaître son opinion complète sur le penseur et sur le poète ; une fois ou deux laisse-t-il percer un peu de sympathie, quand à Lucrèce il oppose Buffon, qui, trop prudent, affaiblit ses *Époques de la Nature* en voulant ménager le créateur pour la forme. En revanche, il voit dans *La Religion vengée* du cardinal de Bernis « de très bons vers philosophiques, un exposé clair, une réfutation judicieuse et assez vigoureuse du système de Lucrèce, de Pyrrhon et de Spinoza ». Lucrèce réfuté par Bernis ! Mieux valent ces quelques lignes de Vandérem : « On peut très bien demeurer un fervent du génie latin tout en préférant à certaines fadeurs virgiliennes la robustesse de Lucrèce, le nerf de Juvénal, la rancune de Tacite, l'éclat de tant d'autres[1] ».

Le critique qui écrit pour le grand public est trop pressé et trop soumis à l'actualité. Au contraire, ces pages écrites par des universitaires, morceaux choisis, préfaces, chapitres de littérature, et destinées à des étudiants, les dépassent. Elles sont lourdes de pensées et d'admiration. En général elles tendent à placer Lucrèce au premier rang parmi les poètes et à faire du *De Natura rerum* un des grands livres de l'humanité.

Que cette réparation vienne en grande partie de l'Université, elle peut s'en réjouir. C'est une belle réponse à ceux pour qui les universitaires sont, par définition, fermés à tout ce qui est audace et poésie. Il leur arrive pourtant de savoir distinguer la grande et sereine littérature des productions de pacotille, pour l'aimer et la défendre.

(*A suivre.*) C.-A. Fusil.

1. *Revue de Paris*, 15 septembre 1918 : « Les Lettres et la Vie ».

MÉLANGES

TRISTAN ÉTAIT-IL A AMSTERDAM EN DÉCEMBRE 1612?

Il y a une vingtaine d'années, le professeur hollandais Fransen, dont la thèse sur les *Comédiens français en Hollande* est un monument d'érudition, découvrait dans les archives notariales d'Amsterdam un document daté du samedi 5 janvier 1613 et concernant un certain Tristan L'Hermite.

Il le communiquait à son ancien maître, M. Gustave Cohen, qui en publiait un résumé dans sa thèse sur les *Écrivains français en Hollande*[1]. Ce document a été rédigé par un notaire que « l'honorable Tristan L'Hermite » avait fait venir chez lui, pour interroger la femme qui vivait à son domicile (sans doute sa concubine); le dimanche précédent, elle avait profité de son état d'ivresse pour voler 35 livres de soie qui se trouvaient dans les caisses de son bureau; le 4 janvier, elle avait avoué son larcin et restitué presque tout. M. Cohen inclinait à croire que ce marchand était le futur auteur de *Mariane*.

Récemment, M. Antoine Adam, auteur d'une thèse sur *Théophile de Viau et la libre pensée française en 1620*[2], mentionnait ce document; pour lui, la présence du poète Tristan L'Hermite à Amsterdam en 1613 ne faisait pas de doute, et il tirait de ce texte et de quelques autres des conséquences importantes. Nous allons énumérer ses apports à la biographie de Tristan.

1. Le Tristan L'Hermite d'Amsterdam, qui est débauché, buveur, berné par une coquine, et qui exerce la profession de marchand d'étoffes à Amsterdam, est le célèbre écrivain. « Pour quiconque a deviné derrière le masque la vraie personnalité de Tristan, aucun doute que le portrait soit ressemblant » (p. 33). Il s'ensuit que ce poète n'a pu naître, comme on le croyait, vers 1600, mais au plus tard

1. Page 249.

2. Cet ouvrage apporte beaucoup de lumière sur la vie et les œuvres de Théophile et sur la philosophie des libertins de son temps; un appendice sur le Marinisme en France fournit un complément au travail un peu mince de Cabeen. Mais plus d'une fois l'auteur appuie ses affirmations sur une ou plusieurs hypothèses.

en 1595 : « Tristan, marchand à Amsterdam en 1613, a au moins dix-huit ans[1] » (p. 123).

2. Il a « presque certainement » fréquenté en Hollande Théophile de Viau, qui se trouvait à Leyde avec Balzac avant la mort de Baudius, survenue le 22 août 1613 (pp. 28 et 33). Ce marchand de soie « a soumis ses premières compositions » poétiques à Heinsius, professeur à l'Université de Leyde, car un sonnet adressé par Théophile à Tristan commence par ces mots :

> Qui que tu sois, bien grand et bien heureux sans doute,
> Puisque *Deheins* en parle et qu'il t'estime tant. (Pp. 32, 33 et 202.)

3. Le destinataire de ce sonnet doit faire un voyage par mer. Or, dans sa jeunesse, le principal personnage du *Page disgracié* a traversé la Manche sur le même bateau que « le maître d'hôtel d'un prince »; après une violente tempête, il lui fournit un remède; ensuite ils deviennent grands amis. Justement, Théophile a passé la mer en 1616[2], avec son maître, le comte de Candale; à propos de cette traversée, il a composé l'*Ode sur une Tempête*, et il l'a publiée en 1621, immédiatement avant le sonnet dont je viens de citer le début. Donc, ces deux pièces ont été écrites « dans le même temps et les mêmes circonstances ». Il résulte de tout cela que Tristan et Théophile ont fait la traversée sur le même bateau[3].

4. Comme son vieil ami Théophile, Tristan est un philosophe libertin. (Pp. 120, 125, 235, 242, 411 et 453.)

Les arguments de M. Adam, que je viens de résumer le plus fidèlement possible, sont ingénieux; mais, quand je me suis reporté aux textes, tout l'échafaudage m'a paru bien fragile. Et puisque le séjour du poète Tristan L'Hermite à Amsterdam en 1613 n'est plus considéré comme une hypothèse et qu'il va prendre place dans les histoires de la littérature, il me paraît nécessaire de reprendre le problème. Pouvait-il être à Amsterdam à la fin de l'année 1612? A-t-il pu naître dès 1595? Telles sont les questions auxquelles je vais apporter une réponse négative.

Mais, auparavant, je discuterai les dernières affirmations de M. Adam. Je ne suis pas sûr que Tristan fût un libertin. A défaut de vers obscènes ou ardemment philosophiques, on nous cite un passage des *États et Empires de la Lune* dans lequel Cyrano l'appelle un Philosophe et un Homme libre[4], une lettre que lui écrit Mainard, en janvier 1639, et où celui-ci vante la solitude[5] et se réjouit de la mort du

1. Sur ce point, je partage l'opinion de M. Adam, et même je remplacerais volontiers *dix-huit* par *vingt*.

2. La date indiquée par M. Adam pour cette traversée de la Manche n'est pas absolument sûre.

3. Cette conclusion est présentée comme probable p. 85, comme certaine p. 122.

4. Dans ce passage Cyrano utilise le récit que le page disgracié avait fait de ses relations avec un « philosophe » alchimiste; et il se souvient probablement de l'ode de Tristan contre la Servitude.

5. M. Adam voit dans le goût de la solitude que Tristan, Théophile et Mainard ont

P. Joseph, et une lettre peu importante que Théophile lui a adressée : ce ne sont pas des indices de libertinage bien probants.

Sur le troisième point, la démonstration de M. Adam me paraît faible. Le page a pu faire la traversée du Pas de Calais en 1616 ; mais si le maître d'hôtel était ce Théophile, qui, nous dit-on, a fréquenté à Leyde Tristan L'Hermite, pourquoi celui-ci ne l'a-t-il pas reconnu? En effet, c'est seulement après la tempête qu'un musicien de la Cour de France révèle au page qu'un maître d'hôtel est gravement malade ; le « jeune garçon » le voit alors pour la première fois ; ils se lient d'amitié, et cette amitié continuera pendant le début du séjour du page à Londres ; après quoi, il n'est plus question de ce personnage. Où reconnaît-on Théophile dans tout cela? Certes, il a composé une ode sur une tempête, mais son titre et son texte nous apprennent qu'elle s'était apaisée avant l'embarquement ; au cours de la traversée, le temps se gâta un peu et la mer s'agita de nouveau. Je ne vois pas de rapports entre le sujet de cette ode et l'ouragan qui a ballotté le bateau pendant vingt-quatre heures et qui a réduit le maître d'hôtel à l'extrémité.

Tristan fût-il né en 1595, son séjour à Leyde en 1613 et sa liaison avec Heinsius n'en seraient pas moins improbables. Le destinataire du sonnet sur lequel M. Adam fonde son argumentation n'est pas nommé ; et c'est seulement par élimination des autres poètes français du temps que l'auteur de *Théophile de Viau* l'identifie avec Tristan. Méthode peu sûre. Ce poète si estimé du docte Heinsius ne pourrait-il pas être un des nombreux Français ou Néerlandais qui composaient des vers latins et qui acquéraient ainsi une grande célébrité parmi les lettrés d'Europe? Les lettres de Peiresc et de ses correspondants français, italiens, flamands et néerlandais mentionnent très souvent, et avec les plus grands éloges, ces latiniseurs attardés, dont les noms ont sombré dans l'oubli. En tout cas, il est peu vraisemblable qu'en 1616 on ait adressé les deux vers suivants à un homme qui traversait simplement le Pas de Calais et dont aucun recueil ne paraîtra avant 1633 :

> Quelque terre incognue où tu viendras à bord,
> Tes vers cognus par tout seront ton passeport.

J'irai même plus loin : je ne crois pas qu'à cette époque Tristan ait habité une ville quelconque des Provinces-Unies ; car, s'il en était ainsi, il n'aurait pas manqué d'utiliser ses souvenirs de jeunesse et de

manifesté, une preuve de libertinage (pp. 120 et 235). Il cite à ce sujet un passage de l'*Impiété des déistes* du P. Mersenne : « Le déiste hait les hommes et préfère le chant du rossignol à la compagnie de ses semblables ». Faut-il rappeler que les affirmations du fougueux Oratorien sur le déisme ou l'athéisme de ses contemporains sont sujettes à caution? Les poètes espagnols qui, avant les nôtres, ont traité le thème de la *soledad* étaient-ils pour autant des libertins? Signalons en passant qu'un certain J. Martin publia en 1655, à Paris, un ouvrage dévot sur la solitude, « avec un recueil des plus beaux vers latins et français » sur ce sujet.

promener dans ce pays ce page qui est son double. Quand son roman a paru, les Provinces-Unies excitaient l'intérêt de tous les Français cultivés. S'il y avait séjourné, il n'eût pas négligé un moyen si facile d'accroître le succès de son œuvre. Aucun auteur de roman réaliste, picaresque ne laissait improductive son expérience des pays étrangers.

J'arrive maintenant au point crucial : c'est le séjour de notre poète à Amsterdam en 1612-1613. Non seulement je m'étonne que le *Page disgracié* n'en fasse aucune mention, mais il est impossible que l'auteur ait vécu dans cette ville en 1612; car il n'a pu naître en 1595, comme le veut M. Adam. D'une part, dans son ouvrage solidement documenté sur *Tristan l'Hermite*, N. Bernardin affirme qu'il a dû venir au monde en 1599 ou en 1600; dans ces conditions, il ne pouvait se trouver en 1613 dans la situation professionnelle et... sentimentale qui est celle du Tristan d'Amsterdam. D'autre part, plusieurs raisons nous empêchent de faire remonter sa naissance plus haut que l'année 1598 :

1. En 1612, Tristan déclarait, dans le « prélude » de son *Page disgracié*, qu'il publiait l'histoire de sa vie sur les instances du « cher » Tirynthe. Ce nom désigne sans doute un des bâtards royaux, le duc de Verneuil[1], qui avait eu le petit L'Hermite pour compagnon de jeux, et dont le précepteur lui avait donné la même instruction qu'au duc. Après la mort de Tristan, son frère dédia au bâtard d'Henri IV une réédition de ce roman[2]. Au début du récit, le page affirme que le prince et lui « étaient presque d'un âge »; or nous savons qu'Henry de Verneuil est venu au monde en octobre 1601. Si Tristan était né six ans avant lui, il n'aurait pas écrit cette phrase, qui devait nécessairement tomber sous ses yeux.

2. Le page déclare être né deux ou trois ans après le mariage de ses parents, qui fut aussitôt suivi de leur voyage au château familial. Or, une pièce d'archives nous apprend que ce voyage eut lieu en 1597[3].

3. Admettons que les affirmations du page soient inexactes[4]. Tristan a-t-il pu naître en 1595? Son père, Pierre L'Hermite, fut, « dès l'âge de dix-sept ans », impliqué dans une affaire criminelle; il fut accusé, avec ses oncles, d'avoir tué, en mai 1591, le vice-sénéchal de Guéret. Ils furent mis en prison à Guéret, puis ils furent transférés dans les prisons de Tours et de Paris. Après de nombreuses procédures, le Parlement de Paris fit interroger, le 16 février 1595, Pierre et son oncle

1. Bernardin rappelle avec raison que le nom de Tirynthius est souvent donné par les poètes latins au fils du maître de l'Olympe et de la mortelle Alcmène.

2. Remarquons dans la dédicace ce passage : « Il a été votre Page et il a eu toujours un favorable accès auprès de Votre Altesse ».

3. Bernardin, *op. cit.*, p. 40.

4. N. Bernardin et, plus tard, G. Reynier (*Le Roman réaliste au XVII^e siècle*, pp. 242-251) ont constaté l'exactitude de presque toutes les parties du récit qu'ils ont pu contrôler.

Louis[1], et, le surlendemain, il les condamna à mort. Mais une belle dame — Gabrielle d'Estrées — « s'employa pour leur salut ». Et le 18 mars, malgré les remontrances du premier Président du Parlement, Henri IV leur fit grâce, en considération des services qu'ils avaient rendus à sa cause[2]. Ils restèrent en prison jusqu'au paiement des indemnités et amendes que le Parlement avait prescrites. A cette époque, un vieux gentilhomme parisien, Pierre Miron, trouva Pierre l'Hermite « bien fait et d'une agréable conversation »; il l'aida à conclure une transaction, le 10 juin 1597, avec le principal adversaire[3], et il lui fit épouser sa propre fille. Le mariage dut avoir lieu peu de temps après le 10 juin 1597; on partit aussitôt pour le château, — ce qui s'accorde avec la pièce d'archives que nous avons citée, — et Tristan n'a pas pu naître avant le mois de mars 1598.

M. Adam suppose que Pierre L'Hermite a pu se marier en prison. J'ai peine à croire que, dans les mois qui ont immédiatement suivi l'arrêt de grâce, Pierre Miron, proche parent de parlementaires parisiens, ait marié sa fille à un homme qui n'était pas encore relâché. A plus forte raison, je nie qu'elle ait épousé avant le 18 mars 1595 un prisonnier qui allait être condamné à mort et dont la grâce devait motiver les remontrances du premier Président, et qu'elle ait cohabité avec lui. Donc, si nous admettons, à l'extrême rigueur, que le mariage ait été célébré peu après le 18 mars 1595, Tristan aurait eu à peine dix-sept ans, — pas un mois de plus, — au moment de la fâcheuse affaire d'Amsterdam. Non seulement nous sommes obligés de taxer de mensonge ou d'erreur les deux fils de Pierre L'Hermite et d'inventer une sorte de roman à la Conciergerie, mais nous nous heurtons à des impossibilités.

Il est beaucoup plus simple et plus logique de dire: ni les affirmations de Tristan et de son frère, ni la chronologie ne nous permettent de supposer une identité entre lui et l' « honorable » marchand de soieries d'Amsterdam. Quant au reste de l'édifice, il n'en subsiste rien : ni le séjour en Hollande, dont le page disgracié n'a pas soufflé mot, ni les relations à Leyde, en 1613, avec Théophile et Heinsius, ni la traversée de la Manche avec Théophile en 1616. L'histoire des relations intellectuelles entre la France et la Hollande au XVII[e] siècle est si riche que la suppression de ces épisodes ne lui fera pas grand tort.

Comment expliquer l'homonymie des deux Tristan L'Hermite? Ce problème m'embarrassait, bien que M. Cohen eût signalé l'existence d'autres L'Hermite dans les Pays-Bas. Mais les recherches généalogiques auxquelles N. Bernardin s'est livré m'ont fait trouver une solution satisfaisante. En effet, l'auteur du *Page disgracié* ne s'appelait pas

1. L'autre oncle était mort à Tours, non sans soupçon de poison.
2. Cf. L'Estoile, *Mémoires-Journaux*, éd. Brunet, VII, p. 22.
3. Ce fut sans doute à ce moment qu'il fut libéré; car le frère de Tristan affirme, dans ses notes sur le *Page disgracié*, que leur père resta sept ans en prison.

Tristan, mais François; il prit plus tard le nom de Tristan parce que sa famille prétendait — à tort — être issue du même sang que le compère de Louis XI[1]. Qui sait si, pour la même raison, d'autres L'Hermite, apparentés ou non au grand prévôt de Louis XI, n'ont pas reçu ou ne se sont pas octroyé ce prénom[2]? Dans les Pays-Bas espagnols, en particulier à Anvers, vivaient depuis le XVe siècle des L'Hermite qui, comme la famille de Tristan, se croyaient issus de Pierre L'Hermite[3]. Le marchand d'étoffes d'Amsterdam était-il leur parent? Je ne sais; d'ailleurs cela nous importe peu, puisque son existence n'intéresse pas l'histoire de notre littérature[4].

R. Lebègue.

1. Elle prétendait aussi descendre du prédicateur de la première croisade. Bernardin cite deux membres de cette famille qui portaient le prénom de Pierre et qui ont vécu dans la seconde moitié du XVIe siècle.

2. Parmi les nombreux Briand qui habitent la Bretagne, il y en a au moins un à qui ses parents ont donné le prénom d'Aristide, sans doute pour faire croire à une parenté avec l'homme d'État.

3. Cf. Bernardin, *op. cit.*, pp. 4, 7 et 157.

4. Peu d'années avant la naissance du poète mourut un quatrième Tristan l'Hermite. Il s'appelait en réalité François du Plessis, et était le père de Richelieu. Comme il exerçait les fonctions de grand prévôt et que son humeur, paraît-il, était sombre, on l'avait surnommé Tristan l'Hermite. (G. Hanotaux, *Histoire du Cardinal de Richelieu*, 1896, I, p. 36.)

EN MARGE DE PASCAL, DE CHATEAUBRIAND, DE VIGNY, DE RENAN.

I. — Dans la section II des *Pensées*, édition Brunschwicg, petit in-16, p. 365, § 82 (*Imagination*), on lit : « Le ton de voix impose aux plus sages, et change un discours et un poème de force. — L'affection ou la haine change la justice de face. » Il nous semble que nous devons nous trouver ici devant une de ces répétitions, de ces redites insistantes, si familières à Pascal, et qu'il convient de lire dans les deux phrases *de face* ou *de force* (et plus probablement *de face*).

Dans cette même section, § 122, p. 386, on rencontre ces lignes énigmatiques : « Le temps guérit les douleurs et les querelles, parce qu'on change, on n'est plus la même personne. Ni l'offensant, ni l'offensé ne sont plus eux-mêmes. C'est comme un peuple qu'on a irrité, et qu'on reverrait après deux générations. Ce sont encore les Français et non plus les mêmes ». Lignes énigmatiques, en effet, et pour lesquelles M. Victor Giraud, dans son édition des *Pensées* (Crès, 1928), a dû proposer tout un commentaire ingénieux. Nous croyons, pour notre part, qu'on a lu *irrité* par influence ou suggestion de la phrase qui concerne l'offensant et l'offensé. La comparaison deviendrait claire et simple si, au lieu d'*irrité*, on lisait un autre mot, de graphie toute semblable : *visité*.

II. — Au moment d'expirer, Atala demande à Chactas de faire de sa souffrance une source de bienfaits : « Le cœur, ô Chactas, lui dit-elle, est comme ces sortes d'arbres qui ne donnent leur *baume* pour les *blessures* des hommes que lorsque le fer les a *blessés* eux-mêmes ». Image émouvante et saisissante, qui revêt une idée pareille à celle que Musset a enfermée dans le symbole du Pélican. Cet arbre blessé, ce baume du sacrifice, on les retrouvera chez Lamartine, dans l'épilogue de *Jocelyn* :

> Et puis, les demi-cœurs et les faibles natures
> Meurent du premier coup et des moindres blessures;
> Mais les âmes que Dieu fit d'un acier plus fort
> De l'ardeur du combat vivent jusqu'à la mort :
> De leur sein déchiré leur sang en vain ruisselle;
> Plus il en a coulé, plus il s'en renouvelle,
> Et souvent leur *blessure* est la source des pleurs
> D'où le *baume* et l'encens distillent mieux qu'ailleurs;

dans les *Recueillements*, où il enseigne *A une jeune fille poète* (1838) que les pleurs sont l'âme de sa poésie :

> Ils composent tes chants, mélodieux murmure,...

Comme l'arbre d'encens que le fer a fendu
Verse en *baume* odorant le sang de sa *blessure*.

Ils se retrouvent encore dans l'*España* de Gautier (*Le Pin des Landes*) :

Il faut qu'il ait au cœur une entaille profonde
Pour épancher ses vers, divines larmes d'or...
Le pin verse son *baume* et sa sève qui bout...
Lorsqu'il est sans *blessure* il garde son trésor...

Et, entre temps, Sainte-Beuve leur avait fait une place dans son article sur *Servitude et Grandeur militaires* (15 octobre 1835, *Portraits contemporains*, t. II), où il compare, lui aussi, la poésie à l'encens qui « n'est guère qu'une aberration de la vraie sève, un trésor lent sorti d'une *blessure* et douloureux sans doute au tronc qui le distille ».

III. — On se souvient de l'admirable page de *Daphné* où Vigny évoque, en un tableau digne de Platon, le dernier entretien de Julien et de Libanius : la religion, dit celui-ci, est pareille au verre qui protège, de ses hiéroglyphes indéchiffrables, la momie sacrée et fragile de la morale humaine. J'ai tenté de rattacher ce texte à diverses images de Musset d'où il me paraissait dériver (cf. *Les Destinées d'Alfred de Vigny*, Malfère, 1936, p. 45). Mais je crois qu'à l'origine de toute cette lignée, nous devons placer quelques lignes des *Martyrs* (comme à l'origine de *La Maison du Berger*) : Eudore, au livre XI de ce poème, va demander la vérité philosophique à la « sage et sérieuse Égypte ». Mais que trouve-t-il, quand il interroge ces prêtres « si renommés dans la science des choses du ciel et des traditions de la terre » ? « Des fourbes qui *entourent la vérité de bandelettes comme leurs momies*, et la rangent au nombre des morts dans leurs puits funèbres. Retombés dans une grossière ignorance, *ils n'entendent plus la langue hiéroglyphique...* » (Édit. Firmin Didot, p. 180.)

IV. — Dans les *Notes et Pensées* de Sainte-Beuve (reproduites dans *Mes Poisons*, n° XXXV), on lit : « Aujourd'hui (14 juillet 1846), à l'Académie, il s'agissait des prix de vertu à donner... L'un préférait ce trait-ci, l'autre exaltait ce trait-là. Il y avait un maçon qui avait retiré d'un puits dans un éboulement plusieurs personnes. De Vigny demanda la parole et déclara que cette action lui paraissait d'un plus haut prix et, pour ainsi dire, une *perle d'une plus belle eau* que les autres. Cette *perle d'une plus belle eau* à propos de maçon et de puits a fait sourire. C'est du Vigny tout craché. » Sourires de profanes, de beaux esprits d'Académie. Pour Vigny les beautés de la vie morale, de celle des humbles surtout, sont des joyaux plus précieux que les gestes éclatants et ostentatoires. Se souvenait-on, dans cette séance du prix Monthyon, que l'auteur de *La Canne de jonc* répétait là ce qu'il avait dit de l'existence obscure du capitaine Renaud, onze ans auparavant : « Sa vie inconnue me paraissait un spectacle intérieur aussi

beau que la vie éclatante de quelque homme d'action que ce fût. — Chaque vague de la mer ajoute un voile blanchâtre aux beautés d'une perle, chaque flot travaille lentement à la rendre plus parfaite, chaque flocon d'écume qui se balance sur elle lui laisse une teinte mystérieuse à demi dorée, à demi transparente, où l'on peut seulement deviner un rayon intérieur qui part de son cœur; c'était tout à fait ainsi que s'était formé ce caractère dans de vastes bouleversements et au fond des plus sombres et perpétuelles épreuves. » (*Servitude et Grandeur militaires*, édit. Baldensperger, p. 231.)

V. — On connaît cette image des *Dialogues philosophiques* de Renan, dont Anatole France sera obsédé[1] : « L'homme est comme l'ouvrier des Gobelins qui tisse à l'envers une tapisserie dont il ne voit pas le dessin[2] ». C'est de *Jocelyn* (huitième époque) qu'elle vient sans doute :

> Sans connaître jamais ses plans sur l'univers,
> *A la trame des temps travaillant à l'envers,*
> Les nations, de l'œil à leur insu guidées,
> Sont dans la main de Dieu les instruments d'idées.

PIERRE MOREAU.

1. En particulier il l'a transposée en une image voisine dans la réponse d'Athéné à Renan, la spirituelle page du discours qu'il a prononcé à l'inauguration de la statue de Tréguier : « Dans les chantiers où l'on taillait au lendemain de Salamine les marbres de mes Propylées, il était difficile de découvrir parmi les blocs épars la pensée harmonieuse de Mnésiclès. C'était là pourtant qu'elle prenait forme et naissait à la lumière... » Même sous cette forme, d'ailleurs, le thème francien est inspiré de Renan, *Avenir de la Science*, VI, p. 120 : « Est-il nécessaire que l'ouvrier qui extrait les blocs de la carrière ait l'idée du monument futur dans lequel ils entreront? »

2. Cf. par exemple, dans *Monsieur Bergeret à Paris*, chap. XVII, p. 246 : « L'avenir, il y faut travailler comme les tisseurs de haute lisse travaillent à leur tapisserie, sans le voir. »

QUESTION

Dans l'utile et consciencieux ouvrage d'A. Estignard sur *Xavier Marmier, sa vie et ses œuvres* (Plon, 1893), on trouve, p. 84, une citation d'une lettre de Charles Weiss félicitant Xavier Marmier de son élection à l'Académie française : « Votre élection est un sujet de joie pour moi, pour tous ceux qui vous connaissent et vous aiment, dont le nombre est plus grand que vous ne l'imaginez ». M. Camille Aymonier, dans son charmant petit livre sur le critique pontissalien (1928), a repris à son compte cette allusion à la joie que cette élection de 1870 aurait apportée au célèbre bibliothécaire de Besançon... Or, Charles Weiss était mort depuis 1866. — Nous serions heureux de savoir si Estignard n'aurait pas confondu deux Weiss différents : ce qui n'est pas invraisemblable, car, dans ce même ouvrage (p. 222), il paraît bien avoir confondu deux Pasquier différents[1]. Néanmoins, l'écriture de Charles Weiss lui était familière, et il nous paraît plus probable qu'il a mal daté la lettre qu'il cite et qu'il s'agit là de quelque autre élection de Marmier. Mais laquelle? Ou encore ne faut-il pas voir dans cette phrase l'expression d'un *espoir* plutôt que de félicitations, et, dès lors, la dater de 1865, année de la première candidature académique de Marmier? — A propos de Xavier Marmier, notons ici que la pièce *A Eugénie*, que M. R. Harmand a publiée comme inédite dans la *Revue d'Histoire Littéraire* de 1924 (p. 114), et qui était, au jugement d'Ernest Dupuy, « fort touchante et inédite », se trouve déjà, à l'exception de trois strophes, dans le livre d'Estignard, p. 61.

P. M.

1. Parmi les inadvertances qui ont pu lui échapper, signalons aussi celle-ci, au sujet des vers publiés en 1866 contre la *Vie de Jésus* :

Dans ma maison demeure une brave servante
Qui jamais ne lira Renan ni Michelet.

Estignard remarque que, dans leur réédition de 1882, l'auteur y inscrivit le nom de Rousseau à la place de celui de Renan, et il lui attribue le dessein de ménager son nouveau confrère de l'Académie française. Mais il faut observer que la version définitive (dans *Prose et Poésie*, 1890, p. 334) est :

Qui jamais ne lira Rousseau ni Condorcet.

Il semble donc que la correction de Marmier ait une cause plus générale et plus profonde. J'y verrais volontiers une sorte de détachement à l'égard des polémiques contemporaines, le désir d'échapper, au moins dans ses vers, à l'obsession de son temps.

CHATEAUBRIAND :
« MADAME, VOTRE FILS EST MON ROI ».

Ce cri célèbre que Chateaubriand lança en décembre 1832, qui devint aussitôt la formule de ralliement des légitimistes, fut chanté par les foules, adopté pour épigraphe par des journaux, gravé sur des bijoux comme une incantation, buriné sur une médaille d'or offerte par les étudiants à Chateaubriand; ce cri que le gouvernement poursuivit en cour d'assises comme factieux, dont la duchesse de Berry saluait Chateaubriand à Ferrare et dont lui-même s'enorgueillissait encore en 1841 comme du plus délicat rappel de sa fidélité[1], ce cri est-il de Chateaubriand?

Il faut, pour en juger, lire d'abord le cantique suivant :

1

Je mets ma confiance
Vierge, en votre secours,
Servez-moi de défense
Prenez soin de mes jours;
Et quand ma dernière heure
Viendra fixer mon sort,
Obtenez que je meure
De la plus sainte mort.

2

Sainte Vierge Marie,
Asyle des pécheurs,
Prenez part, je vous prie,
A mes justes frayeurs :
Vous êtes mon refuge,
Votre Fils est mon Roi,
Mais il sera mon Juge,
Intercédez pour moi[2].

On a reconnu le cantique préféré de Chateaubriand. « La première chose que j'ai sue par cœur, nous confie-t-il, est un cantique de matelot commençant ainsi : *Je mets ma confiance*, etc. (il cite en entier la première strophe). J'ai entendu depuis chanter ce cantique dans un naufrage. Je répète encore aujourd'hui ces méchantes rimes avec autant de plaisir que des vers d'Homère. » A son retour d'Amérique, en effet, lorsque le bateau était en perdition près de Guernesey, « un

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, édit. Biré, V, p. 598 et suiv., VI, p. 292-293; Mme M.-J. Durry, *La vieillesse de Chateaubriand*, I, p. 115 et suiv., 276, II, p. 91.

1. Duguet, *Cantiques tirés des anciens cantiques des Missions* mis en ordre par L.-R. Duguet, Nantes, 1817, p. 420-421. A la fin on a joint une lithographie du cantique sur la naissance du Duc de Bordeaux.

matelot entonna ce cantique à Notre-Dame de Bon-Secours, premier enseignement de mon enfance ; je le répétai à la vue des côtes de la Bretagne ». Et lorsqu'en 1838 Chateaubriand visita Marseille et Notre-Dame de la Garde, « le cantique des matelots de la Bretagne à Notre-Dame de Bon-Secours *lui* revenait à la pensée ». Il rappelle en quelles circonstances il a parlé de « cette complainte de *ses* premiers jours de l'Océan » et ne se tient pas de transcrire à nouveau les deux premiers vers[1]. Évidemment, ce chant était lié dans son cœur au culte de la Madone et à celui de la mer.

On chantait beaucoup ce cantique — on le chante toujours beaucoup — en Bretagne où le recueil des Missionnaires du P. de Montfort l'avait popularisé. L'édition de 1817 où je l'ai copié le note comme devant être chanté souvent.

Les cantiques des Missionnaires du P. de Montfort furent très répandus dans les diocèses de l'Ouest. Chateaubriand prétend même les avoir entendus chanter jusqu'à Saint-Pierre et Miquelon. La jeune marinière qu'il rencontra à Saint-Pierre, lorsqu'il y fit escale allant en Amérique, et à qui il offrit si galamment un corset, un jupon et un collier, le quitta, effarouchée, « en chantant d'une voix sonore un cantique des Missions[2] ». Cette popularité s'explique facilement si l'on compare cette anthologie d'une inspiration si franche, si simple et si directe aux autres recueils publiés en Bretagne : celui de l'abbé Caron, par exemple, tout de berquinades adaptées à des airs galants, ou, en sens inverse, ceux qui ne contiennent que des paraphrases prosaïques des chants liturgiques ou le *Credo* et le décalogue mal rimés[3].

Ces florilèges pillent évidemment de toutes mains et se copient les uns les autres. Celui du diocèse de Saint-Malo de 1764, résumé de celui des Missionnaires, donne la première strophe de notre cantique, mais non la suite[4]. Le P. Fradet, qui a fait une étude critique de ces petites pièces, n'a pu découvrir l'auteur de celle qui nous intéresse. Elle n'est pas, en tout cas, du P. de Montfort ni de ses collaborateurs et disciples[5].

Après cela il est évident qu'on ne saurait décider (du moins je ne m'y risquerai pas) si Chateaubriand n'a cédé qu'à une réminiscence

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. I, p. 52, 437 ; II, p. 316-317.
2. *Ibid.*, t. I, 344-345.
3. *Mélange de cantiques anciens et nouveaux, adaptés à des airs faciles et connus* (par l'abbé Caron), 4e édition, Rennes, 1791 ; *Cantiques nouveaux sur les principaux mystères de nostre Religion*, par Mlle Cuquemelle. Revus, corrigez et augmentez, Rennes, 1725 ; *Les meilleurs cantiques que je connaisse*, par ***, Nantes, 1815, Laval, 1820. Ces recueils ne contiennent pas le cantique cher à Chateaubriand. *Le nouveau recueil de cantiques spirituels*, Angers, 1816, ne le contient pas non plus.
4. *Cantiques spirituels à l'usage de Retraites et Missions nouvellement recueillis et mis dans un meilleur ordre.* Saint-Malo. Non daté, mais relié à la suite du *Catéchisme* de Saint-Malo, 1764.
5. R. P. F. Fradet, S. M. M., *Les œuvres du Bienheureux de Montfort, poète mystique et populaire. Ses cantiques avec étude critique et notes*, Paris, 1929.

inconsciente, ou s'il a délibérément appliqué à la duchesse de Berry et à l'enfant du miracle un vers qu'il avait depuis son enfance chanté pour la Vierge et pour l'Enfant divin. S'il nous a cité deux fois dans ses *Mémoires* la première strophe du cantique, il s'est bien gardé (et il ne le devait du reste pas) de nous donner la seconde, où se trouve sa célèbre formule. L'audace irrespectueuse que suppose cette application ne l'aurait peut-être pas tant effrayé; peut-être même eût-il trouvé quelque secrète et maligne joie à transformer gaillardement un benoît cantique en chant séditieux.

Henri Busson.

LA COMTESSE DE BOUFFLERS, PREMIÈRE ADEPTE D' « ÉMILE »

d'après des documents inédits.

Régnant sur le salon du prince de Conti, cousin de Louis XV, la comtesse Marie-Charlotte de Boufflers-Rouveret inclinait néanmoins vers les idées nouvelles. Le prince n'y répugnait pas absolument : la querelle de la magistrature le tenait éloigné de Versailles. On assistait ainsi, dans le salon des quatre glaces au Temple, immortalisé par le tableau d'Ollivier, au singulier contraste de grands seigneurs préoccupés de fêtes, admirant le Citoyen de Genève.

En 1759, Mme de Boufflers avait connu Jean-Jacques Rousseau, hôte de son amie la Maréchale de Luxembourg, à Montmorency. Elle habitait elle-même la propriété du prince de Conti, à l'Isle-Adam. Pendant trois années, la route bordée de genêts qui séparait les deux propriétés fut à plusieurs reprises suivie par le prince et son amie. Autour d'eux, les moissons dorées de l'Ile-de-France ondulaient sous la brise. Rousseau terminait la *Nouvelle Héloïse*, rédigeait le *Contrat Social* et l'*Émile*. Un soir, la comtesse de Boufflers avait donné rendez-vous à Jean-Jacques à l'auberge des « Trois Pavillons », à Saint-Denis. L'auteur lui lut des passage inédits de son livre sur l'éducation : avant sa publication, *Émile* s'était concilié une adepte.

Au moment où paraissait *Émile*, Mme de Boufflers, passant de la théorie à la pratique, résolut de se séparer de son fils âgé de quinze ans et de l'envoyer étudier à l'Université de Leyde auprès d'un admirateur de Rousseau. A cette époque, en effet, William de Bentinck, curateur de l'Université de Leyde, s'était déclaré en faveur du livre sur l'éducation. Le 1er novembre 1763, l'éditeur hollandais de la *Nouvelle Héloïse*, Michel Rey, avait écrit à Rousseau :

> ... Crainte d'oubli, il faut que je vous dise que M. le Comte de Binting, seigneur de Roon, un de nos principaux magistrats, que j'ai vu il y a 15 jours, m'a chargé de vous présenter ses compliments et de vous dire que, s'il avait lu votre *Émile* il y a trente ans, il aurait fait élever ses enfants à votre façon[1]...

Ne pouvant plus s'approcher du génie, réfugié à Môtiers-Travers, Marie-Charlotte gravita autour d'un satellite. Elle fit tous les sacrifices nécessaires au voyage de Louis-Édouard et à son séjour à Leyde, prouvant par là et la sincérité de son admiration de Rousseau et le soin qu'elle accordait à l'éducation de ce fils unique. Cette initiative

1. J.-J. Rousseau, *Correspondance générale* publiée par Th. Dufour et P.-P. Plan, t. X, p. 200.

fut généralement blâmée par les amis de Mme de Boufflers. Elle était trop attachée au milieu noble pour ne pas en souffrir. D'autre part, Rousseau lui adressa des reproches.

Au printemps de 1764, tandis que Jean-Jacques rédigeait en Suisse les *Lettres de la Montagne*, plus tard brûlées en place publique à La Haye, notre comtesse se rendit elle-même en Hollande. Très instruite, sachant assez de latin pour publier une remarquable traduction de la lettre de Brutus à Cicéron, Marie-Charlotte représentait sans aucune pédanterie son pays auprès des savants étrangers. Lors d'un dîner chez l'Ambassadeur de France aux Pays-Bas, elle fut émue d'entendre le comte William de Bentinck, l'éminent professeur de Leyde, s'adresser à elle en ces termes :

... Madame, permettez que je vous porte la santé d'une personne que je respecte infiniment et que je sais que vous aimez beaucoup, en un mot celle de Jean-Jacques Rousseau[1]...

La comtesse de Boufflers fut encore plus sensible à l'intérêt pris par Bentinck à l'éducation de son fils. Par sa position intangible, le défenseur hollandais des idées sur l'éducation acceptées par Marie-Charlotte leur donnait, à ses yeux, un poids et un attrait nouveaux. Il dissipait ses craintes comme une brume matinale. Aucune de ses lettres, elle en a laissé beaucoup, n'est empreinte d'autant de sentiments de réelle reconnaissance que celle adressée dès son retour en France à W. Bentinck, fils du premier duc de Portland et bras droit de la famille d'Orange :

Je suis si touchée, Monsieur, — lui écrivait-elle, en effet, le 24 juin 1764[2], — de l'amitié que vous m'avez témoignée et si pénétrée de la délicatesse et de la générosité de vos sentiments que j'en souffre une sorte de peine, par l'impossibilité absolue où je me trouve d'exprimer la moindre partie de ma reconnaissance et de mon admiration. Ce n'est que depuis que mon fils est à Leide que j'ay reçeu quelque consolation et quelque encouragement dans la tâche pénible que j'ay entreprise. Jusque là la nouvelle route que je traçais, trop difficile à suivre pour être aplanie, a été pour moi une source de contradiction et de blâme et comme il est naturel d'être timide lorsqu'il s'agit d'un grand intérêt, que d'ailleurs je me connais trop moi-même pour ne pas me deffier de mes lumières je craignais de m'être trompée et d'avoir pris un mauvais parti. Mais puisque j'ay, Monsieur, non seulement votre approbation mais vos soins et vos conseils, sure avec cela de la droiture de mes intentions je seray dorenavant à l'égard des ridicules et de la critique comme les premiers Chretiens pour les supplices. Au lieu de crainte et d'abattement ils éleveront mon courage et animeront mon zèle et ma confiance...

Telles étaient les préoccupations poussées jusqu'à une sorte d'exaltation de cette excellente mère. Mme du Deffand la calomniait en écrivant de son attitude à l'égard de ce fils :

... Elle ne l'aime point et n'en est point aimée...

1. *Correspondance générale*, t. XI, p. 180.
2. Lettre inédite, Bristish Museum.

En présence de l'amour maternel, son amitié pour Jean-Jacques s'effaçait :

... Je n'ay point encore écrit à Jean-Jacques, — continuait en effet Mme de Boufflers dans sa lettre à Bentinck, — je n'en ay pas eu le temps : j'ay eu mille devoirs, et mille affaires, mais m'en voilà bientôt débarrassée : je vais être six semaines à la campagne, dans une très grande solitude, j'en ay besoin après tant de dissipation...

Quand elle en eut le loisir, elle se dépensa en faveur du philosophe proscrit, trouvant un asile en Angleterre que Rousseau accepta en quittant l'île Saint-Pierre.

Avec quelle grâce et quel charme cette femme sait ensuite gagner l'illustre professeur et diplomate à ses désirs les plus chers, l'éducation de son fils qui, hélas! était peu doué, et la protection morale de l'écrivain dont elle admirait le génie et plaignait les souffrances :

... Je suis au désespoir de n'avoir pas eu plus de tems à rester à la Haye, — écrivait-elle à Bentinck, comme s'il ne se fût agi que de lui, — il m'eût été également agréable et avantageux d'avoir passé plusieurs matinées comme celle de la veille de mon départ. Celle la devant être la seule a été de trop par le regret qu'elle m'a donné. Adieu Monsieur je ne vous demande pas la continuation de vos bontés, je connais de quoy vous êtes capable pour vos amis ainsi j'y ay une entière confiance mais je vous prie d'imaginer tout ce qu'un cœur reconnaissant peut tenter lorsque sans aucun droit, sans aucun mérite, il est parvenu, par des marques d'amitié telles que j'en ay receu de vous; et après m'avoir été trop favorable sur d'autres points faites moi seulement justice en cette occasion vous serez convaincu que rien ne peut égaler ma sensibilité et les sentimens avec lesquels j'ay l'honneur d'être Monsieur votre très humble et très obéissante servante.

(Signé) H. de Saujon, comtesse de Boufflers.

A cette lettre était jointe la copie d'une correspondance avec Rousseau :

... Je vous envoye une copie de la lettre que je vous ay promise, je vous prie Monsieur de la brûler, elle est pleine de louanges si fort au dessus de ce que je mérite qu'elle en deviendrait une satire contre moy si elle était publiée. J'ay une autre raison encore c'est qu'il y est question d'un chagrin que j'ay eu dont je luy parlais, on en a vu quelque trace sans en savoir le sujet et vous comprenez que je ne veux pas renouveller la curiosité ni être l'énigme du jour...

La comtesse de Boufflers venait de voir s'évanouir l'espoir d'être épousée par le prince de Conti. Sa discrétion dans cette occasion a privé l'histoire littéraire d'une page de Rousseau.

... Je vous suis obligée, Madame, — lui répondait W. Bentinck le 6 juillet 1764 — de la copie de la lettre de Jean-Jacques. Son état m'a touché. Car je suis très fort son ami, sans être connu de lui, et lui suis fort attaché pour ses principes. La conformité de son goût et de son jugement avec le mien sur votre sujet m'attache encore plus fortement à lui. La lettre sera brûlée, et ne sera vue de personne hors de ma maison[1]...

Le comte de Bentinck vivait en été à la campagne, dans une jolie

1. Lettre inédite, British Museum.

demeure nommée « Sorvliet », sur la chaussée de Scheveningue, jadis habitée par le poète Cats et donnée par Guillaume III à son père le duc de Portland.

Au reçu de la lettre de Bentinck, Mme de Boufflers transmit à Rousseau ces nouvelles marques d'estime. Jean-Jacques répondit de Môtiers le 4 août :

... Je suis ému de ce que vous m'avez marqué de messieurs les comtes de Bintinck. Jugez, madame, si la bienveillance des hommes de ce mérite m'est précieuse, à moi, que celle même des gens que je n'estime pas subjugue toujours[1]...

Mme de Boufflers ne tarda pas à informer l'admirateur hollandais de Rousseau; sa gratitude lui apparut :

... Ayant mandé à Jean-Jacques Rousseau le cas que monsieur votre frère et vous faites de sa personne et de ses ouvrages, il en a été flatté et attendri et me l'a témoigné dans une lettre avec son éloquence accoutumée[2]...

A cette époque, l'esprit et la sensibilité de Mme de Boufflers étaient réputés, parmi des contemporains qui en furent prodigues. Pour connaître le succès, un livre sur l'amitié devait être signé d'elle. On lui en attribuait d'apocryphes et elle s'en défendait avec modestie et fermeté.

Voicy une nouvelle, — écrit-elle au comte de Bentinck[3] — qui me regarde qu'il faut que vous sachiez. L'année passée il (a) paru un très mauvais livre (a ce qu'on m'a dit car je ne l'ay pas lu) qu'on m'attribuait. C'était un traité sur l'amitié... et un colporteur qui avait osé écrire mon nom sur un des exemplaires a été condamné à une amende. Je vous mande ce détail Monsieur parce que je ne veux point passer pour auteur ne l'étant point, et croyant que c'est un genre de gloire qui ne convient point à une femme et je vous prie si les faux bruits étaient parvenus en Hollande de les détruire par tous les moyens que vous jugerez le plus convenables...

Louis-Édouard de Boufflers passa deux années aux Pays-Bas. A son retour, au printemps de 1766, il trouva sa mère chez la Maréchale de Luxembourg, à Montmorency. Ses vieux amis, M. et Mme La Roche, l'entretenaient de Rousseau. Elle habitait le château environné d'eaux et de bois où il composa le cinquième livre d'*Émile*, dans « l'enchantement des concerts d'oiseaux et le parfum de la fleur d'orange ». Au-dessus de la cuisine, la pièce meublée de bleu et blanc demeurait déserte et silencieuse. Grâce à Marie-Charlotte, Jean-Jacques était alors l'hôte de David Hume en Angleterre.

Quelque temps, le retour de Louis-Édouard absorba entièrement la mère. Elle n'oubliait pas non plus la reconnaissance due à ses professeurs :

... Je vous ay une obligation infinie Monsieur le Comte, — écrivait-elle à Bentinck le 19 mars 1766, en parlant de son fils[4], — et je m'en rapporte à

1. *Correspondance générale*, t. XI, p. 240.
2. Lettre inédite, British Muséum.
3. *Id.*, *ibid.*
4. *Id.*, *ibid.*

vous entièrement, je suis sûre que vous me conseillez ce que vous feriez vous-même et je say que personne ne connait mieux que vous ce qui convient...

Cependant, chaque ligne de sa main reflète le milieu préoccupé de luxe autant que d'idées :

... J'ay commandé à Auguste, — continue-t-elle, — l'homme de France qui passe pour le plus habile en orfevrerie, quatre flambeaux d'argent les plus simples en apparence mais les mieux travaillés qui se puissent faire...

Peu après, Louis-Édouard de Boufflers poursuivait ses études chez un connaisseur d'art, à Florence. Dès lors, il mena la vie vaine et futile de certains produits du XVIII[e] siècle. Victime d'une mauvaise santé plus que d'une période de transition, il mourut aux bains d'Aix-la-Chapelle pendant les premières années de la Révolution.

Paul-Émile Schazmann.

UN MANUSCRIT DU « DERNIER CHANT DU PÈLERINAGE D'HAROLD » DE LAMARTINE

La Bibliothèque Nationale possède, parmi les papiers du « Fonds Lamartine », un manuscrit du *Dernier Chant du Pèlerinage d'Harold*. C'est un cahier à cartonnage rouge, contenant 59 feuillets écrits pour la plupart sur les deux faces; l'ensemble du poème couvre les feuillets 4 à 46 inclus; le 47e porte au recto la mention « fin. 26 février 1825 ». Aux feuillets 47 verso et 48 recto, on lit des « couplets » destinés, d'après les indications de l'auteur lui-même, à servir de transition entre les « Adieux à la nature » et le « Songe de Harold ». Viennent ensuite quelques notes, des ébauches de vers au crayon, le commencement de l'*Avertissement*[1], écrit à rebours du feuillet 54 recto au feuillet 52 recto, et, selon le même ordre inverse, l'épisode du *Songe de Harold*, rédigé à part, sur les feuillets 58 verso à 55 verso. La dédicace poétique à Marianne Élisa ne figure point sur le manuscrit, mais on trouve à la première page l'épigraphe tirée d'une ode de lord Byron. Le verso du feuillet 3 porte un croquis de paysage dépourvu de légende; quelques lignes de prose pure, sur l'intérieur du cartonnage, complètent ces appendices d'une manière assez imprévue : d'un côté, une adresse (« Donati, via nova, 31 »); de l'autre, des comptes domestiques: « note avoine, hyver 1825. Tout payé l'arriéré à Maman le 20 décembre 1825. Donné le même jour pour mois de ménage — 500 francs. Lamartine. »

Sans épiloguer sur ces contrastes, retenons que l'œuvre de Lamartine s'offre à l'état à peu près complet; il ne manque, outre la dédicace, qu'une portion de l'*Avertissement*, les notes explicatives de l'imprimé[2], quelques vers de l'apostrophe à l'Italie, et l'épisode du combat avec un vaisseau turc (chapitres XVIII-XX du texte définitif). Ce dernier passage se trouve, d'ailleurs, dans un autre volume de la collection : dispersion matérielle qui confirme le caractère un peu flottant de la composition du poème; les « morceaux » y abondent, selon la technique traditionnelle de l'épopée. Pour le reste,

1. Le texte est identique, sauf quelques variantes, à celui de l'imprimé, jusqu'aux mots : « lui souhaite un bonheur qu'il n'a pas trouvé lui-même ». Le manuscrit ajoute : « Le Poème de Lord Byron finit là : ce dernier chant contient »... La phrase reste interrompue, et toute la suite manque. Sous les lignes à l'encre de l'*Avertissement*, on distingue, au feuillet 52, recto, des ébauches de vers au crayon, très difficiles à déchiffrer, mais qui appartiennent visiblement à l'épisode du *Songe*.

2. Les rares notes de la fin du manuscrit n'ont pas été conservées dans les éditions.

point de lacune considérable, mais des ratures qui font varier le manuscrit avec lui-même, et des différences de texte qui rendent assez instructive la comparaison avec l'imprimé. Lamartine a fait, sur son brouillon ou sur épreuves, des corrections de style assez nombreuses; et des « repentirs » l'ont amené, soit à récrire, soit à retrancher de l'édition certains passages importants. Rien n'indique, au surplus, l'existence d'une autre version d'ensemble; sur la genèse du poème, le cahier de la Bibliothèque Nationale doit nous apprendre tout l'essentiel.

Ne pouvant rassembler ici la poussière des variantes, nous nous bornerons à quelques remarques sur les remaniements étendus. Ils sont rares, mais ils apparaissent dans les endroits les plus intéressants, ceux où le poème se relie à la vie intérieure de Lamartine. Celui-ci a beau déclarer, dans sa correspondance, qu'il rime ce « cinquième chant... pour se désennuyer »[1], ses plaisanteries sur « ce diable d'Harold[2] » valent le ton dégagé qu'il affecte à propos des *Méditations* : il ne faut pas qu'un gentilhomme paraisse tenir à ce qu'il écrit ! En fait, s'il n'a cherché d'abord qu'à tromper le désœuvrement d'un long hiver, il s'est laissé prendre à son sujet bien plus qu'il ne veut le dire. La figure de Byron l'avait toujours ému; une fin généreuse sous le ciel de la Grèce n'était pas pour diminuer le prestige du « bon ou fatal génie » qu'il avait morigéné dans l'*Homme* sans pouvoir cacher sa sympathie. Né de la conjonction spirituelle de Lamartine et de Byron, le Harold du « cinquième chant » est une âme inquiète; ses doutes, ses progrès, ses rechutes font l'unité et la vie de cette suite d'épisodes assez conventionnels. Las du plaisir, déçu par l'amour, dédaigneux des succès littéraires, la gloire des exploits guerriers ne suffit pas à remplir son cœur; errant et solitaire dans le pays qu'il rachète par ses victoires, il ne se plaît qu'au fond d'un monastère abandonné. Le seul hôte qui y demeure, un vieux prêtre grec, par son calme, sa résignation, sa dignité naturelle, inspire à cet impie un sentiment inconnu, tout au moins inaccoutumé : le respect. Bientôt, une sorte d'envie s'y mêle. « Childe Harold, dit une note du manuscrit, contemple le Papa grec remplissant les fonctions du sacerdoce, et regrette de n'avoir pas vécu comme lui[3] ! » Regrets encore mêlés de doutes, mais aussi d'attraits pour les joies mystiques qui récompensent les cœurs simples, voilà le thème des méditations de Harold dans les galeries bordées de tombeaux. Toutes les joies de la terre l'ont déçu; délivré, au moins pour l'instant, de la triple concupiscence, il se sent porté vers le seul bien dont il n'ait pas encore essayé :

> Dans les dieux d'ici-bas ne voyant qu'un emblème,
> J'ai voulu, vain orgueil ! m'en créer un moi-même.

1. A Virieu, 4 janvier 1825.
2. Au même, 28 février 1825.
3. Fonds Lamartine, vol. 52, f° 59 v°.

Ah! j'aurais dû peut-être, humblement prosterné,
Le recevoir d'en haut, tel qu'il nous fut donné,
Et, courbant sous sa foi ma raison qui l'ignore,
L'adorer dans la langue où l'univers l'adore[1]!...

Ce monologue intérieur, qui occupe à peu près deux chapitres de l'imprimé, est la partie essentielle, vitale, du poème; il est aussi l'une des plus profondément remaniées. Ratures, vers rejetés et repris, insertions tardives, tout montre qu'ici la pensée a hésité. Les quatre derniers vers que nous venons de citer figurent à la fois en tête des feuillets 38 et 39 recto, mais ils s'accompagnent sur chaque feuillet d'un développement de teneur différente. Les pages ne se suivent pas dans l'ordre où elles ont été écrites : le feuillet 38, de format plus petit que le reste du cahier, et utilisé seulement au recto, a été rapporté sur le feuillet 39 recto, au moyen de quatre pains à cacheter dont les traces restent très visibles; la rédaction qu'il contient se continue, non pas sur 39, mais sur le verso de 40, feuillet de format identique à celui de 38, et inutilisé au recto; 40 est rapporté sur 39 verso, au moyen de deux pains à cacheter seulement, si bien qu'il devait rester mobile, sans dissimuler ni annuler 39 verso : de fait, l'édition conservera, sauf quelques variantes, le texte de 39 verso, mais pour le passage qui précède, elle ignorera 39 recto, remplacés par 38-40[2]. Ces deux feuillets correspondent donc à un « repentir » de l'auteur, repentir assez laborieux, car une partie de 38 est couverte par un projet abandonné. Bref, l'étude du manuscrit conduit à supposer, pour le passage qui suit les mots : *où l'univers l'adore*, trois rédactions antérieures au texte définitif. C'est à savoir, dans l'ordre probable de succession :

1° 39, r°-v° (Leçon A ci-après).

2° 38, au milieu, 39 v° (Leçon B).

3° 38, au bas, 40-39 v° (Leçon C).

Malgré la longueur des citations, on nous permettra de les reproduire pour faciliter la comparaison[1].

(*A. 39, r°.*) S'il étoit encor tems! Si le rayon de foi
Revenoit éclairer ce qui gémit en moi ?
Dieu! dans quel saint oubli du monde et de moi-même
Mon cœur désaffecté par la beauté suprême
Embrassant nuit et jour les degrés de l'autel
Y viendroit épuiser le calice immortel !
Ou semblable au rayon de cette lampe sainte
Qui parfume en mourant les murs de cette enceinte

1. *Dernier chant*, XXXIX.

2. On peut s'étonner dès lors que les numéros des feuillets n'offrent pas trace de rature; mais, pour l'expliquer, il suffit d'admettre que les chiffres ont été inscrits après l'achèvement de l'ouvrage, abstraction faite de l'ordre logique, et d'après la disposition matérielle des feuillets.

3. Nous reproduisons, aussi exactement que nous le pouvons, l'orthographe et la ponctuation du manuscrit; mais, pour simplifier, nous avons dû renoncer à transcrire les expressions raturées; on trouvera ici chacune des versions successives à son état dernier.

(*Sic.*) Embeaumant de vertus les voutes du saint lieu
Consumé par l'amour s'éteindre devant Dieu !
O murs ! ô saint parvis ! vieux autels ! froides pierres
Qu'ont percé (*sic*) tant de fois les brûlantes prières ;
Voûtes qui me voyez, là pleurant, à genoux,
A ma voix gémissante un moment brisez-vous ;
Laissez, laissez descendre un seul rayon de flamme,
Un seul éclair de foi dans la nuit de mon âme !
(*39, v°.*) Et vous, dont le tombeau retentit sous mes pas !
Mânes saints endormis dans un plus saint trépas !
Dans l'éternel bonheur si la pitié vous reste,
Au nom, au nom du dieu que le martyre atteste !
Éveillez-vous ! parlez ! du fond du monument :
Oui, non, un mot, un son, un soupir seulement !
Oui ? Non ? Ce mot suffit pour ce terrible doute !
Et collant son oreille à la funèbre voûte
Il sembloit écouter leur voix dans le lointain !
Et quand le saint vieillard devançant le matin
Vint éteindre la lampe au retour de l'aurore,
Le front sur le parvis, Harold prioit encore !

(*B. 38, r°, au milieu.*) Oh ! que ces saints autels attendris par ma voix,
Ces murs que la prière a percés tant de fois
Ne laissent-ils passer un seul rayon de flamme,
Un seul éclair de foi dans la nuit de mon âme ?
(*39, v°.*) Et vous, dont le tombeau retentit sous mes pas !
(Etc., le reste comme A ; les quatre premiers vers de B sont biffés sur le manuscrit.)

(*C. 38, r°, bas de la page.*) Toi, dont le nom sublime a changé tant de fois !
Dieu ! Jehova ! sauveur, destin, qui que tu sois !
Toi qu'on ne voit jamais qu'à travers un mystère,
Énigme dont le nom feroit trembler la terre !
Écoute ! S'il est vrai qu'interrompant ses lois
La nature ait jadis entendu notre voix,
Que cédant au pouvoir d'un nom que tout redoute
Les astres enchantés suspendissent leur route
Et qu'au charme puissant de mots mystérieux
La lune en se voilant se détachât des cieux.
(*40, v°.*) Dût le ciel m'écraser, dût au moment suprême
La terre en s'entr'ouvrant m'anéantir moi-même !
Par le charme [un mot illisible] immortel
Un désir dévorant dans le sein d'un mortel !
Je t'évoque ! Réponds ! fût-ce aux coups de la foudre
Qu'un mot vienne à l'instant me confondre ou m'absoudre !
Que ces sacrés autels ébranlés à ma voix,
Ces murs que la prière a percés tant de fois
S'entr'ouvrant un instant laissent en traits de flamme
Luire un éclair de foi dans la nuit de mon âme.
(*39, v°.*) Et vous, dont le tombeau retentit sous mes pas !
(Etc., le reste comme A.)

Voici enfin la rédaction imprimée :

Toi, dont le nom sublime a changé tant de fois,
Dieu, Jéhovah, Sauveur, Destin, qui que tu sois !
Toi qu'on ne vit jamais qu'à travers un mystère,
Énigme dont le nom ferait trembler la terre,

Écoute ! S'il est vrai qu'interrompant ses lois
La nature jadis entendit notre voix ;
Que, cédant au pouvoir d'un nom que tout redoute,
Les astres enchantés suspendirent leur route,
Et qu'au charme vainqueur de mots mystérieux
La lune en chancelant se détacha des cieux :
Dût ce ciel m'écraser, dût, à ce mot suprême,
La terre, en s'entr'ouvrant, m'anéantir moi-même,
Par le seul charme vrai, puissant, universel,
Un désir dévorant dans le sein d'un mortel,
Je t'évoque ! Réponds, fût-ce aux coups de la foudre,
Et qu'un mot vienne enfin me confondre ou m'absoudre !
Et vous, dont le tombeau retentit sous mes pas,
Mânes ensevelis dans un sanglant trépas,
Dans l'éternel bonheur si la pitié vous reste,
Au nom, au nom du Dieu que le martyre atteste
Éveillez-vous ! parlez !... Du fond du monument
Que j'entende un seul mot !... un soupir seulement !
Un soupir suffirait pour éclairer mon doute !... »
Et, collant son oreille à la funèbre voûte,
Il semblait écouter un murmure lointain :
Et quand le saint vieillard, au retour du matin,
Vint rallumer la lampe éteinte avec l'aurore,
Le front dans la poussière il écoutait encore !

(*Dernier Chant.* Chap. XXXIX.)

On le voit, la rédaction C est toute proche du texte imprimé, qui ne s'en distingue que par quelques nuances de pensée et d'heureuses corrections de style ; mais les versions successives du manuscrit diffèrent sensiblement entre elles. Si elles se terminent toutes trois par un appel au miracle, chacune le prépare à sa façon ; les motifs, le ton, n'étant pas les mêmes, la conclusion prend chaque fois un sens particulier. La version initiale nous montre Harold dans l'attitude humblement pieuse d'un pénitent qui a déjà trouvé Celui qu'il cherche ; il « pleure à genoux » ; il n'allègue d'autres titres à la bienveillance divine que ses souffrances et ses larmes ; il ne prétend qu'à se consumer d'amour au pied de l'autel. Son idéal est cette mort à soi-même, que Lamartine avait dû apprendre de Fénelon. Bien des fois, dans ces crises de jeunesse où le désir de croire le rend presque croyant, le poète aspire comme Harold à s'engloutir en Dieu. « Que je vous envie votre héritage pacifique », écrivait-il, le 30 mai 1819, au duc de Rohan qui entrait dans les ordres ; « il fallait ajouter à toutes les béatitudes : heureux ceux qui croient ! Elle les renferme toutes, et croyez-vous que si je croyais comme vous le pensez, je balancerais à prendre mon parti ? Qu'est-ce que je pourrais espérer de mieux ? Je vous le demande. Je me précipiterais dans cette source de vie, et j'y étancherais à jamais cette soif de justice et d'amour, que je n'espère jamais rassasier sur la terre [1]. » Un peu plus tard, à Genoude, il dit son besoin d'un *rayon de foi* : « Que je voudrais être avec M. de La-

1. Au duc de Rohan ; Montculot, 30 mai 1819.

mennais et vous pendant quelques mois. J'y gagnerais beaucoup, surtout si vous pouviez faire descendre dans mon âme autant de lumière que j'y sens de chaleur surabondante[1]. » Chaleur sans lumière, amour qui n'ose encore reconnaître et nommer son objet, n'est-ce pas le mal qui conduit Harold sous les voûtes du monastère ? Pas plus que son héros, du reste, Lamartine ne demande à des démonstrations rationnelles la confirmation qui mettrait fin à ses inquiétudes ; bien plus qu'un auxiliaire dans la recherche de Dieu, la raison est un guide aveugle, peut-être même un adversaire qu'il faut réduire au silence à force de larmes, d'humiliation et de prière. Dès 1818, *la Foi* dessinait la route qu'Harold semble avoir parcourue presque jusqu'au bout :

> Mais, tandis qu'exhalant le doute et le blasphème,
> Les yeux sur mon tombeau, je pleure sur moi-même,
> La foi, se réveillant comme un doux souvenir,
> Jette un rayon d'espoir sur mon pâle avenir...
> Soleil mystérieux, flambeau d'une autre sphère,
> Prête à mes yeux mourants ta mystique lumière.
> Pars du sein du Très-Haut, rayon consolateur !
> Astre vivifiant, lève-toi dans mon cœur !
> Hélas ! je n'ai que toi : dans mes heures funèbres
> Ma raison qui pâlit m'abandonne aux ténèbres...

Mais si de tels sentiments n'étonnent pas chez Lamartine, convenaient-ils à un personnage qui représente Byron ? Tant de componction, une contrition si parfaite chez l'auteur du *Corsaire* et de *Manfred* ? En lisant cette première version, l'on ne peut s'empêcher de se dire que Lamartine, trop plein de lui-même, oublie non seulement la vérité historique, mais la vraisemblance et l'à-propos. L'impression subsiste même quand on sait que, vers 1825, des récits édifiants s'étaient répandus en France sur le compte du poète anglais. Il n'est certes pas impossible que Lamartine ait tiré quelques suggestions de ces anecdotes, dont la principale source semble être le témoignage d'un capucin d'Athènes, le P. Paul d'Yvrée. Confident, sinon confesseur de Byron, ce religieux avait provoqué de sa part des protestations véhémentes pour l'avoir qualifié d'athée[2]. Mais n'être pas athée, ce n'est pas nécessairement penser et sentir en chrétien convaincu ; l'on ne distingue encore, dans les paroles rapportées par le P. Paul, que la lassitude et l'amertume d'une âme en désarroi : commencement de conversion peut-être, mais si Lamartine voulait peindre l'achèvement, avait-il le droit de négliger l'entre-deux ? Un si grand changement supposait tout un drame intérieur, dont les péripéties

1. A Genoude ; du Grand-Lemps, 26 juin 1819.

2. Cf. Estève, *Byron et le Romantisme français*, pp. 349-350, note. Le récit du P. Paul se trouve rapporté, en termes à peu près identiques, dans les *Souvenirs de la Grèce*, par Lauvergne (pp. 233-240), et dans le *Voyage de Grèce* de Pouqueville, 2e édition, l. XIII, ch. III, pp. 48-51. Pouqueville cite Lauvergne, qui se dit renseigné directement par le P. Paul. Lamartine ne fait nulle part allusion à ces ouvrages, qui sont datés de 1826 ; le *Dernier Chant* a paru en 1825.

nous échappent : ni la nature, ni l'étendue du poème ne se prêtaient à la reconstitution minutieuse d'une crise d'âme. Il était commode d'alléguer un coup imprévu de la grâce, mais cette hypothèse, que rien ne confirme dans le cas de Byron, eût encore souligné le contraste qui inquiétait un goût délicat. Restait à nous montrer, sous des velléités nouvelles, le vieil homme encore subsistant : c'est, par réflexion ou d'instinct, le parti qu'a choisi Lamartine. Sa deuxième version supprime les mots qui sonnaient trop étrangement sur les lèvres d'un Byron ; l'ouvrage de la pénitence y paraît bien moins avancé ; Harold n'a plus rien de larmoyant ; il se demande bien encore s'il n'aurait pas dû, « humblement prosterné », partager la foi des simples d'esprit ; mais il n'a garde de le faire : il exige aussitôt en sa faveur une intervention surnaturelle, et met les « mânes » en demeure de lui répondre *oui* ou *non* ! L'on ne peut parler, cette fois, d'un excès de mortification : c'est plutôt le défaut contraire qui gênerait le lecteur. Le langage est sec et abrupt ; rien ne prépare l'apostrophe aux mânes ; rien ne semble venir d'une âme que la grâce commence à toucher. Et c'est par des accents si impérieux qu'Harold croit attendrir les pierres ! Bref, dans aucune des deux versions, le ton, les paroles, la conduite ne s'accordent harmonieusement ; la rédaction définitive paraît, au contraire, l'effet d'un heureux compromis : elle évite également la prolixité un peu fade de la première, et la brièveté anguleuse de la seconde. Les bizarreries ont disparu ; on comprend désormais pourquoi Harold songe à demander un miracle : ce n'est qu'une transposition des rites de la Grèce ancienne, dont les souvenirs, en un tel lieu, environnent l'artiste et le lettré. Une indication marginale du manuscrit rend encore plus saisissable l'association d'idées qui se forme dans un esprit auquel l'antiquité profane est au moins aussi familière que l'Évangile. « Si par la force des enchantements ici jadis des femmes arrêtèrent le cours des astres ! qu'un sentiment fort soit ma magie ! et éclaire-moi[1] ! » C'est ainsi que Lamartine résume la logique de cette invocation. Que les aspirations chrétiennes d'un demi-converti se colorent, dans leur expression, de réminiscences du paganisme, il n'y a rien là que de vraisemblable. Le miracle désiré, sans doute, Harold voudrait l'implorer humblement ; mais la grâce n'a pas encore vaincu chez lui la nature ; il ne sait pas prier ; il interpelle Dieu, avec un respect qui reste hautain ; à ses sentiments de pénitence, l'égoïsme et l'orgueil mêlent un venin secret ; sa requête fait valoir, non pas, comme dans la version primitive, les « gémissements » du repentir, mais l'intensité de son désir, où la curiosité de l'esprit a peut-être autant de part que le besoin du cœur ; il parle d'ébranler, et non plus d'attendrir les autels ; il rêve de foudre et d'écrasement, et, dans sa prière, on croit encore surprendre un accent de défi. Don Juan n'a pas oublié qu'il

1. Fol. 38, r°.

provoquait le Ciel ! Ce n'est plus un athée ; ce n'est pas encore un dévot exemplaire ; est-ce même un futur chrétien ? Le Dieu qu'il « évoque » a beaucoup de noms : « Jehovah, Sauveur, Destin, qui que tu sois ! ». Harold se refuse à choisir entre ces termes, dont l'équivalence suggère plutôt l'Être suprême des philosophes que l'image du Rédempteur. Ainsi Byron, dans le rôle nouveau que lui donne Lamartine, garde beaucoup de son passé. Et ce n'est pas un coup de baguette qui a rendu au personnage incolore de la version primitive une physionomie et un accent byroniens ; l'aspect du manuscrit nous invite à croire qu'un effort conscient a secondé l'intuition du goût. L'invocation, sous sa forme première, est écrite presque sans rature : Lamartine laisse s'épancher l'abondance de son propre cœur ; il répète ce qu'il a dit bien des fois en vers et en prose ; et les mots reviennent sous sa plume en vertu de cet automatisme de la mémoire qui explique, croyons-nous, la facilité trop fameuse de ses improvisations. Au contraire, la troisième version atteste un travail réfléchi. Une note marginale fixe le thème, comme si le poète avait crainte de dévier ; le développement n'a pris consistance qu'après bien des hésitations, visibles aux ratures, aux additions marginales, aux tronçons de vers inachevés. Seul, un fac-similé en donnerait une idée approximativement exacte. Il nous suffira de dire que, dans la prosopopée finale, au feuillet 40, on peut compter cinq vers complètement rayés, sans parler des fragments abandonnés et des vers changés partiellement.

Ainsi s'est modelée peu à peu une image distincte de ce qui n'était d'abord qu'un « double » assez imprécis de l'auteur. Rappelons enfin que l'imprimé, s'il conserve le mouvement et la teneur générale de la rédaction C, en modifie encore quelques nuances : le style est plus sobre, les demandes moins multipliées; il n'est plus question de ces « autels », de ces « murs », de ces « voûtes... » qu'Harold avait voulu attendrir, puis ébranler; surtout le vers final a subi un remaniement significatif :

Le front sur le parvis Harold *prioit* encore

est devenu :

Le front dans la poussière *il écoutait* encore.

La prière est maintenant une recherche, une *interrogation*, bien plus qu'une *imploration*. Cette variante, qui accentue l'écart avec la version primitive, résume tout ce que Harold a regagné de byronien.

Mais le même sens de la mesure et de l'opportunité, qui arrête les effusions par trop pieuses, modère aussi les mouvements d'enthousiasme philosophique où Lamartine était parfois tenté de s'abandonner. On en a la preuve dans le passage d' « adieux à la nature » qui reste un des moins oubliés du *Dernier Chant de Childe Harold* : c'est, sous sa forme définitive, une invocation d'une belle ampleur, d'un

souffle vigoureux, mais où la pensée reste un peu vague. Certes, une orthodoxie sévère pourrait prendre ombrage de ces lieux communs : Harold s'adresse à la nature comme à une divinité ; ce qu'il regrette en quittant la vie, c'est l'ivresse des voluptés charnelles et la splendeur des apparences où il souhaiterait de s'absorber. On attendait de l'habitant du monastère des dispositions plus chrétiennes à l'heure de la mort. Toutefois, il n'y a dans ses paroles aucune profession expresse de panthéisme ; si l'on y discerne une philosophie païenne, voire matérialiste, c'est une philosophie instinctive et latente, dont les principes non formulés peuvent s'amalgamer, dans une intelligence un peu fumeuse, avec des idées tout opposées. Bien plus compromettante était la rédaction du manuscrit : l'âme du héros s'exhalait dans une hymne au grand Tout. Il ne se contentait pas de dire à la nature :

> ...Je pourrais, heureux de ta seule beauté,
> Me créer dans ton sein ma propre éternité !
> Pourvu que, dans les yeux d'un autre être, mon âme
> Réfléchît seulement son extase et sa flamme,
> Comme toi-même ici tu réfléchis ton Dieu...[1]

Ce dernier vers, qui maintient la distinction essentielle de Dieu et de la nature, manque au manuscrit ; on lit, à la place, ce développement abandonné pour l'édition :

> Comme dans le miroir d'un air limpide et pur
> Ce ciel éblouissant réfléchit son azur,
> Comme dans l'Océan qui dort sous ce rivage
> La terre qui se voit s'admire en son image !
> Tu serois à jamais ce que tu fus ! mon Dieu !
> Ma volupté ! mon tout ! tu serois... mais adieu[2] !...

Ainsi, la nature était « dieu » dans le manuscrit ; dans l'imprimé, elle n'est que le reflet de Dieu, et une défaillance opportune arrête sur les lèvres de Harold les paroles qui le condamneraient à jamais :

> Je pourrais... Mais j'expire... Arrête... encore adieu !

Il est vrai que, sur cet *adieu*, la prosopopée rebondit en une apostrophe admirable :

> Adieu, soleils flottants dans l'azur de l'espace...

Mais cette suprême « reprise » ne sera pas longue ; Lamartine, une fois de plus, s'arrêtera au bord du gouffre :

> « Oui, si l'âme survit à ce corps épuisé,
> Comme un parfum plus vif quand le vase est brisé,
> Elle ira... »

Là finissent, ou plutôt s'interrompent, les « adieux » imprimés : les cloches du couvent font taire cette voix qui allait peut-être

1. *Dernier chant*, ch. XLIII.
2. Fol. 44, v°.

blasphémer ; au contraire, le manuscrit précisait la destination de l'âme : et ce n'est ni le paradis chrétien, ni les espaces éthérés que devinait Socrate ; ce qu'Harold attend après la mort, c'est l'identification aux forces physiques élémentaires, la dissolution dans le sein de l'univers matériel :

(*Fol. 45, r°.*) Mais la mort de plus près va réunir à toi
Et ce corps et ces sens et ce qui pense en moi !
Et les rendant aux flots, à l'air, à la lumière,
Avec les éléments confondre ma poussière.
Oui, ma cendre rendue à ce brillant tombeau
Brûlera dans les feux du Céleste flambeau,
Luira dans les rayons de ces astres paisibles
Qui teignent l'horizon de clartés insensibles,
Flottera dans ces flots où la nuit et le jour
Comme dans un air pur pénètrent tour à tour,
(*Fol. 45, v°.*) Volera dans cet air dont la vague légère
Soupire en caressant les cimes de la terre !
Fleurira dans ces fleurs, gémira dans ces bruits
Que mêle une eau lointaine au silence des nuits,
Et par une secrète et douce sympathie
De tout ce qu'elle admire un jour fera partie !...
Et si l'âme survit à son argyle usé
Comme un parfum plus doux quand le vase est brisé,
Volant avec les vents, brûlant avec la flamme,
Les airs, les flots, les feux te porteront mon âme
Et dans le sein des mers, sur les monts, dans les cieux,
Tu l'entendras gémir ces éternels adieux [1] !

Voilà sans doute un des passages qui, surpris dans le manuscrit, ont fait « de la peine » à la mère de Lamartine. Si l'auteur s'est décidé à l'abréger, l'on peut bien croire que ce ne fut pas uniquement dans l'intérêt de la concision : les agonies éloquentes sont admises en littérature, et chez Lamartine en particulier les malades et les mourants n'ont guère jamais manqué de souffle. Mais convenait-il de démentir d'une manière si explicite l'idée, un instant suggérée, de la fin chrétienne de Harold ? Pourquoi s'exposer aux soupçons qu'éveille, en pareille occurrence, l'inévitable solidarité du poète avec le personnage qu'il fait trop bien parler ? Ni les raisons d'art, ni le souci de la vérité historique n'exigeaient de la part de Lamartine une pareille compromission. Sa finesse l'avait préservé de canoniser l'auteur de *Don Juan*. Mais rien ne l'obligeait à dire ou à croire que le champion de la Grèce chrétienne était mort dans l'impénitence absolue. « Ni si haut, ni si bas !... » En effaçant ses vers panthéistes, Lamartine sacrifiait quelques beaux accents, mais il épargnait du scandale à ses amis du grand monde, en même temps qu'il évitait une disparate trop criante entre cette agonie païenne et le repentir

1. Ces vers, supprimés dès la première édition, se lisent très nettement dans le manuscrit (fol. 45, r°-v°) à la place de ceux qui terminent le chap. XLIII de l'imprimé. Ils sont presque exempts de ratures, et les quelques retouches qu'on y distingue concernent le style, non la pensée.

qui avait un instant courbé dans la poussière le front de son héros. Bienheureuse ressource des points de suspension! Chacun reste libre de continuer à sa guise les paroles de Harold mourant, de voir en lui un chrétien qui s'ignore encore, ou un mécréant endurci qui a pris un moment de lassitude pour une aube de conversion; l'on a aussi le droit de croire qu'il a gardé jusqu'à la fin une âme incertaine et déchirée. Le poète ne conclut pas; l'épisode fictif et surajouté du *Songe* n'est qu'une moralité, non pas un dénouement. « ...Taisons-nous, la tombe est le sceau du mystère! » Lamartine n'a pas voulu violer le secret de celle de Byron.

Lors donc qu'on dénonce quelque artifice dans l'invention psychologique de Harold, ne faudrait-il pas ajouter que cet artifice est, somme toute, assez heureux? Lamartine s'était engagé, sans beaucoup y réfléchir peut-être, dans une entreprise malaisée : à la difficulté inhérente de faire dignement parler Byron, s'ajoutaient les ménagements voulus par l'opinion publique, sa situation de diplomate en expectative et de poète favori des salons bien pensants. Il devait garder la vraisemblance sans dire toujours la vérité, respecter les délicatesses du monde sans y déférer servilement; de plus, grande était la tentation pour l'auteur applaudi de deux recueils intimes, de se substituer à son héros, d'oublier les transpositions nécessaires et de conserver dans un fragment épique le tour et l'accent des *Méditations*. De ce sujet fertile en pièges, Lamartine s'est bien tiré : l'éloge n'est pas grandiose, mais il rend justice à cette souplesse, à ce tact, à ce sens de l'équilibre qui ne sont pas, après tout, les moindres parts de son génie. Si parfois sa facilité verbale l'a entraîné, s'il s'est laissé dominer par des sentiments trop personnels, il a su se ressaisir et reprendre conscience des conditions que lui imposait ce genre nouveau. Le loisir ne lui a d'ailleurs pas manqué pour revoir son œuvre, puisque, terminée dans l'ensemble le 26 février 1825, elle ne parut en librairie qu'au mois de mai suivant. Dans l'intervalle, il l'a corrigée à sa manière, non peut-être avec l'obstination laborieuse qui polit et repolit, mais en se fiant à cette délicatesse d'ouïe intérieure, qui, laissant passer des fautes contre la grammaire, la métrique, voire l'euphonie, l'avertit des dissonances morales. Il a senti que tel passage sonnait faux, que Byron était ici trop « lamartinien », ailleurs trop « byronien », et il a fait des « rajustements » dont on ne peut guère nier l'opportunité. De même, il n'a pas attendu les provocations du colonel Pepe pour atténuer les outrances de l'apostrophe à l'Italie[1]. On dira que ces tempéraments conviennent mal à l'épopée, et que Harold n'est pas « vivant »; qu'il laisse trop voir dans sa contrition le désir de se rendre attendrissant, et dans ses violences

1. La demi-palinodie qui termine le passage (Chap. XIV, *Mais malgré tes malheurs,...* etc.) ne figure pas, il est vrai, sur le manuscrit de la Bibliothèque Nationale; mais elle est dans la première édition, de mai 1825; les protestations du Colonel Pepe datent de 1826.

le souci de rester présentable. Mais n'y a-t-il de « vie » que chez les héros tout d'une pièce, et la vérité du caractère eût-elle beaucoup gagné si, pour se conformer aux lois du genre épique, Lamartine avait réduit cet enfant du siècle aux instincts d'un compagnon d'Achille ou de Roland? Tel qu'il est, le personnage nous émeut par quelques accents sincères, nous intéresse par sa complexité. Quoique un peu indécis, il a son nom et son visage; ce n'est plus l'âme indéterminée et mélodieuse, le souffle invisible qui effleurait la harpe des *Méditations*. Par là, le *Dernier Chant* marque une date dans l'histoire de l'œuvre de Lamartine; ce poème qui a tant vieilli, sous sa couleur locale poudreuse, apportait la promesse d'un renouvellement; l'amant d'Elvire savait oublier ses chagrins intimes, et animer des êtres distincts de lui-même. Il avait montré à ce coup d'essai, sinon beaucoup de force créatrice, du moins un esprit de finesse qui ne nuit pas, même aux créateurs. Ceux qui lui ont si rudement reproché d'abuser de la poésie personnelle auraient pu lui envier parfois son aptitude à se dédoubler. Qu'on songe à Qaïn, avec ses véhémences de tribun socialiste, à Vâlmikî mourant en martyr de l'art pour l'art : plus que le Harold nuancé de Lamartine, ces symboles d'orgueil et de colère appellent le tréteau des « montreurs ».

E. Carcassonne.

UN COLLABORATEUR DE LOTI : JOUSSELIN, DIT PLUMKETT

Au début de sa carrière littéraire, Loti a trouvé un précieux conseiller en la personne de son ami Jousselin, dit Plumkett, officier de marine comme lui, qui fut son premier critique et son premier admirateur, et qui a même collaboré avec lui.

Comment l'idée est-elle venue à Loti de soumettre à Plumkett ses essais de littérature? Les débuts de leur amitié sont restés trop obscurs [1] pour que nous puissions le savoir positivement. Mais on peut supposer qu'au cours de leur correspondance — car ils s'écrivaient longuement et souvent lorsque les hasards de leur métier les séparaient — Loti avait été frappé par l'originalité d'esprit de son ami et par ses facultés critiques. Comme il se défiait de lui-même et cherchait des conseils, personne autour de lui ne lui aura semblé plus digne que Plumkett de lui en donner. Et puis aussi, son extrême modestie, sa grande timidité, l'empêchaient de se confier à tout autre qu'à un ami intime, et Plumkett seul méritait ce titre. Avec Plumkett, Loti n'éprouvait aucune gêne, aucune contrainte. Il pouvait lui montrer sans honte ses débuts littéraires, le mettre au courant de ses tentatives et même l'y associer.

Si c'est un honneur, pour Jousselin, d'avoir été ainsi choisi par Loti, c'est une grande chance pour Loti d'avoir eu Jousselin sous la main. Car celui-ci, peut-on dire, l'a révélé à lui-même. C'est parce que Plumkett a approuvé ses premiers manuscrits, en a proclamé les beautés, en a prédit le succès, que Loti a surmonté ses hésitations, et, cessant de douter de lui-même, a pris confiance dans son propre génie et s'est lancé résolument vers la gloire.

Par sa clairvoyance, son discernement, ses conseils judicieux, Plumkett aura été un des premiers artisans de cette gloire. Et, ce qui est peut-être encore plus beau, c'est que nulle ombre de jalousie envers son génial camarade n'est venue obscurcir son amitié. Il s'est réjoui des succès de Loti comme il aurait pu le faire des siens propres; avec un désintéressement absolu, il a eu à cœur de les augmenter encore, si possible, en multipliant ses conseils.

Après le triomphe du *Mariage de Loti*, il aurait pu abandonner son ami à lui-même, estimant avoir assez fait pour lui. Il a redoublé de zèle, au contraire, et continué plus attentivement que jamais son contrôle amical et sa semi-collaboration.

Les cinq premiers livres de Loti ont été revus par Plumkett :

1. On sait seulement qu'ils se sont rencontrés à l'École navale.

Aziyadé, *Le Mariage de Loti*, *Le Roman d'un Spahi*, *Fleurs d'Ennui*, *Mon frère Yves*.

Il a participé aux deux premiers, collaboré au quatrième, annoté seulement le troisième et le dernier.

Pour *Aziyadé*, sa participation comporte la préface et trois lettres. La préface, très courte, est une simple présentation du héros aux lecteurs. Sur le manuscrit original que nous avons pu consulter à Rochefort, elle est en partie de la main de Plumkett lui-même, jusqu'aux mots : « les plus habiles pourraient bien s'y perdre ». Le reste a été copié par Loti (avec une rature de Plumkett : « pour son portrait » au lieu de « pour le physique »).

Quant aux lettres de Plumkett, qui forment respectivement les chapitres XVIII de la 1re partie, XXIII et XL de la 3e, leur authenticité est attestée par Plumkett lui-même, qui avoue à son ami dans leur correspondance : « Elles m'inspirent cette réflexion : est-ce bien moi qui ai pu écrire cela ? Leur cherchant un sens, je ne leur en trouve plus guère. Ma première idée, quand j'ai eu, à votre insu, votre manuscrit entre les mains, a été de les supprimer ; mais je n'ai pas osé le faire, craignant, pour diverses raisons, de vous être désagréable. »

Un mot, dans cet aveu, attire l'attention : *à votre insu*, dit Plumkett. C'est donc que Loti, tout d'abord, ne lui avait pas confié le manuscrit, et que Plumkett le tenait d'un tiers, — peut-être un certain Delguet, à qui Loti l'avait communiqué.

Quoi qu'il en soit, c'est Plumkett qui s'occupa de chercher un éditeur, et porta l'œuvre chez Calmann-Lévy.

Quand elle parut, en janvier 1879, il la relut « tout d'une traite ». « La fin, dit-il, est particulièrement admirable. J'aime bien aussi le milieu... Dans le commencement du livre, il y a quelques passages que vous devriez refaire entièrement pour les éditions suivantes. »

Nous ignorons quels étaient les passages visés. Loti, d'ailleurs, ne suivit pas le conseil, car les différentes éditions d'*Aziyadé* ne présentent pas de variantes (sauf la suppression, au début, d'une lettre de William Brown à Plumkett.

Au *Mariage de Loti* (1880), Plumkett a également participé pour quelques chapitres — extrêmement modestes : dans la 1re partie, les chapitres I et II ; — dans la 4e, les chapitres IV et VII. Ce ne sont, à vrai dire, que des notes, et c'est ainsi qu'ils s'intitulent. Un seul présente de l'intérêt, le 1er, parce que c'est lui qui relate le *baptême* de Loti et donne la clef de son pseudonyme. Est-ce Plumkett qui a eu l'idée de retracer cette scène — à laquelle pourtant il n'assistait pas? — ou bien Loti, après la lui avoir suggérée, lui a-t-il simplement passé la plume pour se faire présenter par lui aux lecteurs comme dans *Aziyadé*?

Plumkett a suivi de très près la composition de cette œuvre. De Cherbourg, où il se trouvait alors, Loti lui communiqua le manuscrit dès qu'il eut terminé la 1re partie, et Plumkett lui répondit de Toulon,

le 16 janvier 1879 : « Continuez votre travail, en sachant bien que vous faites là quelque chose de très beau, et ne vous inquiétez nullement de la forme : *laissez courir librement votre plume* ». Parlant des « quelques petits défauts que la critique ultra-éplucheuse pourrait y relever », il dit : « A nous deux, moi vous signalant, vous jugeant librement, nous arriverons à les éliminer ». Et il ajoute cette phrase prophétique : « Du très grand succès de votre livre, vous pouvez être sûr. Moi, je n'en doute pas ».

L'avenir lui donna raison, et le succès fut foudroyant.

Le Roman d'un Spahi (1880) excita l'enthousiasme de Plumkett, qui avait en partie assisté à sa naissance à Toulon. Quand Loti lui soumit le manuscrit, il lui répondit en le lui retournant :

« J'y ai mis beaucoup de notes qui ne portent guère que sur le fond... Mes notes ne consistent guère qu'en éloges, en très grands éloges... Ce *Spahi* domine de très haut tout ce que vous avez écrit jusqu'alors... A bientôt du nouveau encore sur cette œuvre magnifique que je ne cesserai jamais de commenter. »

Plumkett a tout de suite senti l'originalité foncière de Loti, ce qu'il présente d'unique dans la littérature. « Je me déclare incapable, dit-il, de vous ranger dans une classe d'écrivains quelconque; vous êtes très personnellement vous, et nul ne pourra jamais vous donner un nom, et on se trompera toujours en vous appliquant une appellation connue[1]. »

Avec quelle justesse, d'autre part, il constate à propos de *Rarahu* l'un des secrets du style de Loti : la *simplicité* des mots employés. « Tout cela, écrit-il en parlant du charme de Tahiti, et de la mentalité de ses habitants, sans en rien nommer, indirectement, *par la puissance, par la magie de mots simples, vous le faites sentir ; mais ces mots simples sont bien à leur place, et c'est en cela que réside leur magie.* »

On ne saurait mieux analyser la *manière* de Loti : des mots ordinaires, des mots *de tous les jours*, disposés de telle sorte qu'ils prennent un relief saisissant et un pouvoir de suggestion intense.

D'un livre à l'autre, Plumkett note les progrès de son ami. « Il n'y avait pas de ces jolies choses dans *Aziyadé* ! » s'exclame-t-il sur le manuscrit de *Rarahu*. Et, en marge de celui du *Spahi* : « Quels progrès sur *Rarahu* ! »

Bien plus intéressant que sa participation, somme toute insignifiante, est le travail de mise au point et de revision générale accompli par Plumkett sur les manuscrits de Loti.

Loti les lui soumettait au fur et à mesure qu'il les composait, partie après partie. Plumkett, minutieusement, les lisait et les annotait, inscrivant au verso des feuillets ses remarques littéraires ou grammaticales, indiquant les retouches à faire, signalant les répétitions et les

1. *Fleurs d'Ennui*.

hiatus (dont il semble avoir eu une particulière horreur, et qui ne choquaient pas son ami), rétablissant la concordance des temps, suggérant une tournure meilleure, un mot plus heureux ou plus précis que celui employé par Loti.

Le plus souvent, Loti tenait compte des corrections de Plumkett et les adoptait délibérément. Mais, d'autres fois, il résistait et maintenait sa version. Dans le premier cas, le manuscrit porte un grattage ou une rature, et le texte suggéré par Plumkett est récrit par-dessus.

Le cas que Loti a fait des remarques de Plumkett montre combien ce travail de revision lui a été utile, et le service que Plumkett lui a rendu — modestement, car il ne s'en est jamais vanté. Ses annotations étaient demeurées ignorées du public, — même des érudits — et, si leur existence ne nous avait pas été révélée par quelques allusions du *Journal intime* de Loti, nous n'aurions jamais songé nous-même à les rechercher sur les manuscrits originaux.

Quelqu'un seulement les avait connues : Louis Barthou, à qui Loti avait légué deux de ses manuscrits, justement annotés par Plumkett[1]. Et Barthou a été frappé de la finesse de ces annotations. « Il avait eu sur ses premiers livres un droit de regard, dit-il en parlant de Plumkett. Il s'en acquittait avec une mesure, un sens des mots et des nuances, une patience diplomatique et une habileté dont témoignent les manuscrits de *Rarahu* et de *Mon Frère Yves*[2]. » (Auxquels il faut ajouter celui du *Roman d'un Spahi*.)

Sens des mots et des nuances, dit Barthou. Rien n'est plus juste. Et cette formule résume exactement la principale qualité de Plumkett, conseiller littéraire de Loti.

Avec *Fleurs d'Ennui* (1882) nous arrivons à la collaboration véritable. Le sous-titre porte : « En collaboration avec H. Plumkett », et une note de l'éditeur, en tête du volume, prend soin d'avertir le lecteur que Plumkett n'est pas une fiction.

Malgré cette précaution, beaucoup le crurent. Et Loti lui-même, à plusieurs reprises, a dû dissiper cette erreur et affirmer l'existence de son collaborateur.

Le 15 février 1882, il écrit à Mme Adam, qui inséra *Fleurs d'Ennui* dans sa *Nouvelle Revue* : « Plumkett, ce n'est pas moi, c'est un personnage bien réel, mon meilleur ami après Yves... »

Plus tard, M. Victor Giraud ayant dit à propos d'un passage du livre où Plumkett analyse son ami : « Loti, décidément, se connaît fort bien lui-même[3] », Loti répliqua : « Mais ce n'est pas de moi, cela, c'est de Plumkett, mon collaborateur de *Fleurs d'Ennui*, personnage très réel ».

Fleurs d'Ennui est une sorte de dialogue, où chacun des deux amis

1. Ceux de *Rarahu* et de *Mon frère Yves*.
2. *La Revue des Deux Mondes*, 15 février 1930.
3. *Les Maîtres de l'Heure*.

prend à son tour la parole, soit pour conter une anecdote, soit pour exposer ou réfuter une théorie.

Nous avons l'impression d'assister à une suite de discussions et de conversations, ce qui donne souvent au livre un charme très vivant. Les deux amis sont comme présents devant nous. On croirait les entendre, les surprendre sur le vif, dans leurs entretiens familiers. Et c'est bien certainement l'impression qu'ils ont voulu donner.

En réalité, il s'agit de lettres et de fragments de lettres, reliés par des transitions et mêlés de récits composés pour la circonstance. Mais la correspondance de Loti et de Plumkett a un ton si *oral* et si naturel, un tour si vif, si spontané, qu'elle ressemble à une conversation et constitue de vrais entretiens.

Au lieu que dans une collaboration ordinaire les personnalités des deux auteurs s'effacent et se fondent l'une dans l'autre, ici, elles s'opposent l'une à l'autre, et chacune garde son indépendance.

Ce qui est de Loti, est de Loti seul. Ce qui est de Plumkett, est du seul Plumkett, avec, toutefois, une réserve : c'est que Loti, à son tour, a exercé un contrôle sur la production de son ami, et l'a légèrement revisée quand besoin était. Ce qui ressort de la suite d'une lettre à M^me^ Adam citée plus haut : « J'ai un peu retouché sa littérature, dit Loti en parlant de Plumkett, ses descriptions surtout... mais ses interruptions, ses critiques et ses éloges sont bien entièrement de lui ».

C'est justement — et de beaucoup — la meilleure partie de la collaboration de Plumkett. Car ses récits, il faut bien l'avouer, sont un peu longs et pas toujours amusants. Si *Fleurs d'Ennui* il y a, ce sont celles de Plumkett qui méritent ce nom, car les *Fleurs* de Loti sont de petits chefs-d'œuvre pour la plupart (*Les Trois Dames de la Casbah*, les impressions du Brésil, les souvenirs d'enfance où l'on trouve déjà un avant-goût du charme si prenant du *Roman d'un Enfant*, et qui arrachent à Plumkett cette remarque notée sur le manuscrit : « Tout ceci est adorable comme l'enfance elle-même »).

La participation narrative de Plumkett consiste dans le récit d'un voyage en Chine [1], divisé en plusieurs épisodes. Il y a dans ces pages un certain pouvoir évocateur et un certain humour. Mais il s'en dégage à la longue une certaine monotonie. Il eût fallu condenser le récit, le rendre plus rapide et plus bref. Encore paraît-il qu'on y retrancha beaucoup pour la publication. Jousselin était volontiers prolixe. Telles de ses lettres à Loti sont d'une longueur inusitée. Et plus tard, devenu attaché naval à Rome, il devait envoyer en France des rapports interminables.

En face de l'écrivain-né qu'est Loti, Plumkett n'est qu'un amateur. Plumkett, c'est le dilettante. Il n'a d'ailleurs jamais voulu être autre chose. Et c'est pourquoi il reprend tout son avantage dès que, quittant le récit ordonné, la narration suivie, il se livre à des propos fantai-

1. Il séjourna dans ce pays en 1874-1875.

sistes, réflexions, interruptions, exclamations... Là, il est vraiment lui-même et nous retrouvons tout le piquant de son esprit.

Il ne ménage point Loti et le traite volontiers avec une commisération dédaigneuse :

« A quel état de sensiblerie mièvre, voisine du ramollissement, êtes-vous tombé, mon pauvre Loti ! » s'écrie-t-il. Et plus loin :

« Même dans vos rêves, vos réflexions n'ont pas le sens commun. »

A propos d'ivresse :

« Je suis tombé par malheur sur le seul défaut que vous n'ayez pas... Il est d'autres ivresses plus dangereuses que celles du vin, et celles-là, Loti, vous les connaissez. » Et il accuse son ami d'avoir « rôti par tous les bouts le balai de la vie ». Ce qui était vrai, d'ailleurs.

Loti riposte du même ton. Témoin l'histoire de la trépanation de Plumkett : il sort de son crâne, raconte Loti, quantité de cafards « et quelques araignées aussi ». Loti, près de lui, l'encourage. « Ah ! je me sens mieux ! » s'écrie Plumkett. Et, en effet, le voilà qui se met à énoncer des idées sensées !... Là-dessus, Loti ouvre les yeux : ce n'était qu'un rêve. Et il aperçoit Plumkett, au milieu d'un groupe de camarades, en train de leur parler « de Kant et de Spinoza, de la raison pure et de la raison critique ». « Alors, dit Loti, je vis bien que j'avais rêvé... »

Aucune page n'est plus caractéristique de la manière d'être des deux amis et de cette ironie constante dont ils usaient l'un envers l'autre.

Dans cette histoire de trépanation fantaisiste, Loti critique le penchant de Plumkett à la philosophie. Le fait est que Plumkett — quand il n'est pas humoristique, — est volontiers sentencieux. Il cultive les idées générales, émet des aphorismes sur la vie et la mort, ébauche des théories à propos de mille sujets. Il en notait déjà sur le manuscrit de *Rarahu*. Il en expose quelques-unes dans *Fleurs d'Ennui*.

Le livre se clôt sur le mariage de Plumkett. Il faut signaler la façon originale dont il annonce lui-même ce mariage, comme s'il touchait à son heure dernière. Par une série de *post-scriptum*, il tient son ami au courant de la cérémonie soi-disant funèbre, et l'informe que « le phénomène s'est accompli ». « Beaucoup de gens, dit-il, meurent de cette manière et la population s'en trouve augmentée. »

Et Loti de s'écrier : « Ah ! traître,... qu'avez-vous fait là ? »

La collaboration officielle ne dépassa pas *Fleurs d'Ennui* : l'essai demeura unique.

Mais le manuscrit de *Mon Frère Yves* (1883) donna l'année suivante à Plumkett une nouvelle occasion d'exercer sa verve d'annotateur. Cette fois, il n'y a plus, comme précédemment, de notes grammaticales, de réserves sur le style. Nous sommes en présence de véritables commentaires.

Témoin la suite de réflexions philosophiques — bien dans sa manière — que lui inspire, p. 5, la description de Saint-Pol-de-Léon au moment de la naissance d'Yves :

La vieille ville.... Bien, très bien !

Elle est vue comme nous voyons de temps à autre quand nous nous éveillons de quelque morne sommeil qui a duré des mois. Ce jour décrit ainsi a un certain air de *jour de naissance* de Breton, qui plaît. — Une idée, un sentiment me vient, un de ces sentiments indiscutables, injustifiables, que l'on trouve puérils quand on cherche à les préciser : il me semble que ce beau jour signifie que la nature bretonne a bien doué Yves, qu'elle l'a destiné à une vie heureuse et a ainsi choisi pour le faire naître un de ses plus riants aspects. Car c'est l'aspect riant de la Bretagne au soleil dans la vieille ville du moyen âge, comme pour fêter l'apparition d'un enfant, son privilégié. Mais si la nature a fait fête à cet enfant, il n'en est pas de même des hommes. — A peine né, déjà l'injustice, la mesquinerie humaine le frappent. L'humanité injuste gâte l'œuvre de la nature et fera du héros un double personnage.

Ici, encore, on peut voir une allégorie renfermant d'avance la longue suite de chutes, relèvements et rechutes qui constitue le roman.

A propos du baptême d'Yves :

Les hommes naissent inégaux devant la nature, qui les fait plus ou moins beaux, forts, intelligents. Mais, bientôt, ces inégalités s'effacent devant d'autres : les sociales.

On naît riche, mais pauvre.

Vous avez très bien signifié cela.

A propos de la scène d'ivresse décrite p. 78 :

Très bien. Tableau plein d'humidité et d'alcool, — comme d'autres de votre galerie le sont de parfum, de soleil, de chaleur..., de miasmes....

Loti parlant, p. 11, du visage *incolore* d'Yves, s'attire cette remarque :

Incolore me choque toujours autant. Avant de le laisser imprimer, vous devriez le soumettre à quelque autre personne.

Par contre, la description du port arrache à Plumkett cette exclamation :

Comme c'est bien Brest !...

Le début du chapitre V (p. 27), où l'on voit le matelot ivre-mort couché dans le ruisseau, inspire à Plumkett cette réflexion :

Très bien. Très vous.

A quoi Loti riposte, feignant de se méprendre sur le sens de la remarque :

Très moi ? merci bien. Alors, on me trouve comme cela par terre, le matin, quand j'ai eu une vague intention de rentrer à mon bord ?

Loti ayant décrit, pp. 32-33, les sentiments d'Yves qui se réveille dans les fers, Plumkett est frappé de la vraisemblance de cette description :

Étrange nouvelle incarnation de vous-même. Après avoir été héros byronien [1], habitant d'un paradis chantant la jeunesse de l'humanité qui s'éveille [2],

1. Dans *Aziyadé*.
2. Dans *Le Mariage de Loti*.

voilà que vous vous faites matelot aux fers au lendemain d'une nuit d'orgie. Étrangement triste chose, mais resplendissante de vérité !

Loti indiquant, p. 40, la crainte d'Yves au sujet du Conseil de guerre, Plumkett proteste :

Pourquoi parler du Conseil ? Il n'a rien fait pour *passer Conseil*, — et l'on est habituellement très indulgent pour les ivrognes qui ne compliquent pas leur cas. Il ne faudrait rien exagérer.

Si vous voulez qu'il se soit mis dans un mauvais cas, ajoutez quelque chose au simple fait de s'être *ivre-mortalisé*, — par exemple, dites qu'il a été ramassé après deux ou trois jours de bordée.

Plumkett est très à cheval sur la vraisemblance. Il reprend Loti, parce que celui-ci emploie le mot *navire* (p. 40), qui est peu usité dans la marine de guerre. Et plus loin :

Votre livre est assez joli, dit-il, pour que vous cherchiez à le rendre irréprochablement exact.

A propos de la tempête du chapitre XXVII, il chicane son ami sur certains détails :

C'est faux. C'est du maritime de romancier. (Quelle suprême injure!)

Loti riposte ironiquement :

Quel marin à tous crins vous faites !

Mais la description du Creizker, pp. 56-57, enchante Plumkett :

Le plus charmant trait, la plus charmante note poétique du livre jusqu'ici. Vous faites ici de votre *jeune* manière....

La description de paysage breton, p. 91, suscite en lui un enthousiasme encore plus grand :

Admirable.... Jusqu'ici voici, je crois, la meilleure page. Il y a peut-être encore là un progrès de style chez vous.

Il y a là-dedans un je ne sais quoi indéfinissable qui fait que les mots à mesure qu'on les lit provoquent l'image en la colorant d'une certaine teinte mélancolique très particulière.

Quant au chapitre XVIII, il lui suggère ceci :

La faible et vague impression que j'ai d'Homère... je la retrouve ici.

Comment ne pas rappeler, en lisant cette phrase, la fameuse définition que Jules Lemaître donnera plus tard de Loti : « Un Homère qui aurait les sens d'Edmond de Goncourt » ? Le sagace Plumkett a devancé dans son jugement l'un des princes de la Critique.

Une chicane s'élève entre les deux amis à propos de la *Chanson des Marins de Groix*, citée p. 99.

La chanson est jolie, dit Plumkett, mais vous me l'avez fait prendre en grippe autrefois, parce que vous la fredonniez sourdement d'une manière qui me déplaisait....

— D'une manière qui vous déplaisait ? répond Loti. Je la chantais pour ne pas entendre les choses ennuyeuses que vous me disiez. Voilà pourquoi ma manière vous déplaisait. — Certainement, je la chantais fort bien !

A propos de Marie, la femme d'Yves, Plumkett note :

Vous la comprenez très bien, vous analysez bien ce qui doit se passer en elle. — Vous comprenez donc enfin autre chose que vous ou qu'une de celles qui se sont confondues avec vous. — Voilà de l'heureux nouveau, presque une nouvelle manière [1].

Les notes s'arrêtent au chapitre LVI, le brusque départ de Loti pour le Tonkin, au mois de mai 1883, ne lui ayant sans doute pas laissé le loisir d'envoyer à Plumkett la fin du manuscrit.

Ce manuscrit semble d'ailleurs avoir plu à Plumkett autant que les précédents. Les *Bien*, *Très Bien*, *Charmant*, *Excellent*, abondent. Un peu moins d'enthousiasme, peut-être, que pour le *Spahi*, — auquel *Mon Frère Yves* est cependant bien supérieur, selon nous. Mais le *Spahi* avait *emballé* Plumkett à un degré exceptionnel ; il correspondait sans doute à son propre idéal. Ou bien, en vieillissant, Plumkett se calme, se modère, ne se laisse plus aller à de fougueuses appréciations, à des accents dithyrambiques. Il juge avec plus de sang-froid, ce qui ne l'empêche pas d'être très laudatif.

Mon Frère Yves marque le terme des relations littéraires Plumkett-Loti. Loti se passera désormais des conseils de son ami. Les relations amicales leur survivront un certain temps, pour s'affaiblir et s'espacer ensuite....

Raymonde Lefèvre.

1. Toutes ces notes sont entièrement inédites et ont été relevées par nous sur le manuscrit original, provenant de la bibliothèque Barthou.

COMPTES RENDUS

A. Coville, **Le Traité de la ruine de l'Église, de Nicolas de Clamanges, et la traduction française de 1564.** Un vol. in-8° de 201 p. Paris, Droz, 1936.

M. Coville, qui avait consacré à l'humanisme de Nicolas de Clamanges une partie de son livre sur *Gontier et Pierre Col*, étudie cette fois l'homme pieux, le précurseur des Protestants. Les troubles causés par le Grand Schisme, les scandales de la Cour romaine, les désordres des prêtres et des moines inspirèrent à Clamanges, en 1400 ou 1401, un violent réquisitoire contre l'Église de son temps : le *De ruina et reparacione Ecclesie*. Ce traité, qui eut un assez grand succès pendant la Renaissance, n'avait pas été réimprimé depuis 1700, et n'avait pas encore été l'objet d'un travail approfondi. M. Coville rend service aux historiens de la Pré-Réforme et de la Réforme en l'examinant de près et en rééditant le texte latin et la traduction française.

Clamanges n'est pas un réformateur : selon lui, c'est Dieu qui punira et réformera l'Église catholique (cf. p. 41 et 105). Mais cet ouvrage, dans lequel il flagellait la papauté et adressait son appel non au pape et au clergé, mais à Dieu, convenait tout à fait aux Protestants. Aussi, comme les éditions de 1483, 1519, 1520 et 1562 (Paris, J. Corrozet) ne pouvaient atteindre qu'un public lettré, ils en firent une traduction, qui fut insérée en 1564 dans la réimpression du *Livre des Martyrs*.

Déjà Clamanges appliquait aux mauvais prêtres les expressions bibliques qui reviennent si fréquemment sous la plume des Réformés : *les loups ravissants, la grande paillarde, ils servent à leur ventre* (p. 140 et 184, 148 et 190). Dans cet ouvrage, le style était aussi imagé et le ton aussi violent que dans la littérature polémique des protestants : voyez la comparaison avec Oolla et avec Ooliba (p. 146 et 188), la description des couvents de femmes (p. 142 et 185), les épithètes *crapulati et inebriati* (p. 131 et 176),... etc.

Le traducteur n'a pas fait d'interpolations, mais il a souvent traduit des termes abstraits par des expressions imagées et familières (cf. p. 70), et il ajoute quelques termes injurieux : p. 164, les *Romipètes* ; p. 165 et 172, les *asnes*... Il a supprimé les emprunts que Clamanges avait faits à la mythologie (p. 68).

M. Coville a résumé les polémiques auxquelles ce livre a donné lieu entre catholiques et protestants (Du Plessis-Mornay et Coeffeteau,... etc.). Il fut mis à l'Index (p. 76) ; mais des écrivains catholiques, comme Launoy, en ont fait l'éloge (p. 85).

R. Lebègue.

A. Coville, **Le Petit Jehan de Saintré : recherches complémentaires.** Un vol. in-8° de 153 p. Paris, Droz, 1937.

Au cours de ses fructueuses recherches, M. Coville devait rencontrer cet Antoine de la Sale dont la vie et les écrits ont donné matière à tant de con-

troverses. Après M. Desonay et bien d'autres, il a pris pour sujet d'étude la plus fameuse de ses œuvres : *le Petit Jehan de Saintré*. Dans chacun des chapitres il traite un problème particulier : pour qui ce roman a-t-il été composé ? Quelle était l'intention de l'auteur ? Quel est le texte définitif ? M. Coville ne nous impose pas de solution ; mais, en nous apportant ses hypothèses, il nous invite à « reconsidérer » certains problèmes.

Je mentionne, sans m'y arrêter, l'étude des sources de la Sale, les remarques très plausibles de M. Coville sur le manuscrit Barrois et sur les remaniements opérés par l'auteur, sa biographie de Jean de Calabre, digne fils du roi René, les distinctions qu'il établit entre l'amour chevaleresque et le « fol amour » (p. 98), et son analyse des *Contes du Monde aventureux* qui sont imités de ce roman. Il réagit contre l'admiration enthousiaste que M. Desonay a vouée au *Petit Jehan de Saintré*. Certes, il a raison de critiquer le fatras didactique qui est mis dans la bouche de la Belle Cousine et qui compromet l'unité du roman et celle du caractère de ce personnage. Mais ne juge-t-il pas trop sévèrement la vengeance de Saintré, que sa dame et Damp abbé ont trompé et bafoué ? De cette « muflerie » il tire un grief contre l'auteur. Tout au contraire, l'attitude de Saintré me paraît conforme aux sentiments d'un jeune chevalier : il a été « sganarellisé », et son heureux rival n'est qu'un bourgeois, un moine (cf. l'édition Champion et Desonay, p. 414). Personne, je crois, n'a rapproché de cet événement fictif la conduite que, deux siècles plus tard, le baron de Breteuil tint en pareille circonstance : après avoir eu une liaison adultère avec Anne Bellinzani, femme du président Ferrand, il l'avait quittée, malgré ses prières, pour accomplir une ambassade en Italie ; à son retour, exaspéré d'apprendre qu'un « pédant », un prêtre l'avait supplanté, il la menaça de « la déshonorer dans le monde ». (*Lettres de la présidente Ferrand*, 1880, p. 257 et 258.)

R. Lebègue.

Helen-A. Shaw, **Conrad Badius and the « Comédie du Pape malade »**; thèse de l'Université de Pennsylvanie. Un vol. in-8° de 168 p. Un hors-texte. Philadelphie, 1934.

Miss Shaw a pris pour sujet de thèse l'imprimeur protestant C. Badius, fils de Josse, beau-frère et oncle de Robert et d'Henri Estienne. Cette étude est bien informée et solide. Je signale, pp. 55-63, une liste fort utile des livres que Conrad a imprimés de 1546 à 1562, soit 115 numéros. Fils d'un humaniste catholique qui n'a publié que des livres en langue latine, il a imprimé surtout des livres écrits en français, afin de « proufiter aux ignorans,... aux simples » (pp. 44 et 97). Il a été un des principaux éditeurs des ouvrages de Calvin.

Il a composé des livres antipapistes : le fameux *Alcoran des Cordeliers*, adaptation du *Liber conformitatum*, les *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* et la *Comédie du Pape malade*. Miss Shaw réédite cette pièce violente[1] et grossière jusqu'à la scatologie, mais qui n'est pas dénuée de *vis comica*. Pour le personnage de Satan, elle eût pu rapprocher de cette comédie quelques autres pièces protestantes (cf. ma *Tragédie religieuse*, p. 300). Le principal intérêt de la *Comédie du Pape malade* réside, à mon avis, dans les expressions figurées et populaires qui y abondent ; on aurait dû les commenter plus à fond et en dresser une table.

Entre autres petits faits peu connus, Miss Shaw a cité, p. 41, un jugement

1. Badius cite, dans sa préface, les invectives du prophète Nahum, comme pour justifier par avance ses « aigres répréhensions » (pp. 96-97).

sévère formulé par Calvin en 1552 sur Guéroult, à qui il préférait Bèze pour la traduction des *Psaumes*.

R. Lebègue.

Kurt Wais, **Doppelfassungen französischer lyrik von Marot bis Valéry**. Un vol. petit in-8° de xiv-170 pages. Halle, Niemeyer, 1936.

Le jeune et actif *privatdozent* de Tubingue a composé, pour l'usage scolaire, cet original et utile recueil de « doublets ». Ces doublets sont, le plus souvent, les versions successives d'un même poème, mais quelquefois aussi deux poèmes différents composés sur le même sujet. Nous trouvons, par exemple, le sonnet *Heureux qui comme Ulysse* et l'élégie *Patriae desiderium*, les trois sonnets de Malleville et celui de Voiture sur la *Belle Matineuse*, la *Chanson d'Estelle* en provençal et en français, le *Chant du Montagnard émigré* et la réplique de Lucile de Chateaubriand, les versions allemande et française du *Château de Boncourt* de Chamisso, *Le Vin des Chiffonniers* et une page des *Paradis artificiels*, *La Chevelure* et le *Poème en prose* correspondant. Les principaux poètes dont M. Wais a reproduit les rédactions successives sont Ronsard, Baudelaire, Mallarmé, Rimbaud et surtout Th. Gautier.

Voici quelques observations : p. 29, contre-sens sur le mot *lacqs*. La première version des stances à Du Périer est fort antérieure à l'année 1600 (cf. éd. Lavaud, p. 243). Pour le thème de la *Belle Mendiante* citer *Technique* de Valéry Larbaud. La rédaction de l'*Épître sur la retraite* d'Adam Billaut, qui fut publiée en 1836, me semble postérieure à la mort de ce poète, et certaines expressions pourraient bien avoir été introduites dans ce texte par un émule de Béranger! La première version du poème intitulé *Haine du Pauvre*, que, selon M. Bonniot, Mallarmé aurait composée en 1862, ressemble beaucoup à un épisode célèbre de *Monsieur de Camors* (1867).

Les indications bibliographiques et l'apparat critique m'ont semblé très sûrs; et les cinquante premières pages contiennent des réflexions intéressantes sur les corrections opérées par ces poètes (par exemple, p. 26, sur l'habitude que Mallarmé avait, en se relisant, de « couper les ponts associatifs »). On pourra, en lisant ce petit livre, se livrer à de fructueuses comparaisons.

R. Lebègue.

Eugénie Droz, **Le Manuscrit des Plaintes d'Acante de Tristan L'Hermite**. Un vol. in-8°, de 26 p. Paris, chez l'auteur, s. d. [1937].

Comme beaucoup de poètes de son époque, Tristan L'Hermite souffrait d'impécuniosité. Tirant de maigres revenus de ses fonctions de gentilhomme de Gaston d'Orléans, il se trouvait souvent contraint, pour améliorer son destin, de prêter, moyennant finances, sa plume à des seigneurs qui souhaitaient cajoler leurs « maîtresses » de prose ou de vers. En 1633, ayant suivi son patron à Bruxelles, il publia, à la fin de son séjour à la cour de l'infante Isabelle, les *Plaintes d'Acante*, recueil de tendres poèmes dédiés à une mystérieuse Sylvie.

Consacrant, en 1895, une thèse à la vie et à l'œuvre de Tristan, M. M. Bernardin discerna aisément que, dans cet écrit de jeunesse, le poète s'était fait, au profit d'une cruelle, le porte-parole de quelque personnage inhabile à manier les rimes. Il s'efforça vainement de découvrir le nom de ce personnage, mais, fondant sa certitude sur de fragiles raisons, il crut, du moins, reconnaître, sous le masque de Sylvie, les traits charmants d'Anne de Ligne, demoiselle d'Arschot. Il ignorait qu'en dehors du volume, un manuscrit des *Plaintes d'Acante*, calligraphié et orné de miniatures, avait été offert en présent à la dédicataire de ces poèmes. Or, ce manuscrit subsistait; il fit partie

de la Bibliothèque d'Alphonse Willems et il figura, en 1936, à la vente Mensing, à Londres; seul il permettait de déchiffrer l'énigme de Sylvie et de son galant chevalier.

Grande érudite, curieuse de tout, Mlle Eugénie Droz vient d'examiner ce manuscrit jusqu'à l'heure présente resté hors de l'atteinte des chercheurs. De son examen, il ressort que Tristan travailla pour le compte de Frédéric-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, alors embrasé de passion pour Elisabeth-Catherine-Fébronie, comtesse de Berg. Voilà donc le mystère des *Plaintes d'Acante* définitivement éclairci et la vraie personnalité de Sylvie enfin révélée.

Mlle Eugénie Droz précise, dans sa docte et plaisante brochure, dans quelles circonstances les galants se connurent, s'aimèrent et finalement s'épousèrent. Elle note, de plus, les importantes variantes de texte existant entre le manuscrit et l'imprimé et prouve, de la sorte, que Tristan, contrairement à ce que l'on a prétendu, remaniait ses écrits dans un souci de perfection. Elle reproduit, d'autre part, quelques-unes des miniatures contenues dans le manuscrit, celle, en particulier, qui encadre de pastourelles le portrait de la juvénile Sylvie. Ce portrait, attribué à Nikolaus van der Horst, offre des chances d'être ressemblant. Il diffère singulièrement de celui que Balthazar Moncornet traça, quelques années plus tard, de la duchesse de Bouillon.

Émile Magne.

Pascal, **Les Pensées et Œuvres choisies**, Introduction, notes et commentaires par J. Dedieu. Un vol. in-8° de 398 p. Paris, Librairie l'Ecole, 1937.

Publier une édition des *Pensées* de Pascal qui soit nouvelle par la disposition et le commentaire, n'est-ce point, en 1937, après tant d'essais si variés et parfois si remarquables, une sorte de gageure? M. l'abbé Dedieu a eu le courage de la soutenir, et il semble qu'il ait, dans une assez large mesure, gagné la partie.

Désireux avant tout de pénétrer le sens de l'*Apologie* méditée par Pascal, il ne s'est, dans son *Introduction* et dans ses notes, arrêté à la vie de son auteur qu'autant qu'elle pouvait aider à interpréter les textes : aussi n'est-ce pas en ce domaine qu'il marque son originalité. Tributaire des recherches antérieures, il a du moins le mérite de n'en ignorer aucune, et de les juger avec prudence : il faut le louer, par exemple, alors qu'il croit à l'orthodoxie de Pascal en ses derniers moments, de ne pas dissimuler les faiblesses du témoignage de Beurrier. D'aucuns, à coup sûr, le trouveront beaucoup trop indulgent encore à l'égard de ce témoignage, et, songeant à tels anachronismes, à telles confusions grossières, à tels prônes platement romancés dont le curé de Saint-Étienne-du-Mont a encombré ses *Mémoires* dans les parties autres que celle qu'il consacre à Pascal, se demanderont si dans celle-là également il mérite le moindre crédit : incapable de retracer « l'exacte biographie de son pénitent », n'était-il pas, en outre, presque totalement dénué d'esprit critique? Peut-être était-il en ce cas insuffisamment qualifié pour « examiner en théologien » les sentiments de Pascal, et faut-il renoncer à voir dans la « précision » de son jugement un gage suffisant d'exactitude. Mais qui songerait, en pareille matière, à reprocher à un critique de ne pas peser les opinions à la même balance que soi? Du compte que l'on en tient l'humeur de chacun décide pour une part, et ses convictions : beau thème de méditation pascalienne, qu'on gagne à ne pas perdre de vue!

Fort sobre sur la personne même de Pascal et sur son entourage immédiat, pour le jansénisme duquel il ne nourrit pas une bien vive sympathie, M. Dedieu s'étend davantage, et de façon plus neuve, sur l'ambiance intellec-

tuelle au milieu de laquelle ont été conçues et écrites les *Pensées*. Non qu'il réussisse mieux que d'autres à préciser quels adversaires exactement Pascal avait en vue, ni comment il les connaissait. A-t-on vraiment des indices que l'auteur des *Pensées* ait voulu riposter à tels arguments de Bruno, de Cardan, de Vanini, de La Mothe le Vayer (p. 48)? Et n'est-il pas imprudent de citer (p. 27) le nom et l'influence de Gassendi à propos de l'épicurisme qu'il combat? Seuls les libertins gens du monde sont nommés par lui : Des Barreaux, — mais en connut-il plus que deux vers? — et Mitton, — mais M. Dedieu ne s'occupe guère de lui, non plus, d'ailleurs, que des autres amis mondains de Pascal. Sur ce point donc on chercherait en vain des découvertes dans le nouveau commentaire des *Pensées*. Au reste, il se peut qu'il n'y en ait pas de grandes à faire, et que Pascal ait jugé les incrédules en bonne partie sur la foi d'autrui ; rien que par la littérature apologétique il pouvait déjà acquérir d'eux une notion assez précise.

C'est à cette littérature apologétique entre 1620 et 1660 que M. Dedieu consacre les pages de son livre sans doute les plus importantes. Le sujet, déjà, a été traité par M. Busson, et M. Dedieu n'a garde d'ignorer *De Charron à Pascal* ; mais, l'utilisant, il le complète ou le rectifie grâce à sa connaissance personnelle de l'histoire religieuse de la première moitié du XVII^e^ siècle. Ni les traités d'Antoine de Laval, de Pelletier, de Louis Marquardt, de Campian, par exemple, que cite l'*Introduction* aux *Pensées*, ne figuraient dans les listes de M. Busson ; et, d'un autre côté, les livres de dévotion et les courants de la mystique restaient en dehors de son plan d'étude. Mais s'il est vrai que l'apologétique de ce temps-là, si active et insistante qu'elle puisse être, se révèle impuissante à renouveler ses bases philosophiques, et recourt, lorsqu'elle ne met pas tout son acharnement à se répéter, à des argumentations morales où le sentiment a la plus grande part, quelle aide ne doit-on pas trouver, pour la comprendre, dans l'étude des écoles de spiritualité qui ont nourri et orienté le sentiment dans le clergé et chez les fidèles ? Il ne s'agit pas seulement, au XVII^e^ siècle, pour les apologistes, de combattre les négations des athées, contre lesquelles ils se croient encore et sans cesse s'affirment pourvus d'arguments décisifs ; et pas seulement non plus de défendre, en l'appuyant sur la croyance en l'existence de Dieu, cette immortalité de l'âme au sujet de laquelle l'influence des Padouans a fait naître tant de doutes : il leur faut aussi préserver la morale chrétienne du péril dont la menace l'orgueil stoïcien, et trouver, pour tenir tête aux pyrrhoniens, un terrain autre que celui de la certitude mathématique : or contre les stoïciens ni contre les pyrrhoniens leurs armes ne peuvent être celles d'un raisonnement purement spéculatif ; plutôt que dans des systèmes ils doivent les chercher dans le trésor d'inspirations religieuses qu'accumulent les spirituels du temps. Pour ruiner les prétentions stoïciennes ils utilisent donc les sévères observations sur la nature humaine que, chez les cordeliers et les oratoriens comme à Port-Royal, et dans l'œuvre d'un Bérulle comme dans celle d'un Jansénius ou d'un Saint-Cyran, inspire le pessimisme augustinien. Pour combattre, au sujet du Souverain Bien, une notion épicurienne qu'a développée le pyrrhonisme, ils font encore appel à leur expérience morale, et restaurent par son moyen la notion des différents ordres. Pour éluder la critique de la vérité instituée par les sceptiques, ils recourent à une psychologie de la certitude religieuse où la volonté et le cœur réclament, à côté de la raison, leur place. Tout cela apparaît avec beaucoup de netteté dans les analyses de M. Dedieu, qui a le mérite de ne pas réduire trop exclusivement à la décadence philosophique provoquée par le fidéisme les caractères de l'apologétique au temps de Pascal, mais de montrer quels éléments très variés de renouvellement elle apportait, ou, si l'on veut, par quel déplacement du problème elle redonnait à ses méthodes et à ses solutions la force qu'elles semblaient être en train de perdre.

Il met ainsi en plus vive lumière en quoi les *Pensées* ressemblent aux autres ouvrages du temps, et en quoi elles sont originales. Pascal utilise comme ses devanciers la psychologie, mais en la rendant à la fois plus souple et plus méthodique. Il leur emprunte aussi leur pessimisme, mais il l'approfondit sous l'influence du jansénisme et il le complète par l'idée de la petitesse de l'homme dans l'univers, sur laquelle les travaux des savants commencent à attirer l'attention. Surtout il a l'audace géniale de découvrir dans la misère de l'homme elle-même une preuve de sa grandeur, et, grâce à la certitude de cette grandeur, d'abattre les sceptiques; d'opposer ainsi, pour les confondre les uns par les autres, ses adversaires stoïciens et épicuriens, et de faire, des vérités contraires qu'ils défendent, les éléments d'une énigme dont le christianisme seul est la clef. D'autre part, en appliquant à la connaissance la théorie des trois ordres, il réussit à dégager, à la façon d'un Silhon, mais avec plus de vigueur et d'efficace, la croyance religieuse de l'alternative du rationalisme et du fidéisme. A ses prédécesseurs il emprunte donc plus peut-être qu'on n'était accoutumé à le croire ; mais en prolongeant leurs pensées, et, davantage encore, en les rapprochant, il y met sa marque. Nul n'a jamais pu sérieusement douter de son originalité ; mais, quand on a suivi M. Dedieu dans ses comparaisons, on en a vraiment des preuves.

Il serait trop long d'insister maintenant sur le plan qu'a adopté M. Dedieu pour présenter les *Pensées*. Disons seulement qu'il s'est efforcé, plus hardiment que la plupart des autres éditeurs récents, de désencombrer l'*Apologie* de ce qui ne devait sans doute pas en faire partie ou ne servait qu'à y préparer, — textes qui prolongent la querelle des *Provinciales* ou amorcent un traité des miracles, pensées sur des sujets divers et en particulier sur l'art du style, copies ou traductions de versets bibliques, etc., — et que, pour la disposition même des fragments, il s'est tenu à un parti intermédiaire entre celui de M. Brunschvicg et celui de M. Strowski. Disons aussi qu'il a tenu, malgré la valeur des déchiffrages antérieurs, à revoir le manuscrit ou sa reproduction phototypique, et qu'il apporte, çà et là, quelques lectures personnelles ou quelques variantes; que ses notes accumulent les rapprochements, non seulement avec Montaigne et Charron, mais avec Bérulle, Boucher, Silhon, Saint-Cyran, le P. Saint-Jure, et qu'elles s'efforcent souvent de marquer les nuances ou les contrastes qui opposent la pensée de Pascal à celle de Port-Royal ; enfin que son édition se complète d'une Grammaire succincte de la langue des *Pensées* (malheureusement classée, aux articles de l'Adverbe et de la Préposition, d'après notre usage et non d'après celui de Pascal, ce qui engendre une certaine confusion) et d'un Lexique où les mots les plus particuliers de la langue de Pascal sont expliqués : on devinera, à cette énumération, quels services on peut attendre de son livre. Que l'interprétation qui y est donnée des rapports de Pascal avec le jansénisme, de l'*Apologie* avec les *Provinciales*, des *Pensées* avec le miracle de la Sainte-Épine, puisse soulever des objections, cela n'ôte rien à l'intérêt des citations et des analyses qu'on y trouve. Que la typographie n'en soit pas toujours parfaitement nette (on a parfois du mal à y distinguer le texte de Pascal de celui de son exégète) ; que quelques chiffres y soient embrouillés (p. 279, il faut lire 536 au lieu de 356); qu'il y ait erreur (p. 173) sur la date de naissance de Des Barreaux (1599 et non 1602) et hésitation (pp. 252 et 345) sur le nom du traducteur du *Pugio fidei* ; qu'enfin, dans la transcription du fameux *Mémorial* (p. 17) se soit glissée une coquille fâcheuse (*Renonciation a Jésus-Christ*, au lieu de *Soumission*), ce sont aussi des défauts bien légers, auxquels on aura tôt fait de porter remède. L'essentiel est qu'on trouve, sous la plume de M. Dedieu, un exposé constamment suggestif, et qu'on ait acquis, grâce à lui, un nouvel et très utile instrument de travail.

René Pintard.

PROSPER MÉRIMÉE, **Lettres aux antiquaires de l'Ouest (1836-1869)**, recueillies et annotées par JEAN MALLION. Introduction par MAURICE PARTURIER. Un vol. in-8° de 240 p. Poitiers, 1937. (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e série, t. XIV.)

En dépit de leur caractère spécial, ou technique, comme il est de bon ton de dire aujourd'hui, ces lettres ressortissent de l'histoire littéraire. Elles ne révèlent pas un Mérimée nouveau. Mérimée est connu, bien connu, depuis le livre d'Augustin Filon (1894 et 1909). Tous les travaux publiés depuis, non plus que ses innombrables lettres, si précieuses d'ailleurs à tant de titres, n'ont apporté aucune retouche vraiment appréciable à son portrait. Mais le singulier mérite de la réunion de lettres « procurée » par MM. Mallion et Parturier avec le goût et la précision qu'on attendait d'eux, c'est de nous permettre une plus exacte connaissance des besognes, non point ennuyeuses assurément, mais absorbantes, auxquelles devait faire face M. l'Inspecteur général et de la compétence, du dévouement et de la bonne humeur avec lesquels il s'acquittait de fonctions où, bien souvent, l'administration prenait le pas sur l'archéologie.

Ces lettres ne seront pas moins précieuses à qui voudra se faire une juste opinion du rôle admirable de la Commission des Monuments historiques, secondée par ces savants provinciaux, si différents d'âge et d'origine, seulement unis (ou parfois désunis) par un commun amour des antiquités nationales et dont MM. Mallion et Parturier esquissent d'intéressantes et amusantes silhouettes.

Les *Notes* de Félix Chambon et surtout les *Lettres à Ludovic Vitet* avaient montré quelles ressources offraient aux curieux de Mérimée les archives de la Commission des Monuments historiques. Il n'est pas douteux que si l'exemple de la vénérable Société des Antiquaires de l'Ouest était suivi, les archives de nombre de sociétés archéologiques de province et les papiers laissés par les associés disparus apporteraient leur pierre au monument, qu'il faudra bien édifier quelque jour, de la correspondance générale de Mérimée.

Il faut renoncer à analyser les cent trente-cinq lettres aux « antiquaires de l'Ouest » : soixante-neuf à l'architecte Joly-Leterme, vingt-trois à l'archéologue Charles-Louis-Gilbert de Chergé, douze à Pierre-Théophile Segrétain,... etc. Quiconque voudra vraiment connaître Mérimée inspecteur des monuments ne pourra se dispenser de les lire dans le beau volume de MM. Mallion et Parturier. Cependant, quelque gêne que l'on éprouve à critiquer par le menu une édition si consciencieuse, comme si par un biais hypocrite on reprenait en détail des éloges décernés en gros, mais en raison de la confiance que devront lui accorder les travailleurs, proposons quelques *errata* et *addenda*.

D'abord les coquilles. Il y en a fort peu — et le compliment n'est pas mince. Mais tous les lecteurs pourraient-ils, selon la formule, rectifier d'eux-mêmes? Ainsi, p. 31, l. 4 : 2 et non 20 octobre ; — p. 102, n. 1 : vers le 26 *juin* et non août ; — p. 109, la lettre LXXXVI est du *9* et non du 2 mai ; — p. 197, la lettre XCI est du *1er* et non du 18 septembre ; — p. 198, n. 2 : le cousin est Léonor *Fresnel* et non Léonor Mérimée.

P. 153 : L'oncle de Joly-Leterme dont parle Mérimée, Esprit-Charles Leterme, venait de mourir du choléra, à Saumur, le 13 septembre.

P. 163 : Le libraire de Roche est une faute de lecture, répétée à l'index : c'est Derache (écrit en deux mots par Mérimée), le propre libraire dépositaire à Paris des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Quelques lignes plus bas, l'abbé *illisible* n'est pas, je l'avoue, très lisible, mais enfin, ayant eu l'original sous les yeux, je crois avoir correctement déchiffré Saurin. C'est l'imprimeur des Mémoires (le contexte est assez clair) et il

n'était pas abbé, sans doute, mais ce peut être une plaisanterie sur sa piété.

P. 179 : L'architecte de Cunault demande un crédit pour *paver* l'abbaye. La Commission des Monuments refuse et Mérimée annonce ce refus par un calembour : « La Commission dit : *Paveant illi at ego non paveam* ». Cette facétie, qui vient ici comme de cire, se trouve aussi dans les *Mémoires d'un Touriste*, où elle est beaucoup moins à propos (éd. Royer, II, 336) : « *Paveant illi at ego non paveam*, disait un curé ». De Stendhal et de Mérimée, qui l'a apprise à l'autre ? Et se doutaient-ils que ce curé empruntait son jeu de mots au prophète Jérémie, ch. XVII, verset 18 ?

P. 185, n. 1 : La lettre à Auguste Le Prévost est inexactement citée. Il faut lire : « Les parlementaires disent qu'on n'a ni pillé ni *violé* » (et non volé). Si je m'arrête ainsi à un iota, c'est que, avec *volé*, la plaisanterie de la ligne suivante devient inintelligible et que, pour indécente qu'elle soit, Mérimée n'y tenait pas moins, puisqu'on la retrouve dans sa correspondance à l'occasion d'une révolte dans l'Inde.

P. 151 et p. 192 : Les éditeurs ont scrupuleusement respecté le texte en plaçant en renvoi quelques lignes que Mérimée avait ajoutées en marge. Pourquoi alors, p. 136, ont-ils incorporé à la lettre une phrase qui, dans l'original, est aussi en marge? L'inadvertance est vénielle et je ne me donnerais pas le ridicule de la signaler si je n'y voyais la preuve que vouloir traiter des textes familiers et quasi contemporains avec la rigueur critique qui est de mise pour les grands classiques, c'est tenter une œuvre louable dans le principe, mais un peu vaine et périlleuse à l'usage : un peu vaine, parce que personne ne disconviendra qu'une lettre de Mérimée n'est pas une page des *Essais* ; et surtout périlleuse, car le lecteur, rendu exigeant, se plaindra de menues inconséquences, d'autant plus excusables pourtant qu'à se fixer sur des textes qui ne sont ni des monuments littéraires, ni à proprement parler des documents d'archives, l'attention a plus de peine à ne point défaillir.

Autant en pourrait-on dire de l'orthographe : « Nous avons conservé l'orthographe de Mérimée », assurent les éditeurs (p. 44). Pas toujours. Pour ne parler que des lettres dont je connais les originaux, je vois bien que le pluriel en *ens* a été respecté, ainsi que *comprennez* (p. 189), *échaffaudages* (p. 182), *redingottes* (p. 185) et *plutôt*, graphie constante de Mérimée, pour plus tôt.

Mais « vous rappelez-vous d'avoir remarqué » (p. 55) a été corrigé, comme ont été corrigés : *prennait* et « *quel* est la situation » (p. 58), « on a pensé que vous seriez l'homme *qui* nous fallait » (p. 88), *appaisés* (p. 96) et la dittographie de la p. 97 : « dont *vous vous vous* proposez », *entreprenneurs* (p. 125 et deux fois p. 161), *apperçu* (p. 177), la perte *total* (p. 191), l'intérêt que vous *prennez* (p. 233). Enfin, p. 224, « bien que tous soient d'assez mauvaises paies » a été non point corrigé, mais déformé en « d'assez mauvaise paie », ce qui, d'un amusant attribut de style familier, fait un complément.

— Tout cela n'importe guère ? — Comme vous je le pense et qu'il en faudrait bien d'autres pour entamer le mérite d'un recueil qui, par sa variété, par l'abondance précise du commentaire, est un modèle de publication savante lisible.

PIERRE JOSSERAND.

Lorsque parut le premier volume de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Mérimée publia un article pour le faire connaître : « Je viens enfin d'envoyer au *Journal de Paris* un petit article qu'ils me promettent d'insérer » (15 février 1836). MM. Mallion et Parturier signalent que l'année 1836 manque aux collections du *Journal de Paris* qu'ils ont consultées. Mais la collection de la Bibliothèque de l'Opéra est complète et l'on y trouve, numéro du 18 février, p. 3, l'article que voici. De Mérimée ? Je le crois, à le lire de près, quoiqu'il soit signé J.-B. Pour louer l'œuvre de ses amis, l'inspecteur général jugea-t-il plus séant de rester dans l'ombre? En outre, il est bien improbable qu'à l'ar-

ticle de Mérimée, et quelques jours après lui en avoir promis l'insertion, le *Journal de Paris* ait substitué un autre article.

Poitiers, plus qu'aucune ville de France peut-être, fournit aux études archéologiques des matériaux précieux, des exemples remarquables. Depuis la pierre levée jusqu'à l'église chrétienne, ses monumens, ruinés ou debout, nous offrent comme une histoire complète de l'architecture : un dolmen, célébré par Rabelais, souvenir de la religion mystérieuse des Gaulois; — un cirque, un mausolée, d'immenses constructions; des aqueducs, nobles ouvrages des Romains; — Notre-Dame, admirable modèle de l'art bysantin; la cathédrale où les deux systèmes de l'architecture du moyen-âge se rencontrent, étalent à l'envi leurs richesses : où trouverait-on ailleurs tant de monumens si divers, rassemblés dans une seule ville comme dans un immense musée?

Au milieu de ces trésors, les habitans de Poitiers sont demeurés longtemps indifférens et ce n'est que depuis une année à peine qu'ils ont songé à les exploiter. Une société archéologique vient de se former. Le champ de ses recherches aurait été assez vaste déjà si elles s'étaient bornées à la ville seule; mais la société a voulu appeler à ses travaux toutes les provinces occidentales trop peu étudiées encore et imparfaitement connues, malgré les efforts isolés de quelques savans dont les recherches n'avaient que de stériles résultats, faute d'un centre commun où elles vinssent aboutir. Une science qui ne peut faire de progrès que par la connaissance d'un grand nombre de faits doit être étudiée par une réunion d'hommes. De l'échange des observations, de leur comparaison, de leur critique naissent les règles générales, les classifications régulières; la science, enfin, est créée. Sous ce rapport l'établissement d'une société archéologique à Poitiers doit satisfaire tous les amis des arts. A bon droit, ils en peuvent attendre les plus heureux résultats sous [*sic*] la connaissance de nos antiquités.

Malgré le peu de temps écoulé depuis sa création, la société des antiquaires de l'Ouest a déjà publié un extrait intéressant de ses travaux. Ils vont prendre nécessairement une place distinguée dans toutes les bibliothèques savantes. Nous avons sous les yeux cette publication remarquable, et nous regrettons de ne pouvoir donner à nos lecteurs une analyse de toutes les notices qui la composent. Indiquer les sujets de ces dissertations, c'est en faire connaître l'importance.

L'étude des antiquités romaines ne pouvait être remise en meilleures mains que dans celles de M. Mangon-Delalande, président de la Société et auteur de plusieurs ouvrages justement estimés sur les monuments antiques des départemens de l'Aisne et de la Haute-Loire. Sa notice sur le temple de Saint-Jean paraît fixer d'une manière incontestable l'origine de ce singulier édifice, si longtemps contestée et si diversement jugée. Après avoir lu le savant et judicieux examen de M. de Lalande, il est impossible de ne pas reconnaître avec lui que, dans le principe, le temple Saint-Jean a été un tombeau romain, agrandi dans le moyen-âge, et appliqué à une destination religieuse et chrétienne. — Je citerai encore du même auteur la description d'un autel gallo-romain découvert dans le Poitou, et fort semblable à celui qu'on a trouvé il y a quelques années dans l'île Notre-Dame; enfin un rapport très intéressant sur les souterrains antiques de Poitiers, qui révèlent toute l'importance de cette ville sous la domination romaine.

L'histoire ancienne et moderne pourra trouver d'utiles renseignements dans les recherches consciencieuses de MM. de la Fontenelle, Massiou et Gaillard sur les anciens peuples du Poitou, soit libres, soit soumis aux Romains ou aux Visigoths; sur les guerres civiles du xv^e^ siècle et de la Fronde dans cette province, enfin sur la vie du fameux Barnabé Brisson.

L'étude des monumens du moyen-âge ne pourrait être négligée par une compagnie qui réunit dans son sein tant de connaissances, tant de goûts divers. La notice sur l'abbaye de Charroux, par M. de Chergé, la dissertation de M. Cartier sur les monnaies de l'Angoumois et de la Marche, annoncent des observateurs éclairés qui ne peuvent manquer de jeter une vive lumière sur l'histoire de l'art dans une province qui possède tant de richesses en ce genre.

Nous ne saurions terminer cet article sans citer un morceau très remarquable de M. Mazure sur les rapports de l'art avec la civilisation. Il annonce une grande connaissance de l'histoire de l'art et un esprit de critique très élevé.

J.-B.

Thaddeus Ernest Du Val Jr., **The subject of realism in the « Revue des Deux Mondes » (1831-1865).** Philadelphie, 1936.

Le premier numéro de la *Revue des Deux Mondes* parut en 1829 sous le titre : *Revue des Deux Mondes, recueil de la Politique, de l'Administration et des Mœurs.* Dans le numéro d'avril 1830, la littérature y entre pour la première fois.

M. Du Val a voulu nous raconter la célèbre guerre de la *Revue* contre le réalisme, sa cause, son évolution, son issue. Il commence par nous définir l'esthétique des principaux collaborateurs de la *Revue.* Tous estiment qu'une œuvre d'art doit être plus qu'une transcription exacte de la réalité, elle doit en être la transfiguration. Le réalisme ne vaut que comme point de départ. L'œuvre d'art s'impose par sa beauté morale. Le réalisme entrave le libre essor de la fantaisie, il s'arrête aux faits, il ne s'élève pas jusqu'à l'idée. La vérité est que la rédaction de la *Revue* avait peur du réalisme en croyant y voir une tendance socialiste.

C'est dans la *Chronique de la Quinzaine*, en effet, que se trouvent exposées les idées politiques de la *Revue.* De 1831 à 1837, la *Chronique* montrait de fortes sympathies libérales, s'opposant avec amertume aux lois de censure de la presse et du théâtre. Cependant, dès 1837, la *Revue* devient le champion de l'ordre et du conservatisme. Cette volte-face s'explique probablement par la nomination du directeur Buloz au poste de commissaire royal de la Comédie-Française. Dorénavant, la *Revue* approuvera la censure de la presse, s'opposera au suffrage universel et prendra la défense des capitalistes contre les travailleurs organisés. On stigmatise Balzac et Eugène Sue qui peignent des milieux populaires et font ainsi une espèce d'apothéose du peuple.

Dans sa critique de la peinture, la *Revue des Deux Mondes* invoque, pour écraser les jeunes, les grands maîtres du passé et particulièrement ceux de Florence et de Rome. Planche, dans un article sur la peinture allemande à l'exposition de 1855, blâme Holbein de ce qu'il n'idéalise pas ses modèles et ne cesse de prêcher à ses compatriotes un retour sérieux vers l'idéal. On fait remarquer que le développement sous la monarchie de juillet d'une classe de nouveaux-riches a favorisé l'éclosion du matérialisme dans l'art. Planche voit dans la prépondérance des paysages exposés au salon de 1855 un témoignage des progrès du réalisme. Seul Corot trouve grâce devant les critiques de la *Revue* pour ses paysages qui font rêver ; Théodore Rousseau est accusé de réalisme, il ne fait que copier la nature. La première mention de Courbet est dans un article de F. de Langenevais en 1849. Langenevais lui accorde un certain talent, mais regrette que ce talent soit exploité pour exprimer des vérités triviales. Planche proteste que Courbet n'a aucun sens de composition : ses toiles sont des morceaux copiés et ne ressemblent pas à des tableaux.

Les critiques de la *Revue* associent continuellement les peintres aux écrivains pour qui, du reste, ils ne sont pas moins sévères. Balzac, chef dans un sens large de l'école réaliste, est attaqué avec une âpreté particulière, probablement à cause de la rancœur que Buloz lui gardait de « l'affaire Balzac ». Après la mort du romancier, les collaborateurs des *Deux Mondes* semblent se donner le mot pour rabaisser sa gloire, ou bien, si l'on reconnaît son influence sur la littérature de l'époque, c'est pour la déclarer funeste. Balzac a ouvert la voie au réalisme, à la peinture du laid dans des milieux de vice et de crime. Poitou précise non sans justesse l'immoralité dans l'œuvre de Balzac : « Le devoir y semble un mot, le dévouement une folie, l'abnégation une sottise... ». Flaubert, Champfleury, Feydeau, les Goncourt sont traités avec autant de parti pris. Mazade dit des *Aventures de Mademoiselle Mariette* : « La vérité est que pour s'intéresser aux aventures de Mademoiselle Mariette, il faut surmonter un certain dégoût. Il concède cependant qu'il y a, dans cette

étude, une rare faculté d'observation. De même, il ne reproche pas à Champfleury son manque de talent; au contraire, il lui en accorde, mais il le dit victime d'une mauvaise thèse. Il ne refuse pas à Flaubert non plus certaines qualités et surtout « un certain don d'observation vigoureuse et âcre », mais il ne pénètre pas jusqu' « aux profondeurs de la vie morale » et les scènes qu'il veut vraies et passionnées ne sont qu' « étranges et sensuelles ». Saint-René Taillandier, plus perspicace, discerne l'immoralité de Flaubert plutôt dans cette impassibilité « glaciale » qui lui permet de noter une crise physique aussi froidement qu'un mouvement d'âme. Considérant *Madame Bovary* ensuite comme œuvre d'art, il s'exclame : « Quelle vulgarité dans les minutieux détails du tableau ! Que de caquetages et de commérages ! Au milieu de quelle pauvreté se traînent les aventures douloureuses.... » La scène du python dans *Salammbô* est qualifiée de « bestiale ». Montégut tonne également contre « la crudité lascive » de *Fanny*. Les Goncourt semblent être traités avec plus de douceur comme des ouailles perdues dont les qualités de sentiment et d'analyse sont gâtées par le matérialisme... jusqu'à l'apparition de *Germinie Lacerteux* que Lagenevais rapproche, par ses « grossièretés rebutantes », de *La Paysanne pervertie* de Restif de la Bretonne.

Sur le front du théâtre la bataille continue. Même Hugo et Dumas père sont accusés de réalisme à cause de la théorie du grotesque et du mélange des genres. Puis l'on s'acharne de nouveau sur Balzac. On se révolte devant les individus « sombres et hideux » qu'il choisit comme personnages centraux : des forçats et des escrocs. Parlant de Mercadet « se drapant dans sa rouerie et étalant spirituellement ses théories cyniques », Poitou écrit qu'il aurait préféré le voir peint d'une main moins indulgente et sous des couleurs moins favorables. Cependant, quand le terme réalisme se précise après 1850, c'est surtout Dumas fils qui est regardé comme le représentant du réalisme au théâtre. Les critiques des *Deux Mondes*, tout en reconnaissant son talent, lui conseillent de sortir du demi-monde pour entrer dans le monde des honnêtes gens. Montégut, pour condamner son réalisme, en vient à admettre que cette doctrine peut être légitime dans le roman, mais prétend que le théâtre réclame une simplicité que la très complexe réalité ne pourra jamais donner. Montégut croit voir d'ailleurs dans l'écrivain connu aujourd'hui pour ses pièces à thèses la proverbiale impassibilité que l'on associe avec le réalisme depuis la *Bovary* de Flaubert. Dans l'œuvre d'Émile Augier on espère assister à la fusion heureuse du réalisme et de l'idéalisme.

Dès 1855, en effet, les critiques se montrent plus tolérants. La *Revue* publie les trois premières *Sensations de Josquin* par Champfleury en 1857. Déjà en 1855, grâce à la diplomatie de Champfleury, Buloz avait accepté deux contes de Max Buchon, dont la saveur réaliste subsistait malgré les modifications du directeur. La même année on publie dix-huit *Fleurs du Mal*. Pendant les années 1857-1861, Taine contribue pour une vingtaine d'articles. Un d'entre eux contient une défense de Balzac et paraît juste après le numéro où Poitou l'a si brutalement attaqué. Même les vieux dogues s'adoucissent. Delaborde conçoit enfin que l'imitation de la nature peut être le principe d'un tableau si le peintre choisit son paysage avec goût. Montégut accorde à la littérature « populaire » une certaine importance historique comme peinture de mœurs. Et le vieux protagoniste Gustave Planche conclut un article sur *La Vie de Bohème* ainsi : « ... le souvenir fidèlement transcrit, le souvenir vivant et coloré vaut mieux que l'invention maladroite ». On commence à considérer le réalisme comme une étape dans l'évolution littéraire.

Ce changement d'attitude de la *Revue* a, comme le premier, une origine politique. La *Revue*, qui avait si souvent recommandé la censure pour les autres, se rebiffa quand il fallut passer par là elle-même. Elle n'avait jamais accepté Napoléon III avec enthousiasme et, vers 1855, elle devint un véritable organe de l'opposition. D'ailleurs, la rédaction se voyait soutenant une lutte

contre l'esprit de l'époque qu'elle avait déjà perdue. Ses tendances politiques, ses relations avec des critiques tels que Taine et Sainte-Beuve (qui était revenu en 1863) la décidèrent à se tirer d'affaire en se montrant sinon accueillante au moins résignée aux succès de la nouvelle école.

L'ouvrage de M. Du Val vaut surtout par ses citations qui sont copieuses, choisies avec discernement et qui montrent admirablement l'esprit de la *Revue*. Cependant on tombe dans les redites — et cela était presque inévitable en parlant de critiques soutenant sans cesse la même thèse. M. Du Val nous résume ce qu'il va nous citer, le cite, le résume, pour passer à une autre citation. De toute façon, multiplier des citations est une tâche ingrate. Au moins ce travail a-t-il une progression nette d'idées; chaque point est abondamment prouvé, la documentation est solide et le point de vue historique qui s'y trouve exposé est aussi intéressant qu'instructif.

T. DANGELZER.

ÉDOUARD CHAMPION, **La Comédie-Française (1927-1932)**. Librairie Stock, 1934, in-8°, XII-464 p.; 90 fr. — *1933 et 1934*, Librairie Stock, 1935, in-8°, 492 p., 1 fac-similé; 90 fr. — *1935*, Librairie Stock, 1936, in-8°, XX-410 p. et 30 illustrations hors texte, 90 fr. — *1936*, Librairie Stock; 1937, in-8°, XI-490 p. et 36 illustrations hors texte et dans le texte : 100 fr.

La mort de Joannidès (6 mars 1927) avait été vivement ressentie par tous les historiens du théâtre. On sait la carrière de ce jeune étudiant venu de Manchester à Paris pour suivre des cours de peinture et qui, véritablement épris de la Comédie-Française, entreprit dès 1898 le dépouillement méthodique des Registres du Théâtre-Français dans le but d'établir un *Dictionnaire général des pièces et des auteurs* qui y avaient été joués du 25 août 1680, date de la réunion des deux troupes de l'Hôtel Guénégaud et de l'Hôtel de Bourgogne, jusqu'à 1900. Ce dépouillement considérable terminé, Joannidès le recommençait pour plus d'exactitude; et, en mai 1901, paraissait avec une préface de Jules Claretie, sous le titre général *La Comédie-Française de 1680 à 1900*, un précieux répertoire de 400 pages donnant pour la première fois une Table alphabétique des pièces, une Table alphabétique des auteurs, une Table chronologique des pièces, avec des fac-similés et, en plus, de précieux tableaux des représentations de Corneille, Molière, Racine, Regnard, Voltaire, Marivaux, Beaumarchais, Victor Hugo, Alfred de Musset, Émile Augier et Alexandre Dumas fils. De ce livre, Ferdinand Brunetière disait : Il faut remercier l'auteur d'en avoir eu l'idée « puisque enfin peu de « dictionnaires » ou de « répertoires » sont de nature à intéresser plus utilement la critique et l'histoire littéraire. Des noms d'auteurs, des titres de pièces, des dates, c'est, à la vérité, tout ce que ce livre contient, et je ne le recommande à personne comme un livre de lecture. Mais l'historien du théâtre ne pourra se dispenser de le consulter, et l'histoire de notre théâtre elle-même en sera tôt ou tard, mais sûrement, renouvelée.

En 1921, par une publication nouvelle, Joannidès complétait ce répertoire jusqu'en 1920 et totalisait le nombre des représentations non plus seulement des maîtres de scène, mais de tous les auteurs.

Ce fut toujours une grande préoccupation chez les historiens de la Comédie-Française de dresser une liste complète des pièces et d'indiquer les chiffres de leurs représentations dans leur nouveauté. Au XVIII[e] siècle, les frères Parfaict et le chevalier de Mouhy; au XIX[e] siècle, Eugène Despois et Albert Soubies avaient bien consulté déjà les registres de la Comédie-Française; mais leurs dépouillements avaient toujours été partiels et plus ou moins exacts. Pour la première fois, grâce à Joannidès, on connaissait exactement quelles étaient les pièces qui, jouées primitivement

sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, du Marais, de Molière et de Guénégaud avant 1680, étaient restées au répertoire après la réunion du 25 août 1680; quelles étaient les pièces qui, jouées plus tard à la Comédie Italienne ou au Théâtre de la République, étaient entrées au répertoire après la réunion générale du 30 mai 1799; quelles étaient les pièces qui, depuis cette date, jouées à l'Odéon ou sur d'autres théâtres, avaient été reprises à la Comédie-Française; pour la première fois, enfin, on connaissait exactement le nombre des représentations de chacune d'elles. Dès 1901 la Régie du Théâtre-Français adoptait les chiffres de Joannidès; et depuis 1927 elle pouvait porter sur l'affiche du spectacle (elle ne le fit en général qu'après la trentième) le chiffre exact de la représentation. Parallèlement à ce travail, Joannidès entreprenait l'histoire contemporaine de la Comédie-Française, année par année, et de 1901 à 1919 publiait chaque année un volume de 150 à 200 pages. En 1926 paraissait sous une forme plus succincte, mais toujours avec la même sûreté, la même sobriété d'informations précises, un volume de XV-170 pages, consacré à l'historique des années 1920-1925. Après le décès du scrupuleux historiographe, Mme Joannidès, secondée par « un vieil amateur[1] » — signature qui figure à la préface, p. III — publiait en 1927, d'après les notes de son regretté mari, l'année 1926 (38 pages). Cette grande série, qui rendait tant de services aux travailleurs comme à l'Administration même de la Comédie-Française, menaçait de rester interrompue[2] quand un autre amateur de théâtre, M. Édouard Champion, entreprit de continuer « le Joannidès »; il faisait paraître en 1934 l'historique des années 1927 à 1932; en 1935, celui des années 1933-1934; puis ayant, par un grand labeur, comblé la lacune, il publie désormais chaque année, au mois de mars, un volume consacré aux annales de l'année écoulée. J'ai dit : grand labeur. C'est qu'en effet M. Édouard Champion, tout en reprenant la méthode et le plan de Joannidès « nés d'une sage et longue expérience » (Préface *1927-1932*, p. IX), agrandit et développe singulièrement les rubriques de Joannidès. Si le Tableau de la Troupe, celui de l'Administration, les indications des prix des places (voir le Tableau général donné depuis 1914), le Travail individuel des artistes, les précieuses Tables des auteurs et des pièces (depuis 1921) subsistent sur le même plan, M. Champion introduit pourtant dans son livre et pour ces mêmes rubriques bien d'autres renseignements désirables : dates complètes précises, noms véritables des artistes, tableau des douzièmes avec répartition chronologique, dates de prises de rôle, engagements et débuts avec toutes indications d'état civil et de dates des contrats,.., etc. Ces indications comme celles portées au chapitre *Le Souvenir*, ont été particulièrement étendues et accrues. En plus du travail annuel de tous les artistes sociétaires et pensionnaires. Joannidès avait dressé des listes des rôles joués avant 1901 par les sociétaires en activité et des listes complètes des rôles joués par les sociétaires retraités avant cette date, et aussi par les sociétaires au moment de leur retraite ou de leur décès. M. Édouard Champion a donné, dans son volume de 1933-1934, une table de ces listes. Dans ce même volume, puis dans celui de l'année dernière, enfin dans celui de cette année, M. Édouard Champion a ainsi établi les répertoires des rôles : *1933-1934*, p. 77, de Mme Piérat, p. 79, Cécile Sorel; *1935*, p. 76, Léon Bernard, p. 79, Albert-Lambert; *1936*, p. 80, Jacques Guilhène, p. 84, Le Bargy, et aussi p. 87, celui des rôles de Marguerite Durand, quoique seulement pensionnaire (Marguerite Durand qui, depuis sa retraite de la Comédie, fonda et dirigea *La Fronde*, le célèbre organe féministe).

1. Le même qui avait signé la préface de l'année 1905.

2. Mentionnons toutefois un *Almanach de la Comédie-Française*, par Albert Dubeux et André Gavoty, paru en 1928. (1928. Delagrave, éditeur, in-12 de 128 pages) Cette année a seule été publiée.

Ces répertoires tenus à jour font de l'ouvrage de M. Édouard Champion un véritable Dictionnaire des artistes et des pièces. Partant du chiffre établi par Joannidès, M. Champion refait tous les calculs de la Régie de la Comédie-Française, et nous lui devons en définitive de savoir le nombre exact des représentations de chaque pièce à l'heure actuelle, plusieurs erreurs (l'une de mille sur Molière!) s'étant glissées dans le compte des régisseurs depuis le décès de Joannidès.

De nouveaux chapitres apparaissent sous cette forme pour la première fois : *Dons, Changements de spectacles ; Anniversaires et Hommages ; Représentations auxquelles le chef de l'État a assisté* ; *Galas* ; *Tournées* ; *La Bibliothèque du Comédien Français et Simples Notes et Textes d'histoire* (voir ci-dessous) ; *Notes d'art* ; *Conférences.*

Aux interprétations des pièces nouvelles ou des reprises, M. Champion ajoute les indications des auteurs des décors, des costumes et des mises en scène, et de nombreux extraits de comptes rendus de presse, les avant-premières, les déclarations des auteurs et des intéressés... etc., et comme une véritable critique de la critique (nous avons compté plus de cent journaux et revues français et étrangers régulièrement dépouillés) ; des notes aussi sur l'accueil du public, qui ne correspond pas toujours à celui de la Presse ; les principaux changements d'interprètes,... etc. Si la pièce a été jouée ailleurs avant d'être représentée à la Comédie-Française, M. Champion en donne l'historique succinct, avec les noms des interprètes successifs. Ce n'est plus là une simple copie du programme. Par exemple, *Coriolan*, joué le 9 décembre 1933, occupe dans l'ouvrage de M. Champion (*1933-1934*) les p. 162 à 189. Une note énumère tous les *Coriolan* joués à la Comédie-Française. Puis voici : la pièce, p. 164 ; la traduction par M. René-Louis Piachaud, p. 165 ; le succès et les protestations, p. 167 ; les visiteurs illustres, p. 171 ; l'interprétation, p. 172 ; décors et mise en scène, p. 177 ; figuration, p. 181 ; partition (musique de scène de R. Charpentier), p. 181 ; un peu d'histoire contemporaine : interdiction et reprise, p. 182 ; recettes, p. 185 ; notes bibliographiques, p. 186 ; images (c'est-à-dire liste des illustrations publiées dans la presse), p. 187. On voit par cette nomenclature combien le travail de M. Champion est complet pour chaque pièce et tous les services que ses livres sont appelés à rendre dans l'avenir. Puisque nous avons choisi l'exemple de *Coriolan*, signalons aussi qu'en plus du *Calendrier annoté des représentations journalières*, où sont relatés tous les incidents de salle ou de scène et où *Coriolan* entre tout naturellement, le chapitre intitulé « *Les journées de février 1934 à la Comédie-Française ; les Affaires Émile-Fabre-Coriolan* » (p. 385-397), relation d'un témoin parfaitement impartial, est le type des appendices précieux dont M. Champion, prenant prétexte des actualités, enrichit son ouvrage. M. Champion, examinant la critique à propos de la mise en scène du *Misanthrope* par M. Jacques Copeau, consacre, par exemple, plusieurs pages (*1936*, p. 234 et suiv.) aux costumes, notamment à la robe noire portée à tort par Célimène et à sa perruque rousse ; il retrouve la forme de celle-ci dans le portrait de « M^me^ de Montespan jouant de la harpe » par Kaspar Netscher, collection Haufstängl, de Munich, à la galerie de Dresde. « Toutefois, ajoute-t-il, la couleur du roux artificiel, qu'on ne pouvait pas obtenir à l'époque de Molière, avait été décidée par M^me^ Marie Bell pour mieux marquer sans doute sa conception réaliste du rôle (M^me^ Bell avait déclaré — et cela est noté aussi (p. 230) : — Célimène n'est pas une grande coquette ; c'est tout simplement une femme « qui fait marcher les hommes »...). Passant en revue les opinions des critiques, M. Champion n'a pas omis de relever celle de M. Pierre Hamp (p. 228), par exemple, qui fait d'Alceste un « précurseur des anarchistes à bombes »... et celle de M. F. Porché « un demi-délirant ».

Nous avons noté, en plus du texte des principaux procès (*Affaires Fresnay, Luguet*,... etc.), *1927-1932*, p. 397 : le fameux rapport de M. Alexandre sur *la*

part en réserve ; p. 406 : la Comédie-Française et le film parlant ; p. 437 : une listes des disques enregistrés par les Sociétaires et Pensionnaires de la Comédie-Française de l'origine à nos jours, — historique qui donne une particulière importance à certains enregistrements de Sarah Bernhardt, Coquelin, Mounet-Sully..., etc., conservés aux Archives de la Parole, puisque M. Champion nous apprend que les firmes les ont tous détruits ; *1935*, p. 284, : *Radiodiffusion et télévision* ; p. 300-307 : Les travaux rue de Richelieu (réfection de la salle) ; *p. 317* : *L'affaire Napoléon Unique ; 1936*, p. 471 : *Les pièces de théâtre tirées de Balzac*, avec l'indication des principaux films, précieux complément à *Balzac Bibliography* de W.-R. Royce,... etc. Une innovation particulièrement importante de M. Champion — et dès son premier volume, — c'est, sous le titre « *La Bibliothèque du Comédien Français* », une liste des principaux volumes et articles parus dans l'année et qui intéressent la Comédie-Française, ou dont les auteurs appartiennent à la Comédie-Française, liste d'autant plus précieuse qu'elle est accompagnée d'extraits judicieusement choisis. Nous avons même noté, sous forme rétrospective, des bibliographies complètes : *1927-1932*, p. 416 et suivantes : Mme Dussane ; *1933-1934*, p. 457 : M. Georges Berr ; p. 478 : M. Jules Truffier. Les volumes qui paraissent ensuite tiennent naturellement à jour ces bibliographies. Tous ces chapitres et particulièrement celui qui figure dans chaque volume sous le titre de : « *Simples notes et textes d'histoire qui n'ont pas trouvé place dans les autres chapitres de ce livre* (dans le vol. de 1936, ce chapitre occupe les pages 372 à 444, avec une table analytique), sont d'importantes contributions à l'histoire jour par jour de la Comédie-Française. M. Champion s'attache surtout en effet à donner des textes. Il lui arrive même de les commenter (par exemple *1936*, p. 440 : Évocation du cas Silvain ; p. 441 : la Part en réserve ; p. 442 : la mise à la retraite des Sociétaires) ; mais c'est toujours en s'appuyant sur les règlements, l'histoire et les traditions de la Maison de Molière. Il semble d'ailleurs qu'au fur et à mesure qu'il avance dans son métier d'historiographe, M. Champion se perfectionne la main. Par exemple, les deux derniers volumes, aux titres courants très clairs, aux tables copieuses et bien ordonnées, contiennent de nombreuses illustrations, toujours choisies dans le sens purement documentaire ; notons dans le volume de cette année les fac-similés réduits sur le papier même des originaux, des affiches en couleur de la Comédie-Française en tournée officielle à Prague, Bucarest, Varsovie, Belgrade et Vienne. Fort de ses raisons historiques, de ses tableaux, de ses statistiques, M. Édouard Champion ne craint pas non plus, dans ses préfaces introductives, de proposer certaines améliorations qu'il avait cru utiles d'apporter à la conduite générale de la Comédie-Française. Il est impossible de ne pas remarquer dans le volume de *1935* les pages liminaires « Quelques mots en guise d'introduction », qui énumèrent toute une liste de : « Il reste à faire... » (p. XIII-XVIII) dont plusieurs sont aujourd'hui réalisés : liaison avec les Universités pour les programmes classiques ; diminution du prix des places pour les étudiants ; matinées poétiques sur un nouveau plan (retour à ce qui avait été fait en 1915),... etc., etc.). Puisque M. Champion enregistre les faits et gestes de la Comédie-Française, il n'est que juste d'enregistrer ici la part qui lui revient dans certaines des réformes actuelles et qui sont inspirées sur une parfaite connaissance du théâtre.

Pour terminer, nous pouvons reprendre cet éloge énoncé au IXe Congrès International du Théâtre, à Vienne, les 3-8 septembre 1936 (*Les Cahiers du Théâtre*, n° 10, p. 24) : « Les volumes de M. Édouard Champion atteignent en quelque sorte la perfection, tant par leur conception que par leur réalisation ».

[Nota. — Dans le vol. 1927-1932, p. 73, au lieu de 7 et 10 juillet 1929, lire 7 et 10 juillet 1926 ; p. 283, ligne 11, lire Dorante au lieu de Darante.]

Jules Coüet.

Kurt Jäckel, **Bergson und Proust.** Un vol. in-8° de 130 p. Breslau, Hans Priebatsch, 1934.

L'épigraphe de ce livre, empruntée à Étienne Burnet, en marque bien le dessein : « ... Qu'il y ait du Bergson dans Proust, certes on l'a déjà dit, mais on ne l'a pas assez dit. » L'auteur donne, à la fin du volume, une bonne bibliographie critique des travaux où cette influence est signalée ; parmi ces vingt et un critiques, quelques-uns seulement, et parmi les plus récents, — Et. Burnet, B. Crémieux, L.-P. Quint, Ch. Blondel, Fiser, — lui accordent l'importance qu'elle mérite. Quand Proust a-t-il lu les livres, ou certains livres, et lesquels, de Bergson ? Quelles ont été ses impressions ? Quel est le chemin qu'ont fait dans son esprit les idées du philosophe ? On n'en sait à peu près rien ; il faut attendre la publication plus complète de la correspondance et des manuscrits. Au reste, dit M. Jäckel, il ne nous intéresserait pas beaucoup de le savoir ; la comparaison des textes suffit. Sans doute ; mais certains d'entre nous, plus historiens que philosophes, aimeraient à suivre l'historique de cette révélation, si c'en fut une, ce que nous ignorons.

M. Jäckel, dont nous avons aussi un copieux et excellent ouvrage sur un sujet très important : *Richard Wagner und die französische Literatur*, relit donc Proust et y trouve la trace des idées de Bergson avec trop de fréquence et de précision pour que ces rencontres soient attribuables au hasard. Tels détails célèbres ont l'air d'être inventés pour démontrer ces idées, comme la madeleine dans la tasse de thé, les cloches de Martinville, les trois arbres de Bolbec. Les limites de l'intelligence dans la connaissance de la vérité ; l'étude de l'habitude, du rêve ; la notion de « durée à l'état pur » ; l'importance de l'inconscient, de l'irrationnel ; la conception cinématographique de la connaissance ; tout cela montre que Proust a développé les conséquences esthétiques de la doctrine de Bergson ; tous deux bons observateurs des procédés de l'esprit. Il y a influence non seulement de pensée, mais de style (métaphores). Proust a voulu être le romancier nouveau que Bergson paraît avoir souhaité dans son *Essai sur les données immédiates de la conscience*. — M. Jäckel démontre sa thèse avec beaucoup de sobriété et de netteté. Aux spécialistes de Proust de reprendre la question, à condition qu'ils se montrent plus intimes avec la pensée de Bergson qu'ils ne paraissent l'avoir été jusqu'ici.

P. Van Tieghem.

INFORMATIONS

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Dans le dernier numéro de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*[1], M. Robert Vigneron a donné, sous le titre de « Questions de Méthode », une longue étude du plus récent volume de la *Correspondance générale de Marcel Proust*[2]. Je m'étonne que M. Vigneron ait consacré tant de temps et d'érudition à satisfaire des griefs imaginaires. En fait, l'article de M. Vigneron n'est pas une étude désintéressée, c'est encore un effort[3] pour discréditer un élève qu'il a obligé à se faire inscrire dans une autre université. Comme l'Université de Chicago n'a pas consenti à sévir contre moi aux instances de M. Vigneron, celui-ci se charge de l'exécution.

Après avoir critiqué le volume en question, M. Vigneron m'en attribue, en tout ou en majeure partie, la responsabilité. Or, à la page IX de la préface, on lit : « M. Philip Kolb, de l'Université de Harvard, qui prépare une thèse sur la *Correspondance de Proust*, m'a grandement aidé dans cette tâche [la tentative pour rétablir les dates des lettres] ». C'est là le seul endroit du livre où mon nom soit mentionné. Je ne nie pas avoir aidé Mme Mante, nièce de Proust et auteur de ce volume; je me félicite d'avoir pu lui rendre ce léger service. Cependant, il est hors de doute que je ne suis pas un véritable collaborateur. Si cela était, Mme Mante aurait eu la courtoisie de le reconnaître.

En aidant Mme Mante, je ne soupçonnais pas du tout qu'il y eût là une indiscrétion de ma part. Je fus en effet étonné, à mon retour en Amérique, d'apprendre de M. Vigneron que j'étais coupable d'avoir révélé ses secrets professionnels. J'avais péché — paraît-il — en me servant, pour la classification des lettres de Proust, de la méthode de M. Vigneron, la même qu'il enseigne à ses élèves pour les recherches stendhaliennes.

Quant à cette méthode de classement fondée sur l'étude des allusions contenues dans le texte[4], j'ignore toujours ce qu'elle a de mystérieux. En fait, elle est depuis longtemps consacrée par l'usage, tant en France qu'en Allemagne et en Angleterre. En 1898, Langlois et Seignobos en donnèrent une exposition dans leur *Introduction aux Études historiques*[5]. C'est la méthode que Pierre Villey, parmi tant d'autres, employa pour son ouvrage : *Les Sources et l'Évolution des Essais de Montaigne* (1908) et qu'il exposa dans son chapitre sur « les Sources et la Chronologie des *Essais* »; Louis Courtois l'utilisa dans sa *Chronologie critique de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau* (1923), comme Fernand Baldensperger pour la *Correspondance* de Vigny. Il est de toute évidence, donc, que si j'ai « exploité » cette méthode, comme M. Vigneron l'affirme, je ne suis nullement le premier à qui il aurait dû adresser ce reproche[6].

1. Octobre-décembre 1936, 43e année, n° 4, pp. 585-591.

2. *Correspondance générale de Marcel Proust*, publiée par Suzy Proust-Mante et Paul Brach. [Tome VI] *Lettres à Madame et Monsieur Émile Straus suivies de quelques dédicaces*. La Palatine. A la Librairie Plon, M.CM.XXXVI.

3. Cf. ses « Fondements d'une chronologie proustienne », *Modern Philology* (Chicago), novembre 1936, XXXIV, 2, pp. 193-194.

4. C'est la définition qu'en donne M. Vigneron dans son article (p. 590).

5. Ch.-V. Langlois et Ch. Seignobos, *Introduction aux études historiques*. Paris, Hachette, 2e éd., 1899. Voir, à propos de l' « analyse interne » des documents, pp. 69-70. Cf. A. Morize, *Problems and Méthods of Literary History*, Boston, Ginn, 1922, ch. VI.

6. C'est M. Vigneron lui-même qui, dans l'article déjà cité de *Modern Philology*, déclare (p. 194, note 3) : « Nous revendiquons ici formellement *une méthode qui nous est propre* ». Je me crois bien justifié en demandant par quel droit M. Vigne-

M. Vigneron prétend en outre « qu'une bonne partie des matériaux [que j'avais] emmagasinés dans [mes] impressionnantes boîtes de fiches [m'] avait été apportée par [lui], au cours d'innombrables séances de direction de travaux, pour corriger [mes] erreurs ou combler [mes] lacunes ». Cela est vrai dans une certaine mesure : je lui dois des renseignements, mais j'en dois également à beaucoup d'autres, comme beaucoup d'autres m'en doivent, y compris M. Vigneron[1]; le libre échange entre érudits est pratiqué de longue date. Ce que M. Vigneron ne se rappelle pas, c'est que ces renseignements ne sont pas aussi nombreux qu'il veut le faire croire, et que ces « innombrables séances » n'ont pas été si innombrables. C'est ce qu'il avoua lui-même l'été de 1936 à Chicago lorsqu'il tenta de me faire abandonner mon sujet de thèse. Pendant les deux années que j'ai travaillé sur Proust à Chicago, je ne voyais M. Vigneron que rarement — comme tous ses élèves — et ce n'est qu'au printemps de 1935 qu'il m'a été en effet donné de rechercher avec lui des matériaux pour dater des lettres de Proust qui venaient de paraître et qui semblaient avoir ravivé l'intérêt de M. Vigneron pour ce sujet. De plus, M. Vigneron paraît ignorer que ces « impressionnantes boîtes » ont dû s'augmenter pendant une année de recherches assidues à la Bibliothèque Nationale, et que les renseignements que je lui dois ne font plus, et n'ont jamais fait, « une bonne partie » de mon fichier. Je ne pense d'ailleurs pas qu'on puisse me croire incapable de trouver sans lui les dates qu'il cite

ron revendique une méthode déjà si répandue; mais j'hésite à me permettre la liberté de noter un léger manque de précision dans l'application de cette même méthode (dite en France : « de la fourche ») par M. Vigneron. Car, lorsque l'examen du texte ne fournit qu'un seul repère pour dater les lettres, M. Vigneron a l'habitude d'employer l'expression « postérieure à » tel ou tel jour du mois, par exemple, sans indiquer aucunement si la lettre est écrite dans les limites du mois donné par le *terminus a quo*, ou si elle peut dater de bien après. (Cf. les lettres L, CVI, LVI, LVII, XCV, CIV, CV, etc.).

Ainsi, la lettre LXVIII, écrite en effet au mois de janvier 1908, comme on l'indique dans le volume, peut, selon M. Vigneron, « être plus précisément datée : Après vendredi 10 janvier 1908 ». Est-ce plus précis? M. Vigneron veut sans doute dire : « entre le 10 et le 31 janvier 1908 ». Mais lorsqu'il se sert de la même expression en datant la lettre LVI : « à coup sûr, Paris, Après jeudi 6 mai 1909 », il ne veut certainement pas limiter la composition de la dite lettre au mois de mai, car l'usage des temps y indique clairement que la lettre fut écrite longtemps après. M. Vigneron date cette lettre LVI en raison de l'allusion qu'elle contient à une exposition qui eut lieu du 6 mai au 12 juin 1909 (et non le 5 juin, comme M. Vigneron le dit; voir ci-après la note 1). Mais voici cette allusion, que M. Vigneron néglige de citer dans son article : « Je n'en ai jamais revu [de tableaux] depuis le jour où j'avais été avec vous chez Durand-Ruel voir les admirables nymphéas de Claude Monet ». Il est évident que c'est ici une réminiscence : la lettre date vraisemblablement de bien après la visite chez Durand-Ruel, dont la date est d'ailleurs incertaine.

1. Par une curieuse coïncidence, M. Vigneron cite comme source de ses renseignements sur l'exposition Monet chez Durand-Ruel la *Chronique des Arts et de la Curiosité*. Or, c'est moi qui ai appelé l'attention de M. Vigneron sur cette revue, dont les tables sont très utiles pour les recherches de dates des expositions d'art, etc. Mais j'ai peut-être oublié de dire à M. Vigneron qu'on ne peut pas toujours se fier aux premières annonces de cette revue. C'est ainsi que M. Vigneron affirme, d'après la *Chronique des Arts* du 8 mai 1909, que l'exposition Monet eut lieu « du 6 mai au 5 juin 1909 ». Si M. Vigneron avait cherché plus loin, il aurait trouvé dans le numéro du 5 juin 1909, p. 188, cette annonce supplémentaire : « Exposition des tableaux de M. Claude Monet (*Les Nymphéas*), Galerie Durand-Ruel, 16, rue Laffitte, prolongée jusqu'au 12 juin ». Certes, il ne s'agit là que d'un écart de huit jours; néanmoins, il n'est pas entièrement dénué d'importance puisque la date de la visite de Proust chez Durand-Ruel ne nous est pas connue : elle peut donc avoir eu lieu entre le 5 et 12 juin 1909, ce qu'on ne saurait pas si l'on s'en tenait aux indications de M. Vigneron.

comme venant de lui[1]. Tout le monde peut chercher les dates de premières représentations dans l'*Almanach des Spectacles*.

J'ajoute que M. Vigneron exagère sciemment les négligences du volume qu'il prend comme prétexte de son attaque contre moi. Il a soigneusement étiqueté deux longs paragraphes couvrant cinq pages : « regrettables insuffisances » et « erreurs inadmissibles ». Or leur massive apparence pourrait empêcher d'y regarder de près. Mais moi je n'ai pas été découragé, et voici ce que j'y ai trouvé de curieux. J'insiste encore sur le caractère de cette édition entièrement sans prétentions d'érudition. Après avoir dit que Mme Mante et M. Kolb se sont « contentés des approximations les plus insuffisantes », M. Vigneron cite, en s'appuyant toujours de force citations des journaux : la lettre XXI, datée « Vendredi [vers avril-mai 1905] », parce qu'il a pu la dater du « Vendredi [28 avril 1905] »; la lettre XXIX, datée « [vers juillet 1906] », qu'il date « [Nuit de samedi 21 au dimanche 22 juillet 1906] »; la lettre XLIV, datée « Lundi [fin septembre-octobre 1907] », qu'il date « lundi [7 octobre 1907] »; la lettre XLVIII, datée « [Janvier 1908]», qu'il date « [Après vendredi 10 janvier 1908] », et ainsi de suite[2]. Ces dates-là sont-elles vraiment si « regrettables » et si « insuffisantes »? Il me paraît plutôt que les dates proposées par M. Vigneron sont non seulement des précisions, mais des confirmations de celles données dans le volume. Quelques-unes, comme celles des lettres XLVIII et CVI, sont rendues moins précises par le procédé de M. Vigneron[3].

D'autre part, l'article de M. Vigneron n'est pas exempt d'erreurs. En suggérant pour la lettre LXXXIX (pp. 168-170) la date : « [Fin 1916-début 1917] », M. Vigneron ne s'est évidemment pas aperçu que l'étude qu'il cite de Claude Ferval (baronne A. de Pierrebourg) sur Paul Hervieu, avant de paraître en volume, avait déjà paru dans la *Revue de Paris* du 1er novembre 1916. Et comme Proust s'y intéressait, il aurait probablement su que l'étude devait paraître, ou venait de paraître, dans la *Revue de Paris*. La date donnée par M. Vigneron n'est donc pas exacte, puisque cette lettre est antérieure au 1er novembre 1916 (ou, au plus tard, du début de novembre). Autre exemple. La lettre à Gallimard (*Lettres à la N. R. F.*, pp. 114-117) ne date nullement du

1. Apparemment M. Vigneron n'a pu relever en fait qu'une seule date, celle de la mort d'Agostinelli, dont je lui suis vraiment redevable; les deux autres soi-disant emprunts ne sont que des précisions qu'on peut faire avec très peu d'ingéniosité. En revanche on pourrait demander à M. Vigneron pourquoi, l'été de 1936, après avoir reçu d'un supérieur l'ordre de me rendre une centaine de pages écrites par moi sur la rectification des dates de la *Correspondance* de Proust, les a-t-il gardées encore pendant tout un mois? Jamais il ne m'a montré une page de lui sur Proust.

2. Parfois M. Vigneron s'est permis d'interpréter à sa guise les données du volume. Il déclare (p. 587) que la lettre LXXIV est « datée [novembre (?) 1912], sur la foi d'une allusion à une déclaration de guerre de l'Autriche au Monténégro, que Mme Mante et M. Kolb placent le 30 octobre 1912 et qui avait jusqu'ici échappé aux historiens ». La plaisanterie est bonne, mais aucune indication dans le volume n'autorisait M. Vigneron à donner cette interprétation, qui a les apparences d'une citation. Il est surprenant que M. Vigneron se soit risqué jusqu'à inventer des citations afin de nous discréditer.

3. De même, M. Vigneron a trouvé bon de nommer parmi les « erreurs inadmissibles » non seulement la lettre LXXXIV, datée « [Janvier 1913] », parce qu'il la croit « postérieure au 7 février 1913 »; mais aussi la lettre XCVII, datée « [Mardi 18 (?) décembre 1917], qu'il croit « plus plausiblement » datée « [Mardi 25 décembre 1917] ». M. Vigneron n'emploie pas le point d'interrogation; la lettre XCIX, datée : « [Fin 1917] » et placée après deux lettres dont la première est datée du 18 décembre 1917, et que M. Vigneron date, sur la foi d'une des nombreuses sorties de Proust : « [Samedi 29 décembre 1917] », les lettres XCVIII, CXIV, VIII à M. Straus, CXIII, CXII, etc. On voit donc que si M. Vigneron « en passe », comme il essaie de le faire croire, ce n'est pas de sa faute.

« début de 1919 », comme le prétend M. Vigneron (p. 590). Elle est assurément écrite vers le mois de mai 1919 : allusions à la prochaine publication des *Jeunes filles en fleurs*; fragment du livre devant paraître dans la *Nouvelle Revue Française* du 1er juin 1919; projet de paraître en juin, décidé seulement vers le 1er mai 1919 (cf. la lettre XXVII à Walter Berry, *Correspondance*, V, 56, et la lettre XXIX, *ibid.*, p. 59) [1].

M. Vigneron m'accuse, si je le comprends bien, de lui avoir dérobé sa méthode pour faire un ouvrage d'érudition à mon propre compte. Si cela est vrai, il doit avouer que je m'y donne une place très modeste puisque mon nom n'apparaît que dans un seul endroit de la préface. M. Vigneron n'est-il pas seul à soupçonner que je pourrais en être l'auteur responsable? Ses soupçons n'ont aucun fondement. C'est à Mme Mante que revient le mérite d'avoir donné la meilleure édition de la *Correspondance* de Proust qui ait paru jusqu'ici : c'est elle qui a su déchiffrer d'une façon parfois miraculeuse l'écriture de son oncle. Ma modeste part n'a été que de revoir pendant quinze jours, à raison de quelques heures par jour, une collection de 133 lettres (qui font plus de 250 pages imprimées) pour essayer d'en vérifier le classement. L'ouvrage n'étant pas destiné aux érudits, mais au grand public, Mme Mante n'a pas voulu entendre parler d'une édition critique que j'aurais très bien pu l'aider à préparer si mon travail personnel ne m'avait pas pris tout mon temps. Beaucoup de ces lettres ne portent, dans l'édition de Mme Mante, que des dates approximatives, parce qu'une date plus exacte aurait demandé des éclaircissements, des notes au bas de la page, enfin tout un appareil critique dont elle ne voulait pas. C'est sur l'hypothèse que j'aurais profité de la méthode de M. Vigneron pour m'attirer je ne sais quel prestige que celui-ci a basé l'accusation première. La publication du livre de Mme Mante aurait dû lui montrer qu'il n'en est rien et que j'en profite seulement par un aimable remerciement. Je n'y ai pas suffisamment travaillé pour que tant de bruit soit fait autour de mon nom.

PHILIP KOLB.

1. De plus, il a échappé à M. Vigneron que la lettre II (pp. 3-4) peut être datée de mars 1891, ou plus exactement : [entre le 21 et 26 mars 1891] : allusion à la représentation de l'*Impératrice Faustine* du Vendredi Saint 27 mars 1891.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

6-38. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UN DISCIPLE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET SA FAMILLE LES SEGUIER DE SAINT-BRISSON

(*Suite et fin*[1].)

Au camp de Grumberg, ce 13 août [1762].

Quelque chétive que soit la notion que j'ai pris[e] de votre ouvrage, vu les distractions continuelles que j'ai eues en le lisant, j'ai néanmoins envie de vous en parler un peu. J'ai fixé mon attention sur l'âge d'Émile analogue au mien, afin de pouvoir me mettre à sa place. J'avais déjà commencé son rôle à Montmorency et vous pouvez vous ressouvenir que j'osai vous demander un jour : *Quid est veritas ?* avec toute l'inquiétude d'un homme bercé par l'opinion et qui n'y peut plus tenir. Vous me commençâtes la profession de foi du Savoyard, mais Mlle Levasseur, jugeant que j'avais bien assez de deux articles de foi pour un jour, me chassa avant que j'en fusse venu au troisième. Que j'étais enfant de ne pas voir du premier coup d'œil que votre religion devait être telle que vous l'énoncez dans votre ouvrage ! Qu'elle est naturelle et vraie ! Cette idée que vous nous donnez de la conscience, c'est la voix de l'âme. Les passions sont celles du corps. Si le sage Pascal avait porté un œil aussi net et aussi perçant sur le mystère de notre nature, aurait-il eu besoin de recourir au péché originel pour expliquer les contradictions de nos goûts, le mélange du bien et du mal ? Mais, mon cher maître, pourquoi ne pas donner à vos élèves la satisfaction de prétendre au bonheur actuel et vous, qui faites ressouvenir les méchants qu'ils sont malheureux et qu'ils anticipent sur l'enfer, pourquoi ne pas dire aux bons qu'ils sont heureux dès cette vie, que la vertu porte avec elle une satisfaction délicieuse par la paix de la conscience, le contentement de soi-même ? Pourquoi regarder comme une privation pour elle, le manque de ces biens, les richesses, les honneurs qui sont la proie des méchants, l'aliment de leur méchanceté ? Oui, c'est du moment que l'on prend possession de la vertu, que l'on jouit de tous

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire*, juillet-septembre 1937, p. 330.

les avantages qui y sont attachés et le paradis ne sera que la suite du bonheur que les bons goûteront dès cette vie dans toute sa pureté, sans que les méchants puissent en troubler la douceur, la sérénité.

C'est avec peine que j'ai vu que vous la livrez dans le monde aux disgrâces, à l'épreuve. Je sortais de lire le roman de Clarisse qui m'a fait une peine singulière. J'y ai vu la vertu la plus éclatante accablée sous le poids du malheur, abandonnée à l'ignominie, à l'avilissement, ne pouvant secouer le joug du vice, gémissante sous son dur empire. J'aime à la voir, la vertu, embellissant le cours de notre vie, élevant notre âme au-dessus des méchants et de leurs faibles complots. Je blâme autant Brutus d'avoir perdu aux champs de Philippes le souvenir des douceurs dont elle avait rempli sa vie, que vous le blâmez d'y avoir laissé l'espoir du bonheur auquel il touchait. Et quand même on pourrait dire de ces vertus âpres et poignantes que ce n'est qu'au bout de la lice que les vainqueurs sont couronnés, encore cela ne serait-il pas vrai de ces vertus douces et champêtres. Mes cheveux, disait Salomon, sont blanchis dans la joie.

Il règne dans tout votre ouvrage une finesse d'observation et une analyse du cœur humain si exacte et si bien saisie que j'en suis émerveillé à chaque page. Votre modèle d'institution et d'instruction est conforme en tous points à la nature. Cette petite découverte de physique que vous avez faite sur la façon de rectifier l'erreur des sens par les mêmes sens est très ingénieuse et neuve au moins pour moi. Elle m'a ouvert une voie d'idée très étendue et je sens que c'est comme cela que l'on peut ouvrir l'esprit d'un jeune homme.

Je ne sais pas comment ma lettre vous agréera, mais je vous avoue que je serais inconsolable si vous la confondiez avec celle de tous les sots qui vous éliront, comme serait le citoyen Paimbœuf.

Qu'il est ridicule et ignorant le rapport de M. Joly de Fleury[1] et qu'il est plaisant que le Sénat de la nation se paye de pareille monnaie[2]!

Dans les loisirs du bivouac et pendant les congés, Sidoine Séguier s'adonnait à la littérature. Il lisait Tacite et les *Idylles* de Gessner et, à l'imitation du Suisse bucolique, il rédigeait ses *Idylles françaises*[3]. Le manuscrit resté inédit s'ouvre par une paraphrase de la Germanie sans grand intérêt. Quelques notes, assez naïves et pittoresques, révélant les manières d'être du jeune homme, seules, sont à relever. « Peu de femmes aujourd'hui, dit-il, ont idée de la sévère pureté du mariage et de ses étroites obligations. J'ai vu une de ces vertueuses femmes de ce siècle

1. Joly de Fleury (Omer), 1715-1810, avocat général au Parlement de Paris en 1746, président au même Parlement en 1768.

2. Bibliothèque de Neuchâtel. Lettres à Jean-Jacques Rousseau. Correspondants français, 1re série.

3. Bibliothèque de Neuchâtel, ms. 7930.

qui fumait du tabac pour surmonter, par l'habitude, l'invincible répugnance qu'elle avait à cette odeur dont son mari faisait ses délices. « Ah! que vous êtes encore loin, lui disais-je, lorsqu'elle s'applaudissait le plus de son courage, de la vertu de cette Romaine dont voici le trait. Son mari, ayant été averti par quelqu'un de ses familiers qu'il sentait extrêmement mauvais de la bouche et qu'il aurait dû remédier à ces inconvénients, se plaignit amèrement à sa femme de ce qu'elle avait eu la cruelle complaisance de lui cacher ce défaut naturel. — J'ai cru, lui répondit-elle, que tous les hommes sentait comme cela. » Et à propos de l'admiration pour le vieux Plutarque : « Une jeune femme de Paris ayant acheté une terre en Bourgogne et y étant allé faire son établissement, reçut les compliments et les visites de tous ses voisins et, entre autres, celles d'un gentilhomme dont l'esprit, quoique froid et taciturne, lui parut droit et propre à être de quelque ressource. Après cette première chaleur de visite, notre gentilhomme se tapit chez lui et se permit d'être fort longtemps sans rendre ses devoirs à la jeune Parisienne. Il y vint enfin et répondit à tous les reproches qu'elle lui fit sur ce qu'elle le voyait trop rarement, en s'excusant sur ses affaires qui étaient si continuelles qu'il ne pouvait pas disposer d'un moment de son temps. « Puis-je vous demander, répondit cette femme, quelles sont les affaires qui vous empêchent de me donner un jour par semaine, par mois? » Après s'être longtemps défendu, il lui dit : « Mes affaires, Madame, c'est de lire Plutarque! — Eh bien! M[onsieur], quand vous aurez fini Plutarque, je puis donc espérer de vous voir? — Oh! Madame! quand je l'ai fini, je le recommence, parce que, quand je lis Plutarque, je suis presque aussi heureux que si j'étais mort. »

Antiques, bibliques, les *Idylles* déroulent ensuite leur ronde : Lydie, Philémon, Daphné, Eumolpe, Clarice, Hermas, Alcimadius, Curtius et le Samnite, Alicas, Ariste, Memmon, Ruth, Timon. Séguier avoue bien sincèrement qu'il suit un modèle : « La poésie d'idylle vient d'être ennoblie de nos jours par M. Gessner, poète suisse. Le petit recueil que nous avons de lui est un chef-d'œuvre de sentiments, de goût, de simplicité; il a honoré l'amour paternel, l'amour filial et toutes les vertus casanières dont il a majestueusement traité les plus simples détails. J'ai lu tous les poètes à églogue, à idylle, champêtres ou moraux; non, je n'ai jamais senti l'attrait de la bienfaisance comme en lisant *Amyntas* et jamais mes entrailles ne furent émues par les doux sentiments de l'amour paternel et filial comme en lisant *Mirtile et Palémon*. Voilà l'objet d'imitation que je me suis proposé. »

Les *Idylles* du Zurichois Gessner avaient été publiées en allemand en 1756[1]. On commença presque immédiatement à traduire son œuvre en français, *Daphnis* en 1756, la *Mort d'Abel* en 1759[2]. Un article du *Journal des Savants*, de juin 1760, signala au public français l'importance des *Idylles* et le renouvellement qu'elles devaient apporter dans le genre pastoral, réduit jusqu'alors à des fadaises galantes. Le poète suisse chantait, en effet, en plus de l'amour, tous les sentiments familiaux et respectables. Les *Idylles* furent traduites en 1762, sous le titre *Idylles et Poèmes champêtres de M. Gessner*. Séguier avait dû connaître ces différentes traductions; il était capable aussi de lire l'œuvre de Gessner en allemand. Le poète suisse devait trouver en France un assez grand nombre d'admirateurs et d'imitateurs. Montesquieu, M^lle^ de Lespinasse le lurent et l'aimèrent; Diderot contribua à le lancer[3]. Les écrivains qui s'inspirèrent de lui : Berquin[4], Léonard[5], Dorat[6], maint auteur dramatique, sont tous postérieurs à 1770. Séguier de Saint-Brisson a l'honneur d'être entré le premier dans cette voie.

Séguier n'est pourtant pas un imitateur servile; il emprunte, il est vrai, à Gessner les prénoms et l'affabulation antique; il se sert de la Bible dans *Ruth* comme Gessner s'en était inspiré dans la *Mort d'Abel*; le rythme de son style se coule aussi quelque peu dans le moule préparé par l'écrivain suisse :

Préparez nous, ma chère Mirtile, des légumes et des fruits, des gâteaux de miel. Remplissez ces deux brocs du plus vieux vin de notre cellier afin que notre joie s'accroisse des fruits de la bénédiction du ciel; cependant je vais chercher nos enfants qui gardent leurs troupeaux sur ces coteaux verdoyants[7].

Mais ailleurs, Séguier est bien de son pays, surtout dans les tableaux vaporeux, un peu libertins, à la Greuze; voici comment il décrit la Ruth biblique :

Ses courts vêtements laissaient à découvert une fine jambe de la

1. Gessner (Salomon), 1730-1788, poète et artiste. Il fut d'abord apprenti à l'imprimerie Spener, à Berlin, qu'il abandonna bientôt pour suivre ses goûts littéraires et artistiques. Rentré à Zurich en 1750, il fut membre du Conseil en 1767, bailli d'Erlenbach en 1768. Ses *Idylles*, parues en 1756, assurèrent sa renommée de poète et lui valurent le surnom de Théocrite allemand. Ses œuvres comprennent : *La Mort d'Abel*, poème, *Le Premier Navigateur*, les *Idylles*, *La Jambe de bois*, conte, *Evandre et Alcinne*, pastorale, *Eraste*, pastorale.

2. Pour la question de la traduction de Gessner et de son influence en France, se reporter à l'article de M. Baldensperger, *Gessner en France* (*Revue d'Histoire Littéraire*, 1903, p. 437).

3. Diderot inséra deux Contes moraux en tête de la traduction des *Nouvelles Idylles* par Meister, en 1773.

4. Berquin, *Idylles et Romances*, Yverdun, 1777. — 5. *Œuvres de Léonard*, recueillies et publiées par V. Campenon, Paris, 1797. — 6. Dorat, *Idée de la Poésie allemande*, *Œuvres*, Neufchâtel, 1776. — 7. *Eumolpe*.

forme la plus élégante. Les nœuds de son corset étaient lâches. Elle ne dormait pas, mais son tendre cœur, épuisé de la contrainte qu'elle avait mise à ses transports pendant le jour, s'était laissé aller à l'assoupissement de quelques rêves enivrants.

Très souvent il choisit ses exemples et son cadre dans la vie réelle :

La plupart de ces idylles sont des traits véritables de la vie des hommes des champs que j'ai isolés en vertu de la tournure romanesque de mon esprit. Hermas est, mot à mot, la mort d'un bon vieillard, voisin de M. Rousseau à Montmorency et que je n'ai point trop honoré en y ajoutant ce que j'ai traduit du livre de Tobie...

Les considérations économiques et sociales modernes se mêlent aux rêveries poétiques. Séguier proteste vivement contre les projets d'industrialisation du Berry. Les mœurs sont restées pures et les crimes sont ignorés dans cette province de paysans et de vignerons à la capitale toute peuplée de clergé. Les chemins pavés, les manufactures amèneront une population et des transactions nouvelles; la sortie des denrées fera augmenter le prix de la vie, les paysans s'appauvriront. Les régiments qui viendront, souffleront le souffle impur de la débauche et du libertinage.

Quand il eut terminé et soigneusement fignolé son manuscrit, Séguier l'envoya au maître dont il sollicitait le jugement et les corrections :

Je profite, Monsieur, de la correspondance établie entre M. Duchesne[1] et vous, pour vous envoyer un manuscrit sur lequel je vous demande votre jugement. J'attends de votre complaisance un avis qui m'est nécessaire dans la circonstance la plus difficile de ma vie et j'attends de votre sincérité une vérité qui ne vous coûtera pas aussi cher que celle que vous avez répandue dans le monde et qui ne sera pas reçue avec autant d'animosité.

Vous voyez que je n'ai pas perdu mon temps, dans le peu de visites que je vous ai faites à Montmorency, puisque je compte assez sur la sérénité de votre âme auguste pour entretenir de bagatelles un homme accablé par les plus grands malheurs.

Quelque envie que j'aie de finir ma lettre et de ne pas abuser de vos moments, je ne puis me refuser à vous faire part d'une réflexion qui est précieuse à mon cœur, c'est que vous êtes un homme extraordinaire ou, pour mieux dire, hors de la classe ordinaire, que vous êtes venu pour éclairer le genre humain, que les caractères de votre mission sont établis sur ce que vous êtes honnête homme quoique homme d'esprit et sur ce que vous avez été l'objet de la haine et de la

1. Duchesne, libraire à Paris, éditeur de l'*Émile*.

persécution. Homme juste, que vous m'êtes intéressant et je me sais bon gré de vous être si fortement attaché!

Séguier de Saint-Brisson.

A Paris, ce 13 juillet [1763].

Adressez le manuscrit en le renvoyant à M. Duchesne ainsi que votre réponse[1].

Le manuscrit arriva à bon port, ainsi que nous l'apprend une nouvelle lettre de Séguier.

A Monsieur, Monsieur Rousseau, à Môtiers-Travers, par Pontarlier.

Je viens de recevoir une lettre du libraire Duchesne qui me dit que vous avez gardé mon manuscrit, que vous voulez bien prendre la peine de me mander ce que vous pensez. Je suis très sensible à votre indulgence et je serai très docile à vos avis, car cette ardeur aussi fausse que la gloire qu'elle avait pour objet s'est fort ralentie et je crois que j'ai bien fait de poser la plume car elle me serait tombée des mains. Oh! mon bon maître, illustre Rousseau! Si vous n'eussiez pas écrit, le siècle de Socrate finissait et l'honneur que vous portent les gens de bien ne serait pas confondu avec la stupide admiration des sots et des gens d'esprit qui peuvent vous entendre mais qui ne vous sentent pas. J'en entendis l'autre jour un qui, relevant votre note sur le célibat forcé dans la lettre à l'archevêque[2], disait : « Je ne comprends pas cet homme. Pourquoi ne peut-il pas se marier s'il méprise les richesses et l'opinion et comment les sceptres et les lois peuvent-ils l'empêcher de renoncer au célibat? — Le concevez-vous, lui répondis-je, si vous admettez possible que l'auteur soit le Saint-Preux de la *Nouvelle Héloïse*? » Eh bien! voilà à quoi je suis exposé tous les jours, moi qui m'applaudis dans l'intérieur de mon cœur d'être le Favonius de mon Caton, de mon illustre sage et qui ne peut m'empêcher de déceler ce sentiment trop vif pour être concentré. A propos de ce Favonius, il m'est arrivé de voir que j'étais destiné à être une de ces âmes secondes qui ne peuvent se frayer une route d'elles-mêmes et qui sont obligées de suivre la sillée d'une autre, car je n'ai jamais pu consentir au ridicule que Plutarque veut jeter sur cet homme qui selon moi mérite d'être honoré, d'avoir imité le grand homme qu'aucun n'a égalé, je ne parle pas toute fois de la façon de se couper la barbe et les cheveux.

J'ai lu votre dernière lettre avec admiration, quoique je sache bien que cette apologie était très facile et quoique je n'aie cessé de mépriser votre adversaire que du moment que vous n'avez pas jugé à propos de le dédaigner, il n'appartient qu'à vous d'être dignement fort contre les faibles.

Écrivez-moi donc, Monsieur, puisque tel est votre bon plaisir.

1. Bibliothèque de Neuchâtel. Lettres à Jean-Jacques Rousseau. Correspondants français.

2. La lettre de Rousseau à Christophe de Beaumont avait paru en mars 1763.

Mandez-moi ce que vous pensez de mon ouvrage, entretenez-moi de la douceur de votre retraite, moi qui gémis dans l'aride solitude des villes et vous ferez connaître le bonheur à l'homme qui vous est le plus étroitement attaché.

SÉGUIER DE SAINT-BRISSON.

Au Régiment de Limousin. A Condé-en-Hainaut, ce 10 octobre [1763][1].

Au lieu des éloges espérés, Séguier reçut un magnifique éreintement : « Vos *Idylles* sont une imitation et vous imitez jusqu'au style; or il y a des genres dans lesquels on imite avec honneur, mais, dans le genre pastoral, quand l'imitateur reste au-dessous de son modèle, il n'en est rien. Vous n'atteignez jamais le vôtre; quand vous philosophez, passe; mais quand vous peignez, quand vous écrivez, vous voyez moins l'objet que vous avez à peindre ou la chose que vous avez à dire, que l'exemple que vous voulez suivre. Vous croyez imiter et vous copiez[2]. » Séguier a voulu mettre en scène des personnages grecs et bibliques, mais sa Ruth parfumée au parfum de France est ridicule, sa Daphné, une précieuse qui fait des phrases et des périodes. Son style est inégal, peu naturel, souvent guindé, sa tête n'est pas mûre, sa plume n'est pas faite. Rousseau conseille au jeune auteur de corriger et de revoir son ouvrage. Il lui renverra son manuscrit quand il trouvera une occasion commode et sûre. Il ne veut pas mettre les cahiers à la poste, car il faudrait les plier dans un paquet.

La minutie de la correction toucha Séguier plus que sa rigueur ne l'effraya. Il recommença son œuvre et il renvoya à Rousseau la version nouvelle. En même temps, sa passion pour l'*Émile* devint si violente qu'il jugea bon de mettre en pratique ses enseignements. Si l'on en croit de curieux souvenirs de famille, il se livra à une expérience des plus extravagantes : « Tout est bien sortant des mains de la nature, » avait dit le maître. Le disciple en tira la conclusion que l'homme devait nager naturellement comme tous les êtres animés et que l'éducation seule pouvait le priver de cette faculté. « Un cochon nage bien, disait-il; un homme n'est pas plus bête qu'un cochon. » Voulant prouver la justesse de son opinion, il se jeta un jour dans une pièce d'eau très profonde, bien qu'il n'eût jamais fait d'exercices de natation. L'expérience ne réussit pas; Séguier coula au fond. Un soldat qui était sur le bord, voyant qu'il allait se noyer, se précipita à son secours et ne fut pas plus heureux. Un Suisse finit enfin par les

1. Bibliothèque de Neuchâtel. Lettres à Jean-Jacques Rousseau. Correspondants français.

2. Rousseau (Jean-Jacques), *Correspondance générale* collationnée par Théophile Dufour, Paris, Armand Colin, X, p. 217 (Môtiers, 13 novembre 1763).

repêcher, mais cette baignade malheureuse ne réussit pas au pauvre Séguier, qui avait toujours été délicat de la poitrine, et sa santé fut violemment ébranlée[1]. Si l'on peut attribuer au narrateur de cette anecdote une certaine fantaisie, Séguier raconte lui-même comment il jugea bon d'apprendre, à l'instar d'Émile, un métier manuel, et de s'adonner, comme le héros de Jean-Jacques, au travail utile du bois; il entra, en effet, en apprentissage chez un menuisier, et, à l'imitation du grand vagabond, il fit désormais ses voyages à pied :

A Condé-en-Hainaut, ce 26 décembre 1763.

Je prends la liberté de vous envoyer ce nouvel essai de mon travail qui m'est devenu intéressant depuis que vous avez bien voulu vous en occuper et qui me sera cher toute ma vie puisqu'il m'a mérité une lettre de vous, lettre précieuse que je relis sans cesse avec plaisir et dans laquelle je reconnais les leçons d'un grand maître, la sincérité d'un ami de la vérité et la bonté d'un père. Je vous envoie le commencement du nouvel ouvrage que j'ai bâti sur les débris de l'ancien, afin que vous puissiez juger de la forme que je me propose. Si vous l'approuvez, je continuerai les autres chants avec la plus grande satisfaction, car l'éloge que vous avez fait de l'idylle *Memmon* me fait un plaisir pur dont je n'avais encore nulle idée. Il ne faudrait pourtant pas que cela m'engageât à vous importuner. Allons, encore un peu de complaisance, Monsieur. En vérité, je la mérite par ma tendre affection et ma profonde vénération pour vous. Je ne sais si je puis répondre à l'article de votre lettre par lequel vous me recommandez mes actions. J'ai à craindre que, n'ayant pas de moi une connaissance assez étendue, vous ne puissiez pas juger de mes motifs. Alors ce ne serait rien de fait. N'importe, comme je veux absolument mériter votre estime, je vais vous dire ce que je fais et s'il vient encore un autre article qui incidente sur l'intérieur, je me porterai moi-même à vous. Je vous dirai donc que ce n'est pas sans fruit que j'ai lu *Émile* et que, m'en rapportant entièrement aux principes que vous avez digérés et ne m'étant pas trouvé une complexion assez robuste pour les digérer aussi, je les suis tout niaisement avec la bonne foi du charbonnier. Ainsi j'ai fait la dernière campagne à pied; j'en suis revenu à pied et j'ai fait deux voyages en France à pied. Depuis le 1er novembre, je me suis mis en boutique. Quoi? De menuisier. Oui, tout bonnement en boutique de menuiserie où j'espère même que mon travail assidu et ma docilité aux ordres de mon maître me mériteront quelques succès; mais est-ce par jactance, esprit de singularité que je fais tout cela? Je n'en sais rien et je vous répète que j'irai vers vous. J'espère que vous voudrez bien y donner votre agrément. J'ai remarqué que, dans votre lettre, vous me dites à propos de quelque chose, *nous en causerons*. Cette phrase présente deux sens et mon attrait décide

1. Souvenirs inédits d'Adrien de Bontin.

pour le propre. Oui, Monsieur, nous en causerons, à moins que vous ne décidiez qu'il faut être Anacharsis pour mériter d'aller visiter Solon. Je serai libre pendant le printemps et j'en profiterai pour aller à Môtiers; ensuite de quoi je veux faire un voyage, l'*Albus* en main, pour vérifier la nouvelle Héloïse, pour chercher un bosquet de Clarens, puisque je ne trouve partout ici que ceux que j'ai peints dans l'Idylle *Daphné* et pour respirer sur le mont Jura l'air que je ne puis plus respirer sur le mont Morency. Je vous salue, Monsieur, avec respect.

Séguier de Saint-Brisson.

Je vous prie de garder les manuscrits que vous avez parce que j'en ai des doubles[1].

Séguier va plus loin encore dans sa révolte contre l'ordre social; il donne sa démission d'officier et il se brouille avec sa mère après avoir tenu devant elle et devant les ecclésiastiques qui remplissaient son salon, des propos tolérantistes qui les ont scandalisés :

28 juin [1764].

J'ai recours à vous, Monsieur, parce que mon âme est souffrante et que je ne connais que vous qui puisse la guérir et la consoler, car quel autre que vous aime l'humanité? Je dis de ce double amour, qui, détaché des petits intérêts particuliers et personnels, peut seul intéresser les cœurs droits et sensibles. J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite, par laquelle vous m'engagez à remettre ce printemps prochain, la visite que je voulais vous faire cette année. Ce retard m'a donné un peu de tristesse, mais je me suis rendu à vos désirs et je me suis livré à l'espérance que vous me donnez de faire un voyage en Suisse avec vous. Lorsque je reçus cette lettre, j'étais occupé à me débarrasser du service militaire. Je comptais que ce serait l'affaire d'un moment et je remis la réponse à ce temps de tranquillité que je croyais proche, mais voilà que les hommes voyant que j'allais leur échapper ont voulu me faire un peu sentir que l'on ne se tire pas ainsi librement de leurs mains; ils n'ont pas voulu me laisser vendre un emploi que j'avais acheté. Cela m'a fait écrire à beaucoup de gens auxquels je répugne et, pour finir un commerce aussi désagréable, j'ai tout abandonné et je leur ai jeté tout au nez. Me voilà donc *solutus omni fenore* et dégagé de tous les liens d'assujettissement. *Cantabit vacuus coram latrone viator.* Il ne me faut donc plus qu'un champ et une femme, mais où le trouver ce champ dans lequel je puisse vivre paisiblement? Voilà ma peine que je viens déposer dans votre sein en vous demandant des consolations et des conseils. Je suis tout seul sur la terre, séparé de tous les hommes par la différence des principes et des opinions, forcé de m'exiler de la maison paternelle, parce que ma mère est parisienne, femme d'esprit et entière-

1. Bibliothèque de Neuchâtel. Lettres à Jean-Jacques Rousseau. Correspondants français.

ment abandonnée aux prêtres, parce que ces prêtres, après m'avoir persécuté sourdement, m'avoir accusé et condamné dans le cœur de ma mère, m'ont révolté au point de parler haut et ouvertement, de leur dire, qu'invinciblement attaché aux principes de la morale chrétienne et de la tolérance, je répugnais à leur esprit de dissension; alors ils ont crié à l'impie, au déiste et ma mère ne m'accorde plus que la tolérance civile. C'est pour la première fois que j'éprouve l'injustice et les mauvais traitements; mon cœur se soulève et l'amertume empoisonne ma vie. Ouf! je n'en puis plus. Méchants hommes, éloignez-vous la paix de moi? Ils prétendent que vos ouvrages ont séduit mon esprit faible et jeune. Eh quoi! les livres ne sont-ils pas comme les événements dans lesquels chacun va prendre ce qui lui convient et si ce n'était pas la tournure de mon caractère qui m'approprie vos sentiments, pourquoi ne serais-je pas libertin, comédien avec Voltaire, comme je suis religieux et pacifique avec vous? Quoi qu'il en soit, me voilà à Paris très peu répandu dans le monde avec lequel je discorde et cherchant les artistes. J'apprends l'architecture sous M. Blondel dans la partie nécessaire à la menuiserie, en faveur de laquelle j'apprends aussi la sculpture et le dessin. Quand tout cela sera-t-il fini? Dieu sait avec quelle vitesse je m'éloignerai de cette ville prostituée! Mais où me retirer? Je vous demande, Monsieur, si je ne pourrais pas affermer ma petite cense dans votre alentour où je puisse aller reposer un peu mon esprit. Je voudrais qu'il y eût quelques champs à labourer, point de dépense ni d'établissement coûteux en y entrant et une maisonnette telle quelle. Mandez-moi ce que vous savez là-dessus. Parlez-moi de votre santé et de votre situation. Je loge chez le curé de Saint-Laurent, faubourg Saint-Martin, à Paris.

Je vous embrasse et vous salue respectueusement.

SÉGUIER DE SAINT-BRISSON.

A Paris, le 28 juin.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire au premier abord, Rousseau apprend avec épouvante la nouvelle des dernières résolutions de Séguier. Le misanthrope ennemi du monde, amoureux de la nature et de la solitude, fait à Séguier une peinture affligeante de l'isolement qui va être son partage : « Vous voilà seul sur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout; je vous plains et c'est pour cela que je ne puis vous approuver, puisque vous avez voulu vous isoler vous-même au moment où cela vous convenait le moins. Si vous croyez avoir suivi mes principes, vous vous trompez; vous avez suivi l'impétuosité de votre âge. Une démarche d'un tel éclat valait assurément la peine d'être bien pesée avant d'en venir à l'exécution[1]... » Rousseau se montre

1. Rousseau (Jean-Jacques), *Correspondance générale*, XI, p. 201 (Môtiers-Travers, 22 juillet 1764).

ultra-conservateur, même en religion; il prend la défense des prêtres catholiques et de la dévote Mme de Saint-Brisson contre le fils révolté : « L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec Madame votre mère. Je vois, sans que vous me le montriez, le fil de tout cela et quand il n'y aurait que ce que vous me dites, à quoi bon aller effaroucher la conscience tranquille d'une mère, en lui montrant sans nécessité des sentiments différents des siens? Il fallait, Monsieur, garder ces sentiments au dedans de vous pour la règle de votre conduite et leur premier effet devait être de vous faire endurer avec patience les tracasseries de vos prêtres et de ne pas changer ces tracasseries en persécutions, en voulant secouer hautement le joug de la religion où vous êtes né. » Pour donner plus de force à ses conseils, Rousseau fait à son jeune correspondant l'honneur d'une profession de foi : « Je pense si peu comme vous sur cet article, que, quoique le clergé protestant me fasse une guerre ouverte et que je sois fort éloigné de penser comme lui sur tous les points, je n'en demeure pas moins sincèrement uni à la communion de notre église, bien résolu d'y vivre et d'y mourir s'il dépend de moi, car il est très consolant pour un croyant affligé de rester en communauté de culte avec ses frères et de servir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus et je vous déclare que si j'étais né catholique, je demeurerais catholique, sachant bien que votre église met un frein très salutaire aux écarts de la raison humaine qui ne trouve ni fond ni rive quand elle veut sonder l'abîme des choses, et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant pour le reste de ma vie des règles de foi dont je ne me permets plus de sortir. Aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce temps-là, bien convaincu que sans cette précaution je ne l'aurais été de ma vie. Je vous parle, Monsieur, avec effusion du cœur et comme un père parlerait à son enfant. Votre brouillerie avec Madame votre mère me navre. J'avais, dans mes malheurs, la consolation de croire que mes écrits ne pouvaient faire que du bien. Voulez-vous m'ôter encore cette consolation? Je sais que s'ils font du mal, ce n'est que faute d'être entendus, mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher Saint-Brisson, un fils brouillé avec sa mère a toujours tort : de tous les sentiments naturels, le seul demeuré parmi nous est l'affection maternelle. Le droit des mères est le plus sacré que je connaisse; en aucun cas on ne peut le violer sans crime. Raccommodez-vous donc avec la vôtre. Allez vous jeter à ses pieds; à quelque prix que ce soit,

apaisez-la, soyez sûr que son cœur vous sera rouvert si le vôtre vous ramène à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles ou du moins les dissimuler? Vous ne serez jamais appelé à persécuter personne; que vous importe le reste? Il n'y a pas deux morales. Celle du christianisme et celle de la philosophie sont la même; l'une et l'autre vous imposent ici le même devoir; vous pouvez le remplir, vous le devez; la raison, l'honneur, votre intérêt, tout le veut et moi je l'exige pour répondre aux sentiments dont vous m'honorez. »

Rousseau a écrit peu de lignes aussi sages et aussi profondes. Cet éloge de la morale catholique contrebalance la lettre virulente à Christophe de Beaumont et maintes pages des *Confessions* où l'absence de morale caractérise la plupart des catholiques rencontrés par Jean-Jacques. Le philosophe, persécuté par les pasteurs, inclinait alors à plus d'indulgence pour les prêtres de l'autre église.

Si l'on en croit le récit postérieur des *Confessions*, écrit à un moment où l'affection de Rousseau pour son disciple avait disparu, on voit qu'il n'avait pas une haute idée de M^me^ de Saint-Brisson et que pourtant l'ardeur de son disciple ne lui causait que de l'épouvante :

« Soit qu'il voulût me cajoler ou que réellement la tête lui tournât de l'*Émile*, il m'apprit qu'il quittait le service pour vivre indépendant et qu'il apprenait le métier de menuisier. Il avait un frère aîné, capitaine dans le même régiment, pour lequel était toute la prédilection de la mère, qui, dévote outrée, et dirigée par je ne sais quel abbé tartufe, en usait très mal avec le cadet qu'elle accusait d'irréligion et même du crime irrémissible d'avoir des liaisons avec moi. Voilà les griefs sur lesquels il voulut rompre avec sa mère et prendre le parti dont je viens de parler, le tout pour faire le petit Émile.

« Alarmé de cette pétulance, je me hâtai de lui écrire pour le faire changer de résolution et je mis à mes exhortations toute la force dont j'étais capable; elles furent écoutées. Il rentra dans son devoir vis-à-vis de sa mère et il retira des mains de son colonel la démission qu'il lui avait donnée et dont celui-ci avait eu la prudence de ne faire aucun usage, pour lui laisser le temps d'y mieux réfléchir[1]. »

Rousseau eut alors devant le jeune Séguier l'attitude d'Adrien Sixte devant le Robert Greslou du *Disciple*. Rien n'agace plus que de rencontrer la caricature de ses propres idées. On préfère se

1. *Confessions*, livre XII.

contredire plutôt que de se reconnaître dans un miroir déformant. Au point de vue des conséquences pratiques, le philosophe obéit sans doute à la fois à l'égoïsme et à la pitié. Il craignit d'ajouter un souci de plus à sa vie déjà si pénible et il éprouva de la compassion pour ce malheureux qui allait gâcher son avenir. Il médita peut-être un moment sur ses responsabilités imprévues, — méditation que doit accepter ou repousser péniblement, un jour, tout écrivain qui exprime avec force des idées ou des passions.

Le proscrit condamné par l'archevêque de Paris ayant donc pris la défense de la mère inquiète et désolée, Sidoine Séguier, convaincu par ces raisonnements, s'efforça d'annuler sa démission; sage et soumis, l'enfant prodigue revint vers sa mère :

21 septembre [1764].

J'ai reçu votre lettre, Monsieur; elle a calmé cette impétuosité que vous me reprochez avec quelque raison; elle a réveillé en moi les sentiments de la nature et j'ai tellement connu son prix que j'ai jugé que je ne pouvais y répondre que par mes actions. Je suis donc parti sur-le-champ de Paris. Je suis venu assurer ma mère de mon amour et de ma docilité. Je suis venu lui dire que l'affaire de ma démission n'étant pas encore finie, il ne tenait qu'à moi de la rendre nulle et qu'il ne tenait qu'à elle de m'y décider. Elle m'a répondu assez durement que le motif qui pourrait l'engager à l'exiger de moi serait la crainte qu'elle a de passer sa vie avec moi, qu'elle ne croit pas que nous soyons faits l'un pour l'autre et, que, ne se sentant pas disposée à m'aimer, elle convient qu'elle m'estime. Oh! si elle m'estime, elle m'aime (quoiqu'elle soit parisienne). Ce sera l'affaire de mes soins continus et j'ai d'autant plus de raisons de croire qu'ils lui seront agréables que ses infirmités les lui rendront nécessaires. Voilà quelle est ma tâche! J'espère la remplir dignement et j'espère ne pas rendre inutile à mon bonheur vos conseils et votre sainte amitié. Homme de bien, ne vous alarmez pas à cause de ma jeunesse! Malgré tous mes défauts, je crois pouvoir dire avec Salomon : *sortitus sum animam bonam.* Mon cœur n'est point endurci et j'ai mérité l'estime de ceux qui m'environnent. C'est pourquoi je n'ai jamais formé le projet de m'isoler entièrement. Je suis grandement désireux de me marier. C'est à quoi tendent toutes mes démarches. Je ne vois pas entrer une jeune fille dans une chambre sans sentir une émotion universelle; je m'en approche avec inquiétude et lorsque je connais que ce n'est pas là l'autre moitié de moi-même, je m'en éloigne, mais je vous avoue qu'en aimant la société, je déteste le monde et que, lorsqu'à l'horreur que j'ai pour lui, se joignent le chagrin que mes parents me donnent quelquefois, alors ma bile s'échappe et je deviens comme insensé. Je cherche la retraite ou plutôt je cherche un gouffre où je puisse me perdre.

J'ai vu, chez Duchesne, une lettre de vous qui m'a appris que vous alliez changer de domicile. Les motifs qui vous y engagent m'affligent. Je vois avec douleur que votre santé se détruit. Je m'attache fortement à vous et je souffre de vos maux. Aurez-vous la bonté, Monsieur, de me faire connaître votre nouvelle retraite? Ne me privez pas, je vous conjure, de la satisfaction de recevoir quelquefois de vos nouvelles. Je les attends avec impatience; adressez-moi votre lettre chez le curé de Saint-Laurent, à Paris, parce que je vais y retourner pour finir un cours d'architecture que j'ai commencé. Adieu, Monsieur, conservez-moi toujours votre amitié. Je vous le demande au nom des sentiments honnêtes qui m'attachent à vous.

SÉGUIER DE SAINT-BRISSON.

A Saint-Brisson, ce 21 septembre[1].

Séguier avait renoncé aux grandes excentricités. Il se réfugia de plus en plus dans le rêve et la littérature. N'ayant pu devenir menuisier, il se contenta d'être auteur. En 1764, il fit paraître deux opuscules : *Ariste ou les charmes de l'honnêteté*, extrait des *Idylles françaises*, et la *Lettre à Philopénès ou Réflexions sur le régime des pauvres*. Le petit volume d'Ariste garde un charme désuet! Temps aimable où les débutants cherchaient la gloire en chantant l'honnêteté! Toutefois Séguier de Saint-Brisson nous avertit tout de suite qu'il n'aime pas l'austérité qui risque de rebuter: il a l'ambition de rendre le devoir attrayant et de faire coïncider le bien avec le bonheur : « Lecteur sensible, je vous offre en ce petit ouvrage l'exemple de la vertu heureuse et satisfaite, parce que c'est ainsi que j'aime à me la représenter et parce que j'ai plutôt envie de vous engager à la pratiquer, que d'exciter en vous une admiration stérile. Suivez-moi dans les champs; venez voir Ariste heureux parce qu'il est honnête et honnête pour être parfaitement heureux. Comparez votre sort avec le sien et j'ose espérer que mon travail honorera ma jeunesse...[2] » Plus loin, il précise son idéal : « Vertu de l'homme paisible, toi qui règnes sur les cœurs honnêtes sans les troubler par des combats intérieurs ni par des remords cuisants, prête-moi ton expression sage, fais que je peigne des mêmes couleurs les plaisirs de l'homme et ses devoirs, afin que je m'éloigne de cette austérité qui révolte et qu'après avoir fait naître les plaisirs du sein même de la vertu, je fasse maintenant briller la vertu au milieu des plaisirs. C'est de cet accord agréable que doit se former la vie de l'homme et c'est par cette union délicieuse que la paix s'établira

1. Bibliothèque de Neuchâtel. Lettres à Jean-Jacques Rousseau. Correspondants français.

2. Séguier de Saint-Brisson, *Ariste ou les Charmes de l'Honnêteté*, Paris, Panckoucke, 1764, p. 43.

dans son cœur et la joie sur son front[1]. » Séguier est loin des révoltés modernes qui cherchent le scandale et trouvent toute prédication ridicule; il ne se rapproche pas davantage des moralistes du XVIIe siècle tout imprégnés par la doctrine religieuse la plus sévère, habitués à voir dans la vie vertueuse, un âpre et dur combat que bien peu ont le courage de soutenir jusqu'à la porte étroite. Séguier a gardé un souvenir amer de la vocation qu'on a voulu lui imposer; il invoque une vertu douce et aimable; sur la page de titre de son premier livre, il a fait graver son blason et, près d'une colonne brisée, un amour portant sur le poing une colombe. Tout est joli, trop joli! Le jeune ci-devant tonsuré vante les vertus domestiques et sociales, la vie champêtre; il imite son maître et suit la mode du jour. Au fond de son cœur il aspire surtout à la volupté légitime. Ariste, fiancé à la jeune Elmire, chante un hymne à l'amour et à la nature, déjà tout romantique : « Quel feu violent m'agite et me dévore! Soleil, le plus chaud de tes rayons a pénétré mon cœur! Le feu coule dans mes veines et l'amour anime mes sens d'une ardeur inquiète. Je vous salue, lieux champêtres qui fûtes les témoins de nos tendres amours et qui protégiez par votre silence nos rêveries délicieuses; je vous salue, sombres allées, qui, nous couvrant de vos feuillages, accordiez la pureté de nos cœurs avec l'ivresse de nos sens... O toi, que j'aime de toutes les puissances de mon âme, toi qui sais unir à la volupté les douceurs de la vertu et diriger vers l'amour du bien ce cœur que tu séduis par des faveurs délectables, Elmire, règne à jamais sur moi[2]. » De l'Écriture sainte qu'il a étudiée, Séguier ne se rappelle que le *Cantique des Cantiques*. Comme Rousseau le lui reproche avec un goût très sûr, il déguise la Sulamite en bergère d'opéra-comique; il met dans la bouche de son héroïne Chesé des fadeurs que traverse un souvenir des brûlantes pages bibliques qui avaient troublé son adolescence: « O, vous jeunes bergères qui avez parcouru ces coteaux fleuris, dites-le moi; avez-vous vu passer celui que mon cœur aime?... Mon amant est au milieu des bergers de ce hameau comme marguerites. Ses cheveux tombent en boucles sur son col, ses yeux brillent d'amour[3]. » Séguier fait un sombre portrait du stoïcien Hermas qui blâme le mariage et se défie des affections humaines. Il énumère les qualités de la femme souhaitée. Elmire est douce, belle et jeune; comme la Sophie de Rousseau, elle paraît ingénue, naïve et simple; Ariste préfère la soumission au raisonnement et à la réflexion[4].

Séguier est hostile, au moins en théorie, à la coutume de la

1. *Ariste*, p. 43. — 2. *Ibid.*, p. 6-9. — 3. *Ibid.*, p. 87. — 4. *Ibid.*, p. 47.

dot: « Je crois que si les femmes voulaient reprendre l'ancien usage d'apporter en dot à leurs maris la pudeur et la modération, il serait expédient de les dispenser de toutes autres avances. La nécessité de doter une fille est pour les riches une cause de dérangement et pour les pauvres un terme d'impossibilité : l'alternative pour les filles de ces derniers est de devenir courtisanes ou de rester célibataires. Une fille ne sent plus de quel avantage il lui est d'avoir des qualités, du mérite, des talents, puisque, quelque éminent que soit le degré où seront portées toutes ces perfections, elle ne sera pas moins obligée d'attendre tout son prix de la fortune. Il est aisé de voir que, selon cette idée que Solon mit en pratique, la combinaison des richesses serait la même; on prendrait la dot de sa sœur pour celle de sa femme[1]. » Séguier parle aussi de la bonne santé et de la forte constitution d'Elmire, destinée à mettre sur la terre de beaux enfants[2]. Constamment il fait l'éloge de ce qui est vigoureux et sain; il compte sur la vertu pour assurer une heureuse vieillesse : « Un corps infirme et débile me semble être le sceau de réprobation appliqué sur la fin d'une vie de débauches et de scandale et la splendeur d'une barbe blanche, l'éloquence enseignante d'un vieillard vertueux sont, selon moi, le faîte de l'honneur de l'homme[3] ». Le malheureux oublie les fièvres qui ont tant alarmé sa mère et les emplâtres qui ont été longtemps collés sur ses joues creuses et purulentes[4]. Il a besoin de vivre et de réussir. Il commence à briller dans les salons qui apprécient ses talents aimables. Il a soif de longues et belles années !

L'autre petit ouvrage de Séguier ne présente pas le même intérêt. L'auteur étudie le *Régime des pauvres*[5] et défend le système des hôpitaux généraux. La mendicité doit continuer à être proscrite; il faut enfermer les vagabonds. Séguier ne se montre pas révolutionnaire dans cet opuscule. « Dieu, dit-il, qui a fait toutes les conditions, veut que les riches se sanctifient par le bon usage des richesses et les pauvres par la résignation et la patience. » Il discutera un autre jour sur la supériorité des monarchies ou des républiques, mais : « les Républiques les plus sages ont des pauvres parmi elles ». Après avoir renoncé au métier de menuisier, Séguier ne cherche pas à bouleverser l'état social; il préfère adoucir la vertu et combattre la dévotion sévère.

Cependant l'attachement du jeune homme pour Jean-Jacques demeure toujours; il lui envoie ses deux volumes fraîchement

1. *Ariste.*, p. 51. — 2. *Ibid.*, p. x. — 3. *Ibid.*, p. 50. — 4. *Ibid.*, p. 132.
5. *Lettre à Philopénès ou le Régime des Pauvres.*

imprimés et lui raconte les tribulations que lui cause la publication de son *Régime des pauvres*.

A Paris, ce 26 novembre 1764.

L'habitude que j'ai prise de penser continuellement à vous, Monsieur, et de recourir à vos ouvrages, lorsque mon âme s'alanguit parmi les indolents qui m'environnent, vous attirera plus de lettres de moi que vous n'en désireriez et que je devrais m'en permettre ; de toutes celles que je vous écrirai, celle-ci (à ce que j'espère) vous sera la moins indifférente, parce que je vous l'écris en possédant la paix au-dedans de moi et la tranquillité au-dehors. Grâce à vos soins paternels, j'ai connu que le seul parti qui convenait à un jeune homme était celui de la modération et de la soumission. Je l'ai pris et celà m'a mérité la bienveillance de mes parents et de tous les honnêtes gens. Je vis tranquille et, si j'ose le dire, honoré; je participe à la vénération que tout le monde a pour vous, sans être en butte à la rage de ceux *qui vous haïssent à cause du mal qu'ils vous ont fait*, parce que je vis volontiers avec les dévots qui seuls d'entre tous les mondains aiment encore quelques vertus et chérissent les bonnes mœurs. Il est vrai que c'est que je tâche de me rendre peu difficile, car il m'arrive bien ainsi qu'à vous de ces choses qui allument la bile. Vous saurez, en outre, que je viens de donner au public une brochure des pauvres mendiants desquels le gouvernement s'occupe actuellement à sa façon. Eh bien ! monsieur, cette brochure faite selon l'esprit de la religion, de l'équité, de l'humanité, a été déférée comme dangereuse au gouvernement, par qui? Par un prêtre considéré et respecté dans tout Paris. *Pauvres petits hommes!* Que vous êtes aveugles dans votre méchanceté! Ce sera votre perversité même qui me vengera de vous. Je vous ai indiqué ce qui était bon et honnête. Vous le rejettez, vous le faites critiquer par un de vos écrivains qui veut me réfuter aussi par saint Paul, mais il faut que vous établissiez quelque chose et le mal que vous aimez s'établit difficilement. Je vais vous voir tourner autour de moi, égarés dans l'incertitude de vos révolutions, cherchant à m'éviter et ne sachant à quoi vous attacher.

Vous vous doutez bien, Monsieur, que dans tout ceci, je pense pour le moins autant à vous qu'à moi. Restez donc ferme et inébranlable, élevé par la vérité, inaccessible à l'erreur qui berce les hommes. Regardez-les comme Dieu les voit. Si vous dépendez de leur amour par les sentiments de votre cœur, sachez que vous êtes précieux à tous les gens des bien ; ceux même que leurs passions, leurs intérêts, leurs préjugés éloignent de vos maximes, reviennent à vous par un sentiment doux et tendre et le nombre de vos amis est encore plus grand que celui de vos admirateurs. Pour moi qui suis assez heureux pour réunir ces deux titres et pour les tenir de votre consentement, puis-je me croire permis de vous demander les *Lettres de la Montagne* dont je suis curieux et que je ne puis trouver dans Paris[1] ? J'ose

1. Le libraire Rey avait terminé en Hollande, au début du mois de novembre, l'impression des *Lettres écrites de la Montagne*.

mettre votre complaisance à cette épreuve, parce que je sais que si elle vous déplaît, vous me le direz naïvement. Si elle ne vous déplaît point, envoyez-moi cet ouvrage par la poste à mon adresse chez le curé de Saint-Laurent et sous une enveloppe adressée à M. Séguier, avocat général au Parlement, rue d'Anjou, au Marais, à Paris.

Si vous n'en avez point d'exemplaire, faites-moi le plaisir de dire à votre libraire d'en envoyer un à cette adresse et d'en marquer le prix qui sera remis à M. Duchesne.

Voilà, Monsieur, ce que j'espère de votre amitié en vous conjurant de tout attendre de ma reconnaissance. Si vous aviez besoin de livres dans votre retraite, j'entends de ces livres consolateurs comme Plutarque, Montaigne, tous les auteurs grecs et latins, vous n'avez qu'à parler et je vous les enverrai incessamment. Si vous aviez besoin (ce que je n'ose prétendre) de moi, jeune homme assez ingénu, un peu trop ardent, mais qui, pour excuser ce défaut, l'est pour vous et pour vos sentiments honnêtes, plus que pour toute autre chose, vous n'avez qu'à dire un mot et je vole vers vous. Rapprochez un peu le terme que vous avez mis à notre entrevue. Vous le devez en considération de l'envie que j'en ai. Si, néanmoins, vous aimez mieux que j'aille vous joindre dans la saison favorable pour faire quelques petits voyages dans la montagne comme vous me l'avez dit, alors je n'irai vous trouver que dans le mois de mai. Je vous dirai des choses à l'infini que je sais sur vous, tant de Genève que de Paris, tant de Voltaire que des deux Tronchin et du ministre Moultou[1], choses que je n'ose vous écrire parce que j'ignore dans quelle disposition elles vous trouveraient. Je vous salue, Monsieur, avec respect.

Séguier de Saint-Brisson.

Rousseau reproche à Séguier de ne pas lui avoir communiqué son dernier manuscrit. Le jeune homme essaye de s'excuser :

A Monsieur, Monsieur J.-J. Rousseau, à Môtiers-Travers, par Pontarlier.

[27 décembre 1764.]

Ce motif que vous me supposez, en plaisantant, n'est point celui qui m'a empêché de vous communiquer le manuscrit de *Philopénès*. Bien persuadé d'après la connaissance que j'ai de vous, que vous auriez été plus indulgent pour ce sujet que pour un autre, j'ai agi de même et je me suis beaucoup moins recherché dans la diction que s'il se fût agi d'un ouvrage de goût. D'ailleurs le temps me pressait parce que je craignais que l'arrêt décisif ne parût et ne coupât court à mes réflexions ; aussi je l'ai composé en quinze jours. Je l'ai soustrait à ma propre critique et à la vôtre. En vérité, Monsieur, il y paraît. Je sens très bien que la méthode et la forme en est imparfaite

1. Moultou (Paul), 1725-1787. Il fit la connaissance de Rousseau pendant un séjour de celui-ci à Genève, en 1754. Il resta en correspondance avec le philosophe et s'engagea à donner après sa mort une édition complète de ses manuscrits.

et que ma précipitation ne m'a point réussi, mais sentant qu'il est en moi de réparer ces défauts, s'il était question d'une seconde édition, je désirerais, en cas que la chose vous agréât, avoir de vous quelques réflexions un peu étendues et traitées à votre excellente manière, que je puisse joindre à ce petit ouvrage que je fournirais de nouveau et que je livrerais à l'impression. Voyez si la chose vous paraît en mériter la peine et si vous avez du temps à me donner.

A l'égard du voyage que vous me proposez, rien ne m'en déplaît que son incertitude; sans être fort riche, j'ai ménagé quatre ou cinq cents francs pour cela et, sans être fort charitable, je sens que je ne vous abandonnerai pas dans vos infirmités ; elles seraient même un moyen, quoique superflu, de m'intéresser à vous. Serait-ce en Corse que nous irions effacer les lois de Dracon [1] ? A propos des Corses, je voudrais bien que vous en fissiez des Troglodytes, mais n'auraient-ils pas besoin des Spartiates pour écraser leurs infâmes ennemis, *gli uomini senza fede*, *le donne senza vergogna*, *il mare senza pesce*? Que dites-vous de notre gouvernement qui fait le peuple romain à l'égal de ces gens-là?

Quoi qu'il en soit, Monsieur, je dois partir dans les premiers jours de mai, avec une femme qui va à Plombières. Alors j'irai vous joindre et je ferai avec grand contentement tout ce que vous voudrez; plus nous marcherons, plus aise je serai.

Je voudrais bien avoir les *Lettres de la Montagne* et les avoir sans carton. Je pourrai bien vous communiquer d'ici à un mois quelques réflexions que j'ai faites sur les tragédies de nos grands maîtres copiées des Grecs. Je crois avoir senti que ce qui était un drame religieux dans Euripide devient une pièce impie dans Racine et cela à cause de la manière dont nos cœurs sont affectés et de la façon dont le poète est obligé de nous présenter les objets pour qu'ils nous soient agréables ou même convenables. Pour m'animer dans mon travail, je tâche de le rendre digne de vous.

Adieu, Monsieur, j'ai lu pendant la nuit le *Dictionnaire philosophique*. A travers tout le bavardage, il y a de très bonnes choses. Je vous salue de tout mon cœur.

Ce 27 décembre 1764.

Le jeune auteur, finalement, ne reçoit pas plus d'éloges pour cette nouvelle tentative que pour la précédente. Rousseau prêche toujours l'abstinence littéraire : « J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 27 décembre. J'ai lu aussi *Ariste* et *Philopénès*. Malgré le plaisir que m'ont fait l'un et l'autre, je ne me repens point du mal que je vous ai dit du premier et ne doutez pas que je ne vous en eusse dit du second si vous m'eussiez consulté. Mon cher Saint-Brisson, je ne vous dirai jamais assez avec quelle douleur

1. Le 22 septembre et le 15 octobre, Rousseau avait fait paraître la *Première et la Deuxième Lettres à Butta-Foco sur la législation de la Corse.*

je vous vois entrer dans une carrière couverte de pleurs et semée d'abîmes, où l'on ne peut éviter de se corrompre ou de se perdre, où l'on devient malheureux ou méchant à mesure qu'on avance et très souvent l'un et l'autre avant d'arriver. Le métier d'auteur n'est bon que pour qui veut servir les passions qui mènent les autres, mais pour qui veut sincèrement le bien de l'humanité, c'est un métier funeste. Aurez-vous plus de zèle que moi pour la justice, pour la vérité, pour tout ce qui est honnête et bon? Aurez-vous des sentiments plus désintéressés, une religion plus douce, plus tolérante, plus pure, plus sensée? Aspirerez-vous à moins de choses, suivrez-vous une route plus solitaire, irez-vous sur le chemin de moins de gens, choquerez-vous moins de rivaux et de concurents, éviterez-vous avec plus de soin de croiser les intérêts de personne? Et toute fois, vous voyez, je ne sais comment il existe dans le monde un seul honnête homme à qui mon exemple ne fasse pas tomber la plume des mains. Faites du bien, mon cher Saint-Brisson, mais non par des livres. Loin de corriger les méchants, ils ne font que les aigrir. Le meilleur livre fait très peu de bien aux hommes et beaucoup de mal à son auteur. Je vous ai déjà vu aux champs pour une brochure qui n'était pas même fort malhonnête ; à quoi devez-vous vous attendre si ces choses vous blessent déjà[1]? »

Séguier montrait de nouveau l'humeur susceptible qui avait tant effrayé sa mère quand il était parti pour le régiment, mais était-ce à Rousseau à parler des gens susceptibles? Les inconséquences ne manquent pas au long des lettres adressées par le maître à son disciple.

Quant aux appréciations purement littéraires, si Rousseau se montre enfin plus réservé dans ses critiques, il ne fit pourtant pas de son vivant au jeune disciple l'aveu qui lui aurait causé tant de plaisir: « Saint-Brisson... donna coup sur coup deux ou trois brochures qui n'annonçaient pas un homme sans talent[2] ». Le destin voulut que Séguier ne connût pas ce tardif éloge qui l'aurait tant réjoui malgré les réflexions amères dont il était accompagné.

Saint-Brisson, toujours en projets, en forma un ultième qui ne rassura encore Rousseau qu'à moitié, celui de venir rejoindre le philosophe en Suisse et de l'accompagner dans les voyages qu'il voulait entreprendre. Jean-Jacques proteste ; il est tellement fatigué par ses malheurs qu'il ferait un compagnon de voyage

1. Rousseau (Jean-Jacques), *Correspondance générale*, XII, p. 208 (janvier 1765).
2. *Confessions*, livre XII.

très ennuyeux. Il ne veut pas non plus que Séguier se compromette davantage vis-à-vis des dévots et de sa famille. Rousseau lui écrit : « Vous n'êtes déjà pas trop bien auprès des dévots. Voulez-vous achever de vous perdre? Vos compatriotes, même, en général, ne vous pardonnent pas de me connaître. Comment vous pardonneraient-ils de m'aimer?... Dites-moi surtout de quel œil vous croyez que votre famille verra ce voyage. Madame votre mère en frémira. Je frémis moi-même à penser au funeste effet qu'il peut produire auprès de vos proches et vous voulez que je vous laisse faire; c'est vouloir que je sois le dernier des hommes. Non, Monsieur, obtenez l'agrément de Madame votre mère et venez; je vous embrasse avec la plus grande joie, mais sans cela n'en parlons plus[1]. »

Séguier n'abandonna pas pour cela son désir de faire visite au philosophe du Val de Travers que blâmaient les pasteurs de Genève, de Neuchâtel et de Môtiers et dont les hasards de la vie militaire reprise par le jeune homme le rapprochaient :

18 mars [1765].

Votre lettre m'a attristé, Monsieur. Elle m'aurait même chagriné si je n'eusse été dissipé par un long voyage et par les affaires qui l'ont occasionné. Comment, Rousseau, vous succombez! Votre grande âme est flétrie et vos faibles ennemis triomphent[2]! La vertu aurait-elle abandonné son temple? Ou serait-elle une chimère? Vous qui aimez les hommes, gardez-vous de croire qu'ils vous haïssent et que les méchants ont prévalu. Que ne puis-je, mon saint ami, vous exprimer à quel point ils vous chérissent et vous révèrent même dans Paris! Que ne puis-je vous rendre les bénédictions qu'ils vous souhaitent et paraître à vos yeux brillant d'un reflet de votre gloire! Quelle serait ma gloire et ma satisfaction s'il m'était accordé de vous consoler et de vous rendre à vous-même, mais je sens que cela est bien au-dessus de mes forces et de l'étendue d'une lettre et je me suis décidé à ne vous écrire que pour vous parler des nouveaux arrangements de mon été parce que vous y entrez pour quelque chose.

Je vous écris d'Huningue[3], ville frontière de Suisse et très voisine de vous, dans laquelle je suis venu pour suivre un métier que je croyais bien avoir quitté, mais mon colonel avait tenu ma démission

1. *Confessions*, livre XII.

2. Le 29 décembre, le Conseil de Genève avait déféré au procureur général Tronchin les *Lettres écrites de la Montagne*. Le 5 février, le Modérateur de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève avait signalé au Petit Conseil les attaques contre le christianisme qu'elles renfermaient. Le 12 février, le gouvernement genevois avait fait une manifestation contre cet ouvrage. Le 18 février, la Vénérable Classe des Pasteurs neuchâtelois avait fait une représentation au sujet de l'*Émile*; le 13 mars, elle avait prescrit à Rousseau de comparaître devant le Consistoire de Môtiers. Le 19, le bourreau devait brûler à Paris les *Lettres écrites de la Montagne*.

3. Huningue, Haut-Rhin, arrondissement de Mulhouse, chef-lieu de canton.

secrète et sans effet et tous mes parents m'ont engagé à rejoindre mon régiment, en me flattant d'un meilleur emploi que celui que j'avais. J'ai cédé à leurs désirs et je suis parti de Paris deux mois plus tôt que l'expiration de mon congé, afin d'avoir le temps de faire un voyage à Genève et de passer quelques jours avec vous. Je compte donc passer chez vous les trois ou quatre premiers jours d'avril et là je vous dirai tout ce que je sens et ce que j'ai recueilli pour vous. Je désire très fortement que vous soyez seul et libre afin que je puisse me consoler de ce qu'il faut renoncer à ce délicieux voyage, à propos duquel je vous prie de me remercier de ce que je vous ménage sur le conseil que vous me donnez de renoncer à votre amitié pour plaire à mes compatriotes, comme si... mais je me tais là-dessus et je veux que vous me sachiez gré de ma retenue. Adieu, Monsieur, vous verrez avec quelle sensibilité je vous embrasserai dans quinze jours.

SÉGUIER DE SAINT-BRISSON.

A Huningue, le 18 mars.

La température et les circonstances empêchèrent Séguier de s'aventurer immédiatement dans le Jura; arrivé à Soleure, tout près de Rousseau, il obliqua vers Genève qu'il trouva tout agitée par la condamnation des *Lettres de la Montagne* et dont il juge sévèrement la constitution :

A Soleure, ce 28 mars [1765].

Je me décide à quitter ici le chemin qui me mène vers vous, malgré l'attrait qui m'engagerait à le suivre, parce que l'inconstance du temps m'empêche de me hasarder à pied dans vos montagnes et que je trouve ici un carrosse de renvoi qui me mène à Genève à fort bas prix. C'est de là que j'attendrai une lettre de vous pour savoir comment va votre santé, quels sont vos tracas, vos affaires et dans quelles dispositions d'esprit vous me verrez à la fin du mois prochain. Je compte partir de Genève le 21 ou 22 de mai. Je m'embarquerai sur le lac; je traverserai allègrement le pays de Vaud et vous serez, Monsieur, la digne fin de ce beau voyage.

Je vous envoie quelques notes sur le réquisitoire de Joly de Fleury qu'un homme de mes amis m'a supplié de vous communiquer. Vous me direz à mon retour ce que vous en pensez. J'ai soupé avant-hier avec six Genevois représentants. Au dessert, la représentation fut exposée avec enthousiasme. Nous bûmes à la santé de mon immortel ami. Si vous aviez été là, Monsieur, vous auriez été content de nous. Mandez-moi à quoi je puis vous être bon dans la ville que je vais habiter. Adressez-moi votre lettre chez Mme Gallatin, directrice de la poste[1]. Aimez-moi toujours un peu.

A Huningue, ce 24 [avril 1765].[2]

Je crois inutile, Monsieur, de vous peindre quelle a été ma dou-

1. Gallatin (Mme Pierre), 1712-1763. Veuve de Pierre Gallatin, officier suisse au service de la Hollande, puis directeur des postes de France à Genève. Après la mort de son mari, Mme Gallatin devint à son tour directrice des postes.

2. Bibliothèque de Neuchâtel. Lettres à J.-J. Rousseau. Correspondants français.

leur; passant à sept ou huit lieues de vous, je m'en suis trouvé plus éloigné que lorsque j'étais à Paris. Vous connaissez ma tendre amitié pour vous. Je vous l'ai toujours présentée sans fard, vous avez lu dans mon cœur et vous n'y avez trouvé que vous et vos sentiments. Le devoir m'a obligé de revenir ici précipitamment; je me suis engagé à ma famille et à mes amis. J'ai reçu une lettre qui m'a forcé de revenir plustôt que je ne croyais; enfin jamais la servitude ne m'a semblé si pesante.

Je vais tâcher de vous décrire le quart de ce que j'avais à vous dire et j'espère que vous m'accorderez quelques consolations.

A mon arrivée à Genève, j'ai été accueilli de la façon la plus favorable et je n'aurais qu'à me louer de la politesse des habitants de cette ville, s'ils ne m'avaient mis quelquefois dans la dure nécessité d'être ingrat en me communiquant leurs pensées. J'ai vu dans la plupart que l'intérêt de leur cause forçait la droiture de leurs jugements et que leur perverse opiniâtreté fermait leurs yeux à la lumière. Je ne pouvais pas même les excuser par l'ignorance, l'erreur ou l'esprit de parti, car c'est un peuple très instruit, très éclairé et parmi lequel l'esprit est universellement répandu. J'ai vu (et ils ont été forcés d'en convenir) que dans tout ceci ils ont violemment peur de vous et que la frayeur a fait taire en eux l'équité. Ils ont voulu, à quelque prix que ce fût, vous empêcher de revenir dans votre patrie. Ils ont cru qu'en cachant leurs démarches, on ne pourrait les mettre en opposition avec la loi et qu'en niant ou ne niant pas qu'ils vous eussent décrété, ils pourraient et vous empêcher d'entrer dans la ville et être dispensés de rendre compte de ce jugement vraiment inique. Aussi abandonnent-ils les *Lettres de la Campagne*[1], tant pour engager les représentants à abandonner les *Lettres de la Montagne* que pour n'être pas mis à découvert comme ils sont dans le chétif ouvrage qu'ils auraient sûrement brûlé par la main de leur bourreau, si tout autre que Tronchin[1] en eût été l'auteur.

Quelque mépris que j'aie pour votre adversaire, je vous trouve néanmoins admirable quand vous le réduisez au néant. Votre justification est belle et noble. Vous avez quelques lettres qui sont une digne addition à l'immortel ouvrage d'*Émile*. Ce qui m'en plaît moins (et j'ose vous le dire), ce sont les lettres où vous voulez déterminer l'étendue et les bornes du droit négatif et du droit de représentation et concilier ces deux pouvoirs ennemis qui ne peuvent se rencontrer sans choquer. Vous le savez mieux que moi, et vous moquant de ma bêtise qui me fait imputer à votre ouvrage le défaut de votre gouvernement, vous allez peut-être jeter mon barbouillage au feu; mais écoutez-moi avec indulgence et laissez-moi faire sans vous mon cours

1. Tronchin (Jean-Robert), 1711-1793, procureur général de Genève, publia en septembre-octobre 1763 les *Lettres écrites de la Campagne*, pour défendre le gouvernement de Genève contre Rousseau. Rousseau y répondit par les *Lettres de la Montagne*.

de politique. Je voudrais que vous me permissiez d'appeler le régime de votre république une police. Le mot de gouvernement me semble trop grand pour un si petit État où il y a si peu de chose à faire pour y maintenir l'ordre. Ce qui m'engage à rétrécir ainsi mes idées en parlant de ce régime, c'est que, comme je le crois le plus parfait de tous ceux qui existent ou ont existé, je voudrais n'être pas obligé de me dédire lorsque le gouvernement des Incas viendra à ma connaissance. D'ailleurs, l'établissement de la médiation et le recours que Genève a vers elle à la moindre difficulté, prouve bien qu'elle ne s'est réservé que le droit de se policer.

Or, cette constitution, la plus parfaite que l'on puisse admettre dans un petit État dont les citoyens sont égaux de droit, est vicieuse dans le temps présent parce que l'inégalité est établie par le fait. Je n'ai vu nulle part tant de hauteur et de suffisance que parmi les habitants de la ville haute lorsqu'ils sont avec les habitants des rues basses. Et voilà ce qui rend le gouvernement mixte impossible et qui me fait prédire qu'il est à sa fin. Je m'appuie pour cela sur les principes du Contrat social parce que j'y vois que l'harmonie et l'union ne peuvent se maintenir que lorsque c'est pour ainsi dire le même être considéré sous des rapports différents qui ordonne et qui obéit, qui propose et qui exécute, car lorsque les intérêts seront divisés, lorsque les uns voudront établir une supériorité et que les autres voudront secouer un joug qui leur est odieux et qu'ils trouvent inique, alors les représentations se multiplieront et le conseil dira qu'il n'y a pas lieu et la distinction que vous trouvez entre représentants sur la transgression d'une loi ou sur l'établissement d'une nouvelle deviendra vaine par le moyen des explications et des sens forcés ; d'un autre côté, l'on donnera au droit négatif l'extension que vous voyez qu'on lui donne aujourd'hui. Alors on appellera la médiation[1], et comme le Sophi de Perse ne voudrait pas connaître les ambassadeurs hollandais s'ils ne venaient pas de la part d'un roi, ainsi les médiateurs n'auront aucun égard aux droits du peuple et Genève tombera dans l'aristocratie. Considérant ce que vous dites sur ce sujet relativement à la question présente, je trouve que vous avez rigoureusement raison, mais le considérant relativement à l'avenir, je crois que le droit négatif et celui des représentations sont opposés entre eux, en raison de ce que la ville haute et la ville basse le sont et vous conviendrez que, dans l'état actuel, c'est dire autant que diamétralement. Voilà, je crois, quelle est la suite nécessaire des démarches du P. C.

Je viens de recevoir votre lettre du 15 avril ; je reconnais mon étourderie et je vous en demande pardon. Supportez-moi de grâce avec mes défauts puisque je vous aime malgré votre infinie supériorité. Puisque je suis aussi peu maître de moi et que mes actions peuvent aussi peu s'accorder avec mes désirs, je ne vous manderai plus dans

1. Les puissances médiatrices : France, Berne et Zurich, qui tranchaient les conflits surgissant entre les divers conseils de Genève.

lequel temps j'irai vous voir. Lorsque je le pourrai je partirai. Je savais très bien que l'on vous suscitait de nouvelles persécutions et je croyais que cela vous ramènerait en France, car je sais que vous n'ignorez pas combien vous y êtes aimé et respecté, avec combien de facilité vous pouvez vous établir, non seulement dans les onze Parlements qui n'ont point agi contre vous, mais même dans celui de Paris qui a mis un défaut de formalité dans la procédure, afin que cette procédure devînt nulle et que vous n'eussiez pas à en craindre les suites. Il fallait vous condamner de peur que la tolérance envers vous ne marquât une animosité dirigée contre les Jésuites dont on brûlait les livres, mais aucun n'avait envie de vous perdre. Les dévots même vous chérissent. Quand je vous dirai que M^me^ de Gisors[1] est votre plus ardente amie et qu'elle a pris quelque amitié pour moi parce qu'elle a été satisfaite de la façon dont je parlais de vous, que l'archevêque de Paris a été très fâché (même avant votre lettre) des horribles épithètes que l'on vous avait données dans son mandement, qu'un dévot célèbre m'écrivait l'autre jour, en vous comparant, je ne sais pourquoi, à Voltaire, qu'il vous regardait comme un malade dont le tempérament sain et la forte constitution donnaient les plus grandes espérances et qui n'était malade que par trop de vigueur, tandis que Voltaire exhalait une odeur malsaine et annonçait un sang en putréfaction. Voilà une peinture assez dégoûtante, mais pour un dévot ce n'est pas mal. Enfin, je vous dirai qu'une très jolie marquise, amie de tout l'hôtel de Nivernais, m'a chargé de vous offrir un château qu'elle a dans le Comtat d'Avignon et de vous dire qu'elle désirerait beaucoup que vous l'acceptassiez aux conditions qui vous seraient les plus agréables. Je vous assure que cette jeune femme est la plus honnête et la plus aimable de toutes celles qui vous aiment, aimable au point que j'ai à me reprocher de l'avoir vue sur les bords du lac, car cet air *n'a pas été trop bon pour moi*. C'est elle qui s'est jointe à vous pour me plonger dans le service que j'avais quitté. Ce joug m'a semblé bien léger depuis qu'il m'est imposé par des mains si douces. Prenez votre part du compliment.

Vous me demandez mon amitié, Monsieur. Hélas! il est aussi inutile de me demander de vous aimer qu'il le serait de me l'interdire. Plus je vais et plus je me confirme dans ce doux sentiment qui m'attache à vous. Il n'y a point de jour que je ne m'en occupe et je sens vivement que vos ouvrages peuvent seuls me consoler de ne pas vous voir. Je lis journellement la *Nouvelle Héloïse*. Dois-je vous le dire, dois-je vous l'avouer à moi-même? J'aime et celle que j'aime ne voudrait plus me voir si elle connaissait le feu qui me consume. Insensé jeune homme! Oh! Platon, tu m'as trompé! La vie de Julie adoucit

1. Gisors (Hélène-Julie-Rosalie Mancini-Mazarini, comtesse de), fille aînée du duc de Nivernais, née le 13 septembre 1740, mariée le 23 mai 1753 avec Louis-Marie Fouquet, comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, qui fut mortellement blessé à Crevelt le 23 juin 1758. Après la mort de son mari, la comtesse de Gisors vécut surtout pour la religion et la charité.

mon amertume et rectifie mon cœur. Ah! si vos ennemis pouvaient connaître quel est l'effet qu'elle produit dans les cœurs honnêtes et l'analogie qu'elle a avec ce qui se passe en moi, ils cesseraient de vous en nier la vraisemblance et l'utilité.

Séguier de Saint-Brisson.

Je voudrais bien souscrire à la nouvelle édition de vos ouvrages. Mandez-moi à qui je puis m'adresser. J'ai beaucoup de livres ici qui sont à votre service. En voulez-vous un catalogue[1]?

Ainsi Séguier invite son maître au retour et soupire mélancoliquement pour une belle inconnue. Dans les mois qui suivirent, il accomplit enfin son voyage tant désiré au Val de Travers. Il marcha sur les traces de plusieurs autres officiers et jeunes gens de France qui étaient déjà venus trouver Rousseau : M. de Feins, capitaine de cavalerie dans le régiment de la Reine, qui avait en commun avec le philosophe l'amour du bilboquet et la connaissance de Mlle Fel, le comte de la Tour du Pin et M. Dastier de Carpentras, ancien militaire, qui avaient surgi, un beau jour, montés sur des mulets, ayant toutes les apparences de suspects contrebandiers[2]. Le voyage de Séguier est postérieur à sa dernière lettre, datée du 24 avril 1765 et antérieur au 8 septembre 1765, jour où Rousseau quitta Môtiers définitivement pour le lac de Bienne. Le jeune homme fit avec Rousseau le pèlerinage de l'île Saint-Pierre. Avant de s'installer dans l'île de bienheureuse détente, le philosophe la visita plusieurs fois, en juillet 1764 avec Thérèse et Du Peyrou[3], peut-être le 13 mai 1765 sans accompagnateur désigné, du 2 au 12 juillet 1765 avec Thérèse, François d'Ivernois[4], neveu du procureur général de Neuchâtel, et deux Hollandais[5], à une date qu'il est plus difficile de déterminer, en compagnie de Sidoine Séguier[6]. Le maître et le disciple habitèrent sans doute ensemble la maison du receveur, la pièce aux carreaux rouges garnie aujourd'hui encore de grands buf-

1. Bibliothèque de Neuchâtel. Lettres à J.-J. Rousseau. Correspondants de France.
2. *Confessions*, livre XII.
3. Du Peyrou (Pierre-Alexandre), 1729-1794. Originaire d'une famille française réfugiée en Hollande. Il fit la connaissance de Jean-Jacques Rousseau à Môtiers, devint son ami et son protecteur. Lorsque parurent les *Lettres de la Montagne*, Du Peyrou prit la défense de l'auteur dans sa *Lettre à M*** relative à J.-J. Rousseau*. Après la mort de Rousseau, Du Peyrou entreprit avec Moultou la grande édition de ses œuvres.
4. Ivernois (François-Henri d'), 1722-1778, bourgeois de Genève en 1748, fut un des chefs de représentants et un ami dévoué de Rousseau.
5. Courtois (J.), *Chronologie critique de J.-J. Rousseau* (Annales Rousseau, XV, 1923) et *L'Ile Saint-Pierre ou l'Ile Rousseau. Un opuscule de Sigismond Wagner et des extraits des Confessions et des Rêveries de J.-J. Rousseau*, publiés par Pierre Kohler, éd. Spes, in-16.
6. « Il me vint voir et nous fîmes ensemble le pèlerinage de l'île Saint-Pierre. » (*Confessions*, livre XII.)

fets de bois piquetés, branlants, la chambre parquetée au vieux poêle de faïence, couleur turquoise tendre, où Rousseau devait trouver son refuge le suivant automne. La traversée en barque sur l'eau que Jean-Jacques aimait tant, les promenades dans la grande île en forme de motte, dôme de verdure au nord et à l'est émergeant sur la falaise sableuse, au sud, pente « bien plantée de champs, de vignes et de vergers », la halte dans la petite île, aujourd'hui vision de Robinson Suisse où sur le sable blanc s'accrochent les pins et les bouleaux légers, où les deux rêveurs purent s'asseoir dans le gravier, parmi les saules et les persicaires, les fleurs cueillies au passage, analysées par le botaniste, le cadre et les riens charmants auraient dû rapprocher les deux cœurs d'amis. Cette visite, pourtant, laissa au philosophe un malaise; il trouva son jeune compagnon différent de ce qu'il l'avait vu à Montmorency. Il lui découvrit même un air affecté qui le choqua[1].

Rousseau et Séguier se revirent encore une fois, en décembre 1766, pendant le court séjour que Jean-Jacques fit à Paris avant de partir pour l'Angleterre. Ils se rencontrèrent à l'Hôtel de Saint-Simon, mais l'ancienne confiance ne se retrouva pas. Rousseau, apprenant que son jeune ami lui avait fait mystère de ses fréquentations dans la haute société et surtout de ses relations avec M^me^ de Luxembourg, fut irrité de ce qu'il considéra comme une cachotterie[2].

Pendant son séjour au château de Trie[3], chez le prince de Conti, en 1767[4], Rousseau fit la connaissance d'une tante paternelle de Sidoine Séguier, demoiselle Anne-Jacqueline-Charlotte Séguier, qui habitait alors au bourg voisin de Chaumont. Leurs relations furent amorcées à l'occasion d'un pot de confitures demandé par Rousseau pour un ami malade à M^me^ de Nadaillac, abbesse du couvent de Gomerfontaine, à laquelle il rendait quelquefois visite et pour laquelle il avait composé un morceau de musique religieuse[5]. L'abbesse n'ayant pas ce qui convenait, la vénérable demoiselle s'enhardit jusqu'à écrire au philosophe pour lui offrir le pot d' « écorces confites » qu'elle possédait :

1. *Confessions*, liv. XII, et *Rêveries d'un Promeneur solitaire.* — 2. *Confes., ibid.*

3. Trie-le-Château (Oise), arrondissement de Beauvais, canton de Chaumont. La seigneurie de Trie appartenait au XV^e^ siècle aux d'Estouteville ; elle passa aux Bourbon-Longueville, puis aux Bourbon-Conti, qui reconstruisirent l'ancien château féodal.

4. Conti (Louis-François de Bourbon, prince de), né en 1717, mort le 2 août 1776. Lieutenant-général de l'armée d'Allemagne en 1741. Il reçoit Rousseau à Trie de juin 1767 à juin 1768. Quand il fut retiré de l'armée, le prince s'occupa de diplomatie secrète, des démêlés du Parlement avec la Cour. En 1771, il fut le chef de l'opposition des princes du sang contre les établissements du parlement Maupeou.

5. *Promenades neuchâteloises en France : Trie.* (Musée Neuchâtelois, XLV, 169-191, 1908.)

Au château de Trie, à Trie.

J'arrive de l'abbaye de Gomerfontaine. Mme l'abbesse m'a conté que vous, Monsieur, habitant depuis quelque temps le château de Trie, lui avait (*sic*) envoyé demander pour un ami malade de la confiture d'orange dont elle n'avait point, qu'elle avait été fâchée de n'avoir pour vous envoyer que de la marmelade de fleurs d'oranges. Je me trouve par hasard des écorces confites. Je vous offre, Monsieur, le peu que j'en ai, en souhaitant qu'il puisse vous agréer au goût, sans besoin de maladie, pour Monsieur votre ami. Je vous prie de l'accepter sans cérémonie. Ce sera une faveur pour celle qui a l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

SÉGUIER.

A Chaumont, ce 30 décembre [1767][1].

Dans la deuxième lettre, la pieuse fille demanda, en faveur d'un couvent de pauvres religieuses, l'intercession de Rousseau auprès du prince de Conti, qui avait tant protégé le philosophe au beau temps de Montmorency et qui l'abritait encore :

A Monsieur, Monsieur Rousseau, au château de Trie, à Trie.

A Chaumont, ce 16 janvier 1768.

Votre réputation d'humanité et de charité, répandue dans nos entours, Monsieur, m'inspire de m'adresser à vous pour une chose où vous pouvez mieux juger que moi si vous pouvez les employer au cas que vous décidiez. Non, vous ne serez importuné que de la lecture de ma lettre dont je n'exige pas même de réponse. Vous m'en avez fait une de remerciements beaucoup au delà de ce que méritait la misérable offre d'un pot de confitures qui ne pouvait avoir de valeur que par une fantaisie de malade. Je reviens au fait que je prends la liberté de vous exposer. Il s'agit d'une très pauvre communauté de filles de cette ville qu'on avait mis par cette raison, il y a quelques années, au nombre de celles qu'on détruit et, en conséquence, rayé de la portion de quatre cents livres d'aumônes que le clergé fait à maintes maisons dans le cas de mésaisance de celles-ci. Mgr le prince de Conti s'opposa dans le temps à cette destruction comme seigneur, fondé sur la raison qu'elle ne faisait que du tort à la ville où le revenu de ces filles se répand ainsi que leurs charités qu'elles ont toujours continuées. Ces représentations suspendirent sans doute la dispersion sans faire rendre le secours ôté. On les a laissées se détruire elles-mêmes par morts, et aujourd'hui elles se trouvent dans la position que la famine hâte cette destruction que le prince a éludée. Elles ont passé les années précédentes en retranchements et épuisements de crédit pour vivre, mais celle-ci, où le blé est doublé de prix, elles sont à bout de ressources. La supérieure a écrit, il y a environ trois semaines, à son Altesse pour implorer un regard de bienfaisance présent parce qu'il

1. Bibliothèque de Neuchâtel. Lettres à Jean-Jacques Rousseau. Correspondants de France.

est pressant. Une douzaine de louis, même moins, leur donneront le temps de respirer et de joindre celui où elles doivent toucher quelques modiques rentes sur la ville. Elles n'ont point reçu de réponse à leur requête. Vous, Monsieur, qui paraissez avoir l'amitié du prince, ne pourriez-vous pas émouvoir par votre recommandation sa générosité et sa naturelle bonté, obsédée peut-être par des besoins moins réels que ceux-ci? Ce que j'ai l'honneur de vous représenter, n'est que de vous à moi et ne doit vous gêner en rien sur le parti que votre prudence vous suggérera. Ma bonne opinion de vous, Monsieur (si elle peut être comptée pour quelque chose), ne sera point diminuée par un refus. Ma fortune ne me permettant pas, malheureusement, d'aider les embarrassés par mes propres moyens, je ne puis que leur prêter ma voix en suivant l'instinct simple de l'humanité. Il m'a guidée à vous écrire. Puissiez-vous, Monsieur, être en pouvoir de le seconder ! Je crois vous faire un souhait selon votre âme. Cette façon de penser vous annonce la parfaite estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

SÉGUIER.

En février 1768, la bonne demoiselle fut reçue par Rousseau et elle lui envoya une lettre d'actions de grâce comme son neveu l'avait fait six ans plus tôt après son voyage de Montmorency.

A Monsieur, Monsieur Rousseau, au château de Trie.

A Chaumont, ce 10 février 1768.

On ne peut être reçu plus honnêtement que je l'ai été de vous, Monsieur, et si je me fiais à cette politesse, je serais revenue enhardie à vous réitérer quelques fois mes visites, mais pendant celles que je vous faisais, j'éprouvais un contraste qui m'a fait discuter tout le long de mon retour si je n'avais point agi contre le droit des gens, en portant ma compagnie durant une heure à quelqu'un qui n'aime que la solitude. Je me répondais : « Ne m'est-il pas permis de dire à mon semblable que je désire le voir par un penchant de bienveillance, d'estime, de sorte d'attachement que j'ai pour lui sans le connaître? Mes motifs ne peuvent le blesser. Quant à l'effet, [il] peut l'ennuyer par la récidive. Voilà ce qu'il faut éviter en interrogeant sa droiture ; comme je ne veux point me vanter de l'avoir vu, je suis à l'abri de l'humiliation de ne plus oser l'aller voir. » Ainsi sacrifions ma satisfaction personnelle si elle doit gêner. Elle me clouait hier sur ma chaise dans le château, pendant que, d'un autre côté, la dissertation sur l'ennui de la compagnie en général m'était un coup de pied qui me jetait hors de ma chambre. Le résultat de mes petites discussions intérieures a donc été, Monsieur, de vous les conter naïvement. Je préfère ne pas vous nuire au plaisir de m'en faire. Il m'est d'ailleurs plus aisé d'avoir vis-à-vis de vous des qualités négatives. Ainsi répondez-moi, je vous supplie, sans cérémonie et me croyez dans tous les cas avec les

sentiments que vous méritez, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

SÉGUIER [1].

La lettre suivante de M^lle^ Séguier est encore plus aimable. La vieille fille, haute de cinq pieds, reconnaissante et craintive, malgré sa belle taille, sollicite l'honneur de revoir son cher philosophe.

Je dois partir lundi pour Paris, Monsieur ; je vous en donne avis au cas que vous ayez quelque commission pour M. de la Motte dont je me chargerais avec le plus grand empressement, sans qu'il m'en fût obligé du tout, et il aurait raison puisqu'il n'ignore pas combien je serais flattée de vous être bonne à quelque chose. Ainsi lui ferai-je une profonde révérence de remerciement d'en être le sujet. Je ne compte être absente que trois semaines au plus et ne vous importunerais pas du récit de ma démarche, si je ne craignais de perdre pendant ce temps la satisfaction que vous m'avez fait espérer. Il serait par trop dur que les deux manières de vous voir se réduisissent pour moi au zéro. Vous ne m'en laissez qu'une. Je ne puis prendre assez de précautions pour la ménager. Permettez-moi de vous représenter que ma bonne foi et ma discrétion méritent au moins une sorte de compassion et que je ne puis guère être soumise à votre choix. Si votre mauvaise santé contrarie votre politesse à mon égard, n'est-il pas juste alors que vous permettiez la promenade de deux lieues à quelqu'un qui a été prêt d'en faire soixante pour vous aller voir ? Ne pas craignez (*sic*) qu'une pauvre fille qui n'est grande que par ses cinq pieds six pouces, vous augmente les regards de l'univers et soyez en même temps persuadé que ce n'est point pour s'en attirer elle-même (effet plus sûr) qu'elle désire si vivement le bonheur de vous voir quelquefois. Un caractère craintif la préserve d'abuser de votre permission et un cœur très reconnaissant lui en fera payer le prix, quelque rarement qu'elle en profite. C'est avec ce sentiment et celui de l'estime la plus distinguée que j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

SÉGUIER [2].

Ces relations nouvelles ne remirent pas en présence Rousseau et Sidoine Séguier. Jean-Jacques fut assez étonné que le jeune homme ne lui ait rien fait dire par sa parente. Il ne semble pas non plus que Séguier ait envoyé à Rousseau son troisième opuscule, paru en Allemagne en 1769 et intitulé *Traité des droits du génie, dans lequel on examine si la connaissance de la vérité est avantageuse aux hommes et possible au philosophe.* Séguier n'avait pu éditer son livre à Paris. Il se plaint dans un erratum

1. Bibliothèque de Neuchâtel. Lettres à J.-J. Rousseau. Correspondants français.
2. *Id., Ibid.*

que « la difficulté qu'il y a de parler français en France » l'ait obligé à s'adresser à un imprimeur allemand qui a criblé son texte de fautes. Ce fut la dernière fois que le jeune auteur tenta d'exprimer ses idées subversives.

En tout cas, l'amitié avec Rousseau était finie. Parlant de Séguier dans ses *Confessions*, le philosophe conclut par une note amère : « L'engouement de M. de Saint-Brisson finit tout d'un coup comme la liaison de M. de Feins, mais celui-ci ne me devait rien et l'autre me devait quelque chose, à moins que les sottises que je l'avais empêché de faire n'eussent été qu'un jeu de sa part, ce qui, dans le fond, pourrait très bien être[1] ». Rousseau, dans le délire de ses dernières années, aperçoit partout de la tromperie, de la simulation, de l'hypocrisie. Séguier, tel que nous le voyons à travers les lettres de sa mère et dans ses œuvres naïves, ne présente l'aspect ni d'un forcené ni d'un moqueur irrévérencieux. C'était un jeune homme grave qui prenait au sérieux la philosophie. Il laissait à son frère ainé le badinage et l'insolence, et il avait certainement pour Rousseau un culte sincère ; seulement il ne se croyait pas pour cela obligé de renoncer indéfiniment aux hommages des salons et de ne pas fréquenter les grands seigneurs dont son maître avait lui-même reçu l'hospitalité. L'« ours » de Mme d'Épinay n'avait guère le droit de blâmer un jeune homme qui cherchait quelques succès imprévus en tenant un rabot dans sa main d'aristocrate. Où commence la rouerie d'un écrivain, où finit sa candeur ? Rousseau et Séguier, l'un comme l'autre, auraient été bien en peine de le dire.

IV. — Idylles et Contrats.

Voici venir le temps, où, pour parler comme Sidoine Séguier, les trois frères vont entrer dans un état qui unit la volupté à la vertu. A voir les choses de près, le dernier acte de l'intrigue qui rapprocha Nicolas-Maximilien, l'aîné de la famille, et Mme d'Estrades, fut un contrat aussi suggestif qu'un roman. Me Desmeures, notaire apostolique au cloître Notre-Dame, dut se sentir intrigué par mainte particularité curieuse de l'acte qu'il établit en mai 1767. L'âge des conjoints pouvait étonner tout d'abord. Il avait trente-et-un ans et elle cinquante-deux. Elle avait commencé de le connaître quand elle était favorite d'un jour et lui enfant encore, page au service du Roi... Après avoir quitté l'état militaire, Nicolas-Maximilien Séguier de Saint-Brisson

1. *Confessions*, livre XII.

s'était logé rue Saint-Louis, au Marais, en voisinage avec la femme qu'il avait beaucoup fréquentée jadis. Mme d'Estrades était restée fidèle au comte d'Agenson dans l'épreuve. Elle lui avait tenu compagnie pendant son exil de sept ans, à sa terre des Ormes, s'ingéniant à organiser des fêtes pour distraire la mélancolie incurable du ministre disgracié. Après la mort de Mme de Pompadour, d'Argenson eut la permission de revenir à Paris; ce fut pour mourir à son tour, le 22 août 1764. Mme d'Estrades était auprès de lui. Ayant perdu ceux qui avaient fait sa fortune, sa cousine et son amant, la comtesse n'était plus qu'une simple particulière ne paraissant jamais à la cour. Elle pouvait jouir de l'argent qu'elle avait économisé et vieillir en paix. C'était une fin trop bourgeoise sans doute pour celle qui avait tenu en échec la toute puissante Pompadour et que le démon de l'aventure tentait encore. Le 23 mai 1767, elle signait son contrat de mariage avec Nicolas-Maximilien Séguier de Saint-Brisson[1].

Les clauses du contrat indiquent, de la part de la comtesse d'Estrades, un mélange de prudence et de générosité. Alors que, dans la coutume de Paris, presque tous les contrats de mariage étaient établis sous le régime de la communauté, le comte de Saint-Brisson et la veuve d'Estrades resteront séparés de biens. La dame future épouse pourra librement toucher et recevoir tous ses revenus, en donner quittance et faire tous actes d'administration nécessaires. A son jeune et prodigue époux, Charlotte d'Estrades ne voulait pas abandonner ses deniers sans contrôle. Cependant, elle assurait à son mari un sort enviable. Elle s'engageait à contribuer pour douze mille livres par an aux charges du ménage et, malgré l'exclusion de la communauté, cette somme pouvait être touchée annuellement par le futur époux sur les revenus de l'épouse. Une stipulation aussi précise n'est pas inscrite dans les actuels contrats établis sous le régime de la séparation de biens. Les conjoints s'engagent seulement par une formule vague à subvenir aux dépenses du ménage suivant leurs moyens. Voilà pour les dépenses ménagères. Pour son argent de poche, le comte de Saint-Brisson reçoit de sa femme, par don entre vifs, une rente annuelle et perpétuelle de cinq mille livres. A son mari, Charlotte d'Estrades fait aussi donation de ses meubles, ustensiles d'hôtel et de ménage, linge de table et de lit, vaisselle d'argent, chevaux, équipages valant 25000 francs. Après la mort de sa femme, le comte aura les cinq mille livres de rente

1. Contrat du 23 mai 1767, déposé aux Archives Nationales (étude Bachelet). L'insinuation du même contrat est aussi aux Archives Nationales, Y 414, fol. 125.

perpétuelle, plus trois mille livres de rente viagère; il pourra garder les diamants, bijoux, habits, linges et hardes de la défunte; son sort sera assuré, mais le gros de la fortune lui échappera : il a grand avantage à conserver vivante la femme qui consacre douze mille livres aux dépenses du ménage.

Le comte de Saint-Brisson a dû calculer les avantages uniques de ce mariage. Il suffit de comparer son contrat avec celui de ses parents et de ses frères. Sidonie Berthelot avait apporté à son mari 2055 livres de rente. Quand Sidoine Séguier signera à son tour son contrat de mariage, le 4 juin 1770, Marianne Borel ne procurera au ménage que 2270 livres de revenu [1]. Noël-Augustin fera un mariage jugé avantageux; mais, au point de vue pécuniaire, au moins pour le présent, l'aîné des Saint-Brisson est encore privilégié avec les dix-sept mille livres qu'il touchera pendant toute la vie de sa femme.

Le comte de Saint-Brisson, du reste, ne venait pas les mains vides. En faveur de son établissement, ses parents lui donnaient la nue-propriété de la terre, seigneurie et marquisat de Saint-Brisson, des terres et seigneuries de Saint-Firmin-sur-Loire, de Saint-Martin-sur-Ocre et de Mancy. Le marquis se réservait l'usufruit de ses domaines sa vie durant; mais, au jour du décès de son père, le comte de Saint-Brisson pourrait jouir librement du revenu de ces terres, entrer en possession des meubles, ustensiles de ménage, linge de lit et de table, équipages, voitures, vaisselle d'argent, chevaux, juments, poulains, bœufs et vaches qui se trouveraient dans le château et les métairies qui en dépendaient. Sidonie de Saint-Brisson renonçait à tous ses propres sur la succession de son mari si elle lui survivait. On est étonné au premier abord, en voyant les parents avantager ainsi un fils très gâté, si l'on en croit Rousseau, mais dont ils n'avaient pas reçu que des satisfactions et qui faisait un mariage assez étrange. M^me^ de Saint-Brisson, qui avait toujours été une fort honnête femme malgré les allures un peu dégagées qu'elle affectait dans sa jeunesse et qui était devenue avec l'âge une austère dévote, ne pouvait voir entrer avec satisfaction dans sa famille une vieille coureuse comme la comtesse d'Estrades; mais il eût été assez difficile de s'opposer aux projets de Nicolas-Maximilien, qui était âgé de trente-et-un ans et qui possédait tous les droits de la majorité. M^me^ d'Estrades avait encore suffisamment de relations

1. Contrat du 4 juin 1770 déposé aux Archives Nationales (Étude Thion de la Chaume.) Voir aussi l'insinuation : Archives Nationales, Y 425, fol. 125.

pour qu'on ne pût faire agir contre elle le Roi et ses ministres. Mieux valait se résigner et tirer parti de la situation.

M. et Mme de Saint-Brisson se trouvaient alors assez gênés au point de vue pécuniaire. M. de Saint-Brisson avait souvent mené un train que sa femme jugeait déraisonnable, gardant un trop nombreux personnel domestique. Il avait dû emprunter pour acheter des grades à ses enfants; c'était une lourde charge d'établir trois fils. Le marquis de Saint-Brisson craignait aussi beaucoup le partage de ses terres. Il se sentait malade et pensait que s'il venait à décéder subitement avant le mariage de ses deux plus jeunes fils, ceux-ci, qui n'avaient que leur solde pour subsister, seraient très embarrassés par les dettes paternelles; ils vendraient sans doute la portion du domaine qui leur serait accordée et le beau marquisat érigé par Louis XIV, partagé, démembré, ne resterait même pas tout entier aux mains des Saint-Brisson.

L'aîné de ses fils, faisant un mariage qui lui permettrait de garder les propriétés et de payer les dettes, M. de Saint Brisson lui donna toute sa seigneurie. Il lui imposa en échange la charge d'acquitter le passif qui s'élevait à 34000 livres et de fournir 40000 livres à chacun de ses frères, le jour du décès paternel. Le marquis crut aussi avoir assuré la tranquillité de sa veuve, dépouillée en fait de toute espèce de capital, mais qui devait recevoir de son fils aîné l'intérêt au denier vingt-cinq (quatre pour cent) d'une somme équivalente aux reprises et au douaire qui auraient dû lui échoir.

Le marquis de Saint-Brisson était trop malade pour se déplacer, mais il envoya à Paris sa femme avec une procuration. Sidonie signa avec résignation pour obéir à son mari et sauver le domaine, ce contrat qui la dépouillait et la mettait à la merci de son fils. La noce se fit sans éclat, sans réceptions, le 24 mai 1767.

Si Mme de Saint-Brisson connaissait la réputation de sa presque contemporaine belle-fille, elle put craindre un moment son caractère. La plupart des mémorialistes qui n'aiment pas Mme d'Estrades parlent de son esprit d'intrigue et de sa perfidie. Seul le prince de Croy la considérait comme une personne serviable et il la regretta lorsqu'elle quitta la cour[1]. Peut-être fut-elle souvent calomniée, comme les gens dont la faveur paraît exagérée et inexplicable. En tout cas, les années l'avaient adoucie. La nouvelle comtesse savait s'occuper avec intelligence. Elle aimait les artistes comme sa cousine Pompadour. Elle fit redécorer

1. Croy (Prince de), *Journal inédit* publié par le vicomte de Grouchy et Paul Cottin, Paris, Flammarion, 1906, in-8°, I, p. 310.

à neuf l'appartement principal du château. C'est à elle que le grand salon doit ses jolies boiseries Louis XVI, toutes fleuries de guirlandes. Le graveur Duclos lui dédia son estampe gravée d'après Augustin de Saint-Aubin et intitulée *Le Concert*.

Élisabeth d'Estrades avait déjà fait aussi l'apprentissage de la manière dont on occupe les désœuvrés. Elle avait essayé de chasser l'ennui qui accablait d'Argenson dans sa disgrâce. Une tâche non moins lourde l'attendait, celle de garder et de distraire le militaire rendu trop jeune à l'oisiveté et qu'elle venait d'épouser. Toutes ses forces y suffiraient à peine; elle n'avait pas envie d'entrer en discussion avec sa belle-mère.

Si la marquise de Saint-Brisson ne souffrit pas directement de sa belle-fille, c'est de son fils inactif, tracassier et trop souvent présent désormais qu'elle reçut les coups les plus rudes, surtout lorsqu'elle fut devenue veuve. Le marquis de Saint-Brisson mourut le 16 août 1768, à l'âge de soixante-dix ans, après quatre mois de maladie. Le curé Lemoine inséra une petite oraison funèbre dans l'acte de sépulture, louant la constance vraiment chrétienne avec laquelle le défunt avait souffert et sa charité à l'égard des pauvres qui étaient venus en nombre infini de toutes les paroisses environnantes pour lui rendre les derniers honneurs[1]. Il fut inhumé dans l'église et son épitaphe rappela la grande piété reconnaissante qu'il avait gardée pour Marie toute son existence.

Le généreux marquis laissait une situation très embrouillée. L'aîné de ses fils, héritier du marquisat[2], dut payer les 34000 livres de dettes prévues dans son contrat de mariage, il fallait encore qu'il donnât 40000 livres à chacun de ses deux frères; il voyait en plus arriver une trentaine de mille livres de dettes supplémentaires. Que de notes et de gages en retard! Marchand de bois, sellier, vitrier, tailleur, perruquier, cordonnier, médecins, chirurgiens, pharmaciens, domestiques, tous réclamaient à cor et à cri! Les impôts même n'étaient pas payés et il fallait acquitter 64 livres pour la capitation de l'année précédente[3].

Nicolas-Maximilien accueillit avec mauvaise humeur les charges imprévues qui grevaient son bel héritage et il en fit supporter la

1. Registres paroissiaux de Saint-Brisson.

2. Même après avoir hérité de son père, Nicolas-Maximilien ne prit pas le titre de marquis de Saint-Brisson; il fut le comte de Saint-Brisson, marquis de Saint-Firmin-sur-Loire.

3. Archives du Loiret. Procès-verbal de scellés du 16 décembre 1768 et inventaire du 4 février 1769 et Archives du château de Gemeaux. Lettres de Mme de Saint-Brisson à Charles-Catherine de Gemeaux (20 janvier 1771, 21 février 1773).

peine à sa mère. Il la relégua sans tarder dans le petit appartement que lui réservait son douaire et vint s'installer dans le reste du château dont il fit désormais sa principale résidence. Sa femme s'était déjà fait meubler de neuf un appartement. La marquise de Saint-Brisson dut rendre, sou par sou, ses comptes à son fils qui lui chercha chicane sur chicane. Suivant la donation que le défunt avait faite à son fils aîné au moment de son mariage, la marquise douairière avait le droit de garder les meubles non meublants, mais le comte de Saint-Brisson retira à sa mère ses provisions de grain, bois, foin, cave. Pour rentrer en possession de ses bûches et de ses bouteilles, la mère dut faire un procès à son fils.

Autre complication. Parmi les dettes supplémentaires, il y avait les intérêts en retard, dus aux prêteurs qui avaient avancé les 34000 livres destinées à acheter des emplois aux trois jeunes de Saint-Brisson. La marquise prétendait que son fils aîné était obligé de payer ces arrérages ainsi que le capital. Nicolas-Maximilien s'y refusa obstinément : il ne s'était pas engagé à verser plus de 34000 livres ; sa mère ayant signé les contrats d'emprunt avec le feu marquis devait, disait-il, acquitter les arrérages. Cette discussion durait encore en 1773, cinq ans après la mort du défunt, lorsque les créanciers exaspérés crièrent plus fort. Le comte de Saint-Brisson leur écrivit d'agir contre la marquise et il se sauva lui-même à Paris.

Les créanciers envoyèrent donc leur lettre à la douairière, ne lui laissant que trois jours pour payer ou pour être saisie. La marquise les pria de lui accorder trois semaines ; mais, au bout de quinze jours, ils lui annoncèrent l'huissier. Sidonie fut obligée de vendre son mobilier, son linge et ses chevaux à des gens qui lui en laissèrent cependant la jouissance sa vie durant. Elle cacha sa vaisselle pour la sauver. Le comte de Saint-Brisson fut très humilié en apprenant que sa mère avait rendu public son procédé et qu'il était honni par tous les honnêtes gens du pays. Il fit arrêter les poursuites et promit de payer incessamment. Ce mauvais fils n'était sensible qu'à la manière forte[1].

M^me^ de Saint-Brisson, douloureusement blessée par les procédés de son enfant, se retira et vécut désormais seule dans son petit coin. Elle ne voulait pas voir les sociétés élégantes et joyeuses que le nouveau ménage attirait de Paris et dont le train bruyant irritait sa tristesse. Elle se remettait à écrire ses pensées mélanco-

1. Archives du château de Gemeaux, lettre du 21 février 1773.

liques au vieux confident de sa jeunesse, Charles-Catherine Loppin : « J'espère que vous aurez jugé, mon cher cousin, que j'étais dans un état bien triste, puisque vous ne receviez pas de mes nouvelles. Je suis accablée de mes malheurs, de façon que je suis devenue une malade. Je ne sors pas du coin de mon feu où je reste seule. Je vois peu mon fils et ma belle-fille; ils ont fixé leur domicile ici. Je n'ai presque pas de relations... Mon estomac est dérangé à un point que tout aliment le révolte, mais que cet accident est médiocre en comparaison de celui qui me fait verser des larmes tous les jours de ma vie!... Si j'en ai le courage, j'irai vers le 13 décembre trouver mon fils aîné à Paris, où il doit aller, afin de voir si nous pourrons finir le cruel objet de ma liquidation[1]. »

Elle écrivait en novembre 1769. Deux ans plus tard, elle ne paraît pas mieux consolée et dit :

« Mon goût pour la solitude ne fait qu'augmenter, je m'en trouve fort bien et les autres encore mieux à ce que je pense. M. et Mme de Saint-Brisson ont pris leur château pour principale habitation, surtout la femme, car mon fils va assez souvent faire des petites virevoustes de treize jours à trois semaines à Paris quand la chasse languit. Je suis retirée dans mon petit coin, dînant à midi, soupant à huit heures et demie avec M. Régnier. Les autres ont conservé les heures de Paris, de sorte que je me couche quand ils se mettent à table. Ils attirent tant de monde qu'ils peuvent; comme cela ne me conviendrait pas, je ne vis point du tout avec eux[2]... » Pendant que la marquise de Saint-Brisson pense à ses malheurs, sa belle-fille reste surtout fidèle à sa résolution d'occuper de la manière la moins nuisible ce mari aussi dissipateur qu'avide. Le moindre incident risquait d'avoir des conséquences fâcheuses. Il en fut ainsi d'une histoire de chiens. La douairière, isolée et soucieuse, la raconte en ces termes à son cousin : « Mon fils perd tous ses chiens; il en avait une quarantaine. Il en meurt tous les jours; aujourd'hui cinq; il n'y en a qu'un qui ne paraît pas attaqué. On en a disséqué plusieurs; le coffre se trouve ordinairement sain; tous ont un ver dans le cerveau, large du doigt, dont la queue est dans le nez et la tête collée au crâne; il n'est pas possible d'apporter aucun remède à cette maladie. Si M. de Saint-Brisson tient ferme la résolution de n'en point acheter d'autres, je vois s'éteindre plus de mille écus par an avec grande satisfaction. Sa femme ne pense pas comme moi; elle craint l'emploi du temps d'un homme qui [ne] sait s'occuper de

1. Archives du château de Gemeaux, lettre du 29 novembre 1769.
2. *Ibid.*, lettre du 20 janvier 1771.

rien de sérieux. Si le jeu allait prendre la place, la dépense n'en est pas fixe comme la nourriture[1]! » Prévoyante comtesse! Quant à la marquise, elle boude toujours et expose ainsi la ligne de conduite qu'elle a adoptée : « Presque point de communication avec la grande partie du château; les manières fort honnêtes de part et d'autres; nous nous bornons à cela. J'arrive et je sors de mon appartement par l'escalier de la chapelle. Jamais de clef par le côté de la salle. J'ai bâti un petit hospice dans le village où j'ai cinq lits pour coucher les gens qui me viennent voir[2]... »

Traitée durement par le fils auquel elle avait témoigné le plus d'indulgente faiblesse, la marquise de Saint-Brisson pouvait-elle au moins espérer quelques consolations de ses autres enfants?

Avec son puîné, Sidoine-Charles Séguier, elle connut encore d'autres chagrins. Le jeune philosophe, qui avait si vivement inquiété sa mère par ses excentricités et ses tendances irréligieuses, lui procura pourtant un moment de satisfaction quand il épousa, en juin 1770, Marie-Anne Borel, fille mineure d'Eustache-Louis Borel, seigneur de Berneuil, Bazancourt et Pisseleu, conseiller du Roi en la Chambre des Comptes, président du Présidial, lieutenant du bailliage de Beauvais. Le jeune homme, qui avait avoué à Rousseau ses soupirs et ses frissons pour bien des belles inconnues, se décida enfin d'une façon très brusque. Les préliminaires du mariage semblent avoir été d'une extravagance qui n'étonne pas chez un homme capable de se jeter à l'eau sans savoir nager. Séguier était allé un jour chez un de ses amis pour l'engager à sortir avec lui :

« Attends-moi un peu, lui dit celui-ci; je suis occupé à écrire une lettre où je demande une jeune personne en mariage pour un de mes amis.

— Cet ami, l'aimes-tu mieux que moi, lui dit Séguier?

— Non, sans doute.

— Eh bien! Rends-moi un grand service. Efface son nom et mets le mien.

— Quelle plaisanterie!

— Rien de plus sérieux[3]! »

Séguier insista tellement qu'il fallut céder. C'est ainsi qu'il entra en relation avec les Borel.

La fortune de cette famille était peu importante. La jeune fille recevait en dot 2279 livres de revenus. Le livre de raison qu'a

1. Archives du château de Gemeaux, lettre du 10 janvier 1772.
2. *Ibid.*, *id.*
3. Souvenirs inédits d'Adrien de Boutin.

laissé Eustache Borel montre qu'en 1764, il dépensait de 500 à 800 livres par mois[1]. Il se défit avec joie de sa fille Marie-Anne dont il se souciait assez peu.

Sidoine Séguier trouva de l'agrément dans sa nouvelle famille. Sa femme était douce, d'humeur égale, ayant naturellement le désir de plaire, mais la santé du jeune marié l'empêcha de goûter pleinement son bonheur. Sa poitrine se délabrait de plus en plus; constamment il crachait des tubercules. Une alerte terrible, en janvier 1771 : une partie du régiment de Limousin est commandée pour la Martinique. Séguier, étant dans l'état-major, doit faire partie du détachement; il pense qu'il ne résistera même pas aux fatigues de la traversée et qu'il mourra en débarquant. Sa jeune femme se désespère. Enfin le colonel prend pitié du ménage et il arrange l'affaire en donnant à Séguier un congé pendant lequel il s'efforcera d'obtenir une « majorité » dans un autre régiment[2]. Les pauvres gens reprennent un peu d'espoir, mais la marquise de Saint-Brisson sait bien qu'elle ne gardera plus longtemps le grand enfant un peu fou qui a voulu vivre plus intensément que ne le lui permettait son corps fiévreux et rongé.

Le seul fils dont le destin lui apporte des satisfactions sans angoisse, c'est le plus jeune, Noël-Augustin, le retentissant Baccanal. Celui-là elle l'a marié elle-même; grâce à des plans très savants et longuement mûris, elle a obtenu pour son cadet la fille unique, aimable et bien dotée, de Jean-Baptiste, comte de Lespinasse, mestre de camp[3] et de Marie-Françoise de Saleine. Ce ménage possédait deux châteaux voisins de Saint-Florentin-sur-Yonne : les Croûtes et Germigny[4]. La terre des Croûtes rapportait dix mille livres de rente et il y avait d'autres biens. La garnison de Noël-Augustin à Villeneuve-le-Roi était assez voisine de cette résidence. Le mariage fut célébré le 29 mars 1771. Avec Noël-Augustin, Mme de Saint-Brisson connut de nouveau les joies familiales. Elle annonce à son cousin :

Ma petite baronne est grosse. Elle est charmée de son état de grossesse. L'idée de nourrir son enfant, d'avoir une barcelonnette toute garnie de rubans pour le porter derrière son dos lui fait perdre de

1. Archives de l'Oise. Livre de raison d'Eustache-Louis Borel. Eustache Borel mourut le 19 avril 1797.

2. Archives du château de Gemeaux. Lettre de Mme de Saint-Brisson à Charles-Catherine Loppin de Gemeaux du 20 janvier 1771.

3. Jean-Baptiste, comte de Lespinasse, lieutenant de grenadiers à cheval, mestre de camp de cavalerie, brigadier le 1er mars 1789, maréchal de camp le 1er mars 1790.

4. Les Croûtes (Aube, canton d'Ervy, arrondissement de Troyes). Faisait partie de l'élection et de la châtellenie de Saint-Florentin-Germigny (Yonne, arrondissement d'Auxerre, canton de Saint-Florentin).

vue tout ce que ces amusements entraînent de douleurs. J'ai de plus qu'elle une vive inquiétude sur ce que je ne la trouve pas conformée pour accoucher heureusement. Elle est grande et bien faite, mais point de hanches du tout. Sa mère a eu des accouchements dont on ne peut pas se rappeler l'idée sans frémir. Heureusement, le mari et la femme ne songent pas à tout cela. Je compte, si ma santé me le permet, aller chez eux à cette époque, mais accompagnée d'un très habile accoucheur que j'ai déjà retenu [1].

Au milieu de ses inquiétudes, Mme de Saint-Brisson dessine une jolie esquisse : la petite baronne au corps d'enfant qui traîne par jeu derrière elle une barcelonnette enrubannée, sans penser à la gêne présente et au péril futur, sujet d'estampe pour Moreau le jeune ou Marguerite Gérard avec un titre d'une sensiblerie tarabiscotée à la mode du temps : « Les prémices des joies maternelles ». Mme de Saint-Brisson se rendit au mois d'août 1772 au château des Croûtes, en compagnie du grand accoucheur. La petite baronne mit au monde, le jour de la Saint-Dominique, une fille, aînée d'une nombreuse famille[2], que l'on appela Sidonie comme sa grand-mère. La jeune femme nourrit son enfant elle-même ainsi qu'elle l'avait rêvé, appliquant les théories de Rousseau d'une façon moins saugrenue que son beau-frère Sidoine-Charles.

A la fin de l'hiver 1773, les trois ménages fraternels se réunirent au château de Saint-Brisson. Le maître du domaine et son épouse, mûre mais encore élégante, à la mode de Paris, reçurent les deux jeunes couples : Sidoine-Charles, faible, languissant, crachant ses poumons, et la douce Marianne Borel que pâlissait un commencement de grossesse, le pétulant Baccanal tout éclatant de sève et sa petite baronne épanouie par les joies de l'allaitement et de l'amour maternel. Malgré les vilains procédés du comte de Saint-Brisson à l'égard de sa mère, les cadets recevaient avec bonheur son hospitalité dans la maison de leur enfance.

Sidoine Séguier s'installe dans une chambre haute. Avec les cols de mousseline et de bazin, avec les vêtements élégants aux vives couleurs de ratine rouge et de velours bleu, l'uniforme vert du régiment de Limousin est rangé dans un tiroir. Quand resservira-t-il? Il vaut mieux n'y pas songer et occuper studieusement les loisirs que le destin accorde encore. Sidoine a laissé dans son appartement de Beauvais la plus grande partie de sa bibliothèque,

1. Archives du château de Gemeaux. Lettre de Mme de Saint-Brisson à Charles-Catherine Loppin de Gemeaux du 1er mars 1772.

2. Noël-Augustin fut père d'Augustine-Sidonie (1772) ; d'Alphonse (1777-1826), colonel de cavalerie ; d'Henriette-Pauline (1779-1860) ; d'Adrienne-Marie-Louise (1787-1861) ; d'Augustin-Nicolas (1791-1838).

mais il a apporté quelques livres qui lui permettent d'approfondir ses connaissances dans les langues étrangères. Il a sous la main les œuvres de Shakespeare, de Bacon, le *Voyage autour du Monde* de Georges Anson, les *Poésies italiennes* de l'abbé Métastase, un ouvrage allemand en douze volumes et les dictionnaires appropriés pour l'aider dans ces lectures ardues[1].

Quand il est fatigué par l'étude, Sidoine se prend à rêver. Peut-il prévoir l'avenir des autres, la mort presque simultanée de sa belle-sœur, Élisabeth de Sémonville, dans le château de famille[2], et celle de sa mère, dans la maison de l'Hôtel-Dieu où elle a fini par se retirer loin des siens[3], la vie plus longue de ses frères qui survivront aux agitations de la période révolutionnaire[4], l'existence de son propre fils encore à naître, qui héritera de ses passions intellectuelles, mais non de son imagination et qui entrera à l'Académie des Inscriptions après avoir disserté sur *l'emploi des conjonctions dans la langue grecque*[5]?

Quand la menace lui vient de sa fin imminente, il regarde Marianne Borel en jupon d'indienne ou de taffetas vert, aussi charmante que l'idéale Elmire, plus éblouissante que la Sulamite quand elle enfile son manteau de lit en toile d'orange, ou bien il contemple ces larges paysages de Loire où il a placé l'idylle de son rêve : « Je vous salue, agréables rives de la Loire et vous champs fertiles que le printemps vient d'enrichir par sa chaleur féconde[6]... ».

Les mois glorieux vont revenir sur le fleuve bleu pailleté d'or. Les fleurs vont pousser si dru que les parfums chargeront l'air trop suave et que l'on croira mâcher de la confiture en le respirant. On retirera des églises les vieilles fleurs cadavéreuses; pour les fêtes de juin, on enfournera sous les voûtes aux fraîcheurs de cave les roses blanches, pressées et brûlantes. Le soir, le soleil qui descend tapera sur la Loire de grands coups métalliques. La vie est bonne dans cette vallée si large et si douce, la vie est bonne

1. Archives du Loiret. Inventaire après décès de Sidoine-Charles-François Séguier, 24 avril 1773.

2. Élisabeth-Catherine Huguet de Sémonville, épouse de Nicolas-Maximilien Séguier, mourut à l'âge de soixante-neuf ans ; elle fut inhumée, le 15 avril 1784, au cimetière de Saint-Brisson.

3. Sidonie de Saint-Brisson mourut le 8 août 1785 à l'âge de soixante-et-onze ans ; le lendemain, son corps fut transporté à Saint-Michel-sur-Ocre.

4. Nicolas-Maximilien mourut à Paris le 3 avril 1809 ; il fut inhumé à Saint-Brisson. Noël-Augustin vécut jusqu'en 1830.

5. Nicolas-Maximilien Séguier (7 décembre 1773-1854). Il grandit dans la famille de sa mère. A dix-sept ans il émigra et se battit dans l'armée de Condé. Il fut préfet de plusieurs départements sous l'Empire et sous la Restauration, et s'adonna surtout à l'étude des langues anciennes.

6. *Ariste*, p. 62.

et brusquement elle s'éteint. Sidoine Séguier meurt le 19 avril 1773. Revit-il dans son dernier rêve les eaux couleur de fer du lac de Bienne et à ses dernières pensées se mêla-t-il un appel vers celui qui vivait encore rue Plâtrière, classant dans son herbier les fleurs du printemps[1], et qui, avant de s'en aller à son tour, avait fixé pour les générations à venir le souvenir de son disciple : « Le seul Français qui parut me venir voir par goût fut un jeune officier du régiment de Limousin, appelé M. Séguier de Saint-Brisson...[2] » ?

YVONNE BEZARD.

1. Le 11 avril, Rousseau terminait la *Lettre sur les Herbiers*. (Louis Courtois, *op. cit.*, p. 223.)
2. *Confessions*, livre XII.

LUCRÈCE ET LA PENSÉE FRANÇAISE AU XIX[e] SIÈCLE

(*Suite*[1].)

III

Lucrèce et les Philosophes.

Les expositions théoriques et discussions scolastiques auxquelles l'épicurisme a donné lieu dans le monde des philosophes n'entrent pas dans notre sujet. Quelques-uns d'entre eux cependant se sont posé la question de l'originalité de Lucrèce : a-t-il simplement repris les idées d'Épicure, ou bien a-t-il eu un système propre?

Pour Renouvier, Pillon, Franck et Zeller, la réponse est négative. Selon Ritter et Lange, on peut sur quelques points établir une différence entre Lucrèce et Épicure, mais la physique est la même. Lucrèce l'a seulement enrichie d'une foule d'observations particulières. Tous deux ont la même idée de la pesanteur; peut-être la conception du *clinamen* a-t-elle été modifiée légèrement par Lucrèce. Épicure y voit bien un élément rebelle au calcul, un mouvement non inclus dans les lois physiques; mais il ne l'assimile jamais à l'énergie animale et humaine. Lucrèce aurait eu l'idée de cette extension, transformant l'atomisme en un psychisme universel, ou en une sorte de monadisme absolument contraire aux principes du système. Lange n'hésite pas à donner cette paternité à Lucrèce; et il nous parle d'une légère modification! Est-ce bien d'ailleurs la doctrine pour qui le sensible naît de l'insensible? Enfin, Lucrèce aurait annexé à l'épicurisme l'idée de l'évolution graduelle des êtres : le cinquième livre est une anticipation du darwinisme, mais Lucrèce n'aurait fait que l'emprunter à Empédocle, emprunt d'ailleurs très heureux, qui semble montrer que « Lucrèce était mieux doué que son maître pour la spéculation philosophique ». Cette opinion a été adoptée par L. Mabilleau; lui-même querelle Épicure au sujet du *clinamen*; c'est sous l'influence de Socrate et de Platon, dont il n'était plus possible de ne pas tenir compte, qu'il aurait été amené à reconnaître la Volonté, quand la Nécessité seule régnait chez Démocrite; d'où le *clinamen*, *fatis avulsa voluntas*. Piteuse équivoque, qui ne résout aucune des difficultés léguées par l'atomisme.

Voici encore une idée de premier plan, qui doit nous arrêter :

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire* (juillet-septembre 1937).

« Lucrèce, dit-il, met en lumière avec une singulière persistance (ce que n'aurait pas fait Épicure) la fixité des lois de la Nature ».

Quelques autres encore, des polygraphes qui ne se sont pas cantonnés dans la philosophie, ont pris volontairement figure de Lucrétiens ; ils ont adopté en tout ou partie la doctrine du maître, quelquefois même ils ont modelé leur vie sur celle du sage tel que Lucrèce le dépeint, sans peur, sans espoir, sans colère et sans passions et fréquentant les sommets de la pensée libre.

Ernest Havet trace un sombre tableau de Rome au premier siècle avant notre ère : crimes religieux, croyance à la fin du monde, invasion des dieux barbares, mélange informe de science et d'ignorance, guerres étrangères et guerres civiles, les esprits divisés en deux régions, la pensée ne descendant pas de l'une jusqu'à l'autre, déchaînement et tourments des passions, ennui et dégoût, c'est de ce milieu moral qu'est issu le *De Natura rerum*, c'est l'arrière-plan sur lequel il se détache. En même temps, un certain Amafidius avait traduit Épicure en latin et vulgarisé sa doctrine, la moins abstraite, la moins savante, n'approfondissant rien en expliquant tout. Amafidius suscita très vite une foule d'imitateurs qui remplirent de leurs livres l'Italie. Dans le sombre poème de Lucrèce palpite l'âme de son temps. Et Ernest Havet conclut : « Au lieu de faire des désespérés, je ne serais pas étonné que Lucrèce eût fait, au contraire, des chrétiens ». Aussi bien le haut épicurisme nous apparaît-il quelquefois dans ses interprétations comme un christianisme sans le Christ[1].

Jules-Auguste Soury[2] est, dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle, le type le plus curieux, le plus complet et le plus noble de ces Épicuriens de haute race, fréquents dans cette période de la pensée française. Opticien, archiviste-paléographe, élève à la Salpêtrière, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, puis directeur en 1898, son œuvre est ensemble scientifique, philosophique et littéraire.

Ce petit homme, entièrement rasé, de mine chétive, menant une vie d'ascète, préparant ses repas, désintéressé, effacé, caché, à la vie silencieuse vouée à la pensée, et dont la mort passa inaperçue, était un écrivain de race et c'était aussi un sage à la manière antique, un disciple de Lucrèce, presque un saint, s'élevant, sans pose, au-dessus du vulgaire profane, se mouvant dans les régions sereines de la pensée, et ne portant en lui qu'un ardent

1. *Le Christianisme et ses Origines.* Paris, 1873, in-8°.
2. Voir *Revue hebdomadaire,* 1[er] novembre 1919, un article « Jules Soury » d'Eugène Renoult.

et sombre désir de la paix suprême, une sorte d'athée mystique.

Ce Lucrétien a prêté à son maître ses propres qualités, sa vie intérieure extrêmement active, douloureuse, pathétique, résignée, son « dégoût des choses humaines », son abnégation, sa mortification ; il s'est retrouvé dans Lucrèce et il lui a consacré des pages émues et filiales. Pour lui, Socrate et Platon ont arrêté en Grèce le développement de la physique, de l'astronomie et de toutes les sciences inductives ; avec eux commence la scolastique ; Épicure lui-même, sous leur influence, a négligé la physique pour la morale. Lucrèce revient à la science des anciens Ioniens ; il n'accepte pas l'atomisme avec indifférence et paresse, mais il en fait la base de toute sa physique, de son explication du monde matériel et moral. Le sujet qu'il a choisi, en dépit des Aristarques, est de tous le plus beau : « Il y a plus de poésie grandiose dans les théories de Kant, de Laplace et de Darwin que dans toutes les épopées de l'Inde, de la Grèce et de Rome ». Lucrèce a su voir que la science était le plus noble sujet de la poésie humaine. Aussi, comme il dépasse ceux à qui va notre admiration classique ! « Virgile et Horace semblent éprouver devant lui une sorte de crainte religieuse... ils ont passé vite devant cette ombre des anciens jours... Cicéron n'a rien compris au poème *De la Nature*... C'est Caton et Lucrèce, et non plus Cicéron et Horace, que doit lire celui qui veut connaître le génie véritable des lettres romaines[1]. » Ailleurs, rattachant Lucrèce aux vieux naturalistes de l'Ionie, qui croyaient que les formes organiques supérieures étaient sorties des formes inférieures et qui croyaient aussi à un perfectionnement progressif des êtres vivants, il continue en ces termes : « Mais le poète qui a trouvé l'hymne le plus pénétrant et le plus fort pour chanter les œuvres de l'homme sur la terre, ses industries, ses arts, ses découvertes, sa science de la nature, cette fleur la plus haute et la plus brillante de la civilisation, ce poète est le même qui, dévoré du sombre et ardent désir de la paix suprême, a dit au monde le cantique le plus désolé, a jeté le cri de désespoir le plus déchirant, et, dans des visions apocalyptiques, a entonné une sorte de *Dies irae* au milieu du fracas des mondes en ruines s'écroulant dans l'abîme[2] ». Comme Martha, Crouslé et Guyau, Jules Soury a cru à la sombre mélancolie de Lucrèce, mieux encore : il l'a partagée, en silence, sans gémissements faibles et vains. Matérialisme ascétique.

Jean-Marie Guyau (1854-1884) est, lui aussi, un partisan du

1. *Bréviaire de l'Histoire du Matérialisme*, 1881, in-8°.
2. *Philosophie naturelle*, 1882, in-12.

haut épicurisme, celui dont la morale rejoint celle du stoïcisme. Son livre *La Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines* (1886, in-8°) est animé d'une vive sympathie pour le maître et pour le disciple. J.-M. Guyau fait porter une bonne partie de ses remarques sur le *clinamen,* qui introduit dans les germes des choses comme en nous une sorte de mouvement volontaire, une force active et désireuse de s'affirmer; si bien que « l'initiative des atomes peut remplacer l'initiative d'un créateur; leur volonté spontanée, qui deviendra liberté chez l'homme, peut se substituer à la volonté d'un démiurge ou d'une providence ». C'est là une réponse intéressante à ceux, et comme ils furent nombreux, qui ont traité le *clinamen* d'invention puérile et ridicule :

Declinamus item motus, nec tempore certo,
Nec regione loci certa, sed uti ipsa tulit mens.

« Partout où se trouve l'atome, dans les objets extérieurs comme en nous-mêmes, peut se trouver plus ou moins latent le pouvoir de rompre la nécessité, et puisque, hors l'atome, il n'y a que le vide, nulle part ne régnera une nécessité absolue et *élémentaire*; le libre pouvoir que possède l'homme existera dans tous les Éléments des choses, à des degrés inférieurs, mais toujours prêt à s'éveiller et à agir, s'il rencontre des combinaisons favorables, comme celles qui aboutissent à l'être vivant, à l'animal, à l'homme. » C'est ainsi que se pose aux lecteurs de Lucrèce le problème de la contingence et de la liberté. Mais cette opinion, nous semble-t-il, ne peut-être admise qu'en y apportant une restriction qui est considérable : Lucrèce identifie la matière et la force, c'est vrai, mais d'une manière maladroite, oblique, comme la chute des atomes, sans qu'il en ait la volonté claire et sûre.

J.-M. Guyau reproche aux historiens de la philosophie, Ritter, Zeller, Lange, de n'avoir pas cité Lucrèce parmi les promoteurs de l'idée de progrès : « cependant le V^e^ livre de Lucrèce a la plus grande analogie avec l'*Esquisse des Progrès de l'Esprit humain* tracée par Condorcet ». Dépassant les promesses de son titre, il insiste, comme on fait alors autour de lui, sur l'esprit scientifique et positiviste de Lucrèce, sur sa conception du monde, qui est déjà moderne, et sur plusieurs idées qui seront reprises par Lamarck, Darwin et Spencer : tâtonnements successifs avant d'arriver à une combinaison stable, existence d'espèces aujourd'hui disparues, parce qu'elles manquaient de moyens dans la lutte pour la vie, — développement des mondes semblable à celui des individus, aboutissant à la vieillesse et à la mort, — idée du pro-

grès de l'humanité s'avançant vers le mieux, *pedetentim progreditur*.

Partisan de l'union de la science et de la poésie, J.-M. Guyau admire en Lucrèce le descendant des Parménide, des Empédocle et des Héraclite. Dans une première époque, la poésie ne fait qu'un avec la philosophie; puis vient la division du travail; la poésie et la science se séparent et même se tournent le dos; enfin, dans un avenir plus ou moins lointain, peut redevenir possible l'union de l'originalité poétique avec les inspirations de la science et de la philosophie[1]. Lui-même a écrit un beau poème lucrétien, *L'Analyse spectrale*, dont nous reparlerons.

Mme Clémence Royer, la traductrice du *Traité des Espèces* de Darwin, est, elle aussi, une admiratrice de Lucrèce; elle lui reprend même son titre, qui semble aujourd'hui bien audacieux : *Natura rerum. La Constitution du Monde. Dynamique des Atomes. Nouveaux principes de philosophie naturelle* (1900, in-8). Cette admiration ne l'empêche pas d'être très sévère, non seulement pour Socrate et Platon, qui ont causé bien du mal, mais pour Épicure, qui n'a su que gâter « les conceptions géniales de Démocrite »; et comme Épicure, vulgarisé par Lucrèce, a seul été transmis intact à nos savants de la Renaissance, « depuis vingt-cinq siècles les sciences physiques sont donc renfermées dans l'hypothèse des atomes inertes, solides, de volume et de figures fixes. Nos érudits et nos savants ont malheureusement laissé tomber en oubli la conception bien plus large et bien plus féconde de Démocrite, l'atome automoteur et vivant, auquel Leibnitz n'est revenu que timidement et maladroitement par sa conception du monde... Pour Démocrite comme pour Thalès et les Ioniens, toute la nature était vivante, animée, divine »; Épicure, près d'eux, n'était qu'un « trop mince esprit ». C'est ainsi que l'Introduction du *de Natura rerum* est la critique très vive de l'atome simple et rigide, à figure déterminée et à volume constant; mais Mme Clémence Royer va loin, quand elle ose nous dire que « sans les spiritualistes Socrate et Platon, depuis plus de vingt siècles, *nous saurions peut-être ce que c'est que la matière*, ou du moins aurions-nous à cet égard des notions vagues, mais exactes. » Vagues mais exactes, c'est une trouvaille.

J.-B. Royer, dans son *Essai sur les arguments du Matérialisme dans Lucrèce* (Dijon, 1883, in-8), s'en prend moins à la physique de Lucrèce qu'à sa philosophie; il a « l'ambition de prouver que le matérialisme, s'il est attrayant, n'est pas irrésistible et que

1. Voir *Problèmes de l'Esthétique contemporaine*, 1884, in-8°.

l'étude de Lucrèce est pour le spiritualiste une épreuve fortifiante d'où il sort aguerri, mais adouci par ce long commerce avec un adversaire honnête et vaillant ». Aussi reconnaît-il de bon gré que Lucrèce ne saurait être à la fois grand poète et penseur médiocre, que le matérialisme est un des pôles de la pensée humaine, que la science est matière poétique, que le sujet de Lucrèce était digne de son génie, et que le poème de la Nature est une des grandes œuvres de l'humanité. « C'est à son matérialisme franc, sincère, hardi, qu'il doit sa puissante originalité. » Il reproche à Lucrèce d'être injuste pour le polythéisme, forme populaire du spiritualisme et qui n'avait plus versé le sang depuis le sacrifice d'Iphigénie, — de s'être rendu la victoire trop facile en ne faisant mention ni d'Aristote, ni de Platon, ni de l'Être en soi, que ces philosophes mettent au-dessus de la nature comme origine et principe, — de n'avoir songé qu'à l'amour voluptueux, en oubliant l'amour naturel, qui fonde la famille. Il affirme que le *clinamen* est une hypothèse sérieuse, mais qu'on s'étonne de voir soutenue par les philosophes qui avaient le plus d'intérêt à la repousser. Cet *Essai*, par sa grande honnêteté, se recommande aux lecteurs de Lucrèce. J.-B. Royer était professeur de littérature latine à la Faculté de Dijon.

Toutes les éditions et traductions du *De Natura rerum*, tous les travaux publiés sur Lucrèce n'ont pas épuisé la matière. Ainsi pourquoi un historien des sciences n'a-t-il pas encore essayé de retracer d'ensemble le tableau des connaissances scientifiques au temps de Jules César? Varron, Cicéron et surtout Lucrèce y tiendraient leur place; et nous aimerions à voir ainsi le *De Natura rerum* situé dans son milieu, non seulement politique et littéraire, mais intellectuel et scientifique.

En particulier, il y a toute une physiologie dans Lucrèce; elle n'a pas donné lieu, que nous sachions, à des études d'ensemble. En 1858, le docteur P. Ménière, professeur à la Faculté de médecine de Paris, a publié des *Études médicales sur les Poètes latins*. On y peut lire sur Lucrèce un article curieux, mais mal composé, mal éclairé. Il y est dit en particulier ceci : « Lucrèce n'était pas étranger à la science médicale ; il a mis dans son poème de l'anatomie, de la physiologie, peu de thérapeutique, et enfin une magnifique description d'une épidémie redoutable, la première de celles que l'on rencontre dans les ouvrages de ce genre. Si tout cela n'a pas le caractère scientifique proprement dit, au moins peut-on y voir l'influence des idées médicales qui se font sentir sur les hommes instruits, la dissémination des doctrines grecques. » Quant à

Lucrèce lui-même, le docteur Ménière le regarde comme un hypocondriaque, à divers symptômes, imperfections et redites, qui sont dans ses vers : diagnostic bien en l'air.

Il y avait mieux à dire, croyons-nous, au sujet de la peste, par exemple, de sa propagation, de ses symptômes et de son processus (VI; 1088-1100). Il n'est pas un bactériologiste aujourd'hui qui ne contresignerait ces vers de Lucrèce. Ailleurs il décrit certains phénomènes, la digestion et la nutrition en particulier (IV, 642-665), avec une précision toute scientifique : « On s'est étonné, dit Maurice Albert, de la science profonde de Lucrèce, surtout de ses connaissances en physiologie, aussi exactes et précises que merveilleusement exposées ». C'est qu'entre lui et Épicure il faut donner une grande place à Asclépiade, qui fut un médecin grec fameux à Rome, aux environs de 630. Il avait écrit de nombreux traités; c'est d'après lui que Lucrèce parle de l'éléphantiasis (VI, 112-113), maladie inconnue en Italie. « Certes, Épicure n'a pas eu de disciple plus illustre, plus soumis, plus enthousiaste que Lucrèce : mais on souhaiterait qu'entre le philosophe et le poète une place fût réservée au médecin Asclépiadès. » Sur ces données, nous sommes en droit d'attendre un Lucrèce commenté par un savant encyclopédiste, qui soit en même temps un historien des sciences. La tâche est difficile et d'autant plus tentante.

Les esprits les plus divers, sérieux ou fantaisistes, savants, philosophes ou même romanciers, s'attachent à Lucrèce. C'est ainsi que parmi les lucrétiens il faut compter Anatole France. Déjà dans les *Poèmes dorés* (1876) la Nature des Choses et Vénus sont plusieurs fois invoquées :

> O Volupté par qui toute race animée
> Est conçue et se dresse à la clarté du jour,
> La mère aux flancs divins de qui sortit l'amour...
>
> Vénus, ô grande mère aux entrailles brûlantes,
> Mère des animaux avides et des plantes,
> Tout ce que tu contiens de divine chaleur
> Dans un fécond travail a gonflé tes mamelles.
> En allaitant, Vénus, tes nourrissons, tu mêles
> Largement en leur sang la joie et la douleur.

Le Cerf, *Le Désir* sont des poèmes qui pourraient être écrits en marge du *De Natura rerum*. Mais son roman, *Les Dieux ont soif*, doit surtout nous arrêter. Le personnage symbolique du roman, le raisonneur et le sage, celui qui, dans le trouble public et dans la grande infortune de son état, conserve une âme sereine, l'homme qui n'a pas d'objection à faire contre la guillotine, tout en

ayant horreur de voir le sang couler, qui jamais ne veut contrarier le sentiment populaire, surtout quand il se montre absurde et féroce, qui met dans la recherche du plaisir la fin unique de l'existence et qui pratique le bien par pur dilettantisme, parce que la vie est insipide, Maurice Brotteaux des Ilettes a toujours un Lucrèce qu'il est prêt à sortir de sa redingote puce : « La reliure de marocain rouge était écornée par l'usage, et le citoyen Brotteaux en avait soigneusement gratté les armoiries, les trois îlots achetés à beaux deniers comptants par le traitant son père »; et, quand il est mené à la Barrière-du-Trône-renversé, sur la charette, il se remémore les vers du poète de la Nature : *sic ubi erimus*... tout en caressant dans sa poche béante son Lucrèce en maroquin. Ce jour-là, sans doute, avait-il mis soigneusement le signet à la page commencée[1].

Le Bourguignon Eugène du Mesnil a poussé la fantaisie encore plus loin et dans un tout autre goût. Il était assez de mode, avant 1870, surtout en Allemagne, de soutenir des paradoxes un peu violents : par exemple, l'œuvre de Tacite était déclarée apocryphe, et chez nous un ironiste se demandait si Napoléon n'était pas un mythe solaire. Eugène du Mesnil cherche à établir que le *De Natura rerum* est une mystification : le prétendu Lucrèce serait Jean Pontanus, de Naples.

Voici quelques-unes de ses raisons : les Satires et les Épîtres d'Horace, qui passent pour une revue des poètes latins, ne nomment pas Lucrèce. Plutarque et saint Jérôme attaquent Démocrite, Épicure, et ne mentionnent pas Lucrèce. Pour faire passer la supercherie de Jean Pontanus, quelques insertions faciles ont été faites dans les écrivains contemporains de Lucrèce, à la date qu'on lui attribue. — Du temps de Pontanus, le *De Natura rerum* était un poème de circonstance, nombre de petits princes italiens pratiquant l'athéisme atomique. — Lucrèce n'a aucune intelligence de l'épicurisme antique. — Il développe des idées chères à la Renaissance, par exemple que le vide est nécessaire au mouvement. — Lucrèce poursuit les religions comme sanguinaires au nom de l'humanité, qui est un sentiment tout moderne. — Il dirige son effort contre l'idée des peines éternelles, qui est toute chrétienne. Il n'était pas utile de réfuter la création sortie du néant; ce n'était

1. « Un homme qui saurait lire ne reconnaîtrait-il pas dans toute l'œuvre de ce grand écrivain une philosophie naturelle, fille de l'antique Ionie, élevée sous l'invocation d'Épicure et de Lucrèce, ornée par le goût et la raison française et instruite par les sciences. La plupart des sentiments les plus forts qu'ait fait paraître l'auteur du *Lys Rouge* sont d'un lecteur du *De Natura rerum*... Les meurtriers qui ont souillé lâchement l'autel du sang d'Iphigénie n'ont pas cessé d'indigner Anatole France. » (*Revue de Paris*, 25 juin 1921 ; Henri Bidou : *Parmi les Livres*.)

pas une idée antique, la matière étant regardée comme éternelle par tous les philosophes.

Il ne faut pas accorder trop d'importance à cette fantaisie. Elle était digne de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, où elle se trouve en belle place (t. VI, p. 131); du moins met-elle en mouvement notre pensée : le *De Natura rerum*, poème néo-latin du xve siècle, ne voilà-t-il pas un sujet imprévu de méditation?

IV

Lucrèce et les Poètes.

Sollicités par les savants, les universitaires et les philosophes, par delà le romantisme les poètes reprennent où l'avaient laissée et avec d'autres méthodes poétiques l'œuvre des Lebrun, Chénier, Delille, Chênedollé; ils s'adressent à l'érudition et à l'histoire; ils essaient de tirer de la science les émotions qui s'y trouvent encloses; ils associent l'homme aux lois et au rythme de la nature; ils font de lui la conscience de l'univers, savante et frémissante. Et c'est ainsi que, par l'intermédiaire des didactiques du xviiie siècle, la poésie renoue l'antique tradition de la Grèce et de l'Inde et qu'elle s'avère philosophique et scientifique.

Seul et grandiose survivant des Sages de l'Ionie, Lucrèce est le vieux et puissant maître, l'animateur de ces poètes savants. Sur eux son influence est à la fois générale et particulière. Les poètes qui rêvent d'une époque cosmique, qui cherchent à chanter, d'après les données de la science moderne, le poème de la Nature et de l'Homme, quand même on ne trouverait pas dans leur œuvre une page directement imitée, tous relèvent de Lucrèce : l'inspiration, l'audace et souvent la philosophie sont les mêmes. Tous gardent la gravité et peut-être la tristesse qui règnent dans le *De Natura rerum*, car la science, dans le passé comme aujourd'hui, est sévère. Tous se plaisent à contempler le mouvement éternel, l'écoulement perpétuel des choses, la ruine successive de tout ce qui fut et sera, mondes, religions et civilisations. L'attitude de Lucrèce assistant à la danse des atomes est la même; lui aussi, comme un dieu éphémère, conscience momentanée de l'univers, il s'absorbe dans la vie universelle, mouvante et changeante, et il contemple, impassible, du moins en apparence, le spectacle des mondes. Ceux qui ont poursuivi des entreprises cosmogoniques, les plus célèbres comme les moins connus, de Sully-Prudhomme

à René Ghil[1], tous se rattachent à la pensée antique; ils renouvellent la tentative des Éléates, des philosophes de l'Ionie et de Lucrèce, et sous le même titre leurs œuvres pourraient être groupées περὶ φύσεως; tous ils pourraient prendre à leur compte le magnifique témoignage de René Ghil.

Dans son *Œuvre*, dit-il[2], nulle part il ne s'inspire de Lucrèce; mais, d'impression générale, son poème lui parut révélateur « pour avoir su plus qu'éloquemment l'enseignement d'Épicure et la dominante pensée de mutabilité universelle, que les Ioniens détenaient de la méditation matérialiste de l'Inde... Et si, malgré le mode didactique, Lucrèce si souvent s'emporte d'ivresse de la connaissance, s'il a hanté l'éternité de la Matière et l'omniprésence du Vide, si, d'avoir pénétré dans le sein de Vénus, il revient imprégné du vertige mouvant de la Vie, et si, ainsi qu'on notre XVIII[e] siècle, le Savoir en lui dilate une allégresse émerveillée et orgueilleuse, et comme pulsante de la danse même des Atomes : alors dirons-nous que pour Lucrèce le didactisme naturellement imposé a été une nécessité, — telle qu'elle a produit une œuvre première et impérissable. »

A la pensée de Lucrèce les poètes scientifiques prennent chacun ce qui s'adapte à son tempérament, à ses idées philosophiques ou à ses tendances métaphysiques.

Leconte de Lisle n'avoue pas hautement Lucrèce pour son maître; mais ses vers ont à la fois la densité et le frémissement intérieur du *De Natura rerum* : du marbre qui frissonne. A Lucrèce il emprunte ses visions de la mort et de la ruine des mondes; le *Dies Irae* pourrait servir d'épilogue au *De Natura rerum* :

> Et ce sera la nuit aveugle, la grande ombre
> Informe, dans son vide et sa stérilité,
> L'abîme pacifique où gît la vanité
> De ce qui fut le temps et l'espace et le nombre.

D'autres poètes, Ernest Dupuy, Edmond Haraucourt, Marc Bonnefoi se plairont à évoquer ainsi le retour du Chaos primitif. De Lucrèce Leconte de Lisle accepte aussi la haine des forces religieuses qui enchaînent les hommes, et les révoltes de son *Quaïn*

1. Sully-Prudhomme, *La Justice*, 1878, in-12. *Le Bonheur*, 1888, in-12. De Warnery, *Les Origines*, 1887, in-16. Strada, *L'Epopée humaine*, 24 vol. in-12, publiés à Paris de 1890 à 1902. Marc Bonnefoi, *Poèmes à travers l'Infini*, 1894, in-12. Léon Hély, *Mentis*, 1896, in-16. Lacuzon, *Éternité*, 1902, in-8°. Mestrallet, *Dans l'Espace*, 1910, in-12. Florian-Parmentier, *Par les Routes humaines*, Paris, Ollendorff, s. d. René Ghil, *Œuvre*, de 1880 à 1920.

2. Lettre inédite, novembre 1920.

ont leur source dans le *De Natura rerum* et dans les hymnes fanatiques en l'honneur d'Épicure.

Mme Ackermann est toute nourrie de Lucrèce. Son positivisme, son ardeur scientifique et surtout « sa magnifique impiété » l'enivrent; et elle écrit dans son *Journal*, 30 juin 1867 : « O vieux Lucrèce, ta physique est en pièces (?), mais ce qui subsiste à jamais, c'est ta haine héroïque contre les inventions religieuses, c'est ton ardeur, tes défis, tes cris. Tu as passé à côté de la vérité matérielle, mais tu atteins d'un élan à la vérité morale. Nous savons mieux et plus que toi. La physique et la chimie nous ont déjà révélé bien des secrets; si tu te trompes dans l'explication de l'univers, tu es descendu à de telles profondeurs ou monté à de telles hauteurs d'âme que ta passion du moins soulève encore l'esprit moderne et l'emporte dans son essor. » Elle fait trop bon marché de la doctrine atomique, à quoi elle préfère une sorte de panthéisme dynamique, et elle ne voit guère en Lucrèce qu'un révolté et un pessimiste; et pessimisme et révolte animent ses poèmes particulièrement lucrétiens, *L'Amour et la Mort*, *Prométhée, Satan*. Parfois même on relève des imitations de détail au sujet de l'homme primitif :

> Il n'entendait partout que gronder et rugir,
> Tremblant toujours de voir un ennemi surgir.

Mais ces vers décolorés sont loin, bien loin de Lucrèce. Élève consciencieuse et appliquée, Mme Ackermann n'a pu comprendre toute la poésie lucrétienne; elle n'est pas sortie de soi; et, femme, elle ne trouve qu'une force factice dans la révolte : « Lucrèce est son Dieu et elle ignore tout de lui, sauf son impiété [1] ». A vrai dire, le lucrétianisme de Leconte de Lisle est-il allé beaucoup plus loin? Sully-Prudhomme traduit en vers le premier livre du *De Natura rerum*, il élit Lucrèce pour maître. Et souvent il s'inspire de sa pensée, fortifiée par la science moderne. Cependant, au rebours de Leconte de Lisle et de Mme Ackermann, il lui laisse ses négations et son prosélytisme; de la science il admet et admire les conquêtes, mais il sent qu'elle ne peut livrer la clef de l'univers. Sa doctrine est une sorte d'agnosticisme (*V. La Corde raide*); il se résigne à ignorer, tout en souffrant de cette ignorance. Mais il reste lucrétien par le goût des hauts problèmes et par la gravité de la pensée. Même son art — qu'on n'aille pas se récrier — souvent fait songer à Lucrèce; s'il n'a pas le don des tableaux colorés et vivants à la manière du maître, il sait comme

1. Citoleux, *La Poésie philosophique au XIXe siècle. Madame Ackermann*, 1906, in-8°.

lui l'art d'enfermer dans les mots des images, d'écrire des vers pleins de sens et traversés de coups de lumière ; et souvent il retrouve le style synthétique de Lucrèce dans ses pages les plus didactiques sur le vide et sur les atomes.

C'est justement à chanter « la substance où se heurte la Mort » que Sully Prudhomme excelle, c'est-à-dire les atomes, leurs jeux, actions et réactions :

Atomes éternels aux éphémères jeux,
Océan d'où la force en des retours sans nombre
Émerge infatigable aussitôt qu'elle y sombre,
Vous travaillez sans trouble aux destins orageux...

Aveugles sans faillir, sous des lois nécessaires,
Vous êtes ouvriers de toutes les misères
Dont les mondes ensemble accumulent l'horreur ;

Et durs également dans la chair ou la roche
Vous ignorez la peine aussi bien que l'erreur,
Et la mort qui nous suit jamais ne vous approche.

Sully Prudhomme est doublé par Edmond Haraucourt, dont le poème *Les Atomes* est comme un *De Natura rerum* en racourci :

... L'atome vit l'atome ; il bougea, l'Amour fut,
Et du premier baiser naquit la molécule.
... Et les êtres germaient. O Splendeurs, ô Matins !
Chaudes affinités des êtres et des formes !
Les soleils, orbes lointains,
Entraînaient par troupeaux les planètes énormes[1].

Unissant l'idéalisme des Éléates au matérialisme des Ioniens, Lucien Villeneuve[2], en vers élégants et souples, nous peint la danse des Atomes mystérieusement conduits par l'Amour :

... Les Atomes diffus parmi l'éther serein
Mariaient follement leur fragile cadence.
Volupté ! floraison de la terre et des cieux,
Ame du monde ! toi qui partout te révèles
Dans l'éclat des couleurs et des formes nouvelles,
Ou qui, mystérieuse et cachée à nos yeux
Réserves tes plus chers secrets à tes fidèles...
Éternel renouveau de la force éternelle,
Celui qui méconnaît la vigueur de ton aile,
Et ton enthousiasme et tes élans sacrés
N'a jamais abordé que les plus bas degrés
Du temple lumineux où ta gloire étincelle.

1. *L'Ame nue*, 1885, in-12.
2. (Docteur Bridou), *L'Amour et l'Art. Poèmes évolutionnistes*, 1890, in-12.

Paul Delair[1] interroge l'atome, il le traque comme un gibier dans son terrier; il tâche à saisir l'insaisissable :

Qui le prendra, l'atome, au bout de son aiguille
Et s'écriera : Touchez l'origine et la fin ?

« Aujourd'hui l'atome de matière (l'ancien atome d'Épicure) nous apparaît, non plus comme un bloc indestructible, mais comme une sorte de système solaire formé d'un noyau chargé d'électricité positive, autour duquel gravitent suivant des orbes fermées des électrons négatifs[2]. » L'atome est un système solaire :

Ah ! l'atome ou le monde, en somme, même chose !
L'un est le germe et l'autre est la fleur, et tous deux
A des degrés divers de la métamorphose
N'ont aucune existence originelle en eux.

Au troisième livre du *De Natura rerum*, pour consoler l'Homme, qui ne veut pas mourir, la Nature lui dit qu'en vain vivrait-il plus longtemps, il ne saurait trouver rien de nouveau pour lui : *eadem sunt omnia semper* : ce qui est conforme à l'atomisme. L'analyse spectrale, une des découvertes les plus merveilleuses de la science moderne, confirme que les mondes se répètent, qu'ils sont composés des mêmes corps que notre terre chétive; et J.-M. Guyau, dans un poème d'une sombre splendeur, un des plus beaux poèmes scientifiques de la fin du XIXe siècle, commente ainsi Lucrèce :

Nous pouvons maintenant dire ce que vous êtes !
Nous avons dans la nuit saisi votre rayon...

Hélas ! du fer, du zinc, du nickel et du cuivre,
Tout ce que nous foulons du pied sur notre sol,
Voilà ce qu'on découvre en un ciel où l'œil ivre
Croyait suivre des dieux lumineux dans leur vol.

« L'univers se répète. » *Eadem sunt omnia semper !*

Le poème d'Ernest Dupuy, *Les Parques*, 1883, dans son essence, est d'inspiration lucrétienne et souvent les vers sonnent graves et denses, à la manière de Lucrèce. Le chant d'Atropos, en particulier, fait penser à la deuxième partie du troisième livre du *De Natura rerum*. La mort n'est rien :

C'est autour du grabat qu'on souffre, et c'est souvent
Le cœur passionné du pâle survivant
Qui prête aux sens glacés du moribond l'angoisse.

1. *Testament poétique*, 1895, in-12.
2. L. Houllevigue, *L'Évolution des Sciences*, 1912, in-12.

At nos horrifico cinefactum te prope busto, Insatiabiliter deflevimus.

Craignez-vous l'inconnu qui succède au trépas ?
Le gouffre ténébreux du Styx n'existe pas,
Ni le mirage ardent de vos clairs Élysées.
Ce rêve de héros qui dorment étendus
Sous les lauriers en fleurs dans les plaines boisées
Est sorti du regret des fils qu'on a perdus,
Du deuil des unions que le sort a brisées.
Vos haines ont aussi besoin de l'au-delà :
Vous avez fait l'Érèbe et vous avez mis là
Vos instincts de vengeance et vos fers et vos flammes ;
Mais ces Phlégéthons noirs, ces Tartares goulus
Exhalent des terreurs qui sont dignes au plus
De faire frissonner des enfants et des femmes.

Et tour à tour les Parques, rivées à l'immortalité, déplorent de ne pouvoir mourir, comme font les hommes et les soleils.

Sébastien-Charles Leconte écrit un poème *Aux Mânes de Lucrèce, poète suicide* :

Lui de qui l'hexamètre éclatant âpre et fruste
Sonne après deux mille ans encor du même son
Pour appeler le Sage et convier le Juste
Aux banquets dont la mort est le sombre échanson[1].

C'est Lucrèce aussi qui vient réveiller le *Titan* qu'avaient lié « les aveugles terreurs qui font notre destin » :

Reconnais-moi ; je m'appelle Lucrèce !
Seul parmi ces chanteurs j'ai relevé les yeux,
J'ai regardé, face à face, le ciel des cieux...
A mon verbe où sonna l'âme même du Monde,
Relève-toi, géant ! pour t'éveiller Esprit !

En vain, le Titan répond :

Tout le profond passé me tient, que j'ai vécu.
Je ne veux plus changer de crainte ou d'espérance ;
Je ne veux pas servir la nouvelle souffrance,
Je suis trop las[2]...

Mais le poète surtout a su traduire la haute philosophie que nous révèle le *de Natura rerum* et y bercer son désespoir serein :

Nous de qui la pensée a fixé l'existence
Dans l'immanente paix de l'unique substance,

1. *Le Masque de Fer*, Paris, 1911.
2. *Le Sang de Méduse*, Paris, 1905.

Délivrés de la vie, affranchis du trépas,
Nous qui ne pouvons plus ni mourir ni renaître,
O rêveurs d'Occident ! nous avons cessé d'être
Dès l'heure où nous avons su que nous n'étions pas [1].

Plus nombreux encore sont les poètes que la deuxième partie du cinquième livre de Lucrèce a inspirés. Après J.-J. Rousseau et Buffon, ils ont essayé, eux aussi, de nous peindre la vie des hommes primitifs. Le sujet était digne d'être tenté, bien que sous ces mots : *l'homme primitif,* la science ne puisse encore rien mettre. Par exemple, si l'on adopte le transformisme, où finit l'animal et où l'homme commence-t-il? Même incertitude, s'il s'agit des temps et des lieux où parut cet homme primitif; l'ascension vers l'intelligence de la bête à face humaine n'a-t-elle pas été plus rapide ou plus lente, selon les pays et les temps? Autant de problèmes qui restent pour nous insolubles, autant de mystères à peu près impénétrables. Par les voyages, par les découvertes paléontologiques cependant la science n'est pas sans avoir acquis quelques notions ou aperçus touchant les hommes primitifs; et nous pouvons, jusqu'à un certain point, nous figurer nos très lointains ancêtres : le teint jaune, la mâchoire inférieure fortement accusée, vivant dans un climat chaud et humide, au milieu d'une végétation luxuriante, grands prêles et fougères arborescentes, et d'une faune étrange et redoutable. Fouettés par l'exemple de Lucrèce, quelle matière neuve nos poètes ont-ils su apporter, quelle vision nous ont-ils donnée de nos *parentes* cent fois millénaires? Quelle divine horreur peuvent-ils nous communiquer ?

Au commencement du XIXe siècle, Chênedollé avait déjà tenté l'expérience. Intelligence vigoureuse et versificateur un peu tendu, mais habile; eh bien! son tableau est d'une pauvreté désolante. En vain fait-il appel à ses classiques, Virgile, Ovide, Properce, et surtout Lucrèce, cette page est une des plus faibles qu'il ait écrites :

Autrefois l'homme errant, sans liens sur la terre,
Habitait des forêts l'ombrage héréditaire,
Content des fruits grossiers qu'il trouvait sous sa main.
Avec le gland des bois il apaisait sa faim;
Il n'avait pour boisson que l'onde des fontaines,
Et l'or des blonds épis ne payait pas ses peines.

Louis Bouilhet nous brosse le décor où vivent les premiers

1. *La Tentation de l'Homme*, Paris, 1903.

hommes ; Lucrèce s'était contenté de quelques traits rapides.

Au bord des grandes eaux quand l'homme fut jeté
Il roula, vagissant, sur la plage inconnue ;
La pluie aux flots glacés inondait sa peau nue,
Et la foudre sonore en passant dans les airs
Frappait son large front de ses rouges éclairs ;
Les fleuves gémissaient dans les vastes campagnes ;
Les animaux hurlaient au sommet des montagnes...

Ces hommes, il les vêt : l'écorce des arbres et les lianes lui fournissent des sandales, et « des grands bœufs la peau fumante encore » leur couvre le corps. Nous assistons à leur sommeil ; mais comme nous regrettons Lucrèce, le sanglier baveux qui vient disputer au dormeur sa grotte et son lit de feuilles, les malheureux emportés par les fauves dans les forêts qu'ils remplissent de leurs cris affreux! Quelques vers suffisent à Louis Bouilhet pour indiquer l'origine des religions ; il se rattrape un peu lorsqu'il dit la vie nomade ; et voici des vers animés d'une poésie vraie :

Longtemps pasteur nomade il marcha par le monde,
Déployant au soleil sa maison vagabonde,
Tandis qu'à ses côtés les chameaux, à genoux,
Dans la citerne fraîche allongeaient leurs cols roux.
Lorsque la nuit bleuâtre avait tendu ses voiles,
Il suivait par les cieux le troupeau des étoiles ;
Et dans sa langue étrange, aux sons rauques encor,
Du nom de ses béliers nommait les astres d'or.

L'origine de la musique et du chant est dite en vers harmonieux dignes de Lucrèce :

Parfois au bruit lointain des ondes cadencées,
Sentant battre en son cœur l'aile de ses pensées,
Il allait, éveillant sous son souffle amoureux
La musique endormie au fond des roseaux creux.

De même chantait le vieux poète :

Et zephyri, cava per calamorum, sibile primum
Agrestes docuere cavas inflare cicutas...

Un nouvel effort est donné par le poète suisse, Henri Warnery, dans son poème *Les Origines* (1887). Après avoir enfanté les plantes, les oiseaux et les quadrupèdes monstrueux, la terre tressaille encore une fois ; elle va mettre au monde le roi de la terre :

Qu'il vienne!... Mais quel monstre étrange
S'est levé dans l'ombre à ma voix,

Pétri de poussière et de fange,
Les yeux pleins de l'horreur des bois?

Il fuit, fouetté par la terreur; sa femelle le suit :

Un petit à chaque mamelle
Tétant le sang avec le lait.

Ils vont ainsi, le ventre vide,
Le front brûlant et les pieds las,
Et nulle étoile ne les guide,
Et l'effroi s'attache à leurs pas.
Parfois seulement sous l'étreinte
D'un désir plus fort que la crainte,
Oubliant un instant trop court
Les maux suspendus sur leurs têtes,
Ils échangent comme deux bêtes
Leurs rugissants baisers d'amour.

Et Venus in silvis jungebat corpora amantum. Le tableau d'un campement de ces hommes primitifs n'est pas sans expression et derrière le poète moderne nous entrevoyons le visage de Lucrèce :

Ils écoutent : ce sont des feuilles qu'un pied frôle...
Qui d'entre eux tous, qui donc va sentir tout à coup
Le souffle du buveur de sang sur son épaule,
Ses ongles dans son dos et ses crocs dans son cou?

Cependant l'on ne dort pas :

Il songe; il se souvient d'avoir vu l'incendie
Sur la crête des monts allumés par l'éclair.
Vers l'horizon courait la flamme qui va grandir,
Plus prompte en sa fureur que les flots d'une mer.

Sveltes palmiers, bambous géants, troncs centenaires
Dans l'énorme brasier croulaient d'un coup tordus;
Et les fauves hurleurs, surgis de leurs repaires,
Pêle-mêle, au hasard, s'enfuyaient éperdus.

Ainsi Lucrèce avait chanté l'incendie qui s'allume dans les forêts vierges :

Et ramos tamen cum ventis pulsa vacillans...

... Il songe au secret d'écarter les fauves, à la foudre qui dévore les forêts, au soleil qu'il faudrait faire descendre du ciel sur la terre.

S'il pouvait évoquer par quelque sortilège
L'être mystérieux sous l'écorce endormi?

Si ce n'est pas lui qui trouve, un autre sera plus heureux :

Un jour entre les mains d'un autre de ta race
L'insaisissable éclair jaillira du bois mort...
Et l'homme, se dressant avec un cri farouche,
Appellera les siens autour du premier feu.

Et le poète, dans un hymne enthousiaste et abondant, chante une ode au feu, au foyer qui s'allume, au travail de la forge, au vin ardent, aux villes qui s'élèvent, au navire, au cheval de feu. Soutenu jusqu'ici par Lucrèce, il s'en écarte désormais pour chanter la force idéale dont les religions sont les manifestations diverses :

Qu'importe le fétiche ou l'idole qu'on prie !

Chaque religion fut vraie à son heure ; sa tâche achevée, elle disparaît, mais une autre naît, qui veut monter plus haut encore.

Chez Warnery l'invention est assez heureuse ; le récit et le lyrisme alternent et se soutiennent l'un l'autre ; mais nous regrettons de ne pas trouver un artiste égal au poète. Strada nous apporte d'autres qualités et d'autres défauts. Dans son poème des *Races,* après avoir versifié toutes les connaissances de son temps sur l'origine des races et la précellence des Aryens, il nous peint les terreurs de nos premiers aïeux, issues des marais, des forêts et des animaux féroces :

Aura-t-il l'estomac d'un être pour tombeau,
Surpris dans son sommeil, sous la nuit, sans flambeau ?

Voici la tribu en marche :

Il faut aller, prudent et sans faire une faute,
Et flairer le serpent caché dans l'herbe haute,
Le léopard qui veille et le tigre tapi,
Et la meute sans fin des fauves qui glapit,
Hurle, rugit, se montre ou bassement se cache.

Certains tombent sur la route, mais ils vont toujours, « formidables, béants ».

Ils vont dans la forêt vieille comme le monde...
Les herbes de vingt pieds, les lianes, l'humus,
Les grands troncs morts couchés entravent leurs pieds nus...
C'est l'obstacle infini des infinis obscurs.

La nuit pour eux commence dans un grand calme ; puis ce sont vents, tempêtes et brutes qui passent « en cyclone vivant ». D'autre fois, c'est la terre qui s'ouvre en volcan sous leurs pieds, ou les grands fleuves qui les arrêtent :

Ces flots sont effrayants, mais la tribu s'avance
Dans les vents, dans l'écume et la vaste mouvance
Des torrents, et bientôt au loin on ne voit plus
Que la tête des chefs et que leurs bras tendus :
Comme les dieux des mers, debout sur leur abîme
Les Hommes ont vaincu par le vouloir sublime.

Ces vers sont dignes d'intérêt; un grand nombre de beaux et larges vers à la façon de Lucrèce mettent l'imagination en mouvement. Mais les développements sont longs, touffus, les tableaux mal délimités, mal éclairés; ici encore nous regrettons Lucrèce et ses raccourcis puissants, son émotion contenue, son art archaïque, mais impressionnant, inoubliable.

En mots abondants, luttant en luxuriance avec la terre encore jeune, d'un rythme haletant, heurté, brisé, aux rejets nombreux et souvent violents, Jean-Marie Mestrallet nous peint l'homme primitif, sorte de bête tragique et pitoyable placée entre deux gouffres horribles, la forêt avec ses fauves et l'océan fou, tandis que sur sa tête :

Plus fort que la tempête et les rumeurs de l'onde,
Le tonnerre écroulant ses fracas roule et gronde,

et cet être, perdu au milieu de ces forces effrénées, porte dans son sein un autre ennemi plus terrible que tous les fauves réunis,

... plus implacable encore, aux dents
Plus féroces, qui ronge et mord, brûle et torture,
Dévore, prenant les entrailles en pâture,
La faim !

Le poète n'oublie pas non plus les nuits funèbres des premiers hommes, et dans ses vers un double souvenir de Lucrèce s'offre à notre imagination :

...Et quand, à l'aventure
Ayant erré longtemps, harassé, lourd, meurtri,
Succombant de fatigue, il s'étend à l'abri
D'un roc pour reposer enfin, la menaçante
Horreur de l'ennemi l'ébranle encore et hante
Son sommeil plein de fièvre et dans la morne nuit
Sa vie âpre de lutte en songe le poursuit,
Larve chétive, obscure ébauche, proie offerte
A la bête, à l'abîme acharnés à sa perte
Fils de la terre obscure et son dernier venu
Jeté par elle sans pitié, fragile et nu...

Cet être est condamné d'avance, il périra,
Trop faible ; non, c'est l'homme, il doit vivre, il vivra.

Comment fermer ce chapitre sinon par une belle page de Laurent Tailhade, tout imprégnée de poésie lucrétienne, où l'imitation n'est pas un esclavage, où la fantaisie et la conviction panthéiste s'allient d'une manière charmante et jeune ?

HYMNE ANTIQUE

ALMA VENUS !

Aphrodite ! déesse immortelle aux beaux rires,
Qui te plais aux chansons lugubres des ramiers,
Les cœurs mortels par toi vibrent comme des lyres
Et le printemps gonfle la sève des pommiers.

Salut, génératrice auguste de la vie,
Qui courbes à ton joug les monstres furieux,
Qui fais vibrer la lèvre à la lèvre ravie,
Cypris ! O volupté des Hommes et des Dieux !
Et c'est toi qui, rythmant les divines étoiles,
Fais tressaillir d'amour le cœur de l'Univers
Afin que l'harmonie en qui tu te dévoiles
Apprenne aux hommes purs à composer des vers[1].

IV

Les pressentiments de Lucrèce. Conclusion.

En résumé, dans la seconde partie du XIX^e^ siècle jusqu'en 1914, Lucrèce a exercé en France une influence profonde. On reconnaît en lui un très grand poète, un des plus grands poètes de l'humanité ; et nombre des meilleurs chez nous le prennent pour maître, et se laissent guider par lui vers la haute poésie, celle qui, méprisant les babioles sentimentales, tire ses émotions de la pensée philosophique. Dans une époque de réalisme scientifique mêlé à un romantisme toujours vivace, on voit en lui un poète hautain et triste, le poète du pessimisme héroïque ; quelques-uns l'imaginent tourmenté par le doute, douloureux, tragique, sorte de Pascal païen. Et surtout, au temps du matérialisme et de l'évolutionnisme moniste, on lui accorde le don suprême, la force pénétrante et divinatrice de la pensée, l'intuition, qui saisit la vérité comme d'un instinct profond, mystérieux et prophétique ; on s'applique et on se plaît à trouver en lui ce qu'on appelle des pressentiments.

1. *Poèmes élégiaques*, Paris, 1907.

Un peu disséminés dans les pages qui précèdent, il nous faut les lier en un faisceau superbe, que nous porterons devant lui à sa gloire.

Lucrèce sait voir la nature en peintre, par le dehors, mais aussi en dedans, comme il convient à un savant, « en géomètre », dit M. Bergson. Il examine les phénomènes en détail, il s'y attache, il les note avec une remarquable exactitude. Voyez ce qu'il dit de l'évaporation, ou bien son étude des symptômes de la peste et de son processus. Ensuite il cherche une explication, il l'emprunte à Épicure ou il l'invente lui-même. Jusque-là, tout va bien ; mais cette hypothèse, ou ces hypothèses, car Lucrèce en apporte une, deux ou trois, il faudrait les contrôler par l'expérience, en reproduisant le phénomène, ou en voyant comment elles s'appliquent plus ou moins exactement aux différentes formes d'un même phénomène, et en choisissant la meilleure. Or, ce terrain de l'expérimentation est à peu près inconnu aux anciens. De là leurs erreurs et, en particulier, celles de Lucrèce.

Mais c'est l'ensemble de ses théories sur la matière et ses propriétés, sur la vie et son développement, c'est son esprit positif qui constituent la valeur scientifique de Lucrèce ; et là est justement ce que le XVIII^e siècle n'avait pas su voir. Grâce à son intelligence personnelle, grâce à la force de son esprit, *vivida vis animi*, Lucrèce entrevoit, devine, et sur les phénomènes il projette parfois des lueurs larges et profondes ; et ses pressentiments sont nombreux. Les voici :

— Indestructibilité de la matière ; thèse qui tient toujours, malgré que M. Gustave Lebon ait posé l'antithèse, l'évanouissement de la matière.

— Croyance au vide, avant Galilée, Pascal et Newton.

— Théorie des atomes. La conception de Lucrèce est admissible ; son atome reste simple, non parce qu'il n'est plus divisible, mais parce que sa force de cohésion est supérieure à toutes les forces qui tiendraient à le décomposer. Pour lui, la divisibilité de la matière à l'infini n'est qu'un jeu de l'esprit.

— Formes différentes, en nombre limité, attribuées aux atomes. Le fondateur de la cristallographie, l'abbé Haüy, a démontré que chaque système de cristaux a sa forme type, et la *molécule intégrante* semble donner raison à Lucrèce. Mais l'hypothèse de la molécule intégrante est contrebattue par les phénomènes de dimorphisme et de polymorphisme. La solution reste à trouver.

— Déterminisme de la nature, lois universelles et immuables (*certum est, foedere naturae certo*, etc.).

— Infinité des mondes, semblables aux nôtres : *eadem sunt*

omnia semper, et périssables comme le nôtre. L'analyse spectrale confirme l'hypothèse de Lucrèce, puisqu'elle nous révèle dans les astres les mêmes corps que nous trouvons ici-bas : hydrogène, fer, nickel, cuivre, etc.

— Réduction des phénomènes à des combinaisons, à des mouvements d'atomes ; tâtonnements successifs avant d'arriver à une combinaison stable, *tentando*, *experiundo*.

— Théorie des simulacres, ébauche encore grossière de la théorie de l'émission, donnée par Newton, remplacée aujourd'hui par la théorie des ondulations qu'a développée Fresnel, mais à laquelle on reviendra un jour. La théorie des simulacres, depuis la découverte des corps radio-actifs, ne peut plus être tournée en ridicule ; ces parcelles lumineuses, qui se détachent des corps pour venir frapper nos yeux, ces ἀποῤῥοιάι ressemblent assez aux émanations de la radio-activité, matérielles, inépuisables en apparence et invisibles.

— Théorie de la coloration des corps. Leurs couleurs ne sont pas inhérentes. Elles sont des phénomènes, des accidents.

— Théorie du feu, qui n'est pas un principe à part, mais qui est le résultat du mouvement des molécules qui constituent les corps.

— Distinction de l'inorganique et de l'organique, la vie ne pouvant naître que dans des corps appropriés à cet effet.

— Origine et succession des êtres vivants, herbes, plantes et animaux, sortis du limon de la terre échauffée par le soleil.

— Évolutionnisme, des êtres plus compliqués succédant à des êtres rudimentaires, l'homme venant en dernier ; concurrence et sélection, les êtres forts survivant seuls dans la lutte pour la vie.

— Phases de la vie humaine ; l'humanité a progressé par ses seules forces, sous l'impulsion toute puissante de la Nécessité.

— Action du physique sur le moral. Lucrèce est le précurseur lointain des psycho-physiologistes.

— Théorie du langage. Un homme peut-il, comme le croyait Platon, avoir enseigné aux autres hommes la manière de parler ? Non, mais la nécessité seule a poussé les hommes à se servir d'un organe qui leur avait été accordé par la nature, *et utilitas expressit nomina rerum*. Cette théorie est celle qu'a essayé de mettre sur pied Max Müller dans ses *Leçons sur la science du Langage*.

— Méthode positive : faire table rase de tous les sophismes et de toutes les croyances, en faveur de la vue de la nature et du raisonnement, *naturae species ratioque*. C'est le doute méthodique de Bacon et de Descartes.

— Esprit positif introduit dans l'explication des phénomènes et du monde.

Lucrèce expulse le divin de la physique et de l'histoire humaine.

Dans ces rapprochements entre les opinions de Lucrèce et nos hypothèses modernes sans doute apportons-nous un peu de complaisance. Pour voir l'évolutionnisme dans le Ve livre du *De Natura rerum*, il faut pressurer les textes, appuyer sur quelques mots et leur faire chanter plus qu'ils ne voudraient dire. De même, dans l'origine et la succession des végétaux et des animaux nous risquons d'introduire un ordre scientifique où Lucrèce n'a parlé que par analogie, la terre étant comparée à un corps qui se couvre d'abord de plumes, de poils ou de soies. Et certainement faut-il avoir plus que de la bonne volonté pour écrire que Lucrèce paraît tracer d'avance la théorie des terrains sédimentaires, et cela pour quelques expressions comme *mollia arva*, *multus enim calor atque humor superabit in arvis*. Mieux encore : Lucrèce aurait même eu un aperçu de la photographie lorsqu'il dit :

Et quamvis subito, quovis in tempore quemque
Figuras...

Sans diminuer la puissance intellectuelle de Lucrèce, il ne faut donc pas exagérer ses pressentiments. D'autre part, il est bon de remarquer que, sur les questions d'origine, qu'il s'agisse du monde, des êtres, du langage ou des religions, guidés par la seule curiosité et par l'imagination, les Anciens ont tout essayé, tout tenté ; ils ont émis toutes les hypothèses ; et il ne nous reste plus guère qu'à les habiller à la mode du jour, c'est-à-dire à leur procurer une armature quasi scientifique, toujours vulnérable par quelque endroit. Il y a beau temps, par exemple, qu'on a voulu faire tomber du ciel les êtres animés, et le panspermisme interastral de William Thompson remonte au moins au cinquième siècle avant notre ère. D'autres philosophes anciens ont placé dans la mer l'origine de la vie ; selon Anaximandre, l'homme d'abord avait été poisson ; et Lucrèce rejette avec dédain ces deux hypothèses, qui étaient appelées à une fortune nouvelle au XIXe siècle :

Nam neque de caelo cecidisse animalia possunt,
Nec terrestria de salsis exisse lacunis.

Dans un temps où la science, toute jeune encore, ne se défiait pas de ses forces, les philosophes ioniens ont cru pouvoir embrasser l'ensemble des choses, donner une explication totale de l'univers et de la vie, et, bien avant Haeckel, il y eut des monistes.

Venu tard après les autres, après les Démocrite, les Héraclite, les Parménide, les Thalès, les Anaximène et les Xénophane, Lucrèce est leur héritier à tous, il a les mêmes audaces, la même confiance, le même enthousiasme. Ses pressentiments lui viennent de cet héritage déjà lointain ; mais il anime à nouveau ces antiques hypothèses ; de toute sa gravité et de toute sa passion, il les illustre, il les exalte. C'est ici la grande part qui revient à son intelligence profonde et à son imagination vivifiante ; et c'est pourquoi Lucrèce, malgré ses ignorances et ses erreurs, nous paraît si actuel qu'à certains moments nous le croirions un des nôtres, un de ces savants passionnés d'exactitude, mais dont la pensée se détache parfois des chiffres, des cornues et des éprouvettes, pour s'élancer dans le ciel coloré de l'hypothèse, dans le radieux domaine où la Science devient Poésie.

* * *

L'œuvre de génie recèle un potentiel si riche que chaque époque, avec ses besoins et ses goûts particuliers, y trouve substance et plaisir. Voyez Lucrèce : les hommes du XVI^e^ siècle ont rejeté son système comme insensé et furieux ; mais ils ont prôné en lui le moraliste. Les épicuriens du XVII^e^ siècle, tout en lisant le *De Natura rerum*, croyaient se promener en des jardins délicieux, parmi les fleurs, les oiseaux et les voluptés aimables, et ils se traçaient de Lucrèce la figure souriante d'un poète désabusé de l'ambition, de l'argent et des vains bruits, heureux seulement d'avoir su trouver la paix de l'âme et les joies de la pensée. Au XVIII^e^ siècle, les philosophes s'attachent à l'athéisme de Lucrèce, tout en méprisant sa physique. Au XIX^e^ siècle, on réhabilite le savant, on met en valeur ses pressentiments ; et comme philosophes et poètes de la science moderne ont distillé le pessimisme héroïque, ils ont façonné un Lucrèce à leur ressemblance.

Aujourd'hui, comprendre Lucrèce autrement, l'attraire à notre conception de la vie et de l'univers, et voir en lui un poète *panesthésique*, la chose est-elle possible ? Et même n'est-elle pas très vraisemblable ? Pourquoi le *De Natura rerum* ne serait-il pas un poème fort et joyeux, tout inondé de l'allégresse qui s'empare de la pensée quand elle entre en communion avec l'univers et qu'elle en goûte le rythme et la vie transcendante ?

Avec quelle joie Lucrèce chante Tellus, qui contient dans son sein les sources des fleuves, les principes du feu, les moissons

blondes, les arbres chargés de fruits, et qui nourrit les hommes et les races des fauves errantes dans les montagnes !

Avec quelle joie, à la suite de son maître Épicure, l'esprit du poète, son esprit vainqueur, franchit les murailles enflammées des mondes, parcourt le Tout immense et nous rapporte de son audacieux voyage, dans un triomphe magnifique, les lois mêmes de la Nature !

Avec quelle joie il assiste, comme un Dieu, à la marche certaine de l'ensemble des choses, et quel calme pénètre dans le cœur de celui qui a goûté à la science suprême, qui a senti le prix de la pensée et le néant de tout le reste !

Avec quelle joie il nous entraîne et nous mêle à la sarabande des atomes, à leurs constructions manquées, à leurs réussites passagères, à la destruction des mondes tels que nous les voyons, à d'autres rondes, à d'autres reconstructions et à d'autres renaissances !

Avec quelle joie, enfin, il mêle sa vie éphémère à la vie de l'univers, toujours mouvante et changeante et nouvelle, et comme il goûte le bonheur de devenir immortel comme les atomes eux-mêmes !

Ces nuages de l'esprit, ces ténèbres qui nous enserrent dans la vie ordinaire, ni les rayons du soleil, ni les traits brillants du jour ne sauraient les dissiper, mais bien l'image de la Nature et la force de la raison.

A vivre dans le rythme universel l'âme éprouve une joie rare, une joie aristocratique, pure de toute crainte, dégagée de tout calcul, sans mélange, sincère. Que l'homme donc, parvenu à ces hauteurs, contemple le jeu des êtres et des choses ; désormais il ne comptera pour rien les autres plaisirs, il rira des comédies de la vanité, de la politique et des passions, il ne ressentira plus les ambitions ni les névroses humaines ; fidèle dans son cœur aux lois de l'honneur, fier dans sa pensée d'avoir pu résumer un jour la loi cosmique et éternelle, et joyeux de s'y soumettre, il aura vaincu la souffrance et la mort, et il durera dans l'espace et dans le temps.

Voilà un autre Lucrèce très moderne, et qui fut peut-être le vrai Lucrèce de l'antiquité. Nous avons entendu Victor Hugo, qui transporte dans la critique littéraire sa formidable imagination, inventer un beau voyage de Lucrèce dans l'Orient mystérieux. Rien ne prouve que Lucrèce ait accompli le pèlerinage sacré recommandé par les philosophes anciens ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a vécu de leur pensée, qu'ils lui ont communiqué

leur méthode intuitive et leur enthousiasme, et que, par les Ioniens et les Éléates, il se rattache aux poètes de l'Inde et plonge jusqu'aux sources de la sagesse primitive. Il possède un sens qu'une longue habitude d'analyse nous a fait perdre depuis des siècles, le sens *cosmique*, et que les poètes scientifiques doivent essayer de ranimer; il a su communier avec l'éternité de la Matière et l'omni-présence du Vide, et, en dépit de son didactisme, il a produit une œuvre première et impérissable. Les poètes scientifiques peuvent réclamer Lucrèce comme leur maître divin.

C'est ainsi que nous cherchions à comprendre Lucrèce, hier, à l'aube du xx^e^ siècle. C'est peut-être le sens complet et triomphant que demain lui donneront les penseurs et les écrivains. Est-ce une illusion? On pourrait le craindre à voir l'épaississement des esprits, la dureté des cœurs, la ruée aux plaisirs vulgaires, aux spectacles mécaniques, la spéculation dévorante, l'ignorance et la grossièreté qui s'étalent, la pensée humiliée sous le nombre, bafouée, étouffée. Mais il faut quand même espérer. Celle-ci ne peut être vaincue. Nombreux seront encore demain comme hier ceux que le dégoût prendra, et qui, laissant à leurs pieds la foule cahotique, s'en iront retrouver les maîtres de la pensée humaine, et parmi eux le hautain Lucrèce. Celui-là nous a donné le spectacle d'une âme fragile aux prises avec l'Éternel; ce spectacle est émouvant, tragique et beau. En même temps, il fut doué des plus puissantes qualités de l'imagination. Pour tous ceux qui n'ont pas une foi assurée et qui cherchent en gémissant, même si leur inquiétude ne s'attache pas davantage à l'atomisme qu'à telle autre doctrine philosophique, pour eux Lucrèce est un guide; et son livre, à sa manière, doit compter parmi les plus nobles bréviaires de l'âme: *Le Phédon*, *L'Évangile*, *Les Pensées* de Marc-Aurèle, *L'Imitation*, *Les Pensées* de Pascal. L'âme peut mourir avec le corps; du moins en fréquentant Lucrèce, elle atteint la *délectation victorieuse*, et elle aura goûté à l'Éternel :

> A l'œuvre donc, ô sombre et pur Esprit de l'Homme !
> A l'œuvre ! jusqu'au jour encore inaperçu
> Où, du possible en toi réalisant la somme,
> Tu te reposeras dans l'infini conçu[1].

C.-A. Fusil.

1. S.-Ch. Leconte, *La Tentation de l'Homme*, p. 77.

PROSPER MÉRIMÉE ET LE BIBLIOPHILE JACOB

(*Lettres inédites.*)

Mérimée cite quelquefois dans sa correspondance le nom de Paul Lacroix. Celui-ci eut un peu de renommée dans son temps pour avoir beaucoup écrit, mais ne parvint pas, semble-t-il, à sauver un de ses livres de l'oubli.

Environ l'époque où Mérimée se déguisait en barde morlaque et publiait la *Guzla*, Paul Lacroix imaginait le personnage vénérable du bibliophile Jacob auquel Balzac feignait de croire, et de qui, en pince-sans-rire, il nous a laissé ce malicieux portrait :

Monsieur P. L. Jacob est un de ces vieillards, à moitié bénédictins, qui passent leur vie à s'instruire et sont en état de faire quelque chose quand ils meurent. Il a pâli sur les parchemins, il est affamé de chroniques, palimpsestes, papyrus, quipos, hiéroglyphes, médailles, chartes, cartulaires, etc. Il oublie son dîner en feuilletant un portefeuille, il s'endort sur des monceaux de livres. Si, par hasard, vous faites le cornac d'une famille anglaise et que vous la conduisiez à l'Arsenal, à Sainte-Geneviève ou à la Bibliothèque du Roi, n'oubliez pas de lui montrer le vieux P. L. Jacob comme une des curiosités parisiennes les plus remarquables.... C'est un grand monsieur pâle, sec, très ridé, moitié parchemin, moitié basane. Il a sur la tête un chapeau à larges bords, qui lui donne un faux air de William Penn. Il est vêtu de noir, mais ses habillements n'ont pas de formes bien déterminées, car ils sont si capricieusement plissés, si usés, si retroussés, si chiffonnés, qu'ils ressemblent à ces papiers que tourmente longtemps un homme d'étude et de savoir. Seulement, ses culottes sont si vastes, que vous jureriez voir d'anciennes brayes ; ses souliers sont éculés et si pointus, qu'on les prendrait pour une chaussure à la poulaine[1]....

A la vérité, Paul Lacroix était alors un jeune homme de vingt-quatre ans, qui ne ressemblait en rien au vieil érudit de qui parle Balzac.

Plus jeune que Mérimée de trois ans, il était né à Paris le 26 février 1806[2]. Esprit précoce, superficiel et facile, il n'était

1. Balzac, *Le Bibliophile Jacob*, 5 mai 1830 (*Œuvres complètes, Essais et mélanges*, t. XXII, p. 161, Paris, Lévy, 1872).

2. Eugène de Mirecourt (*Le Bibliophile Jacob*, Paris, Achille Faure, 1867) donne, par erreur, la date du 23 février 1807. Voici le début de l'acte de naissance de Paul

pas encore sorti du collège Bourbon qu'il donnait une édition des œuvres de Clément Marot, et se précipitait bientôt, pour sacrifier au goût du jour, dans la fabrication en série de nombreux romans historiques [1]. L'immense et vaine production de ce touche-à-tout ne mérite guère d'être étudiée, si ce n'est peut-être dans la mesure où elle reflète les tendances de l'époque et le goût des contemporains.

Mêlé très jeune au monde des lettres, Paul Lacroix a collaboré au *Figaro*, à la *Psyché*, aux *Annales du Commerce* et au *Mercure du XIX^e^ siècle*, dont il fut, depuis octobre 1829, le rédacteur en chef avec Amédée Pichot. C'est dire que Prosper Mérimée a pu le rencontrer fort jeune dans les milieux littéraires et dans les bibliothèques où tous les deux fréquentaient. En 1830, Paul Lacroix est assez connu pour que Balzac lui consacre un article, où il juge sans ménagements le talent de « P. L. Jacob ».

Le bibliophile ne semble rechercher que la grossièreté des siècles passés, le cynisme de langage et d'action. M. Jacob n'est pas de son temps, c'est tout dire ; il ne sympathise avec personne ; dans l'existence de ses livres, les heures sont des années ; de même, quand on ouvre des tombes, les hôtes qui s'y trouvent encore tout entiers se réduisent bientôt en poussière. Un livre n'a de vie que par l'avenir de l'esprit qu'il renferme [2].

Dans un autre article, Balzac écrit encore :

... Enfin, m'est advis que Sa Majesté Charles X devrait donner quelques fonds à notre ami P. L. Jacob, pour élever, fonder, administrer, diriger, entretenir une manufacture royale de mosaïque historico-littéraire [3].

Prosper Mérimée n'était pas éloigné de la même opinion, puisqu'ayant reçu, le 19 mars 1836, une lettre de Paul Lacroix, au sujet des anciennes portes de Moret [cf. *Lettre I*], et l'envoyant à son ami Auguste Grasset pour sa collection d'autographes, il l'accompagne de ce commentaire :

Lacroix : « Ville de Paris. Deuxième arrondissement. Du Jeudy vingt-sept février mil huit cent six. — Acte de naissance de Louis, Paul, Benoit, Philippe né d'hier à onze heures et demie du matin, rue Bleue n° 19, division du faubourg Montmartre, fils de M. Jean, Louis Lacroix, sous-chef de division à l'administration des domaines et de D^e^ Antoinette, Charlotte, Désirée Bochet son épouse, mariés à Paris, demeurant comme dessus.... »

1. Plus tard, il collabora avec Alexandre Dumas pour la *Femme au collier de velours*, la *Tulipe noire*, *Olympe de Clèves*, etc.

2. Balzac, *Feuilleton des journaux politiques*, t. X, 5 mai 1830 : « Les deux fous, Histoire du temps de François I^er^ ». (*Œuvres complètes*, t. XXII, p. 118.)

3. Balzac, *Le Bibliophile Jacob*, 5 mai 1830 (*Œuvres complètes, Essais et Mélanges*, t. XXII, p. 164, Paris, Lévy, 1872).

Voici [...] une lettre de M. Lacroix, le bibliophile Jacob. Je ne sais si vous la trouverez digne de figurer parmi vos autographes. M. Lacroix a publié quelque vingt volumes, pas trop bons peut-être, mais avoir beaucoup écrit, c'est déjà un certain titre, même dans le temps où nous vivons [1].

A défaut de lettres échangées entre Mérimée et Lacroix, de 1836 à 1848, nous avons la certitude de relations communes dans le monde des lettres et de l'érudition, cercle restreint à l'époque et où tous ceux qui tenaient une plume se rencontraient.

Sainte-Beuve, par exemple, fut, au collège Bourbon, le condisciple de Paul Lacroix [2], qui lui dédiera *Le Marchand du Havre* [3].

Au comte Léon de Laborde, frère de Mme Delessert, maîtresse de Mérimée, il fit hommage de son étude (*Réforme de la Bibliothèque du Roi*, Paris, 1845) parue l'année même où Léon de Laborde publiait ses lettres sur les bibliothèques, dont la quatrième, fort importante, traite du *Palais Mazarin*. Paul Lacroix écrira, en 1858, sur Joseph de Laborde et ses fils, une notice pour la *Biographie universelle Michaud* [4].

C'est par Mérimée, sans aucun doute, qu'il connut le marquis de Varennes [5], qui lui dédia, en 1853, ses *Contes d'Automne* [6].

On sait, en effet, que Mérimée était entré en relation, dès son jeune âge, avec Auguste-Adrien-Edmond de Godde, marquis de Varennes, alors qu'il passait ses vacances à Coulommiers ; il avait même entrepris, en collaboration avec lui, un roman dont l'un de nous a publié un épisode inédit [7]. Une dédicace imprimée des *Contes et Historiettes* [8] par le marquis de Varennes confirme

1. Voir *Lettres aux Grasset*, édition Maurice Parturier, la Connaissance, Paris, 1929, p. 178.

2. Le 1er janvier 1868, Sainte-Beuve écrit à Paul Lacroix :

Mon cher Paul,

Vous êtes toujours pour moi le camarade du collège Bourbon et l'ami de la rue d'Enfer. Je retrouve la fibre : elle vibre du cœur comme le premier jour. Je vous suis profondément reconnaissant ainsi qu'à madame Lacroix à laquelle je n'avais pas répondu selon mon désir. Je suis encore très faible, mais quand vous viendrez, j'aurai toujours la force de vous serrer la main.

A vous de cœur.

Sainte-Beuve.

(Bibliothèque de l'Arsenal : *Autographes Paul Lacroix*, dossier *Sainte-Beuve*, X, 865.) Il existe dans la même collection 32 lettres du Marquis de Varennes à Paul Lacroix (dossier 2610).

3. Voir, dans J. Bonnerot : *Correspondance de Sainte-Beuve* (II, p. 468), une lettre de Sainte-Beuve à Paul Lacroix [novembre 1838] et la note 1.

4. Tirage à part, Paris, Plon, 1858.

5. Paul Lacroix écrivit dans la *Biographie Universelle Michaud* la notice sur le Marquis de Varennes (tirage à part, Paris, Plon, 1864).

6. Paris, Paul Henneton, 1854.

7. *Revue de Paris*, 15 janvier 1937.

8. Nouvelle édition, Paris, Charlieu [1857], (Bibliothèque Nationale, Y² 72592). Voici le texte de cette dédicace :

La *Vie Double*. A M. Prosper Mérimée.

Si je dédiais cette nouvelle seulement à l'académicien, au grand écrivain, au savant archéologue, au

l'ancienne et étroite amitié qui l'a lié à Mérimée. Le marquis de Varennes a collaboré au *Moyen-Age et la Renaissance*, ouvrage publié sous la direction de P. Lacroix, et a donné un article sur les *Cérémonies ecclésiastiques* (tome III, 1850) et sur *Équitation, Sellerie, Lormerie, Carrosserie* (tome IV, 1851).

C'est d'ailleurs à l'occasion de la publication du *Moyen-Age et la Renaissance* que la correspondance que nous publions devient plus suivie. Mérimée avait été sollicité par Paul Lacroix, et lui avait promis, dès 1848, le développement de ses *Instructions sur l'architecture au Moyen-Age*[1].

Depuis 1838, Mérimée a eu, en outre, l'occasion de rapports fréquents avec Paul Lacroix, qui fait partie, dans le *Comité historique*, institué le 18 décembre 1837, du *Comité des Chroniques, Chartes et Inscriptions*. La première séance de ce *Comité* a eu lieu le 14 janvier 1838, et, dès la seconde séance (28 janvier 1838), Paul Lacroix propose de publier une histoire des troubles religieux en Champagne, écrite au XVI^e^ siècle par le prieur Saint-Crépin de Soissons[2]. Ce que l'on avait lu de Paul Lacroix ne fut sans doute pas de nature à inspirer beaucoup de confiance, car la publication n'eut pas lieu, et Champollion, chargé du rapport sur ce projet, ne le remit jamais.

On sait que, dans ce même *Comité historique*, Mérimée faisait partie du *Comité des Arts et Monuments*. Il était aussi membre de la *Commission des Monuments historiques*, instituée le 29 septembre 1837[3].

Lorsque, le 29 octobre 1848, cette Commission fut réorganisée par le général Cavaignac, Paul Lacroix en fit partie au titre d'homme de lettres et collabora à ses travaux jusqu'en 1860. Il fut maintenu, en effet, lors de la réorganisation de 1852[4], et son nom figure encore dans le projet de 1859 destiné à placer la *Commission des Monuments historiques* dans les attributions du

spirituel auteur du *Théâtre de Clara Gazul*, de *Colomba*, de *Carmen*, de la *Double Méprise*, et de tant d'autres délicieuses productions... la *Prise de la Redoute*, *Arsène Guillot*, etc., il faudrait les citer toutes, j'éprouverais sans doute quelque hésitation ; mais c'est à toi, Prosper, mon plus ancien ami, que j'adresse cette dédicace, et me voilà assuré du bon accueil et de l'indulgence dont j'ai besoin *por las faltas del autor*.

« E. de V. » (Mai 1846.)

1. Cf. *Lettre II*, 27 septembre 1848, et *lettre IV*.

2. Sur l'activité de Paul Lacroix dans ce *Comité* jusqu'en 1848, voir *Extraits des procès-verbaux des séances du comité historique des monuments écrits, depuis son origine jusqu'à la réorganisation du 5 septembre 1848*, Paris, Imprimerie Nationale, 1850.

3. Voir Maurice Parturier : Introduction aux *Lettres de Mérimée à Vitet*, Paris, Plon, 1934, et Paul Verdier, « Le Service des Monuments historiques », dans *Congrès archéologique de France*, XCVII^e^ session, Paris, Picard, 1936, p. 53 à 98.

4. Cf. Paul Verdier, *ouvr. cit.*, p. 99.

ministère d'État. Ce projet n'aboutit pas, et, lorsque le 15 décembre 1860, un décret fixe la nouvelle composition de la *Commission*, le nom de Paul Lacroix, qui se trouve dans la première minute, mais avec la mention marginale *à rayer*, n'apparaît plus dans le décret définitif[1].

Paul Lacroix a donc été le collègue de Mérimée à la *Commission des Monuments historiques* du 29 octobre 1848 au 15 décembre 1860. Au reste, sur les vingt-cinq lettres que nous publions, vingt-et-une datent de cette période.

*
* *

Une occasion nouvelle de relations plus étroites s'établit bientôt (juillet 1850) à l'occasion de l'affaire Libri. Il ne convient pas ici de reprendre dans tous ses détails ce célèbre procès. Rappelons que Libri, accusé de vols dans les bibliothèques publiques, dénoncé en février 1846, puis en juillet 1847, avait été l'objet d'un rapport de Boucly, procureur du roi, rapport transmis le 4 février 1848 au garde des Sceaux Hébert. Ce rapport, découvert dans le cabinet de Guizot, lors de l'insurrection de février, fut publié dans le *Moniteur* du 19 mars 1848 et déclencha l'affaire. Libri, réfugié à Londres, où il publia factum sur factum pour sa défense, refusa de comparaître et fut condamné, par contumace, à dix ans de réclusion, le 22 juin 1850[2].

Dans cette affaire, où la passion politique et les rancunes de bibliothécaires, de chartistes et d'archéologues eurent une grande part, de nombreux érudits et bibliographes, dupés par Libri, prirent la défense du voleur de livres. Aux cotés de Paul Lacroix, Mérimée, comme on le verra par cette correspondance, prit fait et cause pour Libri, ou, plus exactement, s'engagea dans une chevaleresque entreprise par affection pour une amie de jeunesse, la fille du docteur Double, Mélanie[3]. Celle-ci avait épousé, le 23 juin 1832, Athénodore Collin, avocat à la Cour royale, qui mourut à Paris le 26 avril 1849. Peu de temps après, semble-t-il, elle se remaria avec Libri. C'est en juillet 1850, au moment où Mme Libri arrivait à Paris, afin de solliciter pour son mari[4], que

1. Voir *Lettre XXI* (20 décembre 1860). Dans un nouveau projet de janvier 1870, Paul Lacroix est de nouveau proposé avec un point d'interrogation ; mais, lors de la réorganisation du 9 novembre 1871, son nom ne figure plus.

2. Signalons à titre de curiosité qu'Augustin Filon a raconté cette affaire à sa façon dans un roman intitulé, *La Chambre Mystérieuse* (*Lectures pour Tous*, 1903).

3. Elle était fille de François, Joseph, Double et de Caroline Pelletier.

4. Voir *Mélanges offerts à Émile Picot*, Paris, Librairie Damascène Morgand, 1913,

l'on voit pour la première fois Mérimée s'interposer et réclamer la publication de l'acte d'accusation.

Également lié avec Libri, Paul Lacroix intervenait de son côté pour ses amis, comme le prouve une lettre de Mélanie Libri, datée de Londres, le 11 juin 1850 [1] :

Monsieur,

J'aime à user de mes nouveaux droits ; et dussiez-vous me contester celui de répondre, en partie du moins et pour ce qui me concerne, à la lettre que vous avez adressée à M. Libri, je me l'arrogerais pourtant avec impertinence. Je revendiquerais encore bien volontiers d'autres privilèges, par exemple de vous dire quels sont les sentiments que m'ont inspirés les personnes qui ont consacré à la défense d'une noble cause tant de fermeté, tant d'érudition, un esprit si rare, et, ce qui vaut plus encore que tout cela, tant de cœur....

Mme Libri revint à Paris en 1852, probablement à l'époque où Mérimée publia son célèbre article, *Procès de Monsieur Libri* [2], dont le ton, tour à tour railleur, comique ou cinglant, rappelle les *Provinciales* de Pascal. Libri écrit, en effet, à Lacroix (Londres, 23 août 1852) [3] :

... Madame Libri, qui vous dit mille choses, est souffrante et forcée à garder le lit. Elle s'est trop fatiguée physiquement et moralement pendant son séjour à Paris....

Il n'est pas imprudent de croire que l'influence de Mélanie Double a été pour beaucoup, sinon pour le tout, dans l'obstination de Mérimée à croire à l'innocence de Libri.

L'article de Mérimée eut un grand retentissement et tout de suite son auteur comprit qu'il était sérieusement menacé d'un procès. Dès le 19 avril 1852, il écrivait à M. Baroche, président du Conseil d'État, la lettre suivante [4] où il s'efforce de justifier son pamphlet en reprenant presque textuellement les arguments spécieux de Libri :

Paris, 19 avril 1852.

Monsieur,

Vous avez bien voulu me permettre de vous envoyer la citation textuelle d'un paragraphe, où, je le crains, vous avez cru que j'avais mis un peu d'invention. Le voici :

Lettres de Guglielmo Libri, conservées à la bibliothèque Victor Cousin, par Charles Dejob, lettre du 30 juin 1850. C'est « un billet de présentation pour Mme Libri qui se rendait à Paris afin d'y solliciter pour son mari ».

1. Bibliothèque de l'Arsenal, *Autographes Paul Lacroix*, dossier *Libri*.
2. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1852, p. 306 à 336.
3. Bibliothèque de l'Arsenal, *ibidem*.
4. Lettre inédite, *Bibliothèque Thiers*, fonds *Baroche*.

« L'armoire 6 et l'armoire 7 contenaient des « *lettres écrites au duc Bernard de Saxe-Weimar par plusieurs personnes* (1636 à 1639) » ; des « *lettres du roi et de la reine au duc de Weimar et du duc de Weimar au roi* (1636 à 1639) » ; « trois lettres autographes de Hugo Grotius au duc de Saxe en 1636 » ; enfin, des « lettres écrites par le roi ou ses ministres et papiers relatifs aux missions de M. de Sabran à Gênes, à Vienne et à Londres ».

« La liasse renfermant ces dernières lettres est mentionnée dans une note prise par Libri sur la collection Baluze.

« Or, des lettres qui viennent d'être rappelées, un bon nombre ne se retrouvent plus, et on les voit passer dans les ventes Libri. Ainsi, on y rencontre des lettres écrites au duc de Saxe-Weimar par : 1° Hugo Grotius, sous la date du 19-29 octobre 1637..., etc., acte d'accusation contre Libri Carrucci, Paris, Panckoucke, 1850, 8°, p. 38, ligne 15 et suivantes. Il n'y a que huit lignes d'intervalle entre *les deux dates* des lettres de Grotius. »

Veuillez encore observer, Monsieur, que *la note* de M. Libri est une citation du Père Lelong et indique la situation de la liasse en question, non point à l'époque où M. Libri faisait des recherches à la Bibliothèque nationale, mais tout au plus à l'époque où a paru la dernière édition du dictionnaire historique de la France, c'est-à-dire en 1778. Et puisque j'ai cité le Père Lelong, j'ajouterai qu'on voit dans son livre que déjà, en 1778, des papiers qui auraient dû rester dans les archives du royaume étaient entre les mains de particuliers dont il donne les noms.

Permettez-moi une seconde citation, Monsieur, car je tiens beaucoup à vous prouver que j'ai lu avec attention cet étrange acte d'accusation :

« Une lettre officielle de Libri, écrite en 1841, mentionne un recueil fort important conservé aussi à la Bibliothèque de Montpellier, sous la cote H, 272. C'est un volume de lettres adressées à Alde Manuce, volume, dit-il, qui contient une lettre de Tasse (*sic*) et une de Pierre Arétin. » Cette dernière lettre, qui portait le n° 149, a disparu, ce qui a été facile à constater par la pagination et l'inventaire placé en tête du volume. Au catalogue de la vente Libri du 16 avril 1846, on rencontre un article ainsi conçu : « Arétin (Pietro Aretino), lettre autographe à Paul Manuce, célèbre imprimeur ». — « Nous ne doutons pas, disent les experts, que cette lettre ne soit celle qui devait se trouver dans le volume dont nous nous occupons, sous le n° 149. » Les lettres d'Arétin sont, en effet, très rares, et celle qui a été vendue par Libri est précisément, comme celle de Montpellier, adressée à Manuce. » Acte d'accusation, p. 46, dernier paragraphe.

Après cette dernière citation, Monsieur, je ne doute pas que vous ne me rendiez la justice de croire que je n'ai nullement chargé le système de logique particulier au juge d'instruction, et peut-être trouverez-vous qu'en attribuant ces énormités à de la *distraction*, j'ai été

indulgent pour leur auteur. Il faut encore dire qu'il y a six volumes in-8° *imprimés* des lettres de l'Arétin, et qu'on trouverait difficilement une collection italienne qui n'en possédât huit ou dix autographes. Mais, pour guide dans l'appréciation de la rareté des autographes, le juge a pris l'ouvrage de M. Fontaine, âne bâté s'il en fut, qui place Gabrielle d'Estrées au xv^e^ siècle, et cite des autographes de Pascal à Dettonville (son pseudonyme).

Je regrette beaucoup, Monsieur, que vous ayez trouvé trop de vivacité dans mon petit factum, mais j'ose espérer qu'un caractère généreux comme le vôtre voudra bien excuser les mouvements involontairement excessifs qui me seraient échappés en voyant entasser les imputations les plus contraires à la vérité, contre un ancien confrère, abandonné de tout le monde, parce qu'il s'est permis autrefois de mal parler de M. Arago, de l'école des Chartes et des Jésuites. Je serais trop puni de mon ardeur chevaleresque si vous me retiriez à cette occasion la bienveillance dont vous m'avez toujours honoré.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de tous mes sentiments respectueux et dévoués.

P. Mérimée.

P.-S. — Je m'aperçois que j'ai cité l'édition in-8° de l'acte d'accusation. C'est la plus correcte (pour le latin et l'italien, encore!). Mais voici les renvois au *Moniteur* du *3 août 1850*.

Première citation : 4^e^ supplément au n° 215, p. 2695, 1^re^ colonne, 8^e^ paragraphe.

Deuxième citation : p. 2696, 1^re^ colonne, 5^e^ paragraphe.

Cependant, plus inquiet qu'il ne voulait bien le paraître, il faisait intervenir ses amis, écrivant, par exemple, à M. de Saulcy [1], la lettre suivante :

22 avril [1852].

Mon cher Ami,

On commence à me faire un peu peur des suites de ma lettre et on me dit qu'on me fera un procès. Cela me paraît encore très peu probable. Cependant on dit les juges très irrités de mes mauvaises plaisanteries. J'attends. Mais si vous pouviez par la princesse M[athilde] savoir ce qu'on en pense en haut lieu, voire s'il était possible d'adoucir un peu ces colères, vous me rendriez service.

Tout à vous.

P. Mérimée.

Le 27 avril, il recevait son mandat de comparution devant Eugène Dubarle, juge d'instruction au tribunal de première instance. Il était inculpé « d'outrage public envers des fonctionnaires de l'ordre judiciaire à raison de leurs fonctions ».

1. Lettre inédite, communiquée par M^me^ la Comtesse de Sérionne. Sur Caignart de Saulcy, voir Wallon, *Éloges académiques*.

Il écrivit alors à M. de Lagrené, pour lui demander l'adresse d'un avocat qui voulût bien se charger de sa cause en promettant de ne pas faire d'éloquence. M. de Lagrené lui recommanda Nogent de Saint-Laurent, à qui Mérimée écrivit la lettre suivante[1] :

Mercredi, 19 mai (au soir).

Monsieur,

M. de Lagrené me donne une bonne nouvelle, c'est que vous voulez bien me défendre contre les juges très chatouilleux en matière d'amour-propre. Je suis d'ailleurs résigné d'avance[2], et, s'il était possible d'être condamné sans que la *Revue des Deux Mondes* en souffrît, je n'aurais pas recours à votre talent.

J'aurai l'honneur de me rendre chez vous avec toutes mes pièces vendredi à 3 h. et demie. Je suis cité pour mercredi prochain 26 mai, 11 h., à la sixième chambre. On me dit que le substitut qui portera la parole s'appelle M. Dupré de la Salle et le malheur veut que M. Buloz lui ait refusé un article.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de tous mes sentiments les plus distingués.

P^r^ Mérimée (rue Jacob, 18).

M. de Lagrené me charge de vous prier de dîner avec lui mercredi quel que soit notre sort.

Monsieur Nogent de Saint-Laurent, 27, route de Versailles, Point du Jour (Banlieue).

Le 26 mai Mérimée fut condamné à quinze jours de prison et à mille francs d'amende. Il prit assez gaiement parti de cette petite mésaventure en adaptant un vers d'Horace :

Judices me sibilant, at mihi plaudo[3].

Il purgea sa peine à la Conciergerie, du 6 au 20 juillet 1852. L'affaire Libri se poursuivit; mais la correspondance de Mérimée à Lacroix n'en porte plus trace. Cependant M^me^ Libri écrit à Lacroix, de Londres, le 6 mai 1854[4] :

... Il faut pourtant que j'avoue qu'il vient d'entrer tout récemment dans ma bibliothèque deux bijoux portant les plus délicieux timbres de la Mazarine que vous ayez jamais vus. Il s'en est vendu plusieurs volumes à Londres, ces jours derniers. Un des volumes que j'ai a appartenu à Méon. Dites à M. Mérimée quand vous le rencontrerez que je lui montrerai cela lorsqu'il viendra me faire la visite qu'i nous promet et que nous attendons avec grande impatience[5]...

1. Lettre inédite, copie de Maurice Tourneux.
2. La mère de Mérimée était morte le 30 avril 1852.
3. Horace, *Satires*, I, 1, 65. (*Populus me sibilat, at mihi plaudo.*)
4. Bibliothèque de l'Arsenal, *Autographes Paul Lacroix*, dossier *Libri*.
5. Mérimée est à Londres du 15 juillet environ au 26 juillet 1854.

En 1861, Mérimée prit en main la pétition de Mme Libri et prononça le 10 juin un discours au Sénat[1] qui tourna à son entière confusion.

J'ai fait tout ce que je devais faire, écrivait-il, et je recommencerai la séance à propos de la pétition de Mme Libri si la chose était possible[2].

Mme Libri épuisée par les efforts et par le chagrin, tomba bientôt malade; quelques lettres d'elle à Paul Lacroix traduisent sa fatigue et sa tristesse :

Aujourd'hui je succombe à la fatigue morale, peut-être demain serai-je remplie d'espoir. Toutes ces alternatives me brisent le cœur. Quelle tâche j'ai entreprise! Mais je ne vous donnerai pas le droit de dire que les femmes manquent de persévérance...

Et ailleurs :

... Ma vie est consacrée à tout cela et je m'y épuiserai jusqu'au dernier souffle[3]...

Mérimée la voyait lors de ses voyages en Angleterre, notamment en août 1863. Depuis 1861 elle ne quittait plus guère le lit « s'affaiblissant et souffrant de plus en plus ». En octobre 1863 elle se soignait dans le midi de la France. Elle mourut à Paris, le 26 avril 1865, agée de cinquante-cinq ans. Son mari ne fut pas inconsolable et se remaria avec une Anglaise de qui l'on a plusieurs lettres à Paul Lacroix, signées Hélène Libri. Libri est mort en Italie en 1869 et Philarète Chasles, qui lui a consacré quelques pages dans ses *Mémoires*[4], raconte que, voyageant à Fiésole, il aperçut dans l'église le cercueil de Libri ouvert « selon la mode italienne ».

*
* *

Pendant la période aigüe de l'affaire Libri, les lettres de Mérimée à Lacroix sont relativement nombreuses; il faut pourtant remarquer qu'il n'y a jamais eu à proprement parler de correspondance suivie entre les deux personnages, mais de temps en temps quelques billets espacés au sujet d'un travail bibliographique, pour un envoi de livres, pour une démarche administrative.

C'est ainsi qu'en 1859, Lacroix préparant pour la *Biographie*

1. *Moniteur Universel*, 11 juin 1861.
2. *Lettres à une inconnue*, II, 159.
3. Bibliothèque de l'Arsenal, *Autographes Paul Lacroix*, dossier *Libri*.
4. T. II, p. 99.

universelle Michaud la notice de Léonor Mérimée, nous avons une longue lettre de Prosper Mérimée à ce sujet, l'une des plus curieuses de ce dossier et dont M. Maurice Levaillant a le premier compris et souligné l'intérêt[1].

C'est ainsi encore que Paul Lacroix, nommé le 5 décembre 1855 conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, où il succédait à Adam Mickiewicz[2], fut tout naturellement consulté par Mérimée qui préparait son rapport[3] sur les réformes à introduire dans l'organisation de la Bibliothèque Nationale.

Un goût commun des livres rares, des curiosités bibliographiques et des recherches d'érudition rapprochait parfois les deux hommes. Quand, en 1854, Mérimée prépare son édition de Fœneste, il a recours, pour quelques détails, à Paul Lacroix « qui sait tout » et il se recommande à son « omniscience[4] ».

Lacroix et Mérimée, en bons bibliophiles, ne limitaient point leur curiosité et se réjouissaient franchement quand la licence de l'ouvrage ajoutait à sa rareté et à son prix, comme c'est le cas pour le *Tableau des Mœurs du temps* de Le Riche de la Popelinière, dont le baron Pichon, digne président de la Société des Bibliophiles français, ne craignit point de conserver dans sa bibliothèque un exemplaire fameux[5].

Enfin, en 1864, quand Mérimée prépare son article sur le procès du Tsarevitch Alexis, il se renseigne auprès de Paul Lacroix qui a fait un séjour en Russie quatre ans auparavant et qui poursuit la publication d'une *Histoire du règne de Nicolas Ier*, à laquelle Mérimée ne paraît pas s'être beaucoup intéressé, car il n'a lu que la nouvelle édition de 1869[6]. Au reste, il ne semble jamais avoir pris fort au sérieux les travaux superficiels du bibliophile Jacob[7].

*
* *

Le ton même de ses lettres nous montre bien le caractère des rapports de Mérimée avec Paul Lacroix. Il est rare ici de retrouver le style nerveux, ironique, amusant qui lui est coutumier

1. Voir *Lettres* XVII, 3 janvier 1859, XVIII, mars 1859, XIX, avril 1860.
2. Cf. sur la nomination de Paul Lacroix à la Bibliothèque de l'Arsenal, Henry Martin, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. VIII : « Histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal », Paris, Plon, 1899, p. 577 et 578.
3. Rapport du 27 mars 1858.
4. Voir *Lettre* XIII, 18 août 1854.
5. A la suite de ses démêlés avec Louis de Lacour de la Pijardière (voir *Mercure de France*, 1er juillet 1937, p. 55 ; 1er août 1937, p. 662), le baron Pichon se débarrasse de son exemplaire, Louis Lacour l'ayant raillé malicieusement à ce sujet.
6. Cf. Lettre XXV, 7 août 1869.
7. Paul Lacroix est mort le 16 octobre 1884.

dans sa correspondance. On est en présence d'un homme courtois qui jamais n'a laissé de lettres sans réponse, qui écrit ici par urbanité, mais sans plaisir. La verve et l'entrain qui donnent tant de saveur à ses billets les plus courts font curieusement défaut dans les lettres que nous publions. On peut, en effet, remarquer que le style épistolaire de Mérimée est toujours en rapport avec le caractère de son correspondant, et en accord avec la nature de ses relations. Il lui arrive d'être libre, grivois ou distant. Ses lettres les plus purement archéologiques se font plaisantes lorsqu'il s'adresse à Vitet, à Saulcy, à Laborde, à La Saussaye, à Chergé, à Joly-Leterme, à Segretain, tous hommes qui l'intéressent, qu'il aime et à qui il a plaisir à écrire.

Le masque de Mérimée n'est pas tellement impénétrable qu'à le lire on ne puisse percer ses sentiments, son indifférence et son ennui sous la forme toujours très polie de son style. Faut-il croire qu'il n'avait point une grande sympathie pour Paul Lacroix, si même il n'avait pas un peu de dédain pour l'auteur de tant de livres « pas trop bons peut-être »?

L'intérêt des lettres au bibliophile Jacob est donc surtout documentaire et réside dans l'apport de petits faits et de précisions utiles à la biographie de Mérimée. Pourtant le génie épistolaire de l'auteur des *Lettres à M^me^ de Beaulaincourt* l'emporte parfois, et il retrouve d'instinct la saillie et l'éclair du style, quand le sujet l'anime et qu'il s'indigne contre la sottise de ses juges ou évoque avec une discrète émotion le souvenir de son père.

Maurice Parturier et Jean Mallion.

Les lettres, au nombre de vingt-cinq, que nous publions, sont, à l'exception de la première, entrées en 1928 à la Bibliothèque de l'Arsenal *et font partie de la « collection d'autographes formée de la correspondance reçue ou acquise dans des ventes par Étienne de Jouy, Jules Lacroix, Paul Lacroix, continuée et classée par Moreau Nélaton et Guilhermoz, bibliothécaire à la* Bibliothèque nationale, *et donnée à la* Bibliothèque de l'Arsenal *par Mme Bradin en exécution des volontés des propriétaires successifs*[1] ».

M. Maurice Levaillant a découvert ces lettres de Mérimée et dans un article du Figaro *du samedi 7 avril 1935, intitulé* Mérimée et son père, *en a donné des fragments, dont la plus grande partie de l'importante lettre du 3 janvier 1859 sur Léonor Mérimée. Il a bien voulu nous indiquer l'intérêt de ce dossier et nous abandonner le soin d'en assurer la publication.*

I

Monsieur,

J'ai bien tardé à vous répondre, mais aussitôt après votre lettre reçue, je me suis empressé de faire les démarches nécessaires auprès du Ministre pour m'assurer du danger que couraient les portes gothiques de Moret[2]. Il est vrai que le conseil municipal veut les détruire, mais il y a déjà quelque temps que l'on a écrit au préfet de Seine-et-Marne pour s'y opposer. On lui demandait un rapport sur l'état de ces monuments, et sur les avantages que pourrait présenter leur démolition. On l'invitait à la suspendre provisoirement. Ce rapport n'est pas encore arrivé. J'ai fait écrire pour en presser l'envoi, et vous devez penser que je ferai tous mes efforts pour conserver à messieurs de Moret leurs belles ruines, en dépit de leur vandalisme. En réalité je ne crois pas qu'il y ait la moindre raison plausible qui justifie le projet de destruction; ainsi je regarde les portes comme assurées de quelques années d'existence. J'aurai soin, Monsieur, de vous tenir au courant des réponses du préfet et de toute la marche de cette affaire.

1. *Catalogue sommaire de la Collection d'autographes Paul Lacroix* (*Bibliothèque de l'Arsenal*, 172).

2. Le 9 mars 1836, Mérimée avait, en effet, adressé à Cavé, directeur des Beaux-Arts, la note suivante (A. C. M. H. *Dossier Portes de Moret*) :

Note pour M. Cavé.

Le conseil municipal de Moret (Seine-et-Marne) a décidé qu'on démolirait deux portes, restes de ses anciennes fortifications datant de l'année 1430.

Elles sont en bon état, et leur destruction ne peut être utile ni à la salubrité ni à l'agrandissement de la ville. Ce sont d'ailleurs des monumens assez remarquables sous le rapport de l'art, et qui mériteraient d'être conservés.

Je pense donc qu'il conviendrait de s'opposer à cette décision du conseil municipal, et, en tout cas, d'écrire au Sous-Préfet de Fontainebleau pour lui demander des renseignements à cet égard.

9 mars 1836.

Pr Mérimée.

Veuillez agréer, Monsieur, la nouvelle expression de mes sentiments dévoués.

19 mars 1836.

Pr MÉRIMÉE[1].

(*Monsieur Lacroix, 130, rue Saint-Lazare.*)

II

Mon cher confrère,

Je me suis aperçu que pour vous envoyer mon factum[2] il me manquait un petit renseignement, c'est votre adresse. Je charge de ce paquet le Ministère de l'Instruction publique qui saura vous trouver assurément. Nulle difficulté pour les bois[3]. Ils seront mis à votre disposition à la première demande.

Je pars demain pour Reims et Strasbourg[4], je ne pense pas être absent plus de 10 ou 12 jours.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

Pr MÉRIMÉE.

27 septembre 1848.

A cette lettre est jointe la note suivante de Mérimée :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, le... 184[8].

—

J'ai relu les fortifications, et il me semble que cela est plutôt trop court, *si l'on retranche tous les dessins*. J'y ai ajouté quelques notes, et si vous le trouvez bon, je compte y joindre encore une petite notice sur les machines de guerre et les travaux de siège au moyen âge[5].

1. Cette lettre a été publiée pour la première fois dans l'*Amateur d'autographes*, nos 386-387, avril-mai 1887, p. 54 et 55. Est-ce la lettre de Mérimée à Lacroix qui a figuré à la vente Delafosse (no 905) ?

2 Mérimée prépare une nouvelle édition remaniée et augmentée de ses instructions sur l'*Architecture militaire au Moyen Age*, parues en août 1843. Cet article est destiné à la publication de Paul Lacroix et Ferdinand Seré, *Le Moyen Age et la Renaissance* dont la première livraison a été annoncée à la *Bibliographie de la France* du 23 octobre 1847. Il paraîtra en 1851 dans le tome V de cette publication. Le texte remis à Lacroix est très différent de celui de 1843, et contient de nombreuses variantes et additions. C'est celui qui a été reproduit sans les gravures dans *Études sur les Arts au Moyen Age*, Paris, Michel Lévy frères, 1875. Dans cette édition posthume la suppression des gravures a entraîné quelques modifications de texte qui ne sont pas de Mérimée.

3. Les bois dessinés par Albert Lenoir pour les *Instructions de 1843* ont été en partie reproduits dans *Le Moyen Age et la Renaissance*.

4. Mérimée part, en effet, pour Reims, Toul, Saverne, le 26 septembre 1848 (cf. Introduction aux *Lettres aux Antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1937, p. 31).

5. Mérimée a fait de nombreuses additions à son texte de 1843 et a ajouté un chapitre entièrement nouveau sur les *Sièges*.

III

Mon cher confrère,

Vous me mettez dans un grand émoi. Je suis sous le coup d'un article promis à la Revue[1] pour le 15 d'une part, et de l'autre MM. les Ministres me donnent force prose officielle à brocher. J'aimerais mieux de l'argent pour nos monuments qui s'écroulent. Jeudi prochain seulement je serai libre et je vous ferai quelques pages de machines aussi vite que je pourrai mais j'ai bien des recherches à faire. Si vous n'avez pas le temps de les attendre, il faudrait supprimer la promesse imprudente d'une notice sur les machines de guerre et les sièges à la page 2 de l'épreuve ci-jointe.

Je crois encore qu'il serait bon d'indiquer que les planches ont été dessinées par M. Lenoir soit d'après les monuments, soit d'après des Mss[2].

Avez-vous lu le *Moniteur*? Autre réorganisation. Lenormant n'est plus des nôtres. Ce ne peut être qu'une omission, mais celle-là passe la permission. J'ai écrit aussitôt pour réclamer, et à notre première réunion je me propose de crier bel et bien[3].

Mille amitiés et compls.

P^r^ Mérimée.

Vendredi soir, 3 novembre [1848].

IV

Mon cher Monsieur,

Voici quelques lignes de Froissart à intercaler[4]. Vous conviennent-elles?

Je pense que la bibliographie[5] que vous me demandez est dans l'épreuve que je vous renvoie.

Je voudrais bien avoir un exemplaire de mon art militaire pour moi

1. *Les Arts en Espagne*, qui paraîtra, en effet, dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 novembre 1848.

2. Cf. M. Parturier. *Notes bibliographiques sur Prosper Mérimée. Bulletin du Bibliophile*, 1929, p. 376.

3. *Moniteur Universel*, n^os^ 307 et 308, jeudi 2 et vendredi 3 novembre 1848, partie officielle, p. 3053, 1^re^ colonne, publie un arrêté de Cavaignac contresigné de Dufaure, en date du 29 octobre 1848, fixant la composition de la Commission des Monuments historiques. Le nom de Paul Lacroix y paraît pour la première fois. Maleville, vice-président de l'Assemblée nationale, en est le président; Courmont est secrétaire; Lenormant ne figure plus sur la liste. Mérimée proteste contre cette exclusion dans une lettre publiée par Chambon (*Notes sur P. Mérimée*, p. 255) qui la donne comme adressée à Bixio. Elle est évidemment adressée à Léon de Malleville et peut être datée avec précision du vendredi 3 novembre 1848.

4. Ces lignes figurent, en effet, dans le chapitre : *Sièges* (*Études sur les Arts au Moyen Age*, p. 295-296).

5. Dans la publication de Lacroix, *Le Moyen Age et la Renaissance*, l'article de Mérimée est suivi de deux pages de bibliographie qui n'ont pas été reproduites dans *Études sur les Arts au Moyen Age*.

et un autre pour M. Viollet-Leduc qui m'a dessiné de si beaux engins[1].

Mille amitiés et compl[iment]s.

Pr Mérimée.

Mardi (1849).

V

Mardi matin [juillet 1850].

Mon cher confrère,

Je viens de voir ce matin M. Victor Foucher à qui j'avais écrit[2], comme je vous l'avais annoncé. Il m'a dit qu'il avait porté ma lettre au garde des sceaux comme pièce justificative de la nécessité de publier l'acte d'accusation; et que le garde des sceaux avait donné ordre au Procureur général de publier ledit acte dans le *Moniteur*. Cela paraîtra suivant M. Foucher, sous très peu de jours[3]. Je lui ai parlé des bévues que vous m'aviez signalées. Il répond que l'on a eu tort d'entasser tant de chefs d'accusation plus ou moins probables au lieu de se borner à des faits avérés, mais qu'il en reste encore assez pour démontrer la culpabilité. J'ai essayé de lui persuader qu'on pouvait avoir chez soi des fers[4] sans que cela tirât à conséquence, mais il n'en veut pas démordre.

Mille amitiés et compliments.

Pr Mérimée.

1. Viollet-le-Duc a dessiné les planches VIII et IX. Outre les gravures de L. noir provenant des Instructions sur l'*Architecture militaire au Moyen Age* (août 1843), la publication de Lacroix contient cinq gravures et deux planches de Seré et de Racinet, et cinq planches par A. Lenoir.

2. Victor Foucher, beau-frère de Victor Hugo, était conseiller à la Cour de cassation et juge à la Chambre de mises en accusation de la Haute Cour. La lettre suivante, publiée par l'*Amateur d'autographes* (n° 398, février 1889, p. 20), doit être adressée à Victor Foucher, car elle recoupe exactement la lettre de Mérimée à Paul Lacroix :

15 juillet 1850.

Mon cher ami,

Est-il vrai qu'on ne puisse avoir communication de l'acte d'accusation contre M. Libri? Je reviens d'Angleterre [21 juin 1850] et j'ai vu tous les jurisconsultes et tous les bibliophiles parfaitement convaincus de son innocence, et traitant notre magistrature avec aussi peu de respect que la défunte Inquisition. Je connais bien mal vos formes, quoique j'aie eu l'honneur d'étudier en droit avec vous, mais je me rappelle que vous m'avez dit, il y a quelque mois, que, lorsque l'acte d'accusation avait été lu à l'audience, il n'y avait nul obstacle à ce que l'accusé en eût connaissance. On dit pourtant qu'on le lui refuse aujourd'hui. Prenez garde qu'on ne dise que MM. de la Justice craignent que leur acte d'accusation ne devienne le pendant du rapport Boucly, et, de fait, si j'en juge d'après ce que j'ai lu dans la *Gazette des Tribunaux*, il y a des chefs qui sont trop naïfs. De deux choses l'une : ou M. Libri est un voleur, ou il est innocent. Dans le premier cas, vous devez le signaler à toutes les bibliothèques de l'Europe qui lui sont ouvertes ; dans le second, vous devez lui donner les moyens de se justifier. Vous allez me répondre qu'il vienne. Je le ferais à sa place, mais, quand on a déjà été victime de toutes les lenteurs et de toutes les irrégularités dont il se plaint, avec quelque raison, je crois, on peut n'être pas très curieux de se mettre entre les mains de la justice. Dites-moi, je vous en prie, mon cher ami, si on publiera cet acte d'accusation et quand, ou si M. Libri peut en avoir connaissance.

Soyez assez bon pour me répondre un mot.

Mille amitiés et compliments.

Pr Mérimée.

3. Il a paru au *Moniteur Universel*, le 3 août 1850.

4. Des fers servant à l'imitation d'ancienne reliure avaient été trouvés chez Libri. Cf. « Le Procès de M. Libri », par P. Mérimée. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1852, p. 313.

MÉLANGES

A PROPOS DE L'EXPULSION DES COMÉDIENS ITALIENS EN 1697

Dans un intéressant article sur *Fatouville, auteur dramatique*, paru ici-même, M. Giacomo Cavallucci traite pertinemment de la question de l'expulsion des Comédiens Italiens en 1697, à la suite de l'annonce — ou de la représentation — d'une comédie, *La Fausse Prude*, qui aurait contenu des allusions désobligeantes à Mme de Maintenon. Notant fort justement le silence des gazettes parisiennes à l'égard d'un événement pourtant considérable à Paris, M. Cavallucci, qui cite, d'autre part, des témoignages postérieurs comme ceux de Sandras de Courtilz, des frères Parfaict, de Mme du Noyer, de Saint-Simon ou de Piganiol de la Force, s'étonne de l'absence des témoignages contemporains que pourraient donner les gazettes étrangères, et écrit : « La *Gazette de Hollande* le mentionne à la date du 17 mai dans son numéro du 23 mai, sans préciser la date ni la cause de la fermeture et même sans commentaire. Quant à la *Gazette d'Amsterdam*, citée par Jal comme en ayant rendu compte, il n'a pas été possible de la consulter. On ne trouverait plus guère, paraît-il, l'année 1697 de cette feuille qu'à Amsterdam ou à La Haye. »

Qu'il me soit permis, sur ce dernier point, de compléter l'information de M. Cavallucci, et d'abord de lui faire observer qu'il n'existe pas une *Gazette de Hollande*, nom purement générique, mais des publications diverses telles que la *Gazette de Rotterdam*, les *Nouvelles extraordinaires...* (de Leide), l'*Histoire journalière...* (de La Haye), etc., et enfin la *Gazette d'Amsterdam*, dont il est très possible de consulter en particulier l'année 1697 à Paris, où elle figure à la Bibliothèque Nationale sous la cote G 4285[1]. Or, ces différentes publications parlent très longuement de l'expulsion des Italiens dans leurs numéros de mai-juin 1697 (et plus tard), avec des précisions de date et d'abondants commentaires sur les causes possibles de cette mesure.

1. On trouvera l'énumération détaillée de ces gazettes, avec leurs cotes dans les différentes bibliothèques ou archives, dans la Bibliographie de mon ouvrage, *Le Théâtre et le Public à Paris sous Louis XIV*, Paris, Droz, 1934, in-8°, p. 435-436.

On m'excusera, pour ne pas allonger inconsidérément cette note, de ne citer ici que l'essentiel, renvoyant pour le reste à l'étude que j'ai précédemment faite de cette question[1], étude au cours de laquelle j'ai apporté un certain nombre de documents dont M. Cavallucci ne fait pas état. Et d'abord l'article de la *Gazette d'Amsterdam* que M. Cavallucci dit ignorer :

(De Paris, le 17 mai.) Ces jours passés, le Sieur d'Argençon, Lieutenant général de Police, alla à l'Hôtel des Comédiens Italiens, et leur déclara par ordre du Roy qu'ils eussent à cesser leurs représentations et à sortir du Royaume, ensuite de quoi toutes les portes furent fermées avec des barres de fer. On ne sait point la véritable cause de cette disgrâce. S. M. profitera des 18 m. livres de pension qu'elle leur donnoit ; on ajoute qu'elle s'est fait informer de la manière dont il avoit été usé envers les Comédiens Espagnols lorsqu'ils furent renvoyés, afin d'en user de même envers la troupe italienne.

Mais voici surtout l'article paru dans le *Mercure historique et politique* de La Haye de juin 1697 (t. XXII, p. 624), qui précise la date de la fermeture du théâtre, et discute les causes de la disgrâce des Comédiens :

... Le 14 de mai, Mr. d'Argenson, Lieutenant général de Police, alla à l'Hôtel de Bourgogne notifier un Ordre du Roi aux Comédiens Italiens, par lequel il leur était défendu d'y continuer leurs représentations, et en même tems enjoint de sortir du Royaume dans six semaines. Il fit d'abord sceller et fermer avec des barres de fer toutes les portes de cet Hôtel. Bien des gens ont sollicité pour eux, mais on croit que les sollicitations seront inutiles, le Roi leur ayant fait ordonner de recevoir ce qui leur étoit dû de leur pension, et qui étoit de 18 000 livres, et s'étant informé de la somme qu'il fit donner aux Comédiens Espagnols lorsqu'ils furent congédiés, afin d'en user à leur égard de la même manière. La disgrâce des Comédiens Italiens arriva si à l'improviste qu'il y eut peu de gens qui n'en fussent surpris. Chacun a raisonné là-dessus, mais les raisonnemens qui ont été faits sont fort différens. Les uns prétendent que le principal sujet de leur disgrâce est parce qu'ils n'ont pas voulu supprimer certaines expressions impures, et quantité de postures indécentes dont les représentations de leurs Pièces étoient remplies, quoi qu'on leur en eût plusieurs fois fait réitérer les ordres. D'autres disent que la Cour de France veut absolument donner dans la dévotion ; qu'après la publication de la Paix, elle a résolu de supprimer toutes sortes de spectacles, et qu'elle commence par chasser les Comédiens Étrangers. Quelques-uns soutiennent qu'ils ont voulu représenter une nouvelle Pièce du Sr. Le Noble, intitulée *La Fausse Prude*, où il fait un portrait fort peu avantageux d'une Dame fort estimée du Roi. Il y en a, enfin, qui ne croient pas se tromper en avançant que S. M. ne les chasse que parce que c'étoient des impudens, qui ne se faisoient quelquefois nul scrupule de jouer jusqu'aux personnes de la famille Royale, comme ils firent un jour M^me^ la Dauphine. Quelcune de ces raisons pouroit bien y avoir contribué. Mais je crois que la principale, ou plutôt l'unique est que par là le Roi épargne 18000 livres tous les ans. A quoi bon une si grosse dépense pour faire divertir les Parisiens dans un tems où la Cour a tant besoin d'argent ?

Cet article, que confirme en partie et discute d'autre part celui des *Lettres historiques* de La Haye paru à la même date, attire deux

1. Cf. *op. cit.*, p. 51-56.

remarques. En premier lieu on notera que le *Mercure historique* attribue *La Fausse Prude* non point à Fatouville, mais à Le Noble, qui venait de publier en 1695 une suite d' « Entretiens satiriques » parus sous le nom de *L'Escole du Monde*. On remarquera d'autre part que cette citation contemporaine parle, ainsi que les *Lettres historiques*, de *La Fausse Prude* comme d'une pièce que les Comédiens avaient l'intention de représenter, et non point comme d'une comédie dont ils auraient donné quelques représentations, ainsi que le disent Mme du Noyer et Saint-Simon que semble suivre M. Cavallucci.

Il est difficile de ne pas tenir compte de tels témoignages, si discutables qu'ils soient, pour faire l'historique de cet événement théâtral.

* * *

Puisque j'ai l'occasion d'évoquer l'expulsion des Comédiens Italiens, je voudrais attirer l'attention sur un fait généralement ignoré. Cette expulsion bien connue n'aurait pas été, semble-t-il, la première, et, dès 1681, les Italiens auraient été l'objet d'une mesure semblable, d'ailleurs vite rapportée. On lit, en effet, dans le *Chansonnier Maurepas* (t. XXV, f° 229), cette épigramme datée de 1681 :

LORSQU'ON RENVOYA LES COMÉDIENS ITALIENS.

Arlequin et tous ses confrères
Éprouvent un ordre fort sévère ;
D'un Prélat c'est l'unique avis.
Mais le dévôt d'une humeur sans seconde
N'eût été joué qu'à Paris,
Au lieu qu'en les chassant d'icy,
Ils le jouëront par tout le monde.

Lorsqu'on connait le caractère suspect des dates du Chansonnier, on pourrait hésiter à faire état de ce témoignage, ou tout au moins le rapporter à l'expulsion de 1697, d'autant que ni la *Gazette*, ni le *Mercure galant*, ni les gazettes étrangères, ni les correspondances ne parlent d'un tel événement à cette date. En voici pourtant une confirmation dans une publication hollandaise analogue de forme aux lettres de Loret et de Robinet, *Le Mercure burlesque*[1], qui, à la date du 22 janvier 1682, écrit :

DE PARIS, LE 15 JANVIER.

J'apprends que l'Hôtel de Bourgogne
Ne sçauroit plus souffrir d'yvrogne,
Et qu'elle a chassé de chez soy
Le faquin ainsi que le Roy ;
Je croy qu'il n'est pas nécessaire
D'une intelligence plus claire

1. *L'Année burlesque*, ou Recueil des pièces que le *Mercure* a faites pendant l'année 1682, par le Sr. J. C''' (Crosnier), à Amsterdam, chez Le Sincère, 1683, in-12 (Bibl. Nat. Ye 1328).

Pour nommer les Comédiens,
Je parle des Italiens
Qui tous à la fin ont fait gille[1]
De cet illustre domicile,
Et par le moyen d'un brevet
Ont été logez chez Blavet,
Ce fameux loueur de carosses,
Avec les mulets et les rosses,
Afin d'imiter l'action
De cette illustre Nation
Qui, dans le beau lieu de La Haye,
Où depuis peu l'on en deffraye,
A niché ces plaisans oiseaux
Dans la Piquerie aux chevaux.

Quel fut cet incident dans la vie des Comédiens Italiens ? J'avoue n'être pas arrivé à le préciser autrement que par ces documents. Deux suppositions cependant sont permises. On sait que, fin 1681, les Italiens engagèrent un nouvel Arlequin, Constantini, pour doubler Dominique. En fait, ce dernier conserva en chef les rôles d'Arlequin. Pourtant, l'épigramme suivante du chansonnier Maurepas (t. XXV, f° 319), datée précisément de 1681, pourrait faire croire que Dominique en aurait profité pour quitter Paris en vue de quelque tournée :

Adieux d'Arlequin a Colombine.

Je vais partir, ma Colombine,
Puisqu'il faut qu'aujourd'huy l'univers j'illumine.
Ma voiture à deux pas m'attend ;
Par malheur mes chevaux qui sont mon attelage
Ont gagné le farcin[2]. Maugré bleu du voyage !
Et cela pour partir content !

Mais cela n'expliquerait ni l' « Arlequin et tous ses confrères » de la première épigramme, ni le « tous à la fin » du *Mercure burlesque*.

Autre hypothèse : ce prétendu départ des Italiens ne serait-il pas une allusion à la menace qui pesa sur eux à cette date, par suite de la plainte de Baron au Roi, au nom des Comédiens Français qui, émus de la concurrence que leur faisaient leurs confrères, voulaient les empêcher de jouer des scènes françaises ? On sait d'ailleurs comment Dominique, par son esprit d'à-propos, obtint gain de cause : « Comment, Sire, voulez-vous que je m'exprime ? dit-il, comme le Roi l'interrogeait. — Comme tu voudras, répondit le Roi. — Merci, Sire, répliqua Dominique, c'est tout ce que je désirais. » Et le Roi, désarmé, conserva aux Italiens le droit de jouer en français. C'est alors que commença pour la Comédie Italienne une nouvelle époque, marquée par le recueil de Gherardi, qui débute précisément en janvier 1682, les Italiens jouant désormais des comédies de mœurs satiriques, entremêlées de nombreuses scènes françaises, dont les auteurs, avec

1. *Faire gilles* : se retirer, s'enfuir (Dict. de l'Acad., 1694).
2. *Farcin* : maladie des chevaux.

Fatouville, furent Regnard, Dufresny, etc. Mais cette hypothèse résout mal l'énigme des épigrammes citées ci-dessus, et n'explique pas le départ des comédiens à La Haye. Admettons donc, jusqu'à plus ample informé, qu'il s'agit là d'une simple tournée malicieusement interprétée. Quoi qu'il en soit, nous savons par le *Mercure galant* de décembre 1681 que les Comédiens Italiens jouèrent à Paris, dans le courant de ce mois de décembre, *Arlequin vendangeur*, et, par celui de février 1682, qu'ils donnèrent alors des représentations auxquelles assista l'Ambassadeur du Maroc. Leur absence éventuelle aurait été de courte durée !

Un dernier mot pour renforcer une hypothèse de M. Cavallucci. L'attribution à Fatouville d'*Arlequin Jason*, joué le 9 septembre 1684 par les Italiens, semble confirmée par ces mots de M. de Tralage, qui écrit vers 1695, dans le recueil manuscrit conservé à l'Arsenal (manuscrit 6544, f° 182) :

> Il y avoit à la fin (d'*Arlequin Jason*) une machine surprenante de plusieurs cascades et de quarante jets d'eau naturelle de diverses hauteurs. Mr. de Fatouville en donna la pensée, mais le Sieur Angelo a fait exécuter la chose...

Pierre Mélèse.

LES EMPRUNTS DE CHATEAUBRIAND A LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE (1805).

En 1805, Chateaubriand, résidant à Paris, rue de Miromesnil, ou à l'hôtel Coislin, — quand il ne faisait pas de séjour dans les maisons de campagne de ses amis à Méréville ou Champlâtreux — travaillait ferme à l'élaboration des *Martyrs*[1].

La documentation réunie par lui pour ce grand ouvrage est considérable, et il y fit preuve d'érudition, parfois même de pédanterie. Mais, pour parvenir à cette science, il avait besoin de livres qu'il ne possédait pas. Aussi empruntait-il des volumes à la Bibliothèque impériale, où il trouvait, en la personne du bibliothécaire Van Praët, un fort complaisant « fournisseur, » et bien qu'il ne semble pas qu'il ait figuré sur les listes régulières et officielles dressées pour les prêts des différents départements[2]. Deux lettres, datées de l'année, et adressées par l'écrivain au bibliothécaire fournissent à cet égard des renseignements précis. Elles sont écrites du vendredi 7 et samedi 6 (pour 8) juin 1805, sont conservées dans la grande correspondance Van Praët (2e série)[3] et permettent de voir à quelles sources recourait Chateaubriand pour se documenter sur l'histoire et la géographie antiques.

P.-M. Bondois.

1

Vendredi 7 juin 1805.

M. de Chateaubriand a l'honneur de saluer Monsieur de Vampraët et de le prier de lui envoyer les livres qu'il a eu la bonté de lui promettre; il lui demande mille pardons de tant d'importunités. Il prend la liberté de répéter ici une partie de la liste des livres, pour la commodité de Monsieur de Vampraët :

Table théodosienne ou Charta Peutingeria[4]. — Itinéraire d'Antonin, publié

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, édit. Biré, p. 469. A. Cassagne, *La vie politique de Fr. de Chateaubriand*, t. I, 1911, in-8°, p. 113. — Sur la confection des *Martyrs*, voilà ce que l'écrivain en dit lui-même dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1806) : « J'avais arrêté le plan des *Martyrs*; la plupart des livres étaient ébauchés. Je ne crus pas devoir y mettre la dernière main avant d'avoir vu le pays, où ma scène était placée ».

2. P.-M. Bondois, *Le prêt des livres et manuscrits à la Bibliothèque impériale*, dans *Revue des Bibliothèques*, 1932, in-8°. Il est vrai que ces listes ne sont datées que de 1813 et que le nom de Chateaubriand avait peut-être figuré sur des états antérieurs.

3. Bibl. nat., ms., nouv. acq. française, 23707, f. 402 et 404. Sur la documentation de l'ouvrage, voilà ce que dit Chateaubriand dans la *Préface* : « Les dépouillements que j'ai faits de divers auteurs sont si considérables que, pour les seuls livres des Francs et des Gaulois, j'ai rassemblé les matériaux de deux gros volumes. » L'auteur cite ensuite un grand nombre des ouvrages qu'il consulta.

4. Éd. de Welsert, Venise, 1591, in-4°. Cf. C. Ruelens, *La première édition de la carte de Peutinger*, 1884, in-8°.

par Surite[1]. — Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, éditeur inconnu[2]. — Notice sur les provinces de la Gaule, publié par le P. Sirmond (dans les opuscules)[3]. — Notice des dignités de l'Empire, éditeur inconnu[4]. — Festus Avienus, Description des rivages de la Méditerranée[5]. — Ptolémée[6]. — Strabon[7]. — Pomponius Mela[8]. — Dion Cassius, original et traduction[9]. — Ammien Marcellin, original et traduction[10]. — Sidonius Apollinaris[11]. — Valois, Notice des Gaules[12]. — Vie de Jean du Houssai, hermite du Mont-Valérien, par MM. Colletet et de La Croix[13]. — Histoire de la communauté des prêtres des hermites du Mont-Valérien, par M. Héron[14]. — Description latine du Mont-Valérien, par Salomon Priézac, 1661[15]. — Visions et songes de l'hermite du Mont-Valérien[16].

II

Je suis désolé de toute la peine que je donne à Monsieur de Vampraët. Mon domestique s'est trompé hier et a remis à la Bibliothèque un volume de Le Beuf, que je désirais garder encore quelque temps. C'est, je crois, le 7e des *Antiquités de Paris et de ses environs*[17]. Je désirerais encore avoir le Strabon grec, dont M. de Vampraët ne m'a envoyé que la traduction latine, et le Dion Cassius original, dont je n'ai reçu que l'abrégé de Xiphilin. Le Dion Cassius original est traduit par Boisguillebert, Paris, 1674, 2 vol. in-12[18].

Je renouvelle mes excuses à M. Vampraët et j'ai l'honneur de le saluer.

Samedi 6[19] juin 1805.

DE CHATEAUBRIAND.

1. Voir *Itinerarium Antonini imperatoris necnon Burdigalense itinerarium, cum H. Suritæ commentariis*, éd. Schott, Cologne, 1600, in-8°.

2. Voir note 1 et *Itinerarium Hierosolymit.*, éd. P. Wesseling dans *Vetera Romanorum itineraria...*, Amsterdam, 1734, in-4°.

3. C'est la *Noticia provinciarum Africae* qu'a publiée Sirmond dans les *Opuscula dogmatica veterum scriptorum*, 1630, in-8°. Cf. *Libellus provinciarum gallicarum*, éd. Schott et Gronovius, Liège, 1739, in-8°.

4. *Notitia utraque dignitatum cum Orientis tum Occidentis...* éd. Alciat, 1530, in-8°; Gelenius, 1552, in-f°; Panciroli, 1593, in-f°, etc.

5. Rufus Testus Avienus, *Ora maritima*, éd. Ramirez de Prado, Madrid, 1634, in-4°.

6. Éd. de 1605 et de 1618.

7. *Strabonis rerum geograficarum libri XVII* (gr. et lat.), éd. Casaubon, 1620, in-f°.

8. Éd. J. et A. Gronovius, 1746, in-4°.

9. Voir la lettre suivante.

10. Éd. J. Gronovius, 1693, in-4°. Traduction de Moulines, 1775, 3 vol. in-12°.

11. Éd. J. Sirmond, 1652, in-4°.

12. A. de Valois, *Noticia Galliarum ordine litterarum digesta*, 1675, in-f°.

13. *Le bonheur de la vie solitaire, représenté dans la retraite des ermites du Mont Valérien*, par G. Colletet et De La Croix, 1647, in-8°.

14. Je ne sais ce qu'est cet ouvrage. S'agissait-il du livre de J. Le Royer, *Histoire du Mont Valérien*, 1658, in-12° ?

15. *Mons Valerianus, scriptore Salomone Priezaco, Danielis filio*, Parisiis, 1661, in-4°.

16. S'agit-il là des factums, publiés en 1649 : *Réflexions chrestiennes... de l'hermite du Mont Valérien* et *Révélations pour la paix du reclus du Mont Valérien*?

17. Abbé Le Bœuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 1754-1758, 15 vol. in-12.

18. C'est une erreur. Pierre Le Pesant de Boisguilbert n'a donné qu'une traduction de l'abrégé de Xiphilin.

19. *Sic* pour 8.

UN CABINET DE LECTURE EN PROVINCE EN 1832

Quelles étaient, à l'heure de la bataille romantique, les lectures des habitants d'une petite ville en province? Il peut être intéressant, à un siècle de distance, de se le demander et de chercher où allait le goût du public.

Narbonne était alors bien déchue de son ancienne importance. Le temps était loin où Martial, Ausone, Sidoine Apollinaire chantaient sa gloire. La fin du moyen âge avait marqué sa déchéance économique. Toulouse et Montpellier l'emportaient sur l'antique capitale de la Narbonnaise qui, depuis la conquête du Roussillon, avait encore perdu sa valeur de ville frontière. Chapelle et Bachaumont n'ont pour elle que railleries. Est-ce à dire que l'on s'y désintéressait de la vie de l'esprit? Je ne le pense pas : l'aube du XIX^e^ siècle y voyait naître une Commission archéologique dont on fêtait, naguère, le centième anniversaire. Tandis que, obéissant au mouvement qui se propageait à travers la France entière, des érudits locaux s'attachaient à sauver les vestiges du passé, le public narbonnais ne devait pas être indifférent à la littérature vivante. J'en veux pour preuve le *Catalogue des livres de l'abonnement littéraire de Caillard, imprimeur libraire, rue de l'ancienne poste, près la place aux herbes*[1].

* * *

François Caillard, papetier, relieur, imprimeur, libraire, offrait à sa clientèle, avec des « papiers gaufrés, maroquinés, marbrés, imitant la racine et l'acajou », avec tout l'appareil nécessaire à un bureau bien organisé, un « assortiment de livres classiques grecs, latins et français, de littératures, de sciences et d'arts, entre autres la collection des Manuels publiés par M. Roret »; il se chargeait de faire venir de Paris toutes les nouveautés à condition, si l'acheteur n'était pas personnellement connu de lui, de recevoir « d'avance la moitié de la valeur de l'objet demandé ». A son magasin il avait joint un cabinet de lecture composé « de livres d'histoire, Théâtres, Littérature, Mémoires, Voyages, mais plus particulièrement de Romans nouveaux et anciens », et, pour satisfaire ses abonnés, il s'attachait à se procurer « les bonnes nouveautés ». « Pour la commodité du public », il s'était abonné à « quatre différents journaux de Paris ». Il recrutait ses lecteurs en ville et à la campagne.

1. Narbonne, imprimerie de François Caillard, 1832. Le catalogue ne fait pas la description bibliographique des ouvrages qu'il mentionne. Je respecte l'orthographe des titres et des noms.

Ils versaient cinq francs de garantie par ouvrage emprunté. Le prix de l'abonnement pour les livres était de 1 fr., 50, de 2 francs et de 3 francs par mois pour un, deux ou trois ouvrages empruntés. Malgré les désagréments que lui valait l'abonnement au volume, il l'acceptait au prix de 0 fr., 10 pour un in-18 ou in-12, de 0 fr., 25 pour un in-8, mais seuls « les abonnés de la campagne, qui n'ont pas toujours des occasions de faire changer leurs livres », avaient, en ce cas, le droit d'emprunter plus d'un ouvrage. Quant aux journaux, le prix de l'abonnement était de 1 fr., 50 : « On les garde deux heures au plus ».

*
* *

Le catalogue de 1832 offrait au public 1380 ouvrages représentant un nombre au moins triple de volumes, chaque ouvrage ne recevant qu'une seule cote au catalogue. Il comprend, avec un fonds de 1193 ouvrages, un supplément et un nouveau supplément. L'ordre de classement adopté est l'ordre alphabétique des *titres*, exception faite pour diverses séries classées à la lettre *O* sous la rubrique *Œuvres*. Ont droit à cette vedette « divers auteurs », notamment les classiques, lord « Biron », et quelques auteurs modernes aimés du public; ce sont, entre autres, d'Arlincourt et Cooper, Mme Cottin, Victor Ducange et Ducray Duminil, Fielding et Mme de Genlis, Paul de Kock, Kotzbue et Auguste Lafontaine, Lewis et Anne Radcliffe, Rousseau, Voltaire, Mme de Staël et W. Scott. Chateaubriand n'a pas le rang de Mme de Montolieu...

Qu'est-ce que le public demandait à François Caillard? Ou, plutôt, qu'est-ce que le libraire lui offrait? En fait de littératures anciennes, peu de chose : les traductions d'Homère et de Plutarque par Mme Dacier, la *Cyropédie* et l'*Anabase*, un Tibulle, un Virgile, un Suétone. On s'explique de surprenantes lacunes : le public cultivé a déjà ses classiques sur les rayons de sa bibliothèque; la masse des lecteurs ne les demande pas.

La littérature française est mieux traitée. Le moyen âge, il est vrai, n'est représenté que par les douze volumes de la *Collection des romans de chevalerie*, et par l'*Histoire du petit Jehan de Saintré*, édités par le comte de Tressan[1]. Le XVIe siècle se réduit aux *Essais* : l'on continue à ignorer la Pléiade; pour Rabelais, il devait avoir sa place, comme Horace ou Ovide, dans les bibliothèques privées. En revanche, le XVIIe siècle et le XVIIIe siècles sont plus qu'honorablement représentés. Exception faite de Malherbe et de La Fontaine, tous les grands classiques sont là : Corneille, Pascal, Racine, Molière et Boileau, Mme de Sévigné et La Bruyère. De Bossuet et Fénélon le cabinet ne possédait que le *Discours sur l'Histoire Universelle* et

1. La fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle avaient vu fleurir le genre troubadour. Je remarque l'absence sur ce catalogue de la *Gaule Poétique* de Marchangy.

Télémaque. Peu d'écrivains de second plan. Je relève seulement les noms de Thomas Corneille, de Mme de La Fayette avec *La Princesse de Clèves*, de Mme de Maintenon avec quatre volumes de lettres, de Scarron avec le *Roman Comique*, et d'A. Hamilton avec les *Mémoires du chevalier de Grammont*. Pour le XVIIIe siècle, le choix offert au public est incertain[1] : il y a, bien entendu, beaucoup de Voltaire : soixante-neuf volumes, — théâtre, romans, poèmes (de la *Henriade* à la *Pucelle*), œuvres historiques ou philosophiques, — et l'essentiel de Rousseau : l'*Émile*, *La Nouvelle Héloïse*, *Le Contrat social*, *Les Confessions*. Mais de Montesquieu, je relève seulement les *Lettres Persanes*; *L'Esprit des Lois* n'apparaît que dans les suppléments. Par contre, les écrivains secondaires trouvent une large place sur les rayons du cabinet Caillard : Le Sage y voisine avec la *Vie de Marianne* de Marivaux; Gresset, Crébillon, Cazotte, Mme Riccoboni figurent non loin du *Bélisaire*, des *Incas*, des *Contes moraux* de Marmontel ou des vingt-quatre volumes in-18 des *Délassements de l'homme sensible*, signés Baculard d'Arnaud. Voici l'abbé Prévost, avec *Le Doyen de Killerine*, *L'Homme ou Tableau de la Vie*, *Les Mémoires et aventures d'un homme de qualité*, *La Nièce de Tékeli*; voici *Les Liaisons dangereuses*, et, près du livre de Laclos, *Le Comte de Valmont ou les Égaremens de la Raison*, que n'a pas voulu signer leur auteur, l'abbé L.-Ph. Girard. Quelques livres du second rayon : le *Faublas* de Louvet, la *Thémidore*, de Godart d'Aucourt, *Les Égaremens de Julie*, de J.-A. Perrin. Toutes les tendances du XVIIIe siècle finissant se retrouvent fraternellement, goûtées peut-être encore, en 1830, par les survivants du temps de Louis XV : le *Gonzalve de Cordoue* de Florian est tout à côté de *L'Élève de la Nature* de G.-G. de Beaurieu que l'on attribua parfois à Rousseau. Voici les *Lettres sur l'Italie* de Dupaty. Si les *Études de la Nature* et les *Harmonies de la Nature* de Bernardin de Saint-Pierre laissent deviner le prochain essor du romantisme, les *Lettres à Émilie sur la mythologie* de Demoustier rappellent que le classicisme connaît, sous l'empire, un regain de jeunesse... Il semble surtout que toute la fade production romanesque de la fin du XVIIIe siècle et de l'empire constitue la partie la plus importante du cabinet Caillard.

Il fait, sous forme de traductions, une large place aux littératures étrangères. L'Espagne n'est représentée que par trois ouvrages : *Don Quichotte*, en deux exemplaires, l'*Histoire du vaillant chevalier Tiran le Blanc* et *Lazarille de Tormes*. Je ne relève aussi que deux ouvrages italiens : le *Roland furieux* et *Les Fiancés*. L'Allemagne est favorisée avec l'*Obéron* de Wieland, le *Pierre Schlmith* (pour *Schlemihl*) de Chamisso, avec trois ouvrages de Gœthe : *Wilhelm Meister*, *Werther*, et *Ottilie*, surtout avec quatre ouvrages de Kotzebue, et trente-neuf romans d'Auguste Lafontaine! Mais c'est l'Angleterre qui

1. A noter l'absence de Beaumarchais, de Diderot, de Buffon.

tient la première place dans cette catégorie : faut-il signaler les ouvrages oubliés de « mistriss Opie », de miss Burney, de miss Edgewort, de miss Porter, de Régina-Maria Roche? Relevons plutôt, avec le *Paradis Perdu*, de Milton, — le seule œuvre un peu ancienne[1], — d'abord les romans du XVIII^e^ siècle : les *Voyages du Capitaine Lemuel Gulliver* par le docteur « Swilft », les œuvres de Sterne et celles de Fielding, deux romans de Richardson, — les plus connus : *Clarisse Harlowe* et *Paméla*, — et le *Ministre de Wakefield*, d'Olivier Goldsmith « avec le texte anglais en regard ». La poésie, préromantique ou romantique, semble avoir quelque faveur : voici les *Nuits* d'Young, dans la traduction de Letourneur, douze volumes de « Biron », — et ses mémoires, publiés par Th. Moore et traduits par M^me^ L. Sw. Belloc, enfin l'*Épicurien* et le *Lalla Roukh* (*sic*) de Thomas Moore. Mais les romans du XVIII^e^ siècle n'ont pas plus de succès que de plus récents ouvrages, si j'en juge par l'abondance des « romans frénétiques » de Mathurin, Lewis, ou Anne Radcliffe : voici *Melmoth*, *Le Moine*, l'*Italien ou le Confessionnal des Pénitents noirs*, et, comme de juste, les *Mystères d'Udolphe*, d'autres encore. Je compte trente-trois romans de W. Scott, des plus célèbres aux plus oubliés, *Ivanhoé*, *Kenilworth*, *Quentin Durward*, et neuf romans de Cooper. Si l'on ajoute à ces romans neuf ouvrages de lady Morgan, dont *La France en 1829 et 1830*, on conviendra qu'il y a là un important ensemble d'œuvres anglaises. Faut-il voir dans le goût qui se manifeste ainsi une simple survivance de l'anglomanie du XVIII^e^ siècle? ou, s'ajoutant à elle, une tendance romantique? Je pencherais assez pour cette seconde hypothèse. Je retiens en tout cas le fait que la littérature anglaise devait attirer l'attention des Narbonnais.

* * *

Elle se portait aussi sur des ouvrages sérieux, — histoire ou géographie. Si l'on ne voit, dans cette masse de volumes, qu'un seul livre de philosophie, — au titre curieux, d'ailleurs : *Doctrine de Saint-Simon*, — on y peut relever, en revanche, bon nombre d'études historiques, — d'intérêt très inégal. On lisait encore Anquetil et son *Histoire de France* en quinze volumes, Rollin et son *Histoire ancienne* ou son *Histoire romaine* en dix-huit et vingt volumes, Vertot et ses diverses *Histoires des Révolutions*, ou l'abbé Raynal et son *Histoire philosophique... des établissements des Européens dans les Indes*. A côté d'ouvrages sans valeur sur l'histoire d'Écosse ou de Russie, les Narbonnais trouvaient chez leur libraire un groupe important de travaux sur l'Empire : l'*Histoire de la Révolution* de Thiers, une nouveauté! — l'*Histoire de l'Assemblée constituante* par Lacretelle, l'*Esprit du Mémorial de Sainte-Hélène*, l'*Histoire de Napoléon*

1. On ne s'étonnera pas de l'absence de Shakespeare.

pendant l'année 1812 par de Ségur, l'*Histoire des Sociétés secrètes de l'armée* (bien d'actualité au lendemain de l'affaire des Sergents de La Rochelle), le *Précis des Victoires et Conquêtes des Français de 1792 à 1823*, une *Biographie militaire*, la *Vie des Grands Capitaines de la France sous la République et l'Empire*, le *Portefeuille de 1813* par Norvins.

On ferait même remarque en ce qui concerne les Mémoires. S'il en est de classiques, ceux du cardinal de Retz, ou ceux de Saint-Simon, récemment révélés au public, il en est aussi beaucoup d'oubliés. Le goût du public se portait sur les événements les plus proches de lui : il s'amusait à lire les souvenirs du baron de Trenck, « commandant des Pendours », mais, si l'on en juge par leur nombre, il devait se passionner pour les mémoires qui parlaient de la monarchie disparue, de la tourmente révolutionnaire et de l'Empire : souvenirs du cardinal Dubois, de la comtesse du Barry (en double exemplaire), *Fastes de Louis XV, de ses ministres, maîtresses, généraux...* Mme de Genlis, Mme Campan rappelaient aux vieillards la France d'avant 1789; Linguet décrivait la Bastille; Brissot, Buzot et Mme Rolland les grandes journées révolutionnaires; Bourrienne et Savary évoquaient l'Empereur, et les demi-solde, — s'il y en avait à Narbonne, — pouvaient emprunter à François Caillard les neuf volumes des *Mémoires pour servir à l'Histoire de France sous le règne de Napoléon, écrits à Sainte-Hélène sous sa dictée*, les *Mémoires d'une Contemporaine* d'Ida Saint-Elme, ou ceux de la duchesse d'Abrantès. Enfin les amateurs d'émotions fortes avaient de quoi se satisfaire à la lecture des souvenirs de Vidocq, de la *Procédure de Fualdès*, ou de *Crimes et Mystères, ou les Grands Coupables, roman historique dont le sujet est pris dans la Procédure de Fualdès.*

Ceux que le paysage languedocien ne satisfaisait pas et qui rêvaient des pays lointains trouvaient, chez F. Caillard, le *Voyage autour du Monde* de La Pérouse, le *Voyage à la recherche de La Pérouse*, le *Voyage de M. Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique*, les *Voyages du Capitaine Cook autour du Monde*, le *Voyage de M. le marquis de Castellux* (*sic*) *dans l'Amérique septentrionale*, celui de Volney en Égypte et en Syrie, et celui de René Caillé à « Tombouctou et Jenné », ou, plus simplement, le *Tableau de Paris* de Mercier.

*
* *

Mais c'est aux romans surtout que devait aller la faveur des clients. La moitié, au moins, du cabinet Caillard se compose d'œuvres romanesques — dont beaucoup sont anonymes. Ce n'est pas sans mélancolie que l'on feuillette les pages de son catalogue. Qui se rappelle *L'Abbaye de Sainte-Aure, ou Encore une victime de l'Amour*? et *L'Abbaye de la Trappe ou les Révélations nocturnes par l'auteur de Dieu, l'honneur et les dames*? Il y a beau temps que sont oubliés et

Les Dangers de l'Intrigue, *par J. de Lavallée*, *auteur du Nègre comme il y a peu de blancs*, et *Ricardo le proscrit*. J'en passe .. et des pires. Le libraire avait sur ses rayons d'abondants échantillons de la littérature romanesque à la fin du XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle; on ne trouve que trop, dans son catalogue, de ces romans « pour femme de chambre » imprimés par Pigoreau « sous format in-12 » que Stendhal et Balzac n'aimaient pas[1]. Que penser du roman de Ducray Duminil intitulé *Bobonne de Ker Kerakou*?

Essayons de définir quelques grandes catégories. Le roman d'aventures : le grand ancêtre, *Robinson Crusoé*, est là tout près des *Aventures de Robert*, *chevalier de Beauchêne*, *capitaine de flibustiers*, ou de l'*Histoire des Naufrages*. A ses côtés, le roman exotique, qui prend alors son essor : grâce à lui, les lecteurs narbonnais peuvent aller en Espagne avec le *Crapaud* de Félix Davin, et *Alphonso ou le Jeune Espagnol* de M[me] Bancet, *Fray Eugenio* de Mortonval, les *Brigands espagnols* de M[me] la comtesse de Flesselles, et *La Caverne de Tchaffandine*, *fameux brigand espagnol* par Cuisin...; s'ils rêvent de l'Italie, ils peuvent emprunter à F. Caillard *Les Carbonari ou Le livre de sang*, *Réginalde ou la Vénitienne* par M[lle] Vanhove, *Albertino Giovani*, *chef de bandits à Naples*, *Foscarini ou le Praticien de Venise*, et *Adriana ou les passions d'une Italienne*, par M. Durdent. Ils pourront aller en Russie, — au moins en imagination, — ou en Norvège, s'ils lisent *Adolphe et Julie ou Lettres de deux amants habitant les bords du Dniester*, traduit du polonais; *Les Habitants de l'Ukraine* par la comtesse d'Hautpoul, ou *Le Bourreau de Drontheim*; en Asie, s'ils prennent *Altamor ou les Cinq Frères*, *histoire asiatique*, par M. de Boissy, et surtout *Hau Kiou Choaan*, *ou l'union bien assortie*, *roman chinois*, et *Ju-Kiao-Li ou les Deux Cousines*, traduit du chinois par Abel Rémusat.

Le roman d'anticipation n'est pas encore connu. Pourtant figure au catalogue *L'an deux mille quatre cent quarante*, de Mercier. Le roman de mœurs n'est guère représenté de façon marquante que par Restif de la Bretonne avec l'*Année des Dames nationales*, les *Françaises* et la *Prévention nationale*. Le goût du public allait à des œuvres plus agitées et d'abord au roman frénétique, au roman noir. A côté des œuvres de Lewis, de Mathurin ou d'Anne Radcliffe, le cabinet Caillard faisait large mesure à des œuvres inspirées des mêmes thèmes et des mêmes procédés : *Carlos de Montilla ou les Apparitions du Château des Apennins*, de M[lle] Vanhove; le *Château de Sombremar ou les Deux Fantômes*, par la comtesse de Nardois; le *Château du Mystère ou Adolphe et Eugénie*, — on faisait, dans les romans, une grosse consommation de châteaux avec souterrains et fantômes! — *L'Enfant de la Caverne des Bois ou les Mystères de la*

1. Le « roman de bonne compagnie » était l'in-8. Sur le succès des romans dans les cabinets de lecture, cf. *Le Rouge et le Noir*, *Chronique des Chroniques*, par M. de Stendhal; Paris, Ronald Davis, 1928, 8°, et ci-dessous, p. 549-550.

Tourelle du Couvent de San Benedito, par Mme de Saint-Venant; le *Revenant de Berezule*, imité de l'anglais, ou encore *Romalino ou les Mystères du Château de Monte Rosso*, par Joseph Dourille. A ce groupe on peut rattacher de nombreux romans sur les moines, inspirés peut-être par Lewis, ou de tendance anticléricale, et ce sont l'*Habitante des ruines ou l'Apparition du Dominicain*, *Gineta Baldini ou les Deux Moines*, par M. Masse; *L'Enfant du Jésuite*, par Ch. Laurimier; *Le Dominicain ou le Crime de l'Intolérance et les effets du Célibat religieux*, *Raphaël d'Aguilar ou les Moines portugais*, par M. Rougemont.

Mais ce sont les romans historiques qui l'emportent de beaucoup par le nombre. Et quels romans historiques! *Agathe d'Antragues*, *roman historique*, *par l'auteur d'Irma*, *Agnès de France ou le XIIe siècle*, *roman historique*, par Mme Simons Candeille; *Agnès Sorel et la Cour de Charles VII*, *roman historique* (on le spécifie toujours), par Boissy. Toutes les époques, tous les pays sont représentés : l'Orient byzantin avec *Céleste Paléologue*, traduit du grec de Zigomala par le chevalier Demaimieux; l'Espagne avec *Charles le Mauvais*, par l'auteur de la *Laitière de Bercy*, et *Le Comte de Villemayor ou l'Espagne sous Charles IV*, par Mortonval; la Scandinavie avec *Christine, reine de Suède*, nouvelle historique du XVIIe siècle publiée par M. Paccard; la Corse avec *Colonna ou le Beau Seigneur*, *histoire corse du Xe siècle*, par la comtesse de Brandi; la Turquie avec *Cécile*, *fille d'Achmet III*; l'Angleterre avec *Brambletye House ou Cavaliers et Têtes Rondes*, par H. Smith. Il faudrait réimprimer le catalogue, — ou peu s'en faut, — pour ne rien oublier de significatif. Faut-il ajouter que la France a sa place dans cette collection de romans historiques? Le moyen âge? Des Francs au XVe siècle, je relève, entre autres titres, *Bathilde*, *reine des Francs*, par Mme Simons Candeille; *Agnès de Méranie*, *femme de Philippe-Auguste*, par Mme Louise-Eveline D...; *Le Couvent de Sainte-Catherine ou les Mœurs du XIIe siècle* et les *Deux Forteresses ou les Mœurs du XIIe siècle*, par Mme de Rome; *Les Comtes de Nevers ou les Mystères du XIVe siècle*, par Mme de Courval; *Diane de Poitiers*, *duchesse de Valentinois*, ou *la Dame de Saint-Bris*, *chronique du temps de la Ligue*, *1587*, par Mortonval; *Enguerrand ou le Duel*, *anecdote du règne de Louis XIII*. Et je ne retiens que quelques titres entre des centaines.

Le goût du passé, cependant, ne laissait pas indifférent au présent; les lecteurs devaient être friands de nouveautés; le supplément ne contient pas moins de trois romans relatifs aux journées de juillet : *Les Étudians*, *épisode de la Révolution*, *1830*, par Mme Louise Maignaud; *L'Élève de l'École polytechnique ou la Révolution de 1830*, par Hippolyte W...; *Marc Loricot ou le Petit Chouan de 1830*, par Victor Ducange.

Littérature morte que celle-là (au fait, est-ce de la littérature?) — mais qui témoigne bien des tendances d'un temps.

*
* *

Est-ce à dire qu'il n'y avait chez F. Caillard que des ouvrages oubliés dès longtemps? Non. Et c'est là le trait significatif. La littérature romantique, bonne ou mauvaise, y avait sa place, — et assez large, si surprenant que cela paraisse. Fait curieux : tandis que le catalogue proprement dit signale des œuvres d'auteurs de dixième ordre, les vrais écrivains, les grands romantiques n'entrent en lecture qu'après 1830 et ne sont nommés que dans les suppléments.

Je relève dans le catalogue les noms d'auteurs à succès : Jouy [1], d'Arlincourt, — le vicomte inversif, — avec *Ipsiboé*, *le Rénégat* ou *le Solitaire*, Victor Ducange, Pigault-Lebrun (avec vingt-deux ouvrages !), Picard, Lamothe-Langon, dont *Monsieur le Préfet* fut utilisé par Stendhal, Ducray Duminil avec *Coelina ou l'Enfant du Mystère* et *Victor ou l'Enfant de la Forêt*, Kératry avec le *Dernier des Beaumanoirs*, — enfin Paul de Kock (avec, déjà ! quinze romans), en attendant Eugène Sue. Beaucoup d'œuvres féminines de Mme de Souza, de Mme Cottin, de Mme de Genlis, de Mme de Montolieu, de Sophie Gay ou la *Gertrude* d'Hortense Allart. Je mets à part les deux romans délicats de Mme de Duras, *Édouard* et *Ourika*.

Mais j'en viens aux œuvres romantiques. J'ose à peine classer parmi elles la *Julia Severa ou l'an 492*, de J.-C.-L. Simonde de « Sigismondi ». Ici je crois devoir distinguer les ouvrages inscrits au catalogue et aux suppléments. Je me borne à les énumérer en les classant, par noms d'auteurs, en deux paragraphes.

1. *Catalogue.*

CHATEAUBRIAND. — *Athala ou les Amours de deux sauvages dans le désert* [2].
— *Abrégé du Génie du Christianisme*, édition abrégée en 2 vol. in-12.

Mme DE STAEL. — *De l'Allemagne.*
— *Corinne ou l'Italie.*
— *Delphine.*

X. DE MAISTRE. — *Voyage autour de ma chambre, suivi du Lépreux de la Cité d'Aoste.*

NODIER. — *Adèle.*
— *Jean Sbogar.*
— *Lord Ruthwen ou les Vampires.*
— *Le Peintre de Saltzbourg.*
— *Les Proscrits.*
— *Smarra ou les Démons de la Nuit.*
— *Thérèse Aubert.*
— *Trilby, ou le Lutin.*

1. Dont quatorze ouvrages relatifs au fameux Ermite figurent au catalogue.
2. Figure aussi au catalogue : *La résurrection d'Atala et son voyage à Paris.*

H. DE LATOUCHE. — *Olivier Brusson.*
— *Olivier par l'auteur d'Ourika.*
HUGO. — *Han d'Islande.*
STENDHAL. — *Armance ou Quelques scènes d'un Salon de Paris en 1827.*
BALZAC. — *Le Vicaire des Ardennes*, par M. Horace de Saint-Aubin.
— *Annette et le Criminel ou la suite du Vicaire des Ardennes*, publié par M. Horace de Saint-Aubin.
— *Clotilde de Lusignan ou le Beau Juif*, manuscrit trouvé dans les archives de Provence et publié par lord R'hoone.

2. *Suppléments.* — Je relève d'abord quelques œuvres curieuses par leurs tendances romantiques :

Contes nocturnes d'Hoffann (*sic*, pour Hoffmann).

L'Ane mort et la Femme guillotinée [de Jules Janin], 1829.

Les Soirées de Neuilly, esquisses dramatiques et historiques publiées par M. de Fougeray, 1827.

Scènes contemporaines et scènes historiques, laissées par M^me^ la vicomtesse de Chamilly, 1827-1830.

Contes bruns (auxquels collabora Balzac), 1832.

CHATEAUBRIAND. — *Œuvres inédites. Mélanges et Poésies.*
H. DE LATOUCHE. — *Fragoletta, Paris et Naples en 1799*, 1829.
B. CONSTANT. — *Adolphe, anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu.*
HUGO. — *Bug-Jargal.* — *Les Orientales.* — *Notre-Dame de Paris*, 1831. — *Le Dernier Jour d'un Condamné.*
STENDHAL. — *Le Rouge et le Noir, chronique du XIX^e^ siècle*, 1830. — *Rome, Naples et Florence.*
BALZAC. — *Les Cent Contes drôlatiques.* — *La Peau de chagrin.* — *Contes philosophiques pour faire suite à la Peau de chagrin.*
VIGNY. — *Cinq-Mars ou une Conjuration sous Louis XIII*, 1826. — *Stello.*
G. DE PONS. — *Clotilde, esquisses de 1822.*
BARBIER. — *Iambes*, 1830.

Choix bien limité, qui nous paraît étroit, mais qui reste significatif.

* * *

Quelles conclusions tirer du dépouillement de cet inventaire? La présence de nombreux classiques ne prouve rien : leurs œuvres constituent le fonds obligé d'un cabinet de lecture. Je préfère signaler l'absence complète de toute espèce d'œuvres poétiques ou dramatiques. Si l'on écarte les classiques, de Corneille à Voltaire, ni le lyrisme, ni la tragédie, ni la comédie, ni le drame ne sont représentés sur les rayons de F. Caillard. Il semble avoir ignoré — ou ses lecteurs? — l'œuvre de Lamartine (qui en était déjà aux *Harmonies*), les débuts de Musset et les premiers drames romantiques : ne par-

lons pas du *Théâtre de Clara Gazul*; mais *Cromwell*, *Henri III*, le *More de Venise*, *Hernani* avaient été joués; *Marion de Lorme* et *Antony* sont de 1831. Le lyrisme romantique avait, dès lors, d'autres œuvres à présenter que les *Orientales*. Tout cela est ignoré des Narbonnais. Leur goût n'allait, sans doute, ni au théâtre ni à la poésie, mais à peu près uniquement au roman, et surtout, sous toutes les formes possibles, au roman d'aventures : roman exotique, et, avant tout, roman historique ou roman de mœurs. On ne saurait, je crois, expliquer autrement la présence au cabinet Caillard de deux romans de Stendhal (choisis peut-être de confiance par le libraire sur le vu de leur sous-titre) et celle des *Soirées de Neuilly* ou des *Scènes contemporaines* de Mme de Chamilly[1].

Est-ce à dire que la petite ville provinciale était fermée au mouvement romantique? Je ne le crois pas. S'il manque à F. Caillard quelques œuvres essentielles, — *Méditations*, *Odes et Ballades*, *Poèmes antiques et modernes*, drames de Hugo, de Mérimée ou de Dumas, — du moins a-t-il reçu et offre-t-il à son public, avec *Atala*, *Adolphe*, *De l'Allemagne*, les meilleurs romans alors publiés : ceux de Hugo, de Vigny et de Stendhal, les romans de début de Balzac, voire ceux de Latouche, de Mme de Duras ou les *Contes bruns*, — et je ne vois guère qu'une lacune (d'ailleurs surprenante) : la *Chronique du règne de Charles IX*. C'est donc qu'il y avait, dès lors, un public curieux d'œuvres bien différentes des romans de Mme de Montolieu ou de Mme de Genlis? On les discutait, sans doute; on ne les aimait peut-être pas; mais on devait les lire : il paraît significatif, à cet égard, que, dans ses derniers achats, le libraire ait fait une place relativement large à la jeune littérature. C'est, je crois, la preuve qu'en 1830 le romantisme commençait à éveiller la curiosité des provinciaux[2].

Il est surtout suggestif de rappeler, à propos de ce catalogue, quelques remarques de Stendhal :

> La grande occupation des femmes de province, en France, écrivait-il, c'est de lire des romans.... De là l'immense consommation de romans qui a lieu en France. Il n'est guère de femmes de province qui ne lisent leurs cinq ou six volumes par mois; beaucoup en lisent quinze ou vingt; et l'on ne trouve pas de petite ville qui n'ait deux ou trois cabinets de lecture. Là on loue des romans à un sou par volume et par jour. Quand le roman est de quelque auteur célèbre, il rapporte deux et quelquefois trois sous par jour.... Si le roman est bien prôné dans les journaux, le maître du cabinet littéraire coupe en deux chaque volume du roman et chaque moitié se loue trois sous par jour.... Toutes les femmes de France lisent des romans, mais toutes n'ont

1. Il en est de même des *Iambes* de Barbier, achetés sans doute à la suite du succès de *La Curée*, ou des *Orientales*, achetées peut-être à cause de la guerre de l'Indépendance.

2. On tirerait même conclusion de l'analyse des catalogues des cabinets montpelliérains, cf. L.-J. Thomas, *La bataille d'Hernani à Montpellier*, Montpellier, 1930, in-16, p. 17-23. Il en ressort cependant que le choix d'œuvres romantiques offert au public était dès 1830 plus étendu.

pas le même degré d'éducation. De là la distinction qui s'est établie entre le roman pour les *femmes de chambre*... et le roman des *salons*.... Le roman *Pigoreau* in-12... est beaucoup plus lu en province que le roman in-8° édité par M. Levavasseur ou par M. Gosselin et dont l'auteur cherche le mérite littéraire. Il y a tel auteur qui a fait quatre-vingts volumes de romans... dont le nom est dans toutes les bouches à Toulouse, Marseille, Bayonne, Agen, et que personne absolument ne connaît à Paris. Tel est, par exemple, M. le baron de la Mothe-Langon, auteur du roman intitulé *M. le Prefet* et de vingt autres, MM. Victor Ducange, Paul de Kock,... etc. La province lit bien quelquefois le roman de bonne compagnie, le roman in-8° ; mais, en général, elle ne le comprend pas tout entier. Elle le lit plutôt pour accomplir un devoir que pour se donner un plaisir. W. Scott et M. Manzoni ont seuls fait exception : les ouvrages de ces grands poètes ont été lus également en province et à Paris....

Sir W. Scott a peut-être eu en France environ deux cents imitateurs ; tous les ouvrages de ces auteurs ont été lus. Dans les romans de femmes de chambre, peu importe que les événements soient absurdes.... Les petites bourgeoises de province ne demandent que des scènes extraordinaires qui les mettent tout en larmes ; peu importent les moyens qui les amènent. Les dames de Paris, au contraire, qui consomment les in-8°, sont sévères en diable pour les événements extraordinaires.... C'est à cause de ces deux exigences opposées qu'il est si difficile de faire un roman qui soit lu à la fois dans les chambres des bourgeoises de province et dans les salons de Paris[1].

On excusera cette longue citation : les justes observations de Stendhal, — qui se serait peut-être étonné (avec quelque plaisir) d'y figurer, — expliquent le choix fait par F. Caillard pour ses lecteurs (et ce choix prouve l'exactitude des réflexions du critique). On l'expliquerait aussi bien, au moins en partie, en se reportant aux articles que l'auteur de *Racine et Shakespeare* envoyait à des revues anglaises[2] : il y analysait les nouveautés, et force lui était, *volens nolens*, de signaler à ses lecteurs les ouvrages à succès et les auteurs en renom, — quitte à les critiquer sévèrement. Mais les romanciers dont il parle, ce sont justement ceux dont les œuvres figurent au catalogue Caillard : Jouy, la *Marguerite Aymon* de Mme de Cubières, la *Julia Severa* de Sismondi, la *Comtesse de Fargy* de Mme de Souza, *Le 21 janvier* de Lamothe-Langon, *L'Honnête Homme* de Picard, voire les *Mémoires* de Byron traduits par Mme Belloc, ceux de Mme de Genlis ou *Le Portefeuille de 1813*. Et voici qui prouve, je crois, que le choix du libraire narbonnais correspondait bien au goût moyen du public. Le recoupement semble sûr.

Le *Catalogue* de Caillard est donc un document sérieux et significatif ; il n'est peut-être pas à l'honneur du public. Tant pis ! Il est une preuve de plus de la difficulté qu'il y a à faire un choix assuré dans la production contemporaine ; il explique à la fois et les difficultés dont eurent à triompher les romantiques et la survivance du romantisme en province à l'heure où il s'éteignait à Paris.

P. Jourda.

1. Stendhal, *Correspondance*, édition Paupe-Chéramy, t. III, p. 90-92.
2. Cf. *Courrier anglais*, Paris, Le Divan, 1935, 3 vol. in-8°, *passim*.

COMPTES RENDUS

JEAN MAGNON, **Tite, tragi-comédie (1660)**, critical edition by Herman Bell (*The Johns Hopkins studies...*, XXVI). Un vol. in-8° de 139 p. Paris, Les Belles-Lettres, 1936.

Dans la collection de pièces françaises du XVII^e^ siècle que l'Université de Baltimore publie sous la direction de H.-C. Lancaster, M. Bell réédite une tragi-comédie dont un seul exemplaire a été conservé : le *Tite* de Magnon. Je renvoie, au sujet de cette pièce et de ses ressemblances avec *Tite et Bérénice*, à l'article que M. Étienne Gros a publié ici-même en 1921.

Les sentiments qu'éprouvent les deux héros de la pièce ne sont pas dénués d'intérêt ; mais elle est gâtée, à nos yeux, par une invention romanesque, que l'on retrouve dans beaucoup de tragi-comédies de cette époque : l'héroïne est venue travestie en homme. Personne, pas même l'amoureux Tite, n'a reconnu dans Cléobule la reine Bérénice. De cette donnée découlent des conséquences qui nous semblent saugrenues et qui devaient plaire au public d'alors : Tite prend Cléobule pour confident de l'amour qu'il porte à Bérénice ; Antoine reproche à Cléobule d'aspirer à la main de la Romaine Mucie ; Tite l'invite à épouser Mucie..., etc.

L'édition est faite avec soin, et est précédée d'une notice détaillée sur l'auteur et sur la pièce.

R. LEBÈGUE.

ALEXANDRE VINET, **Études sur Blaise Pascal**, édition augmentée de fragments inédits, publiée avec une préface et des notes par PIERRE KOHLER, professeur à l'Université de Berne. Un vol. in-8 de CLXXIV-354 p., Lausanne, Librairie Payot, 1936.

Je ne sais si Vinet a gardé en France le public de lecteurs et d'admirateurs que lui avait attiré, et non point seulement parmi les réformés, sa critique littéraire encore plus que ses spéculations morales et théologiques. Aurait-on oublié cet aveu de Brunetière, daté de 1890, à propos du critique vaudois : « Quand je rassemble mes plus anciens souvenirs et que je fais mon examen de conscience, je ne trouve pas d'historien de la littérature à qui je doive davantage ni de qui j'aie plus appris » ? Il est un domaine en tout cas où l'on ne saurait sans dommage ignorer Vinet : ce domaine, c'est Pascal. Je crois bien que nous pouvons encore dire, sans injustice pour les commentateurs modernes, ce que Brunetière disait : « Les *Études* de Vinet *sur Pascal* sont ce que l'on a écrit de plus juste, de plus pénétrant et de plus profond sur l'auteur des *Pensées* ».

Je sais bien la réserve qui vient aussitôt à l'esprit. Ces *Études* ne sont pas un livre à proprement parler ; comme les *Pensées* elles-mêmes, ce sont les matériaux d'un livre qui devait être écrit et que la mort a empêché le critique de composer : articles publiés dans le *Semeur* à l'occasion de tel ou tel

ouvrage, cours professés à Bâle ou à Lausanne. Vinet s'y répète ; sa pensée n'est pas toujours cohérente — et ce n'est que trop naturel, puisque cette pensée court sur trente années d'existence — ; nous n'avons pas là un système, une interprétation systématique et complète de l'œuvre de Pascal : et cela peut paraître un défaut et écarter le lecteur qui désire savoir vite et bien.

Mais c'est aussi un avantage, s'agissant de ce Pascal qu'il est bien impossible de connaître vite et que l'on n'est même jamais sûr de connaître bien. Vinet ne fait que des incursions dans le domaine pascalien. Mais elles nous mènent aux centres vitaux. Il ne nous apprend pas tout. Mais il nous initie à un commerce qu'il nous appartient d'entretenir. Et je serais tenté de croire que c'est encore la meilleure façon de nous mener à Pascal.

Au reste, on le sait depuis longtemps, puisque ces *Études*, imprimées pour la première fois en 1848, au lendemain de la mort du critique, ont été réimprimées en 1856, en 1876, en 1904, et que c'est une cinquième édition que nous donne aujourd'hui M. Pierre Kohler. Une telle faveur attachée à un ouvrage bientôt centenaire est trop rare en histoire littéraire pour avoir besoin d'être commentée. Et elle est de bon augure pour le sort du présent volume.

Cette cinquième édition me paraît d'ailleurs très supérieure aux précédentes. Sans parler — pour le moment — de la préface, dont la plus grande partie ne lui est pas attachée par un lien absolument nécessaire, elle nous offre un commentaire critique extrêmement abondant, précieux pour l'intelligence du texte : les allusions de Vinet au texte de Pascal ou à maint fait historique y sont éclaircies ; les citations y sont identifiées ; on y trouve des rapprochements intéressants avec d'autres passages de Vinet ; enfin, les circonstances de la composition et de la publication de chaque morceau y sont relatées. Ce commentaire a dû donner assez de mal à son auteur, mais il contribue pour beaucoup à la valeur exceptionnelle de cette édition. On peut regretter pourtant qu'il faille aller le chercher à la fin de la préface, où il occupe une quarantaine de pages serrées, au lieu de le trouver au bas du texte qu'il éclaire. Je sais bien qu'on prétend ainsi alléger la disposition de l'ouvrage pour attirer un public plus large et que c'est une mode fort répandue, que presque tous les commentateurs se voient aujourd'hui imposer par les directeurs de collection. Mais il faut bien avouer que cela ne va pas sans inconvénient.

Cette édition présente aussi sur les précédentes l'avantage d'être complète et mieux ordonnée. Elle comprend quelques pages inédites, que les premiers éditeurs avaient à tort estimées superflues ; elle donne aussi des variantes, qui ne sont pas sans intérêt. Elle parfait l'ordre adopté précédemment tout en en maintenant les principes. C'est-à-dire qu'elle suit à peu près l'ordre logique : généralités ; *Pensées* ; *Provinciales* ; « Pascal, non l'écrivain, mais l'homme » ; Jacqueline Pascal ; *Abrégé de la Vie de Jésus*. J'avoue que j'eusse préféré l'ordre chronologique. Ces études ont été écrites à des époques très différentes. Lorsque Vinet fait son premier cours sur Pascal, à Bâle, il n'a que vingt ans. Il y revient en 1833, à trente-six ans ; puis en 1844, à Lausanne. Entre 1833 et 1844 se placent les principaux articles du *Semeur* ; en 1847, les derniers. L'ordre chronologique eût mieux servi Vinet, me semble-t-il, parce qu'il aurait mieux montré ses progrès vers une interprétation personnelle des *Pensées*, sa marche vers le centre de la pensée pascalienne. Il est vrai que M. Kohler a pris la précaution de nous indiquer cet ordre chronologique dans sa préface et qu'ainsi l'inconvénient que je ressens est facile à éviter.

Quant au texte même de Vinet, que pourrais-je en dire qui n'ait été dit ? On a lavé depuis longtemps le critique du reproche qui lui avait été fait de tirer Pascal au protestantisme. Personne n'ignore qu'il s'intéresse plus à la

morale qu'à la théologie, à l'amour divin qu'à la démonstration de l'existence divine, c'est-à-dire plus au Pascal éternel, au Pascal commun à tous les hommes qu'à l'apologiste d'une confession ou au tenant d'une secte.

J'aime mieux dire les mérites de la préface que M. Kohler a mise en tête de ces *Études*. Cette préface est tout un livre. Même en en retranchant le commentaire critique, elle comprend 135 pages in-octavo. Elle est distribuée en quatre chapitres : Pascal et Vinet; Vinet interprète de Pascal; la composition des *Études*; leur publication. Le premier reprend le parallèle ancien que l'on trouve déjà en 1837 sous la plume de Sainte-Beuve. Mais M. Kohler est fort prudent dans ce rapprochement : il ne s'exagère point la valeur des affinités qu'il relève; il n'ignore pas les différences, en particulier les différences de temps et de milieu; il se refuse avec raison à conclure d'une ressemblance à une influence; il maintient fermement l'individualité des génies.

Mais c'est surtout le chapitre III qui me paraît magistral. Étudiant l'évolution de la pensée de Vinet en fonction de Pascal de 1817 à 1847, il est amené à tracer à peu près toute l'histoire de la fortune des *Pensées* dans le deuxième quart du XIXe siècle. Et l'on sait que c'est l'époque du cours sur Port-Royal, des livres de Reuchlin et de Sainte-Beuve, des découvertes de Victor Cousin, de l'édition de Faugère, de toutes les polémiques qui ont opposé ces illustres pascalisants les uns aux autres; en un mot, c'est alors qu'apparaît à la lumière de la philologie et de l'histoire le Pascal que nous connaissons. Vinet a participé à cette découverte. Son commentateur en profite pour en faire l'histoire en quelque quatre-vingts pages serrées. Ce n'était peut-être pas absolument indispensable à son édition. Mais cela nous sera singulièrement utile. Et nous ne pouvons qu'en féliciter et qu'en remercier M. Kohler.

Ajoutons que ce volume est fort bien présenté, corrigé avec le plus grand soin — ce mérite se fait bien rare aujourd'hui —, composé dans un caractère agréable. Il a tout ce qu'il faut pour connaître un succès encore plus vif que les précédentes éditions.

René Bray.

István Söter, **La doctrine stylistique des Rhétoriques du XVIIe siècle.** Un vol. in-8° de 65 p. Budapest, Eggenberger, 1937. Bibliothèque de l'Institut français à Budapest, 31.

M. Söter a posé, d'une façon remarquablement nette, les problèmes qui s'offrent à celui qui veut étudier la stylistique du XVIIe siècle. Le premier problème est celui de la *doctrine stylistique* elle-même; — le second est celui de l'*origine*; — un troisième est celui de son *influence* réelle. Dans sa brochure, c'est au premier problème que s'est attaché M. Söter. Son importance est grande pour l'étude des écrivains du XVIIe siècle : nous ne pouvons en effet juger de leur style qu'au point de vue de la doctrine qui régnait à l'époque.

M. Söter définit d'abord très exactement le sens particulier qu'avaient, au XVIIe siècle, les termes d'*éloquence*, de *style*, de *rhétorique* : la rhétorique, en particulier, ne considère pas spécialement l'art oratoire, elle est « une discipline générale de l'expression » (p. 13). Il nous montre ensuite comment la doctrine stylistique a évolué. Une première époque, celle des Ogier, La Motte et Saint-Paul, peut être considérée comme préclassique; — Bary, Bretteville et Guéret appliquent la doctrine de Malherbe; — le P. Rapin et le P. Bouhours se posent des problèmes nouveaux : celui du *je ne sais quoi*, des éléments immatériels du style, a surtout arrêté le P. Rapin, et le P. Bouhours s'est attaché surtout au problème de l'*esprit*. Il annonce ainsi le XVIIIe siècle.

M. Söter examine ensuite toutes les questions particulières qui peuvent se poser aux théoriciens du style : l'emploi des *mots* (auquel M. Söter joint les *figures*, les *métaphores*, avec les *pointes*, les *phébus*, les *pensées*) et la construction des *périodes*.

L'ensemble, précisé par de nombreuses citations bien choisies, est très suggestif. Une bibliographie le complète (p. 62-63). Le travail de M. Söter sera précieux pour tous ceux qui n'ont pas le moyen — ou le courage — d'aborder les auteurs de rhétoriques du XVIIe siècle. A la fin du XVIIe siècle, d'ailleurs, M. Söter note que le problème du style se pose d'une façon indépendante du problème de l'« éloquence »; les rhétoriques cessent d'être des stylistiques.

Nous regrettons que l'auteur n'ait pas donné à son travail toute l'ampleur qu'il méritait. Il serait tout à fait désirable que M. Söter reprît cette étude pour en faire un volume, ce qui lui permettrait d'ajouter des index qui seraient les bienvenus[1].

CHARLES BRUNEAU.

JEAN DAGENS, **Correspondance du cardinal Pierre de Bérulle.** T. I (*1599-1618*), XLVII 351 p. Bibliothèque de la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, fasc. 17.

Le nom du cardinal de Bérulle, l'instituteur de la Congrégation des prêtres de l'Oratoire de Jésus, est un de ceux qui se présentent à l'esprit, dès que l'on évoque la contre-réforme et la réforme catholique en France au début du XVIIe siècle. Mais comment se justifie l'admirable éloge que Bossuet a fait de ce prélat, qui « fit luire à toute l'Église gallicane les lumières les plus pures et les plus sublimes du sacerdoce chrétien et de la vie ecclésiastique » ? M. Dagens a entrepris de nous le dire. En attendant la thèse de doctorat qu'il consacrera à la vie et à la doctrine de ce prêtre, il nous donne un essai biographique et une réédition de la *Correspondance* de Bérulle publiée pour la première fois en 1644. La première édition avait été conçue comme tous les recueils de lettres spirituelles du temps, c'est-à-dire qu'on en avait éliminé toutes les allusions et tous les détails trop particuliers de biographie ou d'histoire, bref, tout ce qui ne tendait pas à l'édification. M. Dagens restitue tous ces détails éliminés; il les explique; il donne de substantielles notices sur les personnes citées; il traduit les lettres écrites en latin et en italien ; il nous livre un très précieux instrument de travail.

Cette publication fait bien augurer des futurs travaux de M. Dagens. Il ne surfait pas, certes, la valeur littéraire des écrits et des lettres de Bérulle (ne déclare-t-il pas *illisibles* ses *Grandeurs de Jésus* !) Mais il nous fait entendre que l'histoire des idées dans le premier quart du XVIIe siècle demeurerait incomplète si l'on passait sous silence la doctrine et l'action du cardinal de Bérulle.

JEAN PLATTARD.

MARIN MERSENNE, **Correspondance publiée par** Mme PAUL TANNERY, **éditée et annotée par** CORNÉLIS DE WAARD **avec la collaboration de** RÉNÉ PINTARD. T. II (*1628-1630*). Un vol. in-8° de XVI-705 p. Dix planches. *Bibliothèque des Archives de philosophie*. Paris, Beauchesne, 1936.

On sait avec quel soin cette publication a été préparée et exécutée. Elle

1. Quelques fautes d'impression, excusables dans un travail imprimé à l'étranger, se corrigent facilement. En particulier, p. 9, l. 19, lire : « Nous *constaterons* » au lieu de : « Nous contesterons ».

contient non seulement les lettres écrites par Mersenne ou adressées à lui, mais aussi celles où il est nommé. La plupart d'entre elles étaient inédites, ou étaient enfouies dans des livres peu connus. Chacune est suivie de savants commentaires. Un appendice contient des extraits du journal de Beeckman et une œuvre inédite de Mersenne. Le livre est illustré de portraits de savants et de fac-similés d'autographes.

La curiosité de Mersenne et de ses correspondants est moins encyclopédique que celle de Peiresc, à qui convient parfaitement la phrase écrite par Beaugrand, p. 511 : s'enquérir *de omnibus quae fiunt sub sole*. Ils s'intéressent surtout à l'acoustique et à la vibration des cordes; on mentionne, entre autres musiciens, un certain Anthoine de Mura, ancien chantre de Charles IX (p. 44 ; Descartes et un nommé D'Arsy reconnaissent que les dissonances peuvent parfois être agréables (pp. 408 et 570).

Ils font des expériences et des calculs sur les problèmes de Physique relatifs à la chute des corps, au vide, à la lumière..., etc. Ils pratiquent aussi la Géométrie et l'Astronomie (taches solaires, arc-en-ciel, éclipses.., etc.). Le Magnétisme, l'Astrologie, l'Alchimie, la Cabbale et la Magie sont assez souvent mentionnés. Enfin, ils s'intéressent à l'édition de la Bible polyglotte de Le Jay. Sur toutes ces matières, les éditeurs ont fourni les éclaircissements les plus complets.

Parmi les savants qui sont en relations avec Mersenne, deux hommes prennent une place prépondérante : Gassendi, et surtout Descartes. Même si l'on a déjà lu les lettres de Descartes dans l'édition Tannery et Adam, on a profit à les retrouver ici, entourées de celles de Mersenne. Celui-ci, qui estime beaucoup son intelligence, le consulte, lui pose des problèmes, l'excite à prendre part aux discussions savantes du temps.

Descartes accepte de répondre à ses questions (p. 548) et lui révèle ses projets de travaux : mais il ne veut pas se laisser distraire de ce qu'il a entrepris (p. 562), et, dans ses recherches scientifiques, il observe la plus grande prudence : sauf les amis intimes, on doit ignorer qu'il se mêle de médecine (pp. 562 et 622) ; il croit avoir découvert une preuve excellente de l'existence de Dieu, mais il ne veut pas la publier, de peur d'être mal compris et d'être critiqué (p. 563); il s'occupe de métaphysique, mais refuse de se laisser entraîner par Mersenne sur le terrain de la théologie (pp. 482 et 491-492) ; dans ses études sur la lumière, il ne veut pas contredire ouvertement le début du récit de la *Genèse*, et il se réjouit de trouver une concordance entre ce texte et sa théorie (pp. 596 et 618).

Çà et là Descartes dit son mot sur les sciences les plus diverses. On constate aussi son animosité à l'égard de Ferrier et de ce Beeckman avec qui il avait eu jadis de fructueux entretiens.

Mersenne n'attaque plus Amama ni Gaffarel; mais il continue à taxer Fludd d'impiété. On notera, dans ce tome, les opinions de Mersenne, de Gassendi, de Descartes et autres, sur les Rose-Croix, les alchimistes et les cabbalistes. Gassendi avait mis le médecin Van Helmont en rapports avec Mersenne, qui reçut en 1630 trois lettres curieuses de cet admirateur de Paracelse.

Le monde savant attend avec impatience la suite de cette admirable publication, qui apporte tant de lumière sur les études scientifiques, philosophiques et religieuses dans la première moitié du XVII^e^ siècle[1].

R. Lebègue.

1. P. 70, remplacer *mesure* par *réserve*. — P. 101, lire *depuis le 30 août 1627*. — P. 145, n. 2, ajouter *t. I.* — P. 165, n., lire *ci-dessous, p. 377, n. 4*. — P. 237, au milieu, après *tota*, ajouter l'appel de la note 2. — P. 248, au milieu, intercaler *fugae* entre *causam* et *vacui*. — P. 400, l. 41, ajouter *plus*.

Otis E. Fellows, Ph. D., Instructor in French, Brown University. **French opinion of Molière (1800-1850)**. Un vol. in 8° de 125 p. (plus une bibliographie et un index). Providence Brown University, 1937.

Ce volume, très bien édité, rassemble un grand nombre de textes et de références sur notre grand poète comique, et sur l'opinion qu'on s'en fit durant la première moitié du XIX^e siècle : fin du classicisme et époque romantique.

Ce sujet nécessitait de longs et souvent fastidieux dépouillements. Beaucoup de textes recueillis ici sont significatifs; certains sont peu connus. L'auteur est jeune encore et n'a pas toujours su se garder du « dénombrement imparfait », selon les termes de l'École.

Voici quelques lacunes. Paul-Louis Courier, qui savait par cœur tant de vers de Molière et qui les citait ou les imitait si fréquemment, dans ses pamphlets comme dans sa correspondance, n'est même pas signalé.

Au chapitre XXII de l'*Avenir de la Science*, *Pensées de 1848*, Ernest Renan adresse ce reproche à Molière :

« Je regrette parfois que Molière, en stigmatisant les ridicules issus de l'Hôtel de Rambouillet, ait semblé proposer pour modèles des types inférieurs par un côté à ceux qu'il ridiculise. L'amour pur d'Armande et de Bélise dans les *Femmes savantes*, celui même de Cathos et de Madelon dans les *Précieuses ridicules* n'ont d'autre défaut que d'être affectés et de couvrir le néant sous un pathos ridicule. S'il était vrai, il serait préférable à l'amour ordinaire de Clitandre et d'Henriette[1]... ». L'opinion méritait d'être signalée.

On pourrait citer également, bien que son nom soit moins connu, Wilhem Ténint, l'auteur d'une *Prosodie de l'École moderne*, publiée en 1844, chez Didier, à Paris, avec une lettre de Victor Hugo et une préface d'Émile Deschamps. Molière y est présenté comme le type d'une « nature *complète* », comme appartenant à l'*École de l'art complet*, à l'école des génies *complets* « à laquelle ont appartenu Corneille, Pascal, La Fontaine, Régnier, Madame de Sévigné..., etc. » Ténint oppose « la nature grandiose, large, franche, osée de l'auteur de *Tartufe*, et la nature élégante, voilée et timide de Racine ». Il dirait volontiers *Racine et Molière*, comme Stendhal écrivait *Racine et Shakespeare*. Ce texte méritait d'être cité et discuté comme un témoignage romantique, l'auteur ayant l'approbation du chef de l'École et d'un des précurseurs du mouvement nouveau. Nombre d'exemples de prosodie sont d'ailleurs empruntés par Ténint à Molière.

Bien entendu Musset, l'auteur d'*Une soirée perdue*, est cité à plusieurs reprises par M. Fellows. « Molière, seul, inimitable, est resté amusant. » En 1830, l'impertinent poète des *Contes d'Espagne et d'Italie* saluait bien bas l'immortel Molière. Il le présentait comme un partisan du vers brisé, dans les *Lettres de Dupuis et Cotonet*. Mais M. Fellows oublie de rappeler l'anecdote de Molière et de sa servante Laforêt, dont Musset s'empare dans *Namouna* (II, 10). En ce genre d'enquêtes le secret d'ennuyer serait de ne pas tout dire, contrairement au vers bien connu.

De plus, comme il ne s'agit pas de statistique, les témoignages ne présentent pas tous le même intérêt. Certains méritent d'être discutés, non seulement comptés, mais pesés avec précision. Faut-il, par exemple, prendre absolument au sérieux les paradoxes truculents, excessifs, explosifs de Théophile Gautier? ou, au contraire, y voir des boutades qui rembarrent telles « idées reçues » comme aurait dit Flaubert. Il y a dans certains propos de table, ou de salle de rédaction, dans certaines lettres familières, qui prolongent les conversations, à prendre ou à laisser. Parfois M. Fellows en prend trop!

1. P. 440, éd. in-8°.

D'autres fois il s'y prend mieux. Par exemple, quand il oppose à *Une soirée perdue*, — la soirée du 14 juillet 1840, où, nous apprend G. Monval, la recette s'éleva au Théâtre-Français à 403 f., 30, avec deux spectateurs payants au balcon, cinq à l'orchestre, onze à la première galerie..., etc., soirée où Musset était *seul* ou *presque seul*, — les jugements de contemporains, tous d'accord sur le prestige incomparable de Molière : Alfred Michiels, Loève-Weimars, Jules Janin.

Ce dernier écrit dans l'*Année dramatique de 1836* : « Celui-là, l'élu du peuple, n'a pas même besoin d'être joué par de bons comédiens, il suffit qu'on le joue. Molière a donc été cette année le maître du Théâtre-Français. A lui seul, sans acteurs, sans décorations, sans riches costumes, Molière a rempli la salle toutes les fois qu'on a voulu la remplir. Voilà un grand poète ! » (P. 119-121.)

Il reste que cette solitude accidentelle à une représentation d'été du *Misanthrope* a inspiré à Musset un éloge vibrant, pathétique et sincère de « l'immortel Molière ».

M. Fellows, dans son introduction et son épilogue, a reculé un peu les bornes qui limitent son enquête; il prend son sujet avant 1800, et il cite pour finir Edmond Schérer, Julien Benda, puis termine sur un jugement de Sainte-Beuve cette étude intéressante et documentée[1].

JEAN GIRAUD.

JEAN BOORSCH, **État présent des études sur Descartes**. Collection Études françaises fondées sur l'initiative de la Société des Professeurs français en Amérique. Un vol. in-12 de 193 p. Paris, Les Belles-Lettres, 1937.

C'est un ouvrage qui fera grand honneur à l'excellente collection dont il fait partie. Je n'ai pas qualité pour le juger en philosophe. Mais je serais fort étonné que les philosophes n'en reconnaissent pas les mérites. Des problèmes extrêmement complexes et qui ont donné lieu aux interprétations les plus différentes sont débrouillés avec une clarté, une aisance qui tiennent du miracle. Dans tous les cas le livre rendra les plus grands services à tous ceux qui ne sont pas philosophes de métier, mais qui voudraient bien savoir exactement ce qu'ont pensé les philosophes. Ils y verront que le vrai Descartes fut certainement très différent de celui qu'ont inventé trop de commentateurs et d'historiens du XIX^e^ siècle et qu'on retrouve encore dans des discours et panégyriques du tri-centenaire. Il est fort possible que Descartes ait révélé une sorte de rationalisme laïque, délivré la pensée des chaînes de la métaphysique. Mais c'est sans le vouloir. M. Boorsch montre très bien qu'il a été d'abord une sorte de métaphysicien géomètre et qu'il n'a rêvé d'une science unique et universelle que pour mettre en son centre une métaphysique.

J'ajoute qu'un pareil Descartes me paraît beaucoup mieux d'accord avec tout ce qu'on sait et que je crois savoir sur le mouvement général de la pensée française au XVII^e^ siècle. Quelle que soit l'importance que commencent à prendre les recherches expérimentales, quel que soit le discrédit où commence à tomber la philosophie de « l'école », il n'en reste pas moins qu'on aspire avant tout à organiser des « philosophies générales ». Ce n'est qu'au XVIII^e^ siècle qu'on essaiera vraiment de séparer la science expérimentale de la spéculation métaphysique.

M. Boorsch n'a pas tort de dire que l'on ne sait pas grand chose de l'influence de Descartes et que le livre de Bouillier, malgré tous ses mérites, est bien insuffisant. Il y a là un vaste et difficile problème dont nous possédons

1. Impression très correcte dans l'ensemble; cependant, p. 15, *cliquant* pour *cinquant* ; p. 48 et à plusieurs reprises, *Restoration* pour *Restauration* ; p. 49, Hermapolis pour Hermopolis, etc.

à peine les éléments. Il faudrait déterminer quelle idée on se faisait soit dans tel ou tel public, soit dans un public moyen, de la science et de la vérité ; établir quelle influence la scolastique avait pu exercer en dehors même des théologiens; cette influence était, par exemple, considérable sur la médecine; elle était au contraire moindre, sans doute, sur les moralistes qui n'étaient pas théologiens ou professeurs de philosophie, très faible sur les « beaux esprits » plus ou moins mondains. En opposition avec cette philosophie traditionnelle, comment a-t-on vu celle de Descartes, difficile elle aussi, dès qu'on sort du *Discours de la Méthode*? Qu'en a-t-on retenu dans tel ou tel milieu? Quels contresens a-t-on fait communément qui ont fini par passer pour vérités? En fait, je pense bien que l'influence générale, à la fois vague, diffuse et profonde de Descartes a été de permettre à l'esprit mondain, à « l'honnête homme », au « galant homme », de se sentir plus assuré dans sa lutte contre le pédant, d'opposer plus victorieusement le « bon sens » à la « science ». Mais tout cela reste à démontrer.

D. Mornet.

Auguste Bailly, **La Fontaine**. Un vol. in-12 de 399 p. Paris, Arthème Fayard, 1937.

Je ne crois pas que M. Auguste Bailly ait beaucoup de considération pour les érudits. Il pense, sans aucun doute, que leur science ne sert trop souvent qu'à les aveugler et que le goût littéraire perd, à les suivre, plus qu'il ne gagne. Je suis bien obligé de n'être pas tout à fait de son avis. Et ce n'est pas parce que je suis moi-même un érudit. C'est parce que M. Bailly n'a pu écrire un excellent *La Fontaine* que grâce aux érudits qui l'ont constamment guidé et lui ont appris tout ce qu'il sait sur la vie et l'histoire des œuvres du poète. C'est aussi parce qu'il aurait eu profit à dépasser l'érudition de l'édition des *Grands Ecrivains* ou de la biographie, parfois discutable, de M. Roche. Il aurait évité ainsi quelques erreurs. Il continue à attribuer la *Dissertation sur Joconde* à Boileau; ce n'est pas tout à fait sûr; c'est tout de même le plus probable. Mais il est vraiment impossible de croire que, dans *Psyché*, Polyphile, Ariste, Acante, Gelaste, les quatre amis, sont La Fontaine, Boileau, Racine, Chapelle. M. Demeure a pour le moins démontré que cette tradition n'est exactement fondée sur rien et que, s'il faut trouver une clef, on choisira, avec beaucoup plus de vraisemblance, Maucroix et Pellisson. J'ajouterais même à toutes les preuves de M. Demeure qu'il ne me paraît pas indispensable de mettre des noms. Il existe, avant *Psyché*, des œuvres dialoguées où une promenade d'amis n'est manifestement qu'une fiction, par exemple ces *Peintures morales* du P. Lemoyne qui ont eu un très vif succès.

Je pourrais allonger quelque peu cette liste des erreurs d'érudition de M. Bailly. Je n'en ferai rien parce que celle-là, qui n'est pas grave, est pourtant la plus importante et parce que, pour l'essentiel, je lui donnerais volontiers raison. Je crois à l'absolue nécessité de l'érudition historique. Je crois que tous ceux qui ont prétendu se passer d'elle se sont condamnés à d'innombrables erreurs. Mais je crois aussi bien qu'il ne faut pas, dans la critique littéraire, lui demander plus qu'elle ne peut donner. Pour certains problèmes, c'est elle seule ou surtout qui décide. Pour d'autres, elle est le guide indispensable du jugement ou du goût; mais elle ne dispense ni de jugement, ni de goût. Et c'est par le jugement et par le goût que M. Bailly (guidé, pour l'essentiel, par l'érudition des autres) nous a donné un remarquable *La Fontaine*.

Deux nouveautés dans son étude. L'une, à laquelle il tient, sur laquelle il insiste et qui est bien, à certains égards, une nouveauté. C'est que La Fontaine n'a pas été le grand enfant, le « bonhomme » naïf et un peu balourd de

la tradition scolaire, mais un homme fort avisé, très capable d'une habile et patiente diplomatie, une intelligence infiniment ouverte et curieuse, un artiste pleinement lucide. Et c'est fort vrai. Mais cela ne corrige qu'une tradition scolaire, fondée soit sur des légendes, soit sur des contre-sens. Cette tradition est déjà abandonnée et elle n'est plus du tout celle des érudits; je rappelle, par exemple, que le *La Fontaine* de M. Gohin (1936) contient trois chapitres sur *La Fontaine et Platon, La Fontaine et Montaigne, La Fontaine et Gassendi*, où M. Gohin me semble d'ailleurs exagérer non pas la quantité, mais la qualité des curiosités de La Fontaine. Ce qui me paraît beaucoup plus neuf dans la figure que nous peint M. Bailly, ce n'est pas l'intelligence de La Fontaine, c'est la variété, la complexité et parfois même la discordance de ses goûts. La Fontaine est un délicieux poète (je n'irais pas jusqu'à dire, comme M. Bailly, notre plus grand poète) parce qu'il est toute simplicité, toute naïveté, toute spontanéité et toute candeur; et en même temps il est tout art, toute adresse et toute convention, c'est-à-dire qu'il sait trouver et mettre en œuvre tout ce que l'art et la convention humains peuvent ajouter de charme, de grâce, de subtil artifice à la nudité de la nature. M. Bailly n'a pas tort d'insister sur les *Contes*, sur *Psyché*, sur *Clymène* (qu'il redécouvre non pas seulement après Th. Gautier, mais aussi, comme l'érudition de M. Fuchs le lui aurait montré, après Th. de Banville). Rien de plus « faux » que ces deux œuvres, de plus encombré de mensonge, et pourtant rien de plus délicat et de plus harmonieux. Et c'est bien là le vrai génie de La Fontaine, fait non pas seulement de candeurs et de clartés, mais de charmes, de grâces mystérieuses, de « je ne sais quoi ».

Ce La Fontaine n'a d'ailleurs, en lui-même, rien d'étonnant. Car il ressemble, avec la perfection du génie, à une grande partie du siècle. M. Bailly insiste à plusieurs reprises sur cette liberté, cette indépendance qui opposeraient l'art de La Fontaine à la régularité du grand siècle. Il n'y a pas en réalité d'opposition, car il y a, vers 1670, tout autant de critiques pour défendre les droits du charme, des délicatesse, du « je ne sais quoi », de « l'art de plaire », qu'il n'y en a pour faire valoir les droits de la raison et des règles. *Clymène, Psyché*, c'est, si l'on veut, ce parc de Versailles où justement se promènent les quatre amis et où l'art humain s'associe si subtilement à la matière de la nature. Dans cette association le siècle a fait autant de place à la spontanéité qu'à la discipline, au « goût de sentiment » qu'au « goût de raison ». M. Bailly n'en sait pas et n'en dit pas si long. Mais peu importe, puisque, sur tant de points, son goût à lui lui a fait discerner les vrais caractères de cet art, les vraies sources de cette inspiration. Sans cesse, par une sorte d'équilibre heureux d'un jugement clair et d'un goût délicat, M. Bailly discerne ce qu'une érudition minutieuse ne peut que confirmer. C'est ainsi qu'il parle comme il convient du sentiment de la nature chez La Fontaine. A peu près rien d'original dans le fond de ce sentiment. Je montrerai peut-être quelque jour qu'il n'y a rien de plus répandu, vers 1670, que le goût de la campagne, c'est-à-dire un certain sentiment de la nature. La Fontaine, comme M. Bailly le dit, ne le dépasse pas sensiblement. Son génie est un génie d'expression, d'artiste.

Un pareil compte rendu, qui est une discussion du fond, trahit d'ailleurs le livre de M. Bailly. C'est le livre écrit par un artiste sur un artiste. Et il est bon qu'il en soit ainsi. Sa « vérité » tient autant à la qualité de l'expression qu'à la justesse de ses « vues ». Or M. Bailly a justement tous les dons de style les plus capables d'exprimer La Fontaine, une simplicité harmonieuse, une souplesse délicate, un mouvement rapide et vivant, une clarté parfaite qui ne nuit pourtant jamais aux suggestions de la poésie.

Daniel Mornet.

Henry Carrington Lancaster, professor of French Literature in the Johns Hopkins University. **A history of french dramatic literature in the seventeenth century.** — Partie III : *The period of Molière (1652-1672)*, 2 vol. grand in-8° de 896 p. The Johns Hopkins press, Baltimore, Les Belles-Lettres, Paris, 1936.

Tous les historiens de la littérature connaissent ce remarquable ouvrage de M. Lancaster. Cette troisième partie a les mêmes inconvénients et les mêmes éminentes qualités que les deux premières. Je les rappelle brièvement. Plutôt qu'une histoire c'est un répertoire historique. M. Lancaster procède par courtes périodes chronologiques. A l'intérieur de ces périodes il classe les périodes par genres ou sous-genres et, dans chacune des divisions, il étudie chaque pièce séparément en passant en revue ce qu'elle est et les problèmes qu'elle présente. Il en résulte inévitablement qu'il est à peu près impossible de lire l'ouvrage de façon continue ! On se perd dans un détail infini d'analyses, de remarques, de discussions où des idées directrices ne surnagent que de loin en loin. Mais ce que l'ouvrage perd en agrément et en persuasion, il le gagne en sûreté et en utilité. Ecrire une histoire systématique du théâtre, c'est se faire une certaine idée des courants qui l'entraînent. Si cette idée est fausse, en tout ou partie, tout l'ouvrage ou des parties de l'ouvrage sont comme si elles n'étaient pas. Même si l'idée est juste dans tous ses détails essentiels, elle est inévitablement un choix qui laisse de côté tout ce qui n'est pas elle; de sorte que l'histoire n'est plus que celle de certains aspects. Celui que d'autres aspects intéressent perdra son temps à vous lire. L'histoire de M. Lancaster, justement par son absence de composition systématique, par sa volonté d'être d'abord un répertoire, est rigoureusement objective et complète. Elle est d'abord un inventaire où chacun pourra sans cesse trouver ce dont il a besoin. Et il y aura longtemps qu'on aura oublié la plupart des exposés systématiques alors qu'on consultera toujours l'histoire de M. Lancaster.

La valeur d'un tel inventaire tient naturellement à deux qualités nécessaires. D'abord une extrême conscience. M. Lancaster a tout vu, tout étudié; il a retrouvé les pièces les plus obscures et tenu compte des plus minces brochures. Ensuite l'intelligence, le jugement qui permettent de voir juste, de s'orienter dans des problèmes confus. Je sais gré particulièrement à M. Lancaster d'avoir choisi le bon fil conducteur dans le dédale infini des études de « sources ». Si l'on en croyait un bon nombre de ces chercheurs de sources, il faudrait conclure que toutes les pièces du XVII^e^ siècle sont tirées de toutes les pièces du XVII^e^ siècle. Et il est bien vrai que les auteurs ne cherchaient jamais l'originalité dans l'invention du sujet, que les sources certaines sont nombreuses. Mais il est non moins vrai que des ressemblances ne sont pas nécessairement des emprunts, qu'il existe une sorte de répertoire de thèmes qui sont un bien commun. Sans doute serais-je plus sévère que M. Lancaster lui-même dans l'emploi du mot source. Mais il n'en reste pas moins que là comme ailleurs il a su trier, avec un très fin discernement, ce qui est certitude et ce qui est hypothèse ou fantaisie.

Par surcroît que d'idées générales se dégagent, s'imposent par la force même de l'accumulation des faits. M. Lancaster lui-même met en lumière beaucoup d'entre elles. Certaines sont, si l'on veut, d'importance secondaire ou ne sont que des confirmations de ce qu'on savait déjà. D'autres ne tendent rien moins qu'à transformer l'idée que l'on se fait de l'époque classique. Certes elle est le triomphe de la raison, de la pièce de théâtee qui peint les actions et réactions d'un caractère vrai ou vraisemblable. Et ce triomphe se marque constamment dans l'abandon du romanesque espagnol ou italien, la simplification des intrigues... etc. Mais ce n'est là qu'un aspect du théâtre. Le théâtre tout à fait « raisonnable » n'est pas la moitié du théâtre, même de

1660 à 1672 (et même, comme M. Lancaster le constatera assurément, de 1672 à 1700). Un grand nombre de pièces n'appliquent pas les unités, ou du moins manquent à l'une d'entre elles (et cela sans que personne s'en étonne). Les tragi-comédies, les farces, les pièces de structure fantaisiste, les pièces à machines, en attendant l'opéra, attirent autant et plus de monde que la grande comédie ou tragédie régulière. Et le théâtre ne fait que refléter le caractère général de l'époque qui est non pas d'être raisonnable, mais d'avoir tenté d'accorder la raison louable mais ennuyeuse et les agréments déraisonnables mais charmants.

Il n'y a guère qu'une idée générale que j'aurais du mal à dégager de toutes ces monographies : ce sont les thèmes dramatiques, et ces thèmes ont plus d'importance que le détail des intrigues. On sait quels sont, de 1652 à 1672, les deux thèmes les plus généraux qui se combattent ou tentent de s'associer : le thème héroïque ou cornélien, et le thème « galant » ou « doucereux ». Mais, dans le détail, n'y a-t-il pas, à l'intérieur de chacun de ces thèmes, un répertoire de situations toutes faites auxquelles se ramènent plus ou moins un grand nombre de pièces? L'une de ces situations est justement celle de l'amoureuse jalouse qui veut se venger et qui a horreur de sa vengeance dès qu'elle est accomplie. Racine emprunte le thème dans *Andromaque*; il ne l'invente pas. Il serait très important de connaître ces thèmes classiques, comme il est significatif que l'un des thèmes romantiques soit celui de l'homme de génie méconnu par une société matérialiste et bourgeoise.

DANIEL MORNET.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, t. XXIII et XXIV, 1934-1935.

Une grande variété caractérise ces deux volumes, qui ne contiennent pas d'étude de dimensions majeures, mais un excellent choix d'articles, de documents, de notices, sur quelques aspects essentiels de la personne et de l'œuvre de Rousseau; on y trouvera plus d'une occasion de rafraîchir des idées acquises. Par exemple, on pourrait croire que tout avait été dit sur le séjour de Jean Jacques à Venise, et sur l'apprentissage orageux qu'il fit du métier de diplomate auprès d'un ancien capitaine de grenadiers; mais voici que le tome XXIV des *Annales* nous apporte sur cet épisode quelques fragments documentaires admirablement mis en valeur. M. Monglond a découvert dans une correspondance inédite diverses pièces qui se rapportent aux faits racontés par les *Confessions*; il nous en offre des extraits, enchâssés dans un de ces commentaires dont la sobre et nerveuse élégance a un tel pouvoir d'évocation. Si les lettres qu'il nous révèle ne confirment pas dans tous les détails les souvenirs de Rousseau, elles permettent de croire qu'en somme, sur la nature de son emploi, sur son zèle, sur les injustices dont il fut victime, il a dit la vérité sans autre mélange qu'un peu de complaisance et d'exagération.

L'on peut s'en fier à M. Monglond, qui n'est pas suspect d'excès de tendresse pour le philosophe genevois; mais le Rousseau vénitien qu'il fait revivre n'est pas ce « maître des âmes sensibles » dont l'éloquence atrabilaire lui semble à bon droit si irritante; c'est Jean-Jacques encore jeune, alerte et souriant, humant avec délices sur les canaux l'air plein d'échos de sérénades. On se prend à rêver, avec M. Monglond, à ce qu'un autre ambassadeur eût pu tirer d'un tel secrétaire : « Si Rousseau eût servi sous Bernis... » La carte politique de l'Europe n'eût probablement pas été changée; mais il n'était pas indifférent à l'avenir des lettres françaises que Rousseau vécût longtemps à Venise, goûtant le charme de mœurs faciles et la joie de seconder un chef intelligent et doux. La partie riante, méridionale, de ce

complexe génie se fût librement épanouie au soleil de l'Adriatique. Le Tasse l'eût emporté sur Plutarque, et la nostalgie des jardins d'Armide sur l'enthousiasme factice pour les Spartiates et les Romains. On trouverait plus souvent dans sa prose les échos de cette musique dont Voltaire même a rêvé : « Si, à Venise, dans une barque, quelqu'un récite une stance de la *Jérusalem délivrée*, la barque voisine lui répond par la stance suivante ». La poésie italienne, au lieu d'émailler son œuvre de citations et de réminiscences, se serait incorporée à la trame même de ses écrits. Il aurait peut-être osé, comme il y songea un instant, placer sa *Julie* sur les rives de l'*Isola Bella*; il eût inséré dans le roman moins de sermons épistolaires et plus de « promenades » sur l'eau... Que n'a-t-il « servi sous Bernis »!

Voici maintenant Rousseau à Paris, et s'initiant avec l'abbé de Condillac à l'histoire de l'intelligence humaine. En quelques pages fortement documentées, M. Claparède fait ressortir tout l'intérêt des aperçus de Rousseau sur l'origine du langage. Les savants qui ont le plus approfondi de nos jours la question tendent à croire, comme l'auteur du *Discours* et de l'*Essai*, que le vocabulaire des premiers hommes ne fut pas le résultat de conventions utilitaires, mais l'expansion spontanée, la mimique vocale, de l'émotion et du désir. Les reconstitutions de Rousseau procèdent plus de l'intuition que de la méthode, mais elles trouvent, au moins en partie, leur confirmation dans les travaux de linguistes et de psychologues modernes, tels que M. Jespersen. On pourrait ajouter qu'elles font aussi songer à Wagner et à son idée d'une « mélodie primitive », réaction spontanée de l'esprit humain à son éveil devant la beauté et le mystère des choses. La ressemblance n'est peut-être pas fortuite, car Wagner, qui avait beaucoup lu, connaissait les philosophes du XVIII^e^ siècle. On aime à voir, en tout cas, cette concordance de deux grands poètes, qu'un même instinct guidait, semble-t-il, dans la voie de la vérité.

C'est encore Rousseau artiste que nous retrouvons dans l'étude de M. R. Osmont sur *les Rêveries du Promeneur Solitaire*. Cette œuvre, où il réussit presque à « rejoindre la musique », est traitée par M. Osmont comme une véritable symphonie. Les thèmes du souvenir, de la résignation, de l'extase, s'y succèdent et s'y enlacent; le rappel des angoisses passées traverse soudain la quiétude du suprême renoncement. Tout cela, on l'avait déjà montré sans doute, mais il est toujours temps de renouveler un sujet lorsqu'on le traite avec tant de méthode, d'ingéniosité, de ferveur. Si le commentaire semble parfois d'allure un peu scolaire, la raison de ces minuties ne se laisse pas oublier; ce que M. Osmont a cherché, en dénombrant les timbres et les rythmes, c'est à définir l'accent d'une joie ou d'une souffrance intime, à montrer comment les ondulations d'une phrase enregistrent les frémissements les plus fugitifs du cœur. Par là, il fait œuvre de psychologue et d'esthéticien, il contribue à éclairer, non seulement le cas de Jean-Jacques, mais le problème général de la traduction artistique des sentiments.

On remarquera en outre, dans ces deux volumes, maintes pages instructives ou curieuses : lettres de Jean-Jacques ou de ses amis, fragments autobiographiques, et jusqu'à une note sur le *Polygala Virginiana*; des documents sur les derniers jours du philosophe et sur cet entourage pittoresque de parents, d'admirateurs, de protecteurs et d'importuns qui l'escorte dans la mémoire des hommes. Pour ceux qui s'attachent de préférence à l'histoire des idées, les articles de M. Rocheblave et de M. Ferrero donneront matière à discuter peut-être, mais certainement à réfléchir... On m'excusera si j'abrège une énumération qui tourne au palmarès. Il n'est plus besoin de louer la bibliographie ni les chroniques; qu'il me soit seulement permis de m'arrêter un instant à la nécrologie. Les *Annales* avaient malheureusement à signaler la perte de trois collaborateurs éminents : Louis Racz, qui fit tant pour la fortune de Rousseau en Hongrie; Louis-John Courtois, leur secrétaire, un admirable ouvrier de la science, apte aux investigations les plus

rigoureuses comme aux plus émouvantes résurrections; enfin notre cher et grand maître, M. Gustave Lanson. La Société Jean-Jacques Rousseau a rendu de dignes hommages à ces morts dont elle a recueilli la leçon et l'exemple toujours vivants.

E. Carcassonne.

Hester Hastings, **Man and beast in French thought of the eighteenth century**. Un vol. in-8° de 297 p. The Johns Hopkins press, Baltimore. Les Belles-Lettres, Paris, 1936.

Je ferais à cet ouvrage deux reproches dont aucun n'est d'ailleurs vraiment grave. L'unité du sujet est plus apparente que réelle. Il y a en réalité deux études presque indépendantes : le problème philosophique de la nature des bêtes, de leurs ressemblances ou différences avec l'homme, problème grave puisqu'il implique celui de la nature de l'âme, du matérialisme, mais qui n'a jamais pu intéresser qu'une minorité de philosophes ou de « penseurs » — et le problème sentimental de notre affection pour les bêtes qu'on peut relier logiquement au premier, mais qui est en réalité tout à fait indépendant. La preuve de cette indépendance est donnée par cette deuxième moitié du XVIII[e] siècle, où l'on a montré souvent la plus extrême dureté « philosophique » pour les bêtes en en faisant, comme Descartes le voulait, des automates et où cependant on pourrait énumérer au moins une centaine de pièces en prose et en vers qui célèbrent la grâce, l'intelligence, le grand cœur d'autant de chiens, chats ou oiseaux. D'autre part, les très nombreux documents rassemblés par M[lle] Hastings me semblent un peu trop mis sur le même pied. Je crois qu'il est nécessaire, au moins dans une certaine mesure, de distinguer entre ceux qui sont plus importants, et ceux qui le sont moins. Et cette importance doit être souvent déterminée non par l'opinion que nous pouvons avoir aujourd'hui de la valeur des œuvres, mais par l'opinion qu'en ont eue les contemporains. Je ne crois pas, par exemple, qu'il soit très juste de distinguer La Mettrie, dont l'œuvre a eu en réalité peu de diffusion, et les « minor figures », tels que l'*Encyclopédie*, Robinet, d'Holbach, etc. M[lle] Hastings ne tient compte qu'exceptionnellement de cette valeur de diffusion et il y aurait un certain reclassement à faire dans ses documents.

Cela dit, l'ouvrage a de grandes qualités et un réel intérêt. Il a l'avantage, par son sujet, de nous promener à travers toute la pensée du XVIII[e] siècle et d'éviter cependant les généralités trop vagues en en montrant les applications à un, ou plutôt à deux problèmes restreints et précis. La documentation est extrêmement abondante et judicieuse. La mise en œuvre et l'interprétation des documents sont intelligentes. M[lle] Hastings distingue fort justement la discussion des bêtes machines qui n'est qu'une spéculation métaphysique et logistique — le problème à la fois expérimental et métaphysique de l'origine et de la nature de l'homme, qui est ou n'est pas essentiellement différent de l'animal, — le problème de l'instinct et de l'intelligence notamment dans l'étude des singes, — le problème moral de la valeur de l'homme qu'on compare à l'animal pour le déclarer moralement supérieur ou inférieur — et enfin le problème sentimental et moral de nos relations avec les animaux. L'exposé est, comme il est fréquent, dans des thèses américaines, un peu lent, auteurs et textes étant successivement énumérés et commentés, mais il est clair et facile à suivre.

D. Mornet.

Clarence-D. Brenner, **Le développement du proverbe dramatique en France et sa vogue au XVIII[e] siècle**. Une broch. in-8° de 56 p. University of California press. Berkeley California, 1937.

L'étude est très bonne si on ne lui demande pas plus que ce qu'indique son titre dans le sens étroit des mots. Ce n'est que l'histoire extérieure du genre et cette histoire est faite avec une érudition très sûre ordonnée avec intelligence. Elle nous renseigne très exactement sur les origines lointaines du proverbe, sur les commencements de sa vogue et sur son extraordinaire succès pendant une vingtaine d'années. Mais elle ne nous dit exactement rien sur ce qu'il y a dans ces proverbes (sinon un proverbe). Il est exact que l'étude de M. Gaiffe sur Carmontelle est fort bonne; mais elle pourrait être complétée. Et ne trouve-t-on rien d'autre dans toutes les œuvres qui ne sont pas de Carmontelle? Assurément beaucoup sont plates et vides. Mais même celles qui sont littérairement médiocres sont souvent des témoignages intéressants soit d'un trait de mœurs, soit d'une tendance de goût, bonne ou mauvaise. Par exemple, l'étude fait à juste titre une large place aux proverbes écrits pour l'enseignement de la jeunesse. Quel était cet enseignement? Que doit-il à la morale « sensible » et « humanitaire » du temps? Il n'y a pas besoin, pour montrer l'intérêt d'une pareille étude, d'autre exemple que celui du proverbe inédit imprimé par M. Brenner où se reflète à la fois le goût ridicule des jardins anglais « sombres », et la mode des amours exaltées, de la sensibilité inquiète, gesticulante et bavarde. M. Clarence Brenner nous doit cette étude du contenu.

DANIEL MORNET.

PIERRE TRAHARD, **La Sensibilité révolutionnaire (1789-1794)**. Un vol. in-8 de 283 p. Paris, Boivin et Cie (s. d.).

Avec la *Sensibilité révolutionnaire* s'achève l'imposante contribution de M. Pierre Trahard à l'histoire du XVIII^e^ siècle : imposante à la fois par la masse (cinq volumes in-8°) et par l'importance et la diversité des problèmes affrontés. Ce dernier volume est d'ailleurs plus qu'une conclusion; c'est le couronnement d'une œuvre qui ne prend son sens que par lui. C'est là qu'on trouve une réponse à bien des questions que les quatre premiers volumes avaient soulevées; disons même, pour être sincère, à bien des objections.

Objections, d'abord, que le titre de la série ne pouvait manquer de susciter. Car ce terme de *maîtres de la sensibilité française* est un peu équivoque. Entendait-on par là restreindre l'étude à quelques écrivains particulièrement importants, maîtres en leur art, comme un critique d'art ferait pour les « maîtres de la peinture française », abstraction faite de leur influence et de leur portée historique? Dans ce cas, pourquoi éliminer André Chénier? Et une galerie de portraits méritait-elle tant d'espace et un tel luxe de références? S'agissait-il plutôt des « maîtres » qui avaient eu des disciples, de ceux qui avaient façonné la sensibilité française ? Mais de ce nombre ne fallait-il compter que des écrivains ? Négliger un Watteau, un Chardin, un Fragonard, un Greuze, c'était sans doute méconnaître des aspects importants de la vérité et poser un principe bien dangereux, surtout pour la connaissance du XVIII^e^ siècle. Et même à s'en tenir aux seuls écrivains, on pouvait se demander pourquoi une telle prépondérance était accordée aux romanciers et aux hommes de théâtre, au détriment des philosophes, français ou étrangers (je pense surtout à Locke et à l'abbé du Bos), ou des auteurs religieux, ou des mystiques, des illuminés, dont il serait au moins imprudent d'affirmer *a priori* qu'ils n'ont exercé aucune action sur la sensibilité française. Sans parler des hommes de science, physiologistes ou naturalistes, puisque M. Trahard a très utilement démêlé, parmi les divers aspects de la sensibilité, ceux qui relèvent de la biologie. Enfin, on pouvait être tenté de soulever une querelle de méthode. Il est certes légitime et même recommandable de demeurer sur les sommets, quand il s'agit de la pensée. On conçoit sans

peine une galerie des maîtres de l'intelligence française au XVIIIe siècle. Mais est-il sûr que la sensibilité ait ses héros, comme la pensée? Cette qualité d'homme sensible, que l'on distribuait si généreusement au temps de Nivelle de La Chaussée, on aurait scrupule à en faire l'apanage de quelques âmes d'élite, comme on ferait de l'intelligence critique ou créatrice, ou même de la passion. Le nombre n'importe-t-il pas ici au moins autant que la qualité?

Autant de questions qui surgissaient, malgré qu'on en eût. Et certes, l'intérêt des ouvrages de M. Trahard n'en était pas atteint, car c'est le privilège des meilleurs, de susciter des problèmes et des discussions. Mais il subsistait, même après la conclusion du quatrième volume, quelque doute et un certain malaise. Ce doute et ce malaise, disons combien la lecture du volume consacré à la sensibilité révolutionnaire les a réduits.

La Révolution est un monde encore mystérieux, que les historiens ont pénétré de toute part, mais qui ne livrera pas son secret aux seuls historiens. Il y faudra aussi des moralistes, des psychologues, des amateurs d'âmes. De même que la Révolution a ses origines intellectuelles, elle a ses antécédents dans l'ordre de la sensibilité. L'histoire des origines intellectuelles a été faite, au moins à deux reprises, par Taine et, récemment, par M. Mornet. Il restait à faire celle des origines sentimentales : et c'est l'entreprise de M. Trahard. Dès lors s'expliquent cette lenteur, et en même temps cette discontinuité, que l'on regrettait de constater parfois dans les volumes précédents. Ce catalogue des grands « sensibles » du XVIIIe siècle devait aboutir à ce type suprême de « sensible », qu'est le révolutionnaire.

Car ici M. Trahard change brusquement de méthode : ou, plus exactement, il se fait une méthode personnelle, très personnelle même, complexe et subtile, dont il n'est pas prouvé qu'elle rallie les suffrages de tous les historiens, mais qui est d'un moraliste et d'un psychologue, et dont l'intérêt ne saurait être trop affirmé. Il n'est plus question de puiser dans la foule des êtres sensibles — *turba magna*, disait l'abbé Brémond, — quelques écrivains d'élite ou quelques hommes d'action. Sans doute M. Trahard a-t-il des égards particuliers pour un Robespierre, un Barnave, un Marat ou un Saint-Just (à qui il accorde une bien légitime préférence). Mais il fait aussi son gibier d'oubliés et d'inconnus, dont il a lu les mémoires et la correspondance. Son propos est de définir l'esprit révolutionnaire ou, mieux, le révolutionnaire en soi, intelligence et sensibilité, pensée et action. Ce révolutionnaire, que l'on pourrait appeler moyen, si le propre des révolutions n'était pas précisément d'élever ou d'abaisser chaque individu hors de sa mesure, M. Trahard pense qu'il est à peu près le même en tous temps et en tous climats, et en particulier qu'il a été le même au cours des deux grandes révolutions modernes, la française et la russe. Aussi demande-t-il des témoignages non seulement à Saint-Just, mais à Lénine (il n'est pas sûr que Lénine soit bien le révolutionnaire pur que M. Trahard a voulu interroger, et qu'il n'eût pas été mieux inspiré en s'adressant à Trotski), non seulement à Danton, mais à Georges Sorel.

Et la conclusion, c'est que le révolutionnaire n'est ni un cérébral pur, ni un pur émotif, qu'il présente un curieux mélange d'exaltation sentimentale et de réalisme, d'élaboration intellectuelle et de volonté, d'enthousiasme et de sang-froid. Il y a certes des moments où le révolutionnaire doit sacrifier sa sensibilité aux exigences de l'action, où le plus tendre se fait impitoyable; mais tous les théoriciens ne sont pas d'accord pour admettre la nécessité de la violence, et M. Trahard nous laisse espérer, en terminant, que la prochaine révolution sera moins sanglante que les précédentes...

On voit combien de grands et urgents problèmes sont invoqués. M. Trahard s'excuse de ne pas les résoudre : « Si je m'abstiens de prendre parti, dit-il avec une humilité digne de Montaigne, c'est par ignorance, non par prudence ». Mais prendre parti serait en effet d'un partisan, et M. Trahard nous rappelle plutôt ici la manière de nos moralistes, avec beaucoup plus d'érudi-

tion, toutefois, et un souci infiniment diligent de s'informer. Si nous ajoutons qu'on retrouve dans ce volume ce style abondant et chaleureux que l'on goûtait déjà dans les autres, nous aurons assez dit le plaisir qui attend ceux qui le liront, sans parler du profit.

JEAN THOMAS.

H.-J. HUNT, **Le Socialisme et le Romantisme en France. Étude de la presse socialiste de 1830 à 1848.** Un vol. in-8° de 400 p. Oxford (at the Clarendon Press), 1935.

Étude sérieuse, approfondie, bien menée, d'un sujet fort intéressant, littéraire, mais aussi sociologique et philosophique; étude presque toujours impartiale et dont l'auteur, avec beaucoup de modestie, rend son dû à chacun de ses prédécesseurs, en évitant le démarcage et la compilation. D'excellents appendices bibliographiques sur les journaux, les articles de presse sur la fonction sociale de l'art et de la littérature, les articles sur l'œuvre des écrivains particuliers, une bonne bibliographie et un index font de ce volume un instrument de travail et un guide vraiment utiles.

Nous ne sommes pas toujours d'accord avec M. H.-J. Hunt. Par exemple quand il admet comme un axiome que « l'individualisme extrême... trait dominant du romantisme, menait logiquement au socialisme » (p. 1 et p. 340). L'individualisme extrême irait plutôt à l'anarchie, ou à l'égoïsme d'un Musset, qu'au socialisme, qui exige de ses adeptes une part d'abnégation, de sacrifice de soi-même, de solidarité.

Les critiques principales à adresser à cette enquête seraient qu'il y a trop d'énumération, de nomenclature, que des sujets capitaux sont traités par prétérition, qu'il se révèle un certain manque de proportion entre les douze pages consacrées à Lachambeaudie et à ses *Fables*, et la sèche indication de l'élévation *Paris* de Vigny, de la *Lettre de Dupuis et Cotonet* sur *Les Humanitaires*, et de *Dupont et Durand. Le Peuple* de Michelet, œuvre capitale et d'un grand retentissement, n'est pas examiné assez à loisir. Ce livre fut une source où puisèrent V. Hugo, par exemple, pour telles pièces socialisantes des *Contemplations*, et Ernest Renan, quand il rédigeait son « pourana », *L'Avenir de la Science*, *Pensées de 1848*, qu'il eût fallu citer au moins comme témoignage d'un état d'esprit.

Ne pourrait-on indiquer au passage que Michelet y réfute le communisme et les paradoxes de Proudhon (p. 106, p. 154 de la 3e édition)? qu'il abonde dans le sens des Saint-Simoniens, quand il se félicite que la France « terre d'équité... a généralement, en cas douteux, adjugé la terre à celui qui travaillait la terre (p. 49) »? qu'il vante Pierre Leroux, « aussi judicieux ici qu'il est ailleurs ingénieux et profond (p. 291, note) »? que, s'il s'oppose à *l'écart absolu* et à *l'attraction professionnelle* de Fourier, il lui rend cet hommage significatif : « Je saisis néanmoins cette occasion pour exprimer mon admiration pour tant de vues de détail ingénieuses, profondes, parfois très applicables, ma tendre admiration pour un génie méconnu, pour une vie occupée tout entière du bonheur du genre humain. J'en parlerai un jour selon mon cœur (p. 294, note)[1] »?

Des indications précises, des textes topiques sur l'inspiration fouriériste de Leconte de Lisle, collaborateur de la *Phalange*, sur les rapports de V. Hugo avec les socialistes de diverses tendances, sur la prédilection des fouriéristes pour le réalisme à ses débuts, etc. Les chapitres XIX et XX sur *La production poétique des sectaires* et la *Poésie ouvrière* sont particulièrement nourris et judicieux. Tel texte de Jules Allard, dans la *Revue Sociale* de novembre 1846,

1. Il fallait rappeler les articles élogieux, pour le *Peuple*, d'Esquiros dans l'*Artiste* (cités par Monod, *La vie et la pensée de J. Michelet*, t. II, p. 210).

Le Jury aux ouvriers, annonce, à sa manière, l'épisode des *Comices agricoles*, dans *Madame Bovary*, où Catherine Leroux reçoit, « pour cinquante-quatre ans de service dans la même ferme, une médaille d'argent du prix de vingt-cinq francs ! »

Il nous est agréable de féliciter M. H.-J. Hunt de la qualité de son style et de la correction généralement satisfaisante de ce livre imprimé en français dans les célèbres ateliers d'Oxford. A peine relevons-nous quelques fautes : p. 227, *professorial* pour *professoral*; p. 229, *Dinard* pour *Dinant;* p. 325, *Rouanne* pour *Roanne*; p. 305, *particuliarité* pour *particularité*. Le verbe *échoir* est défectif dans nos grammaires usuelles, l'imparfait *échoirait* semble osé en ce sens (p. 305).

Les conclusions de M. H.-J. Hunt sur la doctrine socialiste de l'art, sur l'influence du socialisme en littérature au temps de la monarchie de juillet, sur le triomphe de l'art pur, de l'art pour l'art en 1852 sont solides et tout à fait plausibles. Le Parnasse et le réalisme, « en optant pour la religion de l'art », avaient sans doute choisi la meilleure part.

Jean Giraud.

Pierre Barrière, **La Vie intellectuelle en Périgord, 1550-1800**. Un vol. in-8° de 587 p. Bordeaux, Delmas, 1937.

Voici un ouvrage auquel aurait applaudi sans aucun doute le maître regretté Gustave Lanson. Il ne cessa, en effet, de préconiser l'étude de la vie intellectuelle dans les provinces françaises au cours des siècles, convaincu que l'histoire de notre littérature ne peut être présentée exacte et complète qu'à la suite d'enquêtes approfondies sur l'état des esprits et leurs productions en chaque région du pays. Il poussait fort à la décentralisation de l'histoire littéraire et n'admettait pas, comme le faisait Brunetière, qu'il y eût dans ce domaine des « quantités ou des valeurs négligeables ».

Ce beau programme avait bien reçu un commencement d'exécution par la création d'un enseignement de littérature régionale dans quelques Universités, et l'on connaît les études qui en sont issues, celles, par exemple, d'un Souriau pour la Normandie, d'un Plattard pour le Poitou, d'un Courteault pour la Guyenne. Mais ces études n'avaient porté jusqu'ici que sur des individualités plus ou moins illustres, jamais, que je sache, sur un ensemble de penseurs et d'écrivains, dont la continuité durant plusieurs siècles permet de caractériser les influences, les tendances et les aptitudes intellectuelles de telle ou telle province. M. Pierre Barrière est le premier à avoir tenté et réussi un pareil travail, et cela malgré tous les soucis d'un service d'Enseignement secondaire.

Étant Périgourdin d'origine et ayant professé plusieurs années au lycée de Périgueux avant de venir à Bordeaux, il a tout naturellement choisi le Périgord comme sujet de son étude; d'autant plus que cette région, exposée plus que d'autres aux remous des guerres civiles (religieuses et politiques) et prédestinée par sa configuration physique à la révolte et à l'indépendance, lui semblait offrir tous les éléments d'un particularisme très accusé.

En fait, des écrivains tels que Montaigne, La Boëtie, Brantôme, La Calprenède, Fénelon, Lagrange-Chancel, Maine de Biran, Joubert, si variés qu'ils soient en leur génie ou leur talent, présentent des traits communs, dus à des mœurs et traditions analogues, aux conditions matérielles et sociales de cette région où ils sont nés, où ils ont grandi. M. Barrière les a relevés soigneusement à plusieurs reprises, par exemple l'esprit frondeur jusqu'à l'opposition systématique, le goût de la littérature utilitaire, psychologie, morale, sociologie, pédagogie, politique, techniques appliquées aux ouvrages les plus divers de l'esprit. Les Périgourdins aiment les faits; ils sont

empiriques et réalistes; en même temps, ils ont une tendance marquée à nous entretenir de leurs affaires personnelles et à peindre leur moi; de Montaigne à Joubert la méthode d'introspection leur est familière. Ces traits caractéristiques se retrouvent chez les nombreux écrivains de moindre importance, que M. Barrière a eu raison de considérer de près comme des témoins trop peu connus du mouvement des idées, tels que le poète Pierre de Laval au XVI^e^ siècle, le physicien-chimiste Jean Rey au XVII^e^ siècle, le philosophe-médecin Rey-Régis et le philosophe-juriste Jacques de Malleville au XVIII^e^ siècle. Si bien qu'à chaque pas on rencontre des précurseurs soit de la Révolution, soit du Romantisme, soit de la Science positive.

Mais l'élément essentiel du « périgourdinisme » pour M. Barrière, c'est surtout le goût des faits historiques, en tant qu'ils peuvent servir à l'expérience des hommes publics ou des simples particuliers. Au XVI^e^ siècle, Jean de Amelin traduit Tite-Live pour servir à la conduite des armées; Montaigne, qui déclare que les historiens sont « sa droite balle », leur emprunte une foule de traits et d'anectotes pour servir à sa propre conduite comme à celle de ses lecteurs, et fait lui-même, pour cette fin utile, la peinture de son temps, de son entourage et de sa personne. Brantôme, de son côté, décrit les exploits guerriers et galants de l'époque, et son œuvre est volontairement didactique autant que narrative; ce chroniqueur est aussi un moraliste, et par là, comme à bien d'autres égards, ses *Mémoires* sont comparables aux *Essais*. — Au XVII^e^ siècle, ce sont d'abord des amateurs d'histoire locale, les chanoines de Sarlat Tarde et Gérard-Latour, les maires de Périgueux Jay d'Ataux et de Cablans; puis c'est La Calprenède, qui, non content d'emprunter à l'histoire le sujet de ses tragédies, prétend faire œuvre d'historien dans ses interminables romans, où la vérité est seulement, dit-il, « embellie de quelque invention », et cela pour l'instruction de ses contemporains et l'éducation des générations à venir; mêmes romans historiques, ou histoires romancées sous la plume féconde de M^lle^ de Caumont-Laforce; enfin, c'est Fénelon, éducateur-né, qui, pour l'édification de son élève, écrit les *Dialogues des Morts*, encore de l'histoire présentée sous une forme vivante, avec des intentions à la fois morales et politiques, qu'on retrouve dans les *Fables* et le *Télémaque*.

Au XVIII^e^ siècle, Baudot de Jully, Sarladais d'adoption, outre ses histoires romancées, qui continuent celles de La Calprenède, se montre un véritable historien dans son *Histoire de Charles VII*, remarquable par l'étude des causes, la critique des témoignages et l'impartialité. Puis la conception romanesque de l'histoire fait place à la conception scientifique, qui était déjà celle des collectionneurs des documents d'archives du siècle précédent; elle se fait jour avec Lagrange-Chancel, qui commence une *Histoire du Périgord* en 1735, mais meurt avant de l'achever et en laisse le manuscrit à ses amis les chanoines de l'abbaye de Chancelade, qui, de leur côté, en préparaient une sur un meilleur plan. L'œuvre historique de ces chanoines est considérable. L'un d'eux, Baudeau, en a présenté la méthode en 1758 dans un *Mémoire sur l'utilité des histoires particulières des Provinces et la manière de les écrire*, où « s'épanouit » une tradition périgourdine deux fois séculaire. Cette méthode, que suivirent ses confrères et continuateurs, Leydet, Lambert, Calès, Prunis, dépasse de beaucoup celle de Voltaire par son ampleur et son caractère d'érudition; c'est celle de l'histoire « intégrale », dont se sont inspirés probablement certains grands historiens du XIX^e^ siècle, tels que Michelet; la chose est d'autant plus vraisemblable que les travaux des Chanceladais, interrompus par les événements de la Révolution et de l'Empire, furent déposés en manuscrits par Prunis, vers 1811, à la Bibliothèque Nationale, où ils forment une collection de 182 volumes.

Tel est pour M. Barrière l'essentiel de l'esprit périgourdin, l'œuvre « qui correspond le mieux à la mentalité des habitants ». Il reconnaît, d'ailleurs,

qu'on peut trouver en d'autres provinces des exemples d'un pareil goût de l'histoire; mais nulle part, semble-t-il, on ne s'y est livré avec une telle ambition de servir la patrie, la petite et la grande, par cette « École du Citoyen », selon l'expression remarquable du chanoine Baudeau.

Ce livre abonde en idées neuves, surtout à propos de Montaigne, Brantôme, Laval, Fénelon, Lagrange-Chancel. En voici une qui revient comme un leit-motiv : le romantisme français est issu en grande partie des ouvrages d'amateurs provinciaux, qui ne se croyaient pas tenus d'obéir aux règles de la littérature officielle édictées par la capitale. Parfois le désir d'exprimer une idée originale incite l'auteur au paradoxe, mais ses arguments sont si nombreux et forts que finalement le paradoxe semble bien être la vérité. Toutefois, la conclusion contient à la p. 567 une phrase qui ne laisse pas de nous étonner : « Les arts poétiques de Frizon, Fénelon, etc., nous ont montré l'acheminement conscient, voulu, vers le romantisme ». Il y a là pour le moins une exagération, car les opposants ou novateurs dont on nous a parlé au cours de l'ouvrage ne pouvaient guère marcher vers une étoile qu'ils ne voyaient pas. Je ne taquinerai pas M. Barrière sur le nombre de ses « etc. »; mais, en plus d'un cas, nous eussions préféré connaître sa pensée complète. Je me permets de lui signaler aussi deux ou trois lacunes ou erreurs. A la p. 55, la date de 1566 donnée pour un poème d'Amelin en l'honneur d'Henri II me paraît erronée, vu que ce roi mourut en 1559. De même, si sa traduction des *Concions et Harangues* de Tite-Live est dédiée à Henri II, elle n'a pas pu paraître seulement en 1567, comme l'indique la note 11, qui, d'ailleurs, doit être reportée de la p. 55 à la suivante, ainsi que la note 10. — A la p. 222, parmi les relations de La Boëtie que révèlent ses poésies latines, deux des personnes mentionnées ne sont pas « inconnues » : Danus, c'est Lambert Daneau, théologien et controversiste, ancien élève d'Anne Duborg à l'Université d'Orléans, où il avait connu La Boëtie vers 1556; Margarita Lavalia, c'est Marguerite de Laval, première femme de l'humaniste Jean Dorat, qui l'avait épousée à Paris, en l'église Saint-André-des-Arcs, le 21 décembre 1548. — A la p. 545, il faut évidemment lire 1807 pour la date de l'entrée de Maine de Biran au Corps législatif, au lieu de 1927, qui est une simple faute d'impression[1].

Mais tout ceci a bien peu d'importance dans un ouvrage d'un si puissant intérêt. Pour rester dans les limites qu'il s'était imposées, M. Barrière s'est contenté de mentionner quelques-uns des érudits périgourdins qui, au XIXe siècle ont réalisé sur certains points le programme des Chanceladais. Au risque d'offenser sa modestie, je le dirai comme je le pense, il continue lui-même brillamment leur lignée dans le domaine de l'histoire littéraire, comme dans celui de l'archéologie[2]. Et je sais qu'il rêvait, si on lui en avait donné les loisirs, de faire, en collaboration avec ses collègues d'autres régions, une histoire de toute la littérature provinciale, condition préalable, comme le pensait Baudeau, d'une histoire exacte et complète de la littérature nationale.

PAUL LAUMONIER.

JARED WENGER, **The Province and the Provinces in the work of Honoré de Balzac.** Un vol. in-8° de 125 p. Princeton, New-Jersey, 1937.

L'auteur de cette thèse a procédé à un dépouillement méthodique et à peu

1. J'en ai relevé d'autres de moindre importance : P. 233, ligne 19, lire : Que l'évêque ait été. — P. 446, ligne 30, lire : Addison. — P. 507, ligne 14, lire : mais cet effort. — P. 510, ligne 11, lire : le soin. — P. 525, lignes 4 et 5, lire : Il se peut que.

2. Il a consacré, en effet, un ouvrage à la ville gallo-romaine de Vésone, l'antique Périgueux (Soc. hist. et arch. du Périgord, 1930), et il vient de publier une édition critique des *Rimes* de Pierre de Laval (Bordeaux, Delmas, 1937).

près complet des textes balsaciens relatifs à la Province et aux provinces françaises. Il a étudié la Province avec son esprit particulier, sa monotonie, son étroitesse, sa vie extérieure, ses factions que, dès 1820, Balzac dépeignait dans *Sténie*. Il a passé ensuite en revue les divers milieux dans lesquels se déroule la vie provinciale, à savoir ces petites villes si nettement décrites par l'auteur de la *Comédie humaine*. Après avoir comparé Paris et la Province et mis en lumière tout ce qui les fait contraster dans le roman balsacien, J. Wenger a recherché enfin, à travers la tradition, les lectures et la vie personnelle de Balzac, les influences qui ont pu s'exercer sur ces peintures. En résumé, il s'agit d'un ouvrage clair, bien composé, dans lequel le lecteur trouvera une analyse sérieuse et une excellente classification des textes consultés.

A. Prioult.

Marie-Anne Istrati, docteur de l'Université de Paris, **Victor Cherbuliez et le cosmopolitisme**. Préface de M. André Bellessort. Un vol. in-8° de VII-288 p. Paris, E. Droz, 1937.

Une thèse sur Victor Cherbuliez, c'était très bien. Deux, c'est peut-être beaucoup, même si l'une, comme c'est le cas ici, est une thèse d'université. Mais Cherbuliez a toujours eu de la chance, une chance qui étonnait Amiel, et que, d'ailleurs, il méritait en grande partie. Étudier Cherbuliez « cosmopolite », c'est-à-dire les romans de sa première manière, ceux qu'il écrivit à Genève, et les articles de la *Revue des Deux Mondes* signés Valbert, c'est étudier le meilleur Cherbuliez. Ses romans « parisiens », ou de la région parisienne, à l'exception, peut-être, de cette *Ferme du Choquard* que Faguet, d'ordinaire si indulgent à cet auteur, juge avec trop de sévérité, sont négligeables. Mais le peintre des Kostia, des Bolski, de ces Russes ou Polonais, princes ou aventuriers, qui affluaient à Genève dans les années 60, fut un précurseur. Et le publiciste polyglotte qui, jusqu'à la fin du siècle, instruisit les Français, d'une manière peut-être un peu trop cursive et trop continûment spirituelle, sur les gens, les choses et les livres de l'étranger, a rempli un rôle fort utile.

Mme Istrati a étudié l'un et l'autre avec le plus grand soin. Elle écrit bien et domine parfaitement son sujet. Des documents intéressants lui ont été communiqués : une courte notice autobiographique écrite par Cherbuliez, le journal de Marie Bourrit, — Mme Cherbuliez mère, — des lettres inédites[1]. Elle révèle également l'existence d'un journal tenu par Cherbuliez pendant son voyage d'Allemagne en 1869. Elle a pu préciser ainsi, mieux qu'on ne l'avait fait avant elle, bien des menus événements de sa jeunesse, les dates de ses voyages, quelques particularités de son entourage. Il n'est pas indifférent de savoir qu'André Cherbuliez connaissait le russe et avait été précepteur chez le prince Dolgorouki, surtout si l'on se souvient qu'il fut le conseil et presque le collaborateur de son fils écrivant *Le Comte Kostia*.

Elle a vu les limites de son personnage. Non celles de son intelligence ou de sa culture qui étaient, l'une et l'autre, également extraordinaires; mais celles de son caractère et surtout de son talent. S'il est permis, quand elle note que « les possibilités du cœur chez notre Genevois sont fort limitées », de lui opposer son mariage romanesque et plusieurs autres traits, elle a vu juste quand elle observe chez lui, en passant, « une certaine légèreté ». Qu'il eût une tournure d'esprit livresque, et qu'il fût « plus intellectuel qu'artiste », c'est de toute évidence. Mme Istrati a bien saisi encore ce qu'il y avait

1. Quelques lettres et des billets inédits de Cherbuliez, offerts par M. Celières, viennent d'entrer à la Bibliothèque Nationale.

d'un peu étrange dans le cas de ce philosophe hégélien qui s'était fait montreur de marionnettes. Elle ne cache pas qu'il déçut à la fin les espoirs que les Renan, les Schérer avaient placés en lui à ses débuts.

On pourrait discuter telle ou telle assertion de Mme Istrati. L'influence de Michelet sur Cherbuliez paraît bien contestable. Il est douteux que les *Incendies* de Prosper Randoce soient une critique de Baudelaire et surtout de Musset : Cherbuliez dessinant ce personnage ne pensait qu'à Veuillot. Quand Mme Istrati reproche à Cherbuliez de n'avoir pas un style « assez châtié », le lecteur s'étonne et relit la phrase. D'autres lui ont reproché son excès de virtuosité. Elle a dû frapper les Allemands qui, après l'avoir traduit, ont donné deux éditions en français du *Cheval de Phidias*. Les lettres publiées en appendice présentent, notamment p. 254, quelques mauvaises lectures. Les fautes d'impression sont rares. L'une d'elles nous révèle pourtant, p. 277, l'existence d'une *Revue des langues... romanesques*. Un Armand Baculard, p. 138, a toute la mine de Baculard d'Arnaud... Ce sont des vétilles. Le livre de Mme Istrati, sérieusement pensé et documenté, très digne du sujet, lui fait le plus grand honneur.

Pierre Leguay.

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

XVII^e SIÈCLE

Bossuet (**Jacques-Bénigne**). — Lettre autog. sig. Meaux, 2 novembre 1698. — Lettre relative aux inventaires des meubles d'église, aux marguilliers,... etc. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Manuscrit autog. — Fragment d'un de ses ouvrages. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Pièce autog. sur la pénitence. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

Chapelain (**Jean**). — Lettre autog. sig. à l'adresse de M. Heuclius. Paris, 5 janvier 1668. — Lettre qui révèle un Chapelain chargé par le roi de relations politiques. Elle recommande le porteur, homme de grand talent, auquel il n'a manqué que la fortune et un séjour tranquille, mais elle se rapporte surtout à la gratification que le roi accorde à son correspondant et au traité dans lequel Sa Majesté a fait publier les raisons qui l'obligent à poursuivre les droits échus à la reine, sa femme, sur le Brabant. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à M^lle de Scudéry. — Lettre relative à un petit bénéfice que veut lui donner M^lle de Longueville, par l'intermédiaire de l'évêque du Mans. Chapelain demande à sa correspondante d'écrire à ce dernier, en sa faveur. « Comme je scay que vous avez eu autrefois grande liaison avec Mons. Evesque du Mans et que je dois supposer qu'elle dure encore ou il faudrait croire qu'il serait moins honneste homme qu'il n'en a la réputation,... etc. » — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Fénelon (**François de Salignac de la Mothe**). — Lettre autog. sig. à l'adresse du chanoine Robert, 4 octobre 1701. — Il a écrit à M. de Sandon relativement à leur dessein. « Peut-être ai-je agi en cela trop humainement, mais cela est fait... Il n'y a pas de simonie à craindre. Ceux qui ont l'autorité temporelle ont besoin d'être aidés et déterminés au bien, pourvu qu'on ne fasse rien qui soit irrégulier en soi. » Il compte sur l'appui de M. de Bagnols, sur celui de M. de Bedmar. Il fait ses compliments à M. le Comte de Roeux. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Huet (**P.-Daniel**). — Lettre autog., 14 janvier 1677. — Il parle d'un de ses ouvrages et se justifie de ce qu'il a dit sur le chapitre 49 de la genèse et des critiques qui ont été formulées à ce sujet. Il lui semble important de ne rien avancer qui puisse déplaire à son correspondant. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

Maintenon (Marquise de). — Lettre autog. sig. à M. de Jassault (1689 à 1691). — « J'avais conté que Mrs de Chartres donneraient à M. le Curé de Versailles un pouvoir général d'envoyer à St-Cir celuy qui luy plairoit, mais ils veulent que lon les nomme ; je vous prie que M. le Curé de Versailles s'y nomme aussy et que vous ni soyés pas oublié. » Quatre lignes sans doute autog. du père Jassault. « Demander à M. le Curé de Versailles les noms de baptême et de famille des missionnaires qui doivent estre approuvés pour confesser à St-Cyr. » — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— Lettre autog. paraphée à Marie-Constance Gaubert. 17 mars 1700. — Elle parle de plusieurs sœurs de la maison de Saint-Cyr, de la vie intérieure de la communauté, du règlement du carême,... etc. « Nos filles ne sont accoutumées qu'à recevoir et point à donner. Ce sont des enfans gastés. Je crois qu'elles ne vous ont guères escrit de mes nouvelles. Il est très vrai aussy qu'elles sont fort occupées et plus que jamais depuis que vous leur manques.... » — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

— Lettre autog. sig. à la marquise de Querjean, 22 mars (1705). — Elle est très affligée de se voir une servante inutile, mais elle a remis son mémoire à M. de Torcy, qui a parlé au roi, lequel a refusé ce que demandait Mme de Querjean, appuyant ce refus de beaucoup de raisons. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Lettre autog. sig. à Mme du Pérou, le 6 octobre 1707. — Elle la prie de se « conserver dans (sa) retraite et de (se) souvenir que (sa) tête s'est ressentie de trop d'application. Priez Dieu de tout votre cœur, offrez-vous à lui pour servir la maison dans l'état où il lui plaira..., mangez souvent, prenez l'air et encore une fois conduisez-vous en faible.... ».

Elle est ravie de ce que Mme de Boissauveur puisse devenir utile et que Mme de Montdidier ait été changée de classe. — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

— 1° Lettre sig. à l'archevêque de Rouen. Fontainebleau, 30 juin 1708. — « Je comprens parfaitement vostre serrement de cœur, Monsieur, vous estes vray et peu touché des honneurs, vous connoissez vos obligations et la difficulté de les remplir, mais vous connoissez aussy la bonté de Dieu qui ne nous demande que ce qu'il nous est possible. J'espère que s'il vous éprouve par de grands travaux, il vous donnera de grandes consolations, et que vostre vertu vous attirera plus de crédit dans vostre diocèze avec le tems que les autres raisons n'en pouvoient donner à un autre.... Je me confie beaucoup aussi en vostre premier président qui vous aidera certainement dans tous vos justes desseins.... La Ferté est un très bon homme, il n'a quitté Saint-Cir que par sa mauvaise santé. M. le comte de Lisle me mande que M. vostre neveu se distingue fort par la sagesse de sa conduitte, je lui en ay fait faire mes complimens.... Compter sur moi, Monsieur, comme s'y j'estois vostre sœur, quand vous ne pouvez m'écrire servez-vous de M. le maquis de Tigny.... »

— 2° Lettre sig. à M. de Mereinville et à M. de Guignonville. Saint-Cyr, 18 mars 1713. — Elle demande la date de la promesse de 20 000 francs, elle parle ensuite de son procès contre le chapitre de Chartres. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. de son paraphe à la Sœur Du Pérou ; 9 octobre (1708). — Elle parle des Sœurs de Boufflers, de La Noue, de Champigni, de Vaudam, du Saussay, de La Boissière et du curé de Saint-Cyr. — (Catalogue G. Charavay, n° 89.)

— Lettre autog. à Notre Mère du Pérou ; 20 octobre. — Lettre adressée à la Mère Supérieure de Saint-Cyr, où elle lui donne de nombreuses instructions.

« ... Je n'ai pas prétendu que nos filles partissent pour Mantes avant mon retour.... » Elle parle d'une certaine Sœur de Glapion : « ... Je n'ai pas bonne opinion de cette fille. J'approuve fort que l'on prenne de grandes filles pour montrer aux petites. Il faut le dire à la Mˢˢᵉ générale. Tout cela sera bon pourveu que nous aions toujours quatre merveilles pour premières maîtresses. Je prie ma sœur de Bernal de donner 532 francs à M. le Curé de Saint-Cyr, il me paraît qu'il est pressé.... A ma sœur de Montalembert que sa lettre est insolente. A ma sœur de Boissauveur que la sienne mérite une réponse verbale. A ma sœur de Gruel que je ferai ce qu'elle désire dont je suis très édifiée. A dimanche tout le reste.... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Ménage (Gilles). — Lettre autog. sig. à M. Segni. — Il l'avise qu'il ne manquera pas de se rendre chez son correspondant : « ... Pour vous suivre et Monsieur le marquis Riccardi partout où il vous plaira. Je vous supplie donc de m'attendre.... » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Mézeray (François, seigneur de). — Pièce sig. comme conseiller du Roi. Paris, 13 octobre 1677. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

Perrault (Charles). — Pièce autog. sig.; 10 août 1672. — Ordre de payer au sieur Boursault un acompte de 800 livres pour la fouille des terres du parterre d'eau et de l'aqueduc. — (Catalogue Cornuau, n° 218.)

Regnard (Jean-François). — Pièce autog. — Notes comprenant environ dix-neuf lignes. « Denis, le tyran de Syracuse, ayant fait de mauvais vers, fit condamner Philoscène qui trouva ses vers détestables.... » — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

Régnier-Desmarais. — Lettre autog. sig. (en italien) aux membres de l'Académie florentine; 23 septembre 1667. — Il les remercie avec la plus vive gratitude de l'honneur qu'il leur a plu de lui faire, et leur exprime la révérence et l'estime infinies qu'il professe pour leur Académie. Il se félicite d'avoir quelque intelligence de leur langue, qui, sans cela, aurait pu les séparer, et les congratule au sujet de leur renommée qui n'est pas limitée par les frontières italiennes, mais s'est étendue jusqu'aux autres nations. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

Scudéry (Madeleine de). — Lettre autog. sig. — Lettre dans laquelle elle parle de Pellisson, Rapin, Ménage. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

XVIIIᵉ SIÈCLE

Alembert (D'). — Lettre autog. sig. Paris, 23 novembre 1769. — Il envoie à son correspondant le mémoire qu'il lui avait promis. Il prie la Société Royale d'agréer cet hommage de son dévouement. « Il ne sera pas nécessaire de m'envoyer les feuilles pour l'*Errata* : il suffira de recommander à l'imprimeur de se conformer exactement au manuscrit, pour les calculs et la ponctuation.... » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Pièce autog. (1771 ?) — Projet d'un mémoire sur la classification des sciences, qui doit être lu à l'Académie des Sciences. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à M. Gagnière. Paris, 23 décembre 1773. — Il juge l'ouvrage que son correspondant lui a adressé [*Les Principes physiques*, poème *Avignon*, 1773]. « Votre poëme suppose beaucoup de connoissances... J'y désirerois peut-être un peu plus de ce qu'on appelle poësie ; mais ne me piquant pas d'être juge en ces matières, je m'en rapporte à ceux qui sont faits pour en juger. » — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri). — Lettre autog. sig. (à Le Danois). Paris, 8 ventôse an VI. — Il le remercie du cadeau qu'il vient

de lui faire. « ... Vous m'avez prévenu comme il vous arrive toujours dans toute chose agréable, je n'ai point pour le présent d'exemplaire broché de mes études à vous envoyer en reconnaissance de votre bon cidre, mais je vous en ferai remettre un, sous peu de jours.... » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri). — Lettre autog. sig. à M^me^ Panckoucke; 13 mars 1791. — Il prie d'insérer une lettre dans le journal de Lausanne. — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. au citoyen Le Danois; 1^er^ ventôse an 7. — Il lui demande d'intervenir auprès du ministre de la police en faveur d'un ancien ami, fils du citoyen Marguerie, ci-devant noble, arrêté sous l'inculpation de tentative d'émigration. Il assure que c'est « ... un jeune homme rempli de sentiments républicains et un des disciples les plus zélés de Jean-Jacques ». — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Boufflers (Stanislas, chevalier de). — Lettre autog. sig. à son confrère Picard. — Lettre de recommandation. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

Brosses (Charles de). — Manuscrit autog. sur la *Sainteté du Serment*, avec corrections et ratures. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Brossette (Claude). — Lettre autog. sig. à Titon du Tillet, 1733. — Comme secrétaire de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon, il le remercie et le félicite sur son *Parnasse français* consacré à la mémoire des poètes illustres de notre nation. « Il n'aurait été connu qu'imparfaitement, si vous n'aviez pris soin d'en faire la description et d'apprendre à toute l'Europe les particularités de la vie de ces grands hommes, dont nous admirions déjà les écrits.

« Il n'est aucun Prince qui ne doive vous envier l'honneur d'une si noble entreprise, ni aucun homme de lettres qui n'en admire l'exécution. L'une et l'autre sont dignes du siècle de Louis le Grand et d'une nation qui a porté les Sciences et les Arts au plus haut point de perfection. » — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

Buffon (Georges-Louis Leclerc, comte de). — Lettre autog. sig. à M^me^ Necker, 22 juin 1781. — Il apprend l'indisposition de Necker et en est très inquiet. « C'est un héros que le repos fatigue, c'est un père tendre de la patrie, affligé du regret de ne pouvoir continuer d'en faire le bonheur... Persuadez-lui, comme il est vrai, qu'il jouit de la profonde estime de tous les gens honnêtes, qu'il s'est acquis le respect des nations; et sa retraite, en effet, n'a-t elle pas eu tout l'air d'un triomphe? Ne nous laisse-t-elle pas autant et plus de regrets qu'à lui-même?... » — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

Châtelet (Gabrielle-Émilie, marquise du). — Lettre autog. sig. à M. Tiriot. — On mande à M. de Voltaire qu'il fait imprimer une lettre à elle écrite par son correspondant. Elle ne peut le croire. « M. de Voltaire vous a mandé il y a plus de 12 jours combien j'étais ofensée que vous eussiés lu la lettre que vous m'aviés escrit à plus de 200 personnes (ce sont vos propres termes). J'ai prié M. d'Argental et M. Helvétius de vous le dire et de vous prier de ma part de finir les confidences, il serait bien inouï que malgré tout cela et même sans cela, vous la fissiés imprimer... M. de Voltaire ne peut croire non plus que vous publiés rien sur son compte sans le lui avoir communiqué et attend de vos nouvelles avec impatience... » — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

Chénier (André). — Œuvres complètes. *Foulon et Compagnie, Baudouin Frères*. — On a joint à cet exemplaire un fragment autographe de dix vers qui constitue la fin de l'Élégie XXIX. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Chénier (André). — Tiré de Thompson. Poème autog. — Manuscrit autographe de ce poème publié pour la première fois dans l'édition Charpentier de 1841 et repris depuis dans *Les Bucoliques*. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Collin d'Harleville (J.-Fr.). — Lettre autog. sig., 19 avril 1790. — Relative à sa pièce *Les Châteaux en Espagne* dont il demande de hâter la représentation. — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

Dacier (Bon-Joseph, baron). — Lettre autog. sig. à un confrère. — Relative aux projets d'inscription sur l'Arc de Triomphe du Carrousel. Il explique comment, dans les premiers essais soumis à Sa Majesté, le premier devoir des rédacteurs fut de se conformer « à la poétique du genre de ces sortes de composition, poétique faite par les Grecs, si elle n'est pas plus ancienne... Une des règles de cette poétique consiste à dire beaucoup de choses en peu de mots, avec assez de précision et de clarté... De là cette extrême simplicité des inscriptions antiques, simplicité souvent plus énergique et plus noble... que les phrases oratoires... Si, comme je le pense depuis longtemps, les inscriptions de nos monuments doivent être françaises, il me paraît nécessaire qu'à l'exemple des anciens nous fassions un style lapidaire... » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Mme Denis. — Lettre sig. Paris, 24 octobre 1778. — Sur la bibliothèque de Voltaire et Catherine II. « Votre lettre, Monsieur, loin d'être un sujet d'affliction est un objet de consolation pour moi en me renouvellant l'honneur que vous nous avés fait à Fernex et le plaisir que nous avions de vous y recevoir ; nous ne vous avons jamais oublié et nous vous avons trouvez heureux d'être près d'une Princesse dont le mérite égale la puissance.

« Vous me demandez de sa part la Bibliothèque de mon oncle, je la mets à ses pieds. J'ai été témoin des bontés dont elle honorois M. de Voltaire, aussi avoit-il pour elle la plus grande admiration... Jugez si je dois balancer à lui offrir cette bibliothèque, puisqu'elle paroît la désirer. Je ne vous cache point, Monsieur, que c'est un sacrifice que je ne puis faire qu'à Votre Impératrice, je l'ai refusée à deux Souverains d'Allemagne. J'avois le projet de m'en faire un hermitage où je me serois retirée souvent pour y pleurer mon oncle et pour ne m'occuper que de ses pensées... M. Grimm m'a lu une lettre de l'Impératrice où elle lui dit qu'elle fera élever un monument à mon oncle au milieu de sa bibliothèque. J'espère qu'elle réalisera son projet. On lui a refusé ici quatre peletés de terre.... » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Destouches (Philippe-Néricault). — Lettre autog. sig., 20 mai 1746. — Il remercie son correspondant de l'envoi de ses trois volumes de lettres ; il l'avoue qu'on l'avait un peu prévenu contre lui, mais ses aimables lettres l'ont convaincu qu'il est un homme de vrai mérite et un très zélé partisan de la décence, de la sagesse et de la vertu. Il lui donnera des preuves de son amitié et de son estime toutes les fois qu'il en fera naître l'occasion. — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

Diderot (Denis). — Lettre autog. sig. au sculpteur Pigalle, 2 octobre 1756. — Il parle du monument du maréchal de Saxe dans l'église Saint-Thomas, à Strasbourg, qui est le chef-d'œuvre de Pigalle, et des critiques soulevées par la figure de son Amour. « Je suis sûr que ce que je vous dis, la postérité le sentira, et surtout n'allez pas croire qu'elle examine jamais, avec nos caillettes de Paris et nos aristarques si décents et si petits, en quel lieu le maréchal allait prendre les femmes qu'il destinait à ses plaisirs. L'amour entre dans les compositions les plus nobles, antiques et modernes, et n'aurait point été déplacé sur un tombeau d'Hercule. Cet Hercule fut sa plus grande victime. L'Amour eût marqué dans son monument, comme dans le vôtre, que, de même que votre héros, Hercule avait eu la

passion des femmes et que cette passion lui avait ôté la vie au milieu de ses triomphes. — Adieu, Monsieur, quand on sait produire de belles choses, il ne faut pas les abandonner avec faiblesse. — Un grand artiste comme vous doit s'en rapporter à lui-même plus qu'à personne.... » — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

Ducis (Jean-François). — Pièce autog. sig.; Versailles, 18 juin 1779. — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

— Lettre autog. sig. à M. Sauvo, 26 mai 1812. — Il le prie de lui faire retourner ses vers sur *La Fête des Vieillards en Suisse*. Il semble que le censeur n'ait pu en autoriser la publication. « Je distingue vos dispositions pleines de bonne volonté des circonstances plus fortes que nous... » — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

Florian (Jean-Pierre de). — Lettre autog. sig. à Girod; 18 septembre. — « ... Je suis fort aise... que vous soiés heureux et content, je suis fort aise que vous jouissiés à présent de votre liberté, et du bonheur de posséder une vertueuse et aimable femme, je suis fort aise que vous alliés à la comédie, avec mes billets, mais je serais fort aise que vous eussiés fait mes affaires avec plus d'exactitude et promptitude... » — (Catalogue Berès, 14.)

— Billet autog. sig. à son ami, le citoyen Mercier. — Il réclame divers ouvrages : une histoire de Suisse « où il soit question un peu en détail de Guillaume Tell », le de Suisse par Coxe et la tragédie de Guillaume Tell. « ... Je vous embrasse tous deux du plus tendre de mon âme. Me revoilà mis à mon travail qui plaira à la république, j'en réponds... Point de démarches et suivez les sages avis de nos amis qui en ont au Comité de Salut Public... » — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— *Les Quatre Jumelles*, comédie, acte premier. Manuscrit autog. des scènes 1 à 7 du premier acte. Il comporte de très nombreuses ratures et corrections. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Pièce autog. — Fragment d'une comédie *Les Trois Argentines*. — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

Fontanes (Louis de). — Lettre autog. sig. F. à son ami Joubert; 9 prairial an II. — Il vient de recevoir son vin; c'est fâcheux qu'il revienne à 35 sols la bouteille. « Les bords de votre Yonne peuvent, je crois, en fournir à (18 ou 20 sols), il serait encore très bon pour de pauvres diables réduits au vin de Brie... Savez-vous bien qu'après Homère et tous les autres poètes épiques je me suis jeté dans Platon... Je ne me vante pas de le comprendre toujours, mais en général j'ai lu les douze volumes de ses lois avec grand plaisir... Indiquez-moi tous les bons ouvrages grecs... J'avais acheté un très beau *Diodore de Sicile*, un *Pausanias*, un *Hérodote...*, etc., le feu m'a enlevé cette richesse. » Il parle des travaux de son ami. « Personne ne peut donner plus d'intérêt et de véritable éloquence à l'histoire que vous. Votre imagination est absolument antique... Quoique je n'ai pas le sol je ferai plus volontiers un sacrifice pour des ouvrages grecs que pour du vin d'Avallon. » — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

Genlis (Comtesse de). — Lettre autog. sig., 24 fructidor an XIII. — Elle recommande M^me^ Saugrin qui sollicite le logement de feu son mari. « Je ne songe plus du tout à son jardin et si je l'avais je m'unirais à elle pour demander à votre excellence la grâce qu'elle désire... Je sais qu'elle est très intéressante par ses vertus et sa situation..., etc. » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig. à sa tante, la marquise de Montesson, 28 messidor

(17 juillet) 1804. — « J'ai fait il y a trois ans un petit ouvrage intitulé *Projet d'une École rurale* qui obtient l'approbation du public, je supplie ma chère tante de le mettre sous les yeux de Sa Majesté l'Impératrice. La plupart des idées de ce petit écrit me paroissent convenir aux vues bienfaisantes de l'impératrice. Il ne s'agit point ici de faire des éducations brillantes... il faut un plan sérieux, utile et tel qu'il puisse former des femmes aimables, solides, laborieuses, s'entendant bien aux affaires... il me semble qu'il faut ou la province ou un lieu très près de Paris... » — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

Genlis (Comtesse de). — Lettre autog. sig. à la comtesse de Fonchécour, 12 octobre 1825. — Refus d'une invitation à dîner, en raison de son régime et de son grand âge. Elle annonce avoir enfin trouvé dans un couvent un logement qui lui convient, et donne son adresse. Excellente harpiste, elle donne aussi l'adresse demandée du luthier chez qui on trouve « les petites harpes d'étude ». — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— Lettre autog. sig. à M. Collard. — Elle lui vante les qualités de son fils d'adoption qui doit épouser la fille de M. Collard. « Cette aimable Caroline qui remplacera dans mon cœur celle que j'ai perdue... » — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

Geoffrin (M^me^). — Pièce sig., Paris, 16 octobre 1773. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Gresset (Louis). — Lettre autog. sig. à Mgr...; 1750. — « Permettez-moi, Monseigneur, de vous importuner encore une fois sur les devoirs de Bretagne. J'ose espérer que vous voudrez bien ajouter en faveur de mon frère, un intérêt à ce que Monsieur le Duc de Chaulnes me fait espérer; ma confiance dans vos bontés me soutient et me console au milieu des pertes que j'ai faites et de mes embarras pour ma famille et pour moi » — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Pièce de vers autog. (Nombreuses corrections et ratures.) *Épître à une Grecque* (A propos de l'extravagance d'un chignon) :

« Élevé par gradins d'aigrettes, de pompons
« Où la mode mettra bientôt des lampions. »

Le poète stigmatise la vanité de l'existence d'une femme à la mode, livrée à la fureur de plaire et qui traîne aux yeux du monde son rouge épais, son plâtre et l'aigreur de l'envie. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

Helvétius (Jean-Claude-Adrien). — 1° Lettre sig. à M^me^ du Châtelet, 30 janvier 1741. — Lettre relative aux *Institutions de Physique* de M^me^ du Châtelet. Il la félicite de son livre. — « M. de Leibnitz vous a grandes obligations car vous avés trouvé le secret de mettre sa métaphisique presque à la portée de tout le monde. J'admire cette métaphisique et je me sens fort porté à l'embrasser parce que vous l'adoptez, cependant comme il me reste encore beaucoup de difficultez qui ne peuvent estres proposées ny résolues dans des lettres je n'embrasseray votre sçavant système qu'après que j'auray eu avec vous quelques conversations. Tout ce que vous avez dit sur la force des corps est excellent et la distinction des forces mortes ou des forces pressantes d'avec les forces vives porte une grande clareté,... etc. Il la charge de faire mille compliments à M. de Voltaire et de le remercier de l'honneur de son souvenir. »

2° Pièce sig., 22 mai 1752. Signature et la date de sa main au bas d'une reconnaissance de baux et contrats qu'il signe comme seigneur de Lumigny en Brie. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Hénault (Charles-Jean-François). — Lettre autog. sig. à Monseigneur. — « Je reçois, Monseigneur, avec bien de la reconnaissance le beau présent que M. de La Bruère vient de m'adresser de vostre part. J'ai envoyé sur-le-champ le faire relier et ce sera l'objet non seulement de ma curiosité mais encore de mon étude. On aime à connoistre les grands hommes et on ne peut jamais mieux les connoistre que par des hommes aussi grands qu'eux... Il eût été bien à souhaitter que quelque écrivain eût eu la hardiesse de vous traduire, en travaillant sous vos yeux ; pourquoi ne seroit-ce pas Vostre Eminence elle-même !... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. paraphée (à Voltaire); 24 août 1751. — (Catalogue Cornuau, 214.)

— Lettre autog. sig. à un évêque; 20 décembre 1751. — « J'ai reçu avec autant de respect que de reconnaissance le beau présent dont vous m'avés honoré, et j'ai crû ne pouvoir pas le mettre à un meilleur usage que d'en faire la lecture à la Reine. S. M. m'a ordonné sur-le-champ d'en procurer une traduction qui pût le rendre utile à tout le monde... ». — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Houdetot (Comtesse d'). — Lettre autog. sig. à Mme Pastoret, 2 novembre (1808?). — Elle la remercie des preuves d'amitié si aimables et si touchantes qu'elle a reçues d'elle : « j'espère encore un avenir pour en jouir l'année prochaine, ce sont les puissances de l'amitié qui font sentir le plaisir et le désir de vivre... » Elle lui donne ensuite des nouvelles de son « bon amy », son bon voisin qui a été bien incommodé par un peu de goutte qui s'est mêlé à son rhume, mais « il est bien mieux aujourd'hui,.. il est aussi un des liens qui m'attache à la vie et plus vous le connaîtrez, et plus vous verrez combien il mérite cet attachement... » — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— Lettre autog. sig., à Mme Pastoret, 18 novembre. — Elle a été très touchée de la part qu'a prise sa correspondante au bonheur qu'elle a eu de conserver son petit-fils. « On reconnaît à votre lettre le cœur d'une excellente mère et d'une excellente amie... Le pauvre enfant que nous avons conservé, n'a conservé que la vie, il a perdu son protecteur, son guide, celuy à qui j'avais confié et sa conduite et sa fortune, etc... ». — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Laharpe (J.-François). — Lettre autog. sig.; 16 mai 1782. — Il envoie à son correspondant un ouvrage consacré à la gloire de M. de Voltaire dont il est un des disciples. Ce grand homme a été un des plus illustres bienfaiteurs du Théâtre-Français. — (Catalogue Cornuau, 211.)

— Lettre autog. sig. — Il se plaint de la chaleur qui l'a empêché d'écrire. « J'ai été pendant trois semaines absolument incapable d'aucune action et embarrassé d'être, comme l'était Fontenelle. Je ne suis pas si vieux que lui, mais j'ai plus vécu, sans compter même dix années de révolution, contraires au principe de la vie comme à tout autre principe. » ... Il lui annonce son second chant de Lucain qui fournira bien quatre *Mercures*. Il lui recommande deux notes, l'une pour fournir un logement « à ce pauvre Ximenez dans la maison d'Angivilé », l'autre pour une bonne action en faveur d'un homme de mérite. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

Mlle de Lespinasse. — Lettre autog. sig. à Mme du Deffand. — « Je sors de chez Mademoiselle de Courlon où j'ai dîné avec Mlle Joradon ; elles m'ont chargé, Madame, l'une et l'autre de vous faire mille très humbles compliments. M. de Courlon va partir pour Grosbois et M. Joradon va venir aux Tuileries avec moi... Non, Madame, je n'oublierai point ce que vous avez ordonné pour lundi et je ferai de mon mieux pour vous mener d'Alembert. Je dois le voir aujourd'hui et même passer une partie de la soirée avec lui

chez Mme de Boufflers... Vous savez bien que Mme de Chatillon est accouchée d'une fille... ». La lettre reprend après la soirée chez Mme de Boufflers, et Mlle de Lespinasse en fait un récit détaillé à Mme du Deffand, parlant du souper, des personnes qui s'y trouvaient, des divertissements. D'Alembert prend une place importante dans toute la lettre. Elle parle aussi du Maréchal de Luxembourg, de M. de Condom, de Mme de Chatillon, de la duchesse de Grammont et finit sa lettre : « Je vais me coucher, il est un peu tard, ayant un bain et une messe dans la matinée... »

De nombreuses corrections ont été faites pour l'impression et des lettres ont été retracées. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Morellet (L'abbé André). — Lettre autog. sig.; 21 vendémiaire an VIII. — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

— Lettre autog. sig.; 1er juin 1810. — « ... Vous savez bien que voûs avés contracté l'obligation de me faire vivre jusqu'à 100 ans. Je suis créancier indulgent, je me contenterai de 90, mais pour m'y faire arriver il faut me procurer de bon vin de Bourgogne et de bon vin de Bordeaux qui sont le lait des vieillards... », etc. — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

— Lettre autog. sig. à M. Le Clerc. — Il le remercie de son présent; son ouvrage a beaucoup de mérite tant dans la partie qui a été présentée à l'Académie que dans les notes qui font fort bien connaître Montaigne. — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

Neufchâteau (François de). — Stances à M. Blondin. — Stances écrites au nom des élèves qui félicitent leur maître d'avoir simplifié la grammaire. — (Catalogue Degrange, n° 45.)

Parny (Vicomte de). — Lettre autog. sig. à M. du Portail; 4 février 1791. — Il expose ses états de service pour obtenir la croix de Saint-Louis. — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

Rousseau (Jean-Baptiste). — Lettre autog. sig. à M. Bontet, le 31 mai 1736. — Après avoir protesté de son amitié pour son correspondant, il lui fait part de la situation politique aux Pays-Bas. « Le commerce d'Ostende est aboli, mais la Compagnie ne l'est point et l'octroi de l'Empereur n'est pas révoqué ». Telles sont les nouvelles que viennent de communiquer les ministres de Vienne. « L'Angleterre ne pouvait se tirer autrement du Traité fait à Londres avec les Hollandais et ceux-ci n'ont rien de mieux à faire que de se conformer aux Anglais et de s'attacher à l'Empereur, voyant bien qu'ils ne peuvent avec sûreté s'attacher à d'autres ». Les affaires se concluent mieux qu'ont ne l'eût pensé, mais il faudra « travailler à un nouvel arrangement suivant les autres que nous avons de la Cour ». Il lui eût adressé plus tôt ces nouvelles, mais jusqu'à ce jour « le silence avait été tellement gardé que nous ne pouvions discerner les objets qu'à travers une obscurité qui nous glaçait l'âme. » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig. à un ami ; le 20 juin 1736. — Lettre relative en partie à son inimitié avec Voltaire. Il met son ami au courant de sa vie à Bruxelles où il a vu tout le monde « hors Mme la Princesse de la Tour qu'il aurait seule « souhaité de voir. Il est à la campagne avec le duc d'Arenberg, le bon Cardos, sa gentille héritière, Mme de Bournonville et ses filles. « On ne s'y ennuyait point quoique tous les hommes fussent en cravate. » Il mentionne le passage du comte de Kuffstein de qui il tient les noirceurs de l'indigne personnage qu'il ne veut pas encore nommer. Il marque le dépit amical de Don Francisque dont il fait l'éloge. « Je voudrais que vous eussiez vu ce que Voltaire a fait imprimer contre moi. Rien n'est plus propre à me concilier l'estime et

l'amitié des hommes les plus indifférents. Un amas d'injures de crocheteur, pas un mot qui porte coup. Ce faquin-là veut faire tous les métiers et il n'en sait aucun.... » Sa lettre contre Voltaire va paraître dans la *Bibliothèque françoise* qui se débite tous les mois, en Hollande, chez Lauzet. Il conte spirituellement que Mme de Louvy a donné à Voltaire des adresses à Bruxelles pour y envoyer des libelles anonymes et des manuscrits et qu'une imprudente confidence a fait de la chose le secret de la Comédie et n'a soulevé que mépris pour son auteur. Une piquante anecdote sur Mme de Louvy termine la lettre. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Rousseau (**Jean-Baptiste**). — Lettre autog. sig. à un ami. — Il lui confie quels sont ses occupations, sa société et ses amusements. Il a perdu une amitié, mais sans perdre l'estime de la Cour et de la ville. Il voit même souvent cet homme chez M. le Prince de la Tour, et tout se passe fort honnêtement. Il fréquente chez le comte de Talemberg, le comte de Lanoy et le bon M. Cardos. Il donne le détail d'une de ses journées et des nouvelles de sa santé qui n'a jamais été aussi robuste. Il a senti, en vieillissant, que les soupers lui nuisaient, aussi s'en abstient-il. Ce sujet le conduit à une amusante critique de la médecine et des médecins, surtout de ceux qui ont la plus grande réputation. « Rien n'est plus mortel qu'un médecin à la mode. » Le sieur du Moulin est de leurs amis, mais il faut s'en méfier. « Voyez-le, buvez avec lui quand vous vous portez bien. Il est homme d'esprit et de très bonne compagnie, mais quand vous serez malade, ne le voyez et l'écoutez qu'à bonnes enseignes ». Il poursuit par des conseils et loue son ami d'avoir résisté aux remèdes qu'il a pris, mais l'engage à s'en abstenir désormais. Laisser agir la nature, ne pas tracasser le corps, se mettre à la diète, voilà des secrets de santé qui valent mieux que la tisane du frère Augustin encore qu'elle soit prescrite par un grand médecin qui aurait fait des miracles sur le presque centenaire Bernard. Il conclut en l'engageant à « se mettre au-dessus des préjugés du vulgaire, car la médecine a ses superstitions aussi bien que la religion... » — (Catalogue Degrange, n° 45.)

Rousseau (**Jean-Jacques**). — Lettre autog. sig. à MM. Voullaine et Berjon, 21 avril 1759. — Il les remercie des témoignages de leur bienveillance ; il voudrait bien que quelque beau jour de fête lui donnât le plaisir de les voir rassemblés autour de lui ; ils n'ont qu'à le prévenir par un petit mot et cette journée-là, espère-t-il, leur sera aussi agréable qu'à lui. — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— *a*. Lettre autog. sig. à M. Vernes, 2 janvier 1761. — *b*. Lettre autog. au même ; 6 janvier 1759. — *a*. Il rappelle que son correspondant étant dans l'affliction, il lui a écrit le premier et en a reçu réponse, après, le silence ayant été égal des deux parts, il ne sait pas pourquoi il en doit recevoir préalablement le reproche. « ... Vous ferez, dites-vous, imprimer ma lettre à M. de Voltaire, sur son poème de Lisbonne. J'en suis fâché ; cette lettre a été imprimée à Berlin, à mon insu ; j'ai empêché qu'elle ne fut réimprimée à Paris et même à Amsterdam ; c'est une honnêteté que je dois à M. de Voltaire de ne rien imprimer qui s'adresse à lui, sans son aveu... Je pardonne à l'intérêt du libraire de vous faire oublier celui de l'auteur ; mais quand vous parlez d'amitié, je ne vois pas que vous en respectiez beaucoup les droits... »

b. Après avoir célébré, à l'occasion du prochain mariage de son correspondant, la beauté et le bonheur des unions bien assorties, chez les gens de bien, après lui avoir parlé de Voltaire et de Tronchin, il lui confie que l'état de gêne où il vit ne lui laisse point le loisir ordinaire aux gens de lettres.. « Je suis si près de mes pièces que si je veux dîner il faut que je le gagne ; si je me repose il faut que je jeûne. Les faibles honoraires que m'ont rapporté

mes écrits m'ont laissé le loisir d'être malade... mais tout est épuisé... » — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Rousseau (Jean-Jacques). — Lettre autog. sig. à M. Duchesne; 6 février 1766. — Lettre concernant le dictionnaire de musique, renvoi des épreuves à son éditeur pour le presser de lui en envoyer d'autres, car il n'attend que l'arrivée de M^lle^ Le Vasseur et la fin du grand froid avant de partir pour le pays de Galles. Il craint de ne pas recevoir la suite de l'*Encyclopédie* qui doit paraître incessamment, et demande de bien vouloir la lui procurer et de la faire relier afin que son exemplaire soit complet. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. — « Je vous supplie très instamment, Madame, de vouloir bien ne pas me juger sans m'entendre. J'aurai l'honneur de vous voir la semaine prochaine puisque vous ne me le permettez que dans ce tems-là. Je ne refuserai pas de me reconnoître coupable si vous me trouvez tel, et même dans cette supposition j'espère que vous ne me refuserez pas le pardon que je veux mériter... »

On y joint un papier dans lequel cette lettre a été enveloppée et qui porte l'inscription suivante : « Lettre originale de J.-J. Rousseau donnée à Clotilde pendant mon exil à Orléans le 1^er^ juin 1805; pour n'en jouir qu'après mon décès ». — Stéphanie-Louise de Bourbon. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Pièce sig. de Rochemond, 13 juillet 1778. — C'est un extrait de baptême de Jean-Jacques Rousseau délivré le 13 juillet 1778. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Saint-Ange (De). — Lettre autog. sig.; 26 pluviôse an XI. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

Saint-Pierre (L'abbé de). — Lettre autog. sig.; 23 avril 1723. — Lettre sur un procès engagé et perdu contre le receveur des domaines. Le garde des sceaux, touché de son malheur, lui a conseillé de présenter une requête : « Voilà mes petites affaires fort dérangées et presque bouleversées, mais j'espère que [vous] voudrez bien par justice et par pitié m'aider à en sortir le moins mal qu'il sera possible ». — Il ira porter aux premiers jours le mémoire *Sur l'importance de rendre les chemins meilleurs* qu'il vient de publier : « C'est une consolation pour moi dans mes malheurs de travailler pour l'utilité publique ». — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de). — Lettre autog. sig. à de Valincourt; 19 décembre 1718. — Il assure son ami de sa protection pour la prochaine élection à l'Académie des Sciences. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. (S.-S.) à M. de Valincourt; 15 septembre 1726. — « Pour le chapeau on y va maintenant à découvert, mais la répugnance personnelle du Pape est grande et sa politique légère pour la vaincre. L'Empereur y consent à condition qu'il aura toujours deux chapeaux contre les autres couronnes; et voilà où nous jettent les deux cierges à la chandeleur... L'Espagne y consent aussi à condition que nous nous séparions des Anglois... Dieu pardonne aux chapeliers et à ceux qui permettent de porter chapeaux et non moins à qui les porte... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Pièce autog. sig.; 23 septembre 1731. La pièce est également signée au verso. — Il donne à M. de Turmenies un reçu de 13563 livres pour ses appointements de bailli et gouverneur de Senlis. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Billet autog. sig. — « S. A. R. a bien voulu, Monsieur, accorder au Chev. de Courtaumer le contenu du placet... je n'ay pu avoir l'honneur de la voir depuis, en conséquence la supplier de mettre le bon dessus... ». — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

Sedaine (Michel-Jean). — Lettre autog. sig. à Favart; 8 avril 1766. — Lettre dans laquelle il parle de l'abbé de Voisenon et de Mme Favart. — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig. à un confrère, « ce mardi 4 août 1789 ». — Lettre écrite quelques jours après la prise de la Bastille, dans laquelle il réclame son manuscrit approuvé par son confrère. « Les Comédiens ne veulent point apprendre leurs rôles sans avoir votre signature, je vous prie, à cet égard, de vouloir bien me faire une réponse qui les satisfasse ou me mécontente tout à fait... Il a fallu que la Bastille fût prise pour que je me permisse quelque espérance sur cet ouvrage... » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Vergennes (Comte de). — Lettre autog. sig. à Beaumarchais ; 26 août 1775. — Il parle longuement du chevalier d'Eon. « ... Quelque désir que j'aie de voir, de connoître et d'entendre M. d'Eon, je ne vous cacherai pas, Monsieur, une inquiétude qui m'assiège. Ses ennemis veillent et lui pardonneront difficilement tout ce qu'il a dit d'eux. S'il vient ici, quelque sage et circonspect qu'il puisse être, ils pourront lui prêter des propos contraires au silence que le Roi impose. Les dénégations et les justifications sont toujours embarrassantes et odieuses pour les âmes honnêtes. Si M. d'Eon vouloit se travestir, tout seroit dit. C'est une proposition que lui seul peut se faire, mais l'intérêt de sa tranquillité semble lui conseiller d'éviter au moins pour quelques années le séjour de la France et nécessairement celui de Paris... Si M. d'Eon peut concevoir des craintes, ce n'est ni de la part du Roi, ni de la mienne, mais vous savez, Monsieur, combien les clameurs sont redoutables dans le pays... » — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

Voltaire. — Fin de lettre autog. sig. V. au (comte d'Argental). — Lettre qui a trait aux changements à faire à la tragédie *Amélie ou le Duc de Foix* (1752). « Les divertissements sont jolis, mais en vérité l'ouvrage est fort mauvais et cette idée charmante n'est point du tout remplie... Est-ce que les ariettes qu'on chantera à la fin ne sont pas une allégorie naturelle de tout ce qui est arrivé depuis entre les deux branches d'Espagne et de France ? et y a-t-il là le moindre mot que le plus endiablé courtisan et le plus satirique Desfontaines puisse empoisonner ?... Pardon d'en écrire tant à M. le duc de Foix qui entre à présent dans Menin, mais enfin c'est votre ouvrage et il faut que le masson rende compte à l'architecte. Madame du Chastellet vous fait les plus tendres compliments sans elle, je viendrois vous trouver tous les quinze jours et vous demander vos ordres, je les attends et je vous suplie de me laisser envoyer les divertissements à Rameau tandis que j'achèveray la pièce qui à peine est commencée... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig. « V » au cardinal de Bernis. Ferney, 28 septembre 1763. — « Dans la dernière lettre dont Votre Eminence m'honora, elle me disait qu'on vous avait fait la niche de vous accuser d'avoir fait des vers à l'âge de trente-deux ans. Votre devancier, le cardinal de Richelieu, en faisait à cinquante ans passez. La différence entre vous et luy c'est que ses vers étaient détestables. On vous a donc reproché d'être plein d'esprit, de goût et de grâces ; assurément on ne vous a pas calomnié... que direz-vous du Roy de Prusse ? Il fait encore des vers. Ce qui est permis à un Roy ne l'est-il pas à un Cardinal... Je barbouille des rimes à soixante et dix ans sans craindre autre chose que les sifflets. Je fais plus, je lime, je rabote, je suis les conseils que vous avez bien voulu me donner. Ayez toujours la bonté de me garder un secret de conspirateur sur le petit drame que vous avez bien voulu lire... » — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig. à l'abbé du Renel ; lettre d'invitation. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Voltaire. — Pièce autog. — Notes de lecture. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

XIXe ET XXe SIÈCLES

About (Edmond). — Lettre autog. sig. à un ami. — Il lui expose les nombreuses occupations qui l'ont empêché de lui répondre. « ... Je cours les magasins comme vous l'avez bien deviné ; je cours aussi le salon pour faire mon métier de critique et puis, je bacle un article tous les matins avant le déjeuner et puis je passe toutes mes soirées rue du Helder, chez ma petite future,... etc. ». Il avait pourtant été chargé par Mme de Najac d'aller le chercher pour le mener dîner chez elle, « ... mais les voitures sont impossibles quand il pleut si fort et je ne sais pas assez bien nager pour aller en tirant ma coupe jusqu'au pont de Neuilly... ». — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig. Saverne, 18 septembre 1869. — Il désirerait avoir un budget de la grande République des États-Unis, car il fait un livre où il s'applique à démontrer que l'on pourrait simplifier énormément les ressorts du gouvernement français avec une réduction d'au moins moitié dans les dépenses. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Dix-huitième aux Gaulois. Manuscrit autog. sig. — Chronique écrite en novembre 1868 à la mémoire de Godefroy Cavaignac, et de Baudin, inspirée par le procès soulevé par la souscription au monument Baudin. About, longtemps bienveillant à l'Empire, lui devient hostile : « Ainsi donc le Devoir, cette loi qui se dit immuable, nous défend même de discuter l'omnipotence constitutionnelle d'un homme aussi faillible que nous ». Il parle à la suite de divers aspects de la politique du moment. — (Catalogue Degrange, n° 45.)

Adam (Paul). — Manuscrit autog. sig. — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

Agoult (Comtesse d'). — Lettre autog. sig. ; 15 février 1863. — Lettre amicale. Elle y apprend qu'elle est en proie « à une maladie nerveuse qui lui ôte la faculté d'écrire et à peu près toutes les facultés hormis celle de souffrir ». — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. ; 9 janvier 1867. — Relative à l'article sur le *Faubourg Saint-Germain* qu'elle doit écrire comme elle l'a dit à Rouchaud. « J'ai besoin de savoir avec un peu plus de précision le point de vue d'où il faut prendre ce sujet fort compliqué. » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à (Mme Ponsard). — « Savez-vous que je suis capable de vous prendre au mot et de croire que vous m'aimez ! je reste bien naïve sous mes cheveux blancs. » — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

Alain Fournier (Henri). — Lettre autog. sig. à Alfred Machard ; 28 octobre 1912. — Après la lecture des *Cent Gosses*. La fin de la lettre est relative à des amis littéraires dont Louis Pergaud. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig. à Pierre Mac-Orlan ; 26 mars 1913. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Lettre autog. sig. où Alain Fournier donne la fin d'un poème en prose qu'il avait envoyé précédemment. Ce poème, *Dans le tout Petit Jardin*, a été publié, en 1924, dans *Miracles* ; il date de mai 1909. On relève quelques différences de style entre ces lignes et celles qui dans l'imprimé terminent ce poème. A la suite, Alain Fournier écrit une lettre pleine de sensations et d'idées qu'il n'a pas le temps de développer. Il donne quelques détails fami-

liers sur Jacques Rivière et sur sa sœur et défend les poèmes qu'il avait envoyés contre le reproche qui leur était fait de n'être pas de circonstance. « J'avais seulement dit délaissant un instant toute littérature, si je vous envoie ces deux poèmes, c'est qu'ils « peuvent rappeler » des épisodes de mon voyage à Bordeaux. » — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Allais (Alphonse). — Conte de Noël. Manuscrit autog. sig. — Dédié à Georges d'Esparbès, Caporal-Prophète. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Apollinaire (Guillaume). — Lettre autog. sig. ; 1918. — A un jeune poète. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à Pierre Mac Orlan, écrite en style extrêmement elliptique. — Demandant à son ami de venir le voir, il lui annonce : « ... livre de premier ordre pas au point, mais formidablement neuf, vous expliquerai et vous aime beaucoup. Style étonnant..., entreprenez la satire de notre temps — peut-être quelque chose à faire ensemble, vous dirai quoi... ». — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Variétés. Manuscrit autog. sig. avec ratures et corrections. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Le Départ. Poésie autographe signée du pseudonyme Louise Lalanne, dont Apollinaire s'est servi à plusieurs reprises. — Elle se compose de cinq strophes de quatre vers. — (Vente Berès, 14 décembre 1936.)

— Chronique artistique. Manuscrit autog. sig. sur l'art français depuis Cézanne. — (Catalogue Berès, n° 17.)

Arago (Étienne). — Lettre autog. sig. à Samson, 4 mai 1855. — Il lui conte d'abord les déboires et les péripéties de sa vie d'exilé ; réfugié à Turin, après avoir été successivement chassé de Bruxelles, puis de Genève, il s'occupe maintenant de littérature dramatique, n'ayant pas perdu l'espoir de rentrer un jour en France, et de faire entendre encore une de ses comédies au Comité du Théâtre-Français. Il lui annonce ensuite le départ pour la France d'une troupe italienne, qui comprend entre autres artistes « la belle et passionnée Ristori à qui vous auriez aimé à donner vos excellents conseils comme vous les avez fructueusement prodigués à Rachel... ». — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Arnauld (Antoine-Vincent). — Lettre autog. sig. à Bossange (1828). — Relative à la réédition de son livre sur la vie de Napoléon, et d'un différend qu'elle semble avoir produit entre lui et les éditeurs : « Voici les articles du traité passé entre les éditeurs de la vie de Napoléon et moi et dont il importe que vous donniez connaissance à l'avocat. Art. 4. Après l'expiration de six années qui commencent à courir du 1er janvier 1822, M. Arnauld sera libre non seulement de faire entrer son travail, c'est-à-dire le texte de cet ouvrage, dans le corps de ses œuvres, mais encore de le publier..., etc. ». — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Aubanel (Théodore). — A sa Majesta la Réino Isabeu de Roumanio. Poésie autog. sig. — Onze tercets où le poète envoie à la reine le salut de la Provence. — (Vente Berès, 11 février 1937.)

Augier (Emile). — Lettre autog. sig. à une dame, 4 juillet 1849. — « Je dois vous avouer à ma honte que le beau garçon dont la visite vous a si fort intriguée n'est pas moi. Je suis néanmoins prodigieusement flatté de l'erreur où vous êtes tombée et je n'hésite pas à considérer mon minois comme avenant... » — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

Augier (Émile). — Sa carte de visite, neuf lignes autog. sig. de ses initiales. — Sur sa promotion au grade de grand officier de la Légion d'honneur. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Pièce autog. sig. des initiales. — Scène supprimée dans la comédie *Les Fourchambault*. — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

Autran (Joseph). — Lettre autog. sig. à Alexandre Dumas fils (1879). — Lettre politique dans laquelle il parle de Thiers et conseille à Dumas fils de ne pas entrer à la Chambre des députés « où le bavardage des avocats l'emporte quelquefois sur la parole des poètes ». Il fera plus de bien en restant dans sa sphère politique et littéraire. — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

Ballanche (Pierre-Simon). — Lettre autog. sig. à la baronne de Presle, 26 février 1828. — « ... Après vous avoir demandé pardon pour mon messager, je crains... d'être obligé de vous demander pardon aussi pour le livre lui-même. Cependant, si le livre vient à ne pas remplir votre attente, et qu'il ne puisse pas trouver grâce devant vous, j'aurais peu à me plaindre, puisque c'est à l'*Antigone* que j'aurai dû votre préjugé favorable... » — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à son ami Dugas-Montbel (20 août 1830). — Relative à la question de la peine de mort. Il renseigne son ami sur les auteurs qui en ont parlé. Il croit que dans la brochure de Guizot, la question n'était pas traitée *ex professo*. Ce que M. de Broglie a publié à ce sujet dans la *Revue Française* lui semble faire rétrograder la question « en ce qu'il la plaçait dans le relatif et le conditionnel ». Ce que lui, personnellement, redoute « c'est un système de régime pénitentiaire tel qu'on le comprend trop généralement, c'est-à-dire qu'on voudrait substituer une vie de torture à la mort,... etc. » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig., 14 janvier 1836. — Il parle de M^me^ Récamier qui depuis longtemps est habituellement fort souffrante et vient d'être saignée cinq fois en moins de deux semaines. Elle a heureusement résisté à cette crise et ne tardera pas, il l'espère, à se rétablir, mais elle est très affaiblie. Il n'a pas pu parler avec elle, car il lui est interdit de causer par suite de l'irritation de sa poitrine ; elle ne peut pas écrire. Le médecin de M^me^ Récamier croit que le mal est conjuré. — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig. à M. Léon Faucher (8 janvier 1844). — « ... Je voudrais bien vous prier d'user de votre influence sur *Le Siècle* pour empêcher de s'occuper de l'Abbaye-aux-Bois. M. de Lavergne vous dira que rien de ce qu'on dit n'est fondé et je ne vois aucune raison pour un journal de compromettre sa véracité par des anecdotes sans fondement, quelquefois ridicules, quelquefois absurdes... » — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. à M. Dubois. — Consacrée à lui indiquer les possibilités de rencontrer M^me^ Récamier qui est revenue à l'Abbaye-aux-Bois, mais qui est très limitée par ses heures, parce que ses médecins lui prescrivent de sortir le plus possible. — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— 1° Lettre autog. sig. à M^me^ Sophie Gay : « Madame Récamier me charge d'avoir l'honneur de vous prévenir que jeudi prochain, à trois heures précises, elle réunira chez elle un petit nombre d'amis, pour entendre la lecture d'une comédie en trois actes. L'auteur est une femme dont le nom n'est pas encore connu ; elle serait très heureuse d'obtenir votre suffrage, qui serait pour elle d'un augure si favorable. La pièce sera lue par M. Sanson....

Madame Récamier, vous le savez, Madame, saisit toutes les occasions qui peuvent lui procurer le bonheur de vous voir quelques instants... »

2° Lettre autog. sig. à la même : « Le jour même où nous avons passé quelques instans si agréables à la campagne, Madame Récamier a été frappée par un accident qui heureusement n'a pas eu de suite. Mais sa santé, qui est toujours assez incertaine, ne lui a pas encore permis d'aller vous témoigner elle-même toute la part qu'elle a prise à votre nouveau deuil.... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Balzac (**Honoré de**). — Lettre autog. sig. à Gosselin (1832). — Relative à *Louis Lambert*, aux *Contes drôlatiques* et à *La Peau de chagrin*. — « Mon cher éditeur, le tirage de *Louis Lambert* sera terminé samedi soir, il faudrait dès aujourd'hui, voir au papier de couverture, je désirerais bien qu'il fût grisâtre, et que la couverture n'eût rien autre chose en fait d'imprimés que *Louis Lambert*. J'attends de votre complaisance de tout arranger avec la brochure pour que cette réimpression soit mise en vente jeudi prochain et bien annoncée, surtout dans la *Quotidienne* et la *Gazette* en y joignant le petit avis qui est en tête. Dans cinq à six jours, le volume des *Contes drôlatiques* sera également terminé... *La Peau de chagrin* ne finira donc jamais ?... » — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. de Bc à M. Liodet, 20 octobre (1846). — A propos d'une montre qu'il a commandée. En post-scriptum il écrit : « J'espère qu'il ne vous est rien arrivé de fâcheux dans ces tempêtes genevoises ; en vérité, Genève devrait se donner à la France. » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. de Bc à Sophie Gay : « Quiconque écrit ne saurait oublier l'auteur d'*Anatole*, qui jamais a été accueilli par vous ne saurait oublier la femme spirituelle... et petit ou grand tout service demandé par vous est chose faite à moins, qu'en enfant gâté par tous ses amis, vous ne demandiez la lune. Les lettres ne me parviennent que par de longs détours attendu que la Garde Nationale veut me serrer comme une chose précieuse et que je suis dans un domicile inconnu... Aujourd'hui vendredi ou demain samedi j'aurai l'honneur d'aller me mettre à votre disposition... Mettez mes hommages aux pieds de Mesdames Girardin et O'Donnel. » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Pages d'épreuves avec corrections autographes. — Fragment de la *Monographie de la Presse Parisienne* parue dans *La Grande Ville*, puis à part en 1842. Cette page est relative aux pamphlétaires et il y est question de Benjamin Constant, de Paul-Louis Courier et de Chateaubriand. — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Contrat sig. avec trois mots autog., 11 mars 1847. — Contrat passé entre Balzac et Véron pour l'édition dans une publication annexe du *Constitutionnel* des romans suivants : *Eugénie Grandet* ; *Le Lys dans la Vallée* ; *La Grenadière* ; *La Femme de trente ans* ; *Les Chouans* ; *La Peau de chagrin* ; *La Recherche de l'absolu* ; *Le Colonel Chabert* ; *Le Père Goriot* ; *Les Illusions perdues* ; *Splendeurs et Misères des courtisanes* ; *Le Réquisitionnaire* ; *El Verdugo*. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Pièce autog. sig. — « L'absolu n'est-il pas la fin et le moyen de toute espèce de Gouvernement ; mais l'absolu ne serait-il pas, dans un ordre plus élevé, la raison suprême de toute chose, le dernier mot de la Divinité ; je le pense comme le pensait Wronski, mais je n'aurais pas eu l'imprudence de le vendre, crainte d'expropriation. » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

INFORMATIONS

Assemblée générale (25 novembre 1937).

Rapport du Trésorier.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1936.

DÉPENSES DE L'EXERCICE :		
Travaux divers, frais accessoires, etc.....	506 fr., 05	
Papeterie.....	249 fr., 15	
Publicité.....	75 fr., 15	
Affranchissements.....	2198 fr., 49	
Papier.....	2502 fr., 90	
Impression et brochure.....	26796 fr., 40	
Collaboration payée.....	4059 fr. »	
Impôt sur le chiffre d'affaires.....	771 fr., 35	
Total.....	37158 fr., 49	37158 fr., 49
RECETTES DE L'EXERCICE :		
Coupons encaissés en 1936.....	1664 fr., 34	
331 cotisations (produit net).....	13914 fr., 09	
303 abonnements réservés en 1935 et 303 abonnements 1936 (produit net).....	17656 fr., 65	
21 années (produit net).....	1221 fr., 20	
91 numéros (produit net).....	1332 fr., 75	
6 tables (produit net).....	62 fr., 50	
Changements d'adresse et remboursement de frais d'envoi.....	39 fr., 50	
Total.....	35891 fr., 03	35891 fr., 03
Excédent des dépenses sur les recettes.....		1267 fr., 46

Rapport du Secrétaire général.

Le rapport du trésorier rend évidentes les difficultés de notre situation. Elle apparaîtra plus difficile encore pour 1937 par suite de l'augmentation soudaine et brutale des frais de fabrication (par exemple 80 à 90 p. 100 pour le papier et 100 p. 100 pour la brochure, 8 p. 100 de taxe à la production au lieu de 2 p. 100). Pour équilibrer le budget, le Conseil d'administration propose donc : 1° d'augmenter de 10 fr. les abonnements et cotisations, portés ainsi à 60 et 70 fr.; 2° de diminuer d'une feuille (16 p.) l'étendue de la Revue. Ces mesures sont adoptées par l'Assemblée. Nous espérons que tous nos membres et abonnés voudront bien nous rester fidèles. *Ces prix nouveaux ne sont d'ailleurs qu'au coefficient 3 par rapport à 1914.*

Rappelons que la Société a dû traverser une situation plus difficile encore. En 1922, le nombre des membres et abonnés était tombé à 400 et l'avoir de la Société était réduit à rien. Les économies faites pendant les années de prospérité nous ont permis de combler les déficits des deux dernières années.

Le nombre des membres et abonnés reste à peu près sans changement (700 environ. Il est difficile de donner un chiffre rigoureux par suite du paie-

ment par certains membres de cotisations arriérées). Des efforts seront faits pour accroître ce chiffre, s'il est possible. Nous avons espoir, d'autre part, d'obtenir une subvention de la Caisse des recherches scientifiques.

Le secrétaire s'excuse des retards que continuent à subir les numéros de la Revue, en expliquant à l'Assemblée qu'ils ne sont pas de son fait.

Les membres sortants du bureau son réélus à l'unanimité.

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 10 février 1938.

Monsieur le Directeur,

Dans le n° 3 (juillet-septembre 1928) de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, on lit en tête un article de M. Georges Mongrédien qui a pour titre : *Un poète oublié du XVII^e siècle : Claude Quillet (Vers inédits)*.

Dans cet article M. Mongrédien a omis, — comme toujours — de mentionner la source qui lui a fourni ces inédits :

Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700 T. II, p. 427, reproduction des vers de Loret et de Voiture, divers recueils; p. 683, Rec. de Conrart (Arsenal), T. III, p. 485, Mss. 19142 et 19145 (Bibl. Nat.) avec le premier vers des pièces de Quillet. — Ms. Tallemant de La Rochelle.

Certes, M. Mongrédien a le droit d'agir à sa guise et d'étaler ainsi une érudition assez facile; mais ne croyez-vous pas, Monsieur le Directeur, que celui qui a consacré une somme considérable à l'impression de la dite *Bibliographie* (4 vol., d'ensemble 2000 pages in-quarto), en comptant pour zéro le temps consacré aux recherches, a la faculté de rappeler à la *Revue d'Histoire Littéraire* son existence. Il ne m'est pas désagréable, étant près de rendre mon âme à Dieu (je suis dans ma quatre-vingt-quatrième année) d'indiquer aux jeunes érudits qui voudront marcher sur les traces de M. G. Mongrédien, que cette *Bibliographie des recueils du XVII^e siècle* leur offre une réserve inépuisable qu'ils auraient grand tort de négliger. Elle ne doit pas profiter à un seul !

J'oubliais cependant d'ajouter que M. Mongrédien m'a cité à propos du *Recueil de Sercy* ! Je lui en suis profondément reconnaissant.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Frédéric Lachèvre.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Fernand Baldensperger. Pour une « *revaluation* » littéraire du XVIIe siècle classique 1
L. Babonneix. Lamartine « *auteur rosse* » 16-161
Pierre Moreau. Sainte-Beuve latiniste 45
Henri David. Sur le *Don Juan aux Enfers* de Baudelaire 65
L. Royer et H. Chobaut. La famille maternelle de Stendhal : *Les Gagnon* .. 189-352
Mme Paul de Samie. Chateaubriand et la Marquise de Custine 208
Georges Mongrédien. Un poète oublié du XVIIe siècle : Claude Quillet 305
Yvonne Bézard. Un disciple de J.-J. Rousseau et sa famille : Les Séguier de Saint-Brisson 330-449
C.-A. Fusil. Lucrèce et la Pensée française au XIXe siècle 366-491
M. Parturier et J. Mallion. Prosper Mérimée et le bibliophile Jacob (Lettres inédites) 517

Mélanges.

Léo Mouton. Un prétendu supplément du *Gil Blas* de Lesage : l'histoire de Don Rodriguez Vexillario 77
L.-J. Vaganay. Autographes de Voltaire à la Bibliothèque de l'Université de Tartu 84
Henri Guillemin. Chronologie des *Harmonies poétiques et religieuses* 86
P. Barrière. Notes sur le Romantisme en Périgord (1825-1839) 100
Henri Jacoubet. A propos de trois vers de *Booz endormi* 120
P. Jourda. Une source possible de *Qaïn* 126
Jean Demeure. Une demi-page de la nouvelle *Institution chrestienne* 229
Victor Giraud. Sur un sonnet attribué à Racine 235
G. Saintville. Vauvenargues et l'Académie française en l'an XI 237
Raymond Naves. Voltaire, éditeur de Rousseau 245
John-Stephenson Spink. La diffusion des idées matérialistes et anti-religieuses au début du XVIIIe siècle : *Le Theophrastus redivivus* 248
Jean Pommier. Autour de *René* 256
Jean Fourcassié. Les sources des vers pyrénéens du *Trapiste* de Vigny 267
E. Drougard. Sur un passage de *la Nouvelle Idole* 270
R. Lebègue. Tristan était-il à Amsterdam en décembre 1612? 390
Pierre Moreau. En marge de Pascal, de Chateaubriand, de Vigny, de Renan 396
P. M. Question 399
Henri Busson. Chateaubriand : « Madame, votre fils est mon roi » 400
P.-E. Schazmann. La comtesse de Boufflers, première adepte d' *Émile* 403
E. Carcassonne. Un manuscrit du *Dernier chant du Pèlerinage d'Harold* de Lamartine 408

Raymonde Lefèvre. Un collaborateur de Loti : Jousselin, dit Plumkett.... 420
Pierre Mélèze. A propos de l'expulsion des Comédiens italiens en 1697... 533
P.-M. Bondois. Les emprunts de Chateaubriand à la Bibliothèque impériale (1805)..... 538
P. Jourda. Un cabinet de lecture en province en 1832..... 540

Comptes rendus.

Frantz Calot et Georges Thomas. *Guide pratique de Bibliographie* (D. Mornet)..... 126
Georges Doutrepont. *Jean Lemaire de Belges et la Renaissance* (R. Lebègue)..... 126
Morris Bishop. *Pascal, the life of genius* (Joseph Dedieu)..... 128
Arthur Tilley. *Madame de Sévigné* (D. Mornet)..... 130
Maurice Levaillant. *Chateaubriand, Mme Récamier et les « Mémoires d'Outre-Tombe », d'après des documents inédits* (D. Mornet)..... 132
Gustave Michaut. *La Bruyère* (D. Mornet)..... 133
René Guiet. *L'évolution d'un genre. Le livret d'opéra en France, de Gluck à la Révolution* [*1774-1793*] (D. Mornet)..... 136
Baron de Nanteuil. *Les portraits d'Elvire. Le masque arraché. La vraie figure de l'amie de Lamartine* (D. Mornet)..... 137
Vista Clayton. *The Prose Poem in French Literature of the eighteenth century* (Marie-Jeanne Durry)..... 138
Joseph de Maistre. *Considérations sur la France* (Pierre Moreau)..... 141
Anna-Elsa Shumway. *A study of the Minerve française, February 1818-March 1820* (Pierre Martino)..... 143
Cathryn-L. Wood. *Criticism of french romantic literature in the « Gazette de France », 1830-1848* (Pierre Martino)..... 143
Jean Thomas. *Sainte-Beuve et l'École Normale* [*1834-1867*] (D. Mornet). 145
G.-C.-L. Sismondi. *Epistolario raccolto con introduzione e note a cura di C. Pellegrini* (P. Jourda)..... 145
F. Varillon *et* H. Holstein. *Bibliographie élémentaire de littérature française. Choix méthodique d'éditions et d'études critiques* (P. Jourda). 273
Helen Trudjian. *L'Esthétique de J.-K. Huysmans* (Pierre Martino)..... 275
Dorothy Margaret Eastwood. *The revival of Pascal, a study of his relation to modern french thought* (J. Dedieu)..... 275
Jacques Arnavon. *L'interprétation de la Comédie classique : « L'École des Femmes » de Molière* (M. Fuchs)..... 278
Gustave Dumas. *Histoire du Journal de Trévoux, depuis 1701 jusqu'en 1762* (D. Mornet)..... 280
Jean Torlais. *Un esprit encyclopédique en dehors de l'Encyclopédie : Réaumur* (D. Mornet)..... 281
Georges de Froidcourt. *François-Charles, comte de Velbruck, prince-évêque de Liège, franc-maçon. Contribution à l'histoire du XVIIIe siècle au pays de Liège* (D. Mornet)..... 282
Laurence Mayer Levin. *The political doctrine of Montesquieu's « Esprit des Lois » : its classical bakground* (E. Carcassonne)..... 283
Johannes Tielrooy, *Chateaubriand* (S. Braak)..... 285
S.-J. Turcotte. *Les gens d'affaires sur la scène française, de 1870 à 1914* (M. Fuchs)..... 286
A. Coville. *Le Traité de la ruine de l'Église, de Nicolas de Clamange et la traduction française de 1564* (R. Lebègue)..... 429
A. Coville. *Le Petit Jehan de Saintré : recherches complémentaires* (R. Lebègue)..... 429
Helen.-A.-Shaw. *Conrad Badius and the « Comédie du Pape malade »* (R. Lebègue)..... 430
Kurt Wais. *Doppelfassungen franzosischer lyrik, von Marot bis Valery* (R. Lebègue)..... 431

Eugénie Droz. *Le Manuscrit des Plaintes d'Acante de Tristan L'Hermite* (Emile Magne)..... 431
J. Dedieu. *Pascal, les Pensées et Œuvres choisies* (Rene Pintard)..... 432
Jean Mallion. *Prosper Mérimée. Lettres aux Antiquaires de l'Ouest* [*1836-1869*] (P. Josserand)..... 435
Thaddeus-Ernest Du Val, *The subject of realism in the « Revue des Deux Mondes »* [*1831-1865*] (T. Danzelger)..... 438
Édouard Champion. *La Comédie-Française* [*1927-1932*] (Jules Couët).... 440
Kurt Jackel. *Bergson und Proust* (P. Van Tieghem)..... 444
Jean Magnon. *Tite, tragi-comédie* [*1660*] (R. Lebègue)..... 551
Alexandre Vinet. *Études sur Blaise Pascal* (René Bray)..... 551
Istvan Söter. *La doctrine stylistique des Rhétoriques du XVII^e siècle* (Ch. Bruneau)..... 553
Jean Dagens. *Correspondance du cardinal Pierre de Bérulle T. I,* [*1598-1618*] (Jean Plattard)..... 554
Marin Mersenne. *Correspondance* (R. Lebègue)..... 554
Otis E. Fellows. *French opinion of Molière* [*1800-1850*] (Jean Giraud)... 556
Jean Boorsch. *État présent des études sur Descartes* (D. Mornet)..... 557
Auguste Bailly. *La Fontaine* (D. Mornet)..... 558
Henri Carrington Lancaster. *A history of french dramatic literature in the seventheenth century* (D. Mornet)..... 560
Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau (E. Carcassonne)..... 561
Hester Hasting. *Man and beast in french thougt of the eighteenth century* (D. Mornet)..... 563
Clarence-D. Brenner. *Le développement du proverbe dramatique en France et sa vogue au XVIII^e siècle* (D. Mornet)..... 563
Pierre Trahard. *La Sensibilité révolutionnaire* [*1789-1794*] (Jean Thomas). 565
H.-J. Hunt. *Le Socialisme et le Romantisme en France. Étude de la presse socialiste de 1830 à 1848* (Jean Giraud)..... 566
Pierre Barrière. *La Vie intellectuelle en Périgord, 1550-1800* (Paul Laumonier)..... 567
Jared Wenger, *The Province and the Provinces in the work of Honoré de Balzac* (A. Prioult)..... 569
Marie-Anne Istrati. *Victor Cherbuliez et le cosmopolitisme* (Pierre Leguay). 570

Chronique *et* **Informations**..... 147-289-445-572

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

BIBL. SHL
MARTIN.
UNIV. WITHDRAWN

67-38. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

44e année. N° 1. Janvier-Mars 1937.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **Fernand Baldensperger.** — Pour une « revaluation » littéraire du XVIIIe siècle classique.

L. Babonneix. — Lamartine « auteur rosse ».

P. Moreau. — Sainte-Beuve latiniste.

Henri David. — Sur le « Don Juan aux Enfers » de Baudelaire.

II. *Mélanges.* — Un prétendu supplément du « Gil Blas » de Lesage : L'histoire de Don Rodriguez Vexillario (Léo Mouton). — Autographes de Voltaire à la bibliothèque de l'Université de Tartu (L.-J. Vaganay). — Chronologie des « Harmonies poétiques et religieuses » (H. Guillemin). — Notes sur le Romantisme en Périgord (1825-1839) (P Barrière). — A propos de trois vers de « Booz endormi » (H. Jacoubet). — Une source possible de « Qaïn » (P. Jourda).

III. *Comptes rendus.* — Frantz Calot et Georges Thomas : Guide pratique de bibliographie (D. Mornet) . — Georges Doutrepont : Jean Lemaire de Belges et la Renaissance (R. Lebègue). — Morris Bishop Pascal, the life of genius (Joseph Dedieu). — Arthur Tilley : Madame de Sévigné (Daniel Mornet). — Maurice Levaillant : Chateaubriand, Mme Récamier et les « Mémoires d'Outre-Tombe » d'après des documents inédits (D Mornet). — Gustave Michaut : La Bruyère (D Mornet). — René Guiet : L'évolution d'un genre. Le livret d'opéra en France de Gluck à la Révolution, 1774-1793 (D. Mornet). — Baron de Nanteuil : Les portraits d'Elvire Le masque arraché. La vraie figure de l'amie de Lamartine (D. Mornet). — Vista Clayton : The Prose Poem in French Litérature of the Eighteen Century (Marie-Jeanne Durry). — Joseph de Maistre : Considérations sur la France (Pierre Moreau). - Anna-Elsa Shumway : A study of the Minerve française, (February 1818 – March 1820.)

Cathryn.-L. Wood : Criticism of french romantic literature in the « Gazette de France » [1830-1848] (Pierre Martino). — Jean Thomas : Sainte Beuve et l'École Normale [1834-1867] (D. Mornet). — G.-C.-L. Sismondi : Epistolario raccolto con introduzione e note a cura di C. Pellegrini (P Jourda).

IV. *Chronique* : Dépouillement de catalogues et d'autographes, XIXe et XXe siècles (*suite*).

Librairie Armand Colin

103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président..... **M. Albert CAHEN**, Inspecteur général de l'Instruction publique à Paris.

Vice-Présidents..... **M. Gustave REYNIER**, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,

M. Émile HENRIOT, Homme de Lettres.

Secrétaire..... **M. Daniel MORNET**, Professeur à la Sorbonne.

Trésorier..... **M. Jacques LECLERC**, Éditeur à Paris.

Secrétaire honoraire. **M. Ferdinand BRUNOT**, Membre de l'Institut, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Secrétaire adjoint... **M. Pierre GASTINEL**, Agrégé des Lettres.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Bédier (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Chamard (Henri), Professeur à la Sorbonne.

Champion (Édouard), Homme de Lettres.

Doumic (René), Membre de l'Académie française, à Paris.

Giraud (Victor), Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). Rédacteur à la *Revue des Deux-Mondes*.

Huguet (Edmond), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Lachèvre (Frédéric).

Lancaster (Henry Carrington), Professeur à l'Université Johns Hopkins (Etats-Unis).

MM.

Luppé (Albert de).

Magne (Émile), Homme de Lettres.

Marsan (Jules), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse.

Michaut (Gustave), Professeur à la Sorbonne.

Morize (André), Professeur à l'Université Harvard (Etats-Unis).

Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Potez (Henri), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Thieme (Hugo-P.), Professeur à l'Université de Ann Arbor (Michigan. Etats-Unis).

Vianey (Joseph), Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier.

Commission des Publications :

Le Bureau et

MM. HENRI BERNÈS. — ÉMILE HENRIOT. — HENRI OMONT.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre.... M. G. Rudler, professeur à l'Université d'Oxford.

Belgique ..... M. G. Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles.

Canada..... M. Gaillard de Champris, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.

Danemark.... M. U.-A. Paludan, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.

Europe centrale..... M. Alex Eckhardt, professeur à l'Université de Budapest.

États-Unis... Mr. Carrington Lancaster, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.
M. H.-P. Thieme, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.
M. Robert Vigneron, professeur à l'Université de Chicago.

Italie..... M. P. Hazard, chargé de Cours de littérature comparée à la Sorbonne.
M. Carlo Pellegrini, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.

Hollande..... M. K.-R. Gallas, professeur à l'Université d'Amsterdam.

Portugal..... M. J. Carvalho, professeur à l'Université de Coïmbre.

Suisse..... M. A. François, professeur à l'Université de Genève.

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE
DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :

Aix-Marseille	N.
Alger	N.
Besançon	M. Pierre Moreau, professeur à l'Université de Fribourg.
Bordeaux	M. Paul Laumonier, professeur à la Faculté des Lettres.
Caen	M. R.-N. Sauvage, archiviste du Calvados.
Clermont	N.
Dijon	N.
Grenoble	M. Henri Jacoubet, professeur à la Faculté des Lettres.
Lille	M. René Jasinski, professeur à la Faculté des Lettres.
Lyon	M. Roger Peyre, professeur au lycée.
Montpellier	M. Émile Bouvier, professeur à la Faculté des Lettres.
Nancy	M. Marcel Bouchard, professeur à la Faculté des Lettres.
Poitiers	M. Jean Plattard, professeur à la Faculté des Lettres.
Rennes	M. Raymond Lebègue, professeur à la Faculté des Lettres.
Strasbourg	M. M. Magendie, professeur à la Faculté des Lettres.
Toulouse	M. Jules Marsan, professeur à la Faculté des Lettres.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,**
publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois.

Le numéro de l'année courante . . . . . **17 fr.**
Le numéro des années échues (prix indiqué sur demande).

Abonnement annuel :

France et Colonies . . . . . **60 fr.**
Étranger : *Pays à tarif postal réduit* (1). **65** fr. ; — *Pays à plein tarif postal* (2). **70** fr.

1. **Pays à tarif postal réduit.** — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie* (Latvie), *Luxembourg, Maroc* (zone espagnole), *Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Suisse, Serbie-Croatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)
2. — *Pays à plein tarif postal* ; les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1936 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France.* Chaque année forme un volume in-8°, broché. (Le prix de chaque année échue est indiqué sur demande).

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. Maurice Tourneux, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e. — Compte de chèques postaux : *Paris, 1671.*

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES
de
MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*
par ABEL LEFRANC, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Un volume in-8° carré, avec *portrait,* broché . . . . . **30 fr.**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boul. St-Michel, PARIS

FERDINAND BRUNOT

HISTOIRE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE

(16 volumes actuellement parus)

Vient de paraître :

TOME IX

LA RÉVOLUTION
ET
L'EMPIRE

DEUXIÈME PARTIE

LES ÉVÉNEMENTS - LES INSTITUTIONS ET LA LANGUE

JAMAIS le célèbre auteur de l'*Histoire de la Langue française* n'avait manié avec autant de maîtrise la méthode qui fait de lui le créateur de l'histoire des Langues. Pendant vingt ans, la France passe par une agitation qu'elle n'avait jamais connue : toutes les autorités sont jetées à bas et remplacées par d'autres dont on ne soupçonnait pas le nom ; le droit ancien est aboli et un autre naît, mesures, monnaies, organisation militaire, tout est détruit et remplacé. D'autres phénomènes marquent la vie du travail, les inventions, la naissance de l'industrie mécanique, et se révèlent dans le lent développement du Lexique. Tout le monde, dans la fièvre générale, brouille ou violente la langue. Les mots-illusions, les mots-mensonges paraissent, brillent, agissent et meurent. Quelques-uns deviennent des forces, soulèvent des passions... M. Ferdinand Brunot a démêlé le rôle de chacun et il a fait un ouvrage vivant, unique, que tout homme cultivé voudra lire.

Un volume in-8° (16×25), XXVIII-660 pages, broché .. .. **110** fr.

Précédemment paru :

PREMIÈRE PARTIE

LE FRANÇAIS LANGUE NATIONALE

Un volume in-8° (16×25) XVI-616 pages, avec **20 cartes**, broché.. .. **100** fr.

Les volumes de **l'Histoire de la Langue française** sont vendus également avec **reliure demi-chagrin**, tête dorée. (Demander le prix de cette reliure.)

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

1956-1

95-1